



**HAL**  
open science

**Importer des femmes pour exporter des fraises ? :  
Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et  
échappatoires dans une monoculture intensive  
globalisée : le cas des saisonnières marocaines en  
Andalousie**

Emmanuelle Hellio

► **To cite this version:**

Emmanuelle Hellio. Importer des femmes pour exporter des fraises ? : Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et échappatoires dans une monoculture intensive globalisée : le cas des saisonnières marocaines en Andalousie. Sociologie. Université Nice Sophia Antipolis, 2014. Français. NNT : 2014NICE2040 . tel-01127172

**HAL Id: tel-01127172**

**<https://theses.hal.science/tel-01127172>**

Submitted on 7 Mar 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## **Importer des femmes pour exporter des fraises ?**

Flexibilité du travail, canalisation des flux migratoires et échappatoires  
dans une monoculture intensive globalisée : le cas des saisonnières marocaines en Andalousie

**Directrice de thèse : Jocelyne STREIFF-FÉNART**

Thèse présentée et soutenue par Emmanuelle HELLIO,  
le 2 décembre 2014,  
en vue de l'obtention du Doctorat de sociologie

### **Jury :**

Mme Virginie GUIRAUDON, Directrice de recherche au CNRS, SciencesPo Paris  
Mme Annie LAMANTHE, Professeure d'Université, Université Aix-Marseille  
M. Alain MORICE, Directeur de recherche émérite au CNRS, Université Paris Diderot  
Mme Swanie POTOT, Chargée de recherche au CNRS, Université Nice Sophia Antipolis  
M. Andréa RÉA, Professeur d'Université, Université Libre de Bruxelles  
Mme Jocelyne STREIFF-FÉNART, Directrice de recherche émérite au CNRS, Université Nice Sophia Antipolis

## **Résumé**

A partir du cas des saisonnières marocaines travaillant sous contrat dans l'agriculture intensive, cette thèse explore la manière dont le recrutement se fonde sur leur place dans les rapports de sexe (mères avec enfants en bas âge) et la réduction de leur séjour au travail à des fins de contrôle de la mobilité des étrangers (assignation à circuler). On s'intéresse à la manière dont l'utilitarisme migratoire s'appuie sur des rapports matériels de sexe et des représentations de genre, les effets que cela produit en matière d'invisibilisation et de mise à l'écart de ce groupe de travailleuses ainsi qu'en matière de flexibilité dans l'organisation du travail. Enfin, on aborde, dans ce contexte particulier, la manière dont la vie des saisonnières s'articule autour d'une conciliation, parfois impossible à trouver, entre rôle domestique ou familial et salariat saisonnier.

## **Mots Clés**

Immigrées marocaines, globalisation agricole, politiques migratoires européennes, province de Huelva (Espagne), rapports de sexe, contrats saisonniers.

Photo de couverture : Jean-François Hellio

Toutes les photos de cette thèse sont de Jean-François Hellio et Emmanuelle Hellio, sauf mention contraire.

## Remerciements

Merci à Jocelyne Streiff-Fénart et à Alain Morice de m'avoir accompagnée pendant toute la durée de ce travail et, chacun à leur manière, de m'avoir permis de le mener à bout.

Merci par dessus tout à Polo, qui a réussi à rester de bonne humeur pendant toutes ces années alors que ça n'a pas du être très facile.

Merci aux thésards et thésardes de l'Urmis de Nice qui ont toujours fait preuve d'hospitalité inconditionnelle quand je débarquais du jour au lendemain sans prévenir et qu'il fallait que je dorme, que je mange, que je travaille. Merci à Prune, à Ryz, à Marion, à Mag, à Laura. Et dernièrement, à Dine et Julien qui ont joué le rôle de plateforme à zombie-finissant-une-thèse-en-deux-semaines, patiemment et de manière très efficace.

A Aix, merci à Béa pour l'intégration dans tous les projets qui parlaient d'agriculture ou de migration, les discussions, la bouffée d'air du lien entre recherche et militantisme, à Annie pour les relectures, l'aide, la disponibilité, à Fred pour avoir été si rassurant et encourageant.

La thèse, c'est aussi du travail collectif, merci à Pacha, Ryz, Clairette, Maman, Sarah Ruth Sippel, Laura Schuft, Fred, Prune pour la relecture, à Jérém pour la couverture, à Thomas pour toutes les cartes.

Merci à Marseille et à tous ceux qui y vivent, de m'avoir supportée en mode thèse depuis six ans. Je vous promets, maintenant, je m'occupe de vous, et des bébés qui sont arrivés entre temps. Merci Espace et le Codetras, Denis, Hervé, Louis, pour le stage qui m'a sauvé la vie du début de la thèse et fait venir ici. Merci Nico à la Conf', Violaine au Gisti, Echanges & Partenariats.

Merci à Mchittà, pour « l'espace physique de travail » où on a commencé à travailler les uns à côté des autres pour finir par travailler ensemble ;). Merci à Nardo et Jérôme d'avoir eu cette idée géniale, et à nous tous, de tenter vaille que vaille, de la mener à bien.

Au Maroc, merci à Samira et Larbi d'avoir été la passerelle vers mon pays d'adoption, quand j'étais bien plus petite que ça.

Merci à Prune, d'avoir obtenu des sous pour elle et de me les avoir ensuite laissés. Merci surtout pour les conversations autour des points communs et des différences entre nos deux cas d'étude, qui ont constitué pour moi l'échange sociologique le plus intéressant que j'ai connu pendant la thèse.

Merci à Pacha qui va bientôt me rejoindre dans la vraie vie.

Merci le club canevas, Dine, Clairette, Constance, Vie, les grenadins, Amandine uno y dos et Clem.

Merci Khalti, Ninie, d'avoir patiemment attendu que ça s'arrête.

Merci à Gabi qui après quelques mois de thèse, me voyant commencer à ouvrir des yeux exorbités devant l'ampleur de la tâche, avait regardé derrière elle en demandant : « Qui êtes vous ? Et qu'avez vous fait à ma sœur ? » T'en fais pas a khti, me revoilà.

Merci à maman, qui sait trier toutes les idées, résoudre les problèmes, rendre le compliqué limpide ... simplement.

Merci à papa, qui doit être encore plus content que moi que je finisse cette thèse et c'est pas peu dire.

Et enfin, merci à tous ceux qui m'ont accueillie à Huelva et au Maroc, le Soc, Daouda, Mohamed, Saadia et toute sa famille, Bouchra, Abdul, Issa, et tous les autres.

Sur ce, je vous laisse, j'entends le cèpe qui pousse, je vais faire tout ce que je n'ai pas eu le temps de faire depuis si longtemps.

Elle est pas belle la vie ?

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Table des matières.....   | 4  |
| Table des illustrations.....  | 9  |
| <b>Introduction</b> .....   | 11 |
| <b>Première Partie : Construction de l'objet</b> .....  | 18 |
| <b>Chapitre 1 : Problématisation et méthodologie</b> .....  | 18 |
| I. Construction de l'objet .....  | 19 |
| A. Champs mobilisés et cas étudié .....   | 19 |
| a) Présentation des champs mobilisés.....   | 19 |
| b) Caractéristiques principales du cas étudié.....  | 20 |
| B. Positionnement théorique et construction de l'objet .....  | 23 |
| a) Appropriation des femmes, sexage, sexisme et mode de production domestique.....  | 23 |
| b) Intégration entre travail domestique et salarié dans un contexte de migration temporaire .....                         | 24 |
| c) L'échange économique-sexuel au cœur de cette imbrication travail domestique/travail salarié.....                       | 30 |
| C. Replacer le contrôle de la sexualité au sein de l'utilitarisme migratoire.....   | 32 |
| a) Yann Moulier Boutang et Ann Laura Stoler : Contrôle de la mobilité des travailleurs et contrôle de l'exogamie .....    | 34 |
| b) Les pratiques sociales et la dynamique entre les rapports de pouvoir.....  | 41 |
| c) Problématique finale : théoriser la relation rapport de sexe-travail-migration temporaire .....                        | 43 |
| II. Méthodologie de terrain.....  | 48 |
| A. Un terrain difficile d'accès... techniquement, et politiquement : de l'entrée syndicale à la fermeture des portes..... | 48 |
| a) L'isolement des travailleurs et les difficultés de déplacement.....  | 48 |
| b) Campagnes médiatiques anti-fraise et méfiance du secteur .....   | 49 |
| B. L'enquête.....   | 52 |
| a) Démarche inductive et approche systémique.....   | 52 |
| b) Séjours de terrain, entretiens et observations .....   | 54 |
| 1) Le Sénégal et le Codetras, des pas de côté qui éclairent l'objet.....  | 54 |
| 2) L'enquête à Huelva et dans le Gharb .....  | 55 |
| c) La position sur le terrain .....   | 59 |
| C) La plongée ambiguë du chercheur dans la mer de plastique .....   | 63 |
| a) La peur chez les enquêtés .....  | 63 |
| b) Le marché du travail de la province comme lieu de rencontre d'intérêts .....   | 65 |
| c) Le déni de perception et la place intenable du chercheur .....   | 66 |
| <b>Deuxième Partie : Contextualisation</b> .....  | 71 |
| <b>Chapitre 2 : Histoire de la fraisculture et de la mobilisation de main-d'œuvre dans la province de Huelva</b> .....    | 71 |
| I. Le développement de la monoculture de fraise en Espagne et au Maroc .....  | 72 |
| A. Huelva : une terre vierge et stérile transformée en « usine à fraise ».....  | 73 |

|  |     |
|--|-----|
| a) Naissance et développement d'une monoculture intensive.....   | 73  |
| b) L'intensification .....   | 75  |
| c) Un maillon dépendant au sein d'une chaîne globale de valeur archétypique du troisième régime alimentaire globalisé.....   | 80  |
| B. De l'or rouge à la crise du secteur .....   | 82  |
| a) Nouveau contexte concurrentiel et réglementaire .....   | 83  |
| b) Le recours à la technologie pour répondre à la baisse de rentabilité .....  | 85  |
| c) L'hétérogénéité au sein du système.....   | 89  |
| C. "La fresa mueve dinero pero no te da" .....   | 93  |
| a) L'accaparement de la valeur ajoutée hors du maillon productif .....   | 93  |
| b) Stratégies pour faire face à la baisse de la rentabilité : limiter la production, diversifier, réduire les coûts .....  | 94  |
| c) L'impasse du modèle méditerranéen.....  | 101 |
| D. La délocalisation au Maroc : fuite vers le sud et économie d'enclave.....   | 106 |
| a) L'implantation.....   | 107 |
| b) L'organisation actuelle du secteur au Maroc : une tendance à l'externalisation de la production : Les stratégies globalisées du "monde-comme-un-tout".....                | 109 |
| c) une économie d'enclave? .....   | 114 |
| II. Des journaliers à la contratación en origen en passant par les travailleurs sans-papiers : Histoire de la mobilisation de main-d'œuvre à Huelva.....                     | 117 |
| A. Les régimes du travail en vigueur dans le modèle californien et leurs déclinaisons méditerranéennes.....  | 118 |
| a) Le programme Bracero .....  | 118 |
| b) un renouveau anachronique du métayage.....  | 120 |
| c) La question de l'externalisation de la force de travail hors-saison .....   | 121 |
| d) Californisation de l'agriculture méditerranéenne et systèmes d'emploi .....   | 122 |
| B) A Huelva : du jornalerismo à la <i>contratación en origen</i> en passant par l'embauche de travailleurs sans-papiers marocains et subsahariens.....                       | 124 |
| a) Ejidos, plans de colonisation et jornalerismo .....   | 124 |
| b) Le subsidio agrario et les premières embauches de travailleurs immigrés.....  | 126 |
| c) Du mouvement autonome de l'étranger en situation irrégulière au mouvement dirigé de l'étranger sous contrat temporaire : une politique de canalisation des flux .....     | 128 |
| d) La contratación en origen : A Huelva, trois renouvellements de main-d'œuvre en dix ans : Saisonnières à la carte? .....   | 141 |
| e) Les statistiques disponibles.....   | 146 |
| C. La genèse et le développement du recrutement au Maroc.....  | 151 |
| a) Exporter des fermes puis importer des femmes.....   | 153 |
| b) Le développement du recrutement à travers le projet Aeneas Cartaya : rencontre d'intérêts entre l'UE - les Etats espagnol et marocain et les agriculteurs de Huelva ..... | 154 |
| c) Une ère de flottement et de trafic .....  | 160 |
| d) Les réticences initiales du secteur fraisicole.....   | 162 |
| D. La canalisation des saisonnières marocaines.....  | 163 |
| a) Le zèle de l'Anapec : « Le critère d'attache améliore le taux de retour ».....  | 163 |
| b) L'externalisation du recrutement et de la canalisation .....  | 166 |
| c) Offre et demande genrée pour contrôler la mobilité.....   | 168 |
| d) Une convergence d'intérêts qui disparaît avec la baisse des contrats et des rapports asymétriques de pouvoir qui réapparaissent .....                                     | 170 |
| Conclusion partielle.....  | 175 |

|   |     |
|---|-----|
| <b>Chapitre 3 : « Faites tourner ». Un renouveau de la migration temporaire de travail ?</b> .....  | 177 |
| A. La doctrine de la Commission en matière de migration économique : « Choisis, contrôlés, placés » .....                                   | 180 |
| a) La politique migratoire en voie de communautarisation .....  | 181 |
| b) La migration temporaire adaptée aux évolutions du système économique .....   | 184 |
| c) L'apparition d'une nouvelle catégorie : “la migration circulaire” et le lobbying des grandes organisations internationales .....         | 186 |
| d) La combinaison du volet répressif et du volet économique : une Europe forteresse ou canalisée? .....                                     | 190 |
| e) Un concept non validé politiquement, mais qui fait son chemin dans les faits .....   | 195 |
| B. La migration circulaire : analyse d'une nouvelle catégorie au sein des politiques migratoires .....                                      | 198 |
| a) La hantise de l'installation : penser une politique “de placement à l'étranger” et non une politique d'émigration .....                  | 198 |
| b) Du paradigme migratoire au paradigme mobilitaire .....   | 199 |
| c) Les figures du sans-papier et du travailleur sous contrat comme outils de contrôle de la mobilité et de gouvernance des migrations ..... | 205 |
| d) L'externalisation de la gestion des migrations de travail aux pays tiers et la mise en compétition des pays fournisseurs .....           | 209 |
| e) Le développement comme outil de contrôle de la mobilité .....  | 212 |
| f) “Choisis, contrôlés, placés” et retournés : des bâtons dans les roues .....  | 215 |
| Conclusion partielle : Le projet Aeneas Cartaya, à la fois exemple et exception. ....   | 223 |

**Troisième Partie : Flexibilisation du travail, canalisation des flux et h'rage : Mécanismes de contrôle et échappatoires dans une chaîne agroalimentaire mondialisée** .....

226

**Chapitre 4 : Du contrôle des femmes au contrôle des flux ? Rapports de sexe au Maroc et femmes disponibles** .....

226

|   |     |
|---|-----|
| I. Les rôles sociaux de sexe au Maroc : discours sonore, importance des apparences et tolérance des pratiques ..... | 229 |
| A. Sexage et sexisme au Maroc .....   | 230 |
| a) Le statut de la femme dans l'Islam et dans le droit .....  | 230 |
| b) Le travail des femmes .....  | 231 |
| c) Les normes sur la mobilité des femmes .....  | 237 |
| d) Réification de la sexualité et échanges économique-sexuels .....   | 238 |
| B. Du respect des convenances à la tolérance des pratiques : discours sonore et discours subordonné .....           | 240 |
| a) L'institution précoloniale de la femme libre et ses héritages .....  | 241 |
| b) La sexualité comme ressource, ou comme arme des femmes .....   | 242 |
| c) Le respect des convenances : le Maroc public et le Maroc des lieux intérieurs .....                              | 244 |
| d) La normalité du travail féminin dans les classes populaires .....  | 247 |
| II. Le départ des saisonnières : des femmes disponibles ? .....   | 249 |
| A. Quelle situation avant de partir ? .....   | 249 |
| a) Statistiques disponibles .....   | 249 |
| b) le profil des saisonnières rencontrées .....   | 251 |
| c) les facteurs facilitant le départ .....  | 256 |
| 1) Une culture de l'émigration ou la migration comme valeur .....   | 256 |

|   |     |
|---|-----|
| 2) Les effets de l'embauche féminine dans le Loukkos.....   | 257 |
| B. Négocier le départ en saison .....   | 259 |
| a) Un départ stigmatisé .....   | 259 |
| b) La migration saisonnière comme corollaire de la pauvreté.....                                      | 261 |
| c) Mzoujas et zoufrias : la surreprésentation des femmes sans hommes.....                             | 262 |
| 1) Les zoufrias : plus libres et plus contraintes, déjà stigmatisées : des femmes<br>déclassées ..... | 262 |
| 2) Des situations difficiles et une critique féminine du discours sonore.....                         | 266 |
| 3) Les saisonnières mariées.....  | 269 |
| d) Un contrat qui engage toute la famille.....  | 271 |
| e) Le transfert domestique sur les autres femmes de la famille .....                                  | 274 |
| f) Une posture de justification .....   | 278 |
| g) De la commande au recrutement : ruses et contournements .....                                      | 279 |
| C. Reconfiguration des rapports de genre impliquée par la migration saisonnière .....                 | 281 |
| a) La centralité du contrat mais un départ en sourdine .....  | 281 |
| c) La stigmatisation de la mobilité féminine compensée par la valeur de la migration ....             | 283 |
| Conclusion partielle.....   | 287 |

|   |            |
|---|------------|
| <b>Chapitre 5 : Canalisation des flux migratoires, mise à l'écart, confinement et organisation du travail .....</b>   | <b>289</b> |
| I. Canalisation des flux.....   | 290        |
| A. La canalisation statutaire ou la captivité du contrat.....   | 291        |
| a) Du modèle de la centrifugation au verrouillage du statut.....  | 293        |
| b) La souplesse des règles pour les employeurs .....  | 306        |
| B. L'organisation des déplacements : le mouvement dirigé des saisonnières .....   | 309        |
| C. Le contrôle des employeurs .....   | 315        |
| II. Hors du travail : le contrôle dans les exploitations et dans les villages.....  | 318        |
| A. La place des travailleurs saisonniers dans la province : mettre à l'écart et invisibiliser....   | 320        |
| B. La discipline et les effets sociaux du logement dans les fermes.....   | 330        |
| a) Séparation par sexe et par nationalité .....   | 335        |
| b) Confinement .....  | 339        |
| C. Le contrôle social hors travail.....   | 342        |
| a) Interdiction de la mixité et contrôle de la sexualité.....   | 344        |
| b) Auto-contrôle et importation des moralités familiales au sein de la ferme : l'impossible<br>commensalité .....   | 353        |
| D. Le contrepoint de la chabola pour mieux comprendre les caractéristiques du logement sur<br>les fermes.....   | 360        |
| III. L'organisation du travail.....   | 370        |
| A. Quel système d'emploi? Diversité de la main-d'oeuvre et stratification par genre, statut<br>juridique et nationalité comme caractéristiques des Programmes de Migration Temporaires<br>(PMT) ..... | 376        |
| a) Le statut : une main-d'œuvre juridiquement captive .....   | 376        |
| b) Concurrence homme-femme dans l'accès au travail .....  | 378        |
| c) Une différenciation débouchant sur une stratification articulant l'ethnicité et le genre.  | 384        |
| d) Panacher les équipes pour les mettre en compétition.....   | 385        |
| e) Les mécanismes de contrôle à la lueur des autres groupes de travailleurs et leur<br>complémentarité dans le système d'emploi.....  | 393        |
| B. L'organisation du travail .....  | 403        |

|  |            |
|--|------------|
| a) La flexibilité à l'échelle de la saison et au jour le jour.....   | 403        |
| b) Une main-d'oeuvre surnuméraire .....  | 406        |
| c) Des injonctions contradictoires : qualité et rendement.....   | 410        |
| d) Les résistances : ralentissement du rythme de travail, grèves spontanées, entraide.....   | 420        |
| e) Les conséquences de cette organisation du travail sur le droit et la santé des ouvriers.....  | 425        |
| <b>Chapitre 6 : Allers – retours ou échappatoires ? Les parcours pour étudier l'imbrication entre travail, rapports de sexe et migration temporaire .....</b>            | <b>436</b> |
| I. Les parcours pour étudier l'imbrication .....   | 437        |
| II. Les différentes modalités d'articulation à travers les parcours .....  | 447        |
| A. Les harragats : Pas de séjour sans travail et pas d'installation sans hommes. Le continuum des échanges económico-sexuels comme forme possible de l'imbrication ..... | 447        |
| a) Des causes du h'rague .....   | 448        |
| b) La frontière interne et la discrétion du passage .....  | 452        |
| c) Les figures de l'homme arabe passeur-trafiquant-maquereau et de l'ouvrière passive-stupide-inculte gardent les frontières du travail temporaire .....                 | 454        |
| d) Les harragats en Espagne : des conditions matérielles qui expliquent le recours aux échanges económico-sexuels .....  | 459        |
| e) La peur et la réalité du contrôle .....   | 463        |
| f) Un choix sans retour ?.....   | 464        |
| g) Le pouvoir de l'employeur sur la frontière juridique et le commerce autour des contrats .....   | 467        |
| h) L'articulation dans les parcours de harragats : Echanges económico-sexuels et dépendance à l'homme : la sexualité comme ressource migratoire .....                    | 468        |
| 1) Le concubinage .....  | 471        |
| 2) La prostitution permanente ou saisonnière .....   | 483        |
| 3) L'asymétrie du mariage en migration .....   | 487        |
| 4) Un marché des échanges económico-sexuels qui révèle la structure sociale de la société en transit ou saisonnière .....  | 492        |
| 5) Libérations saisonnières et limites de l'installation .....   | 495        |
| B. Les saisonnières : Entre famille et récolte .....   | 504        |
| a. Najima et Fatima : les ricochets de l'assignation aux rôles de sexe .....   | 505        |
| b. Saadia : entre saison et redistribution à la famille élargie .....  | 507        |
| c. Elévation du statut et reconfigurations des rapports de sexe dans la société d'origine..  | 510        |
| d. Maria, Mansoura : programmer la grossesse pour ne pas mettre le contrat en danger..   | 517        |
| e. Touria : contrat ou regroupement familial.....  | 518        |
| f. Le transfert domestique impliqué par le départ saisonnier.....  | 520        |
| g. Hausse du statut sur le marché matrimonial et retour normatif au mariage (Lemale Ettonia 2010).....   | 521        |
| Conclusion partielle : Le corps des saisonnières comme paradoxe du capitalisme .....   | 526        |
| <b>Conclusion Générale .....</b>   | <b>528</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>   | <b>533</b> |
| <b>Annexes.....</b>  | <b>556</b> |

# Table des illustrations

## Liste des tableaux

---

|  |     |
|--|-----|
| Tableau 1 : Séjours sur le terrain .....   | 56  |
| Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens .....   | 58  |
| Tableau 3 : Répartition des coûts moyens de production pour un hectare de 70 000 plants de la coopérative Cuna de Platero en 2010 / 2011 ..... | 88  |
| Tableau 4 : Chiffre de la contratación en origen pour la province de Huelva par pays d'origine de 2000 à 2010.....                             | 147 |
| Tableau 5 : Répartition femme / homme au sein des « contratos en origen » marocains .....  | 250 |

## Liste des figures

|   |     |
|---|-----|
| Figure 1 : Carte des cultures intensives sous serre dans la province de Huelva en 2007.....                         | 76  |
| Figure 2 : Production autres baies .....  | 97  |
| Figure 3 : Evolution de la contratación en origen de 2000 à 2010.....   | 149 |
| Figure 4 : Evolution du nombre de contrats signé par des femmes par nationalité pour la province de Huelva .....    | 150 |
| Figure 5 : Carte sur la répartition des contrats en 2010 pour la province de Huelva par agence de recrutement ..... | 159 |
| Figure 6 : Illustration de l'édito d'un numéro de la revue de l'OM consacré aux migrations de travail.....          | 202 |
| Figure 7 : Logo d'Intifah .....   | 202 |
| Figure 8 : Affiche « Un voyage sûr pour un travail sûr ! » .....  | 215 |
| Figure 9 : Classe d'âge des saisonnières marocaines .....   | 250 |
| Figure 10 : Etat Civil des saisonnières marocaines sous contrat à Huelva en 2007 .....                              | 251 |
| Figure 11 : Schéma des carrières juridiques ouvertes à une saisonnière.....   | 296 |

## Liste des photos

---

|   |     |
|---|-----|
| Photos 1 : Micro et macro-tunnels.....  | 77  |
| Photos 2 : Récolte à Moulay Bouslem, Maroc 2010.....  | 110 |
| Photos 3 : Saisonniers marocains à la récolte, Archives du Sindicato Obrero del Campo, Séville, consultées le 20/12/2007.....   | 129 |
| Photos 4 : Femmes à la chaîne dans l'industrie marocaine des oranges.....   | 231 |
| Photos 5 : Famille de Rachida, Douar Ouled Ameer, Maroc, 2009.....  | 276 |
| Photos 6 : Préparation du départ de Saadia, douar ouled ziane, Maroc, 2010.....   | 276 |
| Photos 7 : Contrôle du retour .....   | 292 |
| Photos 8 : Ouvrières marocaines attendant que les passagers de la ligne Tarifa-Tanger descendent pour pouvoir embarquer sur le bateau. 25 mars 2010, Port de Tanger ..... | 310 |
| Photos 9 : Tampon d'annulation du visa visant à éviter que les saisonnières entrent à nouveau en Espagne après leur retour à la fin de la saison. ....                    | 314 |
| Photos 10 : Photos tirées du chapitre agriculture du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera .....   | 322 |

|   |     |
|---|-----|
| <i>Photos 11: Photos tirées du chapitre travaux et restaurations du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera</i>                            | 323 |
| <i>Photos 12 : Photos tirées du chapitre agriculture du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera</i>  | 323 |
| <i>Photos 13 : Série de photos tirées de Google Maps sur la route de Mazagon à Palos de la Frontera – consulté le 17 avril 2013</i>                               | 324 |
| <i>Photos 14: Vue aérienne de la ferme Dominguez : modules, bassin d'irrigation et surface destinée aux serres(source : Google Earth, consulté le 11/09/2013)</i> | 331 |
| <i>Photos 15 : Logements ouvriers : maisons en dur, modules, cuisine et dortoir</i>   | 331 |
| <i>Photos 16: cabanes (intérieur et extérieur), préparation du repas et mosquée de plastique, la chabola de la Madre</i>  | 363 |
| <i>Photos 17: Jeu de dames dans la chabola de la Madre</i>  | 365 |
| <i>Photos 18 : Passeport d'une saisonnière marocaine.</i>   | 376 |
| <i>Photos 19 : Récolte sous la surveillance du contremaître. (Photo Jean-François Hellio 2009)</i>  | 413 |
| <i>Photos 20 : Cagettes sortant des serres et prêtes à la commercialisation (Photo Jean-François Hellio)</i>  | 414 |
| <i>Photos 21 : Exemple de fiche de paie officielle</i>  | 426 |
| <i>Photos 22 : Second exemple de fiche de paie officielle et officielle</i>   | 427 |
| <i>Photos 23 : Relevé bancaire</i>  | 430 |
| <i>Photos 24 : Couvertures stockées dans la cuisine en attendant le départ. Chaque saisonnière en ramène en moyenne deux ou trois.</i>                            | 513 |

## Liste des annexes

---

|  |     |
|--|-----|
| <i>Annexe 1 : Lettre de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône à ses membres</i>                                      | 556 |
| <i>Annexe 2 : Statistiques de fuite publiées par le projet Aeneas Cartaya</i>  | 557 |
| <i>Annexe 3 : « La population immigrante est priée de rentrer dans ses lieux d'origine jusqu'à ce qu'on ait de nouveau besoin d'elle », El Roto, elroto@inicia.es.</i> | 560 |
| <i>Annexe 4 : Rouages géographiques des circulations liées aux productions agricoles intensives – Arman Colin, Migreurop</i>   | 561 |
| <i>Annexe 5 : Les subventions destinées à financer la contratacion en origen</i>   | 562 |
| <i>Annexe 6 : Table des entretiens cités dans la thèse</i>   | 568 |
| <i>Annexe 7 : Poster sur l'avortement</i>  | 572 |
| <i>Annexe 8 : Evolution de la production de la fraise dans le monde entre 1961 et 2012</i>   | 573 |

# Introduction

Cette thèse porte sur la façon dont s'articulent des logiques induites par la mondialisation agricole, la féminisation du marché du travail et les politiques migratoires, dans un secteur d'emploi bien délimité, la fraisculture intensive dans la province de Huelva en Espagne. En y étudiant le mode saisonnier de mobilisation de main-d'œuvre, elle vise à mettre en relation le contrôle de la mobilité des travailleurs développé dans ce secteur, les conditions locales qui rendent disponible une population féminine pour l'émigration, et les stratégies personnelles des travailleuses, se traduisant notamment par des comportements que les discours patronaux désignent comme des « fuites ».

L'étude empirique portera sur les conditions de recrutement et d'emploi de saisonnières marocaines sous contrat temporaires dans un marché du travail très particulier, mais aussi à bien des égards exemplaire de la globalisation des marchés productifs et des marchés de main-d'œuvre dans le secteur agricole.

Sur le marché international, l'Andalousie est aujourd'hui la première zone exportatrice de produits maraîchers pour l'ensemble de l'Europe. Au sein de ce système agricole, la culture de la fraise dans la province de Huelva connaît, depuis les années 1980, un extraordinaire développement. Cette spécialisation tient à la capacité des agriculteurs locaux à produire, de janvier à avril, grâce à des techniques et des variétés importées de Californie, des fraises précoces qui seront exportées dans toute l'Europe. Cette culture, implantée sur une terre naturellement pauvre, nécessite de nombreux intrants : engrais, pesticides, semences, achetés aux multinationales de l'agroalimentaire, investissements technologiques et emprunts financiers. L'industrialisation de l'agriculture locale s'est inscrite dans le paysage, et les 7 000 hectares de monoculture sous serre donnent l'impression au visiteur d'être plongé au cœur d'une mer de plastique. Pour être rentable malgré l'importance des coûts intermédiaires, la production de « l'or rouge » implique d'employer à moindres frais des travailleurs venus d'autres pays. Entre l'augmentation du prix des semences et les pressions de la grande distribution, le producteur ne peut maintenir son exploitation qu'en disposant d'une force de travail flexible et bon marché. L'immigration devient un facteur clé de rentabilité, et les travailleurs étrangers un « intrant » de plus. Ainsi, les journaliers andalous d'autrefois qui assuraient la récolte pendant les années 1980 ont cédé la place, dans les années 1990, à une immigration devenue d'autant plus indispensable que les « nationaux » se dirigeaient alors vers d'autres secteurs ou rejetaient les conditions de travail dégradées du *jornalerismo* agricole. Au début des années 2000, ces étrangers déjà présents sur le territoire espagnol ont été remplacés, à leur tour, par de nouveaux arrivants, le secteur fraisicole s'étant aménagé un canal sûr d'obtention de main-d'œuvre, via la mise

en œuvre d'un programme de migration temporaire, la *contratación en origen*. Ce programme répondait aux besoins locaux mais s'inscrivait également dans la dynamique de promotion de ces programmes par la Commission européenne.

Ce dispositif, prévu par une clause de la *ley de extranjería* (article 42 de la *ley orgánica 4/2000*) permet aux employeurs de recruter des travailleurs dans les pays tiers. La sélection des employés puis la signature des contrats ont lieu dans les pays d'origine, d'où l'expression « *en origen* ». Selon ce mode de recrutement légal, les travailleurs sont « importés » à Huelva pour une durée limitée (entre 3 et 9 mois), et doivent rentrer ensuite dans leur pays. A cet effet ils signent, lors de leur recrutement, un engagement de retour. L'année 2000 marque les débuts de la *contratación en origen*, ainsi que l'arrivée des premières ouvrières marocaines dans la province de Huelva. La première expérience pilote menée par la coopérative Asaja ne concernait qu'un millier de travailleuses, mais rapidement, ce mode de recrutement s'est développé de manière spectaculaire, atteignant 35000 contrats lors de la campagne de récolte 2007-2008.

Initialement tourné vers la Pologne puis la Roumanie où n'étaient recrutées que des femmes, ce dispositif a été redirigé vers le Maroc quand les travailleurs de ces pays ont obtenu la liberté de circulation au sein de l'Union Européenne. Au Maroc, le recrutement visait là encore des femmes. Condition supplémentaire, à partir de 2006, elles devaient avoir été mariées et être mères d'enfants de moins de 13 ans pour pouvoir partir faire la saison en Espagne.

Comme tout type de contrat saisonnier (par exemple les contrats OMI<sup>1</sup> en France), la *contratación en origen* permet de faire baisser les coûts de reproduction de la force de travail en éliminant le coût de la subsistance de l'ouvrière hors-saison, les coûts afférents à l'éducation de ses enfants, à sa retraite, ou encore les coûts découlant d'accidents du travail ou de maladies professionnelles (Décosse 2011). Mais à Huelva, la spécificité de la mobilisation de main-d'œuvre est qu'elle cherche à instaurer l'assignation à circuler, caractéristique de ces programmes, en ajoutant aux divers leviers habituels mobilisés pour assurer le retour des saisonniers au pays en fin de contrat - statut juridique, pauvreté, ruralité-, les critères « genrés » évoqués plus haut.

Ce marché du travail se trouve au croisement de trois problématiques spécifiques : la place des systèmes productifs au sein de chaînes agroalimentaires désormais globalisées, la féminisation des cultures d'exportation et ses effets sur les rôles féminins et enfin, le rôle de l'Etat et des institutions dans la construction politique du marché du travail.

---

<sup>1</sup> Contrats de l'Office des Migrations Internationales, devenu actuellement l'Ofii, Office français de l'immigration et de l'intégration.

## **Une référence pour l'analyse du marché du travail au sein de la mondialisation agricole : le modèle californien**

La fraisculture de Huelva peut être appréhendée comme un segment d'une chaîne agroalimentaire mondialisée, selon le modèle bien étudié dans la situation californienne. « C'est sur ce territoire que s'est développé historiquement un modèle agricole fondé sur une concentration intensive de capital, la mobilisation d'importants contingents de main-d'œuvre salariée et une minutieuse rationalisation productive qui a permis des accroissements substantiels à l'échelle de la production et de la circulation des fruits et légumes frais » (Pedreño et Quantara 2002 cités par García Azcárate 2004 : 11-12).

Dans son « modèle californien », Jean-Pierre Berlan a mis ainsi l'accent sur les contraintes que cette forme d'agriculture intensive impose à l'agriculteur en termes de recrutement de main-d'œuvre. Dans ces systèmes productifs, les contraintes sont telles que l'exploitant doit pouvoir disposer d'une force de travail sûre, immédiatement mobilisable et démobilisable et qui ne soit payée que pour le temps qu'elle a travaillé. Ce modèle ressemble en partie à celui de l'agriculture intensive méditerranéenne définie comme ayant d'importants besoins de main-d'œuvre par hectare (intensive en main-d'œuvre), et des besoins de travail très inégaux au long de l'année.

Dans son analyse de la « californisation » de l'agriculture méditerranéenne, Berlan souligne l'importance des coûts de main-d'œuvre dans les cultures intensives (50 % en moyenne) et analyse par conséquent la réduction de ces coûts comme un objectif prioritaire de l'agriculteur. La spécialisation provinciale oblige à disposer des ressources correspondantes en main d'œuvre : il doit donc exister un mécanisme totalement sûr qui permette de fournir aux agriculteurs les ouvriers dont ils ont besoin (Berlan 1987). Dans les cultures d'exportation, ces contraintes ont débouché sur une féminisation importante du marché du travail.

## **La féminisation du marché de l'emploi dans l'agriculture mondialisée : « L'avantage comparatif du désavantage des femmes »**

De nombreuses études se sont penchées sur les conditions de vie et de travail des ouvrières agricoles travaillant dans les cultures destinées à l'exportation implantées dans les pays du sud. Lorsque des capitaux étrangers investissent dans ces pays, à la recherche de terres et de main-d'œuvre bon marché, de régulations environnementales souples et de subventions (Raynolds et al. 1993) ils y emploient principalement des femmes. Cette embauche s'inscrit généralement en continuité avec le travail que les femmes accomplissaient déjà dans l'agriculture avant de telles implantations agricoles. Pour autant, l'implantation de cette nouvelle forme de capitalisme change

la donne, aussi bien quantitativement que qualitativement, et participe à une renégociation des rapports de classe et de genre dans la zone.

Au début des années 80, Lourdes Arizpe et Josefina Aranda, dans un article qui est aujourd'hui un classique, expliquent l'embauche préférentielle d'une main-d'œuvre féminine par l'avantage comparatif que tirent les firmes délocalisées du désavantage dont les femmes souffrent sur le marché du travail local du fait des normes traditionnelles de genre. En embauchant des femmes, l'agrobusiness s'appuie sur certaines caractéristiques sociales et culturelles des régions où il s'implante, par exemple une forte croissance démographique, les traditions culturelles qui assignent un rôle soumis aux femmes, la structure familiale des communautés (Arizpe et Aranda 1981). Via cette analyse, Arizpe et Aranda fournissent une explication alternative aux affirmations naturalisantes qu'on retrouve toujours dans les discours des employeurs selon lesquelles les femmes seraient plus délicates ou plus consciencieuses, ce qui serait à l'origine de leur recrutement pour certaines tâches féminisées comme la récolte, l'emballage et éventuellement la plantation. En mettant en œuvre de tels recrutements, les firmes cherchent à importer au sein des exploitations agricoles des formes de moralités familiales pour discipliner la force de travail (Collins 1995 : 229) et également, à s'appuyer sur l'organisation sociale de la famille élargie pour flexibiliser leur approvisionnement en main-d'œuvre (Borgeaud Garciandia 2009). Mais si les auteures critiquent les conditions de vie et de travail dans les champs, comme les femmes elles-mêmes d'ailleurs, elles reconnaissent qu'un dilemme émerge lorsqu'on entend ces dernières affirmer être heureuses de travailler dans ces exploitations car cela leur permet de sortir de la routine quotidienne et de l'enfermement au village. Cet article a ouvert la voie à une riche littérature anglo-saxonne et latino-américaine sur l'usage du genre par l'agrobusiness dans les pays du sud. Pour Gunawardana, la « féminisation de la force de travail » fait référence non seulement au fait que plus de femmes entrent sur le marché du travail mais aussi au fait que les hommes, les femmes et aussi les enfants sont soumis à des conditions d'emploi qui étaient traditionnellement reléguées aux activités féminines : absence de syndicats, bas salaires et contrats temporaires de travail. Les images et les idéologies de genre ont été utilisées pour construire le travailleur désirable dans les industries d'exportation (Gunawardana 2011). Cependant, même si l'on observe une assez large féminisation du marché du travail dans les cultures tournées vers l'exportation, Laura T. Raynolds rappelle qu'il n'y a pas de lien direct entre cette dernière et la précarisation de l'emploi comme le suggèrent certains auteurs (Barndt 1999, Barrientos 1996, Lara Flores 1995). Si l'emploi féminin est certainement en hausse et souvent associé avec l'informalisation des relations de travail, Raynolds refuse de caractériser l'emploi dans l'agro-export par la féminisation car cela encourage une vision

unidimensionnelle et trop déterministe de relations de production complexes et souvent contradictoires. Au-delà des inégalités de genre, les divisions basées sur l'ethnicité et le statut juridique sont aussi exploitées depuis longtemps pour fabriquer une main-d'œuvre dite « adéquate » (Bourgois 1989, Moberg 1996, Raynolds 2001). Comme l'a montré Collins (1996), l'agrobusiness établit différents régimes de mobilisation de main-d'œuvre selon les pays où il s'implante, les caractéristiques du marché du travail local ou de la production développée. Là où des firmes embauchent des femmes pour disposer d'une force de travail bon marché, disciplinée et flexible, d'autres mobilisent des hommes migrants ou sous-traitent à des ménages ruraux pour atteindre les mêmes objectifs. L'organisation de la production varie selon l'époque et l'entreprise car elle est continuellement renégociée en fonction des disponibilités du marché du travail local et international. Souvent, les recherches qui parlent de féminisation de l'emploi se basent sur une période particulière obscurcissant ainsi le rôle dynamique du genre sur le lieu de travail. Par ailleurs, le fait que le genre soit, dans le milieu universitaire, considéré comme un outil d'analyse légitime, voire incontournable lorsqu'on étudie des femmes alors qu'il ne constitue presque jamais - exception faite des études récentes menées aux Etats-Unis sur la masculinité (Roberge 2008) - une problématique de recherche lorsque le recrutement, tout aussi genré, ne concerne que des hommes, pose problème. L'utilisation systématique du concept de genre pour étudier presque exclusivement les femmes risque à terme de mettre implicitement en équivalence le genre qui est un rapport et les femmes qui sont un des termes du rapport, et par là, de lui faire perdre toute sa portée heuristique. Dans le cas qui nous intéresse, « c'est précisément la co-formation des rapports de production capitalistes - les rapports d'exploitation salariée - et des rapports de production « non capitalistes » - les rapports d'appropriation, servage, esclavage et sexage - mis en évidence magistralement par Colette Guillaumin (1992 [1978]), qui doit être au cœur de notre analyse » (Falquet 2009 : 179). Cela tant qu'on ne perd pas de vue que cette co-formation est une modalité de flexibilisation du marché du travail agricole et donc de contrôle des flux particulière, mais qu'il en existe d'autres.

### **La *contratación en origen* à la croisée de l'utilitarisme migratoire et des marchandages européens autour du contrôle des frontières**

Parmi les formes de précarisation qui ont une influence sur le marché du travail agricole, la précarisation juridique à travers les politiques migratoires est également centrale. A Huelva, la *contratación en origen* démarrant en 2000 découle d'une volonté étatique mais correspond également à un renouveau de la migration de travail au sein de l'Union européenne. Loin de l'image de forteresse qu'elle semble parfois vouloir se donner, l'Union européenne est plutôt favorable aux

migrations de travail pourvu qu'elles soient temporaires et canalisées. Cette posture s'inscrit dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler un "discours politique global" sur les migrations internationales. Depuis la fin des années 90, la question des migrations a été mise à l'agenda de la communauté internationale, cette dernière se demandant comment optimiser ou maximiser leur impact. L'objectif général de ce nouveau management global des migrations est de faire en sorte qu'elles deviennent plus ordonnées, prévisibles et faciles à gérer. Cela implique selon les organisations parties prenantes comme l'Organisation Internationale pour les Migrations une "ouverture régulée" envers les flux économiquement nécessaires et bénéfiques et le maintien des restrictions envers les migrations non désirées. Ce nouveau discours lie la promotion de la migration de travail à la lutte contre la migration irrégulière, les migrations légales étant censées réduire les entrées illégales. Dans ce cadre, les programmes de migrations temporaires, qui à une époque étaient seulement pensés en fonction des besoins des marchés du travail des pays d'immigration, sont désormais intégrés aux stratégies de contrôle des migrations (Gabrielli 2012, Geiger et Pécoud 2010, Karakayali et Rigo 2010). C'est dans ce cadre que s'inscrit la mise en œuvre en Espagne de la *contratación en origen*, un programme de migration temporaire permettant de recruter dans le pays d'origine des travailleurs saisonniers pour une durée de trois à neuf mois. Quand bien même les effets de cette politique ont été résiduels, son existence au sein des institutions européennes a eu des conséquences importantes pour la monoculture intensive à Huelva. Cette dernière a été par ce biais fortement subventionnée et le choix des pays de recrutement a été influencé par des considérations de politique étrangère dans le cadre de marchandages autour de la question des migrations.

En croisant les études sur les tendances à la féminisation du travail agricole au sein de la mondialisation (Collins 1995, Collins et Krippner 1999, Lee 2010, Preibisch 2010), les études sur le genre et les études sur la centralité du contrôle de la mobilité des travailleurs au sein du capitalisme (Moulier Boutang 1998) et des cultures « californiennes » intensives en main-d'œuvre (Berlan 1987, Wells 1996), on se demandera dans quelle mesure le genre constitue un levier, un rapport de pouvoir supplémentaire dans la canalisation des flux de travailleurs agricoles pour des cultures particulières et on cherchera à comprendre comment il se conjugue avec les autres leviers de précarisation déjà bien connus dans ce secteur et qui servent à fabriquer une main-d'œuvre captive : la « race », la classe et le statut juridique. On se demandera avec les féministes marxistes comment la situation des femmes au sein des "rapports de production domestique" (Delphy 1998) et leur place dans les "rapports de sexage" (Guillaumin 1992[1978]) dont la procréation est un des principaux enjeux (Tabet 1998) conditionne leur rapport au travail. On interrogera les représentations des employeurs et du programme Aeneas Cartaya selon lesquelles les femmes, en

plus d'être plus productives - représentation déjà très étudiée dans le secteur agricole par la littérature anglosaxonne et latino-américaine -, seraient également plus canalisables. « Le critère d'attache améliore le taux de retour » considère le cadre de l'agence marocaine pour l'emploi, chargé d'encadrer le recrutement qui a établi en collaboration avec les Espagnols ces critères de sélection. Le recrutement de ces femmes « attachées » repose sur le présupposé que leur rôle dans la sphère familiale, l'attachement à leurs enfants ou leur soumission au mari les poussera à revenir à la fin de la saison.

La première partie de cette thèse présente ainsi les trois cadres théoriques visant à aborder la question du contrôle de la mobilité des saisonnières et de leurs stratégies de contournement : le modèle californien, le rôle du genre pour comprendre la féminisation du marché du travail au sein de la mondialisation, particulièrement agricole et l'utilitarisme migratoire. La méthodologie de terrain utilisée est présentée. (Chapitre 1) La seconde partie présente le contexte dans lequel s'insère la procédure de recrutement étudiée : le développement d'une monoculture intensive de fraise à Huelva en Andalousie à partir des années 80 et l'histoire de mobilisation de la main-d'œuvre auquel cette implantation a donné lieu dans la zone (Chapitre 2), ainsi que la remise au goût du jour par l'Union européenne d'une politique de migration de travail à l'origine du financement en 2000 du programme de migration temporaire entre Huelva et le Maroc. (Chapitre 3) La troisième partie s'intéresse aux trajectoires des saisonnières marocaines, en considérant tout d'abord leur situation au départ. Dans le cadre du programme Aeneas Cartaya, c'est à des fins de contrôle migratoire que les institutions marocaines en collaboration avec les élus locaux de la province de Huelva et le secteur fraisicole ont cherché à importer, au sein de leurs exploitations, les moralités familiales. Mais au-delà des représentations de ces femmes pauvres et rurales par les patrons espagnols et les cadres marocains, quelle est la teneur réelle des rapports de sexe auxquels ces ouvrières agricoles sont confrontées au pays ?(Chapitre 4) Le cinquième chapitre aborde les conditions de recrutement, de transport, de logement et de travail des saisonnières à Huelva en insistant sur les mécanismes de contrôle mis en œuvre à travers la *contratación en origen* pour assurer la captivité de ce groupe de travailleuses dont découle la flexibilité exigée par le système productif intensif.(Chapitre 5) Dans un dernier chapitre, on se penchera sur les stratégies et les échappatoires de ces ouvrières. Leurs parcours, qu'elles décident de rester en Espagne clandestinement ou qu'elles rentrent au Maroc à la fin de chaque saison, illustrent à la fois l'obligation et les difficultés qu'elles ont à conjuguer rôles féminins et salariat saisonnier et l'érosion rapide de l'articulation entre ces deux sphères dans laquelle les a placées le programme de migration temporaire.(Chapitre 6)

# **Première Partie**

## **Construction de l'objet**

### **Chapitre 1**

#### **Problématisation et méthodologie**

# I. Construction de l'objet

## A. Champs mobilisés et cas étudié

### a) Présentation des champs mobilisés

Cette thèse est une tentative d'embrasser la condition des ouvrières marocaines de la fraise d'un point de vue global en prenant en compte le système productif, les liens au pays d'origine, l'articulation entre travail salarié et travail domestique, la spécificité des formes de l'utilitarisme migratoire en cas d'embauche féminine et finalement les stratégies, les résistances, les parcours des femmes prises dans de telles situations. En croisant les travaux de la sociologie féministe des rapports sociaux de sexe (Delphy 1982, Guillaumin 1992, Tabet 1998, Kergoat 1982) dite "féminisme de la deuxième vague" (Fraser 2011), la nouvelle sociologie rurale sur la globalisation agricole et la sociologie des migrations, particulièrement celle traitant de l'utilitarisme migratoire<sup>2</sup> (Morice 2001), du contrôle de la mobilité des travailleurs (Moulier Boutang 1998) et des rapports sociaux de production entraînés par ces derniers, on se demandera ce qui se joue quand, dans le cadre de programmes de migrations temporaires, on mobilise des femmes, en se penchant sur un cas particulier : la fraisculture intensive andalouse<sup>3</sup>. Comment fonctionne un rapport social de production (caractérisé par la saisonnalité et la flexibilité) à partir du moment où il est articulé sur le fait que les travailleurs sont des femmes et très majoritairement des mères, ouvrières agricoles sous contrat temporaire ? On cherchera ici à décrire une forme migratoire : le programme de migration temporaire dans l'agriculture, connu par ailleurs et bien étudié (Wells 1996, Basok 2002, Décosse 2011) mais généralement pas sexué de cette manière<sup>4</sup>. Il s'agit donc d'élaborer un cadre permettant

---

<sup>2</sup> "L'utilitarisme migratoire peut se définir comme cette propension qu'ont les sociétés à régler la question migratoire sur l'intérêt (ou le désavantage) escompté des étrangers qu'elles font ou laissent venir, principalement sous le rapport de la force de travail fournie. Une fois surgi sur la scène publique, cet utilitarisme se présente comme une somme d'anticipations et de conclusions alternativement favorables et hostiles à l'immigration, qui donnent l'impression d'une doctrine pragmatique débouchant sur une gestion « au jour le jour », et parfois injuste" (Morice 2004).

<sup>3</sup> Il s'agit en France d'un objet à la croisée de deux invisibilisations. D'abord, les ouvriers agricoles sont les "*forgotten men* des études rurales" (Hubscher et Farcy 1996 cités par Crenn et Tersigni 2013) même si des travaux récents ont conduit à mieux connaître ce prolétariat tenu longtemps caché (Décosse 2011, Morice et Michalon 2009, Crenn et Tersigni 2013a). Ensuite, les femmes sont les oubliées de la sociologie des migrations et c'est encore davantage le cas de leur travail salarié, ces dernières étant presque exclusivement perçues à travers la sphère domestique et le regroupement familial.

<sup>4</sup> Le recrutement saisonnier d'ouvrières agricoles choisies selon leurs profils familiaux afin d'assurer leur retour au pays est peu documenté. Le contrôle des ouvriers saisonniers par les attaches familiales est également mis en œuvre dans les programmes de migrations temporaires au Canada mais il s'agit essentiellement d'hommes (Basok 2002). Dans le cadre du *Seasonal Agricultural Worker Program* (Sawp) canadien, des femmes mexicaines sont recrutées de manière marginale (en particulier pour la fraisculture) et la sélection porte également sur des critères familiaux (Encalada Grez et Preibisch 2010). Becerril constate que pour entrer dans le programme, les hommes doivent être

de penser les relations entre un système productif et l'organisation du travail qui lui est afférente, le travail des femmes lié à leur place dans les rapports de sexe et la politique migratoire afin d'étudier la connexion entre certains modèles familiaux, l'Etat et l'économie capitaliste.

On considérera à la fois la précarisation juridique, la mobilisation de rapports de pouvoir extérieurs au système productif, le confinement des ouvrières en Espagne et la discipline mise en œuvre sur les fermes visant à assurer que le séjour des saisonnières reste temporaire et leur ardeur au travail, mais aussi les stratégies mises en œuvre par ces dernières pour mener à bien le projet familial et/ou migratoire qu'elles envisagent avec leur participation à la saison.

### *b) Caractéristiques principales du cas étudié*

Le système de la *contratación en origen* tel qu'il est mis en œuvre entre Huelva et le Maroc consiste à aller chercher au sein de familles marocaines, des femmes ayant des responsabilités domestiques qualifiées par les employeurs de « charges familiales » - femmes ayant été mariées et ayant des enfants de moins de 13 ans - pour les insérer de manière temporaire dans un salariat saisonnier au motif que les charges en question entraîneraient chez ces femmes une plus grande ardeur au travail et constitueraient une garantie de retour à la fin de la saison, ces dernières devant assumer leurs tâches éducatives et domestiques auprès de leurs conjoints et surtout de leurs enfants. En ce sens il s'agit d'une volonté d'articuler dans la vie de ces ouvrières agricoles deux types de travail différent (le travail domestique et le travail salarial) en s'assurant que le second reste conditionné au premier. Le système assure la préservation du rôle de ces femmes au sein de la famille en renvoyant les ouvrières au pays chaque année et offre à la fraisculture intensive une main-d'œuvre qu'elle ne pourrait obtenir autrement, à la fois saisonnière, formée et dont on peut disposer puisqu'on peut la faire venir tout comme la renvoyer du jour au lendemain. Les employeurs obtiennent donc une main-d'œuvre « adéquate »<sup>5</sup> tout en répondant aux exigences de retour des institutions - ou tout au moins pour les autorités locales, aux exigences de départ de la zone en fin de saison. Le profil recherché résulte donc du croisement entre deux impératifs différents : l'impératif productif et

---

mariés ou vivre en union libre et les femmes, indépendamment de leur état civil doivent avoir des enfants ou des « dépendants » économiques et être veuves ou célibataires : mères pour éviter à tout prix qu'elles restent sur le territoire canadien, veuves ou célibataires pour se prémunir des risques de rupture de contrat par les femmes mariées dont le conjoint pourrait exiger qu'elles rentrent avant la fin de la saison. Elle note cependant qu'on constate aussi bien dans les rapports du Consulat que dans ceux du programme une absence totale de rupture de contrat par les femmes, contrairement aux hommes chez qui ce comportement est plus fréquent (Becerril Quintana 2007 : 62-63).

<sup>5</sup> On verra dans la suite de ce texte comment les compétences des ouvrières agricoles sont naturalisées et comment cela participe à la déqualification de leur travail. Notons simplement ici que l'utilisation de l'adjectif « adéquate » par les recruteurs, participe à cette imputation des compétences à une « nature féminine », comme le montre Danièle Kergoat avec « la notion d'« aptitudes » qui dans le cas des femmes vient souvent à point nommé se substituer à celle de savoir-faire ce qui permet de nier la nature sociale des mécanismes d'acquisition » (Kergoat 1982 : 66).

l'impératif de maîtrise des frontières.

Le développement du recrutement au Maroc et son évolution au fur et à mesure des années sont liés à la volonté des organisations agricoles, mais aussi et peut être surtout des institutions qui financent le projet, de contrôler ce flux saisonnier de manière à ce que les travailleurs soient disponibles, viennent quand on a besoin d'eux et repartent de manière sûre. La *contratación en origen* n'est donc pas à l'origine des migrations dans la zone. Elle constitue une réponse des institutions et des organisations agricoles à la venue de flux qu'elles estimaient ne pas suffisamment contrôler en permettant, dans ce secteur où le besoin de main-d'œuvre est temporaire, de « programmer » la migration de manière à ajuster le flux aux besoins patronaux. Ce modèle apparaît par là comme un archétype d'utilitarisme migratoire qui s'inscrit comme on le verra dans le chapitre 3 dans le cadre européen des politiques de management international des migrations (Geiger et Pécoud 2010) avec une volonté de “dessiner un espace européen de circulation” (Karakayali et Rigo 2010) ou plus exactement de canalisation des flux ou d'assignation à circuler, mais un utilitarisme qui s'appuierait, au delà de la précarisation juridique, sur le rapport social de sexe pour parvenir à ses fins<sup>6</sup>.

Le fait d'avoir des enfants en bas âge fait que la femme, elle se sent pas... elle se sent pas vraiment dans son assiette quoi, donc elle doit revenir pour la garde de ses enfant. Cette condition d'avoir des enfants en bas âge oblige effectivement les femmes à retourner. (...) Les employeurs demandent les ouvrières marocaines, parce qu'elles ne restent pas en Espagne, ça d'une part, d'autre part parce que elles ont déjà capitalisé une expérience professionnelle, donc il s'agit de répétitrices, c'est des personnes qui ont travaillé une fois, deux fois, trois fois, donc elles sont vraiment, elles ont la dextérité manuelle qu'il faut effectivement pour faire leur travail d'une manière efficace. Au lieu de faire travailler des Espagnols qui n'ont jamais travaillé dans les champs de fraise, ... c'est un souci de rentabilité quand même, c'est un souci de retour sur investissement. D'autre part, les Marocaines elles sont préférées aux Roumaines parce que les Roumaines ou bien les Européennes de l'est, c'est des personnes qui sont intégrées dans l'espace Schengen, voilà, et qui peuvent rester en Espagne, et ça crée effectivement des tensions sociales, de la pression sociale et la prise en charge par les gouvernements espagnols de ces personnes là, c'est pour cette raison qu'ils préfèrent les Marocaines, elles viennent, elles travaillent et puis elles retournent chez elles, y'a pas de problème donc elles sont efficaces, voilà. »

Entretien avec le responsable de l'Agence régionale de l'Anapec à Tanger, 22 mars 2010.

La manière dont cet utilitarisme migratoire s'appuie sur les rapports de sexe pour mettre en œuvre non seulement une flexibilité dans l'organisation du travail mais aussi une assignation à circuler correspond à l'analyse faite par Christine Catarino des politiques migratoires européennes.

Les politiques migratoires qui ont cours partout en Europe et qui s'adaptent de plus en plus rapidement aux impératifs économiques visant à rendre la main-d'œuvre flexible et adaptable aux exigences du marché du travail cherchent à contrôler et à gérer la mobilité

---

<sup>6</sup> A cet égard, Yann Moulier Boutang note que les grandes déviations de l'organisation du travail dépendant : esclavagisme, discrimination d'emploi, de salaire, ne reposent pas seulement sur des critères raciaux, le sexe est également en cause. De même que la privation totale ou partielle de liberté agit sur le marché du travail et reçoit des effets en retour d'une stratification rigide de l'organisation du travail, la situation civile et politique de la femme a un impact direct sur leur taux de participation (1998 : 537).

des individus.[...] les représentations sociales confinant les femmes dans les tâches domestiques et de *care* en font [...] de nouvelles recrues potentielles de prime intérêt pour les programmes de recrutement de migrations temporaires ou circulaires (Catarino 2011 : 100-109).

Précisons qu'en terme de représentations, la vision des femmes comme étant davantage attachées au pays, comme gardiennes des racines, comme plus contrôlables participe également à en faire des figures centrales de cette migration présentée comme potentiellement bénéfique.

Dans ce chapitre, on introduira tout d'abord les concepts d'appropriation collective et individuelle des femmes, de sexage et de sexisme (Guillaumin 1992) ainsi que de rapports de production domestique (Delphy 1998). On commencera par donner une définition des rapports sociaux de sexe et du patriarcat pour ensuite voir comment ce rapport de pouvoir entre en relation avec le rapport social de production en suivant les pas de Danièle Kergoat et de son analyse de l'intégration du travail familial et salarial chez les ouvrières (Kergoat 1982). Une fois cet objet "travail des femmes" défini, on montrera comment cette articulation prend une autre dimension (et se décline autrement) dans un contexte migratoire où le contrôle des flux est central. Dans un tel contexte, la féminité (et plus précisément certains rôles sexués : ceux de mère et d'épouse) n'est plus seulement construite comme flexible et productive (Salzinger 2003) mais également comme canalisable. Pour comprendre les parcours des femmes concernées résultant d'un jeu entre mécanismes de contrôle et résistances, on prendra également en compte au sein de ces rapports de sexe le continuum des échanges économique-sexuels (Tabet 1987). Il faut situer cette règle de l'échange économique-sexuel dans le cadre de la migration. Dans les entretiens, l'échange économique-sexuel se présente très souvent comme l'un des principaux "supports" de mise en œuvre des stratégies (Moujoud 2009 : 341) de fuite des saisonnières face au contrôle de la mobilité dont elles font l'objet. Il doit donc être intégré dans l'objet, mis en relation avec les opportunités sur le marché du travail et les carrières juridiques disponibles. Si l'assignation à circuler des saisonnières marocaines est fondée, entre autres, sur leur place dans les rapports de sexe, le bridage de leur mobilité passant par une articulation entre le système productif et leur rôle familial, les échanges économique-sexuels peuvent représenter une des manières de remettre en cause ce bridage.

## B. Positionnement théorique et construction de l'objet

### a) Appropriation des femmes, sexage, sexisme et mode de production domestique

Dans son ouvrage *sexe, race, classe et pratique du pouvoir*, Colette Guillaumin introduit la discussion de cette manière :

Deux faits dominant l'exposé qui va suivre. Un fait matériel et un fait idéologique. Le premier est un rapport de pouvoir (...) le coup de force permanent qu'est l'appropriation de la classe des femmes par la classe des hommes. L'autre est un effet idéologique : l'idée de "nature", cette "nature" supposée rendre compte de ce que seraient les femmes. (...) L'une est un rapport social où des acteurs sont réduits à l'état d'unité matérielle appropriée (et non de simples porteurs de force de travail). L'autre, la face idéologico-discursive, est la construction mentale qui fait de ces mêmes acteurs des éléments de la nature : des "choses" dans la pensée elle-même." (1992 : 16-17).

Pour ce qui concerne le fait matériel, Colette Guillaumin considère que l'appropriation permanente de la classe des femmes par celle des hommes constitue un rapport d'appropriation physique directe (comme pour l'esclavage de plantation) qu'elle nomme sexage. Les expressions particulières de ce rapport d'appropriation (de l'ensemble du groupe des femmes et du corps matériel de chaque femme) sont a) l'appropriation du temps, b) l'appropriation des produits du corps, c) l'obligation sexuelle, d) la charge physique des membres invalides du groupe (bébés, enfants, vieillards ou malades et infirmes) ainsi que des membres valides de sexe mâle. Le mariage est l'opérateur principal de cette appropriation car il concerne en bloc l'ensemble des capacités de travail des femmes : l'ensemble du service domestique, la procréation etc. Et en plus dans de nombreuses sociétés, le travail agricole.

Dès 1970, Christine Delphy se penche également sur cette appropriation matérielle du travail des femmes à travers trois hypothèses de travail.

- Le patriarcat est le système de subordination des femmes aux hommes dans les sociétés industrielles contemporaines
- Ce système a une base économique
- Cette base est le mode de production domestique.

Comme tout mode de production, le mode de production domestique est aussi un mode de circulation et de consommation des biens. (...) L'une des différences essentielles entre ces deux modes de production réside dans le fait que les exploité-e-s du mode de production domestique ne sont pas rémunéré-e-s mais entretenu-e-s. (...) Dans la circulation inter-générationnelle des biens, on voit à l'œuvre les mécanismes producteurs des classes complémentaires et antagoniques que sont les propriétaires et les non-propriétaires des moyens de production. L'effet de cette dépossession est claire en milieu agricole : les déshérités – femmes et cadets – travaillent gratuitement pour leurs mari et frères héritiers. La circulation domestique (règles d'héritage et de succession) débouche directement sur des rapports de production patriarcaux (Delphy 1998 : 7-12).

Pour revenir à Colette Guillaumin et à l'effet idéologique du sexage, cette dernière avance que :

La face idéologico-discursive de la relation [le sexisme] fait des unités matérielles appropriées *des choses dans la pensée elle-même*; l'objet est renvoyé "hors" des rapports

sociaux et inscrit dans une pure matérialité. (...) La classe propriétaire construit, sur les pratiques imposées à la classe appropriée, sur sa place dans la relation d'appropriation, sur elle, un énoncé de la *contrainte naturelle*, et de *l'évidence somatique*. (...) Aristote disait, déjà, "la Nature tend assurément à faire les corps d'esclaves différents de ceux des hommes libres, accordant aux uns la vigueur requise pour les gros travaux, et donnant aux autres la station droite et les rendant impropres aux besognes de ce genre..." (Politique, I, 5, 25) (Guillaumin 1992 : 51).

Pour Delphy, "le naturalisme est la théorie indigène ou "spontanée" de l'oppression » : qu'il s'agisse aujourd'hui de celle des femmes et de celles des gens "de couleur", ou de celles des prolétaires il y a à peine un siècle. « On ne sait pas assez que l'exploitation de la classe ouvrière était au 19ème siècle justifiée par l'infériorité "naturelle" (on dirait aujourd'hui "génétique") de ses membres » (1998: 21, 50, 51).

Pour les féministes marxistes, c'est donc l'appropriation de ce travail domestique des femmes qui est au fondement des rapports sociaux de sexe et de leur déclinaison en sexage et sexisme. En partant de cette analyse, Danièle Kergoat s'est penchée, elle, sur la manière dont le travail domestique ici défini et sa justification s'articulaient avec un travail hors de la sphère familiale.

#### *b) Intégration entre travail domestique et salarié dans un contexte de migration temporaire*

C'est l'étude des ouvrières d'usine dans les années 70 qui l'a amenée à se pencher sur ce qu'il y avait en dehors du travail pour comprendre justement leur rapport au travail. Elle s'est positionnée contre la majeure partie des travaux sur la classe ouvrière qui à l'époque reposaient trop souvent sur le postulat selon lequel cette classe serait une et indivisible et les variables de sexe n'introduiraient jamais que des modifications mineures n'altérant en rien le modèle dominant. Pour Danièle Kergoat,

Il y a une manière homme et une manière femme d'être ouvrier (...). Sous l'ouvrière nous ne rechercherons ni l'ouvrier ni la femme (ces identités, elles les vivent d'ailleurs souvent comme un double destin – destin de classe, destin de femme – qui enclôt dans des limites bien étroites l'exercice de leur liberté individuelle et collective<sup>7</sup>), mais nous partirons de ce double rapport social – rapport d'exploitation, rapport de domination – qui assigne aux ouvrières une place toute particulière tant au sein de leur classe sociale qu'au sein du groupe des femmes. (...) C'est cette place que nous tenterons d'analyser à travers l'inventaire de leur univers de travail et de la place qu'elles occupent sur le marché du travail (Kergoat 1982 : 5-6).

Reprenant son analyse, Elsa Galerand et Xavier Dunezat montrent que cette vision de l'imbrication des rapports de pouvoir amène à les mettre tous au même niveau, non pas que la classe soit première, ni le sexe d'ailleurs. Au contraire :

<sup>7</sup> Dans son analyse des *maquilas* au Nicaragua, Natacha Borgeaud Garciandía constate également que ces deux sphères : domestiques et salariales sont inséparables. « Dans la situation étudiée, la division travail/hors-travail, si elle permet de mieux organiser la recherche, est un leurre : poser son existence comme une réalité reviendrait à occulter l'étendue et les mécanismes de la domination. Il faut au contraire quitter le lieu de travail, car, comme l'observe Robert Cabanes : « C'est sous l'angle du rapport entre l'évolution du monde du travail et l'évolution de la vie domestique et privée que l'on observe la modification des formes de domination. » » (Borgeaud Garciandía 2009 : 45).

“Rapports sociaux de classe et de sexe sont coextensifs et consubstantiels, ils structurent l'un comme l'autre les deux sphères d'activité (domestique et salariée).

1. “Un rapport social ne peut pas être un peu plus vivant qu'un autre ; il est ou il n'est pas”. (cf. Kergoat 1984 : 210)

2. Tout rapport social est à la fois matériel et idéal. Si bien que les rapports sociaux de sexe sont “de même nature que les autres rapports sociaux” : ils leur sont “consubstantiels”. (cf. Kergoat 1982) Autrement dit, ce “sont des rapports de production. Ils croisent donc exploitation, domination et oppression.” (cf. Kergoat 2009)

3. Les rapports sociaux ainsi définis ne se contentent pas de coexister, ils “sont coextensifs” : en se déployant, ils se reproduisent et se coproduisent mutuellement. (cf. Kergoat 2009) » (Dunezat et Galerland 2010 : 26-30).

Danièle Kergoat note par exemple qu’“une donnée structurelle de la condition des femmes [et cela vaut particulièrement pour les saisonnières] est qu'elles vont et viennent de l'activité à l'inactivité. C'est ce qui fait l'originalité même de la condition ouvrière féminine. Ce va-et-vient dans et hors le marché du travail ne peut que marquer profondément les pratiques revendicatives des ouvrières, scander la genèse et les modalités de leur conscience de classe qui ne peut en tout état de cause être assimilable à celle des hommes. Elle souligne que la famille, le travail domestique ne sont pas réductibles à des survivances archaïques mais sont la pierre angulaire de la mise au travail différenciée des hommes et des femmes tant dans le temps que dans l'espace. Elle en conclut que :

Toute approche du travail féminin doit être faite conjointement à l'analyse du statut et de la place des femmes dans l'univers de la reproduction. L'univers de travail des ouvrières forme un système où capitalisme et patriarcat se relayent pour exploiter en dominant et dominer en exploitant.” (...) Il n'y a pas juxtaposition mais liaison organique entre travail salarié et travail domestique<sup>8</sup> (Kergoat 1982 : 69).

La co-formation des rapports de production capitalistes (les rapports d’exploitation salariée) et des rapports de production « non capitalistes » (les rapports d’appropriation, servage, esclavage et sexage) doivent être au cœur de notre analyse (Falquet 2009 : 179) tant qu'on ne perd pas de vue que cette co-formation spécifique (recruter des femmes « attachées » pour mettre en œuvre une assignation à circuler convenant à l'industrie de la fraise et aux autorités locales) est une modalité de flexibilisation du marché du travail agricole et donc de contrôle des flux particulière, mais qu’elle n'en constitue qu'une parmi d'autres. Précisons aussi qu'au-delà de l'appartenance uniformisante à la classe des femmes, le rapport au travail saisonnier des ouvrières doit être compris en tenant compte de la diversité des positions à l'intérieur de cette classe. Colette Guillaumin souligne que si les femmes sont toutes appropriées collectivement, elles ne le sont pas forcément individuellement. La position d'une femme à l'intérieur des rapports sociaux de sexe varie considérablement en fonction de son statut : mère ou non, ayant été mariée ou non, position d'elle et de ses enfants dans le cycle de vie, etc...

---

<sup>8</sup> Dans notre cas, cette liaison organique, découpée ou partitionnée par la saison, recoupe la ligne de démarcation entre pays d'origine et de travail.

### **Cheminement : de la classe et de la race au genre**

Cette étude se démarque peut être des études féministes dans le sens où initialement, ce n'est pas le fait que des femmes soient recrutées qui a motivé la recherche mais davantage la volonté de comprendre ce que ce groupe de travailleur, qui en l'occurrence était constitué à 99% de femmes jouait comme rôle dans ce que Berlan qualifie de système d'emploi dans l'agriculture méditerranéenne (Berlan 1987). Non pas que le fait qu'elles soient femmes soit considéré ici comme un élément secondaire (même si je dois avouer que c'était sans doute le cas en début de thèse) mais que le genre ou sexe social n'est pas considéré ici comme un élément premier ou nécessaire, et en tous cas pas plus déterminant que la race ou le statut juridique, puisque ces ouvrières agricoles sous contrat qu'elles soient Polonaises, Roumaines ou Marocaines recrutées à partir de 2000 ont remplacé des hommes étrangers, sans-papiers ou au statut juridique précaire qui répondaient eux aussi d'une autre manière aux impératifs de ce système productif. (cf. : Partie 2, Chap. 2, B. Histoire de la mobilisation de main-d'œuvre : Journaliers, sans-papiers, puis *contratación en origen*). Tout comme Laura T. Reynolds, je cherche à éviter de caractériser l'emploi dans l'agro-export par la féminisation car cela encourage une vision unidimensionnelle et trop déterministe de relations de production complexes et souvent contradictoires. En plus des inégalités de genre, les divisions basées sur l'ethnicité et le statut juridique ont été exploitées depuis longtemps pour construire une main-d'œuvre rurale et temporaire (Bourgeois 1989, Moberg 1996 cités par Reynolds 2001). Cela ne veut pas dire que les rapports sociaux de sexe ne sont pas au cœur de la mobilisation de main-d'œuvre ici étudiée mais qu'ils y sont considérés comme un des ingrédients de l'équation et non comme sa fonction principale. Dans un livre intitulé *Travail et rapports sociaux de sexe*, Xavier Dunezat et Elsa Galerand, ex-doctorants de Danièle Kergoat témoignent que la prise en compte d'autres dimensions que celles du genre ou la mise en question de sa primauté a supposé pour eux tout un cheminement :

« Nous avons été socialisé.e.s à ce mode de pensée qui met en concurrence les systèmes d'oppression et qui vient limiter la liste des alternatives politiques : tendance lutte de classe versus tendance féministe radicale. Face à la mise au second plan systématique de la lutte contre l'oppression des femmes que nous avons observée et expérimentée dans nos milieux militants respectifs, et compte tenu des discours de disqualification-légitimation du féminisme et des féministes, il fallait miser sur le patriarcat comme ennemi principal. (...) Sauf que nos terrains (...) résistaient (...) à cette autonomisation des rapports sociaux de sexe. Par ailleurs, théoriquement quelque chose n'allait pas : nous voulions donner aux rapports sociaux de sexe le statut d'un vrai rapport social (de classe) mais nous les rendions incomparables aux autres, puisque nous en faisons un rapport premier explicatif des autres tout en refusant le raisonnement inverse » (Dunezat et Galerand 2010 : 28-29).

D'une certaine façon, le cheminement de cette thèse aboutit au même point, la reconnaissance de l'importance de prendre en compte différents rapports de pouvoir et la nécessité de les penser en relation mais en partant de l'extrême opposé, ce sont l'intérêt pour les migrations et le système productif, pour le travail dans sa définition étroite de travail salarié qui m'ont amené à prendre en compte les rapports sociaux de sexe dans l'analyse. Et pourtant, sur ce terrain, l'entrée par la problématique du genre semble évidente. Parce que j'étais une femme et que je travaillais sur les femmes, j'étais souvent sollicitée pour intervenir dans le champ du "genre" ce qui a provoqué au début de la recherche une sorte d'allergie au concept. Car l'évidence à appliquer cette problématique à mon sujet d'étude a fini par me poser question. L'entrée du genre, incontournable lorsqu'on travaille sur les migrations féminines, mais qui semblait ne servir qu'à étudier ces dernières relevait-elle de l'utilisation pertinente d'un outil d'analyse efficient ou devait-elle plutôt être considérée, en se préoccupant de genre justement, comme une analyse biaisée parce que genrée. Pourquoi le genre devenait-il un outil d'analyse adéquat maintenant que les femmes faisaient des saisons alors qu'il n'avait jamais constitué une problématique de recherche lorsque le recrutement, tout aussi genré, ne concernait que les hommes? La question des femmes et enfants restés au pays pendant que les saisonniers OMIS des Bouches du Rhône faisaient l'aller-retour entre le Maroc et la France est restée quasi invisible dans les dernières recherches menées, sans que cela soit à aucun moment considéré comme une lacune. Alors qu'un système de migration saisonnière n'a de sens que parce qu'il connecte pays d'origine et pays d'accueil à travers la partition de la cellule familiale - Meillassoux disait qu'il

articulait deux modes de production (1975) - et que son analyse implique de mener une recherche aux deux bouts de la chaîne migratoire, il a fallu que les femmes marocaines franchissent la frontière espagnole pour que les universitaires commencent à s'intéresser à elles en tant qu' "officielles" travailleuses. L'utilisation systématique du genre pour étudier presque exclusivement les femmes - ce qui risque à terme de mettre implicitement en équivalence le genre qui est un rapport et les femmes qui sont un des termes du rapport - pose problème et la question de l'évolution des rapports de sexe en migration, si elle semble particulièrement pertinente sur le terrain des migrations saisonnières féminines vers l'Espagne devrait concerner l'ensemble des recherches sur les migrations saisonnières, qu'on ait affaire à des ouvriers ou à des ouvrières agricoles, d'autant plus que ces formes temporaires entraînent la création de cellules familiales multi-situées. A cet égard, je suis d'accord avec Danièle Kergoat pour utiliser le concept de "rapport social de sexe" plutôt que celui de genre, dans le sens où le terme constitue à mes yeux une formalisation préférentielle plus qu'une conceptualisation alternative (Kergoat 2012 : p 107), rapports "connotent une certaine idée de réciprocité ce que ne fait pas le terme "genre" : une catégorie n'existe que par rapport à l'autre. Il est donc plus difficile "d'oublier" le second terme, le groupe social des hommes" (p 108).

En partant de la notion d'utilitarisme migratoire, on cherchera à voir comment dans la *contratación en origen*, l'utilitarisme opéré à travers la précarisation juridique imposée aux étrangers sous contrat se renforce en s'appuyant sur une autre forme d'utilitarisme qu'on pourrait qualifier de sexué sans qu'il traduise toutefois les mêmes intentions de la part des patrons et de l'Etat. Divers acteurs posent de façon presque axiomatique le recrutement genré comme le meilleur moyen pour assurer, non tant le retour, que la canalisation de ces femmes. Pour les gouvernements espagnols et marocains, le fait qu'elles soient femmes et surtout mères les assure de leurs retours, mais pour les employeurs, cela les assure de leur circulation (c'est à dire, selon leur définition de la circulation, d'allers-retours répétés), donc de disposer d'une main-d'œuvre efficace, formée, proche et toujours disponible<sup>9</sup>.

Il est nécessaire de connecter les inégalités de statuts externes à l'organisation du travail pour comprendre les contraintes mais aussi les opportunités impliquées par les autres rapports de pouvoir qui s'articulent à la sphère salariale. Kergoat avait noté par exemple que lorsque les syndicats et l'Etat mettaient en œuvre une protection de la travailleuse, ils cherchaient aussi à protéger ses fonctions de mère et d'épouse en abaissant le seuil de surexploitation et en leur permettant corrélativement d'effectuer la double journée de travail. Cette double relation, salariale et familiale, ces articulations répondent aux besoins qu'a le capital de mettre au travail les femmes des catégories populaires mais en des lieux (secteurs, branches, ateliers) et à des moments spécifiques (de l'histoire de leur vie de femmes et du cycle économique) afin de sauvegarder la hiérarchisation de la main-d'œuvre et sa souplesse d'utilisation (Kergoat 1982 : 19). Le même phénomène se joue dans le cas

<sup>9</sup> Cet utilitarisme est sexué mais ne traduit pas les mêmes intentions de la part des patrons et de l'Etat. Dans le cas des migrations saisonnières vers l'Espagne, divers acteurs posent de façon presque axiomatique le recrutement genré comme le meilleur moyen pour assurer non tant le retour, que la canalisation de ces femmes. Pour les gouvernements espagnols et marocains, le fait qu'elles soient femmes et surtout mères les assure de leur retour, mais pour les employeurs, cela les assure de leur circulation (c'est à dire selon leur définition de la circulation, d'allers-retours répétés), donc de disposer d'une main-d'œuvre efficace, formée, proche et toujours disponible.

de la *contratación en origen* mais selon une autre modalité d'articulation. Là on cherche à préserver la sphère domestique pour limiter l'entrée à plein temps dans le salariat et surtout l'installation en Espagne mais on cherche tout autant à placer la femme dans un double rôle en la rendant dépendante du salaire saisonnier. Pour Kergoat cette forme d'articulation qu'elle qualifie de nomadisme sexué dans le temps à la différence du nomadisme des hommes sexué dans l'espace est spécifique à la classe de ces femmes. Les femmes peu qualifiées vont et viennent dans et hors le marché du travail. Ces mouvements ne sont pas transitoires mais constitutifs de la force de travail déqualifiée féminine. La *contratación en origen* de Marocaines à Huelva ne fait en l'occurrence qu'archétyper ce mouvement.

En matière d'intégration entre travail domestique et salarial, la particularité de ce programme de migration temporaire, et en ce sens il s'apparente par certains côtés au travail domestique salarié, c'est que les organisateurs du flux saisonnier insistent simultanément et non consécutivement sur ces deux aspects : bienfaits du travail de la femme et importance de son rôle familial. La mobilisation de mères ouvrières par la fraisculture intensive constitue une modalité d'intégration poussée des sphères familiales et salariales au même titre que le travail domestique salarié ou que le temps partiel, « une organisation du travail qui ne dit pas son sexe » (Kergoat 1982). Dans le cas de la mobilisation saisonnière d'ouvrières ayant des charges familiales, on retrouve comme pour le temps partiel et dans un même mouvement une volonté de flexibilisation du marché du travail assortie ici d'une pression au retour qui s'appuie sur le sexage et une idéologie du rôle que les femmes doivent jouer dans la sphère domestique, qui soutient la légitimité du système en affirmant que la saison serait le meilleur moyen pour une mère de concilier à la fois ses responsabilités familiales et un gain salarial. Pour Kergoat, le travail domestique est une forme de travail qui porte à son paroxysme l'intégration du système exploitation/domination (idem : 87) De la même façon, l'intégration que la mobilisation saisonnière d'ouvrières agricoles mères instaure entre la place de ces femmes dans les rapports sociaux de sexe et le travail dans la sphère capitaliste semble bien être une mise en relation consubstantielle de même nature si ce n'est de même degré que dans le travail domestique même si la forme de l'articulation diffère : dans un cas les deux sphères se recouvrent alors que dans l'autre, la modalité d'intégration implique la séparation des deux sphères opérée par une forme migratoire particulière : l'assignation à circuler.

Cette place des femmes dans les rapports sociaux de sexe qui est à la source de la mobilisation de main-d'œuvre pousse les employeurs à recruter dans des espaces géographiques où ils pensent que ces rapports restent traditionnels. Kergoat note que dans les années 1980, le patronat opérait une

politique de délocalisation interne en Bretagne en vertu du fait que les femmes y étaient davantage tenues par la prégnance du catholicisme (1982 : 14).

En reprenant les questionnements de Leila Bouasria sur le rapport entre travail et rapports sociaux de sexe chez les ouvrières casablancaises, on se demandera donc comment la migration de travail influe sur la condition féminine (2013). Quelle incidence peut avoir cette migration sur les rôles familiaux et les éventuelles recompositions familiales ? On se demandera également quel a pu être l'effet de ces rôles sociaux sur la disponibilité à la migration de travail. C'est à partir de cette caractérisation de la situation vécue par les ouvrières au Maroc que nous aborderons la mise au travail saisonnière en Espagne.

Dans la mesure où l'on considère que sphère salariale et familiale sont intrinsèquement liées, on sera attentif à la manière dont la mise au travail s'étend à l'organisation de la vie entière des ouvrières et de leur famille, laquelle à son tour se structure et s'articule autour de cette mobilisation de main-d'œuvre. Le recrutement s'appuie sur l'organisation de la vie quotidienne de ces femmes et la mise au travail en s'étendant à toute cette organisation, la transforme (Borgeaud Garciandía 2009). Le départ saisonnier des ouvrières implique par exemple un transfert domestique sur d'autres membres de la famille. On peut à ce propos noter que, comme on l'a vu plus haut, l'articulation des deux sphères ne peut déboucher sur les résultats mécanistes attendus par les organisateurs du flux (ardeur au travail et retour en fin de saison), puisque les rapports sociaux ainsi définis ne se contentent pas de coexister, mais sont "coextensifs" : en se déployant, ils se reproduisent et se coproduisent mutuellement (Kergoat 2009). Malgré la tentative via un programme de migration temporaire d'opérer une séparation temporelle des deux sphères à travers l'assignation à circuler, c'est à dire malgré l'injonction à être ouvrière une partie de l'année et mère l'autre partie, chaque sphère déborde sur l'autre et la transforme, tout simplement par exemple parce qu'une grossesse ne rentre pas intégralement entre deux saisons. Le recrutement d'une femme appropriée – à des fins de contrôle de la mobilité - débouche forcément sur une contradiction lorsque cette femme appropriée se retrouve enceinte en Espagne, ce qui est pourtant une conséquence prévisible de cette appropriation et même selon Paola Tabet, sa fonction première (1998). Pour Danièle Kergoat, le fait de s'appuyer sur le sexe pour aménager le rapport de production ne fonctionne pas toujours puisque le modèle est alternatif dans la tête du patronat et consubstantiel en réalité. Etudier l'assignation à circuler et les itinéraires des saisonnières à travers cette problématique articulant classe sociale et catégorie de sexe est d'une grande portée épistémologique puisqu'elle remet en question toutes les coupures traditionnelles qui scandent nos représentations de la vie : vie privée/vie publique,

travail/loisir, production/reproduction (Kergoat 1982). Or, dans la mesure où la relation au travail est structurée par la relation à l'univers reproductif, ce dernier ne peut qu'être l'objet de l'attention des employeurs qu'ils cherchent à l'organiser à leur avantage comme on le voit à travers les critères de recrutement mis en œuvre par la *contratación en origen* ou à lutter contre ses potentialités à travers le contrôle de la vie privée et de la sexualité des saisonnières.

c) *L'échange économique-sexuel au cœur de cette imbrication travail domestique/travail salarié*

Pour finir de construire l'objet de recherche, et au vu du terrain effectué, il semble donc qu'il faille introduire dans l'équation une des conséquences des rapports sociaux de sexe mentionnés plus haut, pour avoir une vision globale de la situation de ces femmes.

Chez les saisonnières, émigration de travail/parcours migratoire<sup>10</sup> et marché conjugal (ou partenarial) sont intrinsèquement liés. Des femmes doivent divorcer pour partir en saison, d'autres partent travailler pour pouvoir se remarier<sup>11</sup>, d'autres encore s'allient à des hommes pour rester travailler en Espagne. Les ouvrières dans leurs stratégies jouent sur ces deux dimensions en permanence, les articulent, les pensent ensemble et les gardent toujours en tête. Les effets de cette relation sont bien sûr réciproques et non pas unidirectionnels. Le statut conjugal des femmes influe sur leur rapport au travail mais le marché du travail marqué par une division sexuelle influe également sur leur rapport à un potentiel partenaire. Delphy a montré dans son texte « Mariage et divorce » que les femmes étaient maintenues dans le mariage ou poussées au remariage du fait de l'absence d'opportunités alternatives sur le marché du travail, l'exploitation de leur travail domestique opérée à travers l'institution du mariage pendant plusieurs années les faisant aborder le marché du travail en catastrophe, lorsqu'elles y étaient contraintes (Delphy 1974). De même, l'absence d'opportunité d'embauche hors saison pour une

---

<sup>10</sup> Les parcours migratoires ici considérés sont structurés par les relations entre rapports sociaux de production, rapports sociaux de sexe et droit au séjour en Espagne. Cette imbrication se décline d'un côté en une relation entre rapports sociaux de production et droit des étrangers - résumée par l'expression : "pas de séjour sans travail" (Morice 2006) - et de l'autre, en une relation entre droit des étrangers et rapports sociaux de sexe qui débouche pour les femmes étrangères (comme pour les hommes d'ailleurs, mais pas avec les mêmes conséquences) sur l'imbrication "pas de séjour sans famille ou sans partenaire" (homme ou enfants légitimes pour un séjour légal, et partenaires sexuels pour un séjour illégal). Dans le cas des ouvrières qui nous concernent, cette triple imbrication structure à la fois les parcours et les échappatoires et participe à la reconfiguration de chaque rapport de pouvoir concerné.

<sup>11</sup> Dans ce cas, comme on le verra dans l'analyse les saisonnières cherchent à se constituer une dot pour compenser une valeur faible sur le marché matrimonial liée au fait d'être divorcée, d'avoir un enfant ou d'être considérée comme trop vieille. Cet investissement de l'argent gagné pendant la saison dans le financement potentiel d'un mari constitue une exception temporaire à la directionnalité habituelle de l'échange économique-sexuel. Cependant, ce déséquilibre n'est que temporaire et vise justement à se retrouver dans une situation où supposément l'échange économique-sexuel habituel se rétablira pour toute la vie.

Marocaine qui décide de rester en Espagne peut la contraindre à rester avec un homme au moins temporairement. « Celle qui est restée en Espagne et qui te dit qu'elle n'a pas de copain, elle te ment » affirme ainsi Nadia. La relation avec un homme constitue alors un moyen d'échappatoire à l'injonction au retour formulée par les autorités espagnoles et marocaines. Pour Paola Tabet,

Le concept d'échange économique-sexuel sert à désigner l'ensemble des relations sexuelles entre hommes et femmes impliquant une transaction économique. Il s'agit d'une transaction dans laquelle ce sont les femmes qui fournissent des services (variables mais comprenant une accessibilité sexuelle, un service sexuel) et les hommes qui donnent, de façon plus ou moins explicite, une compensation (dont la qualité et l'importance sont variables, cela va du nom au statut social, ou au prestige, aux cadeaux, à l'argent) en échange de ces services. Nous avons ainsi un ensemble de rapports [un continuum] allant du mariage à la prostitution et qui comprend des formes très différentes entre ces deux extrêmes. (...) Pourtant, lorsqu'il est appliqué à des terrains occidentaux, le concept d'échange économique-sexuel est réduit aux rapports de *sex-work* ou de prostitution. Seules les études sur les femmes immigrées présentent l'arc complet du continuum. Cela s'explique par le fait que dans le cas des études sur les relations "légitimes" dans les pays occidentaux, l'échange n'est pas facilement reconnu ou avoué (Tabet 2009).

Ces échanges découlent et doivent toujours être mis relation avec les données fondamentales des rapports de sexe [et en l'occurrence avec les données des rapports de classe qui découlent d'une économie saisonnière ne fournissant pas de ressources pour vivre toute l'année] : le défaut d'accès aux ressources, aux outils et aux moyens de production, le roc solide de la domination masculine (Tabet 1987 : 106 citée par Rodary 2010 : 98). C'est dans un tel cadre que la prostitution peut être considérée comme un métier de femme. Pour Tabet, l'échange économique-sexuel est un analyseur central des rapports de pouvoir entre hommes et femmes, de ce que Colette Guillaumin (1992) appelle le sexage. La structure générale de la division du travail et avec elle, l'inégalité d'accès aux ressources font que les femmes dépendent de leur travail sexuel et que le sexe est défini comme leur capital, leur terre ou leur moyen d'échange, tant dans les relations de mariage et de reproduction que dans des relations non matrimoniales. » Etant donné l'asymétrie inhérente aux rapports de sexe, Tabet se demande en fin de compte si on peut dire que l'inégalité d'accès des femmes aux ressources génère (ou impose) l'utilisation du sexe comme ressource ? Et de la sexualité comme service ? (Tabet 1987 : 147-148).

Ainsi, pour reprendre le fil de la construction de l'objet, il semble essentiel de considérer ces échanges économique-sexuels (dont on n'oubliera pas qu'ils constituent un continuum : du mariage à la prostitution) comme enjeu central des rapports sociaux de sexe qu'on se propose de mettre en relation avec la migration de travail salariée temporaire. On essaiera donc de faire le lien entre le système productif, les modes de mobilisation de main-d'œuvre développés et les rapports sociaux de sexe avec un intérêt pour les échanges économique-sexuels qui découlent de la situation dans

laquelle se retrouvent les femmes en Espagne comme au Maroc. La sexualité sera ici considérée comme une ressource monnayable en contexte migratoire. On essaiera de voir en quoi ces relations sont nouvelles et permettent de lutter contre certaines formes des rapports de domination. En reprenant l'analyse de Rodary (2010), on étudiera la manière dont les femmes jouent de leurs ressources sexuelles et de travail dans un système productif donné et dans un contexte d'éloignement du contrôle social.<sup>12</sup> On verra également comment l'enjeu de contrôle de la mobilité des ouvrières pousse par conséquent les employeurs à étendre le contrôle à la surveillance de leur sexualité. Dans une telle perspective, les échanges économique-sexuels doivent être abordés comme étant au cœur du contrôle patronal mais aussi des stratégies des ouvrières. En ayant conscience de l'énormité de la tâche et donc de l'inépuisabilité de ces questions, cette thèse est une tentative modeste de commencer, « à mettre ensemble [au sein d'une culture saisonnière insérée dans une chaîne agro-alimentaire globalisée et dans un contexte d'utilitarisme migratoire entraînant une précarité juridique] division sexuelle du travail, échanges économique-sexuels, et reproduction » pour appréhender le lien puissant qui constitue la structure de base de la domination des hommes sur les femmes (Tabet 2009).

## **C. Replacer le contrôle de la sexualité au sein de l'utilitarisme migratoire**

L'objet d'étude présenté ici découle d'un travail empirique et le lien établi aujourd'hui entre contrôle de la mobilité des travailleurs et contrôle de la sexualité, entre dynamique de fuite et échange économique-sexuel n'est apparu qu'à la fin de la thèse quand le problème d'en articuler les différents chapitres s'est posé. En effet, à travers une longue période d'observation aussi bien dans les familles des saisonnières, dans les fermes, dans les bidonvilles habités par des hommes marocains et subsahariens, dans les villages et maisons de certaines ouvrières ayant décidé de rester en Espagne, j'ai pu observer également, et je dirai même surtout ce qu'il se passait au-delà du temps de travail. Et même si mes questions portaient principalement, sur les conditions de travail, j'ai bien du constater que tout ce temps hors-travail - conséquent en Andalousie puisque la *jornada* ne dure en général que 6h30 - était à la fois au cœur des préoccupations patronales et ouvrières. Le contrôle patronal s'étendait ainsi largement au delà des serres, le fait de sortir ou d'entrer dans les exploitations faisait

---

<sup>12</sup> Notons dès maintenant, même si cet aspect sera développé dans le chapitre 4 que contrairement à la France et plus largement aux pays occidentaux, où la dimension d'échange économique-sexuel est voilée dans les relations par l'idéologie de l'amour libre et égalisant (Tabet 2009), la société marocaine reconnaît spontanément son existence et l'usage pertinent de ses ressources sexuelles est considéré comme une qualité féminine au moins dans les milieux populaires (Cheikh et Miller 2010, Rodary 2010).

l'objet de restrictions, les femmes étaient prévenues des intentions malveillantes des hommes étrangers se trouvant dans la zone par les employeurs et les médiateurs interculturels et il était hors de question qu'une saisonnière sorte en boîte ou découche alors qu'elle travaillait le lendemain. Du côté des bidonvilles presque exclusivement habités par des hommes, on se plaignait du fait que les patrons interdisaient les conversations avec les femmes, les visites à leurs partenaires dans les exploitations, certains racontant que l'affichage d'un couple mixte, une Polonaise avec un Malien par exemple, pouvait entraîner le licenciement. Les agriculteurs considéraient qu'on ne pouvait pas loger des hommes dans une ferme de femmes et la sous-déléguée du ministère du travail de la province de Huelva trouvait qu'il était normal que l'entrée des exploitations soit interdite aux hommes, car sans cela, ces dernières se transformeraient en maison close. Les recherches menées sur les programmes de migration temporaire au Canada rapportent que dans les fermes d'hommes les agriculteurs refusent également l'embauche de femmes (Roberge 2008, Becerril 2007). Je me suis donc retrouvée en fin de rédaction avec un chapitre traitant de la canalisation, du confinement et de l'exploitation des ouvrières marocaines sous contrat et un autre qui se penchait sur leurs parcours et leurs échanges économique-sexuels ce qui pour moi n'entraîne pas dans le même cadre théorique et a priori n'appartenait pas au même champ<sup>13</sup>. Cependant, à force de retourner le problème dans tous les sens, j'ai commencé par percevoir que si l'objectif des employeurs était - à travers le recrutement de femmes ayant des charges familiales au pays - d'articuler à des fins de contrôle patronal et migratoire la charge de travail domestique allouée aux femmes avec un travail salarié saisonnier de manière à canaliser les flux, assurer le retour et profiter d'une force de travail seulement quand et où ils en avaient besoin, ce contrôle de la mobilité des ouvrières à travers les institutions du mariage et de la maternité et leur fuite des exploitations grâce aux échanges économique-sexuels relevaient en fait de la même articulation rapport de sexe/travail salarial. On assistait simplement à des modalités différentes de cette articulation, la première modalité, l'assignation à circuler répondait à des intentions étatico-patronales et la seconde aux stratégies des ouvrières. Les deux articulations étaient liées, la seconde représentant une volonté de défaire la

---

<sup>13</sup> Lorsqu'on étudie un programme de migration temporaire, il est difficile de ne pas prendre cet aspect en compte, il est partout. Il est par contre difficile de l'intégrer à l'objet global. Au début de ma thèse, toutes les informations que je pouvais recueillir sur la vie sociale en Espagne, les couples entre ouvriers, les boîtes de nuit clandestines perdues au cœur des serres ne s'élevaient pas au rang de matériel de recherche. Cela ne voulait pas dire que ces informations ne m'intéressaient pas, mais que je ne les considérais pas comme pertinentes pour la thèse, puisque je voulais travailler sur le travail. Je reproduisais alors cette partition arbitraire entre production et reproduction, sphère du travail et vie sociale plus large, caractéristique du capitalisme et si dénoncée par les féministes mais malgré tout si efficiente encore aujourd'hui. C'est l'insistance de ma directrice, que je remercie aujourd'hui [d'autant plus qu'étant donné ma faible capacité d'écoute, elle n'a obtenu gain de cause qu'en insistant fortement], qui m'a poussé à me pencher de plus près sur ces réalités. Mais la prise en compte de la vie sociale en dehors des fermes ne m'a amené à ces résultats que parce qu'elle a été menée en pensant le travail comme central, en prenant en compte les spécificités du système productif, bref, en partant de ce dernier.

première, de sortir de l'intrication travail temporaire en Espagne/travail reproductif au Maroc définie par l'Etat et les employeurs. Mais défaire cette forme de l'intrication ne permettait pas d'échapper à l'intrication en soi : les femmes qui restent à Huelva, parce qu'elles ne veulent pas retourner au Maroc ou parce qu'elles veulent rester en Espagne toute l'année pour y travailler sont contraintes du fait de l'illégalisation et de l'absence de travail hors-saison de monnayer leurs ressources sexuelles ou d'effectuer chez des particuliers du travail domestique. A Huelva, l'enjeu des employeurs et de l'Etat est d'ajuster le flux aux nécessités de l'agriculture intensive et pour cela, le PMT met en place une "assignation à circuler". Pour les ouvrières, monnayer leurs ressources sexuelles leur permet d'échapper au cadre imposé par l'utilitarisme migratoire. Pour autant, constater la persistance de cette articulation pour toutes les saisonnières, qu'elles décident de rester en Espagne ou de rentrer chaque année au Maroc ne répondait pas à la question de savoir pourquoi cette articulation était à la fois au cœur des stratégies de contrôle patronal et au cœur des "échappatoires", des stratégies de "fuite" des ouvrières. Avec Paola Tabet, on comprend que c'est parce qu'elle est une ressource féminine que la sexualité peut être monnayée et permettre la fuite. Parce que la sexualité peut constituer une ressource, le continuum de contrôle de la mobilité des travailleurs mis au jour par Yann Moulier Boutang dans sa thèse comporte une dimension de contrôle de la sexualité.

*a) Yann Moulier Boutang et Ann Laura Stoler : Contrôle de la mobilité des travailleurs et contrôle de l'exogamie*

C'est en relisant l'économie historique du salariat bridé de Yann Moulier Boutang, que je me suis interrogée sur son intérêt pour l'"exogamie". Pourquoi un chercheur travaillant avant tout sur la mise au travail se penchait-il sur le mariage inter-groupe ou inter-racial? Il le faisait parce qu'il analysait les différents systèmes de mise au travail dans une perspective longitudinale, il se demandait comment un système de mise au travail basé sur une main-d'œuvre nouvellement importée pouvait perdurer le plus longtemps possible. Dans le cas de l'esclavage, il a pu montrer que les planteurs ne se sont pas posés la question de l'avenir de leur mode de mobilisation de main-d'œuvre tant que la traite a continué mais seulement lorsqu'elle a été abolie. Les principaux codes esclavagistes cherchant à traiter du problème global et social de la gestion d'une population esclave ont alors cherché à verrouiller le statut d'esclave en le rendant héréditaire et en bloquant la possibilité de "libérer" ses enfants à travers le mariage ou l'union avec un homme libre, stratégie biopolitique qui asservit le ventre pour bloquer la fuite du métissage par le mariage, porte de sortie de la servitude à vie. Le système brésilien reposait sur un niveau élevé de flux d'entrée et de sortie dans l'esclavage,

moins par un mécanisme libéral d'affranchissement (p 38) que par l'ensemble des mécanismes relevant de la voie exit, la voie du métissage (au fond le service sexuel des blancs constituait pour les femmes, avec la fuite pure et simple le moyen le plus sûr de marcher vers la liberté (p 39). Au Brésil, un rapport officiel se plaignait en 1804 de l'affranchissement et du métissage comme autant de facteurs faisant baisser la laboriosité générale de la population : « Le mariage et plus encore le concubinage des propriétaires terriens avec les femmes noires et mulâtres ont rendu un tiers de la population libre sans prévoir de moyens pour assurer leur subsistance, sans leur avoir inculqué de bonnes habitudes, et de plus, ils ont l'idée stupide que les gens libres n'ont pas à travailler » (Cité par C.N. Degler 1971 : 232 in Moulier Boutang 1998 : 384). Yann Moulier Boutang précise que pour l'auteur de ce témoignage, travailler ne pouvait vouloir dire que travailler dans l'agriculture de plantation. Les anciens esclaves ne l'entendaient pas de cette oreille : travailler voulait dire travailler à son compte, au moins partiellement, demeurer sur l'habitation et le lopin de terre durement acquis. En ce qui concerne la maternité, les planteurs, comme n'importe quel employeur actuel, voyaient dans la maternité des femmes un obstacle à l'abrogation de travail dépendant. Dans les Antilles au 18ème siècle et dans le sud américain, l'incapacité civique, l'interdiction des relations sexuelles et des mariages mixtes avaient constitué la réponse de la société esclavagiste à la fuite de la condition d'esclave pour maintenir la main-d'œuvre nécessaire aux plantations et différer les conséquences, inéluctables à terme, de la croissance considérable de la population affranchie sur le système de pouvoir. Car à terme, toute union mixte introduit une brèche dans la condition d'esclave. Contrôler l'exogamie est ainsi devenu un des principaux enjeux des planteurs et il faudra attendre 1967 pour extirper des Etats-Unis l'interdiction légale des mariages inter-raciaux déclarée inconstitutionnelle. La législation réprimant les mariages secrets des servants et la fornication se retrouve partout. S'y ajoute à partir de la dernière phase de l'institutionnalisation de l'esclavage noir une législation de plus en plus sévère contre le débauchage des négresses. Ainsi en 1728, le Connecticut punit les engagés de sept ans et demi d'engagement supplémentaire pour fornication avec une Noire ayant donné le jour à un bâtard mulâtre (Morris 1946 : 354 : in Moulier Boutang 1998 : 184) Parallèlement, pour les femmes, le mariage et les échanges économique-sexuels ont toujours représenté une manière de sortir de l'emprisonnement par le travail. Pour endiguer la fuite, les employeurs insèrent dans le contrat de travail un contrôle sur ce qu'il appelle des "actifs". Car c'est bien la fuite, la sortie du statut, la remise en cause de son "étanchéité", l'affront finalement à l'utilitarisme migratoire qui pose problème dans le mariage comme dans la procréation. C'est également pour contrer le taux de fuite que les organisateurs du projet Aeneas Cartaya avaient tenté de verrouiller le statut en demandant à la secrétaire d'Etat chargée de l'immigration de contacter tous

les bureaux des étrangers pour empêcher pour toutes les saisonnières fugitives le basculement du contrat saisonnier vers un autre titre de séjour, regroupement familial compris. Dans les différentes formes de salariat bridé, le contrat ne se résume pas à l'achat de force de travail par l'employeur. Historiquement, les employeurs ont toujours eu tendance à vouloir acheter, conjointement à la force de travail, la mobilité du porteur de travail. Les dispositifs de contrôle patronal n'étant pas suffisants pour enrayer la fuite de ces travailleurs, on a observé une extension de la transaction du marché du travail aux droits de propriété annexes, aux droits démographiques, aux droits civils et politiques. Les travailleurs pouvaient se voir limiter l'accès à la citoyenneté, à la ville, au logement, à l'exogamie. La réglementation de l'affranchissement, des naturalisations, des mariages mixtes ou inter-raciaux, le statut des enfants selon le statut des parents (esclaves ou étrangers) à côté de celle du droit de se déplacer, de résider en ville, d'exercer certains métiers, des droits de propriété du sol est une composante directe du taux de mobilité et de fuite des dépendants. Pour Yann Moulier Boutang, il y a différentes modalités d'extension du contrat aux actifs jouant sur la mobilité du travailleur. Soit le maître dispose de droits annexes sur le mariage, sur la personne conjoint et sur ceux de sa descendance, soit la transaction employeur/employé ne comporte aucun droit annexe du premier sur le conjoint, sur le mariage ni sur la descendance. L'employeur est preneur et non faiseur de la structure familiale. C'est en une telle extension que consiste l'externalisation à l'Anapec du recrutement de femmes dont la mobilité cherche à être contrôlée par l'institution conjugale et la maternité. Si il tente d'être faiseur de la structure familial, il agira selon le schéma paternaliste patronal classique en faisant pression pour ou contre la mariage, en encourageant l'endogamie ou en la rendant presque obligatoire, en dissuadant ses employées d'avoir des enfants.

Ann Laura Stoler fait le même constat pour l'époque coloniale dans *la Chair de l'Empire*(2013). Si au début des différents projets coloniaux, le concubinage, les mariages étaient relativement libres, au fur et à mesure des années, la volonté de contrôler la frontière sociale entre le colon et le colonisé à impliqué de sécuriser la frontière raciale via le contrôle de la sexualité des colons et des colonisés et le contrôle des couples mixtes. Elle considère que les projets agricoles coloniaux ou l'histoire de l'économie des plantations américaines sont à mettre en relation avec la liberté sexuelle et les restrictions que ces économies impliquaient (Stoler : 2013, voir aussi Morgan 1975). Il existe donc un continuum historique du contrôle de la sexualité, des mariages et de la reproduction des immigrants par des systèmes productifs différents. La régulation sexuelle était au cœur du développement des implantations coloniales et de la place qu'on y allouait aux activités économiques. Dans les colonies françaises, anglaises, hollandaises ou espagnoles, qui couchait ou se mariait avec qui n'a jamais été laissé au hasard. Du début du 17ème siècle jusqu'au 20ème, la

gestion de l'activité sexuelle, du mariage et de la reproduction des Européens est partie prenante de l'appareil colonial. Les stratégies administratives d'ingénierie sociale ont contraint les choix personnels des individus et leurs vies privées, ou s'y sont opposées (pp 83-87). Ce contrôle de la sexualité s'inscrivait dans une gestion de la force de travail et de son coût. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, à Deli, les principales sociétés de tabac n'acceptaient pas les candidats déjà mariés, ni ne leur permettaient de se marier tant qu'ils étaient employés. Pour les dirigeants, si les nouveaux recrutés européens avaient été accompagnés d'une famille, ils auraient été incapables de les servir correctement. Cette interdiction s'est assouplie avec le temps pour permettre à un assistant de se marier après cinq années de service à la condition de justifier de sa solvabilité. On considérait alors préférable les arrangements concubinaires avec des Javanaises puisque le fardeau financier qu'ils faisaient porter sur les épaules des petits salariés était moindre et qu'ils permettaient aux nouveaux arrivants d'apprendre rapidement la langue et les coutumes locales. Au contraire, les mariages européens menaçaient d'être bien trop coûteux aux employés, aussi bien en temps qu'en argent. Les directeurs des plantations craignaient que ces unions n'appauvrirent leurs assistants. Ann Laura Stoler en conclut qu'on préférerait la sexualité interraciale à la déchéance européenne.

En Indochine, l'administration coloniale empêche l'émigration des femmes. Les autorités se plaignent du nombre trop important de veuves sans ressources et ne veulent pas de femmes venant seules. Au Tonkin dans les années 30, on laisse peu de place pour les femmes seules, qu'elles soient célibataires, veuves ou divorcées. A Delhi, le droit de se marier et de fonder une famille, première revendication des indigènes et des travailleurs européens se retrouvait ainsi au cœur des stratégies de contrôle étatique (p 47). Stoler rapporte qu'en Malaya, les principales banques britanniques ont exigé de leurs employés qu'ils s'engagent par contrat à solliciter l'autorisation de se marier tout en sachant qu'elle ne leur serait jamais accordée avant un délai d'au moins huit ans. Les Indes néerlandaises ont pendant longtemps refusé l'immigration féminine. A plusieurs reprises, les actionnaires de la VOC s'y sont opposés en avançant que le coût du transport des jeunes filles et des femmes mariées était trop élevé. Ils ont ensuite prétendu que les Néerlandaises (dont ils supposaient peut être qu'elles possédaient avec la Hollande un lien plus fort que les hommes) risquaient d'entraver les projets d'installation européenne permanente. Ils recrutaient donc des célibataires et promouvaient les relations extra-conjugales sous la forme du concubinage. En Côte d'Ivoire dans les années 20, les contrats de travail empêchaient le mariage avec des femmes européennes jusqu'au troisième tour ce qui équivalait à un minimum de cinq années de service, les hommes étaient nombreux à n'être pas mariés avant trente ans. En contrôlant la disponibilité des européennes et les formes autorisées de sexualité, l'Etat colonial et les autorités économiques évitaient que les salaires

n'augmentent et que les colons de classe populaire ne prolifèrent. Tous ces exemples illustrent à quel point la conduite de la vie privée et les inclinations sexuelles individuelles étaient liées aux profits des compagnies privées et à la sécurité de l'état colonial (2013)<sup>14</sup>. Qu'on cherche à sécuriser la frontière entre le colonisateur et le colonisé par l'interdiction des mariages inter-raciaux, à fixer les populations sur place en autorisant le mariage des salariés avec des Européennes, à éviter le métissage en interdisant les mariages inter-raciaux, ou à interdire le mariage à ses salariés tout en promouvant le concubinage pour éviter de devoir payer un salaire suffisant pour assurer la reproduction de toute une famille, la gestion de la sphère domestique était au coeur des stratégies des décideurs. En reliant les arrangements domestiques à l'ordre public, la famille à l'Etat, le sexe à la subversion et l'essence psychologique au type racial, la politique du métissage peut être lue comme une métonymie de la biopolitique impériale (Stoler 2012 : 121).

Il en était de même pour les idéologies de genre souvent conjuguées à une racisation : au Kenya dans les années 1920, on contrôlait la mobilité des femmes en faisant courir des rumeurs de viol, on les dissuadait d'exploiter seules des fermes. En Rhodésie comme en Ouganda, l'angoisse sexuelle persistait en l'absence de tout incident et confinait les femmes aux enclaves européennes et à leur foyer. *L'Immorality Act* de 1916 a rendu délictueux qu'une femme blanche fasse une proposition indécente à un homme indigène. Si dans le monde impérial, les nécessités spécifiques à chaque genre imposaient des restrictions particulières aux femmes, ces obligations étaient aussi des évaluations racialisées du danger, assignant aux hommes colonisés un degré élevé de sexualité. Tant et si bien qu'en Rhodésie du sud on s'est demandé s'il ne valait pas mieux employer des femmes aux champs (Stoler 2012 : 91). Faisant le constat qu'on ne dispose pas d'éléments pour attester de l'augmentation des agressions sexuelles, Stoler en conclut que la multiplication des discours sur ces dernières est généralement lié à des situations de crise (réelles ou perçues) du contrôle colonial – menaces sur la cohésion interne des communautés européennes ou violation de leurs marges. (...) Dans l'Algérie de l'entre deux guerres, le malaise politique des pieds noirs face à “toute une nouvelle série d'exigences (des musulmans) s'est traduit dans la culture populaire par des images fortes d'hommes algériens sexuellement agressifs. Les accusations de viol portées à l'encontre des hommes colonisés se fondaient souvent sur la perception d'une transgression de l'espace social.

---

<sup>14</sup> A Huelva, ces considérations font partie des préoccupations des employeurs comme des saisonniers. Les employeurs conseillent aux saisonnières de ne pas avoir de relations sur place s'inquiétant que leurs partenaires ne leur vole tout leur argent. De leur côté, les saisonniers évaluent également explicitement les avantages des différents arrangements sexuels. Le concubinage permet d'avoir une partenaire pendant l'ensemble de la saison alors qu'il faudrait payer une prostituée. Cependant, sortir avec une femme implique de l'entretenir alors même que cette dernière rentre au pays pendant la saison morte, qu'elle y retrouve parfois son mari et que le partenaire reste seul en Espagne.

La réglementation du concubinage intervient car l'on craint que les enfants métis ne revendiquent l'accès au monde économique, n'exigent des droits politiques et ne cherchent à faire alliance avec une opposition organisée au pouvoir néerlandais. En Afrique du sud, du fait d'enjeux biopolitiques on met en place un contrôle spécifique de la mobilité des femmes. Les autorités tentent par exemple de soumettre les femmes – qui avaient été dispensées de passer à l'autorisation, cette fois-ci préalable des municipalités pour s'installer dans un district à moins de rejoindre un parent ou un conjoint qui y résidait et avait été actif de façon continue depuis deux ans (p 301).

Un autre parallèle qui peut être fait avec la situation observée à Huelva, c'est l'idée que l'arrivée de femmes change les rapports entre hommes dominants et dominés. Stoler note que de nombreux auteurs soulignent que la présence croissante des femmes au sein des implantations coloniales aurait provoqué une augmentation du racisme parce qu'elles provoquaient le désir des indigènes et appelaient à une "protection galante". Au sujet du Tanganyika colonial, Thomas Beidelman a écrit que "les femmes et les enfants européens créaient un colonialisme nouveau et moins flexible en manifestant un souci excessif pour l'accessibilité sexuelle ou la vulnérabilité des épouses (p 55). On observe également chez les employeurs de Huelva cette volonté de protéger "leurs" saisonnières et tout particulièrement les Polonaises et les Roumaines des assauts supposés des hommes maghrébins ou africains.

Élément supplémentaire mis en avant aussi bien par Yann Moulier Boutang qu'Ann Laura Stoler, les rapports esclavagistes ou coloniaux évoluent en différentes séquences. Pour comprendre ce management sexuel opéré dans les colonies, il faut prendre en compte une dimension essentielle, le temps et plus spécifiquement ce qu'Ann Laura Stoler appelle les séquences coloniales. En comparant différentes situations coloniales, elle a pu se rendre compte que si les lois, les codes se durcissent de plus en plus, les relations inter-raciales ne sont en revanche pas spécialement réglementées au début. L'endogamie blanche observée pendant la colonisation n'est ni un développement inévitable ni même une norme mais au contraire, un geste réactif, un espace d'intervention contesté, une politique stratégiquement planifiée et dans de nombreux contextes coloniaux, une intervention relativement tardive (Stoler 2013 : 20). Yann Moulier Boutang constate le même phénomène, ce sont les codes esclavagistes qui ont commencé à prendre en main cette question qui n'était initialement pas considérée comme un problème. L'interdiction des unions inter-raciales hommes blancs, femmes de couleur était rarement une préoccupation immédiate des stratégies de gouvernement. A Cuba, l'interdiction est intervenue à terme pour préserver l'esclavage (Stoler 2013 : 115). La chronologie varie en fonction des contextes mais on peut observer un

parallélisme évident dans l'évolution de la moralité sexuelle et dans celle des stratégies de gouvernement. Elle en conclut qu'il faut peut être moins chercher des chronologies coloniales congruentes liées à des dates particulières que des réalités dans le gouvernement et la gestion de la sexualité – modèles internes identiques au sein d'histoires coloniales particulières. Les choses changent au fur et à mesure de l'histoire coloniale. On passe d'une perspective assimilationniste à une attitude davantage ségrégationniste et séparatiste (p 116). Yann Moulier Boutang constate de son côté que comme pour le système d'engagement, l'esclavage se durcit dans le temps. La phase cruciale d'institutionnalisation de l'esclavage entre 1640 et 1695 correspond à la fois à une crise grave du système d'engagement, à une tentative de substitution de main-d'œuvre blanche par de la main-d'œuvre noire et de changement de statut (p 71). Au fur et à mesure, on élabore une législation très complexe concernant les enfants, les conjoints et les parents de pauvres. Le souci des autorités locales est de réduire le nombre d'ayants-droits aux secours et de limiter les possibilités de déplacements que les rapports de parenté ouvraient aux candidats à l'émigration (p89) Tout cela rappelle de façon irrésistible les subtilités des dispositifs contre les migrations clandestines de main-d'œuvre aujourd'hui et les non moins grandes subtilités des migrants pour les contourner. Yann Moulier Boutang qualifie cette fermeture de politique limitative.

Enfin, dernier élément souligné par Stoler, il existe des divergences entre discours et pratiques ce qui permet d'interroger les critères mouvants par lesquels les colons se définissaient et les régimes de vérité instables, [générés] et racialisés qui guidaient leurs actions. Comme le constate Yann Moulier Boutang, les planteurs des îles furent, au départ, hostiles à l'installation des familles. Ce n'est qu'avec la découverte du travail des femmes, des enfants et avec des garanties juridiques que l'esclavage serait prolongé au-delà de la première génération, qu'ils accepteraient le fait familial et communautaire parmi les esclaves. Ils furent fortement encouragés dans cette “découverte” par la mauvaise volonté des femmes engagées à travailler aux champs ainsi que par l'instabilité des engagés. En fait tout dépend des enjeux et des modalités de l'utilitarisme du moment. Si le système est fondé sur le caractère strictement exogène de la force de travail et qu'on tient à maintenir une présence temporaire, on ne mélange pas les deux sexes sur les lieux de travail, les enfants n'ont pas de place et l'on tente de faire avorter les femmes comme le faisaient les planteurs au départ). Si l'objectif est de fixer une population sur place, les autorités chercheront à faire venir des femmes. Yann Moulier Boutang note qu'à Maurice, l'administration admit, à partir de 1853, sur pression des planteurs qui craignaient un retour brutal des coolies vers les Indes, l'abolition du retour au pays qui conduisit à une augmentation des arrivées de femmes. En 1868, l'objectif des autorités migratoires était d'obtenir une proportion de 40% de femmes parmi les émigrants, ce qui prouve que si le statut

formel des migrants indiens était bien celui de migrants de travail, situation temporaire, les objectifs tant des planteurs que des autorités administratives étaient de fixer une population active et de la reproduire sur place ce qui arriva historiquement sur tout le pourtour de l'océan indien.

A travers ces différents exemples historiques, on peut donc replacer le contrôle de la sexualité dans le cadre de l'utilitarisme migratoire voire en son cœur<sup>15</sup>. Le "bridage" de la mobilité des saisonniers, cette forme spécifique d'entrave des stratégies de fuite développées par les travailleurs confrontés à des conditions dégradées de travail, implique un contrôle de l'utilisation potentielle par les femmes de leurs ressources sexuelles et de la reproduction. C'est ce qu'Ann Laura Stoler a appelé une biopolitique et ce qu'Ofelia Becerril qualifie dans l'étude du programme de migration temporaire entre le Mexique et le Canada, de biopolitique du travail temporaire, qui consiste à gérer-manager les ouvrières importées en tant que *potentielle* population<sup>16</sup>(2007). C'est dans le cadre de ce continuum historique que nous lisons à la fois le contrôle de la sexualité mis en œuvre à Huelva et les échappatoires économique-sexuelles même si les degrés de contrôle n'ont rien à voir avec les situations décrites plus haut. Dans l'optique des fraisculteurs, les saisonnières ne doivent pas rester et par conséquent, il est préférable qu'elles ne développent pas de liens en Espagne. De plus, l'avenir du système productif dépend du maintien de la domination sur les hommes étrangers et leur accès à des femmes, qui plus est des femmes blanches, comme c'est le cas dans les couples mixtes entre Africains, Maghrébins et saisonnières de l'Est semble d'une manière ou d'une autre remettre en cause ce pouvoir des employeurs sur ces derniers.

### *b) Les pratiques sociales et la dynamique entre les rapports de pouvoir*

Surveiller la sexualité des saisonnières s'inscrit donc dans un continuum historique de contrôle des chemins de libération du travail dépendant. Mais si la fuite par l'échange économique-sexuel ou le travail domestique permet de se libérer du travail dépendant et de l'assignation à circuler (donc d'une certaine

---

<sup>15</sup> Si la piste du contrôle de la sexualité est particulièrement fertile, il faut la prendre en compte sans perdre des yeux une des questions essentielles pour ceux qui administrent ou légifèrent, c'est à dire l'avenir du système productif. Devant l'affranchissement des esclaves, les planteurs formulaient toujours le même danger avec une parfaite clarté. Dans les débats parlementaires en Grande Bretagne, on signalait que les colonies "n'offrent pas un seul exemple d'un esclave affranchi ou d'un Noir libre ayant jamais travaillé comme dépendant salarié (*hired labourer*) employé à l'agriculture (Moulier Boutang 1998 : 10). Ce sont les mêmes plaintes que les agriculteurs émettent aujourd'hui : une fois libérés de leur illégalisation, c'est à dire une fois régularisés, pas un Noir ne continue à travailler dans l'agriculture. Ce qui n'arrive pas avec les travailleurs sous contrat. En ce sens, le contrat apparaît comme une possibilité de faire durer la précarité.

<sup>16</sup> Même en dehors de tout contexte migratoire, le management des travailleurs prend en compte la cellule familiale. Danièle Kergoat cite le cas d'un patron qui obligeait les enfants de ses ouvriers à travailler également à l'usine. En multipliant les sources de revenu au sein du foyer, on pouvait maintenir de plus bas salaires. A Rhône Poulenc fin 75, début 76, la direction tente unilatéralement de modifier le contrat de travail des femmes mariées avec ou sans enfants en les faisant passer du temps plein au mi-temps (Kergoat 2012).

place dans les rapports de sexe), quelles autres dépendances le choix d'un tel chemin implique-t-il? Le but sera d'éclairer à la fois le projet utilitariste et les échappatoires, de pointer simultanément les verrous de la domination et les résistances et contournements. Quel est le statut de l'articulation dans le cadre des échappées souvent économique-sexuelles. Comment nommer cette dynamique, qu'entraîne-t-elle également pour les rapports de pouvoir, entre autre sexe et classe?

Au Maroc, le travail salarié féminin découle d'une place subordonnée dans les rapports de sexe mais n'offre qu'une place subordonnée également dans les rapports de classe. Ce qui change avec la saison en Espagne, c'est que le statut social de l'émigrée est tel qu'il parvient à compenser la perte de statut entraînée par la place dominée dans les rapports de classe et de sexe et même à transformer les représentations de cette place dans les rapports de sexe par exemple. Dans cette partie d'analyse, on tentera de montrer comment la saison en Espagne représente à la fois une imbrication des rapports de pouvoir permettant de fabriquer une nouvelle force de travail archétypique de l'utilitarisme migratoire dans un secteur spécifique et dans un même mouvement, comment cette dernière, en introduisant une dynamique entre différents rapports de pouvoir fait évoluer ces derniers et la place des ouvrières en leur sein, et est à l'origine de nouvelles pratiques sociales.

Au-delà du contrôle sexuel, ce que les colons, les patrons cherchent à mobiliser et à contrôler c'est l'articulation que les femmes connaissent voire représentent entre la sphère productive et la sphère reproductive, entre leur place dans les rapports de classe et leur place dans les rapports de sexe. Comme on l'a vu plus haut, l'assignation à circuler est mise en œuvre dans le cadre de la *contratación en origen* en choisissant - entre autre, l'assignation d'un statut juridique spécifique joue aussi un grand rôle - des femmes ayant une place spécifique dans les rapports de sexe de manière à ce que l'articulation qu'elles connaissent entre la saison et la sphère domestique prenne une forme qui avantage les patrons et l'Etat - l'articulation est organisée ici à des fins patronales - , leur place dans les rapports de sexe est donc avantageuse pour le système productif car elle lui permet de mettre en œuvre une mobilisation de main-d'œuvre et une organisation de travail contradictoires, d'obtenir une flexibilité sûre, les ouvrières étant disponibles quand on a besoin d'elles et renvoyables quand on le désire également, tout ceci légalement. L'enjeu est à la fois celui du contrôle de la mobilité des ouvrières additionné à celui de la flexibilité et de la précarisation de la force de travail. La prolétarianisation est rendue possible ou nourrie par le rapport de sexe et par l'institution juridico-politique des papiers. Dans le contrôle social qui s'exerce sur les ouvrières, les rapports de domination viennent donc doubler les rapports d'exploitation. Cependant, la séparation géographique entre production et reproduction opérée par le PMT n'est jamais complète puisque les deux possibilités (force de travail et procréation) sont réunies dans le corps de la femme, et que ce corps n'est pas partitionnable.

c) *Problématique finale : théoriser la relation rapport de sexe-travail-migration temporaire*

Comme l'a montré Burawoy, les programmes de migration temporaire servent, dans le cadre de certains systèmes économiques capitalistes dont l'activité est fluctuante, à faire reposer le renouvellement de la force de travail sur une économie alternative (1976). Les PMT comme le programme *Bracero* renvoient au pays les travailleurs hors-saison lorsqu'ils ne sont pas utiles tout en les rendant dépendants pour leur subsistance des deux économies<sup>17</sup>. Le recrutement de femmes permet-il de mieux faire fonctionner le système en assurant le contrôle de la mobilité - dont on verra qu'il est central pour le secteur productif – la séparation physique mais également le maintien du lien entre sphère productive et reproductive? De la même manière qu'en Afrique du sud, les employeurs, lorsqu'ils avaient besoin de main-d'œuvre faisaient venir des ruraux venant de zones où fonctionnait encore une économie domestique pour pouvoir les y renvoyer sans s'occuper de leur subsistance lorsqu'ils n'étaient plus nécessaires, les fraisculteurs de Huelva choisissent des femmes rurales ayant en sus des responsabilités domestiques. Parce qu'elles sont éloignées pendant toute la saison de leur village, de leurs enfants, ces femmes offrent une caractéristique essentielle des migrations temporaires déjà soulignée par Jean Pierre Berlan. "Ce système agro-industriel ne laisse pas d'autre alternative à l'exploitant-employeur spécialisé de se rattraper sur la main-d'œuvre. Il le fait d'autant plus facilement que l'ouvrier-immigré est là pour "faire des heures". En immigrant, il est devenu une force de travail pure, libérée de toute dimension sociale" (2009). Dans le cas du programme, on devrait préciser : libérée de toute dimension sociale dans le pays d'immigration mais extrêmement liée dans le pays que la saisonnière a quitté. En recrutant des femmes, la *contratación en origen* renforce cette articulation, l'intensifie, va au bout de sa logique. L'intérêt de cette étude est de montrer la manière dont est pensée l'articulation, la manière dont on essaye de séparer le renouvellement de la force de travail de son exploitation pendant la saison mais aussi, et c'est rarement le cas dans les études sur les programmes de migration temporaire, d'étudier les dynamiques de fuite qui en découlent, de montrer que les saisonnières doivent également trouver

---

<sup>17</sup> Les PMT externalisent la reproduction de la force de travail vers un autre pays et généralement vers la famille au sein de cet autre pays "Ils opèrent une séparation stricte entre les espaces-temps de la production et de la reproduction de la force de travail. Alors que dans le contexte national, l'employeur est tenu de faire face aux coûts d'entretien de la force de travail, cette contrainte a tendance à s'effacer lorsque les salariés sont des migrants temporaires "assignés à circuler", dans la mesure où ces coûts sont externalisés vers les bassins de recrutement et transférés vers leur économie familiale" (Décosse 2014). Meillassoux et Burawoy ont analysé successivement ces externalisations en 75 et en 76 à travers la théorisation des "migrations tournantes" en partant du cas des réserves sud africaines pour Claude Meillassoux, et d'une comparaison entre l'apartheid et l'agriculture californienne pour Burawoy dans dans l'article *The functions and reproduction of migrant labour*. Le rôle des Etats marocain et espagnol est crucial dans les processus d'articulation du monde productif et reproductif.

une économie alternative pour subsister hors-saison et que les échappatoires dépendent, comme l'assignation à circuler, d'une articulation entre production et reproduction (travail domestique ou échange économique-sexuel) Elle se penche surtout, et toujours à l'intérieur de ce cadre, sur l'érosion de l'articulation et sur les conséquences non prévues (bien que prévisibles) de cette dernière.

Dans la première partie de cette thèse, on verra comment fonctionne le système productif fraisicole en se penchant sur les différentes mobilisations de main-d'œuvre que ce système a mis en place pour répondre aux contradictions inhérentes à une production saisonnière : disposer d'une main-d'œuvre nombreuse tout en pouvant la démobiliser en fin de saison, ce qui implique de connecter le système productif à une économie externe (rejet de la force de travail sur une institution extérieure quelconque comme avec les PMT ou le *subsidio agrario* qui prend en charge les travailleurs hors-saison). On s'intéressera également à la manière dont les politiques migratoires européennes ont cherché durant la décennie 2000 à promouvoir ce système inhérent au travail agricole saisonnier à travers des PMT et le développement d'un vocabulaire spécifique : "migrations circulaires", "partenariats pour la mobilité...", termes introduisant une grammaire renouvelée de l'utilitarisme migratoire (Décosse 2011). On verra comment dans ce cadre, la *contratación en origen* s'est retrouvée à la croisée d'intérêts économiques et de marchandages européens autour du contrôle des frontières.

Dans la partie d'analyse les parcours des saisonnières seront replacés dans le cadre d'articulation identifié ci-dessus et structurant à la fois le contrôle et les échappatoires.

Quelle dynamique observe-t-on entre les rapports de pouvoir et comment s'articulent-ils ? Quelles conséquences la fabrication du travailleur étranger adéquat (ouvrière-mère-saisonnière-étrangère, nouvelle forme archétypique du travail immigré comme l'était l'OS algérien) a sur la place des ouvrières dans les rapports de sexe au Maroc et en Espagne.<sup>18</sup> Quelles reconfigurations de la division sexuelle du travail peut-on observer, quelles pratiques sociales masculines et féminines apparaissent, assiste-t-on à la naissance d'un nouveau régime de genre en Espagne ? Théoriser la relation rapport de sexe-travail-migration temporaire implique de prendre en compte aussi bien les effets du programme et de l'organisation du travail sur les rapports de sexe et la division sexuelle du travail en révélant les effets de la consubstantialité des rapports de pouvoir sur le contrôle des saisonnières mais également sur leurs résistances. Comprendre la dynamique entre les différents rapports de pouvoir identifiés permet d'étudier une modalité de mise au travail mais également des modalités de fuite et de résistance, et la stabilité de l'articulation entre classe et sexe dans ces deux

---

<sup>18</sup> Question qu'on devrait également poser avec retard pour l'OS algérien.

domaines.

Cette question principale se décline en trois sous questions qui seront abordées dans les trois derniers chapitres :

- **Qui sont ces femmes et en quoi étaient-elles disponibles au pays ? Travail et mobilité des femmes dans les classes populaires marocaines.**

Selon Sayad, pour comprendre l'immigration il faut se pencher sur l'émigration et donc sur les « variables qu'on peut dire d'origine », c'est-à-dire précisément cet ensemble de caractéristiques sociales permettant d'apprécier la position que l'émigré occupait dans son groupe d'origine, comme l'origine géographique et/ou sociale, caractéristiques économiques et sociales de ce groupe, attitude du groupe, du sujet lui-même à l'égard du phénomène migratoire, telle qu'elle est établie par la tradition locale d'émigration, etc » (Sayad 1977 : 60).

Si l'assignation à circuler est fondée sur la mobilisation du rapport de sexe à des fins de contrôle de la mobilité et de mise au travail flexible, quelle est la réalité de ce rapport de sexe au Maroc au-delà des représentations que s'en font les employeurs et même les cadres marocains de l'Anapec ? On s'intéressera ici à la littérature apparue récemment sur les rapports de sexe au Maroc dans les milieux populaires et à ce que les saisonnières interviewées nous ont dit des réactions provoquées par leur départ saisonnier, à la manière dont elles l'ont négocié<sup>19</sup>. Dans la mesure où la reproduction est un travail, le fait que ces mères soient absentes pendant plusieurs mois implique un transfert domestique dans le pays d'origine? Qui prend donc le relai au pays? (cf.Chap. 4 : du contrôle des femmes au contrôle des flux ?).

- **Canalisation, logement et travail des ouvrières marocaines à Huelva : du contrôle des femmes au contrôle des flux migratoires et ouvriers**

Dans le cinquième chapitre, on se penchera sur la manière dont le rapport de sexe conjugué à l'assignation d'un statut juridique précaire, au contrôle de la mobilité et à la discipline mis en œuvre sur les fermes participe à la mise au travail des saisonnières, à leur confinement dans les fermes, à leur disponibilité flexible au système productif et relève d'un management du temporaire (cf.chap. 5 : L'assignation à circuler : A) Canalisation, B) Invisibilisation, C) Organisation du travail).

Les formes de contrôle mises en œuvre par les employeurs mais aussi par les institutions varient selon qu'on emploie ou fait venir des femmes ou des hommes. Il s'agit d'abord d'aborder la

---

<sup>19</sup> Comme le souligne Moujoud, la migration de ces ouvrières agricoles constitue un indice d'une certaine autonomie, un formidable analyseur des mutations et de la persistance des rapports sociaux de sexe imbriqués avec d'autres rapports de pouvoir au Maroc et en immigration (2009 : 18).

condition de la saisonnière ouvrière étrangère en tant que nouvel archétype du temporaire et de la flexibilité. On tentera de montrer comment les politiques migratoires genrées dans l'industrie d'exportation participent à la création de régimes flexibles de travail et à une organisation du travail basée sur le genre, la classe, l'ethnie, le statut juridique lié à la migration qui permet de créer une force de travail différenciée et donc de baisser les coûts du travail (Collins 1995, Ong 1987, Lee 2004). A Huelva, l'organisation du travail se fonde sur des formes flexibles et stratégiques d'usage des rapports de sexe aux fins principales de flexibilité, contrôle des coûts salariaux et de la mobilité des travailleurs. On va chercher à décrire de façon systématique comment les rapports de sexe (la place de certaines femmes dans ces rapports de sexe) alliés à la race et au statut juridique sont utilisés dans la fabrication d'une force de travail temporaire ouvrière à des fins de canalisation, d'invisibilisation, de flexibilisation. On éclairera le rôle joué par les politiques migratoires genrées de la contratación en origen dans la formation d'une main-d'œuvre migrante temporaire bénéficiant à la monoculture intensive de Huelva. On observera, tout le long du chemin, de la maison de ces femmes jusqu'aux champs de fraise, la multiplication des modes de contrôle de cette force de travail via le pouvoir exercé entre autre par les employeurs, les maris, les familles, l'Etat.

- **Stratégies et échappatoires des ouvrières marocaines en Espagne**

Dans un dernier chapitre, on s'intéressera aux différentes stratégies mises en oeuvre par les femmes pour tendre à la conquête d'espaces de liberté. L'intérêt de cette étude est de montrer la manière dont est pensée l'articulation, la manière dont on essaye de séparer le renouvellement de la force de travail de son exploitation pendant la saison mais aussi, et c'est rarement le cas dans les études sur les programmes de migration temporaire, d'étudier les dynamiques de fuite qui en découlent, de montrer que ces dynamiques dépendent elles aussi de la capacité à trouver une économie alternative pour subsister hors-saison et comment ces dynamiques de fuite dépendent, comme l'assignation à circuler, d'une articulation entre production et reproduction (travail domestique ou échange económico-sexuel). L'articulation vue comme mécanique par les patrons ne l'est pas du fait même de la consubstantialité et de la dynamique entre les différents rapports de pouvoir. Dans un tel cadre, les stratégies des ouvrières sont différenciées selon leur place dans les rapports sociaux de sexe et le calendrier des naissances, selon les revenus de leur partenaire quand elles en ont un. On verra comment leurs parcours révèlent la stabilité de l'articulation entre rapport de classe et rapport de sexe, qu'il s'agisse de celles qui font des allers-retours entre le Maroc et l'Espagne ou des itinéraires des *harragats* (les saisonnières qui décident de rester illégalement en Espagne) (cf. chap. 6 : l'articulation dans la saison ou dans les échappatoires). On montrera comment les échanges

économico-sexuels sont à la fois au cœur du contrôle mais aussi au cœur des stratégies des ouvrières, de leurs fuites, de leurs échappatoires (rapports sexuels saisonniers) en présentant les carrières juridiques disponibles pour les femmes, leur illégalisation lorsqu'elles restent au delà du contrat, le business des contrats qui s'organise autour de cette frontière interne en Espagne, entourant les fermes et les zones de travail, en résumé, il s'agit d'éclairer le phénomène du *h'rague*. En se penchant sur la dynamique des rapports de pouvoir et en envisageant ce qui change dans cet aller-retour entre travail domestique et travail capitaliste, ceci à travers l'observation des parcours des ouvrières, de leurs échanges économico-sexuels et de la société saisonnière émergente à Huelva. Pour ces femmes, que provoque cette fuite par l'échange économico-sexuel et comment cette fuite est-elle lue? Quels discours émergent sur ces pratiques, et quelles figures féminines ces discours construisent-ils? Quelle sexualité émerge ou se continue en Espagne, malgré les politiques de contrôle de la mobilité, de la sexualité et du corps des travailleur(e)s étranger(e)s dans les fermes et les villages. On verra comment la diversité des parcours révèle la stabilité de l'articulation entre rapport de classe et rapport de sexe, qu'il s'agisse des ouvrières faisant des allers-retours entre le Maroc et l'Espagne ou des *harragats*, celles qui décident de se maintenir en Espagne au-delà du contrat. Ce sera l'occasion de voir la centralité du contrôle de la sexualité par les employeurs et des échanges économico-sexuels développés par les ouvrières pour comprendre la dynamique de contrôle et de fuite de ce marché du travail spécifique.

## II. Méthodologie de terrain

### A. Un terrain difficile d'accès... techniquement, et politiquement : de l'entrée syndicale à la fermeture des portes

#### a) *L'isolement des travailleurs et les difficultés de déplacement*

Ma première venue à Huelva a eu lieu en 2008, dans le cadre d'un stage au sein d'un syndicat de journaliers agricoles. Envoyée par la Confédération paysanne et le GISTI (association de défense des droits des étrangers) au sein du *Sindicato obrero del campo*, un syndicat très politisé et minoritaire en Andalousie, j'avais pour mission de documenter les conditions de vie et de séjour des ouvrières étrangères dans la zone et également de me pencher sur les caractéristiques de cette monoculture intensive. Ce stage a duré quatre mois de décembre à mars 2008 durant lesquels j'ai commencé à rencontrer des travailleurs, les techniciens des coopératives agricoles, quelques agriculteurs, les associations locales. Pendant que je travaillais en Espagne, une autre stagiaire menait la même action en Roumanie, principal pays de recrutement pour la fraisculture, ce qui nous avait permis d'avoir des éléments sur la situation au départ, la manière dont se déroulait le processus de *contratación en origen* sur place. Le fait que je sois arrivée un peu avant que la récolte de la fraise ne commence réellement et que je sois pendant la majeure partie de ce stage isolée – j'y reviendrai par la suite -, m'a permis de me rendre compte de deux éléments qui paraissent de prime abord très banals mais doivent être considérés pour comprendre le degré d'isolement que connaissent les saisonniers étrangers dans la zone et la difficulté à faire valoir leurs droits.

Tout d'abord, le Soc n'est pas implanté à l'année à Huelva puisque les journaliers agricoles qui constituent sa base s'y déplacent pour la saison mais n'y habitent pas. Le Soc envoie donc pendant la campagne des délégués qui suivent la récolte de la fraise, distribuant des tracts sur les droits du travail, donnant leurs numéros de téléphone et intervenant dans les fermes lorsque des saisonniers les appellent. Or, la *contratación en origen* a fini de détourner les journaliers andalous de cette saison particulière et si le Soc a fait de belles campagnes syndicales à Huelva au cours des années 90 et au début des années 2000, cette période est aujourd'hui révolue. J'ai pu donc, dès mon arrivée, pressentir les limites d'une action syndicale dans la zone.

Durant ce stage, j'ai passé trois mois dans le village de Mazagon sans voiture la majorité des jours de la semaine puisque la campagne n'ayant pas encore réellement commencé, le délégué du Soc avec lequel je travaillais ne venait à Huelva que deux à trois jours par semaine. Habitant dans le

village, je devais donc me rendre dans les fermes sans moyen de transport me retrouvant ainsi dans la situation inverse de celle que connaissent la majorité des saisonniers, l'absence de moyens de transport pour se rendre dans les villages. Selon l'accord signé entre les coopératives agricoles et la sous-délégation du gouvernement de la province, les employeurs doivent emmener leurs saisonniers au moins une fois par semaine au village le plus proche. Cette règle n'est pas toujours respectée et même quand elle l'est, les travailleuses ont souvent besoin de se rendre au village plus fréquemment et font donc les trajets à pied, en stop ou en taxi clandestin. Les bus de la zone desservent les places des villages mais ne s'arrêtent pas sur la route. C'est à cette époque que j'ai pu commencer à expérimenter les joies de marcher une heure à une heure et demie pour me rendre dans une ferme et autant pour en revenir et à découvrir par les pieds ce que j'apprendrais plus tard en lisant la bibliographie sur les raisons d'implantation de la culture de fraises dans la zone : la monoculture de fraise à Huelva est implantée sur une immense sablière. J'insiste sur ce point car, je le répète, malgré son apparente banalité, ce rapport à l'espace qu'implique le fait de ne pas avoir de moyens de transport, change fondamentalement le rapport au temps. Dans une telle situation tout est compliqué et le champ des opportunités se réduit considérablement à moins d'être en relation avec quelqu'un qui a une voiture. Toutes les fois où je me suis retrouvée à Huelva sans véhicule, je n'ai pas pu visiter plus d'une ferme par jour. J'aurais l'occasion de revenir plus loin sur ce qu'implique cet isolement des fermes, le réseau de taxis clandestins qui s'est créé pour répondre à cette demande ou l'utilisation du vélo (par les hommes uniquement) pour se déplacer librement. Je veux juste souligner ici que c'est par l'expérience partagée des difficultés de déplacement que j'ai pu me rendre compte à quel point ces dernières donnaient forme aux relations sociales pendant la récolte. Ce pouvoir de déplacement a évidemment constitué une monnaie d'échange facilitant l'entrée dans le groupe des saisonnières durant les séjours où j'étais motorisée.

#### *b) Campagnes médiatiques anti-fraise et méfiance du secteur*

Ce stage a été l'occasion d'une première prise de contact avec ce qui deviendra mon terrain de recherche. J'ai pu commencer à faire des entretiens à une époque où le secteur fraisier dans son ensemble était très ouvert et où il était assez facile de rencontrer les gens et de leur proposer des entretiens. Ce sont des contacts établis pendant le stage au SOC que j'ai réactivés lorsqu'en 2009, j'ai commencé cette thèse orientée plus spécifiquement sur le recrutement des Marocaines. Dolores Redondo Toronjo, économiste à la faculté de Huelva m'a également ouvert de nombreuses portes dans les différentes associations de la province chargées du travail social auprès des saisonniers étrangers. Malgré ce qu'on pourrait penser, cette entrée initialement syndicale n'a jamais constitué

un biais sur le terrain qui m'aurait empêché l'accès à certaines catégories de personne. Le fait d'être Française m'a posé davantage de problèmes. En effet, après la diffusion sur Arte en 2009 du documentaire d'une journaliste française dénonçant les conditions de vie et de travail des saisonniers étrangers dans la province<sup>20</sup>, ma nationalité, immédiatement identifiable par mon accent a impliqué bien plus d'hostilité que le fait d'avoir été liée à une action syndicale marginale, dont tout le monde savait qu'elle n'avait pas vraiment d'impact sur la production<sup>21</sup>. De manière générale l'accès au terrain a été de plus en plus difficile au fur et à mesure des années, la fraise andalouse ayant subi une campagne médiatique mettant en danger ses possibilités d'exportation, en Suisse par exemple avec la campagne menée par le forum civique européen auprès des grands distributeurs pour que ces derniers ne commercialisent plus des fraises venues de Huelva, en France avec la diffusion plusieurs années de suite, à chaque début de campagne, du documentaire dont je parle plus haut.

Dès 2010, ces différents épisodes ont poussé le secteur fraisier à se fermer et à être méfiant envers les visiteurs extérieurs. Pour mes différents interlocuteurs, ces actions de médiatisation des conditions de vie et de travail des ouvriers étrangers faisaient partie intégrante d'une campagne internationale visant à discréditer la fraisculture de la province. Lors de la campagne 2011, certaines personnes interviewées allaient jusqu'à soupçonner que mon enquête était commanditée par des producteurs français de garriguettes, cherchant à combattre de cette manière leurs adversaires sur le marché international. Un matin où je prenais le petit déjeuner avec des techniciens agricoles dans la cafétéria d'une coopérative, l'un d'eux commentant l'arrivée prochaine d'une délégation française envoyée par un grand distributeur avait parlé de recommencer la *reconquista* afin de bouter ces nouveaux envahisseurs hors de leurs terres comme ils l'avaient fait pour les *moros*, des siècles auparavant.

En ce qui concerne mon enquête, la plus déterminante de ces influences extérieures a été la visite d'une délégation de la FIDH en mai 2011, à laquelle participait Alain Morice, chercheur de mon laboratoire. LA FIDH a développé ces dernières années un partenariat avec Carrefour qui lui permet de se rendre chez les fournisseurs du distributeur afin de contrôler le respect des droits de l'homme et du travail dans les zones de production. Lors de cette dernière saison sur le terrain, j'avais essayé de faire des entretiens auprès de Comisiones Obreras et d'UGT, les deux syndicats majoritaires. Devant les difficultés à obtenir ces entretiens, j'ai décidé d'assister aux rencontres que la FIDH avait

---

<sup>20</sup> "La rançon de la fraise", Documentaire de Béatrice Limare, France 5 / CinéTévé, 2009 52 min.

<sup>21</sup> Les syndicats et leur pouvoir de mobilisation ont représenté un danger pour les agriculteurs au cours des années 80 et 90 comme on le verra par ailleurs. Depuis la *contratación en origen*, ils n'inquiètent plus vraiment.

programmées avec ces syndicats lors de sa visite. Je presentais que cela ne passerait pas inaperçu mais ayant presque achevé mon travail de terrain, j'y ai vu une opportunité d'appréhender le discours des syndicats que je n'avais pas encore recueilli. Bien que cette dernière situation d'enquête ait été particulièrement intéressante, montrant la manière dont les syndicats majoritaires se positionnaient dans ce système, alors que je les savais absents sur le terrain dans les deux villages où j'ai enquêté, elle a aussi fermé de manière définitive les possibilités de continuer à enquêter auprès des exploitants et encore davantage auprès des coopératives agricoles. A la suite de ces réunions, je n'ai plus jamais pu obtenir un entretien auprès du secteur. C'est à ce moment que j'ai mesuré à quel point le secteur fraisier, pourtant loin d'être uniforme, est un groupe d'intérêt profondément coordonné capable d'avoir des réactions défensives unitaires et comment il est organiquement lié aux institutions chargées d'encadrer la *contratación en origen*. Du côté du secteur fraiscicole, tous mes interlocuteurs me disaient avoir été prévenus de la visite potentielle d'une Française se faisant passer pour une étudiante, et avoir été informés qu'il ne fallait pas me rencontrer. Pour ce qui est des institutions, la responsable de la délégation du travail de la *subdelegación del gobierno* elle-même a reproché à la délégation de la FIDH de s'être comportée en Espagne comme on le ferait dans une république bananière et m'a soupçonnée d'avoir menti sur mon statut de doctorante. Dans un tel contexte, l'affaire quasi concomitante en Allemagne du « concombre tueur » supposément espagnol<sup>22</sup> n'a pas aidé à apaiser les esprits. Lors du dernier entretien mené auprès d'une grande coopérative, le gérant a demandé à me prendre en photo, ce que j'ai refusé. Il a alors appelé le technicien agricole avec lequel je m'étais rendue sur les exploitations pour contourner ce refus au prétexte d'une « photo souvenir ». A partir de ce moment, l'accès au secteur agricole et aux institutions espagnoles s'est définitivement fermé, et ceux qui m'expliquaient la raison de leur refus le liait toujours à ma participation à ces réunions organisées entre la FIDH et les syndicats. Finalement, la conclusion perturbée de ce terrain confirmait la pertinence du choix de mener une étude systémique. On ne peut comprendre les relations de travail à Huelva qu'en inscrivant les zones de production au sein d'une chaîne agroalimentaire dont l'aval et l'amont doivent être pris en compte. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce contexte de grande ouverture initiale, et de fermeture progressive que l'enquête s'est déroulée en Espagne.

---

<sup>22</sup> A la fin du mois de mai 2011, la bactérie 'E. coli entérohémorragique (Eceh)' est à l'origine de deux décès en Allemagne. Le 27 mai, l'Institut d'hygiène d'Hambourg indique que la bactérie a été identifiée sur des concombres espagnols. La Sénatrice chargée de la santé d'Hambourg, Cornelia Prüfer-Storcks (SPD) est chargée d'annoncer la nouvelle et le blocage des exportations espagnoles à la frontière. Le 6 juin, les autorités allemandes reconnaissent s'être trompées. Cet épisode provoque, dès l'annonce initiale un lever de bouclier en Espagne, l'affaire étant qualifiée d'attaque déloyale ou de « guerre du concombre ». En Espagne, le traitement médiatique de cette affaire a pris la forme d'une défense inconditionnelle de l'agriculture espagnole et plus spécifiquement des serres d'Almería.

Au Maroc, j'ai pu enquêter auprès des familles et des institutions et j'ai toujours été très bien reçue. Malgré cela, lors de mon premier séjour dans la famille de Rachida dans un village proche de Kénitra, j'ai été très rapidement repérée par les institutions locales et les forces de l'ordre ont rendu de fréquentes visites à mes hôtes, toujours en mon absence, pour leur demander que je me rende au commissariat de la ville la plus proche, en l'occurrence Kénitra, pour expliquer les raisons de ma présence sur les lieux. Une fois là-bas, les autorités m'ont demandé de signaler ma présence au commissariat chaque fois que je me rendrai dans le village. J'ai protesté et l'idée a vite été écartée. Banale, cette anecdote montre néanmoins que le Makhzen contrôle toujours fortement le milieu rural. Au Maroc, le *makhzen* désigne ce qu'on pourrait appeler le « système », un dispositif administratif et policier, qui, chapeauté par le Ministère de l'Intérieur (un poste-clé du régime qui aujourd'hui encore reste sous le contrôle direct du trône et échappe donc à la majorité issue des élections parlementaires), se déploie sur tout le territoire (mais également à l'Étranger par le biais par exemple des amicales dans les pays d'immigration) et dont le représentant dans chaque village est le *mokhadem*, chargé de surveiller et de faire remonter tout type d'information susceptible d'intéresser l'appareil d'Etat" (Décosse 2011 : 31).

## **B. L'enquête**

### *a) Démarche inductive et approche systémique*

Dans cette thèse, j'ai cherché à avoir une approche systémique en prenant en compte l'ensemble des acteurs investis dans la production de fraise et dans la mobilisation de main-d'œuvre à Huelva. Depuis mon premier séjour, j'ai essayé de comprendre ce que j'avais sous les yeux en partant d'une démarche inductive et en privilégiant, au moins au début de l'enquête le point de vue des travailleurs et travailleuses sur la saison. En effet, dans les nombreuses études qui avaient été menées sur la fraisculture locale, il me semblait que le point de vue des travailleurs manquait, le point de vue de l'immigré sur la situation qu'il vivait en Espagne et a fortiori, le point de vue de l'émigré. J'ai décidé d'approcher ce système de production et plus précisément, le marché du travail spécifique à ce mode de production à travers une enquête portant principalement sur un des groupes de travailleurs présents dans la zone, les saisonnières marocaines. Ce découpage initial et arbitraire correspondait à une volonté assumée de me pencher sur un sujet d'étude circonscrit afin de parvenir à appréhender les différents facteurs intervenant dans la mise au travail, en prenant en compte aussi bien la situation d'émigration, d'immigration, le rôle des exploitants et des coopératives agricoles, des institutions nationales et européennes que le rôle des intermédiaires chargés de faire le lien entre

les travailleurs et leurs employeurs. De plus, à l'époque où j'ai commencé mon étude, les Marocaines étaient les dernières à relever du régime de *contratación en origen*<sup>23</sup> qui en l'occurrence, en tant que politique migratoire était coordonné à, voire imbriqué dans des enjeux politiques plus larges comme le marchandage d'accords de réadmission sur le principe contrats vs implication des pays tiers dans le contrôle des flux. Se pencher sur la mobilisation de Marocaines permettait donc, au delà de la fraisculture d'interroger la manière dont les logiques productives et les logiques politiques interagissaient : utilisation de la *contratación en origen* par le secteur fraisier pour répondre aux besoins de main-d'œuvre et utilisation du secteur fraisier par les institutions espagnoles pour monnayer des rapatriements par exemple. Pour autant, le fait de partir de ce groupe de travailleuses ne m'a pas empêché d'explorer les liens entretenus avec les autres groupes et les caractéristiques de ces derniers. J'aurais pu mener une enquête comparative sur deux groupes de travailleurs : par exemples les Roumaines et les Marocaines, ou les Marocaines et les Africains. Si je n'ai pas adopté cette perspective, c'est pour avoir une vision globale du phénomène migratoire en prenant en compte ses deux facettes, l'immigration et l'émigration. Mener une enquête sur deux groupes de travailleurs à Huelva et dans chaque pays d'origine me semblait hors de portée, c'est pour cette raison que je me suis concentrée sur le Maroc. Cette enquête au deux bouts de la chaîne migratoire vise à éviter l'écueil évoqué par Sayad dans son article sur les trois âges de l'émigration algérienne en France :

Toute étude de l'émigration qui négligerait les conditions d'origine des émigrés, se condamnerait à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue, à la fois, partielle et ethnocentrique : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'immigrant – et lui seul – et non l'émigré qui est pris en considération (...)  
(Sayad 1977 : 59)

Dans le champ de la sociologie des migrations, cet avertissement devrait tenir lieu d'impératif méthodologique et ceci encore plus dans le cas d'une migration saisonnière. J'ai donc mené des entretiens et fait des observations dans les familles et tout au long de la thèse, j'ai amélioré ma connaissance du dialecte marocain. Pour autant, cette démarche a été limitée par ma position de « roumia »<sup>24</sup>, non travailleuse et ma maîtrise relative du *darija*, même à la fin du terrain<sup>25</sup>.

---

<sup>23</sup> Voir l'encadré sur l'histoire de la mobilisation de main-d'œuvre depuis les débuts de la *contratación en origen*.

<sup>24</sup> Arabe dialectal, nom donné aux chrétiens et généralement aux Européens au Maroc.

<sup>25</sup> Arabe dialectal.

## *b) Séjours de terrain, entretiens et observations*

### 1) Le Sénégal et le Codetras, des pas de côté qui éclairent l'objet

De décembre 2008 à mars 2009, j'ai fait un stage au sein de l'association Espace, membre du Codetras (Collectif de défense des travailleurs étrangers dans l'agriculture des Bouches du Rhône). Dans le cadre d'une opération portée par le collectif et appelée REGULOMI, cette association accompagnait à l'époque des saisonniers marocains sous contrat OMI dans leur procédure judiciaire contre la préfecture des Bouches du Rhône qui refusait de leur délivrer un titre de séjour permanent malgré une présence longue sur le territoire national. Cela a été l'occasion d'accompagner des saisonniers en préfecture, de suivre les dossiers qui retraçaient les carrières des saisonniers depuis leur première entrée en France, d'avoir un aperçu de la réaction des organisations agricoles lorsqu'on met en danger l'accès à cette source de main-d'œuvre saisonnière. En m'offrant un regard sur une culture intensive comparable mais pour autant différente (hommes dans une saison, femmes dans l'autre, saison moyenne vs saison longue), ce stage m'a permis de gagner du temps, de comprendre rapidement l'enjeu que représentaient les contrats pour les différents acteurs impliqués dans ce système de mobilisation de main-d'œuvre et en même temps d'avoir un référentiel qui m'a permis de percevoir des modes de mise au travail différents qui m'auraient sans doute été beaucoup moins visibles sans la connaissance partielle acquise pendant ce stage de la situation des OMIS. Il a constitué un éclairage qui a accompagné le processus de réflexion de la thèse.

En octobre 2009, j'ai également profité d'un voyage au Sénégal pour faire des entretiens sur le recrutement pilote de 700 saisonnières sénégalaises lors de la campagne 2007/2008, recrutement qui n'a pas été reconduit du fait d'un "taux de fuite" trop important selon les organisations agricoles, avec seulement 27% de retour au Sénégal à la fin du contrat<sup>26</sup>.

Cela a été l'occasion de recueillir le discours des organisations internationales, du consulat espagnol, et des institutions sénégalaises sur la migration temporaire de travail comme schéma de migration innovant et bénéfique ainsi que sur l'intégration de la *contratación en origen*, en particulier à Huelva à la politique d'expulsion et d'externalisation du contrôle des flux menée par l'Espagne et plus largement par l'Union européenne. En l'occurrence, les contrats pour la fraise ont servi de monnaie d'échange pour négocier la collaboration des autorités sénégalaises au rapatriement des passagers des pirogues arrivant aux Canaries. Durant ce séjour, j'ai mené des entretiens auprès de l'agence pour l'emploi sénégalaise, auprès du coordonnateur régional du projet

---

<sup>26</sup> Statistiques fournies par le représentant du ministère du travail au consulat espagnol de Dakar, entretien réalisé le 8 octobre 2009.

de gestion des flux migratoires de l'OIT, auprès de la délégation du ministère du travail au consulat espagnol à Dakar, d'une responsable de la migration et de l'emploi de l'OIM ainsi qu'avec le responsable d'un centre social ayant coordonné les sélections préalables au recrutement à Ziguinchor en Casamance. J'y ai également conduit des entretiens semi-directifs auprès de deux saisonnières ayant fait cette saison et se retrouvant depuis leur retour "bloquées" au pays.

## 2) L'enquête à Huelva et dans le Gharb

En ce qui concerne Huelva et le Maroc, l'enquête a consisté à mener des entretiens semi-directifs et faire de l'observation participante auprès des saisonniers étrangers, hommes et femmes, des coopératives agricoles, des exploitants, des institutions espagnoles et marocaines, des ONG associations et services publics travaillant auprès des étrangers, principalement dans les villages de Palos et de Moguer, les deux zones où la monoculture est la plus développée.

### **Séjours sur le terrain**

Après un séjour de quatre mois de décembre 2008 à mars 2009 dans le cadre du stage Leonardo, je suis revenue à Huelva, dans les villages de Moguer et de Palos, d'avril à mai 2009, logeant dans les locaux du Soc loués pour la saison. Pendant ces deux mois, j'ai rencontré par l'intermédiaire du Soc Rachida, une saisonnière marocaine avec laquelle je suis restée en contact et qui m'a permis d'entrer de manière assez libre dans les logements de l'exploitation. Durant ce séjour, j'ai également fait de nombreuses visites, toujours avec le Soc, dans un bidonville, installé au cœur d'une forêt de pin entre Mazagón et Palos : la *chabola*<sup>27</sup> de la madre.

L'année suivante, en février 2010, je suis restée 10 jours dans la famille de Rachida où sa sœur et sa belle-sœur faisaient également les saisons. J'y suis revenue deux semaines en mars pour attendre avec elles l'arrivée du contrat. Une fois le premier contrat reçu, je me suis rendue à Tanger avec sa belle-sœur Nadia, une des saisonnières et j'ai pu y observer le travail d'encadrement des flux mené de manière coordonnée par l'Anapec, les organisations agricoles et les intermédiaires interculturels d'Aeneas Cartaya. Je suis ensuite restée à Palos de la frontera pendant toute la récolte du 26 mars au 21 juin 2010. Durant ce séjour, j'ai passé la plupart de mes soirées dans la ferme de Nadia ou dans la *chabola* de la madre dans laquelle j'ai séjourné pendant plusieurs semaines. Le 22 juin 2010, je suis rentrée au Maroc

---

<sup>27</sup> Bidonville en espagnol.

avec l'ensemble des saisonnières de la ferme dans laquelle j'avais accompagné Nadia. Celle-ci ayant loué en commun avec une dizaine d'autres femmes, une fourgonnette pour ramener les gros ballots de marchandises achetées en Espagne, je suis passée par les différents villages des saisonnières, promettant de revenir leur rendre visite. Je me suis arrêtée chez l'une d'entre elles et, dans la semaine qui a suivi, j'ai rendu visite à 5 familles. A la fin du mois de juin, je suis revenue en Espagne pour y récupérer ma voiture et rentrer en France en accompagnant sur la route des saisonniers africains de Huelva désirant remonter à Lérída pour être sur place au moment où la récolte des pêches commencerait.

En 2011, d'avril à juillet, je suis revenue dans les villages de Palos et de Moguer. Le 6 juillet, je me suis rendue au Maroc jusqu'au 15 août pour faire des entretiens avec des femmes rencontrées durant la saison. Lors de ce dernier séjour, j'ai pu, grâce à un financement du Social Science Research Council de Brooklyn, être accompagnée par une jeune étudiante agronome qui avait déjà fait des enquêtes monographiques dans le milieu rural et qui a traduit les entretiens.

| <b>Date</b>               | <b>Lieu</b>   | <b>Durée</b>      |
|---------------------------|---|-------------------|
| Novembre 2007 - Mars 2008 | Mazagon (Huelva)  | 4 mois            |
| Décembre 2008 - Mars 2009 | Codetras, Marseille   | 3 mois            |
| Avril - Mai 2009          | Moguer et Palos (Huelva)  | 3 semaines        |
| Octobre 2009              | Sénégal : Dakar et Casamance  | 1 semaine         |
| Février 2010              | Gharb (Maroc)   | 10 jours          |
| Mars 2010                 | Gharb (Maroc)   | 2 semaines        |
| 25 Mars 2010              | Kénitra-Tanger-Tarifa : aller avec les saisonnières                           | 1 jour            |
| Avril - Juin 2010         | Moguer et Palos (Huelva)  | 2 mois 1/2        |
| 22 Juin 2010              | Moguer-Tarifa-Tanger : retour avec les saisonnières                           | 1 jour            |
| Juin                      | Gharb (Maroc)   | Une semaine       |
| 30 Juin 2010              | Huelva-Lérída : voyage avec des saisonniers sans-papiers (Afrique de l'ouest) | 1 jour            |
| Avril à Juillet 2011      | Huelva (Palos et Moguer)  | 2 mois 1/2        |
| Août 2011                 | Gharb (Maroc)   | 2 semaines        |
| <b>Total</b>              |   | <b>7 mois 1/2</b> |

*Tableau 1 : Séjours sur le terrain*

Le tableau ci-dessus résume les différents séjours passés sur le terrain. Le stage au sein du

Soc réalisé avant le début de la thèse et le stage au Codetras qui n'était pas spécifiquement tourné vers l'objet élaboré ne sont pas comptabilisés dans le total.

## **Entretiens**

Durant ces séjours successifs au Maroc et en Espagne, j'ai mené 16 entretiens auprès des agriculteurs et des techniciens des coopératives agricoles, 12 entretiens auprès des organisations espagnoles (institutions, associations, services publics) chargées de la gestion de la *contratación en origen*, 3 entretiens auprès de l'agence pour l'emploi marocaine, et 43 entretiens auprès de travailleurs (4 hommes marocains, 4 ressortissants d'Afrique de l'ouest, 5 Polonaises, 1 Roumaine, 27 Marocaines dont 11 qui se sont maintenues en Espagne, 2 Sénégalaises). J'ai visité plus d'une douzaine d'exploitations et assisté à deux réunions collectives entre la FIDH et les deux syndicats majoritaires (CCOO et UGT). J'ai également obtenu des statistiques concernant la *contratación en origen* transmises par la *subdelegación del gobierno* et le bureau des étrangers, ainsi que des données de l'Inem (Agence pour l'emploi espagnole) sur le nombre de contrat délivré aux étrangers dans le secteur agricole de la province de Huelva, ventilé par nationalité.

L'informaticien du projet Aeneas Cartaya m'a transmis les données anonymisées dont ils disposent sur les saisonnières marocaines de 2006 à 2010 (Statut familial, âge, adresse au Maroc, agence de recrutement au Maroc, coopérative recruteuse).

J'ai également fait passer un questionnaire aux 33 saisonnières marocaines de la ferme de Saadia, portant sur leur village d'origine, leur statut conjugal, leur mobilité en Espagne, le type d'investissements réalisés au pays. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des entretiens effectués.

Les entretiens ont été dans la majorité des cas enregistrés et ont duré entre une demi-heure et deux heures. Ils ont ensuite été retranscrits. De fait, l'observation participante a concerné un nombre de personnes bien supérieur au nombre de personnes avec lesquelles j'ai mené un entretien semi-directif. Sur la ferme de Saadia par exemple, j'ai fait des entretiens avec 4 travailleuses et j'ai pourtant observé le quotidien de plus de 30 saisonnières Marocaines, d'autant de Roumaines et de quelques Polonaises pendant trois saisons consécutives. A la *chabola* de la madre, j'ai passé plusieurs semaines au sein d'un groupe de 8 personnes dans un bidonville qui comptait plus de 195 abris.

| <b>Enquêtés</b>  | <b>N</b>  |
|--|-----------|
| Travailleurs saisonniers étrangers dont :                          | 43        |
| Marocaines contratadas en origen                                   | 16        |
| Harragats  | 11        |
| Marocains  | 4         |
| Subsahariens   | 4         |
| Polonaises   | 6         |
| Roumaine   | 1         |
| Sénégalaises sous contrat  | 2         |
| Syndicats  | 2         |
| Médecins du travail  | 2         |
| Travailleurs sociaux   | 4         |
| Salariés ou représentants des coopératives agricoles               | 11        |
| Agriculteurs   | 5         |
| Agence pour l'emploi sénégalaise et représentation locale (Cedeys) | 2         |
| Organisations internationales au Sénégal (OIM et BIT)              | 2         |
| Agence pour l'emploi marocaine                                     | 3         |
| Saisonniers OMI  | 1         |
| Agence pour l'emploi espagnole (INEM)                              | 1         |
| Projet Aeneas Cartaya  | 1         |
| <i>Oficina de extranjería</i>                                      | 1         |
| <i>Subdelegación del gobierno</i>                                  | 2         |
| <b>Total</b>   | <b>80</b> |

*Tableau 2 : Récapitulatif des entretiens*

## **Observations**

En ce qui concerne l'observation participante, j'ai passé de nombreuses heures, des soirées répétées, parfois la nuit dans les logements des saisonniers au sein de différentes exploitations, j'ai logé dans un bidonville et dans le centre de Palos pendant des semaines. C'est à ces occasions que j'ai pu recueillir des informations très riches sur les rapports entre les différents groupes de travailleurs, ou sur les processus de travail. Pendant tous mes séjours à Huelva et au Maroc, j'ai retranscrit de manière systématique toutes les observations et les conversations que j'ai eues avec mes différents interlocuteurs dans un carnet de terrain y compris ce qui n'avait pas de lien direct avec les saisonnières marocaines ou les hypothèses du projet de thèse. Même si je n'ai observé la cueillette qu'à deux reprises, des informations précises sur le travail proprement dit, sur la compétition entre différents individus, différents groupes de travailleurs, sur les conflits latents ou déclarés au travail, les formes de solidarité qui naissent pendant la récolte m'ont été dévoilés parce que j'étais dans les exploitations ou au bidonville, à la fin de la journée de travail. De fait, j'ai toujours obtenu plus d'information de cette manière que lors des entretiens semi-directifs. Si, dans un tel contexte de surveillance, il est malgré tout possible de rentrer dans les fermes, c'est parce que la plupart du

temps, les agriculteurs ne vivent pas sur l'exploitation et à Huelva, la journée de travail normale dure 6h30 et finit en général au plus tard à 15 heures, (à part dans les grandes fermes qui ont leur propre atelier d'emballage. A partir de 17 heures dans la plupart des fermes, les patrons et le personnel espagnol qui généralement ne vit pas sur la ferme ne sont plus là. Si les travailleurs n'y voient pas d'inconvénients - dans le cas contraire on risque d'être dénoncé -, il n'est donc pas difficile de se rendre le soir dans les exploitations. Auprès des travailleurs, dans les fermes, l'entretien semi-directif est apparu comme un outil méthodologique relativement inadapté voire incongru. Les fermes sont des espaces sous tension où tout le monde se surveille et où il faut souvent se cacher et négocier longuement pour faire des entretiens. Comment en effet parvenir à mener un entretien individuel dans une situation où les travailleuses ne sont jamais toutes seules, et où sur l'exploitation, il est difficile de trouver des espaces où il est possible de s'isoler? Cela est particulièrement le cas pour le groupe des Marocaines qui dans les fermes où je me suis rendue sont toujours logées dans des logements collectifs ou dans des algecos, à au moins 4 par chambres, dans de tous petits espaces. Au début de l'enquête, j'ai parfois eu l'impression que pour faire un entretien individuel et semi-directif avec une Marocaine sous contrat, il aurait fallu procéder à un enlèvement, c'est à dire venir sur la ferme en voiture, sortir discrètement avec une seule saisonnière de l'exploitation, ce qui est toujours compliqué car dans une telle pénurie de transport, il est difficilement justifiable de quitter la ferme avec encore trois places libres dans sa voiture, la saisonnière encourageant le risque d'être dénoncée par ses autres collègues car elle se prête à des activités douteuses : elle sort, sans expliquer pourquoi et apparemment sans but précis. Il aurait fallu ensuite trouver un lieu pour échanger, généralement un café, dans laquelle la saisonnière en question aurait été, selon sa pratique antérieure de tels lieux publics, potentiellement très mal à l'aise. Dans les fermes, j'ai fait des entretiens initialement individuels mais se transformant rapidement en entretiens collectifs, et pour ce qui est des Marocaines, les entretiens semi-directifs apparaissant dans le tableau ont été menés au Maroc, ou en Espagne auprès de femmes ayant *h'ragué* et habitant dans leurs propres logements.

### *c) La position sur le terrain*

Dans cette enquête, le fait d'être femme m'a grandement facilité l'accès au terrain, aussi bien en Espagne, les hommes ne travaillant pas dans l'exploitation n'étant généralement pas autorisés à y entrer qu'au Maroc où ma visite ne paraissait pas incongrue ni douteuse aux familles des saisonnières. En revanche, et je m'en suis d'autant plus rendu compte que cela marquait une différence avec mes séjours antérieurs au Maroc - étant introduite dans les familles par les hommes,

j'avais aussi bien accès à l'espace des hommes qu'à celui des femmes-; dans le cadre de la thèse, être invitée par les femmes dans les différentes familles impliquait de ne pas dépasser les limites de la sphère féminine, afin de ne pas faire preuve de ce que j'ai appris être un irrespect vis à vis de la famille ou des proches.

Dans un espace social divisé (femme/homme), ces contrats qui amènent pourtant les femmes à travailler hors de la maison et même hors du pays et donc à occuper des rôles normalement considérés comme des prérogatives masculines restent dans la sphère féminine. Mon arrivée rend cette inversion, cette confusion ou ce flottement dans les rôles de genre palpable. Introduite ici dans la maison par des femmes, présentée aux hommes mais parlant et mangeant avec les femmes, je me suis aperçue qu'alors que j'étais l'évènement du moment, les hommes ne passaient aucun repas avec moi et s'éclipsaient rapidement. Cela a permis de parler librement avec les femmes mais il a été plus difficile d'obtenir des informations sur ce que les hommes pensaient du départ saisonnier des femmes de leur famille. Alors même que les femmes partent en Espagne, ce qui indique un acquiescement ou a minima un consentement des hommes à ce départ, ces derniers ne s'expriment pas sur le sujet.

Dans une certaine mesure, cette situation s'est répétée dans les fermes où lorsque j'étais introduite par un groupe de saisonnières, je restais avec elles, et sur la ferme Dominguez, ce n'est qu'au bout de deux saisons que j'ai réalisé que tout comme mes hôtes marocaines, je ne me rendais jamais dans les logements des Polonaises et que j'ai donc décidé d'aller leur rendre visite. Sans m'en être rendu compte, j'étais restée dans les frontières du groupe social enquêté.

Qu'il s'agisse d'observations ou d'entretiens j'ai toujours fait en sorte de ne pas réaliser des entretiens avec les patrons et les travailleurs sur la même exploitation. Si on veut maintenir de bonnes relations avec l'un ou l'autre groupe, il est difficile d'enquêter en même temps sur les deux. Sur certaines fermes, je n'entrais en contact qu'avec les employeurs et les contremaîtres et sur d'autres, qu'avec les saisonniers. L'entrée sur les fermes a été rendue possible par le fait que je parlais au début du séjour des bribes de marocain ce qui a facilité l'entrée en matière avec les travailleuses. Souvent, le fait que je parle un peu le *darija* constituait un sésame. Cela semblait justifier sans qu'il soit besoin d'expliquer pourquoi auprès des agriculteurs ou des contremaîtres ma présence au sein des fermes. Dans la ferme de Saadia, je n'ai pas dit que je faisais une étude sur les travailleuses marocaines, à la demande de cette dernière. Pour ne pas la mettre en difficulté, j'ai simplement expliqué au contremaître que je venais rendre visite à des femmes que je connaissais sur la ferme. Tous les travailleurs ont toujours su que je faisais un doctorat, toutes les personnes interviewées également. Finalement, seuls les exploitants n'étaient pas toujours informés de mon statut car j'étais

introduite dans les exploitations par les travailleurs et même en me rencontrant, les exploitants ne me demandaient pas frontalement les raisons de ma présence.

Généralement, je précisais à mes différents interlocuteurs que l'enquête concernait plus spécifiquement les saisonnières Marocaines. Cette entrée, plutôt restrictive a permis d'obtenir des informations très riches sur les autres groupes de travailleurs que je côtoyais également. A posteriori, je me rends compte que le fait que les habitants du bidonville ne se sentaient pas visés par mon étude, et le fait que je ne sois pas non plus à l'aguet des informations qu'ils pourraient me fournir a facilité les échanges, et les a rendus particulièrement riches. Il semble que de nombreuses informations arrivent précisément de façon spontanée parce qu'on ne les attend pas. De la même façon que le bidonville représentait pour eux une plateforme pour pouvoir chercher du travail, ils comprenaient que je l'utilise également comme base au cœur des serres pour faire une enquête sur un autre groupe de travailleuses dans cette région où il est difficile de se loger, encore plus pour une période courte.

De même, c'est en restant dans les fermes que j'ai pu observer la manière dont les femmes se contrôlaient entre elles ou encore la solidarité dont elles faisaient preuve en attestant l'une après l'autre au mari d'une collègue au téléphone, que leur femme s'était bien comportée et que malgré les rumeurs, il n'avait rien à lui reprocher. Enfin, c'est cette présence longue sur le terrain qui a permis, la plupart du temps par hasard d'assister à des moments clés et imprévisibles comme la fois où, en me rendant dans une grande exploitation employant plus de 100 saisonniers (en majorité des femmes) je suis arrivée en pleine grève spontanée des saisonnières marocaines en pourparler avec leur employeur et un intermédiaire du projet Aeneas Cartaya.

Mes séjours printaniers sur le terrain depuis 2008 et les aller-retours répétés entre la France, l'Espagne et le Maroc de 2009 à 2011 ont permis de mettre en œuvre la démarche inductive et itérative qui me semblait nécessaire à la prise en compte de tous les acteurs impliqués dans ce mode de production agricole intensive. D'abord, comme le préconisent les ethnographes, il faut toujours revenir sur le terrain, et revenir ne signifie pas y rester de manière continue. Les saisonnières se sont montrées très sensibles au fait que je revienne les voir d'année en année et encore plus que j'aie leur rendre visite au Maroc. Cela relève aussi sans doute du fait que ces femmes rurales, au statut assez bas dans la société espagnole comme dans la société marocaine ont trouvé avantage à ce que je les considère comme des interlocutrices (Morice 2000 : 20). En tous cas, les liens établis de saison en saison ont permis que, même lorsqu'il y a eu des tensions sur la ferme, les femmes ne remettent pas en question l'enquête de terrain en parlant de moi au patron.

La saisonnalité incontournable à Huelva a servi l'enquête. Dans un tel contexte, le chercheur ne se

distingue pas du flux saisonnier. Il n'est pas parachuté dans une situation qui est antérieure à sa présence et quand il s'en va, c'est finalement en même temps que tout le monde. Le fait de participer ainsi au mouvement général évite que les enquêtés aient le sentiment d'être observés comme des "objets botaniques" (Morice 2000 : 20) Lorsque je suis partie à la fin de la saison 2009, j'avais réussi à établir des contacts avec de nombreuses saisonnières dans la ferme de Saadia, à rencontrer sa jeune sœur qui travaillait dans une des plus grandes fermes d'El Rocio. Quand je suis revenue en 2010, non seulement l'accès à ces fermes m'était acquis mais la méfiance avait complètement disparu. Je pense que le temps d'absence hors-saison rendait les échanges plus faciles que si nous avions été continuellement en contact. Quelque part, je faisais partie de l'aventure au sens où je partageais avec elles cette saisonnalité, cet espace-temps que la récolte des fraises était devenu pour ces travailleuses. Les périodes hors-saison me laissaient le temps de formuler des hypothèses de travail, d'améliorer ma connaissance du *darija*, de lire une bibliographie répondant aux questions issues du terrain, de redéfinir les éléments à creuser ou à aborder lors de la future saison et enfin de retranscrire les entretiens et les notes de terrain. C'est dans cet aller-retour annuel entre terrain, bibliographie, participation à des journées d'étude et écriture d'articles que s'est construit mon objet de recherche. Il n'a pas été construit a priori, les réponses sont donc peut-être moins abouties que celles qu'on peut obtenir lorsqu'on élabore des hypothèses à partir de la littérature et qu'on met en œuvre une méthodologie spécifiquement adaptée pour saisir l'objet ainsi construit. Si cette démarche crée des frustrations, car on arrive aux bons questionnements alors qu'on en est à la phase d'écriture, elle permet de ne pas être décontenancé par une réalité refusant de s'adapter aux exigences de la théorie.

Cette entrée par le bas, par les travailleurs et sur un temps long a été d'autant plus importante qu'à Huelva, le développement de la *contratación en origen* mise en avant comme modèle migratoire, à travers le projet Aeneas Cartaya a entraîné la création par les responsables du projet d'une sorte de parcours type par lequel passent tous les visiteurs intéressés par le projet. Le parcours implique le passage systématique par des fermes présentées comme modèle, ou par la résidence pour saisonnières de la Casa del gato, bâtie pour l'occasion et qui n'est pas vraiment représentative puisqu'elle constitue un des rares cas où les saisonnières sous contrat ne sont pas logées sur l'exploitation. Les institutionnels marocains, les journalistes, la FIDH, les chercheurs que j'ai rencontrés ont tous visité cette résidence et la ferme Agromartin, toujours accompagnés par des responsables d'Aeneas Cartaya. Comme le relate Djemila Zeinidi dans son compte-rendu de mission : "Comment on balade le chercheur au sens propre et au figuré" (2010), le chercheur ou tout autre visiteur pris en charge par le projet Aeneas Cartaya est amené à emprunter cet itinéraire. Le secteur

est accueillant tant qu'on accepte la visite officielle mais les portes se ferment rapidement si l'on veut sortir des sentiers battus et ceci même pour les institutions espagnoles chargées d'encadrer la procédure. Lors d'un entretien, la responsable de la *subdelegación del gobierno* m'avouait que depuis qu'elle était en poste, c'est à dire depuis plus de six mois, elle n'avait jamais pu pénétrer dans une exploitation.

Je ne suis pas entrée dans une ferme. Jamais. Pour ça, nous faisons confiance aux intermédiaires que sont l'inspection du travail, les syndicats, le tribunal social, ce sont eux qui nous disent ce que nous devons faire. Nous, depuis l'administration, si les travailleurs ne portent pas plainte nous ne pouvons rien faire. [...] Une fois j'ai été à Moguer, c'était horrible, ça, pour faire un exposé sur le fait qu'elles ne devaient pas gaspiller beaucoup d'argent dans des tapis, des bêtises, qu'elles devaient économiser l'argent pour l'emmener avec elles. Et il y avait une contremaître roumaine qui filmait tout ce que je leur disais, parce que j'imagine que le chef voulait savoir ce qu'on leur racontait.<sup>28</sup>

En passant par le haut, il devient rapidement impossible d'entrer dans les exploitations, de pouvoir parler avec une saisonnière sans être sous la surveillance d'un homme marocain (intermédiaire interculturel ou chef d'équipe), et la visite d'un logement ouvrier peut rapidement apparaître comme le Saint Graal. Pour autant, cela ne veut pas dire que ces fermes soient des fermes modèles - Nadia, une des saisonnières interviewées travaille pour Agromartin et est très critique sur les conditions de travail - mais qu'elles peuvent apparaître comme telles pendant ces visites guidées.

## **C) La plongée ambigüe du chercheur dans la mer de plastique**

### *a) La peur chez les enquêtés*

Il est difficile de rendre compte de la peur instaurée par la précarité du contrat, mais il faut préciser ici que l'entrée dans les différentes exploitations n'a été possible que parce que je suis revenue plusieurs années consécutives dans les mêmes fermes et auprès des mêmes travailleuses. Une fois rentrée au Maroc, lors d'un entretien, Rachida avait affirmé :

“J'ai eu peur la première fois quand tu es venue chez nous à la ferme, et j'ai dit à tout le monde que tu étais une amie. Je n'ai pas parlé de ton travail ou de ton étude. Même l'Anapec maintenant, je ne leur dis pas. Je mens, je mens, je mens.”

Lorsqu'on reste un peu dans ce genre d'endroit, on apprend très vite que toute action mal mesurée peut avoir des conséquences désastreuses. En 2009, alors que je rendais visite dans une ferme à une saisonnière marocaine rencontrée à Palos, j'avais pris des photos d'un four en terre que les Marocaines avaient construit à côté de la maison, et du parterre de menthe qu'elles avaient planté en arrivant. Alors que nous buvions un thé à la menthe, deux hommes étaient passés voir Jemaa.

---

<sup>28</sup>Entretien avec la nouvelle directrice du travail à la sous-délégation du gouvernement, 4 avril 2011, Huelva

Lorsqu'ils étaient repartis, une des femmes vivant dans la maison lui avait reproché d'avoir fait entrer des hommes sur l'exploitation et a fortiori dans les logements. Je quittai ensuite la ferme. Le soir-même, Jemaa m'appela pour me dire qu'elle avait été renvoyée par le patron. La saisonnière mécontente lui avait rapporté que deux hommes étaient passés la voir et qu'une Française avait pris des photos de l'exploitation. J'avais essayé d'arranger la situation en appelant le responsable du projet Aeneas Cartaya. Celui-ci m'avait vertement reproché d'être entrée dans une propriété privée sans l'autorisation du patron et avait dit qu'il essaierait de faire quelque chose pour cette femme. Le soir, j'ai croisé Jemaa saoule dans une discothèque clandestine installée dans un ancien *cortijo* au milieu des serres<sup>29</sup>. Le lendemain, elle m'a rappelé pour me demander de l'aide. La nuit précédente, en rentrant en stop jusqu'à la ferme, elle avait été prise dans une camionnette par un marchand ambulancier algérien qui l'avait frappée. Elle avait effectivement le visage complètement tuméfié. Je n'ai jamais pu la convaincre d'aller porter plainte. Elle avait peur que, désormais sans contrat, la police la renvoie au Maroc. Je n'ai pas eu de nouvelles des intermédiaires d'Aeneas Cartaya. Une semaine plus tard, Jemaa partait avec d'autres saisonnières à Lérída, où elle s'est installée dans un quartier du centre où se rassemblaient, m'avait-elle dit, toutes les “chicas de Huelva.” Mon erreur ici, s'explique en partie par le fait que je n'avais pas encore pris la mesure des conséquences du documentaire “La rançon de la fraise” sur les attitudes des exploitants<sup>30</sup>. Après cet épisode, j'ai pris le maximum de précautions pour que l'enquête ne pose pas de problème aux travailleurs. La présence du chercheur dans un tel contexte n'est pas neutre. Tout se passe comme si on se retrouvait au centre d'une toile d'araignée, à la fois très tendue, et fragile. L'impression qui en découle est de ne pas pouvoir bouger sans que cela ait une influence sur toute la toile et sans peur que cette toile ne casse. En ce sens, l'entrée du chercheur sur un tel terrain représente bien une intrusion qui peut avoir de graves conséquences. J'en suis donc venue à me déplacer au sein de cette toile en prenant de grandes précautions. Dans la ferme de Saadia par exemple, j'ai très rapidement établi des contacts avec toutes les saisonnières pour éviter d'être rattachée à une travailleuse en particulier, et de la mettre en danger.

C'est ainsi que la peur ressentie par les travailleurs, devient contagieuse. Il m'est arrivé de quitter les fermes le cœur battant au petit matin en espérant pouvoir sortir de l'exploitation avant l'arrivée du *jefe* et ressentir une sueur froide en voyant s'approcher le 4x4. Il est difficile de rendre compte de la situation dans laquelle se trouve le chercheur, dans ces zones où les rapports sociaux sont

---

<sup>29</sup> Le *cortijo* est le type d'habitat rural dispersé typique de la zone méridionale espagnole. Ses bâtiments, plus ou moins grands selon le type d'exploitation agricole sont isolés dans la campagne, très éloignés des localités où se concentre la population.

<sup>30</sup> Limare, Béatrice (2009). *La rançon de la fraise*, CinéTévé/France 5, diffusé le 26 mai 2009.

particulièrement tendus, et où la violence potentielle est presque palpable. A la lecture de la thèse de Frédéric Décosse sur les saisonniers OMIS dans les Bouches-du-Rhône, je me souviens avoir pensé à propos d'un encadré intitulé "terrain miné" - dans lequel il relate l'arrivée du patron sur l'exploitation alors qu'il rend visite à des ouvriers en grève et où il supplie ces derniers de ne pas dire qui il est -, que je comprenais exactement ce qu'il voulait dire, mais que c'était sans doute difficile pour quelqu'un ne connaissant pas ce genre d'ambiance d'appréhender la situation. Les émeutes racistes telles qu'elles ont eu lieu à Almería en 2000, ou le meurtre par un agriculteur de deux inspecteurs du travail en Dordogne en 2004 ne sont pas des exceptions mais le reflet ou la conséquence, certes explosive et exceptionnelle, de rapports sociaux violents mais quotidiens inhérents à un système de production agricole. A Huelva, quand on écoute les conversations des travailleurs, on entend souvent, racontée à voix basse l'histoire de ce Malien qui ne supportant plus le contremaître roumain lui aurait mis un coup de barre de fer sur la tête et l'aurait tué sur le coup. On raconte que le Malien s'est enfui, le meurtre a été déguisé en accident, le Roumain a été déclaré comme tombé du tracteur, et l'histoire aurait été gérée au sein de la ferme sans que les institutions n'y soient impliquées.

*b) Le marché du travail de la province comme lieu de rencontre d'intérêts*

Au-delà de la peur, à Huelva, j'ai expérimenté l'ambiguïté liée à la présence d'une sociologue étrangère menant une enquête dans une ambiance politiquement chargée de discrimination, d'exclusion. J'ai parfois eu la sensation que dans un champ de pouvoir particulièrement tendu dans un contexte de crise économique et de renouvellements perpétuels de main-d'œuvre, l'équilibre du système ne tenait qu'à un fil et pourtant, pour toutes les parties en présence, il était primordial que cet équilibre soit maintenu, chacun ayant intérêt à ce que le système perdure. Comme le souligne Alain Morice dans son article sur les avatars de l'esclavage métaphorique (2005) on doit prendre en compte la subjectivité des acteurs impliqués dans ce mode de production agricole, et malgré les manquements au droit et les situations d'exploitation, les saisonnières, en renouvelant leur contrat chaque année, font bien preuve d'un consentement formel à revenir en Espagne, et si elles font ce choix, c'est bien qu'elles y ont un intérêt. Le fait que ce consentement s'inscrive dans le cadre de rapports de pouvoir asymétriques ne suffit pas à qualifier la situation d'esclavage. L'agriculteur a besoin de continuer à planter chaque année, pour ne pas risquer la faillite même quand - dans certains cas - il semble évident que l'exploitation va dans le mur. L'étranger sans-papiers a besoin d'un contrat pour se régulariser, la saisonnière sous contrat a besoin que son contrat soit renouvelé pour finir sa maison au pays.

### *c) Le déni de perception et la place intenable du chercheur*

L'équilibre de ce système implique donc que des choses soient non dites, voire non considérées, c'est à dire occultées. Dans un tel contexte, l'arrivée d'une apprentie sociologue n'est en aucun cas bienvenue. J'ai souvent été reprise d'un ton agacé par les saisonniers quand je mettais en avant le droit du travail pour affirmer que les pratiques des employeurs n'étaient pas normales. Ils me répondaient : "Tu ne comprends pas", ou : "Ici c'est comme ça, et tant qu'il y aura la crise et qu'on n'aura pas de papiers, ça sera comme ça."

Or de mon côté, je n'ai pas abordé cette thèse de manière neutre. De mon point de vue, l'exercice était profondément lié, voire ne devenait légitime que dans la mesure où l'enquête s'inscrivait dans une action collective, un mouvement permettant au-delà de l'inventaire et de l'analyse des rapports de pouvoir de participer, même marginalement à leur remise en question. Comme je l'ai expliqué plus haut, j'avais commencé à travailler sur la problématique des saisonniers dans l'agriculture intensive au sein d'un syndicat. Durant mon stage, j'avais pu me rendre compte que le droit du travail n'était pas respecté dans la zone, que des informations essentielles n'étaient pas transmises aux saisonniers avant le départ, malgré ce qu'exigent les conventions internationales. J'avais envie de continuer à travailler sur cette thématique et dans une certaine mesure, la bourse de thèse était une opportunité de poursuivre cet engagement. C'est pour cette raison que j'ai fait un stage au Codetras au début de ma thèse et que j'ai essayé de continuer à travailler avec le Soc lors de mon premier retour à Huelva. Pour autant, je me suis rapidement retrouvée isolée, du fait de l'absence d'actions syndicales dans la province et pendant la durée de ma thèse, j'ai plutôt vu la situation se dégrader que s'améliorer. La description et l'analyse de rapports de pouvoir particulièrement puissants et destructeurs, sans aucune perspective d'amélioration est une activité relativement déprimante. Je me suis souvent fait la réflexion que si c'était à refaire, je choisirais un sujet joyeux, positif, innovant, créateur d'espoir. Si du point de vue de la recherche, tout recueil d'information sur de telles situations peut sembler suffisant, je n'ai pas pu légitimer à mes yeux et aux yeux de mes interlocuteurs travailleurs, mon positionnement. Au fur et à mesure de la recherche, les différents acteurs de la monoculture de fraise, de la coopérative agricole au saisonnier me renvoyaient sous toutes ses formes, la même question principale : "Qu'est ce que tu fais là?", question qui m'est apparue au fil de la recherche de plus en plus pertinente.

A Huelva, dans les différents groupes que j'ai côtoyés, j'ai pu observer de nombreuses pratiques ou situations à risque. Dans la ferme de Saadia, à partir de 2009, le patron a refusé d'amener de l'eau potable et a connecté les différents logements ouvriers (maisons et algecos) au réservoir d'eau qui

lui servait à irriguer les serres. Dans la *chabola*, l'eau était stockée dans d'anciens bidons de pesticide et le poisson que nous consommions chaque soir était pêché dans le bras de mer où toute pêche est interdite car la zone est fortement polluée aux métaux lourds. Souvent, les travailleurs me parlaient de personnes s'évanouissant dans une serre parce que les délais de réentrée n'avaient pas été respectés ou parce que des travailleurs traitaient juste à côté de l'équipe chargée de la récolte. Parmi ceux chargés d'appliquer les pesticides, la plupart n'étaient pas équipés de protection. Dans les centres de santé, les médecins faisaient le constat d'un très grand nombre d'avortements et de transmission de MST due à la non-utilisation des préservatifs.

Animée par une naïveté certaine, je pensais que ces situations n'étaient possibles que parce que les saisonniers n'étaient pas informés ni conscients des risques encourus. Il m'est ainsi arrivé de critiquer ces conditions de vie et de travail en explicitant leurs conséquences négatives sur la santé. Or comme l'a montré Christophe Dejours dans une enquête sur le bâtiment, « Mépris, ignorance et inconscience face au risque ne sont qu'une parade. On ne peut admettre sans autre questionnement que les ouvriers du bâtiment soient en quelque sorte les plus ignorants du risque qu'ils encourent. » A Huelva, la précarisation juridique opérée à travers la légalisation du travailleur jetable ou son illégalisation, ainsi que la dégradation des conditions d'emploi placent les travailleurs dans des situations où ils ne sont pas en position de dire non, ou d'agir autrement. On ne peut exiger des protections pour passer les pesticides lorsqu'on est sans-papiers et qu'on cherche à être régularisé par un patron. Il n'y a pas d'autre récipients que les anciens bidons de pesticides pour stocker l'eau dans la *chabola*, et les Marocaines sous contrat ne veulent pas prendre le risque de réclamer de l'eau potable ; elles préfèrent marcher plusieurs km à pied pour aller s'approvisionner dans une autre ferme plutôt que d'entrer en conflit avec leur employeur. Si on insiste un peu sur les dangers de consommer le poisson pollué, l'eau pesticiidée, d'avoir des relations sexuelles non protégées ou sur les conséquences négatives de la récolte pour les lombaires des travailleurs, on fait face à des naturalisations de traits spécifiques, parfois sur le mode de la fierté ethnique, d'origine ou de sexe : « ... nous les Noirs, on peut consommer ce poisson là, ça ne nous fait rien, au contraire de toi qui est Blanche, nous Marocaines qui venons de la campagne, on peut boire de cette eau-là sans danger, contrairement à toi qui est citadine, nous les femmes, on peut ramasser sans se faire mal au dos, contrairement aux hommes; de toute façon, on n'a des relations sexuelles qu'avec "les nôtres", c'est à dire "des musulmans propres" ; et ceux qui s'évanouissent dans les serres sont des personnes fragiles, qui ne mangent pas suffisamment ou qui sont allergiques. »

Ces réactions confirment, comme l'ont montré les enquêtes de psychopathologie du travail, que "les

hommes ne sont pas passifs face aux contraintes organisationnelles. Ils développent des stratégies pour y faire face comme sujets, voire les modifier. Se profilent ainsi, en deçà de la souffrance, les défenses individuelles contre la souffrance, et en deçà de la folie sa conjuration” (Morice 2001 : 178).

Lorsqu'un groupe de travailleurs a élaboré un tel système défensif, le chercheur dérange, mais l'inverse est également vrai. Le système de défense pose problème au chercheur qui veut obtenir des informations. L'un des enquêtés avait décrit la zone agricole étudiée comme une forêt en feu où chacun cherchait à s'en sortir, dans l'urgence imposée par la saison, forêt dans laquelle je me trouvais moi-même prise. Dans un tel contexte, je devenais comme tout le monde, combattant pour obtenir des informations auprès de gens, les travailleurs comme les agriculteurs, ne voulant pas m'en donner. “Chacun se cache parce qu'il sait ce qu'il a à perdre” avait souligné ce travailleur. Certes, et le chercheur continue à vouloir obtenir l'information parce qu'il sait lui aussi ce qu'il a à gagner. Dans mon cas, parvenir à obtenir suffisamment d'information permettait de calmer l'angoisse provoquée par l'éventualité de ne pas parvenir à finir la thèse. Comment mener l'enquête, quand le fait de la mettre en œuvre soulève des intérêts si contradictoires. On pourrait ici considérer qu'il suffit de ne pas souligner auprès des enquêtés ces aspects problématiques ou au moins de ne pas insister sur ces derniers. Mais ici, ce n'est pas seulement le fait de pointer les risques encourus par les travailleurs qui pose problème. Dans un tel contexte de précarité et d'incertitude, le simple fait pour l'enquêté de décrire, de mettre des mots sur une situation ou de retracer un parcours peut avoir des conséquences déstabilisantes. Lorsqu'on se trouve en situation de transit depuis plusieurs années, allant de bidonville en bidonville au rythme des saisons, sans percevoir d'issue, on ne peut évoquer cette situation à moins de risquer de devenir fou. Un sans-papier marocain avec qui j'avais fait un entretien visant à retracer son parcours, du Maroc à Huelva en passant par le Royaume-Uni m'avait dit après quelques jours, “A la fin de l'entretien, je ne savais plus qui j'étais, où j'habitais.” Lorsque j'avais parlé avec lui des capacités de résistance des habitants du bidonville à survivre jour après jour, sans perdre de vue leurs objectifs et sans se décourager, il m'avait rétorqué : “Et tu trouves ça normal? Dans un tel contexte, c'est de ne pas devenir fou qui est anormal.” Selon moi, dans une telle enquête, on est confronté aux mêmes problèmes méthodologiques et déontologiques que ceux identifiés par Christophe Dejourné en psychopathologie du travail. Une telle enquête n'est possible que si elle débouche sur des résultats concrets pour les personnes interviewées. De manière générale, les groupes sociaux enquêtés attendent une contrepartie d'une enquête. Dans la mesure où elle pousse des personnes à expliciter leur situation, dans des contextes d'extrême précarité, elle est possiblement déstabilisante et intolérable – c'est un paradoxe de travailler sur des défenses avec

ceux-là mêmes qui les érigent - et enfin, une telle enquête implique un engagement du chercheur sans qu'on sache à quelles conditions (et aux différentes phases y compris celle où l'on prend congé du collectif) cet engagement est supportable ou non (Morice 2001). Quand ceux qui étaient devenus des amis sur place me demandaient ce que je venais faire ici, moi qui avais le choix d'aller partout ailleurs, j'étais bien en peine de leur formuler une réponse convaincante. A la demande d'un ami Marocain : “ Qu'est ce que tu reviens faire dans ce cauchemar?”, j'avais répondu : “parce que je suis payée pour le faire.” Devant mon refus d'affronter sa question, il avait ajouté: “J'ai réfléchi à ce que tu m'as dit. J'ai pensé à un psychiatre qui rentre dans un gros problème d'une personne, c'est comme si il passait dans un courant électrique, il ne sort pas sans rien de ça, il est marqué<sup>31</sup>. »

Et en effet, à la fin de la recherche, je me suis rendue compte que le déni de perception pouvait toucher le chercheur lui-même. Ne voyant pas l'intérêt de continuer à percevoir une souffrance et un désarroi auxquels je ne pouvais rien et qu'il ne fallait pas dénoncer sous peine de mettre en danger les idéologies défensives, j'ai eu tendance à mettre des œillères. Finalement, je me retrouvais moi aussi face à une question à laquelle je ne pouvais pas donner de réponse et à laquelle je refusais de me confronter : dans un tel contexte, quel sens donner à la recherche?

Si je rends tout cela apparent, c'est parce que comme le souligne Michael Watts dans un article traitant de la difficulté à formuler un projet de thèse.

“The actual conduct of independent research in the field is an exemplary case of what Bruno Latour (1987) calls “black boxing”. Fieldwork, which typically has a central place in the social scientific study of the developing world, has the aura (and anxiety) of any rite of passage. But with a difference. It is a learning-by-doing ordeal for which there is presumed to be no body of preparatory training (i.e. coursework), for which the measure of success is Darwinian in nature. Those who succeed return; those who don't presumably were failures, bound for academic extinction” (2002 : 1).

C'est cette difficulté que j'ai rencontré sur le terrain, redoublée par l'isolement qu'implique la thèse. Si on accepte que toute situation d'enquête est une relation d'échange, je finis cet exercice de thèse avec le sentiment que je dois beaucoup aux enquêtés et que je ne leur ai pas rendu la pareille. Pour autant, ma venue chaque année a constitué pour certains enquêtés un bol d'air dans un environnement qui n'en offre pas, certaines personnes, agriculteurs comme saisonniers, trouvant un intérêt à parler avec une personne extérieure de la situation du secteur agricole ou de la réalité des conditions de vie et de travail dans la zone. Malgré tout, si le terrain présenté ici a été comme le dit Gérard Althabe, le lieu de mon intrusion, j'ai également été “un lieu d'intrusion pour les enquêtés”. Je leur suis redevable d'avoir à la fois mis le doigt sur mon déni de perception : l'ambiguïté de ma place sur le terrain, tout en sachant au quotidien faire en sorte de l'oublier pour que l'enquête puisse

---

<sup>31</sup> Entretien avec Mohamed, dans un bar, Palos de la frontera, 4 avril 2010.

continuer, ce qui constituait de leur part le respect et la prise en compte de mon intérêt et une volonté de ne pas me déstabiliser, quand bien même ils pensaient que j'aurais mieux fait de faire autrement, mais que dans la situation de fragilité dans laquelle je me trouvais, mieux valait me laisser debout, de la même façon que j'ai compris avec le temps, qu'il était normal de faire de même avec eux.

“It is always worth recalling the old adage that in its most demanding form, research and writing require a state of mind and a way of being that most people in the world spend their lives trying to avoid: withdrawal, obsession, panic. This is the stuff of the research enterprise, and yet it is surprising how many classic monographs cover their tracks and obfuscate the mistakes, errors and panic of how the book emerged, ignoring the lived realities of working in the „field“” (Watts 2002 : 2).

# **Deuxième Partie**

## **Contextualisation**

### **Chapitre 2**

#### **Histoire de la fraisiculture et de la mobilisation de main-d'œuvre dans la province de Huelva**

Dans cette partie contextuelle, nous nous pencherons dans un premier temps sur l'histoire du développement de la fraisculture dans la province de Huelva et de son implantation au Maroc, dans un second temps sur l'histoire de mobilisation de main-d'œuvre auquel ce développement a donné lieu et dans un troisième temps sur les effets du renouveau de la promotion des migrations de travail dans l'Union européenne sur la mobilisation de main-d'œuvre étudiée.

## **I. Le développement de la monoculture de fraise en Espagne et au Maroc**

Le premier paragraphe de ce chapitre présente les études universitaires déjà effectuées sur l'implantation et le développement consécutifs d'une monoculture intensive de fraise à Huelva et au Maroc et les complète en donnant un aperçu des dernières tendances qui touchent ce secteur. Il est extrêmement redevable aux travaux de Miguel Aragón, d'Alicia Reigada Olaizola et de Juana Moreno Nieto. En considérant ces deux zones comme des maillons productifs dépendants au sein d'une chaîne agro-alimentaire globalisée, ce chapitre vise à présenter de manière générale les caractéristiques du secteur productif étudié afin d'aborder dans le second chapitre les interactions entre le marché du travail et la dynamique du secteur qui ont été à l'origine de l'histoire de mobilisation de main-d'œuvre dans la zone.

Je présenterai tout d'abord l'histoire de l'implantation de cette monoculture intensive à Huelva et son développement qui a amené à parler dans un premier temps de la fraise comme d'un « or rouge ».

Je préciserai ensuite les caractéristiques de ce mode de production et sa place au sein d'une chaîne agroalimentaire mondialisée. Je montrerai comment la place subordonnée de cette monoculture intensive est à l'origine de l'érosion de la rentabilité dans un contexte de surproduction, de concurrence internationale accrue et d'accroissement du pouvoir des acteurs se trouvant en amont et en aval du secteur productif. On se penchera sur les réactions et stratégies des producteurs et des grandes coopératives face à ce qui est considéré depuis la fin des années 90 comme une crise du secteur.

Enfin, j'évoquerai les dynamiques de délocalisation-relocalisation-délocalisation qui ont eu lieu entre la province de Huelva et celle de Larache au Maroc, particulièrement illustratives de ce que Friedmann et McMichael appellent la troisième phase du régime agroalimentaire (1989 in Sevilla : 112-113).

Cette présentation des systèmes fraisicoles andalou et marocain vise à avoir les bases pour comprendre dans un second paragraphe les différentes mobilisations de main-d'œuvre auxquelles les producteurs ont eu recours depuis leur implantation. Comme on le verra, l'histoire des fraiscultures intensives qu'elles soient californienne ou andalouse révèle que ces productions insérées au sein d'un régime agroalimentaire spécifique s'accompagnent d'autant de « régimes migratoires » (Gertel et Sippel 2014). Pour réfléchir aux liens systémiques entre migrations et cultures intensives d'exportation, un détour par les caractéristiques principales de l'industrie de la fraise onubienne<sup>32</sup> semble indispensable.

## **A. Huelva : une terre vierge et stérile transformée en « usine à fraise »<sup>33</sup>**

### *a) Naissance et développement d'une monoculture intensive*

L'introduction de la culture des fraises dans la province remonte à la fin des années 50 quand l'entreprise *Sur Horticola* obtient la concession de *Las madres*, une exploitation de 1100 hectares située sur la commune de Moguer où seront implantés parmi d'autres cultures quelques hectares de fraise. La ferme était dirigée par l'avocat sévillan Antonio Medina qui a pris pour modèle la technologie et le modèle agricole californiens et également les techniques modernes de culture qu'il avait découvert dans les champs israéliens (Voth 2000). Cette première introduction se fait à partir d'une variété américaine et vise dès l'origine un marché à l'exportation. La ferme devient un lieu d'apprentissage pour de petits agriculteurs locaux qui appliqueront les techniques mises en œuvre à *Las madres* et substitueront leurs cultures de céréales, d'oliviers ou de vignes par des légumes et des fruits, majoritairement des fraises devenant ainsi les pionniers de cette culture considérée comme une issue à la crise de l'agriculture traditionnelle et du secteur industriel. Elle est généralement insérée dans un schéma de pluriactivité, où ceux qui ont des champs vendent également leur force de travail à l'extérieur. La préférence pour la fraise est due à des conditions climatiques idéales : un climat tempéré, chaud et sec, une pluviométrie annuelle de 450 à 500 mm, plus de 3100 heures de soleil par an, une température moyenne de 18 degrés et des minimales qui ne descendent jamais en dessous de zéro. Ces avantages naturels associés à la disponibilité d'une main-d'œuvre nombreuse

---

<sup>32</sup> Cet adjectif est aujourd'hui utilisé pour qualifier ce qui relève de la ville et par extension de la province de Huelva. Onuba était le nom du campement phénicien et tartessien remontant au moins au dixième siècle et situé à l'emplacement actuel de la ville de Huelva.

<sup>33</sup> Inspiré du titre de l'article de Manuel Delgado Cabeza et Miguel Angel Aragón Mejías : « Los campos andaluces en la globalización : Almería y Huelva, fabricas de hortalizas » (Delgado Cabeza et Aragón Mejías 2006).

et bon marché et la proximité du marché communautaire européen sont propices au développement et à l'expansion de cette culture sur le littoral.

Le poids de la propriété communale a joué un rôle important dans le développement de la culture des fraises. Plus de 50% des terres de la zone étaient aux mains de l'Etat ou de la commune qui les ont cédés en établissant un objectif social dans l'exploitation des superficies. La cession de terre aux colons pour y implanter des hectares de fraise était considérée comme un geste envers les plus démunis. La mairie cédait en petits lots d'un ou deux hectares une partie du terrain communal aux villageois qui démontraient être journaliers agricoles et ne rien posséder d'autre que leur force de travail (Martín Díaz 1995). Ce fut le cas de la zone de *las Madres* située entre Palos et Mazagon où plus de 200 hectares furent répartis. Parallèlement à cette cession, on assiste à l'occupation désorganisée et illégale du sol forestier et des terres communales justifiée socialement par le changement opéré dans la considération de la terre. L'appropriation des grandes étendues des *Montes de propios* par les agriculteurs de Moguer, qui avait commencé dès les années 40, prend à partir des années 60 et jusqu'aux années 80 la forme d'une colonisation sauvage liée au succès de la fraise et également à la finalisation de la phase de montage d'un Pôle industriel, installé dans les années 60 pour répondre aux problèmes de sous-développement de la province, ce qui laissait des terres vacantes. Dans la partie du *Condado littoral* plus de 1000 hectares expropriés à cette occasion étaient restés non bâtis. C'est cette zone qui a été occupée par des petits agriculteurs et des habitants des villages avoisinants. Le mode d'installation consistait généralement à mettre le feu aux forêts de pins situés sur ces immenses sablières et à planter rapidement afin d'éviter l'expulsion, comme le racontent volontiers aujourd'hui les agriculteurs y possédant des exploitations. L'expansion de cette culture irriguée s'est donc principalement faite par déforestation. Miguel Aragón note que ces occupations ont abouti à la disparition en quatre ans de presque 2000 hectares de forêts (Márquez Fernández 1987 in Delgado Cabeza et Aragón Mejías 2006). Bergeron et Darpeix signalent également que des champs de fraise furent implantés à la place de certaines plantations d'eucalyptus situées sur des sols sableux qui appartenaient à des grands propriétaires et furent vendues à des prix relativement bas, à une période où l'activité autour de l'eucalyptus avait baissé face à la concurrence de pays comme la Chine (Bergeron et Darpeix 2004).

Du fait de cette histoire particulière de colonisation et d'occupation des terres, les agriculteurs de la fraise, communément appelés *freseros* sont en majorité issus de la classe travailleuse. Avant de choisir cette culture, ils travaillaient généralement dans la pêche, la construction, le commerce ou l'agriculture. C'est le succès précoce et inespéré de ces plantations et les facilités pour accéder à des

terres adéquates qui explique leur rapide reconversion. L'expansion ne s'est pas produite sur la base de grandes exploitations antérieurement dédiées à l'agriculture traditionnelle mais par l'agrégation continue de nouveaux *freseros* qui obtenaient de petits lots de terre et ont du apprendre les techniques de culture sur le tas. Cela explique la petite taille des exploitations - 2,2 hectares en moyenne au début des années 80 - leur organisation familiale et le fait qu'au début, les rendements n'étaient pas très importants. Le processus de formation de ceux qui se nomment le plus souvent *empresarios* (entrepreneurs) est donc particulier. Ces derniers se distinguent de la bourgeoisie propriétaire des *latifundios* et des grandes entreprises agricoles qui constituent la norme en Andalousie, aussi bien du point de vue de la structure de la terre et des voies d'accès à cette dernière, que de l'origine de classe et du processus de formation du secteur (Martín Díaz et Rodríguez 2001). Le fait que cette culture soit considérée comme une culture à but social a légitimé la construction par l'administration des infrastructures nécessaires à l'irrigation dans ces terres sableuses.

Le développement de l'agriculture intensive à Huelva ne peut donc se comprendre sans prendre en compte le rôle joué par l'Etat et les petites exploitations familiales, facteurs sociaux qui ont facilité en plus des spécificités géographiques et économiques (terres sableuses, accès à l'eau, abondance de journaliers, conditions climatiques adéquates) le boom de l'industrie fraisière à partir des années 80 particulièrement dans les *pueblos freseros*, ces « villages fraisiers » qui rassemblaient dès cette époque plus de 88% des cultures de fraise de toute la province. Le développement de la fraisculture permet de régler, comme l'avait déjà fait le Pôle industriel en son temps, le potentiel problème de chômage qu'aurait pu générer la fin de sa construction. Ceux qui se lancent dans cette monoculture sont considérés comme des pionniers et on va louer pendant toute la décennie qui suivra la modernité et la technicité de la culture à l'origine du développement d'une mentalité entrepreneuriale et d'une capacité d'innovation qui n'existait auparavant pas dans la zone. La même dynamique a eu lieu à Almería.

### *b) L'intensification*

A partir de la fin des années 60 et au cours des années 70, la production s'oriente de manière croissante vers le marché national et international. Le véritable boom de la fraise à Huelva a lieu dans les années 80 avec le perfectionnement des techniques de culture et de transport et la consolidation de la commercialisation à travers la fondation de coopératives et d'entreprises d'exportation. L'entrée dans la Communauté Economique Européenne en 1986 intensifie encore davantage l'orientation à l'export et la superficie cultivée augmente. Au début des années 80, Huelva cultivait 23% du total des fraises plantées en Espagne et en exportait 21%. L'Allemagne, la France, le Royaume-Uni étaient les principaux destinataires recevant en 1984, 62% des exportations. A la fin des années 90, la province cultivait 89% des

fraises nationales et en exportait 74% vers les grands marchés centraux européens. En 2002, cette participation s'élève à 77%. La province est ainsi passée de 1980 à 2001 du sixième au deuxième rang au sein du classement mondial de production de fraise en se plaçant juste derrière les Etats-Unis avec la plus grande concentration de culture de fraise d'Europe. Cette spécialisation productive sur le littoral onubien a provoqué une pression continue sur le territoire, principalement sur les ressources naturelles (sol et eau), les communes fraisicoles occupant seulement 1,9% du territoire andalou et concentrant 31,3% de la production européenne. Cette croissance s'est prolongée jusqu'aux années 90 du fait d'une demande externe stimulant une dynamique d'expansion de la production accompagnée de changement technique et socio-économiques importants dans le territoire onubien. La culture s'étend aujourd'hui sur trente communes et sur plus de 7000 hectares, parmi lesquels on peut distinguer trois noyaux : celui composé par Moguer, Palos de la frontera et Lucena del Puerto où la culture a commencé et à partir de laquelle elle s'est étendue aux autres territoires, le noyau de Cartaya/Lepe et le noyau d'Almonte/El Rocío.



Figure 1 : Carte des cultures intensives sous serre dans la province de Huelva en 2007

Trois innovations principales marquent l'expansion du secteur au cours des années 80 et 90 : le développement de l'utilisation du plastique (serres mais aussi plastique noir recouvrant le sol, l'innovation biologique (apparition de nouvelles variétés) et l'innovation chimique (développement de l'usage de fertilisants et de phytosanitaires, désinfection du sol au bromure de méthyle pour éviter le développement des maladies). Dès 1975 apparaissent les premières serres (micro-tunnels) qui permettent une production précoce des fruits (février) et augmentent la rentabilité du produit sur le marché. La première variété implantée est une variété française (Madame Thienot) suivie de variétés californiennes, la Tioga puis la Douglas en 1982, la Chandler en 1985, la Oso grande au début des années 90 et la Camarosa introduite au début des années 90 et qui va devenir pendant quinze ans la variété majoritaire dans la zone en raison de sa grande productivité (Reigada 2009). Ces variétés appartiennent aux entreprises ou aux universités californiennes qui les ont créées, et elles doivent être achetées chaque année. Le coût des royalties s'élève à environ 5 à 6% de la valeur du plant acheté. Au cours des années 90, les exploitations se recouvrent peu à peu de macros-tunnel qui permettent de ne plus avoir à lever le plastique qui couvre les arcs pour réaliser la cueillette ou d'autres travaux, leur hauteur permettant le déplacement dans les serres, une meilleure protection contre les intempéries et l'humidité.



*Photos 1 : Micro et macro-tunnels*

Se développent enfin les techniques de goutte-à-goutte et d'apports d'engrais et de traitements liquides à travers le réseau d'irrigation aussi appelée fertirrigation<sup>34</sup>. Du fait des nombreux intrants indispensables à ce mode de culture en terre sableuse, l'implantation et l'expansion de la monoculture a impliqué le développement de tout un secteur secondaire : ateliers mécaniques, secteur de la construction, entreprises et usines d'engrais, transports, machinerie agricole,

<sup>34</sup> Les serres de fraises à Huelva sont cultivées de manière hydroponique. Les fraisiers sont plantés sur un substrat naturel sableux traité par fumigation avant la plantation afin de le stériliser. Elles sont ensuite irriguées par un système de goutte à goutte à travers lequel passent à la fois l'eau et les fertilisants.

emballages, irrigations, phytosanitaires etc (Salas y Flores 1985 : 15 in Reigada : 118).

Le modèle productif de la fraise cultivée sur le littoral de Huelva est fortement inspiré des techniques de production californiennes. Les variétés plantées ainsi que les techniques de production sont directement issues de l'expérience des producteurs américains. Le caractère intensif du modèle productif a impliqué une intense marchandisation des exploitations. Les recettes d'une exploitation de fraise en 1980 était 5 fois plus élevées que pour une autre culture et les investissements nécessaires à son implantation 10 fois plus importants. L'importance de l'investissement n'a cependant pas endigué le développement de cette monoculture car les débouchés assuraient la rentabilité d'une activité économique rapportant d'importants bénéfices. La spécialisation du littoral onubien dans la fraisculture va donc signifier un changement dans le fonctionnement de l'activité productive agricole. La monoculture a permis à des propriétaires possédant ou exploitant peu d'hectares d'obtenir des bénéfices importants au cours des années 80 et au début des années 90, de passer du statut de journalier à celui d'agriculteur relativement aisé, le contraste entre la situation antérieure et la période d'implantation de la monoculture étant d'autant plus fort que les terres bonnes pour la fraise étaient auparavant considérées comme pauvres ou marginales. Le développement de la monoculture a également entraîné l'installation d'entreprises fournisseuses d'intrants et de machinerie, d'infrastructures d'emballage et de transport, la création de canaux permettant d'amener le fruit aux marchés. L'impact sur l'économie régionale est largement supérieur à celui généré par la seule activité agricole et comme l'orange à Valence, la fraise bien plus qu'une simple production locale, a représenté une force transformatrice du système productif et de tout le style de vie (Tomas Carpi 2011 : 18). Ces évolutions ont amené les différents acteurs du système à parler au cours des années 90 d'or rouge pour qualifier la monoculture. Cependant, d'un point de vue agricole, on est aussi passé d'une activité économique ayant une grande autonomie monétaire à une situation de dépendance où il devient de plus en plus nécessaire de réaliser des dépenses en dehors du secteur primaire afin d'acquérir de nombreux intrants agronomiques procédant dans leur majorité de territoires éloignés, le marché des plants étant par exemple contrôlé par les laboratoires californiens pour une production destinée essentiellement à l'export et donc subordonnée à des marchés extérieurs.

#### **Apparition des premières coopératives et consolidation du secteur**

L'émergence de cette monoculture dans les années 60 va entraîner dans les décennies qui suivent la constitution d'un véritable système productif agro-industriel. A l'activité initiale sont venues se greffer des activités d'emballage, un secteur fournisseur d'intrants, des entreprises et intermédiaires se chargeant de la mobilisation et du transport de la main-d'œuvre saisonnière. La nécessaire articulation de ces différentes activités a créé un système constitué de multiples

acteurs : entreprises de production agricole, coopératives ou regroupement de producteurs se chargeant de la commercialisation et du transport, organisations professionnelles agricoles fournissant des services aux agriculteurs (entre autre, le recrutement, l'acheminement, la gestion administrative de la main-d'œuvre saisonnière), des entreprises de services (fabricants et fournisseurs de matériel, d'emballages, de produits), tous acteurs qui interviennent dans la chaîne du travail des baies produites à Huelva, de leur production jusqu'à leur distribution.

Une fois les techniques de culture introduites et diffusées, le problème n'a pas tant été la production que la commercialisation. Les marchés lointains n'étaient pas à portée des petits producteurs et l'augmentation de la production obligeait à s'associer pour ne pas dépendre d'intermédiaires. En 1980, on assiste à la fondation de la première grande coopérative de la zone composée d'entrepreneurs de Palos, Moguer et Lucena del puerto qui se réunissent afin de s'organiser face aux acheteurs en concentrant les volumes pour négocier les prix, la logistique et échanger sur les techniques de culture. Quelques années plus tard, les membres de Palos de la frontera abandonnent cette coopérative et constituent la coopérative Rabida comme entité indépendante devenue aujourd'hui Fresón de Palos, l'une des plus grandes coopératives de la zone aussi bien par le volume de production que par le nombre de membres. Ce premier départ entraîne le retrait des adhérents de Moguer qui donne lieu à la formation des deux autres grandes coopératives du secteur : Cuna de platero et Grufesa. En 1988, la coopérative de Lucena del Puerto change de nom et devient la coopérative Costa de Huelva. En généralisant, on peut identifier les phases suivantes dans le processus d'organisation commerciale. Avant 1960, la vente sporadique de fraise de plein champ puis l'ouverture des marchés par l'entreprise pionnière Las Madres, l'arrivée de vendeurs attirés par le manque de canal adéquat. L'évolution des formes d'organisation commerciale et sectorielle a facilité la conquête des marchés européens et la compétitivité de la zone. Le succès économique de la fraise s'explique par cette structuration. Les coopératives et sociétés agricoles de transformation (SAT) vont jouer un rôle fondamental dans la consolidation et le renforcement du secteur fraisier puisqu'elles assument une bonne partie des tâches relatives à la gestion d'une campagne de production et à sa commercialisation, entre autres la mise à disposition des intrants nécessaires, des infrastructures d'emballage et d'expédition. Comme le note Voth, les sous-secteurs de production et de commercialisation de la fraise sont étroitement liés, et même si, parmi le grand nombre de fraisculteurs exploitant des *minifundios* au cours des années 80, il y a des producteurs indépendants, la majorité appartiennent à une coopérative qui commercialise leur récolte, les 3 quarts des 1600 exploitations de fraise étaient membres d'une coopérative au milieu des années 80 (Verdier 1987.) En 1985, les trois plus grandes coopératives contrôlaient 43% des ventes et en 1987, cinq coopératives rassemblaient plus de 80% des producteurs et plus de la moitié de la production de fraises (Demerson y de Los Llanos 1990). Au cours du développement de la monoculture, les principales organisations agricoles déjà implantées en Andalousie créent une section spécifique dédiée à la production fraisière : on trouve ainsi une branche spécialisée dans la culture de fraise à la COAG, à ASAJA et à UPA. Comme les coopératives, leur objectif est double : appuyer le secteur en fournissant des services déterminés et veiller au respect des droits des producteurs à travers l'union du secteur. C'est également dans cet objectif que naît Freshuelva, organisation syndicale de producteurs qui se différencie des autres dans la mesure où elle a été constituée spécifiquement pour le secteur fraisier onubien et qui reste de ce fait, restreinte au secteur provincial où est concentrée 95% de la production fraisière de l'Etat espagnol. Freshuelva se considère comme l'organe représentatif des intérêts du secteur depuis 1983, année où elle naît à l'initiative des sept entreprises les plus importantes de la zone. Elle réalise un travail de revendication, expose les demandes du secteur à l'administration, aux entreprises étrangères, aux organisations de consommateurs ou aux syndicats.

c) *Un maillon dépendant au sein d'une chaîne globale de valeur archétypique du troisième régime alimentaire globalisé*

Pour comprendre les formes de culture auxquelles on a à faire, il faut les replacer dans le fonctionnement global du système productif dans lequel elles sont insérées. Cette thèse ne prétend pas faire une analyse de la chaîne agro-alimentaire globalisée des baies mais présente les tendances observées au sein de la globalisation alimentaire qui éclairent les évolutions du système productif étudié et ses conséquences sur le marché du travail agricole.

Dans sa thèse, Teresa García Azcárate présente les caractéristiques principales du nouveau régime agroalimentaire global. Ses formes actuelles découlent de l'intégration de l'agriculture dans le processus de globalisation qui a touché l'ensemble de l'économie mondiale depuis les années 70.<sup>35</sup> La crise économique internationale de cette époque provoque une profonde restructuration productive dans tous les secteurs. Dans le secteur agricole, cette restructuration prétend répondre aux problématiques de perte de rentabilité et de capacité d'accumulation découlant de la crise de surproduction fordiste (qui a également eu sa déclinaison agricole<sup>36</sup>). Pour Friedmann, ce régime alimentaire global (*Corporate food regime*) se caractérise par un approfondissement des processus d'industrialisation agricole et alimentaire initiés après la seconde guerre mondiale qui ont permis un accroissement de la prédictabilité et du contrôle du cycle de production grâce à un contrôle plus important des facteurs environnementaux et ont introduit de nouvelles normes de consommation massive, industrialisée et standardisée à travers l'incorporation de méthodes tayloristes et fordistes dans la production, transformation et le conditionnement des produits agricoles. Avec le nouveau régime, la production à la chaîne fordiste de grandes séries de marchandises uniformisée évolue vers une production spécialisée dirigée vers des groupes de consommateurs potentiellement distincts, des segments de demande différenciés auxquels les entreprises essaient de s'adapter avec une machinerie très flexible et une main-d'œuvre disponible qui s'ajuste rapidement aux nouveaux modes d'organisation et à l'instabilité et à la variabilité des marchés. L'orientation libérale des politiques et l'internationalisation des marchés sont deux autres caractéristiques fondamentales pour comprendre l'entrée dans le nouveau régime agroalimentaire, également qualifié par certains auteurs d'« agriculture flexible » (Lara Flores 1998) ou agriculture post-fordiste (Pedreño 1999). Le nouveau régime est en effet marqué par un projet de libéralisation agricole mené à travers des

---

<sup>35</sup> La globalisation se réfère à un nouveau stade dans l'évolution du capitalisme comme système-monde. Ce nouveau stade est caractérisé par un large éventail de processus économiques et sociaux distincts des 25 ans qui ont suivi la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, entre autre un capitalisme financier où l'échange international est substitué par un échange transnational, les plus gros bénéficiaires du capital profitant de l'économie spéculative et le capital étant de moins en moins connecté à un substrat quel qu'il soit (Ibarra : 277).

<sup>36</sup> Cf. Friedman et Mc Michael et leur second régime agroalimentaire (1989).

mécanismes d'ajustement structurels et des règles mises en œuvre par l'OMC encourageant universellement les exportations agricoles et requérant des Etats du sud d'ouvrir leur économie au commerce alimentaire international dominé par le Nord, de démanteler les protections du secteur agricole et d'adopter des régimes de protection de la propriété intellectuelle. Des institutions de prêt multilatérales comme le FMI et la Banque Mondiale régulent de plus en plus les Etats auxquels elles prêtent des fonds en imposant des conditions uniformément tournées vers une libéralisation économique. On assiste à l'approfondissement de la libéralisation des marchés agricoles à la faveur des principales entreprises multinationales du système agroalimentaire et des grands entrepreneurs agricoles tout en renforçant le rôle subordonné de l'agriculture face aux industries d'intrants agraires, de transformation agroalimentaire et à la grande distribution. Toutes ces règles privilégient l'*agrobusiness* au nom de l'efficacité de la production, de la libre circulation des marchandises et d'une sécurité alimentaire globales. Les réglementations supranationales et nationales portent entre autre sur la propriété intellectuelle des biotechnologies, moyen d'accroître la concentration et l'intégration au sein du régime alimentaire (Mc Michael 2012). Ce nouveau cadre de relations de concurrence entre les pays et les marchés agricoles est à l'origine d'une crise pour les différents segments productifs de la chaîne agroalimentaire. Dans un modèle où les processus productifs se fragmentent et où chaque espace se spécialise dans une phase en entrant en compétition avec les autres espaces spécialisés dans cette phase, le grand bénéficiaire de cette manière d'organiser la production, c'est le capital oligarchique qui contrôle les phases les plus stratégiques dans ces chaînes. Alors que le marché des produits agroalimentaires est devenu de plus en plus global, les stratégies productives des firmes le sont aussi devenues. Les firmes transnationales ont relocalisé la production autour du monde à la recherche de terres et de main-d'œuvre bon marché, de réglementations environnementales faibles et de subventions gouvernementales. En effet, le plus reconnu parmi les processus transnationaux est le nombre croissant et la variété de firmes qui organisent leur profit en ayant des activités à travers les frontières étatiques et qui dominent des filières mondialisées.

La période post-fordiste a été caractérisée par une augmentation du pouvoir des firmes multinationales au sein de ces chaînes agroalimentaires globales. Pour Gereffi, dans ces chaînes désormais transnationales dans lesquelles les firmes multinationales détiennent le pouvoir, la hiérarchisation des activités, les systèmes de décision, les rapports de pouvoir, les choix d'implantation et les relations au territoire ont profondément évolué. Son approche hérite de la théorie des systèmes-monde qui s'intéressait principalement aux formes nouvelles de domination Nord-Sud en cours de construction dans la période postfordiste (Wallerstein 1980). Au cours des dernières décennies, les grandes entreprises qui constituent le cœur économique des pays

industrialisés et qui étaient verticalement intégrées ont réinterrogé les contributions de chacune des tâches et activités qu'elles réalisaient à la création de valeur. La prise en considération d'autres formes d'organisation possible sous des formes variées d'externalisation et dans des espaces géographiques élargis tant aux pays proches qu'aux grandes macro-régions a contribué à l'émergence de chaînes pilotées selon les cas par les producteurs ou par les acheteurs. Dans ces chaînes, les firmes pilotes tendent à se désengager de la production pour concentrer leurs investissements sur la promotion des marques, la conception des produits et la gestion financière. La disparition des activités de production au Nord et leur développement tout aussi rapide au Sud constituent un trait commun à la plupart des chaînes même dans l'agriculture.

Ce sont ces dynamiques qui expliquent comment l'Andalousie s'est transformée à partir des années 80 en première zone exportatrice de produits maraîchers pour l'ensemble de l'Europe avec le développement intensif des cultures sous serre à Huelva et Almería et les dynamiques de délocalisation de la production au Maroc ou en Egypte à partir des années 90. Les caractéristiques de ce modèle d'agriculture intensif en main-d'œuvre résolument tourné vers l'export poussent les investisseurs à implanter ces cultures toujours plus au sud dans des territoires périphériques. Dans ce système, la zone de production est connectée à d'autres espaces géographiques avec lesquels elle est généralement en situation de dépendance. Dans le cas de la fraise, cette chaîne s'étend des laboratoires californiens où sont constamment pensés et conçus les intrants permettant d'intensifier toujours davantage la production aux chaînes de grande distribution qui reçoit la majorité de la production espagnole comme nous le verrons dans le paragraphe ci-dessous.

## **B. De l'or rouge à la crise du secteur**

Dans les années 90, le secteur fraisier rencontre de nombreuses difficultés qui ne vont faire que s'aggraver les unes aux autres amenant le constat d'une crise du secteur à la fin de la décennie. Cette situation est due entre autre au fait que les exploitations doivent faire face à un nouveau contexte concurrentiel et réglementaire, accroissement de la concurrence internationale et du pouvoir de la grande distribution qui les pousse à faire un usage intensif des intrants industriels pour maintenir leur marge de rentabilité et augmente en conséquence leur dépendance à l'aval de la chaîne. Pour Alicia Reigada, cette baisse de la rentabilité de la culture ne doit donc pas être lue comme un changement radical de situation mais davantage comme une accentuation de la position initialement désavantageuse de la zone de production au sein de la chaîne agroalimentaire dans laquelle elle est insérée.

### *a) Nouveau contexte concurrentiel et réglementaire*

La culture des fraises est une culture particulièrement coûteuse et la rentabilité initiale était due aux multiples débouchés dont jouissait la fraise espagnole qui se trouvait alors être la plus précoce sur le marché du fait d'une faible concurrence nationale et internationale. Le coût élevé de production était ainsi compensé par les bénéfices élevés obtenus à chaque campagne. De plus, le volume de production onubien était inférieur parce que les plants étaient moins productifs et le nombre d'hectares plus réduit. La fenêtre de production était également plus large ce qui garantissait de meilleurs prix tout au long de la campagne.

Au cours des années 80, on assiste d'abord à l'épuisement du mode d'exploitation familial. L'accroissement des coûts de production et d'investissement a entraîné des difficultés pour les agriculteurs à rémunérer les 2,5 Smics nécessaires au fonctionnement d'une exploitation. On constate alors une diminution de l'emploi salarié et une « auto-exploitation » accrue du travail familial (Los Llanos 88 : 1990). A partir des années 90, les coûts de production n'ont de cesse d'augmenter alors même que les débouchés sont rendus plus compliqués par l'entrée sur la scène internationale de pays situés plus au Sud capables de produire eux aussi de manière très précoce et disposant d'une main-d'œuvre extrêmement bon marché. Au fur et à mesure des années, les pays situés plus au Nord se sont eux aussi engagés dans une course à la précocité qui a fortement réduit la fenêtre de fin de saison. Aujourd'hui, la précocité de la fraise espagnole est concurrencée par les productions égyptiennes et marocaines et la fin de sa campagne est grignotée par les productions françaises et allemandes.

Les productions de chaque zone se mesurent par fenêtre. Il y a dix ans, Huelva produisait de janvier à juillet. Le Maroc, du mois de novembre au premier mars, l'Egypte produisait jusqu'à décembre et l'Angleterre, la France, la Hollande commençaient en juillet jusqu'en août. Maintenant, l'Europe du Nord commence le 15 mai (...) et donc, ils coupent la fenêtre de Huelva en mai. Et l'Egypte continue de fournir jusqu'en février, le Maroc jusqu'en mars. Huelva s'est retrouvée avec une toute petite fenêtre.

Entretien avec Juan Luis, membre de la famille du fondateur d'Alconeras, dans les bureaux d'Alconeras Maroc, 30 juillet 2011, Moulay Bouslem.

L'accroissement de la concurrence implique une perte de l'atout de production de primeurs, et l'obligation de faire face à une production à moindre coût (en particulier salarial). Pour les agriculteurs, les incertitudes entre autres climatologiques se retrouvent multipliées par le nombre de pays producteurs. Il ne suffit plus d'avoir un climat et une météo favorable, on doit aussi prendre en compte le temps qu'il a fait plus au Nord et plus au Sud pour avoir une idée des débouchés possibles de sa production.

Pendant cette période, les agriculteurs ont également été confrontés à un accroissement du pouvoir

de la grande distribution, centre névralgique depuis lequel se gouverne aujourd'hui la chaîne agroalimentaire avec un pouvoir croissant de négociation grâce à la gestion de grands volumes de marchandise, des marges limitées, la maîtrise particulièrement performante d'une logistique de distribution. L'orientation quasi-exclusive à l'export de la fraisculture onubienne la soumet à l'imposition unilatérale par les économies centrales des modes de commercialisation et de distribution. Depuis leur position dominante, les géants de la grande distribution fixent les conditions de vente, font pression sur les prix, obtiennent des délais plus importants dans les paiements et de meilleures conditions de remise des produits tout en profitant de la mise en concurrence des bassins de production afin d'obtenir une part plus importante de la valeur générée. Du fait de la dépersonnalisation des relations de commercialisation et de l'absence de contrôle sur ces dernières les entrepreneurs se réfèrent généralement à tout ce qui concerne la commercialisation en utilisant le terme "le marché" ou "les marchés", ces mots englobant dans une même unité uniformisante et impersonnelle un secteur aval de la chaîne agroalimentaire pourtant marqué par une forte diversité. Parallèlement au développement de la grande distribution, on a vu se développer toute une réglementation qui a entraîné de nouvelles contraintes pour le secteur productif, en particulier en matière de coûts de production et d'organisation du travail (Lamanthe 2005). Les grandes coopératives croulent désormais sous les certifications. Alfredo, chef de culture à Cuna de Platero constate que les choses ont beaucoup évolué ces dernières années en matière de labels et de traçabilité.

Nous avons plusieurs certifications de qualité : on est en production intégrée, on est dans Global Gap, on est IFS, on a la norme ISO. On a... Donaña 21 qui est une norme de qualité. On doit toutes les respecter. Elles se recoupent généralement. Mais on a des inspections de l'un, des inspections de l'autre, et on doit accueillir à chaque fois ces gens là de manière séparée mais ce qu'on fait pour l'un sert pour l'autre bien sûr. Les phytosanitaires utilisés sont ceux que la communauté européenne permet. Ca change tous les ans. Tel produit est retiré du registre d'autorisation...

Entretien avec Alfredo, ingénieur agronome au sein de la coopérative Fresón de Palos, 18 mai 2011, Palos de la frontera.

Le durcissement des contrôles de qualité de la part de l'Union européenne, de l'administration centrale et autonome mais aussi des intermédiaires et des chaînes de distribution constitue une pression de plus pour le secteur. Les plus grandes chaînes envoient généralement à un moment de la saison du personnel technique chargé d'envoyer un rapport sur les conditions de culture et de cueillette, d'emballage et de stockage.<sup>37</sup> Cette pression du global vers le système productif local est

---

<sup>37</sup> Certaines chaînes poussent jusqu'à aller voir les conditions des ouvriers saisonniers mais la majorité des contrôles ont pour objectif d'assurer la santé du consommateur et non celle du producteur ou des saisonniers. Ces contrôles placent le secteur fraisier en position de faiblesse et ces formes d'examen créent souvent du ressentiment dans les coopératives. Un matin où je prenais le petit déjeuner avec des techniciens agricoles à la cafétéria, l'un d'eux

transférée vers les parties les plus vulnérables de la chaîne et est à l'origine de stratégies mises en oeuvre dans les exploitations pour faire face aux tensions venues d'en haut : l'intensification de l'exploitation des ressources naturelles et humaines.

*b) Le recours à la technologie pour répondre à la baisse de rentabilité*

Devant cette baisse de rentabilité, une des stratégies adoptée par l'ensemble du secteur fraisicole au cours des années 90 a été de modifier et de contrôler le cycle naturel de croissance de la plante et son rendement. Les entreprises ont développé des stratégies d'augmentation des volumes et de la productivité et de resserrement des coûts, recherchant un accroissement de la valeur ajoutée dans l'activité productive, où les marges sont faibles. Durant les années 90, on est passés d'une production de 400 gramme par plant à 1 kilo de production en moyenne et donc d'une production de 29,9 tonnes par hectare à 40. Par ailleurs, les agriculteurs ont cherché à produire toujours plus précocement. La *Ventana*, l'*Esplendor*, la *Fortuna* sont des variétés qui ont été introduites pour occuper la fenêtre de production précoce. Le forçage de la culture visait à faire face à la baisse du prix en disposant de fruits à vendre au moment où les prix sont les plus hauts de toute la campagne de récolte. De 1980 à fin 90 la campagne a été avancée d'un à deux mois. Alicia Reigada remarque avec justesse que le recours intensif à la technologie qui sauve le secteur en apparence l'a amené à dépendre encore davantage des innovations développées dans les entreprises et centres de recherche étrangers et a donc approfondi la dépendance à la chaîne en amont. Pour Miguel Aragón, les éléments modernisateurs tendent à fournir des mécanismes pour augmenter les rendements, contrôler les conditions de développement des processus productifs et impliquent un haut degré de technicisation et d'automatisation et une plus grande dépendance aux paquets technologiques dessinés et élaborés toujours plus loin du contrôle de l'agriculteur, et de son environnement. Pour continuer à être compétitif, ce dernier adopte ces nouvelles techniques et s'engage sur un chemin qui apparente de plus en plus sa condition à celle d'un « automate » qui se limite à suivre des instructions d'usage, à appliquer des recettes dont les ingrédients sont conçus et en grande majorité élaborés dans des centres en connexion directe avec les stratégies du capital global. Pour Jean-Pierre Berlan, cette culture industrielle est mue par une logique nécro-économique (Berlan 2009). La technologie cherche à repousser l'échéance tout en créant une relation de dépendance toujours plus forte du producteur vis-à-vis du complexe agroindustriel. L'impératif d'augmenter la

---

commentant l'arrivée prochaine d'une délégation française envoyée par un grand distributeur avait parlé de recommencer la *reconquista* afin de bouter ces nouveaux envahisseurs hors de leurs terres comme ils l'avaient fait pour les *Moros*, des siècles auparavant. Voyant entrer un de ses collègues particulièrement grand et fort, il avait conclu, pensif : « Ce gars là, il ressemble à Chabal. On le met devant la coopérative, monté sur un cheval et quand ils le verront les Français partiront en courant ».

rentabilité des surfaces plantées a augmenté le degré de dépendance des agriculteurs envers les variétés californiennes les plus aptes à assurer ce rendement. L'augmentation de la superficie de fraise dans le littoral onubien durant les deux dernières décennies du 20ème siècle conjuguée à un accroissement constant du rendement du fait de l'innovation variétale ont saturé progressivement les marchés de destination et compliqué les débouchés de la production. La surproduction locale et la désorganisation du secteur participent à la baisse des prix. Cette course à la précocité affecte la campagne. Elle a provoqué une altération du principal avantage comparatif dont disposait le système productif fraisier au début de son implantation : l'ensoleillement naturel et donc gratuit. Là encore, le fait de produire hors-saison oblige à intensifier les intrants agro-industriels. Par ailleurs, le fait de planter plus précocement déplace la récolte à une époque où le risque de pluie et de gelée est plus important et ces risques reculent la maturation des fruits et diminuent leur qualité. L'humidité augmentant elle aussi on voit se développer des virus et des champignons qui abîment le fruit. Le système intensif est à l'origine d'une forte incidence des ravageurs et des maladies d'autant plus préoccupante que les instances politiques commencent à agir pour limiter ou interdire l'usage de certains produits phytosanitaires. Enfin, la récolte perd également en qualité et l'agriculteur ne dispose pas de fruits au moment où le consommateur est habitué à en acheter. Pour Paco, gérant d'une entreprise rassemblant trois agriculteurs, ce sont ces variétés qui ont été à l'origine de la ruine de nombreux producteurs.

Quand arrive le mois de mai, le mois où le marché veut la fraise, elle ne se tient plus. Les plants donnent des kilos en janvier, février, mars, la qualité n'est pas la même, la saveur n'est pas la même. Elle n'a pas eu de chaleur, ce n'est pas pareil de manger un fruit qui a mûri que de manger une fraise verte, tu sais.

Entretien avec Francisco, 6 juin 2011, dans les bureaux de la coopérative Grufrepa, Palos de la frontera.

Au-delà de la course à la précocité, l'augmentation des intrants répond également à l'augmentation des maladies, car la culture des baies doit normalement faire l'objet d'une rotation qui n'est en aucun cas mise en œuvre à Huelva. Wells montre qu'en Californie l'utilisation intensive des sols a impliqué à partir des années 70 la généralisation de l'usage de bromure de méthyle pour stériliser la terre avant une nouvelle plantation ce qui permet de planter de manière continue sans jachère (Wells 1996)<sup>38</sup>. A partir de données sur les coûts moyens d'intrants par hectare de fraise pendant la campagne 1998/1999, Miguel Aragón montre l'ampleur des revenus que rapporte la fraise à l'industrie agro-chimique et à l'industrie de matériel agricole, 32% de la valeur du produit agricole

---

<sup>38</sup> Cette technique a été transférée à la province de Huelva dès les années 80. Le bromure a des conséquences néfastes sur l'environnement. Il stérilise la terre et est également dangereux pour celui qui le passe car l'inhalation du gaz peut être mortelle. Son interdiction en 2006 et l'interdiction prévisible de la molécule active qui a servi à remplacer le bromure pose déjà des problèmes de productivité selon certains agriculteurs.

final leur revenant (Aragón Mejías 2004 cité par Reigada Olaizola 2009). Le tableau ci-dessous, fourni par le département commercial de la coopérative Cuna de Platero donne une idée de la répartition de ces coûts moyens pour un hectare de 70 000 plants pour la campagne 2010/2011.

|  | <b>Coûts par hectare</b> | <b>Coûts par plant</b> |
|--|--------------------------|------------------------|
| 0. Nivellement du terrain  | 0                        | 0                      |
| 1. Travaux préparatoires   | 43 238                   | 0,006                  |
| 2. Amendement organique et engrais de fond                           | 1 226,41                 | 0,018                  |
| 3. Formation des monticules et désinfection                          | 2 560,90                 | 0,037                  |
| 4. Amortissement et montage des serres                               | 5 217,84                 | 0,075                  |
| 5. Main d'œuvre plantation   | 6 409,72                 | 0,092                  |
| 6. Traitements phytosanitaires                                       | 2 089,95                 | 0,03                   |
| 7. Traitements herbicides  | 500                      | 0,007                  |
| 8. Engrais de surface (Irrigation)                                   | 1 356,30                 | 0,019                  |
| 9. Consommation d'eau et maintenance de l'irrigation goutte à goutte | 2 194,00                 | 0,031                  |
| 10. Amortissement et maintenance des installations                   | 456,75                   | 0,007                  |
| 11. Amortissement et maintenance des logements                       | 280                      | 0,004                  |
| 12. Consommation électrique  | 540                      | 0,008                  |
| 13. Transport des fruits et du matériel                              | 1 568                    | 0,022                  |
| 14. Main d'œuvre récolte   | 13 300                   | 0,19                   |
| 15. Arrachage  | 989,20                   | 0,001                  |
| 16. Démontage des serres   | 1 606                    | 0,023                  |
| 17. Autres coûts   | 120                      | 0,002                  |
| 18. Sécurité sociale   | 2 977,60                 | 0,043                  |
| 19. Encadrement technique  | 240                      | 0,003                  |
| <b>Total des coûts</b>   | <b>43 174,04</b>         | <b>0,617</b>           |
| 20. Intérêts du capital  | 1 295,22                 | 0,019                  |
| <b>Total des coûts de production</b>                                 | <b>44 469,26</b>         | <b>0,635</b>           |
| <b>Total des recettes</b>  | <b>50 276,68</b>         | <b>0,718</b>           |
| <b>Relation recettes moins coûts</b>                                 | <b>5 807,68</b>          | <b>0,083</b>           |

|               | Fraise de 1ère qualité | Fraise de 2ème qualité | Total     |
|---------------|------------------------|------------------------|-----------|
| Recettes      | 45 687,60              | 22 912,40              | 68 600    |
| Prix moyen/kg | 0,95                   | 0,30                   | -         |
| Total         | 43 403,22              | 6 873,72               | 50 276,94 |
| Coûts         | -                      | -                      | 44 469,26 |

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| <b>Bénéfice net</b> | <b>5 807,68 euros</b> |
| <b>Rentabilité</b>  | <b>11,55 %</b>        |

*Tableau 3 : Répartition des coûts moyens de production pour un hectare de 70 000 plants de la coopérative Cuna de Platero en 2010 / 2011*

Les intrants généralement indispensables à la plantation d'un hectare de fraise sont à la fin des années 90 les suivants : 0,5 tonnes de bromure de méthyle par hectare pour désinfecter le sol afin d'éviter les maladies, les plants qui sont cultivés dans les pépinières des coopératives plus au nord en Espagne mais qui proviennent majoritairement de plantules issus de l'université de Davis en Californie et pour lesquels il faut payer des royalties, des fertilisants pour le terrain (35,6 tonnes d'engrais organiques, et 0,8 tonnes d'engrais non organique), des produits phytosanitaires (0,5 tonnes/ha), du plastique noir (0,4 tonnes ) pour recouvrir le sol, des arcs en métal pour les serres, le plastique blanc pour les couvrir, et enfin l'eau (3500 T) et l'énergie dépensée pour les machines mais aussi pour les logements (Aragón Mejías 2004) ; Du fait de cette industrialisation importante de la culture, les coopératives jouent un rôle central tout au long du cycle productif. Le département commercial gère l'achat des plants, du matériel et des intrants nécessaires à la préparation et au déroulement de la campagne. Il gère également la vente du produit, la négociation des prix avec les entreprises intermédiaires et les grandes chaînes de distribution.

Les coopératives avancent l'argent nécessaire pour planter, c'est à dire qu'elles donnent du matériel et des produits qu'ensuite elles décomptent et à côté, il y a ce qu'on appelle les crédits de campagne où les banques donnent une quantité d'argent pour qu'au cours de la saison les agriculteurs puissent payer la main-d'œuvre, les coûts de production. Il faut 60.000 euros pour cultiver un hectare de serre, dont 30 000 de main-d'œuvre. La main-d'œuvre c'est le plus cher, plus de la moitié des coûts et elle n'est pas financée par la coopérative, le coût le plus important n'est pas financé par la coopérative: tu dois chercher ton financement. Soit tu le fais de ta poche parce que tu as des ressources, soit tu vas à la banque.

Entretien avec un ingénieur agronome au sein de la coopérative Fresón de Palos, 18 mai 2011, Palos de la frontera.

La gestion de l'intégralité du système productif par les coopératives et l'extrême diversité de leurs activités peut être résumée par la formule d'un des salariés de Freson de Palos qui lors des Journées portes ouvertes en 2012 expliquait au public venu visiter les lieux.

Ici c'est comme une petite ville, nos membres y trouvent tous les services disponibles, nous avons notre propre atelier de réparation, nous avons un magasin de phytosanitaires, nous avons une station service, nous avons une cafétéria, nous avons une usine de cagettes de deux kilos et une section de crédit à l'intérieur de la coopérative qui fonctionne pareil qu'une banque. Nous donnons nos propres prêts aux membres, et on propose à ceux qui ont des comptes bancaires de placer leur argent avec des intérêts encore plus intéressants qu'en

dehors, ce qui fait que c'est une mini-banque, une entreprise d'économie sociale où il n'y a aucun capitaliste. Ici personne n'a pris le capital, c'est l'effort des 150 membres qui a créé tout cela et tous participent au même niveau.

Journées portes ouvertes, Fresón de Palos, 4 mai 2011.

Du fait de cette industrialisation de l'agriculture, la figure du technicien spécialisé est devenue centrale dans la zone. Les connaissances qui étaient acquises de manière directe et autodidacte par les agriculteurs aux débuts de la fraisculture sont désormais subordonnées aux savoirs légitimes du technicien agricole devenu incontournable aussi bien dans les coopératives qu'au sein des grandes entreprises familiales. Les problèmes de planification et de mauvaise administration qui ont coûté la vie à tant d'exploitations s'expliquent en partie par la méconnaissance des aspects agronomiques du système productif. Le caractère fortement externalisé de ce modèle agricole a accentué la division technique du travail introduite dans les premières phases de modernisation et d'intensification des relations capitalistes de production dans l'agriculture andalouse et ceci d'autant plus que comme on l'a vu plus haut, de nombreux producteurs n'étaient pas des agriculteurs de métier. Les conséquences de l'externalisation de la culture et sa division en tâches spécialisées font que les entrepreneurs manquent d'une vision globale et sont totalement dépendants des techniciens agricoles.

### *c) L'hétérogénéité au sein du système*

Etant donné les différents facteurs évoqués ici, l'érosion de la marge de rentabilité de la culture de fraise est devenue critique à la fin des années 90. Cependant, même si tous les agriculteurs sont concernés par ces grandes tendances, le panorama général du secteur ne doit pas faire oublier les différences notables qu'on retrouve en interne. Devant l'ampleur des investissements tous les agriculteurs ne se trouvent pas dans la même situation. Selon le nombre d'hectares accumulés depuis les débuts, l'entrée précoce ou tardive dans la culture, l'appartenance ou non à une coopérative et la capacité à investir les segments amont et aval de la chaîne, les exploitations ne font pas face de la même manière à la période de crise évoquée ici.

Aujourd'hui, la prédominance de la petite exploitation qui a caractérisé l'implantation de la culture de la fraise dans la zone a reculé en faveur d'une concentration de la terre entre les mains des moyens et grands agriculteurs que ce soit parce que les grands propriétaires ont augmenté la taille ou le nombre de leurs exploitations ou parce que différents petits agriculteurs se sont associés dans une même entreprise. Aragón Mejías montre que dans les villages fraisiers, la taille moyenne de l'exploitation est passée de 6 à 15 hectares par exploitation entre 1982 et 1999. Selon Alicia Reigada, une petite exploitation correspondrait aujourd'hui à une superficie de moins de 7 hectares,

une moyenne ferait entre 8 et 25 hectares et les grandes exploitations seraient celles supérieures à 25 hectares et qui peuvent en atteindre 300.<sup>39</sup> La réussite d'une entreprise ne dépend pas que de la taille de l'exploitation mais également d'autres facteurs comme la connaissance des méthodes de gestion et d'administration, la capacité d'accès à l'information et au fonctionnement des marchés, l'intégration des techniques spécialisées et des innovations technologiques et la faculté de se doter d'infrastructures permettant d'assumer les phases antérieures et postérieures à la production comme les pépinières d'altitude où sont obtenus les plants ou des ateliers d'emballage.

Les années 90 ont été celles de l'apparition des coopératives familiales qui ont choisi de se séparer des coopératives et de fonder la leur en organisant la commercialisation et la production de manière indépendante. Les entreprises les plus grandes qui ont un nombre très réduit d'associés sont aujourd'hui les coopératives de plus de poids, dépassant parfois les historiques en bénéfice et en capacité d'accumulation. Parmi elles, on compte Alconeras et Agromolinillos qui avaient participé à la création de Cuna de Platero puis de Grufesa. Par ailleurs, en grandissant, des agriculteurs moyens se sont réunis et ont formé de petites coopératives. L'apparition de ces grandes entreprises familiales et de petites coopératives rassemblant plusieurs exploitants ajoute une importante division interne à la concurrence externe et aux pressions venues de l'amont et de l'aval de la filière. Le secteur considère qu'il s'agit d'entrepreneurs déloyaux, qui au lieu de favoriser l'organisation collective face aux grandes chaînes de commercialisation et de distribution, accroissent la fragmentation et la concurrence entre les agriculteurs onubiens. A Palos, dans la zone du polygone industriel, immense pour cette petite ville de 10 000 habitants, la division saute aux yeux : une multitude d'entrepôts d'emballage avec leurs façades de tôle ondulée et leurs noms tous différents s'alignent les uns à côté des autres le long de plusieurs rues. Manolo, aujourd'hui ruiné et qui avait quitté la coopérative de Palos pour s'installer à son compte avec trois autres collègues, égrène les noms au fur et à mesure que nous avançons.

Ca c'est Fresñ de Palos, ça c'est Fres Gonzalez, ça c'est une autre toute petite coopérative, ça c'est Costaluz, plus loin c'est FresPalos, et là où j'étais, c'est cette rue où il y a aussi une autre coopérative, tu vois, Varifranco. Ca s'est multiplié il y a dix ou douze ans parce qu'on pensait qu'on pouvait vendre mieux mais c'était un mensonge.

---

<sup>39</sup> Cet accroissement de la taille des exploitations ne va pas de soi dans une culture aussi intensive en main-d'œuvre. En Californie dans les années 90, Wells remarquait que la production de fraise demandait un tel niveau de capital et de travail que cela allait à l'encontre des exploitations de grande taille alors même que le niveau élevé de bénéfice permettait le maintien des petits producteurs. Elle précisait cependant qu'historiquement, la taille des fermes avait augmenté quand des forces extérieures avaient substantiellement accru la capacité managériale des producteurs comme cela avait été le cas avec le soutien du gouvernement américain dans le management de la force de travail pendant le programme Bracero (1996 : 39). A Huelva, ce rôle a été joué par la *contratación en origen* comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Pour Miguel Aragón, la prolifération de coopératives et de sociétés marchandes dans la zone productrice qui cherchaient à obtenir la plus grande part de valeur ajoutée possible n'a rien changé à la répartition déséquilibrée de cette dernière, en tous cas pour toutes celles qui n'ont pas pu investir les segments amont et aval de la chaîne agroalimentaire. Si les coopératives familiales indépendantes ont très bien tiré leur épingle du jeu comme on le verra par la suite, de nombreux agriculteurs ayant quitté à cette époque les coopératives regrettent leur choix. Ils sont obligés de payer les différents services et d'acquérir le matériel de manière individuelle ce qui coûte plus cher et demande plus de travail. Ils n'ont pas accès aux prêts des coopératives et sont entièrement dépendants des prêts bancaires. L'agriculteur doit être constamment en relation avec « le marché ». Pour Marco qui appartient à Cuna de platero, le travail se résume à cueillir les fruits et les amener à la coopérative. « Je ne commercialise rien. La responsabilité des marchés revient au commercial. Notre responsabilité est de faire un bon travail dans les champs, de produire de la qualité. » Au contraire, à l'époque où il avait quitté la coopérative, Manolo devait mener ce travail seul.

Quand j'entends ici à Palos quelqu'un qui est dans la coopérative et qui veut en sortir, je lui dis : « ne fais pas ça », parce que la coopérative t'épaule beaucoup, tout est un peu moins cher, les plants, c'est la coopérative qui les produit et si ils coutent 50 centimes dehors, à la coopérative ils te les mettent à 40 ou 45, quand tu achètes en gros c'est toujours un peu moins cher. C'est sûr que si je plantais une nouvelle fois, j'irais à la Cora. C'est beaucoup plus avantageux parce que dans l'entreprise que j'avais créé, même si j'avais ma plateforme d'emballage et mon gérant, même si je déchargeais les fruits comme quand tu fais dans une coopérative, j'avais toujours le téléphone à la main. Quand ce n'était pas moi qui appelais, c'étaient ceux du marché qui me téléphonaient : « Manolo, demain au lieu de deux palettes, envoie m'en quatre » et au lieu de dire non, tu dis oui. Tu dois appeler le fournisseur des caisses, celui de l'engrais. Et tu dois produire des fraises de qualité pour concurrencer la Cora. A Cora non, ton camion arrive, tu calcules, tu décharges, tu prends ton papier que tu mets dans ta poche et tu t'en vas.

Entretien avec Manolo, ancien agriculteur, bar, Palos de la frontera, 15 mai 2011.

Les petites exploitations sont également confrontées à d'importantes difficultés. L'endettement de l'activité est d'autant plus grand que l'exploitation est petite. Lorsqu'une exploitation fait moins de deux hectares, le fraiseur doit emprunter 92% des coûts nécessaires pour commencer la campagne, coûts qu'il remboursera au fur et à mesure de la récolte.

En revanche, malgré la baisse de rentabilité, certaines entreprises font encore, selon les saisons, d'importants bénéfices à Huelva, et les plaintes récurrentes des agriculteurs des grandes et moyennes entreprises ne doivent pas toujours être toujours prises au pied de la lettre. A deux reprises, dans une coopérative et une entreprise de commercialisation, des salariés m'ont suggéré de ne pas trop prêter attention aux lamentations des agriculteurs.

C'est la mentalité. Regarde par exemple, l'autre jour, j'étais au bureau et il y avait un agriculteur qui disait : «Horrible, horrible, horrible.» Et donc, je lui ai dit : «Va au bar et raconte le au bar, va le raconter là-bas, mais ne me le dis pas à moi parce que je suis le

comptable, je ne peux pas te dire que les choses vont mal (rires), je le vois bien que ça va bien. Va au bar ou n'importe où mais pas ici. Je crois que c'est un slogan : "ça va mal, ça va mal", mais... depuis quelques années, les campagnes sont bonnes.  
Entretien avec Francisco, 6 juin 2011, dans les bureaux de la coopérative Grufrepa, Palos de la frontera<sup>40</sup>

Alicia Reigada rapporte que questionnés sur la rentabilité de la monoculture, les techniciens commerciaux des coopératives et une partie des grands et moyens entrepreneurs admettent qu'il arrive de perdre de l'argent à des moments conjoncturels de la campagne mais ils nient avoir connu plusieurs campagnes successives avec un solde négatif assurant que si c'était le cas, ils auraient arrêté de planter. Ils précisent cependant que la réussite d'une campagne implique une grande vigilance aussi bien en ce qui concerne les dépenses en intrants qu'en main-d'œuvre. Les entreprises qui s'en sortent le mieux sont celles qui ont été capables de se positionner sur les segments en amont et en aval de la chaîne. C'est le cas d'Alconeras, une des premières entreprises familiales formée au cours des années 80 qui a rapidement installé ses propres pépinières pour ne pas dépendre de celle des coopératives, qui a collaboré avec l'entreprise californienne Driscoll's en obtenant l'exclusivité de la distribution de leurs variétés en Espagne et au Maroc, ce qui en a fait un intermédiaire important du secteur, qui a délocalisé une partie de sa production au Maroc pour produire moins cher et plus précocement et qui a développé son propre réseau de commercialisation dans différents pays d'Europe. La capacité de compétitivité et le niveau de bénéfice des exploitations va dépendre de la possibilité que les agriculteurs ont eu d'acquérir des connaissances relatives à la gestion et à l'administration des entreprises et d'accéder à l'information sur la situation et le fonctionnement des marchés, d'intégrer et d'appliquer les connaissances techniques spécialisées et de s'adapter aux innovations technologiques, de se doter d'infrastructures puissantes et d'assumer les phases précédant et suivant la récolte à travers la possession de pépinières et d'usines de manipulation et d'emballages.

---

<sup>40</sup> Soulignons ici que les différences de point de vue entre les salariés des coopératives et les agriculteurs peuvent s'expliquer par le fait que les premiers touchent un salaire fixe alors que les agriculteurs sont touchés par les fluctuations du marché "pour le meilleur et pour le pire" comme le remarquent les salariés eux-mêmes et également que 2011, année où ont été faits ces entretiens, a été considérée comme une campagne « historique » du secteur.

## C. "La fresa mueve dinero pero no te da"<sup>41</sup>

### a) L'accaparement de la valeur ajoutée hors du maillon productif

Depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle, quasiment les trois quart (73%) de la valeur payée pour le fruit frais par le consommateur final sont absorbés par la grande distribution, et dans les 27% de la valeur reçue par l'agriculteur onubien, 20% servent à payer les intrants agroindustriels produits dans d'autres territoires depuis lesquels on fait également pression sur l'agriculteur pour créer le besoin d'un usage plus grand desdits intrants (Delgado Cabeza, Aragón Mejías 2006). Du fait de toutes ces évolutions, Alicia Reigada constate qu'après plus de vingt ans de vie du système productif fraisier onubien, la rentabilité par hectare a diminué de 23,2% à 5 % de 80 à 2000 (2009). De 1993 à 2003, Bergeron et Darpeix constatent une baisse du prix moyen de 1,02 à 0,75 ct/kilo (2004). L'agriculteur onubien se retrouve donc entraîné dans un cercle vicieux d'endettement progressif provoqué par la forte marchandisation qui caractérise cette culture requérant d'importants investissements alors que la rentabilité baisse de manière continue. Si les exploitations connaissent un chiffre d'affaire particulièrement élevé, les bénéfices s'érodent de plus en plus. Le mécanisme d'endettement continu du fraisculteur crée une situation de grande incertitude renforcée par la variabilité des conditions climatiques et le prix du fruit qui non seulement rendent impossible une planification en début de campagne mais qui en plus créent une situation de peur permanente, du fait de l'angoisse de ne pas savoir si toutes les conditions seront réunies pour "sauver la campagne". On essaye de remédier à cette peur en contrôlant les seules variables du processus productif sur lesquelles le fraisculteur peut exercer un certain pouvoir : l'exploitation des ressources naturelles en eau (souterraine et superficielle) et en foncier et l'exploitation de la main-d'œuvre bon marché et flexible, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre familiale ou des immigrants étrangers, femmes pour la plupart comme nous le verrons dans le chapitre suivant. Le haut degré d'endettement peut faire payer très cher le moindre raté. Comme le disent ceux qui sont engagés dans cette culture, il suffit d'une mauvaise année pour qu'elle te laisse « sans pantalon ».

Ici il y a énormément de types qui se sont ruinés. Parce qu'ils n'ont pas fait les choses comme il fallait, qu'ils n'ont pas eu de chance, que la terre n'était pas bonne ou parce qu'ils ne savaient pas s'y prendre. Ils ne savent pas mais ils s'entêtent quand même. L'autre a mis du plastique, je vais mettre du plastique. Mon frère a planté des fraises. (...) Je te le dis, [les agriculteurs] Ils bougent de l'argent mais ils n'en gagnent pas.

La forte spécialisation et la concentration spatiale qui a eu des avantages pour jouer un rôle central

---

<sup>41</sup> "La fraise fait circuler l'argent mais elle ne t'en rapporte pas." Conversation avec Joaquim, Epicier, 6 juillet 2011, Palos de la frontera, Carnet de terrain.

dans le modèle lorsqu'il était rentable à ses débuts, en permettant de fournir de grands volumes, de concentrer l'offre et surtout de professionnaliser la production et les activités qui y étaient liées, dont la commercialisation et le transport, se transforme aujourd'hui en problème avec les risques phytosanitaires, la trop grande dépendance extérieure (marché, politique, variétés, main-d'œuvre). La vulnérabilité de la culture et son importance sociale dans la région obligent cependant à chercher des solutions pour pouvoir continuer dans cette voie.

*b) Stratégies pour faire face à la baisse de la rentabilité : limiter la production, diversifier, réduire les coûts*

Face à cette situation de crise les entreprises ont développé de nouvelles stratégies qui ont des effets directs sur l'organisation du travail dans les champs.

Tout d'abord, le secteur a parié pour une offre différenciée et de qualité. Après avoir connu presque 15 ans de "monoculture mono-variétale" comme le remarquait un ingénieur de la plus grande coopérative de Moguer soulignant qu'il s'agissait là d'une aberration agronomique, les coopératives commencent à partir de 2008 à diversifier à la fois les variétés utilisées et pour certains, comme Cuna de Platero et également dans la zone de Cartaya, les baies plantées. Les innovations technologiques visent à obtenir des fruits répondant aux impératifs de production et de commercialisation rencontrés par les agriculteurs. Ces variétés doivent rassembler des caractéristiques souvent contradictoires, inhérentes à ce modèle productif qui pousse les agriculteurs à répondre aux multiples contraintes du marché vers lequel ils envoient leurs fruits et qui se retrouvent confrontés aux limites climatiques et à l'impossibilité de réunir dans une même variété des qualités antinomiques. « Tu ne peux pas commander une fraise sur mesure » reconnaît le technicien agricole de Cuna de Platero : « Je voudrais la saveur de la Coralie, la précocité de la Fortuna et la productivité de la Camarosa. » C'est à ces limites que les innovations biogénétiques cherchent à répondre de manière à ce que le produit proposé rassemble dans la mesure du possible différentes caractéristiques : dureté afin de mieux résister au transport, ajustement aux goûts des consommateurs ou plutôt à l'image publicitaire qui s'est construite autour du produit qu'on veut vendre, rendement important. Chaque variété est dirigée à un segment différent du marché. Augmenter le poids, obtenir un calibre et une forme qui améliore la présentation de la fraise en vue de sa commercialisation, créer un rouge plus intense et attractif, jouer avec différentes gammes de saveur, augmenter la taille des fruits ou le feuillage, réduire l'espacement minimal entre les plants

pour diminuer dans la mesure du possible les coûts de récolte<sup>42</sup> sont parmi les innovations agronomiques.

En matière de diversification des variétés, alors qu'en 2000, la dépendance aux variétés californienne était presque totale, les coopératives ont commencé à faire des essais avec d'autres variétés pour trouver des alternatives au monopole californien. Aujourd'hui, les fermes collaborent avec des programmes d'amélioration génétique américains ou espagnols. L'offre nationale s'est développée et les agriculteurs ont également accès à des variétés issues d'autres universités américaines comme celle de Floride. « Il y a tellement d'options aujourd'hui que c'est même difficile d'avoir une idée claire sur chaque variété, ses avantages et ses inconvénients. (...) On ne devrait pas seulement regarder la production finale...- même si l'agriculteur est souvent un peu frileux, par rapport à ça - mais aussi la précocité, la distribution de la production tout au long de la campagne, le rendement, la récolte. Bon, résistance du fruit, sucre, etc, ce sont toutes ces variables qu'on devrait prendre en compte quand on choisit une variété. (...) » « La variété la plus intéressante n'est pas celle qui te donne le plus de kilos mais celle qui te laisse le plus d'argent. On peut, avec moins de kilos, gagner plus » explique Rafa, technicien agricole à Cuna de platero, faisant passer la logique financière avant la logique productiviste. Le détail par Marco des différentes variétés plantées sur son exploitation montre aujourd'hui le tournant vers la diversification pris par le secteur et le rôle joué par les agriculteurs dans la recherche de nouvelles variétés adaptées aux caractéristiques locales.

Ici, on a de la *Camarosa* de l'Université de Californie (625 000 plants) de l'Esplendor de l'Université de Floride (390 000 plants). La Candonga, qui est d'ici, d'Espagne (380 000 plants), la Fortuna qui est également américaine, de Floride (128 000 plants). Et il y a de petits tests de 2 à 3000 plants. On a testé une variété espagnole qui s'appelle *Antilla*, l'année prochaine on en mettra plus, environ 5000. Il y a une autre variété qui s'appelle Sabrina, espagnole aussi, 2000 plants, une autre qui s'appelle Amiga, dont je ne connais pas l'origine, 6000 plants. Mais elle ne me plaît pas, l'Amiga ne me plaît pas, c'est un fruit peu coloré, qui n'a pas bon goût, un fruit moyen, de taille moyenne, petite, elle ne me revient pas.

Entretien avec Marco, ferme de 22 hectares, associé à deux agriculteurs ayant eux aussi des fermes de cette taille, Moguer, 13 mai 2011.

Malgré ce virage vers la diversification, les variétés américaines, qu'elles soient issues de l'Université de Californie, de Floride ou de la branche recherche et développement de Driscoll's restent majoritaires dans les serres. Même si la dépendance à la Californie est beaucoup moins importante qu'au cours des années 1990, les efforts de recherche et de développement de variétés locales semblent encore timides. L'objectif de ces programmes est de développer des variétés

---

<sup>42</sup> Cette réduction de l'espacement pose cependant des problèmes d'épuisement des sols et de contrôles des champignons et autres ravageurs.

adaptées aux conditions locales aussi bien du point de vue du climat que des techniques de production qui ne sont pas complètement identiques. La recherche est destinée à servir les intérêts locaux et non les intérêts californiens. Cependant, les producteurs continuent à vouer une grande reconnaissance à la productivité des variétés américaines et sont peu enclins à prendre des risques en testant de nouvelles variétés alors même que leur marge diminue chaque année. Rafael, souligne ainsi que les membres de la coopérative : « sont d'accord pour innover, mais il faut que tu viennes avec quelque chose d'un peu sûr, sinon ils te disent, qu'un autre essaye à ma place ! ».

Ces dernières années le secteur a donc mis au centre de ses préoccupations le goût des fruits d'où le développement de variétés moins précoces et ayant plus de saveur comme la Candonga. Elle est plantée par les entrepreneurs qui ont d'importants clients en Angleterre. Certains agriculteurs avancent qu'ils ont décidé de produire du "luxe" pour se distinguer du Maroc. C'est également le crédo d'Alconeras qui se targue d'avoir des variétés exclusives à proposer à ses clients, variétés fournies par Driscoll's, une des plus grandes entreprises de baies mondiales.

Ce qui nous différencie, ce sont les produits, pas la main-d'œuvre. Des variétés exclusives que personne n'a. Ce ne sont pas des variétés du marché. Nous, on va vers le goût, nos valeurs de travail sont le travail, l'humilité, régaler le consommateur, délecter le palais, que tu manges un fruit et que tu te dises : « qu'il est bon ! ».

Une autre manière de différencier l'offre est de proposer différents emballages. A Huelva, il n'y a pas eu de grandes évolutions en matière de transformation des produits, mais on a pu observer comme dans d'autres zones de culture intensive une diversification croissante des conditionnements afin de varier les présentations.

Manolo :Il y avait un gars à qui je vendais et j'envoyais des fraises. (...) Cet homme venait pour ma fraise de seconde qualité, bon il emmenait tout de la première et de la seconde. Un jour, il m'a dit de mettre un couvercle à la caisse, un petit plastique par dessus et je la vendais encore mieux tu sais.

Ces dernières années, le nombre de formats de barquette, de cagette et de "marques" de fraise s'est multiplié. Les entreprises qui se sont détachées des grandes coopératives ont cherché elles aussi à introduire de nouvelles marques sur le marché et à élargir la gamme de produits offerts par leur entreprise. Les agriculteurs reconnaissent que c'est bien le même produit, c'est à dire la même variété de fraise, qui est vendue sous des noms différents et, pour mieux se démarquer, dans des formats différents. Le travail de présentation des fraises joue un rôle de plus en plus important dans la vente finale. Alicia Reigada note à ce propos que si ce travail supplémentaire d'emballage change le prix final du produit, il profite beaucoup plus aux distributeurs qu'à l'agriculteur puisque ces derniers touchent une part beaucoup plus conséquente de la valeur ajoutée.

Pour chaque pays on a un format. Pour l'Angleterre, il y a une barquette carrée, plate dans laquelle tu fois bien disposer la fraise, avec un couvercle. C'est un marché exquis (de luxe?), ils payent, mais ils se retirent tôt. C'est le premier pays qui se retire. La main-d'œuvre requise pour ce que veulent les Anglais fait que ça coûte très cher et il se peut que ce ne soit pas intéressant parce que je ne gagne pas plus.

Entretien avec Marco.

La fermeture des débouchés pour la fraise a également entraîné le développement de la culture des framboises, des mûres, des myrtilles cultivées. En 2011, Alconeras avait totalement remplacé la fraise, désormais cultivée au Maroc par 100 hectares de framboise sur ses 250 hectares disponibles<sup>43</sup>. Pour autant, la diversification implique beaucoup de capital et les prix des autres baies ne sont pas forcément beaucoup plus élevés. L'augmentation de la surface plantée laisse tout de même la fraise dominer de manière écrasante les tonnages produits. Cette réorientation productive a été rendue visible sur les étals de nos marchés et supermarchés avec l'arrivée, quasiment toute l'année, de petites barquettes de framboises ou de myrtilles cultivées dans les rayons primeurs.

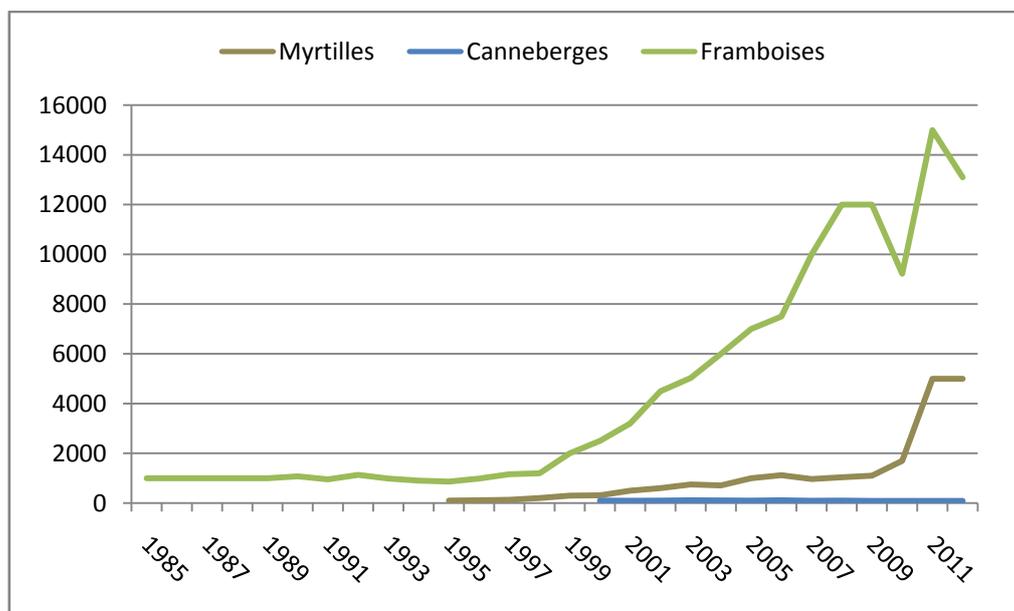


Figure 2 : Production autres baies

A propos du revirement productif évoqué ici, Alicia Reigada souligne qu'il semble opportun de reprendre la question posée par Friedland (1994) sur l'origine de cette offre différenciée. Face au discours général et assumé qui situe dans les changements de goût des consommateurs ce passage d'une offre uniforme et standardisée du fordisme à la demande segmentée propre au postfordisme -

<sup>43</sup> Cette diversification permet d'organiser la mobilisation de main-d'oeuvre de manière différente en jonglant par exemple entre la plantation des fraises et le ramassage des framboises dans les mois d'hiver où il y a le moins de travail afin de distribuer la production du fruit et du travail de manière plus équilibrée et de garantir suffisamment de journées pour garder les travailleurs sur place.

cette évolution peut aussi être analysée comme une stratégie répondant à la crise du fordisme et un passage à une nouvelle phase d'accumulation du capital. Selon une telle analyse, le marché ne se limite pas à répondre à cette demande mais il la fabrique (Reigada 2009 : 417). Ces évolutions sont la conséquence d'une évolution du régime agroalimentaire, de la consommation de masse fordiste vers la distinction de cultures primeurs et de produits construits comme "frais", "de luxe", primeurs, écologiques, ou exotiques et destinés aux pays ayant le plus de pouvoir d'achat. Parallèlement à l'accroissement du pouvoir de la grande distribution, les nouveaux modes de production agricole s'adaptent au passage du modèle de production uniformisée de masse de l'époque fordiste à celui d'une production différenciée visant de nouvelles niches de marché.

Comme le note Annie Lamanthe pour les Bouches du Rhône, cette complexification de la production a des effets de structuration et de rationalisation de la production : développement de la capacité à produire de plus gros volumes aux prix du marché et à respecter la réglementation, les cahiers des charges, les délais qui se traduit par une plus grande formalisation de l'organisation, la mise en place de niveaux intermédiaires (2005). La recherche, le développement technologique, la sélection variétale, les intrants, la coordination et la synchronisation des tâches et phases, formes et rythmes de gestion, connexion aux marchés, etc, sont facilement assimilables à celles de n'importe quelle activité manufacturière globalisée. De ce fait, la composante industrielle de ce modèle est toujours plus importante aussi bien en interne (incorporation de nouvelles formes entrepreneuriales d'organisation, systèmes de gestion *Just in time*, contrôle informatique des tâches) que dans ses relations avec l'extérieur (Delgado 2006). Les changements variétaux, d'emballage et de marque vont avoir des conséquences directes sur l'organisation du travail car c'est en fonction de la demande qu'on planifie le travail journalier de récolte dans les champs et d'emballage dans les usines. Cela a donc trois conséquences : la mise en œuvre d'une flexibilité pour s'ajuster à cette demande qui a un effet sur les rythmes et les durées de travail et provoque des difficultés de planification du volume de main-d'œuvre nécessaire pour réaliser de telles commandes. Les exigences supplémentaires en matière de contrôle de qualité et de différenciation de l'offre de la part des marchés et des institutions, la fabrication d'une demande segmentée vont exiger des producteurs de fraise une grande flexibilité dans les modes de production pour s'ajuster à cette demande et une plus grande capacité à répondre à une offre distincte, différenciée. La multiplication des formats de commercialisation et des variétés offertes pour être compétitif et obtenir de bons prix implique d'augmenter les coûts de production pour les agriculteurs. La carte de la distinction par la qualité qui induit des coûts en investissement et des contraintes organisationnelles et réglementaires pose des problèmes car les gains de productivité et les progrès en matière de qualité sont régulièrement

absorbés par le système de la grande distribution. Cette situation se traduit par la recherche d'une baisse des coûts pour l'heure essentiellement focalisée sur la main-d'œuvre salariée. Pour la main-d'œuvre, la montée des exigences en matière de productivité, de comportement et d'intensité du travail ne s'accompagne d'aucune contrepartie.<sup>44</sup> Wells souligne qu'au milieu des années 90 en Californie, des saisons plus longues, plus régulières (c'est à dire moins marquées par d'importants pics de production) et plus productives exigeaient d'employer des cueilleurs plus tôt, plus tard et plus intensivement au cours de la saison, faisant de la fraisculture une des productions les plus intensives en main-d'œuvre et de la récolte le plus gros coût de production (Wells 1996 : 48). Il fallait alors en Californie au plus fort de la récolte, 28 ramasseurs pour une ferme de 5 hectares, 64 pour une ferme de 12, 200 pour une ferme de 40. A propos de Huelva, Reigada souligne que si l'agriculture a toujours été un secteur où l'emploi était instable, la nouvelle instabilité liée aux contraintes extérieures et aux marchés imposent d'employer une main-d'œuvre encore plus flexible. Marco note de son côté qu'au-delà des caractéristiques du fruit lui-même, particulièrement périssable, c'est le mode de production développé ici qui implique des besoins de main-d'œuvre spécifique.

Tu ne peux pas la laisser la fraise, la récolte doit être faite tous les jours. Si tu attends, elle ne résiste pas. Et si tu laisses le plant avec la fraise dessus, il s'épuise lui aussi, la fraise pourrit, les maladies s'installent. (...) Avec les avancées technologiques, le mode de plantation a changé, avant l'espacement était de 30 centimètres, maintenant il est de 20 à 26 centimètres ce qui permet de mettre plus de plants sur les mêmes hectares. Pour 26 hectares, cette année, j'ai embauché 111 personnes.

Parallèlement à cette diversification de l'offre, les coopératives, conscientes que le secteur souffre davantage d'une concurrence interne qu'externe, ont également établi des quotas consistant à ne commercialiser qu'une partie de la production récoltée pour éviter de "noyer le marché et donc les prix" lorsqu'il y a surproduction. Cette volonté de limiter les tonnages commercialisés a été épaulée par une diminution du volume de production due à la disparition de nombreuses petites entreprises, la reconversion d'exploitations dans la culture d'autres baies et le fait que les nouvelles variétés sont plus gouteuses mais moins productives. On est ainsi passés de 10 000 hectares à la fin des années 90 à 6000 hectares aujourd'hui.

Enfin, les plus grosses coopératives ont comme nous l'avons déjà vu investi les secteurs amont et aval de la chaîne qui sont beaucoup plus rentables. C'est le cas d'Alconeras qui a développé la production au Maroc, mais aussi au Portugal et en Belgique, a collaboré dès les années 80 avec la

---

<sup>44</sup> Un des producteurs interviewés, qui a implanté 50 hectares de framboise au Maroc ces dernières années estime que dans le cas de son entreprise : "les coûts de main-d'oeuvre représentent 70% des coûts - parce que nous avons des marchés plus selectifs qui ont besoin d'une préparation différente. » Selon lui, l'impossibilité de rester compétitif tout en assumant une telle préparation a impliqué la délocalisation au Maroc.

multinationale Driscoll's ce qui lui a permis d'avoir accès à des variétés dont personne ne dispose et surtout d'être l'intermédiaire indispensable fournissant ces variétés aussi bien au secteur onubien qu'aux cultures intensives marocaines dès les années 90. L'entreprise développe par ailleurs son réseau de commercialisation dans les pays où elle exporte (Angleterre, Allemagne, Hollande), développant par là une capacité de contrôle sur les secteurs amont et aval de la chaîne agroalimentaire contrairement à la majorité des agriculteurs de Huelva. C'est ce dont se félicite ici Juan Luis, membre de la famille du fondateur.

Depuis toujours nous avons pris une direction différente. Nous sommes la seule entreprise de Huelva qui commercialise directement avec les supermarchés, en Angleterre, en Belgique. Maintenant en France. (...) Les capacités d'investissement changent ton réseau commercial qui est la clé du commerce. La clé du commerce est dans la vente, dans le réseau de vente. A Huelva, aucune entreprise n'a de réseau commercial. Ça coûte beaucoup de millions d'euros d'en créer un. Cet investissement à Huelva, ils ne le comprennent pas. Avec Driscoll's, nous sommes obtenteurs de variétés. Nous n'avons jamais été dans la lignée du secteur. Le secteur produit seulement à Huelva, nous produisons à Huelva, au Maroc, au Portugal, en Belgique. (...) A Huelva, il y a des agriculteurs et des entrepreneurs. L'agriculteur ne va pas plus loin que son exploitation, et l'entrepreneur voit le système général.

Alicia Reigada note qu'aucune des stratégies du secteur ne vise à altérer les bases de ce modèle d'agriculture intensive. Les agriculteurs cherchent des moyens d'obtenir une plus grande rentabilité économique dans les marges de ce modèle. Loin de questionner la logique et les effets d'un marché agroalimentaire globalisé très concurrentiel, on cherche les moyens d'être encore plus compétitif que ce soit à travers une offre différenciée et de « qualité », une plus grande flexibilité pour s'ajuster aux demandes de la grande distribution ou jouer avec les variétés de fraises et les prix des différents marchés. On ne cherche pas non plus à questionner les relations hiérarchisées sur lesquelles se fonde le fonctionnement de la chaîne de production mais plutôt à réussir à atteindre une meilleure position dans la chaîne. C'est pour cette raison que les problèmes relatifs aux dégâts environnementaux, à la sécurité alimentaire, à la qualité de vie et de travail des saisonniers et même des agriculteurs eux-même, la place périphérique que ce modèle attribue à la province n'ait pas place dans le débat sur la crise du système.

Ce qui est sûr c'est que le système de production de la fraise reste sujet aux nouvelles logiques qu'impose la globalisation du marché et l'instauration du modèle postfordiste dans l'agriculture entre autre. La soumission de la production à la demande des marchés de consommateurs avec les pratiques connues comme *Just in time* orientant ainsi la production à une demande diversifiée, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour accéder à une information actualisée sur l'Etat des marchés de consommation pour pouvoir planifier la production et l'imposition d'un modèle flexible de production que se traduira également par la flexibilité et l'instabilité des marchés du travail.

### *c) L'impasse du modèle méditerranéen*

Avant de nous pencher sur les dernières dynamiques régionales du système productif onubien, rappelons ses principales caractéristiques actuelles et ses conséquences sur le marché du travail, identifiées par Annie Lamanthe dans les Bouches du Rhône et valables pour la province andalouse.

Le secteur fraisicole s'apparente à un « système productif localisé » (Raveyre et Saglio, 1984 in Lamanthe 2009) composé d'un maillage d'unités productives de taille variée et caractérisé par des activités ayant fortement recours à une main-d'oeuvre peu qualifiée, soumises à d'importantes fluctuations et subissant des pressions concurrentielles très fortes. Dans ce système :

- la grande distribution est devenue un interlocuteur incontournable. De plus en plus concentrée, elle formule des exigences accrues vis-à-vis de ses fournisseurs (en termes de volume, de prix, de qualité et de travail en flux tendus). Les dispositifs de normalisation et de certification se sont multipliés, liés à la réglementation européenne en matière de sécurité alimentaire, à de nouvelles relations entre clients et fournisseurs (cahiers des charges, référentiels spécifiques : chaque grand distributeur a ses propres exigences) et à des stratégies de distinction des produits sur le marché (Labels européens IGP ou AOP mais aussi labels promus par des organisations professionnelles).

- On assiste une industrialisation croissante des méthodes et des techniques mises en oeuvre (serres, cultures hors-sol, standardisation des variétés) et à la concentration des exploitations. L'agriculture intensive est de plus en plus liée à un système agroalimentaire dans lequel la production agricole, la distribution et la consommation sont gouvernées par des formes industrielles d'organisation (Delgado 2006). La globalisation accentue ce caractère.

- Cette intensification de l'agriculture implique la montée de gros opérateurs qui se concentrent pour faire face à la grande distribution à travers des regroupements de producteurs, la concentration des entreprises commerciales, l'émergence de grosses exploitations qui assurent elles-mêmes la transformation et la commercialisation de leurs produits)<sup>45</sup>.

- les aires de mise en concurrence n'ont cessé de s'élargir via le marché unique de 1992, les accords GATT-OMC et dernièrement les accords de « libéralisation » des échanges agricoles entre l'Union européenne et certains pays tiers comme le Maroc. Tous ces textes organisent la mise en

---

<sup>45</sup>Ces stratégies sont encouragées notamment par les politiques publiques européennes. Dans le cadre de la PAC, l'organisation commune des marchés fruits et légumes a pour objectif d'inciter les producteurs via des organisations de producteurs à adapter leur offre aux besoins du marché en terme de volume, de niveau de qualité et de sécurité alimentaire. Elle opère comme un outil de concentration et de rationalisation de la production, par ailleurs, seuls les exploitants participant à une organisation de producteurs peuvent bénéficier des aides.

concurrence avec des pays où les conditions et coûts de production ne sont pas les mêmes, même si il persiste de nombreuses formes de protectionnisme sur ces produits<sup>46</sup>.

Ce contexte concurrentiel a conduit à une accentuation du caractère irrégulier et incertain de la production. A la saisonnalité et à la périssabilité de la fraise et aux aléas climatiques viennent s'ajouter la saisonnalité de la consommation, les saisonnalités et aléas climatiques des autres zones de production et les pratiques de travail en flux tendus des grands distributeurs. Les exploitations développent une agriculture capitaliste, plus productive, mais aussi plus fragile du fait des niveaux d'endettement liés aux investissements réalisés. La production de fraise de Huelva se trouve donc dans un cercle vicieux : la saturation des marchés liée à la surproduction locale et à l'augmentation de la concurrence internationale fait baisser le prix d'achat, pour remédier à ce problème on fait un usage croissant des intrants agro-industriels ce qui augmente les coûts de production alors que les contraintes productives augmentent du fait des exigences de qualité imposées par la grande distribution qui contrôle l'accès aux marchés de destination.

Pour Manuel Delgado Cabeza et Miguel Aragón Mejias, qui développent leur analyse à partir des cas d'Almería et de Huelva, cette agriculture méridionale en partie héritée des modes productifs californiens est hyper-intensive, c'est-à-dire très grande consommatrice d'énergie, de ressources naturelles, de capital et de travail. Elle est par ailleurs, totalement orientée vers le marché et plus spécifiquement vers l'exportation et son développement s'est appuyé dans un premier temps sur la flexibilité et la capacité d'adaptation des exploitations familiales et dans un second temps sur la disponibilité de main-d'œuvre migrante. La monoculture de fraise s'inscrit dans le continuum historique d'exploitation des ressources naturelles et de la main-d'œuvre évoqué plus haut : pour le marché international du cuivre au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle et pour le marché international de la fraise aujourd'hui. Selon les auteurs, ce système suppose la mise à disposition de toutes les ressources utilisées par le système productif local au service de ceux qui gouvernent la chaîne agroalimentaire

---

<sup>46</sup>Selon le site web de la délégation de l'Union européenne au Maroc, l'accord agricole Maroc-Union européenne entré en vigueur le 1er octobre 2012 va vers une "très grande libéralisation des échanges" et valorise "le développement et la complémentarité des échanges pour les opérateurs des deux parties tout en préservant leurs produits sensibles" : pour l'Europe, tomates, fraises, ail, concombre, courgettes, clémentines et sucre. L'accord comprend une annexe relative aux régimes applicables à l'importation dans l'Union européenne. En ce qui concerne les fraises fraîches, la réduction du droit de douane est de 100% pour le mois d'avril pour un contingent de 3 600 tonnes, de 50% pour le mois de mai pour un contingent de 1000 tonnes, et aucune réduction n'est accordée pour les fraises fraîches exportées de juin à octobre. La dernière réforme de la PAC revient en plus sur cet accord au désarroi des producteurs et exportateurs installés au Maroc.

Cf. [http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/documents/eu\\_morocco/je\\_accord\\_agricole\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/documents/eu_morocco/je_accord_agricole_fr.pdf)

Le processus de libéralisation des échanges agricoles et agroalimentaires dans la zone méditerranéenne est clairement engagé. Les discours sont clairs et ambitieux et prônent la libéralisation des échanges. L'état actuel témoigne cependant d'une importante asymétrie du commerce entre l'UE d'une part et les pays du sud et de l'est de la méditerranée d'autre part, le sous-secteur des fruits et légumes étant particulièrement sensible (Emlinger et al 2006).

à l'échelle globale<sup>47</sup>. La rentabilité de ces cultures s'appuie sur deux piliers : l'extraction des ressources naturelles locales et une utilisation intensive de la main-d'œuvre, tout cela sans obtenir de réel bénéfice en retour, la part de valeur ajoutée redistribuée au maillon productif étant particulièrement faible.

Ces cultures s'étant implantées sur des terres stériles sont caractérisées par une forte externalisation. Manuel Naredo considère qu'on assiste au passage d'une agriculture très autonome physiquement à une agriculture fortement dépendante de moyens de production externe. Du fait des ressources économiques nécessaires pour obtenir les intrants, la reproduction du système passe par l'endettement de l'activité agricole contrairement à la plus grande capacité d'auto-financement dont jouissait l'agriculture traditionnelle (2004). La zone contribue ainsi de manière importante à l'accumulation de capital capté par la grande distribution et de grandes entreprises californiennes, lieu d'origine des intrants clés dans le processus productif de la fraise. De leur côté, devant les frais croissants et les rentrées insuffisantes, les agriculteurs s'endettent ou prennent du moins à chaque campagne des risques importants sans aucune certitude de pouvoir à la fin de la saison rembourser leurs emprunts même si, comme on l'a vu, le secteur n'est pas uniforme et les petites exploitations sont les plus touchées par la perte de rentabilité évoquée plus haut.

Contrairement à la Californie, dans le cas andalou, la spécialisation agricole n'a pas provoqué l'accroissement de l'économie régionale (Bernal 1995)<sup>48</sup>. Loin d'être un moyen de développement économique et social des régions méditerranéennes, la spécialisation les conforte dans leur rôle de réserve de main-d'œuvre précaire et de chômage endémique, c'est à dire, de zone économique dominée et renforce le rôle dépendant de l'agriculture andalouse dans le cadre de la division territoriale du travail (Berlan 1987).

Ce panorama vise à montrer que nous avons à faire à un espace-temps qui est constamment sous tension ce qui a une grande influence sur les modes de mobilisation de main-d'œuvre et les systèmes de discipline mis en œuvre sur les exploitations.

Pour autant, il est difficile d'implanter un autre modèle agricole dans ces terres sableuses et même

---

<sup>47</sup> La relation d'échange inégal décrite ici est renforcée si on prend en compte les ressources naturelles drainées conjointement à la valeur monétaire qui ne sont pas comptabilisées et dont on ne prend en compte, ni l'épuisement, ni la pollution et encore moins le remplacement, externalités savamment ignorées. Manuel Delgado et Miguel Aragón constatent que ces systèmes productifs s'appuyant sur l'utilisation et la dégradation des stocks de matières premières disponibles (dégradation du patrimoine naturel, consommation d'une grande quantité de ressources naturelles de manière gratuite, absence de compensation monétaire pour les déchets produits) sont souvent présentés comme créateurs de richesse car ces coûts n'apparaissent pas dans les bilans monétaires.

<sup>48</sup> La notion de modèle californien est souvent utilisée pour décrire la monoculture intensive développée à Huelva mais en réalité, les deux modèles productifs sont foncièrement différents, le second étant en réalité subordonné au premier.

un autre modèle économique dans cette zone sinistrée. L'absence d'alternatives fait qu'une bonne partie du secteur continue sur sa lancée, en particulier dans la zone de Palos de la frontera. Les initiatives viennent généralement des coopératives et elles s'imposent aux agriculteurs sans qu'ils puissent les refuser. Force est de constater que ces derniers qui s'y voient imposer les variétés à planter, les réseaux de commercialisation, les traitements etc, se rapprochent formellement d'un statut ambigu – entre l'indépendant et le salarié - déjà analysé par Wells en Californie. Etudiant les stratégies des grandes firmes de fraise à la fermeture du programme Bracero aux Etats-Unis, Wells constate qu'elles sont nombreuses à se retourner vers le métayage (*sharecropping*). Les firmes présentent des contrats individuels à leurs métayers en insistant sur le fait qu'ils sont indépendants. Dans la pratique, elles contrôlent l'intégralité du processus productif. Les procès qui ont suivi se sont joués sur le fait de savoir si ces travailleurs étaient bien des travailleurs indépendants ou des employés faussement indépendants de la firme qui avait signé le contrat de métayage avec eux. Ces derniers ne pouvant pas mener à bien leur récolte, choisir leur variété, choisir à qui sera vendue la récolte, certains jugements concluent que ces travailleurs sont en fait des employés de la firme fictivement qualifiés d'indépendants (Wells 1996). En observant les caractéristiques des relations entre coopérative et agriculteurs, on peut se demander si dans leur cas, la bascule ne tendrait pas à pencher de ce même côté même si les relations établies avec les saisonniers sur les exploitations les classent sans ambiguïté du côté du patron.

On se penchera plus longuement sur cet aspect par la suite, mais de manière générale, il semble que dans cette culture très demandeuse de main-d'œuvre, on assiste selon les époques et les zones à différentes formes d'organisation de la production, le métayage, la contractualisation des producteurs ou le développement massif du salariat saisonnier sous contrat qui assujettit les producteurs et les ouvriers aux exigences des secteurs amont et aval de la chaîne agroalimentaire et correspond à une externalisation des risques sur ces derniers, même si ils ne partagent pas la même situation de classe. En effet, ne nous trompons pas sur les formes de relations qui s'établissent pendant la saison entre les agriculteurs, appelés « *jefes* » (chefs) et les saisonnières. Le fait qu'ils se situent dans le maillon le plus bas du système de production lui-même en position désavantageuse au sein de la chaîne agroalimentaire ne les range pour autant pas du même côté que les saisonnières qu'elle qu'ait été leur position de classe et la structure de la terre lors de l'implantation de la culture. Cela apparaîtra clairement dans les chapitres qui suivent<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> A Huelva, il est intéressant de constater que les coopératives externalisent les responsabilités de la prise en charge de la main-d'œuvre sur l'agriculteur en fournissant des avances pour l'ensemble des coûts de production sauf pour la rémunération de la main-d'œuvre qui se trouve être le plus important. Cela corrobore l'hypothèse selon laquelle les

**« La fraise, c'est comme une drogue ! Une fois que tu y as goûté,  
personne ne peut t'en détacher. »**

A travers le témoignage de Manolo, un agriculteur de 60 ans qui a fait faillite, on verra ici ce qui peut amener une exploitation à sa perte. Après avoir cultivé des fraises toute sa vie dans sa propre exploitation, Manolo travaille actuellement comme ouvrier permanent pour un agriculteur de Palos qui cultive des fraises et des kakis. Il est chargé de surveiller l'exploitation, de diriger les équipes pendant les périodes de récolte et regrette amèrement l'époque où il était seul maître à bord. Son seul espoir est de pouvoir recommencer à planter un jour et il considère que, malgré le fait que ce soit une culture risquée : « La fraise c'est comme une drogue, une fois que tu y as goûté, personne ne peut t'en détacher ».

Je vais te parler un petit peu de ma ferme. J'avais huit hectares et demi, une des fermes les plus belles qu'il y avait par ici. A côté de la station service, la première ferme non, celle qui est derrière. Au début il y avait une pompe motorisée, mais ensuite lorsqu'ils ont développé l'eau de la communauté d'irriguants ils nous ont donné à chaque ferme en fonction de sa taille, tant de kilos de pression, et donc à ce moment là, j'ai eu la clé. Avec huit hectares, je gagnais 40 à 50 000 euros. Ça faisait plus ou moins 3000 euros par mois pour vivre mais dans mon cas, et dans tous les cas c'est la même chose, je n'étais pas seul. Il y avait aussi ma femme dans mon exploitation. Et ma fille parce qu'à cette époque là, elle n'avait pas de travail, elle était à la maison et donc elle devait travailler avec moi non? Et on était tous indépendants. Tu sais combien tu dois payer de sécurité sociale pour être indépendant. Environ 1000 euros.

Bon, moi j'ai perdu ma ferme, mais ce n'est pas ma faute, mais plutôt qu'il y a eu un peu de vol. Cette campagne est bonne mais les trois précédentes étaient mauvaises. C'est ça qui m'a achevé. J'ai perdu beaucoup d'argent une année à cause du vol et ensuite, j'ai été abattu par une mauvaise campagne. C'est ça, la fraise, si une campagne se passe bien, tu peux gagner beaucoup d'argent, mais si c'est une mauvaise campagne, tu perds tout, parce que c'est un fruit qui a besoin de beaucoup d'argent. Je vais te parler un peu de mon exploitation, ça faisait sept hectares, et pour les planter il me fallait environ 120 000 euros.

E : Sans la main-d'oeuvre?

Sans la main-d'oeuvre, la main-d'oeuvre on la prend en compte après. Et je ne compte pas non plus les plants. Dans ces 120 000 euros, il manque les plants et la main-d'oeuvre. Ça inclut le labour des terres, les produits que tu injectes, les plastiques, le gasoil.

E : Mais d'où vient l'argent pour les plants et la main-d'oeuvre alors?

D'où ça vient? Des banques. Celui qui a l'argent le réinvestit, celui qui n'en a pas demande un prêt à la banque. Par exemple, j'ai 30 000 euros, le reste tu le demandes à la banque, tu dis, j'ai besoin de 150 000 environ, je demande 120 000 plus 30 000 que j'ai. Au moment de récolter la fraise, tu n'as déjà plus rien, tu as besoin d'argent, tu as envie de cueillir pour pouvoir payer et manger. C'est ça la fraise, au mieux, ça se passe très bien, et donc pas de problème, mais l'année où ça se passe mal, pff?

E : Mais quand une année, ça se passe bien, on ne peut pas vivre avec le bénéfice plusieurs années?

M : Noon. Non parce que l'année suivante tu recommences à planter, et donc tu dis cette année, il me reste 150 000 euros, et la prochaine campagne je n'emprunte pas. C'est l'avantage, et donc tu joues avec ton argent. Parce que sur 150000 de prêt tu dois payer 10 000 d'intérêts et bien si c'est toi qui avance l'argent, ces 10 000 euros sont économisés.

---

agriculteurs onubiens seraient des métayers d'un nouveau genre, fournissant la force de travail (ou en tous cas sa mobilisation et son management) et la terre alors que les intrants indispensables au déroulement des cultures sont apportées par les coopératives.

E : Et maintenant, ta ferme te manque?

Oui, ça me manque, il me manque une partie de mon corps. Quelque chose de mon corps qui est ma terre. Je l'ai vendue, ça me coûte beaucoup mais c'est la vie.

E : Et elle s'est bien vendue.

Elle ne s'est pas très bien vendue parce que tu sais avec la crise et tout, les gens ne paient pas. Je voulais un million d'euros et j'ai dû la vendre moins cher. Il y avait deux tracteurs neufs, quatre maisons neuves, l'électricité, l'eau, tout. Tout était neuf, les maisons, les frigos, les machines à laver, tout neuf, tout avec des *azulejos*, des salles de bain. Ca aussi c'est des investissements importants, et ensuite tu dois toujours remplacer des choses. Tu as un camion qui a huit ou neuf ans, il faut le réviser, ton tracteur tous les deux ans aussi parce que ça pose toujours beaucoup de problème, et un problème sur un tracteur ça coûte une fortune hein. Et encore pendant cinq ans, tu paies tel problème du camion, tel autre du tracteur. Tout était prêt, tout beau. Ils m'ont appelé de France parce qu'il y avait un gars à qui je vendais et j'envoyais des fraises. Il a su que j'allais vendre et il m'a appelé. Il m'a dit, "combien tu veux pour elle"? J'ai dit "un million d'euros", il a dit "non, non, non, moi je te paye 30 000 euros par hectares. J'ai dit non et elle ne s'est pas vendue.

E : les produits ont beaucoup changé ces dernières années, tu as connu ces changements aussi?

Oui, maintenant des produits comme ceux là valent 300 euros, la seule chose c'est que ce n'était pas la même dose qu'avant. Ils ont diminué les doses de 150%. Les produits étaient dans des bouteilles plus petites mais plus concentrés. Ce qui a fortement augmenté, c'est les engrais. Les engrais, avant, un paquet de 25 kilos coûtait dix euros, maintenant il en vaut 25.

E : Mais pourquoi continuer à planter si tout est si compliqué?

Une bonne campagne te laisse 30 000 euros par hectare, et une campagne mauvaise, 30 000 euros aussi mais dans l'autre sens. Et donc tu dois recommencer à planter pour rendre l'argent. Dans la zone de fraise, moi je ne vais pas te dire 100% mais Palos, Moguer, Lucena, Almonte, Rociana, si il y a 1000 agriculteurs, 800 doivent quelque chose à la banque. Et quand tu as des dettes, tu ne peux pas dire, donne moi 100 000 euros, non eux te disent que tu doishypothéquer ta maison. C'est une culture compliquée à tout point de vue.

Entretien avec Manolo, ancien agriculteur, bar, Palos de la frontera, 15 mai 2011.

## **D. La délocalisation au Maroc : fuite vers le sud et économie d'enclave**

Parallèlement aux stratégies développées par les agriculteurs sur place pour maintenir coûte que coûte une rentabilité de la culture et ceci principalement - comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent – en exploitant une main-d'œuvre saisonnière étrangère sous contrat comme cela avait déjà pu être observé en Californie avec le programme *Bracero*, certaines entreprises parmi les plus dynamiques de Huelva ont décidé de développer une partie de leur production au Maroc. Nous présenterons ici rapidement les caractéristiques principales de cette implantation. Elle illustre à la fois la continuité de la fuite vers le sud analysée par Jean-Pierre Berlan dans les années 80 comme inhérente au modèle californien, mais également les stratégies actuelles des acteurs de la chaîne globale de valeur des baies. Elle montre comment ces dernières organisent leur implantation pour

répondre à leurs problèmes d'approvisionnement en fruit, la plupart du temps en externalisant les risques sur les producteurs et finalement sur différents segments de la classe travailleuse, externalisation qui finit par retomber, dans la configuration régionale actuelle, sur des ouvrières agricoles marocaines de quelque côté de la frontière qu'on se trouve.

### *a) L'implantation*

Même si il existait quelques hectares de fraises au Maroc dans les années 1980, de nombreux observateurs rapportent que l'essor du secteur est lié à l'installation en 1988 d'un fraiseur venu de Huelva (Moreno Nieto 2012). Inquiété la saison précédente par une succession de grèves générales qui concernaient tous les secteurs mais dont certaines avaient été explicitement dirigées contre des exploitations fraisicoles<sup>50</sup>, le fondateur d'Alconeras, que nous appellerons Pablo et qui est à l'époque en passe de devenir une des plus grandes entreprises de la province, décide de se rendre au Maroc pour une visite de reconnaissance visant à mieux connaître une zone de culture qu'il estime « concurrente ». Il y implante dans la foulée une première exploitation dans la région de Larache. Cette délocalisation s'inscrit dans la stratégie plus globale de l'entreprise qui a, dès cette époque et comme on l'a vu plus haut, une vision assez globale de la chaîne agroalimentaire dans laquelle elle est insérée et développe en parallèle de son activité productive des entreprises commerciales dans les pays où elle exporte ainsi que des collaborations avec la multinationale Driscoll's qui dispose de son propre secteur recherche et développement et lui fournit des variétés particulièrement compétitives. Le choix de la délocalisation s'inscrit dans le mouvement antérieur de fuite vers le sud propre au modèle californien décrit par Jean-Pierre Berlan qui avait déjà en son temps déplacé les zones de production de pays situés plus au Nord vers l'Andalousie. Plus anciennement, l'installation de fraiseurs espagnols et plus largement européens au Maroc empruntent les mêmes chemins que ceux déjà tracés par les firmes qui ont investi l'Amérique latine depuis la Californie dès la fin des années 1970. Dans son étude sur la fraisculture californienne, Miriam Wells remarque qu'à partir de la fin des années 70, des producteurs mexicains et californiens ont planté des fraises en Basse Californie qui profite du même climat tempéré que San Diego sans les restrictions sur le coût du travail, les pratiques productives et le marketing (1996 : 27). La création de l'Alena<sup>51</sup> a de ce fait fortement inquiété les producteurs californiens.

---

<sup>50</sup> Cf. "El Sindicato Unitario convoca huelga general en el sector fresero", *ABC Sevilla*, 14 avril 1987, p 25.  
Url : [http://hemeroteca.sevilla.abc.es/cgi-bin/pagina.pdf?fn=exec:command=stamp;path=H:%5Ccran%5Cdata%5Cprensa\\_pages%5CSevilla%5CABC%20SEVILLA%5C1987%5C198704%5C19870414%5C87A14-025.xml;id=0003452174](http://hemeroteca.sevilla.abc.es/cgi-bin/pagina.pdf?fn=exec:command=stamp;path=H:%5Ccran%5Cdata%5Cprensa_pages%5CSevilla%5CABC%20SEVILLA%5C1987%5C198704%5C19870414%5C87A14-025.xml;id=0003452174), consulté le 19 septembre 2014.

<sup>51</sup> Alena : Accord de Libre Echange Nord Américain signé le 1er janvier 1994, qui créé une zone de libre-échange

C'est intéressant de produire au Maroc pour la précocité et pour la main-d'oeuvre. Ils ont des terres magnifiques hein... et ensuite la main-d'oeuvre, c'est que l'histoire se répète. Moi j'ai vu la zone du Périgord être au sommet et quand l'Espagne est arrivée, fffuiit. J'ai vu l'Italie au plus haut et quand l'Espagne est arrivée, ffuit. Ca se répète. Et alors la seule qui reste encore debout c'est l'Espagne et le Maroc la frappe fort depuis déjà plusieurs années tu comprends. C'est la loi de la vie. Et c'est bien.

En plus du climat et de la main-d'œuvre, les investisseurs étrangers trouvent au Maroc une réglementation plus souple sur le droit du travail et sur les produits utilisés dans les champs<sup>52</sup>, la proximité et les bonnes communications avec le port de Tanger qui impliquent de faibles coûts de transport<sup>53</sup>. L'implantation et le développement du secteur ont également été soutenus par la politique agricole marocaine qui se libéralise et cherche à attirer les investisseurs étrangers en leur proposant des terres. La consolidation du secteur productif et exportateur de fraise au Maroc a été facilitée par la libéralisation progressive de l'agriculture marocaine amorcée dans les années 90 qui a levé les entraves techniques et administratives à l'exportation d'un fruit si périssable, et a également aidé au développement d'infrastructures d'irrigation et de manière plus générale à l'installation des investisseurs étrangers. La décennie des années 90 marque en effet un tournant important par rapport aux politiques agricoles des années 70 et 80 qui visaient l'auto-suffisance alimentaire<sup>54</sup>. Depuis 2004, les terres enlevées aux colons à la suite des politiques de marocanisation menées après l'Indépendance sont offertes aux investisseurs étrangers. Il est possible, contrairement à cette époque de monter une entreprise avec du capital exclusivement espagnol ou français à la grande indignation des fraisculteurs restés en Espagne qui considèrent cette aide à l'installation comme de la concurrence déloyale à l'image de Manolo s'insurgeant contre le fait que le gouvernement marocain donne actuellement « des milliers d'hectares pour planter. Et que tu sois Marocain, Espagnol, Allemand, Français, c'est du pareil au même<sup>55</sup>. »

---

entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

<sup>52</sup> En 2011, on pouvait par exemple encore utiliser au Maroc le bromure de méthyle ainsi qu'un produit appelé Dolmen permettant de cultiver les framboises au sud malgré le fait que cette plante ait normalement besoin d'une période de froid pour fructifier. Ces produits étaient interdits en Espagne depuis 2008. Le fondateur d'Alconeras reconnaît qu'il s'agit là d'une concurrence déloyale puisqu'au final, le produit est exporté en Europe mais qu'il s'agit d'un « avantage » visant à « soutenir encore un peu les pays sous-développés » le protocole de Montréal leur ayant donné cinq ans d'autorisation supplémentaires dans l'utilisation de ces phytosanitaires.

<sup>53</sup> La théorie des chaînes globales de valeur souligne que la proximité est un facteur de choix d'implantation particulièrement important pour les produits périssables. Un membre de la famille fondatrice d'Alconeras confirme que le choix du Maroc s'est fait en prenant ce facteur en compte : « Nous avons cherché où produire moins cher mais pas trop loin parce qu'on pouvait produire moins cher dans d'autres pays mais si ça implique plus de coûts de transport, ça ne vaut pas la peine. Et c'est aussi le pays islamique le plus stable qu'il y a dans la zone. »

<sup>54</sup> Nous ne pouvons pas évoquer ici les politiques de libéralisation du secteur agricole menées depuis les années 80 au Maroc. Pour plus de détails, voir Akesbi 2013.

<sup>55</sup> La globalisation agricole au Maroc emprunte des routes coloniales. On ne peut comprendre l'implantation des fraisculteurs de Huelva dans le Loukkos ni la migration de saisonnières marocaines à Huelva qui en a découlé sans prendre en compte le passé colonial de la zone. Pour plus d'épaisseur historique : voir Pascon et Ennaji 1986, Lecoz 1964, Mernissi 1981, Pareja 2010, Bouchelkha 2011 et Moreno Nieto 2012.

Parmi les avantages du Maroc, il y a les aides agricoles, confirme Juan Luis, membre de la famille du fondateur d'Alconeras. Jusqu'en 2014, il y a une baisse fiscale dans l'agriculture en général et sur la main-d'oeuvre. Le gouvernement a un programme de subvention pour l'équipement. Le goutte à goutte, les tunnels, la machinerie agricole, les tracteurs. Jusqu'à 70% dans certains cas. Pour la terre, il y a deux solutions. Soit tu loues via la SODEA. Et sinon l'autre solution c'est que le gouvernement donne la terre à un douar et le douar te la loue. Le douar paye le loyer au gouvernement. Dans les zones agricoles, il y a des problèmes parce que tout est pris. Moi j'ai eu beaucoup de chance d'avoir 50 hectares. A la Sodea, ils ont un programme pour les investissements étrangers. Ca consiste à céder pour 90 ans, les droits de la terre pour que s'implantent des étrangers. Ca fait six ou sept ans qu'ils font ça. Moi j'ai loué des terres au douar Ouled Youssef. Dans chaque région, dans le bureau agricole ils t'informent de tout ça.

### **Des évolutions comparables sur le continent américain**

Dans un article intitulé « Du sucre aux mûres : restructuration de l'agro-export à Michoacán, Mexique », Donna L. Chollett remarque le même type d'évolutions sur le continent latino-américain. Dans les années 80, une ère désormais révolue de contrôle étatique des économies latino-américaines marquée par une politique de substitution des importations par la production locale et l'expansion des entreprises para-étatiques renforcée par la manne du pétrole et des prêts étrangers a abouti à la crise de la dette à la fin des années 80. Le FMI et la Banque mondiale sont alors intervenus pour demander des transformations radicales et aller au secours du système bancaire international pour éviter le non remboursement de ces dettes. Les plans d'ajustements structurels du FMI à travers la région ont impliqué la diminution drastique des subventions gouvernementales, la privatisation des entreprises para-étatiques et l'adhésion aux accords de libre-échange (Carlsen 1991, Glade 1986). Ces politiques néo-libérales ont imposé une nouvelle ère de production non traditionnelle de fruits et légumes destinés à l'export, de nouvelles formes de contrôle de la terre, la recomposition des relations de travail par la contractualisation des producteurs, et une émigration substantielle des petits paysans non compétitifs. A Michoacán, la crise économique du sucre et la fermeture d'un important moulin a été à l'origine de l'entrée de l'*agrobusiness* transnational qui a signé des contrats avec des producteurs locaux pour la production de mûres. La concentration de la terre est en marche, les riches producteurs louant les « Ejidots », pour cultiver des baies, et les petits producteurs se tournant vers les productions de baies demandant le moins de capital ou migrant hors de la région. L'analyse de l'impact de cette transition, qui fait partie de la globalisation du système agroalimentaire, sur les paysans, les travailleurs et leur communauté révèle qu'une amélioration générale de l'économie s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités, la concentration de la propriété de la terre et l'émigration, ainsi que par une division du travail par sexe qui se fait au détriment des femmes et a des conséquences négatives sur la santé et l'environnement du fait de l'usage accru de pesticides (Chollett 2009).

#### *b) L'organisation actuelle du secteur au Maroc : une tendance à l'externalisation de la production : Les stratégies globalisées du "monde-comme-un-tout"<sup>56</sup>*

Aujourd'hui, 20 ans après l'implantation du modèle productif de Huelva au Maroc, la zone dans laquelle il a été développé constitue selon Juana Moreno Nieto un exemple paradigmatique d'une agriculture insérée dans une chaîne globale de production. Le développement presque à l'identique des modes de culture onubien sur les terres du Gharb (Larache et Moulay Bouslem) est lié au fait que l'installation d'Alconeras au Maroc a supposé au-delà du transfert de capital, la diffusion du savoir-faire.

<sup>56</sup> Titre de la Revue de la "communauté Driscoll's", « Le soleil ne se couche jamais sur Driscoll's », automne 2007.



*Photos 2 : Récolte à Moulay Bouslem, Maroc 2010*

On compte 2205 hectares de fraises et de baies contre 8000 pour Huelva avec une production qui avoisinait les 93.720 tonnes lors de la saison 2008-2009. Les principaux noyaux de culture sont les zones situées à l'embouchure du Loukkos près de Larache et les alentours de la lagune de Moulay Bouslem. On constate dans le secteur une forte concentration des terres, une prédominance de la grande superficie et d'énormes inégalités entre les producteurs : 12% des agriculteurs possédant 60% de la superficie cultivée alors que 69% des producteurs ne cultivent que 16% des terres. L'histoire du développement y est donc complètement différente de celle de Huelva, même si les tendances actuelles se ressemblent. La plupart des producteurs moyens et petits sont d'origine marocaine alors que les grandes exploitations liées aux usines de transformation sont majoritairement de capital étranger souvent lié aux grands groupes transnationaux. Les opérateurs originaires de l'Union européenne contrôlent par exemple 70% de la fraise congelée. Selon le ministère espagnol de l'environnement, de l'agriculture et de la mer, 80% de la production de fraise marocaine est entre les mains d'entreprises andalouses<sup>57</sup>. Des 23 usines identifiées dans un rapport de 2010, 12 sont espagnoles, six marocaines, deux françaises, deux belges et une italienne. En se basant sur la taille des exploitations et sur leur niveau d'intégration verticale, on peut classer les

---

<sup>57</sup> C'est également le cas de la majorité des tomates produites au Maroc.

producteurs de fraise en trois catégories : les gros producteurs exploitant des superficies dépassant les 50 hectares et disposant de leurs propres unités de conditionnement et/ou surgélation et qui ont donc atteint un certain niveau d'intégration verticale, les producteurs de taille moyenne souvent groupés en coopérative et les petits producteurs exploitant des petites superficies et qui sont peu intégrés dans la filière (Moreno Nieto 2012). De nombreuses entreprises installées à Larache sont des filiales d'autres entreprises également basées à Huelva. Vu les prix élevés sur les marchés internationaux, la filière a été développée pour produire de la fraise fraîche destinée à l'exportation. Depuis les années 90, elle fournit également une production importante pour la surgélation cette évolution étant essentiellement due à l'existence de la taxe à l'export démarrante le premier avril qui empêche la fraise fraîche d'être compétitive sur le marché international. Le coût de production est de 1800 euros par hectare. Les principaux pays de destination sont l'Espagne (33%), l'Allemagne (30%), la France (18%) et l'Angleterre (16%). La production a lieu de janvier à juin, et l'exportation de fraise fraîche s'arrête le premier avril avec le début de la taxe à l'exportation. Il est alors plus rentable de congeler pour exporter la fraise sous forme de produit transformé. Un hectare produit 40 à 45 tonnes de fraises exportées fraîches ou congelées. On compte 50 à 54000 plants par hectare qui produisent entre 900 grammes et 1,1 kilo de fruits par plant. Une année normale, un hectare rapporte, 6000 euros, une bonne année, on peut gagner 12 ou 18000 euros par hectare (Pareja 2010). Localement, les agriculteurs n'embauchent pour la récolte que des femmes. Le besoin de main-d'oeuvre dure sept mois. Une ferme de 80 hectares embauche de 400 à 500 travailleuses en pleine récolte, neuf à dix heures par jour. Le salaire journalier est de cinq à sept euros selon que le producteur paye ou non la sécurité sociale, environ le prix d'une heure et quart de travail en Espagne<sup>58</sup>.

Ces dernières années, on constate dans le secteur une tendance à l'externalisation de la production. Les grandes entreprises ne conservent que le segment de commercialisation et laissent la production aux mains des producteurs locaux qui ne touchent qu'une petite partie de la valeur ajoutée de la fraise produite au Maroc. Le cas d'Alconeras illustre parfaitement cette tendance. Durant les années 90, l'entreprise exploitait directement plus de 100 hectares qu'elle louait et sur lesquels travaillaient essentiellement des Marocains, avec un nombre de responsables espagnols limités. A partir de 2000, elle décide d'abandonner la production et de passer des contrats avec des agriculteurs chargés de travailler les terres et qui lui vendent leur récolte. Durant les premières années d'exploitation, les entreprises exportatrices et auxiliaires ont facilité l'accès des agriculteurs marocains aux intrants et

---

<sup>58</sup> Juan Luis d'Alconeras indique que les femmes sont payées 53 dirhams plus 27% de sécurité sociale pour dix heures de travail, et le coût du trajet coûtant 15 dirhams par personne et par jour.

connaissances techniques nécessaires pour commencer la culture de fraise qui peuvent maintenant assumer cette tâche seuls.

Du début jusqu'à 2000, on avait des fermes louées- tu sais qu'on ne peut pas acheter de terre au Maroc - et une unité de traitement. On exportait les camions de notre propre production et celle d'autres agriculteurs. En 2000, Alconeras arrête l'agriculture et s'occupe d'acheter les fruits des agriculteurs. De ceux qui veulent évidemment, on n'oblige personne. Ceux qui veulent, on leur fournit les plants de fraise et de framboise et ils nous amènent leur production. On avait 115 à 120 hectares et maintenant on exploite, à travers les agriculteurs 115 à 120 hectares. On travaille avec peu d'agriculteurs mais depuis des années. Ce sont des gens formés qui ont fait des études, des ingénieurs agronomes. Plusieurs fois par an il y a des réunions avec les exécuteurs pour voir ce qu'on fait pour la campagne suivante, combien ils veulent planter. On incorpore au fur et à mesure des nouvelles variétés, la *Festival*, la *Saborosa*, la *Magdalena*. Ça fait deux ans qu'on plante des framboises, il y a deux périodes de production, on plante la variété *Maravilla*<sup>59</sup> en mai et les fruits arrivent en Octobre jusqu'à Décembre. La deuxième récolte a lieu d'avril jusqu'à début juillet. Ici elle produit plus tôt qu'en Espagne.

Entretien avec l'administrateur d'Alconeras Maroc, Moulay Bouslem, 22 juillet 2010

Cette sous-traitance de la gestion de main-d'œuvre aux agriculteurs locaux facilite les choses selon Juan Luis qui considère que le Maroc « offre des opportunités fabuleuses dans ce contexte de globalisation » mais que la main-d'œuvre y est pour autant difficile à gérer, d'autant plus quand les dirigeants de l'entreprise se refusent à résider dans le pays à l'année.

Le Maroc a des avantages mais il a un problème, entre guillemets, grave. L'indice d'échec y est très élevé, plus de 90%. La main-d'oeuvre fait partie des avantages seulement si elle est bien gérée. Soit tu investis dans une équipe très qualifiée, soit le propriétaire de l'entreprise doit vivre ici. Et comme je t'ai expliqué, je ne peux pas m'installer ici parce que ma femme est dessinatrice de mode et très féministe et au Maroc, elle ne peut pas. Les entreprises se ruinent ici à cause de la main-d'oeuvre. Le rendement n'a rien à voir avec l'Espagne. En Espagne, une Marocaine te ramasse cinq fois plus qu'au Maroc. C'est une main-d'oeuvre très bon marché mais elle va lentement<sup>60</sup>.

En contractualisant des agriculteurs marocains, ils sous-traitent ce genre de difficultés. Mais au-delà de l'intérêt évident d'Alconeras à garder le réseau de commercialisation sans les aléas de la production, puisque c'est là que se situe la marge de profit, cette relocalisation partielle s'explique également par la possibilité ouverte par la *contratación en origen* de recruter des saisonnières marocaines en Espagne ce qui a répondu aux problèmes de main-d'œuvre qui avaient initialement été à l'origine de la délocalisation d'une partie des activités.

En 2000, 2001, nous avons décidé de développer à nouveau la production à Huelva car il n'y avait plus le mouvement syndical qu'on avait connu cinq ou six ans plus tôt, tout était stable. Et puis le Maroc, nous échappait un peu des mains à cause de l'équipe de travail. Il y

<sup>59</sup> Cette variété est présentée par Juan Luis comme une réussite du programme génétique de Huelva. Driscoll's a investi trois millions d'euros il y a cinq ans dans cette recherche intégralement privée.

<sup>60</sup> Il faut souligner ici que des ouvrières agricoles travaillant à la fois en Espagne et au Maroc font également état de cette différence de rendement entre les deux pays, qu'elles attribuent à une différence de management mais aussi au fait qu'un patron obtient ce qu'il paye et que l'incitation au rendement est beaucoup plus forte en Espagne où les saisonnières gagnent cinq fois plus qu'au Maroc. Finalement les ouvrières marocaines travaillent en fonction de la paye et équilibrent le déséquilibre des monnaies par un travail proportionnel.

a dix ans, on a donc décidé de tourner les choses différemment. On a pris la décision de ne plus produire au Maroc et d'emmener les travailleurs avec nous à Huelva. Mais on gardait la branche de commercialisation. Au Maroc, il n'y a pas beaucoup de réseaux commerciaux et on en avait consolidé un qui nous donnait des fruits quand Huelva n'en avait pas. Avant de partir, on produisait 70% de ce qu'on commercialisait et 30% venait d'agriculteurs tiers. Quand on a décidé de rentrer à Huelva, on a fait des contrats avec des agriculteurs pour qu'ils produisent les 70% qu'on délaissait. On a laissé la terre, (elle était louée), on a gardé l'infrastructure, l'emballage. On a utilisé le Maroc commercialement. Alconeras Maroc n'était pas une entreprise pour gagner de l'argent. Bien sûr, il ne fallait pas qu'elle nous en fasse perdre, mais ça devait être une entreprise moteur. Elle commence à produire en novembre et nous l'utilisons comme un tremplin pour que quand la fraise de Huelva commence à être disponible, nous soyons déjà sur le marché. Bien sûr, les autres, en février quand ils commencent à avoir de la fraise, ils commencent de zéro et nous nous sommes déjà présents dans les réseaux commerciaux. Même si nous ne gagnons pas beaucoup, les agriculteurs marocains ont une valeur ajoutée à leur culture. On a les mêmes agriculteurs qu'il y a onze ans. Ça a été la philosophie d'Alconeras au Maroc. On a toujours vu le commerce d'une manière distincte.

Dans un tel cadre, les agriculteurs qui se voient fournir les plants par l'entreprise contractante doivent lui amener l'intégralité de leur production. Cette production est ensuite vendue, et l'agriculteur payé toutes les semaines, mais on décompte du prix de la vente, les coûts des commissions, du transport, des plants, de l'emballage. Jesús Pareja constate également dans son étude du système migratoire de Larache que les entreprises Alconeras, Fergal et Almonte marismas font des contrats avec les agriculteurs locaux<sup>61</sup>. Un rapport d'USAID sur la filière fraisicole au Maroc constate que les producteurs manquent d'information sur les débouchés de leur production. Ils ne sont pas informés de la valeur réelle des prix des marchés internationaux ce qui permet aux acheteurs d'imposer leur loi<sup>62</sup>. Doug Constance considère que la contractualisation d'agriculteurs par de grandes entreprises constitue une illustration archétypale du modèle agroalimentaire. Il prend l'exemple de l'industrie de la volaille pour montrer comment cette contractualisation prend la forme d'un nouveau métayage: les banques fournissent le capital, les compagnies la nourriture pour les poulets et les producteurs se trouvent dans une situation de dépendance, ils deviennent des travailleurs appropriés ("*propertied laborers*"). C'est en ce sens que le métayage possède des similarités avec l'esclavage. Le système des contrats permet à l'intégrateur de profiter des

---

<sup>61</sup> Signalons ici que comme on l'a vu dans la première partie, les agriculteurs de Huelva signent également des contrats avec les coopératives qui les engagent à fournir un certain nombre de kilos et que l'argent qui leur est reversé est également défalqué des avances (plants, matériel) qu'ils ont reçus pour planter.

<sup>62</sup> Source : US Agency for international development, Rapport Agriculture et agrobusiness Intégrés. Filières des câpres et de la fraise. Mise en place d'un système de traçabilité. Juillet 2005. Il existe donc une asymétrie de pouvoir entre les agriculteurs et ceux qui détiennent les stations de conditionnement et ont le pouvoir de fixer le prix d'achat de la production. Les agriculteurs sont obligés de vendre leur production à ces entreprises indépendamment du prix qu'on leur en offre ce qui réduit leur capacité d'action et donne lieu à de grandes tensions (Moreno Nieto 2013). Le fait de sous-traiter en partie la production tout en gardant le contrôle de la commercialisation est une stratégie que Driscoll's avait déjà mis en œuvre à la fin du programme *bracero* dans les années 60 en Californie. Au début des années 80, Wells montre qu'environ 80 à 85% de la production californienne est vendue à travers des mécanismes de commercialisation agrégés et deux de ces entités *Naturipe Berry Growers* et *Driscoll's Strawberry Associate* représentent l'essentiel de cette agrégation (Wells 1981 : 685).

principaux atouts de la ferme familiale : une force de travail bon marché, docile et flexible sans porter le fardeau des coûts salariaux (Boyd and Watts 1997). C'est le système parfait pour le capitalisme. Boyd and Watts considèrent de ce fait l'industrie de la volaille comme un modèle au sein de la globalisation agroalimentaire qui "anticipe la demande du consommateur, segmente un marché, concentre la production et le marketing et domine par conséquent ce segment. C'est la mentalité de la corporation globale." Griffith note de son côté que l'usine de conditionnement de volaille intensifie " dans un monde industriel l'autorité traditionnelle des hommes sur les femmes, des blancs sur les noirs et des salaires primaires sur les salaires secondaires » (1995 in Constance 2013). L'insertion au coeur de la globalisation agroalimentaire place le Maroc dans une position périphérique en continuité avec le rôle d'exportateur de matière première qu'il assumait pendant la période coloniale (El Khyari 1987 in Moreno Nieto 2012), cette continuité de la dépendance et de la position périphérique ayant déjà été soulevée par Aragón et Delgado dans le cas des cultures sous serre andalouses (2006).

### *c) une économie d'enclave?*

Une économie d'enclave est définie comme un système économique où une industrie tournée vers l'exportation et dominée par un capital international ou non-local extrait des ressources ou des produits d'un autre pays. Ce terme a été largement employé pour décrire les relations de dépendances post-coloniales dans les pays en développement, spécialement en Amérique latine et fait partie d'un positionnement théorique plus large appelé théorie de la dépendance.<sup>63</sup> Selon le modèle, une grande firme fortement capitalisée généralement située en Amérique du nord ou en Europe de l'ouest investit dans la production d'un produit d'exportation destiné aux marchés des pays investisseurs. Généralement, le pays en question est un pays anciennement colonisateur et le pays d'investissement, a été un pays colonisé, même si le lien politique a été rompu depuis longtemps. La firme utilise son capital et souvent des connections politiques formelles et informelles, légales et illégales, pour acquérir des terres, obtenir de la main-d'oeuvre et reçoit des incitations comme des exonérations de charges. Cet état de fait réduit la capacité du pays hôte à réaliser des bénéfices financiers ou de développement à partir des exportations. De plus, le pays d'implantation des cultures spéculatives continue de vendre des produits bruts, quasiment non transformés et donc sans valeur ajoutée. Il exploite cependant de manière intensive ses ressources naturelles, souvent épuisables. Dans cette situation, on peut se demander si la fraise, les haricots verts, le melon produits au Maroc sont vraiment des produits marocains alors que le taux de valorisation interne, c'est à dire le taux de valeur ajoutée locale varie de 5 à 30% pour ces fruits et

---

<sup>63</sup> Cf. Amin 1975.

légumes. L'exportation pour une valeur de 100 dollars a impliqué auparavant des importations de 70 ou 80 dollars (Akesbi 2012) et on retrouve les mécanismes déjà observés à Huelva mais aussi dans toutes les zones du monde où un capital étranger introduit les logiques et les modes de production de l'agrobusiness. Via les fruits et légumes, le Maroc, comme l'Andalousie d'ailleurs, exporte beaucoup d'eau alors que c'est une ressource localement rare. Le développement de ce type de cultures spéculatives crée la dépendance aux économies importatrices du produit situées plus au Nord mais également aux exportations de ces dernières. C'est ce qu'entend Najib Akesbi lorsqu'il avance qu'à travers ce système, l'agriculture marocaine exporte « l'entrée et le dessert » mais importe le cœur de son alimentation : les produits laitiers, les céréales. Via les fruits et légumes, le Maroc, comme l'Andalousie d'ailleurs, exporte beaucoup d'eau alors que c'est une ressource rare. Dans certains cas, les firmes agissant dans les économies d'enclave sont capables d'influencer les gouvernements des pays hôtes à autoriser des pratiques de travail d'exploitation, à supprimer la résistance ou la formation de syndicats et par là à exploiter les travailleurs. La relation entre la firme et le gouvernement d'accueil a également pour conséquence négative de promouvoir la corruption aussi bien au niveau local que dans les attitudes du pays hôte face à l'intérêt international des firmes (Baran 1967, Santos 1968). Le soutien financier du Maroc à une agriculture d'exportation dirigée par des firmes étrangères participe au développement de cette économie d'enclave. En définitive le secteur de production et d'exportation des fraises constitue un bon exemple d'un système productif inséré dans une chaîne globale de valeur. Ces chaînes tracent les contours d'une division internationale du travail qui situe les phases de production dans le Sud et la recherche, le développement, la fourniture des intrants ainsi qu'une grande partie de la consommation au Nord, ces dernières activités étant celles qui concentrent la plus grande part des profits générés (Pedreño et Quantara 2002). L'insertion au cœur de la globalisation agroalimentaire place le Maroc dans une position périphérique en continuité avec le rôle d'exportateur de matière première qu'il assumait pendant la période coloniale (El Khyari 1987 in Moreno Nieto 2012). Finalement, le développement de ces cultures spéculatives est un indice de sous-développement comme le souligne Pablo d'Alconeras.

Ca ne serait pas une bonne chose pour l'Espagne qu'elle détienne encore le pouvoir de la fraise dans cinquante ans, parce que ça voudrait dire que le Maroc a tellement progressé qu'il ne veut plus de fraise, tu comprends. Les pays qui progressent... ne veulent pas d'agriculture intensive en main-d'œuvre, ils veulent seulement les fruits qu'ils peuvent vendre localement. L'Espagne restera avec une quantité d'hectares qu'elle vendra bien, mais elle pourra pas garder 8000 hectares. La France a diminué et elle est restée avec une quantité stable parce qu'elle la vend bien, parce que c'est le fruit local qui se vend le mieux. L'Italie c'est pareil, il lui en reste encore une partie et c'est la même pour tous les pays. Quand je suis tombé malade, mon frère voulait vendre le Maroc. Et le seul qui n'a pas voulu, c'est Jose Mari parce qu'il savait que ça avait de l'avenir. Et maintenant, mon neveu, qui a les mêmes hectares que nous gagne plus d'argent parce qu'il produit au Maroc.

Pour se défendre de ses détracteurs qui l'accusent de concurrence déloyale, il souligne qu'il utilise le

## Maroc comme une enclave.

J'ai été très mal vu à Huelva, tout le secteur m'a critiqué parce que je suis parti au Maroc sauf les quatre bons entrepreneurs qu'il y a ici. Il y en a trois ou quatre très bons et ils m'ont toujours demandé : "Pablo, comment ça va au Maroc?", et je leur ai dit les faiblesses du Maroc et comment on peut le combattre parce que moi, j'ai toujours, eh, n'importe quelle personne intelligente sait que mes intérêts sont ici. Ici j'ai les terres, ici j'ai la station d'emballage, ici j'ai ma maison, ma famille, ici j'ai tout. C'est comme celui qui a le pantalon et dans une poche il a mille euros et dans l'autre il y a trois euros du comprends? Et bien moi au Maroc, j'ai trois euros, et ici j'en ai mille. Je dois être là bas parce que c'est intéressant mais...

Cependant, si la fuite vers le Sud est effectivement une tendance forte dans le secteur des fruits et légumes frais produits pour l'export, cette descente ne se fait pas sans à coups, de manière unilatérale et uniforme, ni sans forces contraires. Le cas d'Alconeras montre que dans certains cas, les logiques de délocalisation sont contrées par les possibilités de délocalisation sur place (Terray 1999). De plus, il ne s'agit pas réellement de fuite vers le sud mais plutôt d'un savant compromis qui implique d'être suffisamment éloigné pour profiter des avantages comparatifs des pays du sud mais assez prêt pour que l'exportation de produits frais soit facile et peu coûteuse. En ce sens, la frontière Algésiras - Tanger qui sépare deux territoires à la fois proches et très inégaux apparaît comme idéale pour ce type d'implantations. L'implantation de la monoculture au Maroc éclaire la multiplicité des mécanismes sous-jacents à la mondialisation et donne un aperçu des dynamiques qui président à ces nouvelles implantations. On y perçoit son caractère « concret et construit », le rôle clé de l'Etat, des opérateurs de la chaîne de valeur mais aussi celui des individus, des familles et des groupes sociaux (ici, Pablo, sa famille rassemblée au sein d'Alconeras, et la communauté des anciens colons espagnols de Larache et Moulay Bouslem) (Mercier, Lamanthe et Supervielle 2007). La manière dont les routes de l'actuelle globalisation tendent à emprunter celles plus anciennes de la colonisation témoigne également de l'importance de l'histoire dans les dynamiques actuelles (Lamanthe et al : 250)<sup>64</sup>. Finalement la localisation de la production est le résultat d'une équation à plusieurs variables parmi lesquelles le prix de la main-d'œuvre n'est pas le seul déterminant. La présence d'infrastructures, la possibilité qu'ont les entrepreneurs de s'installer ou non avec leurs familles dans le pays concerné, le possible contrôle de la mobilité des travailleurs dans le pays où la production était initialement située, les réglementations en vigueur dans les deux espaces ainsi que les subventions agricoles disponibles sont autant d'éléments qui peuvent freiner ou pousser à la délocalisation.

---

<sup>64</sup> C'est également ce qu'a montré Frédéric Décosse dans sa thèse sur les mobilisations de main-d'œuvre dans l'arboriculture des Bouches-du-Rhône ainsi que Delphine Mercier et M Supervielle dans le cas du commerce de l'orange fraîche au Mexique.

## **II. Des journaliers à la contratación en origen en passant par les travailleurs sans-papiers : Histoire de la mobilisation de main-d'œuvre à Huelva**

Après avoir évoqué le cadre général dans lequel s'insère le système productif étudié, nous nous intéresserons dans ce second paragraphe aux différents types de mobilisations de force de travail mis en œuvre par le secteur fraisicole de sa création jusqu'à nos jours.

La production de fraise est très exigeante en main-d'œuvre et ses besoins sont particulièrement « rigides ». La demande de travail est forte et 80% des besoins sont concentrés sur les 4 mois de récolte. Les dépenses en main-d'œuvre peuvent représenter jusqu'à 30% du coût de production global. La qualité du produit, la date de ramassage, les conditions dans lesquelles il est manipulé sont beaucoup plus contraignantes que dans d'autres cultures et ont une grande influence sur le prix de vente final. A cela s'ajoute le fait que les investissements initiaux et les frais de culture sont particulièrement élevés. Pour résumer on peut parfaitement cultiver deux hectares en famille avec un contremaître mais on doit pouvoir disposer pour la récolte qui s'étend de février à juin de dizaines de saisonniers. En conséquence, les exploitants qui s'engagent dans ces productions doivent avoir l'assurance qu'ils pourront disposer au moment voulu des heures de travail que la conduite de la culture exige, l'activité étant très fluctuante. La spécialisation n'est donc viable que si on est sûr de pouvoir disposer d'une main-d'œuvre répondant à ces contraintes. Les dernières stratégies mises en place par le secteur pour maintenir la rentabilité dans un contexte d'aggravation de sa place marginale au sein de la chaîne agroalimentaire créent des besoins encore plus importants aussi bien du point de vue de la quantité de saisonniers nécessaires, de la flexibilité de leur mobilisation que de la qualité de leur travail. Tous les facteurs évoqués dans le chapitre précédent augmentent fortement l'incertitude transférée par les producteurs sur la seule partie du processus de production sur laquelle ils ont du pouvoir : la main-d'œuvre.

Comme on l'a vu ci-dessus, l'implantation de la fraisculture a bénéficié à Huelva de la disponibilité d'une main-d'œuvre familiale, particulièrement flexible, capable de s'adapter à la variabilité du travail sur l'exploitation. Cette main-d'œuvre familiale était secondée en saison par une main-d'œuvre issue des rangs des journaliers des provinces avoisinantes. Au cours des années 90, la mobilisation de main-d'œuvre évolue, les employeurs se tournant de plus en plus vers une main-d'œuvre étrangère. Aux Etats-Unis, Wells a montré que le développement de l'industrie fraisicole

s'est appuyée alternativement, selon la conjoncture économique et politique sur l'exploitation de la main-d'œuvre familiale ou migrante, et parfois sur une combinaison des deux. Qu'en est-il de cette problématique dans le cas onubien ? Dans un marché du travail agricole fortement saisonnier, le producteur ne peut fournir un revenu à la main-d'œuvre tout au long de l'année. Pour être sûrs de disposer de travailleurs en nombre suffisant, les producteurs doivent donc penser à la prise en charge hors-saison des ouvriers dont elles ont besoin pour les récoltes et articulent généralement cette économie saisonnière avec quelque chose qui lui est extérieur, une institution comme l'institution familiale, l'économie domestique, le *jornalerismo* qui prenne en charge l'ouvrier lorsqu'il ne travaille pas. Cette articulation se décline différemment selon les circonstances. Pour comprendre ces déclinaisons, on doit prendre en compte de multiples variables et acteurs.

Nous commencerons dans un premier temps par présenter différents régimes de mise au travail identifiés par Miriam Wells dans la fraisculture californienne mais aussi par Jean-Pierre Berlan dans l'agriculture méditerranéenne et leurs similitudes avec les dynamiques du marché du travail à Huelva. Ce détour par les Etats-Unis vise à rappeler les apports des recherches menées au cours des années 80 sur l'agriculture intensive californienne et ses déclinaisons européennes. Elles ont su à la fois souligner le rôle central de l'Etat dans la construction du marché du travail local mais aussi montrer les relations qui existent entre les spécificités d'une culture, les dynamiques du secteur productif et les mobilisations de travailleurs mises en œuvre.

Dans un second temps, en appliquant ces apports à notre cas d'étude spécifique, on retracera les différentes vagues d'importation de travailleurs qui ont pris le relais du régime initial.

## **A. Les régimes du travail en vigueur dans le modèle californien et leurs déclinaisons méditerranéennes**

### *a) Le programme Bracero*

Dans son livre, *Strawberry fields*, Miriam Wells analyse la construction politique du marché du travail de la fraise californienne. Selon elle, deux régimes s'y sont succédés, le premier de 1942 à 1965 et le second de 1965 à 1988. Trois leviers politiques principaux ont influencé ces régimes : les évolutions de la politique migratoire, le développement d'une réglementation du travail protectrice et la montée du syndicalisme agricole. De 1942 à 1965, les politiques migratoires à travers le programme *Bracero* ont restreint le niveau des salaires, miné l'organisation des travailleurs et même assumé certaines fonctions de management. La naissance du programme résulte des efforts des

producteurs californiens et de la puissante *American Farm Bureau Federation* (Fédération américaine des bureaux agricoles). Quand les travailleurs nationaux ont déserté les champs à la fin des années 40 pour l'armée ou des emplois urbains mieux payés, ces groupes d'intérêt ont fait explicitement pression pour un programme de soutien à la recherche de main-d'œuvre supervisée au niveau fédéral. Présentant leur requête comme relevant de la "défense nationale", ils ont été aidés dans leur campagne par le poids de la production agricole pour les économies régionales et nationales. Bien que l'accord trouvé autour du programme *Bracero* ait été présenté comme une mesure d'urgence pour répondre au manque de main-d'œuvre en temps de guerre, le programme s'est révélé si profitable que les producteurs se sont battus pour le garder et ont réussi à le faire durer 23 ans pendant lesquels cinq millions de travailleurs ont été recrutés. Dans les années 1950, 450 000 *braceros* se rendaient chaque année aux Etats Unis, 90% d'entre eux en Californie. Les fraises, les laitues, les raisins, les tomates dépendaient particulièrement de cette force de travail juridiquement saisonnière. En 1962, 70% des saisonniers présents pendant le pic de production des fraises étaient des *braceros* (Wells : 57). Le programme permettait de minimiser l'investissement direct des producteurs dans le recrutement et le contrôle et fournissait une offre de travail sans précédent : bon marché, malléable et docile. Pour Wells, cela explique pourquoi la syndicalisation et les avancées en matière de droit du travail ont été pratiquement inexistantes tant qu'il a été en vigueur. Les travailleurs étaient assignés à une région, un secteur et un employeur pour des contrats de six semaines à deux mois. Formellement, le programme *Bracero* était administré par le département du travail américain et des associations d'employeurs locales. Ces associations établissaient quasi-unilatéralement le nombre de travailleurs à recruter, les périodes d'emploi et les niveaux de salaire et assumaient l'organisation du programme au jour le jour. A son apogée, l'association de la vallée de Salinas amenait annuellement entre 14000 et 16000 *braceros*. Les bureaux étaient actifs huit à neuf mois par an et le plus gros de l'activité se faisait d'avril à septembre. Chaque bureau était constitué d'un directeur administrant le programme, d'un secrétaire s'occupant de la gestion administrative et d'un salarié de terrain qui vérifiait les conditions de logement et d'emploi et aidait à résoudre les conflits entre les employeurs et les *braceros*. Les demandes devaient être faites trente jours à l'avance. Le ministère du travail certifiait alors qu'il n'y avait pas de travailleurs locaux disponibles pour participer à la récolte. La demande était validée par les organisations, par le consulat mexicain et ensuite envoyée au service d'immigration et de naturalisation qui faisait venir des bus de la région d'origine à la frontière. Les producteurs recrutaient des sans-papiers pour compléter cette main-d'œuvre pendant les pics de production et considéraient que les *braceros* étaient la main-d'œuvre la plus efficace et la moins problématique qu'ils aient jamais eu. Comme l'a

montré Wells pour cette industrie agricole : “Les forces politiques définissent les rapports entre les acteurs du marché du travail. Ces forces politiques incluent les idéologies, les lois, les institutions qui établissent les statuts légitimes de groupes particuliers et les groupes d'intérêt essayant d'améliorer l'obtention des ressources publiques pour leurs membres. Ces forces affectent le statut et l'opposition de chaque classe sur le marché du travail conditionnant leurs capacités d'action avant même l'embauche” (Wells 1996 : 55).

### *b) un renouveau anachronique du métayage*

Lorsqu'elle commence à étudier l'industrie de fraise de la côte centrale californienne dans les années 1980, Miriam Wells s'étonne de ce qu'elle y constate : une proportion importante de cultures est gérée par des métayers contrairement au système impersonnel et rationalisé d'une force de travail mobile et salariée attendu dans un système capitaliste et largement décrit dans l'agriculture californienne. En réalité, à la fin du programme *Bracero* en 1964, les producteurs de fraise sont revenus au métayage c'est à dire à un mode de mobilisation permettant de compter sur le travail gratuit de la cellule familiale. Ils ont divisé leurs grandes exploitations en petites parcelles sur lesquelles ils installaient des familles mexicaines, chargées de réaliser les récoltes. Les propriétaires de la terre gardaient cependant le contrôle sur l'ensemble du cycle productif imposant les variétés, les intrants, réalisant eux même les traitements, et maîtrisant par ailleurs le circuit de commercialisation. Au lieu d'embaucher des équipes de travailleurs payés à la tâche, les producteurs déléguaient la plantation, le suivi et la récolte à des familles auxquelles on reversait une part des profits. Cela l'a amené à créer une catégorie intermédiaire de producteurs qui connaissaient certaines prérogatives et intérêts propres au capital et certaines contraintes et préoccupations de la main-d'œuvre. Ce revirement vers le métayage était une réponse à des évolutions politiques : changement de politique migratoire, accroissement de la mobilisation syndicale, meilleure protection légale pour les saisonniers. Ces évolutions, altérant la balance régionale de pouvoir entre les producteurs et les travailleurs ont motivé la réintroduction d'une forme prétendument dépassée de production (1996 : 2-7). L'atavisme de cette restructuration économique n'était cependant qu'apparent, les causes et les fonctions du métayage dans la fraise étant en réalité pleinement contemporaines. Il s'agissait d'une reconfiguration intégrée dans un processus plus large : la tendance générale à la concentration des entreprises accompagnée d'une distanciation et d'une précarisation des relations de travail. La production de fraise requiert un niveau important de capital et une intensité de management qui va contre l'accroissement de la taille des fermes. Les acheteurs préfèrent donc laisser le management et les risques productifs aux producteurs plutôt que de les

épauler directement comme c'est le cas dans de nombreuses autres récoltes (1996 : 39). Parce que des investissements lourds et un mauvais management peuvent impliquer de lourdes pertes (mais que l'inverse entraîne aussi de gros profits), on repousse les insécurités de la récolte non pas seulement sur les travailleurs mais sur l'ensemble du maillon productif, d'où l'importance des faillites. Officiellement ces agriculteurs avaient un statut d'indépendant mais dépendaient en réalité des intrants de l'entreprise qui contrôlait par ailleurs les débouchés. Ce système a été dénoncé à l'époque par des agriculteurs qui avaient saisi la justice, cette dernière concluant dans certains cas qu'ils n'étaient effectivement pas indépendants. Ces jugements avaient poussé les firmes à abandonner ce mode de mise au travail et à revenir au salariat.

*c) La question de l'externalisation de la force de travail hors-saison*

Finalement dans les deux régimes identifiés par Miriam Wells, les producteurs cherchent à obtenir une main-d'œuvre sur laquelle on peut à la fois compter sans pouvoir lui fournir de travail à l'année. Une main-d'œuvre qui soit à la fois disponible quand on a besoin d'elle de manière très variable et en même temps externalisable hors-saison. Sur la côte californienne, les deux moyens d'obtenir cette main-d'œuvre ont été la mise en œuvre d'un programme de migration temporaire où les ouvriers sont renvoyés dans le pays d'origine hors-saison ou le métayage permettant de disposer d'une main-d'œuvre familiale construite par les rapports de sexe comme à la fois gratuite et accessoire. Dans un article où il compare les modes de reproduction de la main-d'œuvre migrante et ses fonctions à partir du cas de l'agriculture californienne, Burawoy note que le versement hors-saison d'une allocation spécifique aux ouvriers agricoles est une autre des modalités de réponse au problème des systèmes productifs comptant pour les récoltes sur un nombre important de saisonniers mais incapables d'entretenir leur force de travail à l'année. Les autres solutions sont l'embauche de migrants internes qui représentent une charge pour l'Etat d'accueil hors-saison, mais il ne s'agit que d'entretien de la force de travail, ces travailleurs étant généralement seuls et en âge de travailler et les coûts de reproduction portant sur le pays d'origine. En employant des travailleurs locaux, les coûts de reproduction portent entièrement sur l'Etat ou l'employeur. Dans ce cas, d'autres prises en charge sont mises en œuvre pour pallier l'incapacité des producteurs à externaliser ces coûts. La stratégie la plus courante a été l'exploitation du travail familial dans les cultures de cueillette de manière à ce que les gains d'un individu puissent être maintenus à un niveau anormalement bas qu'il s'agisse du travail gratuit des membres de la famille du producteur ou des aides familiaux du cueilleur dans le cas d'une rémunération au rendement. Les producteurs ont également tenté de créer des économies complémentaires de subsistance pour fixer la force de

travail et éviter qu'elle ne devienne un fardeau pour l'Etat. De tels programmes de "colonisation des terres" où on incitait les ouvriers à s'installer sur des parcelles à la suite de craintes de pénuries de main-d'œuvre ont cependant eu peu de succès après la découverte de l'alternative des réserves de main-d'œuvre extérieures<sup>65</sup>. En revanche, engendrer la dépendance à travers la distribution d'allocations a été plus courant. La force de travail domestique au chômage est prise en charge pendant la morte saison par la distribution judicieuse d'allocations immédiatement suspendues quand des besoins apparaissent dans les champs. Cela assure la disponibilité de main-d'œuvre pendant la saison. Les allocations aux pauvres et la colonisation des terres visent à contrôler la mobilité de la force de travail domestique de manière à ce qu'elle soit disponible où et quand on a besoin d'elle et qu'elle ne constitue pas une responsabilité hors-saison (Burawoy 1976)<sup>66</sup>.

#### *d) Californisation de l'agriculture méditerranéenne et systèmes d'emploi*

En France, l'analyse du marché du travail des agricultures intensives méditerranéennes a suivi la ligne de recherche ouverte par les théoriciens californiens et a été développée par Berlan dans sa thèse doctorale. Pour lui les cultures intensives méditerranéennes françaises se développent grâce à l'immigration sud méditerranéenne des pays les plus pauvres, les Espagnols pour l'épinard et la vigne du Gard, des Espagnols et des Portugais pour la fraise du Lot et Garonne, des Marocains et des Tunisiens pour les légumes de Provence. En Espagne, le développement de l'hortofructiculture sous serre se base sur l'utilisation d'un sous-prolétariat rural originaire d'Andalousie et plus rarement de la zone de Valence. La réduction des dépenses en main-d'œuvre est un objectif prioritaire pour l'agriculteur dans ces cultures puisqu'elles représentent la part la plus importante des coûts de production. La spécialisation dans une ou plusieurs cultures intensives à l'échelle d'une exploitation et a fortiori à une échelle régionale oblige à disposer des ressources en main-d'œuvre correspondantes : il faut donc un mécanisme totalement sûr qui permette de les obtenir. De plus, on ne peut prédire ni le moment, ni le volume exact de la récolte à l'avance, les agriculteurs ont donc besoin d'un « excès structurel de main-d'œuvre » qui évite « toute menace de pénurie » et de « hausses de salaire » liées à une augmentation de la demande de main-d'œuvre. Berlan signale également comment, dans une zone spécialisée dans une

---

<sup>65</sup> A la fin des années 90, 81% des travailleurs agricoles aux Etats-Unis sont nés à l'étranger, et 77% d'entre eux viennent du Mexique. 52% sont en situation irrégulière. Environ un tiers des travailleurs agricoles se trouvent hors du territoire en hiver. A travers les enquêtes nationales sur les travailleurs agricoles, on détecte trois tendances : le pourcentage de travailleurs sans permis augmente au fur et à mesure que ceux qui sont légalisés abandonnent l'agriculture et sont remplacés par des sans-papiers récemment arrivés. L'agriculture est la porte d'entrée à travers laquelle les travailleurs étrangers entrent aux Etats-Unis, la force de travail du futur se trouve hors des frontières du pays (Martín 2002 in Azcárate 2004).

<sup>66</sup> A ce sujet voir aussi l'utilisation de main-d'œuvre issue des réserves indiennes au Canada dont les allocations sont suspendues lorsque le secteur agricole a besoin de main-d'œuvre (Laliberté et Satewich 1999).

ou plusieurs cultures intensives, le milieu rural n'est pas capable de fournir les masses de saisonniers nécessaires parce que l'emballage, le transport et la transformation ouvrent à la main-d'œuvre locale des emplois plus confortables, plus qualifiés que la récolte ou la cueillette. On compte donc bien souvent sur une main-d'œuvre immigrée et dans le cadre de ce marché du travail, l'immigration clandestine joue un rôle complémentaire de l'immigration officielle. Les agriculteurs négocient avec les autorités administratives l'importation d'un volume de main-d'œuvre qui corresponde à leurs besoins minimaux, main-d'œuvre à laquelle il est lié par des obligations contractuelles, en particulier le paiement d'un salaire pendant un temps prédéterminé. L'immigration clandestine apporte en complément la superfluité indispensable à ce marché du travail spécifique. Dans cet article prémonitoire pour l'évolution du marché du travail agricole en Andalousie, il conclut que le marché du travail idéal pour les cultures intensives est celui qui libère l'employeur de toute obligation. Le marché du travail est d'autant plus parfait qu'il fonctionne pour ainsi dire à distance : un appel téléphonique et tout est prêt. Les coûts de recrutement, d'administration et de discipline disparaissent. La tendance naturelle de l'agriculture intensive est d'utiliser, voire même de créer un marché du travail spécifique, isolé du reste, fonctionnant selon ses propres règles pour faciliter une main-d'œuvre aussi précaire et fluide que possible. Dans des travaux postérieurs, Berlan élabore le concept de « système d'emploi » qui décrit la combinaison de plusieurs types de main-d'œuvre au sein d'une exploitation. Il identifie dans le système méditerranéen trois cercles d'emploi : le premier est celui de la main-d'œuvre permanente, familiale ou salariée. C'est celui de la stabilité, de la qualification et du travail officiel. Le second est celui de la fluidité grâce à une main-d'œuvre qui apporte un travail saisonnier ou éventuel - intermittent - prévisible et relativement stable. Dans ce cercle se situe la main-d'œuvre locale qui travaille « à la demande », des retraités qui taillent, des femmes qui participent aux récoltes et surtout des ouvriers étrangers sous contrat qui se déplacent « pour la saison », qui savent où ils viennent et peuvent compter sur un contrat de travail même si une partie de ce travail est souterrain, par exemple les heures supplémentaires, jamais payées ni rémunérées. Le troisième cercle est celui de la précarité, dont les frontières sont toujours plus diffuses. C'est celui des « sans-papiers », du travail illégal alimenté principalement par des étrangers en situation irrégulière, les femmes, les gitans, les chômeurs qui ne veulent pas perdre leur allocation. C'est le cercle de la superfluité du marché du travail.

Ces tensions entre besoin de contrôler la production pour répondre aux exigences des marchés et impératif d'externaliser les risques inhérents à cette dernière dans un maillon de la chaîne agroalimentaire à la fois de plus en plus concurrencé et de moins en moins rémunéré sont les contraintes qui vont donner forme aux modes de mobilisation de main-d'œuvre dans la région de production que nous étudions.

## **B) A Huelva : du jornalero à la *contratación en origen* en passant par l'embauche de travailleurs sans-papiers marocains et subsahariens**

### *a) Ejidos, plans de colonisation et jornalero*

A Huelva, comme à Almería, l'implantation de l'agriculture intensive irriguée est liée à des processus de colonisation qui lie cette histoire de développement à des familles modestes possédant de petites exploitations. A Huelva, plus de 200 hectares ont ainsi été mis en culture et pour Almería Manuel Delgado Cabeza indique qu'en 1953, l'Etat met en route le Plan Général de Colonisation du Campo de Dalías en répartissant 1500 hectares dans la zone du Poniente. Un an auparavant, environ 700 hectares avaient été irrigués dans la partie orientale de la province (Campo de Níjar). Dans ces zones, les colons reçurent la terre et les moyens de production comme une “avance” qu'ils devaient ensuite rembourser à l'Etat. Ce plan de colonisation a entraîné l'implantation d'une infrastructure hydraulique à travers laquelle des terres qui n'avaient presque aucune valeur furent revalorisées. Comme à Huelva, le processus de colonisation a lieu sur des terres collectives et communales. La nouvelle agriculture andalouse, pionnière dans ces techniques de cultures extra-précoces sous plastique, s'initie donc par des processus de colonisation, et est ensuite relayée par l'initiative privée. A travers la politique agraire de colonisation, l'Etat franquiste a promu un type d'exploitation fondé sur le principe de surexploitation de la force de travail des membres du groupe domestique (Delgado Cabeza et Aragón Mejías 2006 : 427). On constate le même processus de formation à Huelva et Almería qui sont aujourd'hui les deux noyaux de production de produits primeurs pour l'exportation c'est à dire une prédominance de la petite propriété de caractère familial, ces exploitations agricoles étant compatibles avec la capitalisation de l'agriculture tant qu'y sont implantées des techniques productives modernes. L'élément central de cette modernisation est la capitalisation des exploitations, le recours massif à l'utilisation du facteur capital, aussi bien sous la forme du capital fixe (mécanisation) que circulant (augmentation importante de l'utilisation d'intrants non agricoles dans l'exploitation), l'extension spectaculaire des superficies irriguées, autant de facteurs qui ont permis un accroissement de la productivité de la terre comme du travail. L'incorporation de techniques de cultures modernes (en plus de *l'enarenado*, traditionnel dans la zone, l'utilisation de plastiques, le goutte à goutte) conjuguée à une bonne organisation commerciale a entraîné une croissance spectaculaire de la production de fruits et légumes extra-précoces. Cette croissance s'est appuyée sur une forte immigration de main-d'oeuvre procédant des régions pauvres

limitrophes (à Almería la population du Campo de Dalías triple entre 1960 et 1981), des immigrants qui dans la majorité des cas, grâce à des crédits officiels ou privés ont accédé à la propriété de petites exploitations (la dimension moyenne se situe autour d'un hectare de serre). On a ainsi assisté au développement d'une agriculture qui a substantiellement élevé le niveau de rente de la paysannerie de ces zones en profitant des "vertus" de l'exploitation familiale. Les besoins en travail sont très élevés (autour de 750 jours de travail par an et par hectare), les conditions difficiles (travail dans des espaces fermés, températures élevées, risque de contamination par des produits chimiques) et correspondent bien à l'offre de travail familiale (participation importante du travail féminin et des enfants en âge scolaire). Les avantages comparatifs de l'agriculture familiale dans ces conditions paraissent confirmés par le peu de succès des grandes exploitations qui ont voulu s'introduire dans la zone (Eladio Arnalte Alegre 1986 : 429-430). Pour Pablo Arnalte Palenzuela et Miren Etxezarreta, cette persistance de la petite exploitation pose la question de la fonctionnalité spécifique de cette forme de production pour le capitalisme (Etxezarreta 2006). Le rôle joué par l'exploitation familiale dans les économies modernes met en évidence la capacité de cette agriculture à s'insérer dans une économie capitaliste fortement compétitive qui lui impose le type de culture qui doit être planté, les variétés, l'interlocuteur commercial, le médiateur financier, les prix des facteurs et des intrants qui tendent à augmenter face à la baisse des prix des produits agricoles (Reigada Olaizola 2009 : 113). Du fait de ce développement spécifique impliquant la naissance d'exploitations de petite taille possédées par des familles modestes, ces cultures ont donc profité à Huelva comme à Almería de la flexibilité et de la capacité d'adaptation des exploitations familiales relayée dans un second temps par la disponibilité de main-d'œuvre migrante. L'essor de la culture des fraises est donc lié à des facteurs naturels mais aussi à des facteurs sociaux : prédominance des petites exploitations et abondance de main-d'œuvre journalière. L'Andalousie est une terre de *latifundios*, de grands domaines où la plupart des travailleurs sont des journaliers agricoles. Selon Eduardo Sevilla et Manuel González, le *jornalerismo*, cette condition de journaliers étendue à une grande proportion de la population est directement liée à la prédominance des moyennes et grandes exploitations due à une structure de propriété très déséquilibrée (2000 : 276).<sup>67</sup> Le *jornalerismo* de masse est lié au fait que les paysans ont été déplacés des terres qu'ils travaillaient et massivement convertis en journaliers ou en *braceros*, qui dépendent jour après jour du *jornal* (le salaire

---

<sup>67</sup> Ce processus de concentration des terres entre les mains d'une minorité de grands propriétaires et donc de dépossession définitive des petits paysans et des journaliers, aussi bien dans la Sierra Morena que dans les riches "campagnes" (*campiñas*) d'Andalousie occidentale ont été longuement décrits par A. M. Bernal (1974). Désamortissement ecclésiastique d'abord, dissolution du régime seigneurial ensuite et enfin désamortissements civils en 1855-56 ont été les trois étapes de formation de la plupart des grandes propriétés actuelles et de la formation des paysages et structures agraires encore visibles dans les années 60 en Andalousie (Fourneau 1977).

journalier). Dans les années 80, la condition de journalier est extrêmement développée dans la population andalouse, ce qui fait du chômage une condition structurelle de la zone. La situation est aggravée par la mécanisation et la diminution des cultures traditionnelles de la zone d'irrigation extensive qu'étaient le coton, la betterave, le tournesol. L'introduction de la graine mono-germe de betterave et de tournesol élimine en effet l'éclaircissage et la castration, ce qui entraîne la diminution de l'offre de travail agricole dans les zones irriguées du Guadalquivir et des campagnes de Jerez. L'amélioration des conditions de vie dans les villages d'origine et des alternatives d'emploi dans le tourisme et la construction, la scolarisation des enfants, le vieillissement de la population journalière, amènent à réduire par ailleurs les longs déplacements qui faisaient partie de la vie des journaliers depuis toujours et détournent les andalous du secteur agricole (García Azcárate 2004). En 1984, afin d'éviter les conflits sociaux qui touchent la région caractérisée par une forte proportion de prolétariat rural sous-employé, l'Etat met en place le *subsidio agrario*, une allocation chômage créée en reconnaissance du caractère structurel du chômage agricole en Andalousie et en Extremadure et exclusivement perçue par les travailleurs agricoles de ces deux régions. Pour la toucher, il faut travailler à temps partiel et être inscrit au Reass (*Régimen Especial Agrario de la Seguridad Social*), l'équivalent de la Mutualité Sociale Agricole. Ce système cherche à éviter les conflits sociaux qui touchent cette région caractérisée par une forte proportion de prolétariat rural sous-employé. Une fois ouvert, c'est à dire une fois que l'ouvrier agricole a cotisé 60 *jornales* (jours de travail), l'intéressé touche un salaire équivalent à 75% du SMIC pendant un maximum de 180 jours par an<sup>68</sup>.

#### *b) Le subsidio agrario et les premières embauches de travailleurs immigrés*

Aux origines, en Andalousie, le *subsidio* a renforcé la tradition d'aller faire des saisons à l'extérieur compte-tenu de l'obligation faite aux journaliers de justifier d'un minimum de jours travaillés. En tant que saison relativement longue, la récolte des fraises était particulièrement appréciée. Au milieu des années 80, les saisonniers de Huelva provenaient majoritairement des provinces de Séville et Cadix et plus spécifiquement de la ville de Carmona dans la campagne sévillane et de celle de Puerto Serrano dans la sierra de Cadix qui fournissaient respectivement 11,7 et 20,5% des saisonniers. Le *subsidio* a donc permis l'existence d'une réserve de main-d'œuvre dans la campagne andalouse et a été le moteur du développement de cultures très demandeuses de main-d'œuvre saisonnière comme la fraise et l'olivier<sup>69</sup>. Anula considère que cette intervention étatique sur le

---

<sup>68</sup> Les mois où il ne travaille pas, l'ouvrier doit tout de même cotiser 86 euros par mois.

<sup>69</sup> Le cas d'Almería est différent. Malgré l'importance de la saisonnalité et ses répercussions dans la demande de travail

marché du travail a deux fonctions primordiales : garantir l'accumulation rentable de capital et la cohésion sociale, qu'un chômage massif sans couverture de la part de l'Etat pourrait remettre en cause (2000 : 81-81). On retrouve l'utilisation d'allocations chômage comme modalité de prise en charge de la force de travail hors-saison identifiée par Burawoy ou Laliberté sur le continent américain. Cette situation se maintient jusqu'au début des années 90 où on assiste à une augmentation de la taille moyenne des exploitations qui implique un plus grand besoin de main-d'œuvre pousse à une hausse du salaire saisonnier. En 1988, devant l'accroissement de la spécialisation fraisicole à Huelva, Carlos de los Llanos s'interroge sur l'avenir que prendra dans les prochaines années l'organisation du marché du travail. « Le secteur pourra-t-il miser encore longtemps sur l'abondance de la main-d'oeuvre et se comporter vis à vis des travailleurs agricoles comme la Californie ou même dans une certaine mesure le Sud de la France avec leur main-d'œuvre immigrée ou verra-t-on de nouveaux aménagements dans les relations salariales ? » (1988) On peut aujourd'hui répondre que c'est à travers l'embauche de main-d'oeuvre immigrée que le secteur fraisicole a résolu les contraintes spécifiques à son système productif. Les causes de l'embauche massive dans le secteur agricole (et particulièrement à Huelva) des étrangers qui étaient présents dans la zone, puis des saisonniers *contratados en origen*, sont à chercher dans les changements législatifs du *subsídio agrario* au cours des années 90. En 1995, une réforme baisse le nombre de jours devant être cotisés à 40 puis à 35 en 1997<sup>70</sup>. Au fur et à mesure des années, les ouvriers ont donc pu avoir un rapport au travail de plus en plus distancié et les employeurs de moins en moins de contrôle sur leur mobilité. Alors que pendant des années, cette allocation a rempli le rôle de « mécanisme social » totalement sûr permettant de fournir aux récoltes les ouvriers nécessaires et garantissant « l'excès structurel de main-d'œuvre » (Berlan 2009), le *subsídio* a cessé d'être pleinement fonctionnel avec les deux réformes du régime. A cela s'est ajouté le vieillissement des journaliers et le développement d'alternatives à l'emploi agricole avec le boom de la construction. Selon les producteurs, à la fin des années 90 « la situation du marché du travail change du tout au tout, le travail passe du statut de bien rare et apprécié à son contraire, c'est l'exploitant qui doit chercher [des travailleurs] » (García Azcárate 2004).

---

à l'intérieur de chaque exploitation, on trouve une plus grande variété de culture et de situations et de ce fait une rotation continue des travailleurs entre les différentes unités productives ce qui requiert la présence et la disponibilité permanente de main-d'œuvre. Le système productif ne présente pas de pics de travail aussi accentués et la récolte s'étend de plus en plus jusqu'à couvrir pratiquement toute l'année. Il n'y a pas de saisonniers à Almeria mais des besoins structurels de main-d'œuvre stable, de plus en plus couverts par des étrangers installés dans la zone (García Azcárate 2004).

<sup>70</sup> Depuis 2013, on ne demande plus que 20 jours de travail cotisés, mais la concerne un nombre réduit de personnes puisqu'à partir de la réforme du 27 mai 2002, les portes du *subsídio* ont été fermées et aucun nouvel entrant ne peut toucher cette allocation qui n'est plus versée qu'à ceux qui étaient déjà bénéficiaires avant la réforme.

Il y a un grave problème social à Huelva et en Espagne, les Espagnols ne travaillent pas dans l'agriculture. Ils veulent travailler dans les services. On a beaucoup d'aides sociales, beaucoup d'allocations. Ils ne veulent pas travailler dans les champs, ils préfèrent être serveurs, ou s'occuper des personnes âgées. Pour eux travailler dans les champs c'est comme si ils baissaient de niveau de vie, comme baisser de statut.

Entretien avec Juan Luis, membre de la famille fondatrice d'Alconeras, dans les bureaux d'Alconeras Maroc, 30 juillet 2011, Moulay Bouslem.

Il faut souligner également comme l'a déjà noté Annie Lamanthe pour les Bouches du Rhône que l'évolution des contraintes pesant sur la production conduit à une montée des exigences envers les salariés en matière de productivité et de rendement avec une intensification générale du travail, une demande de ponctualité et de fiabilité (assurer de sa présence et de sa capacité à faire face à une commande passée dans l'urgence y compris en dehors du temps de travail normal du fait du travail en flux tendus imposé par les grands distributeurs), de capacité à travailler dans un environnement pénible (chaleur, froid, cadences élevées, contrainte des protections vestimentaires, demande d'implication, de responsabilité, de vigilance (détection et signalement des non conformités), tout cela sans contrepartie, ce qui pousse à détourner les journaliers traditionnels de la récolte. Parallèlement, le vivier traditionnel de ces emplois temporaires diminue. On observe dans les zones rurales une tendance au rattrapage en ce qui concerne par exemple les taux de scolarisation ou l'emploi salarié des femmes qui provoque un tarissement des populations dans lesquelles ces activités recrutaient auparavant (Lamanthe 2005 : 44). A la fin des années 90, on remarque dans toutes les agricultures intensives du littoral méditerranéen et de la côte atlantique andalouse, la présence d'immigrants dans les zones agricoles, de manière permanente à Almería ou Murcia ou saisonnière à Jaén ou Huelva et ceci alors que ces zones connaissent des taux de chômage agricole élevés. L'analyse du rôle des travailleurs immigrants sur le marché du travail implique de se pencher sur les règles en matière de droit au séjour et au travail édictées par les politiques migratoires qui encadrent leur mobilité géographique et sectorielle. En se penchant sur l'évolution de l'organisation des flux de travail au cours des années 90, on verra quelles catégories de travailleurs étrangers ont été construites pour nourrir l'actuelle segmentation des marchés du travail.

*c) Du mouvement autonome de l'étranger en situation irrégulière au mouvement dirigé de l'étranger sous contrat temporaire : une politique de canalisation des flux*

Dans les champs de Huelva, les journaliers andalous qui assuraient traditionnellement la récolte ont donc cédé la place, dans les années 1990, à une immigration prenant le relai des nationaux malgré la persistance d'un fort taux de chômage agricole dans la province. Cette époque est marquée par des tensions et des contradictions multiples entre impératifs de réduction des coûts et accroissement

des exigences envers la main-d'œuvre, objectifs de réduction du chômage pour les pouvoirs publics et écarts croissants entre les emplois offerts et la population disponible mais qui ne « convient pas », difficultés croissantes de recrutement de personnel temporaire (tant au plan quantitatif que qualitatif) alors même que les besoins en main-d'œuvre ont tendance à croître. En définitive, le problème est triple : il s'agit de trouver en quantité suffisante la main-d'œuvre qui convient sur le plan des qualités attendues (disponibilité, fiabilité, respect des normes de qualité) au prix qui convient (Lamanthe 2005). On observe à cette époque un accroissement de la main-d'oeuvre immigrée dans le marché du travail agricole qui a également lieu dans d'autres provinces comme Valence ou Murcia au cours des années 90. Insensiblement, durant les années 90, des hommes originaires d'Afrique noire ou du Maghreb, issus d'une immigration spontanée remplacent les journaliers dans les champs. L'agriculture constitue pour eux une « niche professionnelle », une des seules portes d'entrée sur le marché du travail lorsqu'on est en situation irrégulière.

Alam : Quand je suis entré ici en Espagne, je n'avais ni passeport, ni rien. Bon, ce n'était pas si mal, on a souffert, on a cherché du travail, on a trouvé du travail et ensuite on a réglé les papiers. Bon c'est un peu très difficile mais ce n'est pas mal. (...) De 99 à 2004, avant de faire du commerce, je faisais les saisons, seulement les saisons. Quand tu finis la saison, tu vas à un autre endroit, à Grenade et quand Grenade se termine, tu vas à Cordoue, Cordoue se termine, tu reviens ici. En fait tu as trois endroits dans lesquels tu travailles quatre mois, trois mois et demi plus ou moins. (...) Avant d'avoir les papiers j'ai travaillé pour un chef, je lui ai demandé s'il pouvait me faire les papiers. Il m'a dit « si tu veux faire les papiers, tu travailles avec moi trois mois gratuits. » (...) Et finalement j'ai trouvé un chef qui m'a fait les papiers à Almería.



*Photos 3 : Saisonniers marocains à la récolte, Archives du Sindicato Obrero del Campo, Séville, consultées le 20/12/2007*

Leur arrivée crée un nouveau segment - différencié ethniquement et juridiquement – qui s'intègre dans la composition générale de la force de travail agricole, certains auteurs considérant le recours à cette main-d'œuvre sans-papier comme un composant structurel de la compétitivité des exploitations horticoles intensives méditerranéennes. Cette nouvelle source de recrutement pour les employeurs de main-d'œuvre rend possible une nouvelle stratégie de survie et de reproduction pour les exploitations familiales intensive et provoque l'installation permanente ou saisonnière d'étrangers en nombre important dans de nombreuses communautés rurales (Giménez 1991). Les travailleurs étrangers embauchés à Huelva dans les années 90 sont sous le coup d'une réglementation qui conditionne leur régularisation à un temps de séjour minimal et à l'obtention d'un permis de travail. La décennie sera celle de la construction d'un utilitarisme migratoire explicite, dénonçant une mobilité trop importante des étrangers sans-papiers ou régularisés sur le marché du travail. Dans sa thèse sur la *contratación en origen* dans l'agriculture catalane, Achón Rodríguez retrace la construction juridique du dispositif au cours des années 90 (2010). La loi sur les étrangers du 9 avril 1991 est un indice clair de la direction prise par le gouvernement en la matière. Cette politique s'inspire de l'expérience d'un syndicat catalan *Unió de Pagesos* qui avait commencé à organiser des flux de travailleurs saisonniers dès le milieu des années 1980. La proposition de loi stipule que «devant l'impossibilité d'accueillir un nombre illimité d'immigrants, leur arrivée doit avoir lieu de manière graduelle et seulement dans la mesure où notre économie et notre cohésion sociale permet leur intégration.» L'idée de développer la migration «légale» est liée à celle de lutter contre l'immigration «illégale» «en renforçant les contrôles à nos frontières» et en empêchant l'utilisation de l'asile à des fins d'immigration économique. Plusieurs groupes parlementaires demandent au gouvernement de développer une politique où les pouvoirs publics avec l'appui des forces politiques et sociales prennent l'initiative de canaliser et organiser le flux d'immigration légal en fonction des besoins de main-d'oeuvre de l'économie espagnole et de la capacité d'absorption de notre société.» Les organisations représentant les employeurs font pression sur le gouvernement pour obtenir des possibilités de recrutement légales de travailleurs étrangers car n'employer que des sans-papiers est risqué et le nombre de travailleurs ayant à la fois le droit de travailler mais une mobilité suffisamment limitée pour rester dans le secteur agricole ne sont pas légion (Achón 2010). Finalement les employeurs se retrouvent confrontés à ce que Burawoy nomme l'érosion des systèmes de travail migrant. Dès que les mécanismes de contrôle de la main-d'œuvre immigrée s'assouplissent ou disparaissent, on assiste à l'arrivée d'un nouveau groupe de travailleurs. En mai 1993, la résolution qui dicte les instructions générales pour l'établissement de la politique dite de «contingent» est publiée dans le Bulletin Officiel Espagnol (plus d'information

dans Pérez Infante 2008 : 121-123 in Achón Rodríguez 2010). “On décide de déterminer un contingent d'autorisations pour l'emploi d'étrangers”, des quotas dans le but d'obtenir “la canalisation et le contrôle des flux migratoires” et afin “d'éviter que [les besoins de main-d'œuvre] soient comblés de manière irrégulière, de combattre l'exploitation des immigrants et l'irrégularité du recrutement par les entreprises”<sup>71</sup>. Pour Achón Rodríguez, ces textes révèlent la volonté des autorités de soutenir le secteur agricole dans un contexte d'accroissement de la concurrence nationale en aidant les entrepreneurs à se défaire de leur dépendance au marché du travail interne et en offrant l'accès à une main-d'œuvre plus malléable. Dans le décret royal 155/1996 du 2 février de la loi 7/1995, on évoque à nouveau la possibilité que le gouvernement établisse un contingent de travailleur « sur demande commune du Ministère du travail et de la Sécurité sociale et du Ministère des Affaires sociales avec consultation préalable des organisations syndicales et patronales les plus représentatives ainsi que de la Commission interministérielle sur les étrangers ». Le règlement de la loi de 1996 prévoit dans son article 75 la délivrance de plusieurs types de permis dont le permis de Type A qui correspond au permis de séjour et de travail saisonnier. L'année suivante, le traitement médiatique constant des mauvaises conditions de vie et de travail des étrangers illégalement employés pousse le gouvernement à établir un cadre pour la formalisation d'un système d'adéquation d'offre et de demande de travail entre les communautés autonomes. Le 17 décembre 1997, le ministère du travail et des affaires sociales, la fédération espagnole des communes et des provinces, différentes organisations agricoles et syndicales signent une convention-cadre de collaboration pour l'organisation des migrations intérieures dans les différentes campagnes agricoles. Cette convention vise à satisfaire les demandes de main-d'œuvre régularisée tout en contrôlant les déplacements des étrangers en situation irrégulière. En introduction, la convention souligne l'inégal développement économique régional qui crée une concentration de travailleurs agricoles chômeurs dans des zones bien délimitées alors que les « zones les plus productives... ne disposent pas des travailleurs nécessaires lors des pics de production. » « Les déplacements incontrôlés de travailleurs qui ne peuvent être absorbés par les offres d'emploi générées parce qu'ils se déplacent au mauvais moment ou parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux que nécessaires et les problèmes de logement et de services sociaux et sanitaires dans les localités de destination

---

<sup>71</sup> Comme on le verra de manière plus approfondie dans le chapitre suivant, la promotion de politiques migratoires visant à canaliser les flux de travailleurs s'appuie sur une construction discursive opposant les migrations légales aux migrations illégales. La promotion des premières et la diabolisation des secondes sont justifiées par une diabolisation de l'illégalité qui mènerait aux pires inégalités, et par la promotion des migrations légales qui permettraient la protection des travailleurs. On omet généralement d'ajouter que la migration légale est également beaucoup plus contrôlée et de rappeler que les schèmes de migration légale souvent présentés comme des instruments initiant et contrôlant la migration représentent en réalité des réactions à des formes de mobilité déjà existantes (Karakayali et Rigo 2010).

doivent pousser à accorder les besoins de main-d'œuvre des employeurs avec le contingent de travailleur qui accepterait d'être déplacé depuis sa région d'origine pour occuper les postes de travail offerts, évitant aussi bien l'affluence massive de travailleurs que le manque de main-d'œuvre. » L'objectif est donc de canaliser une mobilité intra-régionale existante, aussi appelée roue saisonnière, de faire collaborer le ministère du travail et des affaires sociales les coopératives agricoles et les syndicats pour obtenir une planification et une organisation adéquate des campagnes d'emploi temporaire agricole, et l'amélioration conséquente des conditions socio-professionnelles des travailleurs. Cette convention-cadre illustre, parfois de manière implicite, la situation qui s'est généralisée dans le secteur agricole depuis les années 90. Les exploitants ont de plus en plus de difficultés à trouver de la main-d'œuvre parce que leur demande est croissante et les flux traditionnels venant d'Andalousie et d'Extremadura sont devenus insuffisants. De plus, on perçoit dans la formulation de la convention que la concentration d'immigrants irréguliers pose problème dans les zones de culture intensive. On ne les mentionne pas directement ici, mais c'est bien à eux qu'il est fait référence, les déplacements des nationaux se faisant depuis des années sans qu'il n'ait surgi aucun problème lié à l'affluence massive ni à l'inopportunité des arrivées, parfaitement coordonnées à travers le réseau des relations personnelles sur lesquelles elles se basaient et à travers les syndicats. La convention-cadre constitue une ultime tentative par l'Etat d'organiser l'offre nationale de main-d'œuvre en démontrant que, bien gérée, elle est suffisante pour satisfaire la demande<sup>72</sup>. Le 21 septembre 1999, après l'expérience négative d'un essai de mobilisation des flux de main-d'œuvre nationale organisée par le secteur fraisier pour la campagne à venir, un protocole additionnel est ajouté à la convention cadre qui l'élargit au recrutement dans les pays tiers une fois épuisées les possibilités de recruter des travailleurs espagnols, communautaires ou étrangers légalement établis en Espagne. *Unió de Pagesos* en Catalogne expérimentera le dispositif avec le recrutement de 35 Colombiens. Le succès de cette expérience est à l'origine du développement de ce qui sera appelé "*contratación en origen*". La promulgation de la loi organique 4/2000 du 11 janvier dote ainsi le contingent d'un statut légal alors qu'il n'avait auparavant qu'un rang réglementaire. La loi reconnaît également la spécificité des activités saisonnières ou de campagne dans son article 41 et stipule l'obligation de prévoir des logements en condition de dignité et d'hygiène adéquates. Dès 2000 donc, la politique de migration temporaire est pensée en accord avec les entreprises. La nouvelle loi est votée, saluée comme une avancée. Elle indique que l'établissement d'un régime propre à la prestation de travail des saisonniers » qui « facilite leur

---

<sup>72</sup> Langreo (2003 in Garcia Azcarate 2004) estime que plus de 50% des affiliés au REASS et entre 60 et 70% de ceux qui touchent le *subsídio* ne constituent pas une offre réelle de travail toute l'année et encore moins si elle implique de se déplacer.

séjour temporaire et leur sortie ultérieure du territoire » sera décidé par décret. Après quelques mois, la loi est substantiellement modifiée par la loi 8/2000 qui revient sur de nombreuses dispositions et est considérée par les associations de défense des droits des étrangers comme un recul. Cette nouvelle loi exige entre autres que le travailleur demandant une autorisation de travail se trouve bien hors d'Espagne y compris dans le cadre du contingent qui jusque là avait été utilisé pour régulariser au fil de l'eau les travailleurs sans papiers qui réussissaient à obtenir un contrat de travail. On passe d'un régime de gestion des stocks de travailleurs sans-papiers à une logique d'importation de travailleurs étrangers en fonction d'un besoin économique donné. Toutes les provinces n'utiliseront pas de manière identique cette possibilité d'introduction, Huelva étant largement majoritaire dans l'importation de travailleurs sous contrat. En effet. Parallèlement à la construction institutionnelle de la *contratación en origen* et à sa promotion l'Espagne a également mis en œuvre de nombreuses régularisations, que ce soit à travers une procédure au fil de l'eau, l'*arraigo social* (permettant aux étrangers présents en Espagne depuis au moins trois ans et possédant une promesse d'embauche d'obtenir une carte de séjour et de travail d'un an) ou à travers de grandes régularisations exceptionnelles, elles aussi généralement conditionnées au travail. Ces dernières jouent également un rôle central dans la construction politique du marché du travail local et sont la meilleure explication de l'échec au niveau national de la politique de régulation et de contrôle des flux qu'a cherché à développer l'Espagne depuis 2000, Huelva constituant à cet égard une exception<sup>73</sup>. Dans la loi organique 14/2003, l'article 369 est modifié et on établit la nécessité de considérer les propositions des organisations agricoles les plus représentatives dans la détermination du nombre et des caractéristiques des offres afin des les ajuster aux mieux à la demande objective. On y renforce également les moyens et instruments de sanction et les procédures de renvoi des étrangers. Le nouveau règlement de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers RD 2393/2004 change le nom du permis T qui sera désormais appelé "autorisation de séjour temporaire et de travail salarié à durée déterminée". Dans le paragraphe de l'article 56 relatif à l'obligation incombant aux employeurs d'organiser les voyages aller-retour de leurs saisonniers, on trouve l'innovation suivante : "avoir agi avec diligence afin de garantir le retour des travailleurs dans leur pays d'origine dans les occasions antérieures." On attribue donc aux employeurs des fonctions de contrôle

---

<sup>73</sup> En 1985, 43000 immigrants étaient régularisés, en 1991, 100 280, en 1996 18 800, en 2000 163913 et en 2001 : 223428. Le service domestique, la construction et l'agriculture sont les trois secteurs où se concentrent le plus grand nombre de sans-papiers comme cela a été révélé au moment des régularisations successives, toutes conditionnées au travail. Lors de la régularisation de 2000, 28% des 120488 permis concédés l'ont été dans le secteur agricole suivi par le secteur domestique (17,7%), de la construction et de l'hôtellerie. Ce qui explique donc principalement le peu d'enthousiasme des employeurs pour le contingent, c'est le mécanisme qui a conduit à doubler le nombre d'étrangers résidant en Espagne entre 1997 et 2001, ces derniers passant de 609813 en 1997 à 1.324.001 le 31 décembre 2002. Les régularisations et principalement les deux dernières, 2000 et 2001 sont à l'origine de cette augmentation.

migratoire. Le 18 juillet 2006, la convention pour l'organisation, la coordination et l'intégration socioprofessionnelle des flux migratoires de travail dans les campagnes agricoles saisonnières est signée par les mêmes acteurs qu'en 1997. Elle renforce encore le modèle de la *contratación en origen* et donne un rôle encore plus central aux organisations agricoles. A travers les années, ces dernières ont acquis le rôle d'agents recruteurs de main-d'œuvre et ont permis son développement. Le texte établit "la collaboration entre les signataires afin d'assurer une gestion efficace des flux migratoires de travail intérieurs et extérieurs de manière à ce qu'on dispose toujours et partout des travailleurs nécessaires." Les systèmes de recrutement mis en œuvre par chacun de ces acteurs seront considérés comme des réussites, les plus célébrés étant ceux qui parviennent à satisfaire les demandes d'emploi tout en évitant que ces mêmes travailleurs viennent grossir les rangs des étrangers en situation irrégulière. Une fois élaborée, cette politique migratoire est subventionnée afin que les organisations agricoles en deviennent un relais. On peut donner comme exemple l'appel à subventions du 11 juin 2007 qui établit les règles d'attribution des subventions pour l'organisation des flux migratoires de travail et l'insertion socio-professionnelle des travailleurs migrants, par lequel l'Etat cherche à obtenir des organisations agricoles le respect des engagements pris lors de la signature de l'accord de collaboration évoqué ci-dessus. Ces subventions nationales s'adressent à l'ensemble des organisations agricoles espagnoles et s'ajoutent aux subventions européennes spécifiques qui seront versées aux organisations agricoles de Huelva à travers l'obtention et l'utilisation de projets et de fonds européens de l'UE. Les activités à subventionner comprennent :

- les processus de sélection des travailleurs étrangers non résidents en Espagne. La résolution prévoit que la subvention ne peut dépasser 50 euros par travailleur et 3000 euros par opération de sélection.

- la gestion des offres d'emploi de caractère saisonnier et l'organisation et la coordination des déplacements et du recrutement des travailleurs. Pour ces actions on prévoit le financement des frais de personnel recruteur qui ne peuvent dépasser 60 euros par travailleur recruté. Ces subventions peuvent être également allouées à la coordination de différentes campagnes agricoles en Espagne, les déplacements entre les différentes provinces étant pris en charge.

- les déplacements collectifs des travailleurs.

Des subventions sont également prévues pour les organisations syndicales qui entrent ainsi également dans la gestion des travailleurs étrangers. Pour les organisations de producteurs impliquées, cela a supposé un changement dans leurs structures, en transformant une partie de leurs installations en lieux prévus pour l'organisation d'un flux contrôlé de travailleurs. Dans un tel

système, on voit naître une configuration où l'Etat se met au service du patronat agricole, tout en essayant d'en faire un acteur à part entière du contrôle des flux, ce qui, on le verra plus tard, n'est pas toujours évident. Cet accord donne aux souscripteurs certaines responsabilités comme la planification adéquate et l'organisation des campagnes et l'amélioration des conditions de travail des ouvriers avec des références explicites à l'habilitation de logements.

A Huelva, dès 1997 les comptes-rendus des réunions visant à organiser le flux de saisonniers rendent compte de cette volonté patronale de contrôler la mobilité des *volanderos* (vagabonds), qui trouvent dans le secteur agricole un refuge productif et un sas d'entrée sur le marché du travail, mais sur lesquels les employeurs affirment ne pas pouvoir compter puisqu'ils s'en vont "dès qu'ils ont leurs papiers" (García Azcárate 2004). La première utilisation de la *contratación en origen* fait suite en 2000 à l'organisation de manifestations collectives et plusieurs occupations de lieux publics par les travailleurs maghrébins et subsahariens qui exigent leur régularisation. Ces mobilisations ont sans doute poussé les exploitants de fraise à commencer à prospecter pour trouver à court terme une main-d'œuvre moins revendicative. Finalement c'est la capacité de lutte de la classe journalière andalouse à la fin des années 80 mais aussi celle des travailleurs maghrébins et d'Afrique noire à la fin des années 90 des manifestations collectives et des occupations juste avant la consolidation du modèle de *contratación en origen* qui sont à l'origine de la mobilisation de nouveaux groupes de travailleurs par le secteur fraisicole<sup>74</sup>. Si l'emploi des premiers travailleurs marocains dans la fraisiculture onubienne s'inscrivait dans une stratégie de segmentation vis à vis de la main-d'œuvre locale qui aura abouti à l'extinction du mouvement syndical des journaliers agricoles au milieu des années 80, la *contratación en origen* constitue un nouveau rebondissement dans ce processus de segmentation visant à empêcher l'aboutissement des revendications des travailleurs marocains pour la régularisation ou l'amélioration des conditions de travail (Martín Díaz 2004). Ici comme ailleurs, contrairement à l'idée générale selon laquelle le programme de recrutement serait un point de départ des migrations, la mise en place d'un programme de migration temporaire représente une réaction à des formes existantes de mobilité spontanée que les pouvoirs publics et les producteurs cherchent à « canaliser » et à « gouverner » (Karakayali et Rigo 2010).

La *contratación en origen* est la formule qui permet de programmer de manière à ce que le travailleur saisonnier ne reste dans notre province que le temps que dure la campagne et qu'il ait du travail, pour qu'ensuite il se déplace dans une autre province, vers une autre campagne ou dans son pays pour y vivre le reste de l'année avec sa famille et les revenus

---

<sup>74</sup> Dans un tel cadre productif, la grève n'est par exemple pas possible. Comme le soulignait un chercheur ayant fait des enquêtes à Almería au moment des émeutes racistes d'El Ejido, « dans le contexte de la récolte, une grève de quatre jours, c'est comme une grève de plusieurs mois. Une saison, c'est comme une cocotte minute, ce n'est pas une daube. Ce serait plutôt faire cuire des calamars. » (Ubaldo 2011)

obtenus (Ayuntamiento de Cartaya et Asociación de Apoyo a Trabajadores Temporeros AATT Cartaya 2004).

A un moment, nous avons connu un réel problème de recrutement, et ce système est une manière rapide et efficace de se fournir en main-d'œuvre. C'est la condition *sine qua non* pour continuer cette culture. Le facteur limitant dans la culture de la fraise, ce n'est pas le climat. Ce ne sont pas non plus les coûts de production, ni la technique agricole. Le facteur limitant, c'est la main-d'œuvre, pour deux raisons : tout d'abord, on doit pouvoir disposer d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse et, ensuite, le prix de cette main-d'œuvre ne doit pas augmenter.

Entretien réalisé le 28/11/2007 avec F.S., responsable des « contrats en origine » au sein du syndicat patronal ASAJA (Association agraire de jeunes agriculteurs).

Les producteurs se plaignent alors du fait qu'ils ne peuvent compter sur leur main-d'oeuvre maghrébine ou africaine, un manque de loyauté qui peut s'expliquer selon Alicia Reigada par les bas salaires, la saisonnalité du travail ou l'instabilité provoquée par la précarité juridique dans laquelle ils se trouvent, tous facteurs qui expliquent pourquoi il leur arrive d'arriver tardivement ou de quitter l'exploitation plus tard que ce que l'employeur souhaiterait. Dans le journal d'une grande coopérative agricole de la province d'Almería, un agriculteur expose les avantages de la contratación en origen contrairement aux sources de travail disponibles avant sa création.

Avant ce système [...] nous perdions notre temps et notre argent à régulariser des travailleurs. Nous leur faisons des papiers, et puis, ces personnes, une fois leur séjour régularisé, s'en allaient travailler dans une autre ville, dans une autre entreprise, dans un autre secteur. Grâce au recrutement « en origine », les travailleurs viennent pour une durée précise et ils ne peuvent pas s'en aller travailler ailleurs. Le contrat les lie à l'entreprise [...] ; s'ils s'en vont, ils perdent leur permis de travail pour rester en Espagne : c'est peut-être l'avantage le plus important de ce type de recrutement.

Extrait de « L'agriculture emploie 92 % des immigrants recrutés "en origine" », Almería en verde (revue du groupe agricole Coexphal-Faeca) n° 51, janvier 2008.

Un cadre d'Alconeras se rappelle de cette époque de mise en forme du travail étranger à Huelva :

Il fallait mécaniser ou laisser un canal [*cauce*] adéquat pour que les personnes ne soient pas illégales parce que cela donne libre cours à une économie souterraine et ne permet pas une protection suffisante. A Huelva, on crée une commission des migrations qui implique un engagement de la part des entreprises. L'objectif était de canaliser de manière civilisée les flux migratoires. Ces contrats garantissaient des périodes de travail. En ayant des papiers, (les travailleurs) accédaient aux conditions de travail espagnoles. La question a été gérée politiquement. Légaliser tout le flux de personnel impliquait aussi de rejeter tout le flux de personnel qui n'était pas dans ce canal. Quelques entreprises furent menacées par les pouvoirs publics (...). On avait dans la zone des antécédents importants, du personnel qu'il y avait en Espagne d'origine marocaine qui fonctionnait plutôt bien. Les travailleurs ont droit à une maison digne, à un salaire digne, à tous les bénéfices sociaux qu'implique un recrutement. De petits flux migratoires qui entraient sans savoir comment... on passe à l'idée de ne pas importer tout le personnel qui le veut mais de sélectionner à la source. Il y a des associations qui se mettent à la tête pour sélectionner beaucoup. Une entreprise ne vient pas à moins de 100 personnes. C'est un nouveau concept d'immigration, 10 000 viennent. » Entretien avec un cadre, Alconeras Maroc, 22 juillet 2010, Moulay Bouslem, Maroc. Réalisé en espagnol, traduit par l'auteur.

La meilleure manière d'éviter la migration illégale est de lui chercher un canal dans la légalité, et la contratación en origen est un canal dans la légalité. Tous ceux qui arrivent par

là, en arrière, et ici [dans le pays d'origine] tu as un canal légal avec une série d'engagements, une série de droits, etc. Et donc je prends les illégaux mais une autre entrée est possible.

E : Et ça fonctionne avec le Maroc?

Oui, avec le Maroc, depuis qu'on a commencé le projet, le nombre de *pateras* a énormément diminué. Maintenant la pression ne vient plus des *pateras* mais des *cayucos*. La pression du Maroc n'est plus aussi importante que la subsaharienne. 17000 personnes sont venues légalement du Maroc, les gens se rendent compte qu'il est possible de partir gagner sa vie et ils se battent pour pouvoir entrer dans la procédure.

Entretien avec le salarié chargé du projet Aeneas Cartaya, mairie de Cartaya, 14 mai 2009.

Ces entretiens illustrent bien deux thèmes qui structurent le discours sur le passage bénéfique des migrations "illégaux" aux migrations "légaux" ou pour souligner de manière plus explicite le rôle de l'Etat dans la fabrication de ces statuts juridiques qui définissent la valeur et la mobilité des étrangers sur le marché du travail, des migrations illégalisées aux migrations légalisées<sup>75</sup>. Agustín Borreras souligne l'objectif principal de ce passage d'une migration spontanée à une migration canalisée : ne pas importer tous ceux qui le veulent mais décider de ceux qu'on fait venir, être capable de planifier la campagne en comptant sur une main-d'œuvre sûre et correspondant aux besoins des producteurs, en résumé une main-d'œuvre captive.

Ce discours passe ensuite à la justification de la canalisation en établissant une partition binaire entre la migration "légal" qui permettrait la protection des travailleurs, et la migration "illégal" qui serait synonyme de mauvaises conditions de travail et de logement. Les discours qui mettent en avant les bienfaits de la migration légale contre les risques de la migration illégale ne prennent jamais la peine de préciser en quoi le passage de l'une à l'autre impliquerait concrètement une amélioration des conditions de logement et de travail des étrangers ; comme si la simple légalité de la migration mettait automatiquement l'étranger en situation d'accéder au respect de ses droits et à l'égalité avec les citoyens du pays de travail<sup>76</sup>.

---

<sup>75</sup> Dans le projet écrit par la mairie de Cartaya en 2004 pour promouvoir la *contratación en origen* au Maroc, l'utilisation de ce mode de recrutement est justifié par la volonté :

« d'obtenir dans les villages, les rues et quartiers non seulement une sécurité réelle mais également une sensation de sécurité et d'éviter l'insécurité subjective. »

« d'éviter qu'à la fin de la campagne, il reste des milliers de personnes dans des conditions inhumaines, luttant pour survivre du fait du manque de logement et de travail, et demandant des aides humanitaires. »

« d'éviter les déplacements massifs et incontrôlés » (Ayuntamiento de Cartaya et Asociación de Apoyo a Trabajadores Temporeros AATT Cartaya 2004 : 1)

Le développement du recrutement à la source est donc conditionné par la sanction de l'emploi de travailleurs irréguliers. Dans la convention signée par les organisations agricoles en 2006, il est stipulé dans l'article 8 que « les entreprises sanctionnées pour l'embauche de travailleurs étrangers en situation irrégulière, seront exclues de ce type d'embauche en origine. » De manière générale, les employeurs affirment qu'aujourd'hui, ils ne peuvent plus donner de travail à un « illégal » même si dans la pratique, il est évident que ces derniers constituent encore un groupe important au sein du marché du travail local.

<sup>76</sup> Dans le chapitre portant sur les conditions de vie et de travail des saisonniers en Espagne, nous nous pencherons plus spécifiquement sur les effets de la *contratación en origen* sur l'érosion du droit du travail. Signalons simplement dès maintenant que les institutions pourtant promotrices de cette forme migratoire signalent que des

Ce rejet du flux de personnel qui ne se trouvait pas dans le bon canal ne s'est pas fait sans heurts. Les ouvriers marocains et subsahariens ont manifesté contre leur remplacement par des femmes venues de pays de l'Est (Burchianti 2007).

Nourdine : Ecoute, les problèmes ont commencé, ici, en Espagne quand la Roumanie et la Pologne sont entrées dans l'Europe. Tu sais, les Roumaines viennent et elles parlent au chef. « S'il te plaît, laisse moi travailler à 20 euros, 15 euros. Et puis moi ici, Espagnol, j'aime les femmes et ça me plaît quand une Roumaine vient avec sa sœur demander : « Du travail, du travail ! » J'ai une novia, une femme et tout et hop, l'Algérien, dehors ! Quand les Marocaines sont venues, les Marocaines, les Roumaines, la Pologne, l'Ukraine, la Bulgarie, nous on a pris nos valises.

Le développement des contrats s'est accompagné d'un contrôle plus important de l'embauche de sans-papiers par les autorités pour combattre cette mobilité antérieure et auto-organisée. « Ensuite ils mettaient des amendes, c'est devenu plus compliqué, maintenant je n'emploie plus jamais de gens sans papiers » (Reigada 2009 : 170). Même si ce remplacement de la main-d'œuvre illégalisée par une main-d'œuvre sous contrat a été orchestré par l'ensemble du secteur, une dizaine d'années plus tard, les agriculteurs et les institutions se déresponsabilisent généralement de la problématique des bidonvilles et de la misère vécue par les sans-papiers en posant cette réalité comme parallèle au marché du travail agricole et non comme une conséquence de ce dernier. Un agriculteur à qui je posais des questions sur les hommes vivant en bidonville à côté de sa ferme s'était ainsi exclamé : « Comme si ça avait quelque chose à voir avec la fraise, ceux-là qui traînent dans les *chabolas* », et le coordinateur de la Croix rouge de Huelva à qui j'évoquais leurs difficultés d'embauche m'avait rétorqué : « si ceux-là n'ont pas de travail, ça a très peu à voir avec la *contratación en origen*. On a fait un article dans une des meilleures revues finlandaises de prévention et travail social et il démontre qu'une chose n'a rien à voir avec l'autre. Ces gens ne travaillent pas parce qu'ils n'ont pas de papier. » (Conversation dans un bidonville, carnet de terrain 31 avril 2010). Les coopératives qui centralisent les demandes de travailleurs *contratados en origen* faites par leurs membres les enjoignent également de ne pas encourager le flux de travailleurs itinérants. Lors de la campagne 2011 soucieux de donner une bonne image des conditions de travail et de vie dans la fraisculture après plusieurs reportages presses et télés particulièrement critiques, on pouvait lire sur la porte du bureau des ressources humaines de la plus grande coopérative de Moguer cette affiche :

Recommandations pour la bonne image du secteur en matière socio-professionnelle.

- Mettre en avant l'implication du secteur dans l'emploi prioritaire des travailleurs locaux.
- Ne tolérer sous aucun prétexte le recrutement illégal.
- Respecter la convention collective agricole de la province de Huelva dans sa forme actuelle

---

problèmes ont été rapportés aussi bien par les migrantes marocaines que sénégalaises.

- Ne pas consentir de campements dans nos fermes et les dénoncer si elles se trouvent sur des terres communales voisines.
- Développer un protocole de bonnes pratiques socio-professionnelles et de vivre-ensemble multiculturel dans les exploitations agricoles.

L'évolution des lois sur l'entrée et le séjour des étrangers en Espagne et la naissance de la *contratación en origen* illustrent le développement au début de la décennie 2000 d'une politique utilitariste. On observe une réduction de l'étranger à sa force de travail, l'Etat utilisant la législation pour conditionner le droit au séjour au travail et prévoir pour ceux qui se trouvent en dehors du cadre l'application de sanctions d'expulsion. En collaboration avec l'Union européenne, ce dernier met en œuvre des politiques visant la précarisation juridique et sociale des étrangers. Les figures de l'étranger sous contrat et de l'étranger irrégulier sont des élaborations juridiques utiles au disciplinage de la capacité de mouvement et de travail de ces derniers. Pour Olga Achón, le développement de la *contratación* vise l'élimination du groupe des étrangers en situation irrégulière considérés comme des sujets dangereux, de mauvaise vie et incapables de loyauté et la constitution d'une force de travail nouvelle, disciplinée et entièrement tournée vers la production. Court-circuiter un flux autonome et en fixer un nouveau est l'idée sous-jacente du modèle et le logement dans ce contexte devient un outil primordial, l'institution permettant de perfectionner l'objectif de mobilisation productive via la mise en œuvre de techniques disciplinaires comme nous le verrons dans les chapitres qui suivent. L'irrégulier s'inscrit dans la continuité historique des "figures logiques liées à un mode de production saisonnier ou cyclique, dont la régularité, fluctuante comme le climat, est tout aussi incapable d'assurer une sécurité de l'emploi au travailleur, qu'une assurance de récolte à l'agriculteur (Gaudemar 1981 : 28 in Achón 2010). Ses déplacements entre les différentes saisons du pays, les *chabolas* qu'il construit là où il s'arrête sont rapidement perçus comme des affronts par les employeurs. Le développement de la *contratación en origen* doit être compris comme un souci de canalisation de la mobilité géographique et sectorielle des travailleurs immigrants et comme l'obtention par les associations patronales des leviers leur permettant d'atteindre un degré supérieur de contrôle de la mobilité de leurs travailleurs (Achón 2010). La *contratación en origen* est une solution consensuelle qui permet d'harmoniser les différents intérêts en jeu : celui de l'Etat qui tient à la fois à éviter la prise en charge de ces travailleurs hors-saison et à garantir une apparence de maintien de l'ordre public - apparence menacée par ces mouvements incontrôlés et la visibilité des campements – et celui des employeurs qui ont besoin d'avoir accès à une main-d'œuvre de préférence légale et assujettie. Les débuts de la *contratación en origen* sont donc la conséquence d'une volonté d'« ordonner » et de « canaliser » les mouvements des

travailleurs. La participation active des organisations agricoles à la gestion des flux ouvriers est une constante en matière de migration de travail (Noiriel 2007, Wells 1996, Décosse 2011). Le développement de la *contratación en origen* à Huelva s'inscrit dans ce continuum et doit être compris comme l'aboutissement d'une conjugaison d'intérêts qui débouche sur la formation d'un système composé de différents acteurs : l'Etat, les organisations agricoles, les agriculteurs, les travailleurs eux-mêmes (Morice 2005). La possibilité d'une alternative à l'immigration "illégal" à travers la promotion de la migration "légal" qui permet à l'employeur de disposer de main-d'œuvre tout en assurant le retour du travailleur au pays sert les intérêts étatiques. L'établissement d'un commerce d'importation et de fourniture de main-d'œuvre profite aux organisations agricoles qui se retrouvent dans une situation privilégiée sur le marché du travail. Les organisations détiennent ainsi le monopole de fourniture d'un travailleur recruté *en origen*, d'autant moins substituable qu'avec le développement de cette migration "légal", les contrôles de l'embauche de travailleurs irréguliers ont été renforcés. Les différents protocoles signés révèlent l'harmonisation des différents intérêts. Via cette procédure de recrutement, l'organisation agricole (ou son intermédiaire comme dans le cas du programme Aeneas Cartaya) remplit une fonction traditionnellement régaliennne – celle de garantir le contrôle des flux migratoires – qui lui est sous-traitée par l'Etat, ce dernier lui remettant le pouvoir de contrôle et de surveillance des travailleurs par lui importés (Achón 2010). C'est particulièrement flagrant dans le cas du projet Aeneas Cartaya qui, comme on le verra dans le chapitre sur la canalisation des flux, en vient à assumer des fonctions normalement remplies par la police des frontières au moment de la traversée entre l'Espagne et le Maroc. Il s'agit là de la sous-traitance de fonctions publiques à des entités représentant des intérêts privés - les organisations agricoles -, ou à une entité au statut ambigu comme dans le cas du projet Aeneas Cartaya qui dépendait d'une mairie mais remplissait des fonctions hors des attributions d'une telle collectivité.<sup>77</sup>Ces situations de monopole sont d'ailleurs à l'origine de conflits et de concurrence entre les différentes organisations comme nous le verrons dans le chapitre traitant du transport, du logement et des conditions de vie et de travail sur les exploitations. Le fait qu'on leur impose de mettre en œuvre des actions efficaces afin par exemple de garantir le retour des travailleurs dans le pays d'origine les transforme en un instrument de la politique étatique. On peut par exemple se poser des questions sur la légitimité et la légalité de la base de données établie par Aeneas Cartaya pour gérer les flux qui a longtemps été celle sur laquelle les autorités s'appuyaient pour vérifier le retour des travailleuses au pays. Pour Achón, le développement du programme intéresse tous les

---

<sup>77</sup> Achón signale que Joan Josep Vergé i Oms, responsable administration et service du département des saisonniers et de la coopération au syndicat Unió de Pagesos appelle cela "un modèle d'intermédiation privé combiné à l'intervention publique." (Vergé i Oms 2003 : 204 in Achón 2010 : 91)

acteurs car il permet de faire naître de nouvelles alliances commerciales, de générer des postes de travail, d'importer des saisonniers. La raison principale de ces alliances est liée à l'existence de multiples échanges, entre autres : des travailleurs contre des transferts d'argent et des privilèges commerciaux et économiques alloués aux organisations agricoles mais aussi aux syndicats à travers les subventions<sup>78</sup>.

d) *La contratación en origen : A Huelva, trois renouvellements de main-d'œuvre en dix ans : Saisonnières à la carte?*

A partir de 2000, la nouvelle modalité d'embauche permet donc aux employeurs de recruter, dans les pays tiers, des saisonniers qui viendront participer à la « campagne » de la fraise. La sélection des employés puis la signature des contrats ont lieu dans les pays d'origine, d'où l'expression « *en origen* ». Les travailleurs sont envoyés à Huelva pour une durée limitée (entre 3 et 9 mois), et doivent rentrer ensuite dans leur pays. A cet effet, ils signent, lors de leur recrutement, un engagement de retour. Les principales coopératives agricoles de Huelva ont rapidement adopté ce nouveau moyen d'obtenir de la main-d'œuvre. Le premier recrutement a lieu en 2000 et a concerné 600 Polonaises, 200 Marocains et quelques Latino-Américains. En 2003, le nombre de travailleurs sous contrat s'élevait déjà à 12 000. Il a presque doublé en 2004, et, en 2007, 35 000 ouvrières sont venues récolter les fraises de toute la province. Présentons ici les principales caractéristiques de ce mode de recrutement et les différentes évolutions qu'il a connu à Huelva. La branche du ministère du travail au sein de la sous-délégation du gouvernement qui joue le rôle que la direction départementale du travail et la préfecture assument en France dans la gestion des migrations de travail recueille les demandes de contrats déposés par les organisations agricoles, évalue les besoins réels en fonction du marché du travail local et délivre après cet arbitrage réalisé durant des réunions quadri-partites (Coopératives agricoles, Syndicats ouvriers majoritaires, Etat) (Redondo Toronjo 2008), nommés *mesa de migracion (table ronde sur les migrations)*, un nombre d'autorisation de séjour et de travail qui constitue le contingent de travailleurs saisonniers pour la saison à venir. La sélection des travailleurs est faite par les organisations agricoles, dans les pays d'origine mêmes.

---

<sup>78</sup> La manière dont la *contratación en origen* a été mise en œuvre à Huelva découle d'une convergence d'intérêts entre de multiples acteurs au premier rang desquels les autorités espagnoles et les coopératives agricoles. Cependant, convergence d'intérêts ne veut pas dire que ces intérêts se recoupent complètement. Si les employeurs veulent disposer de femmes au profil particulier qui leur permettront de mener à bien leur récolte, ils ne sont pas tous à cheval sur le fait que ces travailleurs rentrent à la fin de la saison contrairement aux institutions. Comme l'a montré Fred Décosse dans sa thèse, ce n'est pas tant le fait que les travailleurs soient là de manière temporaire qui importe aux employeurs que la précarisation que permet la fiction juridique de la saisonnalité de leur présence (2011). Ainsi à Huelva, certains employeurs ne voient pas forcément d'inconvénients à ce que certaines de leurs saisonnières décident de se maintenir en Espagne, tant que ces dernières honorent leur contrat jusqu'à la fin de la saison. Les autorités espagnoles, elles, accordent beaucoup plus d'importance au taux de retour.

Ces dernières recrutent, organisent le transport et la distribution de la main-d'oeuvre. Dès les premières années, on assiste à une féminisation presque absolue de la force de travail recrutée par ce biais alors que jusqu'à la fin des années 90, la main-d'œuvre est majoritairement masculine même si on comptait déjà une forte présence féminine (environ 40%) (García Azcárate 2004). Les offres d'emploi doivent s'adresser de préférence à des pays ayant signé avec l'Espagne des accords de régulation des flux migratoires mais les entrepreneurs ont pu faire pression pour choisir les pays où ils procéderaient au recrutement. Selon les représentants de deux organisations agricoles, la COAG (Coordination d'organisations d'agriculteurs) et ASAJA, le recrutement « en origine » s'effectue dans des pays ruraux et pauvres.

Bon, en 2001, je crois que c'est Asaja qui a amené des Polonaises pour la première fois et à partir de là, des accords ont été signés avec d'autres pays, parmi lesquels la Roumanie. Ensuite, je ne sais pas pourquoi, moi personnellement à la Coag, en parlant de recrutement à la direction, je me suis dit que la Roumanie devait être un bon pays. Il y a beaucoup de campagnes et la grande majorité des gens ont leurs propres fermes, et donc on s'est dit qu'on allait travailler là-bas. Et les entreprises qu'on avait déjà nous ont dit : "Mon gars, je ne veux pas de Roumaines, les Polonaises, on les connaît", "Attends un peu, on va essayer, la Roumanie est un pays sans doute encore plus rustique que la Pologne ! On va essayer." Et donc on a commencé à mettre les agriculteurs dans l'histoire des Roumaines. On a été les premiers à ramener des Roumaines et l'année suivante, il en est venu plus à travers d'autres organisations grâce au travail qu'elles avaient fait pendant cette campagne. Le bouche-à-oreille a fonctionné et l'année suivante, les agriculteurs qui devaient demander 10 travailleurs "et bien, amène m'en cinq de Pologne et cinq de Roumanie", et en deux ans, la Roumanie a dépassé la Pologne et au jour d'aujourd'hui, alors que depuis l'année dernière la Pologne est libre [de venir travailler], les Roumaines continuent à être plus nombreuses.

Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007

En plus des critères de choix relativement objectifs évoqués plus haut (ruralité, différentiel de salaire, proximité géographique), les employeurs invoquent d'autres critères moins mesurables, tels que « la proximité culturelle » ou « la capacité d'adaptation » des travailleurs selon leur nationalité. Lorsqu'ils transmettent leur demande à l'organisation qui centralise les offres d'emploi, les agriculteurs peuvent préciser les nationalités qui ont leur préférence. Dans un entretien avec le quotidien *El País*, le président de Freshuelva, une coopérative qui participe à ce recrutement, a déclaré :

Le travailleur marocain est plus polémique parce qu'il a d'autres coutumes, une culture différente de la nôtre. Ça lui coûte plus de cohabiter avec des races différentes de la sienne parce qu'il a une culture distincte. Et ça ne signifie pas que nous sommes racistes. Nous sommes dans une économie de marché où les entreprises et les administrations recherchent les personnes les moins polémiques possible. Voir *El País* du 8 mars 2002, « L'organisation patronale de la fraise ne veut pas de travailleurs marocains parce qu'ils sont "polémiques" » in Reigada 2009.

Cependant, malgré leur prédilection initiale pour certains pays est-européens (Pologne, Roumanie), les employeurs vont se tourner au fur et à mesure des années vers d'autres pays plus éloignés, principalement le Maroc et l'Ukraine. Cette évolution s'explique d'abord par l'élargissement de

l'Union européenne, qui permet aux ressortissants de la Pologne et à la Roumanie, de jouir de la liberté d'installation et de travail sur tout le territoire européen. En outre, les autorités espagnoles qui négocient des accords de contrôle des flux migratoires contre des contrats « offerts » aux pays d'origine poussent les organisations agricoles à recruter dans des pays stratégiques du point de vue de la lutte contre les migrations clandestines. Ainsi, le nombre des saisonnières marocaines augmente fortement depuis 2005, et, en 2008, 700 Sénégalaises ont participé à une expérience pilote, officiellement pour compenser le renvoi forcé des *cayucos* sénégalais échoués aux Canaries. De 2002 à 2009, quelques centaines, d'équatoriennes, de philippines et de colombiennes sont également venus sous contrat à Huelva. Ces évolutions n'ont pas initialement été du goût des employeurs habitués à choisir l'origine de leurs saisonnières comme on le voit dans les propos d'Eduardo Dominguez, responsable des ressources humaines à la coopérative la Coag et par conséquent chargé de la répartition des saisonnières de différentes nationalités.

Les agriculteurs peuvent demander ce qu'ils veulent [n'importe quelle nationalité], d'ailleurs, on a des relations avec 153 entreprises et personne, pas une seule ne nous a demandé [des travailleurs] du Maroc ou du Sénégal, et en général, tout le monde demande de Roumanie et maintenant, des 15000 qui ont été recrutées pour tout le secteur cette année, il n'en reste que 4000 pour Coag Huelva. (...) On ne peut plus avoir autant de Roumaines qu'on en demande. Les agriculteurs râlent alors je leur dis : « Si tu veux t'assurer d'avoir le nombre demandé pour qu'il ne te manque pas de travailleurs cette campagne, tu dois en prendre tant du Maroc et ce qui te manque, je te le donne de Bulgarie, de Roumanie ou d'Ukraine. 310 génériques 79 du Maroc et il m'en reste plus de 50 à répartir ! Et ceux du Sénégal, et bien, ils me restent pratiquement tous sur les bras.

Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007

En prenant un court recul historique, on observe depuis les débuts de la *contratación en origen* au moins trois grands renouvellements de main-d'œuvre dans la monoculture intensive de fraises, de la Pologne à la Roumanie, puis de la Roumanie au Maroc. Ces nouvelles procédures de recrutement qui apportent tous les deux ou trois ans de nouveaux travailleurs, ont permis aux employeurs de maintenir à Huelva des conditions de travail et de logement qui s'écartent durablement de la norme de travail pourtant peu protectrice du secteur agricole andalou. Comme le souligne Yann Moulier Boutang dans son analyse d'autres périodes historiques, c'est la succession des individus migrants et non la succession des statuts chez un même individu qui permet le maintien de « l'exogénéité » du travail étranger (Moulier Boutang 1998). Cependant, l'exemple des programmes de migration temporaire montre que cette exogénéité peut également être maintenue en bloquant le travailleur dans un statut temporaire comme cela a été le cas pour les contrats OMI venus travailler dans les Bouches du Rhône. Les travailleurs qui viennent à Huelva en situation légale ou illégale travaillent

---

<sup>79</sup> Les employeurs distinguent les travailleuses « génériques », c'est à dire celles recrutées pour la première fois des répétitives.

dans l'agriculture de manière transitoire. Cette durée de transit dépend principalement de la réglementation imposée aux étrangers et plus précisément des parcours ou cursus juridiques imposés par l'Etat pour obtenir un statut de séjour stable, émancipé d'une relation de dépendance envers un exploitant agricole et à terme, envers tous les employeurs. Burawoy parle à ce propos du développement et de la chute des systèmes de travail migrant. La séparation de l'entretien et du renouvellement de la force de travail, inhérente aux programmes de migration temporaire n'est pas un phénomène naturel ou voulu par les migrants, il doit être imposé. Quand les mécanismes spécifiques qui contraignent la circulation de la main-d'œuvre ou l'assignent à circuler s'assouplissent ou disparaissent, le système de travail migrant s'érode. L'histoire de la force de travail agricole migrante est une histoire de succession de réserves de main-d'œuvre étrangère.

A Huelva, lorsque certains groupes de travailleurs venus de l'Est ont changé de statut juridique et accédé à une plus grande liberté de circulation et d'auto-allocation sur le marché du travail du fait de l'entrée de la Pologne et de la Roumanie dans l'Union européenne, les coopératives agricoles ont prospecté de nouveaux pays de recrutement. "Leurs" travailleuses étaient devenues trop mobiles et pas assez dociles, on ne pouvait plus contrôler leurs arrivées et leurs départs. En 2010, j'ai pu ainsi entendre un contremaître sermonner son équipe de Roumaines qui lui annonçaient leur retour prochain en Roumanie du fait de la raréfaction des jours de travail en fin de saison : "C'est toujours la même chose, au début on n'a pas besoin de vous et vous venez toutes et à la fin quand on a besoin, vous partez. Ca se passe toujours pareil"<sup>80</sup>. Les saisonnières elles-mêmes font le constat du moindre intérêt de la saison de Huelva lorsque d'autres opportunités existent.

Les Roumaines, cette année, elles sont toutes nouvelles, il n'y en a pas une de l'année dernière. (...) Ca ça se voit beaucoup que les Polonaises ne viennent plus. Quand tu vas au village, on rencontre toujours des Polonaises, maintenant tu y vas, et tu les cherches, il n'y a personne. Il n'y en a plus, et quand tu demandes, on te dit : "celle-là n'est pas venue, celle-là n'est pas venue ; celle là ne vient plus."

E : et pourquoi ne viennent-elles plus ?

A cause de l'argent. Parce qu'elles touchent mieux ailleurs, ou un peu moins mais elles sont avec leur famille. Et elles se disent : "Pourquoi je vais venir ici, pour 600 euros ?"

E : ou elles essayent ailleurs en Europe ?

Ania : oui, en Allemagne. Tu sais, les gens sont en train de chercher.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

On trouvait par ailleurs ce discours de perte d'autorité et de contrôle de la mobilité chez toutes les organisations agricoles.

Les femmes ne sont plus comme avant. Elles ne se gênent plus pour te dire ce qu'elles veulent. Ce n'est pas comme avant quand tu disais à une Roumaine ne bouge pas de la chaise, et elle ne bougeait pas.

---

<sup>80</sup> Carnet de terrain, ferme Moguer, 30 mai 2010.

Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007

Le responsable du projet Aeneas Cartaya, qui a donc par ailleurs intérêt à souligner les avantages de la *contratación en origen* au Maroc, faisait en 2009, année de levée par l'Espagne du moratoire sur le travail des Roumains, ce constat.

D'un point de vue économique, on ne va plus recruter des Roumaines à la source. Pourquoi ? Un étranger sous contrat peut seulement travailler à Huelva, alors que la Roumaine va où elle veut. C'est ce qui fait que petit à petit l'entrepreneur change de main d'œuvre. (...) Je suis une entreprise, j'ai fait venir des Roumaines qui sont communautaires. Demain, il y a du travail dans un autre endroit, dans un bar, elle s'en va. La Marocaine non, elle, elle doit travailler dans l'agriculture. »

Entretien avec le responsable du Projet Aeneas Cartaya, Mairie de Cartaya, 14 mai 2009. Réalisé en espagnol traduit par l'auteur.

Depuis la "libération" des Polonaises et des Roumaines, la non appartenance à l'Union européenne est même devenue un critère de choix pour les recruteurs espagnols. Un recruteur nous disait par exemple en 2007 qu'Asaja prospectait en Ukraine.

Parce que c'est un pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne et n'a pas pour le moment la possibilité d'en faire partie. Le PIB/habitant y est faible. C'est un pays très agricole. La grande majorité des Ukrainiens travaillent dans leurs propres fermes. La population est nombreuse donc pour sélectionner des travailleurs c'est un pays qui a de l'avenir.

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva, réalisé en espagnol traduit par l'auteur

Concrètement, ce remplacement d'un groupe de travailleur par un autre si il est essentiellement lié à la sortie des deux principaux pays de la procédure de *contratación en origen* a également été piloté par le gouvernement. En effet, comme on l'a déjà évoqué plus haut, des marchandages migratoires sont intervenus dans le choix des nouveaux pays de recrutement. Liant la *contratación en origen* à la question des entrées irrégulières, les autorités ont cherché à utiliser les contrats pour négocier des accords de régulation des flux migratoires comportant des clauses de réadmission avec certains pays tiers. Dans le cadre de ces négociations, les institutions ont poussé les employeurs de Huelva, qui étaient à la fois les plus grands utilisateurs et ceux qui dépendaient le plus de la *contratación en origen* à recruter dans certains pays stratégiques. Ce sont ces marchandages migratoires qui expliquent en partie le retournement vers le Maroc mais également une expérience pilote de recrutement de femmes sénégalaises en 2006. Nous aborderons cet épisode dans le paragraphe suivant qui portera sur l'influence des politiques migratoires européennes sur le marché du travail local. Notons simplement pour l'instant qu'à une époque, les institutions ont poussé les employeurs à recruter certaines nationalités plutôt que d'autres.

Pour autant, le fait que la Pologne mais surtout la Roumanie sortent de la procédure de *contratación*

n'a pas impliqué la fin de leur embauche. Au contraire, comme nous le verrons dans l'analyse du système d'emploi (Chapitre 5), les deux modes de recrutement (recrutement libre de Roumaines et *contratación* de Marocaines) jouent un rôle complémentaire, l'un moins encadré donc plus flexible mais moins contrôlable - les Roumaines appelées arrivent dans la semaine mais on ne peut être certain qu'elles restent jusqu'à la fin de la saison<sup>81</sup>. Un cadre chargé du recrutement à la coopérative Asaja signale que les saisonnières de l'Est forment un groupe sur lequel ils n'ont plus "beaucoup de contrôle", l'autre impliquant des démarches administratives plus laborieuses mais qui offre une assurance de présence. Comme on a pu le constater sur la courbe plus haut, les Roumaines restent jusqu'à aujourd'hui le groupe le plus recruté après les Espagnoles, la plupart du temps par parrainage ou équipes pré-constituées. » Pour le responsable d'Asaja, « ce sont des personnes qui vont et viennent. On ne contrôle pas leur départ, leur séjour, le fait qu'elles fassent la saison ou pas. Beaucoup de femmes du flux sont des personnes qui connaissent d'autres personnes et qui viennent. » Depuis les années 90, les renouvellements successifs ont ainsi entraîné la cohabitation à Huelva d'étrangers de multiples nationalités le plus souvent en transit. Vingt années de mobilisation de main d'œuvre étrangère ont donné naissance à un salariat saisonnier aux origines nationales multiples et en perpétuelle recomposition. Il comprend actuellement une majorité de saisonnières de l'Est de l'Europe (Pologne, Roumanie), un important groupe de saisonnières marocaines, mais aussi de nombreux hommes, venant des pays de l'Est, du Maghreb ou d'Afrique qui ont été ou cherchent à être régularisés par des patrons de la province de Huelva, ou que la crise économique fait revenir au secteur agricole du fait de l'absence d'opportunités d'emploi dans d'autres secteurs.

#### *e) Les statistiques disponibles*

L'un des intérêts de travailler sur une migration de travail légale et temporaire est de disposer de données relativement précises et variées sur les caractéristiques de la population recrutée. Les données statistiques utilisées dans ce paragraphe sont issues de trois sources principales, la représentation provinciale du ministère du travail au sein de la sous-délégation du gouvernement, l'INEM (l'agence pour l'emploi espagnole), et le projet Aeneas Cartaya, chargé de la gestion du flux saisonnier avec le Maroc et marginalement avec le Sénégal de 2006 à aujourd'hui.

En tant que migration légale et canalisée, les contrats font l'objet d'autorisations de séjour et de travail

---

<sup>81</sup> Les immigrés sans-papiers jouent eux aussi un rôle dans le système d'emploi. Finalement, les bas salaires auxquels les immigrants clandestins se voient forcés de vendre leur force de travail les convertissent en une armée de réserve. Ils ont un effet bénéfique sur la régulation des cycles et des fluctuations de l'économie réceptrice. Du point de vue du capitaliste, celui-ci peut utiliser les travailleurs migrants illégaux pour discipliner la force de travail autochtones ou les immigrants légaux. La législation sur l'immigration est un facteur déterminant dans la transformation des immigrants en armée de réserve.

délivrées par la sous-délégation du gouvernement qui dispose donc par nationalité du nombre d'autorisations délivrées chaque année à des travailleurs pour les différentes coopératives agricoles qui centralisent ces demandes. A travers les statistiques de l'INEM (Instituto Nacional de Empleo), on dispose de données complémentaires, le nombre de contrats déclarés par les employeurs auprès d'eux ou du SAE (Servicio Andaluz de Empleo), ventilés par sexe et par nationalité.

Ces données sont intéressantes car elles donnent une vision du marché du travail plus complète que celles concernant la seule contratación en origen. Elles permettent également d'avoir une idée plus précise du nombre de personnes réellement entrées pour travailler sous contrat en Espagne. Le fonctionnement du recrutement est organisé pour assurer la flexibilité de la mobilisation de main-d'œuvre et de ce fait, même si un employeur a déposé une demande pour une saisonnière, la délivrance de l'autorisation de travail qui fait suite à cette demande n'implique pas forcément que la saisonnière soit au final recrutée par l'agriculteur<sup>82</sup>.

| Campagne <sup>83</sup> | Colombie | Equateur | Philippines | Pologne | Roumanie            | Bulgarie            | Ukraine | Maroc  | Sénégal | Total  |
|------------------------|----------|----------|-------------|---------|---------------------|---------------------|---------|--------|---------|--------|
| 99-2000                |          |          |             | 600     |                     |                     |         |        |         | 600    |
| 2000-01                |          |          |             | 540     |                     |                     |         | 198    |         | 738    |
| 2001-02                | 149      |          |             | 4 954   | 970                 |                     |         | 336    |         | 6 409  |
| 2002-03                | 177      | 15       |             | 7 535   | 4 178               |                     |         | 95     |         | 12 000 |
| 2003-04                | 105      | 8        |             | 8 506   | 10 589              | 508                 |         | 620    |         | 20 336 |
| 2004-05                | 82       | 64       |             | 7 361   | 13 186              | 604                 |         | 1 094  |         | 22 391 |
| 2005-06                | 8        | 26       |             | 9 796   | 19 153              | 941                 |         | 2 330  |         | 32 254 |
| 2006-07                | 22       | 12       |             | -       | 20 710              | 3 021               |         | 5 277  |         | 29 042 |
| 2007-08                | 11       | 14       | 270         | -       | 20 364              | 4 656               | 557     | 13 600 | 749     | 40 221 |
| 2008-09                | 0        | 11       | 0           | -       | 3 743 <sup>84</sup> | 37384 <sup>84</sup> | 183     | 16 271 | 40      | 20 621 |
| 2009-10                |          |          |             | -       | -                   | -                   |         | 6153   |         | 6 153  |

Tableau 4 : Chiffre de la contratación en origen pour la province de Huelva par pays d'origine de 2000 à 2010<sup>85</sup>

<sup>82</sup> Malgré les 16.271 autorisations de travail délivrées pour la saison d'octobre 2008 à juin 2009 seulement 10 000 Marocaines sont effectivement venues faire la saison comme on peut le constater dans le tableau ci-dessus indiquant le nombre de contrats signés par des étrangers dans l'agriculture dans la province.

<sup>83</sup> Le recrutement s'étend d'octobre (10 à 15% du contingent vient pour planter d'octobre à décembre) à juin de l'année indiquée.

<sup>84</sup> Pour la Roumanie et la Bulgarie, janvier 2009 marque la fin du moratoire qui empêchait leurs ressortissants de travailler en Espagne sans autorisation de travail. La sous-délégation du gouvernement indique que pour la Roumanie, les données de la campagne 2008-2009 correspondent à la période de plantation ayant eu lieu fin 2008. Depuis le 22 juillet 2011, l'Espagne a réactivé le moratoire sur le travail des Roumains qu'elle avait pourtant levé le premier janvier 2009, exigeant de nouveau en raison de la crise économique une autorisation de travail aux ressortissants de ce pays. (Boletín Oficial Español : [PRE/2072/2011](#)).

<sup>85</sup> Statistiques du service du travail et de l'immigration de la Sous-délégation du gouvernement de Huelva, communiquées le 29 juin 2010.

Le tableau ci-dessus à partir duquel est élaboré le graphique qui suit permet d'évaluer la place occupée par les Marocaines au sein de la *contratación en origen* depuis son commencement en 2000 et la frise qui l'accompagne résume les différentes vagues de mobilisation de main-d'œuvre mises en œuvre par la fraisculture dans différents pays. La sortie de certains pays de la procédure de *contratación en origen* est due à l'entrée de ces pays dans l'Union Européenne. Cela n'implique pas que ces travailleurs désormais libres de circuler et pour certains de travailler sur le territoire de l'UE aient subitement disparu du marché du travail mais qu'ils ne sont plus recrutés par le canal de la *contratación en origen*.

Ces données nous permettent également de chiffrer un autre élément qui a une grande importance pour comprendre la forme que prennent les relations d'emploi à Huelva. C'est la baisse de contrat d'année en année qui implique que dans chaque région, des centaines de saisonnières se trouvent d'une année sur l'autre bloquées au Maroc sans pouvoir remettre les pieds en Espagne, sans grand espoir d'être à nouveau recrutée puisqu'aucune nouvelle campagne de recrutement n'a eu lieu depuis 2009.

Même si le contingent a été présenté comme une politique pouvant être utilisée par tous les secteurs et tous les employeurs, c'est à Huelva qu'il a été majoritairement utilisé pour recruter prioritairement des Polonaises jusqu'à 2004, puis des Roumaines et enfin des Marocaines avec l'entrée de ces deux pays dans l'Union européenne.

Ceci s'explique par plusieurs facteurs. D'abord la saison des fraises est, comparativement aux autres récoltes, une saison longue pour laquelle il est difficile de s'assurer une présence continue de la main-d'œuvre. L'obligation de solliciter au minimum dix postes de travail de caractéristiques homogènes, ainsi que la condition de devoir fournir le logement aux saisonniers, a sans doute rendu le développement de la *contratación en origen* plus facile à Huelva qu'ailleurs. La fraise demande une main-d'œuvre très nombreuse ce qui facilite la sollicitation de nombreux postes par exploitations et du fait de la structuration du secteur, les demandes peuvent être centralisées par les organisations agricoles. Par ailleurs la province était déjà dotée de nombreux logements, la convention collective locale stipulant que des logements gratuits doivent être mis à disposition des saisonniers déplacés<sup>86</sup>. Enfin, les caractéristiques de la récolte permettent de former rapidement un travailleur en quelques jours, il n'a pas besoin de compétences particulières ni d'apprendre à travailler en équipe contrairement à ce qu'on exige dans d'autres récoltes. C'est parce qu'elle est la principale utilisatrice de cette procédure qu'elle va être comme on le verra par la suite, la plus mobilisée par les institutions pour participer à des expériences pilotes de recrutement dans certains

---

<sup>86</sup> Achón, qui étudie la situation en Catalogne où cette tradition n'existe pas, souligne que pour un employeur ne disposant pas de telles infrastructures, le coût de construction d'un logement et le paiement de dix allers qui lui permettraient d'accéder à la *contratación en origen* implique un investissement de 40 000 euros.

pays, expériences qui répondent à des intérêts étatiques sur la scène diplomatique internationale.

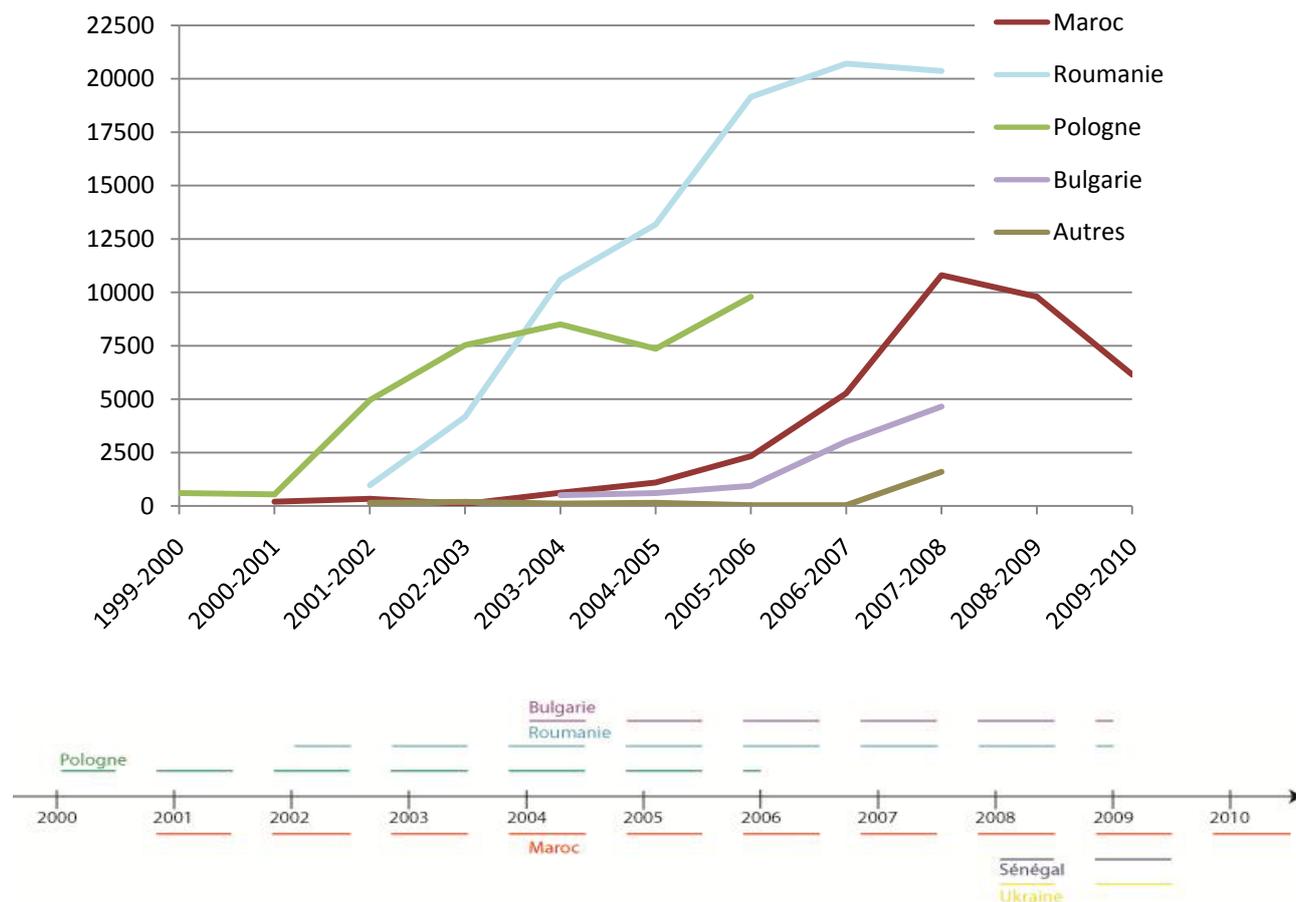


Figure 3 : Evolution de la contratación en origen de 2000 à 2010<sup>87</sup>

La *contratación en origen* ne représente au sein de ce système d'emploi qu'une des sources de main-d'œuvre. Les travailleurs peuvent également être recrutés parce qu'ils vivent en Espagne à l'année ou parce qu'ils ont été recrutés sous contrat et qu'ils reviennent désormais chaque année chez leur employeur sans être comptabilisés dans les statistiques des contrats puisqu'entre temps

<sup>87</sup> Graphique représentant l'évolution de la *contratación en origen*. Les courbes s'interrompent lorsque la Pologne puis la Roumanie et la Bulgarie entrent dans l'Union européenne et sortent donc de la procédure de *contratación*. Cela ne signifie pas que les travailleurs de ces pays ne travaillent plus dans les serres mais simplement qu'ils ont changé de statut juridique et que les saisonnières roumaines et polonaises peuvent désormais travailler librement en Espagne et donc être recrutées directement par les organisations agricoles. Graphique élaboré en combinant deux sources : Statistiques du service du travail et de l'immigration de la Sous-délégation du gouvernement de Huelva, communiquées le 29 juin 2010 et statistiques de l'INEM, l'agence pour l'emploi espagnole, [http://www.sepe.es/contenido/estadisticas/datos\\_estadisticos/contratos/datos/2011/octubre.html](http://www.sepe.es/contenido/estadisticas/datos_estadisticos/contratos/datos/2011/octubre.html) consultées le 27 mars 2012. Source : Sous-délégation du Gouvernement de Huelva, chiffres publiés par Juana Moreno Nieto (2009), « Los contratos en origen de temporada : mujeres marroquíes en la agricultura onubense », *Revista de Estudios Internacionales Mediterráneos*, n°7 : 58-78. Les chiffres des campagnes 2009 et 2010 m'ont été fournis par la sous-délégation du gouvernement. Le recrutement s'étend d'octobre (10 à 15% du contingent vient pour planter d'octobre à décembre) à juin de l'année indiquée. Pour la Roumanie et la Bulgarie, janvier 2009 marque la fin du moratoire qui empêchait leurs ressortissants de travailler en Espagne. La sous-délégation du gouvernement indique que pour la Roumanie, les données de la campagne 2008-2009 correspondent à la période de plantation ayant eu lieu fin 2008.

leur pays ne fait plus partie des pays tiers. Durant la courte histoire du recrutement de saisonnières au Maroc, le nombre de contrats a augmenté de 800 en 2004 à 11 000 en 2009. L'augmentation des Marocaines avait alors impliqué une baisse des ouvrières roumaines. Depuis la crise économique, les autorités espagnoles « ont fermé le robinet » et on constate un déclin constant du contingent marocain, de 11000 en 2009 à 4000 en 2011 avec comme les années précédentes, l'annonce de l'arrêt des contrats pour 2012. En octobre 2013, la Commission provinciale des flux migratoires annonçait une limitation à 2000 contrats pour la campagne 2013/2014. Du fait de cette restriction de l'accès au flux saisonnier marocain, les employeurs se sont retournés vers la Roumanie, où ils pouvaient recruter librement jusqu'au 8 août 2011, date de réactivation du moratoire qui soumet à nouveau les Roumains présents en Espagne à la fourniture d'une autorisation de travail. On peut d'ailleurs voir sur le graphique ci-dessous que les flux saisonniers d'ouvrières roumaines et marocaines sont corrélés depuis 2006, l'augmentation de l'un des flux impliquant la diminution de l'autre.

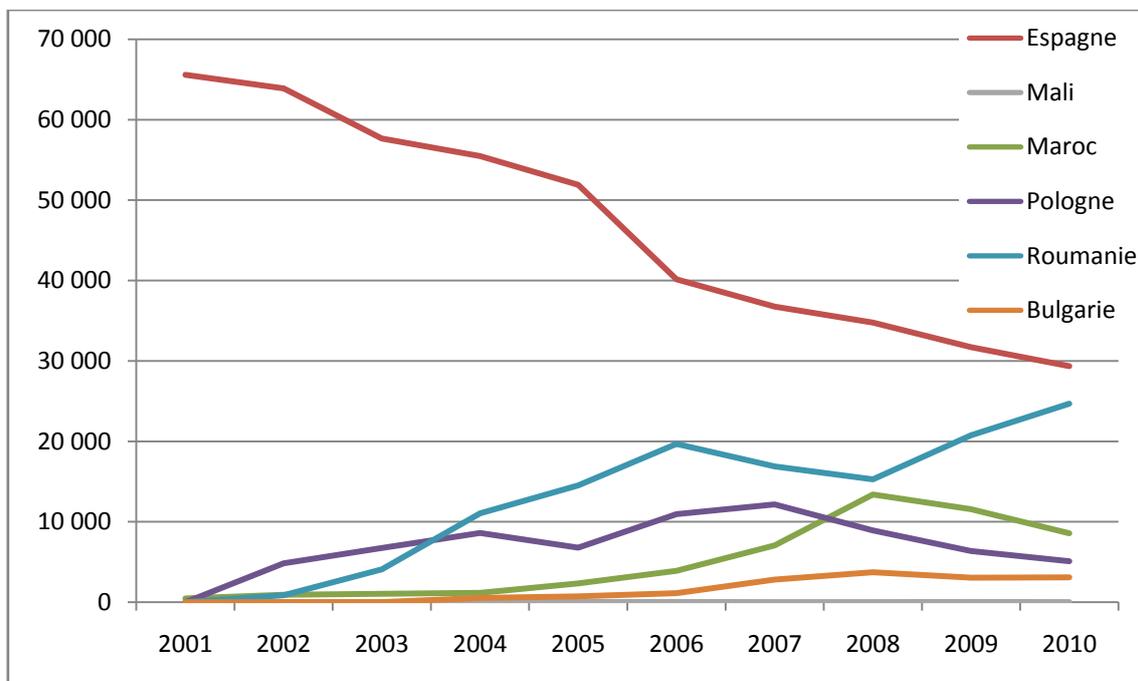


Figure 4 : Evolution du nombre de contrats signé par des femmes par nationalité pour la province de Huelva

L'adoption récente de la force de travail marocaine a été justifiée par des discours parfois racisés invoquant les rapports de genre mais aussi le statut juridique pour louer les qualités des saisonnières recrutées à la source. Tant que les employeurs de Huelva ont eu un accès libre au « vivier » marocain, le recrutement de saisonnières marocaines a augmenté entraînant la diminution du recrutement de femmes roumaines. Cependant, lorsque la crise économique a poussé les autorités

locales à diminuer l'accès aux contrats saisonniers afin de promouvoir l'embauche de nationaux, les employeurs se sont à nouveau retournés vers le recrutement en Roumanie comme on le voit sur ce graphique ci-dessus.

Les employeurs de Huelva ont mis en place un système opportuniste et pragmatique, qui dépend de la disponibilité de main-d'œuvre étrangère mais est tout de même capable de se voir priver des milliers de saisonnières et de les remplacer l'année suivante par des femmes d'une autre nationalité<sup>88</sup>.

**Les évolutions de la mobilisation de main-d'œuvre à Huelva, vues par Marco, propriétaire d'une ferme de 22 hectares**

Il y a sept à huit ans, on a commencé à prendre des étrangers. Les Espagnols travaillaient dans la construction et nous n'avions pas de main-d'oeuvre. J'ai eu des gens d'Equateur, d'Ukraine, de Bulgarie, de Pologne, d'Argentine, du Maroc. Maintenant j'ai 30% de femmes du Maroc. Des femmes pas des hommes, ils posent trop de problèmes. Les Marocains sont très problématiques. J'ai beaucoup de *Morenitos* qui sont ici tout le temps. De Roumanie, j'ai des hommes qui restent ici toute l'année. J'ai six espagnols. Les femmes ne restent pas à l'année sauf la famille du contremaître espagnol. J'ai un seul homme marocain qui traduit. C'est un travailleur, ça fait dix ans qu'il est avec moi. Ça fait huit ou neuf ans que j'ai des Marocaines, entre 70 et 80. Les Espagnols avaient du travail sur la côte, on a eu des problèmes pour ramasser les fruits. On a réglé la question avec ces femmes qui sont ce que nous avons eu de mieux. Les femmes roumaines au début. La femme marocaine, elle a besoin de plus de temps mais quand elle apprend elle est toujours disposée à travailler et très reconnaissante. Bon, on les traite toutes pareilles. La femme marocaine est à son aise, elles ne veulent pas s'en aller. La Roumaine apprend plus vite, les Marocaines, beaucoup sont analphabètes, incultes. Pour communiquer, il y a toujours des problèmes, la Roumaine apprend en un mois. J'essaye de les amener quand il y a le plus de fraises, pour qu'elles ne restent pas trop de jours sans travailler. Sinon, elles commencent à dire qu'il n'y a pas de travail. Alors j'attends, au fur et à mesure des besoins, je les appelle.

Entretien avec Marco, ferme de 22 hectares, Moguer, 13 mai 2011.

### **C. La genèse et le développement du recrutement au Maroc**

Parce que l'intégration de la Pologne et de la Roumanie dans l'Union européenne chamboule la procédure de *contratación en origen* qui était à Huelva principalement tournée vers ces deux pays, le secteur fraisier va à partir de 2005 s'organiser pour trouver une nouvelle réserve de main-d'œuvre : le Maroc. Dans ce paragraphe, nous nous intéresserons aux différents facteurs qui ont provoqué ce retournement vers le sud. Pour comprendre sa genèse, nous nous pencherons à nouveau sur l'implantation d'Alconeras à Moulay Bouslem qui est à l'origine des premiers transferts de

<sup>88</sup> Touria : cette année, la moitié des filles de ma ferme n'ont pas été appelées. Moi je venais d'avoir le bébé, je ne voulais pas y aller. Mais toutes mes amies ont été appelées, elles sont toutes parties.

Manue : mais pourquoi la moitié des filles, c'était le même nom, le même employeur ?

T : non, l'Anapec. Notre chef ne payait pas la sécurité sociale, il ne payait pas, c'est pour ça qu'on n'est pas arrivées chez eux. Lui il a embauché des Roumaines avec des papiers. Les Marocaines ont été dispersées dans plein de fermes différentes. Doublon ?

saisonniers marocains vers Huelva. Nous verrons ensuite comment ce recrutement initialement marginal a connu un développement spectaculaire suite à la création par la mairie de Cartaya (un des principaux villages fraisiers) d'un projet intitulé Aeneas Cartaya visant à gérer les flux de main-d'œuvre entre les deux pays. L'Union européenne finance le projet car il reprend l'argumentaire déjà développé par l'Etat selon lequel la *contratación en origen* est un outil de lutte contre les migrations dites "clandestines" et permet d'ordonner les flux migratoires. Cette rhétorique correspond à la doctrine de l'Approche globale des migrations développée par la Commission européenne qui lie la lutte contre les "migrations clandestines" au développement de programmes de migrations temporaires comme nous le verrons dans le prochain chapitre. La reprise de ce positionnement permet au projet d'être financé et également d'utiliser des subventions versées à l'agence pour l'emploi marocaine (Anapec) dans le cadre du programme Meda 2.89 Dans cette section, nous verrons donc comment le recrutement au Maroc s'est développé, en montrant qu'il résulte d'une conjugaison d'intérêts qui a abouti à la formation d'un système de gestion des flux migratoires entre plusieurs acteurs : les institutions des deux pays d'origine et d'accueil, particulièrement l'Anapec et le projet Aeneas Cartaya, les agriculteurs et les organisations agricoles. On verra comment les antécédents de trafic de main-d'œuvre ont participé à la formation d'un soupçon migratoire entre les deux pays (Rahmi 2011) qui ont poussé l'Anapec, chargée de la présélection des saisonnières, à imposer des critères familiaux spécifiques : femmes avec enfants en bas âge, pour contrer la fuite des travailleurs. Le projet Aeneas Cartaya découle de l'harmonisation des intérêts des différents acteurs qui l'animent : les travailleurs, les producteurs, les organisations agricoles, les institutions espagnoles et marocaines. La volonté des travailleurs d'être recrutés, le besoin qu'ont les producteurs d'une main-d'œuvre captive et l'opportunité pour les organisations agricoles de commencer le commerce de l'importation de force de travail constituent l'énergie motrice nécessaire à l'émergence d'un tel système et à son développement. Et notons que l'intérêt méthodologique du concept de système c'est qu'il est impossible d'étudier chacun des éléments qui le composent sans les mettre en relation avec le reste. On verra comment le système fonctionne, l'externalisation du contrôle des flux qu'il rend possible et les rapports de pouvoir asymétriques qui le caractérisent.

---

<sup>89</sup> Le programme MEDA constituait le cadre financier principal de la coopération de l'Union européenne avec les pays méditerranéens, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, avant son remplacement par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. Pour la période 1995 - 1999, MEDA I était pourvu d'une enveloppe financière de 4,685 milliards d'euros, dont 3.4 milliards ont été effectivement engagés. Pour la période 2000-2006, l'enveloppe MEDA II était composée de 5.3 milliards d'euros. L'objectif principal de ce programme était d'accompagner la transition économique des pays méditerranéens et, à terme en 2010, de parvenir à mettre en place une zone de libre-échange.

### a) Exporter des fermes puis importer des femmes

La première mobilisation de femmes marocaines a été effectuée par Alconeras en 2000. Devant les difficultés posées par la délocalisation et la possibilité offerte par la *contratación en origen* de délocaliser « sur place » (Terray 1999), les dirigeants décident de transférer des ouvrières des exploitations marocaines vers leurs fermes espagnoles à l'heure où le secteur entier se tourne vers les pays de l'Est<sup>90</sup>.

L'embryon de tout ce qui a suivi s'est géré ici, du fait même de l'entreprise qui a organisé la première migration à son compte pour ses propres entreprises. (...) Le problème c'est que quand tu entres en production dans un pays qui n'est pas le tien, l'équipe est très importante, et ça a été difficile de créer l'équipe. A un moment, le fondateur d'Alconeras a eu le sentiment que c'était beaucoup plus important qu'il replie ses effectifs productifs en Espagne. La fraise à Huelva a une marge de rentabilité très étroite. Il faut produire de grandes quantités et cette faible rentabilité provoque la fuite au Sud. Alconeras-Maroc, pour avoir une bonne main-d'oeuvre, non pas bon marché mais bonne<sup>91</sup>, pour maintenir l'activité en Espagne et avoir une implantation commerciale au Maroc, a utilisé ses positions géographiques.

Entretien avec un cadre d'Alconeras, le 22 juillet 2010, dans les locaux d'Alconeras à Moulay Bouslem, Maroc. Entretien réalisé en espagnol, traduit par l'auteur.

Les ouvrières qu'ils font venir ont déjà de l'expérience dans la récolte et sont fidélisées par les liens établis au Maroc. Seules les ouvrières travaillant déjà dans les exploitations sont choisies pour partir en Espagne. Asmaa qui a essayé d'être sélectionnée à cette époque dans l'optique de rester en Espagne si elle parvenait à passer le détroit n'a pas réussi à obtenir de contrat.

Avec d'autres filles de Souk Larbaa, on allait à Moulay Bouslem, ils ne voulaient pas de nous, ils disaient qu'on venait d'un bon *pueblo* [village] et qu'on ne savait pas ramasser des fraises. Souk Larbaa c'est bien, ce n'est pas la campagne. A cette époque, la sélection n'avait lieu qu'à Moulay Bouslem et ils emmenaient peu de personnes et que des filles de Moulay Bouslem. La première année, ils n'ont pris qu'une dizaine de filles. On a su qu'elles gagnaient 34 euros par jour.

A cette époque, Alconeras utilise l'organisation agricole dont elle est adhérente, Asaja, pour négocier auprès du gouvernement la possibilité de recruter au Maroc.

En 2000, Huelva continuait à être rentable, mais les travailleurs partaient travailler dans d'autres secteurs comme la construction, les services. Qu'est ce qu'il s'est passé ? Malgré la rentabilité, il n'y avait pas de main-d'oeuvre. En 2000... Non en 99, on a eu une conversation. Vu qu'on était depuis 7 ou 8 ans au Maroc, on était en contact avec le ministère du travail et avec des ouvriers qui travaillaient avec nous, alors on a fait venir des

<sup>90</sup> On retrouve ici un mécanisme mis en évidence par Frédéric Décosse dans sa thèse : c'est l'implantation antérieure de l'agriculture coloniale en Algérie qui employait massivement des ouvriers agricoles marocains et espagnols qui explique la forte présence de Marocains sous contrats OMIS dans les Bouches du Rhône (2011).

<sup>91</sup> La délocalisation sur place opérée via la *contratación en origen* ne vise pas seulement à diminuer les salaires mais surtout à disposer d'une main-d'œuvre dont on contrôle la mobilité. Un cadre d'Alconeras note à ce propos que le passage d'une main-d'œuvre recrutée localement souvent « illégale » à une main-d'œuvre légale mais étrangère a supposé une augmentation des coûts et que l'objectif de ce recrutement n'était pas d'avoir une « main-d'œuvre bon marché mais de qualité. (...) C'était plus cher d'amener des gens sous contrat que de recruter des gens qui étaient ici, tu n'avais pas l'obligation d'offrir la maison. »

gens du Maroc en Espagne. On a été les pionniers, les premiers à amener les premières Marocaines en Espagne. On a parlé là bas avec l'ambassade espagnole avec l'ambassade marocaine et finalement nous avons amené des personnes qui travaillaient avec nous. Avant, on était en contact direct avec l'ambassade et le consulat. On aidait à l'élaboration des visas.

Entretien avec le fondateur d'Alconeras Maroc, dans les bureaux d'Alconeras, 2 mai 2011, Moguer.

Pendant que le secteur développe une expérience pilote avec la Pologne, Alconeras établit un accord bilatéral avec le Maroc pour donner un cadre légal au recrutement et formaliser la convergence d'intérêts entre les différents acteurs concernés.

Il y a eu un accord bilatéral entre le ministère du travail espagnol et marocain et un autre entre l'Espagne et la Roumanie; Nous, nous avons fait l'accord avec le Maroc à travers Asaja. C'est une organisation composée de jeunes agriculteurs. On est passés par Asaja parce qu'une entreprise privée peut connaître certaines personnes mais Asaja a le contact institutionnel. Nous avons utilisé Asaja. L'organisation a été notre bras politique. Ca a été relativement facile parce qu'en Espagne, on manquait de main-d'œuvre. Le gouvernement espagnol était d'accord avec le *contrato en origen*. Il ne mettait qu'une condition : le retour de la femme... du travailleur marocain. C'était une symbiose entre le gouvernement, le ministère du travail marocain et nous, parce qu'il y avait un bénéfice mutuel. A partir de 2001, d'autres entreprises de Huelva commencent à demander des femmes marocaines parce qu'ils se rendent compte que ce sont des femmes rurales et qui ont de l'expérience dans le secteur, contrairement aux personnes de l'Est qui n'ont pas cette expérience. Et à un moment, il se demandait plus de femmes marocaines que de l'Est.

Entretien avec un membre de la famille fondatrice d'Alconeras, dans les bureaux d'Alconeras Maroc, 30 juillet 2011, Moulay Bouslem.

En tant que premiers recruteurs, les dirigeants d'Alconeras ont donc donné sa forme initiale au recrutement et ont été les premiers à utiliser des critères familiaux pour sélectionner leurs saisonnières au Maroc, même si aux débuts, on n'exigeait pas que les ouvrières soient mères mais plutôt qu'elles appartiennent à une famille travaillant pour la firme au Maroc.

On a eu une expérience à Asilah, où 30 femmes très belles sont venues parce que cette zone est plus touristique, et elles ont toutes disparu, elles sont toutes parties. (...) Et donc l'année suivante on a demandé que ce soit des femmes de famille. Dans chaque famille qui travaillait avec nous on prenait un membre. Et beaucoup de femmes sont venues, très contentes.

#### *b) Le développement du recrutement à travers le projet Aeneas Cartaya : rencontre d'intérêts entre l'UE - les Etats espagnol et marocain et les agriculteurs de Huelva*

En 2005, après l'entrée de la Pologne et alors que l'entrée de la Roumanie dans l'UE est déjà programmée, les coopératives agricoles se mettent à la recherche d'une nouvelle force de travail captive. Désormais membres de l'Union européenne, les Polonaises sont devenues trop mobiles au goût des employeurs. Le recrutement initié par Alconeras, s'est fait à travers son organisation agricole, Asaja, ce qui élargit la possibilité de recruter au Maroc à tous les agriculteurs de

l'organisation. Dans ce contexte, la mairie d'un des principaux villages fraisiers présente alors un programme visant à développer la migration temporaire entre le Maroc et Huelva intitulé « projet de gestion intégrale et éthique de l'immigration temporaire de travail ». Dans un contexte de promotion des migrations temporaires de travail à l'échelle nationale et communautaire, la mairie obtient 1,6 millions d'euros de subvention de la Commission européenne. Un an plus tard, elle commence à collaborer avec l'ANAPEC, l'agence pour l'emploi marocaine qui de son côté, dans le cadre des partenariats avec l'Union européenne et du programme MEDA a également obtenu des fonds pour former des travailleurs et les envoyer à l'étranger. Le projet consiste à transférer l'expérience de recrutement de saisonnières des pays de l'Est vers les pays du Sud. Il s'agit principalement du Maroc avec une projection vers les pays subsahariens. Les autorités marocaines et espagnoles œuvrent ici dans le cadre de l'accord précédemment évoqué, signé le 25 juillet 2001 et prévoyant de renforcer la coopération bilatérale en matière de gestion du mouvement migratoire légal. Les objectifs principaux sont d'adapter le nombre de travailleurs migrants légaux aux besoins de la province de Huelva, de garantir une sélection professionnelle qui permette d'embaucher les travailleurs ayant le meilleur profil et la meilleure expérience, et enfin de garantir leur retour à la fin du contrat. Afin d'obtenir la subvention, les promoteurs du projet adoptent la rhétorique et le vocabulaire de la Commission Européenne en rebaptisant par exemple la *contratación en origen*, « migration circulaire ».

Le terme provient de la propre législation européenne, c'est un terme qui sort de l'Union européenne et vient de la main de Franco Frattini. Nous au début, on l'avait toujours dénommée *contratos en origen* et puis c'est venu du fait que Franco Frattini... j'ai lu le document qui en vérité parle de migration circulaire, j'ai compris que la migration circulaire était ce que nous nous faisons et comme c'était la dénomination que l'Union européenne lui donnait, et bien on l'a appelé migration circulaire aussi.

Entretien avec le responsable de l'immigration de la mairie de Cartaya chargé du projet Aeneas Cartaya, Mairie de Cartaya, 14 mai 2009.

Se nichant au sein de la rhétorique de l'UE, les promoteurs du projet insistent également sur les facultés supposées de la migration légale à stopper la migration irrégulière.

Il faut souligner que notre projet remplit les critères du programme Aeneas qui demande qu'on prenne en compte au moins un des points suivants : le développement de la migration légale, la lutte contre la migration illégale, la réadmission, l'asile et la protection des personnes. L'objectif du projet est d'approfondir et d'améliorer l'expérience de *contratación en origen*. [Il est justifié] par la pression chaque jour grandissante sur l'Andalousie, les Canaries, Ceuta et Melilla, de la migration illégale en provenance du Maghreb et des pays subsahariens.

(Projet Aeneas Cartaya "Gestion intégrale et éthique de flux de migration circulaire entre le Maroc et Huelva : Mairie de Cartaya 2008 : 1)

Le programme Cartaya, il s'appelait gestion intégrale de la migration saisonnière. (...) Ca a été, disons, un programme expérimental, un programme pilote parce que la mairie de Cartaya est une petite commune qui a 20,000 habitants mais qui se voit envahir par quelque

80 000 saisonniers, le maire de Cartaya, conscient de l'importance de cette question a choisi de voir l'immigration non pas comme un problème mais comme une solution. Et donc il a cherché, il a choisi d'axer sur l'optimisation, la rentabilisation de cette immigration plutôt que sur ses aspects négatifs et aléatoires et il a décidé de mettre en place un système de gestion transparent.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010.

Le financement du projet Aeneas Cartaya par l'Union européenne s'inscrit dans l'histoire des relations entre la communauté autonome d'Andalousie et l'Union européenne. Comme le remarque Alicia Reigada, l'intégration en 1986 de l'Espagne comme membre de plein droit de la communauté économique européenne a été présentée comme une opportunité pour les régions "arriérées" comme l'Andalousie de réussir à équilibrer leur modèle économique et social et l'ajuster au niveau des régions les plus développées. L'Andalousie qui se situait dans les indices les plus bas de la CEE a été classifiée "zone prioritaire absolue" dans le cadre des aides financières des fonds structurels. La mise en avant des régions par l'Union européenne constitue en sus des mécanismes et des espaces d'intervention et d'interlocution directe entre les institutions régionales et européennes (Reigada 2009 : 103). Parallèlement, toujours via l'Union européenne, l'agence pour l'emploi marocaine l'Anapec reçoit, pour un projet lui aussi inscrit dans la rhétorique européenne du moment<sup>92</sup> et visant à la promotion de la migration de travail, une subvention de 5 millions d'euros par le projet Meda 2 auxquels s'ajoutent 2, 736 millions de fonds propres<sup>93</sup>.

Nora, ancienne directrice de la coopération à l'Anapec a participé au montage du projet de placement à l'étranger de l'Anapec qui a débouché sur un partenariat Aeneas Cartaya – Anapec autour des migrations saisonnières. Elle souligne la rencontre d'intérêts qui a eu lieu entre les autorités marocaines, l'Union Européenne et les employeurs de Huelva constitués en association pour organiser un flux migratoire de travailleurs entre le Maroc et leur province. En 2006, l'Union Européenne cherche à créer un centre d'émigration légal de travail à Rabat et annonce que quatre ou cinq millions sont mobilisables à cette fin. Après quelques déboires dus à une affaire de corruption liée à des contrats étrangers qui avait décrédibilisé l'Anapec (affaire NAJAT<sup>94</sup>), l'agence pour

---

<sup>92</sup> Les autorités espagnoles et marocaines portent ici des initiatives dans un contexte très défini par les directives communautaires : arrivée ordonnée de travailleurs extra-communautaires dans les pays de l'Union, le retour comme partie intégrante d'une politique communautaire globale d'immigration et d'asile, rapprochement et renforcement de la coopération en matière de retour entre les Etats-membres, vers une politique commune de réadmission et de coopération au développement des pays qui souffrent de fortes migrations (Trinidad García : 75).

<sup>93</sup> Une ancienne directrice de la coopération à l'Anapec souligne que cette somme n'a pas été fournie en espèce sonnante et trébuchante mais correspond à la mise à disposition des équipes, de l'infrastructure.

<sup>94</sup> En 2002, une société Emiratie « Al-Najat Marine Shipping L.L.C » lance des offres d'emploi concernant des postes à bord de bateaux de plaisance à partir du mois d'août. Les candidats n'ont qu'à passer un examen médical facturé 900 dirhams (environ 90 euros). Au départ, l'ANAPEC se porte garante de la crédibilité du recrutement. Des milliers de jeunes s'inscrivent. Mais au fil du temps, aucun recrutement n'est effectué, les responsables de la société sont introuvables et recherchés pour arnaque dans leur propre pays.

l'emploi obtient un financement de 5 millions d'euros pour un projet intitulé « appui à la circulation des personnes ». Nora précise que « c'est un projet qui n'a jamais concerné les saisonnières de la fraise. Le projet consistait à former des Marocains pour partir à l'étranger. Il y avait des commandes de 500 personnes. Meda 2 servait à former ces 500 personnes à partir. Ce projet n'était pas pensé pour cette catégorie de personnes. Mais les fonds du Meda n'étaient pas épuisables. On n'a envoyé que quelques centaines de personnes, il n'y avait pas assez de demande. L'Anapec a travaillé avec ces personnes [les saisonnières] parce qu'elle avait peur de travailler avec des professionnels. L'intérêt c'était d'envoyer des filles, qu'elles travaillent, qu'elles rentrent, qu'il n'y ait pas de problème." Lorsqu'Aeneas Cartaya obtient la subvention pour son projet de « gestion éthique de la migration circulaire », l'ambassade d'Espagne contacte l'Anapec.

Initialement, ce projet devait avoir pour partenaire la région de Ben Slimane<sup>95</sup>. C'est à ce moment là que j'ai rencontré Khaldoun et tous les gens du projet Cartaya. Cartaya a accepté d'élargir le projet à tout le Maroc. Pour l'Anapec c'était une manne parce qu'il y avait de l'argent, il fallait l'utiliser. C'est là que l'Anapec a commencé à travailler la question des saisonnières : c'était un challenge parce qu'avant le projet Cartaya, les saisonnières partaient déjà à Huelva et il y avait beaucoup de fuites. C'était vraiment difficile d'assainir la situation, même si la nouvelle direction de l'Anapec était déterminée. Une ou deux régions (Tanger et le Gharb) profitaient du travail saisonnier alors que tout le Maroc devait en profiter. L'Anapec a décidé de changer les choses, de recruter les femmes des 354 communes les plus pauvres en se servant de la carte de l'INDH (initiative nationale pour le développement humain).

Entretien avec une ancienne directrice de la coopération à l'Anapec, 29/07/2011, Rabat.

En 2006, l'Anapec s'associe donc officiellement au projet de la mairie de Cartaya et avec le développement du projet, Alconeras se retire de sa position d'intermédiaire principal du secteur fraisier à Huelva.

En 2004-2005, on a dû arrêter. Alconeras a dû se mettre de côté parce le volume était devenu tellement important que notre entreprise ne pouvait plus rendre ce service à Huelva. Quand nous nous sommes retirés, les organisations de Huelva ont formé une entreprise qui s'appelle Aeneas en collaboration avec l'Anapec qui se charge du flux migratoire.

E : Mais pourquoi vous avez fait ça pendant toutes ces années? Quel était l'intérêt?

Alconeras a rendu service tant que c'était possible. Et puis une année, c'était 10 000 personnes et on ne pouvait plus le gérer. Aeneas s'est formée avec des fonds européens. Elle s'est formée à travers une organisation politique. Elle dépend du parti politique qui est là-bas (le PSOE). Mais au final, nous sommes des entrepreneurs, nous sommes apolitiques, nous devons aller avec celui qui nous fournit le service. Aeneas récupère des fonds européens pour faire cette gestion et elle distribue le contingent à chaque organisation : asaja, upa, coag. Tous se réunissent autour de la table de l'immigration. Ils s'accordent sur le flux qui doit venir. Ils disent par exemple, "on en veut 20 000", le gouvernement dit "D'accord, moi je peux être d'accord", mais les syndicats interviennent "il y a du chômage". Avant Alconeras devait être présente à la table de l'immigration, elle devait se dédier à la captation de la main-d'œuvre, elle devait sélectionner cette main-d'œuvre et la donner à Asaja. Ensuite c'est Freshuelva qui a géré beaucoup de choses. C'était beaucoup de travail

---

<sup>95</sup> Dans le projet Aeneas Cartaya, il est indiqué que ce choix s'est fait en coopération avec l'Anapec et qu'il s'agit d'une région rurale avec une grande surface agricole utile ce qui permettait d'avoir accès à une main-d'oeuvre expérimentée (Projet Aeneas-Cartaya : p 185).

et nous sommes des entrepreneurs. Notre travail, c'est de produire des fraises. L'Anapec entre et c'est vrai que tout était plutôt plus commode. Il y a un inconvénient cependant. Nous, nous captions la main-d'œuvre directement dans les champs. Depuis que l'Anapec le fait, dans les sélections où j'étais présent, j'ai vu des femmes se mettre le voile, se tâcher les mains de terre, des femmes qui n'étaient pas du milieu rural.<sup>96</sup> Depuis qu'on a arrêté, le profil de la femme qui vaut pour Huelva n'est pas le même. La première année, on a échoué. Les trois ou quatre ans après, nous avons pris le bon chemin et quand l'Aeneas est entré en collaboration avec l'Anapec, le profil de la femme n'était pas celui que l'agriculteur voulait mais tu ne pouvais pas te plaindre. Avant les agriculteurs disaient, les femmes de ce douar sont très bonnes, voyons si plus de gens peuvent venir. C'était une gestion très personnalisée.

Par la suite, lorsque le recrutement s'est développé et que l'ensemble des organisations agricoles ont décidé de recruter au Maroc, les installations d'Alconeras ont servi d'infrastructure pour organiser les sélections et l'acheminement des travailleuses. Touria, qui travaillait dans la ferme de Pablo depuis qu'elle avait 13 ans affirme ainsi être passée directement, en 2006, de la ferme à la sélection.

Notre directeur qui était Joaquim Trujillo a beaucoup aidé les entreprises de Huelva. Asaja a été la première et ensuite est venue Freshuelva et après le truc de Cartaya est arrivé. Mais bon, le pionnier ça a été Alconeras du fait de la connexion qu'on avait avec les femmes. (...) On a prêté la station d'emballage pour les sélections, je t'ai dit qu'on a toujours été très ouverts, et nos installations ont toujours été pour tout espagnol qui est parti là bas, nous avons ouvert la porte. (...)

E : et donc ce sont des gens qui ont appelé depuis Aeneas-Cartaya en demandant un appui? Exact, et Joaquim les accompagnait souvent à Casablanca parce qu'il avait des amitiés avec l'ambassade, tu comprends. Et donc, Joaquim est un homme très ouvert, et cet homme a ouvert beaucoup de portes parce que toute la gestion qui s'est faite au début, c'est lui qui l'a faite. C'est lui qui a fait toutes les démarches au début pour que les femmes viennent ici. Peut être que c'était notre idée mais toute la gestion concrète c'est eux qui le faisaient, on a eu des gens très bons.

Si ce travail de mobilisation de main-d'œuvre n'a pas posé de problème tant qu'il était à son propre bénéfice, Alconeras s'est retirée de cette intermédiation lorsqu'il a fallu fournir des saisonnières marocaines à tous les producteurs de Huelva.

Au début, il y a eu beaucoup d'aide de la part d'Alconeras pour apporter sa connaissance du pays, dire où sont les gisements d'emploi ; nous devons recruter non pas dans une zone urbaine, c'est un travail difficile, mais une main-d'œuvre rurale parfaitement adaptée pour le réaliser. Certains conduisaient les présélections parce qu'ils connaissaient les gens d'ici. Les années passant, tu épures au fur et à mesure le personnel pour avoir un personnel parfaitement qualifié. Ils ont participé à la sélection du personnel parce qu'en connaissant le Maroc c'est plus facile, par l'allure tu peux savoir qui peut valoir ou pas pour le travail<sup>97</sup>. A cette époque, Alconeras a fait une grande faveur à tout le système. Ils ont mis à disposition un site pour accueillir une sélection, beaucoup de questions administratives ont été centralisées ici. Asaja était le centre de gestion. Moulay Bouslem est une zone déprimée, une zone rurale et Alconeras pouvait avoir connaissance du père, de la mère, du fils. Parfois on convoquait même par famille. Pour les gens d'Alconeras-Maroc, ça a supposé une surcharge de travail sans aucune compensation.

Salman Viñas (gérant administratif) : Vous le reconnaissez enfin !

C'est vrai ! C'est toujours ce que j'ai entendu quand je travaillais à Freshuelva avant.

Entretien avec un cadre d'Alconeras, le 22 juillet 2010, dans les locaux d'Alconeras à Moulay Bouslem, Maroc.

<sup>96</sup> Pendant la sélection, les travailleurs répondent aux attentes en se conformant autant qu'ils le peuvent pour se rapprocher de l'image du travailleur idéal.

<sup>97</sup> On verra par la suite, les stratégies des saisonnières pour ressembler aux représentations patronales de la parfaite ruralité.

Aujourd'hui, du fait de l'influence d'Alconeras dans le recrutement, c'est encore la région de Kénitra et de Larache où est implantée la fraisculture marocaine qui fournit le plus gros contingent de travailleuses saisonnières à la monoculture de fraise espagnole<sup>98</sup>. Pour la répartition géographique du recrutement, lors des premiers recrutements, l'Anapec a cherché à ce que le recrutement profite à l'ensemble des régions rurales du Maroc. On voit sur la carte qu'en 2009 malgré une prédominance de saisonnières originaires du Gharb et du Loukkos, le recrutement est en effet réparti sur l'ensemble du territoire. D'année en année, le recrutement se recentre autour de la zone du Gharb d'où sont parties les premières saisonnières, les patrons s'étant plaint de devoir former les saisonnières à la récolte alors que dans la zone initiale, de nombreuses femmes savent déjà ramasser et sont donc immédiatement efficaces à leur arrivée en Espagne.

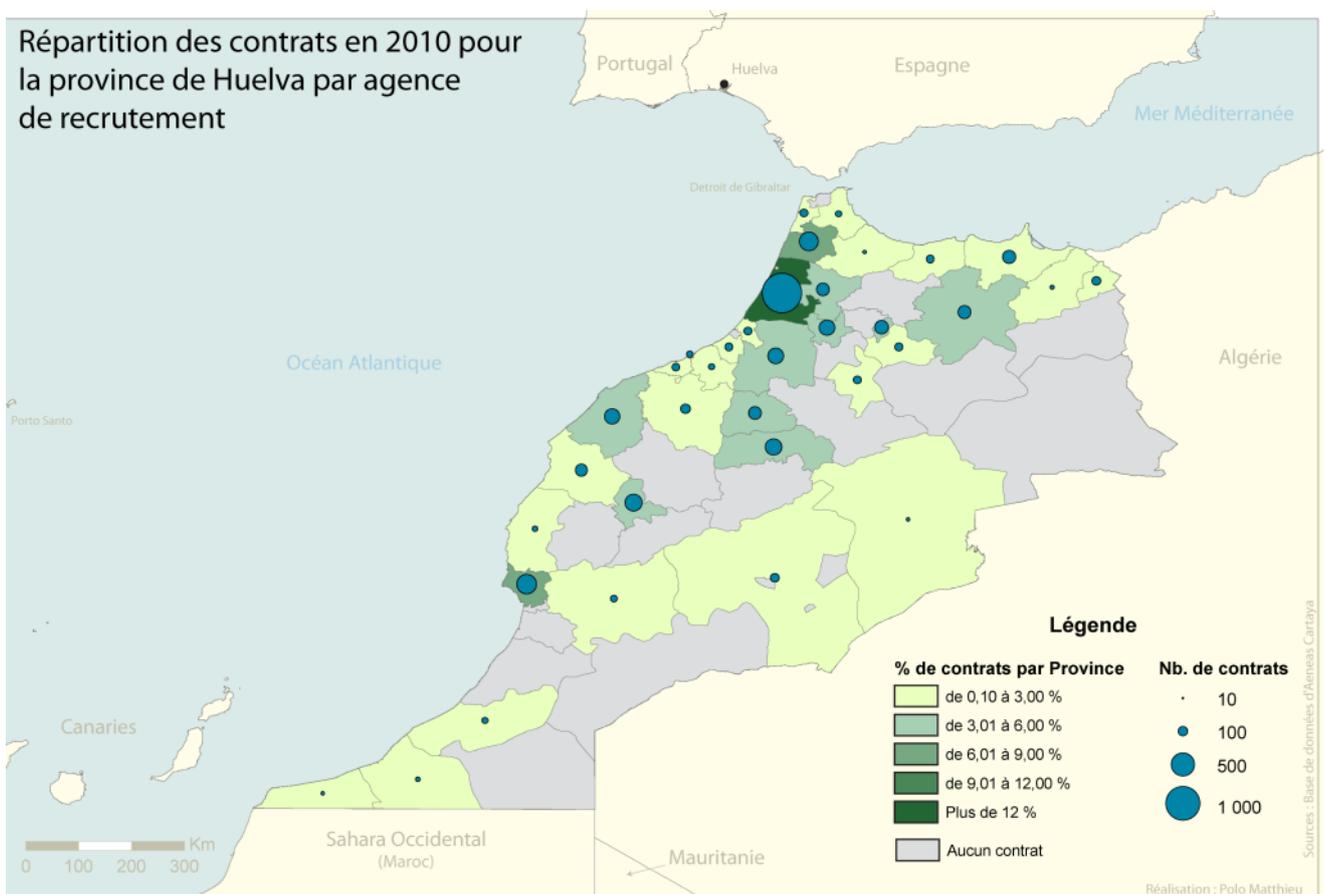


Figure 5 : Carte sur la répartition des contrats en 2010 pour la province de Huelva par agence de recrutement

<sup>98</sup> On retrouve ici un mécanisme mis en évidence par Fred Decosse dans sa thèse : c'est l'implantation antérieure de l'agriculture coloniale en Algérie qui employait massivement des ouvriers agricoles marocains et espagnols qui explique la forte présence de Marocains sous contrats OMIS dans les Bouches du Rhône (Décosse 2011).

### c) Une ère de flottement et de trafic

Lorsque le projet Aeneas Cartaya commence, les premières années de recrutement ne permettent pas d'obtenir des « taux de retour » satisfaisants. Tous les participants du projet s'accordent pour reconnaître que les débuts du projet ont été marqués par le trafic de contrats. Le coordinateur d'Aeneas Cartaya qualifie ainsi la première année de recrutement comme une année « moyenne ».

La première année, on a été là-bas pour recruter un premier contingent d'environ 2000 personnes et seulement 7 à 8% sont revenus. Plus ou moins, en tous cas c'était moins de 10%. C'était du à quoi ? De nombreux non-retours se produisaient au moment du débarquement à Tarifa. Ce qui a mis le secteur hors de ses gonds. Imagine « Je dois planifier ma campagne quatre mois en avance, la campagne commence en février et quatre mois avant je dois demander à ce que cinq personnes viennent, je dois leur faire les papiers, je dois venir te voir pour tout organiser, coordonner pour que quand commence la campagne, tu puisses venir. Je coordonne tout, je compte sur cinq personnes du Maroc, d'accord, qui doivent venir en février, je te contacte quatre mois avant et quand la campagne commence, je te rappelle pour te dire que tu dois venir en février. Je vous fais les papiers, je vous paye le billet et quand vous arrivez à Tarifa, tu me dis adieu, tu t'en vas et moi je n'ai plus le temps en temps qu'entrepreneur de recommencer à gérer tout ça pour chercher cinq personnes qui te remplacent.(...) Un pourcentage important s'en allait avant même de travailler et une autre partie allaient travailler, ils restaient un mois et quelques jours et quand ce mois s'achevait, ciao. Donc on a eu une réunion d'analyse, pas scientifique mais de réflexion : “Pourquoi ça se passe comme ça?” Et on a commencé à chercher des raisons, et donc les gens qu'on avait dans les exploitations, en parlant avec les femmes, ils nous expliquent que... on va le dire gentiment, la gestion de l'Anapec n'était pas aussi transparente qu'elle aurait dû l'être, d'accord? Et donc, du fait de l'opacité et du peu de transparence de l'Anapec à l'époque, les gens disaient “si ils me prennent un impôt révolutionnaire pour m'ajouter à la liste... finalement je suis en train de payer la *patera*, et donc si je paye la *patera*, quand j'arrive à Tarifa, je m'en vais, et c'est ce qu'elles faisaient, elles descendaient à Tarifa et elles te laissaient en plan... Quand on a détecté ça, d'une manière subtile et diplomatique, on en parle à l'Anapec : “Qu'est ce qui se passe, qu'est ce qu'on fait par rapport à ça?” Ca se fâche, ça se gère de ministre à ministre et ils ont coupé plusieurs têtes au Maroc. Ils changent un peu la direction en la matière et ça a été réglé en un an. Ils ont mis l'actuel directeur de l'Anapec, Rafik Kamal qui a fait un travail énorme et ça commencé à bien fonctionner. Il a nommé Mohamed El Fatih responsable du placement à l'international, super et ça a pris une autre tournure. Il a fait un protocole pour organiser les présélections et on a fait un second essai où 2000 femmes viennent à nouveau et 50% retourne au Maroc à la fin de la saison. On recommence à réfléchir, à quoi c'est du? Et on cherche le profil des personnes qui sont rentrées. On a fait cette analyse, l'Anapec a fait cette analyse, on a mis nos conclusions en commun à une de ces tables rondes et on a observé que les taux de retour étaient plus importants chez les femmes qui avaient des charges familiales. Evidemment, nous depuis l'Espagne, on n'a jamais mis dans nos profils : “femme avec charge familiale”, jamais, parce qu'on ça en peut pas se mettre, mais dans cette réunion de réflexion qu'on a eu conjointement avec le Maroc, on en est arrivé à cette conclusion. Il semble que les femmes avec des charges familiales – quand tu as deux enfants, tu rentres. Et sur le fondement de cette étude, l'année suivante, on a fait une autre demande de femmes.

De son côté, le directeur du placement à l'international de l'Anapec fait la même analyse.

Les deux premières expériences n'ont pas été tellement concluantes ni pour les employeurs ni pour les Marocains et du coup on a vu le taux de non retour qui était tellement important. (...) Au début du recrutement, l'Anapec ne maîtrisait pas ce volet, il y a eu un nombre de non-retours tellement important. Bien entendu il y a l'évaporation des flux que l'on voyait, ils n'arrivaient même pas à destination, donc il y avait des pertes en cours de route (rises), ce qui fait que les employeurs ne recevaient pas de main-d'oeuvre et se retrouvaient un petit

peu coincés. (...) La première expérience, quand l'offre est arrivée, c'était une affaire de la direction générale, elle a été très mal gérée. C'était une offre de 800 personnes. On a envoyé de tout, c'était pour passer de l'autre côté en toute sécurité, au lieu des *pateras*. Les employeurs attendaient et personne n'est venu. Les femmes arrivaient à Tarifa et des voitures les attendaient pour partir en Italie, en France. A l'époque, celui qui est premier ministre aujourd'hui était ministre de l'emploi. Il avait mis les gens de son parti l'Istiqlal dans tout le ministère : son staff a tout saccagé. Ensuite, les Espagnols ne voulaient plus travailler avec eux. L'Union Européenne ne voulait pas travailler avec ce partenaire. D'ailleurs c'était un des 6 préalables dans le programme Meda. Avant de mettre Meda en place, le premier préalable c'était de changer le management de l'Anapec. Le directeur général Chafiq Rachid, il a été renvoyé par les européens. (Rires). Quand l'offre d'Espagne est arrivée, elle n'a pas été traitée par l'Anapec, c'est le directeur qui l'a prise et l'a traitée ailleurs. Le problème c'est qu'il y avait des agents des services de renseignements qui ont fait des rapports. L'ironie du sort c'est que les deux premières opérations à l'international ont été mal gérées par l'Istiqlal<sup>99</sup> quand il était à l'Anapec : Najat et la fraise.

A priori, les trafics de contrat ont commencé dès les premières années du recrutement par Alconeras comme on peut le voir dans l'entretien ci-dessous.

En 2001 on a eu un problème parce qu'à Tanger, ils nous ont obligés à ce qu'une partie des femmes soit imposée par le ministère. Des femmes qui venaient d'un bureau tenu par le ministère du travail.

Au début, c'était un peu corrompu même si je ne veux pas le dire. Des personnes du ministère nous ont imposé certaines personnes. La première année, 60% des femmes sont restées en Espagne. Des 50% qu'on nous avait imposé, toutes sont restées, plus 10% des nôtres. L'année suivante, on a dit qu'on ne voulait plus travailler avec Tanger. On a décidé de passer par le ministère de l'emploi à Rabat et qu'à Rabat, à travers l'Anapec, on nous mette en contact avec l'agence pour l'emploi qu'on choisissait. Une agence par exemple à Moulay Bouslem, parce que les gens de Tanger ne vont pas aller jusqu'à cette agence; A partir de ce moment, là, les choses ont commencé à bien se passer. Les années suivantes, seulement 10 ou 15% ne revenaient pas et par rapport à la première année c'était énorme.

Entretien avec un membre de la famille fondatrice d'Alconeras, dans les bureaux d'Alconeras Maroc, 30 juillet 2011, Moulay Bouslem.

Les ouvrières interrogées en Espagne confirment elles aussi que, contrairement à elles, les premières saisonnières ont du payer leur contrat 2500 ou 3000 euros.

C'est donc dans ce contexte que le partenariat Aeneas Cartaya/Anapec commence en 2006 et que les procédures de sélection, de recrutement et d'acheminement des saisonnières sont établies. Ce contexte semble être à l'origine du zèle marocain à s'assurer via les critères de sélection que les travailleuses rentrent au Maroc à la fin de la saison : « On n'avait plus de marge, il ne fallait plus faire de bêtises » confirme l'ancienne directrice de la coopération à l'Anapec. Son successeur de son côté justifie la dureté des critères de sélection par les errances passées.

Quand on a pris la relève, c'est pour ça qu'on a pris des dispositions contraires, c'est pour ça qu'on a choisi des femmes avec des enfants. On ne pouvait pas envoyer des jeunes filles. Les istiqalians envoyaient des licenciées, des bachelières. Les premières années en 2002 et 2003, ce sont surtout des femmes urbaines, des jeunes filles scolarisées qui sont parties. Ce

---

<sup>99</sup> Le parti de l'Istiqlal, en français, « Parti de l'indépendance », est le premier parti politique marocain, fondé pour obtenir l'Indépendance étatique du Maroc, et remplacer le protectorat colonial français par une monarchie constitutionnelle.

public n'a pas pu satisfaire les employeurs espagnols qui cherchaient des femmes rurales, agricultrices, donc on a changé radicalement de profil dans les recrutements. On a recruté dans les provinces à vocation agricole, ce qui explique qu'on ait recruté seulement dans six provinces sur (...). Le troisième critère c'est de cibler un peu les femmes, chefs de famille, afin de donner des opportunités socio-économique aux familles nombreuses et démunies. On a changé des choses dans les critères organisationnels. On s'est déplacé jusqu'aux femmes. Plutôt qu'elles soient obligées de venir jusqu'à l'agence locale, on a monté des partenariats avec le ministère de l'intérieur : les gouverneurs, les walis, qui ont fourni la sécurité, la logistique, l'appui.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010.

Et force est de constater que pour des raisons variées, l'ensemble du secteur fraisier n'était initialement pas enthousiaste à l'idée de devoir continuer au Maroc ce qu'ils avaient commencé à faire en Pologne et en Roumanie. Ils justifiaient alors leur refus de recruter au Maroc par les risques de fuite plus élevés que ces saisonnières représentaient pour eux et également par les difficultés à faire cohabiter sur les exploitations des groupes de travailleurs si différents.

#### *d) Les réticences initiales du secteur fraisicole*

Le directeur du placement à l'international se rappelle à ce propos que :

Les femmes marocaines en Espagne, c'était une expérience timide. Beaucoup d'agriculteurs observaient de loin pour vérifier : « Est ce que c'est bien de travailler avec cette nationalité ? » Ensuite, avec le temps, l'expérience, ils se sont rendu compte que ce sont des femmes tranquilles. Elles ne parlent pas et produisent moins vite dans un premier temps, mais elles apprennent vite. Et puis c'était pas seulement les employeurs, c'était aussi une nouveauté dans le village. A Cartaya, il n'y a pas de problème parce qu'il n'y a pas une grande concentration. A Moguer, il y a une grande concentration et il n'y a pas de dispositif d'accompagnement là-bas.

En 2007 au moment du développement du recrutement, les employés des ressources humaines des exploitations patronales soulignaient les échecs des années antérieures ou les problèmes culturels supposément posés par cette nationalité

Les Marocaines, cette année quand elles sont venues et bien en peu de temps, elles se toutes perdues et finalement je ne sais pas, la Coag n'a pas eu de Marocaines l'année dernière mais de ce que j'ai entendu dire, je n'ose pas te le dire mais je crois que c'est au moins 50% qui s'est perdu pendant la campagne. Elles ont changé de province, elles sont venues pour la fraise mais elles avaient de la famille en Catalogne et elles sont allées en Catalogne. Aujourd'hui, on dit dans tous les médias qu'il y a 95% de retour mais ces retours se font de Catalogne au Maroc. Je t'explique « Moi je suis venue du Maroc pour travailler dans la fraise mais en fait ma cousine est en Catalogne, alors j'ai travaillé deux ou trois jours et quand j'ai réussi à joindre ma cousine, je suis partie et j'ai été travaillé là-bas en tant qu'illégal. Et ensuite, elle est retournée bien sûr mais elle n'est pas rentrée quand elle aurait du rentrer. Dans tous les médias, ils disent que 95% rentrent, ce n'est pas vrai, ce sont des mensonges. Elles sont rentrées maintenant mais en pleine campagne de fraise, en avril, en mai, dans le secteur fraisier, il n'y avait que la moitié de Marocaines, l'autre moitié était perdue, et maintenant, de cette moitié perdue, 45% est en train de rentrer ou est rentrée, mais la campagne était passée.

Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la Coag, 24 avril 2009, bureau de la COAG, Palos de la frontera.

Bon, ce n'est pas pour rien que les agriculteurs préféreraient les Roumaines mais parce qu'il existe déjà cette tradition. La majorité des problèmes viennent du logement, par exemple tu as une équipe de 20 personnes, et parmi eux 10 sont des travailleurs sous *contratos en origen* et dix sont des travailleurs nationaux. Elles n'ont pas de problèmes, elles, parce qu'elles rentrent dormir chez elles mais les travailleuses étrangères, tu dois les loger. Et si tu as une maison pour 10 personnes, elles doivent être de la même nationalité. Tu ne peux pas mélanger trois nationalités dans la même maison. (...) Le niveau culturel exigé pour cueillir des fraises n'est pas le même que celui d'un universitaire ou d'un étudiant, tu sais, on parle d'autre chose là, et la plupart du temps c'est ça qui crée un choc, surtout quand on parle de cultures aussi différentes que le Maroc et la Pologne. Les Polonais sont peut être d'une culture beaucoup plus ouverte, avec une autre mentalité, avec une autre manière de voir les choses... je ne sais pas comment t'expliquer, il n'y a pas cette différence entre homme et femme, ce sont des femmes beaucoup plus ouvertes, alors qu'au Maroc, ils ont une société très fermée, les femmes sont un peu à la marge de la société, ce sont des cultures totalement distinctes, l'une musulmane, l'autre chrétienne qui choquent complètement, et ça souvent ce sont des problèmes culturels et en les mettant dans la même maison, il y a beaucoup de problèmes... Ce qui ne veut pas dire bien sûr que la cohabitation d'un point de vue général soit forcément mauvaise. Mais quand tu dois cohabiter avec une personne pendant six mois dans la même maison, des problèmes surviennent et au final, ces problèmes retombent sur l'entrepreneur qui ne veut pas ce type de problèmes<sup>100</sup>.

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva.

## D. La canalisation des saisonnières marocaines

### a) *Le zèle de l'Anapec : « Le critère d'attachement améliore le taux de retour »*

A partir de 2007, les critères de recrutement établis par les organisations agricoles en partenariat avec les autorités marocaines visent à assurer le retour des travailleuses tout en fournissant une main-d'œuvre jugée adéquate à la fraise. Ces critères de sélection sont marqués par un soupçon migratoire (Rahmi 2011) et l'obsession du retour, mais aussi par une volonté d'étendre le dispositif sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans des territoires considérés en crise ou en difficulté.

Les premières années en 2002 et 2003, ce sont surtout des femmes urbaines, des jeunes filles scolarisées qui sont parties. Ce public n'a pas pu satisfaire les employeurs espagnols qui cherchaient des femmes rurales, agricultrices, donc on a changé radicalement de profil dans les recrutements. On a recruté dans les provinces à vocation agricole. On a changé des choses dans les critères organisationnels. On s'est déplacé jusqu'aux femmes. Plutôt qu'elles soient obligées de venir jusqu'à l'agence locale, on a monté des partenariats avec les gouverneurs, les walis, qui ont fourni la sécurité, la logistique, l'appui. Il y a aussi la question des quotas. On a aussi établi des quotas par régions selon certains critères et pour déterminer le quota:

- est ce que la zone est sur la carte de la pauvreté nationale (INDH)
- est ce que c'est une zone sinistrée. L'année dernière, il y avait de graves inondations à Sidi Slimane. Il faut donner une opportunité de reconstruire à ces personnes.
- On a vérifié aussi les régions où il y avait un taux de retour important.

E : Donc quand vous faites l'inscription sur la fiche, vous mettez l'âge, vous mettez aussi le nombre d'enfant qu'elle a?

Oui, parce que c'est un des critères de sélection.

Et on a mis ces critères là en place pendant quatre ans. On a également mis en place l'inscription des femmes qui ont le plus d'enfants. Les critères d'âge étaient d'avoir entre 18 et 45 ans et les enfants devaient avoir un âge inférieur à 14 ans. Parce qu'au Maroc l'âge

<sup>100</sup> Ironiquement, deux ans plus tard, ce même chargé de ressources humaines à Asaja se plaignait de ne plus pouvoir fournir autant de Marocaines qu'en réclamaient les membres de son organisation.

légal de travail c'est 15 ans. On a introduit ce critère pour des raisons techniques : certains ont dit qu'on prenait ces femmes en otage, qu'il s'agissait de l'introduction de critères discriminatoires, mais c'est comme ça. D'abord c'est une opportunité pour la famille, parce que ça implique une forte redistribution. De plus, le critère d'attache améliore le taux de retour et mon devoir en tant que service public, c'est d'améliorer le retour. (...) C'est l'Anapec [qui a choisi ces critères] personne ne nous a obligé. Les Espagnols n'ont jamais demandé des femmes avec des enfants, des femmes oui, mais pas avec des enfants... parce qu'ils ne peuvent pas. (...) On sait qu'il y a des quotas fixés dans ce genre de programme, donc moi, je dois maximiser le taux de retour pour trouver plus d'opportunité pour la prochaine fois. Et puis, c'est qu'on ne voudrait pas que nos femmes restent dans une situation de clandestinité. Il y a beaucoup de femmes qui sont dans une situation de vulnérabilité, de fragilité et on doit combattre la migration clandestine. Donc on les accompagne pour rentrer si il y a un Européen, et même nous, en tant qu'hommes marocains, on veut que nos femmes rentrent.

Même si l'Anapec se présente ici, à travers le discours de son directeur du placement à l'international comme le seul responsable de la forme qu'a prise le recrutement, le coordonnateur du projet Aeneas Cartaya, plus haut, mais également les représentants d'Alconeras et d'Asaja disent avoir demandé des femmes ayant un tel profil. Par ailleurs, même si ils étaient exigés de manière moins systématique, ces critères étaient également privilégiés par les organisations agricoles lors des sélections en Pologne et en Roumanie (Reigada 2009 : 144). Décrivant un recrutement en Roumanie en 2007, le salarié d'ASAJA précisait :

Nous avons demandé que ce soient des personnes avec un profil : qu'elles viennent du milieu rural, qu'elles aient travaillé auparavant dans les champs et ... qu'elles aient ... dans ces pays on demande généralement qu'elles soient mariées ou qu'elles aient des attaches familiales là-bas pour assurer le retour, mais ça, je te l'ai déjà dit, ça ne dépend pas tant de nous que du gouvernement.

Cette affirmation selon laquelle les critères familiaux visant à assurer le retour dépendraient davantage d'une demande gouvernementale que patronale va dans le sens de la remarque déjà faite plus haut : convergence ne signifie pas identité d'intérêts parmi les différents acteurs. Cette question du désintérêt des employeurs pour le retour au pays de leurs salariés tant que ces derniers restent présents tout au long de la saison sera évoquée dans le chapitre sur les échappatoires.

Cependant, même si des critères familiaux étaient déjà pris en compte lors des sélections en Pologne et en Roumanie, la sélection mise en œuvre au Maroc utilise des critères encore plus restrictifs. Lors des sélections, seules les femmes ayant des enfants pouvaient être choisies et les filles-mères étaient écartées. Le recrutement visait donc les femmes ayant été mariées et ayant des enfants en bas-âge, c'est à dire des mères veuves ou divorcées<sup>101</sup>. De telles sélections ont eu lieu de

---

<sup>101</sup> Il est intéressant de noter que les producteurs qui ont délocalisé une partie de leur production au Maroc recrutent eux aussi majoritairement des femmes pour leurs fermes marocaines mais selon des critères différents : les ouvrières saisonnières sont plus jeunes et pour la plupart pas encore mariées (Moreno Nieto 2011). Dans les exploitations de fraise marocaines, c'est la femme elle-même qui décide de s'embaucher ou de se débaucher. Certaines femmes interviewées qui travaillent dans les deux pays n'ont pas de problème à retrouver un poste au Maroc même lorsqu'elles partent quatre mois en Espagne dans l'année. L'organisation du travail se rapproche davantage de ce que

2006 à 2008. Ensuite, la baisse du contingent décidée par les autorités du fait de la crise économique a impliqué de ne plus faire venir que des “répétitrices”. En 2007, l'Anapec ajoute également pour les femmes mariées l'obligation de faire signer avant le départ un papier indiquant que leur conjoint consent à leur départ.

Ce n'est pas une autorisation du mari, précise le directeur du placement de l'Anapec, la loi ne le permet pas, nous avons demandé à la femme et seulement à la femme mariée de signer une demande de signature cosignée avec le mari pour montrer que la décision a été prise conjointement. En 2006 on a eu des plaintes des maris dans les tribunaux contre leurs femmes qui sont parties, ont abandonné leur mari, leurs enfants, ont abandonné leur vie. Alors la deuxième fois, en 2007, elles ont cosigné cette candidature pour dire qu'elle et le mari, effectivement ensemble ils ont discuté ce projet, cette candidature qu'ils sont prêts à assumer. (...) Le mari dépose la plainte à un moment donné et on est impliqués. Il y a eu des articles de journaux, des plaintes au tribunal, alors on a fait un document officiel en 2007 parce qu'on ne voulait pas que tout ça mine le dispositif.

A ce propos, l'ex-directrice du placement à l'international souligne que :

Ca n'a pas de valeur légale. Mais d'un point de vue moral pour eux ça vaut. Parce qu'il y a plein de maris qui se plaignent : ma femme ne revient pas, ou la femme qui est revenue, ce n'est pas celle qui est partie. Ils font même des *sit-in*, donc quand y'en a un qui se plaint, ils lui montrent le papier : tu as dit que tu étais d'accord.

De leur côté, les ouvrières considèrent qu'il s'agit d'une manière supplémentaire de contrôler leur mobilité.

Ils demandent une autorisation, pour que la femme ne parte pas sans l'autorisation de son mari. Qu'elle ne quitte pas ses enfants pour s'enfuir. Ils pensent que la femme mariée va revenir chez ses enfants, chez son mari, qu'elle ne peut pas les laisser. Ils font deux choses avant que la femme s'en aille, premièrement ils demandent à son mari, deuxièmement, ils lui demandent de signer un papier où elle dit qu'elle rentre au pays.

E : Mais ce que je ne comprends pas c'est comment ils peuvent exiger l'autorisation du mari alors que la nouvelle *Mudawanna* a rendu la femme majeure.

Mais l'Anapec, Manue, les femmes qui y vont, elles ne connaissent pas la *Mudawanna*.

L'instituteur du village : Et puis, il y a la loi d'accord... mais la coutume c'est autre chose.

Entretien avec Rachida, 40 ans, deux enfants, veuve, vit chez ses parents, et Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant chez ses beaux-parents à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

Pour garantir le retour des travailleuses et éviter les problèmes liés aux grossesses des ouvrières en Espagne, l'ex-directrice du placement à l'international se rappelle également que l'idée de faire des tests de grossesse avant le départ et également de verser les salaires au pays ont été envisagées mais abandonnées, la première pour des raisons de « défense des droits des femmes » de la part de l'administration espagnole<sup>102</sup> et la seconde car cela allait à l'encontre des intérêts espagnols, les

---

Natacha Borgeaud Garciandia a observé au Nicaragua dans les industries délocalisées. Cela signifie que lorsque les impératifs de contrôle de la mobilité ne sont pas aussi importants, entre autre parce que les familles sont fixées dans la zone de production, la sélection prend une autre forme.

<sup>102</sup> L'ancienne directrice de la coopération à l'Anapec rapporte que : “Les premières années, quand les femmes accouchaient, les entrepreneurs espagnols n'étaient pas mécontents, le maire de Cartaya était même content puisqu'il a organisé une fête pour les naissances. Mais il y avait des problèmes au niveau des autorités marocaines.

organiseurs du flux préférant qu'elles dépensent leurs salaires en émigration<sup>103</sup>. Ces deux idées apparaissent comme des illustrations de ce que Yann Moulier Boutang décrit comme la « tentation autoritaire permanente du marché du travail » tentant par tous les moyens de contrer la fuite des travailleurs » (1998) et prouvent l'existence d'outils non-démocratiques sur le marché du travail d'un pays dit démocratique.

### b) L'externalisation du recrutement et de la canalisation

C'est avec la formalisation du partenariat Anapec/Aeneas Cartaya que le recrutement au Maroc a pris son envol, financé par plus de 6 millions d'euros de subventions européennes qui ont servi à organiser la sélection, le recrutement, le transport de saisonnières et la médiation entre ces dernières et les employeurs, sur lesquels nous nous pencherons dans le chapitre 6. Il s'agit ici de l'ensemble des coûts de mobilisation de la main-d'œuvre et d'une partie des coûts de médiation qui sont transférés sur le secteur public alors qu'ils pèsent normalement sur le secteur privé. Le projet Aeneas-Cartaya a duré deux ans et demi<sup>104</sup>. Se référant à cette époque, l'ex-directrice de l'Anapec remarque d'ailleurs que : « si on considère la situation, les employeurs andalous ont eu de la chance,

---

En 2004 on a eu la nouvelle Mudawanna (code de la famille marocain), qui donnait un état civil à la femme. Malgré tout, ces femmes qui accouchaient en Espagne, ça posait des problèmes aux autorités marocaines. Ils ont alors dit que comme plusieurs semaines passaient entre le moment de la sélection et le moment du départ, et que de ce fait, des femmes pouvaient partir enceinte, il fallait pour leur protection exiger lors de leur départ un test de grossesse. Heureusement à l'époque, il y avait Marta Tardouchi qui était directrice de l'immigration, c'est une grande syndicaliste. Elle était tellement extrême dans ces positionnements qu'elle a été jetée, et maintenant elle travaille au BIT. Tant mieux pour elle d'ailleurs. Lorsque le ministère de l'emploi marocain a fait cette proposition, elle a tapé sur la table et a dit que c'était hors de question. Elle n'a pas pris position sur les critères familiaux, parce que ça les arrangeait, mais sur ça elle n'a pas bougé."

<sup>103</sup> Elle témoigne que : « Le souci de l'Anapec à l'époque c'était de réduire les fuites pour avoir plus de personnes qui partent parce que c'était une manne d'argent. Ils avaient donc discuté de la question bancaire, évoqué la possibilité de verser directement le salaire des femmes au Maroc, ça arrangeait le ministère des finances. Ou encore de verser une partie du salaire pour les achats indispensables et de réserver l'autre partie du salaire au Maroc. On leur a imposé la banque populaire, mais on ne pouvait pas obliger le versement du salaire au Maroc, pas parce que ce n'est pas légal, ce n'est pas une question de droit, ils s'en foutent. Mais parce les Espagnols avaient un intérêt à ce qu'une partie du salaire soit dépensée en Espagne. On avait l'impression que ces femmes étaient mineures. »

<sup>104</sup> A la fin du financement, les responsables du projet ont créé la Futeh, fondation des travailleurs étrangers de Huelva, gérée par la même équipe et qui a pris le relais de ce travail de gestion des flux, même si elle a été à ses débuts beaucoup moins financée et qu'un changement politique à la mairie de Cartaya les a marginalisé et privé de leurs locaux. A titre d'exemple, alors que sous le projet Aeneas Cartaya, 12 médiateurs interculturels étaient employés, il n'en restait plus qu'un à plein-temps et trois employés pour la saison en 2011. La collaboration avec l'Anapec continue encadrée par un accord de collaboration signé le 17 septembre 2010. On peut lire sur leur site que « cette fondation a été créée pour garantir une continuité avec le « Programme de gestion intégrale de l'immigration temporaire entre Huelva et le Maroc » (AENEAS-CARTAYA). Ce projet a été un succès car il a permis de consolider et améliorer la *contratación en origen* à travers la formule de la migration circulaire qui avait lieu à Huelva depuis 99 pour les saisons agricoles. » En 2012, la Futeh a obtenu une subvention européenne dans le cadre de la coopération transfrontalière pour le projet M@res II. Le projet, financé 1.500.000 euros pour deux ans (2012-2013) dont 326 000 pour la fondation, vise à transférer la collaboration entre le Maroc et la province de Huelva développée avec le projet Aeneas, à toute l'Andalousie. Il s'agit de « consolider la migration circulaire comme outil de gestion des flux migratoires en Andalousie, en créant une structure solide et opérationnelle comme outil adéquat pour leur gestion, à travers le développement du contrôle biométrique et le transfert du système à d'autres provinces andalouse (<http://www.proyectomares.es/index.php/es/>).

ils ont été financés par le gouvernement, financés par la région, financés par le Maroc.<sup>105</sup> » Le directeur du placement à l'international de l'Anapec souligne également les avantages de disposer d'un tel dispositif financé par le secteur public

C'est un service qui est là, qui répond à un besoin des employeurs. La médiation, c'est important, comment vont faire les employeurs pour traiter ces flux, on aura toujours besoin de médiation. (...) (Ce mode d'embauche) C'est intéressant pour les employeurs, beaucoup de travaux sont portés par les médiateurs (l'accompagnement à l'hôpital, l'organisation du voyage, le travail administratif, le transport, les bagages) les employeurs ils sont déchargés de ça. Si y'a pas les médiateurs, ça va se faire mais ça va peser sur l'entreprise, ça coûte de l'argent et du temps. La médiation, c'est une valeur ajoutée, ça permet de réduire les charges, les employeurs ont tout à gagner<sup>106</sup>.

Dans le cas du projet Aeneas Cartaya, les médiateurs interculturels, ce corps intermédiaire financé par les politiques migratoires, libèrent les agriculteurs d'une part des dépenses d'administration et de supervision des travailleurs, comme du problème de faire face à des conflits potentiels. Ils permettent de réduire ces coûts d'intermédiation [White 1997 cité par Echánove et Steffen: 168] qu'Alconeras par exemple devait assumer au début du recrutement. La collaboration étroite qui s'est établie avec l'Anapec au fur et à mesure des années a permis une véritable canalisation des saisonnières. Financé par l'Union européenne, le Maroc se retrouve chargé de recruter les femmes les plus "adaptées" à la monoculture de fraises espagnole tout en s'assurant de leur retour conformément aux objectifs des politiques migratoires européennes. Cette collaboration entre l'Anapec et les organisations agricoles de Huelva est symptomatique de l'externalisation des politiques migratoires européennes. Via la *contratación en origen*, les volontés communes des employeurs, de l'Etat espagnol et de l'Union européenne de mettre en œuvre une assignation à circuler pour certains flux migratoires de travail est sous traitée au pays d'origine qui assume pour les pays d'immigration des modes de recrutement discriminatoires qui ne pourraient être assumés par ni avoir lieu dans ces derniers. Le choix de femmes ayant été mariées et ayant des enfants en bas âge répondent à deux intérêts : un intérêt économique et un intérêt de maîtrise des flux, intérêts souvent convergents comme l'a montré Yann Moulier Boutang dans son économie historique du salariat bridé où il montre que le contrôle de la mobilité est au centre du développement capitaliste (Moulier Boutang 1998). Ofelia Becerril note que dans le cas du programme de migration

---

<sup>105</sup> Le Maroc n'a pas fourni de budget spécifique mais a mis l'infrastructure et les ressources humaines de l'Anapec à disposition du système.

<sup>106</sup> Le fait d'externaliser les responsabilités du contrôle sur le Maroc peut pousser les responsables chargés de l'organisation du flux à le faire de manière particulièrement restrictive. Le responsable du placement à l'Anapec se plaint par exemple du fait qu'on fournisse aux travailleuses un visa Schengen qui leur offre selon lui une trop grande liberté : "Pourquoi est ce qu'on leur donne un visa Schengen?", s'exclame-t'il. "Après, les Espagnols se demandent pourquoi les Marocaines sont en Italie, en France. Tu leur as donné un visa, c'est normal! L'avenir, c'est une carte comme en France, chargeable, valable chaque fois qu'il y a un contrat. Une fois sur place, la douane peut vérifier : s'il y a un contrat, la carte est valable. Ca se chargerait comme une carte à puce.

temporaire entre le Canada et le Mexique, les critères et les mécanismes de recrutement sont en claire contradiction avec le *Canada's employment equity act* ainsi qu'avec le *Human Rights act* qui combattent les pratiques de recrutement discriminatoire, mais il semble que ces contradictions posent peu de problèmes, en partie parce que les processus de recrutement ont lieu hors du pays et sont conduits par les pays d'origine. Mc Laughlin (2010 : 3) considère que le Canada semble agir ici selon la ligne "du vide juridique de Guantanamo" permettant de ne pas être tenu responsable des pratiques ayant lieu à l'étranger quand bien même ces pratiques auraient été illégales sur le territoire national. La même logique d'externalisation est à l'œuvre dans le projet AENEAS Cartaya. Bien que la procédure de recrutement soit discriminatoire à de nombreux égards, seul le Maroc est tenu responsable des critères de sélection<sup>107</sup>.

### c) Offre et demande genrée pour contrôler la mobilité

Cependant, si ces modes de recrutement cherchent à répondre aux exigences du pays d'immigration, la manière dont les institutions organisent la présélection donne à voir/met en jeu les représentations des institutionnels marocains sur la mobilité de leurs compatriotes. Comme le rappellent Preibisch et Encalada (2010), dans le cadre des programmes de migration temporaire, on a affaire à une demande genrée mais également à une offre genrée de main-d'œuvre. Les Marocains sont eux aussi convaincus que la sélection de femme occupant une place particulière dans les rapports de genre est le meilleur moyen de garantir la « circulation » et plus explicitement le retour des travailleuses. Par ailleurs, l'externalisation ne se réduit pas à la collaboration des pays tiers à ces politiques de canalisation de flux de travailleurs légaux. En plus de la prise en charge du recrutement, de la sélection et de l'organisation des départs, la *contratación en origen* permet aussi et surtout la prise en charge du travailleur hors-saison dans son pays d'origine. Le directeur de l'Anapec de Tanger souligne les avantages de l'embauche sous contrat par rapport au recrutement traditionnel, tout

---

<sup>107</sup>Notons que lors d'une expérience pilote au Sénégal, les mêmes critères de sélection ont été mis en oeuvre par les Cedeys, les centres pour l'emploi des jeunes, chargés de la présélection. « On a sélectionné 90 femmes à Ziguinchor pour que les Espagnols en prennent 45. Ils n'ont demandé que des femmes, ils leur demandaient : « Vous mangez combien de repas par jour ? 3 repas, 2 repas, 1 repas ? Ils regardaient si ces gens étaient pauvres ou pas. Si elles étaient mariées ou pas. Le plus jeune, le dernier enfant, il a quel âge ? (...) Les femmes avaient de 18 à 35 ans (...) On a enlevé les étudiantes parce que nous savions que ces étudiantes elles vont en profiter pour prendre la tangente. Les étudiantes il y a autre chose qui les anime. (...) Ils ont demandé si la femme a eu une fois des activités agricoles. Si elle est issue du milieu urbain ou rural. Si elle partait, si elle devait revenir ? „Est ce que tu penses rester ou est ce que tu penses rentrer ?“ On leur faisait de la sensibilisation, on leur demandait de revenir pour permettre aux autres d'aller travailler. De la sensibilisation pour lutter contre cette migration illégale, on leur demandait qu'elles viennent investir ici pour qu'on puisse avoir confiance en ces gens qui partent pour permettre aux autres d'y aller. Parce que si l'Espagne a confiance on aura plus de chance de les faire revenir. On faisait entendre cela aux jeunes. Si les gens refusent de revenir, les contrats vont suspendre (...) » Entretien avec le responsable du Cedeys de Ziguinchor, 15 octobre 2009.

comme le directeur du projet Aeneas Cartaya.

Les Marocaines sont formées à la récolte donc c'est mieux que de faire travailler des Espagnols qui n'ont jamais travaillé dans les champs de fraises, c'est un souci de rentabilité quand même, de retour sur investissement. D'autre part les Marocaines, elles sont préférées aux Roumaines parce que les Roumaines ou bien les Européennes de l'Est c'est des personnes qui sont intégrées dans l'espace Schengen et elles peuvent rester en Espagne, et ça crée effectivement des tensions sociales de la pression sociale et la prise en charge effectivement du gouvernement espagnol de ces personnes là, c'est pour cette raison qu'ils préfèrent les Marocaines, elles viennent, elles travaillent et puis elles retournent chez elles. Y'a pas de problème, elles sont efficaces.<sup>108</sup>

Entretien avec le responsable de l'agence Anapec à Tanger, 20 mars 2010.

Pour les entrepreneurs, j'ai la main d'œuvre quand j'en ai besoin (...) et ce sont des gens qualifiés pour le travail à faire donc on va garantir le bon déroulement de la cueillette (...). Et en plus, cela implique la déduction des coûts de sécurité sociale, parce que ces gens qui ne sont pas là, du fait d'un système spécial, ne touchent pas leur allocation chômage mais la sécurité sociale du pays d'origine, d'accord. Ça, c'était la philosophie du projet au début.

Entretien avec le responsable du Projet Aeneas Cartaya, Mairie de Cartaya, 14 mai 2009.

Si on perçoit immédiatement les intérêts que peut avoir le pays d'immigration à développer la migration temporaire, pourquoi le pays d'émigration s'aligne-t-il sur son discours ? Dans un tel système, l'intérêt des Etats d'émigration se trouve principalement dans le rapatriement et la captation des devises générées par l'envoi de travailleurs à l'étranger. Le directeur du placement à l'international de l'Anapec reconnaît à ce sujet que dans le cadre du programme Aeneas Cartaya tout a été fait pour que le maximum de bénéfices soit tiré de cette migration temporaire. L'objectif principal des pays fournisseurs étant d'accroître les quotas obtenus d'année en année, il leur est difficile de défendre de manière efficace les intérêts de leurs ressortissants. Dans le cas du programme Canada-Mexique, Basok note que les migrants se méfient et critiquent fortement le personnel du gouvernement mexicain au Canada puisque sa fonction de représentation des travailleurs est compromise par la responsabilité simultanée d'accroître la part de placement de ressortissants de leur pays dans les fermes canadiennes afin d'assurer le flux continu de remises (2002).

---

<sup>108</sup>On est ici dans une représentation de la migration en termes comptables. Dans les programmes de migrations temporaires ; les institutions désignent la sortie de la canalisation comme une perte d'autant plus regrettable que leur mission est de maximiser l'utilisation de ses « ressources humaines », en faisant en sorte que l'immigration n'ait que des avantages « et à la limite aucun coût » (Sayad 1992) selon la doctrine ancienne de l'utilitarisme migratoire (Morice 2001). « Que coûtent et que rapportent les immigrés ? Comme si elle était contenue dans la définition implicite de l'immigration, cette question semble traverser tous les propos qu'on peut tenir sur la présence des immigrés. L'immigration n'a de sens, et n'est intelligible pour l'entendement politique qu'à la condition qu'elle soit source de profits ou, pour le moins, que les « coûts » qu'on lui impute n'excèdent pas les « profits » qu'elle peut procurer. » rappelle Sayad dans les Actes de la recherche en Sciences Sociales en 1986. Dans le cas des contrats OMI, un responsable de la mission OMI de Casablanca parlait de « perte en ligne », le cadre de l'Anapec évoque des risques d'« hémorragie dans le contingent », deux expressions qui servent à qualifier la non réalisation de l'intégralité des bénéfices attendus de ce modèle migratoire.

*d) Une convergence d'intérêts qui disparaît avec la baisse des contrats et des rapports asymétriques de pouvoir qui réapparaissent*

Après un accroissement important de 2006 à 2009, le contingent marocain a connu une chute tout aussi brutale dans la période suivante. Devant la dureté de la crise économique, les institutions ont en effet eu de plus en plus de mal à justifier le recrutement de saisonniers à l'étranger et les contrats ont été fortement réduits d'année en année<sup>109</sup>. Cette baisse du contingent *en origen* n'a pas forcément impliqué une baisse de la main-d'œuvre étrangère dans les serres de Huelva mais plutôt comme on l'a indiqué plus haut un retour vers les anciens pays de recrutement dont les travailleurs pouvaient circuler librement<sup>110</sup>. Au-delà de la symbiose apparente entre tous les acteurs du programme, cette diminution des contrats a révélé les rapports asymétriques existants en réalité entre eux et les tensions provoquées par un tel programme, de plus en plus mis en avant par exemple par le management de l'Anapec. Parmi les difficultés auxquels les Etats envoyeurs de main-d'œuvre sont exposés dans de telles circonstances, on retrouve celle déjà identifiée par Abdelmalek Sayad dans le cas de la migration algérienne en France : « Comment vouloir défendre ses ressortissants immigrés, c'est-à-dire les défendre hors de chez eux, défendre leurs intérêts et les droits qu'ils ont acquis hors de chez eux, dans la « maison » qui les a appelés à elle, et contre cette maison ? C'est vouloir autant imposer à des alliés qui n'en veulent plus la femme qu'on leur a donnée par contrat de mariage. (...) Tel est, et non des moindres, l'un des paradoxes auxquels contraint, en relations internationales, l'immigration » (Sayad, 1999 : 275). Le directeur du placement à l'international de l'Anapec soulignait en 2011 les difficultés qu'il avait à atteindre deux objectifs contradictoires : fournir des travailleurs flexibles tout en les protégeant.

Nous on ne peut pas dénoncer des choses qu'on a installées. Une année, Rafik Kamal m'a demandé d'envoyer une mission de l'Anapec à Huelva pour voir les conditions de travail des saisonnières. Je lui ai dit que je pensais que ce n'était pas une bonne idée, qu'ils ne nous laisseraient pas rentrer. On a eu des journalistes qui sont venus, on les a prévenus sur le fait qu'en Espagne ils auraient du mal à obtenir des informations. Lorsqu'on a voulu visiter une exploitation, même la Futeh n'a pas pu faire revenir le patron sur sa décision, Asaja a essayé de faire le médiateur et c'était pareil, ils refusaient de les laisser rentrer.

Par ailleurs, force est de constater que malgré des années de partenariat, le pays d'émigration ne peut rien faire lorsque l'Etat d'immigration décide de fermer ses portes, et les plaintes de celles qui ont perdu leur contrat retombent sur le seul intermédiaire accessible c'est à dire l'Anapec<sup>111</sup>. Dans

---

<sup>109</sup>Voir le graphique sur l'évolution du contingent dans la partie statistique.

<sup>110</sup>A ce propos, Joaquim qui tient une épicerie considère que « les Roumains qui viennent ici, ils ne les amènent pas, ils viennent tout seuls. C'est comme une bourse d'emploi, tu prends quand tu as besoin. Avant, de 2002 à 2005, ça fonctionnait. Depuis 2006, 2007, 2008, il n'y a plus de place.»

<sup>111</sup> Remarquons que les employeurs eux-mêmes n'ont pas tellement de recours lorsque l'Etat décide de fermer le robinet des contrats : Cette année, il y a la crise, les flux ont été réduits considérablement. On a reçu un premier contingent

une telle situation, les autorités des pays d'origine se retrouvent à devoir gérer au pays le mécontentement des femmes qui ne peuvent repartir. Au Maroc, le directeur du placement à l'international reconnaissait que c'est effectivement eux qui doivent annoncer aux femmes qu'elles n'auront pas de nouveaux contrats et leur expliquer pourquoi. Ils se retrouvent ainsi en position de justifier des décisions sur lesquelles ils n'ont aucune prise<sup>112</sup>.

La tâche est quand même assez ardue pour les conseillers, pour convaincre effectivement ce genre de population, mais bon, si il y a une crise, si il y a des problèmes politiques avec l'Espagne, on peut les convaincre c'est clair. Elles sont quand même sensibilisées, elles ont vécu en Espagne, elles savent quels sont les problèmes. (...) Aujourd'hui, la crise mondiale, c'est un bon argument quand même pour nous, et c'est le seul argument d'ailleurs, c'est les Espagnols qui commencent à travailler dans les champs de fraise<sup>113</sup> et voilà, c'est normal c'est légitime, on leur dit voilà, positionnez vous en tant qu'Espagnols, par exemple vous êtes des Marocaines et supposons que nous avons des champs de fraises et nous ramenons des Africains ici qui travaillent chez nous, une fois la crise, vous serez automatiquement obligées de travailler dans, dans ce genre de boulot qui vous paraissait ingrat à une époque, mais aujourd'hui, force est de constater qu'il y a pas de boulot, il faut payer son loyer, il faut payer l'électricité, il faut vivre, il faut survivre quand même, là vous serez obligées de travailler et de vraiment d'avoir, mmm, je dirai pas du racisme, mais voilà cette protection, c'est légitime.

Le directeur de l'Anapec de Tanger explique ainsi que la détermination du contingent résulte d'une négociation entre différents acteurs aux intérêts parfois convergents mais qui peuvent également prendre des sens différents, selon la conjoncture économique.

[Dans la détermination du contingent, cette année], il y a de la pression du gouvernement espagnol, bon il y a des associations qui sont effectivement implantées en Espagne et qui défendent les intérêts des Espagnols, et les employeurs en même temps ils font leur pression aussi [pour garder l'accès aux contrats] parce que bon, il s'agit vraiment d'un investissement, d'un souci de rentabilité, etc, et bien évidemment d'une partie de l'économie espagnole. Donc il y a un travail de négociation, c'est un rapport de forces et effectivement nous aussi on négocie, parce que bon, nous avons des problèmes chez nous aussi. Les personnes qui partent chaque année viennent nous solliciter si leur contrat n'arrive pas et c'est légitime aussi. Ce sont des personnes qui ont été sélectionnées. Le processus de sélection, il a été fait avec notre aide mais ils ont été choisis par une commission espagnole, il n'y avait que des Espagnols dedans, d'accord ? Donc nous ça nous intéresse aussi de voir des personnes, 6000 voire 12000 voire même 20000 partir. Pour nous c'est bien. On règle des problèmes sociaux, on est là dans un souci de développement.

L'aspect unilatéral de la décision d'ouverture ou de fermeture au contrat oblige l'Etat d'émigration à se contenter de la situation existante. Alors que le contingent de contrats saisonniers en Espagne avait baissé d'année en année, obligeant de nombreuses saisonnières à rester au Maroc alors qu'elles s'attendaient à partir en Espagne, et alors que l'Anapec se retrouvait chargée d'être le relai de cette

---

de 3000. On a réussi à passer de 3000 à 6000 contrats, c'est 50% donc on a déjà ça." Entretien avec un salarié chargé de ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva.

<sup>112</sup> En Casamance, le secrétaire du Cedeps de Ziguinchor disait avoir failli se faire "bastonner" lorsque les 300 femmes revenues d'Espagne n'ont pas vu leur contrat renouvelé l'année suivante malgré le fait qu'elles aient rempli les conditions de retour.

<sup>113</sup> Les chiffres ne traduisent pas un retour massif des Espagnols aux champs dans la province de Huelva. Ce discours est en revanche constamment mobilisé par les différents acteurs.

information, le même directeur du placement à l'international exprimait tout de même sa satisfaction.

Nous sommes le seul pays au monde à avoir placé 50% de sa force de travail agricole temporaire en conditions de crise (...) Trouve moi un autre pays où 5000 à 6000 personnes traversent la frontière en condition de crise et qui plus est en Espagne avec un taux de chômage de 20%. Ce n'est pas évident.

Pour autant, la diminution toujours plus importante du contingent, finira par faire surgir un conflit explicite à la suite duquel les cadres sont revenus sur les épisodes de tension qui ont marqué le partenariat en soulignant à de maintes occasions l'absence de marge de manœuvre comme en 2008 où plus de 3000 femmes qui avaient pourtant signé un contrat de travail n'ont pas pu se rendre en Espagne et où l'Anapec a participé à leur confinement en échange de promesses de contrats en 2009, promesses qui n'ont jamais été tenues.

Les Espagnols avaient accepté de reprendre pour la campagne 2009 les femmes dont les passeports étaient au Consulat, où leur visa avait été délivré. Le consulat voulait se débarrasser des passeports alors on les a récupéré. On ne voulait pas donner ces passeports aux femmes, parce que les visas étaient valables [et elles auraient pu passer la frontière]. Tu me diras, on pouvait toujours coincer les Espagnols en disant : « On envoie tout le monde, vous avez signé les contrats, voilà les travailleuses. » Et pour eux, il y avait un risque de remboursement des frais de visa. On a décidé de garder les passeports parce qu'on avait l'espoir de l'année suivante. L'année d'après, on était sur l'espoir d'envoyer encore plus de monde. Mais comme les malheurs n'arrivent pas seuls, l'année suivante, on avait le stock [des femmes dont on avait gardé les passeports] plus la baisse du contingent et tous ces gens qui n'étaient pas repris. On a été pris dans la spirale. Maintenant tout le monde est d'accord, tout le monde accepte, tout le monde est disposé à comprendre. Un jour peut être, la crise finira et on pourra renvoyer tout le monde.

Entretien avec le responsable de l'agence régionale Anapec de Tanger, 22 mars 2010.

En 2011, l'annonce de l'arrêt absolu du contingent et les manœuvres des institutions espagnoles pour annuler les visas à plusieurs entrées des saisonnières lors de leur retour au Maroc fait perdre toute indulgence au directeur du placement à l'international.

Parfois les Espagnols ne sont pas clairs avec leurs partenaires. Ils se réunissent au mois de mai sans tenir compte d'aucun dispositif, et on apprend que lors de cette réunion, il a été décidé que :

- L'instruction donnée au consulat d'annuler les visas est encore valable.

- Qu'on n'admettra pas de nouveaux contingents l'année suivante.

Franchement, vous savez pourquoi la sous-délégation demande aux saisonnières d'aller à Tanger et de confirmer le retour? C'est pour permettre au Consulat d'annuler le reliquat du visa. D'éviter qu'elles repartent, parce qu'elles ont un visa à plusieurs entrées. Il y a une volonté de canaliser encore plus. Ils font ça, parce qu'ils savent que si les femmes apprennent qu'il n'y a pas de travail, elles vont retourner en Espagne. (...) [...] Les Espagnols c'est toujours comme ça. Si tu ne leur donnes pas un poisson, ils sont pas contents. Même pour les aides européennes, ils sont partout. Maintenant ils disent que c'est la crise, qu'il faut les aider. Nous avec nous, ils sont les meilleurs amis du monde, et il suffit qu'il y ait un problème avec la tomate marocaine et hop, le rideau se ferme. (...) Pour moi il y a des problèmes dans la procédure : on ne peut pas essayer d'organiser un secteur qui ne peut pas être organisé, contrôler des choses incontrôlables. Mais on peut améliorer des choses : la question des visas par exemple, c'est beaucoup trop. Pourquoi les femmes

n'auraient pas une carte valable pendant toute la durée du contrat<sup>114</sup>. (...) On essaye de maîtriser les aléas, de jouer sur les risques. On est présentés comme un modèle.

E : mais vous n'avez pas l'impression qu'on vous demande de remplir une mission contradictoire, assurer la flexibilité de la main-d'œuvre tout en assurant le respect des droits du travailleurs ?

La flexibilité tout le monde est d'accord, mais elle doit être sécurisée. Elle ne doit pas être sauvage. Au Maroc on parle de flexisécurité<sup>115</sup>. Même si c'est démagogique, on doit agir sur ça. La question de la retraite, on ne discute pas de ça. Je ne sais pas quand est ce qu'on va discuter de ça. (...) On a eu des femmes qui sont mortes c'est le Maroc qui a du payer les frais de rapatriement. Elles cotisent mais elles n'ont aucun droit à faire valoir. Elles sont couvertes pendant la saison mais ensuite, les femmes qui sont malades, quand elles rentrent au Maroc, qu'est ce qu'on peut faire pour elles ?

Abandonnant le discours policé des années précédentes et révélant sans détour les divergences d'intérêt avec son ancien partenaire, le responsable de l'Anapec s'exclamait même :

Le taux de retour, nous, sincèrement, ça nous intéresse pas. Même les employeurs s'en foutent. C'est beaucoup plus pour les services de l'immigration parce qu'ils veulent montrer qu'ils ont un modèle qui a réussi : où on assure le retour des travailleurs. (...) On s'en fiche mais politiquement, on ne peut pas le dire.

Dans la pratique, les pays fournisseurs de main-d'œuvre n'ont aucun pouvoir par exemple pour assurer le renouvellement de contrats d'une année sur l'autre. Lorsque les rumeurs de baisse de contrats devenaient de plus en plus importantes à l'automne 2009, le ministère de l'emploi marocain se limitait à annoncer dans la presse qu'il n'avait « reçu aucune notification officielle relative à une éventuelle rupture de contrats conclus entre le Maroc et l'association des employeurs espagnols du secteur agricole. » Finalement, avec la crise économique et la hausse du chômage agricole, les producteurs se retrouvent confrontés à une impasse en matière de mobilisation de main-d'œuvre. Les institutions ont fermé le robinet des contrats marocains, imposant une baisse drastique de 70% du contingent. Parallèlement depuis 2011, le moratoire sur le libre travail des Roumains et des Bulgares a été rétabli alors qu'il était levé depuis le 1er janvier 2009. La balance de pouvoir se trouve donc en situation de pencher à nouveau du côté des travailleurs dans ce marché du travail particulier. Devant cette situation, Alconeras qui comme on l'a vu avait été à l'origine d'une dynamique de délocalisation sur place en transférant des travailleuses de ses fermes vers les fermes espagnoles décide de délocaliser à nouveau sa production, les évolutions de la reconfiguration productive de cette firme particulière illustrant la centralité de la mobilisation de main-d'œuvre dans la fraisculture andalouse et permettant également de nuancer l'idée que les intérêts politiques et économiques sont nécessairement convergents. Dans des conjonctures

---

<sup>114</sup> Il s'agit d'une procédure déjà effective en France avec les contrats OMI de nouvelle génération. Le travailleur a une carte pluriannuelle qui n'est valable que pendant les périodes où elle est redoublée par un contrat de travail. L'Anapec a également envisagé des cartes d'étrangers à puce, qui se chargeraient à chaque fois que la saisonnière obtiendrait un contrat. Ces dispositifs sont aussi évoqués dans la directive saisonniers récemment sortie.

<sup>115</sup> Cf. Mésini 2011.

spécifiques, on observe des divergences comme ici avec la crise ou auparavant avec la promotion par les institutions du recrutement au sud malgré les réticences patronales.

Ce mois ci, ils ont annoncé que les Roumains sans permis de travail ne peuvent pas travailler. Si tu n'as pas le numéro d'identification d'étranger, si tu n'as pas le chômage cotisé, tu dois demander une autorisation de travail. Et c'est déjà en vigueur parce que dans notre entreprise, ils demandent la carte de chômeur sinon ils ne peuvent pas les déclarer. On est revenu en arrière, de tout blanc à tout noir. (...) On constate que tout ce processus de crise va affecter l'agriculture de Huelva. A plusieurs égards. Ils vont ralentir les entrées de main-d'œuvre (...) Cette année ce n'est pas une annonce politique. Les politiques ne sont pas dans la réalité, ils ne connaissent pas les problèmes réels des agriculteurs. J'ai des femmes au Maroc qui ont passé plus de huit ans avec moi en Espagne, elles viennent, elles travaillent et elles repartent. Tous les agriculteurs ont leurs équipes formées. En un an ils vont nous mettre toute l'équipe en l'air. Et l'année prochaine, elles s'échapperont toutes. Alconeras a décidé de revenir au Maroc parce qu'on a vu que les problèmes de main-d'œuvre recommencent. Les gouvernements vont totalement arrêter le flux migratoire. Maintenant que nos travailleurs, ne peuvent plus venir à Huelva, on vient dans leur pays. (...) La capacité qu'a Driscoll's de voir le commerce est beaucoup plus forte que la nôtre. Et si tu regardes en arrière, Driscoll's a arrêté de compter sur le flux migratoire pour s'installer dans d'autres pays, ce qui va également se passer ici, je pense. En ce moment, l'immigration n'est pas très bien vue. On veut jeter tout le monde même si on les a fait venir quand on en avait besoin. Le plus facile et le moins problématique est qu'on vienne au Maroc. C'est mieux que de se développer en Espagne, parce que s'ils nous disent que le flux migratoire s'arrête, notre commerce s'arrête. Ici, le flux migratoire a été indispensable. Si Huelva n'avait pas proposé d'organiser un flux migratoire avec le *contrato en origen*, le secteur n'aurait pas disparu mais il aurait été au minimum.

Entretien un membre de la famille fondatrice d'Alconeras, dans les bureaux d'Alconeras Maroc, 30 juillet 2011, Moulay Bouslem.

## Conclusion partielle

En se penchant sur l'histoire de la mobilisation de main-d'œuvre à Huelva, on a pu souligner l'importance des politiques, entre autres migratoires, dans la construction du marché du travail local. On a d'abord présenté le rôle joué par le *subsídio agrario*, une allocation de chômage spécifique au secteur agricole. On a ensuite vu comment la réforme de ce régime d'allocation et les évolutions du système productif ont provoqué un retournement vers une main-d'œuvre immigrée majoritairement maghrébine déjà présente dans la zone et cherchant à s'y régulariser. On s'est penché sur la naissance de la *contratación en origen*, sur son développement en Roumanie et en Pologne puis sur l'intégration de ces deux pays à l'Union européenne qui a poussé les employeurs à se détourner d'une main-d'œuvre qu'ils considéraient désormais trop mobile. On s'est finalement intéressé au développement de la *contratación en origen* au Maroc. Comme l'a montré Achón en Catalogne, la *contratación en origen* est la cristallisation d'une rencontre d'intérêts entre l'Etat, les organisations agricoles, les pays d'origine. Elle découle du positionnement utilitariste de l'Etat face à l'immigration et de sa volonté de contrôle et de gestion des flux, du besoin des employeurs de pouvoir créer dans leurs fermes une réserve de main-d'œuvre à bas prix et de la volonté du Maroc d'envoyer certains de ses ressortissants travailler à l'étranger. Elle s'inscrit également dans un discours de promotion de la migration temporaire de travail par les grandes organisations internationales dans le cadre plus large d'une approche dite "globale" des migrations. On a ainsi pu montrer ces différents niveaux d'enjeux, les circonstances de cette rencontre d'intérêt qui expliquent le développement du recrutement au Maroc et prend la forme d'une externalisation du contrôle des flux par les pays tiers - mais également ses limites avec la baisse des contrats qui révèle les asymétries de pouvoir propres au système et son instabilité.

Dix ans de *contratación en origen* ont permis aux employeurs de Huelva d'opérer trois principaux changements au sein de leur système de main-d'œuvre. Cette procédure de recrutement a permis une forte féminisation du marché du travail, puisque les agriculteurs ont recruté presque exclusivement des femmes via ces contrats. Ensuite, ce mode de recrutement a permis à chaque saison de créer une réserve de main-d'œuvre toujours plus nombreuse sur place en introduisant des dizaines de milliers de travailleuses étrangères. Enfin, les employeurs ont accéléré par ce biais le rythme de renouvellement de la main-d'œuvre et ont ainsi considérablement diversifié l'origine nationale de la main-d'œuvre sur le marché du travail local en changeant déjà trois fois de « viviers » de recrutement. Même si nous nous penchons de manière préférentielle sur la dernière vague d'ouvrières mobilisées par le secteur, on ne doit pas oublier qu'elle s'inscrit dans un système

d'emploi composé de plusieurs groupes de travailleurs formant une main-d'œuvre diversifiée: saisonnières de l'est en intérim, sans-papiers et régularisés marocains ou africains. On a assisté pendant une dizaine d'années à un processus continu de différenciation aboutissant à une triple segmentation (ethnique, de genre et juridique), une mise en concurrence des différents groupes de travailleurs (et intragroupe) afin de minimiser les coûts de production. Ces processus de substitution ont été justifiés à travers des stéréotypes culturels et de sexe. Au sein de ce système, les saisonnières marocaines ne sont pas majoritaires mais jouent un rôle essentiel. Il s'agira dans l'étude de l'organisation du travail de penser l'articulation entre ces différentes catégories de main-d'œuvre.

## **Chapitre 3 : « Faites tourner »**

### **Un renouveau de la migration temporaire de travail ?**

Depuis 2000, on assiste dans les discours et dans une moindre mesure dans l'action concrète à une politique de promotion de la migration temporaire de travail. Cette remise au goût du jour des programmes de migrations temporaires (PMT) s'accompagne d'une légitimation (ces migrations bénéficieraient à tous les acteurs) et d'une réactivation de la croyance en cette possibilité de faire qu'une migration puisse rester temporaire. De nombreux objectifs se chevauchent dans le discours des instances politiques sur l'immigration économique ce qui le rend difficile à lire. Le but de ce chapitre sur le renouveau de la migration temporaire de travail est dans un premier temps de faire une chronologie du discours de promotion de la migration temporaire par les instances politiques (Union Européenne mais aussi Etats membres et organisations internationales) depuis 2000.

A travers l'analyse critique de la migration circulaire comme nouvelle catégorie migratoire, on s'intéressera ensuite aux différentes facettes du discours sur les migrations temporaires.

### **Entre fermeture des frontières et besoin de main-d'œuvre : une politique paradoxale?**

Quelle est la place et le rôle de la promotion de la migration de travail au sein de l'Approche globale des migrations. Il faut souligner ici que cette remise au goût du jour des PMT doit être lue dans un cadre plus global, les politiques migratoires mettant à la fois en avant cet aspect utilitariste d'un besoin de main-d'œuvre et la nécessité de fermeture des frontières, ce qui amène à relativiser l'idée d'une Europe forteresse et introduit davantage l'idée d'une Europe de la canalisation migratoire. Le durcissement du contrôle aux frontières a des conséquences dramatiques mais il n'est qu'une partie du tableau global des politiques migratoires européennes qui doivent être lues dans leur globalité. Ce retour à l'immigration économique réactive dans les discours politiques la figure du travailleur étranger temporaire, en contrepoint de la figure toujours bien présente du "migrant clandestin-illégal-sans-papier" qui a marqué la décennie 90 (Tourette et al. 2008). La partition entre migration légale et illégale est une opposition motrice dans l'argumentaire de l'Approche globale des migrations pour atteindre cet objectif de contrôle des flux, la première devant remplacer l'autre car elle serait plus protectrice, plus bénéfique.

### **Migration circulaire ou assignation à circuler?**

Les migrations temporaires de travail sont présentées comme des "*win-win-win migration*" qui bénéficieraient aussi bien aux pays récepteurs (importation du travail sans l'étranger, flexibilisation du marché du travail), qu'aux pays émetteurs (emploi de main-d'oeuvre surnuméraire, apport de devises) et aux migrants eux-mêmes (rapatriement de capitaux et de savoir-faire leur permettant de développer leurs communautés d'origine) satisfaisant ainsi tous les acteurs du système migratoire. Ce discours s'appuie sur un vocabulaire spécifique : "migrations circulaires", partenariats pour la

mobilité”, termes introduisant une “grammaire renouvelée de l'utilitarisme migratoire” qui intervient après une phase d'abandon de ce genre de schémas migratoires utilitaristes. On a vu dans le chapitre précédent, que généralement, les programmes de migrations légales ne sont pas à l'origine des migrations mais succèdent à des autos-mobilités souvent considérées comme pas assez contrôlables par les employeurs, le contrôle de la mobilité devant être lu comme une réponse au mouvement libre des travailleurs (Moulier Boutang 1998, Karakayali et Rigo 2010). Les préoccupations de contrôle des flux occupent aujourd'hui une place centrale au sein de ces programmes, et si l'image de la migration comme rotation continue continue à exercer un fort pouvoir de séduction sur les pays d'immigration, cela est mêlé désormais à une posture de soupçon migratoire. Le vocabulaire utilisé par les tenants du management global des migrations gomme le contrôle sous un vocabulaire néolibéral qui met en avant la mobilité comme ressource mobilisable par tous et pour tous. Or malgré le fait qu'on la dise, libératrice, vectrice de développement, plus protectrice des droits des travailleurs, la migration circulaire, telle qu'elle est dessinée par les institutions, consiste en une augmentation du contrôle des flux, une externalisation de ce contrôle, une mise en compétition des pays fournisseurs sur le marché du travail international et une volonté d'articuler les marchés du travail des pays membres avec des économies extérieures, économies domestiques, ou étatiques du pays d'origine (Meillassoux 1975, Burawoy 1976).

L'enjeu est donc de mettre en regard ce modèle qui existe comme discours et outil de gestion clé en main proposé aux pays souhaitant discipliner leurs flux migratoires et la réalité observée dans le programme étudié. L'Union européenne, conjointement aux organisations internationales impliquées dans le management des migrations élabore un discours sur la mobilité des personnes. Ce cadre discursif qui s'articule notamment autour de l'opposition entre migration légale et illégale est mobilisé par les différents acteurs impliqués dans les questions migratoires. Dans notre cas, ce méta cadre discursif est repris par les coopératives de Huelva, par les gouvernements envoyeurs de main-d'œuvre, par les institutions espagnoles.

On verra cependant, à travers le cas du Sénégal, que même si sur le papier, le discours est efficace, dans la pratique, la collaboration de tous les acteurs pose davantage question, l'exemple des marchandages migratoires autour de la réadmission et des contrats apporte un éclairage sur ces moments où la “grammaire d'arrangements” entre les différents acteurs du système migratoire atteint ses limites. Enfin, au-delà du discours, essentiel dans la manière de construire une nouvelle cohérence au sein des politiques migratoires européennes, les PMT voient leur développement limité à des secteurs où le travail saisonnier ou temporaire est séculaire et à des pays du sud de l'Europe n'ayant pas d'expérience préalable en la matière.

## **A. La doctrine de la Commission en matière de migration économique : « Choisis, contrôlés, placés »**

La politique européenne sur les migrations s'articule autour de trois axes principaux :

- la lutte contre l'immigration clandestine, et l'expulsion ou le refoulement des étrangers indésirables.
- le co-développement comme moyen de lutter contre l'immigration non désirée.
- la mise en place d'une politique de gestion de l'immigration de travail légale.

En fermant et contrôlant toujours davantage les frontières alors qu'elle annonce d'un autre côté qu'elle a besoin de main d'œuvre, l'Union européenne tient un discours qui peut sembler à première vue paradoxal. Pour Vincenzo Ruggiero, la politique migratoire européenne s'organise autour de deux ensembles de valeurs :

- 1) un ensemble normatif : on doit empêcher les étrangers de rentrer en Europe.
- 2) un ensemble de valeurs plus négociables : les immigrés y sont fortement nécessaires.

La façon de résoudre cette ambiguïté est lisible aujourd'hui dans le discours de la Commission : on accepte de faire venir des travailleurs étrangers mais on les empêche de rester, l'objectif étant de permettre le développement de la fonction économique de cette immigration en évitant le développement d'autres effets sociaux perçus comme non fonctionnels de cette venue de travailleurs étrangers. Il s'agit pour l'Europe, qui réfléchit à des formes d'entrée temporaire sous des statuts de séjour et de travail modulables, de profiter d'une main d'œuvre très efficiente économiquement sans avoir à supporter les coûts de sa formation, ni les coûts qui découleraient de son installation (2002). Pour Ruggiero, le développement d'une politique d'immigration plus restrictive et répressive n'indique pas une diminution du besoin de travailleurs immigrés mais plutôt une tentative d'abaisser leurs conditions sociales et leur aspirations. En ce sens, il considère que les contrôles frontaliers ne sont pas destinés à réduire l'immigration mais plutôt à rabaisser globalement les attentes économiques et sociales des migrants qui ne sont vus que comme du travail vivant et disparaissent comme citoyens<sup>116</sup>. Fermer les frontières alors qu'on a besoin de main d'œuvre n'est qu'apparemment paradoxal. Dans la mesure où on considère qu'une politique dite de “fermeture des frontières” contient également, au-delà d'une clôture au sens étroit, une dimension de précarisation des étrangers, passer d'une politique de fermeture officielle des frontières - où le nombre de sans-

---

<sup>116</sup> Le discours sur les contrôles frontaliers peut également avoir des finalités électorales.

papiers remplace les porteurs de carte de travailleur temporaire (Moulier Boutang 2009) - à une remise au goût du jour des programmes de migration temporaire témoigne certes d'un changement de modalités et de discours dans la définition étatique de l'étranger mais en même temps d'une continuité dans la politique de précarisation de la main-d'œuvre étrangère. On a donc moins affaire à une fermeture des frontières qu'à une accentuation du contrôle des migrations.

#### *a) La politique migratoire en voie de communautarisation*

Comme le rappellent Antoine Math et Claire Rodier en matière de communautarisation des politiques migratoires<sup>117</sup>, les questions d'immigration et d'asile ont été regroupées dans le troisième pilier après l'adoption du traité de Maastricht en 1992. Elles étaient alors considérées comme des questions d'intérêt commun, discutées dans le cadre de la coopération intergouvernementale, mais qui restaient de la compétence nationale des Etats membres. Le troisième pilier rassemble les questions d'intérêt commun pour l'Union Européenne qui sont dans le cadre de la coopération intergouvernementale mais qui restent de la compétence nationale des Etats-membres.

En 2000, avec le Traité d'Amsterdam, ces politiques sont extraites du troisième pilier et intégrées au premier pilier. La compétence sur les questions migratoires passe donc au niveau de l'Union Européenne. Le premier pilier rassemble les politiques communes à toute l'Union Européenne. Dans ces domaines dits aussi « communautarisés », les décisions sont prises à titre principal par les instances communautaires, avec obligation pour les Etats membres de les mettre en œuvre<sup>118</sup>. Il s'agit cependant d'une communautarisation au rabais car dans la pratique, les seuls domaines réellement mis en commun sont ceux du contrôle des frontières et de la lutte contre l'immigration clandestine. Durant cette décennie, aucune directive ambitieuse n'a été prise en matière d'immigration économique car les Etats-membres s'ils mettent en œuvre des mécanismes communs pour fermer ou contrôler leurs frontières ont davantage de mal à accepter de se défaire de leur souveraineté en matière d'introduction de main d'œuvre étrangère. Les besoins du marché du travail des différents Etats sont spécifiques et ces derniers avancent qu'ils pourraient difficilement être gérés par l'Union. En dépit de ces réticences, la Commission défend l'idée qu'un certain type d'immigration peut être un bienfait pour l'économie et préconise la reprise d'un appel à une main d'œuvre étrangère « choisie » et formatée (Math et Rodier 2003).

---

<sup>117</sup> Math Antoine, Rodier Claire – 2003, “Communautarisation des politiques migratoires. Entre fermeture des frontières et besoin de main-d'œuvre”, *Chronique internationale de l'IRES*, n° 84, septembre, p 166 à 185.

<sup>118</sup> C'est la Commission européenne qui dispose du monopole du droit d'initiative, c'est à dire qu'elle propose au Conseil des ministres et au Parlement européen les règlements et directives qui s'imposent ensuite aux Etats. La cour de Justice exerce des compétences étendues sur le respect du droit communautaire et peut prendre des sanctions sur les Etats en cas de manquement.

En 2000, la Commission Européenne, par la voix de Romano Prodi préconise une certaine forme d'immigration économique : « *Nous avons besoin d'immigrés, mais ils devront être choisis, contrôlés, et placés* » (Dépêche Ansa 11 septembre 2000 in Morice 2001). Une communication publiée en 2000<sup>119</sup> lance le débat sur la question d'une immigration économique commune. Trois ans plus tard, dans le contexte d'un fort ralentissement économique, et d'un accueil réservé voire d'une absence de réponse des Etats à ses propositions, la Commission revoit ses exigences à la baisse. Une nouvelle communication sur l'immigration, l'intégration et l'emploi<sup>120</sup> souligne tout de même l'avantage des migrations temporaires et saisonnières, très flexibles. Elle met également en avant les « nouvelles possibilités offertes par l'accord général de l'OMC sur le commerce des services en matière de migration temporaire » et propose d'étendre cette libéralisation à d'autres secteurs (Math et Spire 2004). Cette communication s'inspire de la philosophie des quotas et privilégie l'immigration la plus flexible, triée en fonction des besoins des employeurs et du pedigree des candidats, auxquels on attribuera un permis de séjour entièrement lié au contrat de travail. Cette relance de l'immigration de travail aurait pour fonction de « faire face aux pénuries » de main d'oeuvre et au déclin de la population en âge de travailler et d'augmenter la flexibilité des marchés du travail. En 2004, le Programme de la Haye prévoit que des propositions sur l'immigration à des fins d'emploi soient présentées à la Commission avant fin 2005. Cette dernière envoie à cette occasion un livre vert<sup>121</sup> pour lancer le débat et recueillir les avis des intéressés sur une possible politique d'immigration économique. Il traite principalement du contrôle de la mobilité de ces futurs travailleurs étrangers. Doit-on limiter la mobilité du migrant admis sur le marché du travail d'un Etat membre et si oui, le cantonner à un secteur professionnel, une région ou un employeur, toutes entraves déjà utilisées dans les Etats-membres qui ont mis en œuvre des PMT dans le passé<sup>122</sup>.

De 2005 à 2014, depuis la parution du livre vert, aucune directive n'avait toutefois été prise en matière de migration économique. La Commission, continuant son travail de persuasion, présentait en 2007 une nouvelle communication sur la migration circulaire et les partenariats pour la

---

<sup>119</sup> Communication de la Commission sur une politique communautaire en matière d'immigration, 22 novembre 2000, [COM \(2000\) 757 final](#)

<sup>120</sup> Commission Européenne – 2003, Communication sur l'immigration, l'intégration, l'emploi, [COM\(2003\) 336 final](#).

<sup>121</sup> Livre vert sur une approche communautaire de la gestion des migrations économiques, 11 janvier 2005, Commission Européenne, [COM \(2004\) 811 final](#)

<sup>122</sup> Au sein des Etats-membres, ce contrôle de la mobilité des travailleurs est en effet déjà bien développé. Les travailleurs saisonniers OMIS qui décidaient durant leur contrat saisonnier de changer d'employeurs devaient demander à ce dernier un « certificat de liberté » pour pouvoir postuler ailleurs. Cette restriction est aujourd'hui levée (Décosse 2011 : 118, 122). Dans la province de Huelva, les travailleuses changeant de fermes doivent obtenir de leur premier patron une lettre « de renoncement » à la suite d'un accord pris par les organisations agricoles pour éviter qu'elles ne s'en aillent seules d'une exploitation à une autre.

mobilité<sup>123</sup>, et travaillait sur une directive saisonniers qui tardait à sortir. On peut consulter sur le site Europa, la série d'initiatives législatives et opérationnelles en matière d'immigration légale sur lesquelles la Commission travaillait pendant cette période<sup>124</sup>. En 2008, la Commission lance un nouvel appel à la communautarisation via une nouvelle communication visant à établir une politique commune d'immigration pour l'Europe<sup>125</sup>. Plus récemment encore, le Pacte Européen sur l'immigration et l'asile reprend le positionnement des textes antérieurs en signalant dès l'introduction que les migrations peuvent contribuer de manière décisive à la croissance économique de l'Union Européenne et des Etats membres qui ont besoin de migrants en raison de l'état de leur marché du travail ou de leur situation démographique. Le premier engagement du Pacte est « l'organisation de l'immigration légale en tenant compte des priorités, des besoins, et des capacités d'accueil déterminés par chaque Etat membre »<sup>126</sup>. Il préconise de développer pour chaque pays des profils d'immigration afin d'anticiper les besoins futurs.

Il vise également à accroître l'efficacité des politiques et des outils tendant à favoriser la rencontre de l'offre et de la demande de travail, notamment en améliorant la formation des travailleurs des pays tiers en vue d'adapter leurs compétences aux caractéristiques du marché du travail des États membres, en développant des mécanismes appropriés pour la reconnaissance des qualifications professionnelles acquises en dehors de l'UE, en fournissant des informations sur les formes de migration légale et illégale et en dispensant des formations dans les pays d'origine. Finalement, le 5 février 2014, la directive « établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi saisonnier » est votée par le Parlement européen. A travers la directive, l'Union européenne cherche à contribuer « à la bonne gestion des flux migratoires » via l'immigration temporaire saisonnière et « à garantir des conditions de travail et de vie décentes pour les travailleurs saisonniers », « tout en fournissant les incitations et les garanties permettant d'éviter que la durée de séjour autorisée ne soit dépassée et/ou qu'un séjour temporaire ne se transforme en séjour permanent. » Elle précise par ailleurs que d'autres textes européens prévoyant des sanctions contre les employeurs d'étrangers en situation irrégulière (Directive du 18 juin 2012) ou la directive retour relative aux normes et procédures applicables au retour des ressortissants de pays tiers en

---

<sup>123</sup> Communication de la Commission sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité, 16 mai 2007, COM (2007) 248 final

<sup>124</sup> Cf. : "Programme d'action relatif à l'immigration légale", *Site Europa, synthèses de la législation européenne*, Url : [http://europa.eu/legislation\\_summaries/justice\\_freedom\\_security/free\\_movement\\_of\\_persons\\_asylum\\_immigration/114507\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/free_movement_of_persons_asylum_immigration/114507_fr.htm) consulté le 17 août 2009.

<sup>125</sup> Communication de la Commission sur une politique commune de l'immigration pour l'Europe : principes, actions et instruments, 17.6.2008, COM(2008) 359 final.

<sup>126</sup> Pacte Européen sur l'immigration et l'asile, adopté par le Conseil Européen le 15 et 16 octobre 2008 lors de la Présidence française de l'Union Européenne.

séjour irrégulier contribueront à éviter que le séjour temporaire ne devienne un séjour non autorisé » La directive revient à plusieurs reprises sur les moyens d'assurer que le retour soit effectif, par exemple dans le point 14 bis où elle précise qu'il convient que les Etats-membres puissent rejeter une demande d'admission, en particulier lorsque le ressortissant d'un pays tiers ne s'est pas conformé à l'obligation de quitter le territoire de l'Etat-membre à l'expiration de son autorisation de travail, ou dans le point 14 ter, où il est indiqué que les Etats-membres doivent pouvoir exiger de l'employeur qu'il coopère avec les autorités compétentes et qu'il communique toutes les informations utiles nécessaires afin de prévenir les éventuelles utilisations incorrectes ou abusives de la procédure fixée dans la présente directive<sup>127</sup>, ou encore le point 4 où on précise que lors de la demande d'autorisation les États membres vérifient si le ressortissant de pays tiers ne présente pas de risque d'immigration illégale et s'il compte quitter le territoire des États membres au plus tard à la date d'expiration de l'autorisation. Pour l'AEDH, de l'ensemble des quatre textes formant le volet « immigration de travail » du Programme de la Haye, la directive concernant les travailleurs saisonniers est la moins protectrice des droits des salariés. Elle reste floue sur de nombreux aspects, très contraignante en termes de résidence et de contrat et s'inscrit dans une logique utilitariste.

#### *b) La migration temporaire adaptée aux évolutions du système économique*

Cette idée de promouvoir la migration temporaire appartient pour Alessandra Venturini « au paradigme de la flexibilité qui prévaut dans le débat européen » (2009). Selon l'économiste, les évolutions technologiques ont induit de nombreuses révisions du modèle économique et le type de grande production fordiste a été remplacé par de petites compagnies qui décentralisent les phases de la chaîne de production en dehors de l'entreprise et fréquemment à l'étranger et réassemblent le produit final (ou vice versa). La globalisation du marché des biens a accru la compétition internationale et les firmes réadaptent de plus en plus fréquemment leurs moyens et méthodes de production. On a d'ailleurs vu dans le premier chapitre que ces évolutions du mode de production ont également touché le secteur agricole. Le nombre de travailleurs ayant des contrats temporaires a augmenté dans l'UE des 15, passant de 13,3% en 2001 à 15% en 2007. On retrouve ces tendances au Canada comme aux Etats-Unis. Au Canada, des politiques spécifiques de recrutement temporaire d'étrangers sont développées depuis quelques années. La hausse, légère au début des années 2000, connaît une progression fulgurante de 47 % entre 2004 et 2007 (CIC, 2005 et 2008b). Fait encore

---

<sup>127</sup> Le fait que la Commission prenne le soin de préciser cet aspect des choses, souligne l'éventuelle divergence d'intérêt entre l'Etat qui vise le contrôle des flux et les employeurs qui exigent la mise à disposition d'une main-d'œuvre mais ne s'estiment pas forcément concernés par son retour, ni acteurs ou relais de ce contrôle, tant qu'ils peuvent disposer de remplaçants.

plus notable, l'entrée de travailleurs temporaires dépasse depuis 2006 celle des immigrants permanents. En ce qui concerne la migration de travailleurs non spécialisés, trois programmes existent : le programme des aides familiaux résidants, les programmes de travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et un programme de travailleurs temporaires peu spécialisés . Ceux-ci, issus d'ententes entre le Canada , le Mexique et quelques pays des Caraïbes depuis le milieu des ont connu une ascension fulgurante ces dernières années (Pellerin 2011). Le PTAS recrutait 264 travailleurs en 1966 et près de 20 000 en 2006, avec deux périodes de croissance significative , au milieu des années 1980 puis à partir de 1995 (Preibisch 2007)<sup>128</sup>. Selon Alessandra Venturini, dans un marché du travail globalisé, la nature même de la migration change. Elle « doit maintenant être perçue par les pays d'origine comme un prêt temporaire et par les pays d'accueil comme un emprunt temporaire de force de travail pour une (courte) période donnée » (2009 : 396). Ruggiero constate également le développement de modèles productifs post-fordistes qui nécessitent une main d'œuvre flexible et occasionnelle. Dans ce système productif, les employeurs sont à la recherche de la main d'œuvre la plus intéressante sur le marché international. Cela est déjà décrit dès le 19ème siècle pour la Californie mais la nouveauté consisterait ici au développement à d'autres secteurs et aires géographiques (2002). Pour Castles, le renouveau d'une politique d'immigration de travail s'explique également par le fait qu'il ne serait plus possible d'ignorer que les besoins de main-d'œuvre sont remplis par des étrangers en situation irrégulière (2006).

En 2004, pour Rodier et Math, trois orientations semblaient ainsi guider, au delà du discours affiché, la doctrine de la Commission européenne à l'égard de l'emploi des étrangers :

- privilégier l'immigration la plus flexible comme l'immigration temporaire ou saisonnière
- sélectionner l'immigration, qu'elle soit temporaire ou permanente : les immigrés « choisis, contrôlés et placés » de Romano Prodi.
- subordonner davantage l'entrée puis le maintien sur le territoire à l'exercice d'un emploi, quitte à durcir les autres possibilités d'entrée et d'installation légales sur le territoire.

Cette analyse reste valable aujourd'hui, mais elle s'inscrit dans un nouveau cadre depuis l'adoption par le Conseil Européen de l'Approche globale des migrations<sup>129</sup> en vertu de laquelle tous les axes

---

<sup>128</sup> En ce qui concerne les ouvriers agricoles , le recrutement résulte d'une stratégie de développement de l'industrie horticole d'exportation au Canada, surtout depuis 1995, le recours à la main-d'œuvre étrangère ne visant pas tant à répondre à une demande non satisfaite sur le marché canadien qu'à développer l'industrie d'exportation via la constitution d'un secteur capable de concurrencer efficacement l'agriculture américaine , déjà structurée de la sorte. La présence de travailleurs étrangers a permis de diversifier la production en produisant plus de fruits et légumes et d'allonger la saison grâce aux serres . Le secteur agricole est devenu exportateur net depuis cette période (Pellerin 2011 : 67).

<sup>129</sup> L'approche globale sur la question des migrations, 15 et 16 décembre 2005, Conseil Européen, [15914/1/05 REV 1](#)

de la politique migratoire européenne sont interdépendants et doivent être abordés comme tels. Cette approche prône aussi de travailler dans le domaine des migrations en partenariat avec les pays d'origine. Dans cette optique, la relance d'une migration temporaire de travail va donc être coordonnée aux objectifs de lutte contre l'immigration « clandestine » ou de « codéveloppement. »

*c) L'apparition d'une nouvelle catégorie : “la migration circulaire” et le lobbying des grandes organisations internationales*

Le terme de « migration circulaire », s'est imposé dans la littérature juridique et scientifique pour qualifier les mobilités transnationales de travail et les auteurs qui présentent ce concept insistent souvent sur les conséquences positives de ce type de migration, présentée à la fois comme une variable d'ajustement des économies nord-méditerranéennes, une soupape d'échappement pour les marchés du travail saturés du sud et le vecteur de développement des pays d'origine. A ce titre on la qualifie de « win-win-win migration », une migration gagnante pour toutes les parties, les pays d'origine, d'accueil et les étrangers « circulants ».

Le terme apparaît en 2007, dans la communication sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité<sup>130</sup>. Elle y est définie comme une forme de migration professionnelle, légale et temporaire, gérée selon les besoins des marchés du travail européens. Pour la Commission, « *la principale mesure favorisant la circularité consisterait à introduire un permis de séjour/travail pluriannuel pour les travailleurs saisonniers, ce qui leur permettrait de revenir plusieurs années de suite pour exercer un travail saisonnier.* » Ainsi, la migration circulaire consiste en grande partie pour la Commission à mettre en œuvre des programmes de migration temporaire.

Les organisations internationales participent de leur côté à la promotion et à la mise en œuvre de cette nouvelle catégorie au sein des politiques migratoires. En 2005, la Commission Mondiale sur les Migrations Internationales<sup>131</sup>, créée à l'initiative du secrétaire général de l'ONU et composée de 19 personnalités de pays différents ayant une expérience dans le domaine des migrations, envisage le retour à des politiques d'admission systématique de travailleurs migrants et évoque l'apparition

---

<sup>130</sup> Communication de la Commission sur la Migration circulaire et les partenariats pour la mobilité, 16 mai 2007, COM (2007) 248 final

<sup>131</sup> CMMI – 2005, Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action. Rapport de la Commission Mondiale sur les Migrations Internationales, Genève.

Le document de 100 pages issu de deux ans de travaux autour de la question des migrations est la matrice de la rhétorique actuelle sur les migrations de travail. Le texte commence d'emblée par le constat d'un monde interconnecté, globalisé, dont le marché du travail s'internationalise. Se pose donc la question de la libéralisation du marché du travail mondial et des modèles migratoires à adopter : migration permanente ou temporaire. La migration n'est envisagée ici qu'en lien avec le travail et doit déboucher sur l'investissement du migrant dans son pays d'origine. Les conséquences néfastes de la migration clandestine sont également évoquées.

d'un nouveau paradigme de la migration axé sur la migration temporaire et circulaire (GCIM, 2005). Ce positionnement rejoint celui de nombreuses organisations internationales. L'année suivant la tenue de cette Commission, l'OIM a publié en collaboration avec l'OSCE et l'OIT un manuel visant à établir des politiques effectives de migration de travail dans les pays d'origine et de destination<sup>132</sup>. En 2008, elle a diffusé un nouveau rapport intitulé *Migration circulaire ou permanente? Choix de politique pour faire face au déclin démographique et aux pénuries de main-d'œuvre en Europe* et a estimé la même année dans son rapport sur l'état de la migration dans le monde, que la recherche de travail et de travailleurs serait au cœur des mouvements migratoires de ce siècle<sup>133</sup>. En 2007, le mémoire du directeur général de l'OIM souligne également l'implication de l'organisation internationale dans la promotion des migrations de travail. Il constate que les services de l'OIM ont été davantage sollicités pour faciliter le recrutement de travailleurs temporaires particulièrement dans le secteur agro-alimentaire au Canada et en Espagne. Concrètement ce programme de migration temporaire est un outil prévu fondamentalement pour aider les pays désirant recruter des travailleurs des pays les moins développés dans l'objectif de contrôler les flux et de les limiter au travail. » En ce qui concerne les autres organisations internationales, l'OCDE a publié en 2004 un rapport intitulé *Pour une main d'œuvre mobile à l'échelle mondiale* où les schémas de migration temporaire et « circulaire » sont eux aussi mis à l'honneur<sup>134</sup>. L'OIT a de son côté diffusé dès 1997 un manuel intitulé *Envoyer des travailleurs à l'étranger*, destiné aux pays voulant organiser l'émigration de leurs travailleurs temporaires et faciliter la réintégration au pays lors du retour des travailleurs<sup>135</sup>. Par leur promotion des schémas de migration temporaire, toutes ces organisations qui participent à l'élaboration des politiques de management des migrations internationales (Geiger, Pécoud 2010) sont à l'origine d'un changement de paradigme dans la gestion migratoire : de la migration à la mobilité (Pellerin 2011).

Selon Paolo Cuttitta, « non seulement les Etats aujourd'hui ne sont plus les seuls acteurs sur la scène mondiale, mais pour beaucoup d'aspects, ils n'en sont même plus les acteurs principaux. Ils doivent en effet se confronter, cohabiter et entrer en compétition avec d'autres subjectivités capables d'agir à l'échelle globale, avec d'autres autorités qui se juxtaposent, se superposent et

<sup>132</sup> OSCE/OIM/BIT: Manuel pour l'établissement de politiques de migrations de main-d'œuvre efficaces (Genève : 2006) [http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/osce\\_iom\\_ilo\\_medhandbook\\_en.pdf](http://www.ilo.org/public/english/protection/migrant/download/osce_iom_ilo_medhandbook_en.pdf)

<sup>133</sup> OIM – 2008 : *World Migration 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy*. 2008. Geneva, Switzerland: International Organization for Migration.

<sup>134</sup> OCDE 2004 : « Echanges et migrations. Pour une main-d'œuvre mobile à l'échelle mondiale », Consulté le 7 avril. Url : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/9789264016392/>.

<sup>135</sup> Abella, Manolo. 1999. *Sending Workers Abroad: A Manual on Policies and Procedures of Special Interest to Middle and Low Income Countries*. Url : [http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS\\_PUBL\\_9221085252\\_EN/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/global/publications/ilo-bookstore/order-online/books/WCMS_PUBL_9221085252_EN/lang--en/index.htm).

même, du moins en partie, se substituent aux Etats dans la prise des décisions importantes : organisations interétatiques, ONG, entreprises multinationales, cartels de la criminalité organisée, organisations terroristes, communautés ethniques et religieuses, entités hybrides telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Organisation mondiale pour le commerce, etc. [...]. A la pluralité des autorités correspond la pluralité des frontières, qui ne sont pas toutes matérielles, territoriales, linéaires et visibles comme les frontières étatiques" (Cuttitta 2007). L'Organisation Internationale des Migrations s'inscrit parmi ces acteurs en tant que prestataire de services en matière de gestion des flux migratoires. Cette organisation intergouvernementale se présente comme un « forum » de dialogue international sur les migrations (en décembre 2000, ses 93 Etats membres lui ont confié pour mission de coordonner la création d'un « régime international des migrations »), revendique sa « neutralité » et une position de défenseur des « droits des migrants ». Malgré son rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques migratoires au niveau tant international, régional que national, A. Pécoud relève l'absence d'étude indépendante sur ses activités et son fonctionnement (2006). En tant qu'organisation-référence sur les migrations, l'OIM a participé à la prolifération, au cours de la dernière décennie, des rapports internationaux qui ont élaboré « un discours politique global » sur la migration internationale. Les organisations qui développent ce discours s'inscrivent dans le schéma libéral de la mondialisation et considèrent que la migration devrait être gérée au niveau international comme le commerce des biens et des capitaux dont ils considèrent que la gouvernance a été améliorée par l'adoption des accords de Bretton Woods et du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) (Geiger et Pécoud 2010). Ces acteurs développent une « rationalité politique », un discours spécifique mais pas nécessairement homogène sur la manière de gouverner un champ particulier en établissant des rôles appropriés aux autorités et en définissant les objectifs des gouvernements. Pour Sarah Kalm, le discours de management de la migration internationale doit être compris comme étant en relation avec la gouvernamentalité néolibérale. L'argument de ces acteurs est que la migration devrait être gérée de façon à devenir un processus bénéficiant à toutes les parties, un phénomène devant être « optimisé », « managé », de manière à « maximiser » son impact et à en faire une « win win win migration ». En ce qui concerne la migration de travail, les acteurs du management de la migration internationale influencent les décisions des gouvernements en produisant du savoir et des analyses jugées pertinentes pour mieux gérer les migrations et en présentant des expertises « scientifiques », « techniques » ou « managériales » aux Etats. Ils peuvent également développer des programmes pour les gouvernements et mettre directement en place des politiques, fonctionnant alors comme des prestataires de service. Dans ce cas, on constate un transfert de l'influence et du pouvoir des

institutions des Etats traditionnels à des organisations hors des gouvernements (2010). La responsable de la branche migrations de travail à l'OIM de Dakar présente par exemple l'organisation comme une instance qui « assiste les gouvernements à développer des politiques migratoires et à mettre en place des stratégies de développement. » Elle ajoute qu'ils font du lobbying auprès des instances politiques. « Le bureau de liaison à Bruxelles dialogue avec la Commission. (...) On donne des suggestions, des recommandations. » Elle signale enfin qu'ils touchent des fonds importants des Etats pour mener à bien leurs projets : « Nous sommes financés à hauteur de deux millions d'euros par projet. »<sup>136</sup> Malgré le fait qu'elles reçoivent des budgets étatiques et aient un statut intergouvernemental, Pécoud et Geiger notent que ces institutions semblent fonctionner comme des entreprises privées. « Cela apparaît dans leur rhétorique managériale, le focus mis sur l'efficacité, et les méthodes publicitaires et leur approche orientée vers le consommateur selon laquelle les Etats sont des clients payant pour des services de haute qualité »<sup>137</sup> (Geiger et Pécoud 2010 : 6). La manière dont les acteurs se présentent comme techniciens, managers, dépolitise leur action. Leur savoir présenté comme « factuel », « neutre » ou « objectif » est en réalité influencé par des orientations politiques, mais ces options politiques sont présentées comme le résultat d'une expertise, basée sur des données précises, ce qui les rend difficilement questionnables. La notion même de management se caractérise par sa nature apolitique et technocratique. Cette dépolitisation est particulièrement évidente dans l'objectif de « *triple win* » qui nie l'existence d'intérêts divergents et d'asymétrie de pouvoir et présente les objectifs poursuivis sous un habillage égalitaire et comme naturellement consensuels. En ce qui concerne les migrations clandestines, Pécoud et Geiger remarquent qu'alors qu'elles ne sont pas obsédées par les droits de l'homme, les initiatives de management des migrations mobilisent constamment des arguments humanitaires pour justifier leurs activités de contrôle. De nombreuses mesures pour stopper les migrations non autorisées ou pour empêcher les réfugiés de demander l'asile sont par exemple présentées comme « nécessaires » pour combattre la traite et le trafic. Cette approche victimisante semble avoir remplacé tous les autres engagements pour protéger les droits

---

<sup>136</sup> Entretien avec la responsable de l'Unité régionale « Migration de travail », siège de l'OIM, Dakar, Sénégal, le 9 octobre 2009.

<sup>137</sup> Cette rhétorique a également pénétré les discours des acteurs rencontrés pendant le terrain. J'ai ainsi pu relever dans les différents entretiens menés sur ce thème les termes « ateliers de *benchmark* » « mémorandum d'entente », « capital humain », « *job matching* », « *marketing* », « facilitation », « intermédiation », « dispositifs ». On constate une marchandisation dans le champ lexical utilisé par exemple par les responsables de l'Anapec. « C'est le métier de l'intermédiaire, je dois proposer à mon client un public » affirme le directeur du placement international tandis que son collègue à Tanger considère que l'ANAPEC « est en train de proposer une offre complète aux Espagnols. » Cependant, les salariés des grandes organisations internationales chez qui ce lexique managérial souvent anglo-saxon est beaucoup plus développé considèrent que ce positionnement est nouveau en Europe et que les pays se trouvant dans la sphère d'influence du Canada ou des Etats-Unis sont beaucoup plus avancés dans ce domaine qu'il s'agisse de fournir des travailleurs sur le marché international ou d'attirer des investisseurs étrangers.

des migrants et nourrit la confusion entre les agendas humanitaires, sécuritaires et de développement. Ces organisations arrivent à leur fin en utilisant des spectres car comme le soulignent Geiger et Pécoud : « En réalité, qui est en faveur d'une « migration désordonnée », « de la traite des êtres humains » ou du « non respect du droit des migrants » ? Comment s'élever contre des mesures présentées comme nécessaires pour « combattre le trafic et la traite des être humains ? » Pour eux, « c'est comme si les concepts de « trafic ou de traite d'humains » avaient été inventés pour donner une saveur humaniste au contrôle des migrations (Geiger et Pécoud 2010 : 14).

Les différents rapports évoqués plus haut avancent donc que la migration temporaire ou « circulaire » des travailleurs du Sud, si elle est bien gérée, sera un facteur de croissance pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Outre les sommes renvoyées dans le pays d'origine, ces mobilités permettraient de répondre aux besoins de main d'œuvre des pays occidentaux, tout en favorisant l'esprit d'entreprise de la diaspora et des migrants de retour. Elles offriraient un potentiel de formation des travailleurs et d'accroissement de la compétitivité des pays en développement en évitant le pillage des cerveaux et en renforçant les co-entreprises, entre sociétés du pays d'accueil et d'origine. Les organisations internationales incitent fortement les pays d'émigration à s'impliquer dans des politiques d'envoi de main d'œuvre à l'étranger. Ces discours ne se contentent pas de promouvoir l'immigration temporaire. Ils assignent également un rôle d'intermédiaire aux pays d'origine qui doivent dans leur scénario organiser l'émigration, répondre aux demandes des employeurs étrangers en gérant les présélections, etc...

*d) La combinaison du volet répressif et du volet économique : une Europe forteresse ou canalisée?*

Le lien entre migration temporaire légale et lutte contre la migration clandestine est décliné aussi bien au niveau des organisations internationales, de l'Union européenne qu'au niveau national. En Espagne, la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers 8/2000 qui réforme la loi 4/2000 est présentée comme un traitement global et coordonné du phénomène migratoire prenant en compte tous ses aspects. La question du contrôle des flux, celle de l'intégration des résidents étrangers, ou celle du codéveloppement des pays d'origine y sont considérées conjointement. Le programme espagnol Greco (2001-2004) destiné à générer des stratégies de gestion des flux migratoires reflète également ce positionnement. Ce programme préconise l'organisation de l'arrivée d'immigrants depuis les pays d'origine à travers la signature d'accords prenant en compte tous les aspects de la migration. Les accords concernent la lutte contre la migration illégale, la réadmission de ressortissants et d'étrangers ayant transité par le pays concerné, le codéveloppement, le recrutement à la source

(Achón Rodríguez 2010). En contrepoint du discours managérial présentant la migration temporaire comme bénéfique, les différentes instances impliquées dans son développement agitent également le spectre des dangers et abus découlant des migrations clandestines. Les deux catégories sont toujours évoquées l'une par rapport à l'autre. L'OIM rappelle par exemple lorsqu'elle fait la promotion de la migration temporaire qu' «une large proportion de la migration de travail a lieu sans autorisation, avec une industrie clandestine parfois criminelle, prête à s'en rendre complice. De nombreux gouvernements aux deux bouts de la chaîne migratoire ont choisi d'accroître leurs capacités de régulation pour gérer la migration de travail au bénéfice mutuel du gouvernement, de la société et du migrant. Nombre d'entre eux se tournent vers l'OIM pour un soutien expert dans les aspects migratoires de cette activité.»<sup>138</sup> Geertrui Lanneau résume ainsi le discours de son institution : « Nous avons un réseau mondial dans différents pays pour faciliter le dialogue, améliorer la coopération sur les questions de migrations. Nous considérons que la migration est bénéfique si elle est bien gérée, bien ordonnée, que les droits des migrants sont respectés. Ce n'est pas toujours le cas, il y a beaucoup de défi, on connaît des situations de traite, d'exploitation. Il faut affronter ces défis et apprendre à mieux les gérer. On a par exemple un projet pour lutter contre la migration irrégulière par le développement d'une migration bien gérée, bien ordonnée, en toute légalité. » Cette construction discursive de l'étranger comme travailleur légal protégé ou comme clandestin exploité par des passeurs naturalise ces caractéristiques et mobilise des figures féminines, cherchant, dans le cas de la migration illégale à susciter l'indignation et à bloquer la réflexion (la migrante « perdante » ou « mauvaise » incarnée idéalement par une prostituée étrangère prise dans un réseau de trafic, cf Demontvalon 2013) et dans le cas des migrations légales, à justifier à la fois l'obligation de retour au pays (être une bonne mère) et les bienfaits du travail à l'étranger (être une travailleuse émancipée) à travers la figure « positive » de la migration « réussie » telle que la migration des saisonnières dans la fraisculture à Huelva a pu être présentée.

Les différents acteurs présentent donc ces catégories (« migrations légales », « migrations illégales ») comme si elles n'étaient pas le résultat d'une volonté étatique. Geertrui Lanneau indique par exemple lors de l'entretien que « la gestion de la migration saisonnière est difficile car elle peut devenir une migration permanente. Les migrants restent sur place et deviennent irréguliers ». On note la formulation passive qui permet d'effacer les responsables de cette irrégularisation, la diabolisation de l'irrégularité permettant par la suite d'argumenter que promouvoir le retour va dans

---

138 OIM, International labour migration: trends and OIM policy and programs, 86<sup>th</sup> session, Url: [http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/about\\_iom/en/council/86/MCINF\\_264.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/shared/shared/mainsite/about_iom/en/council/86/MCINF_264.pdf): 1, consulté le 9 avril 2014.

le sens de la défense du travailleur. Afin de mieux souligner l'action de l'Etat en la matière, il semble plus pertinent de parler de légalisation et d'illégalisation. Cette opposition récurrente pose d'ailleurs question. Qu'est ce qui différencie réellement une migration légalisée d'une migration illégalisée, la première étant supposée plus protectrice que la seconde ? S'il existe une distinction importante à faire au sein du groupe des étrangers en terme de statut juridique, ce n'est pas entre les migrants légaux et illégaux mais entre ceux qui ont un statut stable et ceux qui ont un statut précaire. Bien qu'étant en situation légale, les ouvrières marocaines de Huelva sont toujours en sursis d'illégalisation, leur séjour étant conditionné au bon-vouloir de leur employeur. Dans le cadre de la procédure de *contratación en origen*, les travailleuses sont « importées » à Huelva pour une durée limitée (entre trois et neuf mois) et doivent ensuite rentrer dans leur pays. A cet effet, elles signent, lors de leur recrutement, un engagement de retour. Une fois rentrées au Maroc, elles ne reviendront que si leur employeur décide de nouveau de faire appel à elles lors de la prochaine saison. Celles qui restent au-delà du terme de leur contrat sont illégalisées. La partition légal/illégal ne recoupe donc pas une partition sécurité/précarité pour les immigrés. Pourtant, cette distinction discursive entre les deux types de migration est d'une grande efficacité. Alicia Reigada note dans sa thèse qu'il existe effectivement à Huelva l'idée partagée que ce système a permis d'éliminer les problèmes rencontrés par la précédente main-d'œuvre marocaine ou subsaharienne, en promouvant un type d'immigration où les travailleurs viennent faire la récolte de manière légale, avec le logement, le transport et l'emploi assuré (Reigada 2010).

En réalité, la rhétorique développée autour de la migration légale de travail ne peut être comprise sans prendre en compte les étrangers illégalisés, autre type de main-d'œuvre dont la mobilité insuffisamment contrôlée est à l'origine de la création des programmes de migration temporaire, comme on l'a vu à Huelva et comme l'ont également montré Karakayali et Rigo pour l'Allemagne des années 50 et 60 (2010). Cette opposition entre une migration légale protectrice et émancipatrice et une migration clandestine risquée et dangereuse fait penser à l'analyse que fait Yann Moulier Boutang du contrat de travail ou du capital marchand qui comme Janus a deux visages : une face souriante et libérale et une face bridage de la liberté. La migration circulaire présentée par l'Union Européenne se présente sous la face souriante et libérale, alors qu'à voir les caractéristiques des contrats mis en place entre Huelva et le Maroc, ces contrats correspondent bien plus à la face bridage de la liberté, qui n'est évoquée dans le discours européen que pour décrire les migrations clandestines, illégales. Cette opposition entre la migration légale, vecteur de développement, aussi appelée *win win win migration*, et la migration clandestine qui donnerait lieu à la traite, désignation qui s'inscrit dans le registre de l'esclavage métaphorique (Morice 2005) est une opposition

discursive rhétorique. Dans la pratique on note que la précarisation et les types de parcours créés par le bridage de la mobilité des étrangers qu'ils soient légaux ou illégaux ne sont pas si différents. Si on présente les deux formes de migration comme radicalement différentes, Karakayali et Rigo considèrent qu'il n'y a pas de différence drastique entre le management légal des flux et le management illégal, ce dernier imposant également, mais d'une autre manière une circulation des travailleurs, les sans-papiers étant soumis à un « *de facto way* » de gérer les flux circulaires. A cet égard, ce qui change avec la migration circulaire c'est cette possibilité de contrôle accru sur la mobilité du travailleur.

Dans le cadre de l'approche globale des migrations, ces migrations légales de travail sont présentées aux pays d'émigration comme une contrepartie de leur participation dans la lutte contre l'immigration irrégulière. Cette façon dont la migration circulaire et le combat contre la migration illégale sont vus comme complémentaire mérite notre attention et devrait amener à questionner la métaphore d'une Europe forteresse.

Pour Padilla (2008) ou Réa (2003), les deux volets du paradigme dominant en matière de politique migratoire commune sont complémentaires. Le volet répressif constitue un vaste dispositif de fabrication de clandestinité qui alimente la délocalisation sur place de certains secteurs de l'économie européenne. Il crée des conditions ségrégationnistes pour la reproduction d'un volant de main-d'œuvre sous-payée d'autant plus utile qu'il tire vers le bas l'ensemble des salaires et que le travailleur est contraint de choisir le silence et la clandestinité plutôt que de revendiquer des conditions de travail et de salaire décentes au moins jusqu'à sa régularisation (Padilla 2008 : 91).

Le recrutement de travailleurs temporaires dans des pays acceptant la réadmission de leurs ressortissants permet aussi d'en assurer l'expulsabilité et donc de se prémunir contre leur installation. Les accords de réadmission et plus largement de gestion des flux migratoires au delà de la réalisation concrète de l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière participent à la disciplinarisation de travailleurs autorisés à séjourner légalement dans le territoire européen mais sous dépendance de leur employeur. Dans cette optique, la signature d'accords de main-d'œuvre avec les pays ayant signé des accords de réadmission ne relève pas d'une mesure de type compensatoire (on donne quelque chose de positif: des entrées légales contre quelque chose de négatif : du retour contraint) mais bien des deux faces articulées d'une même politique de contrôle des flux (on établit un canal profitant au pays d'accueil tout en obtenant pour ce même pays des facilités d'expulsion). En Espagne par exemple, l'objectif de disciplinarisation de la main-d'œuvre

via l'expulsabilité pourrait bien être premier par rapport à la réalisation effective des expulsions. En 2007, 25 000 reconduites à la frontière espagnole ont été réalisées alors même que 29 042 contrats saisonniers étaient délivrés à des ressortissants de pays tiers pour la seule province de Huelva. Virginie Guiraudon signale dans un article sur l'eupéanisation des politiques migratoires européennes qu' « évoquer des politiques publiques – européennes ou non d'ailleurs – sans prendre en compte les enjeux économiques serait naïf. En outre, cela introduirait un biais dans l'analyse en amputant l'objet de recherche (les politiques d'immigration) d'un de ses soubassements importants : le fonctionnement de l'économie et donc des marchés du travail européens. Ce que l'action publique donne à voir doit nous alerter sur ce qu'elle cache. Au niveau européen, il est question soit de « lutte contre l'immigration clandestine » soit de « libre circulation ». L'immigration légale est un des dossiers qu'a tenté de porter la Commission en 2000 sans succès puis relancé à la fin de la décennie avec plus de succès mais en accouchant au final d'une souris en mai 2009. Ces textes demeurent intéressants quelle que soit leur portée car ils laissent à voir le discours de l'OCDE (Organisation de développement et de coopération économique) sur les besoins de main-d'œuvre de l'Europe vieillissante. Il est assez aisé de montrer les incohérences dans la rhétorique des divers documents européens, communications ou directives. Il reste à analyser les dynamiques migratoires pour comprendre qu'il y a plus d'effets du régime européen de gestion des flux que ne le laisse penser le discours policier sur l'immigration clandestine ou l'incantation à la mobilité intracommunautaire » (Guiraudon 2010).

Ce discours participe à la naissance de nouvelles figures migratoires à l'échelle mondiale. Voir les frontières comme des outils de gouvernance de la mobilité et pas étroitement des murs imperméables permet de se détacher du focus actuel sur les camps et les expulsions qui nous empêche d'avoir une vue globale du système migratoire en place et des évolutions à venir. Le paradigme des camps est aussi réducteur que le paradigme mobilitaire. Les retours de balanciers épistémologiques, voire de manière sous-jacente idéologiques, empêchent de penser la complexité de la réalité. Effectivement, « alors que la littérature met l'accent de manière croissante sur la menace liée aux politiques d'externalisation au regard de considérations humanitaires, peu d'attention a été donnée (...) à la construction discursive de la mobilité des personnes comme cible de nouveaux schémas de stratégies de gouvernement » (Karakayali et Rigo 2010). On se penchera sur cette question dans le paragraphe sur le paradigme mobilitaire.

*e) Un concept non validé politiquement, mais qui fait son chemin dans les faits*

Avant de réussir à faire passer une directive sur l'immigration économique, la Commission a mis des projets pilotes en place via sa politique de coopération et les organisations internationales font de même. Si l'ouverture européenne des frontières à la migration temporaire ne fait pas encore l'unanimité, elle fait petit à petit son chemin dans les faits, en tous cas en Espagne. Le programme Aeneas<sup>139</sup> a subventionné entre autres le projet Aeneas Cartaya, ainsi qu'un projet de « migration circulaire » entre la Colombie et l'Espagne porté par l'OIM<sup>140</sup>. De même, l'Agence nationale pour l'emploi marocaine (ANAPEC) s'est vue financer le programme « soutien au mouvement des personnes » à hauteur de 7.736.000 euros<sup>141</sup> via le programme MEDA 2<sup>142</sup> et l'OIT a mené en Afrique de l'Ouest un projet similaire intitulé « assistance technique pour l'amélioration de la coordination des flux migratoires du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali et de l'Espagne »<sup>143</sup>. Tous ces acteurs se connaissent et se rencontrent régulièrement. L'ANAPEC, l'ANEJ sénégalaise (Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes), les institutions espagnoles sont en contact avec l'OIM et le BIT qui travaillent ensemble sur ces projets. On a là une arène, un champ qui permet la diffusion d'un vocabulaire commun, construit des partenariats, des réseaux d'inter-relation et finalement, comme le signale Frédéric Décosse, une expérience mondiale de ces PMT par les Etats et les

---

<sup>139</sup> La Commission se dote en 2003 d'un « programme pour l'assistance technique et financière des pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile ». Il s'agit d'un instrument financier autonome nommé Aeneas et géré par Europe Aid, l'office de coopération et d'aide extérieure de la Commission et qui vise à financer des projets allant dans le sens de la politique migratoire de l'Union.

<sup>140</sup> Ce projet a été financé à hauteur de 625.046,85 euros de janvier 2007 à décembre 2008. Le projet vise à pourvoir l'Espagne et la Colombie d'un modèle consolidé, éprouvé et reproductible de régulation de la migration temporaire de travail. L'OIM qui a développé en 2006 un modèle de gestion de la migration de travail dénommé Modèle de migration temporaire et circulaire participe à la coopération technique, à l'assistance opérationnelle et à la consolidation du modèle. Via son financement et son appui technique, elle cherche à le transférer dans d'autres pays grâce aux ressources apportées par le programme AENEAS de l'Union Européenne. L'origine de ce projet tient à la formation par *Unio de Pagesos* de la fondation Pagesos Solidaris (agriculteurs solidaires) dans les années 99 et 2000.

<sup>141</sup> Ce programme a été financé de janvier 2005 à décembre 2008. L'objectif était de faire de l'Anapec le partenaire officiel de l'Union européenne pour gérer les offres d'emploi des pays-membres. L'Anapec était chargée de sensibiliser les migrants potentiels aux possibilités de migration légale et de mettre en place des modules de formation adaptés aux besoins des entreprises européennes. Le projet comprenait également un volet portant sur le retour des travailleurs; une étude ayant été menée sur les conditions du retour viable et volontaire des Marocains résidents à l'étranger et la création d'un service pour soutenir les rapatriés, envisagée. Communication de la Commission sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité entre l'Union Européenne et les pays tiers, le 16 mai 2007, [COM\(2007\) 248 final](#)

<sup>142</sup> Le programme MEDA constituait le cadre financier principal de la coopération de l'Union européenne avec les pays méditerranéens, dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen avant son remplacement par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. Meda 2 était pourvu d'une enveloppe de 5,3 milliards d'euros pour la période 2000-2006. L'objectif principal de ce programme était d'accompagner la transition économique des pays méditerranéens et, à terme, en 2010, de parvenir à mettre en place une « zone de libre-échange ».

<sup>143</sup> Les objectifs du projet sont repris dans une offre de recrutement d'un coordinateur pour le Mali. <http://www.anpe-mali.org/news/le-bureau-sous-regional-de-l-organisation-internationale-du-travail-pour-le-sahel-recrute-dans-le-cadre-de-l-extension-de-sa-cooperation-technique-au-mali-un-e-coordinatur-trice-national-e-de-projet>

organisations internationales impliquées dans les politiques de management international des migrations (OIM, OIT, OSCE) qui est étudiée et théorisée par des chercheurs, parfois consultants (Décosse 2014)<sup>144</sup>.

Cependant, au-delà du discours et des ballons d'essai et malgré les incitations, les résultats en Europe sont faibles et il semble que seule l'Espagne ait réellement développé ce mode de recrutement. Les fonds alloués aux institutions promotrices de la migration temporaire sont ainsi sans aucune mesure avec le nombre de contrats réellement signés. Les autorités des pays concernés rejettent cette responsabilité sur la crise économique et sur l'absence de vision commune des Etats européens. Le directeur du placement à l'international de l'ANAPEC constate ainsi que :

Je ne sais pas si vous avez suivi tous ces rapports qui sont sortis autour de 2000 qui prévoyaient que l'Europe aurait de forts besoins de main-d'œuvre avec la démographie, le taux de fécondité, un certain nombre de choses qui créeraient une pénurie de travailleurs. Enfin, c'est ce qui a été annoncé dans les rapports. Les Européens se sont précipités pour mettre en place des programmes qui répondraient à ces besoins. (...) Seulement la conjoncture qui a suivi n'est pas ce qui a été annoncé dans les rapports. C'est toute cette conjoncture qui explique les différents projets qui sont nés à cette époque là et la création de ce fameux concept que j'ai encore du mal à comprendre : la migration circulaire. Qu'est ce que c'est ? Est ce que c'est tout simplement de l'achat de force de travail et on renvoie la personne ou alors c'est une migration géographiquement circulaire mais qui est une migration permanente : par exemple les femmes font la fraise à Huelva, puis l'olive à Séville, puis les pommes à Lérida et elles complètent leur cycle de travail, leur année, sans être fixées dans un territoire donné. (...) On est dans une phase de recherche de solution, on expérimente et on n'a jamais de réponses définitives. Y compris maintenant, on cherche une sortie politique. Une directive européenne, on expérimente et on dit : voilà la limite. Les Espagnols eux-mêmes sont embarrassés. Même les Européens n'ont pas la même vision. On veut rompre avec les politiques nationales mais il y a une vraie difficulté à mettre en place une politique communautarisée. Les difficultés ne sont pas ressenties de la même manière par les différents Etats et c'est peut-être pour ça qu'on voit ce va-et-vient, cette remise en cause. Ce qui est sûr c'est qu'on ne trouvera pas de solutions chacun dans son coin, il faut travailler avec les partenaires du sud. (...) L'élargissement de l'Europe a également une influence, l'Europe de l'Est est une réserve de main-d'œuvre<sup>145</sup>.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010.

---

<sup>144</sup> En 2009, l'OIM coordonnait même un projet international comprenant le Sénégal, le Ghana, la Tunisie, le Nicaragua et la Colombie pour faciliter un échange d'expériences, de bonnes pratiques entre différents pays. Geertrui Lanneau expliquait qu'il s'agissait de collecte et de gestion de données sur la migration de travail pour combler les lacunes dans ce domaine, renforcer les capacités d'analyse des données et s'en servir pour mettre en place des politiques d'immigration.

<sup>145</sup> Pour Virginie Guiraudon, ces migrants de l'Est illustrent le lien entre politique européenne et marché du travail d'une manière spécifique. « Dans l'article d'A. Favell comme dans celui qu'il avait coécrit avec Randall Hansen « Market against politics... » (Favell et Hansen, 2002b), l'immigration de l'Est participe à la flexibilité du marché du travail tout comme les migrants en situation irrégulière mais avec des spécificités dues au régime européen de libre circulation. (...) Par rapport aux ressortissants des pays tiers, les citoyens des nouveaux États membres ont la liberté d'aller et venir. Ils peuvent donc repartir dans leur pays le temps de la crise, lors d'épisodes de chômage ou de récession, puis revenir. Cela impose un moindre coût aux finances de l'État-providence des pays de l'Ouest qui les emploient comme le Royaume-Uni ou l'Irlande. Toute la question est de savoir si ces nouveaux migrants de l'Est vont devenir des « eurostars » ou « libres-circulants » comme les autres ou rejoindre les rangs des minorités immigrées « citoyens de seconde classe ». En conclusion, c'est au niveau macro que l'on voit que les divers statuts et droits accordés par la législation européenne participe d'un système de segmentation du marché du travail (Guiraudon 2010).

On a ainsi assisté à une forme d'endiguement ou à un effet de goulot entre l'afflux de financements visant à promouvoir ces migrations de travail et l'incapacité à réellement les développer donc à dépenser l'argent obtenu<sup>146</sup>. De ce fait, tous les acteurs se sont mis en *stand by*, en attendant que le commerce reprenne, c'est à dire que la crise s'atténue tout en essayant de placer quelques travailleurs ça et là.

En attendant, on fait des prospections dans d'autres régions, dans d'autres pays. Pour l'agriculture on a accueilli des Italiens ici au Maroc. On a fait l'expérience de la Haute Corse, on cherche à étendre l'expérience à Avignon et pour six départements dont les Bouches-du-Rhône. Il y a un petit contingent de sept femmes en France pour la culture du melon dans le Tarn et Garonne. Avant il n'y avait que des hommes pour l'agriculture. La femme, la patronne s'est déplacée à Larache et les a formées pendant trois jours.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010.

Pour Stephen Castles, bien que les différentes instances politiques souhaitent toutes ouvrir les frontières à la migration temporaire de travail, c'est au niveau de la mise en œuvre qu'il y a des désaccords : les organisations internationales prônent des solutions multilatérales, les gouvernements favorisent des programmes biou uni-latéraux, et les employeurs préfèrent employer des sans-papiers (ce qui est tacitement accepté) (2006). Hélène Pellerin souligne que dans cette sphère “le concept de mobilité semble servir à décrire de nouvelles modalités de mouvement et d'insertion des étrangers, à savoir les migrations circulaires et temporaires et des conditions inédites de gestion migratoire” (2011). Castles rappelle cependant, en parlant de retour vers le futur que les formes de migration temporaire promues au sein de l'UE et présentées comme novatrices ne le sont pas puisqu'elles s'apparentent à des formes déjà anciennes (et c'est d'ailleurs peut être pour cette raison qu'elles ne font pas autant d'adeptes que voulu). En France par exemple, malgré l'idée assez répandue selon laquelle 1974 serait l'année de “la fermeture des frontières” et de “l'arrêt de l'immigration”, cette date n'a signé que la fin de l'immigration “permanente”, les frontières restant ouvertes aux flux de travailleurs saisonniers. Ce qui est nouveau en revanche comme le remarque Hélène Pellerin c'est cette idée de promotion de la mobilité présentée et défendue comme une forme de liberté individuelle contre laquelle il serait inhumain de lutter. Aller contre, ce serait, dans un même mouvement et par la magie de la rhétorique aller contre les libertés individuelles et contre le libéralisme et donc contre un système qui profiterait pourtant à tout le monde, la migration circulaire promue étant qualifiée de “*win-win-win migration*”.

---

<sup>146</sup> On a vu dans le chapitre précédent que c'est cet endiguement qui avait expliqué le recrutement massif de Marocaines à Huelva.

## **B. La migration circulaire : analyse d'une nouvelle catégorie au sein des politiques migratoires**

Le renouveau de la migration temporaire est présenté comme une réponse à des besoins spécifiques du marché du travail européen. Pour de nombreux auteurs, elle est la meilleure façon de répondre à des “pénuries” de main d'oeuvre sur les marchés du travail des Etats membres tout en n'ayant pas d'influence sur la structure démographique du pays et en ne représentant pas un coût pour le système de protection sociale. Elle n'apporterait que du bénéfice par son travail.

*a) La hantise de l'installation : penser une politique “de placement à l'étranger” et non une politique d'émigration*

Cependant, faisant le rappel des expériences de PMT antérieures, les rapports et auteurs mettant en avant les bienfaits de la migration temporaire, qu'ils nomment circulaire, mettent en garde contre la propension des migrations temporaires à développer une vie propre et à se transformer en migration permanente. Cette installation non prévue de populations qu'on voudrait réduire à leur seule force de travail est souvent présentée comme posant *naturellement* ou systématiquement des problèmes. Dans sa note de travail sur la migration circulaire, Philippe Fargues signale par exemple que la migration temporaire permet d'éviter les “problèmes culturels et sociaux qui découlent d'une migration permanente” (2008 : 11). La migration circulaire de travail vise donc à minimiser les tensions qui pourraient surgir de l'installation à long terme des populations migrantes (Karakayali et Rigo 2010). Dans un manuel destiné à aider les pays à PIB moyen ou bas à envoyer leurs travailleurs à l'étranger, l'Organisation Internationale du Travail considère que pour garder le contrôle, une politique d'émigration économique doit nécessairement être temporaire. Le manuel prône la mise en œuvre d'une « politique de placement à l'étranger » et non d'une « politique d'émigration ». Cette volonté d'effacer, jusque dans les mots, tout caractère migratoire à l'importation temporaire de travailleurs, existe aussi au Canada qui a créé dès 1973 le NIEAP : *Non Immigrant Employment Authorization Program*. Le NIEAP sert à permettre l'entrée légale de forces de travail flexibles du sud sous-développé sans que ces personnes puissent s'installer au Canada de manière permanente (Binford 2006). On peut faire un parallèle avec le sigle NRI (Non Resident Indian) donné aux travailleurs indiens à Dubaï ou avec la prestation transnationale de service qui permet de faire travailler un étranger « détaché » sans qu'il ne « rentre à aucun moment sur le marché de l'emploi de l'Etat-membre » et à la condition qu'il rentre dans son pays d'origine à l'accomplissement de sa mission. Dans leur texte portant sur le retour du travailleur immigré,

Jounin, Chauvin et Tourette constatent que “dans le cas des travailleurs saisonniers et détachés, il n'est plus vraiment possible de parler d'immigration. Le terme approprié serait plutôt importation” (Tourette et al. 2008).

### *b) Du paradigme migratoire au paradigme mobilitaire ...*

Hélène Pellerin (2011) rappelle qu'en tant que concept heuristique, le paradigme est un cadre englobant, visant à rassembler les analyses sur les stratégies des migrants, les politiques de gestion et le contexte économique de la migration dans un ensemble qui développerait une certaine cohérence. Les principales composantes d'un paradigme migratoire sont : le discours dominant sur les migrations, les politiques de gestion migratoire qui l'accompagnent et les rapports de forces économiques sur lesquels il s'appuie. La notion ne cherche pas à établir une causalité définitive entre l'économie, le politique et la migration, mais plutôt à saisir dans un ensemble constitutif, les influences réciproques. Elle permet également de saisir comment une vision devient dominante et supplante les autres. Le paradigme ne se résume pas à la représentation d'une dynamique migratoire à une période donnée, car en produisant des politiques et des catégories migratoires, il se constitue en matrice qui exerce une influence sur l'univers de possibilités des États, sur les pratiques des entreprises et même sur les stratégies des migrants. C'est aux travaux de Noiriel (2008 et 2001) et d'autres historiens de l'immigration que l'on doit d'avoir problématisé les mots de l'immigration, pour en souligner le pouvoir performatif. Sayad a également montré que la définition de l'immigration par l'Etat agit sur la réalité sociale.

La fonction objective (...) de la réglementation appliquée aux immigrés : changeant selon les circonstances, selon les populations concernées (...) vise à imposer à tout le monde la définition constituée en fonction des besoins du moment. (...) La fonction de tout cela, les faits comme les discours (...) est là capacité d'agir sur la réalité sociale (c'est à dire l'immigration) jusqu'à la soumettre à la définition qu'on en donne : comment imposer la définition la plus proche du modèle idéal typique de l'immigré et de l'immigrant. Quelle est donc cette définition, qu'est ce qu'un immigré? (Sayad 1991 : 64)

Larbiou (2003 et 2008) parle d'une *matrice migratoire* pour saisir le sens particulier des migrations de différentes époques et la structuration des politiques migratoires. Dans cette optique, le paradigme, c'est le contexte dans lequel la migration et sa gestion se réalisent. Pour parler de la gestion migratoire de l'après-guerre, Larbiou (2008) suggère le concept de paradigme de la production pour mettre l'accent sur la centralité des activités productives et du travail dans la constitution et la gestion des flux migratoires. Les pays industrialisés ont alors fait du recrutement de migrants l'une des stratégies de développement industriel. Les besoins de main-d'œuvre définis par les employeurs et approuvés par les gouvernements ont contribué à produire un discours et une

certaine cohérence nationale autour de la migration comme un facteur de développement économique, envisagé dans un horizon national et endogène . L'équation entre migration et développement économique était relayée par des accords migratoires entre États d'origine et États d'accueil. Un changement de dénomination s'est opéré pendant la période de fermeture des frontières à l'immigration permanente de travail, la notion classique de « travailleur immigré » cède le pas à celle de « clandestin » ou de « réfugié » (Réa 2003). Dans le cas de la Mauritanie, Jocelyne Streiff-Fénart ont montré comment les politiques européennes d'endiguement des flux ont conduit à durcir dans des catégories figées (travailleurs/migrants de transit) un système migratoire local fluide et indifférencié (2008). Dans le domaine des migrations de travail, ces figures qui sont toujours d'actualité côtoient désormais le « détaché », le « saisonnier », toutes ces catégories fixées dans la « mobilité ». Hélène Pellerin remarque donc que, si on reprend l'usage du concept de paradigme en l'appliquant aux tendances actuelles , la mobilité ne doit pas être comprise comme le reflet d'une réalité migratoire nouvelle, naturellement associée à l'économie mondialisée ou aux stratégies des États qui chercheraient ainsi à moduler la migration déjà présente en fonction de la concurrence internationale. Le terme sert plutôt à montrer une certaine cohérence entre la migration et le contexte socio-économique plus large et à comprendre comment cette cohérence s'est développée . Dans le paradigme de la mobilité émergeant , on retrouve les acteurs traditionnels que sont les employeurs et les organisations syndicales . Les entreprises privées participent à la construction d'une matrice qu'ils entretiennent à travers une production de rapports d'experts et de services de consultation auprès des gouvernements. Les migrants y sont présentés comme capables de déployer des stratégies de mobilité qui les avantagent . La dimension performative de ce discours sur la mobilité s'exerce à différents niveaux . D'abord dans les politiques liées aux modalités d'entrée et de contrôle des flux migratoires , le terme mobilité devient souvent synonyme de migration temporaire. Le terme suggère également une nouvelle façon de comprendre la migration comme éphémère et surtout, réversible. Ceci marque une rupture par rapport aux catégories des travailleurs rattachés à des postes précis dans le paradigme de la production<sup>147</sup> . Pour justifier cette mobilité et la promouvoir, les experts soulignent les complémentarités entre les besoins des pays industrialisés en main-d'œuvre étrangère et les déficits de croissance démographique d'une part et la tendance irrévocable à une plus grande mobilité des personnes touchant en particulier les pays d'origine d'autre part. Des États d'origine, comme le Maroc , encouragent d'ailleurs la création de *viviers* de

---

<sup>147</sup> Même si Hélène Pellerin a raison de souligner que le paradigme de la mobilité suggère une migration courte et surtout réversible, il ne faut pas oublier qu'à l'époque du paradigme de la production, le mythe du temporaire remplissait cette fonction de voilement de la question de l'installation et que la migration était également représentée comme réversible.

candidats à l'émigration, afin de répondre dans les temps, à une demande de travail à l'étranger. Mais du même coup, on fixe par contrat les travailleurs à des employeurs ou à des emplois précis, sans possibilité de dérogation. La mobilité est donc très contrôlée pour les non qualifiés (Pellerin 2011 : 61). Le paradigme de la mobilité réactive donc la relation entre le public et le privé déjà observée au temps du paradigme de la production<sup>148</sup>. Le rôle du secteur privé augmente en amont dans le traitement des modalités de recrutement des migrants temporaires. L'État, dans ce cas agit comme facilitateur des mécanismes de mobilité. L'implication du secteur privé est également évidente en ce qui concerne les travailleurs peu qualifiés, notamment dans la procédure d'obtention de permis de travail. On retrouve aussi une plus grande présence du secteur privé en aval du processus, en l'occurrence dans la gestion de programmes temporaires. Certains organismes privés à but non lucratif comme FERME (Fondation des Entreprises pour le Recrutement de la Main-d'œuvre Étrangère), FARMS et WALI (Western Agricultural Labour Initiative) représentent les intérêts des employeurs et gèrent directement les programmes (Brem, 2006). La matrice de la mobilité qui émerge au Canada impose donc une représentation légitime du fait migratoire, relayée par certaines agences gouvernementales qui cherchent à définir et régler les nouvelles voies de la mobilité. C'est également le cas à Huelva où le PMT est géré selon les intérêts des employeurs mais aussi ceux de l'Etat insistant sur le retour effectif des travailleurs. Ces politiques ont mené à la redéfinition progressive des catégories de l'immigration : les figures du migrant économique, du travailleur étranger réapparaissent mais sous une forme temporaire ou saisonnière. L'approche proposée ici permet de voir comment l'usage de la catégorie "mobilité" s'inscrit dans le cadre d'une redéfinition du rôle et de la gestion de la migration dans le cadre économique actuel.

La promotion de la migration de travail est donc présentée par toutes ces organisations comme l'étendue naturelle de la libéralisation déjà appliquée aux mouvements des biens et des capitaux, au marché du travail. Les différents discours et projets mettent en avant le gain de mobilité qu'offrent ces programmes pour les résidents des pays tiers. La libéralisation des flux de main-d'œuvre est même parfois légitimée par un discours humaniste qui relève qu'il serait contradictoire en terme de droits de l'homme, de laisser circuler librement les biens et les capitaux et pas les hommes. La Commission mondiale sur les migrations internationales<sup>149</sup> affirme dans la même veine que les grandes forces qui entraînent la mobilité sont le développement, la démocratie et la démographie. Le dessin ci-dessous, publié dans un numéro spécial de la revue de l'OIM sur les migrations de

---

<sup>148</sup> Cette collaboration n'était pas directe lors des décennies 80 et 90 marquées par la figure de l'étranger sans-papier, à part en France pour les programmes de migration temporaire, d'ailleurs peu pris en compte dans le discours tenu sur l'immigration pendant cette période marquée par un paradigme de la clandestinité ou de l'illégalité.

<sup>149</sup> La CMMI s'est tenue en 2004.

travail vise à souligner l'injustice qu'il y aurait à laisser circuler librement les biens et les capitaux et pas les hommes. Cette jeune fille se voit refuser la sortie du territoire par un douanier désolé que les hommes ne puissent circuler comme les marchandises, le dessin visant à convaincre de la légitimité d'une « libre circulation des hommes ».



Figure 6 : Illustration de l'édito d'un numéro de la revue de l'OIM consacré aux migrations de travail<sup>150</sup>

L'Anapec quant à elle a donné au programme de migration temporaire financé dans le cadre de Meda 2 le nom de « Support institutionnel au libre mouvement des personnes ». Le programme qui a pris sa suite a été baptisé, *Intifah*, ouverture, nom et logo qui cherchent à symboliser « de nouvelles perspectives et opportunités d'emploi à l'étranger »<sup>151</sup>.



Figure 7 : Logo d'Intifah

<sup>150</sup>Source : illustration de l'édito d'un numéro de la revue de l'OIM consacré aux migrations de travail. Apache et Cholewinski, « Mondialisation et gestion de la mobilité pour le travail », *Migrations*, décembre 2007 : 3. Url : [http://publications.iom.int/bookstore/free/Migration\\_Dec%202007\\_FR.pdf](http://publications.iom.int/bookstore/free/Migration_Dec%202007_FR.pdf), consulté le 1er avril 2014.

<sup>151</sup> Site internet de l'Anapec consulté le 13 mai 2010. <http://www.anapecinternational.com/>

Or, ces discours omettent de préciser que ces circulations ne sont envisagées que hautement contrôlées et du seul point de vue de l'utilité pour le pays hôte<sup>152</sup>. Dans un article intitulé Liberté de circulation contre circulation libérale, Carine Fouteau et Isabelle Saint-Saens rappellent que les Etats ne connaissent face aux migrations, que deux politiques : « les restreindre ou les organiser, refouler les pauvres ou importer leur travail. La première est connue. La deuxième n'est pas neuve, mais connaît un regain : une expertise gouvernementale plaide aujourd'hui l'assouplissement des frontières au nom du marché. Que faire de cet utilitarisme migratoire ? S'en réjouir, comme à chaque fois que l'adversaire, emporté par sa propre logique, vient nous fournir des armes ? Tentant, mais risqué : pensée par les libéraux, la liberté de circuler reste une liberté d'exploiter » et dans le cas de la « migration circulaire », « la liberté de circuler » invoquée est en réalité entendue comme une assignation à la mobilité [et plus précisément à la circulation] en fonction des intérêts économiques et étatiques des pays d'accueil » (Eff et Saint-Saëns 2007).

Dans son analyse du paradigme mobilitaire, Hélène Pellerin note que, « dans le langage des experts, la mobilité constitue la situation la plus propice pour atteindre l'optimisation des bénéfices . La catégorie de la mobilité contiendrait l'expérience générale de *l'homo economicus*, dans la mesure où elle deviendrait la stratégie universelle de promotion sociale en incitant du même coup ces individus mobiles à développer leurs réseaux sociaux par eux-mêmes (Pellerin 2011). Le discours établit un lien presque naturel entre l'économie mondialisée et le mouvement (Borjas, 1989 ; Bhagwati, 2003) en suggérant que la mobilité aurait été déclenchée par la mondialisation, une sorte de verrou qui tombe et qui laisse libre court au mouvement naturel des individus . Le concept de mobilité tend à promouvoir autant l'idée de la normalité du mouvement – et l'on s'évertue à montrer comment la migration est une constante dans l'histoire de l'humanité et qu'elle favorise des situations bénéfiques pour tous – que la continuité logique entre la mobilité sociale et la mobilité géographique. Cette vision fait de la mobilité un mécanisme d'allocation ou de distribution d'un facteur de production dans l'espace ; elle devient un moyen servant une fin, celle d'une distribution optimale dans l'économie . La mobilité équivaut au déplacement des individus , vus comme des « éléments individuels post-sociaux, atomisés et en apesanteur, mus par les forces du marché mondial » (Meyer, Kaplan et Charum 2001 : 342). Suivant une logique fonctionnaliste , elle pourrait même

---

<sup>152</sup> Dans le cadre par exemple des “partenariats pour la mobilité”, on note que cette dernière prend davantage une forme potentielle que réalisée. En amont du processus migratoire, une mobilité latente des ressortissants du pays d'origine est organisée par la création de “viviers” de candidats à la migration, toujours prêts à partir. Cette réalité existe au Maroc et aux Philippines. Les institutions espagnoles parlent d'ailleurs du contingent de saisonniers comme un “quota de réserve” depuis les débuts de la crise économique. Dans le cas du Mexique, les programmes de travailleurs temporaires signés avec le Canada obligent à la constitution de réservoirs de candidats prêts à prendre la relève dans l'éventualité de ruptures de contrats par d'autres migrants déjà partis.

servir à empêcher des situations de crise de se développer sur la base des trois « D » de l'ordre mondial actuel, à savoir les écarts Démographiques, Démocratiques et de Développement (Adepoju, 2006). La nouvelle matrice se construit sur la double idée de promotion de la mobilité et de production de modes ordonnés cette dernière pouvant créer un nouveau capital social susceptible d'être bénéfique pour l'économie mondiale et les migrants (Geyer et Straubhaar, 2005 in Pellerin 2011 : 64) Cette évolution du paradigme s'est accompagné d'un nouveau lexique qu'on retrouve dans les travaux universitaires sur le transnationalisme aux Etats-Unis. En France, le développement de concepts comme circulation migratoire, le remplacement des termes "étrangers", "immigré-émigré" par "migrant" se sont accompagnés d'une tendance à détacher l'étranger du salariat, à effacer le lien organique entre sa présence et l'exploitation de sa force de travail, et à le représenter comme fixé dans la mobilité<sup>153</sup>. Dans les articles et rapports relatifs au management des migrations internationales, l'utilisation des termes "migration circulaire" ou "partenariats pour la mobilité" pour parler de migrations temporaires de travail permet de ne pas envisager la possibilité de l'installation et de représenter ces modes migratoires fondés sur un échange asymétrique et un fort contrôle de la mobilité des travailleurs comme des espaces de potentiel échange égalitaire et de liberté de mouvement. La circulation y est décrite comme répondant aux intérêts et aux intentions du travailleur migrant. D'un paradigme de la migration, on serait passé à un paradigme de la mobilité<sup>154</sup>. Hélène Pellerin remarque ainsi que : "si la mobilité s'impose comme cadre conceptuel en remplacement du terme de migration, il faut pouvoir en saisir les implications, car plus qu'un constat, elle constitue également un discours et un paradigme, renvoyant alors à un modèle économique, social et politique de gestion du travail et de sa place dans la société. La référence à la mobilité sert en grande partie à désigner des politiques migratoires de recrutement et reflète un contexte politico-économique issu d'une décennie de néo-libéralisme." Sur le plan purement

---

<sup>153</sup> En France, justement, tout au long des années 90 des auteurs (Tarrus et Missaoui 2000, Péraldi 2008) ont avancé que les types de migrations avaient évolué, donnant naissance à de "nouveaux migrants" plus impliqués dans le va-et-vient que dans les logiques d'installation, la circulation constituant pour eux une stratégie migratoire spécifique. Or, si le concept de circulation est effectivement pertinent pour décrire certaines formes migratoires, le glissement qu'on a pu observer durant les années 90 d'un paradigme migratoire à un paradigme circulatoire ou mobilitaire pose question. D'abord, face aux analyses qui considèrent qu'on aurait affaire à de "nouveaux migrants", il faut rappeler que cette volonté de circuler librement n'est pas nouvelle. A différentes époques et dans différents pays, on voit que tant que les frontières ne sont pas fermées, les immigrants circulent entre leur pays d'origine et leur pays de travail. Cela a été le cas pendant le premier âge de la noria dans le cas de l'immigration algérienne en France (Sayad 1977), c'était également le cas aux Etats-Unis avant que les autorités ne commencent à se préoccuper davantage de la porosité de la frontière (Chauvin 2008).

<sup>154</sup> Comme l'écrit Gildas Simon qui a élaboré dans sa thèse les concepts de circulation migratoire et de territoire circulatoire dans les années 70 (1979) : « Nous ne partageons pas pour notre part le schéma désormais admis, du moins dans le champ de la recherche du remplacement définitif du paradigme migratoire par le paradigme circulatoire ou mobilitaire voire motilitaire. » (2009) Selon lui, ce changement de paradigme a été rendu visible par deux récents colloques traitant apparemment dans leurs intitulés de circulation migratoire alors que la majorité des communications portaient en réalité sur des questions strictement migratoires.

technique, la mobilité se distinguerait de la migration car elle serait éphémère et circulaire contrairement à cette dernière qui serait de long terme et définitive. Or, lorsqu'on se penche sur les réglementations de la migration temporaire, il apparaît rapidement que l'enjeu est moins la mobilité que la mobilisation et la démobilisation. Le paradigme est puissant et si le retour vers le futur identifié par Stephen Castles (augmentation des dispositifs de contrôle direct et indirect visant à assurer la canalisation de cette force de travail prise entre un espace de production et un espace de reproduction, c'est à dire développement de l'assignation à circuler déjà analysée par de nombreux auteurs) n'est pas si évident à lire, c'est sans doute du au fait qu'en plus d'une rhétorique packaging masquant le contrôle sous des expressions symbolisant la liberté et l'égalité, l'orientation prise par la recherche aux Etats-Unis comme en France durant les années 90 ne fournissait plus, d'un point de vue épistémologique, les outils conceptuels nécessaires permettant de se détacher du paradigme.

*c) Les figures du sans-papier et du travailleur sous contrat comme outils de contrôle de la mobilité et de gouvernance des migrations*

Pour Karakayali et Rigo également, les “figures” d’étrangers qui se sont succédées tout au long de la deuxième moitié du XXème siècle (travailleur immigré - demandeur d’asile - réfugié - sans-papier) représentent des catégories de gouvernance. (...) « Canaliser et contrôler (gouverner, gérer) la migration demande plus qu’un ensemble de règles ou un cadre juridique. Gouverner les migrations, c’est créer un consensus social et une rationalité spécifique permettant aux sujets individuels et collectifs dans une société d’articuler le conflit spécifique autour des migrations. On a ainsi vu plusieurs étapes dans le contrôle de la mobilité depuis la seconde guerre mondiale. A chaque étape, une figure de la migration devient centrale dans le discours public. Actuellement la figure du migrant illégal ou clandestin est au cœur des discours. (...) Cette migration illégale est considérée comme une cible objectivée de ces pratiques et politiques impliquant une catégorisation normative déjà établie des mouvements des personnes. Ces figures ne représentent pas des groupes sociaux mais reflètent conceptuellement des relations de migration. » Les motifs individuels de migrer ne sont pas pris en compte par ces figures migratoires. Ce sont les étrangers qui se calent, s’adaptent, incarnent les raisons d’immigrer qui correspondent à la figure du moment. Aujourd’hui la tentative au niveau européen de réactiver la figure du travailleur temporaire s’accompagne bien plus qu’à l’époque de la figure du « travailleur immigré » d’une insistance sur l’obligation de retour au pays de ces travailleurs. Comme le soulignent Rigo et Karakayali, ces catégories administratives construisent les comportements humains et *l’agency* des migrants se voit contrainte dans les différents régimes : comme on le verra dans le chapitre 4, pour être recrutées en Espagne, les

femmes marocaines ou polonaises se déguisent en rurales et affirment vouloir rentrer au pays. Les catégories créent des “attentes” légitimes, des façons d'être un bon migrant (utile, digne de compassion...). D'où un jeu autour de ces catégories qu'il ne faut pas sur-estimer (l'espace de transgression/subversion est par définition limité) mais où s'exprime toute leur *subjectivité*, leur *agency* et où on perçoit donc les limites du contrôle. Ce sont ces jeux qui amènent aussi les pays récepteurs à déléguer le recrutement au plus près, en rendant les Etats fournisseurs responsables de l'adéquation du recrutement à la demande spécifique.

De leur côté, dans cette nouvelle configuration du discours autour des migrations, les migrations irrégulières ne sont évoquées que pour mettre en avant les dangers rencontrés par ces individus. Quels sont les effets de l'avènement de ces nouvelles figures migratoires? Dans quelle mesure, cette construction d'une opposition entre les migrations légales et les migrations illégales rendant les premières hautement recommandables alors que les secondes seraient à bannir participe à l'effort de contrôle des mobilités ? Avec l'avènement de la figure du réfugié et celle du sans-papier, le discours sur les migrations de travail avait complètement disparu. Depuis 2000, l'Union européenne, accompagnée dans cet effort par certaines organisations internationales réhabilite la figure d'un certain travailleur étranger dans une optique de gouvernance des migrations. Dans ce discours stéréotypé, les migrations légales temporaires sont présentées comme l'alternative aux migrations irrégulières. Les chercheurs qui mettent ce nouveau schéma en avant, soulignent justement, une volonté de créer un nouveau consensus sur les migrations, en promouvant une forme de migration temporaire qui, contrairement à d'anciens schémas de migrations, présentés comme ayant eu des conséquences négatives, ne présentera désormais que des avantages. Ces figures migratoires mises en avant dans les discours des organisations internationales et dans le discours de l'Union Européenne, participent d'une mise en scène de la migration. Dans cette scénographie, les mobilités sous contrats sont largement mises en avant, même lorsqu'elles concernent des chiffres dérisoires : 29 Maliens pour l'agriculture canarienne ou 19 Marocains au Portugal. De leur côté, les migrations irrégulières ne sont évoquées que pour mettre en avant les dangers rencontrés par ces individus. L'Union Européenne, accompagnée dans cet effort par certaines organisations internationales réhabilite la figure d'un certain travailleur étranger dans une optique de gouvernance des migrations. Dans ce discours, les deux figures (migrant légal / clandestin) sont radicalement opposées mais en même temps toujours évoquées l'une par rapport à l'autre, la migration temporaire étant présentée comme un moyen de résoudre les problèmes de la migration clandestine. Pour Terray, la position marginale dans laquelle sont placés les étrangers correspond parfaitement aux principes néolibéraux

de restructuration des relations de travail (1999). Pour autant, les programmes de migration temporaires sont des instruments de précarisation et de contrôle encore plus efficaces. L'illégalisation offre des travailleurs moins captifs, moins contrôlables qu'une politique de migration de travail temporaire qui en plus permet de ramener l'activité dans le giron de la légalité. Ce qui distingue en réalité les deux modes de migration, c'est que les travailleurs sous contrats temporaires peuvent, dans certaines situations voir leur mobilité et leur liberté davantage limitée que des travailleurs en situation irrégulière. Dans le journal d'une grande coopérative de la province d'Almería, un agriculteur souligne d'ailleurs que l'avantage principal du recrutement sous contrat est la plus grande captivité du travailleur, comme on l'a déjà signalé précédemment.

Pour Binford (2006), ces travailleurs saisonniers sont pris dans un statut captif où des canaux légaux permettent de contrôler la mobilité des travailleurs. Ils appartiennent donc au salariat bridé (Moulier Boutang 1998). On peut souligner que pour ces travailleurs légaux comme pour les illégaux, l'obligation de retour, la menace de l'expulsion ou dans le cas des saisonniers du non-renouvellement de contrat sont de puissants outils de précarisation. Pour ces deux catégories d'étranger, le lien constant fait entre eux, quel que soit leur statut, et leur pays d'origine, est le signe de la centralité de l'idée du retour dans la politique migratoire. Mais comme l'a déjà souligné Nicolas Jounin pour la prestation transnationale de service, l'expression de délocalisation sur place d'Emmanuel Terray s'applique peut être encore mieux aux contrats temporaires qu'à l'emploi de sans-papiers. « En effet, on retrouve l'idée d'un « transfert » opéré et contrôlé par l'entreprise (...). L'immigré sans-papiers a franchi des frontières tout comme le salarié détaché [ou sous contrat] ; mais la mobilité de ce dernier est directement commandée par son employeur » (Jounin 2010). Dans son analyse du marché du travail de la fraisculture californienne, Wells explique que les travailleurs sous contrat sont davantage expulsables que les sans-papiers dans la mesure où ils sont davantage connus des autorités (1996). Ainsi, ce qui distinguerait réellement les travailleurs légalisés des illégalisés, ce serait le degré supérieur de contrôle que l'Etat et l'employeur peuvent exercer sur les premiers par rapport aux seconds. Plusieurs recherches faites en Amérique du Nord ont montré que les migrants saisonniers eux-mêmes considèrent dans certains cas que la migration illégalisée est moins contraignante que les formes de migrations temporaires légales. Une femme vivant dans une zone de forte émigration au Mexique témoigne par exemple que :

« Ici, pour dire la vérité, il y a beaucoup d'hommes qui partent au Canada et aux Etats-Unis, la plupart s'en vont illégalement. Mais ces dernières années, j'ai remarqué qu'ils préfèrent aller aux Etats-Unis, parce qu'ils disent que bien que ce soit plus dangereux, on les paye plus, ils décident du lieu où ils veulent aller, on ne leur retient pas de l'argent sur leur salaire, et le plus important, ils décident du secteur dans lequel ils travaillent. Parce que ceux qui vont au Canada par la voie régulière travaillent dans l'agriculture. » Entretien avec

Mc Laughlin de son côté rapporte l'expérience d'un Mexicain parti via le PTAT<sup>155</sup> au Canada.

After being fired [from his contract in Canada], Lorenzo was partly relieved to be going back to Mexico, a country he said exhibited “*much greater freedom*” than Canada. He even determined that the United States is a better country to work in because at least there you have “*freedom of movement and association*” (unless you get caught). He had given Canada a try only because of the increased security barriers along the US border, which had got him kicked out of the country after years of living there (and working as a construction manager) without legal status. He vowed upon leaving Canada that if he ever came back as a worker, it would have to be “*undocumented*” so that he could actually be free to “*move around*” and “*get ahead.*” » (2010 :90)

Pour un employeur, le phénomène de délocalisation sur place semble donc encore plus opérationnel lorsque la mobilité du travailleur ainsi que son profil sont décidés dans le pays d'origine par le biais d'une sélection du travailleur exportable. Dans le cas étudié, l'externalisation du contrôle des flux via la sous-traitance à l'agence pour l'emploi marocaine et l'utilisation de leviers comme le genre, donnent aux employeurs et aux intermédiaires davantage de moyens de pression et de contrôle que le recrutement sur place.

Parallèlement à la promotion de la migration temporaire légale, les voies d'entrée irrégulière sont de moins en moins ouvertes et le discours porté sur elle les discrédite. Les campagnes et la rhétorique de l'anti-traffic coïncident avec un agenda étatique visant à criminaliser les migrations auto-déterminées de personnes ayant toujours moins d'accès aux canaux légaux de migration»<sup>156</sup>(Sharma 2005). Face aux auto-mobilités (Moulier-Boutang 1998)<sup>157</sup>, les programmes de migrations temporaires et les autres fenêtres légales sont autant de canalisations servant à allouer les travailleurs là où l'Etat considère qu'il y a un besoin. En ce sens, la partition légal/illégal est en partie un instrument (direct ou par défaut) d'allocation des étrangers sur le marché du travail et donc un outil de gestion étatique des migrations. A Huelva, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, les contrôles se sont accrus avec la disponibilité d'une main-d'oeuvre alternative et l'embauche de sans-papiers implique une amende de 2000 euros par travailleur. Les ouvriers africains ou maghrébins ont de plus en plus de mal à se faire embaucher puisque les employeurs

---

<sup>155</sup> *Programa de trabajadores agrícolas de temporada.*

<sup>156</sup> « Anti-traffic campaign and rhetoric collude with a state-backed agenda aimed at criminalizing self-determined migrations of people who have ever-less access to legal channels of migration”

<sup>157</sup> Pour Yann Moulier Boutang, l'auto-mobilité s'oppose à la migration contrainte. Les analystes des migrations ont montré qu'à l'exception de la migration *push* pure (calamités naturelles, guerre) les diverses formes de migrations (du migrant économique attiré par les “lumières du développement” aux réfugiés politiques) possèdent à des degrés variables une composante “volontaire”. A partir de là, il se propose, à l'encontre de la tradition dominante qui privilégie l'idéal-type de l'hétéro-allocation de main-d'œuvre, de mieux cerner l'idéal-type de l'auto-allocation de main-d'œuvre, étant entendu qu'il s'agit d'une abstraction déterminée assez rarement rencontrée à l'état pur dans la réalité empirique (1998 : 65).

disposent avec le système des contrats d'une main-d'oeuvre nombreuse et docile. On assiste à une institutionnalisation et à une légalisation de la délocalisation sur place, les contrats à la source permettant de ramener l'activité dans « le giron de la légalité » (Jounin 2010).

*d) L'externalisation de la gestion des migrations de travail aux pays tiers et la mise en compétition des pays fournisseurs*

En parallèle de ces évolutions sémantiques, le nouveau discours sur les migrations économiques vise donc à accompagner le développement de politiques de migrations temporaires basées sur la mobilisation de travailleurs tournants réduits à leur simple force de travail. Mais les pays européens ne se contentent plus seulement d'importer des contingents de travailleurs en fonction de leurs besoins, ils poussent également les pays d'origine à mettre sur pied des organismes d'Etat pour sélectionner et placer les travailleurs à l'étranger. Ils les poussent aussi à créer des formations professionnelles qui correspondent aux besoins des marchés du travail européen. En effet, ces systèmes de migration internationale sous contrat fonctionnent mieux si les pays d'origine acceptent de jouer le rôle d'intermédiaires. Sans collaboration de l'Etat d'origine, la canalisation est difficile à organiser comme on le verra avec le cas de la migration saisonnière entre le Sénégal et l'Espagne<sup>158</sup>. L'exemple de l'Anapec illustre parfaitement cette externalisation. Pour l'OIT, ce travail d'intermédiation sert à éviter les coûts et les autres facteurs qui rendent généralement difficile aux employeurs l'embauche de travailleurs étrangers, et aux travailleurs étrangers la recherche d'un travail hors du pays. L'Espagne incite par exemple les pays d'origine à organiser au mieux leur marché du travail afin d'être compétitifs dans un marché du travail globalisé<sup>159</sup>. Cette mise en concurrence des pays fournisseurs de main d'oeuvre afin d'obtenir la meilleure « prestation » a déjà été évoquée par Binford dans une recherche sur les saisonniers mexicains et caribéens au Canada (2006). Il constate depuis déjà quelques années un phénomène de mise en concurrence du Mexique, de la Caraïbe et de la Jamaïque par le Canada afin d'obtenir la meilleure « prestation » des pays

---

<sup>158</sup> Rentrant d'Ukraine où il avait essayé de recruter des travailleurs, le responsable de l'organisation agricole Asaja se plaignait justement des difficultés inhérentes au fait de sélectionner et d'organiser la circulation de travailleurs sans l'appui des autorités locales : « Ca n'a pas bien marché en Ukraine, il n'y a pas d'accord. Il y a eu une expérience pilote et il y a plus de gens qu'il n'en faut là bas, le PIB/habitant est plus bas qu'au Maroc. Mais il n'y a pas de gouvernement et tu n'es jamais sûr de parler réellement avec les autorités. »

Entretien avec un salarié chargé de ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva.

<sup>159</sup> Lors d'une réunion d'experts sur la migration et le développement, des représentants du gouvernement espagnol ont attiré l'attention des pays africains sur l'importance d'avoir un marché du travail organisé pouvant amener des entrepreneurs européens, ayant des besoins de recrutement à employer des ressortissants africains et ont évoqué la possibilité de créer des structures d'intermédiation chargées de la mise en relation de la demande et de l'offre d'emploi national et international, comme l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) au Maroc. « Compte rendu de la « Réunion d'experts sur migration et développement préparatoire à la deuxième conférence ministérielle euro-africaine sur migration et développement », tenue à Dakar du 9 au 11 juillet 2009. Url : <http://www.oecd.org/dataoecd/17/4/41402449.pdf>, consulté le 8 septembre 2009.

d'origine pour la fourniture de récolteurs de tomate. Etant donné l'accroissement de la syndicalisation chez les travailleurs mexicains, Binford anticipe l'évolution du recrutement à d'autres pays.

Les rapports de pouvoir (...) sont devenus plus compliqués avec l'apparition d'un puissant défenseur des ouvriers agricoles migrants. Si les plaintes en justice aboutissent et si les prémices d'une organisation des travailleurs deviennent réalité, on peut prévoir que les travailleurs mexicains seront enjoins de ne pas se syndiquer et que la compétition internationale deviendra plus commune. A travers les FARMS, l'organisation patronale, il est probable que les producteurs du sud de l'Ontario menaceront de renvoyer les Mexicains ou tout groupe national collaborant avec l'UFCW, le syndicat des ouvriers agricoles. Ils chercheront à recruter des travailleurs de substitution au Guatemala, au Salvador, au Nicaragua et dans d'autres pays économiquement faibles (...) étendant à d'autres zones d'origine la stratégie du « diviser pour mieux régner », et ceci à travers le recrutement de travailleurs d'autres origines mais aussi à travers la compétition entre programmes de recrutement.

Cette idée d'appartenir à un marché des pays envoyeurs de main-d'œuvre est perceptible dans le discours du responsable de l'agence Anapec à Tanger qui relate une cérémonie où le processus de migration saisonnière est qualifié de modèle par l'ambassadeur permanent européen ce qui l'amène à conclure : « Nous avons une longueur d'avance sur le pourtour méditerranéen ..., on peut dire sur toute l'Afrique, avec ce système qui est vraiment très bien installé. » Le fait qu'on observe ce genre de tendances aujourd'hui en Europe correspond à la thèse de Stephen Castles<sup>160</sup> pour qui le débat sur l'immigration économique qui se déroule actuellement au sein de l'Union a déjà eu lieu il y a plusieurs années en Australie, aux Etats-Unis et au Canada. C'est également ce que pense Geertrui Lanneau, responsable de la promotion de la migration de travail à l'OIM de Dakar qui regrette que ce positionnement soit si nouveau en Europe.

La demande part souvent des pays d'origine. Ils veulent établir une politique cohérente et voir où sont leurs atouts. Une partie de cela, c'est le marketing. Ça sonne commercial mais les pays d'Asie comme les Philippines ou le Sri Lanka mettent en place des stratégies et font beaucoup de marketing pour promouvoir leurs travailleurs. Ils sont très en avance, ils ont mis en place des structures et des politiques très poussées. Nous on travaille sur des chiffres retreints. En Afrique de l'Ouest, il n'y a pas de stratégie de migration de travail. Pour le Sénégal ce positionnement est récent, c'est moi qui l'ai établi. Dans d'autres régions, Asie, Pays du Golfe, Amérique latine, Colombie, ça existe depuis longtemps.

Entretien avec la responsable de l'Unité régionale « Migration de travail », siège de l'OIM, Dakar, Sénégal, le 9 octobre 2009.

Dans le cas espagnol, l'externalisation du recrutement développée à travers le développement de la *contratación en origen* a participé à introduire cette idée de compétition entre les différents pays fournisseurs de main-d'œuvre. Ainsi, le directeur du placement à l'international de l'Anapec explique les avantages comparatifs de son pays dans la fourniture de main-d'œuvre pour le secteur

---

<sup>160</sup> Castles Stephen – 2006, “Back to the future: can Europe meet its labour needs through temporary migration”, *Working paper n°1*, International Migration Institute, University of Oxford.

agricole andalou.

On a eu un atelier à Marrakech (...) avec cinq pays. Les responsables sénégalais étaient déçus de leur essai de la fraise. (...) Mais nous, on jouit quand même d'une position de proximité. Le voyage du Sénégal est cher, il faut prendre l'avion, le voyage coûte 600 euros. Ensuite elles arrivent en avion à Madrid, il faut les acheminer jusqu'à Huelva. Peut-être les Sénégalais ont un intérêt à développer la migration vers les Canaries, d'ailleurs c'est ce que je leur ai dit. Enfin moi c'est ce que je leur ai conseillé. C'est plus proche et nous on est déjà bien installés, les Tunisiens sont en Italie, ils sont des bons concurrents. Les Egyptiens cherchent l'Italie et la Grèce : D'ailleurs ils sont très avantagés par rapport à nous sur le travail saisonnier en Arabie Saoudite, avec le pèlerinage, parce qu'ils sont très bien placés, ils sont à côté tout simplement. Mais leur migration saisonnière n'est pas organisée, elle n'est pas transparente. Le mouvement est une opportunité pour les gens. J'ai dit au Sénégalais qu'ils prospectent les Canaries, c'est un territoire très prometteur. Ils peuvent développer vers l'Europe une migration beaucoup plus savante, hautement qualifiée. A ce moment là, on est tous candidats. Mais sur les migrations saisonnières, on est compétitifs à plusieurs niveaux, parce qu'il y a d'autres critères qui rentrent en jeu. Personnellement, ça c'est mon avis.

De la même façon que les pays fournisseurs se présentent comme proposant la meilleure offre sur le marché du travail international, les employeurs se positionnent comme des clients qui évaluent les avantages comparés des différents groupes de travailleurs. Poussés par le gouvernement à recruter au Sénégal en échange d'un accord de réadmission, les organisations agricoles énumèrent les qualités et les défauts de toutes les nationalités employées en prenant en compte le prix du trajet, la langue parlée, la supposée proximité culturelle.

Le problème au Sénégal, c'est le coût du voyage. Ensuite si le travailleur a un mauvais rendement c'est un très mauvais investissement. (...) Le Sénégal est au dessus des 200 euros l'aller, alors bien sûr le problème c'est que bien que le gouvernement ait un grand intérêt à ce que ça se fasse, du fait de l'arrivée des travailleurs illégaux, ce truc des *cayucos* (pirogues), et bien pour tout ce genre de choses (...) mais pour nous ce sont des coûts importants. (...) Et à ces prix il serait également intéressant de voir avec un pays d'Amérique du sud aussi. Mais bon, ce sont les accords internationaux qui permettent d'obtenir de la main-d'œuvre et c'est le gouvernement qui nous dit un peu...

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, Huelva.

Pour baisser les prix, les envois ont également été faits par charters ce qui ne correspond pas aux besoins flexibles des fraisculteurs qui doivent pouvoir étaler les arrivées au fur et à mesure du mûrissement.

Le temps, ça dépendait parce que comme c'était un contingent assez grand, il fallait s'adapter et pour que le billet soit moins cher, c'était des charters quoi. Les gens ils étaient appelés au fur et à mesure et ils avaient des groupes et ils sont partis tous en trois semaines.

Entretien avec le coordonnateur régional du projet de gestion des flux migratoires, Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel, 10 octobre 2009 à Dakar.

Du fait de cette externalisation, les pays envoyeurs deviennent responsables du retour des travailleurs. William Sambou, chargé du recrutement au Sénégal affirme avoir fortement insisté sur cet aspect auprès des saisonniers.

On mettait l'accent là dessus, à notre niveau, pendant la sensibilisation, on recommandait de revenir, parce qu'il était question de repartir à chaque fois que nécessaire [c'est à dire autant de fois qu'elles le voulaient] : en revenant, elles avaient plus de chance de retourner et elles donnaient une chance aux autres.

E : qui est ce qui disait ça les Espagnols ?

Même nous.

Manue : même vous.

Même dans nos sessions préliminaires, on expliquait pourquoi elles devaient revenir avec l'argent gagné pour investir au niveau national et permettre aux autres d'aller travailler.

Manue : et ça vous l'avez fait pendant la présélection ?

Oui, oui, et on faisait entendre ça (...) si chaque année les gens partaient et revenaient pas de problème, mais si des gens refusaient de revenir, les contrats allaient être suspendus. C'était net, on a beaucoup mis l'accent dessus.

Entretien avec le responsable du Cedeps de Ziguinchor, 15 octobre 2009.

### *e) Le développement comme outil de contrôle de la mobilité*

Dans la rhétorique de l'Approche globale des migrations, la migration circulaire est présentée comme un outil de développement. Cette mise en relation des deux phénomènes est présentée comme évidente sans qu'on prenne la peine de définir ce qu'est le développement. Pour Bakewell (2007), le développement, lorsqu'il est mis en lien avec les migrations, est considéré comme un outil pour éviter l'émigration et fixer les personnes dans leur zone d'origine. Pour illustrer son analyse, il cite la communication de 2006 sur l'Approche globale des migrations<sup>161</sup>.

En ce qui concerne l'agenda migration et développement, le premier challenge sera de lutter contre les facteurs incitatifs principaux de la migration : la pauvreté et le manque d'opportunités d'emploi. L'UE doit reconnaître que créer des emplois dans les pays en développement pourrait réduire de façon significative, la pression migratoire africaine. Les migrants devraient être aidés à contribuer au développement de leurs pays d'origine (...). Promouvoir les investissements dans des secteurs intensifs en main d'œuvre dans des régions à forte émigration sera une priorité importante.

L'objet de son article est de montrer que cette vision du développement comme moyen de fixer les « sous-développés » n'est pas nouvelle. En prenant le contexte particulier des approches de développement « interventionniste » communément appliquées dans le Continent Africain, il montre que les modèles sous-jacents du développement tendent à être fondamentalement sédentaires et centrés sur le contrôle de la mobilité. Si l'on revient aux racines coloniales du projet de développement en Afrique, ce dernier a longtemps été associé aux préoccupations de contrôle de la mobilité. Au début des incursions européennes, un des objectifs majeurs était de contrôler le mouvement des personnes afin de le diriger selon les objectifs des envahisseurs (esclavage, travail forcé ...). Le fonctionnement et la rentabilité de l'Etat colonial reposait alors sur la migration de travail. Mais avec une telle masse de personnes se déplaçant, l'Etat veillait également à ce que ces

---

<sup>161</sup> Communication de la Commission sur l'approche globale de la question des migrations un an après: vers une politique globale européenne en matière de migrations. COM (2006) 735 final

mouvements soient temporaires et à ce que les travailleurs ne s'installent pas. Ils étaient bienvenus mais devaient garder des liens avec leur lieu d'origine et idéalement, devaient rentrer chez eux à la fin de leur contrat pour laisser la place à de nouveaux travailleurs<sup>162</sup>. Alors que les autorités coloniales établissaient un système de travail basé sur une migration continue (et circulaire) d'Africains, ils les encourageaient également à maintenir leur mode de vie traditionnel dans les villages, et à préserver les maisons où ils pourraient retourner.

Pour l'auteur, ces racines issues de la colonisation perdurent dans l'idée contemporaine du développement et « particulièrement cette ambivalence continue, voire cette hostilité envers une mobilité humaine non contrôlée par les Etats » (Bakewell 2007 : 3). Les acteurs du développement considèrent souvent la migration intérieure ou internationale comme un problème à affronter, avec l'attente généralisée que les progrès de développement réduiront la pression migratoire. L'enthousiasme récent provoqué par l'exploration des liens entre migration et développement n'a pas été accompagné d'un changement significatif dans les vues ambivalentes des acteurs du développement sur les migrations. Il reste en eux une hypothèse sous-jacente selon laquelle le développement consisterait à permettre aux personnes de rester "chez eux", entre autre parce qu'on est dans un modèle expliquant les migrations uniquement par la théorie *pushandpull*. Si les futurs migrants circulaires sont présentés par la Commission comme des agents de développement au lieu d'être perçus comme des fardeaux pesant sur le système social ou une perte pour leur pays d'origine, c'est uniquement parce qu'on crée des modalités d'entrée dans lesquelles leur retour est inclus et obligatoire. Ainsi toute la vision politique du lien entre migration et développement repose sur l'idée que les étrangers pourront et voudront garder des liens avec leur pays d'origine, et à un certain stade y retourneront. Dans le cadre du projet Aeneas-Cartaya, les femmes venues sous contrat temporaire reçoivent des formations afin d'utiliser l'argent gagné pendant la saison pour monter des projets au Maroc. Questionné sur les activités dites de « codéveloppement » que son association, Cepaim, mène avec les saisonnières marocaines, Luis répond :

Ce que nous faisons, c'est des sessions de formation sur le thème du codéveloppement que nous considérons fondamental ? Pourquoi ? Parce qu'un jour, ces filles, elles viennent une année, une autre année, une autre année et un jour elles diront qu'elles ne veulent plus venir « parce que la fraise c'est dur, parce que je finis avec le dos cassé et que je ne veux pas être cinq mois dehors en laissant mon enfant avec mon père, avec mon mari ». Et donc on les forme pour qu'elles puissent monter avec Cepaim une entreprise, une boutique (...) On les informe pour qu'elles y pensent, qu'elles économisent de l'argent, ici on peut économiser 1500, 2000 euros et là-bas, c'est beaucoup d'argent. Dans la zone de Chef Chaouen par

---

<sup>162</sup> On parle ici de la migration interne. Pas de la mise en esclavage dans des destinations lointaines où il s'agissait au contraire d'effacer toute trace de lien avec le passé.

Carole Rakodi, "Global Forces, Urban Change, and Urban Management in Africa," in *The Urban Challenge in Africa: Growth and Management of Its Large Cities*, ed. Carole Rakodi (Tokyo: United Nations University Press, 1997).

exemple, il y avait là-bas beaucoup de *Marijuana*, beaucoup de montagne là-bas de *marijuana*, le gouvernement te donne des terres à condition que tu plantes autre chose, et on plante là-bas des plantes médicinales et ensuite on les vend... à une entreprise pharmaceutique. Alors ils te donnent la terre, le gouvernement te donne la terre et au lieu de planter de la Marijuana, tu plantes de la verveine. Je ne sais pas si tu sais ce que c'est la verveine. C'est une plante que tu prends pour l'estomac<sup>163</sup>.

Dans ce passage, on voit qu'on est dans un modèle paternaliste, où la saisonnière est perçue comme inapte à se prendre en charge, à utiliser son argent et à se projeter dans le long terme, toutes choses auxquelles elle doit donc être formée et ceci d'autant plus que, selon l'aveu même du formateur, la fraise n'est pas un métier durable, et ce n'est pas tant qu'elle sera forcée à rentrer mais que la dureté des conditions de vie et de travail dans le secteur la renverront d'elle-même à sa situation d'origine. Habib, médiateur culturel dans une autre association insiste également sur la précarité inhérente au contrat qui devrait pousser les femmes à prévoir d'autres ressources en cas de perte de contrat.

La question du codéveloppement on commence tout juste à l'aborder. On fait prendre conscience aux femmes qu'il existe cette possibilité. Parce que ça peut s'arrêter aussi hein. Il n'y a rien de sûr dans ce monde. Il se peut que dans dix ans il n'y ait plus de fraises. "Qu'est ce que tu fais" Alors là au moins, tu as l'argent que tu as rassemblé pendant ces années pour créer ton entreprise.

Entretien avec Habib, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

De son côté, le directeur du placement à l'international de l'Anapec reconnaît son soulagement :

Ce qui m'a beaucoup rassuré c'est qu'elles ont un plan, un programme. Elles ont besoin de refaire ou d'acheter une maison, d'installer l'eau, l'électricité, d'acheter de l'équipement moderne, des dvd, il y a la question de la scolarité. En choisissant des femmes seules, veuves ou divorcées, on avait la conviction de faire de cela un moyen de faire vivre la famille. La troisième chose qui m'a fait plaisir c'est que les femmes pensent toujours à créer une activité à côté parce qu'elles savent dans leur for intérieur que ça ne va pas durer, un jour elles vont être trop vieilles, elles ne seront plus en mesure de faire le travail physique, elles développent des choses en parallèle.

L'intérêt des migrations tournantes est à la fois de profiter de ces greniers d'où les travailleurs sortent tout prêts et où on peut les renvoyer quand on n'a plus besoin d'eux, mais également de prévoir le moment où ces travailleurs ne viendront plus du tout en préparant le milieu d'origine à assurer lui même leur subsistance de façon à ce qu'elle ne retombe pas sur le secteur capitaliste qui les a employé ni sur le système de sécurité sociale du secteur capitaliste de l'Etat où elles ont travaillé. C'est dans le cadre de cette analyse qu'on peut lire les préoccupations des ONG espagnoles pour ce qu'ils appellent le codéveloppement, c'est à dire la création par ces femmes, et sur leurs deniers, d'activités leur permettant la survie une fois que le secteur capitaliste les aura rejeté ou qu'elles s'en seront d'elles-mêmes exclues parce qu'usées. Le développement est ici un moyen de fixer les populations ou de les externaliser.

---

<sup>163</sup> Entretien avec le coordinateur de l'ONG CEPALIM, *Acción integral con migrantes*, à Cartaya, le 14 mai 2009.

f) “Choisis, contrôlés, placés” et retournés : des bâtons dans les roues



Figure 8 : Affiche « Un voyage sûr pour un travail sûr ! »<sup>164</sup>

En effet, comme l'illustre l'affiche ci-dessus, il convient de souligner ici que la circulation entendue par l'Union Européenne ne signifie pas liberté de mouvement. Tous les textes communautaires insistent lourdement sur les moyens de contrôler ces flux, sur la manière de s'assurer qu'ils restent bien des flux temporaires qui ne se transformeront pas en flux permanents. On peut ainsi lire dans la Commission sur les migrations circulaires et les partenariats pour la mobilité :

La migration circulaire pourrait offrir l'occasion à des personnes résidant dans un pays tiers de se rendre temporairement dans l'UE pour y travailler, étudier ou suivre une formation (ou une combinaison de ces trois activités), à condition de rétablir leur résidence principale et leur activité principale dans leur pays d'origine à la fin de la période pour laquelle elles ont été admises<sup>165</sup>.

La Commission fait du retour un élément fondamental de la circularité. Elle propose de développer des mesures “d'incitation” au retour comme par exemple « *un engagement par écrit du ressortissant de pays tiers à retourner volontairement dans le pays d'origine à l'expiration du contrat* » et « *la conclusion et la mise en œuvre d'accords de réadmission afin d'assurer le retour effectif du ressortissant en cas de séjour illégal sur le territoire de l'UE.* »

Ces deux mesures sont en vigueur en Espagne qui fait signer un engagement de retour à ses

<sup>164</sup>Source : Guide d'information et d'accueil des travailleurs migrants sénégalais en Espagne, BIT, 2010.164

<sup>165</sup> Communication de la Commission sur la Migration circulaire et les partenariats pour la mobilité, 16 mai 2007 : 9.

travailleurs temporaires et a inscrit dans sa réglementation que le recrutement à la source devait avoir lieu de manière préférentielle dans des pays ayant signé ou en voie de signer des accords de réadmission. L'Anapec ou les institutions sénégalaises ont également envisagé de ne verser qu'une partie du salaire en Espagne et le reste au pays comme en témoigne ici le cadre chargé de cette question à l'Anej.

Comment faire pour canaliser, organiser les revenus qu'ils gagnent, si c'était bien réfléchi, bien accompagné, on pourrait dire, oui le jeune il est en train de travailler. Il doit recevoir 100 000 francs, ces 100 000 francs, on lui en donne 60 000, et les 40 000 qui restent, on les verse dans un compte pour préparer son retour, ça c'est des choses qu'on pourrait faire.  
Entretien avec le directeur du département pour la promotion de l'esprit d'entreprise à l'Anej, 7 octobre 2009, locaux de l'Anej, Dakar.

De plus, la circulation migratoire entendue comme l'augmentation des possibilités de circulation légale entre pays d'origine et d'immigration est conditionnée à la collaboration de l'Etat d'origine dans la lutte contre l'immigration illégale et à la signature d'accords de réadmission. Dans la communication sur la migration circulaire et les partenariats pour la mobilité, ces partenariats s'adressent aux pays *“prêts à prendre des mesures contre l'immigration illégale et à faciliter l'intégration des rapatriés par des opportunités d'emploi.”* Pour l'UE, il s'agit de présenter sa politique migratoire comme un « package », pour mieux faire accepter les dimensions sécuritaires, celles liées en particulier à la nécessaire acceptation par ces pays partenaires d'accords de réadmission impulsés par l'UE, concernant non seulement les ressortissants de ces états-tiers, mais également les « illégaux » en Europe, arrivés dans l'espace européen en passant par des pays-tiers de transit. Le nœud du problème dans le Partenariat pour la mobilité, réside bien dans l'objectif de signature d'un accord de réadmission, mentionné explicitement comme une priorité du volet immigration irrégulière” (Bengueldouz 2014). Dans une autre Communication sur un programme d'action relatif à l'immigration légale, la Commission envisage même de créer « un titre combiné (permis de travail/titre de séjour) – dont serait titulaire le travailleur et qui contiendrait des éléments d'identification biométriques utilisant les techniques les plus évoluées. (...) La validité de ce document devrait être inextricablement liée à l'existence d'un contrat de travail légal<sup>166</sup>. »

A Huelva, la Commission chargée de l'organisation des flux migratoires de travail soulignant que le “taux de fugue” des travailleuses marocaines avait atteint 50%, préconisa de sanctionner les femmes qui s'étaient “échappées” en demandant à la secrétaire chargée de l'immigration d'empêcher leurs futures régularisations : “Puisque nous disposons de tous les renseignements (identités, empreintes) sur les travailleuses qui n'ont pas respecté les conditions de retour, qui ont fugué et sont restées

---

<sup>166</sup> Communication de la Commission. Programme d'action relatif à l'immigration légale, 21 déc 2005 : 7. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0669:FIN:FR:PDF>

illégalement en Espagne, nous devrions transférer ces données aux bureaux des étrangers de toute l'Espagne pour que ces femmes ne puissent bénéficier d'aucune forme de régularisation, que ce soit par *arraigo social*, *arraigo laboral*, regroupement familial ou inscription au système général de recrutement des étrangers<sup>167</sup>.” Dans la pratique, les saisonnières ont légalement accès à certaines formes de régularisation mais comme on le verra dans le chapitre sur leur canalisation, les pratiques administratives les concernant sont effectivement plus restrictives que le cadre légal ne le prévoit.

Dans ces nouvelles formes de migrations, le retour des travailleurs temporaires est donc entendu comme corollaire du départ – le programme Aeneas Cartaya cherche par exemple à « volontariser le retour » -, mais ce n'est pas tout, ces départs servent aussi à négocier d'autres retours. Les Etats importateurs marchandent en effet l'ouverture des frontières à un quota de travailleurs contre la collaboration de l'Etat d'origine dans la lutte contre l'immigration clandestine, via notamment la signature d'accords de réadmission. Le départ des travailleurs légaux comprend ainsi la menace ou l'obligation de leur retour mais fait aussi peser cette menace et/ou obligation sur tous les sans-papiers potentiellement expulsables ou refoulables. Dans un chapitre de livre intitulé « Modèle de migration circulaire de Cartaya : définition conceptuelle et stratégique ». Jaldón, ex-maire de Cartaya et principal artisan du programme s'inscrit dans ce cadre. La migration circulaire y est définie comme « la formule de codéveloppement idéale pour promouvoir les flux migratoires légaux, compléter le contrôle des frontières et la lutte contre le trafic illicite des personnes et la migration illégale » (Jaldón 2009 : 147). Le directeur du placement international à l'Anapec indique que le projet relatif à la migration de travail porté par l'Anapec fait partie d'un ensemble de programmes qui se complètent.

L'Union européenne a conclu un accord pour disons contrecarrer la migration illégale, promouvoir la migration légale et développer les régions qui sont connues potentiellement comme émettrices d'émigrés. C'est une étude qui a été faite et de laquelle il est ressorti qu'il faut traiter la migration sur trois aspects : la promotion de la migration légale, la lutte contre la migration illégale et le développement local pour maintenir un petit peu la population.

L'Approche globale des migrations met donc en lien promotion des migrations circulaires et lutte contre les migrations illégales. C'est dans ce cadre qu'en souhaitant négocier le rapatriement de tous les clandestins débarquant aux Canaries, le gouvernement va introduire les patrons de Huelva dans des marchandages migratoires en leur demandant de recruter des saisonnières sénégalaises en contrepartie des réadmissions.

---

<sup>167</sup> Lettre de la Commission pour la régulation des flux migratoires de travail à Huelva , adressée à Consuelo Rumi Ibañez, secrétaire d'État à l'immigration et à l'émigration.

## **Contrats contre réadmissions : marchandages migratoires entre le Sénégal et l'Espagne**

L'intégration des migrations saisonnières à la politique globale sur les migrations, promues en tant que migration légale et comme outil potentiel de lutte contre les migrations illégales, a entraîné les organisations agricoles de la monoculture de fraise dans la rhétorique européenne actuelle sur les migrations, et en a fait des partenaires obligés de la lutte contre les migrations clandestines, et des exemples à mettre en avant pour démontrer la viabilité des migrations temporaires. Huelva est ainsi devenue une vitrine, l'année suivante, c'est en tant que fortes consommatrices de main-d'œuvre issue de la *contratación en origen* depuis les années 2000 que les coopératives agricoles de la fraise ont été sollicitées par les autorités espagnoles pour recruter quelques centaines de femmes sénégalaises pour la saison de la fraise. Les responsables du recrutement des coopératives agricoles, tout comme les gestionnaires du programme de migration saisonnière Aeneas Cartaya, n'ont pas vu d'un très bon œil cette incitation étatique à recruter au Sénégal. Ils savaient en effet, qu'ils auraient du mal à placer ces travailleurs auprès de leurs agriculteurs, l'expérience ayant déjà été difficile avec les Marocaines et surtout parce que les coûts d'acheminement de la main-d'œuvre du pays d'origine en Espagne dépassaient largement ceux auxquels ils étaient habitués, entre 30 et 40 euros depuis le Maroc. Pourtant, confrontés à cette demande de l'Etat espagnol, les responsables du recrutement peuvent difficilement refuser quoi que ce soit à l'administration qui leur ouvre chaque année les vannes de contrats saisonniers. Le responsable du projet Aeneas Cartaya explique ainsi qu'ils n'ont pas décidé d'aller recruter au Sénégal puisque le projet était exclusivement pensé pour le Maroc, mais qu'on leur a demandé d'organiser "dans son aspect technique" la première expérience de migration circulaire avec le Sénégal.

Pour le Sénégal, normalement, le projet était pensé exclusivement pour le Maroc, le projet européen. Et qu'est ce qu'il s'est passé? Nos garants nous demandent, vu qu'on avait élaboré les procédures, le système informatique, qu'on savait comment faire, de faire la première expérience au Sénégal. Alors bien sûr, comment est ce que tu vas refuser ça toi, à quelqu'un qui peut t'aider [rescatarte] plus tard. On a dit que oui."

Entretien avec le salarié chargé du projet Aeneas Cartaya, mairie de Cartaya, 14 mai 2009.

Tous les acteurs de Huelva relient l'expérience sénégalaise à cet intérêt de l'administration centrale à signer l'accord de réadmission.

Cette année, personne ne vient du Sénégal. L'année dernière si, et l'année antérieure aussi. Le voyage est cher. Mais c'était aussi un intérêt du gouvernement central à cause des cayucos, de la participation d'Aeneas Cartaya.

Entretien avec la directrice du service du travail, 31 mars 2010, Sous-délégation du gouvernement, Huelva.

Avec le Sénégal, le gouvernement nous a demandé une faveur. « Nous avons un accord avec le Sénégal, recrutez là-bas », mais ce qu'il se passe en réalité c'est que ce n'est pas viable. (...)

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 28 novembre 2007, Huelva, réalisé en espagnol traduit par l'auteur

Nous on n'a rien décidé. C'est la direction générale des migrations qui nous a dit qu'on devait faire l'expérience avec le Sénégal, vu ce qu'est déjà devenu la Roumanie, et ce que vont également être d'autres pays qui ne vont plus avoir tant de travailleurs à envoyer, et bon, heureusement pour nous, et malheureusement pour eux... il y a beaucoup de chômage là-bas et donc beaucoup de gens veulent venir. Et d'une certaine manière, le gouvernement espagnol nous a dit d'essayer avec ça et qu'on va faire une

expérience pilote avec 700 femmes et ce qui nous incombe pour notre part, sont les 87 dont je t'ai parlé parce que ces 700 ont été réparties entre toutes les organisations.

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007.

La réaction de certains patrons face à cette incitation à recruter au sud du détroit a au début été très négative comme on l'a déjà vu dans le chapitre précédent. Asaja a été particulièrement critique à ce sujet.

Notre administration, toujours disposée à faire des nouvelles expériences en fonction d'on ne sait quels intérêt nous a "offert" cette année un projet pilote, celui du Sénégal qui a été un désastre dès le début. Là-bas en Afrique, nos techniciens ont été confrontés à des menaces et des chantages et ici, en Espagne, les travailleuses avaient la tête montée par on ne sait qui mais définitivement trompées sur ce qu'est le travail dans les champs." (Campo actual, n°69 in Gordo Marquez 2009 : 181)

Dans ce cadre, les préjugés et les idéologies racistes des producteurs entrent en tension avec les choix faits par l'Etat espagnol même si, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, ces tensions s'apaisent rapidement. Le responsable du projet Aeneas Cartaya affirme qu'en ce qui concerne ces contrats de migrations internationales :

On se retrouve impliqués partout, dans la politique de développement, les contrats marchands de gouvernement à gouvernement, l'accord de pêche, le fait que tu puisses exporter plus de tomates, la politique interfère sur tout. Quand le ministre d'Espagne a rencontré le ministre du Maroc, un des points à l'ordre du jour était le recrutement à la source mais contre d'autres choses, tu comprends? "Je te laisse pêcher si tu me recrutes, si tu ne me fais pas de contrat, je ne te laisse pas pêcher"... C'est la politique.

Entretien avec le salarié chargé du projet Aeneas Cartaya, mairie de Cartaya, 14 mai 2009

Du côté du Sénégal, les difficultés sont venues du refus par les personnes concernées des critères de sélection. Dans la mesure où les contrats étaient présentés comme une compensation aux rapatriements, Wade a d'abord proposé aux propres rapatriés de partir ce qui comme on l'a vu a posé les premiers problèmes. Avec le recrutement pour la fraise l'année suivante, la difficulté a consisté à faire comprendre aux Sénégalais qu'aucun homme ne serait recruté pour la récolte. Le délégué du ministère du travail à l'Ambassade d'Espagne au Sénégal témoigne de ces contradictions.

Moi, je suis arrivé ici en décembre 2006, juste après la visite de Caldera (ministre du travail espagnol). Le but était de travailler sur les flux migratoires, les problèmes d'arrivée irrégulière, par la mer, les morts. L'objectif était d'éviter ce type de questions. Et il y a eu la question des contrats. Les employeurs sont très exigeants et même si ils font leurs demandes à travers les coopératives agricoles, ils sont peu formés. Au début, les Sénégalais ont fait une présélection composée à moitié d'hommes. Les patrons disaient que la fraise a une forme délicate et donc c'est moi qui ai du convaincre que ce soit des femmes. Quand les responsables de la coopérative agricole sont venus faire la sélection, ils sont restés deux jours. Une fois recrutés, ils ont encore quinze jours pour voir s'ils leur conviennent, ça laisse peu de temps aux travailleurs. Ce sont des gars qui cherchent les avantages maximaux. Le Maroc est plus intéressant, c'était trop cher de venir en avion, d'affrêter quatre avions d'Air Europa. Le Sénégal a du baisser les taxes aéroportuaires sinon, on prenait des Marocaines ou des Roumaines. (...) La première fois, seulement 27% est revenu au Sénégal. C'était plus que la première fois au Maroc. Celles qui sont revenues ont parlé de problèmes, d'abus des employeurs et de problèmes avec des hommes africains. (...) Maintenant, l'important c'est de

ne pas abandonner ce thème de la migration circulaire qui est très intéressant pour l'Europe. Surtout si on avait des contrats de neuf mois. Les recrutés pourraient éviter que les familles vivent dans la misère, en ayant la vie familiale au pays pas dehors. Le gouvernement espagnol a un intérêt absolu pour parvenir à ce que le plus de personnes reviennent. On regarde si on peut faire de nouveau venir des gens. Les employeurs ne veulent pas mais l'Union européenne veut passer par l'Anapec ou les sénégalais.

Entretien avec ledélégué du ministère du travail au consulat espagnol à Dakar, le 8 octobre 2009.

La mésentente est ici en partie due à la non collaboration des autorités sénégalaises pour fournir les travailleurs selon les critères imposés par les employeurs. Une cadre de l'OIM regrette également ce non-professionnalisme du recrutement.

De toute façon ce système, il y avait de grosses difficultés pour que ce soit un système, parce que vraiment ce n'était pas un système, il y a quelque chose qui cloche. Donc, l'idée, c'était que ça devienne de plus en plus fonctionnel, et que l'ajustement entre la demande et l'offre d'emploi, soit le meilleur possible, et pour çail faut avoir affaire à des professionnels, qu'il y ait quelqu'un qui fasse de façon régulière, ..., en appliquant des critères très clairs, définis. Nous, on travaille sur ça, on travaille sur la création d'une instance qui soit capable de gérer l'immigration légale. Donc les rapatriés ont fait partie des processus de sélection justement dans un premier temps. Malheureusement, évidemment quand on regarde les, les, les... les résultats des candidats préselectionnés par les agences d'emploi et les candidats préselectionnés par des personnes individuelles y'a un taux de réussite, des gens qui étaient pris, beaucoup plus grand chez des gens qui font ça avec des critères, que des gens qui envoient leur cousin, ou leur copain. (...) Y'avait aucune correspondance avec le profil recherché.

C'est donc ce marchandage migratoire qui a poussé les autorités espagnoles à proposer des contrats pour la fraise en échange de l'acceptation par les autorités sénégalaises du rapatriement de clandestins arrivant en pirogue aux Canaries.

Dans le discours sur la migration circulaire, on fait passer l'assignation à circuler imposée unilatéralement par l'Etat employeur comme le résultat de la volonté des étrangers ou au moins une volonté d'agir pour leur bien. Ainsi, Fargues considère que la migration circulaire sert les intérêts individuels des migrants dans la mesure où « quitter un pays de façon permanente est toujours un choix difficile (...). Beaucoup de migrants resteraient dans leurs communautés si on leur offrait des opportunités chez eux » (Fargues 2008)<sup>168</sup>. Dans tous ces textes, une sorte de doxa s'exprime selon laquelle la mobilité et l'installation d'étrangers posent intrinsèquement des problèmes aux pays d'accueil en l'occurrence, les Etats-membres de l'Union européenne, alors que le fait de rester dans son pays d'origine ou d'y rentrer (on lit souvent d'ailleurs « *coming back at home* ») est ce qu'on peut souhaiter de mieux pour l'étranger, celui-ci désirant d'ailleurs ce retour, si l'on en croit les chercheurs et politiques qui s'expriment pour lui. Sayad montre que les perceptions collectives de

<sup>168</sup> Se débarrasser ainsi à bon compte des immigrés hors des périodes où ils travaillent ou lorsqu'ils sont devenus inutilisables en se persuadant qu'on est quitte de toute obligation à leur égard et même que ce faisant on rend service et on aide les pays d'origine ne relève pas d'une rhétorique nouvelle puisqu'elle a déjà été mobilisée lors de la crise des années 70 (Sayad 1991). Merci à Alain Morice d'avoir attiré mon attention sur ce point.

l'immigré sont basées sur l'entendement que nous avons de notre ordre social et politique. Dans ces perceptions, il y a l'idée qu' "on n'accepte de quitter l'univers familial (univers social, économique, politiques, culturel ou moral, voire mental etc.) auquel on appartient tant "naturellement (I.e sur le mode du "cela va de soi"), univers auquel on ressortit "naturellement" ou dont on est le "naturel" pour parler un langage proche du langage juridico-politique de la naturalisation (ou mieux de la "naturalité"); on n'accepte pas d'émigrer et une chose entraînant l'autre, on n'accepte pas de vivre en étranger dans un pays étranger (I.e d'immigrer) qu'à la condition de se persuader que ce n'est là qu'une épreuve qui comporte en elle-même sa propre résolution (Sayad 1991). Il est en effet souvent avancé dans la littérature scientifique ou institutionnelle que ces migrations seraient particulièrement adaptées puisqu'elles correspondraient aux aspirations des étrangers de rentrer régulièrement chez eux, tout travailleur étranger étant présenté comme aspirant à terme à retourner dans son pays, rester avec sa famille, et lorsqu'il est obligé de partir, cherchant tout de même à maintenir le centre de sa vie au pays. La migration temporaire correspond parfaitement à cette doxa du retour. Le directeur du placement à l'international de l'Anapec considère par exemple que :

Les femmes n'ont pas l'intention de séjourner en Europe, ça c'est sûr, elles veulent rentrer chez elles. La preuve c'est qu'on a proposé des contrats de neuf mois et qu'elles ont refusé. Là, on est en train de faire passer des questionnaires, que faites vous au Maroc pendant 9 mois. On a déjà des femmes qui développent des projets, elles achètent des poulets, des vaches pour faire de l'élevage. »

Si le discours sur le codéveloppement n'est qu'un discours visant à fixer ou à faire rentrer, il fonctionne d'autant plus efficacement qu'il concerne des femmes et que les employeurs et les représentants des institutions, du fait de leurs représentations genrées, les estiment plus attachées à leur pays d'origine et meilleures gestionnaires. Pour cette rhétorique qui dans le discours présente les migrations temporaires comme vecteur de codéveloppement et dans la pratique, ne recrute que des mères pauvres, les représentations de genre sont un terreau fertile. En embauchant des femmes, tout se passe comme si les institutions cherchaient à rendre le retour naturel, à le faire aller de soi, à réactiver le mythe du temporaire comme c'était le cas avec l'image stéréotypée de la noria qui a accompagné le développement de l'immigration algérienne en France. Par rapport à cette gestion politique de l'émigration du premier âge fondée sur la croyance que les immigrés rentreraient chez eux de leur plein gré, la gestion des « flux » mise en œuvre à Huelva, davantage marquée par le soupçon migratoire et donc plus coercitive, est cependant également fondée sur ce qu'on s'imagine du fonctionnement de la société dans laquelle on a été recruter ces travailleuses. C'est précisément parce qu'on s'imagine que le retour est voulu par la saisonnière elle-même ou que cette dernière y est contrainte du fait de ses responsabilités domestiques, bref, parce qu'on s'imagine

que le retour ne dépendra pas seulement de l'efficacité du contrôle migratoire mais également de contraintes issues de la société d'émigration qu'on met en place de tels critères. Les représentations de genre qui sous-tendent la *contratación en origen* semblent ressusciter le mythe du retour (alors qu'on ne se fait plus aucune illusion [du provisoire] pour les hommes). Leur recrutement permet d'éviter de poser de manière frontale la question de leur éventuelle installation. Les femmes incarnent alors les nouvelles figures de la migration temporaire ou circulaire renforçant la doxa selon laquelle l'immigré préférerait, s'il en avait le choix, rester dans son pays. Pour la société d'immigration, les immigrées n'appartiennent pas tant au monde du travail salarié qu'à l'univers du travail domestique, par conséquent, on les charge d'incarner la connexion avec le pays d'origine (ce qui constitue une garantie supposée du retour de ces hôtes temporaires dans l'imaginaire de la société d'accueil). Cela conduit néanmoins paradoxalement à leur offrir une plus grande marge de liberté que les hommes, plus d'opportunités de traverser le détroit. Moins soupçonnée que les hommes de vouloir rester, les femmes se retrouvent finalement plus libres de circuler. Notons enfin qu'on assiste ici à une modalité spécifique de déclinaison de la rhétorique du genre à des fins migratoires qui se fait différemment que lorsque l'objectif est d'empêcher les flux. Dans le dernier cas les femmes sont dessinées, comme victimes, alors que dans l'autre, on loue leurs qualités de saisonnières idéales et même de codéveloppeuses (De Montvalon et Hellio 2013). On verra dans le chapitre sur les rapports sociaux de sexe au Maroc que ces représentations sont en partie partagées ou du moins mobilisées par les cadres de l'ANAPEC même si confrontés à la réalité du recrutement, ces derniers comme les employeurs remarquent qu'il existe parfois des fossés entre leurs représentations et la réalité.

## Conclusion partielle : Le projet Aeneas Cartaya, à la fois exemple et exception.

La Commission européenne fait la promotion de l'immigration légale et dissuade l'immigration clandestine. Dans un souci de mieux contrôler la mobilité géographique mais aussi sectorielle des travailleurs, elle cherche à canaliser leurs déplacements dans des « circulations » modulées dans le temps et dans l'espace géographique et professionnel, selon les besoins de l'économie européenne. Malgré cet utilitarisme assumé, la migration circulaire est présentée comme légitime puisqu'elle permettrait également le développement des pays d'origine et l'amélioration des conditions de vie des « circulants ».

Le prototype de migration circulaire mis en place entre le Maroc et la zone de Huelva s'inscrit dans le cadre de l'approche globale des migrations et de la politique de voisinage en finançant sur des fonds publics (et en partie sur des crédits de développement<sup>169</sup>) la mise en place d'une immigration de travail limitée au strict temps de la production et susceptible de s'adapter très vite à la volatilité de l'offre de travail des pays du Nord. On a bien vu que les quotas de *contratación en origen* avaient chuté avec l'aggravation de la crise économique espagnole. Le recrutement à la source est préférentiellement orienté vers des pays ayant signé des accords de réadmission, et elle permettrait selon l'Union Européenne non seulement de répondre aux besoins de main d'oeuvre, mais aussi de développer les pays d'origine tout en luttant contre l'immigration clandestine (puisque'elle crée une opportunité licite de départ). Il s'agit là davantage d'un discours que d'une réalité, le développement de la *contratación en origen* à Huelva constituant à cet égard une exception.

Ainsi, à l'intérieur de l'Union européenne, la mise en œuvre de la migration temporaire n'a pas été à la hauteur des discours de promotion développés pendant toute la décennie 2000. Les processus de mise au travail décrits dans cette thèse et financés grâce à cette rhétorique sont marginaux comparés aux autres modes d'entrée ou de mobilisation de main-d'œuvre. Même à Huelva qui est pourtant le point focal du recrutement à la source en Espagne, l'intérim international et la prestation de service fournissent la majorité de la force de travail. Ces programmes de migration temporaire doivent donc être considérés comme un modèle qui cherche à s'imposer et qui participent de manière non négligeable à la rentabilité de certains secteurs, comme l'agriculture, mais seulement pour certains types de culture et en complément d'autres modes de mobilisation. Force est de constater que ce

---

<sup>169</sup> Le programme Meda II est un programme de développement et l'axe "développement de canaux de migration légale de travail" du programme Aeneas est financé sur le fond Europe Aid.

discours de promotion remplit donc également un autre rôle au sein des politiques internationales de gestion des migrations. Au sein de la rhétorique de l'Approche globale, il permet de fermer les frontières aux flux non désirés tout en présentant des portes ouvertes potentielles mais en fonction des intérêts du pays d'immigration. En Espagne, les mécanismes développés ces dix dernières années, particulièrement depuis 2004 où il existait une forte demande de main-d'oeuvre sont maintenus mais ont été fortement réduits ou paralysés. Beaucoup des procédures mises en place avant la crise économique sont flexibles et peuvent être adaptées aux transformations du marché du travail et des conditions climatiques. La structure du gouvernement a été réorganisée une nouvelle fois en donnant au ministère de l'intérieur une grande responsabilité dans ce champ au détriment du ministère du travail (Lopez Sala 2013). Conscients de l'aspect essentiellement discursif de ces dispositifs, le directeur du placement à l'international commente en riant la dernière trouvaille des managers de la migration internationale : «A un atelier de *benchmark* à Genève, on nous a encore ressorti une formule magique : partenariats de mobilité (rires). D'accord, mais qu'est ce que c'est?» Malgré les incitations de la Commission, les programmes mis en œuvre l'ont été dans des secteurs où le travail saisonnier est séculaire et même dans ces secteurs, les programmes développés avec les pays du sud ont été accueillis avec réticence par les employeurs. Notons également que c'est principalement les pays n'ayant pas connu dans le passé de politique d'immigration de travail qui ont développé ces programmes. On peut faire l'hypothèse que dans ces pays d'immigration récente, le mythe du provisoire fonctionne encore sans démentis antérieurs. Comme le rappellent Rigo et Karakayali, la régulation étatique de la mobilité des migrants a tiré les leçons de l'histoire des programmes de recrutement et de leurs échecs. « Nous avons demandé de la force de travail, des gens sont venus », est une phrase souvent citée dans les pays de « vieille immigration ». Dans les années 60, les gouvernements se représentaient la migration comme un robinet qu'ils pouvaient ouvrir et fermer. » Ce mythe du temporaire semble encore bien résister au sein des institutions espagnoles. La responsable du service travail qui s'occupe de la gestion administrative du recrutement à la source à la sous-délégation du gouvernement me disait ne pas avoir de statistiques sur l'état civil des femmes « parce qu'elles ne vont pas amener leurs enfants, elles ne vont pas faire de regroupement familial, alors... ».

Dès lors, l'utilité de la promotion des migrations temporaires, à une échelle plus globale est-elle peut être davantage rhétorique qu'économique et les contrats relèvent peut être davantage d'une monnaie dans le cadre de marchandages migratoires que d'une réponse efficace aux besoins des marchés du travail. A Huelva, en tous cas, la conjonction entre ce discours, les intérêts d'un secteur industriel agricole et ceux de l'Etat espagnol a été décisive dans le financement de la mobilisation

de main-d'œuvre étudiée et si on dépasse le discours sur le partenariat et la coopération avec les pays tiers, la migration circulaire aura effectivement été pour le secteur fraisier, une « win-win-win migration ». Dans ce cas précis, le concept de migration circulaire a permis, comme dans les systèmes coloniaux étudiés par Claude Meillassoux, de laisser la responsabilité et le coût de la reproduction de la force de travail aux pays d'origine, mais aussi d'externaliser la responsabilité du « développement » sur les travailleurs étrangers, moins d'ailleurs pour qu'ils assument cette responsabilité que pour justifier le retour. Il a également consisté à sous-traiter une partie de la gestion de la main d'oeuvre venant travailler en Europe (sélection, formation, accompagnement en cas de retour ou de rapatriement) et également la gestion des indésirables, ou des abîmés aux pays d'origine, contraints dans le cadre des accords de réadmission d'accepter le retour de leurs ressortissants non désirés en Europe.

Par ailleurs, cette étude de cas, et la prise en compte de différents niveaux d'enjeux et d'actions, laisse apparaître que dans certaines circonstances, remplacer une main-d'œuvre illégale par une main-d'œuvre légale semble davantage servir un objectif de contrôle de la mobilité des travailleurs étrangers qu'un objectif de promotion/garantisation de leurs droits. Ce constat amène à questionner la rhétorique généralement admise par les organisations internationales selon laquelle les migrations légales seraient plus protectrices que les migrations illégales qui mèneraient aux pires abus<sup>170</sup>. Les politiques migratoires qui visent ces dernières années à promouvoir les migrations de travail temporaires et canalisées, en Europe comme sur le continent nord-américain (Karakayali, Rigo 2010) ont servi les intérêts du secteur fraisier en lui permettant d'externaliser les coûts de mobilisation de main-d'œuvre et en lui fournissant des relais de sélection efficaces dans le pays d'origine qui lui ont permis pendant plusieurs années d'utiliser le Maroc comme un « vivier » de main-d'œuvre.

---

<sup>170</sup> Pour un exemple de cette rhétorique, voir le numéro de décembre 2007 de la revue *Migrations* publiée par l'OIM : « Le monde du travail en mutation », en ligne sur : [http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main\\_page=product\\_info&cPath=40&products\\_id=336](http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=40&products_id=336), consulté le 30 décembre 2011.

## **Troisième Partie**

**Flexibilisation du travail, canalisation des flux et  
*h'rague* : Mécanismes de contrôle et échappatoires  
dans une chaîne agroalimentaire mondialisée**

### **Chapitre 4**

**Du contrôle des femmes au contrôle des flux ?  
Rapports de sexe au Maroc et femmes disponibles**

Le recrutement de saisonnière par l'industrie de la fraise s'appuie sur des représentations genrées, croisées avec des représentations ethniques, voire même au Maroc, simplement de classe qui figent les ouvrières marocaines dans des rôles traditionnels. On retrouve ces représentations dans le discours des bureaucrates marocains qu'ils soient hommes ou femmes, des institutions espagnoles, des employeurs et des intermédiaires interculturels. On le retrouve également dans la littérature sociologique française sur les femmes maghrébines. L'accès des femmes immigrées au travail salarié n'apparaît qu'en opposition à une norme construite et figée de la femme qui ne travaille pas qui serait propre aux sociétés d'origine. Le travail est présenté comme un don de la société occidentale aux femmes du tiers-monde et comme un remède dans leur lutte contre les traditions oppressives (Morokvasic 2008 : 48 in Moujoud 2009). Il existe un processus d'invisibilisation qui construit une catégorie homogène de « femmes immigrées » qui semble participer d'une absence supposée normale de la migration féminine en dehors du regroupement familial. Ce processus d'invisibilisation s'appuie sur un particularisme attribué à la « société maghrébine » ou à la « culture d'origine » des migrantes victimes au pays d'une présumée claustration. Il tend à fausser l'analyse de la domination des femmes pauvres dans ces sociétés et à minimiser l'exploitation de leur travail. Il faut prendre en compte les deux versants de la migration pour éviter les grilles de lecture réductrices qui homogénéisent « la société d'origine » des migrantes, à fonder l'analyse sur la « culture d'origine » ou à réfléchir sur la migration en terme évolutionniste.

Si la migration des saisonnières marocaines en Espagne apparaît comme nouvelle, dans la mesure où les femmes marocaines n'ont jamais fait l'objet de politiques d'émigration de travail, ces ouvrières ne sont pas les premières à croiser le détroit pour travailler et elles étaient déjà travailleuses et ouvrières au Maroc.

Ce chapitre vise à établir les modalités d'expression des rapports sociaux de sexe au Maroc dans la société actuelle dans les classes populaires. Contrairement au discours orientaliste représentant la femme marocaine comme passive et recluse, et malgré le discours masculin sonore<sup>171</sup> et les stéréotypes répandus dans les classes supérieures sur les femmes rurales et défavorisées à travers la binarité modernité/tradition (Mernissi 1981) de nombreux auteurs ont montré que quelles que soient les époques, les femmes marocaines ont toujours travaillé et ne vivaient pas dans un harem. La mobilisation d'ouvrières marocaines par la fraisculture andalouse s'inscrit dans une continuité : de la situation précoloniale, en passant par la situation coloniale, l'indépendance, et la situation actuelle (Rodary 2010, Moujoud 2009, Le Coz 1964,

---

<sup>171</sup> Selon Fatima Mernissi, les représentations sur la place des femmes et des hommes dans la société s'expriment au Maroc à travers un discours masculin sonore, et il existe un divorce total entre le discours féminin et le discours masculin au niveau de la perception des rôles de sexe, du couple ou de la contraception. « Selon le discours masculin « sonore », il y a un sexe fort, l'homme, et un sexe faible, la femme. Dans le discours féminin, les femmes se décrivent comme une race de géante butant quotidiennement et directement contre les monstres destructeurs que sont le chômage, la pauvreté et un travail dégradant. Toutes les femmes se perçoivent comme participant activement à la vie économique de la famille, indépendamment du revenu et du standing du mari. Un des fantasmes du discours masculin « sonore » qui influence les politiques étatiques est de « percevoir l'homme comme le pilier de la famille, son pourvoyeur et l'unique membre actif en son sein » (Mernissi 1984 : 14).

Mernissi 1981, Bouchelkha 2011). Par conséquent, il ne s'agit pas pour les femmes d'une entrée dans le salariat, l'étude ne vise pas à étudier la mise en relation subite d'une sphère productive et reproductive mais bien de se pencher sur la manière dont le rapport entre travail domestique et salarial qui préexistait à la migration est reconfiguré dans cette nouvelle situation.

Dans un premier temps, pour comprendre comment rapports sociaux de sexe et de production s'articulent, on présentera la spécificité des rapports sociaux de sexe au Maroc. Comme le soulignait Rodary en 2010 : «L'état du champ ne permet pas d'appréhender le travail des femmes des couches défavorisées de la population» (2010 : 6)». Les travaux récents dont sa thèse, amplement utilisée ici, fournissent depuis des repères pour un champ qui était effectivement marqué par une quasi absence de littérature entre les années 80 et 2010 (Naamane-Guessous 1985, Mernissi 1981, Moujoud 2009, Bouasria 2013, Cheikh 2009, Lemale Ettonia 2010). Les références récentes restent tout de même rares voire inexistantes pour les femmes populaires rurales.

Une fois cet état des lieux des rapports de sexe effectué; on se demandera, au-delà des représentations que les employeurs se font de ces derniers et en prenant en compte l'analyse de Sayad selon laquelle toute migration est à la fois immigration et émigration, comment cette commande espagnole rencontre une disponibilité au départ dans la société marocaine et quelle articulation/reconfiguration des rapports sociaux cette rencontre produit. En somme, comment ce rapport social de production croise une histoire de migration (émigration et immigration) particulière. A travers les entretiens menés au Maroc et dans les fermes andalouses, des observations de terrain et des données statistiques recueillies auprès de différentes institutions, nous essaierons de cerner qui sont les femmes qui participent à cette migration saisonnière, les relations familiales dans lesquelles elles s'inscrivent. De nombreuses recherches soulignent le fait que la problématique de l'articulation famille-travail fait l'objet d'une « transaction sociale » (Fusulier, Laloy, Sanchez 2009). Cela signifie qu'elle est tributaire de plusieurs caractéristiques environnantes (la nature de l'institution professionnelle, les politiques mises en jeu par l'Etat, les situations personnelles et aussi la prégnance du patriarcat. » (Bouasria 2013 : 32) Ce n'est en effet qu'en prenant en compte ces différentes facettes qu'on peut comprendre le rapport de ces femmes à leur travail et à la migration. On se demandera donc : Quelles sont les formes actuelles et les limites du sexage au Maroc et ses effets sur la mobilité et le travail des femmes ? Quelle place occupent les femmes qui partent dans les rapports sociaux de sexe : mères, épouses, jeunes filles ? Leur mobilité fait-elle bouger les lignes de ce rapport de pouvoir et implique-t-elle des arrangements, des négociations, des mises en scène ? Comment les femmes arbitrent-elles entre différentes injonctions contradictoires. Leur travail et leur mobilité saisonnière est-elle considérée comme normale ou transgressive ?

# I. Les rôles sociaux de sexe au Maroc : discours sonore, importance des apparences et tolérance des pratiques

Même si le recrutement de saisonnières par l'industrie de la fraise semble vouloir s'appuyer sur la prégnance de rapports de pouvoir patriarcaux, on doit reconnaître avec Moujoud que la migration de femmes seules, quand bien même cette migration ne serait que saisonnière, est elle-même « indice d'une certaine autonomie », le contrôle de la circulation des femmes étant l'un des fondements du pouvoir des hommes sur ces dernières.

Parce qu'elles sont femmes, le retour à la sphère domestique dans laquelle on pense avoir été les chercher est considéré comme évident voire naturel. Pour autant, la *contratación en origen* au Maroc a révélé au regard des chercheurs des milliers de femmes rurales prêtes à partir et leurs familles tout aussi disposées à les laisser travailler à l'étranger.

Les statistiques fournies plus haut donnent une image du contingent plus nuancée que ce qu'on peut s'imaginer en écoutant ceux qui sont chargés de la sélection. Même si les ouvrières ont pour la très grande majorité des charges familiales au pays (enfants), et ont généralement été mariées à un moment de leur vie, la moitié d'entre elles n'a plus d'hommes au Maroc lors du premier départ.

Que cela nous dit-il sur les femmes qui participent à cette migration ? Qui sont finalement les femmes disponibles pour partir en Espagne ? Existe-t-il des freins à ces départs ? Les saisonnières négocient-elles pour participer à la saison ? Comment s'organisent-elles pour transférer leur charge de travail familial pendant leur absence. Pour répondre à ces questions, il faut d'abord avoir une idée de la réalité des rapports sociaux de sexe au Maroc dans les classes populaires. L'objectif de ce paragraphe est de proposer un regard qui vise à se détacher de l'orientalisme sans pour autant nier les effets des normes culturelles et des règles de droit *qui pèsent sur la mobilité, le travail et la sexualité des Marocaines des classes populaires*<sup>172</sup>.

---

<sup>172</sup> Jean-Noël Ferrié affirme que du fait des méfaits de l' "orientalisme", il est devenu difficile d'évoquer sereinement la distinction public/privé dans les sociétés. Il constate cependant que si une riche littérature a participé à dénoncer ces méfaits, cf. Said (E), *Orientalism*, New York, Vintage, 1979 ou Hentsch (T.), *L'Orient imaginaire*, Paris, Minuit, 1988, son travail ne prétend pas dresser "le catalogue des biais introduits par la constitution abusive de ces sociétés en monde séparé. Il se bornera à ignorer la sédimentation des legs de l' "orientalisme», de l'islamologie et de leurs avatars." car choisir l'orientalisme comme angle principal d'analyse revient à suggérer "que le seul travail possible sur les sociétés arabo-musulmanes consiste à déconstruire les représentations fautives élaborées à leur sujet"

## A. Sexage et sexisme au Maroc

### a) *Le statut de la femme dans l'Islam et dans le droit*

Mernissi qui écrit dans les années 1980 considère qu'à cette époque, les textes sacrés organisaient la division sexuelle du travail et réglementaient le quotidien. Le Coran définit très clairement les rôles de genre dans plusieurs sourates, dont les plus éloquentes sont les suivants : « Les maris sont supérieurs à leurs épouses. Dieu est puissant et sage. » (Verset 227, sourate 2) Cette supériorité a une justification économique, les hommes pourvoient aux besoins des femmes car les femmes sont définies par la loi divine comme n'ayant pas accès directement à ces biens. Dans cette division sacrée du travail entre les sexes, « Les hommes ont autorité sur les femmes en vertu de la préférence que Dieu leur a accordée, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien » (verset 34, sourate 4). L'Islam définit sans ambiguïté la femme comme étant un agent sexuel avant tout, elle fournit des services sexuels, et reproduit la race humaine dans les limites de la légitimité patriarcale. Celle-ci lui impose une chasteté qui n'est assurée qu'au prix d'une ségrégation de l'espace, qui limite l'interaction de l'épouse avec les mâles qui ne lui sont pas interdits par la loi de l'inceste et la confine dans un espace étroit défini comme non économique : l'espace domestique. Cette division sexuelle du travail identifie la femme comme agent sexuel et l'homme comme pourvoyeur économique (1981 : 16). La subordination des femmes aux hommes était inscrite dans le droit jusqu'en 2004, date à laquelle un nouveau code de la famille (*Muddawana*) a été promulgué<sup>173</sup>. Dans l'ancienne *Muddawana*, le code de la famille marocain élaboré à partir des préceptes de l'Islam, le mari devait subvenir aux besoins de sa femme, elle ne pouvait travailler sans l'autorisation de son mari, ne pouvait obtenir de passeport sans son accord. Jusqu'en 2004, la femme était donc considérée comme une mineure juridique passant de l'autorité de son père ou du chef de famille à l'autorité de son mari<sup>174</sup>. C'est en vertu de cette autorité du mari sur sa femme, qui était intégrée dans la loi et qui est toujours présente dans les esprits malgré l'entrée en vigueur de la nouvelle *Muddawana* que l'Agence pour l'emploi marocaine a exigé des femmes mariées une autorisation signée par leur conjoint pour pouvoir se rendre en Espagne alors que d'un point de vue juridique, le mari n'a plus le droit de s'opposer au travail de sa femme, ni d'intervenir dans sa vie professionnelle. Le droit marocain a confié à la femme l'entière responsabilité de sa vie professionnelle.

---

<sup>173</sup> Loi no 70-03 portant Code de la famille, promulguée le 3 février 2004

<sup>174</sup> Le même type de subordination a été maintenu dans le droit français jusque dans les années 60. Guillaumin indique que ce n'est qu'en 1964 qu'une femme a pu travailler sans l'autorisation de son mari. La nouvelle *Mudawana* entrée en vigueur le 4 février 2004 prévoit dans son article 4 que « le mariage a pour but la fondation d'une famille stable sous la direction des deux époux. » Le mari n'a aucun droit d'interdire le travail de sa femme ni de l'empêcher de voyager dans la mesure où la responsabilité familiale est partagée et qu'il n'y a donc plus de chef de famille.

## *b) Le travail des femmes*



*Photos 4 : Femmes à la chaîne dans l'industrie marocaine des oranges<sup>175</sup>*

Le travail des femmes populaires au Maroc est invisibilisé et naturalisé. Cette naturalisation des compétences féminines permet de les dévaluer. La dévaluation du travail des femmes découle d'une division genrée du travail selon laquelle le travail reproductif est attribué aux femmes. En ce sens, leur éventuelle participation au salariat est toujours considérée, quand bien même elle rapporterait davantage que celle d'un homme, comme accessoire et le revenu qu'elle rapporte considéré comme un surplus. Ainsi, comme le montre Kessler Harris à propos du travail des femmes aux Etats-Unis (1990 cité par Collins 1995) quand les préceptes culturels nous disent que les femmes travaillent en tant que mères ou que filles afin d'aider, la question n'est pas de savoir si la rémunération est juste mais combien le salaire peut acheter, son impact immédiat sur les standards de vie. La flexibilité à laquelle sont soumises les femmes marocaines durant la saison en Espagne est rendue possible par le fait qu'elles ne considèrent pas leur activité comme devant être continue, mais cherchent tout simplement à faire le plus d'heures possibles. Déjà saisonnières dans la société d'origine, elles ne revendiquent pas une régularité dans le travail. Au Maroc, sur le marché du travail agricole souvent informel, les femmes touchent un salaire inférieur aux hommes. Dans les années 60, le salaire journalier des femmes était de 276 francs, contre 368 francs pour les manœuvres de base et même 294 francs pour les enfants de 15 à 18 ans. Seuls les enfants de moins de quinze ans touchaient un salaire inférieur : 184 francs par jour, les enfants comme les femmes n'étaient pas éligibles à la prime d'ancienneté<sup>176</sup> (Le Coz 1964). Pascon et Ennaji notent que pour les femmes adultes âgées de plus de 18 ans, le salaire minimum est devenu l'égal de celui des hommes depuis le 12 juin 1975,

<sup>175</sup> Source : Le Coz, 1964

<sup>176</sup> Dahir du 9 mai 1960.

mais cette égalité demeure théorique. Les salariés agricoles saisonniers ne travaillent que pour les activités les mieux rémunérées. Plus de 25% des salariés agricoles masculins ne se font recruter que pour les moissons et seulement 5,6% pour la récolte des légumineuses. Or 14% des femmes de moins de 15 ans se louent essentiellement pour le désherbage et la récolte des légumineuses qui sont des activités pratiquées le plus souvent par les femmes, les jeunes filles et les garçons non pubères. Les filles pubères ne peuvent recourir à la vente de leur force de travail que si elles sont accompagnées d'un membre féminin de leur famille plus âgé et digne de respect. Quant aux femmes mariées, elles ne travaillent comme salariées qu'après un minimum de trois à quatre années de mariage. Enfin, comme les filles non pubères, elles travaillent presque exclusivement chez des gens qui sont de leur parenté ou de leur lignage. L'emploi des femmes et des enfants considérés comme une main-d'œuvre plus docile permet de faire pression sur les salaires. Dans certaines régions comme celle du Haouz (Marrakech), on fait même appel à la main-d'œuvre féminine urbaine étant donné qu'à la campagne, elle n'est pas encore présente en abondance sur le marché du travail du fait des tabous existants localement (p 58) Dans un échantillon étudié dans le Nfis, l'effectif des salariés de sexe féminin de moins de 20 ans représente 37% alors que l'effectif total de femmes est le double de celui des hommes. Dans la plaine du Gharb, l'emploi des femmes et des enfants est important (1986).

Selon la norme traditionnelle, une femme ne doit pas travailler pour d'autres familles. Seules celles qui n'ont pas le choix agissent de la sorte. Dans une étude sur l'honneur et le travail des femmes en Algérie publiée en 1987, Dahbia Abrous considère que le travail des femmes, signe d'un relâchement forcé du pouvoir de contrôle exercé sur elles, est le fait des catégories sociales les plus défavorisées. « Il est le fait des couches les plus pauvres de la paysannerie sans terres. (...) Cet arrachement à la terre représente comme une cassure : toutes les conditions qui, autrefois, permettaient et nécessitaient l'exercice du code de l'honneur ont disparu ; continuer à se réclamer de ce code alors que l'on vit soi-même des conditions très aléatoires relève presque du luxe. » Cependant elle note que l'attitude des familles est différente selon le statut conjugal de la femme concernée. Pour les femmes mariées et célibataires<sup>177</sup>, 12 femmes célibataires sur 12 et 3 femmes mariées sur 4 ont eu à surmonter une opposition initiale de la famille. Elle constate par contre que les femmes veuves et divorcées même si elles sont mères de plusieurs enfants n'ont rencontré aucune opposition de leur entourage, à l'exception de 3 femmes jeunes – de 20 à 30 ans – dont la situation peut être assimilée à celle des jeunes filles puisqu'elles sont susceptibles d'être remariées (Abrous 1987). Pour Souad Azizi, l'inscription au Maroc de certaines femmes dans des activités stigmatisées est dû au fait qu'étant des femmes sans hommes qu'elles soient veuves, répudiées,

---

<sup>177</sup> Lorsqu'on utilise dans ce texte le terme célibataire, on désigne par là les femmes qui n'ont jamais été mariées.

filles-mères, prostituées, elles sont considérées comme des femmes déclassées (1998). De manière générale, les activités rémunératrices accessibles aux femmes populaires sont stigmatisées. « La stigmatisation fonctionne à la fois comme une conséquence et un outil de la subordination des femmes populaires. Dans le contexte des Etats-Unis, Pheterson (2001) remarque « qu'autrefois toutes femme travaillant à l'extérieur du foyer était considérée comme faisant partie de la classe ouvrière. Et toutes les travailleuses étaient traitées en prostituées par les hommes de la classe supérieure ( : 109). Dib-Maroud en Algérie (1982) remarque que la « *fabrica* » est le « lieu des laissés pour compte de la société citadine » : les femmes « marginalisées », (veuves, divorcées, orphelines) ou soutien de famille (ibid : 46, n°1). Et l'expression *bent* ou *b'net-el-fabrica*, *b'net-ez-zrabi* désigne les « filles de peu de vertu », aux « mœurs douteuses » (Rodary 2010).

Dans les années 80, Fatima Mernissi écrivait que la représentation du travail des femmes dépend de la prééminence ou non d'un modèle capitaliste. Au Maroc, le modèle précapitaliste ou plutôt non capitaliste (domestique ou informel, selon les schémas explicatifs) domine dans les classes populaires dans leur ensemble, qui sont assez largement exclues de la sphère dominante du capitalisme, notamment du salariat. Dans ce contexte, le travail des femmes est intégré à une économie familiale et est donc perçu comme la normalité. Les termes de “discours populaire” et/ou de “culture populaire” sont donc à comprendre ici en termes matérialistes : en effet, si les classes populaires développent ou entretiennent des modes de socialisation et/ou des représentations particulières et différentes des classes dominantes, ce n'est pas parce qu'elles seraient plus proches d'une quelconque “tradition”. Cette particularité des classes populaires est le résultat d'une exclusion. Mernissi montre par exemple que le maintien de la famille élargie dans le milieu rural n'est pas liée à la prégnance des normes patriarcales mais au fait que cette organisation familiale est la seule permettant la survie.

Face à la crise de l'emploi et à la régression des niveaux de vie, des stratégies sont adoptées par les ménages des groupes vulnérables pour endiguer partiellement les effets de la chute des revenus. C'est souvent par la mobilisation et l'intensification du travail de la main-d'œuvre familiale auprès des femmes voire des enfants que s'opère le repli. Partant, l'insertion dans le marché du travail répond moins à un choix voulu, en raison des avantages que l'activité procure qu'à une contrainte familiale. 79% des femmes dans le milieu urbain relient leur première insertion dans l'activité à des stratégies familiales. Le taux de femmes contraintes par la recherche de complément de revenu liée à des « conditions difficiles » contraste avec celui des femmes qui invoquent la fin des études ou l'atteinte de l'âge d'activité. Pour Angeles Ramirez, les projets migratoires des femmes doivent être mis en perspective avec le contexte de l'emploi marocain qui ne permet pas au travail féminin de se traduire par une plus grande autonomie pour les travailleuses et par une amélioration de leurs

conditions de vie (Ramírez 1999). Les conditions de travail des femmes au Maroc ont connu un changement à partir de 1978 avec l'introduction d'un plan de stabilisation et d'ajustement structurel sous la houlette du FMI. Globalement on peut dire qu'il y a eu une vaste intégration des femmes dans le marché du travail qui a coïncidé avec une augmentation du chômage féminin (Moghadam 1998). Pour autant, le fait de réaliser des activités rémunérées n'a pas changé la situation des femmes au Maroc, et les ressources auxquelles elles ont accès grâce à leurs salaires ne se traduisent pas forcément par une plus grande autonomie. Au Maroc, l'organisation du travail salarié exclut les femmes. L'absence de prestations sociales et d'une législation du travail les protégeant rendent très coûteuse la combinaison entre activité extérieure et tâches domestiques. (...) Le travail féminin non qualifié n'est jamais perçu comme un stimulant ou un appui pour l'accomplissement personnel des femmes mais au contraire comme un facteur d'exclusion sociale (Ramírez 1999). La socialisation des femmes marocaines participe également à construire un rapport au travail spécifique. Pour Meriem Rodary, il existe au Maroc un discours qu'on peut qualifier de féminin et subordonné dans la mesure où il est tenu majoritairement par les femmes, qui défend leur intérêt (en tant que groupe) et s'oppose au discours masculin « sonore ». On considère qu'une fille aide à la maison, elle aide donc les femmes, qu'une fille a un attachement « inné » pour ses parents, et qu'elle est incapable de s'écarter de sa dévotion filiale, vue comme une donnée « naturelle » chez elle, alors qu'un garçon est considéré comme plus inconstant (ibid : 91 in Rodary : 401). Cette dévotion des filles reste une représentation largement partagée au Maroc. A SYBA, les filles aident plus souvent leurs parents, mais aussi leurs frères et sœurs, y compris quand elles sont mariées et ne vivent plus avec leurs parents. Elles sont considérées comme prêtes à faire des sacrifices pour leur famille, contrairement à leurs frères (402).

Les femmes des classes populaires dépendent plus fortement de leurs relations familiales, ce qui les rendra plus indépendantes par rapport à leurs partenaires conjugaux. Selon Vanessa Maher (1974), les migrants ruraux, dépossédés à la suite de la colonisation, touchés par le chômage, ont tendance à dépendre plus fortement des relations familiales (ibid : 22) et les femmes du même milieu représentent un cas extrême de dépendance vis à vis de la famille (ibid : 43 in Rodary 2010 : 387). Il s'agit en fait d'une caractéristique d'une population qui est exclue des autres sources de capital comme le travail salarié dans le secteur moderne du capitalisme, les réseaux politiques, l'éducation etc. et qui développe donc plus les relations informelles comme la famille, le voisinage, les relations de clientélisme. Dans ce cadre, la famille mais aussi toutes les relations féminines qu'elles entretiennent serviront de « filets de sécurité » dans le cas d'un divorce. Dans ces classes prédomine un modèle économique proche du modèle précapitaliste dans lequel tous les membres du foyer contribuent à sa survie. Les femmes sont donc habituées à travailler souvent depuis leur plus jeune

âge, dans et hors du foyer et sont conscientes de leur rôle économique qui est relativement reconnu par la culture populaire.

Finalement, la « domestication » des femmes semble moins avancée dans ces classes que dans les classes moyennes ou supérieures. En effet, le capitalisme a introduit l'idée d'une unité domestique clairement séparée de l'espace public et conçue comme un espace féminin (Warren and Dawson 2000 : 458). Dans ce contexte, les femmes sont conçues avant tout comme épouses et mères et sont plus attachées à cette nouvelle unité familiale. Le fait que ce modèle ait moins pénétré les classes populaires confère donc aux femmes de ce milieu une plus grande indépendance psychologique par rapport à leur éventuel conjoint<sup>178</sup>. Laetitia Cairoli, dans une étude sur les ouvrières du textile à Fes observe que la majorité des jeunes femmes célibataires reversent leurs revenus à leurs parents, ce qui fait de leur travail à l'usine une continuité de leur rôle domestique (1999 : 39-40). C'est également ce qui permet à Abdelmalek Sayad de faire dire au père de Zahoua qu'au vu de leur assistance, par leur travail de *care* et la redistribution de leurs revenus, en migration, le paradis est sous les pieds des filles. Les hommes, quant à eux, conservent généralement leurs revenus pour leur usage personnel. Ils peuvent en reverser une partie à la famille, mais plus sous forme de dons ponctuels que de contribution régulière aux dépenses du foyer (1992). A travers l'exemple de la contribution ou l'aide des enfants aux dépenses de la famille, on voit clairement comment cette idée de l'attachement « inné » des filles à leur famille peut rendre illégitime toute tentative d'autonomisation des femmes. En mettant en avant le penchant « naturel » des filles et des femmes à aider leur famille, et leur absence de besoins personnels (donc de préoccupations égoïstes) on leur interdit, dans un même mouvement la possibilité de revendiquer le profit matériel de leur travail.

Pour comprendre comment ce départ a été rendu possible aussi massivement, on doit replacer la migration des ouvrières en Espagne dans le cadre du développement d'une zone de fraisculture intensive embauchant des milliers de saisonnières dans le Loukkos à partir de la fin des années 80. Au début de la décennie 2000, les premières ouvrières croisent le détroit pour travailler dans les exploitations de la maison mère et plusieurs centaines de saisonnières travaillent déjà en Espagne lorsque l'Anapec commence à mettre en œuvre les grosses opérations de sélection auxquelles les saisonnières que j'ai interviewé ont participé. Même si le départ des saisonnières s'est heurté à des réticences, d'une certaine manière le terrain était déjà bien préparé par celles qui les avaient précédé. A propos de l'installation des *maquilas* en Amérique latine, Espinosa Aguilar souligne qu'une participation accrue de la force de travail féminine peut mener à une plus grande tolérance pour des

---

<sup>178</sup> On notera cependant que, si pour les mêmes raisons, le modèle de l'épouse au foyer est certainement plus développé dans les classes supérieures et moyennes, ses effets sur les femmes sont contrebalancés par le pouvoir économique qu'elles peuvent gagner, soit par le patrimoine familial (héritage), soit par le travail diplômé.

activités traditionnellement non féminines comme la migration internationale (1993). L'installation des fraisculteurs dans le Loukkos a initié un changement de nature dans la mobilisation de main-d'œuvre féminine accentué par le choix exclusif de femmes pour aller travailler en Espagne. *Il s'agit d'une évolution importante car au début des années 90, Ramírez souligne l'importance de l'origine urbaine des femmes régularisées en 1991. Près de 94% d'entre elles arrivent directement d'une ville. Mais elles ne sont que 65% à être originaires de cette ville, tandis que 20% d'entre elles viennent d'une autre ville et 15% sont nées dans un village mais ont vécu un temps dans une ville marocaine avant d'émigrer en Espagne. Les immigrantes qui proviennent directement d'un village ne représentent que 6% de cette population. On peut affirmer que l'émigration est essentiellement urbaine. Cette dernière considère que ce n'est pas un hasard : ce sont les villes qui présentent les conditions propices à cette émigration. Dans les zones rurales où les travaux réalisés par les femmes sont très liés à ce que l'on considère comme du travail féminin, l'extériorisation du travail féminin représente un changement important. Si à cela on ajoute le changement de résidence, hors du contrôle de la famille et de la parenté, l'émigration n'est une possibilité prise en compte ni par les femmes, ni par leur entourage. Dans le cas des hommes, l'arrivée directe du milieu rural est beaucoup plus fréquente, elle représente à peu près 40% des immigrants (Ramírez 1999). Même si on remarque qu'il y a une réelle stigmatisation de la mobilité féminine, il faut souligner que les femmes partent tout de même et qu'à côté de la stigmatisation apparaît également un autre discours élogieux de cette mobilité féminine, surtout lorsqu'elle concerne des jeunes femmes. G. Nashat et J. Tucker (1999) remarquent que le modèle de la "femme qui reste à la maison" et évite les activités extérieures n'est pas toujours dominant dans les classes populaires du Middle East (ibid : 106) Dans certains quartiers pauvres du Caire, les femmes, appelées *banat al-balad*, travaillaient comme couturières, boutiquières, infirmières, employées du gouvernement, bouchères, revendeuses de hashish et d'autres biens de consommation, et tenancières de café, et ces activités ne les dévalorisaient pas.*

They did not lose their status by conducting such activities; on the contrary, women who worked to support their families were highly regarded in the quarter (Beck, Keddie: 106 cités par Nashat et Tucker cités par Rodary 2010: 252).

Selon Bouzidi et al., l'implantation d'exploitations agricoles étrangères permet l'émergence d'une forme d'*empowerment* des femmes. Le travail agricole permet de franchir le cadre villageois, de diminuer les charges domestiques, de préparer son trousseau de mariage et aussi de choisir son mari. « Je travaille pour préparer mon mariage. Je participe à une tontine pour me procurer la vaisselle, des vêtements et des équipements de cuisine pour mon mariage. » (Ouvrière 18 ans) d'autres contribuent au financement de leur scolarisation. La rémunération du travail agricole dans le Gharb constitue une opportunité pour échapper aux tâches domestiques souvent pénibles et non

rémunérées pour les jeunes filles. Les femmes sont préférées aux hommes ce qui implique une reconnaissance de la place de la femme, de son savoir faire. Cela fait la fierté des femmes et crée la frustration des hommes. Le travail agricole implique un changement au niveau des relations qu'entretient la femme avec son entourage familial et aussi au niveau de l'exploitation. Le choix des exploitations se fait au sein de groupes d'affinité regroupant des ouvrières ayant des liens familiaux, de voisinage ou de copinage. Les ouvrières se déplacent en groupe pour travailler dans les mêmes exploitations, elles partagent le même repas ensemble pendant la pause, discutent de leurs problèmes, chantent et rentrent ensemble au douar en fin de journée. Le lieu de travail s'apparente ainsi à un moyen d'apprentissage, d'interconnaissance et d'échange d'expériences. De nombreuses ouvrières ont rencontré leurs maris lors de l'exercice du travail. Malgré le diagnostic d'une précarité générale et spécifique au niveau des études de cas, plusieurs indicateurs d'*empowerment* peuvent être associés au travail des ouvrières. L'autonomie financière, l'estime de soi, la mobilité, l'accès au travail, le partage d'expériences au sein des exploitations, la contribution aux besoins du ménage, la préparation au mariage en constituent les principaux indices.

### *c) Les normes sur la mobilité des femmes*

En ce qui concerne les normes sur la mobilité des femmes, Meriem Rodary constate que dans le quartier populaire de Marrakech dans laquelle elle a mené son terrain de thèse "on n'interdit pas aux filles de sortir, mais leurs sorties doivent avoir un but : aller à l'école, aller acheter quelque chose, rendre visite à la famille ou aux proches, etc. Ces sorties se font très rarement sans compagnie (à l'exception des obligations comme le travail ou l'école)." (2010 : 324) Cette règle s'applique à toutes les femmes de manière non discriminante, et j'ai été moi-même concernée par ces restrictions lorsque j'ai été logée dans les familles. Dans la famille dans laquelle j'ai passé le plus de temps, j'ai été abasourdie par la quantité de raisons différentes que Rachida, veuve depuis 5 ans, pouvait avancer pour justifier ces déplacements. Dans la pratique personne n'était dupe, elle se rendait en ville pour se rendre au hammam dans un espace de sociabilité féminine certes stigmatisé mais qui lui permettait d'échapper au contrôle social du village, rendant parfois visite à son compagnon, mais les apparences devaient être maintenues, et malgré ses 40 ans, elle justifiait toujours de ses sorties à son père jour après jour.

Dans son enquête auprès des femmes paysannes du Gharb dans les années 80, Mernissi rapporte les propos de nombreuses femmes qui se plaignent de ne pas pouvoir se déplacer à cause des normes sur la mobilité féminine mais également pour des raisons administratives, l'absence de papiers d'identité.

Elle en conclut que l'état civil est utilisé par les hommes comme moyen de pression et de chantage

sur la main-d'œuvre féminine qui dépend d'eux et inhibe ses mouvements. Souvent, le départ en ville d'une immigrante est retardé de plusieurs mois ou années parce que le père ou le mari a traîné pour « trouver » le carnet et le présenter aux autorités ou pour signer les documents nécessaires pour la délivrance d'une carte d'identité ou d'un quelconque document similaire (Mernissi 1981 : 64 ). Ces réticences sont dues à la stigmatisation dont fait l'objet la mobilité féminine lorsqu'elle est rendue publique, visible.

#### *d) Réification de la sexualité et échanges économique-sexuels*

Meriem Rodary observe également que la socialisation des filles les prépare à la réification de leur sexualité, à travers l'apprentissage de la restriction et du contrôle qui passe essentiellement par un « dressage du corps ». Cette réification se manifeste notamment dans les rites du mariage. Dans le cadre du rituel de la défloration de la mariée au Maroc, le mari (et plus largement le groupe) « récompense » la jeune mariée en lui faisant des cadeaux (Naamane Guessous 1987/1995 : 184-185). Paola Tabet parle à ce propos de Loi du don.

Le don suppose et constamment impose une différence entre les sujets sexuels. Pour qui le reçoit, il implique un renoncement, fût-ce partiel, à ses propres besoins sexuels, à son désir propre. En ce sens, le don parle le langage de la domination. Le seul fait de donner systématiquement (plus ou moins systématiquement) en échange de l'acte sexuel d'une autre personne, non seulement son propre acte sexuel, mais par surcroît un don, suppose que l'on ne reconnaît pas à la sexualité de l'autre la même urgence, la même nécessité, et la même autonomie. Chez les Trobriandais comme ailleurs, à travers le don et par son truchement, la sexualité des femmes est déclarée (rendue) différente de la sexualité des hommes ; l'acte sexuel des femmes est nié en tant qu'expression équivalente de sexualité propre, à égalité de droit, et se transforme ou tend à se transformer en service. Ou, du moins, on voit se former un agrégat de service et de sexualité passablement difficile à démêler. » (Tabet 2004 : 55)

Au Maroc, le concept de *hchem* et sa signification genrée montrent bien le rôle du corps dans l'application du principe de limitation dans l'éducation des fillettes. *Hchem* signifie en même temps « sois sage ! » et « montre de la pudeur/de la honte » et le terme est lié au concept de *'qel* (raison, bon sens) (Davis 1993a : 28 cité par Rodary : 318). Cette restriction du corps se traduit également à travers le vêtement. On la perçoit aussi dans le rituel du mariage où la mariée est exposée (*l-berza*), et ne doit pas se lever pour danser de sa propre initiative. Cette séquence du rituel consiste en une mise en scène de l'immobilisme. En ce qui concerne la sexualité, la réification est opérée à travers l'exigence de virginité avant le mariage qui constitue pour Tabet une des modalités d'appropriation – elle parle de contrôle et d'étouffement global - de la sexualité des femmes par les hommes. Rodary note tout de même que si cette exigence est bien réelle et s'applique à toutes les femmes, elle ne concerne finalement que le premier mariage et même si les échanges économique-sexuels sont ensuite stigmatisés, ils sont tout de même relativement fréquents et tolérés par la société

marocaine<sup>179</sup>. Ce qui est en revanche extrêmement stigmatisé, c'est d'avoir un enfant hors du mariage. Jean-Noël Ferrié (2004) note que, dans la société marocaine contemporaine, la conception d'un enfant à la suite d'un *zina'* [adultère] est « la pire des choses qui puisse arriver à une femme » (ibid : 139). Le retrait d'affection qui s'ensuit entraîne la perte de l'estime de soi, et l'enfant né d'une union illicite est appelé *ould-al-h'rame* « enfant du péché », (ibid 139-140 cité par Rodary : 388) Par ailleurs, l'avortement étant impossible au Maroc, certaines femmes peuvent décider de ne pas avoir de relations pour ne pas prendre de risque. En conséquence, « si l'idée du mariage comme institution stable n'est pas très forte dans ce milieu social, et ne constitue donc pas un outil de pression très efficace pour contrôler les femmes, l'idéalisation de la maternité, qui n'est acceptée socialement que dans le cadre du mariage, est beaucoup plus efficace et pousse les femmes à se (re)marier (même si le mariage n'est pas, par ailleurs, crucial dans leur auto-définition), voire à rester avec leur mari dans un contexte où la loi leur enlève souvent la garde de leurs enfants après un divorce. Najima, domestique en Espagne depuis une dizaine d'années chez un couple de Français vivant à Séville m'avait ainsi confié vouloir rentrer au Maroc pour se marier rapidement. Approchant de la trentaine, elle considérait en effet qu'ensuite il serait trop tard, et bien qu'elle n'ait aucunement envie d'avoir un mari, le mariage était un passage obligé pour pouvoir avoir des enfants. Ainsi, les femmes des classes populaires « peuvent » adopter un statut qui leur permet plus de liberté dans leur comportement sexuel mais outre la stigmatisation dont elles feront l'objet, elles ne peuvent concilier ce statut et la procréation. La valorisation de la maternité contrarie donc les projets d'autonomie absolue des femmes. Par ailleurs, comme on l'a vu plus haut, la division socio-sexuée du travail qui rend les femmes fragiles sur le plan économique redouble cette pression au mariage.

---

<sup>179</sup> Bouchra, jeune traductrice qui m'a accompagnée au Maroc en 2011 pour interviewer des saisonnières résume cet état des choses par la phrase suivante : « Au Maroc, on se marie pour pouvoir avoir des relations sexuelles, alors c'est sûr que si y'a pas besoin de se marier pour en avoir, elles ne vont pas le faire. »

## **B. Du respect des convenances à la tolérance des pratiques : discours sonore et discours subordonné**

Il existe donc bien des contraintes découlant de la forme des rapports sociaux de sexe au Maroc mais ces dernières ne sont pas aussi prégnantes qu'on pourrait le penser à l'aune de ce que Fatima Mernissi appelle le discours masculin sonore. Tout d'abord, comme l'affirment les enquêtées de Nasima Moujoud, immigrantes marocaines venues seules en France, *l'uqt tblldlat*, les temps ont changé. Ces dernières disent en effet qu'au Maroc, elles sortaient facilement, travaillaient, avaient des partenaires et ne font pas état d'un changement en ce domaine du Maroc à la France (2009 : 89). Parmi les informatrices de Meriem Rodary, une vieille femme affirme : « aujourd'hui, aucune femme ne demande la permission à son mari pour sortir. » Et quand une jeune femme voilée lui rétorque qu'il faut pourtant le faire, une autre répond en blaguant : « il suffit d'attendre que le mari parte pour sortir à son tour » (2010 : 391). En Espagne, alors que j'interrogeais une saisonnière sur les difficultés éventuelles à sortir librement au Maroc, cette dernière avait protesté en nuanciant cette vision d'une éventuelle claustration des femmes au Maroc.

E : En Espagne, il n'y a pas le mari qui t'empêche d'aller à un endroit ou un autre, tu n'as pas besoin d'autorisation.

Une jeune : il y a des maris qui disent à leur femme de ne pas sortir, de rester à la maison, de ne pas sortir toute seule. Mais moi chez moi, je sors seule, je fais ce que veux.

Meriem : Au Maroc aussi il y en a qui sortent seules.

Jean-Noël Ferrié souligne ainsi que « l'anthropologie française sur le Maroc a tendance à considérer les pratiques comme des textes, ayant une existence extérieure aux individus qui les pratiquent et qu'on fige dans un corpus qui transcende et nie la dynamique sociale (Ferrié 1991a : 1069) ». Cette approche conduit notamment à « étudier les croyances et non les gens qui croient ni la façon dont ils croient » (Ibid. in Rodary 2010 : 315). Rodary ajoute que la littérature sur la sexualité au Maroc confond souvent norme(s) et pratiques des acteurs. « A lire ces études, on pourrait croire que, après avoir été enfermées à la maison et assignées aux tâches domestiques dès leur plus jeune âge, les femmes, dans cette société, n'auraient aucun contact avec des personnes de l'autre sexe, à l'exception de leurs parents proches, jusqu'au mariage, auquel elles arriveraient invariablement vierges » (2010 : 314).

Or pour comprendre la réalité des rapports sociaux de sexe, il faut s'intéresser, au discours aux normes et aux pratiques. Et si la société contrôle, subordonne, réifie la sexualité des femmes, ce cadre se décline selon des modalités différentes, selon les lieux, les époques ou les couches sociales, et de plus, les acteurs négocient avec ces normes. Ainsi, si on ne s'arrête pas au discours sonore, on s'aperçoit que sous la chape des apparences et du rigorisme, il se passe tout autre chose. Naamane

Guessous avait par exemple montré dans les années 80 que les relations sexuelles hors mariage et même avant le premier mariage étaient monnaie courante<sup>180</sup>.

### a) *L'institution précoloniale de la femme libre et ses héritages*

La forme des rapports sociaux de sexe implique donc un discours sonore, mais également la tolérance de certaines pratiques. Pour Rodary, cela est entre autre du au fait que « dans nombre de sociétés précoloniales maghrébines existait un statut de « femmes libres » (Maher 1974) qui offrait aux femmes une certaine liberté dans leur sexualité sans que cela les ostracise de façon définitive.

Il existe plusieurs termes en arabe dialectal qui tous rassemblent sous un même vocable les femmes ayant été mariées mais qui n'ont plus d'hommes c'est à dire les veuves et les divorcées : *'azriyat*, *huriyin*, *hajjala* en arabe dialectal, *tidjallin* ou *tidjal* en berbère. L' *'azriya* est au sens littéral une femme qui n'a pas de mari (Gaudry : 118) « l'homme qui l'épouse s'il est parfois critiqué par l'élément arabe ne l'est jamais par les *Chaouia* » : 127 (Rodary 370, 372) Ces femmes avaient un statut de femme libre, et cela n'avait pas forcément d'importance qu'elles soient divorcées, « car « la *hajjala* » peut faire ce qu'elle veut ». Maher note en effet que dans le Moyen Atlas, ce qui est important ce n'est pas que la jeune fille reste mariée mais qu'elle l'ait été (*a married status*) préservant ainsi le *nif* [honneur] de la famille (Rodary : 366). Elle note l'existence d'un statut de « *once married woman* » proche des *Shikhat*<sup>181</sup>, mais qui peuvent néanmoins se remarier et « entrer dans les rangs à nouveau » (Maher 1978). C'est sous cette appellation de femmes ayant été mariées que j'ai moi-même rassemblé dans un même groupe les veuves et les divorcées tant l'information qui semblait avoir du sens socialement aussi bien pour la société d'origine qu'au sein de la communauté marocaine en formation à Huelva, était le fait qu'elles n'aient pas d'hommes ou plus précisément pas de mari<sup>182</sup> et ne soient pas vierges.

Si ce statut de femme libre était institutionnalisé dans les sociétés précoloniales, il semble persister sous des formes plus stigmatisées mais relativement tolérées dans la société contemporaine et particulièrement dans les classes populaires » (Rodary 2010 : 313). On peut y observer en effet la possibilité pour les femmes d'adopter un comportement sexuel relativement « libre » à certaines

---

<sup>180</sup> Les sociétés rurales maghrébines semblent avoir été longtemps assez tolérantes quant aux relations prémaritales. Au-delà d'une « séparation de sexes » relative et surtout formelle, les jeunes gens ont toujours eu des opportunités pour se rencontrer, voire se fréquenter régulièrement. Dans l'échantillon de Naamane Guessous (environ 200 femmes à Casablanca), si 65% des jeunes filles ont déjà eu des rapports sexuels (:196), 40% des femmes mariées, veuves ou divorcées reconnaissent en avoir eu avant leur mariage. L'auteure ajoute que les femmes mariées entre 45 et 54 ont eu très rarement un rapport sexuel avant le mariage, alors que, deux femmes mariées entre 75 et 84 sur trois ont vécu cette expérience (ibid : 47) (ibid : 270, n.16) : in Rodary 344-345.

<sup>181</sup> Chanteuses et danseuses populaires, elles sont à la fois des figures-repoussoirs mais provoquent l'attirance et la fascination.

<sup>182</sup> Beaucoup de ces femmes ont un ou des partenaires au Maroc. Il m'est arrivé à plusieurs reprises en parlant d'un partenaire que l'ouvrière me demande : « lequel, celui du pays ou d'Espagne ?

étapes de leur vie, sans que cela les classe forcément et en tous cas pas de façon définitive, dans une catégorie particulière et sans que cela les empêche par la suite de se (re)marier et de réintégrer un statut plus normatif (Idem : 359). Pour autant, si ces pratiques existent, elles ne peuvent être publicisées<sup>183</sup>. Cette invisibilisation et cette dévalorisation permet de contenir le pouvoir que l'exercice de ces activités pourrait apporter aux femmes qui les pratiquent, et donc de préserver l'ordre établi. Parmi les femmes qui empruntent ces voies stigmatisées, certaines comme les *Shikhat* ne sont pas juste tolérées mais admirées par toute une partie de la population rurale. Pour Rodary qui étudie les parcours des *neggâfat* et *neqqâshat* (respectivement habilleuses lors des cérémonies de mariage et poseuses de henné) le choix de ces voies par les femmes est la conséquence de leur place dans les rapports sociaux de sexe et de classe. Les *neggâfat* et *neqqâshat*, stigmatisées dans leur comportement sexuel, ne sont cependant ni exceptionnelles, ni marginales dans le paysage général de la sexualité féminine au Maroc. Leur forme de sociabilité et de sexualité peut être analysée comme une stratégie de résistance à laquelle les femmes des classes populaires ont prioritairement accès parce qu'elles ont peu de choix alternatifs en matière de travail, et finalement : parce qu'en tant que femmes des classes populaires, mais surtout parce que ce sont des femmes déclassées (Azizi 1998) elles sont de toutes façon plus exposées que les autres femmes au stigmate de putain. Elles constituent les figures limites et donc stigmatisées d'une résistance subordonnée, une voie empruntable par les femmes sans pour autant que ces dernières soient fixées de manière définitive dans ce statut négatif. Leur forme de sociabilité et de sexualité peut être analysée comme une stratégie de résistance qui résulte de leur exclusion. On verra que le même mécanisme joue dans la saison des fraises : une activité stigmatisée mais rémunératrice, (et sans doute stigmatisée parce que rémunératrice) est davantage accessible aux femmes déclassées qu'aux autres. Elles ont donc été les premières à partir. Seulement dans le cas du travail saisonnier en Espagne, la stigmatisation est nuancée ou neutralisée par la valeur qu'a la migration dans la société d'origine.

#### *b) La sexualité comme ressource, ou comme arme des femmes*

Le discours féminin populaire sur la sexualité (ou sa promesse : la séduction) comme outil de négociation avec les hommes ne s'oppose pas de front à la domination masculine. Au contraire, on se situe dans un cadre où la sexualité des femmes est réifiée, perçue comme un service, n'ayant pas d'existence en soi et pour soi (Tabet 2004). Cependant, dans un contexte où la sexualité des femmes a très peu de chance d'être reconnue comme ayant une existence propre, le fait de l'utiliser pour

---

<sup>183</sup> C'est sans doute aussi cette pudeur qui, comme on le verra plus bas, fait peser un voile de silence sur le départ des femmes dans la sphère masculine de la famille, cet événement central et pourtant curieusement tu. On accepte, parce qu'on n'a pas d'autre choix ce flottement dans les rôles de genre mais il ne faut tout de même pas mettre explicitement le doigt dessus.

obtenir des gains (matériels ou non) est un moyen de gagner des bribes de pouvoir qui peuvent renforcer la capacité d'agir des femmes concernées (Rodary 2010 : 472). Sans comparer le Maroc au Niger où selon Paola Tabet, les échanges économique-sexuels ne font l'objet d'aucune gêne, on constate qu'au Maroc, on en parle également assez facilement, c'est plutôt l'absence d'échange qui pose question. Selon la formulation de Tabet, on y dit « de façon claire et nette que le sexe est le capital des femmes, leur terre, et qu'elles doivent bien l'utiliser. » Meriem Cheikh rapporte par exemple que ses enquêtées trouvent ridicule de sortir avec un homme sans lui demander de compensation et qu'elle a du taire cet aspect de sa relation amoureuse pour pouvoir continuer sa recherche (Cheikh 2009). En Espagne, une jeune marocaine m'a un jour déclaré que les Roumaines couchaient pour rien, « une bière et ça suffit », alors qu'elles au moins se faisaient payer ou au moins récompenser. On note dans les discours que les échanges économique-sexuels ne posent pas de problèmes, et même qu'il existe une fierté d'un savoir-monnayer sa sexualité. Parlant des échanges économique-sexuels ayant lieu à Huelva, Habiba se vante, espiègle : « Nous les Marocaines on est trop fortes, dans notre fermes, les Noirs, ils disent qu'ils préfèrent nous payer qu'avoir les autres gratuitement. ». Ces représentations sont reprises par les hommes présents sur place. Daouda m'avait un jour affirmé : « Si tu vois un *Moreno* [Noir] avec une *Souraka* [Marocaine], tu peux te dire que c'est sa poche qui parle pas sa bouche. » Les femmes apprennent très tôt cette règle selon laquelle leur sexualité peut et doit s'échanger contre quelque chose d'autre que la sexualité de leur partenaire. S et D Davis (1989) notent qu'à Sidi Kacem, une jeune fille est considérée « avisée » (*wa'iya*) si elle est capable de faire courir le garçon un moment, et d'obtenir des bénéfices pour elle-même avant d'avoir une relation sexuelle avec lui ; à l'inverse, une fille ignorante ou gauche dans ses rapports avec les hommes se laissera abuser par un beau parleur qui la convaincra « d'aller dans les champs » pour avoir des relations sexuelles (ibid : 121). Sa sexualité doit au moins être cédée contre quelque chose. Naamane Guessous note que les femmes accordent leurs faveurs en échange d'un salaire, à savoir une certaine stabilité conjugale, la clémence quotidienne de leur époux (...) « Si je me refuse à lui (...) il refusera tout simplement de me donner de l'argent pour le marché » (Naamane-Guessous 1985 : 209-210) De son côté, Nadia à qui je demande si elle a du payer des hommes pour l'aider pendant ses années de *h'rague* en Espagne reconnaît que : « Rien n'est gratuit, nous on paye la nuit. » L'utilisation de la sexualité des femmes (ou de sa promesse) seront donc abordées dans ce cadre de l'échange économique-sexuel comme possible stratégie. Cette importance de l'échange économique-sexuel a été constaté dans le cas des migrantes marocaines seules en France par Nasima Moujoud. Selon cette dernière, certaines parmi elles, disent qu'elles n'ont pas besoin de se marier, étant donné qu'elles sont économiquement autonomes, capables de se prendre en charge. A quoi cela servirait-il, dans une telle situation de « donner son vagin presque

gratuitement ». Selon Rodary, dans les rites de passage du mariage, s'expriment en effet un discours sur la sexualité des femmes comme arme dans les rapports avec les hommes. La sexualité ferait partie de ces outils propres à la « ruse des femmes » qui est bien évidemment une « arme des faibles » (Scott 1985). Ce discours qui se manifeste ailleurs dans la culture populaire (proverbes comme « C'est au lit qu'il faut faire des demandes au mari » Moujoud 2007 : 358) peut offrir aux femmes des outils pour résister à leur oppression (Rodary 2010 : 469). Il ne s'agit cependant là, aussi bien pour le discours critique que pour l'échange économique-sexuel, que de résistance et non pas d'une remise en question du cadre de la domination, un renversement des rapports sociaux de sexe (Tabet 2004). On a donc ici affaire à un discours résistant mais subordonné et pas subversif.

### *c) Le respect des convenances : le Maroc public et le Maroc des lieux intérieurs*

Une fois identifiées ces pratiques autrement invisibilisées par le discours sonore, on doit prendre en compte le fait qu'au Maroc, « ce qui choque le voisinage, c'est moins le manquement à la morale que le désordre entraîné par le fait qu'un tel manquement soit connu. (...) Nombreuses sont les jeunes filles qui m'ont dit que ce qui les retenait d'avoir une vie sexuelle libre avant le mariage, c'était les racontars qu'on ferait sur leur conduite, et non la crainte de manquer à leurs devoirs religieux. Elles pensent que « Dieu ne regarde pas de si près ! Avant ou après. » (Handman 92 cité par Rodary 2010 : 352) Une des informatrices de Jean-Noël Ferrié confirme :

Nous on ne pense pas à ce problème [de la sexualité hors mariage], que c'est un péché. C'est parce que tu en parles sinon on n'y pense pas. Moi je sais que toutes mes copines n'avaient pas ce problème. On ne se disait pas coucher, c'est *h'rame* [péché] ou pas *h'rame*. Dès qu'on peut se cacher on le fait. On n'a pas le sentiment d'être en faute, mais il y a les gens. On se dit que ça les regarde pas ce que je fais. (...) Pour l'avortement, je ne suis pas malade vis-à-vis de Dieu. Un petit peu peut-être, mais on se dit qu'il pardonne parce qu'il sait que c'est pas pour le plaisir (Ferrié 2004a : 145).

On se situe donc dans un contexte où c'est surtout le respect des convenances qui guide les acteurs. Comme l'ont noté Ferrié et Radi (1990), la conduite de convenance consiste, pour un acteur social « à respecter, en société, un ensemble de règles et de principes prescrits correspondant aux attentes et aux conduites des interactants, afin de ne pas encourir de sanctions négatives. De ce point de vue, elle exprime moins un souci d'obéissance à la règle en tant que telle qu'un souci de préserver des relations interpersonnelles harmonieuses ce qui permet à la société de garder son ordonnancement (1990 : 229-230, cité par Rodary : 355). C'est sans doute à cette subtilité de la société marocaine que le directeur de la branche internationale de l'Anapec essayait de m'introduire lors d'un entretien où je posais la question de la sensibilisation des saisonnières à la contraception et aux maladies sexuellement transmissibles. « Nous on ne peut pas dénoncer des choses qu'on a installées. » avait-il répondu. « Il y a ce sujet tabou. On ne sait pas ce que font les femmes de leur jour de repos. Bon, vous vous êtes sociologue, vous devez sûrement savoir ça : au Maroc, il y a ce qui est défendu et ce

qui est *h''douma* [honteux]. La *h''douma*, c'est pas défendu, mais ça doit pas se savoir ».

Dans l'analyse des comportements et des trajectoires des Marocains, « il faut donc tenir compte du moralisme ambiant (lequel n'est pas le programme des comportements) qui conduit à considérer que les femmes mariées doivent être fidèles et les femmes non encore mariées vierges (1995 : 138). Si, dans la pratique, la prostitution, l'adultère et les relations sexuelles hors mariage existent et occupent une part non négligeable de la vie des gens », cette « forme officieuse de liberté comporte de bien nombreuses entraves qui varient, selon l'image que les sociétés veulent donner d'elles-mêmes et de leur insertion dans la modernité (idem : 139). Ainsi, le formalisme de rigueur et les campagnes de moralisation ont un effet sur la tranquillité des gens qui veulent vivre comme ils l'entendent. En cela, la force de la morale sexuelle réside en « l'impossibilité de justifier publiquement du droit à sa propre liberté amoureuse et l'auto-contrainte comme les possibilités d'intervention de tiers (les voisins, les parents, l'Etat) résultant de cette impossibilité (Ibid). »

Même si les écarts à la norme, à la convenance sont possibles, les femmes empruntant ces voies sont fortement stigmatisées. Pour Pheterson, « le stigmate de la putain est un instrument tout prêt d'attaques sexistes contre les femmes jugées trop autonomes » (2001 : 17). La stigmatisation des femmes de classe populaire est renforcée par leur autonomie économique. Ainsi, la plupart des activités rémunératrices accessibles aux femmes populaires sont stigmatisées : ouvrières, *shikhat*, travailleuses dans les hammams, commerçantes (surtout lorsque la vente a lieu dans les souks) (Rodary 2010). Ainsi, ce sont des activités ou des états (être venue seule) et non des pratiques sexuelles qui sont attachées à des « mauvaises réputations ». Nasima Moujoud constate que : « que les femmes qui se prostituent soient marginalisées en tant que prostituées ne veut (...) pas dire qu'elles auraient échappé à la stigmatisation si elles avaient exercé une autre activité. (...) Comme le dit Behija, prostituée de rue, 50 ans : « En tous cas, les hommes se méfient dès que t'es venue seule ! Alors c'est mieux de le devenir effectivement (prostituée) » (ibid 424).

Une autre modalité du contrôle, c'est l'évocation des risques et des dangers encourus si l'on va à l'encontre des normes édictées, évocation qui s'apparente à une sorte de menace voilée. A la question de savoir si leur départ avait provoqué des réactions négatives dans le village Nadia répond : « Ils ont toujours dit des choses, les choses sur ce que font les filles en Espagne. Ils disaient à ma mère que je n'aurais jamais les papiers. Le jour où on s'est inscrit, les gens parlaient, pourtant on n'était même pas encore parties, et ils disaient qu'en Espagne il y avait des vicieux... »<sup>184</sup>.

Quoi qu'il en soit, la stigmatisation n'empêche pas les pratiques transgressives. Mais la situation qui

---

<sup>184</sup> Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

nous intéresse découle de cet écart entre ces pratiques et un système de relation entre les sexes qui doit apparaître traditionnel. Cette réalité complexe peut donner l'impression que deux Marocs se côtoient : des femmes d'une même famille peuvent décider, pour l'une d'incarner la droiture et pour l'autre de choisir la voie de la relation hors-mariage sans pour autant qu'il y ait de jugement entre elles à moins qu'on les y pousse. Rodary explique que les femmes ayant été mariées sont des femmes qui jouissent d'une liberté plus ou moins grande, allant d'une semi-claustration où les frères montent une garde jalouse, à une indépendance quasi totale avec possibilité de prendre des amants et de participer activement aux circoncisions, noces et autres fêtes qu'organise régulièrement la communauté. » S'il est vrai qu'il semble y avoir dans le groupe des saisonnières des divorcées heureuses, libres ou remariées, il m'a semblé que souvent les femmes ont enduré des relations difficiles avec leurs époux avant de se résigner au divorce comme si la condition de divorcée n'était pas toujours et partout une sinécure, et le remariage moins qu'évident. Malgré tout, il faut souligner la tolérance de ces pratiques au sein du groupe des femmes, tolérance qui semble d'autant plus forte que ces transgressions des normes se passent loin des regards de la société d'origine. Cela revient très souvent dans les discours de toutes les saisonnières quel que soit leur statut conjugal : le fait pour une femme de rester en Espagne, même si cela implique d'avoir des relations sexuelles hors-mariage n'est pas considéré comme problématique tant que la femme en question n'est pas mariée, d'autant moins que cela se passe de l'autre côté du détroit et que par conséquent, cela n'érafle aucune susceptibilité. De manière générale, les femmes se livrant à ces pratiques peuvent être stigmatisées dans la communauté féminine émigrée mais en aucun cas coupées de la vie sociale ou ostracisées. La question de la transgression religieuse, du péché ne semble pas entrer en ligne de compte chez les femmes interrogées et est davantage amenée par la jeune traductrice issue d'une famille citadine de la classe moyenne.

Bouchra : mais ces femmes elles sont musulmanes dans les fermes et elles sortent avec des hommes ? C'est *h'rame* dans notre religion, non ?

Saadia : Je me dis que ça la regarde. Que c'est entre Dieu et elle. Elle se débrouille, c'est elle qui va être pendue. Après le travail moi je prie, je dors. Ce que je fais ici, je le fais là-bas. Je prie pour mes enfants, je prie pour retourner auprès d'eux, je n'ai rien à faire de ces mauvaises choses.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Il y a Najat et Rabiha qui sortent [se prostituent], mais elles le disent. Elles n'ont pas de problèmes avec ça. Les femmes mariées n'ont pas de *novios*, enfin moi je ne suis pas au courant si c'est le cas.

Entretien avec Msbaya, 27 ans, divorcée, une fille, vit chez ses parents, 28 juillet 2011, Moulay Bouslem.

Comme l'a noté Ferrié, pour les saisonnières c'est davantage le respect des convenances que le respect des normes qui semble compter. On imagine les conséquences d'une telle configuration

public/privé aussi bien sur les pratiques sexuelles que sur la tolérance de ces dernières au sein du groupe des femmes dans un contexte d'éloignement du contrôle social que Moujoud qualifie d'anonymat migratoire (2010). Même si le discours masculin sonore doit être considéré comme un cadre dominant que les acteurs ont sous la main et qui leur permet d'activer la stigmatisation si besoin, le discours populaire moins sonore sur le travail, la mobilité et la sexualité de certaines femmes doit aussi être pris en compte. Les normes et les valeurs qu'il véhicule sont également disponibles et mobilisables pour faire bouger le cadre des rapports de pouvoir.

#### *d) La normalité du travail féminin dans les classes populaires*

Fatima Mernissi et Meriem Rodary qui cite à cette occasion Elisabeth Handman soulignent qu'il existe au Maroc dans les classes populaires et particulièrement dans certaines régions rurales une vision positive du travail des femmes. Rodary affirme en effet qu'il y a à la fois une invisibilisation ou une dévaluation du travail des femmes aussi bien dans la période contemporaine que dans le Maroc précolonial, mais que cette situation n'empêche aucunement une valorisation de la « femme laborieuse » dans la culture populaire : 251) Le discours sonore sur le travail et sur la mobilité des femmes, côtoie donc un discours moins bruyant qui considère le travail des femmes comme positif et ne stigmatise pas spécialement les femmes seules. J'ai pu moi même en faire l'expérience lorsque Rachida qui tenait à ce que tout le monde soit au courant de sa volonté de *h'raguer* en fin de saison s'est vue encourager par une vieille du village : « va ma fille. » Cette dernière m'a ensuite montré ses bras : « C'est bien de travailler pour avoir de belles maisons. » Le discours dominant et « sonore » d'invisibilisation du travail des femmes se retrouve également dans les classes populaires, et même dans les discours des travailleuses qui peuvent (...) participer elles-mêmes à la dévalorisation de leur activité. Les femmes rencontrées disent ainsi parfois de leur activité qu'il ne s'agit pas d'un métier, qu'elle ne travaillent que dans la famille, pas « pour les autres » ou encore sous-estiment leurs gains (Rodary 2002) Outre le fait que ce discours peut correspondre à une stratégie pour mieux contrôler leurs revenus et s'insérer en cela dans des pratiques de résistances, il témoigne de la présence de ce modèle dominant dans les représentations des femmes considérées. On peut dire que ce modèle est à la disposition des acteurs et ceux-ci peuvent en faire usage selon leurs intérêts. Il peut par exemple être utilisé par des hommes qui souhaitent s'assurer le contrôle des femmes de leur entourage, ou encore par des femmes souhaitant revendiquer un « droit à l'entretien ». (...) [Néanmoins] A côté du modèle dominant, découlant du discours orientaliste et du discours androcentrique, (...) il existe un modèle alternatif présentant le travail des femmes comme la normalité. (...) Il est très présent dans les classes populaires, et notamment chez les femmes de ces classes, dont la réalité est marquée par un travail continu (Rodary 2010 : 251). Marie-Luce

Gélard (2000 : 499 citée par Moujoud 2009 : 100) met l'accent sur l'existence d'un honneur féminin qui est lié, entre autres, au travail des femmes. Celui-ci constitue une dimension « déterminante dans la valorisation individuelle de la femme, de l'épouse idéale, et par delà, de la femme honorable. » La conséquence de cette acceptation du travail des femmes populaires pour autant qu'il reste dans un cadre patriarcal, c'est à dire que les femmes ne puissent disposer des revenus de leur travail, c'est que les espaces légitimes de présence pour une femme recourent la géographie du travail (Moujoud 2010), quand bien même ce dernier serait de l'autre côté du Détroit de Gibraltar. Cela fait partie d'ailleurs du panel de justifications dont s'arment les femmes pour légitimer leur migration : “Je pars pour travailler, personne ne dit du mal de moi.”<sup>185</sup> Pour autant, le monde rejeté en dehors de ces frontières est présenté comme étant “hostile et comportant des dangers éventuels pour (leur) honneur et (leur) dignité<sup>186</sup>”(Moujoud 2009).

---

<sup>185</sup> Entretien avec Meriem, chez elle, dans un douar près de Souk Larbaa, 26 juillet 2010.

<sup>186</sup> Meriem Rodary note que c'est dans les classes populaires que les espaces féminins de sociabilité sont les plus vivants, puisque dans ces groupes, l'exploitation du travail des femmes prime généralement sur le contrôle de leurs déplacements – on ne peut pas « se permettre » d'empêcher les femmes de se déplacer, puisqu'elles doivent le faire pour réaliser les tâches qui leur sont attribuées. Au Maghreb, les femmes des classes populaires ont ainsi globalement plus accès aux espaces de socialisation féminine, la limitation de leurs déplacements étant un critère de distinction pour les classes supérieures. Nancy Tapper (1997) remarque ainsi qu'en Afrique du nord et au Moyen-Orient, la classe est une variable importante de l'interaction entre les femmes : dans les zones rurales notamment, les femmes des foyers aisés ont bien plus de chance d'être isolées des réunions de femmes que les femmes des foyers pauvres (Rodary :216) Dans les villages les plus riches, comme les femmes n'ont pas besoin de travailler hors de la maison, leurs sorties ne sont pas justifiées (Tassadit Yacine : 120) in Rodary : 472.

## II. Le départ des saisonnières : des femmes disponibles ?

Cet état des lieux des rapports sociaux de sexe au Maroc vise à éviter des grilles de lecture réductrices tendant « à homogénéiser la société d'origine des migrantes, à fonder l'analyse sur la culture d'origine ou à réfléchir en termes évolutionnistes la renvoyant à la « tradition », au non-travail et au communautarisme, et celle d'immigration à la « modernité », au travail et à l'individualisation. » (Moujoud 2009 : 26) C'est à partir de ce constat que nous aborderons la manière dont les femmes interrogées ont envisagé la saison en Espagne. Dans ce paragraphe nous nous intéresserons à la mobilité, au travail, et à la scolarisation de ces rurales issues des classes populaires avant le départ. Ces données sont issues des carnets de terrain et des 27 entretiens menés auprès d'ouvrières marocaines venues faire la saison en Espagne. En éclairant le rapport au travail, à la mobilité, à la scolarité, la place dans le cycle de vie, et le statut familial de ces femmes, on essaiera de percevoir les différents profils qui composent le contingent.

### A. Quelle situation avant de partir ?

#### *a) Statistiques disponibles*

L'un des intérêts de travailler sur une migration de travail légale et temporaire est de disposer de données relativement précises et variées sur les caractéristiques de la population recrutée. Les données statistiques utilisées dans ce paragraphe sont issues de la base de données SINCO élaborée par le programme Aeneas Cartaya pour encadrer le flux de saisonnières marocaines<sup>187</sup>. Elle fournit un certain nombre de variables sur cette population. On y trouve pour chaque saisonnier recruté différentes variables permettant de mieux cerner les femmes et les quelques hommes qui composent le contingent : sexe, âge, statut familial, lieu de naissance, agence de recrutement. Cette base de données ne recense que les travailleurs qui ont réellement fait la saison en Espagne, pas ceux et celles qui malgré la délivrance d'une autorisation de travail sont restés au pays parce que leur employeur n'a finalement pas fait appel à eux. De plus, à partir de 2009, Asaja, une des principales coopératives agricoles de la zone a arrêté de passer par le programme Aeneas Cartaya pour recruter au Maroc, mais s'est mis en contact direct avec l'Anapœc. Depuis cet épisode, ces saisonnières recrutées par Asaja ne sont plus comptabilisées dans la base de donnée centrale<sup>188</sup>. Enfin, malgré le fait que ces migrations soient très encadrées par les administrations et qu'on dispose de statistiques

<sup>187</sup> Certaines données de cette base m'ont été transmises par l'informaticien du projet une fois anonymées, le 18 juin 2010.

<sup>188</sup> Cet épisode révèle que la fourniture de main-d'œuvre est un enjeu central pour les coopératives agricoles et par ailleurs, qu'un programme financé par l'union européenne et censé profiter à tous les agriculteurs de Huelva est contrôlé par la plus grosse coopérative du secteur, Freshuelva.

riches sur cette migration, on note de nombreuses incohérences entre elles et ces chiffres doivent être considérés avec précaution, particulièrement ceux sur lesquels pèsent des enjeux importants, comme le taux de retour à la fin de la saison<sup>189</sup>.

Les données confirment que via la procédure de contratación en origen, comme c'était le cas en Roumanie et en Pologne, les agriculteurs recrutent presque exclusivement des femmes (99%).

|       | 2006 - 2007 | %    | 2007 - 2008 | %    | 2008 - 2009 | %    | 2009 - 2010 | %    |
|-------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|-------------|------|
| Femme | 4416        | 92,8 | 13275       | 99,2 | 8372        | 99,0 | 4701        | 99,1 |
| Homme | 42          | 0,9  | 106         | 0,8  | 81          | 1,0  | 41          | 0,9  |
| NR    | 301         | 6,3  | 0           | 0,0  | 0           | 0,0  | 0           | 0,0  |
| Total | 4759        | 100  | 13381       | 100  | 8453        | 100  | 4742        | 100  |

Tableau 5 : Répartition femme / homme au sein des « contratos en origen » marocains

En ce qui concerne l'âge des saisonnières, la grande majorité du contingent a entre 25 et 45 ans.

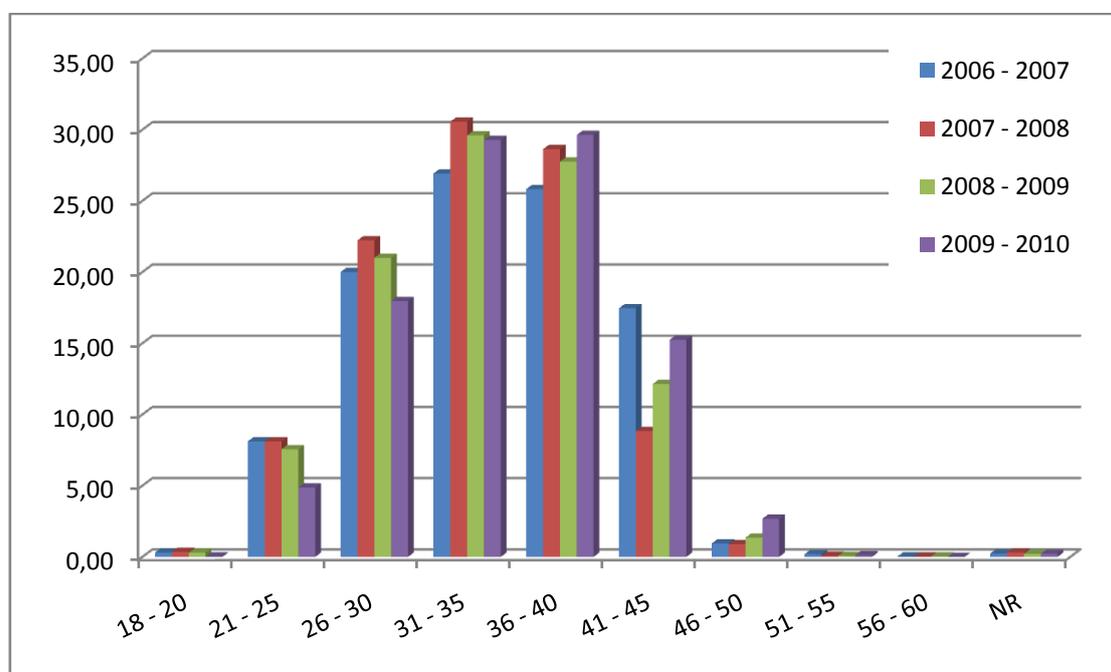


Figure 9 : Classe d'âge des saisonnières marocaines

<sup>189</sup>Le statisticien du projet Aeneas-Cartaya m'a également fourni le taux de retour officiel au Maroc en fin de saison dans un tableau à part. Il est de 40,34% pour la saison 2005-2006, de 78,08% pour la saison 2006-2007 qui correspond au démarrage du projet et au resserrement des critères de sélection : femmes ayant été mariées et avec des enfants en bas-âge, de 82,92% pour la saison 2007-2008 et de 88,35% pour la saison 2008-2009. Malgré ces chiffres, les taux de retour sont en réalité difficilement vérifiables car on ne sait pas comment ils sont calculés. Si toutes les données exploitées ici m'ont été transmises pour chaque saisonnière, à chacune d'elle correspondant plusieurs variables : coopérative recruteuse, date de naissance, douar d'origine, agence ANAPEC de recrutement, statut de répétitrice ou de générique (premier recrutement), l'information sur le retour ou le non-retour ne figurait pas dans les variables individuelles mais dans un tableau synthétique. Certains exploitants considèrent que ces taux de retour ne correspondent aucunement à la réalité. Si le dessin d'une fuite généralisée de saisonnières allant même jusqu'à s'enfuir avant même de mettre un pied à Huelva est exagéré, les 95% de retour annoncés par Aeneas Cartaya semblent eux aussi surévalués si l'on se base sur les déclarations de nombre de saisonnières parties dans chaque ferme.

Enfin, au-delà du fait que depuis 2006, les saisonnières recrutées doivent avoir été mariées et avoir des enfants de moins de treize ans comme on l'a évoqué dans le chapitre sur le recrutement, force est de constater que du point de vue des états-civils déclarés, les femmes seules : célibataires, mais surtout veuves ou divorcées sont surreprésentées au sein du contingent (cf camemberts ci-dessous). La présence de femmes célibataires s'explique par le fait que le recrutement au Maroc est antérieur à l'imposition du critère familial qui n'a été mis en place qu'en 2006. Dans la ferme Dominguez on retrouve plus ou moins les mêmes proportions, sur une équipe de 33 Marocaines : 17 sont mariées, 10 sont divorcées, 5 veuves et une seule fille n'est pas encore mariée.

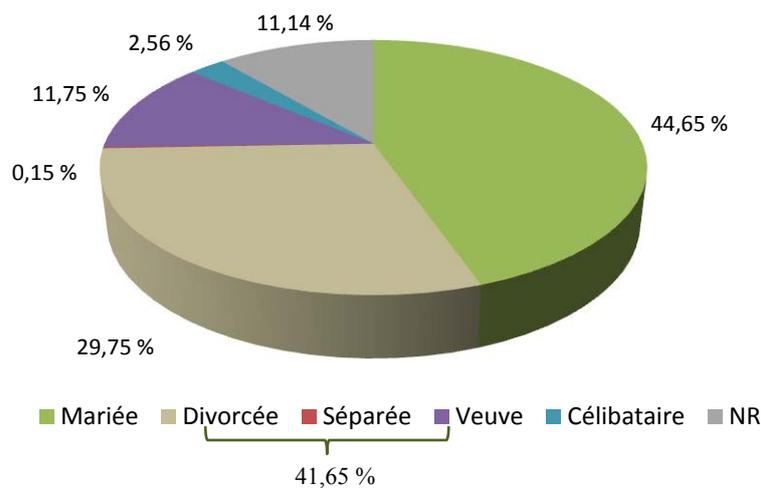


Figure 10 :Etat Civil des saisonnières marocaines sous contrat à Huelva en 2007

### *b) le profil des saisonnières rencontrées*

De manière générale, les femmes que j'ai rencontrées sont analphabètes<sup>190</sup>, rares sont celles qui peuvent écrire leur nom, encore moins lire couramment. On verra dans le chapitre suivant que cette incapacité à lire et écrire même en arabe, a une influence décisive sur leur isolement et leur dépendance aux hommes en Espagne. Lorsqu'on reproche aux institutions marocaines de ne pas avoir traduit le contrat en arabe, ceux-ci rétorquent que cela ne changerait pas grand chose puisqu'elles ne sauraient pas le lire<sup>191</sup>. Pour celles qui ont été le plus scolarisées, elles sont allées à l'école à partir de 5 à 7 ans et en sont sorties entre 12 et 14. La majorité des femmes rencontrées sont issues du milieu rural. Dans leurs familles, les filles ont été moins scolarisées que les garçons et surtout moins longtemps. Cette situation est expliquée par les risques encourus par les filles sur le trajet de l'école, ou par le fait que les filles elles-mêmes n'ont pas eu d'intérêt pour continuer leur scolarité.

<sup>190</sup> Sur les 27 femmes interviewées, seules 4 savent lire et écrire.

<sup>191</sup> Sur ce qu'implique l'analphabétisme dans les relations de travail et ce qu'il permet de fictions comptables, voir (Geffray 1995).

Malika : Toute ma famille vit à Casablanca. Mon père travaille au port, ma mère est à la maison, j'ai trois soeurs et cinq frères. Tous mes frères ont étudié, moi non. Mon père ne m'a pas laissé étudier, il a dit les *muchachat*<sup>192</sup> non, les femmes non. Tu as des seins, tu ne vas pas à l'école. Mon frère a dit que si j'allais à l'école, lui il arrêta. Avant, l'école était très loin, il n'y avait pas de taxi, il n'y avait pas de bus.

E : est ce que tu as étudié.

Le père : Non, elle n'a jamais étudié.

E : Pourquoi, c'était trop cher l'école ?

Fatima : Je sais pas ? Vois avec eux (designant son père de la tête), moi je n'ai pas décidé.

Le père : Il y a un garçon qui a étudié, les deux autres ne voulaient pas. Et à l'époque on n'envoyait pas les filles à l'école.

E : Et aujourd'hui, si tu avais des enfants, tu enverrais les filles à l'école ? La petite (sa petite fille) elle va à l'école ou pas ?

Le père : bien sûr, elles iraient à l'école.

Fatima : Oui.

E : et qu'est ce que tu faisais si tu n'allais pas à l'école ?

Fatima : je travaillais. Je faisais les récoltes : haricots blancs, tomates, pastèque, poivron, *kowar*, *benjel*. J'étais *fellaha*<sup>193</sup>.

Miriam : j'ai été à l'école jusqu'à la troisième année de primaire mais je n'ai pas voulu continuer. C'est moi qui n'ai pas voulu. Personne ne m'en a empêché, ni mon père, ni personne. (...) C'est moi qui voulais rester à la maison. Maintenant je regrette. D'accord je sais écrire mon nom, je connais beaucoup de mots mais ce n'est pas vraiment savoir lire. Maintenant je fais des cours d'alphabétisation à la mosquée. On recommencera en octobre, maintenant c'est les vacances.

Du point de vue de leur socialisation, leur rapport à la mobilité, à l'extérieur n'a rien à voir avec celui des hommes. C'est beaucoup moins marqué pour les jeunes femmes (entre 20 et 30 ans) mais assez prégnant chez celles qui ont plus de 35 ans. La plupart des ouvrières interrogées n'avaient pas beaucoup voyagé au Maroc avant de partir en Espagne.

E : comment est ce que tu as entendu parler des contrats ?

Rachida : Je ne sortais pas beaucoup de sa maison quand j'étais mariée. Une fois j'ai rendu visite à une amie qui avait une grande maison. J'ai entendu parler de fraises, de l'Espagne, donc j'ai pris conscience qu'il y avait quelque chose de nouveau.

Bouchra : où est ce que tu as voyagé avant au Maroc ?

Je n'ai rien visité à part Kénitra. J'ai été aussi à Tanger et à Rabat. Quand on est parties en Espagne, ils nous ont dit d'aller à Rabat pour faire des papiers.

Bouchra : pourquoi tu ne voyages pas ici au Maroc ?

Fatima : qui est ce qui va te laisser ? Si tu veux voyager, tu dois chercher d'autres femmes pour voyager avec toi.

Bouchra : pourquoi tu ne pars pas voir ta famille dans d'autres villes ?

Fatima : le père te dit que tu n'as pas besoin de partir chez eux<sup>194</sup>.

Miriam : Je suis toujours restée à la maison. Je ne travaillais pas du tout. Je n'ai jamais travaillé jusqu'à ce que je parte en Espagne. (...) Avant mon mariage, je bougeais. J'ai visité Fès, Nador, Casa, etc... Je faisais du commerce de vêtements. J'amenais des vêtements de Ksar el Kbir et je les vendais. Maintenant je ne fais plus rien. Mon mari ne veut pas que je fasse du commerce. Après mon mariage, je n'ai plus trop bougé. En Espagne, j'ai été dans de nombreux villages, à Palos, Mazagón, j'ai même été jusqu'à Séville avec Najima et Fatima au souk pour acheter des vêtements. Au Maroc, pour l'instant, je ne suis pas sortie, pour l'instant je n'ai été nulle part. A part Tanger.

Rachida : Est ce qu'avant tu avais déjà été dans une ville?

---

<sup>192</sup> Pluriel arabe (*at*) du terme *muchacha*, fille, en espagnol.

<sup>193</sup> Terme qui désigne toutes les femmes qui travaillent la terre dans un continuum qui va de paysanne à ouvrière agricole.

<sup>194</sup> Entretien avec Fatima, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Rahma : Non, non, tt.  
Rachida : Tanger et c'est tout?  
Rahma : Tanger, et Mohammedia, c'est tout, Mohammedia et Kenitra pour aller à l'Anapec  
et Tanger pour partir en Espagne, et c'est tout.

En ce qui concerne la possibilité de se déplacer seules, la saison de la fraise a représenté pour la plupart de ces femmes un changement radical.

Bouchra : tu voulais déjà partir en Espagne avant qu'ils t'appellent ?  
Saadia : non, je suis partie parce qu'on m'a appelée. J'avais besoin du travail pour partir. S'ils ne m'avaient pas appelé je ne serais pas partie. Comme ça je ne pars pas, hein Manue ? J'avais besoin de la fraise pour partir. C'est dur d'aller là-bas. J'ai failli mourir, c'est trop dur, trop trop dur. En fin de compte c'est Dieu qui nous aidera. (...) De toute ma vie, je n'ai jamais voyagé. Jusqu'à l'Espagne je n'avais pas voyagé. Et même les premières années, je ne peux pas te dire quel chemin on a pris parce que je ne regardais pas. Ça fait seulement deux ans que je regarde la route. La première année, j'ai eu le mal des transports, le mal de mer. Je n'ai pas regardé où on allait. Cette année, ça allait mieux, je n'ai pas été malade, j'ai regardé la route. Même sur le bateau, j'ai regardé la mer. On s'est habituées à l'Espagne. Cette année quand ils ont appelé je me suis dit, ça y'est ils ont appelé, on part travailler. Pour celles qui ne partent pas (parce qu'elles ne reçoivent pas le contrat), c'est dur parce qu'elles sont déjà habituées.

Les saisonnières ont pour la plupart eu une expérience salariée dans l'agriculture avant de partir en Espagne. Celles venant de familles pauvres ont toujours travaillé. Celles qui viennent de la ville travaillaient dans des usines. On a vu que les femmes ont toujours participé au travail agricole que ce soit à l'échelle de la famille, dans les exploitations coloniales ou dans les grands domaines étatiques constitués après la décolonisation, en particulier dans le Gharb dont sont issues la majorité des saisonnières. Il a également été souligné que la genèse de la migration saisonnière d'ouvrières marocaines vers l'Andalousie était à chercher dans la délocalisation initiale de grands agriculteurs de Huelva dans la région du Gharb. Plusieurs des femmes interviewées avaient déjà travaillé dans la fraisculture avant leur départ. Si toutes les femmes interviewées ou presque avaient déjà travaillé comme ouvrière agricole avant l'Espagne, elles ont accès à un marché du travail différent selon qu'elles habitent dans les zones fraisicoles ou pas.

Saadia : Ici c'est pas comme là où il y a la fraise, il n'y a pas de terre à travailler, il n'y a pas de *fellahs*. On n'est pas ouvriers agricoles dans notre village. Il y a des villages vers Moulay Bouslem, dans les douars où vous avez été, où il y a des *fellahs* qui ont du travail.  
E : mais sur les terres, ici qu'est ce qu'ils font ?  
S : ils font des cacahouètes, des haricots blancs, mais juste un peu, pas beaucoup. Il y a peu de travail. On a une carrière où les hommes travaillent et c'est tout.  
E : mais dans la ferme du mari de Karima, ils ont un peu de terrain.  
S : oui, ils ont des bananes.  
E : et ils n'ont pas besoin de *fellahs*.  
S : ils ne prennent que les hommes.  
Bouchra : pourquoi que les hommes ?  
S : ils ne laissent pas travailler les femmes, seuls les hommes travaillent. Ils ont du terrain, eux, ça va bien pour eux. Ils ont des terres, ils ont une voiture. Les femmes mangent et restent assises. Ce sont les hommes qui travaillent et qui ramènent l'argent. Ce n'est pas comme moi qui n'ai pas d'argent.  
E : pourquoi y'a t'il beaucoup de femmes divorcées qui s'en vont ?  
Saadia : parce qu'ici on dit que c'est les hommes qui doivent travailler, les femmes on n'a pas où travailler. Même les hommes ne travaillent pas d'ailleurs. Alors les femmes...

De manière générale, les filles travaillent dans les champs jusqu'à leur mariage. Ensuite, soit elles travaillent dans la même exploitation que leur mari ou sur les terres de leur famille, soit elles arrêtent de travailler lorsque la famille en a les moyens. Dans son rapport de 1981 sur les paysannes du Gharb, Fatema Mernissi souligne que si la plupart de celles qui travaillent sont jeunes et non mariées, et si les femmes s'arrêtent de travailler après le mariage, ce ne doit pas être automatiquement lu comme un refus du mari de voir sa femme continuer à avoir une activité. Elle avance que ce sont « les conditions de travail qui sont tellement dégradantes pour la jeune prolétaire qu'elle aspire à le quitter dès le mariage. » Dans les discours des prolétaires qu'elle rencontre à la fin des années 70, il n'est nullement question de l'honneur des hommes de leur groupe familial. Elles parlent de l'exploitation sexuelle des patrons et des contremaîtres, du travail à la tâche, de la chaleur et de l'utilisation de produits nuisibles pour la santé (Moujoud 2009 : 126-127). De plus, pour les femmes mariées, ni l'Etat ni les usines ne fournissent les structures nécessaires pour la garde des enfants et la réalisation des travaux domestiques. Je suis moi aussi tombée dans ce travers lorsque j'ai vu une jeune saisonnière que je connaissais bien arrêter les saisons en Espagne après son mariage avec un Marocain de Huelva. Lui expliquant que je ne comprenais pas pourquoi il lui interdisait subitement de continuer à faire les saisons alors même que, sans ces dernières, il ne l'aurait jamais rencontrée, elle m'a répondu : « Je ramasse des fraises depuis que j'ai 16 ans, j'en ai assez ». Ainsi, ma lecture du contrat comme une émancipation qui ne s'est activée d'ailleurs que dans ce cas précis en réaction à ce que je considérais comme une atteinte à l'égalité homme/femme – j'ai suffisamment dénoncé les conditions de vie et de travail à Huelva pour ne pas, hors de ce contexte particulier, avancer une chose pareille - était battue en brèche. Ce n'était pas de l'émigration que Touria souhaitait se libérer mais de la dépendance au contrat. Elle est donc rentrée accoucher au Maroc en attendant qu'Adil mette en œuvre le regroupement familial. Néanmoins, bloquée au Maroc l'année suivante, ce dernier n'ayant pas les revenus pour louer un appartement suffisamment grand pour elle et son bébé, critère de délivrance d'un visa pour sa femme et pour sa fille, Touria a rapidement déchanté et émis le désir dès l'année suivante de retourner en Espagne sous contrat, espérant que son absence pour grossesse serait prise en compte par l'Anapec.

Ce sont donc les femmes les plus pauvres qui travaillent comme ouvrières agricoles dans d'autres exploitations. C'est en travaillant sur une ferme que Rachida a rencontré son mari. Elle a été à l'école jusqu'à 14 ans, elle s'est mariée à 18 ans et entre les deux, elle a été *fellaha* pendant les saisons, récoltant la patate, la banane, la tomate. Traducteur pendant cet entretien, l'instituteur considère qu'environ 80 à 90% des filles de la zone travaillent avant le mariage, les autres restant chez elles, et aidant leurs parents aux travaux domestiques. Le mariage constitue un frein au travail des femmes à part pour les familles très pauvres.

E : d'accord, les femmes en fait elles ont toujours travaillé ?

L'instituteur : oui, oui.

E : et ça ne posait aucun problème, c'était normal.

L'instituteur : oui, oui, c'était normal. Mais certaines restent chez elles. Elles aident leurs parents aux travaux domestiques. Ça dépend de la situation financière ou bien économique de la famille. Il y a des familles qui sont à peu près bien rémunérées donc elles ne laissent pas leurs filles aller travailler au dehors mais d'autres qui ont besoin d'argent donc c'est normal pour eux, que ce soit la fille ou bien le garçon c'est la même chose.

E : Quand elles sont mariées, les femmes continuent à travailler.

L'instituteur : non, non ça dépend. (...) Ça dépend de la situation, ça dépend de la mentalité de l'époux. Il y a des époux pour qui c'est honteux de laisser leur femme travailler hors de la maison. Mais s'ils sont pauvres, ils sont obligés de travailler tous les deux, l'homme et la femme. Et ça arrive souvent que la femme travaille dans la même ferme. Ça ne pose aucun problème parce que la pauvreté les oblige à travailler parce qu'ici, dans cette zone; la majorité des gens sont pauvres.

Le directeur de l'école : Tu sais, elles travaillent dans les serres ou dans les petites fermes, elles travaillent malgré elles. Si elles avaient de l'argent ou si elles avaient de quoi remplir les bouches, elles ne travailleraient pas ! (...) Les familles qui sont bien rémunérées ne laissent pas leurs filles aller travailler au dehors, mais d'autres qui ont besoin d'argent, c'est normal pour elles... Que ce soit la fille ou bien le garçon, c'est la même chose. Avant, elles travaillaient à la quinzaine et elles gagnaient environ 15 dirhams / jour (1 euro 50). Mais c'était avant, maintenant on travaille pour 35, 40 jusqu'à 50 dirhams par jour.

Les femmes soulignent qu'en général le fait qu'elles travaillent qui plus est dans l'agriculture et a fortiori sur les terres des autres est du à l'absence d'autres choix. Si ils pouvaient choisir les parents n'enverraient pas leurs filles travailler.

E : Est ce que seules les filles non mariées font ce genre de travail ou même les femmes mariées sont *fellahas* ?

Fatima : ceux qui sont pauvres, qui n'ont rien d'autre travaillent.

Entretien avec Fatima, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

T : J'étais la dernière à la maison, mon père disait : "Je vais tout faire pour toi, t'acheter des vêtements, m'occuper de toi, je te demande juste de rester à la maison."

B : Tu crois qu'il avait peur que les gens disent du mal ?

T : Non pourquoi? J'étais chez ma sœur, le mari de ma soeur venait me chercher et m'emmenait en voiture jusqu'à chez ma sœur et pour revenir c'était pareil, il me ramenait jusqu'à chez moi. Le travail chez Juan est un très bon travail, ils sont riches, et ils payent bien.

E : est ce que tes parents ont des terres ?

T (grimace de Touria, Bouchra rigole) : non.

E : il a travaillé toute sa vie à l'usine.

T : avant il était pêcheur. Il a travaillé dans l'usine de tomate puis dans l'usine de carton. Il était gardien.

Bouchra : et avant que tu partes en Espagne, tu travaillais déjà ?

S : Avant d'être mariée, je ne travaillais pas, j'étais avec mes parents, mon père et ma mère, je restais à la maison. Quand je me suis mariée vers seize ans, je suis restée dans la maison de mon mari, je ne travaillais pas non plus, tant qu'il y avait mon mari, je n'ai pas travaillé. C'est quand il est mort que j'ai travaillé.

Bouchra : tu n'avais jamais travaillé dans la fraise avant d'aller là-bas ?

S : Non jamais.

Bouchra : Et quand ton mari est mort.

S : J'ai travaillé, j'ai travaillé dans des champs de cacahuètes pour aider un peu le père, parce qu'il a pris sa retraite, il n'avait pas de terre.

(...)

Bouchra : tu travailles ici aussi ?

Saadia : de temps en temps. Il n'y a pas de travail par ici.

Bouchra : qu'est ce que tu fais ?

Saadia : Je travaille dans les cacahouètes ou les haricots blancs, c'est 2000 ryals par semaine ou trois (entre 10 et 15 euros). Qu'est ce que tu veux faire avec ça ? Tu ne peux même pas acheter de la viande pour manger.

Du fait de la division sexuelle du travail locale, les femmes ne sont requises qu'au moment des récoltes, pour des tâches saisonnières ou journalières. Saadia raconte par exemple que lorsqu'elle n'est pas en Espagne, elle travaille avec sa fille dans les exploitations alentours comme *fellaha*, mais qu'il s'agit d'une occupation saisonnière voire journalière. Un agriculteur embauche des femmes à la journée pour leur faire accomplir une tâche particulière, la récolte ou l'éclaircissage qui se fait encore à la main du fait du faible coût de la main-d'oeuvre. De manière générale, le travail des femmes populaires est dévalué. Elles ne sont pas considérées comme des soutiens de famille et même lorsqu'elles travaillent, leur participation est minorée. On sent dans les discours des hommes malgré le fait qu'elles assurent de nombreuses récoltes et une grande partie du travail de la terre, que cela n'est pas considéré comme un « vrai » travail et les femmes elles-mêmes ont tendance à ne pas valoriser une activité si peu rémunérée. L'entretien ci-dessous donne un bon aperçu de la représentation du travail des femmes de la campagne par un homme de la classe moyenne. Lorsque je demande à Rachida si elle a travaillé toute sa vie dans la ferme de son mari, l'instituteur du village, improvisé traducteur pour l'occasion répond à sa place :

L'instituteur : non, ce n'est pas un vrai travail. De temps en temps elle fait le travail de la maison. L'éducation des enfants. Quand on dit travailler, ça veut dire qu'elle gagne de l'argent?

E : oui.

L'instit : mais elle non.

E : mais quand elle était dans la ferme, elle gagnait de l'argent.

L'instit : non. Après le mariage non, elle aide son mari, à faire le boulot du... marié.

Rachida : Non.

L'instit : Quand tu étais là-bas, ils te payaient?

Rachida : Ils me payaient à la semaine

L'instit : Ils te payaient toi?

Rachida : Oui.

L'instit : Ils te payaient toujours la semaine?

Rachida : Pas toujours, mais quand il y avait beaucoup de travail, ils me donnaient quelque chose.

L'instit : Quand ils avaient besoin de quelqu'un qui travaille, et qu'ils ne trouvaient pas assez de filles, le propriétaire de la ferme lui demandait de travailler avec eux, et il la payait. Mais seulement de temps en temps, c'est toujours du travail saisonnier.

### *c) les facteurs facilitant le départ*

#### *1) Une culture de l'émigration ou la migration comme valeur*

La migration des ouvrières agricoles marocaines, de même que la migration des ouvriers marocains qui sont aussi présents à Huelva mais qui sont la plupart du temps entrés clandestinement, s'inscrit dans une longue histoire d'émigration, parfois même d'émigration agricole<sup>195</sup>. Le Maroc n'est pas un

---

<sup>195</sup> Chez les personnes que j'ai interviewées, les pères de trois ouvrier(e)s avaient travaillé en France dans l'agriculture :

pays vierge d'émigration et aujourd'hui, le statut d'immigré est un des statuts les plus valorisés au sein de la société marocaine. De manière générale au Maroc, les possibilités d'émigration et de régularisation sont un sujet d'intérêt très présent dans les classes populaires et on y constate une grande connaissance des possibilités légales de migration dans les pays occidentaux. De nombreuses saisonnières souhaitaient donc partir avant que cette opportunité des contrats ne leur soit offerte. Ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les saisonnières n'ont pas baigné dans une société où la migration faisait rêver.

Asmaa : Moi je voulais vraiment partir en Espagne mais pour les filles, c'était très difficile, ça coûtait 8000 ou 10 000 euros. Dans ma famille, il y a 5 filles et 2 garçons. Je n'ai pas étudié, je suis restée à la maison et j'ai appris la couture. Avant l'Espagne c'était bien, c'était des gens biens, les gens venaient avec des voitures, la musique à fond, je voulais partir.

Ainsi, si les femmes avaient une mobilité relativement réduite à l'intérieur du Maroc, elles sont nombreuses à avoir eu la volonté de migrer sans savoir comment faire avant que n'arrive l'opportunité des contrats. On peut donc distinguer au sein du groupe celles qui auraient aimé partir mais ne savaient pas comment faire et celles moins nombreuses qui ne l'avaient jamais envisagé.

E : est ce qu'avant que les Espagnols viennent ici pour chercher des travailleuses, tu pensais à partir ou pas ?

Rachida : Moi j'ai toujours voulu partir mais je ne savais pas comment faire (rires) Quand on s'est marié, on a dit avec mon mari qu'on essaierait de rejoindre un de ses cousins en France, mais ça mettait deux ans pour pouvoir faire le regroupement familial s'il partait.

Avant, je voulais partir. Je me disais qu'est ce que je peux faire ici, il faut que je sorte, j'ai une fille il faut que je travaille pour elle.

B : mais tu n'as jamais pensé aller à l'étranger avant la fraise ?

Non, je n'avais pas la force et j'avais ma fille.

Entretien avec Nadia, 30 ans chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Depuis que je suis petite, je veux m'en aller. Je ne savais pas où, juste sortir du Maroc. Le frère de mon père est en Italie. J'ai toujours eu le rêve de partir de mon pays parce que là-bas, il n'y a pas beaucoup de travail et je voulais changer de vie. Je n'ai pas eu peur la première année du contrat, j'étais heureuse de partir. Parce que... pour ma mère, ma mère a beaucoup souffert pour nous. Et maintenant moi, je viens ici, pour travailler, pour aider ma mère.

Entretien avec Naïma, 27 ans dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011

Aziza : J'ai toujours pensé chercher un travail à Tanger tu sais. Il y a beaucoup d'usine là-bas pour travailler. Je me suis toujours dit que j'irais travailler à Tanger, que ce serait mieux là-bas qu'ici.

Entretien avec Aziza, 27 ans, chez sa tante à Kénitra, 13 juillet 2010.

## 2) Les effets de l'embauche féminine dans le Loukkos

Pour comprendre comment ce départ a été rendu possible aussi massivement, on doit replacer la migration des ouvrières en Espagne dans le cadre du développement d'une zone de fraisculture intensive embauchant des milliers de saisonnières dans le Loukkos à partir de la fin des années 80.

---

le père d'Abdu a travaillé toute sa vie en Corse, celui de Mohamed faisait les saisons dans le Bordelais, et le père de Hadda, qui a aujourd'hui 55 ans travaillait à Salon de Provence.

L'installation des fraisiculteurs dans cette région a initié un changement de nature dans la mobilisation de main-d'œuvre féminine accentué par le choix exclusif de femmes pour aller travailler en Espagne. Au début de la décennie 2000, les premières ouvrières traversent le détroit pour travailler dans les exploitations de la maison mère d'Alconeras Maroc et plusieurs centaines de saisonnières travaillent déjà en Espagne lorsque l'Anapec commence à mettre en œuvre les grosses opérations de sélection auxquelles les saisonnières que j'ai interviewées ont participé. Même si le départ des saisonnières s'est heurté à des réticences, d'une certaine manière le terrain était déjà bien préparé par celles qui les avaient précédées. Il s'agit d'une évolution importante car au début des années 90, Ramírez souligne l'importance de l'origine urbaine des femmes régularisées en Espagne. Près de 94% d'entre elles arrivent directement d'une ville. Mais elles ne sont que 65% à être originaires de cette ville, tandis que 20% d'entre elles viennent d'une autre ville et 15% sont nées dans un village mais ont vécu un temps dans une ville marocaine avant d'émigrer en Espagne. Les immigrantes qui proviennent directement d'un village ne représentent que 6% de cette population. Cette dernière considère que ce n'est pas un hasard : ce sont les villes qui présentent les conditions propices à cette émigration. Dans les zones rurales où les travaux réalisés par les femmes sont très liés à ce que l'on considère comme du travail féminin, l'extériorisation du travail féminin représente un changement important. Si à cela on ajoute le changement de résidence, hors du contrôle de la famille et de la parenté, l'émigration n'est une possibilité prise en compte ni par les femmes, ni par leur entourage. Dans le cas des hommes, l'arrivée directe du milieu rural est beaucoup plus fréquente, elle représente à peu près 40% des immigrants (Ramírez 1999). Abdelrafiq Chantouf montre dans sa thèse qu'en 1998, sur 2330 familles vivant à Larache et ayant 5995 membres à l'étranger, 96,71% des émigrants étaient des hommes et seulement 3,29% des femmes (Chantouf cité par Pareja: 132). La *contratación en origen* a donc représenté un changement radical dans la région.

## B. Négocier le départ en saison

### a) *Un départ stigmatisé*

Il ressort des entretiens que les départs des saisonnières ont généralement dû faire l'objet de négociations auprès de leurs familles et le cas échéant de leur mari. Les ouvrières n'échappent pas à la stigmatisation qui touche de manière générale les femmes qui émigrent. Dans sa thèse sur les Marocaines venues seules en France, Nasima Moujoud explique que le terme *alkharij* a plusieurs significations. Il peut vouloir dire : sortir de la maison, sortir du pays c'est à dire émigrer, ou se prostituer. Elle note dans sa thèse qu'il suffit de dire que « telle femme sort » pour assimiler la femme concernée à la prostituée et stigmatiser ainsi sa mobilité (Moujoud : 218). En s'« éloignant des règles reconnues du contrôle social sur les femmes, les femmes partant seules sont mal perçues, indépendamment de leurs pratiques (Moujoud 2009). Les saisonnières rapportent effectivement dans les entretiens que le seul fait de partir en Espagne les classe dans la catégorie des femmes légères. Que disent les hommes de ce départ ? « Ils disent qu'elles sont infidèles là-bas », répond la belle-mère d'une saisonnière, « qu'il y a des Noirs et qu'il y a beaucoup de sexe », confirme Aïcha. Msbaya raconte qu'elle « parlait » avec un homme avant de partir en Espagne, « mais après ça y'est, il ne m'a plus fait confiance. » Interrogé sur les réactions provoquées par les premiers départs d'ouvrières dans la zone où il enseigne, un instituteur établissait une distinction entre les proches de la femme concernée et la société villageoise.

L'instituteur : il y a deux types de gens, il y a la famille et il y a les gens ordinaires. La famille ne va rien dire. Pourquoi ? Parce que eux, s'ils l'ont envoyée c'est pour qu'elle leur envoie de l'argent. Question économique, hein, parce qu'ils ont besoin d'argent. Par contre, les autres disent : « Ohh c'est pas bon de laisser les filles aller travailler avec des chrétiens, par exemple. »

Le directeur : Non, ce n'est pas une question de religion, chez vous, même une célibataire qui travaille ici au Maroc, qu'elle reste seule ici, ça ne pose pas de problème dans les familles européennes. Mais pour nous ça pose des problèmes, ils disent : « Alors maintenant là-bas, elle travaille, elle fait des choses anormales, la prostitution, elle fait quelque chose. »

(...)

L'instituteur : il y a des gens qui pensent que c'est normal qu'une femme aille chercher sa vie, en général que ce soit un homme ou bien une femme, il y a d'autres qui considèrent que c'est un peu illogique de laisser une femme aller travailler dans un autre pays.

E : pourquoi c'est illogique pour eux ?

L'instituteur : c'est illogique parce que c'est une question de tradition de coutume.

Le directeur : Ils ne veulent pas que leur femme travaille avec des, des, des hommes, c'est pas logique.

L'instituteur : Elle ne parle pas de l'époux, elle parle des gens du douar, comment ils voient les...

Le directeur : c'est honteux pour elles de travailler. Tu sais, elles travaillent dans les serres ou dans les petites fermes, elles travaillent malgré elles. Si elles avaient de l'argent ou si elles avaient de quoi remplir les bouches, elles ne travailleraient pas !

Rachida : en 2007, 2006, ils n'aimaient pas ça, mais ensuite, quand ils ont vu que celles qui sont envoyées sont revenues, ça n'a plus posé de problème.

L'instituteur : ils se sont habitués, même les mariés ils envoient leurs femmes maintenant. Ils

sont habitués. La première fois ils ont dit : « Si on envoie nos femmes là-bas, qu'est ce qu'elles vont y faire? Elles vont travailler ou elles vont faire des choses peut être anormales, peut-être elles font la prostitution ou peut-être des choses illégales », parce qu'on dit que là-bas il y a l'homosexualité, je ne sais pas<sup>196</sup>.

(...)

E : et qui est la première qui est partie dans le village ?

Rachida : moi et Touria et Aziza, et, Malika et... plein.

L'instituteur : la première fois, le premier groupe qui est parti en Espagne il y eu des problèmes ici, tout le monde parlait ici : « Ohh non c'est pas vrai, c'est honteux, elles sont allées faire de mauvaises choses mal là-bas » Et après quand elles sont revenues il y a eu des problèmes. Pas que pour Rachida, pour tout le monde. Il y avait des problèmes avec leur mari. « Ils m'ont dit par téléphone que vous avez fait ça ». Pas seulement Rachida, tout le monde hein. Mais après quand ils sont partis pour la deuxième fois la troisième fois, les gens ont compris la situation et petit à petit ils ont commencé à accepter.

Il y a des gens qui disent que c'est bien et d'autre non. Si dans une famille, il est très difficile pour le mari de sortir et que c'est plus facile pour la femme, alors pourquoi pas? Et puis d'autres refusent. Certains musulmans radicaux disent : « comment ça ma femme va sortir?, et il y a ceux qui disent : « on s'adapte à ce qu'il y a et on mange ce qu'il y a et si il n'y a pas à manger, on ne mange pas ». Ils s'adaptent, il y a de tout.<sup>197</sup>

Ces témoignages nous donnent plusieurs indications confirmées dans les autres entretiens effectués. Tout d'abord, quand bien même le départ est a priori stigmatisé et doit faire l'objet de négociations, les femmes ne partent pas sans s'être mises d'accord avec la famille, parfois élargie. Dans l'entretien on constate que les interlocuteurs ne disent pas que les saisonnières sont parties mais qu'elles ont été envoyées. Les saisonnières elles-mêmes reprennent cette formulation même quand elles affirment par ailleurs que ce sont elles qui sont à l'origine de cette migration et qu'elles ont dû négocier pour avoir le droit de partir, ceci sans doute pour neutraliser dans la mesure du possible la stigmatisation. Ensuite, le départ est un corollaire de la pauvreté et d'une place marginale en tant que femme dans la société. Le stigmate pesant sur une mobilité inhabituelle explique qu'initialement, seules des jeunes filles partaient, et que les femmes ayant été mariées, (veuves, divorcées) et encore mariées ne soient parties qu'une fois la pratique plus acceptée.

Saadia : Avant qu'on parte il n'y avait pas beaucoup de femmes qui étaient parties. Ce n'est que les filles qui partaient. Ce n'est que l'année où je suis partie que des femmes faisaient la saison.

Enfin, pour les raisons évoquées plus haut : pauvreté et déclassement, il convient de noter que la stigmatisation n'est pas tant le fait des familles des saisonnières, particulièrement quand ces

---

<sup>196</sup> Dans les années 80, Fatima Mernissi notait qu'au Maroc, « la production de richesses, de commodités convertibles en argent se fait dans un champ exclusivement masculin. Quant au champ domestique, il est à la fois féminin et dépourvu du potentiel créateur de richesse. Ce clivage de l'espace social en économique (public, masculin) et domestique (privé, féminin) expliquerait aussi un des résultats que l'étude de cas a fait ressortir : à savoir la perception de la femme qui travaille pour un salaire hors de l'unité domestique comme s'adonnant à des activités ininvoquables pouvant aller jusqu'à la prostitution. Comme elle viole le clivage du champ social et transgresse les limites sexuelles de la division du travail en s'infiltrant dans l'espace économique, public, elle ne peut donc que vendre ce qu'elle gère dans l'espace domestique, dans l'intimité privée, le sexe. Cette perception de l'univers social comme scindé en deux sous-univers, le public et le privé, l'économique et le domestique, est un fait culturel fondamental qui ordonne et organise la relation des femmes avec l'environnement et détermine par conséquent leur accès au pouvoir, au contrôle des richesses et à leur gestion (Mernissi 1981 : 10).

<sup>197</sup> Intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

dernières n'ont plus d'homme au pays, que du voisinage et que les avis sur cette migration saisonnière ont évolué au fur et à mesure des campagnes.

### *b) La migration saisonnière comme corollaire de la pauvreté*

On constate que le départ est souvent présenté comme la conséquence d'une absence de choix, comme un corollaire de la pauvreté, tout comme leur travail en dehors de la maison avant les saisons en Espagne. Dans le Gharb, comme on l'a vu plus haut, le travail des femmes est considéré comme d'autant plus normal que la famille est pauvre. Cependant, même si les départs semblent souvent expliqués par l'absence de ressources économiques et les réticences résolues par le fait que les ouvrières ramènent des sommes importantes, il existe aussi des femmes qui possèdent leur propre maison, ne sont pas dans le besoin et partent pour compléter leurs revenus. De la même façon que beaucoup de femmes pauvres ne peuvent s'offrir le luxe du non travail, les familles qui laissent partir les saisonnières en Espagne ne peuvent pas vraiment s'offrir le luxe de les en empêcher. Les femmes divorcées et les familles monoparentales connaissent des conditions économiquement défavorables. On observe une féminisation de la pauvreté et les femmes cheffes de famille ont beaucoup plus de chances d'être pauvres et sans emploi. Elles sont donc davantage disponibles pour répondre à la demande des pays de destination (Morokvasic 2010)<sup>198</sup>. Cela crée à la fois des possibilités certaines d'ascension sociale au pays et un engagement dans le travail qui bénéficie aux employeurs. La nouvelle saisonnière n'a en effet aucune envie de perdre le nouveau statut social qu'elle acquiert par son accession à la migration de travail et travaillera et se comportera en conséquence. Le fait que la plupart des saisonnières incarnent la marginalisation économique, sociale et politique dans leur pays d'origine accentue encore la structure de segmentation du travail existante dans le travail agricole (Preibisch et Encalada 2010).

Amina : Il y a beaucoup de veuves et de divorcées, c'est normal. Elles sont pauvres, elles sont divorcées, elles ont des enfants, elles sont très pauvres. Plus pauvres que les hommes.

Rachida : J'ai fait un crédit en 2009 mais en 2006 et en 2007, j'avais déjà pris un crédit. Quand mon mari est mort, je n'avais plus d'argent, j'avais des dettes chez l'épicier, à la pharmacie.

L'instituteur : Alors elle est partie en Espagne pour améliorer sa situation financière, et ensuite pour payer ses crédits, la majorité des gens qui partent en Espagne pour travailler dans les fermes de serres soit ils ont des crédits, soit ils sont pauvres, ils ont besoin d'améliorer leur situation.

---

<sup>198</sup> Même si elle permet de partir à l'étranger, la saison de la fraise en Espagne est considérée comme une activité réservée aux femmes issues des classes populaires. Lors d'une visite à l'Anapec, Rachida et moi avons rencontré une jeune étudiante à laquelle j'avais demandé pourquoi elle n'avait pas participé à la sélection. Elle m'avait répondu : « C'est pas ma carrière. Je pense que c'est une bonne chose pour les femmes de la campagne. C'est une autre vision. Elles ne restent pas à faire tous les jours la même chose : *le ftour* et puis rester toute la journée à la maison, éduquer les enfants. Si elles veulent, elles peuvent s'acheter des choses, ça change beaucoup de choses. »

### *c) Mzoujas et zoufrias : la surreprésentation des femmes sans hommes*

Pour éviter les fictions uniformisantes sur la mobilité ou l'accès au travail des femmes maghrébines et la lecture de ces phénomènes comme un passage de la tradition à la modernité, un des premiers préalables est de considérer la diversité des profils de ces femmes. Ce n'est pas la femme en tant que telle, mais certains rôles sociaux sexués qui font que certaines femmes, les mères, les épouses sont considérées comme plus canalisables que d'autres. Le seul trait qui caractérise très majoritairement le contingent, c'est que nous avons affaire à des femmes qui ont des enfants. Pour autant, la catégorie de mère rurale marocaine rassemble des profils de femmes très divers. On compte parmi elles, les divorcées, les veuves, les filles-mères, et les femmes mariées. Si la population féminine au Maroc est divisée entre les filles (*bent*) et les femmes ayant été mariées (*ayalat* ou *mrawat*), on constate en se penchant sur le groupe de saisonnières partant en Espagne que se dessine une partition entre les femmes mariées et celles qui n'ont plus d'hommes au pays : les *mzoujat* et les *zoufriat*. Ce n'est pas simplement le fait d'être femme mais la place des ouvrières dans les rapports sociaux de sexe au pays en fonction de leur cycle de vie, de celui de leurs enfants (surtout de leurs filles) qui conditionne le départ et la stigmatisation dont elles vont faire l'objet.

#### 1) Les zoufrias : plus libres et plus contraintes, déjà stigmatisées : des femmes déclassées

Interpellée par le fait que les femmes émigrées sont, partout dans le monde, beaucoup plus nombreuses dans la catégorie des personnes veuves et divorcées que les hommes et par ailleurs qu'elles partent en précurseuses, Morokvasic a analysé les causes des migrations des femmes seules et leurs prétendues « motivations familiales », « individuelles » ou « subjectives ». (...) Si l'existence d'une demande spécifique dans les pays d'immigration joue comme facteur d'appel, ce sont des conditions à la fois économiques et sociales qui profilent le contingent de celles qui sont « libérées » et « prêtes à partir. » (2010) Pour Ramírez, le fait d'être célibataire est un des principaux facteurs permettant la migration des femmes. « Dans le cas des femmes marocaines immigrantes, il existe un facteur qui détermine dès l'origine le périple migratoire féminin et l'insertion dans le marché du travail. Ce facteur est la situation familiale et concrètement, l'existence ou non d'un lien marital. C'est cette circonstance d'origine qui va expliquer le rapport des femmes au marché du travail. En Espagne, l'absence de liens maritaux prévaut pour les femmes immigrées (célibataires, veuves ou divorcées) : les femmes mariées représentent seulement 25,6% du total. Pour les hommes en revanche, le pourcentage de mariés est de 36,3%. Ces données concernent les immigrants qui ont obtenu un permis de travail lors du processus de régularisation de 1991 (1999). Cette surreprésentation s'explique à la fois par la plus grande liberté dont jouissent ces femmes pour partir et également par le fait qu'elles sont généralement davantage contraintes de le faire.

On constate que pour les filles qui n'étaient pas encore mariées et vivaient dans des familles où la mère était cheffe de famille, le départ n'a pas fait l'objet de réticences.

E : qu'est ce qu'ils ont dit les gens du village, la famille quand tu es partie ? Ils n'ont rien dit ?

Naïma : non. Ma mère voulait que j'aie une autre vie parce que là bas (au Maroc) il n'y a pas de vie bonne, ma mère voulait me voir mieux.

E : Et ceux du village, qu'est ce qu'ils disent de ces filles célibataires qui partent en Espagne. Les gens parlent non ?

Naïma : oui, ils parlent beaucoup. Mais moi ça ne m'importe pas ce que les gens disent là-bas, ni ce qu'ils pensent, je veux changer de vie, je veux aller de l'avant, et que ça aille de mieux en mieux.

E : et les frères ?

N : les frères aussi. Mais, j'ai une sœur qui s'est mariée et qui a deux enfants, un frère marié avec deux enfants aussi. Il en reste un célibataire qui ne travaille pas, et j'ai une sœur séparée et maintenant elle travaille et elle ne gagne pas d'argent là-bas au Maroc. Ce qu'elle gagne en travaillant, c'est pour payer le loyer. Et ma sœur aussi veut changer sa vie, elle aussi elle veut venir ici, mais tu ne peux pas sans-papiers, tu peux pas venir ici. C'est très difficile pour venir.

Entretien avec Naïma, 28 ans, célibataire, dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011

Les familles ne sont donc pas si canalisantes et les femmes qui partent ne coupent pas les liens avec elles. Dans le village, pourvu qu'elles ne laissent pas d'homme au pays, elles sont considérées comme des personnes qui assument leurs responsabilités et prennent l'initiative de résoudre des problèmes économiques. Pour les femmes dépassant la quarantaine, c'est comme s'il n'y avait plus d'honneur à perdre à partir du moment où leurs enfants sont autonomes. Ces femmes sont traditionnellement plus libres de se rendre dehors. Lorsqu'on demande à Habiba si son départ a provoqué des médisances, elle répond par la négative.

Pour celles qui ne sont pas mariées, qui n'ont pas d'homme au Maroc, ils ne disent pas de mal. Ils disent que c'est une femme qui est courageuse, assez courageuse pour faire tout ça. Pour celles qui sont mariées, ils disent : « son mari n'est rien », « son mari est devenu moins que rien. » Mon père ça fait longtemps maintenant qu'il ne parle plus à son fils parce qu'il a envoyé sa femme en Espagne.

Entretien avec Habiba, 45 ans, divorcée, 4 enfants non mariés, vivant seule, village proche de Kénitra, 27 juillet 2011.

Dans son cas cependant, si le mari ne représente pas d'obstacle au départ, c'est l'âge de ses filles qui pose problème, son absence saisonnière ayant une conséquence pour leur valeur sur le marché matrimonial.

Je suis revenue dans mon village pour avoir plus de sécurité. Mais maintenant je regrette pour mes filles. Leurs oncles et tantes leur disent qu'il ne faut pas sortir, pas s'habiller comme ça. Il ne faut pas rentrer tard. Moi, ça ne me pose pas de problème, j'aime bien comment mes filles se comportent. Cette année, mon père n'a pas voulu que je parte, parce qu'il a dit que leurs deux cousins germains voulaient demander la main de mes jumelles mais les parents des garçons n'ont pas voulu parce qu'ils disent que mes filles sont seules à la maison, qu'elles sortent, qu'elles s'habillent comme elles veulent. Mon père m'a dit « Non, tu ne pars pas, tu restes et tu t'occupes de tes filles. » (...) De toute façon, ce neveu, il n'a pas voulu de mes filles et maintenant il va rester célibataire toute sa vie. Sa mère elle voulait une fille mieux pour lui, et maintenant il n'a rien. Il est à Tanger, il ne se marie pas. Je crois qu'il est encore puceau (rires).

Bouchra : mais ça ne te fait rien d'entendre ce que les gens disent ?  
Si ça me fait du mal tout ça. Ça me fait du mal. En fin de compte, c'est l'honneur de mes filles qui est en jeu. Depuis cette histoire, je ne parle plus à ma sœur. C'est elle qui est à l'origine de tout ça. Elle dit : « Je ne vais pas la prendre pour mon fils parce qu'elle ne met pas de voile. »

Saadia souligne également que dans son village : « Ils ne disent pas que je me comporte mal, ils savent que je suis calme ici au Maroc, que j'ai des enfants, je suis ici comme je suis là-bas. Ils disent ça à propos des filles qui sortent déjà beaucoup au Maroc, en disant qu'elles vont faire pire en Espagne. » Elle reconnaît cependant que les premières années, elle n'a pas pu partir pour différentes raisons. D'abord, ses filles étaient en âge d'être mariées et son rôle était de les surveiller. Ensuite, son beau-père ne voulait pas la laisser partir pour préserver l'honneur de son fils, décédé à la suite d'une maladie.

E : mais au début pourquoi le père était d'accord pour que ses filles partent mais pas sa belle-fille, c'est ça que je ne comprends pas.

L'institutrice : parce que Saadia c'est la femme de son fils.

E : et ce n'est pas pareil ?

L'institutrice : ce n'est pas pareil, parce que son mari étant mort, ça veut dire qu'elle était libre.

Entretien avec Rachida et Saadia, à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

E : la première fois alors que Rachida et Touria ont eu le droit de partir, toi tu as du rester ici. Pourquoi ?

S : moi je suis partie deux ans après elles.

Bouchra : mais tu voulais partir ?

S : oui. (...) mais à l'époque où mes filles n'étaient pas encore mariées, ils ne m'ont pas laissé partir.

Bouchra : pourquoi ?

S : parce que ça faisait des problèmes, les filles étaient grandes et il ne fallait pas les laisser. Elles avaient des problèmes avec leur oncle. J'avais peur qu'elles sortent toutes seules, mais maintenant elles sont mariées, elles sont chez leurs maris, je peux partir.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Le rapport particulier de ces femmes au marché du travail ne doit pas être envisagé comme la résultante de la liberté que ces femmes auraient par rapport aux liens du mariage. En tant que veuves ou divorcées ayant généralement leurs enfants à charge, elles sont plutôt, selon Christine Delphy prises dans ce que cette dernière considère comme la continuation du mariage comme institution même une fois ce dernier dissolu.

*La charge des enfants* est l'aspect de l'état de divorce qui éclaire le plus le mariage et en même temps confirme la continuation du mariage [en tant qu'institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à la femme-épouse] après le divorce. Cette charge, assumée par la femme, confirme l'hypothèse de l'appropriation du travail de la femme par le mari mais de plus, elle fait entrevoir ce qui est moins évident : que cette appropriation caractéristique du mariage, persiste après que celui-ci est rompu. Ce qui nous permet d'avancer que le divorce n'est pas le contraire du mariage, ni sa fin, mais un avatar, une transformation du mariage (Delphy 1998 : 141).

E : Est ce que tu savais que la moitié des filles qui viennent sous contrat sont veuves, divorcées ou célibataires ?

Amina : Oui il y en a beaucoup. Ecoute, c'est la preuve que Dieu veut quelque chose. C'est

normal qu'il y ait beaucoup de gens divorcés, c'est normal.

E : mais je ne sais pas pourquoi. Si c'est parce que leur famille ne dit rien, parce qu'il n'y a pas de mari pour les empêcher ou parce qu'elles sont plus pauvres.

Amina : elles sont plus pauvres. Parce qu'elles sont divorcées, elles ont des enfants, elles sont très pauvres, elles n'ont pas de travail, elles gagnent de l'argent pour la famille, c'est pour ça qu'il y a beaucoup de femmes divorcées parce que celle qui n'a pas de mari n'a pas besoin de faire signer un papier par le mari. Il n'y a pas de problème, elle peut laisser les enfants là-bas.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

De plus, étant déjà stigmatisées et marginalisées, le fait de partir en Espagne n'implique pas une importante dépréciation de leur statut. Pour comprendre leurs stratégies et leurs parcours migratoires, il faut donc se pencher sur le statut social de ces femmes seules au Maroc. L'absence de place valorisée dans la société d'origine pour les femmes sans hommes participe à expliquer leur surreprésentation au sein du contingent (presque la moitié des saisonnières) et le fait qu'elles soient davantage disponibles au départ que les autres. Les saisonnières interviewées affirment qu'il est plus simple de partir en saison pour les femmes sans hommes, et que si le *h'rague*, c'est à dire le fait de s'installer définitivement en Espagne, peut être considéré comme légitime pour une femme, cela ne concerne que ces dernières<sup>199</sup>.

Du fait des critères de sélection et des valeurs ayant cours dans la société marocaine, ce sont donc les femmes qui se trouvent dans les situations les plus précaires et qui sont socialement les plus marginalisées qui ont le plus de chance d'avoir un contrat et qu'on les laisse l'honorer.

Redouane a deux sœurs qui ont fait la saison. La plus petite a refusé de rentrer à la fin de la première campagne. Son frère explique que contrairement à sa grande sœur, qui est mariée et qui a des enfants, la petite peut prendre des risques. Il lui a dit de rentrer mais elle ne veut pas. De même, une vieille dame m'explique que sa fille est sans-papier en Espagne à Almería. Elle est partie sous contrat en 2006, à l'époque où ils recrutaient encore les filles. Un portrait photo de sa fille trône en grand format sur le mur du salon. Elle a 31 ans. Quand Rachida lui dit qu'elle aussi restera en Espagne cette saison si elle a le contrat, elle lui répond : « c'est bien, va ma fille ». Je lui demande si ça ne pose pas de problème. Elle me montre ses bras, dit que c'est bien de travailler pour avoir de belles maisons.

---

<sup>199</sup> Dans une étude statistique sur la migration Mexique-Etats-Unis portant sur plus de 14000 individus, Shawn Kanaiaupuni constate que si le mariage diminue la migration des femmes, contrairement à son hypothèse de départ, avoir des enfants ne réduit pas davantage les départs féminins. Ces résultats dessinent l'arrière fond patriarcal de la migration mexicaine. Ce n'est pas le poids de plus d'enfants mais les représentations de ce que signifie être une bonne épouse qui restreignent la mobilité des femmes (2000 : 1337). « Ce sont les hommes mariés qui disent du mal pour que leurs femmes ne partent pas », estime Saadia.

## 2) Des situations difficiles et une critique féminine du discours sonore

Dans ce groupe on constate souvent que les femmes ont vécu des histoires difficiles. Lors des entretiens, les femmes évoquent parfois leur entrée dans la fraisculture comme l'aboutissement d'une histoire conjugale qui s'est mal terminée. De nombreux auteurs considèrent que des facteurs liés au genre peuvent étayer la décision des femmes d'émigrer, notamment le désir de s'extirper de relations abusives, les conflits familiaux et différentes formes de discrimination entre les sexes (Herrera 2005 cité par Benería 2010). Nadia explique par exemple qu'elle est devenue ouvrière agricole après son divorce.

Je ne faisais rien. Je me suis mariée, j'ai eu ma fille et j'ai divorcé. Je me suis mariée quand Hassan deux est mort, il y a environ dix ans. Ma fille a onze ans maintenant. On ne s'entendait pas avec mon mari, il buvait beaucoup, il me battait. Voilà, et puis on est entrées dans la fraise, on est parties travailler.

E : il y a beaucoup de femmes qui divorcent.

N : plein.

E : pourquoi ?

N : c'est toujours à cause des problèmes.

Les Marocains ils font beaucoup de problèmes (rires).

Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

On peut également donner l'exemple d'Habiba, mariée à 15 ans qui a vécu 17 ans avec son mari, fonctionnaire dans une préfecture à Kénitra. Ils avaient monté un café ensemble, dans lequel elle faisait la cuisine. Un jour, en 2006 il a pris toutes leurs économies et a *h''agué* en Espagne. Il est maintenant à Almería et n'a toujours pas les papiers. Elle a habité toute seule à Kénitra pendant deux ans (2007-2009) et a du travailler dans une usine de poisson pour nourrir ses enfants. Ils ont divorcé en 2007 parce qu'« il n'y avait plus de respect » entre eux et que pour partir en Espagne, elle avait besoin de l'accord de son mari ou des papiers du divorce. Elle dit que c'est mieux d'être divorcée, qu'elle est plus tranquille. En 2008, elle est partie à Huelva pour la première fois. Après avoir vécu de telles expériences, les femmes développent souvent un discours critique sur les hommes. L'asymétrie de pouvoir vécue pendant le mariage ou celle qu'a subie leur mère pendant leur enfance a participé à développer un manque de confiance et à ne pas prendre forcément en compte le discours sonore stigmatisant leur mobilité ou leur travail même si ce dernier a tout de même des conséquences sur leur quotidien à leur retour au Maroc. En parlant avec des ouvrières de cette surreprésentation des femmes seules au sein du contingent, ces dernières ont souvent pris la balle au bond. Les informant des statistiques de la *contratación en origen* un soir autour de la table, je commence ma phrase par : « 50% des ouvrières n'ont plus de mari au pays, elles sont divorcées ou il est mort et il y en a une autre moitié ... » « dont le mari n'est pas encore mort », répond Beïja en riant, sous-entendant que beaucoup de femmes sont mariées à des hommes âgés ou qu'elle ne serait pas contre ce dénouement. Elles éclatent toutes de rire. Une autre m'accueillant dans sa ferme

m'avait présenté d'un geste de la main ses collègues : « Ici, on est toutes divorcées. Elle elle a deux enfants, elle elle a un enfant, elle elle a trois enfants. Au Maroc y'a pas d'hommes, y'a que des pantalons »<sup>200</sup>. Msbaya affirme de son côté: « Il y a beaucoup d'hommes mais je ne leur fais pas confiance. Ils mentent, ils arnaquent. » Dans le cas des Mexicaines aux Etats-Unis, Ibarra remarque que la « nostalgie » des migrantes mexicaines pour leur pays d'origine diffère qualitativement selon leur appartenance sociale. Les femmes rurales ont des opportunités de genre plus limitées que les citadines. Pour ces femmes rurales, les amours ratés les marquent négativement dans leurs petites communautés mais ont également des répercussions difficiles à long terme. Dans ces villages où tout le monde se connaît, il est impossible d'échapper aux qu'en dira-t'on. D'autres cherchent à fuir le fait qu'en milieu rural, la vie n'est que travail et le mariage ne fait que continuer cette situation (2003). La critique porte également sur le fait que certains maris ne travaillent pas et n'assument donc pas le modèle d'entretien de la femme au foyer. Ces femmes refusent l'inversion des rôles ou plutôt refusent de ne supporter que les inconvénients du rôle traditionnel sans obtenir certains bénéfices en retour (Bouasria 2013).

E : et le père des enfants ?

Malika : Le père est mort. C'est comme si il était mort. Il n'envoie rien. C'est moi qui doit envoyer de l'argent. Mon mari est à Rabat, je ne sais pas si il est remarié ou pas. (...) Toute ma famille vit à Casablanca. Mon père travaille au port, ma mère est à la maison, j'ai trois soeurs et cinq frères. Tous mes frères ont étudié, moi non. Mon père ne m'a pas laissé étudier. (...). J'ai toujours travaillé quand j'étais petite, je travaille depuis que j'ai quinze ans. Dans une usine de vêtements. Maintenant j'ai 38 ans, et depuis que je suis mariée, depuis quinze ans, je travaille. Mon mari ne travaillait pas, un jour il travaillait un jour non. Il n'y a pas de travail au Maroc. Je me suis fâchée parce que je travaillais pour lui. J'avais deux enfants petits, je suis partie chez ma mère. Ensuite, j'ai travaillé pour les enfants, c'est beaucoup de travail deux enfants. Après j'ai entendu les gens dire que des gens allaient s'inscrire pour la récolte. Je me suis dit : « Je n'ai pas de mari, j'ai des enfants petits, j'y vais. »

E : ton père, tu le vois de temps en temps ?

Naïma : je l'ai vu quand j'ai été en vacances cet été.

E : et avant non, tu n'avais jamais été le voir ?

Ecoute, ma mère, quand elle s'est séparée, elle est partie enceinte d'un mois. J'étais dans le ventre de ma mère, j'avais un mois. Et mon père a laissé ma mère, avec quatre enfants : deux frères et deux soeurs. Et après, ma mère est partie travailler pour nous acheter une maison et pour qu'on étudie, pour acheter pour les études, les vêtements, la nourriture, et tout. [...]

E : et où elle travaillait ?

Naïma : dans une usine de riz et ensuite dans une usine de poulet. (...)

E : et quand est ce que tu t'es mariée ?

Msbaya : moi, la première fois que je me suis mariée ? Je ne sais pas. Je te ramènerai le livret de famille et je te montrerai tout. (...) J'étais très jeune. J'étais jeune mais maintenant je vais en Espagne. [...] Je suis resté avec mon mari jusqu'à ce que je sois enceinte de six mois. Et on s'est disputés et je suis rentrée chez moi. Mais nous n'étions pas mariés. On était ensemble sans avoir un acte de mariage. Donc je suis restée chez mes parents deux ans. Lorsque j'ai entendu que mon mari allait se marier avec une autre, je suis partie au tribunal pour faire l'acte de mariage et avoir l'acte de divorce.

---

<sup>200</sup> Carnet de terrain 2010.

Karima : Quand j'avais 20 ans, le fils de ma tante qui avait quatre ou cinq ans de plus que moi est venu me demander en mariage. Je ne le connaissais pas. Un an après on a divorcé parce qu'on ne s'entendait pas. Je ne le voyais pas, je restais à la maison. J'ai eu une fille de ce mariage qui a maintenant, sept ou huit ans.

### Emigration masculine - Divorce - Emigration féminine

Dans l'entretien ci-dessous, Fatima raconte comment pendant dix ans, elle est restée chez sa belle-mère, épouse d'un homme qui n'a pourtant passé qu'un an avec elle au Maroc avant de partir pour l'Espagne. Dans son témoignage, on voit comment l'échange économique-sexuel qu'est le mariage est étroitement articulé aux enjeux migratoires. Fatima fait longtemps pression sur son mari pour qu'il mette en œuvre le regroupement familial. Ce dernier ayant les papiers en Espagne, elle lui reproche de partir travailler en France, sachant qu'elle ne peut pas espérer le rejoindre tant qu'il ne s'installe pas dans le pays où il est régularisé. Son cas apparaît comme une illustration transparente de la théorie formulée par Christine Delphy dans *Mariage et Divorce* selon laquelle : « le mariage est l'institution par laquelle un travail gratuit est extorqué à une catégorie de la population, les femmes-épouses » (Delphy 1998 : 135). Ici, la possibilité via la *contratación en origen* de pouvoir partir en Espagne fait presque office de réparation et de rééquilibrage de l'asymétrie initiale de pouvoir. Assise dans un bar à Moguer, elle revient sur une histoire qui a duré plus de dix ans.

Fatima : Quand j'ai terminé le collège, j'ai passé deux ou trois mois chez ma tante maternelle. Et la mère de mon mari a été invitée chez elle. Quand elle est venue, elle m'a vue, elle a dit que j'étais belle, elle m'a demandé « est ce que tu veux te marier avec mon fils, il a vingt ans. » Moi avant, j'étais bête, je n'avais pas de tête. (...) Quand je me suis mariée, j'ai passé un an et cinq mois avec lui et il est parti en Espagne. (...) C'était en 1999. Des amis lui ont ouvert la porte d'un camion qui transportait de la nourriture. Il est arrivé jusqu'en France. Ensuite il est redescendu ici [en Espagne], quand le droit a été ouvert, je crois que c'était en 2002. [Grande régularisation sur place] (...) Il a pris les papiers d'Espagne mais l'Espagne ne lui plaît pas, il aime la France, alors quand il est revenu au Maroc, il a passé le permis camion et voiture et il a travaillé là-bas (en France) avec ça. Il laissait ses papiers à un jeune ici en Espagne qui travaillait avec, pour qu'il soit déclaré et qu'il ne perde pas les papiers mais en réalité il était tout le temps en France.

E : et quand il est partie, tu es rentrée chez tes parents où tu es restée.

Fatima : Non, je suis restée dans sa maison dix ans. J'ai été mariée avec lui de 1997 à 2006.

E : avec sa mère ?

Fatima : (rires) Je disais : (...) « Pourquoi tu ne m'as pas dit le premier jour, que j'allais me marier avec Halima pas avec Mohamed. J'ai été mariée dix ans, et je n'ai vécu avec lui que deux ans.

E : et la mère se comportait bien avec toi ?

Fatima : oh, pff. Je lavais toujours la maison, je lavais les verres, les vêtements, à la main. Avant, il n'y avait pas de machine à laver. Elle partait au travail et je restais à la maison, pour garder mes enfants et les leurs.

E : Elle travaillait ?

Fatima : Oui, avant elle travaillait. Moi non, je préparais la cuisine, je lavais toute la maison. Il avait deux sœurs et il n'y en a pas une qui prenait un verre ou qui lavait ses vêtements. Quand il m'appelait : « Fatima comment ça va ? Je disais « bien, bien », je n'ai jamais mal parlé de sa famille. Je ne disais rien. Parce que je ne pouvais pas, j'avais peur de la mère. Je me suis mariée à 15 ans et j'étais ignorante.

E : mais quand il était là, ça se passait mieux non ?

Fatima : quand il venait, les choses changeaient, moi Fatima, je devenais une princesse, et c'est sa mère qui gardait les enfants, qui préparait à manger qui lavait la maison et les sœurs aussi. « Fatima qu'est ce que tu veux ? » Elles présentaient un autre visage. Et quand il repartait, je redevais une nouvelle fois Fatima, la bonne. Quand il venait, je parlais avec lui, il restait un mois avec moi, il sortait avec moi, il m'achetait de belles choses, je lui disais « Mohamed, quand tu régleras les papiers, je veux emmener mon enfant en Espagne ». Il disait « oui, d'accord, quand je partirai, je resterai en Espagne pour tout régler et je t'emmènerai là-bas. » Quand il arrivait en Espagne, il ne restait qu'un mois et il repartait une nouvelle fois en France. Quand je

voyais apparaître le numéro français, je lui disais : « Mohamed, tu ne m'aimes pas, tu ne veux pas rester en Espagne, et tant que tu ne resteras pas là-bas, je ne pourrai pas y emmener mon enfant ». Et il me disait : « je n'aime pas l'Espagne, la vie y est très mauvaise, toutes les choses sont chères ». Je lui disais : « c'est sûr que tu ne te projettes pas avec moi là-bas, tu ne veux pas que je vienne. » C'était toujours la même chose, et puis un jour, quand j'ai attendu un autre enfant, je ne le voulais pas. Il a ouvert la main comme ça sur le Coran. Il a dit, « je t'aimerai toute la vie, cet enfant c'est sûr, il aura les papiers et il vivra en Espagne. Ne t'inquiète pas ». J'ai dit d'accord : le premier mois rien, deux mois, trois mois et il n'a rien fait. Un jour, là-bas, il a pris le camion et à cette époque, il n'avait pas encore les papiers français, il avait les papiers d'Espagne. La police l'a arrêté, le policier lui a dit :

« - Où sont les papiers de France », il a dit

- « Je n'en ai pas, je n'ai que les papiers d'Espagne ».

- Tu as les papiers d'Espagne et tu travailles ici ? »

Il l'a embarqué et il l'a amené jusqu'en Espagne. (...) Il est resté en Espagne un mois et il est retourné en France, et quand je l'ai appelé, je lui ai dit : « tu es retourné encore une fois en France, si tu vas en France, moi aussi je rentre chez moi, voir ma mère ». (...) Un jour, sa mère est partie à Casablanca, en laissant la maison en désordre. Quand elle est partie, mon fils s'est mis à pleurer. Je me suis dit, ici je suis une servante, il ne m'appelle pas, et il ne reviendra jamais. Avec sa mère, c'est sûr si je reste ici, je sortirai morte. J'étais maigre, maigre. J'ai pris mes bons vêtements, j'ai mis mon fils dans le dos, le biberon dans la main, deux valises, et je suis partie. (...) Je n'ai rien dit. Quand la mère est rentrée l'après midi, le ménage n'était pas fait, Fatima n'était pas là. (...) Quand je suis arrivée chez mes parents, il faisait très chaud, toute ma famille était dans la maison. (...) J'étais très maigre, mon fils pleurait. (...) J'ai mangé, et j'ai dormi. Je me suis dit, Fatima, laisse ses vêtements, j'ai changé mes cheveux de couleur, je me suis coupée les cheveux. J'ai bien mangé pour grossir un peu... Ma sœur m'a dit : ce n'est pas le seul homme sur terre, il y en a beaucoup d'autre, mais tu sais, c'était mon premier homme, avant je n'avais jamais parlé avec un homme. Quinze ans, on ne peut pas avoir un enfant à quinze ans, tu me comprends. (...)

E : et donc tu as vécu deux ans dans la maison de tes parents ?

Fatima : Oui, deux ans, et je n'ai rien fait contre lui. Je n'ai pas été à la police, ni au juge. J'ai recommencé à attendre. Il voulait régler les choses. Je parlais toujours avec lui, il me disait que je ne pouvais pas divorcer pour les enfants, il a dit « reste un petit peu, ensuite je viendrai et j'arrangerai les choses ». Et en fait il est venu à Casablanca sans que je sois au courant. Quand j'ai su qu'il était rentré au Maroc sans me prévenir, je suis partie voir une avocate, je l'ai payée, elle m'a donné le papier de divorce, elle a tout réglé. Quand j'ai voulu divorcer, il y avait plusieurs types de divorce et quand l'homme est en dehors du pays, il y en a encore plus. Moi, pour celui que j'ai fait, il fallait prendre douze hommes qui devaient venir chez moi pour parler avec un assistant du juge. Ils devaient attester que cet homme ne m'avait plus rendu visite depuis deux ans au moins. Ils ont tous signé ce papier, attestant que cet homme ne me donnait pas d'argent. C'est ce papier qui a fonctionné. Quand le greffier m'a donné ce papier, j'ai dit à l'homme qui travaillait à l'Anapec, je n'ai pas le papier du divorce, je n'ai que ça, et cet homme a dit : « ne t'inquiètes pas, tu pourras partir, parce que tu as un mari et il est hors du pays ». Ensuite avec ce même papier, j'ai pu obtenir le papier du divorce.

E : et quand tu as voulu partir en Espagne, ça en posait pas de problème aux hommes de ta famille?

Fatima : non, parce mon père est très pauvre.

Entretien avec Fatima, 28 ans, divorcée, deux enfants, dans un bar, Moguer, 30 mai 2010.

### 3) Les saisonnières mariées

Malgré tout, si on peut replacer la mobilisation d'ouvrières agricoles dans une certaine continuité du travail des femmes au Maroc, il semble tout de même que les contrats pour la fraise ont introduit une nouveauté, celle de laisser partir à l'étranger au moins pour la moitié du contingent des femmes mariées, nouveauté ou anomalie soulignée par l'instituteur qui commente ainsi l'évolution des départs depuis le début du recrutement : « Même les mariés ils envoient leurs femmes

maintenant ! ». Le haut degré d'encadrement de ce flux exclusivement féminin de travailleuses saisonnières rassure les familles et les conjoints et inscrit la saison de Huelva dans un espace lié au travail qui le rend légitime pour ces femmes.

E : mais toi tu voulais partir faire la fraise ou c'est ton mari qui t'as dit d'y aller.

Aïcha : moi j'avais peur. C'est mon mari qui m'a dit "vas y, il n'y a pas de problème". Je voulais travailler.

Avant son départ en Espagne et depuis qu'elle était mariée. Meriem était toujours restée à la maison. Elle ne travaillait pas à l'extérieur de chez elle. Elle explique son départ en Espagne non comme une nécessité économique mais comme une volonté d'avoir plus d'argent pour elle.

Je suis toujours restée à la maison. Je ne travaillais pas. Je n'ai jamais travaillé jusqu'à ce que je parte en Espagne. Ce n'était pas un besoin réel de partir, je suis juste partie pour avoir plus d'argent pour moi. Mon mari n'a pas voulu au début, il m'a dit : « reste à la maison, c'est pas la peine que tu partes, là-bas les femmes souffrent », je lui ai répondu : « non, je veux partir, c'est une expérience avant tout, je veux partir. » (...) La première année, il ne m'a pas laissé, la deuxième année si. Il ne t'arrive rien là-bas : si tu veux, tu fais, si tu ne veux pas, il ne t'arrive rien. Les maisons où on vit en Espagne sont biens. Il n'y a pas de problèmes avec les hommes. Les hommes n'entrent même pas dans la ferme. Je suis partie la deuxième année parce que les femmes étaient revenues et avaient ramené de l'argent.

Cependant, l'accord reste limité à un départ saisonnier. « Si tu h'ragues, il y a des gens qui disent que c'est bien. Ils disent : « c'est bien, c'est mieux qu'elle parte travailler ». Même si elle a des enfants il n'y a pas de problème. C'est si elle a un mari et des enfants que ça ne va pas. » De manière générale, pour toutes les saisonnières la négociation a été facilitée par le fait que la migration est pensée comme temporaire<sup>201</sup>. Lorsque Rachida a annoncé à sa grand-tante que si elle obtenait un contrat cette année, elle tenterait peut être sa chance en restant en Espagne à la fin de la saison, cette dernière s'est pris la tête dans les mains en soupirant « Mon dieu, mon Dieu. » S'est ensuivie une heure de sermon pendant laquelle elle parlera sans s'arrêter pour lui expliquer tous les inconvénients découlant de son départ : « Travailler ce n'est pas un péché, mais ensuite il faut rentrer. Reste ici pour que ton fils soit bien élevé, qu'il reste droit. Ta fille va se marier et toi, tu ne seras pas là. Ici c'est ton pays, etc... De même Fatima affirme par exemple : "J'ai vraiment voulu h'raguer et faire les papiers en Espagne. J'ai vraiment essayé, mais après mon père m'a appelé et m'a dit : « si tu ne reviens pas au Maroc, je ne te parlerai plus », alors je suis revenue. »

Lorsqu'on demande aux femmes célibataires si leur départ a provoqué des médisances, elles disent qu'elles sont davantage libres de partir voire même qu'elles ne se sont pas mariées précisément pour

---

<sup>201</sup> Binford avait noté au Mexique que la saisonnalité de la migration facilitait les départs des hommes qui avaient moins à négocier avec leurs familles que s'il s'était agi d'une migration définitive. « Bien que ce ne soit pas du goût de tous les migrants, les contrats qui spécifient une date de départ du Canada offrent aux proches au Mexique une forme de sécurité que le migrant n'abandonnera pas sa famille – un effet – indésirable mais très courant dans le cas de la migration illégale vers les Etats -Unis. » (Colby, 1997:26; Marroni, 2000; Fagetti, 2000; Castañeda, 2000 in Binford 2006 : 70)

pouvoir le faire.

Asmaa : Avant, j'avais des novios, un, deux trois, un paquet, mais je ne m'étais jamais mariée, parce que je voulais partir en Espagne.»<sup>202</sup>.

Finalement Huelva se retrouve concernée par la norme déjà évoquée sur le travail féminin : le lieu du travail est pour les femmes un lieu de présence légitime. S'en éloigner (*h'raguer*) réactive la stigmatisation.

#### *d) Un contrat qui engage toute la famille*

Le rapport des femmes à la saison est contraint par leurs obligations familiales et par la stigmatisation des mobilités féminines. Lorsqu'on leur demande si le fait de partir en Espagne a posé des problèmes, elles évoquent toujours comment elles ont dû négocier avec leurs proches d'abord la légitimité de leur départ et ensuite l'organisation concrète du transfert de leurs responsabilités familiales. La plupart des saisonnières appartiennent à des familles élargies vivant sous le même toit. C'est pour cette raison qu'il est sans doute préférable de parler de femmes sans hommes que de femmes seules au pays. Leur migration doit être prise en compte dans le cadre de ces foyers. Leur nouveau rôle soulage ces femmes de certaines de leurs tâches ménagères prises en charge par d'autres membres de la famille, généralement des femmes. En partant en saison, les saisonnières engagent donc l'ensemble de leur famille élargie ou nucléaire dans la migration saisonnière : par le transfert domestique que leur absence impose d'abord et par la dépendance de la famille, parfois de la famille élargie aux entrées d'argent saisonnières ensuite. Le renouvellement du contrat, l'attente du départ, l'inquiétude face à l'éventuelle compétition de la main-d'œuvre roumaine par rapport à la main-d'œuvre marocaine concernent donc l'ensemble des membres de la famille. En 2010, avant le départ, dans toutes les familles visitées, les hommes aussi étaient inquiets de l'absence de contrat cette année là. Comme les femmes ils attendaient, mais en silence. Même si la migration débouche rapidement sur des comportements individualistes, elle est comprise initialement, pour les femmes appartenant à des familles élargies comme une migration communautaire. Les familles attendent de ces femmes qu'elles leur remettent la plus grande partie des gains effectués à l'étranger. Cela peut provoquer des conflits allant jusqu'à l'exclusion de la

---

<sup>202</sup> « Les émigrés de la seconde « génération » [une génération plus individualiste, celle de l'émigration-aventure] étaient en moyenne plus jeunes quand ils arrivaient en France ; ils étaient aussi plus fréquemment célibataires – et cela pas seulement parce qu'ils étaient jeunes. « (...) La plupart de ces émigrés (ceux de la seconde « génération »), ils sont venus jeunes (...). Parce qu'ils avaient d'autres idées en tête, ils se sont pas mariés. Et oui, quand tu veux l'aventure, quand tu as décidé d'en faire à ta tête, de suivre ton idée seulement, de travailler pour toi et pas pour les autres, pour ton ventre, pour ta tête – ce qu'on te reproche -, alors il faut pas se marier (...) » S. B. (...) Les émigrés célibataires de la seconde phase de l'émigration entendaient émigrer avant d'avoir contracté par le mariage le lien le plus solide qui puisse les rattacher à leur famille et à leur groupe, tandis que leurs prédécesseurs n'émigraient alors qu'ils étaient encore célibataires (probablement à un âge supérieur) que pour pouvoir « gagner leur mariage » (Sayad 1977).

famille élargie comme on le verra dans le cas de Saadia (Cf.Chap. 6).

Au sein des familles, on note que si les départs ont finalement été acceptés, ils ont tout de même fait l'objet de négociation. Tout d'abord, les familles sont concernées au premier chef par le contrat dans la mesure où c'est justement à l'aune de leur charges familiales que ces saisonnières ont été choisies et que leur départ implique un transfert du travail domestique sur les autres femmes de la famille et donc une négociation avec ces dernières pour obtenir leur accord, et forcément à court ou à moyen terme une compensation. Par ailleurs, comme le souligne Morokvasic, la socialisation sexuée de ces femmes joue pour beaucoup dans le rapport qu'elles vont entretenir avec le profit de leur travail. Les figures féminines légitimes que sont la bonne fille, la bonne mère, la bonne épouse impliquent une redistribution des revenus gagnés dans les champs à l'ensemble de la famille<sup>203</sup>(Aranda et Arizpe 1981). Dans le cas des migrations temporaires, on peut montrer que pour de nombreuses femmes (comme pour les hommes finalement), les projets migratoires sont soutenus par et intègrent la famille entière (Kanaiaupuni 2000). Les saisonnières agissent rarement de manière opportuniste, au contraire, elles persuadent leurs parents, leurs maris ou leurs partenaires de les supporter dans leur projet, elles cherchent des aides financières ou économisent en travaillant, lorsqu'elles négocient, elles ne cherchent pas vraiment à obtenir la permission de partir parce qu'elles ont déjà décidé, mais plutôt l'accord et le soutien émotionnel dans leur projet (Ibarra 2010 : 269).

E : Quand tu es partie tu as emprunté de l'argent?

Rachida Z : 60 000 ryals (300 euros)

E : à quoi sert cet argent?

Rachida Z : à tout régler.

Rachida : à aller voir le médecin, à payer le visa, à aller à Tanger.

E : et tu le fais chaque année?

Rachida Z : oui.

E : et tu empruntes à qui?

Rachida Z : à ma mère, mon frère, ma soeur. Quand je travaille, je rembourse, j'envoie par la poste.

Belle-mère de Rachida Z : on l'appelle et on lui dit, rend nous notre argent.

E : et donc ce n'est pas un crédit bancaire, comme le crédit Zagora?

Belle-mère : elle a fait un crédit Zagora la première année. Elle envoyait des remises à Aziz et c'est lui qui remboursait sur place.

E : et celles qui *h'raguent*, comment elles font?

Belle-mère : c'est leur mère ou leur mari, qui remboursent.

---

<sup>203</sup> Cet aspect sera développé dans le dernier chapitre mais on peut souligner dès maintenant que ces rôles féminins doivent être pris en considération pour comprendre l'engagement de la famille dans le contrat de la saisonnière. En effet, ces rôles construisent le travail de cette femme comme un appendice du groupe familial, les revenus de ce travail devant revenir à ce dernier. Confrontées à cette situation, les saisonnières cachent généralement une partie de la somme qu'elles ont ramené. Les familles sont peut être d'autant plus investies dans le contrat que ce sont des femmes qui partent. Comme l'a révélé l'entretien de Sayad avec Zahouia fille de parents venus du Maroc, il paraît encore plus évident qu'une femme redistribue qu'un homme. Parlant de sa sœur qui travaille et verse l'intégralité de son salaire à son père, Zahouia explique : « Avec une fille c'est différent : puisqu'on tolère qu'elle travaille, c'est tout ce qu'il lui reste à faire [sous-entendu : rapporter à la maison son argent], c'est normal, il ne manquerait plus que ça ! [sous-entendu : qu'elle garde pour elle son argent] ; et *sans se faire prier* [en arabe dans l'entretien] » (Sayad 1991 : 137-138).

E : qui t'a prêté de l'argent pour venir ?

Naïma : mon frère, mon frère. Mon grand frère c'est un peu comme mon père. Et avant, il m'aidait beaucoup. Ils n'ont rien dit quand j'ai décidé de *h'raguer*. Bien sûr il y a toutes les réflexions dans le village. Au Maroc, ils disent toujours : « Ne va pas là, tu es une fille. » Mais les Marocains ont besoin d'argent, tu t'en vas et tu reviens avec de l'argent ça suffit.

Dans la plupart des cas, les stratégies mises en œuvre par les saisonnières si elles relèvent peut-être au départ d'initiatives individuelles sont finalement généralement négociées au sein des familles. Ahlame Rahmi considère qu'il faut partir de la situation locale et chercher les systèmes de liens et les relations sociales dans lesquels s'inscrit le projet de mobilité. Elle note qu'il faut se méfier de l'illusion selon laquelle la décision de partir et de profiter de l'opportunité offerte par la procédure de recrutement pour l'Espagne serait un acte individuel, bien qu'il y ait procédure individualisée de fait pour celles qui y souscrivent (Rahmi 2011 : 138). Dans sa thèse sur les migrantes seules au Maroc et en France, Moujoud notait déjà que dans le contexte pourtant moins favorable au départ de l'immigration clandestine : « du fait de la pauvreté et des limitations politiques, les émigrantes doivent bénéficier de l'appui tout au moins matériel de leur groupe d'origine pour réaliser le projet migratoire. Ce groupe soutient le départ des femmes qui bien qu'inscrites dans un processus de distanciation, n'envisagent pas de dissoudre les liens sociaux avec leur proche au Maroc. Globalement, elles ne pensent pas le départ comme un exil puisqu'il s'agit d'un projet collectif et individuel construit pour migrer. Partir afin de redéfinir les relations à la famille et au milieu d'origine (Moujoud 2009). Ces femmes sont ainsi inscrites dans des groupes familiaux qui les poussent à aller travailler, à gagner de l'argent, à accepter leur départ, on ne doit pas les voir comme coupées de ces groupes. Finalement, le départ saisonnier ne semble pas si difficile à négocier que cela. Pour expliquer cet état de fait, j'avancerai trois raisons principales. La première c'est que comme le rappelle Moujoud dans sa thèse il existe au Maroc une certaine conception du travail comme participant à l'honneur féminin et que la mobilité pour le travail peut y être considérée comme légitime. Moujoud affirme ainsi que les frontières de la mobilité féminine sont limitées aux endroits où les femmes travaillent. Dans ce sens, la migration temporaire à Huelva peut entrer dans le cadre des mobilités légitimes pour autant qu'elle reste temporaire et ceci d'autant plus que comme l'argumentent les femmes qui cherchent à se défendre contre les critiques, on ne peut pas vraiment considérer ce départ comme une réelle sortie du pays (*alkharij*) dans la mesure où les déplacements sont canalisés, les fermes isolées, et l'entrée des hommes généralement interdite sur les fermes. La seconde c'est que le côté transgressif du travail des femmes à l'extérieur du pays est compensé par l'aura positive liée à la migration. La troisième c'est que les femmes venant de familles pauvres et les familles elles-mêmes n'ont pas d'autres choix que d'affronter ce stigmaté.

E : qui t'as parlé du contrat ?

T : Rachida ma soeur m'a appelé pour me dire qu'il y avait du travail.

E : qu'est ce que ton père a dit ?

T : papa il ne m'a pas laissé partir. Ni moi, ni Rachida. Je suis allée le voir, lui baiser la main, je lui ai dit « s'il te plait, laisse-moi partir », et il m'a laissée.

Bouchra : et direct, il t'a laissée partir, facile ?

T : facile. Quand je suis partie, je suis revenue avec de l'argent et il a dit c'est bien.

E : et tu voulais partir depuis petite ou pas ?

T : Mes cousines travaillaient déjà à Moguer à la finca de Leila depuis trois ans quand j'étais à Moulay Bouslem, ils leur avaient fait les papiers. Avant je ne pensais pas à partir, je m'en foutais, c'est juste quand j'ai entendu parler des contrats que j'ai fait la sélection. C'est mon père qui m'a donné l'argent pour partir.

E : qu'est ce qu'ont dit tes parents la première fois que tu es partie en Espagne ?

Msbayah : Ils ne m'ont pas laissé partir la première fois. Mais j'ai quand même fait les démarches pour partir. Je suis venue le lundi pour m'inscrire, je n'ai pas réussi, je me suis déplacée à une autre agence pour m'inscrire et je ne les ai toujours pas trouvés. Je suis partie à Kénitra et là-bas je me suis inscrite et je suis revenue chez moi. Ensuite mes parents m'ont dit : « si tu veux partir, tu pars ». (...) Et puis ils n'ont plus rien dit.

Bouchra : au début, pourquoi ils ne voulaient pas que tu partes ?

E : maintenant c'est bon. Au début ils refusaient parce que la réputation des femmes qui part là-bas est mauvaise. Maintenant il n'y a plus de problème. Ils me louent une voiture pour que j'aïlle à Tanger.

Karima : Mon père m'a donné de l'argent pour que je parte. Et ils n'ont rien dit quand j'ai décidé de *h'raguer*. Bien sûr il y a toujours les réflexions dans les villages. Au Maroc, ils disent toujours : ne va pas là, tu es une fille. Mais les Marocains ont besoin d'argent, tu t'en vas et tu reviens avec de l'argent, ça suffit.

Tous les hommes veulent que les femmes aillent travailler. Tous les hommes veulent que leur femme parte travailler. Il vaut mieux gagner de l'argent. Tous les hommes veulent que les femmes aillent travailler là-bas.

Entretien avec Habiba, chez elle, village proche de Taounate, 24 juillet 2010.

### e) *Le transfert domestique sur les autres femmes de la famille*

Comme l'a observé Natacha Borgeaud Garciandia dans le cas des *maquiladoras* au Nicaragua où la famille des travailleurs s'organise pour et selon la maquila, on observe que les familles des femmes marocaines s'adaptent à la saison en s'organisant de manière à libérer la femme de ces charges domestiques pendant plusieurs mois. Pendant toute la saison, le groupe familial est privé du travail habituellement fourni par cette femme au sein de la famille. Ce travail domestique est pris en charge par les femmes restant au pays. Toute l'unité familiale s'organise de manière à « libérer » la travailleuse. Rachida a par exemple négocié, avant que son contrat n'arrive, la garde de son fils avec ses parents.

E : Quand est ce que tu leur as dit que tu voulais rester en Espagne ?

Rachida : Quand je suis revenue de la campagne dernière, j'ai dit que la prochaine fois, quand le contrat arrivera, je ne rentrerai pas. Ils m'ont dit *sir*, vas y. Papa, maman, même mon fils il m'a dit maman si tu veux rester en Espagne tu peux. L'année dernière, en 2009, je suis rentrée parce que ma fille était malade, Smaïn était encore petit et puis je devais rentrer pour rembourser le crédit. Maintenant ça va, il est grand, il se débrouille tout seul.

E : qui va s'en occuper avec qui il va rester ?

Avec Loubna, maman, Saadia. Saadia c'est comme ma soeur, il va rester là, moi ici je n'ai pas de solution, pas d'argent pas de travail. (...) C'est ma mère qui nous encourage à partir et même à rester en Espagne. Elle prend charge des enfants

E : comment font les femmes pour partir quand leur bébé est tout petit ? Qui s'occupe des tous petits ?

Rachida : on les laisse à notre mère ou chez la famille, qui donne du lait de pharmacie, des

biberons, et c'est tout.

Karima : J'ai un fils de 18 ans et l'autre de 17. Le premier est avec ma mère et l'autre est dans ma maison. Il s'est fâché avec la grand-mère. Maintenant, il est tout seul, ce n'est pas bien. Ma sœur lui fait à manger, sauf quand elle vient avec le contrat, à ces moments-là il est réellement seul.

E : tes enfants, ils sont avec qui au Maroc?

Amina : moi je n'ai pas de mère ni de père. J'ai mon frère, les enfants sont avec mon frère.

E : tu dois aller au Maroc cet été. Si tu veux tu viens avec moi.

Amina : ma fille pleure, ma fille pleure. Mais cette année, je vais y aller, c'est sûr.

Rqiyah : Je me suis mariée à 17 ans, j'ai eu deux enfants de ce mariage. J'ai divorcé, et je me suis remariée avec Rachid. Lui aussi il était divorcé, ses enfants sont avec son ancienne femme. Ensemble on a eu la petite Selma. Quand je pars en Espagne, on s'organise. Kaoutar (10 ans) la plus grande reste avec ma mère, ou avec mon ex-mari. Smaïn (6 ans) reste avec Rachid, son père. La petite Selma, elle reste avec la mère de mon mari. Kaoutar et Smaïn se manquent quand ils sont séparés pendant la saison. La petite, c'est un accident. J'ai oublié la pilule, je n'en voulais pas. A la fin de la grossesse, je me suis fait ligaturer les trompes. Elle avait huit mois quand je suis partie en 2008.

Est-ce-que c'est difficile de faire garder ses enfants ?

E (à Iman) : et toi qu'est ce que tu fais quand ta mère n'est pas là.

E : elle étudie.

Bouchra : qui est ce qui s'occupe d'elle ?

E : son grand-père et sa grand-mère.

Bouchra : C'est comme le cas de Rahma, tu vois, parce qu'ils sont en famille donc il n'y a pas de problème.

E : tu as du négocier pour faire garder ta fille?

Nadia : non, je l'ai laissé avec la famille il n'y avait pas de problème, Je l'ai amenée petite chez mes parents, le jour où j'ai divorcé. Elle a grandi avec eux, c'est eux qui l'ont élevée, ça n'a pas posé de problème.

E : quel âge elle avait quand tu as h'ragué.

N : on est parties le 8 avril 2006.

E : elle était petite non ?

N : oui.

Bouchra : et ce n'était pas trop dur ?

J'étais très triste, déchirée, le temps a été très long. Mais maintenant je m'y suis fait.

E : est ce que le fait que les mères s'en vont fait que les hommes s'occupent plus des enfants, où ce sont juste d'autres femmes qui s'occupent des enfants ?

Saadia (rires) : oui, il devrait s'occuper des enfants, tu ramènes l'argent, et lui il reste assis, il se repose, il devrait s'occuper des enfants.

La fille de Rachida : ce n'est pas comme ça que ça se passe. D'accord, les femmes vont travailler, mais elles ont des sœurs, où les enfants ont des frères et sœurs qui peuvent s'occuper d'eux.

Saadia : et il y a plein de femmes qui ont des grandes filles. Et tu peux laisser les petits avec les grands. Par exemple Miriem, elle peut s'occuper de ses frères et sœurs, et même de son père, elle peut cuisiner. Et quand tu rentres, tu leur ramènes des choses. Des *mantas*, des tapis, des fours. (...)

E : elle reste avec qui Loubna (sa fille) quand tu t'en vas ?

S : elle reste avec Khlefia (l'aînée de ses belles-soeur) et avec sa grand-mère. Je la laisse avec elle.

E : il n'y a pas de problème pour la laisser ? Pourtant tu as eu des problèmes avec ta famille, tu as du partir, construire cette maison, ils sont d'accord malgré tout pour garder ta fille ?

S : maintenant il n'y a plus de problème, maintenant le grand-père est malade, il devient plus religieux (pratiquant), il n'y a plus de problème.

E : qu'est ce que tu donnes à la famille qui garde les enfants pendant que tu es en Espagne ?

Saadia : j'envoie de l'argent.

Bouchra : combien tu envoies ?

Saadia : 10 000 ryaal par mois [50 euros]. Les enfants je leur envois de l'argent, pour qu'ils puissent se débrouiller. Mais cette année, je n'ai pu envoyer que tous les deux mois à peu près. C'est pour qu'ils puissent faire les courses, manger.

E : si tu laisses ta fille pour repartir en Espagne, à qui tu vas la laisser ?

Touria : avec ma mère, ou avec ma sœur. De toute façon il n'y a pas de problème je n'ai pas assez de lait pour l'allaiter, je lui donne du fromage, du yaourt. Si je m'en vais ma sœur m'a déjà dit : « Tu peux la laisser chez moi », il y a des vaches, ça permettra d'avoir du lait. Je pourrai la laisser avec maman mais elle doit déjà s'occuper de mon père, c'est difficile.

Habiba : Les enfants sont grands et ils restent tous seuls pendant la saison. C'est la plus grande qui s'occupe des petits quand je m'en vais. Ca dure même pas un mois.



*Photos 5 : Famille de Rachida, Douar Ouled Ameur, Maroc, 2009*



*Photos 6 : Préparation du départ de Saadia, douar ouled ziane, Maroc, 2010.*

Comme pour la *maquila*, on constate que la saison « ne concerne pas uniquement la personne qui travaille, qui part et qui revient; c'est bien souvent – surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrières – la famille qui se trouve prise dans cet étrange ballet. » « Lorsque l'ouvrière quitte la maquila et rentre chez elle pour s'occuper du foyer et des enfants de la famille, une sœur ou une mère prend la relève à l'usine, assurant à son tour ce revenu. C'est surtout entre femmes (dans les rôles de « travailleuses » et de « mère ») d'une même famille, que l'on met en place les stratégies visant à faire front aux obligations diverses et aux risques d'insécurité » (Borgeaud Garciandia 2009 : 38). Les saisonnières passent l'été, l'automne et une partie de l'hiver au Maroc. Pendant la saison, leurs mères ou leurs sœurs deviennent les principales responsables du travail domestique pendant une période plus ou moins prolongée de leur vie. Comme le souligne Alicia Reigada, on se retrouve dans une situation où « la compatibilité entre le travail salarié et le travail domestique n'est pas possible ce qui invite à penser cette migration féminine comme un phénomène qui déborde l'individuelle, et surtout sa famille nucléaire et qui convertit les autres femmes de la famille élargie en pièces clés pour le maintien du groupe » (Reigada Olaizola 2009). Ainsi, on ne peut séparer le temps au pays du temps de travail en saison : c'est parce qu'il y a la famille au pays, que l'on peut travailler en saison. Dans la situation étudiée, la division travail/hors-travail, si elle permet de mieux organiser la recherche, est un leurre : poser son existence comme une réalité reviendrait à occulter le fonctionnement des mécanismes de la domination. C'est aussi, et surtout en dehors du lieu de travail que se trouvent les leviers permettant d'obtenir une main-d'œuvre captive. Comme l'observe Robert Cabanes « C'est sous l'angle du rapport entre l'évolution du monde du travail et l'évolution de la vie domestique et privée que l'on observe la modification des formes de domination. » » Beïja a ainsi programmé la naissance de son fils de manière à ne pas se retrouver en fin de grossesse pendant la saison, ce qui rendrait cette dernière détectable, mais également de manière à pouvoir accoucher avant que la saison suivante n'arrive. Elle a laissé son fils alors qu'il ne savait pas encore marcher. Je suis rentrée avec elle au Maroc à la fin de la saison 2010 et ai pu constater son désarroi lorsqu'en voulant prendre ce garçon de six mois dans ses bras, celui-ci s'est mis à pleurer en tendant les bras vers sa grand-mère : « Il ne me reconnaît pas Manuel » répétait-elle abasourdie. Pour gérer les difficultés de cette absence maternelle ou paternelle, la famille met en place des rituels typiques d'une société où s'est développée une culture de la migration répétant le nom du ou des parents absents continuellement à l'enfant, même nouveau-né. A Ouled Ziane, j'ai vu une petite fille appeler sa tante maman, sa mère à elle passant plus de huit mois en Espagne chaque année. Par ailleurs, ces transferts domestiques impliquent des redistributions et peuvent causer des conflits entre les femmes accomplissant gratuitement un travail afin de libérer une de leur proche qui elle gagne de l'argent grâce à cette libération.

E : ta mère qu'est ce qu'elle a dit quand tu es partie?  
 Aïcha : Maman ? Elle a dit : « non, non, non. »  
 La mère : Ali marchait encore à quatre pattes.  
 Rachida : Ali était encore très petit.  
 E : et donc tu t'es beaucoup occupé de lui.  
 La mère : j'ai du m'occuper de deux maisons.  
 Aïcha : ma maison et sa maison.  
 La mère : et oui. Je dormais chez moi, le matin tôt, je venais chez Aïcha et je repartais. Je suis fellaha, donc j'allais travailler, je revenais à deux heures, chez elle je faisais le *melloui* et l'*harcha*, et je repartais.  
 E : c'est trop de travail non?  
 Aïcha : c'est comme celles qui travaillent à la fraise.  
 La mère : oui, c'est vrai. Mais alors paye moi, avec l'argent que tu as ramené, on fait moitié-moitié : un million pour toi et un million pour moi.  
 Aïcha : ça suffit maman.  
 E : c'est ton petit-fils, il est petit, c'est normal de s'en occuper (rires). Et puis elle ne gagne pas beaucoup en Espagne.  
 La mère : ils la payent. Ecoute, je suis d'accord, donne moi 5%. Ca va?

### *f) Une posture de justification*

Face aux éventuelles résistances rencontrées, les femmes repoussent la responsabilité de leur embauche sur les employeurs, justifient le fait qu'on les choisisse pour des qualités qui seraient spécifiquement féminines, rappellent que les employeurs ont essayé de recruter des hommes et que ces derniers ayant *h'ragué* ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux même, disent que leur départ leur permet d'assumer des rôles traditionnellement féminins<sup>204</sup> ou bottent en touche avec une remarquable maîtrise, comme Rachida qui alors que je lui demande pour quelle raison elle a pu venir en Espagne alors qu'aucun homme de la famille ne peut le faire me répond sûre d'elle que c'est parce que « c'est le destin ». Finalement, c'est comme si la migration des femmes était peut être plus facilement acceptée, ou acceptable lorsqu'elle résulte d'une absence de choix, les femmes justifiant alors leur migration en avançant que celle-ci est nécessaire du fait de l'abandon d'un homme et/ou d'une responsabilité maternelle. Pour lutter contre la stigmatisation, les saisonnières insistent ainsi sur le caractère décent du travail qui les a poussé à quitter leur pays souvent dans une posture de justification. Car ce phénomène central de la mondialisation qu'est la migration internationale est empreint de l'idéologie de genre : tout au long de leurs expériences migratoires (à part pour certaines qui sont en rupture), les femmes tâcheront de démontrer qu'elles sont à la fois de bonnes mères, de bonnes épouses, ou de bonnes filles (Morokvasic 2010) et tâcheront de se détacher du stigmate de mauvaise mère, de prostituée par de multiples justifications qui se résument souvent à expliciter en quoi elles n'appartiennent pas à la catégorie stigmatisée, et donc participe à construire cette stigmatisation. Ces différentes justifications sont souvent avancées comme des alibis, des façons de

<sup>204</sup> Celui de la bonne fille ou de la bonne mère comme ici Nadia, et Naïma : « Je n'ai pas eu peur la première année du contrat, j'étais heureuse de partir. Parce que... pour ma mère, ma mère a beaucoup souffert pour nous. Et maintenant moi, je viens ici, pour travailler, pour aider ma mère. » « Avant, je voulais partir. Je me disais qu'est ce que je peux faire ici, il faut que je sorte, j'ai une fille il faut que je travaille pour elle. »

neutraliser la connotation de trahison et de transgression associée au travail à l'extérieur (Ramirez, 1999). Dans *Le sexe de la mondialisation*, Morokvasic montre que les femmes qui partent cherchent à ne pas faire de vague et maintiennent en apparence les rapports traditionnels de genre. Leur place n'étant jamais assurée, les femmes ont tendance à ne pas directement critiquer leurs conditions de travail auprès des hommes qui pourraient empêcher leur départ. Ainsi, j'ai souvent remarqué que les mêmes femmes ne tenaient pas le même discours sur les conditions de logement dans les fermes par exemple selon qu'elles se trouvaient en Espagne ou au Maroc. Rachida comme Meriem semblent savoir que leur position en Espagne n'est pas assurée et ne se mettent pas des bâtons dans les roues en critiquant ouvertement l'Espagne devant la famille. Elles sont conscientes de ce qui conditionne leur départ et taisent ou minimisent par exemple les difficultés rencontrées en Espagne, la réalité des échanges economico-sexuels, ou le fait qu'elles deviennent les principales pourvoyeuses économiques de la famille. Même quand c'est le cas, les femmes ont tendance à ne pas avancer, surtout devant d'autres hommes qui ne sont pas de la famille que ce sont elles qui fournissent désormais le principal revenu.

E : est ce qu'on peut dire que ce sont elles qui gagnent le plus d'argent dans la famille.

L'institut : non, non, avec la situation qu'il y a maintenant je crois pas, hein ? Ce n'est pas toi qui gagne le plus dans la famille.

Rachida : Non ce n'est pas moi.

E : Elles sont trois à partir, hein.

Rachida : oui mais moi je n'ai pas beaucoup.

L'institut : ça dépend, parce que chacune à la charge de ses enfants. Rachida elle a des enfants, et Saadia elle aussi a des enfants, et Touria elle aussi, elle a ses occupations, elle essaye d'économiser un peu d'argent et donner à ses parents<sup>205</sup>.

Pour Dahbia Abrous, il est évident que les femmes pour avoir le droit de partir s'inscrivent dans des cadres de genre traditionnels. Les saisonnières s'écartent donc du modèle de la femme qui bouge, puisque cette dernière est une pute, en disant qu'elles ne bougent pas longtemps, ou pour la famille, que leur migration n'a rien à voir avec celle des *zoufrias* (Féminisation de *zoufri*, qui vient d'ouvrier, mais est un terme méprisant, connoté péjorativement, même pour les hommes : un *zoufri* est un voyou, un mauvais garçon), qu'elles partent avec des femmes biens, des femmes mariées, qui ne font pas de bêtises.

### g) *De la commande au recrutement : ruses et contournements*

Dans les récits que les femmes font de la sélection, on s'aperçoit qu'elles rusent en essayant de se conformer au mieux à l'image idéale que les employeurs peuvent avoir d'une ouvrière rurale marocaine. Les femmes n'ont pas toujours une expérience dans la fraisculture et certaines d'entre elles n'ont jamais travaillé en tant que *fellahas* alors que ce sont des conditions de recrutement.

<sup>205</sup> Entretien avec Rachida, à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

Comme pour les recrutements antérieurs en Roumanie ou en Pologne pour lesquels les saisonnières disaient mobiliser leurs relations familiales dans le milieu rural pour obtenir des documents attestant qu'elles vivaient à la campagne, ou se déguisaient de manière à correspondre à la figure fantasmée de la rurale pauvre, les Marocaines indiquent que le recrutement a fait l'objet de contournements avant et après la mise en place du projet Aeneas Cartaya. Nadia se rappelle ainsi que l'année où elle est partie : «Même les filles de Kénitra ont passé la sélection. Il y a des filles qui ont été prises ça se voyait qu'elles n'allaient pas bien travailler. Peut être qu'elles ont payé»<sup>206</sup>. Plusieurs personnes ont évoqué l'achat de contrats surtout les premières années avant que la sélection ne concerne plusieurs milliers de personnes. On retrouve ainsi dans les fermes des ouvrières citadines, des jeunes femmes s'étant fait passer pour une amie ou une mère pour pouvoir être recrutée même sans enfants ou pour ne pas perdre le bénéfice d'un contrat détenu par une femme ne pouvant finalement plus se rendre en Espagne.

Dans notre ferme, en 2008, il y a eu une femme, elle n'est restée qu'une semaine et elle a *h'ragué*. Elle avait peur parce qu'elle était partie avec le visa d'une autre. Cette autre femme, sa fille ne l'a pas laissée repartir, alors la première qui voulait venir en Espagne lui a dit : « Je pars avec ton passeport, avec tes papiers, je te les achète. » Et elle est partie. Elle était encore vierge, elle n'était pas mariée.

E : et elle a changé la photo du passeport.

Rachida : Non, elle lui ressemblait, et puis elle a mis le voile pour passer.

Entretien avec Rachida, 37 ans, mariée (mari handicapé), 6 enfants (5 à 16 ans), douar près de Souk Larbaa, 7 mars 2010.

La tactique la plus courante consiste à emprunter les papiers d'une femme ayant été sélectionnée et ne pouvant se rendre en Espagne ou à passer la sélection sous l'état civil d'une autre femme de la famille correspondant aux critères demandés. Les femmes se servent alors du voile et de la *djellabah* pour se cacher et mieux contourner les contrôles frontaliers qui dans la pratique ne sont pas très difficiles à déjouer. L'autre contournement caractéristique est de cacher sa grossesse pour passer la douane le jour du départ. Saadia et Mina me racontent ainsi l'histoire de Nour qui était saisonnière dans la ferme en 2008 mais qui n'a pas pu venir l'année suivante parce qu'elle était enceinte de sept mois au moment du départ. Elle est venue le jour de l'embarquement avec une grande *djellabah*, a récupéré son passeport lors de l'appel puis l'a donné à une amie qui a ensuite passé sans problème le contrôle de la douane : « Les Espagnols ne voient rien. C'est comme si ils avaient les yeux bandés », me disent-elles<sup>207</sup>. A ces occasions, tout se passe comme si les femmes retournaient à leur profit l'absence d'individualité impliquée par le genre et la race, ce que Simmel qualifie de généralité de l'étranger (Simmel 2009) et qui est ici conjuguée à la généralité de la femme (Guillaumin 1992 : 15).

---

<sup>206</sup> Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille, régularisée, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

<sup>207</sup> Conversation Finca Dominguez, saison 2010.

Asmaa : Les chefs n'apprennent pas les visages. Il y a souvent des nouvelles. L'année dernière, une femme a eu un problème à la jambe. Cette année, c'est sa sœur qui est venue à sa place. Elle avait très peur, elle est venue me voir : « C'est pas moi qui suis venue l'année dernière », le chef il l'a pas reconnue. Seules les Marocaines savaient et personne n'a rien dit.

Pour autant, s'il est évident que le recrutement de milliers de Marocaines a impliqué des stratégies de contournement permettant le passage de femmes qui cherchaient par ce biais à migrer définitivement particulièrement au début du programme, ces dernières ne représentent pas la majorité du contingent. Les récits par les femmes de la sélection révèlent les attentes des employeurs et des sélectionneurs. Ils veulent des femmes déjà formées à la récolte, en âge de travailler efficacement, d'apparence rurale ou traditionnelle, qui n'ont pas les ressources (beauté, jeunesse) qui leur permettraient de se maintenir en Espagne, venant si possible de familles nombreuses et reliées au Maroc par des attaches familiales : maris ou enfants. Comme pour les critères familiaux, les femmes ont cherché à s'ajuster aux demandes des employeurs, affirmant qu'elles avaient toutes de l'expérience dans la fraise même quand ce n'était pas le cas.

E : ils nous ont demandé si on savait travailler dans la fraise. J'ai dit oui.

Le père : les Marocains ils te disent ce que tu veux entendre.

Bouchra (rires) : oui, c'est comme le CV, on met beaucoup de trucs.

Fatima : J'avais travaillé. Alors, j'ai menti ? J'ai travaillé à la récolte des poivrons, des tomates. Ils m'ont dit montre tes mains pour qu'on les regarde. A l'époque je travaillais beaucoup, ils ont dit passez.

Habiba : le patron a demandé si on travaillait dans les fraises. J'ai dit oui. Si tu ne dis pas ça, tu ne pars pas.

## **C. Reconfiguration des rapports de genre impliquée par la migration saisonnière**

### *a) La centralité du contrat mais un départ en sourdine*

La question du contrat devient très rapidement centrale dans la vie des femmes. Dans les espaces de sociabilité féminine, on ne parle que de ça. Les ouvrières scrutent le souk pour savoir laquelle est déjà partie et laquelle n'a pas encore reçu de contrat. A partir du mois de janvier, les femmes se rendent fréquemment à l'Anapec, à partir du mois de février, elles ne font plus qu'attendre et une fois le contrat reçu, c'est comme si elles étaient déjà parties, elles ne font plus vraiment partie du quotidien du village.

Ce matin au petit déjeuner, Saadia raconte qu'elle a rêvé qu'elle partait lundi. (...) Depuis qu'elle reçu la confirmation de son contrat, elle part souvent dans les nuages. Elle a les yeux perdus, regarde dans le vide. Je me moque d'elle. Elle me répond qu'elle a déjà la lourde valise sur le dos. Aïcha est venue jeudi à Kénitra pour demander des nouvelles de son contrat au guichet de l'ANAPEC. Je lui ai demandé comment ça allait, elle m'a dit en espagnol « *cabeza fuera* », ma tête est dehors. Je lui ai demandé si elle avait son contrat. Elle m'a dit que non, il n'y a pas de contrat, c'est fermé. Elle se tape les mains l'une contre

l'autre. Je lui dis qu'il faut attendre un peu mais le bruit selon lequel le nombre de contrat a fortement diminué leur est parvenu et les inquiète. Rachida semble penser que les Espagnols vont se tourner vers d'autres pays maintenant. Elles font le compte dans leur ferme des filles qui ont signé le contrat cette année. Il y en a 5 ou 6 dont 3 déjà parties alors qu'il y aurait déjà 15 *Rumaniat*, des Roumaines présentes sur la ferme. Rachida et Saadia n'ont presque plus d'argent. Pour savoir si les filles sont encore au Maroc où si elles sont parties en Espagne, elles les appellent, mais n'attendent pas qu'elles décrochent (elles les bippent). Si ça sonne, c'est qu'elles sont toujours au Maroc, et qu'elles n'ont donc toujours pas reçu leur contrat. Au souk, on entend le mot contrat toutes les secondes, les femmes se donnent des nouvelles de chaque village : une telle est partie, l'autre n'a toujours pas de contrat.

Carnet de terrain 2010

Cependant, alors même que les femmes partent ce qui indique un acquiescement ou a minima un consentement des hommes, il y a un silence de la sphère masculine sur ce départ, les hommes ne les accompagnent d'ailleurs pas le jour du départ et, en revanche, ils viennent les chercher quand elles rentrent. Dans un espace social divisé (femme/homme), ces contrats qui amènent pourtant les femmes à travailler hors de la maison et même hors du pays et donc à occuper des rôles normalement considérés comme des prérogatives masculines restent dans la sphère féminine. Mon arrivée rend ce malaise, cette confusion ou ce flottement dans les rôles de genre palpable. Dans un espace social qui a toujours été divisé (femme/homme) ces contrats qui amènent pourtant les femmes à travailler hors de la maison et donc à occuper des rôles normalement considérés comme des prérogatives masculines restent dans la sphère féminine. Un jour chez Saadia, alors que je montrais sur mon ordinateur un diaporama des photos de la saison, seules les femmes se sont approchées de l'écran de l'ordinateur. A la fin du diaporama, les hommes regroupés dans la pièce voisine font passer aux femmes pour qu'elles me les montrent des photos du frère de Rachida qui joue du violon dans le groupe du village et celle du mari décédé de Saadia portant un cageot de fraise à Moulay Bouslem comme pour rééquilibrer, faire bonne mesure.

Les silences, les non-dits, les non-accompagnements le jour du départ alors même que la migration sous contrat constitue un des événements les plus importants pour le village et en tous cas pour les familles concernées, en somme l'importance de l'évènement et son invisibilité dans la sphère publique permettent de deviner, de tracer les contours des normes de genre qui sont ici bafouées et conditionnent la mobilité de ces femmes. Le jour du départ de Saadia pour l'Espagne, seule sa belle-mère l'a accompagnée sur le bord de la route pour attendre avec elle un grand taxi lui permettant de rejoindre la gare, les hommes s'étant avisés de faire autre chose ce jour-là. Ayant assisté à un départ collectif à Tanger, en mars 2009, j'ai pu constater que ce dernier ne semblait concerner que la sphère féminine. Saadia était accompagnée de Rachida sa belle-soeur comme la majorité des saisonnières présentes dans le port. Ce jour là, j'ai compté 70 femmes présentes pour 4 hommes, comme si le départ de ces femmes devait se faire en sourdine. On peut aussi attribuer l'absence des hommes au fait que, le départ ayant lieu très tôt le matin, ils ne se déplacent pas à Tanger car cela impliquerait

des coûts d'hôtel trop importants à supporter pour les familles mais les femmes sont généralement accompagnées par une autre femme de leur famille. Pour autant, si ils ne sont pas là quand elles partent, tous les maris que j'ai rencontré ont fait l'effort de se déplacer à Tanger pour les accueillir lors de leur retour.

Meriem : Mon mari est trop occupé pour m'accompagner quand je pars, mais à l'arrivée, il vient me chercher à Tanger.

Les saisonnières ont des marges de manœuvre ce qui explique qu'elles n'ont pas de grandes difficultés à faire admettre leur départ mais la stigmatisation qui sanctionne leur attitude de femme autonome peut toujours être activée, et a une influence sur ce qui peut finalement être publicisé de cette migration de travail.

### *c) La stigmatisation de la mobilité féminine compensée par la valeur de la migration*

La migration de ces femmes est prise entre deux normes contradictoires : la valeur de l'émigration, et la stigmatisation de la mobilité féminine. A une époque où le détroit de Gibraltar est particulièrement difficile à traverser que ce soit légalement ou illégalement, l'opportunité faite aux femmes d'avoir accès à un voyage auquel tout le monde aspire joue pour beaucoup dans les reconfigurations de genre qui découlent de la migration saisonnière. « Tous les jeunes (hommes) veulent partir en Espagne » reconnaît Aziza et le fait de sortir du pays quand presque personne de leur classe sociale ne peut le faire est très valorisé, et ceci pour ce qu'elles gagnent en Espagne mais aussi parce que cela implique une hausse de statut social. Ce changement de statut implique des reconfigurations au sein même des familles. Ces femmes transgressent les normes conventionnelles sur la féminité, mais comme le remarquent Lahbabi et Rodriguez, le Maroc est un pays où un « agent capable de résoudre un problème économique familial est capable de triompher dans une société qui valorise davantage les ressources économiques que le respect de ces normes » (2002).

C'est également ce que confirme Naïma lorsque je m'étonne de la facilité avec laquelle elle a pu convaincre sa famille de la laisser tenter le *h'rague* en Espagne alors qu'elle n'était même pas encore mariée. « Les Marocains veulent de l'argent, le reste, ça s'arrange »<sup>208</sup>. Les saisonnières sont plus considérées que les femmes qui ne partent pas, des femmes n'ayant plus d'hommes, des veuves et des divorcées se retrouvent avec un statut plus important au sein de la famille que des femmes mariées. Le jour du départ dans la belle-famille de Saadia, la belle-mère se met à pleurer : sa fille Touria est en Espagne depuis plusieurs mois et vient de leur annoncer qu'elle ne rentrerait pas, Saadia sa belle-fille part demain, et Rachida une autre de ses filles va bientôt recevoir son contrat et il ne restera que « cette fille-là ». Elle désigne de la main la femme de son fils. Cette dernière se met

---

<sup>208</sup> Entretien avec Naïma, dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011

également à pleurer : « Je ne suis pas aussi bien que les autres, c'est ça ? » De même, Msbaya assez fière nous avoue une fois entrées dans sa maison et assises en buvant un thé : « Le mari de ma sœur, il a vu la voiture, il a dit : tu les as ramené d'où ? » Le stigmaté de la femme partant seule en vient presque à être compensé par l'aura de la migration. Comme le montre Moujoud, la migration implique des changements dans leurs interactions avec la famille et dans leurs relations avec la société marocaine. Des femmes dont le statut était très bas dans leur communauté et qui n'avaient aucune perspective d'amélioration de leur situation voient soudain des horizons s'ouvrir :

Saadia : je n'avais pas de mari, rien à vendre. Cette Espagne nous a beaucoup aidées, il n'y avait personne pour nous.

Manue : pourquoi tu n'es pas retournée dans ta famille à la mort de ton mari ?

Saadia : mon père et ma mère sont morts. Il ne me reste que mes frères, la femme de mon frère ne me voulait pas moi et mes enfants. Il n'y avait personne pour demander de mes nouvelles, je mangeais et c'est tout, personne ne s'inquiétait pour moi. (...) Cette Espagne nous a aidées. Il y en a beaucoup qui n'avaient rien, rien du tout. Et moi, j'étais des leurs à me demander : « Qui va me donner de l'argent pour que je construise ? Qui va m'aider moi et les enfants ? » Quand j'étais dans la famille de mon mari, je priais Dieu pour qu'il m'aide, qu'il m'arrive quelque chose de mieux, c'est comme un cadeau de Dieu. Dieu voit tout. (...)

Entretien avec Saadia, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Une autre conséquence qui découle de la première est que la valeur du contrat dans la société d'origine est un levier de disciplinage de la main-d'œuvre. Dans la situation dans laquelle elles se trouvent, elles n'ont vraiment aucun intérêt à remettre en question les termes du contrat. En effet, les saisonnières ne sont pas les seules engagées dans le contrat, elles engagent avec elles toute leur famille, et leur statut social au village dépend fortement de leur statut de saisonnière en Espagne. Le non renouvellement bien qu'arbitraire comme on l'a vu est considéré comme étant de la responsabilité de la saisonnière. Si elle n'est pas reprise, ses collègues et la famille comme la société d'origine vont considérer qu'elle n'a pas suffisamment travaillé ou qu'elle s'est mal comportée.

E : Si tu rentres et qu'on ne te fait pas de nouveau contrat, qu'est ce que les gens disent ?

La belle-mère de Rachida Z : que cette femme a fait quelque chose de mal et qu'ils l'ont renvoyé, qu'elle a fait quelque chose ou qu'elle est sortie.

Entretien avec Rachida Z, douar près de Souk Larbaa, 7 mars 2010.

Dans une telle situation, on remarque que malgré le stigmaté qui pèse sur le travail des femmes populaires, les saisonnières finissent par le revendiquer. En ce qui concerne l'accroissement du statut social par la migration, Liane Mozère constate également le même phénomène aux Philippines : Les autres femmes sont jalouses, toutes voudraient partir, elles sont comme nimbées par l'atmosphère parisienne ... (Mozère 2010)

Manue : Les gens étaient pareils avec toi au Maroc ou ça a changé ?

Ma mère était très contente quand elle m'a vue, parce que j'ai changé, je suis mieux. Avant, j'étais très mince, maintenant ça va mieux. Je pensais toujours à ma mère, elle travaille seule, tu comprends, elle travaille seule. Avant on n'avait pas de bonne maison, je pensais toujours à ça. Ma mère n'a rien. Je devenais malade des nerfs.

Manue : tous les gens sont malades des nerfs au Maroc ou quoi ?  
Bien sûr parce qu'il n'y a pas de travail.  
Manue : et les gens du village, ils ont pensé comme ta mère ?  
Naïma : oui (rires). Ils ont dit, maintenant, c'est mieux qu'avant.

Manue : est ce qu'il y a une compétition entre les femmes qui ont les contrats et celles qui n'en ont pas.

Rachida : non, il y a ceux qui te disent, tu es revenue, bienvenue. Il y a ceux qui te disent, tu as de la chance, j'espère un jour pouvoir partir comme toi. Je prie Dieu pour ça. Maintenant, toutes les filles du douar attendent la prochaine occasion pour s'inscrire et partir. Le nombre de femmes augmentent, il y a de plus en plus de femmes qui sont sorties de l'école.

Meriem : Moi je ne me comporte pas différemment mais il y a des jalousies parce que je suis partie. Il y a des femmes qui prétendent qu'elles ne sont pas parties parce que leur mari ne voulait pas, alors que c'est juste qu'elles n'ont pas eu le contrat.

Est ce que des gens disent du mal parce tu es partie ?

Je n'ai jamais entendu quelqu'un dire ça. Je pars pour travailler, aucun Marocain ne dit de mal de moi.

Son mari : personne ne dit les choses en face. Les gens parlent mais ils n'oseraient jamais te critiquer directement.

Bouchra : et est ce qu'il y a une jalousie entre les femmes qui partent et celles qui restent ?

Saadia : Oui. Il y en a, elles me disent que j'aurais aimé être comme toi, combien de femmes me disent j'aurais aimé partir et certains maris disent : elle a de la chance de pouvoir partir en Espagne, elle a fait une maison, elle a fait la *ksiba* [*je pense que c'est le mur d'enceinte autour de la maison*] ; elle aide ses enfants pour son éducation, elle fait beaucoup pour eux. J'ai des problèmes, je dis tout le temps que j'ai des problèmes mais tout le monde a des problèmes.

Le fait que des femmes partent alors que la migration représente un objectif très recherché par les hommes questionne la hiérarchie hommes-femmes. Le même travail que ces femmes faisaient au Maroc était dénigré mais la migration permet d'inverser la balance. Une identité positive de travailleuse est rendue possible.

E : et qu'est ce que tu fais quand elle est en Espagne ?

Rqiyah : lui, il s'occupe de la maison et de son fils, et moi je m'en vais travailler. C'est bien ?

E : moi ça me pose aucun problème (rires), lui je ne sais pas ? C'est bien ?

Le mari : c'est bien ? Et moi je reste sans rien faire ? Non, c'est pas bien.

E : de toute façon la *fresa* c'est dur, c'est mieux que tu fasses pas ça. (Rires)

Rqiyah : et puis, ils ne veulent pas des hommes. Y'avait des hommes avant, tu te rappelles Nouridine et Houcine. Ils les ont virés quand Pepito est mort.

Cela participe à faire évoluer les valeurs censées définir la féminité mais débouche également sur des contradictions. Leur migration - surtout la migration définitive des *harragats* - leur donne accès à un statut social élevé et dans la mesure où cette dernière est liée au travail, leur investissement du rôle d'ouvrière va à l'encontre des canons citadins de la féminité. Se crée alors un paradoxe ou une contradiction aussi bien pour les autres que pour soi-même : la migration est censée classer et le travail agricole féminin déclasse, alors : qui sont ces femmes qui ont un statut social élevé dans le village et un bronzage d'ouvrières agricoles ?

Asmaa : Quand on revient au bled, les femmes du hammam, elles nous disent : « tu passes ta vie à la plage en Espagne ou quoi ? » On a des marques de bronzage sur le bas du dos quand on se baisse pour ramasser. Elles pensent que si tu es en Espagne, tu dois revenir

grosse, blanche, belle. Nous on arrive noires du travail. Elles nous disent : « qu'est ce que c'est que ça ? »

Les soucis me fatiguent, j'ai perdu beaucoup de poids, je mange mal. Je les vois ici au Maroc, elles sont grosses, elles ont leurs maris. Elles me demandent pourquoi j'ai maigri, je leur dis que j'ai des soucis ? Depuis que mon mari est mort, j'ai des problèmes de nerfs. »

Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant chez ses beaux-parents à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

La *contratacion en origen* participe à un renversement des statuts de ces femmes au pays. Alors qu'en tant que femmes seules, elles faisaient partie des femmes dont la position sociale était des moins enviées, ce statut de célibataire rend leur départ plus aisé que celui d'une femme mariée. Dans la famille de Saadia, la seule qui ne peut pas partir est la femme de BouChaib, les trois autres femmes en âge de travailler étant pour les deux plus âgées veuves et pour la plus jeune pas encore mariée. La migration étant actuellement au Maroc un des facteurs de classement social les plus puissants, elle propulse donc ces femmes subalternes à une position sociale de femme enviée voire même d'individu envié car les hommes eux-mêmes donneraient tout pour pouvoir partir à leur place.

## Conclusion partielle

L'implantation des fermes étrangères dans les zones d'agriculture irriguée et à plus forte raison, l'ouverture de la migration saisonnière aux femmes a provoqué un renversement de la valeur du travail masculin et féminin face auquel les hommes se trouvent désarçonnés. De manière générale, ces derniers ne voient pas d'inconvénients à laisser l'emploi journalier aux femmes. Cela pose malgré tout davantage de questions lorsque des firmes étrangères embauchent<sup>209</sup> ou développent sur place des exploitations qui fournissent un travail bien plus régulier et mieux payé. Ce qui semble alors surprendre les hommes marocains c'est qu'un employeur puisse préférer des femmes alors que des hommes sont disponibles pour un travail au même salaire. Le père de Fatima explique ainsi sa méfiance lors du recrutement de ses filles.

Fatima : moi je voulais partir, c'est mon père qui ne voulait pas me laisser partir.

Bouchra : pourquoi tu ne voulais pas le père ? (rires)

Le père : j'ai refusé parce que j'ai pensé que c'était une arnaque.

Fatima : Mais nous on a quand même passé la sélection sans lui dire.

Le père : Quand elles ont été appelées, j'ai payé les frais. Mais dans un premier temps, je n'y ai pas cru. Pourquoi n'auraient-ils appelé que des femmes et pas des hommes ? (...) Tu sais, même les Espagnols qui se sont installés ici, ils embauchent cent femmes et ils les amènent de Kénitra.

Bouchra : et les hommes du douar?

Le père : ils ne veulent pas des hommes du douar.

Bouchra : et les hommes ne disent rien.

Le père : les patrons ne veulent pas des hommes. Qu'est ce qu'on va faire? (...) En France et en Espagne, le salaire est le même pour les hommes et les femmes. Ici, les femmes demandent moins. Et puis, les filles travaillent plus que les femmes avec mari. Les femmes travaillent plus que les hommes aussi, et oui.

La sélection menée par l'Anapec en collaboration avec Aeneas Cartaya vise à obtenir des profils de travailleuses n'ayant pas intérêt à remettre en question les termes du contrat. On recrute en effet des femmes qui ne peuvent que considérer, étant donnée leur situation de départ à tous égards (opportunité d'emploi, mobilité) que c'est une chance de faire la saison en Espagne. Pour Bank Muñoz, la subordination des femmes rurales dans leur pays d'origine et dans le système économique global signifie qu'elles valorisent ces positions sûrement plus qu'un homme ne le ferait. Ces femmes protègent leur travail, leur emploi et sentent constamment le besoin de prouver qu'elles sont des travailleuses capables (2008). Pour protéger leur contrat, elles testent leur capacité physique jusqu'à la limite mais supportent également un logement insalubre, de mauvaises conditions de travail et le harcèlement sexuel le cas échéant. La situation dans le pays d'origine les constitue comme des cibles particulièrement vulnérables des mécanismes de contrôle et de coercition spécifiques à ce

---

<sup>209</sup> On constate la même chose au Sénégal : « Les hommes présélectionnés avaient déjà la confiance qu'ils allaient en Europe pour travailler, ça leur a pas plu qu'on les remplace par des femmes. Le gouverneur les a rassuré que la prochaine fois ça pourrait être des hommes. Il n'y a pas eu de prochaine fois. »  
Entretien avec William Sambou, responsable du Cedeps de Ziguinchor, 15 octobre 2009.

type de recrutement avec des conséquences considérables pour leur vie (Collins 1995).

Le contrat n'est donc pas la panacée, mais il crée pour la femme un statut qui n'existait pas. Sans homme, elle parvient à obtenir un statut positif au village. Saison après saison, il arrive que les femmes rompent avec la place qu'elles tenaient au sein de la famille élargie et ne se limitent plus aux excuses et justifications antérieures au départ. Si elles n'attaquent pas ces rapports de genre frontalement, certaines femmes comme on le voit avec Saadia dans l'entretien ci-dessous, ne se contentent pas de faire profil bas devant la critique par les hommes de leur transgression des rôles de genre. Dans des espaces féminins, elles se laissent aller à ce discours critique :

L'Espagne c'est bien. Si je n'avais pas été là-bas, je n'aurais pas pu faire ça (elle montre la maison en construction). Tu travailles ici, tu gagnes 2000 ryals [20 euros/semaine].

Bouchra : maintenant dans le douar, il y a plein de filles qui partent en Espagne et qui reviennent, en liberté, qu'est ce qu'en disent les femmes du village, quelle est votre place au sein du village maintenant.

Il y a des choses qui changent, ils voient la liberté.

Bouchra : personne ne parle ?

Saadia : Non, pas du tout, ils disent qu'ils sont contents pour celles qui partent. Chez nous. Ils disent que c'est bien. Que ce sont des filles biens. (...)L'Espagne ça a apporté beaucoup aux pauvres ici. Ils disent que la femme mariée ne doit pas partir, et qu'est ce que tu veux qu'elle fasse ? Son mari ne travaille pas. C'est bien qu'elle parte, pour qu'elle puisse construire une maison, amener l'électricité.

Msbaya : Je me sens plus forte, surtout envers les hommes. Avant j'étais très timide, pire que ma fille, dit-elle alors que cette dernière qui a douze ans nous regarde en coin sans dire un mot depuis que nous sommes arrivées. Je ne fais plus confiance aux hommes. Quand tu leur donnes de l'argent, ils ne te rendent pas le service dont tu as besoin. Maintenant, si j'ai besoin de quelque chose, je vais le chercher moi-même qu'il s'agisse d'acheter quelque chose au souk ou de régler un papier. Mon père et mon frère ne disent plus rien. Un jour, j'ai eu un problème avec mon frère et quand je suis rentrée mon frère avait déchiré mon sac tellement il était en colère. Maintenant tout se passe bien. Je leur ramène des cadeaux d'Espagne et ça suffit.

## **Chapitre 5**

### **Canalisation des flux migratoires, mise à l'écart, confinement et organisation du travail**

Dans ce chapitre, nous nous intéressons au recrutement, au transport, au logement et à la mise au travail observées au Maroc et en Espagne, en prenant en compte les pratiques de canalisation, de confinement, de discipline et de mise en compétition développées par les organisateurs du flux à des fins de bridage de la mobilité et de flexibilisation du marché du travail, mais aussi les sociabilités, les résistances qui se développent pendant la saison et qui amènent à la naissance d'une société saisonnière dont nous tenterons ici de donner un aperçu. La *contratación en origen* a supposé la volonté d'éradiquer la figure de l'étranger irrégulier condamné à encore davantage d'invisibilité. La description des campements, de la mise au travail, de la culture inventée par les travailleurs sans-papiers en transit en Espagne nous serviront de contrepoint pour éclairer les particularités de l'embauche sous contrat temporaire en particulier en matière de contrôle de la mobilité.

J'aborde ces questions de manière thématique : dans un premier paragraphe, je présente le transport et le bridage de la mobilité entre l'Espagne et le Maroc, dans un second paragraphe, la mise à l'écart dans les villages et le contrôle social de la vie des saisonniers au-delà du temps de travail entre autre à travers le développement systématique du logement des ouvrières sur les exploitations, dans un troisième paragraphe, on verra la manière dont la captivité évoquée ici sert les intérêts du système productif étudié.

## I. Canalisation des flux

L'objectif principal de ces contrats avec le Maroc est le contrôle de la mobilité des saisonnières d'autant plus fort qu'aux enjeux patronaux habituels de bridage de la mobilité (Moulier Boutang 1998) s'ajoute l'enjeu pour les institutions locales financées par l'Union européenne de montrer que la canalisation de travailleurs est possible sans l'installation définitive de ces populations et ceci alors même que les premières années de recrutement au Maroc ont été marquées par un pourcentage élevé de saisonnières décidant de rester en Espagne à la fin du contrat. Pour atteindre ces objectifs, les gestionnaires du flux migratoire Maroc-Espagne vont mettre des dispositifs en place pour contrer l'auto-mobilité de leurs ouvrières qu'ils qualifient de taux de fuite<sup>210</sup>.

Le problème principal est la méfiance de l'entrepreneuriat agricole de Huelva quant au fait d'amener des travailleurs marocains, fondamentalement motivé par quelques expériences d'échecs antérieurs et par la peur qu'ils ne remplissent pas les conditions du contrat. C'est précisément la finalité du projet Aeneas Cartaya : ordonner le recrutement à la source et mettre en place des bases qui permettent d'assurer le retour du travailleur dans son pays à la fin du contrat. Le succès du projet dépendra du fait que les travailleurs remplissent les conditions de retour et c'est sur cette idée que nous devons travailler en proposant des formules et des moyens qui nous aident à atteindre cet objectif." (Ayuntamiento de Cartaya 2004)

---

<sup>210</sup> Au début du programme, les responsables d'Aeneas Cartaya publiaient des statistiques de fugue de leurs saisonnières.

La politique de canalisation des flux mise en place par les autorités marocaines et espagnoles est donc marquée par les premières années de recrutement au Maroc. C'est cette situation qui a amené entre autre au choix des profils familiaux. Dans ce paragraphe, nous allons nous pencher sur les mécanismes complémentaires de contrôle de la mobilité géographique, sectorielle et statutaire auxquelles sont soumises les ouvrières marocaines pour assurer leur retour au pays.

## A. La canalisation statutaire ou la captivité du contrat

Une des premières pierres de ce dispositif est le régime de titre de séjour et de travail appliqué aux travailleuses *contratadas en origen*. Les saisonnières signent un contrat de travail temporaire au terme duquel elles s'engagent par écrit à rentrer en Espagne et ce contrat de travail leur donne accès à une « autorisation de résidence et de travail temporaire où sont indiqués le secteur géographique et le secteur d'activité autorisés ainsi que la durée de cette autorisation qui correspond à la durée du contrat »<sup>211</sup>. Une fois le contrat et donc le droit au séjour échu, le travailleur doit rentrer dans son pays sous peine d'être irrégularisé<sup>212</sup> et attendre une éventuelle invitation de son employeur pour la saison suivante. La travailleuse est également liée à l'entreprise qui l'embauche, elle ne peut travailler pour un autre employeur que si son premier patron lui délivre un « certificat de renoncement » comme l'explique ici la responsable de la branche travail à la sous-délégation du gouvernement.

Si elles veulent, on les change d'entreprise. La possibilité de changer d'entreprise existe, Si l'entreprise donne son autorisation et qu'une autre entreprise la veut, tous les problèmes de ce genre, faciles à régler, on les règle. (...) Ecoute, nous quand une entreprise a un problème, voilà ce que nous faisons (...) les résolutions [administratives donnant droit au séjour et au travail] se font comme une relation du travailleur à l'entreprise, telle travailleuse vient pour telle entreprise (...) nous relient une personne avec une entreprise. Si ça ne lui plaît pas et qu'elle veut s'en aller, il faut que l'entreprise nous dise qu'effectivement elle est d'accord pour que la travailleuse s'en aille et ensuite qu'une autre entreprise nous la demande. »

Entretien avec la directrice du service du travail à la sous-délégation du gouvernement, 31 mars 2010, Huelva.

Ce dispositif juridique correspond à un accord tacite établi entre les employeurs de ne pas débaucher la main-d'œuvre d'un autre producteur.

Il y a une procédure de changement d'entreprise qui doit être justifiée. Par exemple dans le cas où un entrepreneur a perdu sa récolte, finalement il renonce à la travailleuse et on la replace dans une autre entreprise. Ca se fait si la sous-délégation autorise le changement.

E : Sinon non ?

E : sinon, non, surtout pour une chose. Si on la retrouve dans la rue, ça c'est son autorisation, si elle n'est pas là-bas, ce n'est pas bien. Si l'inspection du travail arrive et qu'un entrepreneur a une travailleuse qui travaille chez lui qui n'est pas à lui, on lui tape sur

<sup>211</sup> « Accord de régulation du contingent espagnol de travailleurs étrangers non communautaires pour l'année 2008 », Bulletin Officiel Espagnol n°11, Samedi 12 janvier 2008, <http://www.boe.es/boe/dias/2008/01/12/pdfs/A02397-02440.pdf>.

<sup>212</sup> Et potentiellement expulsable si un accord de réadmission a été signé entre les deux pays

les doigts.

Entretien avec la responsable de la sous-délégation du travail à la sous-délégation du gouvernement<sup>213</sup>.

Le travailleur migrant est ainsi assigné, non seulement à un poste de travail mais également au pouvoir arbitraire de l'employeur. Le droit à la mobilité et la simple liberté formelle de rompre le contrat de travail sont mis entre parenthèse de peur de perdre son droit au séjour. Avant de partir pour l'Espagne, les saisonnières signent également, en même temps que le contrat, un engagement de retour. Sur ce document, il est stipulé : « Le travailleur déclare (...) qu'une fois la relation de travail terminée, il accomplira les démarches pour effectuer le retour dans son pays d'origine en comparaisant personnellement au consulat dans le délai d'un mois à partir du jour où il a quitté l'Espagne. » Les effets juridiques produits par le document sont nuls, il s'agit davantage d'une volonté de marquer l'engagement formel du travailleur dans l'espoir que ce dernier constituera un rempart supplémentaire contre sa fuite du dispositif et de l'exploitation. Le retour de la saisonnière est également contrôlé à l'arrivée au Maroc à la fin du contrat.



*Photos 7 : Contrôle du retour*

Fortement contraintes à l'intérieur de ce statut, les femmes entrant à Huelva sous contrat n'ont pas de nombreuses possibilités d'évolution statutaire lorsqu'elles veulent rester en Espagne à la fin de la saison. Pour autant, au début du dispositif, des passerelles ont été prévues permettant après plusieurs saisons d'obtenir un droit au séjour annuel. Ces mesures étaient fondées sur l'idée qu'en laissant aux saisonnières l'espoir d'une régularisation au bout de plusieurs années, ces dernières seraient incitées à adhérer au dispositif plusieurs années de suite.

<sup>213</sup> Achón Rodríguez montre que dans le cas de la *contratación en origen* centralisée par le syndicat Unio de Pagesos à Lérida, il est établi que "l'abandon et le licenciement signifient un non respect du contrat, raison pour laquelle le travailleur assumera tous les coûts du voyage et annule la possibilité d'autres contrats et d'obtenir un permis de séjour et de résidence en Espagne."

### a) Du modèle de la centrifugation au verrouillage du statut

Le dispositif mis en œuvre ne vise pas simplement à garantir le retour de la travailleuse au pays. Il vise à garantir que l'assignation à circuler soit respectée. L'objectif n'est pas simplement de pousser les saisonnières à rentrer mais de les pousser à venir de manière saisonnière, et le mode de management mis en œuvre pour obtenir ce résultat n'implique pas uniquement de la contrainte et de la surveillance mais également un dispositif d'encouragement à faire plusieurs allers-retours avec la possibilité laissée ouverte d'obtenir un titre de séjour moins précaire à terme. Au début du projet, certains employeurs avancent même que cette possibilité d'obtention d'un statut stable sera le meilleur incitateur pour obtenir un taux de retour satisfaisant. Cet espoir entretenu fait donc également partie de l'encadrement des flux, il est complémentaire de la menace d'expulsion et de non renouvellement du contrat et de la diabolisation du *h'rague*, selon le modèle de la carotte et du bâton. C'est ce qui est avancé lors des réunions du secteur autour de la mise en œuvre du projet Aeneas Cartaya.

“On doit impulser la *contratación en origen* et garantir le retour sûr du saisonnier. On doit garantir à ceux qui rentrent qu'ils referont la saison sans sélection tant qu'ils respectent les conditions contractuelles de séjour et de retour et qu'au bout de trois ans, ils pourront choisir l'option de s'établir et de regrouper leur famille en Espagne.”

(Ayuntamiento de Cartaya 2004 : 33)

“Pour que le retour se réalise, une idée serait de récompenser ceux qui rentrent en augmentant la durée du contrat de travail les campagnes suivantes. Donner en récompense au travailleur qui rentre un contrat de travail d'une durée supérieure. Si la première année, il était de trois, le second pourrait être de six, et si c'est nécessaire, il pourrait signer son contrat pour l'année à venir avant de rentrer dans son pays.

Lettre de l'association des citriculteurs de la province de Huelva à l'ambassade d'Espagne à Rabat, 16 août 2005.

L'Etat doit trouver une solution à ce problème en appliquant les mécanismes prévus par la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers (...) et en développant des flux d'immigration légale, la formule idéale étant celle de la *contratación en origen* débouchant sur une stabilité au bout de quatre campagnes pour les travailleurs qui ont strictement respecté les conditions de séjour et particulièrement celle de retour annuel et qui ont démontré leur capacité d'intégration.

(Ayuntamiento de Cartaya 2004 : 23)

L'accord bilatéral Maroc-Espagne stipulait en 2001 dans son Article 13 que : « Les demandes d'autorisation de séjour et de travail annuelles et renouvelables, formulées par les travailleurs marocains, ayant exercé en Espagne pendant quatre ans consécutifs ou non, à titre de saisonnier, seront examinées par la partie espagnole, avec une bienveillance particulière »<sup>214</sup>. De même, dans le premier accord cadre de collaboration entre l'Anapec et la mairie de Cartaya il est envisagé que les administrations espagnoles compétentes programment des cours centrés sur l'éducation des adultes,

---

<sup>214</sup> Accord bilatéral en matière de main- d'œuvre, fait à Madrid le 25 juillet 2001, entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne.

la formation professionnelle continue, la spécialisation en langue, les coutumes et les traditions afin de faciliter l'intégration des travailleurs quand ils auraient accompli quatre années successives de travail à Huelva. Lors de la sélection « on évaluera la disponibilité et la disposition pour, après la première année d'expérience, répéter l'expérience pendant plusieurs années successives, qui serviront pour le perfectionnement et la spécialisation professionnelles et permettront de continuer dans la province de Huelva une fois terminées les 4 campagnes successives. (...) On mettra tout spécialement en évidence le fait que remplir les conditions de retour donneront droit de revenir la campagne suivante sans besoin de sélection, et que la venue à quatre campagnes agricoles en Espagne, donnera droit de rester de forme stable si c'est ce que désire le travailleur » (Cartaya 2004 : 68).

Lors d'un entretien, un responsable de l'Anapec considère que cette possibilité laissée ouverte a été un de leurs principaux arguments à l'heure de promouvoir le retour auprès des saisonnières.

Ce qui est garanti par les Espagnols, effectivement, et c'est une loi, c'est que la personne qui travaille pendant quatre ans en Espagne peut demander de rester d'une manière définitive, d'avoir ses papiers, d'avoir un séjour permanent. Et si vous en êtes à trois saisons, qu'il ne vous reste plus qu'une saison et que vous partez comme ça, vous disparaissiez dans la nature, ce n'est pas logique, il vaut mieux patienter un petit peu, passer la quatrième fois et même la cinquième fois et avoir ses papiers d'une manière qui est légale.

E : Combien ont réussi à avoir une carte d'un an ?

On n'a pas pour l'instant le taux exact. On attend le retour de l'information, le *feedback* des Espagnols. (...) On aimerait bien avoir ce chiffre parce que c'est, ça nous intéresse énormément dans la mesure où c'est un point d'inflexion qui va intéresser effectivement d'autres ouvrières agricoles et qui va impacter de manière positive les autres. Parce que si elles voient qu'il y a des ouvrières qui ont pu obtenir leurs papiers finalement au bout de quatre ou cinq ans, et bien elles vont patienter, elles vont travailler, elles vont fournir beaucoup d'efforts pour obtenir à leur tour leurs papiers, voilà.

Entretien avec le directeur de l'Agence régionale de l'Anapec à Tanger, 22 mars 2010.

On a affaire ici à une déclinaison du modèle de la centrifugation identifié par Durand dans *La chaîne invisible*, mais ici la centrifugation concerne l'ensemble du séjour des saisonnières en Espagne. L'espoir de la régularisation, et donc de sortir du flux a effectivement pu pousser les femmes à rentrer lors des premières années. Radia raconte par exemple qu'elle a fait trois fois la saison de 2008 à 2010. Le chef avait dit à 40 saisonnières qu'il leur ferait les papiers au bout de trois saisons. Les plus anciennes étaient venues en 2007. En 2010, lorsqu'elle a vu que les filles qui avaient accompli trois ans de contrat n'avaient toujours pas les papiers, elle a décidé de partir. Pour Alam, vendeur ambulant dans les fermes, cette manière de gérer les flux est intentionnelle :

Tu sais, c'est une politique. Il y a des gens qui ont deux ou trois campagnes ici, mais le contrat [d'un an], il est où ? Il y a des gens qui viennent depuis cinq ans, six ans sous contrat. De 2004 à 2010, six ans. Il y a des gens qui ont six ans ici. Et ils demandent seulement deux visas non ? Ils en ont six. Pourquoi ils ne demandent pas des contrats de trois mois ? Pourquoi un an ? Où est ce qu'on peut faire entrer un contrat d'un an ? Ils demandent quelque chose qui n'existe pas. Pour que les gens soient toujours comme ça [il mime quelqu'un cherchant quelque chose les yeux écarquillés]. Quelque chose... de *mustahil* [impossible, invraisemblable]. Une chose impossible que tu ne peux trouver nulle part. J'ai beaucoup

d'amis qui sont chefs, je leur parle souvent de ça. Et ils disent : "c'est impossible. Même le chef ne travaille que neuf mois par an et trois mois de vacances.

E : Mais si ils font un contrat de neuf mois, ils peuvent aussi bien faire un contrat d'un an. Mais il ne s'agit pas d'une seule personne. Il y a des chefs qui ont 300 personnes. Qu'est ce que tu fais avec 300 personnes. Tu peux mentir pour un, pour deux, mais le chef ne veut aider personne, quand tu fais les papiers à un, tout le monde s'y met."

Entretien avec Alam, dans sa camionnette, 18 juin 2010, Route Palos de la frontera – El Rocio.

Pour le directeur du placement international à l'Anapec, cette baisse paradoxale du nombre de contrats demandés alors que par ailleurs les dispositifs se durcissent, "c'est une concession pour éviter que tout le monde fuie, pour qu'elles restent sur place. On donne quelque chose de la main droite pour la récupérer avec la main gauche." Le fait que certaines femmes soient régularisées par des employeurs entretient le modèle.

Maintenant, ils commencent à régulariser des femmes. Il y a peu j'ai parlé avec un agriculteur du fait qu'il allait remettre la semaine prochaine les papiers à quatre de ses travailleuses qui sont venues. Elles vont être régularisées. Elles sont déjà là depuis cinq ans. [...] et ça, ça motive beaucoup de femmes à continuer à venir.

Entretien avec un intermédiaire interculturel marocain, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

L'espoir généralisé d'obtention d'un droit au séjour stable ne débouche pas pour la majorité sur une sortie du système. Au contraire, comme le souligne un cadre d'Alconeras, année après année, les employeurs « épurent leur personnel pour avoir une équipe parfaitement compétente. » Cette reconnaissance du travail fourni par le renouvellement de contrat, la possibilité chaque année plus proche de tenter la régularisation et l'espoir qu'elle nourrit, alors même que l'épée de Damoclès du licenciement et donc du retour au pays continue à menacer, menace et espoir qui amènent les saisonnières à fournir un travail de qualité au plus grand rendement possible même si une toute petite minorité parvient à obtenir un droit au séjour stable selon la voie prévue s'apparentent donc bien au modèle élaboré par Durand pour décrire les nouvelles formes d'organisation du travail dans certains secteurs d'activité, le modèle de la centrifugation.

Pour autant, si l'installation des saisonnières est envisagée de manière abstraite au début du projet, la tentative des saisonnières d'utiliser ces voies de régularisation a rapidement entraîné un verrouillage du statut par les institutions. Cette volonté de "verrouiller" les éventuelles carrières juridiques rejoint d'autres options envisagées par les responsables marocains et espagnols pour contrôler au mieux le flux d'ouvrières comme la proposition de mener des tests de grossesse le jour même du départ, ou encore celle de verser le salaire au Maroc pour garantir encore davantage le retour.

Les carrières juridiques ouvertes à une saisonnière entrée sous contrat sont dessinées dans le graphique ci-dessous.

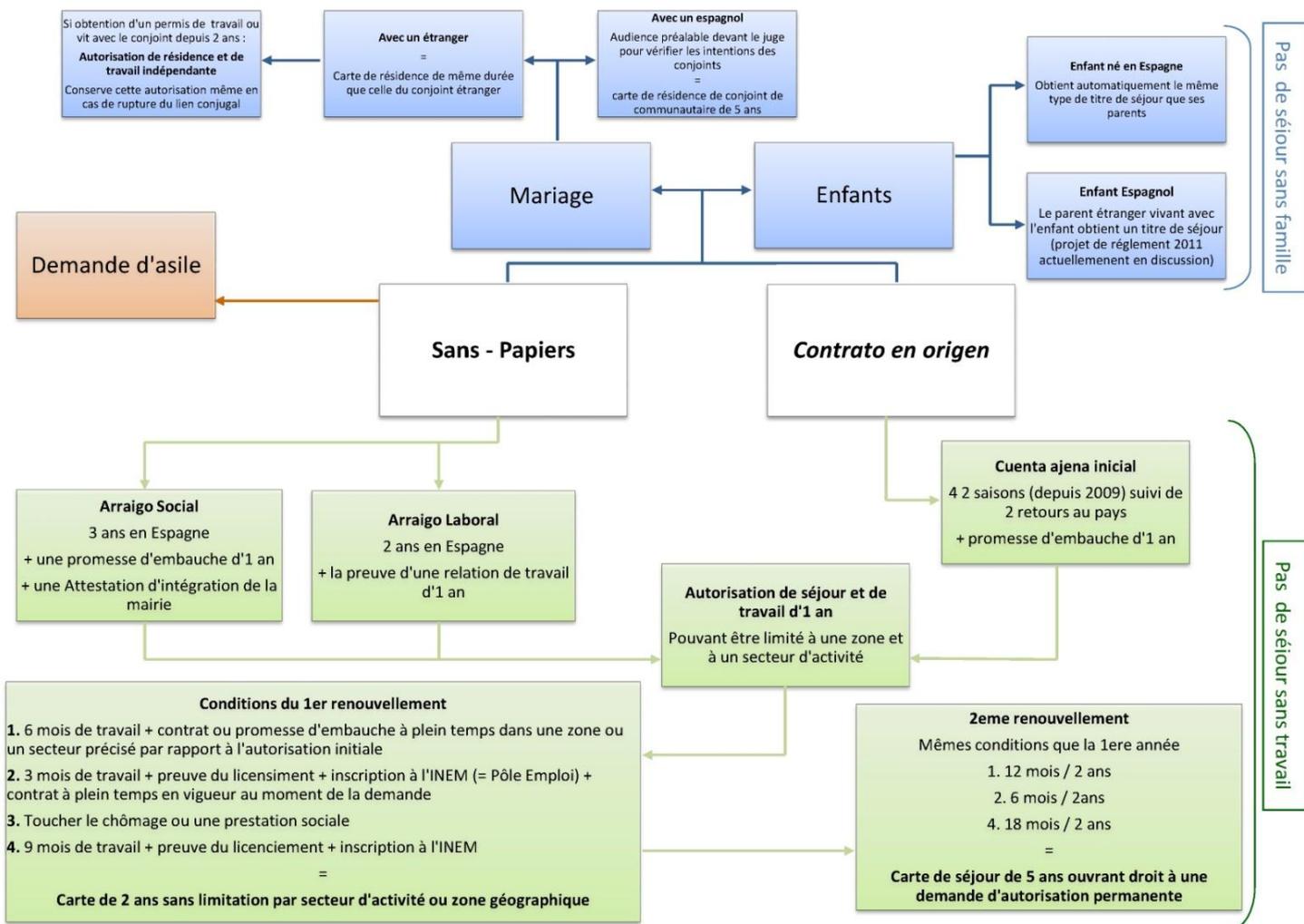


Figure 11 : Schéma des carrières juridiques ouvertes à une saisonnière

Il existe une seule possibilité de carrière juridique légale, les autres régularisations possibles impliquent de passer par une situation d'irrégularité. Une saisonnière peut donc obtenir un titre de séjour d'un an :

- si elle a déjà fait au moins deux saisons suivies de retours au pays et qu'un employeur s'engage à lui faire un contrat de travail d'un an. Jusqu'à 2009, il fallait non pas 2 mais 4 saisons.
- si elle a passé suite à sa décision de rester en Espagne trois ans en situation irrégulière et qu'elle obtient un contrat d'un an : *arraigo social*
- si elle y a passé deux ans à travaillé au moins un an au noir et dénonce son employeur : *arraigo laboral*
- si elle se marie ou a un enfant avec un partenaire espagnol

La baisse conséquente du nombre de contrat de 2008 à 2010 a poussé de nombreuses ouvrières à tenter leur chance et à déposer des demandes de titre de séjour assorties de contrat d'un an, souvent

achetés. Les institutions ont d'autant plus cherché à fermer les portes – et les saisonnières à les passer - qu'en 2009, une nouvelle loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en Espagne a diminué le nombre de contrats nécessaires pour pouvoir faire une demande de titre de séjour d'un an. Avec le nouveau règlement, une ouvrière ayant fait deux saisons en Espagne et qui est rentrée chaque fois dans son pays à la fin de la saison peut demander un titre de séjour d'un an si elle obtient un contrat d'un an et ceci sans qu'on puisse lui opposer la situation de l'emploi<sup>215</sup>.

Quand j'ai su qu'il y avait cette possibilité d'avoir un contrat d'un an, j'ai été chercher les papiers, voir le chef et je lui ai dit regarde, ce droit sort cette année. Tu peux nous aider. Et il a dit j'ai des dettes à la sécurité sociale je ne peux pas. Après il m'a dit, j'ai fait les papiers pour 16 femmes et aucune n'est restée ici tu me comprends. C'est pour ça qu'il a peur. Pas à cause de la sécurité sociale, parce qu'il a beaucoup de terre, il a un hôtel, je ne crois pas qu'il ait de problèmes. Quand j'ai parlé avec lui pour les papiers, il a dit Fatima : je veux que tu travailles sous contrat, je veux seulement des femmes qui travaillent sous contrat et qui partent après au Maroc, pas des qui veulent régler les papiers tu me comprends.

Cherchant à éviter des dépôts massifs de demande de titre de séjour, la sous-délégation du gouvernement a diffusé pendant la campagne 2010 une lettre d'explication de la nouvelle loi à tous les agriculteurs, également traduite en arabe par le projet Aeneas Cartaya et distribuée aux saisonnières. La lettre insiste sur le fait que l'industrie de la fraise n'a pas besoin d'une main-d'œuvre annuelle, et que l'économie locale n'est donc pas propice à la délivrance de promesses d'embauche d'un an, nécessaires à la permanisation.

Administration générale de l'Etat  
Sous-délégation du gouvernement à Huelva  
Service du travail et de l'immigration

Bureau général du gouvernement.

Arrêté expliquant le nouveau code de l'entrée et du séjour des étrangers modifié le 11 décembre 2009 et ses répercussions sur les *contratos en origen*.

Devant les différentes interprétations du dernier changement de loi des étrangers concernant les contrats à la source, nous vous présentons les conditions réelles à réunir pour faire une demande de titre de séjour « long séjour ».

1. Dans l'article 40 (...) de la loi 2/2009 datée du 11 décembre, il est indiqué que la situation nationale de l'emploi ne sera pas prise en considération dans le cas de la présentation d'un contrat de travail par des étrangers ayant été titulaires d'autorisations de travail saisonnières pendant deux années administratives, au terme desquelles ils sont rentrés chez eux. Le changement concerne le nombre minimal de contrats saisonniers [nécessaires pour pouvoir demander une autorisation de travail permanente] qui passe de 4 à 2.

2. La demande d'une autorisation de travail permanente ne veut en aucun cas dire que le demandeur peut exiger un contrat de travail de son employeur.

3. Le permis de travail et de résidence doit avoir une durée d'un an complet renouvelable. De façon générale, dans les entreprises agricoles il n'y pas de poste de ce type. Les demandes présentées feront l'objet de recherche et d'enquêtes. Il y a cependant une alternative à cette situation : des contrats saisonniers de 9 mois à condition que l'employé retourne chez lui<sup>216</sup>.

<sup>215</sup> Quel que soit le nombre de chômeurs inscrits au *paro agrícola*, le chômage agricole, l'autorisation de travail ne peut lui être refusée.

<sup>216</sup> Pour une illustration d'une démarche proche menée par la FDSEA en 1998 cherchant à empêcher les saisonniers

4. Une autre condition pour déposer une demande d'autorisation de travail d'un an est que l'ouvrier se trouve dans son pays d'origine.

5. Le changement de loi précise que les contrats saisonniers doivent s'être déroulés sur deux années administratives et avoir été suivis de deux retours volontaires.

Ne sont pas concernés par la situation nationale de l'emploi, les demandeurs de permis de travail qui ont trois années de contrats saisonniers depuis leur première demande. Le demandeur doit se trouver cependant dans son pays d'origine lors de la demande.

La responsable des affaires du travail et de l'immigration.

Notons que comme dans le cas des contrats OMI français (Décosse 2011), les institutions mettent en avant la saisonnalité pour justifier la précarité du séjour et l'obligation de retour faite aux saisonniers ("Il n'y a pas de travail à l'année, nous ne pouvons donc pas vous régulariser") alors même qu'elles se déclarent parfaitement disposées à délivrer à Huelva des contrats de neuf mois (les fermes fraisicoles n'offrant aucunement neuf mois de salaire dans l'année), et dans les Bouches du Rhône des contrats de 8 mois quand on sait que des contrats de cette durée peuvent très bien, en France comme en Espagne donner lieu à des temps partiels annualisés qui donneraient droit à un séjour permanent. Je ne mets pas en cause ici la saisonnalité de l'emploi dans la zone qui est d'ailleurs beaucoup plus prononcée que dans les Bouches-du-Rhône, mais je souligne simplement que cet argument n'a jamais été avancé pendant des années alors que de nombreux hommes étaient régularisés par *arraigo social* à Huelva grâce à des contrats agricoles d'un an et alors même que le secteur n'offrait pas davantage d'emplois annuels<sup>217</sup>. Il semble que la crise économique et le fait de vouloir maintenir ce groupe particulier de travailleuses dans les limites de l'assignation à circuler ont poussé les institutions à se pencher de près sur leurs demandes alors même qu'elles fermaient les yeux auparavant parce qu'elles étaient déposées par un autre groupe de travailleurs. Selon l'auteure de la note informative publiée plus haut, les nombreuses demandes déposées par les saisonnières marocaines à la fin de la campagne 2010 étaient toutes refusées.

Ce papier a été fait par la Futeh. C'était pour expliquer la nouvelle loi 2/2009 qui dit que si tu as deux campagnes sur deux années différentes et un contrat agricole d'un an, alors on ne peut t'opposer la situation nationale de l'emploi, mais ça c'est seulement si tu as un contrat d'un an et dans l'agriculture, il n'y a pas de contrat d'un an. Il y en a quelques uns qui font des contrats parce qu'ils connaissent très bien les filles et ils veulent les aider, mais il n'y a pas de travail. Cette explication a été faite parce que les filles croient que le chef doit leur donner un contrat mais il n'est pas obligé et il n'y a pas de contrats d'un an. Ce qu'il y a c'est que les chefs les connaissent depuis des années, et ils veulent les aider. Mais le problème, c'est qu'il y a beaucoup de, beaucoup de travailleuses qui forcent un peu l'agriculteur à les

---

OMI d'accéder à un contrat d'un an, voir la lettre présentée en annexe où la fédération demande à ses membres de dénoncer les promesses d'embauche qu'ils auraient éventuellement signées joignant à cette lettre un modèle type de renonciation. Pour découvrir comment s'est effectué le verrouillage du statut saisonnier en France, voir le paragraphe : « Du « verrouillage » du statut saisonnier aux grèves de la faim, dans la thèse de Frédéric Décosse (2009 : 188-195)

<sup>217</sup> Au moins 471 *arraigos* en 2009 et au moins 525 en 2010 ont été délivrés par le bureau des étrangers dont on peut considérer que la majorité l'ont été grâce à des contrats du secteur agricole. (Source statistique : <http://extranjeros.empleo.gob.es/es/Estadisticas/>)

embaucher et ici, dans la culture de fraises, il n'y a pas de contrat d'un an, parce qu'elles doivent avoir un contrat d'un an, une offre d'un an. Et il n'y en a pas. C'est à dire qu'il peut y en avoir une. Mais une personne qui a 600 travailleuses par saison peut avoir trois postes permanents pour toute l'année.

E : alors c'est en train d'être vérifié ?

Pour ce qui est de la vérification, on vérifie énormément et énormément de demandes sont rejetées parce que bien sûr, c'est que... dans l'agriculture il n'y a pas de travail toute l'année. Ils te disent que si, les entrepreneurs te disent que si. C'est un mensonge, et ensuite ce sont des personnes qui restent ici et elles restent sans travail parce qu'il n'y a pas de travail.

Manue : et donc la dernière fois, vous m'avez dit que toutes les demandes étaient refusées.

Je ne suis pas le bureau des étrangers mais je sais que beaucoup de demandes sont rejetées parce qu'elles font des demandes pour l'agriculture.

Manue : il y a eu beaucoup de demandes faites par les femmes marocaines ?

Oui, beauuuuuuucoup. Mais elles ont toutes été refusées.

E : ah bon. Même quand la demande était complète ? Deux saisons et le contrat d'un an ?

Il n'y a pas un an de travail dans l'agriculture à Huelva.

Entretien avec la directrice de la sous direction du travail à la sous-délégation du gouvernement, 29 juin 2010, Huelva.

L'année suivante, la nouvelle directrice du service confirmait que le refus d'accepter la possibilité d'un changement de statut était toujours d'actualité à la sous-délégation du gouvernement<sup>218</sup>.

Beaucoup de ces demandes sont refusées parce que le sujet légitime, c'est l'agriculteur. Nous avons un accès direct aux données de la sécurité sociale, et donc on regarde si les années précédentes, l'agriculteur employait des personnes à l'année. L'entreprise doit être à jour de ses impôts fonciers, des cotisations sociales, l'employeur doit garantir une activité continue ce qui n'est normalement pas le cas du secteur agricole.

E : quand est ce que vous avez commencé à regarder de près les éventuelles fraudes?

On a toujours regardé, mais comme il y avait beaucoup de demande, pas seulement agricole mais dans la construction aussi, alors c'était crédible qu'il y ait une demande de main-d'œuvre. Mais maintenant, la majorité des contrats présentés sont agricoles. (...) Il faut prendre en compte le fait que ces femmes ont signé un engagement de retour. Elles sont obligées de partir dans leur pays. Si elles restent, elles restent irrégulières et elles doivent attendre trois ans pour se régulariser. En aucun cas elles ne peuvent rester ou passer de la situation de saisonnière à la résidence."

Entretien avec la directrice du bureau des étrangers de la province de Huelva, 29 avril 2011.

E : Et sur la possibilité d'obtenir les papiers après quatre ans de campagne, il y a une information faite auprès des saisonnières?

M : oui, oui, elles ont cette information, mais on dira ce qu'on voudra, quand les gens se disent : "Je vais vivre ici, et ici il y a du travail sans problème deux mois, cinq mois ... et moi je dois vivre 12 mois. Et elles analysent la situation, elles se penchent sur la question et elles décident de continuer avec les contrats, et de ne pas rester.

E : mais il n'y a pas des femmes qui ont eu ces papiers?

M : si, si.

E : et elles sont nombreuses?

M : elles sont nombreuses à vouloir essayer, mais d'ici, bon, on ne dit pas non, on regarde cette possibilité légale mais au delà de la possibilité légale, il y a la situation concrète sur place.

Entretien avec le responsable de l'immigration de la mairie de Cartaya chargé du projet Aeneas Cartaya, mairie de Cartaya, 14 mai 2009.

Les médiateurs interculturels jouent également un rôle important dans la promotion du retour auprès des saisonnières. Dans le cadre du projet Aeneas Cartaya, un groupe d'intermédiaire a été recruté

---

<sup>218</sup> Nadia qui cherchait à cette époque à renouveler sa carte de séjour affirmait : "Par exemple moi pour renouveler les papiers, j'ai besoin d'un contrat d'un an, il n'y a pas de contrat d'un an, ils te disent qu'il y a des contrats de neuf mois." Ce à quoi son amie Touria avait répondu : " Ils font vraiment semblant de pas comprendre."

pour gérer le flux saisonnier entre l'Espagne et le Maroc. Tant que le projet a été subventionné, la mairie de Cartaya disposait de 25 intermédiaires interculturels intervenant dans toutes les zones de culture. La fin du projet a impliqué le licenciement de la plupart de ces intermédiaires qui en 2011 n'étaient plus que 4, dont deux embauchés de manière saisonnière. Leur travail est de résoudre les potentiels conflits entre les travailleurs et les employeurs au sein des exploitations. Comme dans le cas des intermédiaires envoyés par le gouvernement mexicain pour vérifier le respect des conditions de travail de leurs ressortissants au Canada, les intermédiaires interculturels sont souvent en incapacité de soutenir réellement les travailleuses qui font appel à eux et d'ailleurs, ces dernières les appellent rarement. Du fait de la peur de perdre le contrat, toute demande d'information de la part des médiateurs ou de l'Anapec sur les conditions de travail et d'emploi débouche généralement sur des réponses positives. Evoquant une enquête téléphonique menée par l'agence pour l'emploi marocaine alors qu'elles étaient au pays, les saisonnières affirment toutes : « Quand l'Anapec nous demande au téléphone, on dit que tout va bien. » Elles s'imitent toutes en riant : « Vous avez l'eau dans les maisons? Oui! Il vous emmène toutes les semaines faire les courses? Oui! C'est une bonne entreprise? Bien sûr... » Aïcha se lève en mimant une femme fatiguée qui marche et tient ses chaussures à la main : « Regarde Manue. Regarde Aïcha qui arrive de Moguer. « Saadia, comment il est le chef? », et prenant l'air stupide et docile : « Le chef? Il est bien. ». Même dans la ferme Dominguez où j'ai convaincu un intermédiaire de venir constater l'absence d'eau potable, ce dernier a du parler une vingtaine de minutes avec le groupe avant que l'une d'entre elle finisse par lui dire : « Ici, tout va bien, le travail est bien, les maisons sont biens, on a juste le problème de l'eau. » « On ne peut pas lui en vouloir de ne rien faire », estime un de ses amis, « il reste là, toute la journée à attendre que des saisonnières l'appellent et le téléphone ne sonne jamais. Le système est pourri et donc lui aussi. » Lorsque je suis retournée sur l'exploitation après cette visite, les femmes m'ont rapporté les événements suivants :

Deux hommes et une fille sont rentrés, la fille avec des livres et un homme avec un appareil photo. Ils étaient Espagnols. Ils ont pris des photos de la ferme mais ils n'ont pas parlé avec nous. Chique est venue. Quand elle a su qu'ils étaient là, elle faisait la gueule et ensuite elle a beaucoup parlé au téléphone, elle était rouge comme ton cahier.

Lundi 24 avril 2011, Carnet de terrain

Rqiyah : On a toutes peur, c'est comme quand Omar est venu, je suis la seule à avoir revendiqué, j'ai dit y'a pas d'eau. La patronne a dit, qu'est ce qu'elle a dit cette Marocaine là. L'homme qui traduisait, il a dit : « Ton frère est mort et elle dit que Dieu l'aide » c'est tout. Elle a dit « *Que pasa Maroquina, habla habla habla, no habla buena* » [qu'est ce qu'il lui arrive à la Marocaine, elle parle, elle parle, elle parle, elle dit du mal], il a dit que « *si habla buena, habla buena.* » [Si, elle dit des bonnes choses, des bonnes choses]. Et la chef elle a plus rien dit. Il avait peur pour nous, nous on a dit il n'y a pas de problème, il n'y a pas de dispute, il y a que le problème d'eau.

Une des tâches des médiateurs interculturels est de sensibiliser les saisonnières au retour et aux dangers de l'illégalité. En 2010, par crainte d'une fuite massive, les responsables d'Aeneas Cartaya

ont mis en place dans tous les villages de la zone des réunions de désincitation au *h'rague*. Fatima, jeune saisonnière décrit celle à laquelle elle a assisté.

Quand (...) les chefs ont su qu'il y avait beaucoup de femmes qui voulaient rester ici, et acheter un contrat, et qu'au service des étrangers il y avait beaucoup beaucoup de femmes qui voulaient régler ce papier, les chefs ont parlé avec les coopératives pour dire qu'il fallait faire quelque chose pour les femmes du Maroc et ils ont fait cette réunion où ils sont venus parler avec nous. Chaque chef a pris avec lui deux ou trois travailleuses. Là-bas, il y avait un Marocain, un autre qui travaille au service des étrangers et l'autre qui envoie les contrats au Maroc.

Manue : et qu'est ce qu'ils ont dit?

Si tu restes ici, tu auras beaucoup de problème, si tu achètes un contrat, un contrat acheté ne vaut rien, il est bon à jeter. Tu n'as pas besoin d'argent ? Alors achète ce contrat, ce contrat ne vaut rien." (...) Ils disaient : "Si tu restes ici tu auras beaucoup de problème, tu ne pourras pas régler les papiers, même si tu te maries avec un Espagnol tu ne pourras pas régler les papiers", ils ont fermé toutes les portes, tu comprends, pour que les femmes repartent encore une fois. " Nous, ce qu'il nous faut", ils disaient : « c'est le retour ! Le retour, le retour, le retour" [elle rit]. Quand cette réunion s'est terminée, il y a des femmes qui sont parties le lendemain. Dans la matinée, elles sont parties en Italie, en Espagne, elles ont dit « Qu'ils aillent se faire foutre » tu vois? Il y en a d'autres qui ont décidé de rentrer encore une autre fois au Maroc. Nous avons demandé pourquoi toutes les travailleuses n'avaient pas pu rentrer cette année et ils ont dit « C'est un problème entre Rabat et Madrid, Rabat et Madrid ». Moi j'ai dit « Il y a une femme qui venait depuis quatre ans ici et cette année, elle n'est pas venue, qu'est ce que ça veut dire ? » Et il a dit : "L'année prochaine c'est sûr qu'elles viendront". J'ai dit que ce n'était pas vrai. J'ai dit : « Ecoute, il y a 10 femmes qui ont pris le visa avec moi. Et le chef nous a envoyé cinq contrats et seulement trois sont arrivés, alors que nous sommes toujours venues à 5." Les femmes disent que c'est des signes, que c'est sûr que l'année prochaine nous ne passerons pas.

Entretien avec Fatima, 30 mai 2010, Moguer.

Meriem qui s'est également rendue à cette réunion la résume de cette manière : « Ils ont dit : « Ne *h'raguez pas*, et l'année prochaine vous pourrez rentrer pour travailler. Lorsque vous rentrez au Maroc, il faut rentrer en bus pour avoir le tampon sur le passeport. Le contrat, vous pourrez l'avoir mais on ne vous donnera rien d'autre. Ne restez pas toutes pour faire les papiers, le contrat d'un an, ça n'existe pas. » Lors de ces réunions, les intermédiaires ont donc souligné l'importance d'emprunter les bus affrétés par les patrons pour rentrer au pays. Ils avertissent les femmes rentrant par leur propre moyen qu'elles pourraient bien voir leur contrat non renouvelé. L'incertitude introduite ici par ce travail de désincitation, qui frise la désinformation (les médiateurs avancent tout de même que le mariage ne permet pas la régularisation, et que les femmes ne sont pas libres de rentrer par leurs propres moyens au Maroc, ce qui est faux) est efficace. Beïja par exemple qui voulait profiter du temps imparti entre la fin de la saison et le départ collectif programmé environ une semaine plus tard, pour rendre visite à sa soeur, *harraga* à Barcelone depuis 4 ans revoit ses projets suite à la réunion.

« Ils nous ont dit de ne pas aller voir nos familles et que celles qui ne rentreraient pas en bus n'auraient pas de contrat l'année prochaine. »

Carnet de terrain 2010.

Elle abandonnera donc son projet malgré l'insistance de sa mère qui aurait souhaité avoir des

nouvelles de sa fille par quelqu'un de la famille. Afin de me renseigner pour elle sur la réalité de ses informations, j'avais appelé à l'époque le responsable du projet Aeneas-Cartaya et le responsable de l'Anapec. Le premier était resté flou.

E : Il se passe quelque chose si elles ne rentrent pas avec le bus de l'entreprise, si elles rentrent par elles-mêmes?

Elles sortent du système de contrôle et ça comporte le risque qu'elles n'aient pas de contrat l'année prochaine.

Carnet de terrain, conversation téléphonique, 21 juin 2010.

Le second avait été beaucoup plus clair.

De toute façon, toutes les femmes sont sensibilisées au retour collectif pour mieux gérer les procédures de retour. Quand elles rentrent en bus, le médiateur qui les accompagne fait cacher la feuille de présence et toutes les femmes qui sont sur cette liste de présence sont dispensées de se rendre au consulat d'Espagne à Tanger pour signer leur engagement de retour.

E : Mais si elles vont voir leurs familles, et qu'elles rentrent ensuite en confirmant le retour au consulat, il n'y a pas de problème pour qu'elles obtiennent un nouveau contrat?

Non, ça peut les handicaper si elles oublient la confirmation mais sinon, il n'y a pas de problème tant qu'elles ne dépassent pas le visa. Elles ont un visa Schengen, elles ont le droit d'aller circuler, dans la mesure où elles ne dépassent pas leur séjour. (...) Mais quand même on voudrait pas trop dire ça aux femmes pour éviter qu'il y ait des hémorragies qui affectent le contingent, donc on privilégie le retour collectif.

Le travail d'incitation au retour des médiateurs interculturels a commencé dès le début du projet Aeneas Cartaya. Rachida témoigne par exemple qu'elle a été sensibilisée à ne pas h'raguer à la *qiyada*, lors d'une grande sélection à Mohammedia, dans le bus et à Algesiras. Cette sensibilisation continue une fois en Espagne. Habib, médiateur au sein d'une ONG locale chargée de l'accueil et de l'intégration des étrangers considère que la baisse du *h'rague* est à mettre en lien direct avec ce travail de sensibilisation.

Habib : Je vais te dire une chose, le travail des moniteurs est quelque chose de fondamental. Grâce aux moniteurs, je ne sais pas... je peux te dire qu'il n'y en a presque plus qui fuient... Mais c'est grâce aux moniteurs. Parce que les moniteurs sont en train de faire un travail remarquable d'information. Elles s'enfuient parce qu'elles sont trompées [*desinformadas*], elles s'enfuient parce qu'il y a des malins, des mafias<sup>219</sup> : « Viens je t'emmène à Barcelone ». Alors les moniteurs vont dans toutes les fermes en essayant de sensibiliser ces femmes. Donc si je me rends dans une ferme où il y a 400 personnes, je te dis ce qu'il se passe, qu'il y a des mafias, qu'ils peuvent t'enfermer, que cela peut même être un travailleur qui travaille avec toi, ton collègue et je te donne un exemple ou même je t'amène une femme qui a fugué et qui veut désormais rentrer parce qu'elle n'a pas trouvé ce dont ils lui ont parlé. Alors ces 400 connaissent 1000 personnes, des amies d'autres fermes, et cette information est transmise très largement. Alors l'année dernière, il n'y a pas eu beaucoup de fuites et si il y en a eu, c'est parce qu'elles le voulaient vraiment.

E : il y a des femmes qui ont de la famille ici aussi.

Elles peuvent avoir de la famille mais la majorité des femmes qui s'en vont, s'en vont trompées par des gens de confiance de la ferme : « Voilà, nous allons t'emmener dans des endroits où ... à Barcelone actuellement ils donnent les papiers. A Almeria ils te donnent les papiers.

Entretien avec un intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

---

<sup>219</sup> Il est ironique de constater que des acteurs qui font eux même de la désinformation auprès des saisonnières pour inciter au retour, jettent la pierre à de supposées mafias à ce sujet.

Cet entretien montre que, pour s'assurer que les femmes rentrent au Maroc, les moniteurs d'Aeneas Cartaya préconisent d'éviter toute mobilité individuelle illégalisée qui déboucherait forcément sur l'exploitation et les abus alors que la mobilité légale dans laquelle elles se trouvent assurerait leur sécurité. Lors d'un entretien fait au Maroc, Touria et sa sœur qui travaillent chacune dans une zone éloignée de Cartaya confirment que leurs différents interlocuteurs institutionnels tiennent le même discours.

E : Qui vient vous dire qu'il ne faut pas h'raguer?

Touria : Omar et aussi l'autre, Reda. Ils nous disent qu'on doit rentrer, qu'ici on n'aura pas de travail, pas de maison. Moi c'est juste parce que mon père était malade que je suis rentrée sinon, je peux te jurer que je serai restée là-bas.

Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011

Rachida : L'Anapec et les Espagnols ils nous disent de ne pas h'raguer. Là-bas à Mohammedia, ils nous ont dit : « travaillez et revenez vous occuper de vos enfants, ne h'raguez pas. » Ils ont dit d'aller travailler, de bien travailler et ensuite « de rentrer dans ton pays, c'est mieux là bas ».

E : Qui est ce qui vous disait ça ?

Rachida : Les Marocains, mais c'était les Espagnols qui leur disaient de traduire ça. Ils nous conseillent de ne pas rester là-bas, d'aller travailler et de revenir. Ils disent que si on reste là-bas, on va gaspiller de l'argent, on n'aura pas d'endroit où habiter, des gens nous agresseront, on finira dans un bar, on sera maltraitée.

Entretien avec Rachida, 40 ans, deux enfants, veuve, vit chez ses parents, et Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant chez ses beaux-parents à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

E : Ils t'ont dit que tu devais rentrer les gens de l'Anapec ?

Oui, ils disent qu'on « va travailler, bien travailler et ensuite, rentre dans ton pays, c'est mieux, là-bas c'est notre pays, c'est mieux ton pays. Travaille, bien, nous ne voulons pas plus de problèmes. » Des choses comme ça.

On retrouve la diabolisation habituelle de la migration illégale avec ses arnaques et ses personnages clés, les passeurs (Guiraudon 2008), illégalisation qui se trouve ici réifiée ce qui permet d'insister sur les choses négatives qui en découlerait en faisant oublier que ceux qui décrivent ces conséquences négatives présentées comme intrinsèques à l'illégalité sont aussi ceux qui la créent et même font en sorte d'empêcher d'en sortir, voir plus haut la demande par la commission de régulation des flux de bloquer toute possibilité de régularisation aux saisonnières sorties des fermes.

Le responsable du projet Aeneas Cartaya rapporte ci-dessous une des mesures prises au début du projet pour contrer le *h'rague*.

Nous n'avons pas dépassé les 10% de non retour. Les gens qui sont restés ici, c'est ça que je voulais te dire, ont perdu les garanties sociales liées au *contrato en origen*. Qu'est ce que je veux dire par là ? Quand tu viens avec le *contrato en origen*, tu es venu avec un billet payé ; avec un logement, l'électricité, l'eau, le travail et les papiers pour pouvoir travailler. Si tu ne remplis pas le *contrato de origen* que tu as signé au consulat, avec un engagement personnel, avec ton nom et ton prénom où tu as affirmé que quand finirait la campagne et ta relation contractuelle, tu rentrerais, et tu signalerais et démontrerais au Consulat que tu es revenu, ce qui te permet de revenir l'année suivante, si toi, cet engagement tu ne le respectes pas, automatiquement, tu es ici de manière irrégulière et ça c'est un problème

parce que bien que tu aies du travail, tu ne peux pas travailler, tout du moins de manière légale... et... tu as perdu le droit au logement, maintenant tu te trouves dans une situation d'irrégularité, sans papier pour travailler, et si tu veux venir travailler à Huelva, tu payes un loyer ... Certaines qui avaient décidé de rester, après avoir passé deux mois ici, quand elles ont vu la dure réalité dans laquelle elles se trouvaient : irrégulières, sans travail, sans pouvoir travailler et en plus payant un loyer hyper cher, elles ont décidé de rentrer au Maroc et les voilà qui nous appellent pour nous dire : « S'il vous plaît », qu'elles se sont trompées. Et la première année, nous avons fait une bonne action [*el ejercicio de bondad*] pour le dire d'une certaine manière, pour celles qui s'étaient trompées. (...) Nous avons effacé l'ardoise [*un borrón y cuenta nueva*]. Nous les avons rappelé pour une nouvelle saison (...) et aucune n'est restée ici, les bus sont venus et elles sont parties (...) L'année suivante avec quatre mois de contrat elles fonctionnent de manière fantastique. On l'a fait une année parce qu'on comprenait que, bien sûr, les premières filles qui partaient, c'était parce que, tu t'en vas, tu veux sortir, chercher les papiers mais personne ne te raconte comment vivent celles qui viennent ici sans papiers, ça personne ne te le raconte. Grâce à cette histoire nous avons réussi à ce que, à l'intérieur du collectif, le bouche à oreille fonctionne, et le bouche à oreille a fonctionné au delà des attentes : « tu ne restes pas ? », « Non parce que l'année prochaine, je viens, ça me garantit une autre fois mes quatre mois de campagne, mes quatre mois de salaire, mes quatre mois de logement, je ne vais rien payer, et je vais économiser 3, 4000 euros, et avec 4000 euros là-bas au Maroc... » Imaginons que toi et moi nous sommes collègues, d'accord, toi tu restes et moi je reste en contact avec toi. Quand je t'appelle et je te dis « eh comment ça va ? » « Oulala, ça va pas du tout, qu'est ce que ça va mal, etc... ». D'accord ? Moi qui suis au Maroc je sais que tu es mal... Du coup, je me dis qu'il vaut mieux que je ne parte pas.

Entretien avec le responsable immigration de la mairie de Cartaya, chargé du projet Aeneas Cartaya, 14 mai 2009, Mairie de Cartaya

Néanmoins, à propos de cet exercice de bonté des responsables du programme, un cadre de l'Anapec confirme que ces femmes ont pu rentrer mais que celles qui s'étaient maintenues en Espagne au delà de la période légale n'ont pas pu voir leur contrat renouvelé.

„On a fait ça au niveau de Cartaya et de Lerida. A Lerida il y a eu un petit contingent de 120 femmes dont 40 ont disparu, on a su qu'elles étaient restées là-bas et qu'elles étaient coincées sans leur passeport. On leur a dit, si vous vous présentez à Cartaya vous récupérez vos passeports.

„Comment c'est possible qu'elles n'aient pas leur passeport? Ce n'est pas normal que l'employeur les garde.

„Non, non, elles les ont confiés à l'employeur pour qu'il les garde. Elles nous ont dit « On ne voulait pas les perdre. On a tendance à les donner à l'employeur ». Il en a besoin au début et ensuite elles les laissent chez lui parce qu'elles risquent de les perdre » Ce n'est pas qu'un employeur a retenu le passeport. Seulement elles n'ont pas pu revenir, parce qu'une femme déclarée en fugue, on ne peut pas la faire venir une deuxième fois, ça y'est elle est fichée, on peut pas la refaire venir. Nous on ne peut rien faire, sauf si elle est encore dans la période légale.”

Entretien avec le responsable du placement à l'international de l'Anapec, Casablanca, 16 mars 2010.

Enfin, autre élément visant à garantir le retour, plusieurs Marocains résidant à l'année à Huelva font état d'un dispositif policier mis en place en fin de saison pour décourager les éventuelles velléités de fuite des saisonnières, particulièrement dans les gares routières.

A Huelva, à la fin de chaque *temporada* [saison] il y a une guerre, une guerre civile. Ils mettent plein de policiers comme des goldoraks. Pour regarder les femmes qui s'en vont à *Lepe* ou à *Sevilla*. Pourquoi? Pour leur faire sentir quelque chose. La femme, elle est en règle, elle peut leur dire *fuck off*, j'ai mes droits, je peux rester encore quatre ou cinq mois ici, tu n'as même pas le droit de me demander mes papiers. Mais ils veulent leur faire sentir quelque chose.”

Mohamed, carnet de terrain 2010.

Le Groupe Opérationnel des Etrangers<sup>220</sup>, avant, quand ils passaient ici sur la place ils prenaient seulement les hommes marocains. Mais comme il restait beaucoup de ..., ils savaient qu'il y a eu une époque où beaucoup de *contratadas en origen* restaient, dernièrement ils demandent les papiers aux femmes également.

Entretien avec deux assistantes sociales du service social de la mairie de Moguer, 6 juin 2011, Moguer.

Face aux velléités d'installation de certaines saisonnières, les institutions invoquent toujours le spectre de l'illégalité.

Mais c'est que si elles ne rentrent pas, ensuite, elles ne reviennent plus. Elles restent ici par leurs propres moyens, elles devront chercher un moyen de gagner leur vie.

E : Bien sûr mais avec la baisse du contingent, on peut comprendre que certaines tentent leur chance.

Bien sûr, bien sûr, bien sûr. Bien sûr, mais les personnes qui rentrent ont plus de possibilité de venir que les personnes qui restent ici, parce que celles qui restent ici doivent se débrouiller comme elles peuvent, parce qu'elles n'ont aucune sorte de papier.”

Au-delà de la formulation apparemment absurde, “celles qui rentrent ont plus de chance de venir que celles qui restent” à laquelle on peut objecter que ce n'est sans doute pas très grave, puisqu'elles celles qui sont restées n'ont par conséquent plus besoin de revenir, ce qui se dit là est intéressant tant au niveau du fond que de la forme. D'abord, et c'est pour cela que la formulation n'est pas absurde « venir » dans la bouche de la directrice de la branche travail à la sous-délégation., ce n'est pas venir en Espagne, mais venir à Huelva pour y travailler : il est donc expliqué ici que l'accès au marché du travail local est réservé aux travailleuses qui rentrent chaque année au Maroc. Celles qui restent n'y ont plus accès. Ensuite, la sous-délégée ne présente pas cet état de fait comme le résultat d'un choix politique mais comme la conséquence du fait que ces travailleuses n'ont pas de papiers, comme si cela n'était du ressort de personne, qu'il s'agissait là d'une fatalité et les saisonnières apparaissent finalement comme en étant en partie responsables. Dans un entretien cité plus haut, le responsable du projet Aeneas Cartaya avait également formulé cet état de fait, comme si il était inexorable et ne relevait de la responsabilité de personne : « Si toi, cet engagement tu ne le respectes pas, automatiquement, tu es ici de manière irrégulière”, alors qu'en réalité, une formulation plus exacte serait : “Si toi, cet engagement, tu ne le respectes pas, nous t'illégalisons.” Les papiers sont le support d'une attribution de la responsabilité de l'irrégularité à l'individu concerné. Quatre ans après le début du programme, les intentions exprimées initialement dans le projet Aeneas Cartaya sont clairement révolues. Les dispositifs mis en place en 2011 pour désinciter les saisonnières à s'installer en Espagne contrastent fortement avec l'engagement initial de considérer avec une « bienveillance toute particulière » les demandes de permis de résidence et de

---

<sup>220</sup> La brigade provinciale de documentation aussi appelée Groupe Opérationnel des Etrangers est l'entité chargée de - et la seule habilitée à - arrêter des personnes en situation irrégulière. Lorsque la police locale constate lors d'un contrôle d'identité que la personne n'a pas de papiers, elle les remet au GOE.

travail annuels et renouvelables présentées par les travailleuses marocaines ayant travaillé en Espagne 2 saisons consécutives ou non. Les fluctuations du régime de titre de séjour et de travail des étrangers, mais aussi les pratiques administratives appliquant selon les circonstances plus ou moins souplement ce régime ont pour fonction objective comme le souligne Sayad « d'imposer la définition constituée en fonction des besoins du moment. » En Espagne, lors des débuts de la *contratación en origen*, l'idée du passage possible d'une migration temporaire à une migration permanente n'était pas aussi forte que dans les pays d'ancienne immigration. La prévision qu'« avec le temps, l'immigrant sort(e) de la sphère où le cantonnent traditionnellement le statut et la condition qui lui sont assignés », qu'il « gagne à lui de nouveaux espaces jusqu'à démentir la définition dominante qu'on donne de lui et de l'immigration » était loin d'être évidente (Sayad 1991 : 15). A Huelva, pour les saisonnières marocaines, le laps de temps permettant de sortir du régime saisonnier est écoulé. Toutes les femmes ayant fait plus de deux saisons consécutives peuvent prétendre à une carte de séjour d'un an si elles trouvent un employeur qui leur signe un contrat d'un an. Les attitudes adoptées par les gestionnaires du flux migratoire face à l'augmentation des demandes de cartes de séjour annuel alors même que l'Espagne connaît une forte crise économique semblent entrer dans le schéma décrit par Sayad. « Il suffit (...) que les circonstances qui étaient à l'origine de l'immigration (les conditions économiques) viennent à changer et, en changeant, viennent à imposer une nouvelle évaluation des profits à tirer des immigrés pour que ressurgisse tout naturellement contre l'illusion collective qui permettait à l'immigration de se perpétuer, la définition première de l'immigré comme travailleur provisoire et de l'immigration comme séjour littéralement provisoire » (Sayad 1991 : 35). Au fur et à mesure des années, les possibilités de basculement d'un statut à l'autre se sont légalement ouvertes mais sont devenues administrativement plus compliquées. C'est ce qui fait dire à Nadia que désormais « les portes sont fermées » pour les femmes qui décideraient de rester.

«Maintenant, ils ont tout changé. Les filles ne passent plus. La fille qui vivait avec moi quand tu es venue à Almonte, elle a acheté un contrat qu'elle a payé 2000 euros. Elle a quatre visas. Ils lui ont dit : "il t'en manque encore un".

E : ce n'est pas possible.

Mais elle est partie voir le *gobierno* [gouvernement] !

E : et bien, le *gobierno* lui ment. La loi dit qu'il faut deux visas.

Mais toi tu dis "la loi, la loi", mais le *gobierno*, ce n'est pas la loi. Ils demandent cinq visas. L'Espagne est bizarre en ce moment. Toutes les semaines ils changent les règles. Les filles, ils les poussent à rentrer au pays. Ils les ont vraiment poussées à partir.

Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

### b) La souplesse des règles pour les employeurs

En ce qui concerne les fluctuations des pratiques administratives, il faut également signaler que la gestion du dépassement du visa est très différente selon que le retour hors délai est de la

responsabilité de la saisonnière ou de celle de l'employeur. Les autorités frontalières font preuve de souplesse lorsque les saisonnières rentrent avec le visa dépassé tant qu'elles se trouvent dans les bus affrétés par les employeurs. En juin 2010, dans une très grande ferme, une saisonnière venue avec un contrat de neuf mois me montrait son passeport en riant : “Nous toutes qui sommes venues pour planter [en octobre], on est *harragats* depuis deux mois [leur visa de 6 mois a expiré en avril]. On a été voir Juana, la cheffe, elle nous a dit qu'il n'y avait pas de problème.” Pour répondre à ce problème, la sous-délégation du gouvernement a édité des prolongations de contrats.

“Beaucoup de saisonnières sont encore ici. Et certaines vont rester jusqu'au mois de juillet. On va leur faire une prorogation de la résolution [de séjour]. Parce qu'elles sont... Il y a encore des cultures, d'autres fruits, j'imagine, je ne sais pas ce qu'ils m'ont dit. On leur fait une résolution prorogeant le contrat<sup>221</sup>.”

E : pour des fermes entières?

Pour celles qui le demandent et pour les personnes pour qui on les demande.

E : Donc vous faites une prorogation de contrat mais comment ça se passe pour le visa?

Voyons voir, le visa c'est pour entrer en Espagne, et le visa a une date pour entrer en Espagne mais ce qui donne une autorisation de séjour et de travail, c'est la résolution. La résolution et le visa bien sûr, mais si nous nous faisons une résolution, et c'est pour peu de temps en plus, bien sûr le visa peut, on peut faire une petite prorogation et cette prorogation leur donne un permis à chacune.

E : donc le visa n'est pas allongé?

Non, il reste comme il est et il y a la résolution qui justifie qu'elle est ici pour quelques jours, pas pour beaucoup de temps en plus, ce n'est pas vraiment un problème mais on leur laisse ce papier pour qu'elles restent ici avec toutes les garanties.

E : mais j'en ai vu quelques unes avec des visas expirés depuis deux ou trois mois.

Non, non, non. Normalement tout se termine le 30 juin. Si ça continue un peu au-delà alors on fait un allongement.

Lors du retour des saisonnières, j'ai interrogé la police aux frontières pour voir quelle attitude ils adoptaient face à ces prorogations. Etonné dans un premier lieu, le responsable m'avait affirmé :

“Si il y en a une dont le visa expiré, ce qu'ils font c'est qu'ils en font venir une autre, il y en a plein au Maroc et c'est mieux que de rallonger le séjour de la première. Comme ça tout le monde travaille.” Son adjoint, apparemment davantage au courant du contrôle concret des voyageurs l'informait alors : “Elles ont une feuille dans le passeport qui dit qu'on leur a rallongé le contrat. J'en ai vu une ce matin dont le visa avait expiré en avril.” Cette information n'a pas semblé inquiéter le responsable. “Bon, ces filles sont emmenées et ramenées, elles sont très contrôlées, elles viennent avec un contrat légal, tout est organisé, donc bien sûr, c'est avec elles qu'on a tendance à avoir le plus de souplesse. Par exemple moi, je n'ai aucun intérêt à prendre un arrêté d'expulsion contre cette fille dont le visa est expiré depuis quinze jours, qui au final rentre dans son pays... parce que ça c'est une frontière et elles rentrent là où elles doivent rentrer. Moi, si je vais au bureau des étrangers et que je lance tout l'arrêté d'expulsion avec tout le travail que ça implique, ça ne sert à rien. (...) Les femmes sont strictes, elles respectent l'obligation de retour parce que ce sont les entreprises qui leur font le nouveau contrat et en réalité elles ne veulent pas de problèmes avec les entreprises. Celles qui restent illégalement et qui sont expulsées, je ne les vois pas parce qu'elles passent par Algesiras, pas par ici.”

Entretien avec la police aux frontières de Tarifa, Jeudi 24 juin 2010

Ces propos indiquent que si toute mobilité individuelle est désincitée quand bien même elle serait

<sup>221</sup> Cette souplesse des institutions locales cherchant à répondre aux besoins exprimés par les employeurs est également visible dans la manière dont la sous-délégation du gouvernement décide du nombre de contrat octroyé aux entreprises au fur et à mesure de la saison : “Le nombre de contrat au Maroc se décide approximativement en fonction de la situation des travailleurs ici et du temps qu'il fait.”

légale, comme on l'a vu plus haut, la mobilité commandée par les organisations agricoles bénéficie d'une bien plus grande souplesse des autorités<sup>222</sup>.

Selon Frédéric Décosse, ce type de gestion est caractéristique de la réglementation de l'immigration saisonnière au sens où la norme « édicte un principe général, tout en mettant en place des « exceptions » (...), conférant aux services administratifs départementaux (administration du travail, préfecture) un grand pouvoir d'appréciation et de modulation de la règle. Dans les faits, l'exception devient souvent la règle (...) et le grand principe énoncé se trouve ainsi vidé de son contenu par le jeu des rapports de force locaux, c'est-à-dire dans la relation qui s'établit entre les exploitants (ou plus souvent leurs représentants) et la préfecture, garante de l'ordre public et de la bonne marche de l'économie locale ; pour cette raison, le souci d'organiser la mise à disposition de main-d'œuvre au plus près des besoins des producteurs est un invariant de la réglementation sur le saisonnage étranger » (Décosse 2011 : 197). La responsable du service du travail à la sous-délégation du gouvernement explique ainsi, alors qu'elle me remet l'Accord qui régule l'organisation du contingent :

« Ici, tu auras tout. Mais je te dis une chose, ça c'est la théorie. Dans la pratique, heureusement, on fait toute une série d'arrangements [*salvedades*]. Ce sont des arrangements, justement pour faciliter [*agilizar*] le processus ... par exemple, en théorie l'administration ne devrait pas se mettre à gérer les demandes de contrat avant que les taxes aient été payées. (...) Selon cette procédure, l'organisation agricole fait une offre et dit : « Moi, je serai intéressée par tant de travailleurs », elle présente une liste des travailleurs qu'elle veut et donc à partir de là, elle paye la taxe et c'est quand elle a payé la taxe que l'administration se met à travailler. Elle vérifie les casiers judiciaires, elle vérifie le registre central, elle vérifie la sécurité sociale, elle vérifie les impôts. Et ensuite, qu'est ce qu'il se passe, elle vérifie les retours. Et là, on se rend compte que tel travailleur n'est pas rentré, tel employeur n'est pas à jour avec la sécurité sociale, mais la taxe a déjà été payée, et donc qu'est ce que je fais maintenant, de manière extra-officielle ... et bien, on fait un tri préalable, c'est à dire que les organisations agricoles nous remettent précisément les demandes, on fait une vérification préalable et ensuite on leur dit : « Ecoutez, cette entreprise n'est pas à jour, cette travailleuse n'a pas le retour confirmé », etc, etc. On leur met en avant les problèmes qu'ils vont avoir et ensuite, on présente vraiment officiellement l'offre. Pour les taxes, on les encaisse à ce moment là. C'est une faveur que fait l'administration aux organisations agricoles pour qu'elles n'aient pas à payer tant de taxes. Mais on ne devrait pas le faire. Soyons clair. »

Pour les saisonnières, ces “faveurs” peuvent avoir des conséquences graves. Une saisonnière rentrée au Maroc mais dont le retour n'aura pas été confirmé du fait d'une erreur de validation à la douane ne pourra pas recevoir de contrat quand bien même son employeur l'aurait demandé puisque la sous-délégation l'évincera des demandes formulées par l'organisation agricole.

---

<sup>222</sup> On retrouve là encore une tendance déjà établie pour les saisonniers OMI. Le dépassement de contrat, même illégal, quand il est voulu par les entreprises fait l'objet d'une grande tolérance. Dans les Bouches du Rhône, les prorogations de contrat systématiques ne posaient aucun problème lorsqu'elles étaient demandées par les employeurs, alors même que comme l'a démontré la jurisprudence, elles n'auraient dû être acceptées qu'en des circonstances exceptionnelles.

## B. L'organisation des déplacements: le mouvement dirigé des saisonnières

En plus du changement des critères de sélection et de la canalisation statutaire, les dispositifs pris pour faire baisser le "taux de fugue" ont été de mettre en place un contrôle plus strict des déplacements. Voilà comment se déroule un départ collectif pour Huelva. Les ouvrières appelées ont rendez-vous à 7 heures du matin dans le port de Tanger avec des agents de l'Anapec et un ou deux médiateurs interculturels d'Aeneas Cartaya<sup>223</sup>. Pour la plupart, les saisonnières ne savent pas où se trouve l'Espagne. Elles sont incapables de dire si le pays dans lequel elles se rendent pour la saison se trouve au Sud, au Nord, à l'Est ou à l'Ouest. Elles ne savent pas non plus par où elles passent pour s'y rendre<sup>224</sup>. Rahmi avait même noté à la suite des entretiens qu'elle avait eu avec des saisonnières partant en Espagne que certaines ne considéraient même pas qu'elles se rendaient à l'étranger (*alkharij*), dans la mesure où le trajet est très organisé, mais plutôt qu'elles étaient transférées entre deux espaces : le port de Tanger et l'exploitation dans laquelle elles se rendaient travailler.

Le chemin ? C'est comme si ils nous amenaient les yeux bandés. Ils nous emmènent avec les mains sur les yeux et quand on arrive, ils les retirent. Lorsqu'on arrive à la *cooperativa*, je vois la *jefia* qui attend les femmes qui travaillent pour elles. Il n'y a pas de traducteur qui vient avec nous et qui nous dit : ça c'est Huelva, ça c'est Sevilla, ça c'est Rabat, Casablanca. Ils t'emmènent dans la campagne et : Aahhh : « Voilà la fraise. », direct.

Entretien avec Meriem, chez elle, dans un douar près de Souk Larbaa, 26 juillet 2010<sup>225</sup>.

L'un d'eux apporte avec lui une caisse pleine des passeports des saisonnières<sup>226</sup>. Ils font ensuite l'appel. La femme concernée leur tend sa carte d'identité, ils vérifient que c'est bien elle, puis lui rendent son passeport et sa carte, son billet de bateau et une fiche de police pré-remplie.

---

<sup>223</sup> La fin du financement Aeneas Cartaya a indiqué une baisse importante du nombre de médiateurs interculturels chargés de gérer le flux une fois en Espagne. Le responsable du placement à l'international de l'Anapec indique que : "C'est un dispositif en accordéon, plus d'effectifs, plus de médiateurs. Maintenant il y a moins de femmes, et puis beaucoup de femmes sont rodées, elles connaissent parfaitement le chemin, beaucoup d'obstacles ont sauté."

<sup>224</sup> Ce qui signifie que pour la plupart, il n'est pas possible de rentrer au pays en empruntant les bus ou les trains et donc de quitter les exploitations en dehors des temps de départ collectif

<sup>225</sup> Saadia que j'accompagnais lors de ce départ en 2009 et qui était la seule de sa ferme à partir ce jour-là n'était pas capable de vérifier si il y avait ou non une erreur auprès des médiateurs interculturels puisqu'elle ne connaissait pas le nom de son exploitation mais seulement le surnom du patron : "Pepe". Wells avait déjà remarqué chez les *braceros* qu'il était courant dans les plus grandes fermes qu'ils ne connaissent pas le nom de l'exploitation ou du patron.

<sup>226</sup> Le passeport des ouvrières leur est demandé lorsqu'elles viennent signer leur contrat dans les antennes locales. L'Anapec s'occupe alors des démarches administratives et les femmes ne récupèrent leur passeport que le jour du départ.



*Photos 8 : Ouvrières marocaines attendant que les passagers de la ligne Tarifa-Tanger descendent pour pouvoir embarquer sur le bateau. 25 mars 2010, Port de Tanger*

Du fait de l'externalisation déjà évoquée dans le chapitre 2, l'Anapec se charge de l'organisation des départs, de la souplesse, de la fluidité des traversées, cette dernière amortissant les complications liées à la gestion de flux si importants.

La Futeh nous communique le planning des employeurs et donne une date pour se rendre à Tanger et nous au niveau du Maroc, on gère les difficultés, les problèmes qui peuvent survenir. Il y a beaucoup de départs au mois de mars, c'est une période pendant laquelle la mer est très agitée, les ports ferment, ce n'est pas toujours très fluide. Il arrive qu'il y ait trois ou quatre bus pleins de femmes qui doivent attendre à Tanger, le temps de la traversée. Donc elles doivent dormir à l'hôtel, deux nuits, trois nuits avant de pouvoir traverser. Je cherche en ce moment des partenaires, c'est une structure de la fondation Hassan II, qui ont des logements qui sont complètement vides à cette époque de l'année. (...) Dans le port de Tanger, il y a beaucoup d'attente, et les femmes quand elles partent, elles sont toujours appuyées par des conseillers sur place. A partir de six heures du matin au port y'a des conseillers à l'international avec les documents déjà préparés. En amont, le système permet d'éditer la fiche de police et on fait signer les documents de voyage aussi. Deux conseillers leur distribuent ça, et ça se finit vers 9 ou 10 heures du matin. (...) On gère aussi les retardataires, on les fait passer avec le bus du lendemain, ce genre de choses. Il y a 12000 femmes, mais s'il n'y a qu'un % de problème, c'est déjà 120 personnes. (...) On veut optimiser le passage des femmes.

Entretien avec le responsable du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca.

On s'aperçoit encore ici que la mise en œuvre de la souplesse, de la flexibilité et surtout l'amortissement de cette fluidité repose sur l'Anapec, les patrons disposent d'un dispositif flexible parce que tous les obstacles à cette flexibilité sont amortis par l'Anapec.

Une fois les passeports remis, les saisonnières passent le contrôle douanier seules. Lors du départ auquel j'ai assisté, à l'entrée dans le bateau la partition entre les saisonnières et les autres passagers

s'est opérée naturellement. Sur les 108 femmes présentes ce matin-là, toutes se sont regroupées dans les lignes de fauteuil les plus proches de l'entrée. Lorsque j'ai proposé à Saadia de s'installer à une table où on pourrait être face à face dans la partie salon, elle a longuement hésité puis m'a suivi timidement " Même les femmes de la fraise peuvent venir dans cette partie du bateau? » A l'arrivée à Tarifa en Espagne, elles sont accueillies par d'autres médiateurs interculturels d'Aeneas Cartaya. Elles doivent grouper leurs valises à côté des 3 bus affrétés par l'entreprise qui les attendent dans l'enceinte même du port. Un homme leur demande au haut-parleur de se rassembler dans une pièce d'un bâtiment de la police aux frontières. Les intermédiaires interculturels du programme Aeneas Cartaya refont l'appel dans cette pièce. Chaque femme appelée ressort de la pièce pour monter directement dans le bus. La police aux frontières ne contrôle pas chaque personne individuellement, elle monte juste dans le bus avant le départ pour faire un contrôle général. Le contrôle individuel est en quelque sorte sous-traité aux salariés du projet Aeneas Cartaya et les saisonnières ne sont pas soumises à la même procédure qu'un passager lambda. Cette procédure spéciale est résumée par le responsable de la Police aux frontières de Tarifa.

Normalement, quand elles viennent, ils nous envoient une liste le matin avec toutes les filles qui sont dans le bus. Ensuite, on leur évite la queue et on fait cela aussi pour leur éviter le problème des bagages, en les faisant passer les premières pour éviter le contrôle individuel. Elles entrent dans le bus et elles entrent en Espagne directement. Ce qu'il se passe c'est qu'aujourd'hui, le bus est venu tard, elles arrivent et elles restent ici avec le soleil, et tous leurs bagages, et c'est ce qui donne un peu une mauvaise image, une impression de non-contrôle."

Conversation avec le responsable de la police aux frontières, 24 juin 2010.

Cette procédure est le fruit d'une collaboration entre Aeneas-Cartaya et la police des frontières à Tarifa pour fluidifier le passage des femmes et de leurs bagages mais Aeneas-Cartaya ayant été depuis sa création une entité ambiguë au sein de laquelle il est difficile de discerner les intérêts du secteur fraisicole de ceux des services publics, cette procédure consiste à sous-traiter un pouvoir régalien à une entreprises privée ou semi-privée représentant en partie les intérêts des grandes coopératives et des organisations agricoles de la zone, qui ont elles-mêmes grand intérêt à contrôler la mobilité de leurs travailleuses. La différence entre les deux types de traversée est évidente lorsqu'on passe la frontière avec elles. A l'arrivée à Tarifa, en les suivant, je me suis retrouvée dans la pièce où elles sont rassemblées avant de monter dans le bus. Au fur et à mesure que le nombre de femmes diminuait, un policier m'a pointé du doigt en riant : "Cette femme n'a pas l'air d'être de la fraise, si?" J'ai alors été emmenée dans une autre pièce pour faire contrôler mon passeport. Je n'ai plus eu d'autre choix ensuite que de sortir de l'enceinte du port alors qu'elles étaient encore à l'intérieur. Lorsque j'ai voulu parler à Saadia pour la prévenir que je la retrouverai le soir à la ferme, je l'ai appelée à travers les grilles et alors qu'elle s'approchait, un policier lui a sèchement dit de reculer et interdit de parler. La frontière avait accompli son travail de filtrage et nous faisait ressortir

par deux canaux différents. Si mon arrivée en Espagne avait bien eu lieu à Tarifa, l'arrivée réelle de Saadia aurait lieu plusieurs heures plus tard à la coopérative de Moguer. Rachida se rappelle que lors des premières saisons "le bus s'arrêtait sur le chemin pour qu'on prenne un café au lait pendant les cinq heures de car entre la mer et Huelva. Mais ils ont dit que trop de femmes s'échappaient sur l'autoroute, maintenant ils ne s'arrêtent plus. C'est dommage."

En ce qui concerne le retour, les saisonnières de différentes fermes sont rassemblées généralement devant une coopérative ou sur une place de village et elles sont raccompagnées en bus jusqu'à Tarifa pour y prendre le bateau. Là encore, les bus pénètrent dans l'enceinte du port avant que les saisonnières n'en sortent. Cette gestion différentielle des voyageurs et des saisonnières a marqué un assistant social qui a accompagné les ouvrières de la coopérative jusqu'au port à la fin de la saison 2010 et qui pensait pouvoir parler avec une des jeunes saisonnières qu'il avait rencontré avant qu'elles montent dans le bus à *Palos de la frontera*.

Ca m'a fait penser à la déportation des nazis. Ils les mettaient dans des camions, contrôlés, numérotés. Moi je les ai accompagné et elles arrivent au port et elles n'entrent pas par la même porte que les gens normaux, tu comprends? Ces femmes ne sont pas des personnes humaines ce sont des esclaves modernes du 21ème siècle. La police collabore, l'Etat collabore, nous collaborons tous. Je me suis senti très mal, personne ne peut avoir de liberté, elles ne peuvent pas s'échapper.

Carnet de terrain 2010.

Etant donnée la manière dont est organisée la signature de contrat et les départs des saisonnières, ces dernières ne peuvent partir qu'au moment exact où les employeurs font appel à elles à travers l'Anapec. Qu'elles aient ou non signé un contrat et obtenu un visa pour partir travailler n'a aucune importance puisqu'elles ne sont pas en possession de leurs passeports, ni de leurs contrats ou d'une copie de ce contrat ce qui permet aux employeurs d'utiliser le contingent de saisonnières marocains comme une réserve en signant des contrats qui leur garantissent une disponibilité de main-d'œuvre sans pour autant avoir à tenir leurs engagements envers elle. C'est ce qu'il s'est passé en 2008, lorsque les employeurs ont finalement décidé de se retourner vers le recrutement de saisonnières roumaines et ont laissé au Maroc plus de 1000 saisonnières qui avaient pourtant signé un contrat, et payé leur visa. Le responsable des ressources humaines d'une grande coopérative témoignait à l'époque que :

Le problème avec le Maroc c'est que la procédure est longue. Entre le moment où tu envoies la liste et le moment où ils leur font le visa et le contrat à l'Anapec, ça met 15 jours. Avec la Roumanie, il y a plus de flexibilité. La procédure est tellement longue que quand tu as l'autorisation de la sous-délégation du gouvernement, l'employeur s'est cherché des Roumaines et il te dit que ce n'est plus la peine que les Marocaines viennent.

Entretien avec un salarié du service des ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva.

Ayant signé un contrat et possédant un visa, les ouvrières marocaines auraient pu venir en Espagne si elles avaient eu ces documents en main. Les coopératives, conscientes de la situation

embarrassante dans laquelle ils plaçaient leurs partenaires se sont engagées à embaucher ces femmes prioritairement l'année suivante. Mais du fait de la crise, le contingent a encore diminué en 2009, rendant la restitution des passeports toujours impossible pour l'Anapec.

En 2008, les Espagnols n'ont pas embauché toutes les ouvrières qu'ils avaient demandées. Les passeports étaient au Consulat où leurs visas avaient été délivrés. A l'époque, les Espagnols avaient dit qu'ils reprendraient les femmes pour la campagne 2009. Le consulat voulait se débarrasser des passeports alors on les a récupérés. On ne voulait pas donner ces passeports aux femmes parce que les visas étaient valables. On aurait pu coincer les Espagnols en disant : "On envoie tout le monde, vous avez signé les contrats, voilà les travailleuses." Pour eux, il y avait aussi un risque de remboursement des frais de visa. On a décidé de garder les passeports parce qu'on avait l'espoir d'obtenir encore plus de contrats l'année suivante. Mais comme les malheurs n'arrivent pas seuls, l'année suivante, on avait le stock [de celles qui n'étaient pas parties en 2008] plus la baisse du contingent et tous les gens qui n'étaient pas repris. On a été pris dans la spirale. Maintenant tout le monde est d'accord, tout le monde accepte, tout le monde est disposé à comprendre. Un jour, peut être, la crise finira et on pourra renvoyer tout le monde."

Entretien avec le responsable du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca.

La nouvelle responsable du service du travail à la sous-délégation de la préfecture se rappelle également de cet épisode.

Moi, on m'a raconté qu'il y a une année où énormément de travailleuses sont restées au Maroc. On m'a dit qu'une année, énormément de travailleuses sont restées au Maroc. Finalement on ne les a pas amenées. C'était les « autorisées » effectivement. Au début, ces gens sont autorisés à venir ce qui ne veut pas dire que tu viennes après. Après les entrepreneurs prennent du personnel en fonction de leurs besoins. (...) Je ne peux pas te dire exactement combien mais effectivement, ça a été un problème qu'on a géré avec le Maroc. Parce que le Maroc a dit : vous leur remboursez le visa, la taxe du visa, mais ce qu'il se passe, la position de l'administration espagnole c'est que, théoriquement, la taxe ne concerne pas la résolution de la demande, elle est versée pour la gestion de la demande. En ce qui concerne l'émission du visa qui est la taxe que payent les travailleuses, la position des affaires extérieures c'est celle-là, c'est à dire : « tu m'as demandé un visa, moi, qu'est ce que tu veux que je fasse ? » C'est un contrat privé entre l'entrepreneur et la travailleuse. Celui qui n'a pas respecté le contrat, c'est l'entrepreneur. « Tu ne m'as pas amené ? Et bien je dois porter plainte. » (...) Alors qu'elles utilisent la voie judiciaire qui est celle qu'il faut utiliser mais pas la voie administrative parce qu'on n'a absolument rien à voir avec ça. C'est l'entrepreneur : « Tu as fait un contrat, une promesse de contrat, tu assumes les clauses du contrat et du non-respect du contrat, d'autant plus que l'article 1154 du code civil le dit très clairement. »

Entretien avec la directrice de la sous-direction du travail à la sous-délégation du gouvernement, 4 avril 2011, Huelva.

En 2011, ce problème du "reliquat des passeports de 2008" n'était toujours pas réglé comme le soulignait l'ex directrice de la coopération à l'Anapec.

Entre le moment où ils demandent les travailleuses et le moment où ils les prennent vraiment, ils ne les prennent pas toutes, il y en a plein qui ont signé un contrat et qui ne partent pas. Et c'est comme ça par exemple que cette année on a 3000 passeports bloqués à l'Anapec. C'est complètement illégal.

Entretien avec l'ex-directrice de la coopération à l'Anapec, 29/07/2011, Rabat.

L'Anapec participe donc également à circonscrire la mobilité des saisonnières en fonction des besoins des employeurs, leurs passeports étant dans ce cadre davantage un instrument de contrôle

de la mobilité que le signe d'une liberté de déplacement (Moulier Boutang 1998).

Le même type de gestion visant à empêcher la mobilité des saisonnières a eu lieu à la fin de la saison 2011 mais cette fois du fait des institutions espagnoles. Cette année là, sans doute pour éviter d'être confronté aux problèmes des prorogations de contrat étant intervenus l'année précédente, les autorités ont délivré aux saisonnières des visas de neuf mois. Entrées tard cette année-là, la plupart des saisonnières avaient lors du retour au Maroc à la fin de la saison en juin des visas encore valables jusqu'au mois d'octobre. Contrairement aux années précédentes, où la procédure de "retour collectif" suffisait à attester de leur retour au pays en temps et en heure il leur a été demandé de confirmer leur retour individuellement au consulat de Tanger.

Cette année, quand on était en Espagne, un Marocain est monté dans le bus. Il nous a dit qu'il fallait passer au consulat de Tanger en rentrant pour qu'ils ne croient pas qu'on avait *h'ragué*. Moi je suis rentrée, j'ai attendu 10 jours et j'y suis allée. Toutes les filles de la ferme elles y sont allées, qu'est ce qu'on allait faire ? On a peur qu'ils ne nous renouvellent pas le contrat. (...) Les femmes elles ont dit que s'ils nous faisaient venir au consulat pour mettre des tampons sur notre passeport c'était pour qu'on ne revienne plus en Espagne qu'on n'aurait plus de contrat l'année prochaine. Elles mentent les femmes, ou alors elles ne comprennent rien et elles inventent. Je ne sais pas pourquoi mais ils ont fait une photocopie de notre passeport et de notre carte d'identité et ils l'ont gardé. Puis ils ont tamponné le passeport.



*Photos 9 : Tampon d'annulation du visa visant à éviter que les saisonnières entrent à nouveau en Espagne après leur retour à la fin de la saison.*

## C. Le contrôle des employeurs

Certains employeurs participent également à leur manière à ce contrôle de la mobilité. Dans certaines exploitations, les documents de fin de contrat, parfois le passeport et même dans certains cas les derniers mois de salaire ne sont versés qu'à la montée dans le bus pour éviter la fuite. Nadia qui s'est enfuie de sa ferme en fin de saison raconte par exemple, alors même qu'elle est maintenant régularisée, que son premier passeport est encore avec son patron de l'époque.

N : oui, il gardait les passeports avec lui, il les a encore maintenant. Il va l'utiliser pour lui peut être. (Rires). On en a fait un nouveau.

Manue : et pourquoi vous n'avez pas été payées ?

N : parce que le patron nous avait prévenu, il a dit je ne vous paierai que quand vous partirez chez vous. Si tu avais été le voir et que tu lui avais demandé : « Donne-nous l'argent parce qu'on va bientôt partir », il t'aurait dit : « non. Le solde du contrat n'est versé que lorsque tu as fini. » Il ne nous a pas payé. En ce qui me concerne, il a gardé 1000 euros avec lui.

Bouchra : Et vous vous êtes parties sans prendre l'argent ? Pourquoi vous avez eu peur ?

On est sorties la nuit, on avait peur de lui et de ses fils. Celui qui nous emmenait, il travaillait là-bas, il avait peur. C'est nous qui lui avons dit : « Emmène nous, on veut *h'raguer*, on veut travailler. » On est parties, on n'avait pas le choix. Et puis après on a eu des problèmes pour faire un nouveau passeport.

Manue : et pourquoi vous n'avez pas attendu la fin de la saison et *h'raguer* après ?

N : les filles qui sont rentrées, il ne leur a donné les passeports et l'argent qu'à Algesiras. Je te jure il n'y a que dans ma ferme qu'ils faisaient ça. A Agromartin, ils s'en foutent, si les filles *h'raguent* ils en amènent d'autres. Ils leur donnent même leurs passeports parce qu'il y a toujours des nouvelles qui viennent chaque année, 20 ou 30. Cette année, il y a une fille qui est restée dans la ferme jusqu'à ce qu'elle récupère son passeport et qu'elle puisse partir, elle n'a pas eu peur de la police.

Mikaela se souvient que lorsqu'elle a quitté l'exploitation pour rester en Espagne à la suite de plusieurs aller-retours saisonniers, son chef l'a menacée de la dénoncer à la police : « La campagne n'a pas été très bonne parce qu'on a commencé presque début mars, et que ça s'est terminé le 18 mai, c'était peu de mois de travail. A la fin de la campagne, on est restés deux semaines dans la ferme sans travailler, mais on dépensait de l'argent pour manger, jusqu'à ce que les bus viennent pour nous emmener. Moi après je suis restée ici, je ne suis pas partie en Roumanie. (...) J'ai payé le voyage de retour parce qu'ils mettaient ça dans le contrat. Pour partir de la ferme, j'ai demandé à quelqu'un et il est venu me chercher avec ma valise. Le chef m'a dit qu'il allait m'envoyer la police.

Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

Messaouda : La grande cheffe, elle a peur, elle ne nous donne pas l'argent pour qu'on ne *h'rague* pas.

Touria : le mois de mai et le mois de juin, elle ne les donnera que quand on montera dans le bus. Ça fait trois mois qu'ils ne nous donnent plus les fiches de paie. Quand on sera dans le car, elle nous donnera les deux derniers mois de la main à la main (mai et juin), ça ne passera pas par la banque. Elle me doit 1600 euros, et 1000 à Messaouda. Et puis on n'a plus de travail mais elle a dit qu'on resterait encore ici 10 jours. On attend pour l'argent et parce qu'elle doit nous donner les papiers de *baja* qui attestent qu'on a rempli le contrat jusqu'au bout.

Carnet de terrain, juin 2010.

E : les passeports vous les gardez avec vous ?

T : oui, on les garde avec nous, on les lui donne quand on arrive, il les garde quinze ou vingt jours et il nous les rend. Mais cette année, il ne nous a pas donné les contrats, il ne nous a donné qu'une photocopie. Il avait peur qu'on *h'rague* mais elles sont quand même parties. En France, en Italie, celles qui sont restées en Espagne.

Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011

Le chef te prévient un ou deux jours avant : "après-demain, tu t'en vas". Il appelle le bus, il t'inscrit et tu dois t'en aller. Au dernier moment, avant que tu entres dans le bus, il te donne tes fiches de paie, ton certificat de travail, tout au dernier moment.

Entretien réalisé avec Margarita travailleuse polonaise, le 26 novembre 2007 à Huelva

Ces modes de bridage ne sont cependant pas généralisables. De nombreux employeurs ne s'opposent pas au départ de leurs saisonnières à la fin de la saison surtout à l'époque où le robinet des contrats étant ouvert, les saisonnières étaient facilement remplaçables. Habib, médiateur interculturel de Cepaim considère ainsi que l'insistance sur le retour ne vient pas des employeurs :

E : pourquoi demandent-ils des femmes avec des enfants?

Habib : parce qu'ils croient que ça les fait rentrer.

E : mais c'est une condition imposée par les patrons ici ou par le Maroc?

Habib : l'entrepreneur il s'en fout. C'est logique, c'est logique. En quoi ça lui importe à l'employeur qu'elles aient des enfants?

E : pour qu'elles rentrent au Maroc et que l'année suivante, il puisse les refaire venir.

Habib : l'entrepreneur il s'en fout parce que l'année prochaine, il aura des travailleurs. Je pense que ça intéresse le Maroc ou le gouvernement espagnol. Mais les employeurs, je ne vois pas.

Cette vision est confirmée par un cadre chargé des ressources humaines à la coopérative Asaja.

Nous avons demandé que ce soit des femmes avec un certain profil : qu'elles soient de milieu rural, qu'elles aient travaillé avant dans l'agriculture... et qu'elles aient... Dans ces pays, on demande généralement qu'elles soient mariées ou qu'elles aient des attaches familiales là-bas pour assurer le retour, mais ça, ça en dépend pas tant de nous, je l'ai déjà dit, que du gouvernement.

Nadia évoquant les pratiques de ses employeurs s'exclame : « Si les filles h'raguent, ils en amènent d'autres. Ils leur donnent même les passeports ». Le respect de ce qui est pourtant une obligation légale semble lui paraître relativement exceptionnel. Et selon elle, si le patron est si peu regardant sur la question, c'est « parce qu'il y a plein de nouvelles qui arrivent chaque année 20, 30. Il y a une fille qui est restée jusqu'à ce qu'il lui rende son passeport et qu'elle puisse partir, elle n'a pas eu peur de la police. » Dans la plupart des fermes, les saisonnières qui désirent ne pas rentrer informent donc les patrons de leur décision. « Le chef m'a dit : « tu t'en vas ? » Je lui ai dit « Je le jure, il veut se marier. » Il m'a dit : « d'accord ». Elles leur demandent par exemple de ne pas leur réserver de place dans le bus.

« Je lui ai demandé si je pouvais chercher un contrat d'un autre chef, il m'a dit « oui, pas de problème », « et si j'ai besoin d'un document particulier, tu peux m'aider ? » « Ouiiii, pas de problème ». (...) Mais j'ai dit la vérité au chef, j'ai dit que j'avais des problèmes avec mon frère. J'ai dit que je voulais faire les papiers et que j'avais rendez-vous le 14 juin (pour la demande). Je lui ai dit de ne pas me prendre de billet de bus, j'ai dit la vérité. « Je veux rester ici avec mon copain, j'ai rendez-vous le 14. Ne me prends pas de billet avec les autres femmes. Il m'a dit, si tu as besoin d'aide pour quelque chose, tu parles avec moi. »

Fatima : le patron, il nous dit moi je vous fais pas les papiers. Si tu veux t'en aller, tu t'en vas.

Pour ça ça dépend, il y a des chefs qui te disent quelque chose et d'autres rien. Mais notre

chef, Chique, celle pour laquelle on travaille elle dit : « tu travailles jusqu'à ce qu'on finisse, jusqu'à ce qu'on dise *finito l'trabajo*. Si i il y en a une qui a de la famille ici en Espagne, elle l'appelle, et puis elle dit à Chique, « quand on finira le travail, je vais rester en Espagne. Elle te dit « y'a pas de problème. Il faut juste signer la *baja*. C'est ça qui termine le contrat, quand tu signes la *baja* avec elle, c'est *finito*, on part au Maroc. [...] Elle te demande, « tu t'en vas avec bus, avec moi ou pas ? » Si rentres au Maroc, tu dis à la chef : « oui, je m'en vais en bus. » Si tu ne veux pas, elle te dit : « ça suffit, tu restes ici chez les Espagnols. » Tu réponds oui. Elle te dit, « pas de problème. »

Pour autant, les coopératives reconnaissent tout de même que le fait de recruter les mêmes saisonnières déjà formées d'année en année permet d'être beaucoup plus rentable, et également que le problème posé par les saisonnières qui partent est qu'elles n'attendent pas forcément la fin de la saison pour le faire.

E : Pourquoi c'est important pour vous que ces gens rentrent ?

Bon, nous, ça ne nous concerne pas trop qu'ils rentrent ou pas. Ce n'est pas notre problème que les travailleurs retournent. Ça devient un problème quand l'entrepreneur fait une équipe de travailleuses, elles savent comment fonctionne la ferme, elles savent comment faire les choses. Si ces personnes ne continuent pas l'année suivante, tu dois amener des nouvelles et leur montrer de nouveau, donc lui ça l'intéresse d'avoir les mêmes personnes, c'est ça qui dérange l'entrepreneur. Et puis surtout, parce que la plupart de celles qui ne rentrent pas, s'en vont généralement avant de finir la campagne et ça c'est un problème qu'on a eu avec les Marocaines. Ils veulent que les travailleurs restent ici jusqu'à la fin de la campagne parce que sinon, il y a un problème de main-d'œuvre en cours de campagne.

Finalement, le développement de la *contratación en origen* à partir de 2000 découle d'une volonté de revenir à «une définition plus stricte de l'immigration et de l'immigré visant à maximiser les “avantages” (surtout économiques) de l'immigration, tout en réduisant au minimum le “coût” (notamment social et culturel) qu'impose la présence des immigrés” (Sayad 1991 : 50). Mais, même dans le cas du recrutement au Maroc qui apparaît pourtant comme une des mobilisations de main-d'œuvre les plus contrôlée, les garde-fous établis ne suffisent pas à décourager les tentatives d'installation que les autorités refusent par ailleurs absolument d'envisager. Aux leviers établis dès le recrutement (ruralité, maternité) s'ajoutent alors d'autres dispositifs de canalisation statutaire et géographique visant à éviter que ces femmes cessent de ressembler à la définition qu'on a voulu donner d'elles et à neutraliser le risque que ces dernières suivent le chemin des étrangers qui les ont précédé, ces *Moros* et *Morenos* (Noirs et Arabes) qui à force de vivre en Espagne se sont écartés, comme le dit si bien Sayad, de manière outrancière des limites qui leur étaient imparties et ont fini par outrepasser leur rôle d'immigré.« Quelle est donc cette définition ? Qu'est-ce donc un immigré ? Un immigré, c'est essentiellement une force de travail, et une force de travail provisoire, temporaire, en transit. En vertu de ce principe, un travailleur immigré (travailleur et immigré étant, ici, presque un pléonasme), (...) reste toujours un travailleur qu'on définit et qu'on traite comme provisoire, donc révocable à tout moment. (...) Le séjour qu'on autorise à l'immigré est entièrement assujéti au travail, la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse : d'être en tant qu'immigré d'abord, mais aussi et très vite en tant qu'homme – sa qualité d'homme étant subordonnée à sa condition d'immigré » (1991 : 50).

## II. Hors du travail : le contrôle dans les exploitations et dans les villages

Pour répondre à la fois aux exigences de main-d'œuvre de la fraisculture intensive et aux inquiétudes de la population locale provoquées par la présence visible de travailleurs étrangers itinérants, la *contratación en origen* constitue le terrain d'entente trouvé pour gérer au mieux la venue et la présence de cette population ouvrière à la fois indispensable et indésirable. C'est ce que nous verrons dans le premier paragraphe intitulé «Mettre à l'écart et invisibiliser»<sup>227</sup>. En étudiant les logements des saisonnières et la discipline qui y est mise en œuvre nous chercherons à caractériser à la fois ce que ces logements révèlent de la place des saisonnières dans la province, comment cela influence les relations sociales établies en saison et comment les saisonnières résistent à la définition de force de travail en stock dans laquelle on essaye de les maintenir. Rappelons ici comme je l'ai déjà indiqué en méthodologie que l'accès aux fermes autres que celles qu'on peut sans doute appeler des fermes témoins et qui font partie du dispositif théâtral ayant pour objectif d'afficher les bonnes pratiques autour de la *contratación en origen*, est loin d'être évident même pour des gens recommandés. On peut prendre pour exemple le compte rendu de terrain de Djemila Zeinidi déjà signalé dans la partie méthodologie, l'impossibilité pour les institutions de pénétrer les exploitations évoquée aussi bien par la responsable du travail à la sous-délégation du gouvernement que par le responsable de l'Anapec dans les chapitres précédents ou la venue d'une délégation de la FIDH pourtant pourvue d'un laissez passer de Carrefour l'autorisant à entrer chez ses fournisseurs et qui s'est vue interdire l'entrée de certaines fermes. Les difficultés à visiter les exploitations concernent également les intermédiaires interculturels employés par le projet Aeneas Cartaya et recrutés pour faire l'intermédiaire entre les saisonnières et les employeurs.

Moi, je dois avoir une autorisation de Freshuelva<sup>228</sup> pour entrer dans une ferme. Tu sais, il y a des fermes où je peux entrer et d'autres où le chef ne veut pas, il y a des grillages. Ils me demandent des preuves de ce que je dis.

Intermédiaire interculturel d'Aeneas Cartaya, dans un bar, Carnet de terrain 2011.

---

<sup>227</sup> L'illégalisation participe également, à sa façon à invisibiliser les travailleurs présents dans la zone. Mais l'invisibilité des travailleurs itinérants est moins facile à organiser que celle des travailleuses sous contrat qui, comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, font l'objet d'une telle canalisation qu'elles ne font que transiter par les villages avant d'être acheminées jusqu'aux exploitations. L'invisibilisation des travailleurs étrangers sans-papiers ne peut être organisée qu'en creux, elle implique un système de menace visant davantage à dessiner des zones où la présence des étrangers est indésirable mais qui ne permet pas de confiner les étrangers à des espaces restreints et facilement contrôlables. En résumé on pourrait dire que le recrutement de travailleurs illégalisés implique de contrôler tout l'espace géographique de la province alors que la mise en œuvre de la *contratación en origen* permet de ne s'occuper que des exploitations, des villages environnants et de sous-traiter une partie du contrôle social des saisonnières aux agriculteurs.

<sup>228</sup> Freshuelva est la plus grande organisation patronale du secteur qui coordonne la *contratación en origen* en collaboration avec la mairie de Cartaya.

Cet enfermement est rendu palpable dans les récits des femmes qui s'échappent des fermes quelle que soit d'ailleurs leur nationalité, par le fait qu'elles se cachent et payent pour en partir, par leur utilisation du terme « *h'rague* » qui signifie, franchir clandestinement une frontière, et qu'elles utilisent pour décrire leur sortie définitive des fermes pour s'installer en Espagne – ce qui laisse à penser que pour elles, la frontière entoure les exploitations, ou de celui de « *fuga* », fugue ou fuite utilisé par leurs employeurs pour désigner le même phénomène.

On verra dans un premier temps que le fait de développer le logement dans les exploitations a d'abord permis en remplaçant les saisonniers sans-papiers une invisibilisation de la présence des travailleuses étrangères qui bénéficie à l'Etat et aux institutions locales. Loger les saisonnières sur les fermes répond par ailleurs pour les employeurs à des enjeux de flexibilité. Cela apparaît donc comme le compromis idéal pour les différents acteurs en présence.

On présentera les caractéristiques du logement des saisonnières en prenant en compte les différentes formes de logement rencontrées, et la manière dont ils sont gérés. On peut déjà évoquer les trois principales caractéristiques de ces logements sur les exploitations. Tout d'abord, des travailleurs de différentes nationalités cohabitent généralement sur la ferme et les employeurs répartissent les saisonniers dans ces logements en fonction du sexe et de la nationalité. On verra que ce mode d'hébergement participe à nourrir la compétition entre les différents groupes de travailleurs. L'éloignement des villages et les règles à respecter lorsqu'on y vit restreignent la liberté de circulation des ouvriers et participe à les séparer de la population locale. Les employeurs cherchent à fermer leurs fermes aux influences extérieures et à réduire la mobilité de leurs saisonnières à travers l'isolement et le confinement à l'intérieur des exploitations.

Enfin, le logement sur la ferme permet de créer pour l'employeur une réserve de main-d'œuvre surnuméraire à l'intérieur même de son exploitation ce qui lui garantit de ne pas manquer de main-d'œuvre tout en lui permettant de l'utiliser de manière flexible

Au-delà de la discipline au travail qui sera abordée dans le prochain paragraphe, on se penchera dans un dernier paragraphe sur le contrôle social hors travail (discipline et surveillance) auquel sont soumises les saisonnières au sein de l'exploitation. Le fait de loger les saisonniers sur le lieu de travail permet d'étendre le contrôle des employeurs à l'ensemble de la vie en Espagne. Se développe ainsi dans de nombreuses fermes un contrôle des relations sociales et de la sexualité des saisonnières parfois lié au fait que les exploitants redoutent que les saisonnières utilisent ces relations extérieures pour « s'enfuir ». La mise en compétition entre les différents groupes et à l'intérieur de ces derniers engendre également une tendance à l'auto-contrôle qui vient compléter la surveillance et les règles établies par l'exploitant ou le contremaître rendant dans une certaine

mesure la présence du personnel encadrant superflue puisque la plupart des écarts lui sont rapportés par des ouvriers logeant sur place. Malgré cet auto-contrôle, on constate également sur les exploitations des dynamiques de solidarité visant à couvrir les agissements de certaines ouvrières.

Enfin pour éclairer les particularités de ce mode de logement ouvrier et aborder de manière plus large la question du disciplinage des flux et de la place des étrangers au sein des localités d'accueil, nous le mettrons en perspective avec les campements construits par les travailleurs itinérants qui, remplacés par les travailleurs sous contrat, ne trouvent plus à s'embaucher dans la zone. Le développement de la *contratación* en origen a impliqué un impératif d'invisibilisation encore plus grand pour les sans-papiers maintenant qu'il existe une main-d'œuvre alternative. On cherchera à montrer les différences existantes entre les logements sur les fermes et les *chabolas*, ces groupements de logements autoconstruits qui hébergent les travailleurs étrangers en transit dans la roue saisonnière espagnole en attendant les trois ans de présence et le contrat d'un an qui leur permettront de se régulariser. Malgré les conditions d'habitation insalubres et les difficultés d'accès à des ressources aussi nécessaires que l'eau, les campements sont des lieux de sociabilité loin de la coupe des patrons, des espaces de liberté essentiellement masculins dans lesquels les travailleurs se rencontrent et où des couples peuvent éventuellement se former.

## **A. La place des travailleurs saisonniers dans la province : mettre à l'écart et invisibiliser**

Le logement sur les fermes rend possible l'invisibilisation des saisonnières. En réalité, on voit bien dans les villages que les travailleurs étrangers sont extrêmement présents pendant la récolte, mais les saisonnières n'occupent pas de manière permanente les rues du village. Elles viennent y faire des courses puis rentrent dans les exploitations. A Huelva, les travailleurs étrangers dans la zone sont invisibilisés. Cela ne veut pas dire que ces derniers sont invisibles. Lorsqu'on arrive dans un village l'après midi ou qu'on se rend en voiture d'un lieu à un autre, sur le bord des routes, on ne voit qu'eux mais dans la pratique, les habitants cherchent à ne pas les voir, ce qui est rendu plus simple par le fait que leurs lieux de vie sont dissimulés, que ce soit dans les exploitations ou dans des campements cachés dans les forêts. Holmes considère que ce phénomène doit être compris comme un “secret public” (2006). Le regard du public est formaté – et distancié spatialement – pour ne pas voir les ouvriers agricoles migrants. A Huelva, on sait qu'ils sont là mais on les ignore. Certaines des plus grandes fermes de la province se trouvent à la sortie du village d'El Rocío qui durant le pèlerinage de la semaine sainte en mai (en plein pic de récolte) voit débarquer des centaines de milliers de pèlerins venus célébrer la vierge locale et la tradition des *sevillanas* (chants et danse). A moins de deux

kilomètres des robes de gitanes, des chapeaux de paille et des plus beaux chevaux d'Andalousie, vivent des milliers de saisonnières sans pour autant que ces deux populations se croisent. Le discours du maire de Palos pendant la campagne électorale municipale et les supports de communication qu'il a distribués à cette occasion donnent un aperçu de la manière dont l'immigration est perçue localement. Le 9 avril 2011, j'assiste à la présentation du programme électoral de ce maire du Parti Populaire réélu depuis 1995. Alors que les agriculteurs de son village ont en 2009 signé 11782 contrats à des étrangers ressortissants de l'UE ou de pays tiers ce qui en fait un des villages où le taux d'étrangers est le plus élevé de la province<sup>229</sup>, Don Carmelo n'évoque les immigrants qu'à deux reprises dans un discours d'une heure, la première fois pour expliquer que le fait d'avoir goudronné les chemins de la commune dans l'objectif de garantir l'acheminement rapide des fraises hors des fermes a permis également aux immigrants de se déplacer plus facilement, la seconde pour rappeler la nécessité de faire diminuer l'immigration pour lutter contre le chômage, phrase incantatoire qui vient après l'affirmation d'un soutien inconditionnel à la monoculture intensive de fraise pour la prochaine législature, présentée ici comme la principale richesse du village. Dans la vidéo de 25 minutes qu'il présente à la salle de *palermos* [habitants de Palos] bondée où il n'y a cependant aucun étranger, on ne voit aucun migrant saisonnier ce qui est réellement une prouesse de cadrage étant donnée la population étrangère présente à Palos pendant la saison mais également désormais hors-saison puisqu'ils sont nombreux à s'y être installés à l'année. Enfin, dans le livre bilan de sa mandature 2007-2011 qui contient plus de 900 photos il n'y en a que deux sur lesquelles on aperçoit des travailleurs immigrés : une photo d'une rue où à l'arrière plan, on peut distinguer deux femmes vêtues de *djellabahs* traversant la chaussée, et une photo de serre apparemment vide, mais sur laquelle on peut tout au fond distinguer qu'une équipe de travail est en train de ramasser. Sur les 66 photos consacrées à l'agriculture, tous les clichés présentent des paysages agricoles vides, et on ne voit apparaître des gens à côté des fraises que sur les photos de manifestation contre la PAC (Politique agricole commune) ou dans des salons agricoles où apparaissent le maire et les agriculteurs. Dans la mesure où les travailleurs étrangers sont invisibilisés, il n'y a pas trace non plus de leurs logements sur les exploitations et encore moins des bidonvilles hébergeant les travailleurs itinérants. La seule photo du travail en train de se faire est celle d'une ouvrière espagnole dans un entrepôt d'emballage. Palos est ainsi représenté comme un village s'appuyant sur une économie agricole prospère sans qu'à aucun moment la population étrangère saisonnière soit prise en compte. Les rues et les places restaurées, les serres, les routes sont photographiées lorsqu'elles sont vides de toute présence humaine, comme s'il s'agissait d'un village

---

<sup>229</sup> Palos compte un peu moins de 10 000 habitants. Les 11782 contrats aux étrangers représentent 51,87% des contrats de travail agricoles signés dans la commune. La population de cette petite ville ou de ce gros village double donc pendant la récolte. Cf Informe de mercado de trabajo 2009, Extranjeros, Provincia de Huelva, Observatorio de las ocupaciones del Servicio Publico de Empleo Estatal.

fantôme. Via cette entreprise de communication, le maire de Palos invente un village qui n'existe pas et à en croire la fiction présentée, il semblerait que les fraises y poussent dans leurs barquettes.



Photos 10 : Photos tirées du chapitre agriculture du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera

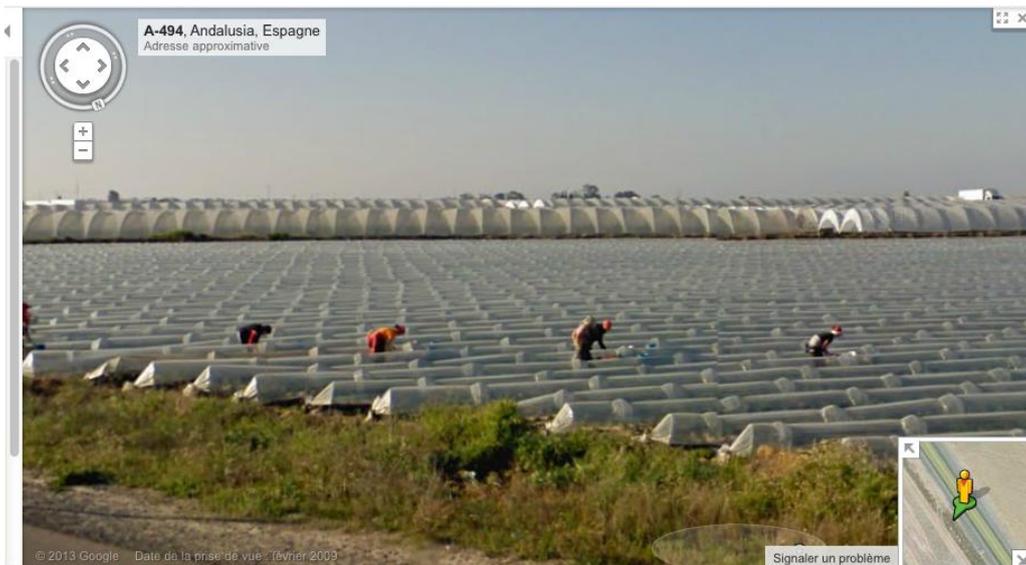


*Photos 11: Photos tirées du chapitre travaux et restaurations du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera*



*Photos 12 : Photos tirées du chapitre agriculture du livre présentant la mandature 2007-2011 à Palos de la Frontera*

Une simple exploration des routes avec Google Street View révèle pourtant immédiatement la présence de nombreux étrangers dans la zone.



*Photos 13 : Série de photos tirées de Google Maps sur la route de Mazagon à Palos de la Frontera – consulté le 17 avril 2013*

Encore plus que les sans-papiers vivant dans les bidonvilles, la relégation des saisonnières dans l'espace de l'exploitation qui les rend invisibles aux habitants des villages porte l'expression d'une mise à l'écart de l'espace social. Il est en effet difficile de se rendre compte du nombre de travailleuses roumaines ou marocaines présentes dans la commune. On sait qu'elles sont nombreuses mais on ne les voit jamais toutes ensemble. Parlant un jour avec un Malien dormant dans un bidonville situé au bord du village, ce dernier s'était exclamé: "Il y a eu une réunion pour les Marocaines à la coopérative, c'est là que je me suis rendu compte qu'elles sont beaucoup". Finalement, les villages ne sont que des lieux de transit pour les saisonnières sous contrat, elles y arrivent, puis sont distribuées immédiatement dans les exploitations, elles y repassent le jour du départ mais là encore sont rassemblées dans les coopératives, elles y font les courses mais s'y trouvent rarement toutes ensemble et c'est comme si elles n'affleuraient à la surface et ensemble que peu de temps. Elles sont en ce sens très différentes des flux de travailleurs sans-papiers ou régularisés qui viennent à Huelva y chercher du travail mais n'ont pas de contrat avant leur venue et peuvent rester plusieurs jours, semaines ou mois sans travailler et donc sans logement ce qui les rend visibles. Lorsqu'ils arrivaient en début de campagne en 2009, ils restaient quelques jours dans les villages avant de comprendre qu'ils ne trouveraient pour la plupart pas de travail et pour certains de s'installer dans les chabolas. Comme on l'a vu plus haut, le fait de disposer d'une possibilité alternative de recrutement a fait diminuer la tolérance envers ces flux non contrôlés.

Les travailleurs itinérants se mettent d'eux-même à l'écart. Cette force de travail à l'état de flux qui ne parvient pas à se faire embaucher se regroupe dans des campements construits au milieu des serres. Ces dernières années, les *chabolas* se sont enfoncées dans les forêts et par rapport à mon premier séjour en 2008, le transit affleure moins. Ces travailleurs illégaux doivent se cacher à l'écart des axes principaux de circulation et des villages. La *chabola* dont je parle s'est enfoncée dans la forêt à la suite de demandes des gardes civils leur expliquant qu'ils ne pouvaient pas être visibles depuis la route alors même que c'est l'axe principal de circulation pour se rendre à la plage et par où passent les touristes<sup>230</sup>. Ainsi, on ne retrouve plus des dizaines d'africains dormant le soir de leur arrivée dans les rues de Palos sur leurs grosses valises à roulette. Le logement collectif dans les fermes pour les saisonniers qui parviennent à travailler ou dans des *chabolas* pour la majorité des personnes sans-papiers présentes dans la zone crée une séparation entre la population autochtone qui vit dans les villages et la population migrante qui s'en trouve éloignée. Même si ils s'y rendent pour y faire des courses, ils se tiennent à l'écart de certains lieux. « Ici il y a des bars où un chien

---

<sup>230</sup> "Avant la *chabola* était plus prêt de la route vers Las Madres. La police venait toujours les enfermer. Ils disaient que c'était pas bien pour les étrangers qui venaient en vacances à Mazagon de voir la *chabola*, c'est pas bon tu vois. Alors ils se sont plus enfoncés dans la forêt. Caritas vient ici toutes les deux semaines." Conversation avec Daouda, le 4 avril 2011, *Chabola de la madre*, Moguer.

peut entrer, mais le *moro*<sup>231</sup> n'entre pas » témoigne Mohamed. En fait, la présence, même durable, est acceptée tant qu'elle garde l'apparence du provisoire. Mohamed qui a vécu trois ans dans la même cabane affirme qu'il n'a jamais eu de problèmes avec la police.

« C'est si un mec a un 4x4, une grosse voiture, alors là ils vont dire, "regarde le *Moreno*". Mais là ils ne nous voient pas. On est à notre place. (...) On ne peut pas construire de meilleures maisons, parce sinon ils vont les détruire. Là avec une maison comme ça, ils savent que tu ne restes pas longtemps. Ils savent qu'un jour tu vas partir comme un chien pour aller fouiller dans d'autres poubelles. »

Daouda lui a tendance à éviter au maximum les interactions avec la population locale.

« Si tu vas avec les Blancs, ils veulent toujours te montrer ta peau. Ça fait qu'ils veulent toujours te faire honte. Si tu es pas courageux, tu ne vas pas avec eux. Moi même je ne trouve pas tellement le courage, j'évite un peu. Grâce à Dieu il n'y a pas atteinte physique mais dans les yeux, tu vois que le gars il peut te tuer»<sup>232</sup>.

Un jour, je demande à Nourelaï, un jeune Malien vivant à la chabola à qui j'essayais d'apprendre cinq mots en espagnol chaque jour, « Comment tu demandes un café dans un bar ? » Il a ri et répondu : « Je ne suis jamais entré dans un bar depuis que je suis. D'ici là à demander un café. » Et un autre jour où je me trouvais justement dans un bar à la frontière entre la partie haute et la partie basse de Palos, un Noir rentre vêtu d'un bleu de travail, se dirige droit vers le comptoir et commande un café. Le patron derrière le bar répond : « Il coûte deux euros hein ! » alors que le prix d'un café ne dépasse jamais un euro dans toute la province. Le Noir répond « Comment ? » Puis comprend et repart dans l'autre sens en secouant la tête, silencieux. L'autre homme au bar s'enquiert : « Qu'est ce qu'il voulait ce jeune ? », l'autre répond, laconique, « Un café »<sup>233</sup>. Dans d'autres cas, alors que j'entrais avec des Marocains ou des Maliens dans des bars, les serveurs me demandaient, en les voyant passer, s'ils étaient avec moi. La tolérance de la présence des étrangers est ainsi proportionnelle à leur discrétion. Lorsqu'ils se mobilisent pour réclamer leur part de travail, les représailles sont immédiates. En 2009, des manifestations organisées par le *Sindicato Obrero del Campo* ont entraîné des destructions de campements. Au lendemain de l'une d'elles, un Sénégalais travaillant pour une association d'aide aux étrangers rapportait :

« Aujourd'hui à trois heures il y a eu une réunion extraordinaire avec des gens des organisations agraires, les maires, les entrepreneurs, la police, les ONG : ils se sont tous mis d'accord pour détruire les campements. Ils disent qu'ils savent que certains dans les campements ont déjà des arrêtés d'expulsion, qu'ils en expulseront quelques-uns pour l'exemple (...). »

En fin de saison, la Croix rouge distribue gratuitement des billets de bus leur permettant de se

---

<sup>231</sup> *Moro* est un terme d'usage populaire et familial, ayant parfois des connotations péjoratives pour désigner les ressortissants du Maghreb sans distinguer clairement la religion, l'ethnie ou la culture, ou n'importe quel musulman indépendamment de son origine.

<sup>232</sup> Pour une analyse de cette auto-mise à l'écart, lire l'encadré "Ségrégation et autoségrégation" dans l'article "Les trois âges de l'émigration algérienne en France" d'Abdelmalek Sayad (1977 :71).

<sup>233</sup> Carnet de terrain, 4 avril 2011.

rendre là où ils le désirent en Espagne. Une distribution trop précoce, avant que les autres saisons n'aient commencé a peu de chance d'aboutir. J'ai ainsi assisté à une distribution suite à une expulsion de campement alors que la campagne de Lérida n'avait pas commencé qui a eu très peu de succès. Le coordinateur de la Croix rouge qui avait organisé cette distribution « Si ils veulent s'en aller il n'y a aucun problème. Des billets pour tous pour aller où ils veulent. Si ils veulent s'en aller ça peut s'arranger », avait conclu devant le peu de billets réellement distribués : « Je te le dis, ils ne veulent pas s'en aller, tant que la campagne est encore forte, ils ne s'en iront pas » [31 avril 2009, Moguer, Carnet de terrain].

Lors d'une des destructions, un brigadier à qui je faisais remarquer que les habitants de la chabola détruite étaient déjà en train de reconstruire d'autres cabanes derrière la colline, m'avait rétorqué :

« Ça ne me dérange pas ça. Ils sont peut être même mieux là-bas. L'important c'est qu'ils ne soient pas trop ensemble, qu'ils soient dispersés. Moi, ça ne me fait rien que quelques uns restent. » Se tournant vers les habitants de l'ancien bidonville : « C'est qu'ici vous étiez très regroupés et nous préférons que vous soyez dispersés. »

Il conclut en montrant un arbre derrière la colline comme pour les inviter à mieux se cacher.

Les assistantes sociales du service social de Moguer considèrent que le contrôle est désormais continu pendant la campagne et touche aussi bien les femmes que les hommes. Pour elles, ce contrôle a deux objectifs principaux, faire peur une fois que la saison est terminée et repérer les saisonnières qui voudraient se maintenir au delà du contrat comme on l'a déjà vu dans la partie canalisation mais aussi arrêter des sans-papiers, la plupart Marocains non pas tant pour les expulser que pour répondre aux plaintes de la population qui se dit expropriée d'une partie de leur village pendant la récolte. Elles considèrent d'ailleurs que si le contrôle est plus présent à Moguer qu'à Palos, deux villages qui ne sont éloignés que d'une dizaine de kilomètres, c'est parce qu'à Moguer, les étrangers ont investi des lieux centraux du village alors qu'à Palos, le village est divisé entre la partie d'en bas où vivent les palermos « de toujours » et celle d'en haut, qui a toujours été dévalorisée et laissée aux nouveaux arrivants.

AS 1 : Ce qu'il se passe, c'est qu'ils [le GOE] essayent, comment dire, comme... d'effrayer un peu sur la place. Parce que c'est vrai qu'il y a beaucoup de gens qui se plaignent pendant la campagne du fait que les autochtones ne peuvent pas profiter de la place, ils ne peuvent pas s'asseoir et ils ne peuvent pas rester là, parce que c'est toujours plein de gens d'ailleurs, « plein de Noirs et d'Arabes », comme ils disent<sup>234</sup> (...).

AS 1 : Mais ce qu'il se passe c'est aussi qu'on est dans une période où il y a moins de travail, il y a moins de ressources et il faut les répartir entre tous et maintenant c'est vrai que la population...

AS 2 : les voit comme une menace.

AS 1 : On ne travaille pas avec cette population comme si elle faisait partie de la population

---

<sup>234</sup> Becerril signale qu'à Leamington au Canada où des travailleurs sous contrat viennent faire des saisons, certains habitants ont présenté un projet de loi proposant d'interdire aux travailleurs mexicains de s'arrêter en groupe dans les rues du village.

en général. Des gens qui sont ici, qui y ont passé de nombreuses années, qui s'installent, qui ont des enfants, et dont les enfants vont au collège, ils sont là mais on ne travaille pas réellement pour qu'ils s'intègrent... C'est qu'on ne veut pas les voir voir en quelque sorte.

Mohamed, tentant d'expliquer les raisons de la survivance du « secret public » évoqué plus haut considère que : « Ca va continuer parce qu'ils ne veulent pas trouver de solutions. S'ils éclaircissent tout ça, ils vont voir le feu. Ils préfèrent garder cette fumée qui recouvre tout. » La présence de très nombreux saisonniers pose donc réellement des problèmes dans les villages. En s'y promenant avec les saisonnières marocaines on sent une sorte d'agressivité sourdre. Un jour, où nous faisons la queue devant un distributeur automatique pour retirer de l'argent, un homme espagnol et sa femme sont arrivés droit sur nous. Malgré la suroccupation dudit trottoir, l'homme ne s'est pas détourné, a bousculé Saadia la cognant fortement de l'épaule en passant, puis sans même la regarder, lui a lancé : «Fais attention !» Si on essaye de définir à quoi correspond cette injonction : faire attention à quoi? on ne peut que comprendre : fais attention à ne pas être là, à t'effacer quand je passe, ou fais attention à te rappeler de rester invisible. Il est même arrivé à Rqiyah, un soir où elle se rendait au village avec une amie de se faire jeter des pierres par des adolescents, selon elle parce qu'elles étaient vêtues de *djellabahs*. La manière dont les femmes marocaines s'habillent semble être ce qui dérange le plus les personnes auxquelles elles ont affaire. Des remarques sur le fait que ces dernières soient trop couvertes reviennent souvent. Lorsque la présence devient trop visible et dérangeante, des réactions racistes rappellent la population étrangère à un impératif de discrétion. On constate que de manière générale, ces réactions touchent généralement plus les hommes et plus les Marocains que les Noirs même si elles concernent tous les saisonniers. L'Andalousie est une terre marquée par l'histoire du règne musulman et de la Reconquête catholique. Aujourd'hui encore, indiquer que tout va bien, on dit : « *No hay moros en la costa* », il n'y a pas d'Arabes sur la côte. A Palos, une vieille émigrée qui avait vécu en France rapporte à Mohamed les propos de la voisine à qui elle a proposé de la mettre en contact avec un ami pouvant proposer des cours particuliers d'anglais à son fils.

« Elle m'a dit : « Comment il s'appelle ? », « Mohamed », « Un *moro*, il ne manquait plus que ça. Pour qu'il me le viole ? »

Carnet de terrain 2011

Ainsi à Palos, les étrangers évitent certaines zones du village. Un jour, dans la *chabola*, un Malien remarquait que : « Les Français au moins, ils sont un peu habitués aux Africains, alors que les Espagnols, pas du tout »<sup>235</sup>. Cette mise à l'écart devient rapidement un cercle vicieux. On ne peut pas

---

<sup>235</sup> Pour ce que j'en ai observé dans les *chabolas*, ce racisme est effectivement fait de violence latente, comme un rappel à l'ordre lorsque l'étranger se trouve là où il ne devrait pas, mais dans les lieux qui lui ont été abandonnés, c'est avant tout la peur qui semble être à l'origine de la distance sociale entre les Blancs et les Noirs. Un jour en arrivant à la *chabola* je découvre une ambulance venue jusqu'à une cabane pour récupérer un malade et une voiture de la Guardia civil. L'ambulance s'est ensablée à cause de la pluie. De nombreux Noirs viennent pour aider à la pousser et les deux *guardias civiles* en uniforme qui cherchent pourtant à aider s'arrangent pour rester toujours à deux ou trois mètres des

vivre dans le village donc on vit en chabola, ou dans les exploitations. La situation y est tellement dégradée qu'on refuse de faire de ce lieu un lieu de vie ou de rencontre avec des personnes qui ne se trouveraient pas dans la même situation. Dans la chabola, l'absence d'eau rend le fait de se laver difficile et la cuisine étant faite au feu de bois, on sent rapidement la fumée ce qui pousse à éviter de se rendre au village et de se mélanger avec la population locale qui elle dispose de douche et ne sent pas le feu de bois. Lorsque je parle par exemple à un jeune Malien épuisé de la bibliothèque où il pourrait se reposer, celui-ci me répond qu'il refuse de rentrer si sale dans un lieu public. Quelques jours plus tard, alors que je consulte mes mails dans cette même bibliothèque, deux Africains entrent demander des renseignements au documentaliste. A peine ont-ils le dos tourné que ce dernier diffuse ostensiblement du désodorisant tout autour de son comptoir. De la même façon que l'habitat en chabola isole au fur et à mesure, on ne peut le considérer comme un lieu de résidence. Mohamed vit depuis trois ans en Espagne mais son père qui vit entre la France et le Maroc et fait souvent les allers-retours en voiture ne lui a jamais rendu visite : « Il est vieux, c'est des problèmes pour lui, et surtout je veux pas qu'il voit ça, ce bordel-là. ».

Le rejet dont les étrangers font l'objet et l'absence de travail provoquent en ricochet un rejet de la langue ou une critique par les étrangers des locaux dont ils ne comprennent pas comment ils peuvent si mal les traiter alors même que selon eux leur méconnaissance, leur inculture, leur sédentarité seraient dignes de mépris. « L'Espagnol, c'est pas que je ne peux pas, je ne veux pas. Je comprends tout mais je ne veux pas parler », affirme par exemple Abdu, Sénégalais.

Avant 90, l'Espagne était un pays-sous développé, un pays d'âne. Ce n'est pas comme en France ou en Allemagne. Ici les chefs ne savent même pas écrire leurs noms. Il y a plein d'enfants de 12, 13 ans qui ne vont pas à l'école et qui aident leurs parents. C'est grave.

Houcine, ferme Dominguez, Carnet de terrain 2010.

La langue espagnole, elle est trop fragile et puis si tu écoutes bien, tu vas trouver qu'il y a plein de mots sales dedans. *Coño* [Con], *de puta madre*<sup>236</sup>. Un jour, lorsque je faisais la *planta* [plantation], *l'encargado* me dit que c'est mal planté. Je reviens, je remets le plant, le digo : « *ahora bien?* » [Je lui dis maintenant ça va?] Il me dit « *si de puta madre* » [Oui, c'est parfait]. Directement j'ai relevé la tête, les yeux vers lui. Il a tout de suite compris que moi je n'ai pas compris. Il m'a dit « *non, de puta madre es decir esta muy bien* » [De puta madre, ça veut dire c'est très bien]. Tu vois.

Daouda, Chabola de la Madre, Carnet de terrain 2011

Ce qu'ils n'ont pas encore compris ici, c'est que nous on fait évoluer l'Espagne : à chaque campagne on paye les transports. Quand on arrive dans une ville, le Mercadona de la ville, il gagne beaucoup. (...) Les Espagnols, quand ils ont vu les cabanes, ils m'ont demandé, « Où c'est le mieux, ici ou en Afrique ? », si je vis mieux dans cette cabane que dans ma maison en Afrique? Toi tu connais l'Afrique, tu peux savoir, eux ils ne connaissent rien.

Vieux, Chabola de la Madre, Carnet de terrain 2010

---

Africains. Cela donne une image bizarre où tous les Noirs en grappe poussent le camion alors que les *guardias civil* tournent autour du groupe en faisant de grands gestes. Je me tourne vers Daouda en riant : « Ils ont l'air d'avoir peur. » Il répond : « Ah mais c'est sûr, il faut te dire qu'ils vont jamais se mettre au milieu des gars là. »

<sup>236</sup> Expression qui peut être traduite par “vachement bien” mais qui littéralement associe les mots “mère” et “pute”.

Ici ils ne sont pas éduqués, j'ai été dans beaucoup de régions en Espagne, les gens ne connaissent pas le voyage, ils n'ont jamais bougé de chez eux. Les gens sont trop racistes. Par exemple l'autre jour il y a des *guardias civiles* qui m'ont arrêté. Ils ont demandé à ce que j'ouvre ma boîte à gant et elle ne s'ouvrait pas, alors ils ont voulu la casser. Je leur ai dit qu'ils faisaient ce qu'ils voulaient mais pas casser ma voiture. ils m'ont dit : « Si tu es pas content, tu rentres chez toi. » Et c'est tout le temps comme ça, ils ne voient pas que nous sommes des personnes. Ce n'est pas comme en France maintenant ils sont habitués, ici ils ne savent pas parce qu'ils n'ont jamais bougé de chez eux. Il y a beaucoup d'immigrés qui sont très éduqués et qui ont beaucoup appris en voyageant et ils nous traitent comme des animaux.

Abdu, dans un café, Palos de la frontera, Carnet de terrain 2010.

Ici, parfois, il y a des gens... Quand je travaillais à Séville j'ai rencontré des gens, très aimables, qui connaissent l'histoire de la Pologne, ce qui est bizarre parce qu'ici ils ne savent pas où est la Pologne. Un jour, il y en a un qui m'a dit : « C'est à côté du Japon », j'ai dit : « C'est ça. Très bien, très bien. »

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

## B. La discipline et les effets sociaux du logement dans les fermes

Le développement de la *contratación* en origen à Huelva s'est accompagné d'un développement du logement dans les exploitations. Recrutant de plus en plus de saisonniers étrangers et étant amenés à les loger aussi bien par la convention collective locale que par les règles encadrant la *contratación en origen*, de nombreux agriculteurs ont construit de nouvelles maisons ou des modules préfabriqués qui se sont ajoutés aux logements qu'ils possédaient déjà. Par ailleurs, à Cartaya, le financement du projet Aeneas a permis de construire un foyer collectif destiné principalement aux saisonnières marocaines, la *Casa del gato*. Dans la convention collective agricole de Huelva, il est précisé que l'employeur doit fournir un logement et que ce dernier doit être gratuit. Cela est sans doute dû à l'histoire de la monoculture intensive de fraise dans la région. La récolte qui s'étend sur une période bien plus longue que les autres saisons andalouses nécessite de pouvoir garder des travailleurs sur place plusieurs mois d'affilée. Ce n'est pas le cas dans la plupart des autres provinces<sup>237</sup>. Ce développement du logement sur les exploitations a été en partie financé par des subventions publiques destinées à la construction ou à l'habilitation d'hébergements existants<sup>238</sup>. Prenons pour exemple l'évolution des places disponibles au sein de la ferme Dominguez. En 2000, deux maisons qui hébergaient auparavant des familles de journaliers andalous servaient à loger les saisonnières Polonaises. En 2006, l'exploitant installe 12 modules de huit mètres et demi de long sur un peu plus de deux mètres de large répartis en deux rangées. Quatre ans plus tard, le nombre d'algecos installés s'élève à 20 et permet de loger 80 saisonnières sans que la surface cultivée n'ait augmenté. Les modules préfabriqués représentent une alternative attractive à la construction de nouveaux logements, tant du point de vue du coût que de leur statut temporaire. Il s'agit d'espaces habitables composés de structures assemblables qui

<sup>237</sup> A Almería par exemple, la convention collective indique que le loyer pourra supposer jusqu'à 20% du salaire.

<sup>238</sup> Cf. Annexe : Les subventions destinées à la *contratación en origen*.

permettent de loger la quantité nécessaire de travailleurs sans faire de gros travaux. De manière générale, ces modules sont utilisés pour stocker du matériel ou comme vestiaires dans les chantiers de construction. Leur utilisation comme habitat s'est étendu dans le secteur agro-industriel du fait principalement de la *contratación en origen*.



*Photos 14: Vue aérienne de la ferme Dominguez : modules, bassin d'irrigation et surface destinée aux serres(source : Google Earth, consulté le 11/09/2013)*



*Photos 15 : Logements ouvriers : maisons en dur, modules, cuisine et dortoir*

Un groupe de huit travailleuses dispose de deux modules qui se font face. Dans le premier, on trouve deux dortoirs séparés par une salle de bain comportant une douche, un lavabo et les toilettes. Les dortoirs mesurent environ deux mètres par trois et sont meublés chacun de deux lits superposés et de deux étagères. Dans le module d'en face, on trouve la cuisine meublée d'un frigo, d'une machine à laver, d'un évier, d'un réchaud à gaz avec deux feux, et de huit chaises<sup>239</sup>. Dans les dortoirs, il est impossible de rentrer si une personne déjà présente n'est pas assise ou allongée dans un des lits. Les modules sont très chauds en été et très froids en hiver, ils ne disposent pas de chauffage et en cas de forte pluie, il arrive qu'ils prennent l'eau. L'exiguïté des logements est rapportée par de nombreuses saisonnières comme ici Mikaela.

On était 12. Une salle de bain... enfin, un petit bac de douche pour 12 personnes, une machine à laver, et il y avait l'entrée ici et ici quelque chose pour préparer à manger qui n'avait que trois feux et on était 12 et il fallait préparer à manger. On attendait chacune notre tour et tu restais jusqu'à minuit en train de préparer.

A propos de l'exiguïté de ces logements, le coordinateur du projet de gestion des flux migratoires à Dakar admet que les conditions de vie ne sont pas exceptionnelles mais semble considérer que les plaintes des femmes sont exagérées.

Bon, je conçois que ce n'est pas idyllique. Si tu en crois le maire de Cartaya, la fraise c'est Disneyland mais moi, ce qui m'énerve, c'est quand on me raconte des conneries. Les femmes, elles sont revenues en disant qu'elles étaient trop nombreuses par chambre. Elles sont serrées, elles sont serrées. C'est pas les vacances non plus !

Les saisonnières critiquent souvent leur logement mais les ouvrières marocaines lui reconnaissent tout de même certains avantages. Aïcha souligne par exemple que ces maisons sont bien puisqu'elles sont « gratuites. On ne paye pas le loyer, on ne paye pas l'eau, on ne paye pas l'électricité, c'est bien. » De retour au Maroc, Saadia déclare elle regretter le module : « Au moins il y a un sol, un matelas et il y a l'eau courante. Ce n'est pas comme ici où il faut aller puiser l'eau. Regarde tout le travail qu'il faut juste pour une douche. En Espagne tu prends ta douche, l'eau arrive, chaude, direct. Et la machine à laver !!! » Pour autant, les lieux ne sont investis d'aucune décoration et apparaissent comme totalement impersonnels. Les seuls éléments qui donnent un caractère habité à cet espace par ailleurs uniquement tourné vers la fonctionnalité et le transitoire sont les valises et au fur et à mesure de la saison, les achats que les saisonnières accumulent pour les ramener au pays. Le lien intrinsèque entre travail et logement immigré dont parle Sayad est particulièrement fort dans le cadre de la *contratación en origen*. Une des caractéristiques principales de ce logement ouvrier est en effet d'être entièrement lié au contrat de travail. Lorsqu'une saisonnière est renvoyée d'une exploitation, elle est par conséquent également renvoyée du

---

<sup>239</sup> Dans la ferme de Touria, les chambres sont plus grandes. Un module n'est meublé que de trois lits superposés, les toilettes et les douches sont rassemblées dans deux algécos collectifs.

logement dans lequel elle était installée et inversement un comportement jugé inadéquat quand bien même il aurait lieu hors des heures de travail peut résulter en une rupture du contrat de travail. Le logement sur la ferme permet de minimiser les risques de mauvaise publicité quant à la trop grande présence d'étrangers ou à leurs mauvaises conditions de vie. Le DOGC n° 3308 du 18 janvier 2001 indique que les subventions visent à “minimiser les effets indésirables qui pourraient être provoqués par des migrations désordonnées. » Les subventions concernent la construction, l'habilitation, la réhabilitation, l'agrandissement, la mise aux normes ou l'amélioration de logements pour travailleurs temporaires.

Une des caractéristiques premières du logement sur les exploitations est que les saisonnières y vivant sont coupées de la vie quotidienne des villages et que certaines ayant eu la malchance de se retrouver dans des fermes extrêmement isolées se retrouvent fortement contraintes dans leur mobilité. Le développement du logement dans les fermes a été une des pièces fondamentales du contrôle sur les travailleurs avec le contrôle de la situation juridique de l'étranger. Les règles encadrant la *contratación* en origen prévoient que les entrepreneurs doivent emmener au moins une fois par semaine leurs saisonnières faire leurs courses dans les villages. Dans la pratique, cette obligation est très peu respectée. Rachida se rappelle par exemple que lors des séances d'information sur la saison en Espagne auxquelles elle a pu assister au Maroc, il avait été dit que des cours d'espagnol seraient dispensés aux saisonnières et que ces dernières seraient emmenées une fois par semaine en bus par leur employeur pour faire les courses dans les villages. “Il n'y a rien de tout ça” conclut-elle en riant, “le bus c'est tes pieds.” Il n'existe pas non plus de réseau de bus public desservant les exploitations. Les lignes locales relient les villages sans mettre en place des arrêts qui pourraient grandement faciliter la mobilité des saisonniers. Sur les routes les plus empruntées, un service de taxis clandestins conduits par des hommes généralement africains ou marocains a pris le relais des services publics défaillants, c'est le cas de la route reliant Palos à Mazagon. Pour se déplacer lorsque le transport hebdomadaire n'est pas assuré par l'exploitant, les femmes font du stop ou se rendent dans les villages à pied lorsqu'ils ne sont pas trop éloignés. Si les saisonnières sont prises en stop, ce n'est jamais le cas des Africains : “Ils ne s'arrêtent que pour les femmes”, affirme Daouda “ si ils te font un signe à toi, c'est pour te dire : il faut bien marcher droit.” Dans toute la zone, on voit donc des gens marcher sur le bord des routes. Suite à des accidents mortels, certaines mairies et le projet Aeneas Cartaya ont distribué des gilets réfléchissants aux saisonnières pour qu'elles soient plus visibles.

Ela : Au début, ma première année on avait un peu peur du village parce qu'on ne connaissait personne et on ne pouvait pas parler. Et c'est un problème parce que tu te rends dans un endroit et imagine si tu te perds : comment expliquer à la personne où se trouve ta ferme. Ici c'est difficile d'expliquer où se trouvent les fermes. Un jour, une ambulance a du

venir et elle n'arrivait pas parce qu'elle ne savait pas où c'est et toi, comment tu vas expliquer, comme il n'y a pas de nom, la ferme est vers "la maria". Mais "la maria" c'est toute cette zone, et chaque ferme n'a pas vraiment un nom à soi. Il n'y a aucune pancarte qui dit ferme ceci, ferme cela. Il n'y a rien et donc comment veux tu expliquer où c'est. Plus ou moins entre Moguer et Palos, à mi chemin. (...) En Pologne, ils m'avaient dit que le patron emmenait les saisonnières faire les courses. C'est ce qu'ils avaient dit et c'est ce qu'ils ont fait.

E : ah bon. C'est pour ça que je te demandais ce qui avait changé entre les premières années et maintenant.

Ela : Ah, oui, ça je l'avais déjà oublié. Et bien au début, oui bien sûr mon chef emmenait les gens tous les jours. Bon, il les emmenait parce qu'il y allait. Parce qu'il passait beaucoup à la ferme, et il avait de la place dans la voiture. "Tu vas au village?", il demandait. Et donc il nous prenait avec lui parce qu'il bougeait beaucoup et je crois que finalement ça lui était égal. Mais ensuite ça a changé, tu sais, tous les ans ça a empiré, un petit peu à chaque fois et au fur et à mesure, ils ont tout enlevé.

E : et alors il n'a plus emmené personne, ni Roumaines, ni Polonaises, ni Marocaines.

Ela : non, personne, personne. Il nous a donné le numéro d'un chauffeur de taxi qui a la clé de la porte du bas, tu l'appelles et il vient, et tu dois le payer bien sûr. Mais avant il y avait aussi moins de gens. Et donc pour lui, emmener deux personnes faire les courses, c'était du pareil au même mais ensuite, arrivent les Marocaines, les Roumaines et d'un coup 60, 80 personnes, comment emmener tout le monde ?

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

E : on vous distribuait un papier en Roumain avec les droits essentiels.

Mikaela : Bien sûr, ils te donnaient juste un papier expliquant comment ça se passait sur la ferme, que tu ne peux pas sortir de l'exploitation, que tu ne peux aller faire des courses que quand il y a une voiture, qu'à minuit tu dois être dans l'exploitation. Ce n'est que ces choses là qu'ils te donnaient en roumain (rires).

E : tu peux me faire la liste de ce que vous n'aviez pas le droit de faire?

Il y avait des horaires, sur le papier ils mettaient minuit mais bon, moi dans ma ferme, ils ne te laissaient pas... on finissait à trois heures et demi, tu voulais faire des courses et il ne te laissait pas, on travaillait dans une prison, tout était fermé et bon, il y avait un trou, dans le grillage pour sortir dehors. Pour sortir de l'exploitation. Et dans ce papier, il était écrit qu'on te mettrait une voiture dans la ferme où tu travailles pour aller faire les courses, mais nous on avait rien. Tu parlais sur la route faire du stop, sans parler, sans connaître, sans... Et j'étais dans une ferme entre le village d'El Rocio et Almonte. J'étais à 7 km d'El Rocio et à 21 d'Almonte. Et souvent, El Rocio j'y allais en marchant. Parce que comme on n'avait pas de voiture ni rien, j'allais en marchant faire les courses.

E : ils te laissaient faire les courses.

Il ne te laissait pas mais on sortait quand on n'avait plus à manger. Le chef venait et il avait une voiture avec quatre places de libre et il disait : j'en prends une de chaque maison mais une personne ne peut pas acheter pour douze. Moi je ne sais pas ce que chacun veut. On ne peut pas faire comme ça. Ou alors un jour, tu prends deux d'une même maison, un autre jour, trois d'une autre, mais pas une de chaque maison... ce n'est pas possible ça.

Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine divorcée, 40 ans, un fils, vivant à l'année en Espagne, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

**Pour une syndicaliste d'UGT, le développement des logements sur les exploitations n'a pas été une bonne chose pour les travailleuses.**

Moi ce que j'ai remarqué personnellement et je pense que les autres camarades aussi et j'ai eu un conflit là dessus avec le maire de Cartaya comme toujours, parce que je suis une personne un peu polémique et que j'ai dit que le fait d'avoir les logements dans les campagnes isolait les gens socialement. Pour moi, les avoir là-bas ne les intègre pas à la société parce qu'on raconte toujours cette histoire qu'elles se sont intégrées, et j'ai toujours dit qu'avoir les travailleurs avec leurs logements dans les fermes, je pensais que ça les isolait et que ça convenait à l'employeur. Imagine que tu es là-bas dans une exploitation, et que tu dois aller faire les courses, tu dois attendre qu'ils t'emmenent faire les courses, tu dois faire du stop, tu dois te débrouiller. J'ai vécu trois mois à Mazagon et je peux te raconter mille petites choses, milles anecdotes de ce que tu perçois quand tu es là-bas

comme syndicaliste mais aussi comme personne, où tu vois que bon c'est très bien, que le salaire est bas et ils sont dans une situation encore pire dans leur pays sans travailler, mais que je crois que ça bénéficie plus à l'entrepreneur qu'au travailleur.

Réunion entre une délégation de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme française et la délégation régionale et provinciale de l'Union Générale des Travailleurs, Hôtel AC, à Huelva, le 4 mai 2011.

Ainsi, si l'espace de la femme Marocaine est parfois étroit dans le pays d'origine, il ne s'élargit pas forcément dans le pays d'accueil. Elles ne sont autonomes dans aucune de leurs démarches, à part pour faire les courses parce que des boutiques marocaines ont ouvert dans tous les villages. Le commerce ambulante qui s'est développé dans la zone est sans doute également un indice de l'isolement que connaissent les femmes, clientèle captive. Ces constats corroborent l'analyse de Nasima Moujoud qui montre que d'un point de vue empirique on ne constate pas des formes d'émancipation des femmes par la migration mais plutôt une reconfiguration des rapports de pouvoir et la vulnérabilité à certaines formes de violence nouvelles. Les affirmations d'Adil sur Touria avançant que cette dernière ne connaît rien à l'Espagne puisqu'elle ne connaît que la ferme ou encore de Fatima reconnaissant qu'elle en sait moins sur son compagnon que son frère puisqu'elle était toujours dans son appartement ou dans l'exploitation vont dans ce sens.

Quand j'étais avec l'Algérien mon frère était toujours dehors, sur les routes. Il savait beaucoup de choses sur lui, moi je ne savais rien, il faisait du trafic de contrat, de beaucoup de choses. C'est l'homme qui connaît l'homme tu comprends, moi j'étais toujours à la maison, je ne savais rien. Et finalement, j'en suis venue à la parole de mon frère : « Cet homme ne vaut rien pour toi. »

#### *a) Séparation par sexe et par nationalité*

Les modes de gestion et les règles établies sur les logements sont très différents selon les exploitations. La taille de la ferme, le fait que plusieurs nationalités y soient hébergées ou non, le fait qu'il y ait des hommes et des femmes hébergés au même endroit impliquent autant de régimes de discipline différents mis en oeuvre par les agriculteurs. Dans la ferme Dominguez, en 2009, la main-d'oeuvre était très diversifiée. Dans les trois premiers modules qui hébergeaient chacun huit personnes, il n'y avait que des Marocaines, dans le module suivant, deux hommes algériens étaient logés et dans les deux autres modules, on trouvait 16 Polonaises. Dans cette ferme, les règles à respecter étaient différentes de celles imposées à Touria vivant dans une exploitation qui comptait plus de 350 travailleuses. Sur les exploitations, les travailleurs ne sont plus logés par famille mais par sexe et par nationalité. Dans toutes les fermes, cette gestion s'est imposée comme naturelle. C'est d'ailleurs sans doute une des raisons de l'accroissement de la féminisation observée à Huelva ces dernières années au delà des justifications avancées selon lesquelles les femmes travailleraient mieux. Un responsable des ressources humaines d'une grande coopérative avance ainsi :

La récolte de la fraise, ce n'est pas un travail physique, ce n'est pas un travail dur, il n'y a pas besoin d'une grande force physique et donc, comme ce n'est pas un travail de ce type, c'est beaucoup plus facile de le faire pour les femmes, et les femmes s'adaptent mieux à ce type de travail. Après, il y a un autre problème qui est celui du logement. Quand tu dois loger un grand nombre de personnes, bien sûr : où tu loges des femmes, ou tu loges des hommes, ce que tu ne peux pas, c'est avoir ensemble des hommes et des femmes.”

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 28 novembre 2007, Huelva.

Le choix de travailleurs hommes ou femmes et on va le voir ci-dessous, de leur nationalité répond donc à une logique gestionnaire. Selon la disponibilité de logement et la possibilité d'accès aux travailleuses de différentes nationalités, les employeurs constituent leur équipe de travail. Lorsque l'accès aux contrats marocains a été compliqué par la crise économique, certains employeurs qui avaient continué à exiger dans un premier temps toutes leurs travailleuses, ont rétorqué aux intermédiaires des coopératives agricoles que s'ils ne pouvaient les avoir toutes, alors ils n'en amèneraient aucune pour des questions de répartition dans les différentes unités collectives d'habitation.

Ils s'organisent en fonction des maisons, et ils ne pouvaient par remplir les maisons. Ils préféraient amener des Roumaines que mélanger dans les maisons.

Entretien un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 5 avril 2010, Huelva.

Manolo : Moi j'avais une maison de 20 mètres de long par dix de large que j'avais fait pour une famille espagnole. Et donc là dedans, j'ai fait des chambres, une salle de bain. La cuisine je l'ai mise à côté de la porte avec le salon et tout, et bien sûr, quand les Polonaises et les Roumaines sont venues elles ont passé deux saisons comme ça, toutes ensemble, les Polonaises et les Roumaines mais moi ça ne me plaisait pas.

E : Qu'est ce qui ne te plaisait pas? Qu'elles soient toutes ensemble dans la même maison? Bien sûr.

E : Pourquoi?

Parce que ce qui ne me plaît pas pour moi, ne me plaît pour personne. Moi je veux être bien dans ma maison et je veux qu'elles soient bien aussi, et donc j'ai coupé et j'en ai fait quatre maisons. J'ai dit il y en a quatre, les Polonaises ici, les Roumaines, ici.

Dans tous les entretiens les responsables de ressources humaines affirment qu'ils pensent la répartition des travailleurs aux différents employeurs en fonction des nationalités disponibles, de celles qui sont déjà sur la ferme et des logements collectifs occupables. C'est ce qu'explique par exemple ici Emilio, recruteur pour la COAG.

Basiquement c'est comme ça que je fais. Je connais toutes les entreprises que nous avons. Je connais le nombre de logements que l'entreprise a, je sais où elles sont situées, je sais comment elles sont, alors je préfère ne donner aucun nouveau Roumain à telle entreprise ... et bon les 3 que je dois donner à cette entreprise, je les donne à Pepito, parce que Pepito a 5 répétitrices et j'en ai trois nouvelles et elles vont être les 8 dans la même maison. (...) S'il m'en arrive de Roumanie, je lui en donne trois pour qu'elles soient les 8 dans la même maison. (...) Si je ne lui en donne qu'une, il va en avoir 6 dans la maison et je vais lui en donner deux d'où ? D'Ukraine, de Bulgarie, du Maroc, et il va devoir mélanger dans la maison une nationalité avec une autre, alors j'essaye de répartir les Roumaines pour l'un, les Bulgares pour l'autre.

Salarié des ressources humaines à la Coag, 15 novembre 2007, Palos de la frontera, Huelva.

Le recruteur d'Asaja explique que les conflits dans les fermes sont souvent dus à la cohabitation de

femmes de diverses nationalités.

La plupart du temps c'est ça qui pose problème, surtout si on parle de cultures aussi distinctes que celle du Maroc et de la Pologne. Les Polonais peuvent être d'une culture beaucoup plus ouverte, avec une autre mentalité (...), mmm, je ne sais pas comment l'expliquer. Il n'y a pas cette différence entre hommes et femmes, etc... ce sont des femmes beaucoup plus ouvertes. Au Maroc, ils ont une société beaucoup plus fermée, les femmes sont un peu à la marge de la société, ce sont des cultures totalement distinctes, une musulmane, l'autre chrétienne qui s'affrontent totalement (que chocan totalmente), et souvent, ce sont des problèmes culturels qui font qu'en les mettant dans la même maison, ça crée beaucoup de problèmes. (...) et au final ce sont des problèmes pour l'entrepreneur, qui ne veut pas avoir ce type de problème.

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, Huelva, le 28 novembre 2007

Sur la ferme Dominguez, le fait de loger deux Marocaines dans la ligne d'algécos normalement réservé aux Roumaines a donné lieu à des protestations de la part de ces dernières.

On est arrivées les deux dernières, il n'y avait plus de place avec les Marocaines, ils nous ont mises avec les Roumaines. Mais les Roumaines ont dit à Chique qu'elles ne voulaient pas qu'on vive avec elle parce que les Marocaines font trop de bruit, on fait des percussions, la fête et on les empêche de dormir. Alors ils nous ont déménagés dans une autre baraque. Y'avait pas d'électricité, l'eau rentrait par le toit. Luis a tout ramené de nouveau dans cet algéco, maintenant on reste ici.

Conversation avec Rachida et Latifa, Finca Dominguez, 25 avril 2011, Carnet de terrain.

Les modes de sélection et de gestion de la main-d'oeuvre observés ici ressemblent à ceux ayant eu lieu en France au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Les manières de loger ces travailleuses et de constituer les équipes ressemblent également fortement à ce qui a pu être observé pour les hommes à l'époque de l'immigration de travail en France : les saisonnières sont réparties dans les logements par nationalité, mais plusieurs groupes de différentes nationalités peuvent être rassemblés dans la même ferme et ces différentes nationalités sont alors mélangées dans les *plantillas* [équipes de travail]. Meillassoux rappelle qu'en France, la politique de logement pour la main-d'œuvre migrante consistait à mettre les travailleurs dans des hôtels pour hommes célibataires et que les gens des mêmes régions et villages étaient laissés ensemble (Meillassoux 2009 : 33). A Huelva, cette répartition est expliquée par la volonté d'éviter les incompatibilités culturelles. Un recruteur à Asaja avance ainsi que les conflits dans les exploitations sont souvent dus à la cohabitation de femmes de nationalités différentes.

Cette séparation par nationalité s'accompagne parfois d'un traitement préférentiel pour l'une des nationalités. Les Marocaines se plaignent ainsi souvent que les Polonaises et les Roumaines aient des meilleurs logements qu'elle. Dans les exploitations, la nationalité du contremaître ou du chef d'équipe a une influence sur ce traitement préférentiel. Dans la ferme Dominguez, il apparaît à première vue évident que les Polonaises sont privilégiées. Les deux dernières saisonnières de ce pays qui continuent à se rendre saisonnièrement à Huelva malgré la dégradation des conditions de travail dans la zone et leur possible choix de destination y vivent seules dans une des deux seules

maisons en dur prévue normalement pour six ce qui contraste largement avec les conditions de vie des Marocaines ou des Roumaines dans les algécos « Et bien nous sommes deux parce qu'il ne reste plus que deux Polonaises » explique simplement Ela. Et effectivement, vu la règle de séparation par nationalité et leur ancienneté dans la ferme (l'une vient depuis 2003, et l'autre depuis 2004), il peut difficilement en être autrement. La structure hiérarchique de travail reproduit les inégalités sociales existantes tout en les renforçant. En général à Huelva, les meilleures maisons sont attribuées aux premières saisonnières étrangères arrivées dans les fermes, donc chronologiquement aux Polonaises, puis aux Roumaines et enfin aux Marocaines. Les Marocaines ne se plaignent pas de cette situation et ne la contestent pas. Elles constatent juste qu'elles acceptent de vivre dans des conditions qui ne sont pas forcément acceptées par les autres nationalités.

Aïcha : les maisons sont biens, elles sont gratuites, on ne paye pas le loyer, on ne paye pas l'eau, on ne paye pas l'électricité, c'est bien.

Manue : elles ne sont pas chaudes?

Aïcha : si, maintenant pendant l'hiver, c'est bien, mais quand c'est l'été, fff. Il y a des Roumaines qui sont venues et qui n'ont pas voulu y habiter. C'était des Roumaines... Non, des Polonaises, des Polonaises. Elles sont arrivées, bien habillées, les cheveux détachés, et elles ont dit "no", nous on n'habite pas dans cette *casa*. Ce n'est pas bien. Elles sont venues voir où elles devaient habiter et elles sont reparties aussi sec, elles n'ont pas voulu travailler là, elles sont parties chercher une autre ferme, sans caravane.

Les femmes sur l'exploitation refusent de manger ensemble et préparent toutes des plats individuels. De même, même si elles se regroupent par régions d'origine dans les logements, les rassemblements de femmes changent chaque année. Meriem explique en effet, qu'elles sont installées dans les algécos en fonction de leur ordre d'arrivée, et qu'il est ensuite difficile de demander à changer de module.

On ne fait pas à manger ensemble. On ne s'entend pas. Moi je me fais à manger toute seule. Tout le monde fait à manger tout seul. Faire à manger ensemble ça pose des problèmes. Chacune prépare son repas. Ensuite on peut partager.

(...)

Manue : comment vous choisissez avec qui vivre ?

Ca se fait par ordre d'arrivée.

Manue : et ensuite vous ne vous mettez pas avec les filles avec qui vous vous entendez le mieux ?

On ne change pas dans les maisons. On a peur de changer d'un algéco à l'autre. Ca risque de vexer les autres, qu'elles comprennent que tu ne veux pas vivre avec elles, et ça peut pousser les femmes à se battre.

Entretien avec Meriem, chez elle, dans un douar près de Souk Larbaa, 26 juillet 2010.

Les Marocaines, le problème avec elles, c'est qu'on ne peut pas se parler. Parler vraiment. Je ne dis pas : « ouuh qu'il fait chaud, ouff » [elle mime la posture de la récolte en se tenant le dos], tu sais, le problème c'est qu'avec elles on ne peut pas parler parce qu'elles ne savent aucune langue que nous pouvons comprendre.

E : elles viennent aussi d'un monde différent.

Ela : elles viennent aussi d'un autre monde, et puis elles ne savent pas écrire ni rien. Elles prennent un stylo et c'est tout juste si elles ne regardent pas : qu'est ce que c'est que ça. Et elles signent avec une croix, une croix ou alors avec le doigt.

E : mais toutes les Marocaines ne sont pas analphabètes.

Ela : Non, je ne dis pas ça. Je parle de celles qui sont ici. Ici il y avait une fille qui écrivait très bien. Mais elles, par exemple tu leur demandes : « Quel est ton numéro ? » Le numéro

du chariot non, parce que chacun a un numéro de chariot, « Toi quel est ton numéro ? » Elle ne te comprend pas, bon « numéro, numéro », et elle quand elle écrit par exemple, 54, elle te met d'abord le 4 et ensuite le 5, de droite à gauche non ? A l'envers. Par exemple, elles ont des problèmes avec le guichet automatique. La première année, on se promenait avec Ana dans le village et Aïcha arrive ou une autre, « eeeeh », elle parle sa langue et elle te prend « où je vais ? ». Au guichet automatique : « Et qu'est ce que je dois faire », et elle elle parle sa langue, je me dis « Maman, quelle langue ! » « Et quoi ? Ca ne fonctionne pas. Bon le guichet te demande oui ou non, tu tapes *si* et ensuite, « argent, argent », ah d'accord, de l'argent ? « Le pin ». Elle imite quelqu'un qui cherche vite dans sa poche un papier où est marqué le code de la carte. Tu te dis, il y a quelqu'un qui va la prendre, lui prendre son argent, la pauvre. « Combien ? » Tu lui montres les chiffres sur l'écran : « C'est ça, tu veux ça ? » Bien sûr, c'en est presque drôle mais pour elles, pfff. »

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

Du fait de cette méconnaissance de la langue, les groupes sont, sur certains sujets, presque imperméables : une information importante précise, compliquée, technique ne peut pas circuler d'un groupe à l'autre. Elles se comprennent superficiellement avec des mots comme *amiga*, parlent de mari, d'enfants, échangent des recettes de cuisine, évoquent la chaleur, le mal au dos, la rareté du travail mais ne peuvent dépasser ces questions. Sur les fermes, la séparation des saisonnières par nationalité crée des sortes d'espaces sociaux clos. Lorsque je suis arrivée dans la ferme Dominguez en 2010, j'ai ainsi mis plusieurs semaines avant de me rendre dans la rangée de modules où se trouvaient les Roumaines, et ceci de ma propre initiative puisque les Marocaines ne s'y rendaient pas. Il m'a fallu un an de plus pour passer des modules à la maison en dur dans laquelle était logée les saisonnières polonaises alors même que chaque hébergement n'était pas éloigné de plus d'une vingtaine de mètres.

### *b) Confinement*

Dans le logement ouvrier le principe de clôture est la prémisses fondamentale requise pour organiser l'espace parce qu'il permet de « tirer le maximum d'avantages de la concentration de main-d'oeuvre et d'en neutraliser les inconvénients principaux (le vol, l'absentéisme, l'interruption du travail, l'agitation) (Gaudemar 1981 : 183-184). Un premier indice de l'absence de liberté de déplacement dont jouissent les saisonnières est le fait que lorsque ces dernières sortent des fermes pour rester en Espagne, les Espagnols les déclarent comme « fugueuses » aux gestionnaires du projet, ces derniers transmettant généralement les renseignements dont ils disposent sur elles à la police locale, quand bien même cette dernière ne peut généralement pas intervenir tant que les visas sont valables. « Elles m'ont échappé » s'exclamait en 2009 un employeur en première page d'un journal local. Concrètement, de quelle manière les conditions de logement sur la ferme prolongent-elles la captivité du contrat ?

En ce qui concerne les foyers collectifs, ils sont gardés jour et nuit par des vigiles et gardiens municipaux en uniforme. Pour les autorités, la présence de garde est nécessaire pour protéger les

saisonniers marocains, “proies des hommes marocains peu scrupuleux” (responsable des foyers de Cartaya), ce qui présente en creux les hommes marocains comme une menace (Zeinidi 2013). Mais du côté des serres également, ces dernières années, le fait de grillager son exploitation et de la fermer par un portail est devenu monnaie courante. Ela travailleuse polonaise à la ferme Dominguez indique que ces grillages ont été installés à partir de 2004. Lorsque je lui demande si la règle interdisant la visite des hommes existait depuis le début, elle rétorque :

Il n'y avait pas de porte. Il n'y avait pas de problème parce qu'il n'y avait pas de porte. Mais ce n'est pas pour autant que beaucoup d'homme entraient.

E : tout était ouvert ?

Ela : il n'y avait pas ce grillage. Ca a été installé il y a 6 ou 7 ans.

Dans certains cas, les entrées des exploitations sont même gardées. A l'entrée d'une route qui mène à une des plus grandes exploitations d'El Rocío, il y a comme partout une grille et devant cette grille, un homme qui filtre : son rôle est d'ouvrir la porte au personnel motorisé de la ferme et de refuser l'entrée aux véhicules inconnus. Pour entrer, il faut appeler la saisonnière qu'on connaît à l'intérieur, qui passe généralement le téléphone au contremaître, ce dernier demandant qu'on passe soi-même le téléphone au gardien à qui il dit de laisser passer ou non. Le premier jour où je me suis rendue dans cette ferme, une autre voiture avec deux Marocaines et un homme au volant s'est vue interdire l'entrée. Mina m'explique : « le patron ne veut pas que les hommes rentrent dans la ferme ». Par la suite, je me suis vue plusieurs fois refuser l'entrée par ce garde du fait de la présence d'hommes dans ma voiture et ai pu rentrer sans problème lorsque j'étais seule mais toujours en appelant l'employeur. Lors de ma seconde venue, le garde notait tous les numéros d'immatriculation des voitures se présentant à la porte ou stationnant devant dans un cahier à spirale. Il semble que les fermes sont grillagées davantage pour empêcher des gens de rentrer de l'extérieur que pour empêcher les saisonnières de sortir. Il ne s'agit ainsi pas d'un dispositif d'enfermement mais davantage de confinement et de protection envers l'extérieur. Dans toutes les fermes, les travailleuses peuvent sortir, mais l'isolement, le fait que les voitures ne puissent pas s'approcher des logements participe à entraver leur mobilité<sup>240</sup>. Dans la ferme Dominguez par exemple, la clôture n'est que dissuasive, elle s'étend sur une centaine de mètres puis s'arrête laissant passer qui le désire. Pour autant, lorsqu'on vit dans la ferme, c'est un désagrément de devoir faire 200 mètres dans un sens puis 200 mètres dans l'autre dans un endroit où le sable est particulièrement profond pour arriver au même point de l'autre côté du grillage et commencer sa route à pied au point où on a décidé de se rendre. Lorsqu'on ne tient vraiment pas à faire ce détour, on saute par dessus le portail et cet obstacle finit par être

---

<sup>240</sup> L'annexe 2 de la convention entre la Futeh et l'Anapec stipule : « Le chef d'entreprise a le droit, dans le cas où les logements se trouvent sur sa propriété dans des zones rurales, d'encercler le périmètre extérieur de l'enceinte occupée par les logements ou la propriété elle-même, dans le but de préserver des inconnus la tranquillité et la sécurité des travailleurs ainsi que les biens et les équipements existants, en garantissant, dans tous les cas, la liberté d'entrée et de sortie des travailleurs (ses) logés, à toute heure du jour. »

intégré comme un impondérable. J'ai ainsi été fort surprise, après deux saisons passées à faire le mur pour entrer ou sortir de la ferme Dominguez de réaliser bêtement que ce portail pouvait s'ouvrir par télécommande pour laisser passer la voiture de l'agriculteur. Aller faire les courses à Moguer pour les saisonnières de la finca Dominguez qui ne font pas du tout partie des femmes les plus isolées, implique de marcher trois quart d'heure à l'aller et trois quart d'heure au retour sur des routes particulièrement passantes dont le bas côté n'est pas aménagé. Se rendre dans un autre village est impossible à pied. A Huelva, les saisonnières étrangères ne font pas de vélo et les taxis clandestins représentent un coût important pour elles. L'espace qu'elles vivent n'a ainsi rien à voir avec celui vécu par les employeurs. Pour Donzelot, la clôture de l'espace est en relation technique avec la finalité de l'institution (Donzelot 1991 : 29) Y accéder n'est pas facile, cela permet d'éviter la rencontre entre les travailleurs et les locaux. La tendance absorbante et totalitaire de l'établissement est symbolisée par des obstacles qui s'opposent à l'interaction sociale avec l'extérieur et à l'exode des membres et ces obstacles acquièrent souvent une forme matérielle (Goffman, 2007 : 18). L'isolement dans lequel les saisonnières se retrouvent est redoublée par la barrière de la langue.

«Pour nous c'est difficile d'apprendre parce qu'on ne reste que trois ou quatre mois et on est tout le temps entre Marocains. On peut apprendre avec les Roumaines un peu mais c'est pas comme les filles qui restent toute l'année. Elles, elles parlent parfaitement. Il n'y a que des Marocains dans les fermes. Ils ne parlent pas espagnol, on ne peut pas apprendre. »

Nadia : Maintenant je parle espagnol. J'avais des problèmes en 2006-2007, j'étais toujours avec des Marocains. Après j'ai appris en restant un peu avec des Espagnols. Je savais me débrouiller pour le travail, pour les choses simples mais pour quelque chose d'autre, je ne comprends toujours pas.

Dans la ferme Dominguez, le samedi 16 juin 2010, Fatima m'encercle de ses bras alors que tout le monde dit au revoir aux femmes roumaines qui s'en vont ce soir en bus. Elle me montre une femme parmi elles : «Tu vois, celle-là c'est la *novia* de Luis ». « Il n'est pas marié Luis ? » m'étonne-je. « Si il a une femme, celle là c'est la *novia* de la ferme. » Les exploitations apparaissent comme des espaces sociaux particuliers, presque domestiques et coupés de la vie extérieure. Si on reste dans les limites imparties, on n'est pas plus amené à rencontrer des hommes extérieurs à l'exploitation qu'on est amenée à rencontrer des hommes extérieurs à la famille au Maroc. Plus que des lieux d'enfermement, les exploitations apparaissent comme des lieux de reproduction de la partition de l'espace en sphère féminine domestique, dans laquelle les hommes de l'exploitation peuvent très bien être présents, et sphère publique, les hommes venant de la sphère publique ne pouvant pas pénétrer la sphère domestique.

Le logement dans les fermes permet de disposer de travailleurs en quantité voulue et selon la logique du juste-à-temps. Le fait d'avoir des gens sur place permet une flexibilité journalière particulièrement utile pour la récolte d'un fruit aussi périssable. Les agriculteurs peuvent s'organiser

comme ils le désirent puisque la main-d'oeuvre est sur place sur la ferme. Un changement dans les horaires de travail n'implique même pas de prévenir les travailleurs qui doivent dormir sur place si ils travaillent le lendemain, sauf autorisation du patron.<sup>241</sup> Les travailleurs vivant sur l'exploitation sont donc disponibles de manière permanente. Un jour où j'avais décidé de rendre visite de manière imprévue à Touria et où je l'appelais pour pouvoir pénétrer sur la ferme un après midi, cette dernière m'avait reproché :

Pourquoi tu ne m'as pas appelé avant pour savoir si je travaillais. J'ai fini le ramassage mais je travaille à l'emballage jusqu'à neuf heures. C'est seulement quand on était en train de manger que le patron est venu nous voir pour nous dire qu'on travaillait l'après-midi.

Carnet de terrain 2010.

En temps normal, Touria et Messaouda travaillent de 7 heures à 11 heures, font une heure de pause et recommencent de 12 heures à 14 heures. Ensuite, pendant les pics de production, elles travaillent également de 16h30 à 22 h environ un jour sur deux. Sur les fermes qui disposent de station d'emballage sur place, cette flexibilité permise par le logement sur place est d'autant plus appréciable. A Huelva, il n'est pas envisageable de ne pas travailler le dimanche si le patron en a décidé ainsi comme on le voit ici dans le témoignage d'Ela qui semble trouver l'exigence du repos totalement abusive.

Ela : La deuxième année, je suis partie seule. Certaines ne pouvaient pas venir, ou alors le chef ne voulait pas, il ne leur avait pas donné de contrat, parce qu'elles ne travaillaient pas bien, parce qu'elles allaient en boîte et qu'ensuite elles ne venaient pas travailler, et le chef, c'est clair, il dépend d'elles.

E : mais elle allait en boîte et elle travaillait ou elle allait en boîte et ne travaillait pas ?

Non elle ne travaillait pas, elle (prend un ton hautain) : « Dimanche je ne travaille pas », mais celles qui travaillaient, on va dire plus ou moins bien sont revenues. Il n'y avait pas de problème. Et une fois que tu venais une fois, une autre fois, une autre fois, plus personne ne te demandait si tu venais ou pas, c'était comme ça.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

## C. Le contrôle social hors travail

La vie sociale des migrants ayant lieu, fondamentalement dans les serres et les logements, propriété de l'employeur, l'entreprise peut contrôler la vie quotidienne des travailleurs migrants. Des règles comme l'interdiction des visites ou de sortir du logement pendant la nuit visent à régir la vie quotidienne de manière à garder la main-d'oeuvre en bonne forme et à la discipliner et également à empêcher la fuite. Les femmes sont donc soumises à un contrôle étroit pour servir les exigences de flexibilité de la fraisculture mais aussi pour éviter qu'elles ne quittent définitivement l'exploitation et restent sur le territoire européen. Pour Zeneidi cette politique du

---

<sup>241</sup> Le chef du projet Aeneas Cartaya résume ces avantages à une journaliste venue l'interroger sur les bienfaits de la *contratación en origen* : « Si un jour, il pleut au lever du jour et à midi, ça se découvre, les travailleurs sont dans la ferme. Ils n'ont pas à se déplacer et ils peuvent commencer la journée. Et en plus, ils surveillent la ferme pendant la nuit. » Moreno, Casimiro. 2008. « *Temporeros legales y con techo* ». *HOY.es*, mars 9.

logement fonctionne comme un dispositif disciplinaire de séparation et d'exclusion assignant aux saisonnières agricoles marocaines une identité de groupe porteur de risques : le premier danger est celui de l'immigration illégale et les problèmes culturels qui découleraient de leur installation, le deuxième celui qu'elles ne fournissent pas le travail pour lequel elles ont été recrutées, le troisième qu'elles tombent enceintes. « Il en découle une politique de logement qui est aussi une politique de l'identité, dans le sens où elle contribue à construire la figure de la saisonnière marocaine comme une figure indésirable, inassimilable et à risque car potentiellement invasive. Dès lors, le logement, pierre angulaire de ce système de gestion de main-d'oeuvre fonctionne comme un opérateur de séparation (mise à l'écart) symbolique en termes d'ethnicité, de genre et de classe sociale » (Zeneidi 2011, 2013). On verra à travers le témoignage de celles qui ont décidé de quitter les fermes pour rester en Espagne que la manière de sortir de l'exploitation est décrite comme si les femmes s'évadaient effectivement d'une prison. L'utilisation du terme *h'rague* pour désigner la sortie des fermes est également un indice du fait que ces dernières sont effectivement, au moins dans les représentations des saisonnières entourées de frontières. Dans cette situation où le statut légal est fortement liée à l'emploi, on se rend compte que ce lien organique fait que pour les saisonnières, *h'raguer*, ce n'est pas seulement le fait de brûler son visa, c'est aussi le fait de sortir d'un espace géographique et professionnel dans lequel elles savent devoir se trouver. Le *h'rague* dans ce cas, c'est aussi le franchissement de l'espace professionnel, quitter la ferme, ne plus y travailler, quitter l'espace assigné aux travailleuses, sortir de l'influence du chef, brûler les règles et l'autorité du visa mais aussi et d'abord celle de leur patron. Si l'on veut dessiner une géographie de la présence légitime en Espagne, cette dernière se résume aux espaces de travail et donc à l'exploitation agricole. Dès qu'elles s'en éloignent, les femmes se sentent coupables de transgression. Même alors que le contrat est valide, les agriculteurs eux-mêmes considèrent d'ailleurs que toute femme n'ayant plus de raison de rester dans leur ferme doit être immédiatement renvoyée au pays. C'est ainsi qu'un matin, un intermédiaire culturel d'Aeneas Cartaya expliquait avoir passé ses premières heures de travail à expliquer à un agriculteur qu'il ne pouvait pas renvoyer des saisonnières dont le visa était encore valable.

J'ai du me lever très tôt parce que j'ai eu un problème avec un entrepreneur. Il avait des problèmes avec deux filles, et il a remis leur passeport à la police, il voulait les expulser. Mais ce n'est pas possible. Elles sont restées.

Intermédiaire interculturel, Aeneas Cartaya, Palos de la frontera, 2 mai 2011.

Logé sur l'exploitation, le travailleur est perçu comme une main-d'oeuvre en stock susceptible d'être rendue au pays d'origine si elle devient problématique.

### *a) Interdiction de la mixité et contrôle de la sexualité*

La caractéristique de cette main-d'œuvre féminine serait aux dires de tous les acteurs impliqués qu'elle serait également bien plus encline à rentrer au pays à la fin de la saison que les hommes, pour peu qu'on s'assure via le recrutement qu'elle y ait des « charges familiales ». Parce qu'elles sont mères, on attribue effectivement à ces femmes davantage de liens avec leur pays d'origine, liens dont elles auraient plus de mal à se défaire ce qui permettrait de mettre en œuvre des migrations circulaires qui conviennent à toutes les parties concernées. Mais si les femmes sont considérées comme plus productives et plus adaptées à ce type de travaux agricoles, elles peuvent également être considérées comme problématiques par leurs employeurs. Collins et Krippner remarquent que « le registre de traits féminins positifs est cependant accompagné par des traits négatifs. Le stéréotype négatif le plus commun qui est communiqué par les employeurs et les acteurs publics et intériorisé par les femmes est qu'elles sont « problématiques », un label général qui comprend un large rang de comportements considérés comme typiquement féminins. Parmi ces conduites, comptent les mésententes, les bagarres, les disputes, les relations avérées en Espagne, les grossesses. Dans de nombreuses fermes les femmes voient leurs sorties et leurs vies sexuelles contrôlées. D'une manière ou d'une autre, les patrons découragent leurs travailleurs d'avoir des activités sociales hors du travail. Un travailleur qui rentre trop tard le soir ou ceux qui ont des visiteurs, particulièrement des femmes risquent la désapprobation du patron qui considère que de telles activités peuvent fatiguer son travailleur et rendre son travail difficile le lendemain (Basok 2002 : 123). Dans la plupart des fermes, les hommes n'y travaillant pas ne sont pas autorisés à entrer sans autorisation de l'agriculteur. L'isolement évoqué plus haut est certes dû aux difficultés concrètes rencontrées par les ouvrières pour sortir des fermes mais également aux entraves bien plus grandes rencontrées par ceux de l'extérieur voulant se rendre à l'intérieur des fermes du fait du contrôle social mis en œuvre sur l'exploitation.

Le loisir ouvrier et la sexualité sont considérés comme des éléments à dominer. Dans un article sur la sexualité au travail, Donald Roy remarque que la hiérarchie de l'usine dans laquelle il travaille ne peut être favorable à l'interférence du sexe dans les activités productives. « On considère le sexe non seulement comme fonctionnellement inapproprié à l'activité industrielle, mais aussi – au sens littéral du terme – comme déplacé, eu égard à l'aménagement et à l'équipement habituels des usines. » (Roy 2006 : 189) Travail et sexe sont décrits ici comme incompatibles. L'immigré saisonnier étant l'archétype de cette intention de réduction de l'étranger au travail, le logement contribuant à réaliser ce test projectif de réduction, l'espace du lieu de travail qui est aussi, comme par défaut, parce qu'on ne peut faire autrement un lieu de vie, ne peut pas être un lieu où s'exerce

ouvertement la sexualité. Dans un système basé sur l'injonction au provisoire, la virilité des hommes étrangers et les capacités reproductives des saisonnières ne sont pas acceptables et doivent donc se dérouler à l'extérieur, hors des regards<sup>242</sup>. Les relations d'Hamidou, Malien d'une trentaine d'années avec différentes partenaires polonaises illustrent ce contrôle des patrons sur la vie personnelle. Lorsque je l'ai rencontré, il n'avait plus de travail. L'année précédente, alors qu'il travaillait pour un patron embauchant majoritairement des hommes africains, sa copine polonaise lui avait rendu visite sur l'exploitation. « Tu sais pourquoi il m'a jeté. Je travaillais dans un *campo*, elle est venue me voir, le contremaître a dit : « Ici les femmes n'entrent pas. » Je lui ai dit qu'il devait respecter les femmes. Et il m'a jeté. Cette année je ne travaille pas, je n'ai pas trouvé de patron. » L'année suivante, il a eu une aventure avec une autre saisonnière polonaise qui est tombée enceinte. Cette dernière voulant avorter, il l'a amenée une première fois au centre de santé de Palos, puis une seconde fois à Séville pour l'opération. Absente à deux reprises pour raisons de santé, cette dernière a été renvoyée. Ce sont souvent des comportements extérieurs au travail qui sont ainsi sanctionnés. Les patrons interdisent généralement l'entrée des hommes sur la ferme et tout le monde trouve cela normal à commencer par la responsable de la délégation du ministère du travail à la sous-délégation du gouvernement.

Ce n'est pas pour les enfermer mais parce que, sinon, la ferme se transforme en *puticlub* [Maison close], c'est aussi simple que ça.<sup>243</sup>

E : Les hommes qui ne travaillent pas peuvent entrer dans la ferme ou pas?

Fatima : Non, c'est interdit. Ils ont mis un portail avec une clé, on ne peut pas entrer. Il y a des filles qui ont des relations avec des hommes, mais ils nous le disent, personne ne doit entrer dans la ferme, si tu veux quelque chose, dehors.

Entretien avec Fatima et son mari, chez elle à Sidi Kacem, 26 juillet 2010.

E : Les hommes peuvent-ils rentrer dans la ferme ou pas?

Saadia : Oui, il y a un Roumain qui travaille avec sa femme et un autre jeune Roumain. Un homme de la famille peut nous rendre visite mais il faut demander à l'*encargado*. Il regarde son passeport pour voir s'il s'appelle comme toi, et il le laisse rentrer. Il y a aussi certains vendeurs qui peuvent rentrer dans la ferme parce qu'ils les connaissent déjà.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Lorsqu'ils emploient des hommes et des femmes sur la ferme, il arrive également qu'ils leur interdisent de se parler pendant les heures de travail. Un jour, Daouda me demande de lui traduire le

---

<sup>242</sup> Alicia Reigada Olaizola rapporte les réactions racistes des agriculteurs par rapport à ces couples mixtes (Reigada Olaizola 2009 : 176).

<sup>243</sup> Dans une étude sur la masculinité, Roberge a montré que réciproquement, les agriculteurs québécois confirment qu'on ne peut pas mettre des femmes dans une ferme d'hommes. Les producteurs canadiens reconnaissent l'habileté des travailleuses mexicaines pour l'emballage de fruits et légumes (Barron 1999, 120). Cependant, les femmes sont moins recrutées que les hommes pour les raisons suivantes : 1) pour recruter des femmes, les producteurs doivent construire des logements séparés de ceux des hommes et cela représente un coût supplémentaire, (...) 2) Les hommes comme les femmes forment des couples sur les exploitations ce qui génère des problèmes d'indiscipline, de sécurité et d'hygiène ayant des conséquences sur le rendement productif (Mellado 2000: 226 in Becerril Quintana 2007 : 123).

mot bluffeur en espagnol. Je lui propose le mot *estafador*, en expliquant que c'est un vieux mot mais que je n'ai pas trouvé mieux. Le lendemain dans son cahier à spirale, en cherchant à arracher une feuille pour prendre des notes, je tombe sur la phrase écrite en espagnol pour ne pas être oubliée et sans aucun doute destinée à son contremaître ou au *jefe* : « *Tengo derecho pa hablar con una mujer. Tu eres un estafador.* » J'ai le droit de parler avec une femme, tu es un bluffeur. Alam rapporte le même genre d'épisode lors de son expérience avec un agriculteur avant qu'il devienne marchand ambulancier. Après avoir réclamé d'être payé en tant que tractoriste et une heure de plus que les autres saisonniers, heure qu'il travaille effectivement, Alam est rétrogradé.

Il m'a dit : « d'accord, va prendre un chariot, va prendre un chariot tu vas cueillir des fraises comme les autres. » J'ai ramassé des fraises dans les rangs, et je parlais avec les filles qui étaient à côté de moi. Et il venait toujours me voir et devant les gens il me disait : « Pourquoi tu parles avec elles ? », « Je ne dis rien de mal, on ne perd pas de temps, on n'est pas en retard, on travaille ensemble, on peut parler, on ne fait rien de mal. » Il m'a répondu : « Ca non ! On n'est pas au Maroc ! Ici, c'est l'Espagne. Tu travailles ! Tu ne veux pas travailler, va te chercher un autre chef. » Je lui ai dit : « Ecoute, laisse moi en paix ». Il m'a dit : « Non, tu vas ramasser comme ça. » Les gens remontaient les rangs dans un sens, et il voulait me faire aller tout seul à contre-courant. (Rires). Je lui ai dit non, il m'a dit « tu ne veux pas prendre le chariot, tu prends la porte. (...) C'était le problème avec le chef : « ne parle pas avec les filles. » (Rires) « Putain, ne me dis pas ça ! » Elle travaille avec moi et en plus c'est ma copine. Le chef ne le sait pas mais des fois, c'était ma copine et il me disait « ne parle pas avec elle ». Quoi ? Je parle, qu'il le veuille ou non, je parle. »

Le fait d'avoir des relations en Espagne, de sortir la nuit en discothèque peut également faire l'objet de réprimandes.

Il ne te laissait pas. Le lendemain s'il se rendait compte que tu étais sortie de nuit, le jour suivant tu ne travaillais pas. Si tu mettais un pied dans les serres, il te massacrait. Mais ce n'était pas normal parce que toi, tu étais capable de travailler non ? Il y a des gens qui peuvent profiter de la nuit et travailler le jour suivant. (...) Et en plus, si on voulait sortir un samedi ou un dimanche, aller en boîte, pourquoi pas ? On était toute la semaine enfermées sans voir personne. Et si tu sortais en discothèque c'était sûr que tu ne travaillerais pas le lendemain, parce qu'il s'en rendait compte à cause des autres qui parlaient.

Ela : Ici, ça n'a jamais plus au chef que tu sortes avec quelqu'un, jamais. Il finit toujours par te dire que tu ne travailles pas bien parce que c'est sûr que tu as passé la nuit avec quelqu'un par exemple.

E : Ils te disent ça ?

Ela : Oui. Bon maintenant non mais avant si. « Pourquoi es-tu fatiguée ? »

E : et comment ils peuvent le savoir, parce que ça se sait dans le village ?

Ela : bien sûr et souvent il vient te chercher en voiture ici non, il se gare ici, le chef ou la cheffe le voit. Ou d'autres fois dans le village.

E : Et donc ils te disent que ce n'est pas bien ou...

Ela : Non, il ne va pas te dire que ce n'est pas bien, ça il ne peut pas te le dire, mais il te cherche avec ça, tu sais...

En revanche, si les hommes et femmes extérieurs ne doivent pas pénétrer sur les exploitations, les employeurs et contremaîtres eux s'y comportent comme chez eux. Ce sont des espaces autarciques, fermés, accessible à un petit groupe d'hommes travaillant sur la ferme et qui imposent les règles à respecter sur place. Les patrons se réfèrent souvent aux ouvrières en disant : « mes travailleuses ».

Les femmes qui ont des relations avérées en Espagne, des histoires qui amènent les employeurs à les considérer comme problématiques sont laissées au pays. Le contrôle de la sexualité est central dans la gestion des saisonnières. Fatima raconte ainsi que c'est suite à une histoire de cet ordre que son contrat n'a pas été renouvelé<sup>244</sup>.

Il y avait un ouvrier espagnol et sa femme qui travaillaient dans la ferme, ils n'avaient pas d'enfants, et l'homme, je lui plaisais et il voulait se marier avec moi. Sa femme est partie chez le patron, et lui a dit de ne pas me rappeler pour l'année suivante, pour éviter qu'il ne se marie avec moi.

Entretien avec Fatima, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Il arrive souvent qu'on interdise aux ouvrières de quitter la ferme la nuit ou de découcher lorsqu'elles travaillent le lendemain. Un fort contrôle est exercé sur la vie privée, les jeunes femmes peuvent aussi être sommées de s'expliquer sur leurs aventures supposées en dehors de la ferme. Les patrons avertissent généralement les saisonnières de ne pas nouer des contacts avec des hommes. Au-delà de la justification de ces avertissements par le fait que les hommes marocains seraient dangereux et chercheraient à profiter d'elles, cette diabolisation des hommes vise avant tout à éviter que les saisonnières ne quittent les fermes où elles doivent rester jusqu'à leur retour programmé au pays. C'est ainsi que le fondateur de la firme Alconera, l'une des premières à faire venir des Marocaines en Espagne affirme également qu'ils cherchent désormais des femmes au foyer pour éviter les fugues. Cela est visible également lors de la sélection au Maroc. Rachida rapporte par exemple que si ils en voient une arriver avec les cheveux détachés, maquillée, belle et jeune, ils lui disent : « Toi non, non, non. Tu vas partir *fuera fuera* [dehors, dehors]. » La sexualité des femmes est donc bien considérée comme une ressource migratoire par les recruteurs et à ce titre, ils cherchent à la fois à recruter des femmes n'ayant pas ces attraits et ensuite à empêcher les interactions au sein de la ferme. Par conséquent, les femmes se cachent lorsqu'elles sont enceintes mais elles se cachent également pour avorter et une absence non justifiée peut rapidement provoquer des soupçons.

Avec Touria nous rendons visite à Aziza qui habite à Lucena del Puerto. Touria parle du problème d'infection urinaire qu'elle a eu comme toutes les filles, après avoir travaillé dans une serre de framboise qui venait d'être traitée. Selon elle, de nombreuses femmes attrapent des infections urinaires parce qu'elles travaillent dans les champs, et lorsqu'elles vont aux toilettes, se lavent à la main avec de l'eau. A cause de ce problème d'infection urinaire, elle a du partir plusieurs fois à Huelva pour se faire soigner. Les autres filles de la ferme ont tout rapporté au chef. Elles ont dit qu'elle était enceinte d'Adil et qu'elle avait été plusieurs fois à Huelva pour avorter. Juana est venue la voir pour lui demander si elle était effectivement enceinte de ce garçon de Hinojos ? Six femmes ont du témoigner de l'infection urinaire pour convaincre la patronne. Un mois plus tard, une des femmes a rapporté à Juana que Touria voulait *h'raguer* en allant habiter chez Adil. Ces deux épisodes ont été d'autant plus ennuyeux pour Touria que cette dernière sait que ses supérieurs lui ont dit de ne pas avoir

---

<sup>244</sup> Même en cas de viol, les femmes refusent de porter plainte pour ne pas être considérées comme problématiques par leurs employeurs. « Elle a refusé de dénoncer le violeur, elle disait que si le chef apprenait ce viol, elle serait licenciée.

de partenaires en Espagne. « Les *jefes* disent qu'ils ne veulent pas qu'on ait des *novios* pour qu'ils ne nous volent pas de l'argent. »

Conversation avec Touria, chez Aziza, 26 juin 2010, Lucena del puerto.

Ce droit de regard sur les pratiques sexuelles semble ne pas poser de question. L'évocation de la vie privée semble évidente. Ainsi alors que je parlais au contremaître dans la ferme Dominguez, ce dernier, blaguant s'est tourné vers une ouvrière se trouvant sur le pas de la porte.

Elle, c'est la pire que j'ai parce qu'elle a trois copains. Un Marocain, un Polonais et un Roumain.

La jeune s'offusquant tout en riant : Non, je n'ai qu'un copain marocain. Et je n'ai plus de mari, je suis toute seule.

A Huelva, une figure fréquemment invoquée par les employeurs et les institutions (travailleurs sociaux, mairie, coordinateurs du projet Aeneas) est celle de l'homme arabe voleur, voleur-arnaqueur ou exploiteur de femme. Durant les cours d'éducation sexuelle ou pendant les enseignements de sensibilisation au retour, les femmes sont mises en garde contre les hommes arabes ou marocains, les deux termes étant employés de manière équivalente selon les ouvrières. On déconseille aux femmes de recevoir des visites extérieures, notamment masculines. Pour les protéger, les foyers sont sous la surveillance de vigiles et de policiers municipaux. On entend ainsi que de nombreuses femmes finissent comme entraîneuses dans des bars, le spectre de la prostitution jouant un rôle de contrôle de la mobilité des femmes. Si on devait faire un schéma, ce spectre de l'homme arabe dangereux – voleur et violeur plutôt que voleur et violeur (Guénif Souilamas 2004) - garderait la frontière qui sépare l'espace-temps du travail temporaire (celui de l'exploitation) et celui du *h'rague* c'est à dire du départ de l'exploitation, de l'arrêt du travail avec une volonté de rester au delà du contrat. Cette figure est souvent invoquée pour désinciter les saisonnières de fuir. Le témoignage de Saadia ci-dessous montre que cette peur est bien présente chez les femmes quand bien même il ne leur serait jamais rien arrivé ni à elles, ni à leurs connaissances.

Bouchra (traductrice) : et tu avais peur de quoi avant de partir en Espagne ?

Saadia : j'avais peur, ma fille.

Bouchra : de quoi ?

Saadia : un jour on est partie avec Manue, c'était la nuit, elle nous a amené avec Touria [sa belle-soeur], J'ai eu peur jusqu'à ce qu'on rentre à la ferme. J'avais peur que la police m'arrête, qu'ils m'attrapent. Qu'il y ait des Noirs ou je sais pas. Même ici j'ai peur. Les femmes d'Espagne entre elles, elles racontent qu'une fille est partie dans une villa la nuit et qu'elle a été tuée. J'ai peur. On a toutes peur.

Bouchra : mais ce n'est pas une chose que tu as vu de tes yeux ?

Saadia : non, mais je crois les femmes, les femmes disent ça. Il y a des serpents. Moi j'ai peur des noirs, et des hommes qui arrêtent la voiture et qui te proposent de monter.

La nuit, il y a des femmes qui sortent avec leurs copains, qui partent les voir, elles sortent avec eux. Elles te disent de venir avec elles, moi je n'y vais jamais. On ne peut faire confiance aux hommes. Les Marocains là-bas ils sont pas bien. Ce n'est pas comme les Espagnols, les Espagnols ils ne te disent rien. Les Espagnols, tu peux monter dans leur voiture jour et nuit, ils ne te touchent pas. Si il se passe quelque chose c'est parce que tu le voulais. Alors que les Marocains, là bas, c'est des sauvages. Il faut toujours leur dire que tu as un homme, quand il y en a un qui me propose de sortir avec lui, ça me fait peur. Je me dis qu'il va me faire la misère, qu'il va me laisser enceinte et partir. (...)

Etre problématique inclut la capacité des femmes à se reproduire. Les employeurs voient les femmes qui arrivent enceintes ou qui deviennent enceintes comme un inconvénient majeur. Les employeurs et les gouvernements des pays envoyeurs essayent d'éviter ces scénarios à travers des mesures comme les tests de grossesses mais les tests n'étant pas faits le jour du départ, certaines femmes passent tout de même enceintes. Celles qui veulent continuer à travailler ou au moins être autorisées à avoir un contrat les années suivantes se donnent beaucoup de mal pour cacher leurs grossesses, continuant à assumer des tâches difficiles et se refusant à chercher une aide médicale qui pourrait attirer l'attention. A Huelva, les grossesses font partie de ces complications peu appréciées par des agriculteurs. En cascade, les problèmes des patrons deviennent les problèmes de ceux qui leur fournissent les saisonnières, ceux des médiateurs interculturels qui sont chargés de leur encadrement ainsi que ceux de l'agence pour l'emploi marocaine. La grossesse des ouvrières est abordée par tous les acteurs chargés d'encadrer le recrutement comme une anomalie, un dérangement, un inconvénient. Le responsable de l'agence marocaine reconnaît que les grossesses sont une des difficultés intervenant dans la gestion du flux saisonnier. A Huelva comme dans d'autres programmes de migration temporaire, la grossesse lorsqu'elle est connue est synonyme de retour au pays comme en témoignent ci-dessous une saisonnière et un contremaître travaillant sur deux exploitations différentes.

Mansoura : Cette année trois Marocaines ont h'ragué et trois ont été renvoyées parce qu'elles étaient enceintes. Ils les ont renvoyées en bus. Les femmes enceintes ne travaillent pas, ils les renvoient au Maroc, celles dont la grossesse est très avancée... Il y en avait beaucoup qui étaient enceintes dans la ferme. 3 ou 4. Rqiyah en 2009, elle est venue enceinte et ils l'ont renvoyé. Mais ils l'ont rappelé l'année suivante parce qu'ils savent qu'elle va vite.

Conversation avec Mansoura, Ferme Dominguez, Moguer, 5 avril 2010

Contremaître : Je me suis assis avec Chique autour de la table et je lui ai dit de leur faire des contrats à toutes l'année prochaine. Toute sauf une qui est venue très enceinte avec beaucoup de vêtements pour qu'on ne le voie pas. Elle non, parce qu'elle nous a trompé.

Carnet de terrain 2010.

En refusant de renouveler les contrats de certaines travailleuses, les employeurs font passer des messages auprès des travailleurs sur les attitudes que ces derniers doivent proscrire et celles qu'ils doivent adopter. Ces messages concernent comme on l'a vu dans le paragraphe précédent une sphère plus large que la simple sphère professionnelle. Les travailleurs idéaux, ceux vers lesquels il faut tendre sont ceux qui travaillent dur, qui obéissent aux ordres et sont complètement flexibles ; ils n'aspirent pas à améliorer leur position, à développer des relations personnelles ou romantiques ou à s'installer dans le pays d'immigration (McLaughlin : 80). Les femmes incorporent ce besoin de ne pas être problématiques ce qui les pousse à cacher les comportements qualifiés comme tels. Les propos des hommes marocains et espagnols chargés de l'encadrement des flux sur les potentielles

grossesses des ouvrières résument le paradoxe de cette articulation des modes de production. Ils recrutent des mères, des femmes ayant un rôle domestique pour assurer le retour au pays, mais les femmes enceintes ne devraient pas travailler dans la fraise alors même que c'est une conséquence logique de leur rôle domestique. Souvent contraintes d'assumer les deux rôles, elles cachent donc leurs grossesses et mentent une fois arrivées en Espagne en disant que ces grossesses sont des accidents. Alors que le fait que ces femmes soient enceintes pendant la saison est une conséquence de la manière dont la migration saisonnière a été mise en œuvre, les saisonnières sont présentées comme uniques responsables de cette situation. Même les saisonnières des autres pays le considèrent ainsi. Ela à qui je demande si elle a passé une visite médicale comme les Marocaines avant de partir me rétorque ironiquement : « Ah, bon, elles en passent une elles ? Et comment c'est possible qu'elles viennent enceintes alors ? » Au Canada, Preibisch et Encalada remarquent que « curieusement les enquêtées semblent identifier leur statut précaire comme étant de leur responsabilité. » Lupe, une des saisonnières qu'elles ont interviewé affirme par exemple : « Ce sont nous, les femmes, qui sommes en train de tuer cette source d'emploi à cause des problèmes qu'il y a dans toutes les maisons. C'est pourquoi le programme a arrêté l'emploi des femmes à un moment » (Encalada Grez et Preibisch 2010 : 307).

Dans cette zone saisonnière, où les ouvriers et ouvrières étrangers se retrouvent tous détachés des relations sociales qu'ils entretiennent dans leur pays d'origine, de nombreuses relations sexuelles se développent souvent non protégées. Les avortements ont tellement augmenté ces dernières années que le centre de santé de Palos a même fait l'objet d'une étude médicale et statistique concluant sur l'opportunité de mener un travail de sensibilisation à la contraception dans la zone (Cf. Annexe Poster : évaluation des interruptions volontaires de grossesse et leur relation avec la population immigrante temporaire). Aucun dispositif n'existe à ce jour. On a vu que du côté marocain, le respect des convenances et la potentielle honte provoquée par la reconnaissance de nombreuses relations sexuelles hors mariage de l'autre côté du détroit amenait à refuser toute forme d'intervention en confiant cette responsabilité aux Espagnols. Du côté espagnol, cette question n'est pas non plus prise en charge comme en témoigne le médecin du centre de santé de Palos chargé des saisonniers et les assistantes sociales de Moguer.

E : Il y a des problèmes de maladies sexuellement transmissibles ?

Le médecin : Oui, énormément. Beaucoup viennent parce qu'elles n'ont pas leurs règles depuis deux ou trois mois, la plupart du temps elles sont enceintes et la plupart du temps, elles avortent. On les envoie à Séville et ils leur font l'avortement là-bas.

E : Mais pourquoi elles n'utilisent pas de contraceptif ?

Le médecin : Parfois, on dirait qu'elles ne connaissent pas. Beaucoup ont des maris dans leur pays, elles n'utilisent pas de préservatif avec lui et donc avec personne. Et ce sont des musulmanes, il est totalement interdit dans l'Islam de les utiliser. Elles viennent nous voir mortes de peur parce que si leur mari se rend compte, il les tue. Nous on se tait, elles voient un gynécologue, on les envoie à Séville et elles reviennent avortées. Il y a des cas de

Gonorhée, ça ça se traite très bien à la péniciline, une dose très forte et c'est réglé. On a eu une bande de Noirs qui apparemment allaient tous avec une Marocaine qui était contaminée. Maintenant ils sont tous venus et ils sont guéris.

Entretien avec le médecin du travail chargé des saisonniers de la fraise au centre de santé de Palos de la frontera, 16 mai 2011.

Les assistantes sociales du service social de Moguer confirment qu'aucune prise en charge de cette problématique n'est pour l'instant mise en œuvre.

AS 2 : Moi si, j'ai entendu, on va dire... non officiellement... parler de quelques hommes, même des entrepreneurs qui ont été avec une femme sous contrat, ou Roumaine ou Polonaise et qu'elle leur a transmis une MST et que lui l'a transmis à sa femme et qu'il y a eu une chaîne de transmission sexuelle, mais c'est que ça c'est un thème très tabou ici encore, ce sont des choses dont on ne parle pas et qui réellement existent mais qu'on essaye de couvrir.

Entretien avec deux assistantes sociales du service social de la mairie de Moguer, 6 juin 2011, Moguer.

Comme on peut l'imaginer, cette configuration des rapports de sexe au sein de la ferme débouchent également sur des abus sexuels, ou au moins sur une assymétrie particulièrement forte des rapports.

Margarita rapporte par exemple que :

Ici, tu es là pour travailler, travailler et travailler, c'est tout. Tu n'as rien à dire, tu ne peux pas avoir de copain ou sortir, quand nous le faisons c'était en secret. Le chef contrôlait ta vie, ta façon de travailler, où tu allais, comment tu t'habillais. Ici les chefs disent "si tu ne couches pas avec moi, tu t'en vas. Cette nuit, je dors avec toi." Le chef traite les femmes très mal, sans respect, et il fait du chantage et il profite de leur corps tu sais c'est une chose que j'ai énormément entendue et c'est ça qui doit changer, ça qui doit être dit quelque part, à la radio à la télé, où que ce soit pour que ça s'arrête. Je ne suis pas jeune, je ne suis pas stupide, mais il y a beaucoup de jeunes qui ne peuvent rien dire parce qu'elles ont peur et ne veulent pas perdre le travail et elles sont humiliées et elles doivent faire ça parce qu'elles ont des enfants en Pologne ou elles sont dans une situation très difficile et elles ne peuvent ni ne veulent perdre le travail.

Entretien avec Margarita, saisonnière polonaise, 15 novembre 2008, Huelva.

E : il y avait des problèmes d'abus sexuels ou de...

Mikaela : oui, ça m'est arrivé à moi.

E : Comment ça c'est passé.

M : je ne voulais pas parler avec lui, parler, disons plutôt sortir avec lui, je ne voulais pas. La première semaine où je suis arrivée, il m'a dit qu'il me changerait de ferme ou sinon, "En Roumanie !" J'ai dit "Allons-y". A la fin de la semaine, j'ai fait ma valise avec une autre fille Lali, et j'ai dit, "On s'en va". Je lui ai dit "Demain, on s'en va parce que tu n'as pas le droit de me renvoyer en Roumanie. Je suis ici avec un contrat. Si il faut changer de ferme, je change de ferme, mais moi, tant que je fais mon travail et que je ne crée pas de problème, tu ne peux pas me dire de partir d'Espagne, non."

E : Mais il ne t'as pas dit les choses comme ça : "si tu ne sors pas avec moi, dehors."

M : il essayait toujours de rentrer dans la chambre quand il n'y avait personne, toujours. Et ça te fait imaginer des choses non? Qu'il essayait quelque chose. Mais il y a des gens à qui ça plaît et c'est pour ça que le chef vient et profite de toi. Il y en a qui disent : "Je me mets bien avec le chef, je vis bien" et pour une qui fait comme ça, il croit que toutes sont pareilles. Mais la vie ce n'est pas comme ça.

Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine divorcée, 40 ans, un fils, vivant à l'année en Espagne, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

C'est en 2010 que les premières saisonnières ont commencé à dénoncer les abus sexuels dont elles étaient victimes de la part des patrons, brisant par là une loi du silence qui durait depuis au moins

dix ans. Cette année-là, un agriculteur et ses deux fils ont été mis en examen à la suite de la séquestration de 24 saisonnières mMarocaines, polonaises et roumaines travaillant sur leur exploitation pour des délits d'imposition coercitive de conditions de travail, de comportements contre l'intégrité morale, quatre délits d'abus sexuels, et des délits de maltraitance et de menaces de mort. Selon la synthèse du procureur, les saisonnières ne disposaient pas de toilettes pendant les heures de travail. On leur interdisait de quitter les serres même pour aller boire et d'entrer en contact avec les travailleuses des fermes voisines. Les patrons violaient l'intimité des femmes en entrant quand bon leur semblait et sans permission dans les logements et en faisant usage de la force physique si on les en empêchait. L'une d'elle a été sortie du lit à coup de pied un jour où elle était malade pour aller travailler. En plus des insultes : « Bande de putes, on va vous envoyer au Maroc, bordel, dans votre pays vous êtes mortes de faim », « filles de putes, imbéciles, inutiles », on a aussi exigé d'elles des faveurs sexuelles pour pouvoir continuer à travailler et elles se voyaient imposer des journées de dix heures, refuser le temps de pause du déjeuner ou la prise de jours de congés. Bien que de telles situations soient qualifiées de marginales par les acteurs du secteur fraisicole, la situation de précarité dans laquelle se trouvent les femmes recrutées à la source les rendent beaucoup plus fréquentes que ce que laissent penser les rares dénonciations. Le docteur du centre de santé de Palos chargé des saisonniers étrangers rapporte que les viols sont fréquents. « L'autre jour, j'ai eu un cas d'une fille qui était tombée enceinte à la suite d'un viol et je lui disais qu'on devait le dire à son chef et elle a refusé en disant que si il l'apprenait, il la jetterait »<sup>245</sup>.

Les employeurs amenés à s'exprimer sur ces questions rejettent souvent la responsabilité de ces abus sur les hommes étrangers ou sur les saisonnières elles-mêmes comme ici un responsable de la Coag :

E : est ce que tu as entendu parler d'un article d'El Pais sur les abus sexuels ?

E : Moi je l'ai vécu. Elles vont dans ton sens et à la fin elles te disent non. Mais, « ma fille comment tu peux me laisser comme ça ? » (...) Et ce qu'il y a aussi c'est qu'elles te provoquent. Je l'ai vécu plusieurs fois. Par exemple tu vas à une ferme. Moi je tape toujours à la porte même quand je connais très bien les gens. Alors j'entre et il y en avait une dans la douche. Elle sort de la douche, comme elles ont l'habitude d'être entre femmes, elle sort comme ça de la douche. Qu'est ce que je vais faire, je ne vais pas me couvrir les yeux et dire pardon. Alors elle va dans sa chambre, elle se met une serviette et elle revient pour écouter ce qui est en train de se passer et il se passe que ce pli que tu fais à la serviette pour qu'elle se tienne, se défait, et elle est nue une autre fois. Ensuite tu vas à la voiture et elle te court derrière avec un décolleté grand comme ça, et elle te parle comme ça. [Il mime quelqu'un qui s'accoude à une voiture mettant sa poitrine en évidence], qu'est ce que tu vas faire ? Elles te provoquent, elles vont dans ton sens (te siguen la corriente) et parfois après elles te disent stop. Je le sais parce que ça m'est arrivé. (...) Il y a beaucoup de mensonges dans ces histoires d'abus sexuels.

Entretien avec un salarié des ressources humaines au siège de la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007.

---

<sup>245</sup> Entretien avec le médecin du travail chargé des saisonniers de la fraise, centre de santé de Palos de la frontera, 16 mai 2011.

Même les institutions refusent de reconnaître la réalité de ces abus et rejettent la faute sur les saisonnières elles-mêmes ou sur leur culture d'origine, les Marocaines, contrairement aux Roumaines ou aux Polonaises étant considérées « culturellement » comme beaucoup plus soumises à l'homme et donc plus facilement contraintes. La responsable de la *contratación* à la sous-délégation du gouvernement résume ainsi :

Moi, j'ai pu remarquer trois choses à ce propos : d'abord que quand un problème de ce type est mis à la connaissance des services sociaux de Moguer, Maribel trouve une autre exploitation à la travailleuse parce que bien sûr, dans une situation d'harcèlement... présumée, mais présumée ou non, tu dois enlever la travailleuse de là, tu ne peux pas la laisser dans une situation de risque. (...) D'abord les dénonciations pour harcèlement ne sont pas toujours avérées, et en second lieu, les dénonciations pour harcèlement ont généralement lieu... écoute, les situations de harcèlement pour ce que j'en ai compris se produisent très souvent dans l'ignorance totale de l'entrepreneur. Ce sont les contremaîtres qui sont Roumains ou même Marocains qui harcèlent les femmes en méconnaissance dans de nombreux cas, je ne dis pas dans tous, de l'entrepreneur qui a sur place un contremaître, un chef d'équipe et c'est lui qui mène la ferme. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'autres cas où l'entrepreneur est également impliqué. »

*b) Auto-contrôle et importation des moralités familiales au sein de la ferme :  
l'impossible commensalité*

Si la sexualité est contrôlée par les employeurs, elle est aussi auto-contrôlée par le groupe de travailleuses. Les femmes se surveillent entre elles et se servent de comportements jugés amoraux pour faire pression sur les travailleuses, allant même jusqu'à appeler leurs maris (quand elles en ont) au pays pour les dénoncer. On assiste ainsi à des disputes entre femmes, parce qu'une des saisonnières a fait entrer des hommes dans la maison malgré le désaccord de ses colocataires, quand bien même la visite aurait lieu en pleine journée et ne donnerait aucunement lieu à une relation sexuelle. C'est parce qu'elle avait introduit dans la maison où elle vivait deux hommes ainsi que moi que Jemaa a été mise à la porte du jour au lendemain. La morale familiale s'étend à la ferme, on assiste à des dénonciations, des compétitions mais en même temps à des formes de solidarité. Elles peuvent même dans certains cas les dénoncer.

E : si tu ne rentres pas de la nuit, ou que tu ne travailles pas bien, ou que tu fumes, il y a des femmes qui rapportent ces informations au chef ?

Rachida : oui, oui. Pleeeeiin. Un jour, il y avait une fille, Khadija, elle est rentrée dans la casa, une fille, elle s'appelait Khadija, elle a h'ragué maintenant, mais avant elle avait fait cinq saisons. Et elle était saouïe et ça a provoqué une bagarre. Elle était complètement saouïe et elle a commencé à danser avec une autre femme, et elle l'a frappée. Nourdine est arrivé, (elle mime un coup de poing) et il lui a fait « paaaa ».

E : la pauvre.

Rachida : Mais ne dis pas la pauvre.

Rachida Zairou : elle avait bu de la cerveza.

Rachida : elle était saouïe. Elle était saouïe et en plus elle a frappé une autre femme. C'est de cette femme là qu'il faut dire la pauvre. Elle est bien, elle est gentille.

Entretien avec Rachida, douar près de Souk Larbaa, 7 mars 2010.

Cette situation impose des contraintes à la mobilité qui ne sont pas sans rapport avec les impératifs

que vivent les femmes au sein de la société marocaine. A travers les règles établies dans le logement, les entreprises, mais aussi les Etats receveurs et envoyeurs construisent des normes de comportement ayant trait à la sexualité et au genre. Ces règles établissent ce qui est acceptable ou non de la sexualité des migrants pendant leur travail en Espagne (Burrell et Hearn 1989). La discipline et de la surveillance mises en œuvre sur la ferme, conjuguées à la situation de précarité des saisonnières et à la présence de groupes de différentes nationalités exacerbent la concurrence et poussent les femmes à s'auto-contrôler, aussi bien en matière de travail que de comportements. Lorsque je m'étonne par exemple du fait que Rachida n'ait pas vu son contrat renouvelé, Fatima s'exclame qu'il n'y a pas de surprise à avoir : « Elle est venue quatre fois, a eu quatre chefs. Elle ne travaille pas bien, elle était toujours avec un *novio*. Quand on ne dort pas la nuit on ne travaille pas le matin. » [Ferme Dominguez, Carnet de terrain 2010] Les rapports de sexe assignant aux femmes et aux hommes des rôles différents sont performatifs dans le sens où on peut s'appuyer sur eux pour mobiliser une main-d'oeuvre, s'en débarrasser, discipliner une équipe de travail, augmenter le rendement en augmentant la compétition entre femmes, contrôler la mobilité des travailleurs, importer des moralités familiales au sein de l'exploitation afin d'assurer une meilleure flexibilité dans l'organisation du travail. Souvent les employeurs rapportent qu'ils n'ont pas besoin de mettre en place une surveillance permanente sur la ferme puisque dans la pratique une fois qu'ils ont établi les règles à respecter sur l'exploitation, les femmes dénoncent elles-mêmes celles qui ne se comportent pas comme il faut. Ainsi la mobilité des saisonnières et plus largement leur vie pendant le travail et hors travail est moins surveillée que contrôlée par l'établissement de règles établies par le fermier mais qui font ensuite l'objet d'un auto-contrôle par le groupe des femmes. En général, lorsqu'on se rend sur les exploitations l'après-midi, on n'y trouve que ceux qui vivent sur place et pas le personnel encadrant. Sur la ferme Dominguez, personne n'est là pour contrôler si les hommes se tiennent à l'écart de la ferme ou si une saisonnière découche mais dans la pratique si une femme le fait, elle risque d'être dénoncée. La compétition est telle qu'il arrive même que des ouvrières contactent les maris des saisonnières mariées pour les informer que leur épouse les trompe ou qu'elle se comporte mal.

Rahma [qui a un œil au beurre noir] me raconte qu'elle a été frappée par Rqiyah hier, parce que le mari de Rqiyah a téléphoné hier en la prévenant que quelqu'un l'avait appelé depuis Huelva pour lui dire qu'elle le trompait. Rqiyah croit que c'est Rahma qui a appelé et elle s'est donc battue avec elle. Tout le monde a du venir pour les séparer.

Ferme Dominguez, Carnet de terrain, 4 avril 2011.

Cette mésentente semble durer depuis quelques années puisque lors de l'entretien que j'ai eu avec Rqiyah et son mari les mois suivants au Maroc, cette dernière avait déclaré :

Luis, les Marocains il ne les laisse pas entrer. Rahma, la première année, alors que Luis était parti à Moguer, elle a appelé son copain et il est venu chez elle. Quand je suis entrée dans la maison, j'ai commencé à l'insulter, je lui ai dit : «tu n'as rien à faire ici, c'est

interdit.” On a commencé à se disputer. Les Roumaines sont venues pour nous séparer.  
Entretien avec Rqiyah chez elle, 26 juillet 2011, Douar proche de Souk Larbaa, Maroc.

C'est aussi parce qu'elle avait ramené des hommes dans le logement qu'elle partageait avec les ouvrières de son exploitation que Jemaa a été dénoncée par une de ses collègues et licenciée arbitrairement. Dans un contexte de compétition, les femmes poussées à s'autocontrôler s'appuient sur cette moralité familiale pour dénoncer certaines de leurs collègues et les disqualifier en dénonçant les « mauvaises conduites ». La division établie et alimentée entre les femmes fait que certaines ouvrières participent activement aux pratiques de contrôle du travail et de la vie privée (Collins 1995). Cela peut aller jusqu'à appliquer/imposer les couvre-feux établis par l'employeur, rapporter des informations au chef, ou informer le ministère du travail des femmes qui ont des relations sexuelles avec des hommes (Encalada et Preibisch 2010). Elles peuvent aussi dissuader une autre de *h'raguer* par peur des représailles sur le collectif. Dans une ferme des saisonnières se plaignaient ainsi des conséquences négatives des fugues sur leur situation.

Nos hommes ont écrit une lettre, et ils sont allés à Rabat pour parler et le roi a dit qu'il n'y aurait pas de contrat de 5ème année parce que les hommes disent qu'ils restent tous seuls au bled avec les enfants, qu'il y a plein de femmes qui h'raguent et que donc il faut arrêter les contrats. Donc ils ont décidé qu'on doit toutes rentrer et ça c'est à cause des filles qui h'raguent.

Ferme de Fatima, Moguer, Carnet de terrain 2010.

Lorsque Touria qui avait décidé de rester en fin de saison avec son partenaire, a profité de ma venue pour sortir sa valise de la ferme, elle n'a expliqué son projet qu'une fois la voiture engagée sur le chemin. Lorsque j'ai démarré, une femme est venue lui parler par la fenêtre d'un ton menaçant : « Demain, tu viens travailler. » Touria s'est exclamée, « Je ne vais pas à Moguer, je ne pars pas avec elles, je vais juste faire un tour Al Rocío. » Et lorsqu'on a démarré, elle a dit : « Si on croise le *jefe*, tu lui dis que je viens avec toi pour téléphoner à papa et maman et que je reviens. » Ces précautions reviennent tout le temps. Sur la ferme Dominguez, un soir où je leur parle d'une Marocaine régularisée et ayant un rôle de contremaître, les femmes avec qui je suis en train de parler s'exclament : « Tu ne dis rien, rien, rien. Elle, elle va tout répéter au *jefe*, direct!” A ce moment, elle passe dans l'allée : elles la laissent passer en faisant des grands sourires, puis une fois partie, ferment la porte, et cachent les contrats et fiches de paie qu'elles me montraient. La résistance est souvent le pendant de l'autocontrôle, on ne parle pas ici de résistances formalisées, de résistance de groupe mais simplement d'une solidarité de groupe qui permet de résister à la mise en compétition et aux tentations de délation, comme l'expliquent ici Mikaela, ex saisonnière Polonaise désormais installée en Espagne, et Meriem, saisonnière marocaine.

Pour vivre ici, ce n'est possible que si les travailleurs partagent les choses, il faut être solidaire. Quand beaucoup de personnes vivent dans le même logement et ne savent pas ça, on ne peut pas vivre ensemble. Parce qu'il y en a une qui se croit plus maligne que les autres qui se met à parler, elle raconte tout au chef : celle là est sortie, celle là a fait je ne

sais quoi, celle là s'est bagarrée avec une autre. Moi j'étais dans une maison où vivaient 12 personnes et je l'ai toujours dit, si il y a un problème : parce que j'étais la plus grande de toutes, la plus âgée, si il y en a une qui a un problème, tout se résoud ici, à l'intérieur de la maison, d'ici rien ne sort. Il faut résoudre les choses ici et pas dehors, et dans notre maison, tout le monde riait, elles étaient contentes.

Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine divorcée, 40 ans, un fils, vivant à l'année en Espagne, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

Meriem : Il y a des femmes qui accélèrent juste pour se montrer. Pour montrer qu'elles ramassent plus vite. Les femmes se contrôlent entre elles pour les sorties. Il y a beaucoup de femmes qui appellent leurs maris au bled pour dire : "celle-là que tu connais, elle fait ça ou ça." Un jour je suis partie chez une femme qui mettait son mari au courant de ce qu'il se passe en Espagne et je lui ai dit : "Non, ce qui est ici reste ici, tu ne dis rien à la famille de ce qu'il se passe ici."

Entretien avec Meriem, chez elle, dans un douar près de Souk Larbaa, 26 juillet 2010.

Cette entente dont fait état Mikaela est loin d'être la règle et dans la pratique, les saisonnières marocaines se comportent en accord avec les normes de leur société d'origine. Cela implique des contraintes pesant plus fortement sur les femmes mariées que sur celles qui sont célibataires. Si les échanges économique-sexuels sont tolérés pour les femmes sans hommes, celles qui ont des maris au pays sont surveillées comme on le perçoit à travers cette conversation avec Beïja où je lui demande si elle a décidé d'aller voir sa sœur *harragat* à Barcelone avant que son visa n'expire.

Beïja : non, mon mari m'a dit non, qu'il ne voulait pas que j'y aille.

E : Pourquoi

Beïja : il dit que je vais être avec des hommes dans le bus, et il a peur que je reste là-bas.

E : Mais en même temps, il est pas là ton mari. Si tu vas voir ta soeur, qui va lui dire?

Beïja : Ahh, manu, tout le monde, toutes les femmes vont lui dire directement. Regarde celle-ci par exemple (me montre une fille qui lui rend visite et est en train de boire le thé), elle va lui dire direct.

E : Pourquoi.

La visiteuse : Parce que son mari est de ma famille.

E : Et alors, C'est pas la question, vous êtes des femmes vous pouvez vous aider.

La visiteuse : Moi, mon mari ne me laisse pas aller à Almería. Si je ne vais pas à Almería, elle ne va pas à Barcelone.

Les femmes savent donc que si elles agissent de manière répréhensible, leurs maris seront mis au courant. C'est aussi ce que rapportait l'instituteur auquel j'avais demandé au Maroc si le départ avait posé des problèmes et qui avait répondu qu'à l'époque tous les hommes du village leur avaient reproché des comportements dont ils avaient été informés par téléphone, le contrôle communautaire s'étendant jusqu'au pays d'origine<sup>246</sup>. Ainsi, une jeune femme quittant la ferme sans être assez couverte sera prise à partie par les femmes plus âgées: « tu ne peux pas sortir comme ça. » Habib, un intermédiaire interculturel embauché dans une association d'accompagnement des immigrés à Cartaya remarque que si les femmes découvrent sans doute certaines formes de liberté en Espagne, elles ne

<sup>246</sup> Cela apparaît également dans l'entretien d'un père d'émigré relaté dans Les trois âges de l'émigration de Sayad : « Nous avons beaucoup de monde en France, là-bas aussi, c'est comme ici : il y a des choses qu'on cache et des choses qu'on ne peut pas cacher, et ces choses qu'on ne peut pas cacher, c'est le comportement. (...) En France, je suis passé par là moi aussi, tout se sait, rien ne peut se cacher : je suppose que celui qui boit, qui joue, cela se voit, cela ne peut passer inaperçu ; ce n'est pas la peine de lui demander (de demander au père de l'émigré qui se comporte ainsi), si son fils est un « bon fils », s'il travaille pour ses parents » (Sayad 1977 : 73).

s'adonnent pas pour autant à des comportements stigmatisés au Maroc comme le fait de boire en public car cela supposerait un rejet du collectif dans lequel elles se trouvent tout au long de la saison.

Habib : Je ne pense pas qu'il peut y avoir un changement comme ça, où elles se mettent à boire ou à fumer. Elles peuvent fumer oui, boire, ça me paraît difficile. Tu peux peut être en trouver dix, parce qu'elles fumaient ou buvaient déjà là-bas ou alors elles essayent ici, mais moi je parle avec beaucoup de femmes dans la rue. Beaucoup. Je suis un peu curieux.

Manue : et tu n'as pas vu de filles ...

Habib : fumer si. Mais boire, c'est rare.

Manue : je me disais que comme la famille n'est pas là, qu'il n'y a pas de surveillance, pas de pression.

Habib : oui mais pour beaucoup, elles savent clairement qu'elles doivent travailler, qu'elles viennent pour travailler. Oui il y a une liberté sociale, mais elles savent que si ici elles boivent ou elles fument, on va leur manquer de respect.

Manue : là-bas?

Habib : ici, elles peuvent avoir des problèmes. Avec leur propre collectif. Bien qu'il y ait une liberté sociale, elles sont toujours au milieu du collectif. Si je fume dans une ferme, il peut m'arriver beaucoup de choses, de la part des hommes comme des femmes, alors ça rend la coexistence plus difficile.

Entretien avec un intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

Lorsque Touria prend dans un premier temps la décision de *h'raguer* pour s'installer avec Adil dans le village de Bolullo, elle cache son intention à toutes les saisonnières qui l'entourent ainsi qu'à moi. De même lorsque la connaissant encore peu, je lui demande si il serait possible de faire un entretien avec elle, elle répond que oui tant que personne n'est mis au courant. Un jour où je lui avais demandé de me montrer ses fiches de paie, on s'était éloignées des algécos en marchant environ 10 minutes au bout desquelles on s'était assises sur un tronc et où elle les avait sorti de son tablier. Du fait de cette compétition entre femmes pour voir son contrat renouvelé d'année en année, et des remontrances dont elles peuvent faire l'objet au pays, les femmes ont tendance à cacher tout ce qui pourrait poser des problèmes. Lorsque je leur demande de me montrer leurs fiches de paie, ou leurs contrats, soit elles acceptent en s'éloignant du groupe, soit elles se regroupent entre femmes de confiance et ferment la porte de la maison, rangeant tous les papiers quand le contremaître, ou un encargado arrivent dans les parages.

Entre les travailleuses, on peut donc observer simultanément des relations de solidarité, de conflit, de coopération. Elles forment des groupes par affinité, par âge, par région d'origine mais ces groupes sont changeants car ils sont aussi fortement liés à la cohabitation dans les algécos et cette cohabitation se fait en fonction de l'ordre d'arrivée des travailleuses qui n'est pas le même année après année. Les saisonnières marocaines disent ne pas demander à changer de cabanes pour être avec quelqu'un dont elles sont proches pour éviter les conflits. Les espaces qui génèrent le plus de tension sont la salle de bain et la cuisine. Comme l'a remarqué Sayad, les liens qui s'établissent au sein de tels type de logements sont spécifiques. « Il n'est que d'observer les résidants dans leur "cuisine-salle à manger" au moment des repas, autour de la grande table disponible, les uns en train de manger, les autres en train de préparer les denrées à faire cuire, pour se rendre compte à quel point l'espace, tel qu'il est

conçu et aménagé, peut imposer, l' "intention" qui l'habite (...) Le foyer est "légitimement" amputé d'une partie des fonctions sociales qu'assure ordinairement le logement, même s'il faut, par la suite, les réintroduire après coup et de manière artificielle. Réduit à n'avoir de fonction que celle de gîte, il se désigne ainsi comme le logement adapté à des hommes eux-mêmes réduits à leur seule fonction de travailleurs (Sayad 1991 :92). » Il compare la situation dans les foyers de travailleurs à celle qu'il a pu observer dans les anciens centres historiques, les hôtels des marchands de sommeil où les travailleurs se rassemblaient en fonction de leurs affinités et où le rapport au travail ne prenait pas le pas sur les autres considérations. Les habitants des logements patronaux, amenés à vivre avec de nombreuses personnes qu'ils ne connaissent pas dans des chambres qui ne ferment pas à clé, deviennent méfiants. A la fin de la saison 2010, Touria et Messaouda déclaraient :

« Ca fait 20 jours qu'on reste à la maison. On ne travaille plus.

E : Pourquoi vous ne sortez pas ?

Il y a les bagages, il faut les garder. On reste soit dans la chambre, soit dans la cuisine. »

C'est cette « impossible commensalité » qui explique que les femmes fassent chacune à manger de leur côté, et qu'elles adoptent des attitudes qui de l'extérieur sont difficiles à comprendre. Ainsi, j'ai pu voir un jour une grosse dispute avoir lieu autour de la cuisine car après avoir toutes acheté individuellement du poisson à un marchand ambulant, les saisonnières patientaient pour le cuisiner chacune à leur tour, Meriem refusant de rétrocéder la poêle qui lui avait servi à faire cuire sa sardine car elle voulait manger son poisson dedans et qu'elle avait décrété que les autres devaient attendre qu'elle ait fini avant de pouvoir la récupérer<sup>247</sup>.

E : comment elles s'organisent pour faire à manger ?

Il y en a 70% qui mangent seules. Chacune mange ce qu'elle a préparé. Et puis les autres mangent par petits groupes de deux ou trois. Mais la majorité mange seule. Les hommes, si, ils se font à manger pour plusieurs mais les femmes, ohhh, parfois tu vas dans des fermes et chacune a son verre et elle ne veut boire que dans son verre.

Entretien avec Alam

Manue : et tu faisais à manger pour tout le monde ?

Non, chacune devait attendre son tour, et donc on restait jusqu'à minuit pour préparer à manger ? Et donc pour s'entendre entre nous, on faisait un papier, aujourd'hui c'est ton tour, à telle heure. On se disputait tout le temps : qui va entrer sous la douche, qui va préparer à manger, qui va mettre la machine.

Manue : la maison était grande ?

Dans chaque chambre il y avait deux lits superposés, dans une chambre de deux mètres par un mètre et demi. C'était très petit, il y avait les deux lits, c'était ça l'espace et là il y avait la fenêtre. Il y avait seulement la porte, la fenêtre et les deux lits. Il n'y avait pas d'armoire ni rien, je me suis ramenée une étagère en fer.

Manue : tu l'as achetée ?

---

<sup>247</sup> Par rapport à l'anecdote de Meriem rapportée ici, il est significatif de constater que dans sa description de la société itinérante des hobos, travailleurs migrants aux Etats-Unis dans les années 20, Nels Anderson nous apprend que parmi les règles implicites mais respectées des Jungles figure le fait qu' « on ne peut revendiquer la possession d'une marmite qu'au moment où l'on s'en sert. » (Anderson 1923 : 58) C'est un indice significatif des différentes sociabilités qui se développent dans le logement découlant des volontés patronales et dans celui auto-organisé par des travailleurs itinérants.

Non, je n'ai rien acheté, il n'y avait pas de place où mettre quoi que ce soit, on avait des palettes.  
Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

Pour Sayad, « contrairement à ce qui est de règle dans l'habitat – exigü jusqu'à la promiscuité – en meublés et garnis, disposer dans le foyer d'une pièce commune à l'étage destinée à servir de cuisine et de salle où prendre les repas (...), disposer dans cette pièce de feux individuels (en nombre insuffisants) ne suffit pas à amener les résidants à partager la même cuisine, à la préparer en commun (ensemble ou à tour de rôle) et surtout à partager la partie de leur budget consacrée à la nourriture. Toute l'organisation du foyer (...) s'oppose à la reconstitution spontanée d'activités véritablement communautaires. C'est pourquoi le foyer se présente pour un grand nombre de ses résidants comme un espace contradictoire ; d'un côté bien qu'il soit commun à tous ses occupants, il ne tolère cependant ni partage ni participation communautaires, de l'autre côté lieu géométrique d'activités que les nouvelles conditions de vie et de logement sont "individualisées", il ne peut cependant être traité comme une somme d'espaces "individualisés", ce qui exigerait que l'espace privé de chacun soit rigoureusement délimité, défini et investi d'une fonction univoque. »

Cette idée que le mode de logement engendre certains modes de socialisation permet de contrer les explications naturalisantes qui ne manquent pas d'avoir cours au sein de la société saisonnière selon lesquelles à Huelva, les hommes s'entraideraient et partageraient leur repas alors que les femmes seraient incapables de solidarité. Pour autant, le logement sur les exploitations ne correspond pas aux foyers de travailleurs décrits par Sayad et Becerril et qui existent aussi de façon minoritaire à Cartaya car ces foyers sont sous la surveillance constante d'un médiateur désigné comme tel, alors que sur la ferme, une fois la journée de travail finie, le patron et le contremaître s'en vont. C'est cela qui m'a permis de passer de nombreuses soirées dans les fermes et c'est également cela qui permet aux ouvrières le soir de célébrer des événements de manière collective. Elles peuvent par exemple se mettre en commun pour faire le couscous. Un jour, j'ai assisté à une fête organisée par une ouvrière pour célébrer l'opération de son fils qui s'était bien passée au Maroc. Quand je suis arrivée, cette dernière était un peu à l'écart en train de faire cuire le pain pour tout le monde au feu de bois. Les femmes ont fait des percussions et dansé toute la nuit. Cette mise en perspective des foyers et du logement autonome peut correspondre à celle qu'on peut établir entre les logements à l'intérieur des exploitations et les bidonvilles construits par les travailleurs sans-papiers dans les forêts qui entourent les serres. J'ai choisi de présenter ici la manière dont fonctionnent les chabolas pour révéler par contraste tout ce qui est possible dans la chabola et qu'on ne peut pas retrouver dans les logements sur les fermes. Tout comme Sayad le remarquait pour les foyers, l'habitat en *chabola* implique un fort degré de mise en commun de ressource et des pratiques de consommation particulières, alors qu'à l'intérieur des exploitations, on observe que la commensalité est difficile.

## D. Le contrepoint de la chabola pour mieux comprendre les caractéristiques du logement sur les fermes

En comparaison des logements sur les fermes, les *chabolas* qui jouent également un rôle de fourniture de main-d'oeuvre mettent à disposition des fermes des travailleurs qui ne jouent pas le même rôle dans le système d'emploi. Les hommes sans-papiers présents à Huelva font en effet partie selon le modèle établi par Jean-Pierre Berlan du troisième cercle, le plus flexible où les travailleurs servent à répondre aux pics de récolte, la main-d'oeuvre saisonnière que sont les saisonnières *contratadas en origen* les empêchant d'accéder au deuxième cercle. Etant considérés comme une main-d'oeuvre supplétive, ces hommes ne sont pas (ou rarement) logés dans les fermes. Pour les agriculteurs les plus proches, les campements représentent des viviers où recruter des travailleurs pendant les pics de récolte sans pour autant leur fournir de logement : « *Le patron qui m'a fait travailler (...) il m'a pas logé, je suis toujours dans mon coin. Il dit que pour moi c'est temporaire.* »

A travers les entretiens menés principalement auprès de deux hommes sans-papiers vivant en chabola et d'observations menées pendant plusieurs semaines dans le bidonville où j'ai été hébergée, j'essaierai de montrer les différences qu'on peut relever entre les relations sociales qui se développent dans chaque type de logement en me basant sur la mise en perspective sayadienne évoquée plus haut des foyers et des logements en hôtel. La *contratación en origen* répond à une volonté d'éradiquer la figure du migrant illégal apparaissant en masse à l'époque des campagnes et qu'on ne peut pas employer sans risque puisqu'il n'a pas de papier et dont on ne peut gérer le flux. Ainsi, depuis la généralisation du recrutement sous contrat temporaire, les agriculteurs ne font appel aux hommes africains et maghrébins que pour les tâches qu'ils estiment masculines et lorsqu'il y a des pics d'activité ou qu'il faut remplacer des travailleurs.

« Je ramasse dans un endroit où je ne faisais que la *planta* <sup>[plantation]</sup>, parce que le patron disait toujours la même chose pour le ramassage : « *Moreno no vale. Para la planta si porque moreno fuerte pero para coger, Moreno no vale na.* » [Un Noir, c'est pas bon. Pour la plantation oui, parce que le Noir est fort mais pour ramasser, le Noir ne vaut rien.] Et maintenant, toutes les Roumaines qui sont venues travailler pour lui sont parties parce que le travail est trop dur alors il nous a pris : on est cinq Blacks et il y a deux Marocaines. » (...) A la fin de la saison, tu peux démonter les serres. Ça, ils contrôlent pas parce que ça demande beaucoup de gens et puis avec du vent bon, il faut beaucoup de personnes. Oui si tu as la chance, si tu as vraiment la chance tu peux avoir ça, pour dix jours »<sup>248</sup>.

Finalement le temporaire qui apparaît dans la chabola n'est pas foncièrement différent de celui qu'on

---

<sup>248</sup> Ils représentent aussi la seule alternative pour certains employeurs qui, n'étant pas en règle avec la sécurité sociale ou le trésor public, n'ont pas accès à la *contratación en origen* et font donc perdurer à la marge le système d'embauche antérieure. Pedro embauche ainsi plus de 80% d'hommes africains. « *Au mois de septembre, les saisons se terminent au nord, et ils commencent à venir et à rester ici. Je sais qu'ils vont revenir, ce sont toujours les mêmes, tu comprends, alors je compte un peu sur eux d'une certaine manière.* »

constate dans les logements des exploitations. Par contre ce logement autoconstruit issu d'une migration autonome bien que fortement contrainte n'a rien à voir avec celui issu de la « gestion intégrale des flux migratoires. » C'est un logement qui apparaît comme un refuge, un espace inventé par et pour ceux qui n'en ont pas. En tant que tel, il échappe à la définition patronale et fonctionne sur un mode communautaire malgré les frontières qui se recréent à l'intérieur du groupe formé par ses habitants. En comparaison du logement des exploitations ou du foyer collectif de travailleuses qui font partie intégrante du dispositif de contrôle des saisonnières, la chabola où sont rassemblés les hommes sans-papiers fonctionne en effet comme un espace social où rien ne tombe sous la coupe du patron. Lorsque des couples se forment entre saisonnières marocaines Roumaines ou Polonaises et ouvriers marocains ou africains, les couples se retrouvent en dehors de la ferme et même si la chabola n'est pas confortable, s'il n'y a pas d'eau, on y respire un air de liberté qu'on ne trouve pas dans les *campos*. Cette vie qui s'élabore dans l'épaisseur de la frontière juridique intra-européenne est aussi le terreau de nouvelles formes sociales. Une solidarité existe et des liens faibles permettent à ces communautés transitoires de survivre dans des contextes hostiles (Lee 2010).

### **La chabola comme refuge**

Le plus grand bidonville actuel de la province, la *chabola de la madre* existe depuis 2004. Ce campement ressemble à un village. Il est composé de trois types de constructions : des cabanes où l'on dort seul ou à plusieurs, des abris ouverts sur le côté sous lesquels on fait la cuisine et enfin des auvents sans toit pour se doucher. En 2010, j'y ai compté 49 abris de cuisines, 195 cabanes, 33 abris pour prendre des douches, et 12 cabanes visiblement détruites ou abandonnées. En 2009, il y avait également une mosquée en plastique et ses habitants s'étaient cotisés pour avoir l'eau courante. « *Chacun a donné cinquante centimes, un euro. Mais c'était beaucoup, ici on était beaucoup, tout le monde est déjà parti. On était un village. Ici, même si il n'y a pas de travail, c'est mieux qu'à Lérida ou Jaen où on dort dans la rue, ici on ne paye rien pour la maison, pour le loyer, pour l'électricité, on ne paye pas l'eau, la comida (nourriture) n'est pas très chère.* » Les constructions sont faites à partir des matériaux disponibles, des bambous pour la structure, du carton pour isoler du froid, le plastique des serres pour imperméabiliser, et le sable de la forêt pour fixer tout au sol. Autour des tentes, il y a les objets indispensables : « *Ici il y a des trucs importants : les chaises, les casseroles, les bidons propres. Si tu t'en vas, tu vas laisser ça, ceux qui restent, ils vont le prendre. Donc l'année prochaine tu vas devoir acheter une casserole, tu vas devoir trouver des chaises, et relaver des bidons.* »<sup>249</sup>

---

<sup>249</sup> Pour stocker l'eau dans les bidonvilles, les habitants utilisent les bidons de pesticides jetés par les agriculteurs. Pour les laver, ils les laissent tremper plusieurs jours et à plusieurs reprises dans un mélange d'eau et de cendre. Pour Anderson, le campement est la pépinière du savoir des vagabonds. A la chabola de la Madre on retrouve des chauffes-plats fabriqués en fil de fer pour faire le thé ainsi que des jeux de dames, dont le socle est en carton et les pions rouge et noirs sont des bouchons de bouteilles d'eau et de coca. Les conditions pour installer un campement



sont de pouvoir disposer d'eau et de bois, et d'être dans un environnement sec et ombragé.



*Photos 16: cabanes (intérieur et extérieur), préparation du repas et mosquée de plastique, la chabola de la Madre*

Même sans travailler, il est possible d’y survivre avec un minimum de ressources. La *chabola* fonctionne par foyers. Dans le groupe de Daouda, environ 8 personnes se retrouvent tous les soirs autour du riz au poisson : « *Tous les soirs on mange ensemble, et on parle des problèmes qu’il y a eu dans la journée, c’est comme la famille quoi.* » Ceux qui partagent le même repas cotisent entre 3 et 5 euros par semaine et se répartissent les corvées d’eau, de vaisselle, de cuisine et de bois. Parfois, un membre du groupe revient avec un gros sac de légume qu’il a volé dans les champs. Tous les jours, l’un d’eux va pêcher dans l’embouchure du *Rio Tinto*. Ceux qui travaillent payent à manger pour ceux qui n’ont pas d’emploi.<sup>250</sup> On se rend visite d’une cabane à l’autre. Les classes d’âge des sociétés d’Afrique de l’Ouest se retrouvent traduites en espagnol : « Lui c’est mon petit, mon *chiquitito*. » « Le système d’Afrique là ? *Bueno*, ça marche un peu. Quand y’a quelqu’un il arrive, je vais lui dire « ça va grand frère » et il va me dire non c’est toi le grand frère. On se met d’accord et après on reste comme ça. Contrairement aux logements sur les fermes qui attisent la compétition, tous les observateurs reconnaissent qu’ici se joue quelque chose qui relève de la récréation d’un lien social nouveau. « *Ça a du bon l’aventure, c’est ici en Espagne que j’ai connu l’Afrique* » estime Babou l’Ivoirien. En 2011, une prostituée nigériane à qui on avait construit une cabane exerçait également à Las madres. J’ai longtemps cru, parce que je ne les y voyais pas pendant la journée, qu’il n’y avait pas de femmes dans la *chabola*. Il faut préciser que les hommes qui ne parviennent pas à obtenir du travail sont relativement isolés de ce qu’il se passe dans les fermes, puisqu’ils ne peuvent pas y entrer. Pour autant, ces dernières années, beaucoup d’hommes de la *chabola* avaient des partenaires roumaines ou marocaines avec lesquelles ils travaillaient dans les fermes qui venaient leur rendre visite le soir et même dormir sur place. Les relations intimes ne sont pas possibles à l’intérieur des fermes car les patrons interdisent généralement aux hommes d’y entrer. Dans les groupes qui vivent ensemble, différentes nationalités se mélangent. Il y a des couples mixtes même si eux aussi sont traversés par les rapports statutaires inhérents à cette société saisonnière. En 2011, deux collègues de Daouda sortaient chacun avec Ana une Roumaine et Rebecca une Polonaise ayant l’une, dix ans, l’autre quinze ans de plus qu’eux et qu’ils avaient rencontré dans la ferme où ils travaillaient. Ne pouvant se rencontrer dans l’exploitation, ils se retrouvaient à la *chabola*.

Rebecca : On vient tous les jours ici en marchant. Et le matin on se lève très tôt pour retourner à la ferme. Moi avant, je dormais ici et Samba se levait en même temps que moi et on marchait jusqu’à la ferme, 45 minutes de marche environ.

E : et ils ne peuvent pas aller dans la ferme, il n’y a pas le droit?

Rebecca : Non, non, ils ne peuvent pas.

---

<sup>250</sup> “When you analyze the reasons why people stay together, you find that it is mostly the villagers community that is supplying functions that the capitalist society fails to provide although these functions are immediately related to employment and life in the industrial milieu. The villagers group is acting as an aid for the new comers to find employment and housing, It is help to support the unemployed.” (Meillassoux 2009 : 35-36)

E : ils ne peuvent dormir là bas.

Rebecca : Ils ne peuvent pas dormir ni travailler, parce que ce sont des hommes, il n'y a que des femmes. Bon, ils peuvent venir nous rendre visite mais la nuit quand le chef n'est pas là. Et il a l'habitude de faire un tour sur la ferme vers six ou sept heures. Maintenant, il vient même à 10 heures du soir.

E : Pourquoi?

Rebecca : Je ne sais pas. Il veut regarder qui sort, qui est à la maison, je ne sais pas. Mais on a peur tu sais parce qu'on ne veut pas d'ennuis, qu'à cause de nous il y ait des problèmes avec le chef. C'est mieux de venir ici, c'est tout. Avant, ils venaient, on s'asseyait on parlait mais tu sais, tu es toujours en train de surveiller pour être sûre qu'il n'arrive pas.

E : C'est horrible ça, comme une fille de 14 ans qui a peur que son père arrive à la maison.

Rebecca : oui, oui. Et en plus on ne peut pas rester longtemps dehors, il y a des moustiques et tout, c'est mieux de venir ici, on est plus tranquilles.

A la tombée du soir, lorsque de petits groupes jouent aux dames sur des cartons en écoutant la musique malienne émise par les portables - et particulièrement Salif Keïta : « Nou pas bouger »<sup>251</sup>, il apparaît évident que la *chabola* n'est pas simplement un pis aller mais bien un espace social accueillant qui fournit un soutien primordial à ces travailleurs.



Photos 17: Jeu de dames dans la chabola de la Madre

<sup>251</sup> Salif Keita et L'Skadrille – Nou pas bouger, Paroles et musique : Salif Keita  
L'Skadrille: Immigré comme un oiseau, dans ma zone, Blancs, Noirs, Jaunes / Ont quitté Dakar, Pékin, ou Ouarzazate pour la warzone; / Et vu que des siècles ont pas suffi pour s'mélanger / Les sièges pacifistes continueront pour d'éternels étrangers / CRS, CRS, nou pas bouger, on verra le reste / Chevaleresques, si vous voulez / Nou Pas Bouger, Nou Pas Bouger / Au pays amoul xalis, makayn flouze, y a pas de blé / Les clandestins peuvent t'assurer qu' l'argent a un vrai goût de papier / Faf égale taf, c'est bien plus clair qu'un immigré choisi / Je dis s'ils disaient Noir ébène, le bon tirailleur que voici / Oubliées les histoires de colons, au fond nos peuples veulent que l'union / Et s'il faut, iront chercher bonheur même / dans la gueule du lion / Refrain : Nou Pas Bouger / Moi je bouge pas non / S'il faut je bouge pas / Moi je bouge pas non / Ne me touche pas / Nou Pas Bouger / Non non non non non non / Nou Pas Bouger.

Elle apparaît ainsi comme un refuge, fournissant dans cette zone agricole le seul logement existant pour quelqu'un de passage et qui n'a pas de travail. Elle m'a moi-même accueillie de nombreuses fois lorsque je n'avais pas d'autre lieu où m'arrêter. Pour ces travailleurs, la zone de Huelva fonctionne comme une plateforme de repos et de survie où l'on se rend pour passer le début de l'année quand bien même l'opportunité d'y trouver du travail est très faible. En réalité, c'est lorsqu'elle risque d'être détruite ou qu'elle l'est qu'on réalise toute l'importance que la *chabola* a aux yeux de ses habitants. En 2010, devant un tas de palettes entassées sous laquelle se trouvait apparemment sa couverture, un homme s'écriait : « *Avant, il y avait des rues ici, rue Charles de Gaulle : y'avait Mali, y'avait Gambie, y'avait Sénégal. Et maintenant ? Maintenant tout est mélangé* ». Pas besoin d'avoir de connaissances à Huelva ou ailleurs pour y tenter sa chance. Cependant, les faibles liens établis pendant la saison ne se transforment pas en amitié plus durable qui pourrait pousser un groupe de travailleurs à faire la roue saisonnière ensemble. « *On se retrouve là, c'est Dieu pour tous chacun pour soi (...) à chaque campagne on a de nouvelles têtes, lui c'est mon ami de Huelva* » me dit Daouda. En juin 2010, alors que je remontais en France en voiture, j'ai accompagné Daouda et trois de ses amis à Lérida et je les ai déposés dans trois villages différents. Nels Anderson note que dans les campements comme dans la hobohème, « Le vagabond se fait là des amis ou des ennemis mais seulement le temps d'une journée. Ils se rencontrent et passent leur chemin. » (p 42) En ville, ils auront plus de chance de réussir à se débrouiller si ils sont seuls. Vivre dans une métropole est un problème que le vagabond résout mieux seul. » (p 163) Le jour du départ, alors qu'il n'y avait pourtant jamais mis les pieds, il connaissait déjà les différentes possibilités de logement qui s'offraient à lui : « *y'a chabola mais les policiers ils emmerdent trop les gens. Y'a le centre de Lérida, mais il faut payer une maison donc avoir du travail. Y'a Fraga, mais j'aime pas les gens qui sont là-bas. Ce sont des noms que j'ai détesté déjà. Donc je ne vais pas là bas, je vais me cacher dans ce village et y'aura pas de problème. Si je croise celui qui m'a parlé de ce village, que j'ai connu à Huelva il va me dire où il vit, comment vivent les autres, je vais faire comme eux. Ya esta, se acabo. Mais dire que je vais descendre chez lui non.* »<sup>252</sup> Lee remarque qu'au Costa Rica, des Nicaraguayens sont tout aussi capables de trouver du travail avec les seuls nom et adresse des fermes de café. Pour continuer à être mobile, il faut trouver un compromis entre les objets réellement indispensables et le superflu. Dans la valise de Daouda, il y a deux bouteilles en plastique vide, un pantalon, une couverture, des chaussures de travail et un mini dictionnaire français-espagnol.

Malgré tout, il existe des ancrages dans le transit. Dans la *chabola de la madre*, on peut être « ancien » ou « nouveau », après six mois d'absence à ramasser les fruits ou les olives plus au nord, on a tendance à se réinstaller dans le même coin de forêt. Même si les travailleurs sont très mobiles en

---

<sup>252</sup> « Brown n'avait pas passé une heure à Chicago qu'il avait déjà situé les principales organisations auxquelles il pouvait demander du secours. » (p 81)

Espagne, leur rotation est elle aussi canalisée. Ils tentent rarement de se rendre dans un autre village ou dans une autre zone de la province que celle qu'ils connaissent déjà. En 2010, ne trouvant pas de travail, Daouda, tenté de se rendre à 40 km de là, finira par abandonner son projet : « *Je ne veux pas aller jusqu'à Cartaya, être encore nouveau dans un autre endroit.* » Certains, espérant même retrouver leur cabane, écrivent STOP sur cette dernière en grosses lettres rouges le jour de leur départ, se refusant à suivre les conseils de Santos, le garde civil qui conseille à celui qui s'en va de casser sa *chabola* « *parce qu'il dit que c'est quand ils voient qu'on est beaucoup qu'ils viennent pour tout casser.* » D'une certaine manière, ces trois ans de transit pendant lesquels il semble au premier abord qu'ils ne peuvent finalement qu'attendre et se préparer au mieux au dépôt du dossier d'*arraigo* ne sont pas des années où le temps reste suspendu et où l'on reste dans l'expectative. De 2009 à 2011, la roue saisonnière de Daouda et de ceux qui vivent avec lui semble s'être stabilisée. Ils connaissent des patrons dans les trois régions de campagne et essayent de concilier au mieux leurs obligations envers ces derniers malgré le chevauchement des saisons. Ils savent comment trouver du travail, contrairement aux premières années où par manque de réseau, de savoir faire et de maîtrise de l'espagnol, ils pouvaient rester trois ou quatre mois à Huelva sans travailler un seul jour<sup>253</sup>.

Les fonctionnements sociaux de la *chabola* rappellent ceux de la Hobohème, un quartier de Chicago issu de la mise à l'écart de dizaine de millier d'hommes sans-abris et sans entraves décrit par Nels Anderson dans les années 20. « Cette concentration de population est à l'origine de la formation d'un espace culturel isolé : la hobohème. Des institutions caractéristiques y sont nées pour subvenir aux besoins des SDF. » Pour ce dernier, le phénomène hobo s'est d'abord développé comme une tentative d'adaptation ouvrière aux caractéristiques de l'économie dans l'Ouest, qui même en pleine euphorie se caractérisait par un haut niveau de chômage et d'irrégularité du travail. Les variations saisonnières dans la demande de main-d'oeuvre et les différences de salaire et de logement selon les campagnes font naître l'idée qu'il est préférable de bouger, que la sédentarité ne paie pas (Anderson 1993). Comme la Hobohème, la *chabola* est l'espace de « la naissance d'une communauté de sentiment et d'attitudes qui est dans le monde hobo ou celui de l'itinérance la forme la plus puissante de solidarité de groupe. » (p 215) « Une véritable démocratie règne dans le campement. Dans certains camps, la ségrégation raciale a été instaurée mais en règle générale, il est de coutume, surtout dans le nord, que les blancs partagent le même camp que les Noirs, et les Mexicains. Le campement fait fonction de *melting pot* chez les vagabonds. » (p 55) C'est également ce que

---

<sup>253</sup> Là encore, cela rejoint le phénomène hobo où Nels Anderson décrit les travailleurs saisonniers comme des hommes qui ont des occupations définies à chaque saison. Malgré leur forte mobilité, à telle époque, ils sont généralement à tel endroit. Il montre également que leurs déplacements sont nécessaires à l'agriculture qui tend à s'organiser sur une base capitaliste et dépend de plus en plus de la main-d'oeuvre saisonnière pour les moissons et ceci alors même que les tentatives menées par des organisations locales pour réguler les mouvements des travailleurs saisonniers se sont sans exception révélées des échecs(1929 : 61).

constate Mohamed à Huelva alors qu'il a vécu avant en Angleterre, en Belgique et en France : « *Ici en Espagne, une des seules choses qu'il y a de bien et je n'ai vu ça qu'ici, c'est que les étrangers se connaissent tous. Ils sont ensemble dans la chabola, ça se mélange.* » « On parle de routes ouvertes et de jours à venir mais le campement est un lieu où chaque homme est gardien de son propre passé. En règle générale, les campements sont extrêmement hospitaliers. Les lois du campement ne sont pas écrites mais font l'objet d'une stricte obéissance. » (:56) Il faut cotiser pour la semaine », rappelle Daouda à Abdu qui a décidé de quitter le campement, « et tu dois ramasser le bois. Tu vas pas pourrir le coin et puis t'en aller. » La chabola reste un espace de convivialité et Vieux qui y a vécu deux ans de suite avoue y revenir dès que sa journée de travail est finie même si il est désormais logé sur l'exploitation. C'est également le cas pour la hobohème : « Des ouvriers qui n'étaient pas hobos venaient parfois y passer une soirée. Ils y trouvaient une atmosphère avec anonymat chaleureux ainsi que tous les contacts qu'on pouvait désirer y trouver. La débrouille est un jeu qui n'est pas sans présenter des aspects fascinants. On peut trouver une certaine satisfaction au jeu de subsister : « la nécessité de s'en sortir a ses bons côtés. Aucun groupe en hobohème n'est totalement privé de statut, on y juge les hommes selon le système qu'ils ont adopté » (p 87).

#### **« La difficile mobilisation collective des individualismes »**

Cependant, si des solidarités se créent autour de petits groupes de travailleurs qui se recomposent à chaque campagne, il existe de multiples hiérarchies dans cette société transitoire. L'itinérance, l'absence de papiers et l'espoir d'en trouver sont des obstacles importants à des mobilisations collectives. « *Santos, le guardia civil, il nous a dit de faire des groupes pour nous organiser, mais le problème c'est qu'ici on peut pas, parce que celui qui a les papiers, il veut que l'autre qui a pas les papiers le respecte, et celui qui a juste le travail même si il a pas les papiers, il veut que celui qui n'a pas le travail et pas les papiers le respecte, et ça fait qu'on peut pas s'organiser. Par exemple Nourelaï quand il est arrivé, il n'avait rien, il a fait Lérida, il a pas trouvé de travail, ensuite il a fait Jaén, il a pas trouvé de travail et encore la fresa, il n'avait rien, même la cotisation il avait pas, ça fait qu'il était tranquille, mais cette année, il a travaillé à Jaén et travaillé ici, et il a changé.* »

Le fait d'être venu en avion ou en *patera* est aussi un sujet de discorde : « *C'est ce que me disait toujours Diarra. Il me disait que moi, j'ai trouvé l'Espagne dans une enveloppe, alors que ceux qui sont venus par l'eau ils ont tout vu de leurs yeux. C'est comme la formation militaire, si tu as pas fait tu peux rien dire, tu peux pas parler avec eux.* »

De même, l'obligation de se déplacer, la précarité de leur installation toujours menacée par une éventuelle destruction explique pour Daouda qu'« *on ne peut rien organiser du tout, tu vois, tout le monde s'en va tout le temps. On ne peut rien organiser d'important.* » Un jour en mai 2010, alors

qu'après l'annonce d'une possible destruction, un tracteur est entré dans le périmètre de la *chabola*, Abdou a explosé : « *Tu vois, comment tu veux apprendre ? On n'a pas le temps d'apprendre l'espagnol, on a trop de choses à penser, les problèmes du travail, les problèmes des papiers, les problèmes du pays, la tête est chaude, y'a rien qui rentre. Tu n'as pas le temps parce que l'esprit n'est pas tranquille.* » La saisonnalité elle-même empêche de construire des liens sociaux forts, puisqu'à peine arrivé, on doit déjà s'en aller. Ce jour là, le tracteur n'a cassé qu'une cabane et est tombé en panne. Plusieurs semaines plus tard, il n'était toujours pas revenu : « *Ils sont venus emmerder les gens et ils sont repartis. Je pense que c'était juste pour bluffer. Aujourd'hui on ne sait pas encore s'ils ont fait ça pour casser réellement ou si c'est juste pour nous faire peur, pour nous dire de partir. (...) Et puis le chef du campo a coupé l'eau, ça fait deux jours là que j'ai pas arrosé la menthe. C'est pour te dire que c'est sûr que y'a personne qui va rester.* » Pour Mohamed, ces destructions visent effectivement à annoncer l'heure du départ : « *Ils détruisent le campo juste pour les pousser à partir. La campagne est finie, et il y a la pomme à ramasser. C'est l'heure d'aller à Lérída, ensuite il y aura la naranja (orange) puis les zitoun (olives), yallah, yallah.* »

La lutte pour le travail empêche également de s'allier : « *A Albacete, on ramasse les raisins là bas, le soir on compte combien de paniers, et chaque soir, le chef te dit le prix du panier : par exemple 7 à 8 euros chaque panier. Chaque soir c'est un prix différent. Il faut beaucoup d'énergie pour avoir beaucoup le soir. Ca peut être 50, 55 euros. Là, bon y'a pas de femmes, mais des Polonais, des Marocains, on est tous mélangés. C'est par groupe, il y en a qui sont plus forts que d'autres, et à l'intérieur des groupes on se mélange pas. Les Africains c'est ceux qui sont les plus forts. Nous on est venus pour travailler, on te dit c'est ça qui donne l'argent et on travaille seulement. La première des choses c'est qu'il faut se bagarrer pour monter dans le camion. Si le chef à besoin de quinze personnes, c'est les premiers qui montent, et celui qui est monté en dernier et qui est en trop, le chef le fait descendre. Il faut se battre pour rentrer. Lui c'est mon ami, si il est là-bas et le chef arrive, je le connais plus.*

Enfin pour Olga Achón Rodriguez, qui étend la comparaison, non pas seulement à deux types de logements, mais à deux types de conditions qui naissent de l'assignation de deux statuts juridiques distincts, la condition des sans-papiers est certes matériellement difficile et extrêmement contrainte mais ces derniers connaissent une liberté de mouvement plus importante. Leur situation est précaire, ils peuvent être poursuivis et persécutés mais ils ne sont pas assignés à un secteur économique ou à un espace géographique. Leur capacité à bouger de manière autonome les distingue de l'étranger sous contrat soumis à des restrictions légales de leur liberté de circulation et de travail. La figure du sans-papiers est proche de celle du vagabond d'antan et de son errance (Gaudemar 1981 : 27). Sa pauvreté et sa marginalité sont déterminantes de sa condition et il a décidé de résister au modèle imposé par l'Etat dès le début de son itinéraire (Achón Rodriguez 2010).

### III. L'organisation du travail

Depuis les années 90, les renouvellements successifs ont entraîné la cohabitation à Huelva d'étrangers de multiples nationalités le plus souvent en transit. Vingt années de mobilisation de main d'œuvre étrangère ont donné naissance à un salariat saisonnier multiethnique en perpétuelle recomposition. Il comprend actuellement une majorité de saisonnières de l'Est de l'Europe (Pologne, Roumanie), un important groupe de saisonnières marocaines, mais aussi de nombreux hommes, venant des pays de l'Est, du Maghreb ou d'Afrique qui ont été ou cherchent à être régularisés par des patrons de la province de Huelva, ou que la crise économique fait revenir au secteur agricole du fait de l'absence d'opportunités d'emploi dans d'autres secteurs. Les trois principaux groupes de travailleurs présents pendant la campagne ont des statuts juridiques différents : sans-papiers ou régularisés avec des titres de séjour d'un ou deux ans qui débouchent au bout de cinq ans sur une autorisation de séjour quasi-permanente, citoyens européens, ou pour les Roumains, futurs citoyens européens sous moratoire et contrats saisonniers.

Dans ce chapitre, après un rappel théorique sur les conséquences des programmes de migration temporaire sur le marché du travail, nous allons nous pencher sur l'organisation du travail en vigueur à Huelva en montrant comment s'insèrent les saisonnières marocaines au sein du système d'emploi local. On verra comment les équipes sont organisées, et quel rôle jouent le genre, le statut juridique et la nationalité dans la mise en compétition des travailleurs. On se penchera ensuite sur les effets d'une telle organisation du travail en montrant comment la flexibilité à l'échelle de la saison et au jour le jour, l'obtention d'une main-d'œuvre de qualité, et un rendement important sont rendus possibles par cette mise en compétition des travailleurs caractéristiques des programmes de migration temporaire. On s'intéressera enfin aux effets observés de cette stratification sur l'érosion du droit du travail et sur la santé des ouvriers agricoles.

Dans les années 80, J.R Thomas considérait à partir du cas de l'industrie de la laitue en Californie que si les analyses récentes avaient été des avancées significatives pour la théorie de l'organisation du travail sous le capitalisme, les travaux de Braverman, Edwards et Burawoy entre autres n'allaient pas assez loin dans l'étude de la relation entre les enjeux de race, de genre et de statut juridique et les structures de contrôle de l'organisation du travail. Selon lui, ces théories qui pointaient le fait que l'organisation du travail à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle était radicalement différente de celle décrite par Marx, cherchaient pourtant à faire rentrer des faits observés au 20<sup>ème</sup> siècle dans un modèle du 19<sup>ème</sup>. Malgré leurs divergences, les trois auteurs adhéraient en effet à un modèle de société mettant en avant la classe comme la catégorie fondamentale de la vie et de l'action sociale et plaçant

l'origine des inégalités dans le processus de travail. Les relations et catégories extérieures à la classe comme la race, le genre et la citoyenneté étaient vues comme des appendices ou des aspects fonctionnels de l'inégalité de classe. Selon lui l'incapacité ou le refus de concevoir l'existence d'un système d'inégalité qui ne serait pas directement déterminé par la structure de l'organisation du travail menait à des analyses plutôt incomplètes. L'analyse de données issues de son étude de cas permettait à J.R. Thomas de souligner l'importance de la citoyenneté et du genre comme statuts construits à l'extérieur des organisations économiques mais utilisés en interne par ces dernières. Il avançait trois arguments principaux :

- d'abord que les différences de genre et de statut juridique étaient utilisées pour distinguer les participants au marché du travail. Citant, Doeringer et Piore (1975) il soulignait que des marchés du travail internes peuvent de manière efficiente produire des échelles d'emploi ségréguées dans lesquelles le recrutement de femmes et de minorités facilitent la séparation des échelons hiérarchiques. Des critères de sélection supposément objectifs étant souvent induits par les jugements subjectifs du personnel d'encadrement sur les travailleurs.
- Ensuite que ces processus extérieurs au marché affectaient non seulement la distribution des individus dans des positions différentes au sein du marché du travail mais pourvoyaient également des avantages *distincts* aux employeurs dans la création et la stabilisation de différentes organisations du travail. Les inégalités extérieures permettent aux employeurs de distribuer des travailleurs connaissant différents degrés de vulnérabilité sociale et politique dans différentes positions au sein du marché du travail. A travers une comparaison de deux manières différentes de récolter la salade, il montrait comment dans l'une la citoyenneté et dans l'autre le genre étaient manipulés pour approfondir le contrôle managérial sur l'organisation et le rythme de travail.
- Enfin, il soulignait que la citoyenneté et le genre avaient des bases matérielles extérieures à l'organisation du travail c'est à dire qu'elles n'étaient pas simplement des étiquettes attachées aux travailleurs. Il considérait à cet effet qu'il était crucial de développer des théories de l'inégalité juridique ainsi que des théories portant sur l'autorité patriarcale dans la famille pour comprendre les rôles des statuts juridiques et du genre dans l'organisation du travail.

Dans l'industrie de la laitue en cours de mécanisation, on observait selon les exploitations deux types d'organisation du travail distincts. Dans les exploitations les moins mécanisées, les ouvriers travaillaient par groupe de trois : un coupeur, deux emballeurs, alors que dans la seconde, les laitues étaient empaquetées dans du plastique par une machine se trouvant dans les champs. Dans ces exploitations, le rythme de la récolte était donc imposé par la machine et toutes les tâches

devenaient des tâches individuelles contrairement à la récolte de plein champ où le rythme et donc la rémunération dépendait du niveau de coordination des travailleurs. Chaque système de recrutement s'appuyait sur des rapports de pouvoir extérieurs au lieu de travail. Dans la première récolte JR Thomas montrait que les impératifs productifs débouchaient sur l'embauche de sans-papiers alors que dans la récolte mécanisée, on trouvait de nombreuses femmes immigrées. Dans la récolte manuelle où un haut niveau de coordination était exigé, l'efficacité individuelle était relativement facile à atteindre mais il fallait plusieurs semaines pour travailler ensemble de manière efficace. De ce fait, des équipes déjà constituées étaient employées, la parenté ou le fait de venir du même village étant souvent des voies d'embauche.

Dans la récolte mécanisée, l'élément critique de coordination mutuelle et de qualification collective avait été éliminé par la mécanisation. Les travailleurs continuaient à ramasser, emballer et charger les laitues mais c'était la machine qui s'appropriait la coordination mutuelle et qui régulait le rythme de travail, transformant les récolteurs en ouvriers spécialisés. Dans cette récolte – comme pour la cueillette des fraises – les individus n'avaient même pas besoin d'avoir une accoutance passive avec leurs collègues pour travailler de manière adéquate. La rémunération était passée d'un salaire au rendement à un salaire horaire inférieur.

Pour Thomas, l'embauche de sans-papiers dans la récolte manuelle et de femmes dans la récolte mécanisée permettait de répondre à deux problèmes organisationnels différents. La récolte manuelle requérant des équipes de travail qualifiées et bien organisées, il fallait trouver un moyen pour que cette exigence de qualification ne débouche pas sur une rémunération plus importante ou sur une hausse de statut sur le marché du travail. Les niveaux de productivité et de qualification étaient obtenus sans contrepartie à travers la manipulation du statut politique des travailleurs et l'incapacité des travailleurs documentés ou non à réclamer un meilleur statut du fait de la solidarité avec les sans-papiers. La précarité des travailleurs sans-papiers se convertit en un instrument de contrôle qui s'étend à l'ensemble de l'équipe de travail. Pour les employeurs les sans-papiers sont des boosters de rendement [*rate busters*]<sup>254</sup>. Ils servent à maintenir un haut niveau de productivité et à saper le potentiel d'organisation des équipes. Leur position dans les places les plus influentes de l'équipe

---

<sup>254</sup> Pendant son enquête de terrain, des saisonniers avertissaient J R Thomas de ne pas se rendre dans certaines exploitations. «Tu ne veux pas travailler à Salad Giant. Ils sont vraiment rapides. Tu ne serais pas capable de suivre le rythme parce que tous ces gars sont sans-papiers... tous. Salad Giant n'embauche que ça. Ils ramènent ces gars et les exploitent jusqu'à ce qu'ils lâchent.» Daouda constate qu'il est fait le même usage des sans-papiers dans la récolte des olives : «Là-bas la campagne peut durer trois mois si tu as de la chance et que tu tombes sur quelqu'un qui a un grand *campo*. Sinon c'est deux mois, un mois, quinze jours. Ils fatiguent les gens et ensuite ils prennent des nouveaux qui ne sont pas fatigués. L'argent que tu as consommé pour venir et vivre là-bas, tu ne sors pas de bénéfice. »

tendent à faire peser des sanctions sur ceux qui ne peuvent atteindre le même rendement<sup>255</sup>. Les efforts différentiels fournis par les travailleurs sans-papiers et le fait que ces travailleurs soient plus désirables aux yeux des employeurs se traduisent en compétition et finalement en normes de performance concurrentielles. Les équipes constituent une communauté de destin déterminée par le statut de ses membres les plus vulnérables.

Pour la récolte mécanisée, l'embauche de femmes permettait de s'assurer la présence d'une main-d'oeuvre stable d'année en année malgré le fait que cette récolte ne permette pas de fournir un salaire suffisant pour nourrir une famille. La concentration de travailleurs vivant sur place, particulièrement des femmes dans les équipes d'emballage a pour effet d'assurer la disponibilité de travailleurs faiblement qualifiés et à faible statut, et de transformer les restrictions économiques et sociales associées au genre et au statut d'étrangère ou d'immigrée en moyens d'accroître la stabilité de la force de travail. La réorganisation de la récolte a recréé les conditions traditionnelles de l'emploi agricole : une forte demande de main-d'oeuvre non qualifiée, au salaire horaire bas, une mobilité occupationnelle réduite et peu ou pas d'incitation à la stabilité de l'emploi. Pour autant, cette organisation du travail reste vulnérable à un faible engagement des travailleurs et à un fort *turnover*. La stabilité de la force de travail reste un enjeu critique. Les coûts associés au *turnover* n'ont pas été éliminés mais ils ont été réduits par le recrutement de réserves larges, locales et stables de travailleuses. Dans les *wrap crew*, la manipulation du désavantage des femmes sur le marché du travail et leur position subordonnée dans la famille renforce la stabilité de la force de travail. Les femmes sont amenées d'un bassin d'emploi beaucoup plus localisé, elles sont moins migrantes que les hommes. Pendant la saison, la récolte est menée en plus du travail domestique. Dans presque tous les cas, les femmes ont dit avoir du obtenir l'autorisation de leur mari avant de prendre un travail. Le type d'opportunité de travail et la durée de leur emploi est limitée par leur statut de femme, de mère et de travailleuse domestique. La stabilité géographique forcée des femmes et des enfants accroît la disponibilité de la main-d'oeuvre féminine sur une base saisonnière et, en retour, la disponibilité d'un travail non qualifié et saisonnier permet à la femme d'assumer ces rôles. Les employeurs sont sûrs qu'au moins une partie de la force de travail qu'ils ont formée sera disponible dans les bassins d'emploi dans chaque zone de production. Malgré les explications organisationnelles au recrutement des femmes, leur embauche donne naissance à des arguments naturalisants, les employeurs avançant que les femmes sont plus aptes à faire ce travail : elles sont plus patientes, plus habiles. Les travailleurs et les employeurs répondent au statut associé aux

---

<sup>255</sup> A Huelva, cette implication des sans-papiers dans la récolte, leur volonté de bien faire, de ramasser le plus vite possible est liée au fait que leur régularisation est conditionnée à l'obtention d'un contrat d'un an délivré par un employeur qu'ils espèrent obtenir par leur engagement dans le travail.

occupants et l'internalisent comme une condition d'emploi. De plus, la réduction de salaire impliquée par l'emploi de femme élimine la volonté des hommes d'occuper ces postes de travail parce que les gains ne sont pas suffisants pour encourager la migration ou pour supporter une famille.

Malgré les limites posées par JR Thomas aux analyses de Michael Burawoy et le reproche de ne pas prendre en compte l'extérieur du monde productif, notons tout de même que dans un article intitulé « *The Functions and Reproduction of Migrant Labor: Comparative Material from Southern African and the U.S* », ce dernier développe une analyse des fonctions des programmes de migration temporaire en montrant que leur rentabilité tient au fait que le travailleur temporaire est renvoyé dans une économie non capitaliste hors saison. Dans cet article, Burawoy considère également que la fonction la plus fondamentale d'un programme de migration temporaire, l'externalisation des coûts de renouvellement de la force de travail, et la fourniture d'un travail bon marché est compliquée en Californie par la coexistence de trois systèmes de travail différents. Il distingue en effet les migrants qui circulent entre le Mexique et la Californie, constituant un système de travail migrant externe, les étrangers qui résident en Californie tout au long de l'année et qui constituent un système de travail migrant interne et finalement une force de travail qui migre d'un lieu à un autre en recherche d'emploi. Les mouvements des migrants du Mexique qualifiés de migrants externes sont contrôlés à travers plusieurs mécanismes. La coexistence de ces trois types de main-d'oeuvre a eu pour effet des conflits horizontaux visibles entre les travailleurs (Chinois, Japonais, Mexicains) et les travailleurs domestiques (les victimes blanches de la dépression économique, les Chicanos). Ce ne sont pas les relations différentes aux moyens de production qui ont été l'axe manifeste du conflit, au contraire, la classe ouvrière a été divisée en interne et cela a résulté des situations différentielles des travailleurs par rapport à des éléments de superstructures comme les différences de statut légal et politique sur les lieux d'embauche (Burawoy 1976). A Huelva, le système d'emploi actuel se rapproche de cette configuration. Ces analyses sont toujours d'actualité aujourd'hui (Becerril 2007, Collins 1995, Ong 1987, Lee 2004). A Huelva, les formes d'organisation de la production dans les exploitations sont basées sur une stricte division sexuelle/ethnique du travail selon des schémas discriminatoires. Cette discrimination n'est pas explicite mais dans les faits, elle est indéniable. C'est une des caractéristiques des programmes de migration temporaires d'autoriser les employeurs à recruter des groupes de travailleurs qui peuvent être comparés, différenciés et finalement placés en opposition l'un à l'autre. Les divisions raciales sont aggravées par certains employeurs qui séparent physiquement les travailleurs de différents pays. Le recrutement de différents groupes de travailleurs et leur assignation à différentes tâches, ainsi que les justifications discursives qui les accompagnent – les Jamaïcains plus forts, les Mexicains plus dociles, les femmes

plus patientes, les hommes moins compliqués envoient des messages aux travailleurs qui communiquent « des visions/conceptions spécifique sde qui ils sont et de ce que le travail demande (Salzinger 2003, 20) et sert à maintenir le contrôle du travail (Collins 1995). Le développement de la compétition entre groupe est obtenu à travers des systèmes d'organisation du travail flexible dans lesquels on remplace d'une saison à l'autre des travailleurs d'une nationalité par des travailleurs d'un autre pays. Le rendement productif exigé aux travailleurs migrants n'est pas le même que celui exigé aux travailleurs locaux, et est également différencié selon les groupes de travailleurs étrangers. On observe dans les fermes une hiérarchie très nette entre les travailleurs fondée principalement sur le genre, la race et le statut juridique principalement. « La violence structurale, se voit induite par des logiques de marché pour être ensuite canalisée au niveau tant international que national par le racisme, le sentiment de classe, le sexisme et les rhétoriques contre les immigrants illégaux » (Holmes 2006). Les disputes pour obtenir le travail disponible et la saisonnalité oeuvre à l'encontre de relations solides et durables. Cette mise en compétition permet de ne pas avoir à mettre en œuvre un système de supervision. Comme le souligne un agriculteur à Ofelia Becerril :

Les travailleurs Mexicains sont infatigables. Et ils n'ont besoin d'aucune sorte de supervision. Ils savent ce qu'ils doivent faire. Six travailleurs mexicains ont le même rendement que 12 travailleurs canadiens.

(Becerril Quintana 2007 : 125)

En conclusion, les résultats de ces études suggèrent avec force qu'il est nécessaire de connecter les inégalités de statuts externes à l'organisation du travail plus directement avec la manière dont les activités et positions sont structurées dans d'autres processus. Il faut aller voir au-delà du lieu de travail et donc des exploitations pour comprendre les contraintes mais aussi les opportunités impliquées par les autres rapports de pouvoir qui s'articulent à la sphère salariée. A Huelva, la diversité de main-d'oeuvre sur place est au fondement d'une différenciation visant à mettre en place une compétition au sein du marché du travail local.

## A. Quel système d'emploi? Diversité de la main-d'oeuvre et stratification par genre, statut juridique et nationalité comme caractéristiques des Programmes de Migration Temporaires (PMT)

### a) Le statut : une main-d'œuvre juridiquement captive

La spécificité de la *contratación en origen* est de permettre aux agriculteurs d'aller recruter dans les pays tiers et pour une durée réduite des travailleurs saisonniers. Basok montre que le système de contrats nominatifs génère un travail « captif », de la loyauté, l'engagement au travail, la disponibilité totale et le retour dans les pays d'origine (2002 : 124).



Photos 18 : Passeport d'une saisonnière marocaine.

Les modalités juridiques du contrat lient le droit au séjour de l'ouvrière - présent et à venir - au bon vouloir de son patron et créent une main-d'œuvre soucieuse de répondre à tout prix aux exigences des employeurs. A l'instar de leurs homologues californiens qui faisaient l'éloge du programme *Bracero* dans les années 60 aux Etats-Unis, les fraisculteurs de Huelva reconnaissent souvent que les femmes venues via la *contratación en origen* sont "ce qu'ils ont eu de mieux"<sup>256</sup> pour assurer

---

<sup>256</sup> Entretien avec Marco, propriétaire d'une ferme de 26 hectares, Moguer, 14 mai 2011.

leurs récoltes ; elles répondraient idéalement à leurs besoins *saisonniers* de main-d'œuvre. La précarisation juridique que connaissent tous les travailleurs *contratados en origen* est donc un des premiers leviers de pouvoir dans la monoculture de fraise. L'obligation de retour fait partie des "armes immatérielles" (Botte 2005) qui permettent d'obtenir le contrôle de leur mobilité contrairement aux autres groupes de travailleurs présents dans la zone et souvent considérés comme trop mobiles. Malgré tout, d'autres groupes de travailleurs sont également présents dans la zone. Les équipes de travail sont hiérarchisées en fonction du statut juridique des différents groupes de travailleurs, la palette de statuts juridiques disponibles allant du statut de sans-papier à celui de citoyen européen (Pologne), en passant par le statut de ressortissant de pays tiers sous contrat, ressortissant de pays tiers possédant une carte de séjour d'un ou deux ans assujettie au travail, citoyens européen en phase probatoire (Roumanie). Les sans-papiers et les contrats sont au bas de l'échelle. Les ouvriers qu'ils soient ou non sous contrat ont effectivement tendance à considérer que ce statut implique d'avoir les pieds et poings liés, empêche toute rébellion et fonctionne comme un booster de rendement.

Asmaa : J'ai travaillé dans la fraise pendant 6 mois, je suis restée avec le chef de ma sœur. Il a vu le travail, il a aimé, il a commencé à ramener des Marocaines sous contrat. Il n'y avait pas de problèmes avec ce chef. C'était quelqu'un de bien, il m'a aidé pour les papiers sans que je lui donne de l'argent. Mais on avait déjà travaillé trois ans avec lui avant. La première année, j'ai travaillé dans l'usine d'emballage, c'était bien, il n'y fait pas chaud. Les champs c'est plus difficile. Je voulais travailler beaucoup, ça plaisait au chef. Il disait, « cette fille est bien, ces gens là travaillent très très bien. » Les caisses d'un ou deux kilos, on en ramassait entre 140 et 180. Il ne nous disait pas de ramasser plus ou moins. Il avait une liste. Il ne disait rien. Mais tous les gens avaient peur de lui. Il regardait la liste. Il nous voyait en train de courir et il disait : « Qu'est ce qu'il se passe aujourd'hui, on y va [Vámonos]. » Les gens qui ont des contrats courent plus. Ces gens là, pas tous les gens, travaillent l'après midi. Celle qui travaille beaucoup, travaille l'après midi, celle qui va moins vite, non.

Entretien avec Asmaa, 30 ans, vit en Espagne, mariée depuis un an avec un homme au Maroc pour qui elle a lancé une procédure de regroupement familial, chez Aziza, Lucena del puerto, 5 août 2011.

Dans l'entretien ci-dessous avec Amina qui possède une carte de cinq ans, on perçoit tout ce que les saisonnières sous contrat se retrouvent obligées d'accepter au contraire des saisonnières dont le titre de séjour dépend moins de l'employeur. On comprend également que le fait de résider en Espagne toute l'année change drastiquement la perception que les ouvrières peuvent avoir de l'emploi agricole disponible dans la province. Contrairement aux saisonnières dont l'objectif est de travailler le plus possible pendant le temps de séjour imparti, les femmes qui résident en Espagne sont d'autant moins enclines à faire preuve de docilité et de flexibilité que l'employeur ne peut leur proposer de travail permanent et que la paye de la saison ne leur suffira pas à subsister toute l'année. Comme elle le fait remarquer, Amina n'a aucun intérêt à s'épuiser au travail pendant quatre mois sans prendre un seul jour de pause alors même que cet engagement dans le travail ne lui permettra

pas plus de s'en sortir lorsque la saison sera terminée<sup>257</sup>. Les parcours d'Amina et ceux d'autres femmes illustrent en creux ce qu'il se passe lorsqu'il n'y a pas d'externalisation du coût de reproduction de la force de travail dans une économie saisonnière, et la question se pose bien plus à Huelva qu'à Almería ou dans les Bouches-du-Rhône où malgré des conditions de travail difficiles, la période de production est assez étendue pour fournir du travail presque toute l'année. Les propos ci-dessous soulignent donc à quel point la *contratación en origen* a été bénéfique au secteur pour résoudre une contradiction inhérente à son modèle productif.

Amina : J'ai passé beaucoup de temps cette année, sans travailler. Avec la récolte, maintenant j'ai travaillé deux mois, deux mois incomplets. Le mois dernier je n'ai pas été travailler deux jours, à cause de la fatigue. Chaque quinzaine, je prenais un jour. Ce mois-ci, j'ai fait pareil, je n'ai pas travaillé deux jours. Un jour, je suis sortie en boîte le soir et le lendemain matin je n'ai pas voulu aller travailler. Mais l'année dernière, je travaillais beaucoup. Cette année, j'ai touché le chômage, et je n'ai pas travaillé à la plantation. Dans ma ferme, si tu lui dis que tu ne veux travailler que le matin, il n'est pas d'accord<sup>258</sup>. Par exemple, aujourd'hui je n'ai pas travaillé l'après-midi, je n'ai pas pu, j'étais malade, j'ai du aller régler quelque chose à Séville. Le matin, j'ai le chef qui me dit : "Si c'est juste pour travailler un peu, tu ne viens pas. Demain tu dois travailler le matin et l'après midi." Je lui ai dit "Ecoute, je ne peux pas venir l'après midi." Il m'a dit "Tu n'as pas travaillé hier et maintenant tu ne veux pas venir cet après midi. Reste chez toi." Ce n'est pas possible, tous les gens ne sont pas pareils. Il y a beaucoup de gens qui ont faim d'argent, et d'autres non. Moi je ne veux pas, j'en veux juste un peu, mais j'ai ma famille, ma fille, je dois travailler tout le temps, pas un mois. J'ai moins de force, je n'ai pas la force pour travailler, je ne peux pas. Je ne peux pas... Je ne peux pas être la dernière du rang non plus, et je ne peux pas faire 100 caisses. J'ai le coeur, je dois courir pour m'en sortir.

E : C'est sûr, il ne faut pas aller trop vite.

Amina : C'est ce que je me dis tout le temps : "Je sais travailler." Je reviens toujours morte à la maison, je ne fais pas à manger, rien.

E : et tu as d'autres problèmes avec le chef.

Amina : j'ai des problèmes à cause des gants. On ramasse pareil avec ou sans gants. Hier, le contremaître est venu me voir. Il ne parle jamais avec moi, il ne se fâche pas, je n'aime pas qu'on me parle mal. Il me dit "Regarde, regarde la fraise, elle est trop mûre, il faut enlever les gants." Je lui ai dit "Ecoute, moi j'ai le certificat du médecin, je ne peux pas enlever les gants. La fraise trop mûre, jette la dans la seconde qualité, ça suffit. Moi je ne suis pas venue avec un contrat, merci à Dieu, si je ne travaille pas cette année, je pourrai travailler l'année prochaine.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

### *b) Concurrence homme-femme dans l'accès au travail*

Les rapports entre les hommes et les femmes à Huelva sont marqués par la compétition dans l'accès au marché du travail. Les hommes maghrébins qui étaient nombreux à travailler dans les fermes dans les années 90 et les hommes subsahariens qui cherchent actuellement à travailler se voient préférer des femmes polonaises, puis roumaines et marocaines. Aujourd'hui, les hommes participent

---

<sup>257</sup> On retrouve ici la différenciation établie par Danièle Kergoat au sein d'un groupe de Portugais travaillant en France, entre ceux entièrement dévoués au travail et enclins à assurer toutes les heures supplémentaires parce que leur projet était de rentrer au pays et ceux qui se projetaient en France, y avaient des liens et refusaient par conséquent de se soumettre aux *desideratas* du patron parce qu'ils avaient des rendez-vous ou des cours de Français le soir (Kergoat 2011 : 37).

<sup>258</sup> La journée normale dure 6h30 de 7h00 à 14h00 avec une demi-heure de pause. Lorsqu'elle refuse de travailler l'après-midi, Amina refuse en réalité de faire des heures supplémentaires.

à la plantation, conduisent les tracteurs et les camions qui amènent les fruits jusqu'à la coopérative, ils participent également au démontage des serres. Ils peuvent aussi être chefs de culture, participent à l'irrigation, nettoient les serres, évacuent la boue qui peut s'accumuler entre les rangs, mais se voient presque toujours préférer des femmes pour la récolte.

Il ne rentre plus que des Roumaines et des Marocaines. L'homme ne vient pas. Il y a des hommes parce que par exemple, il y a plus de Roumains qui viennent. Mais c'est parce que le patron dit : « tu as un frère, demande lui si il veut venir. » C'est la famille, un voisin ou un proche. Ils ont besoin d'hommes pour enlever l'herbe, conduire le tracteur, faire chauffeur de camion.

E: les femmes ne passent jamais les pesticides ?

Non, c'est l'homme, l'homme, l'homme.

Entretien avec Nadia, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

De manière générale, l'homme marocain est disqualifié comme travailleur. Cette mise à l'index fait écho à la volonté des entrepreneurs espagnols de ne plus recourir à des employés d'origine maghrébine, perçus comme agressifs et belliqueux<sup>259</sup>. La sous-déléguée du gouvernement au travail ainsi que les assistantes sociales de Moguer témoignent chacune du fait que le recrutement de femmes a provoqué des oppositions de la part des travailleurs déjà présents sur place.

Je peux te dire que les personnes saisonnières qui sont venues ici tous les ans, ou qui ne sont jamais venues et qui viennent maintenant, ont été très rejetées, non seulement les Marocaines sous contrat mais aussi les Polonaises et les Roumaines, parce qu'elles venaient pour prendre le travail. Si je n'ai pas de travail que j'ai passé ma vie à faire des saisons, pourquoi elles et pas moi ? Et on a observé aussi un rejet des Marocains d'ici pour les femmes sous contrat et même... pour le saisonnier qui arrive pour la récolte. Il y a un certain rejet, mais c'est généralement à propos du travail, des ressources donc ça c'est entre la Roumaine, la Polonaise et le saisonnier. Maintenant entre ceux d'ici et ceux de dehors, c'est comme : « nous sommes de différents statuts et ce qu'est le saisonnier et ce qu'il fait ici ne vaut pas ce que nous sommes. »

Entretien avec deux assistantes sociales du service social de la mairie de Moguer, 6 juin 2011, Moguer.

[Un marchand ambulant, faisant le tour des fermes pour vendre du poisson aux ouvrières]  
Cet après midi, la police m'a pris avec le poisson dans Palos. Ils m'ont dit : « Qu'est ce que tu fais ? ». « Moi ? J'essaye de m'en sortir. » Tu sais, ici les chefs ne veulent pas d'hommes. Moi, l'année dernière, j'ai beaucoup cherché. En Espagne, j'ai très bien vécu de 2002 à 2007. J'ai acheté une voiture à Valence. Maintenant je vis en bidonville, tu sais ?

Entretien avec un vendeur de poisson ambulant, Moguer, Carnet de terrain 2010.

La féminisation du marché du travail, et plus particulièrement l'arrivée de Marocaines a participé à dévaloriser la récolte. A Huelva, de nombreux ouvriers maghrébins dénigrent ce nouveau groupe de travailleuses quand bien même ils y compteraient des membres de leur famille. Bien qu'étant proches d'elles parce qu'ils sont les seuls intermédiaires entre ce groupe de femmes et la société dans laquelle elle se trouve, qu'ils ont pour la plupart des relations amoureuses avec ces dernières, et

---

<sup>259</sup> Ces représentations ont été confortées par les protestations menées par des ouvriers agricoles marocains pour la régularisation autour des années 2000. « Cette lutte, tout en étant un succès et largement soutenue, ne fera qu'accroître le recours à la main d'œuvre des pays de l'Est de la part des entreprises agricoles qui voient dans cette mobilisation la confirmation de leurs craintes envers l'embauche des jeunes étrangers d'Afrique, vus comme une population problématique et conflictuelle » (Burchianti, 2006, p. 15).

surtout qu'elles représentent un débouché primordial pour le petit commerce ambulante ou les boutiques qu'ils ont développée comme alternative à leur exclusion du marché du travail salarié, ils n'hésitent pas à dévaloriser les femmes ou plutôt le type de femme marocaine qui vient faire la saison. Alam, un marchand ambulante s'est un jour inquiété de savoir si au Maroc, je connaissais « d'autres femmes que celles de la fraise ? Plus belles, plus intelligentes ? ». Ces critiques peuvent être liées au fait qu'ils se soient fait remplacer sur un des seuls marchés du travail auxquels ils ont accès en période de crise. Finalement la dévalorisation qui pèse sur ces femmes finit par peser sur le travail lui-même, ce travail fait par des femmes devient du travail « de femme » comme il y a du « travail d'arabe », travail dont on parviendrait presque à oublier au vu de ces discours qu'il est pourtant bien la raison de leur présence dans la zone. Ainsi, le petit frère d'une saisonnière me déclarait devant elle :

Malik : Maintenant les gens ne viennent plus du Maroc. Depuis 2000... Parce qu'ils savent ce qu'il se passe ici. Maintenant ils ne prennent plus que la *chatarra* (les déchets) du Maroc.

Les vieilles femmes.

Fatima [sa soeur] : C'est quoi la *chatarra* ?

Malik : La poubelle.

Fatima : Merci, moi je suis une poubelle, merci !

Malik : Toi tu as eu de la chance et c'est tout.

Conversation avec Malik et Fatima, Carnet de terrain 2010.

Nourdine, un algérien sans-papiers chargé de la traduction dans une ferme de Moguer considère lui que les Marocaines « sont sales ». Et son frère de renchérir :

Je ne sais pas pourquoi mais ces gens marocains qui viennent ici, ils ne viennent pas de la capitale, ils viennent de villages, ils n'ont pas de culture, ils ne savent rien.

Nourdine : c'est des *paysans*, *paysans* (en français). Ces gens qui vivent dehors comme ils disent en France, *paysan*.

Le frère : ils n'ont pas de culture, ils ne savent pas lire ni rien.

Les recruteurs des coopératives tiennent eux aussi un jugement dévalorisant sur ce groupe de travailleuses comme ici le responsable de la *contratación en origen* à la Coag.

C'est comme les journalistes qui disent que nous ne payons pas bien au point que les Marocaines doivent chercher dans les bennes à ordures. Les Marocaines ont cette habitude de chercher dans les bennes et elles mettent toute leur tête dedans, tu te dis elles n'ont rien. Mais qu'est ce que j'y peux, c'est quelque chose qu'elles font.

Même les travailleurs africains sans-papiers qui pourtant dans la société saisonnière de Huelva, constituent du fait de leur statut juridique et de leur origine le plus bas échelon du marché du travail affirment également que seule la crise économique les pousse à faire la récolte parce que « le travail des fraises, c'est le travail des femmes. »

Je travaille dans une ferme où il y a un groupe de 20 Bulgares qui sont parties pour ramasser les fraises en Allemagne. Il fallait remplacer les gens, je suis rentré il y a une semaine. Il faut ramasser 60 caisses, alors qu'il y en a là-bas qui en ramassent seulement 45. Si c'était pas à cause de la *crisis* [crise] là. Le travail de fraise, c'est le travail des femmes. Et on ne peut pas avoir confiance envers les patrons, ici en Espagne, tu vas travailler avec un patron plus de dix ans, et il te jette en te donnant des coups de pied.

Vieux, dans la ferme où il travaille, Palos de la frontera, 22 avril 2011.

De leur côté, les femmes concernées elles-mêmes considèrent qu'elles sont bien les seules à pouvoir accepter de faire un travail aussi usant et ennuyeux.

E : Pourquoi ils choisissent des femmes au Maroc ?

Saadia : C'est le travail des femmes de la campagne. Un homme ne va pas rester là, à ramasser.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Cette préférence pour les femmes s'accompagne d'un discours naturalisant les compétences féminines des saisonnières. Les femmes sont réputées savoir mieux ramasser les fraises que les hommes, parce qu'elles ont les mains plus délicates et que cela leur « ferait moins mal au dos. »

E : Pourquoi recrutez vous des femmes ?

Ca je dis tout le temps que c'est la question à un million. Tout le monde demande ça, pourquoi des femmes. Des femmes, on ne va pas dire qu'on préfère des femmes parce qu'elles sont des femmes, simplement, nous avons vu que la femme s'adapte beaucoup mieux que l'homme à ce type de travail, elle est plus souple, il semble qu'elle a moins mal au dos, aux reins que l'homme, elle travaille plus vite que l'homme, c'est la vérité, moi malgré que je sois un homme, je dois reconnaître que la femme d'un pays comme d'un autre s'adapte toujours mieux à ce type de travail.

Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007

Aziz : ils disent que les femmes ramassent mieux. Pour la framboise par exemple, c'est mieux les femmes, selon ce que disent les employeurs, parce que c'est un fruit délicat. (...) Ils disent que les femmes ramassent beaucoup mieux. (...) Moi, moi, moi, ce que je dis c'est que la femme encaisse mieux que l'homme. La femme est beaucoup plus forte qu'un homme. En tout, pas seulement dans les champs. Et c'est peut être pour ça. Peut être pour autre chose, mais aussi pour ça, parce que la femme est plus forte. Aux champs, avec les enfants, à la maison. Nous on se plaint de tout, de tout.

E : mais toi tu as bien travaillé dans la fraise non?

Aziz : oui, mais je me plaignais. La femme ne se plaint pas. La femme ... avant c'était des hommes qui venaient. Et puis un jour la femme arrive, la femme a beaucoup plus de volonté qu'un homme dans un certain sens. Mmm, là je te parle, il y a une ferme qui a commencé à ramener des Polonaises d'accord? C'était à Palos qu'ils en ont ramené la première fois, ils ont ramené je ne sais plus, 1000 ou 1200 femmes et ensuite 50 hommes. Ils ont eu beaucoup de problèmes avec ces 50 hommes et pas un en travaillant avec des femmes. Tu vas me dire que c'est un mauvais exemple non? Que ce sont des préjugés. Tous les hommes ne sont pas mauvais, et toutes les femmes ne sont pas bonnes. (...)

Entretien avec Habib, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

On note dans ces deux entretiens que si les acteurs participant à la gestion du flux de travailleuses saisonnières justifient en partie le choix de femme par des arguments naturalisants, d'autres raisons sont à la source de ce choix, par exemple le fait que la femme soit plus travailleuse que l'homme parce qu'elle a justement une activité dans les deux sphères, domestique et salariale : « au champ, avec les enfants, à la maison » ce qui la rend plus forte et la pousse à moins se plaindre. Kergoat montre que le discours sexiste décrit les femmes comme naturellement agiles, patientes etc, ce qu'elles sont effectivement étant donné leur position matérielle dans les rapports sociaux de sexe. Elle remarque que quand des hommes font ce type de tâches ennuyeuses, répétitives, on avance que

c'est parce que l'organisation technique l'exige alors que si ces tâches d'ouvrier spécialisé sont exécutées par des femmes, c'est parce que le travail est présenté comme convenant parfaitement à la nature féminine<sup>260</sup>. Ces discours sont d'ailleurs repris par les propres concernées qui intériorisent cette banalisation de leur qualification. Comme les travailleurs *triquis* interrogés par Holmes qui considèrent qu'ils sont, du fait de leur indigénéité ou de leur origine rurale, plus résistants que les autres et donc protégés des pesticides, les ouvrières Marocaines de Huelva avancent que la récolte les ferait naturellement moins souffrir que les hommes, comme le fait ici Saadia.

E : mais pourquoi des femmes et pas des hommes ?

Saadia : nous, les femmes on travaille. On travaille bien.

Bouchra : comment ça ?

Saadia : les hommes Marocains qui sont là-bas, ils sont pas biens. Il n'y a pas un patron, pas un Espagnol qui laisse un Marocain dans la ferme. Ils disent que c'est un travail de femme ils ne veulent pas d'hommes pour le faire.

Bouchra : oui mais pourquoi ? On dit habituellement que les hommes sont forts non ?

Saadia : oui mais le travail des fraises, ça leur fait mal, je te jure, ils ont du mal à se pencher ça leur fait mal au dos. Les hommes, ils installent les structures en fer des serres, ils mettent le plastique, ils traitent les plants, d'accord, mais pour se pencher, ils se plaignent.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Parmi les justifications naturalisantes qui légitiment le changement de main-d'oeuvre et la préférence pour les femmes, les employeurs ont développé un discours genracisé<sup>261</sup> permettant de différencier radicalement les hommes et les femmes venus du Maroc. Ces justifications genrées sont dans le cas du recrutement au Maroc accompagnées de représentations culturalistes, les femmes de ce pays étant considérées du fait de leur culture plus soumises et les hommes jugés trop fainéants ou conflictuels.

---

<sup>260</sup> Selon Kergoat, en France, c'est la mobilisation des femmes pendant la Première guerre mondiale qui fait découvrir au patronat les qualités de la main-d'oeuvre féminine, et leur adaptation « naturelle » aux tâches non qualifiées c'est-à-dire simples et répétitives (Kergoat : 32). Du fait de ces discours naturalisants, on peut surexploiter plus facilement les femmes, directement à travers le rythme de travail, indirectement en ne reconnaissant pas comme élément de qualification ce qui rend précisément cette main-d'oeuvre précieuse aux yeux du patronat : agilité, dextérité, rapidité : 55. On assiste donc à une déqualification systématique de la main-d'oeuvre et cela sans mauvaise conscience puisque les qualités demandées aux femmes sont censées être innées et non acquises, être des faits de nature et non de culture. Comme si la petite fille, par son éducation spécifique de future reproductrice, puis la jeune fille, par l'apprentissage d'un métier type couture, enfin la jeune femme par le passage fréquent dans une usine de confection n'avaient pas acquis, l'agilité et la dextérité manuelle, la minutie, la rapidité nécessaire pour tenir ces postes de travail. Les femmes sont donc qualifiées, mais cette qualification peut être niée par les employeurs, d'autant plus facilement qu'elle ne s'acquière pas par des canaux institutionnels reconnus ; qu'elle est imputée à la « nature féminine, cf la notion d' « aptitudes » (voir aussi dans le cas de la fraisculture l'expression « main-d'oeuvre adéquate ») qui dans le cas des femmes vient souvent à point nommé se substituer à celle de savoir-faire ce qui permet de nier la nature sociale des mécanismes d'acquisition ; et enfin qu'elle est dans le même temps, totalement banalisée (toutes les femmes sont censées savoir coudre et faire le ménage (67).

<sup>261</sup> Selon les théories de l'intersectionnalité, il n'est pas question de penser la situation d'un individu comme un point d'ancrage figé où les oppressions s'additionnent, mais plutôt comme une position sociale en mouvement où les effets interactifs des systèmes discriminants modèlent un point de vue particulier (Enns 2005, Poiret 2005). Comme l'écrit Poiret : « Dire des oppressions qu'elles s'entrecroisent signifie qu'elles sont interactives dans leurs processus comme dans leurs effets, qu'elles sont constitutives les unes des autres » (Poiret 2005 : 17). Le mot genracisation pourrait rendre compte à la fois de la consubstantialité des oppressions de genre et de race et de son caractère dynamique et construit.

Juan Luis : Pourquoi des femmes ? C'est la question que tout le monde pose.  
E : bon, j'ai arrêté de la poser parce que la réponse est toujours la même.  
Juan Luis : bon, ici, la réponse est très facile. Les hommes ont une autre vision (un autre concept) du travail, du fait de leur culture.

Si les premiers sont jugés conflictuels, colériques, dangereux<sup>262</sup>, paresseux, on considère que les secondes sont particulièrement dociles même si elles sont sans doute un peu plus longues à former que des Roumaines du fait de leur analphabétisme et qu'on les trouve trop couvertes comme le souligne Touria : « La casquette, le foulard quand le patron vient, il nous dit de l'enlever. Il nous dit vous vous couvrez beaucoup, vous vous couvrez trop. » Ce contexte contraignant qui implique que les femmes ne se plaignent pas et travaillent dur du fait de leviers dont l'origine se trouve autant au pays qu'en Espagne permet d'obtenir de forts rendements de ces ouvrières et entraîne la naturalisation de hiérarchies sociales créées par le dispositif de recrutement et de mise au travail, qui peuvent aller jusqu'à la réification ou l'animalisation des travailleuses. Cette vision de la saisonnière marocaine n'est pas seulement le résultat d'une vision raciste, mais relève également d'une vision sexiste conjuguée à une vision de classe comme l'a analysée Mernissi dans le cas des ouvrières du Gharb au Maroc. De la même façon que les employeurs états-uniens considèrent que les *Oaxaqueños*<sup>263</sup> aiment travailler pliés et qu'ils sont les meilleurs pour ce travail « parce qu'ils sont plus prêts du sol », les employeurs considèrent que les femmes marocaines résistent mieux à la chaleur des serres que les européennes de l'est, qu'elles travaillent plus dur parce qu'elles travaillent depuis qu'elles sont enfants, expliquant leur résistance par l'existence d'un système machiste au Maroc où la femme travaille alors que l'homme ne fait rien, se vantant presque de s'appuyer pour obtenir de bonnes travailleuses sur ce système qu'ils dénoncent par ailleurs.

Au début les agriculteurs ne les voulaient pas hein. Mais finalement il semble qu'ils se sont habitués. Elles sont très disciplinées. Elles ne posent aucun problème. Elles viennent et elles rentrent. A la différence des hommes, il semble que les hommes sont très conflictuels.

(...) Mon neveu, je pense que là-bas, il doit avoir environ 800 personnes hein.

Mais plus de femmes que d'hommes.

Oui, oui, il a au moins 90% de femmes. C'est que la femme c'est le naturel pour cueillir le produit, l'homme marocain est très difficile hein. Il ne veut pas travailler. Moi il y a eu une époque où tout le monde voulait être garde. Je disais : « Je vais faire une armée de garde ». « Ecoutez monsieur, je veux travailler en tant que garde », « toi, comme garde, très bien, et les fraises, j'en fais quoi, je les jette ? » Non, la femme, moi je crois que la femme marocaine c'est celle qui soutient, dans le milieu rural c'est celle qui soutient la famille, hein, parce que l'homme... les hommes ils aiment beaucoup s'asseoir avec la pipe<sup>264</sup>.

Entretien avec Pedro, fondateur d'Alconeras Maroc, dans les bureaux d'Alconeras, 2 mai 2011, Moguer.

La race et le genre, et même la classe opèrent pour définir les travailleurs comme naturellement adaptés au travail agricole et permettent d'effacer le fait que si les individus concernés savent mener

<sup>262</sup> En réalité, le simple fait de réclamer des droits élémentaires est considéré par les employeurs comme un affront ou de l'agressivité qu'ils attribuent ensuite à la supposée race du travailleur.

<sup>263</sup> Travailleurs mexicains de la région d'Oaxaca.

<sup>264</sup> Cf. le chapitre sur le mythe du matriarcat noir dans les actes du colloque Reproduire le genre, Dorlin Elsa 2010.

à bien ce travail, c'est aussi parce qu'ils en ont les compétences, et que ces compétences ont été acquises dans le pays d'origine. Ces discours genrés et racialisés ont plusieurs fonctions. Ils servent à caractériser les hommes et les femmes du « sud » comme naturellement adaptés au travail agricole, et moins méritants des conditions d'emploi, de travail et de statut juridique que les nationaux connaissent<sup>265</sup>.

*c) Une différenciation débouchant sur une stratification articulant l'ethnicité et le genre*

Si on entend partout que les femmes ramassent mieux que les hommes, ce jugement est invalidé lorsqu'on parle des Africains. Leur embauche comme celle des autres étrangers présents dans la zone est justifiée par des discours racisants diffusés aussi bien par les employeurs que par les travailleurs et si on considère que leur mobilité n'est pas assez contrôlée, les Noirs sont cependant réputés pour être particulièrement bons travailleurs. Cette anecdote rapportée par le recruteur d'une coopérative agricole donne un bon aperçu de ces préjugés qui régissent l'organisation du travail dans les champs, et montrent que les patrons n'attendent pas le même rendement des travailleurs selon leur nationalité.

Un jour, un patron m'appelle et me dit qu'il a un problème avec des Noirs dans sa ferme. Je lui dis "écoute, ces Noirs ce n'est pas moi qui te les ai amenés. Qu'est ce que j'ai à voir là dedans ?" Il me répond : "Non mais tu m'as amené des Roumaines et le problème c'est avec elles." Alors je vais là-bas, et il me dit que les Noirs ne ramassent pas bien. [D'un ton explicatif à une non initiée] Normalement les Noirs ramassent plus vite que les Roumaines. On va dans le champ, et ils allaient tous en ligne, et les Noirs avançaient au même niveau que les Roumaines. Et je vois qu'elles sont en minishort, avec une chemise comme la tienne mais un décolleté jusque là sans soutien gorge. (...) Je me tourne vers le chef et je lui dis "comment veux tu que tes Noirs avancent si ils sont à côté de femmes habillées comme ça". On a parlé avec elles, et elles ont boutonné leurs chemises et ils ont continué à travailler.

Ces spécificités sont reprises par les intéressés, parfois sur le mode de la fierté ethnique ou de genre, « Aucun homme blanc ne ramasse plus vite qu'un Noir », « les femmes rentrent mieux que les hommes. » Commentant cette anecdote, Daouda parvient aux mêmes conclusions que ce responsable des ressources humaines de l'organisation agricole Coag<sup>266</sup>

---

<sup>265</sup> Il ne s'agit pas indifféremment de toutes les femmes du Sud. Le recrutement au Sénégal a également donné lieu à des discours naturalisants visant cette fois à écarter ce groupe de travailleuses comparées à des moteurs gazole, parce que "lentes à démarrer" et considérées comme trop grandes pour la récolte : "L'entreprise qui a été au Sénégal pour ce qu'on m'en a dit, ça s'est très mal passé parce que c'était des filles très très très grandes, de la ville, et donc ce sont des filles très grandes et ça leur faisait très mal au dos d'être pliées, des filles de la ville qui n'avaient jamais été dans une ferme de leur vie et qui ne savaient pas ce qu'est le travail agricole et donc la majorité des filles qui viennent faire la récolte viennent de Moulay Bouslem, qui est une zone très agricole, ce sont des filles très très fortes, très dures et donc elles sont habituées à ce type de travail. Et donc, c'est pour cela qu'elles s'adaptent ici parfaitement, et elles viennent d'une zone de fraise." Travailleur social d'une association d'aide aux étrangers, Cepaim.

<sup>266</sup> Le racisme colonial et le regard colonial sont aujourd'hui historiquement intégrés dans une idéologie évolutive

Un Blanc il peut pas ramasser comme un Noir. Une femme oui, mais pas un homme blanc. Lui il a pris les Morenos parce qu'ils courent plus vite, mais si tu les mets dans la même serre, il faut te dire qu'ils ne vont pas partir. Si tu mets Moreno/Roumaine/Moreno, elles vont critiquer les Noirs et dire : "Quand c'est fini, tu vas où?" Ils ne vont pas avancer. Ils ne vont pas partir. Mais si tu mets les Roumaines ensemble et les Morenos à côté, moi je vais vouloir faire la course avec lui. C'est sûr que si tu nous mélanges on va causer. En plus c'est des femmes, c'est une causerie intéressante. Les Roumains, ils veulent pas qu'on vienne. Parce que quand on arrive on ramasse trop et le patron il risque de nous aimer mieux. Quand on ramasse, le Roumain il nous dit de ralentir, mais nous on peut pas parce que les patrons ils savent qu'on ramasse plus vite, alors si tu baisses, tu vas avoir des problèmes. (...) On cultive comme ça en Afrique alors on ramasse vite. Et puis si ça va pas vite, ça fait mal au dos.

Les différents groupes sont différenciés en fonction de leur nationalité, de leur genre et de leur statut juridique et selon la situation qui découle de ces différents rapports de pouvoir articulés, on attend d'eux un rendement particulier qui se naturalise avec le temps jusqu'à déboucher sur une hiérarchisation du rendement en fonction du groupe. En ce qui concerne le refus de la mixité dans les fermes, les employeurs et les services publics disent clairement que cette stratégie de recrutement vise à créer des barrières au sein du lieu de travail qui empêcheront les potentialités de socialisation qu'accompagnent l'introduction d'un environnement mixte, et réduisent la formation de relations intimes qui créeraient de nouveaux liens sociaux pendant la saison.

#### *d) Panacher les équipes pour les mettre en compétition*

Les Roumaines sont mauvaises et je suis bonne. Le chef me l'a dit, je suis bonne. Il y a des jours oui, il y a des jours non, il y a des jours avec il y a des jours sans, il y a des jours whisky, il y a des jours sans. Moi je dis, les Roumaines sont mauvaises. Le chef Juan en a jeté huit. Elles travaillaient mal, toujours en train de parler. [se tournant vers un des ses collègues africain assis à côté d'elle]. Je te le dis, tu es nouveau. Tu parles beaucoup. Moi, ça fait déjà quatre ans et je ne rigole pas, je ne parle pas. Moi j'étais à Marseille gare Saint Charles, Noailles, marché du soleil. Je suis restée quatre ans en France, après gare Saint Charles : "Toi pas de papiers ! Ils m'ont jeté. [Elle me montre deux autres jeunes Marocaines à côté d'elle sur le banc]. Ils ont jeté deux Marocaines et ces nouvelles sont arrivées aujourd'hui : premier jour, première campagne.

Conversation avec Souad, sur un banc, Palos de la frontera, 30 avril 2009.

---

concernant le rapport à l'Autre. La façon de construire les catégories de l'altérité sont incontournable de ce regard/système colonial, notamment en ce qui concerne les migrants des anciennes colonies. C'est ce qui fait qu'à Huelva, les employeurs différencient généralement les africains *negritos* ou *morenitos* des arabes : *moros*. Le diminutif qui indique la compassion et l'affection s'inscrit dans les codes du racisme colonial qui différencie les « Noirs », naïfs, dociles et infantiles, des « Arabes », considérés comme conflictuels (Le Cour Grandmaison 2005). « Je ne dis pas que les Marocains sont mauvais, je dis que les Morenitos sont mieux. » affirme aini Pedro, un syndicaliste du SOC, 27 avril 2009, Palos de la frontera. La perception sociale de la population marocaine et subsaharienne, dans la culture de la fraise coïncide avec l'image établie dans notre pays qui définit les immigrants marocains comme inadaptés et culturellement conflictuels alors que les immigrants de race noire réveillent la compassion et la pitié. La terminologie employée pour les nommer « Moros » et « Morenitos » reflète cette perception sociale distincte. Face à la charge péjorative contenue dans le premier terme, le second transmet une certaine proximité.

Cet extrait issu d'un monologue tenu par une saisonnière marocaine n'ayant apparemment plus toute sa tête, assise sur un banc de Palos et entourée de plusieurs de ses collègues m'a semblé assez instructif pour donner une idée de l'univers des fermes. On y comprend que, comme on l'a vu au dessus, il y a des travailleurs hommes et femmes de différentes nationalités dans les exploitations, et la présence de ces différents groupes est à l'origine d'une compétition interethnique qui naît de la mise en présence de groupes tous pris dans des situations précaires différentes alors même que le travail est rare, les employeurs ayant tendance à créer sur leurs fermes de véritables armées de réserve comme on le verra dans le paragraphe suivant. Cette compétition peut être attisée par l'employeur : « Les Roumaines sont mauvaises et je suis bonne. Le chef me l'a dit, je suis bonne » affirme Souad. On perçoit qu'il y a une discipline assez stricte à respecter sur la ferme et qu'il faut éviter de parler pendant les heures de travail, sous peine de renvoi. « Le chef Juan en a jeté huit. Elles travaillaient mal, toujours en train de parler. Je te le dis, tu es nouveau. Tu parles beaucoup. Moi, ça fait déjà quatre ans et je ne rigole pas, je ne parle pas » ? Et enfin, que son patron a le licenciement leste puisqu'elle fait état de 12 ouvrières renvoyées depuis le début de la saison et d'un *turnover* continu permettant leur remplacement : « Ils ont jeté deux Marocaines, et ces nouvelles sont arrivées aujourd'hui. Premier jour, première campagne »<sup>267</sup>. Les fermes sont donc le lieu d'une mise en compétition de différents groupes de travailleurs. Un agriculteur qui m'avait pris en stop la première année où je me trouvais à Huelva m'avait ainsi expliqué, les bienfaits de ce mode de recrutement.

Je fais des équipes de travail interculturelles , à chaque rang je mets une nationalité différente : là un Marocain , ensuite un Roumain , un du Mali , une Polonaise , une autre Roumaine. Je les mélange . Je me suis rendu compte que c'est beaucoup mieux pour le rythme de travail . Ceux avec qui j'ai eu le plus de problèmes c'était les Roumains . Quand l'un d'entre eux ramassait rapidement, les autres l'arrêtaient : "calme toi, tout ce que tu fais c'est faire gagner de l'argent au chef". Quand ils sont tous de la même nationalité , ils parlent la même langue . Tu ne peux pas les comprendre et ils se sentent forts . Mais quand tu les mélanges , ça va mieux . D'abord, ils ne se comprennent pas et ensuite ils ne se disputent pas, ou alors s'ils se disputent, c'est tout bénéf' pour moi, parce si le Marocain se fâche avec le Roumain , il essaiera de ramasser plus que l'autre. Avant j'avais beaucoup de travailleurs roumains, maintenant j'essaie d'en avoir de tous les pays. »

Conversation avec un exploitant de 4 hectares de serre à Palos de la frontera.

Bien que la plupart des employeurs ne disposent pas de suffisamment de nationalités pour mettre une telle organisation du travail en place, rares sont les exploitations où on ne trouve pas au moins

---

<sup>267</sup> Sur la ferme Dominguez, le *turnover* était également important. En 2009, Nourdine, ouvrier chargé de la traduction auprès des Marocaines m'indiquait au mois d'avril que quatre saisonnières avaient déjà été renvoyées au pays : « Elles ne ramassaient pas bien ! Les autres ramassent 100 caisses, et elles 40. » Durant la saison 2010, le 18 avril, six Roumaines sont reparties parce qu'elles trouvaient le travail trop dur et trop mal payé. Dès leur départ, le patron a demandé 8 autres Roumaines pour les remplacer. Apprenant cela, Rahma, jeune saisonnière marocaine avait dit comme pour se rassurer. « Elles ne tiendront pas, elles s'en iront comme les autres. » Quelques jours plus tard, les Roumaines sont effectivement arrivées mais trois sont déjà reparties. La patronne a décrété qu'elles ne valaient pas pour le travail.

deux nationalités différentes. A la fin de la saison, la patronne de la ferme de Touria n'a plus assez de travail pour tout le monde. Elle fait donc travailler ses deux équipes de travail, la première majoritairement composée de Roumaines, et la deuxième exclusivement de Marocaines en alternance, un jour sur deux. On imagine les effets d'une telle politique de management sur les relations dans la ferme.

Touria : Le travail est dur là bas, je te jure. Ca fatigue, fatigue, c'est horrible. Quand on ne va pas assez vite, il nous fait sortir des serres et on reste trois jours sans travailler. Et c'est pour tout le monde pareil, les Roumaines, les Marocaines, même topo. Les Roumaines (rire) le contremaître en fait sortir onze fois, douze fois par jour.

E : les équipes c'est par nationalité ou c'est mélangé ?

T : pour les Roumaines, il y a un responsable roumain et pour les Marocaines un responsable marocain. Chaque groupe de chaque côté. (...)

E : et il y a une compétition entre les Roumaines et les Marocaines dans la ferme ?

Touria : nous on ramasse plus que les Roumaines, lorsqu'on rentre dans le champ les Roumaines applaudissent. Quand on est arrivées, on en a fait sortir onze ou douze<sup>268</sup>. L'année dernière, deux bus de Roumaines sont arrivées, elles ne travaillaient pas assez vite, ils les ont renvoyées les pauvres. Nous on dit qu'elles ne travaillent pas, qu'on est plus fortes qu'elles.

E : c'est que vous êtes plus fortes, ou que les Roumaines ne veulent pas se tuer le dos ?

Nous, on est plus fortes, les Roumaines elles travaillent comme ça [mime un travailleur s'appuyant sur sa jambe]. Nous on travaille comme ça. [Courbées et ramassant avec les deux mains] Et il y a des Marocaines qui accélèrent beaucoup, et du coup, on fait la compétition mais entre les Marocaines, pas entre les Roumaines. On travaille trop, je suis fatiguée cette année, je suis trop fatiguée, à cause du dos, j'ai accouché, je sais pas si je vais pouvoir tenir.

Dans certaines exploitations, la compétition entre les groupes a pu se conclure par l'évincement de la nationalité travaillant le moins vite comme le souligne ici Fatima :

E : combien il y a de travailleurs dans ta ferme.

125 Marocaines.

Bouchra : et les Roumaines ?

Fatima : On n'en a plus avec nous. Il y avait des Roumaines avec nous la première année, mais maintenant il n'en reste plus. Elles étaient avec nous les deux premières années.

Bouchra : et il y en avait combien ?

Fatima : deux maisons. De dix et dix : 20. Et les hommes.

Bouchra : c'est qui les hommes ?

Le père : des hommes qui travaillent là-bas.

Fatima : il y a des hommes là-bas. Des Espagnols. Des Roumains, et ils avaient des Noirs.

Le père : des Africains.

Bouchra : et combien de maison de Noirs il y avait ?

Fatima : il n'y avait pas de maison de Noirs, ils n'étaient que 4, mais maintenant il n'y en a plus, ils n'ont que des Marocains, une dizaine et des femmes marocaines.

E : pourquoi il n'y a plus de Roumaines ?

Fatima : c'est le chef qui ne voulait plus de Roumaines. Il dit que les Marocaines travaillent mieux qu'elles.

Le père : les Marocaines c'est des travailleuses.

Entretien avec Fatima, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Ce remplacement des Roumaines par les Marocaines a été précédé par un évincement des Polonaises par les Roumaines dans la première moitié de la décennie.

---

<sup>268</sup> Faire sortir signifie ici faire renvoyer.

Mikaela : Quand les plants ont commencé à donner, on devait ramasser au moins 100-120 cagettes de deux kilos, et entre 70 et 80 de caisses en plastique de cinq kilos.

E : par jour ?

M : Oui, en six heures et demie.

E : et si tu ne le faisais pas ?

M : Si tu ne les faisais pas, le jour suivant tu ne ramassais pas. Par exemple on avait 7 ou 8 Polonaises et elles ne faisaient jamais assez de caisses, elle ne ramassait pas autant que ce que demandait le chef, et elles ne sont pas restées jusqu'à la fin de la campagne, il les a jeté de la ferme (rires).

E : Tu m'as dit qu'il n'avait renvoyé personne (rires) !

Oui, pas de Roumaines. Mais des Polonaises si.

Entretien avec Mikaela, travailleuse roumaine, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva.

Dans les petites fermes on peut aussi trouver des équipes de travail très diversifiées. Dans celle où Vieux, Malien, a réussi à se faire embaucher pour la saison 2011, il y a 2 Burkinabés, un Ghanéen, 2 Sénégalais, 3 Maliens, 2 Marocaines et 6 Espagnols. « Ici les chefs sont égoïstes, ils mettent plusieurs nationalités qui ne parlent pas la même langue pour qu'ils ne se comprennent pas. » Meillassoux rappelle qu'« on a pu observer la même gestion des équipes sur les lignes d'assemblage en France.

Alors que dans les dortoirs, ils essayaient de regrouper les personnes par ethnie, au travail ils faisaient exactement l'inverse : les travailleurs des mêmes pays étaient séparés : sur la ligne d'assemblage, la politique était de mettre côte à côte des personnes d'origine différente incapables de se comprendre : un Malien, un Yougoslave, un Portugais, un Algérien... : l'idée était d'empêcher la compréhension mutuelle et l'action commune contre la hiérarchie.

(Meillassoux 2009 : 35-36)

Les Roumaines, elles échangent en mimant et en parlant « un peu italien ». Comme on l'a vu au dessus, les Roumaines apparaissent actuellement comme les principales rivales des Marocaines sur le marché du travail onubien et chaque groupe craint d'être remplacé par l'autre dans le futur. Lorsque je demande par exemple à Rachida si elle pense que la migration des femmes vers l'Espagne restera saisonnière ou débouchera sur une migration plus permanente, cette dernière répond : « Non, ils ne nous rappelleront pas. Ils iront chercher des saisonniers d'autres pays et ils fermeront la porte aux Marocaines. » Le jour du départ des Roumaines à la ferme Dominguez, Fatima affirme convaincue : « Notre patron laisse toujours les Marocaines partir en dernier parce qu'elles travaillent bien. » Cette conscience de la compétition s'étend jusqu'aux familles des saisonnières. Comme un refrain, un écho de cette inquiétude constamment reprise dans les cercles des femmes, le père de Rachida et de Touria qui à 80 ans n'avait jamais mis un pied en Espagne répétait à qui voulait l'entendre : « Cette année, il y a beauuuuucoup de Roumaines », pour partager son appréhension de voir moins d'argent revenir à sa famille. Dans la ferme Dominguez, Ela, travailleuse Polonaise s'offusquait également contre la compétition qui s'établissait au sein du collectif ouvrier et pestait contre les perpétuelles nouvelles venues, d'autant plus que l'augmentation du nombre d'ouvrières sur l'exploitation se conjugait en 2011 à une production plus faible et donc

à une situation où il n'y avait pas assez de travail pour tout le monde.

E : Vous pensez que les filles du Maroc par exemple sont plus faciles à diriger que vous ?

Ela : Oui, parce qu'à elles tu leur dis « On y va » et elles y vont. A nous tu dis « On y va », et nous on dit « Quoi ? » Parce que quand je suis en train de travailler personne ne peut me dire « Allez ! » Je suis en train de travailler, je ne suis pas debout. Alors il ne faut pas me prendre pour une imbécile. Et elles comme elles ne peuvent pas parler, elles ne peuvent pas répondre. Elles disent, dans leur langue : “pp, pp, pp, pp, pp, pp, pp” mais elles ne font rien.

E : mais moi il me semble que ce n'est pas facile de gérer ces femmes sans traducteur.

Pourquoi? Ici ça marche parfaitement. Mais bon, maintenant, les Marocaines, elles vont moins vite qu'au début.

Ana : Mais maintenant il y a les Roumaines.

Ela : oui, bien sûr, elles viennent en courant avec les caisses comme des débiles.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

A cela s'ajoute des fermes où un traitement préférentiel est appliqué à une nationalité qui n'est pas toujours la même, la hiérarchisation au sein du marché du travail onubien particulièrement instable n'est pas figée. Certains disent préférer, les Marocaines, d'autres les Roumaines, d'autres les Polonaises pour autant de qualités qui seraient « inhérentes » à chaque groupe. Sur la ferme Dominguez par exemple, Luis répète à qui veut l'entendre qu'il préfère les Marocaines parce que ce sont de bonnes travailleuses, les Roumaines « ne voulant » pas travailler mais les menace rapidement si elles se montrent trop revendicatives.

Luis : Je te le dis, je m'entends mieux avec les Marocaines qu'avec les Polonaises ou les Roumaines.

Une ouvrière : Bien sûr, parce qu'on travaille dur.

Oui, vous travaillez dur mais vous laissez beaucoup de fraises derrière vous.

Non, non, non.

Luis : tu vois, elles comprennent tout ce que je dis.

L'ouvrière : Luis, les lits ne sont pas bons.

Luis : oui, il faut déjà les faire réparer. On doit faire une grande maison.

Une autre : et il fait chaud, le soleil tape sur les maisons.

Luis : [Jouant la colère] Dehors, retourne au Maroc.

L'ouvrière : tu vois Manue ce qu'il nous dit.

Conversation avec Luis, Finca Dominguez, Carnet de terrain, Samedi 29 avril 2011

Au contraire, sur une très grande ferme de Moguer, des Marocaines ont fait grève pendant deux jours pour protester contre le fait que le contremaître les punissait en les privant de travail alors que cela n'arrivait jamais aux Roumaines. Ces préférences créent un sens invasif de la compétition entre des groupes spécifiques genrés, racisés et de nationalités différentes. Comme je l'ai déjà évoqué dans la partie méthodologie, les groupes de différentes nationalités sont relativement imperméables les uns aux autres.

E : Quelles sont les relations à l'intérieur de la ferme avec les filles de Roumanie ou du Maroc?

Ela : pour la langue c'est compliqué parce que les Marocaines ne parlent pas du tout espagnol. Elles ne parlent aucune langue que nous comprenons. Les Roumaines c'est déjà plus facile parce que les Roumaines ont beaucoup de mots qui ressemblent à l'espagnol, elles prennent l'espagnol comme ça, en claquant des doigts, elles sont très rapides. Et ensuite bon, bien sûr que chacun, par exemple tu ne vas pas sortir avec les Roumaines parce

que tu ne te comprends pas, et tu vas parler et elle ne comprend pas l'espagnol. Alors tu sors avec la polonaise comme elle sort avec des compatriotes.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

Les groupes s'opposent entre eux en reprenant les clichés dominants et les naturalisations ayant cours dans la plupart des exploitations selon lesquelles chaque nationalité aurait un rendement propre. Ces constats vont dans le sens de l'analyse de Michael Burawoy qui considère que différents types de relations raciales émergent selon le système de travail migrant mis en oeuvre. Il note que là où le patronat organise à la fois la production des marchandises et la reproduction de la force de travail, un système de relations paternalistes émerge, alors que quand les processus sont séparés, l'un organisé par l'employeur et l'autre par l'Etat, un système de relations raciales compétitives naît (Burawoy 1976).

E : est ce qu'il y a des problèmes de racisme avec les femmes marocaines.

N : oui, particulièrement avec les Roumaines. Les Roumaines n'aiment pas les Marocaines.

Bouchra : qu'est ce qu'elles disent ?

N : que les *Marroquia* sont mauvaises, que « Vous, vous n'êtes pas des gens biens. »

Bouchra : Pourquoi ils disent ça ?

Tout le monde dit ça. Même les Espagnols. Un jour un Espagnol m'a dit, « vous les Marocains vous êtes mauvais, vous êtes méchants », je lui ai dit non. C'est vous qui êtes *loco* [fou], c'est vous qui êtes mauvais et méchants, je lui ai dit en espagnol, il m'a dit « non », j'ai dit « si ».

Bouchra : pourquoi ils disent ça ?

N : Je ne sais pas. Ils disent... « *Moro* ». Là-bas ils disent « *Moro* ». Partout il y a des gens biens et pas biens, chez les Bulgares, les Equatoriens, il y a des bons et des mauvais, les Roumains eux aussi il y a des bons et des mauvais, et puis il y a des racistes, même les Noirs, surtout les Noirs. Dans les Noirs, il y a ceux qui prient, qui sont musulmans et ceux qui ne le sont pas, comme les Sénégalais. Ceux qui sont musulmans ils s'entendent bien avec les Marocains. Mais il y en a d'autres qui ne sont pas biens. Si tu t'entends bien avec eux c'est bien, sinon ben voilà. Moi j'en connais quelques-uns qui sont très biens, ils travaillent avec nous et on s'entend bien. Et il y en a d'autres avec qui c'est impossible, quand ils viennent on s'insulte, on se dispute. Après c'est les Marocains contre les Noirs, ils deviennent vulgaires et nous aussi. Les Noirs disent qu'on est sales et nous on leur dit « Dégage *negro*, tu pues. »

Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Aziza : Dans ma ferme il y a des Roumaines, des Polonaises et des Marocaines. (...) Les Roumaines et les Marocaines ramassent bien. Mieux que la Polonaise. La Polonaise est très faible.

Amina : Les Espagnols n'aiment pas les gens du Maroc. Beaucoup d'Espagnols n'aiment pas les gens du Maroc. Les gens d'ici aiment les Roumains, mais ce sont les Roumains qui ont fait entrer la crise ici. Un Roumain, si tu lui donnes l'argent aujourd'hui, le jour suivant il n'en a plus. Ils envoient tout en Roumanie. Les Marocains non. Un Marocain, il met même l'argent ici à la banque. Le Roumain, il touche sa paie aujourd'hui – j'ai beaucoup de Roumains avec moi -, il touche sa paie aujourd'hui, le lendemain, il n'a pas de cigarette. (...) Une Roumaine m'a dit un jour, l'année dernière, elle vivait avec moi, elle m'a dit, « Au nom de Dieu, je le jure, je n'aime pas travailler avec les Marocaines, elles courent toute la journée. » Beaucoup de Marocaines travaillent bien, c'est pour ça qu'ils ont amené en Espagne des gens du Maroc, on travaille bien, beaucoup de gens travaillent bien. Il y a beaucoup de Roumains qui ne travaillent pas bien. Les Polonais non plus. Dans ma ferme, il y a deux Polonaises avec moi. Elles ne sortent jamais autant de caisses que les autres, jamais ! Un jour, on a travaillé dans des serres où il n'y avait pas beaucoup de fraises. Moi j'ai sorti 32 caisses, la plupart des gens en avaient 20, 21, 14, 16. La Polonaise en avait 16.

La femme du chef m'a dit, "Tu es la seule qui travaille bien." Tu te rends compte de la différence entre une personne et une autre, 14 caisses : pas une ou deux caisses : 14.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

Tu sais ici, tout va mal à cause des Roumains. Avant à Lérida, on travaillait six euros de l'heure. Maintenant, c'est trois à cause d'eux.

Conversation avec Daouda, le 4 avril 2011, *Chabola de la madre*, Moguer.

Asmaa : En Espagne, il y a aussi des racistes. A qui ça ne plait pas que les Marocaines entrent en Espagne. : « Pourquoi tu viens ici, c'est mieux que tu restes au Maroc. » Des Espagnols qui travaillent avec nous, des contremaîtres qui donnent le travail difficile aux Arabes. Pourquoi ? Parce que tu es *Moro*. Mais seulement aux hommes, nous les femmes on a le même travail que les Roumaines. Les femmes Roumaines, on ne comprend pas leur langue. Elles nous demandent de parler aux Marocaines. Elles disent : « On est venues, ici, ça a été difficile, dis leur de ralentir. Si tout le monde court, on finit à 12h30, 13h00, ça ne sert à rien, dis leur. »

Entretien avec Asmaa, 30 ans, vit en Espagne, mariée depuis un an avec un homme au Maroc pour qui elle a lancé une procédure de regroupement familial, chez Aziza, Lucena del puerto, 5 août 2011.

Touria : Les Roumaines elles ont même peur des criquets. Nous on en prend et on en met devant leur nez pour leur faire peur.

Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011

Dans un tel contexte, la compétition ne concerne pas seulement les relations entre groupe mais s'établit également à l'intérieur d'un même groupe.

Bouchra : vous avez des Roumaines dans la ferme ?

Saadia : oui

Bouchra : et vous avez des problèmes avec elles ?

Saadia : non, on n'a aucun problème avec elles. Les Marocaines entre elles, elles font exprès de ramasser plus que l'autre pour montrer qu'elles vont plus vite, alors que les Roumaines, elles ne se pressent pas, on se sent mieux avec les Roumaines qu'avec les Marocaines.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

On a vu dans la partie logement que l'habitat collectif lié au travail et non pas aux affinités empêchait l'établissement de liens de proximité entre les travailleurs, les travailleuses entrent donc en concurrence également et peut être même surtout avec leurs compatriotes, puisque comme on l'a vu, les patrons attendent un rendement spécifique de chaque groupe de travailleur. Par conséquent, si elles veulent se distinguer, elles doivent le faire par rapport à leurs compatriotes ce qui implique de nombreuses médisances. Pendant les entretiens, les saisonnières rapportent souvent les comportements de femmes qui ne se seraient pas bien comportées, auraient été reprises par le patron ou la patronne ou ne travailleraient pas suffisamment. Rqiyah souligne par exemple que lorsque la patronne est venue pour leur demander leur âge, une des femmes les plus âgées de la ferme lui a menti : « Elle a dit qu'elle avait 38 ans. La patronne lui a dit « Toi tu mens, j'ai ton passeport, je vais vérifier ». Hedda, à mon avis, elle a plus de 44 ans. » Elle fait également remarquer que : "Rahma cette année, n'a pas travaillé. Pendant toute la saison, ils lui ont dit : « il faut accélérer ». C'est

comme Rqiyah, un jour la patronne est passée derrière elle, et elle a rempli son tablier de fraise mûre. Une autre fois, Rqiyah, s'est assise dans le rang, elle ne faisait plus rien. Elle m'a dit qu'elle ne voulait plus travailler parce qu'il y avait un serpent. Quand il y a un serpent on court, on ne s'assoit pas. Et tu as vu Rahma, Rahma la chleuh, Rahma la grande, elle ne travaille plus. Tu la connais, la *jelbia*, elle travaille, elle s'assoit, elle travaille elle s'assoit. De toutes les filles y'a que moi et Beïja des Ouled ameur qui travaillons, les autres elles foutent rien. Aïcha par exemple. »

Les ressortissantes de même nationalité ne constituent pas un groupe soudé. A l'intérieur d'un même groupe national, de petits groupes se reconstituent en fonction des origines régionales et ces dernières deviennent également un support de différenciation qui nourrit la concurrence au sein du groupe.

Les filles d'Errachidia habitent ensemble, et nous les filles du Gharb on habite ensemble. On ne s'entend pas, elles, elles mettent leur nez dans les affaires des autres. On ne s'entend pas, et on travaille mieux qu'elles. Si je laisse une fraise dans un rang, et que le chef ne l'a pas vu, c'est elles qui vont aller le lui dire. Si j'aide une femme à aller plus vite, elles me dénoncent. L'encargado, il sait ce qu'il se passe, il nous connaît. Elles font ça pour gagner la confiance du responsable, mais lui, jour après jour, il comprend ce qu'il se passe vraiment.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

Cette mise en compétition débouche sur une naturalisation des caractéristiques de chaque groupe qui deviennent figées. Le système productif et l'organisation du travail à Huelva sont ainsi des terres fertiles pour la prolifération des clichés aussi bien positifs que négatifs et pour le développement d'inimitiés et de hiérarchies statiques entre groupe. Aujourd'hui, à Huelva, il est établi que les Polonaises valent mieux que les Roumaines qui valent mieux que les Marocaines. Chaque nouvelle vague de travailleur est d'abord bien accueillie, et par différenciation sert de support à la critique de la vague arrivée précédemment ; la figure de la bonne travailleuse pouvant rapidement basculer en figure négative avec une évolution du statut juridique d'un groupe entier de travailleur ou avec l'arrivée d'une nouvelle vague de main-d'oeuvre. L'arrivée des Roumaines conjuguée à l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne a par exemple été à l'origine du développement de la figure de la Polonaise fêtarde, à l'opposé de la Roumaine davantage considérée comme une femme d'intérieur. Ce n'est sûrement pas par hasard si dans les villages "*Polaca*" est devenu synonyme de "pute", comme le rapporte Ela, lorsque les Roumaines ont commencé à arriver. Ces préjugés sont utilisés a posteriori pour justifier les changements de main-d'oeuvre, en rejeter une et légitimer la présence d'une autre. A propos du premier recrutement en Roumanie, Eduardo Dominguez se rappelle que les producteurs étaient réticents mais que les qualités des travailleuses ont fini par convaincre le secteur.

Les entreprises qu'on avait déjà avec nous nous ont dit, non mon gars, je ne veux pas de Roumaines, les Polonaises on les connaît. J'ai dit : « Attends un peu ! On va essayer. La Roumanie est un peuple peut être encore plus rustique que la Pologne, on va essayer. » Et c'est comme ça qu'on a mis les agriculteurs sur le thème des Roumaines. Les premiers qui ont amené des Roumaines en Espagne, c'était la Coag Huelva, et l'année suivante, d'autres organisations ont fait venir plus de Roumaines du fait du travail qu'elles ont fourni cette première campagne, la nouvelle a couru et d'autres agriculteurs qui devaient demander 10 travailleurs : « et bien, amène m'en 5 de Pologne et 5 de Roumanie » (...) Jusqu'à

aujourd'hui, le meilleur de ce qui est venu à Huelva avec des *contratos* en origen ce sont les Roumaines. Elles sont plus travailleuses, elles sont peut être plus fortes, je ne sais pas quoi te dire de plus, voyons, ce sont des personnes qui aiment moins sortir, enfin, entre elles il y en aura beaucoup qui aiment faire la bringue, mais ce sont des personnes qui sont plus d'intérieur, elles aiment moins la bringue, la rigolade, alors que les Polonaises, il s'avère, je ne sais pas pourquoi qu'elles aiment plus les fêtes, les discothèques, les histoires.

Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la Coag, Palos de la frontera, 15 novembre 2007.

La figure de la femme d'intérieur est cependant aujourd'hui davantage incarnée par l'ouvrière marocaine.

E : Mais le chef, il préfère les Roumaines ou les Marocaines

Rachida : il aime bien les deux mais les Roumaines, la nuit, elles boivent des bières, elles fument des cigarettes. Eux là où on travaille ils n'aiment pas les cigarettes, ils ne veulent pas qu'on fume. Et les Roumaines, là-bas elles fument, ça ne leur pose pas de problème. Ce n'est pas bien de fumer, c'est vrai. (...) Les Roumaines si la fille, *cerveza cerveza cerveza* [bière], elle danse la nuit, le matin elle ne va pas être bien réveillée et elle ne va pas bien travailler. Nous les Marocaines, d'accord on danse, d'accord on fait des percussions, d'accord on fait la fête mais le lendemain matin on travaille sans problème. On travaille, on ne fume pas, on ne boit pas.

Entretien avec Rachida, 40 ans, deux enfants, veuve, vit chez ses parents, et Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant chez ses beaux-parents à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010

Comme pour les groupes précédents, le dispositif contribue à construire une figure essentialisée de l'ouvrière marocaine qui s'appuie sur l'image de la "bonne ouvrière", de la bonne mère et plus généralement de la femme responsable. Les rôles de genre, les figures repoussoir et positives qui délimitent les comportements légitimes des femmes sont manipulés par les employeurs mais aussi par les institutions chargées du contrôle des flux pour assurer le retour au pays et servir de support à la mise en compétition des différents groupes de femme.

#### *e) Les mécanismes de contrôle à la lueur des autres groupes de travailleurs et leur complémentarité dans le système d'emploi*

Ces dernières années, les statuts juridiques assignés aux étrangers de manière différentielle selon que ces derniers sont membres de l'Union européenne (Pologne), en voie de devenir membres à part entière (Roumanie), ressortissants de pays tiers sous contrats (femmes marocaines) ou étrangers « illégalisés » (par exemple des hommes d'Afrique de l'Est ou du Maghreb), ont été une des caractéristiques principales que les employeurs ont pris en compte à l'heure de recruter leur force de travail. Pour comprendre les avantages fournis par cette modalité de recrutement, il est instructif de se pencher sur les discours que tiennent les employeurs et les recruteurs sur les autres groupes de travailleurs étrangers. Pour le responsable espagnol du projet Aeneas Cartaya, le retournement du recrutement vers le Maroc est une conséquence de la recomposition de l'Union Européenne.

D'un point de vue mercantiliste, on ne va plus recruter des Roumaines *en origen* [...]. Un *contrato en origen* non communautaire peut seulement travailler à Huelva et la Roumaine

va où elle veut. C'est ce qui fait que petit à petit l'entrepreneur change de main-d'œuvre. [...] Je suis une entreprise, j'ai fait venir des Roumaines qui sont communautaires. Demain, il y a du travail dans un autre endroit, dans un bar, elle s'en va. La Marocaine non, elle, elle doit travailler dans l'agriculture.

Entretien réalisé le 14 mai 2009, Bureau du saisonnier et de l'étranger, Cartaya<sup>269</sup>.

Le directeur du service de placement international de l'agence marocaine pour l'emploi en vient de son côté aux mêmes conclusions. Alors que je lui demande si la venue libre des Roumaines ne l'inquiète pas, il répond :

Moi ça ne me dérange pas beaucoup parce que je pense que les Marocaines viendront quand même. Les personnes des pays de l'Est arrivent individuellement, ils signent des contrats mais ce n'est pas comme la *contratación en origen*, c'est risqué pour l'employeur. Ils résilient plus facilement. Les employeurs ne sont pas rassurés, ils savent que leurs travailleurs ne sont pas stables. Qu'ils se disent : « Par exemple, quand la campagne de Lérida commence, je pars, et j'abandonne le *jefede* Huelva ».

E : mais vous savez, j'ai pris les chiffres du nombre de contrats aux étrangers [INEM], et on voit que les courbes du Maroc et de Roumanie sont corrélées.

Oui, mais ce flux là [celui des Marocaines], on peut le contrôler. Quand en 2009, les patrons ont recommencé à recruter des Roumaines, c'était par obligation. Ils ont été pris de court, et ils ont cherché l'alternative.

Entretien réalisé le 17 juillet 2011, Anapec, Casablanca.

Cette compétition autour du statut juridique est d'autant plus forte que parmi les trois vagues d'immigration intervenues depuis 2000, les Polonaises, puis les Roumaines sont sorties du dispositif de la *contratación en origen* alors que les Marocaines y restent enfermées.

E : Cette année il n'y a pas beaucoup d'argent.

Hadda : Parce qu'il y a beaucoup de *frio* [froid], et de Roumaines, beaucoup de Roumaines. Il en est venu plus que de Marocaines.

E : Il y a eu 6000 contrats en moins de 2008 à 2009. (...)

Hadda : Maintenant les Roumaines, c'est comme des Européennes.

Meriem : et oui, elles vont où elles veulent, elles ont les papiers elles vont n'importe où.

Hadda ce n'est pas comme nous. Si elles n'aiment pas le travail, elles cherchent une autre place.

Meriem : nous non.

Hadda : Nous on a l'Espagne et le Maroc, c'est tout.

Hadda : Ce n'est pas pareil, pas pareil. Elles si le *jefe* ne leur plaît pas, elles vont en chercher un autre. Nous non. Et puis elles, elles ont la langue, elles parlent direct. Nous on n'apprend pas la langue et si tu n'as pas la langue, si tu ne parles pas Espagnol, ici, tu as tout le temps peur.

Conversation avec Meriem et Hadda, Finca Dominguez, 2 juillet 2010, Moguer

Dans le même esprit, une des grandes coopératives de Huelva, assez réticente à recruter au Maroc m'avait en 2009 vanté l'alternative de l'Ukraine en expliquant son choix par le fait que c'était un pays « *qui ne fait pas partie de l'Union européenne et n'apas pour le moment la possibilité d'en*

---

<sup>269</sup> Dans une réponse à l'ambassade d'Espagne à Rabat, l'ACPH affirme : « Nous partons d'une idée claire, la nécessité de pouvoir compter avec les travailleurs du Maroc comme partie du contingent d'étrangers contratados en origen. D'ailleurs, historiquement, ils ont été la base de la main-d'oeuvre dans l'agriculture de Huelva, et sans aucun doute, ils sont une source importante de mdo pour l'agriculture de Huelva. Les employeurs de Huelva ont décidé de recruter au Maroc car ils ont anticipé comme ils le disent dans la genèse de ce projet que les travailleurs des pays de l'Est vont préférer émigrer en Allemagne quand cette dernière sera sortie de la crise. » (Ayuntamiento de Cartaya 2004, annexe 7 : 79)

*faire partie* »<sup>270</sup>. Les employeurs de leur côté déplorent généralement le fait que ces saisonnières peuvent désormais, parce qu'elles sont ressortissantes de l'Union Européenne, choisir entre différentes zones d'emploi à l'échelle nationale et même européenne, à l'image de cet agriculteur qui s'exclamait en fin de saison :

Maintenant, ce que les gens veulent faire, c'est se reposer. Les problèmes commencent, les gens s'en vont. « Ma belle-mère est malade ». Les gens commencent à te dire : « j'ai un examen », « mon mari veut me voir », « je dois voir mes enfants ». Normalement ce n'est pas comme ça : hier une Roumaine est partie. Tous les ans, elle part pour faire un autre contrat en Allemagne. Il y en a deux ou trois qui font ça, je le lui ai dit hier, « l'année prochaine, si tu viens, tu dois rester jusqu'à la fin ». Les Roumaines et les Polonaises ne sont pas obligées de rester jusqu'à la fin du contrat. Ce sont des contrats de campagne, il n'y a pas de date finale.»

Entretien avec Pedro, Ferme de 10 hectares, Mazagón, 7 juin 2011.

Après un entretien réalisé avec une ouvrière marocaine, je la raccompagne à la ferme et nous tombons sur un contremaître espagnol, qui s'adresse à un groupe de femmes roumaines prenant le soleil devant les maisons. Il leur reproche : « Au début on n'a pas besoin de vous et vous venez toutes, et à la fin, on a besoin de vous et vous partez toutes. Tous les ans c'est pareil. » A la même époque, le contremaître de la ferme Agromartin expliquait à des saisonnières marocaines cherchant du travail pour allonger leur saison : « Les Roumaines me filent toutes entre les doigts, si les Marocaines sont de Freshuelva ou de UPA, je peux les prendre. On va travailler jusqu'au mois de juin. » Généralement, la *contratación en origen* de saisonnières marocaines est également préférée à l'emploi de sans-papiers. Alors que de nombreuses études ont montré la captivité dans laquelle l'illégalisation plaçait les travailleurs étrangers (Terray 1999, Jounin 2010), le recrutement de saisonnières en situation légale est décrit par certains employeurs comme offrant des travailleuses plus captives et plus contrôlables que les sans-papiers. Pedro, un agriculteur possédant une ferme très proche d'un grand bidonville et embauchant principalement les Africains y habitant, se plaignait que ces derniers ne restent pas travailler avec lui jusqu'à la fin de la saison. Quand les producteurs comptent fortement sur les travailleurs sans-papiers, leur engagement dans la roue saisonnière augmente significativement les incertitudes pour ces premiers. Les travailleurs sans-papiers quittent souvent Huelva au début du mois de juin parce qu'un agriculteur d'une autre région (Lérida, Albacete) avec lequel ils ont déjà travaillé l'année précédente les appelle pour leur dire que la saison va commencer.

“Ils ne se rendent pas compte”, s'exclame un agriculteur embauchant exclusivement des Africains car il n'a plus accès à la *contratación en origen*. “Ca va leur poser beaucoup de problèmes. Ils ne trouveront plus de travail auprès d'aucun chef. Mon père et mon frère me disent : “Comment peux-tu prendre quelqu'un qui t'as fait défaut?” J'ai quelqu'un qui veut m'acheter la ferme. Mais il m'a dit, “J'ai une seule condition, tout le monde dehors [Sous-entendu, toute la main-d'oeuvre actuelle, très majoritairement subsaharienne].” Il fermera

---

<sup>270</sup> Responsable du service des ressources humaines d'une grande organisation agricole, le 28 novembre 2007, Huelva.

les portes et ici plus personne n'entrera. (...) Il me reste quatre jours de campagne, quatre jours : ils n'ont qu'à travailler quatre jours, ils terminent, ils sont payés et ils s'en vont. (...) Mais non ! Ils s'en vont maintenant et je n'ai aucun moyen de les contacter. Ils dépassent à chaque fois un peu plus les bornes, c'est comme les Marocains qui maintenant cherchent à se débrouiller autrement pour gagner leur vie.

Entretien avec Pedro, Ferme de 10 hectares, Mazagón, 7 juin 2011.

Daouda, un sans-papier Burkinabé, souligne également que la libération provoquée par la régularisation de 2005.

En 2005, il y a eu la grande régularisation, il y a beaucoup de gars qui ont demandé à leur *jefe* de faire les papiers et ensuite ils sont partis. Et quand le chef il les appelait pour leur dire de venir travailler, ils disaient il faut laisser mon numéro sinon je vais appeler les *guardias* [la police]. Du coup ceux qui sont restés dans les *campos* maintenant ils sont pas *cargador* [contremaîtres], mais le chef il les écoute bien. Mais les autres qui sont partis et qui maintenant reviennent pour trouver du travail [à cause de la crise] les chefs ils veulent plus les voir. Ils répètent tout le temps : „*Moeno no vale, Moreno no vale na.*“ [Un Noir, ça ne sert pas, un Noir ça ne vaut rien.] (...) Moi ça fait cinq jours que je passe chez le gars, tous les jours je passe chez lui, aujourd'hui quand je suis passé il répareit son tracteur. Il a calé, je l'ai salué il a même pas répondu. Il est parti, moi j'étais calé là. Il est revenu, il m'a dit „*¿que quieres, trabajo?*“ [Qu'est ce que tu veux, du travail?] Je lui ai dit « *si* ». Et là il a commencé son discours là, il est bien préparé dans sa tête. Il attend seulement quelqu'un pour lui dire tout ça. (Rires) (Prends une voix aigüe de vieux énervé) „*¿Moreno? ¡Nunca! Moreno no valen nada. Antes tenía 5. Arreglas papeles y se van.*“ [Un Noir ? Jamais ! Les Noirs ne valent rien. Avant, j'en avais cinq. Tu leur fais les papiers et ils s'en vont.]

Ces propos font écho aux remarques de Miriam Wells sur la mobilité différentielle des Mexicains en fonction de leur statut juridique dans les années 80 en Californie. Elle souligne qu'«alors que le mouvement des *Braceros* était étroitement orchestré par le gouvernement et les employeurs, ceux des sans-papiers sont souvent privés et même clandestins et donc impossibles à suivre ou à contrôler complètement » (Wells 1996 : 161). Dans la littérature anglo-saxonne on retrouve dans les entretiens, cette affirmation des travailleurs selon laquelle les sans-papiers seraient moins contrôlés et moins vulnérables que les travailleurs sous contrat (Lutz et Bordi 2007 : 9, McLaughlin 2010 : 90)<sup>271</sup>.

La *contratación en origen* change le rapport au travail. Contrairement aux ouvriers agricoles sans-papier qui multiplient les employeurs, vont d'une ferme à une autre, d'un chef à un autre, d'une saison à une autre, d'une culture à une autre ou d'une région à une autre en cherchant à survivre et à obtenir des papiers, les saisonnières ont plus de difficultés à mener une telle stratégie. Elles ne

<sup>271</sup> Dans les entretiens menés auprès de sans-papiers en voie de régularisation, certains de mes interlocuteurs soulignaient parfois que le statut de sans-papiers offrait plus de liberté qu'un statut juridique légal mais précaire, comme Daouda sans-papier qui considérait que son ami qui avait fait une demande d'asile "était piégé avec sa carte jaune : « Moi-même, je suis plus libre que lui. Même la carte d'un an, elle te cale un peu. Il faut quand même que tu rentres pour renouveler les papiers. Là en ce moment, j'ai les papiers d'un cousin, ça fait trois mois que je les ai, je sors avec ça, mais je les travaille pas hein. C'est pour ça, les papiers d'Espagne ça te bloque un peu, s'il y a du travail, tu peux faire travailler tes papiers, mais s'il n'y a rien. » Mohamed de son côté notait après dix ans de clandestinité dans différents pays d'Europe que c'est en Espagne quand il a commencé "à chercher les papiers que le chemin a commencé à se serrer." Rentrer dans la démarche d'obtenir des papiers (dans le cadre actuel du régime de titre et de séjour des différents Etats de l'UE qui lie de plus en plus le séjour au travail), c'est entrer dans la définition que l'Etat donne de l'étranger et donc dans une canalisation, juridique, géographique et sectorielle.

connaissent pas les patrons, elles ne savent pas où sont les fermes, elles n'ont pas de réseaux de travailleurs ou d'employeurs et elles ne parlent pas espagnol. De plus, si elles sont préférées à Huelva elles ont moins d'alternatives d'emploi hors de la province étant vues comme utiles seulement pour la récolte et l'emballage. Pour celles qui décident de rester sans-papiers, elles disent d'ailleurs que le soutien d'un homme est indispensable car il apporte ce savoir-faire qu'elles n'ont pas.

L'illégalisation des travailleurs ou l'assignation à circuler opérée par la contratación en origen sont deux moyens d'allonger le temps pendant lequel le travailleur étranger subira une infériorisation de statut poussant à l'autodiscipline et servant un système productif. Cependant l'illégalisation fournit un travailleur qu'on doit employer en cachette et qui est - même si cela peut paraître paradoxal - plus libre de ses mouvements<sup>272</sup>. Le recrutement de chaque type de main-d'œuvre a à la fois des avantages et des inconvénients. D'un côté, l'Etat détient le monopole de l'accès à un certain type de main d'œuvre étrangère et s'il ferme la vanne, les employeurs n'ont pas de recours contre lui. D'un autre côté, l'entrée d'anciens pays tiers dans l'Union Européenne permet aux employeurs espagnols de recruter librement en Pologne et en Roumanie mais ils n'ont alors pas le même contrôle sur la main-d'œuvre. A Huelva, un système agricole croise un système migratoire mondialisé. Ces niches d'emploi qui de passagères se transforment en nasse avec la crise ont représenté pendant des années une porte d'entrée pour les sans-papiers en Espagne et même plus largement une voie de régularisation pour des étrangers se trouvant dans d'autres pays de l'Union européenne où l'obtention du droit au séjour était plus difficile. La main d'oeuvre canalisée, légale et temporaire venue remplacer ces travailleurs itinérants croise donc sur place cette autre main d'oeuvre moins officielle et dont les déplacements ne font pas l'objet d'un contrôle aussi drastique. Les statuts juridiques de chaque groupe de travailleurs engendrent donc « des inscriptions différentes dans le tissu social des zones rurales concernées. La libre circulation a permis aux migrants européens d'offrir leur offre de travail sans être soumis à la même pression que leurs homologues sans papiers venus du sud. » (Potot 2009) Pour autant comme on l'a vu plus haut, ces derniers sont sans doute moins dépourvus que les saisonnières sous contrat. Du point de vue de leur connaissance de l'Espagne, de l'espagnol, de leur apprentissage de l'aventure, ils sont sans doute en capacité de se défendre de façon plus efficace contre d'éventuels abus. On pourrait résumer les propos des employeurs de la sorte : les travailleurs sous contrat ou détachés sont plus captifs que les travailleurs sans papiers, parce que s'ils ne travaillent pas comme on le leur demande, ils rentrent dans leur pays. L'obligation de retour pèse ainsi plus fortement sur le travailleur détaché ou sous

---

<sup>272</sup> Il s'agit d'un faux paradoxe, les papiers et donc la documentation dont disposent les saisonnières sont davantage des instruments de contrôle de leur mobilité qu'un sésame symbolisant la liberté de circulation (Moulier Boutang 1998).

contrat que sur le sans papier. Pourtant qu'il s'agisse de travailleurs sans papiers ou de travailleurs sous contrats ou détachés, tous sont concernés par l'expulsabilité, le retour obligatoire. Quelle différence existe-t-il alors entre ces deux types de main d'œuvre qui font préférer la deuxième à la première ? Pour Nicolas Jounin, en ce qui concerne les sans papiers, les entreprises ne font qu'exploiter les fragilités liées à leur mobilité, tandis que pour les ouvriers détachés (ou les saisonniers sous contrat) le patron commande et contrôle la mobilité même d'où une discipline accrue. Ainsi l'expression de délocalisation sur place d'Emmanuel Terray « s'applique peut être encore mieux » à ces nouvelles formes d'emploi (contrat, détachement). En effet on retrouve l'idée d'un « transfert » opéré et contrôlé par l'entreprise (...). L'immigré sans papiers a franchi des frontières tout comme le salarié détaché [ou sous contrat]; mais la mobilité de ce dernier est directement commandée par son employeur » (2010). Comme on peut le voir dans le discours des employeurs, les critères de sélection, les modes de logement, la précarisation juridique ont pour objectif d'assurer le contrôle, la captivité du travailleur qui est rendu captif autant par sa situation au pays que par son statut juridique ou l'organisation du logement et du travail mise en œuvre par les employeurs du pays d'embauche. Dans le cas des contrats saisonniers de Huelva, on verra comment à la précarité juridique du statut assigné aux saisonnières s'ajoute une sélection qui participe à la captivité de ces femmes. De plus, il est plus facile de contrôler une main-d'œuvre comme celle de Huelva, très identifiée qu'une main-d'œuvre sans papier. S'il est vrai en France que « les appareils de concordance » (JF Laé - 1989) ont renforcé la capture des sans-papiers qui bénéficiaient du cloisonnement relatif des institutions à défaut (provisoire) d'interconnexion des fichiers » (Jounin 2010) et que cela doit être à peu près la même chose pour les sans-papiers en Espagne, il existe tout de même plus de moyens de pression sur des travailleurs enregistrés légalement. Comme le reconnaît l'OIM dans sa revue promouvant les migrations temporaires de travail, « les migrants enregistrés légalement sont encore plus menacés par les expulsions »<sup>273</sup>. La lettre envoyée par les responsables du projet Aeneas Cartaya à la secrétaire d'Etat chargé de l'immigration espagnole déjà évoquée dans le premier paragraphe de ce chapitre et suggérant de fournir aux autorités toutes les informations dont disposent les coopératives sur les saisonnières est à ce propos significative lorsqu'il s'agit de mettre en place des pressions pour assurer le retour au pays des saisonnières, il est bien plus évident de mettre en place des sessions de sensibilisation pour ce groupe très bien identifié que de le faire pour des travailleurs sans-papiers qui ont dès le début de leur parcours migratoire

---

<sup>273</sup> Dossier "Migrations et travail", Migrations, décembre 2007 : 48. Revue publiée par l'OIM et consultable en version intégrale sur leur site.

Url:[http://publications.iom.int/bookstore/index.phpmain\\_page=product\\_info&cPath=40&products\\_id=329](http://publications.iom.int/bookstore/index.phpmain_page=product_info&cPath=40&products_id=329)"[http://publications.iom.int/bookstore/index.phpmain\\_page=product\\_info&cPath=40&products\\_id=329](http://publications.iom.int/bookstore/index.phpmain_page=product_info&cPath=40&products_id=329) P 48.

décidé d'aller à l'encontre de la réglementation sur leur mobilité<sup>274</sup>.

Pour autant, chaque groupe de travailleurs a ses caractéristiques propres et présente donc des avantages et des inconvénients spécifiques qui les rend complémentaires. On peut faire l'hypothèse que les patrons forment leurs équipes en essayant de gérer au mieux les avantages et les inconvénients de chaque groupe de travailleurs et les contraintes institutionnelles impliquées par la *contratación en origen*, usage différentiel qui se conjugue à l'intérêt déjà évoqué de mélanger différents groupes de travailleurs pour les mettre en compétition.

En effet, si les saisonnières de la *contratación en origen* sont particulièrement canalisables, leur venue dépend de la collaboration des institutions qui peuvent d'une année sur l'autre ouvrir ou fermer le robinet des contrats. Ensuite, les abus constatés aux débuts du programme de migration temporaire ont poussé les institutions à encadrer spécifiquement ce mode de recrutement. Les employeurs recrutant des travailleurs dans les pays tiers doivent leur garantir « une activité continue » pendant la durée du séjour, qui a été chiffrée à Huelva à 18 jours de travail déclarés par mois, les patrons n'atteignant pas cette limite ne pouvant pas accéder à la procédure l'année suivante. Cette disposition a été particulièrement vérifiée depuis 2009 avec l'aggravation de la crise économique en Espagne.

De ce fait, le groupe des ouvrières marocaines est utilisé comme une main-d'oeuvre en stock<sup>275</sup> sur laquelle on peut compter en fin de saison, les ressortissants de pays membres de l'Union européenne constituent le gros de la main-d'oeuvre présente pendant la période où la production est la plus abondante, les sans-papiers jouent le rôle de réserve d'appoint.

L'usage conjugué de la main-d'oeuvre marocaine obligatoirement déclarée et d'autres groupes de travailleurs permet de redistribuer dans les déclarations officielles des journées de travail des Roumaines (dont l'activité continue n'est ni garantie, ni vérifiée) aux Marocaines dont les fiches de paie doivent comporter 18 jours déclarés. On note par exemple que sur la ferme Dominguez, les

---

<sup>274</sup> Tous les renseignements individuels sur les saisonnières marocaines et sénégalaises sont rassemblés dans la base de données SINCO « système informatique d'appui à la gestion et à la coordination provinciale ». Ce système permet par exemple de « rassembler toutes les informations recueillies sur les saisonnières depuis leur recrutement jusqu'à ce qu'elles retournent : y compris le registre de fugue et de non-retours. » Il est géré par la mairie de Cartaya et permet d'accéder aux bases de données du ministère du travail, du Secrétariat d'Etat à l'immigration, du bureau des étrangers de Huelva (ce qui permet par exemple aux responsables d'Aeneas Cartaya de savoir si une saisonnière a déposé ou non une demande de carte de séjour annuelle), de la sécurité sociale (ce qui permet de connaître les dates d'alta y baja de chaque saisonnière), du ministère de l'intérieur pour le contrôle des frontières. La FUTEH (fundación de los trabajadores extranjeros de Huelva) qui a pris la suite du projet Aeneas Cartaya est gestionnaire du système « avec les précautions et garanties concernant le caractère privé des données officielles ». Des codes d'identification permettent aux associations patronales centrales, syndicales et aux bureaux de saisonniers étrangers d'avoir accès au système. Grâce à un code d'identification, les entrepreneurs collaborateurs peuvent aussi utiliser la base de données pour mettre en ligne les données qui leur correspondent : nombre d'offre d'emploi, spécialité, etc... et également pour consulter et avoir des informations directes sur les travailleurs qui leur correspondent. »

<sup>275</sup> Expression empruntée à Patrick Herman : *Les nouveaux esclaves du capitalisme*, Au diable Vauvert, 2008, p 219.

ouvrières marocaines arrivent après les Roumaines et les Polonaises, ce ne sont pas elles qui assurent le début de saison où le besoin de main-d'oeuvre est plus aléatoire et où les jours de travail ne peuvent pas forcément être assurés. Pour appuyer cette hypothèse on peut prendre l'exemple de Marco, propriétaire d'une ferme de 22 hectares et qui fait venir les Marocaines sous contrat relativement tard parce qu'elles se plaignent autrement de ne pas avoir suffisamment de travail.

J'essaye de les amener quand il y a plus de fraises. Pour ne pas les laisser trop de jours sans travailler. Sinon, elles commencent à dire qu'il n'y a pas de travail. Alors j'attends. Je les appelle au fur et à mesure des besoins. Les Roumaines viennent quand je les appelle. Entre le moment où je leur dis et où elles sont là, il se passe une semaine. Au Maroc elles ont besoin d'un visa. Elles sont toutes là maintenant, elles sont toutes là.

La possibilité de recruter des travailleuses Roumaines ou les travailleurs sans-papiers sur place est également utilisée lorsque l'accès au contingent est bloqué parce que l'employeur n'en a pas respecté les clauses. Dans la ferme de Juana qui n'a pas déclaré les 18 jours de contrat à ses travailleuses Marocaines, le contingent a été bloqué. Cette dernière n'a plus le droit d'amener de saisonnières marocaines. La première année où elle a été sanctionnée, elle a réussi à en faire tout de même venir la moitié sous le nom d'une autre ferme. La deuxième année, l'accès aux contrats lui a été définitivement interdit. Elle a donc recruté massivement en Roumanie. Le directeur du placement à l'international de l'Anapec reconnaît que la solidarité entre les employeurs permet à ceux qui ont été sanctionnés d'obtenir tout de même des ouvrières marocaines en passant par des voies de contournement.

E: et à propos des fermes comme celle d'Antonio, qui ne payaient pas les charges sociales, comment ça s'est passé ?

Avec la crise on a vérifié, et en vérifiant on a découvert que les employeurs ne déclaraient pas tout le travail de leurs saisonnières ou alors qu'ils ne payaient pas les charges sociales. La question, c'est comment ces entreprises ont-elles pu faire pour s'en sortir ?

E: c'est une bonne question. Comment ont-ils fait à votre avis ?

Bah, tout d'abord, la solidarité entre les employeurs. Les femmes qui n'ont pas pu venir avec cet employeur là, sont venues avec un autre, et finalement à l'arrivée elles ont travaillé avec leur employeur. Des femmes ont été replacées chez d'autres patrons qui n'ont pas pu avoir de contingent. On a aussi recruté les femmes qui n'allaient pas partir : on en a profité pour placer les femmes qui n'étaient pas parties. Moi ce qui m'intéresse, c'est plus le placement de toutes les femmes. Et puis il y a eu aussi le recrutement de Roumaines et de Bulgares qui se sont présentées aux portes des fermes.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010.

Touria qui travaillait dans cette ferme indique :

Juana, pour la campagne 2010, elle a changé le nom de l'entreprise, elle nous a fait venir par une autre entreprise et elle nous a toutes récupérées ensuite. A la fin de la campagne, les filles ont porté plainte, elle n'a pu faire venir personne. Cette année, la moitié des filles de ma ferme n'ont pas été appelées. Moi je venais d'avoir le bébé, je ne voulais pas y aller.

T : Notre chef ne payait pas la sécurité sociale, il ne payait pas, c'est pour ça qu'on n'est pas arrivées chez eux. Lui il a embauché des Roumaines avec des papiers. Les Marocaines ont été dispersées dans plein de fermes différentes. (...)

E : Qui a remplacé les Marocaines dans la ferme ?

T : Des Marocaines qui ont les papiers et les Roumaines.

Au regard des discours des employeurs, il semble que le contrôle de la mobilité des travailleurs reste un élément primordial des systèmes de mise au travail et que la *contratación en origen* permet ce contrôle de la mobilité mais qu'elle peut également dans certains cas entrer en contradiction avec des impératifs de flexibilité qu'un contrôle administratif trop important complique. C'est ce dont se plaint le recruteur de la coopérative Asaja qui a eu beaucoup de mal à programmer la saison 2010 à cause d'incertitudes politiques sur l'accès ou non aux contrats cette année-là.

Bon, cette année ça a été très compliqué. Au début j'ai fait une première demande de 1500 répétitrices plus 250 planteuses. L'année dernière on en avait 1860. Ils m'ont dit non et ensuite ils m'ont dit : « seulement les répétitrices et seulement 15% du chiffre demandé ». Moi j'avais des entreprises qui voulaient toutes leurs répétitrices mais ils ne pouvaient pas les avoir; ils devaient choisir celles qu'ils voulaient dans le groupe Et certains ont dit que s'ils ne pouvaient pas les avoir toutes, ils n'en amenaient aucune (...) parce qu'ils ne pouvaient pas remplir les maisons. Ils préféraient avoir des Roumaines pour ne pas mélanger dans les maisons. Bon, la sous-délégation du gouvernement nous a dit 15% et ensuite 30% et finalement, le 19 mars, 30% de plus. Ce qui signifie que des 1500 que nous avons demandé, 750-800 vont venir au maximum. Le problème avec le Maroc c'est la procédure qui est longue. Entre le moment où tu envoies la liste, et le moment où l'Anapec leur fait le visa le contrat, ça met 15 jours. Avec la Roumanie il y a plus de flexibilité. Il suffit de passer un coup de fil et il t'en arrive dix dans la semaine ce qui est ce que l'entrepreneur cherche. (...). Le problème c'est que la gestion est tellement longue que quand tu as enfin l'autorisation de la sous-délégation, l'entrepreneur s'est cherché des Roumaines et il te dit que les Marocaines ne doivent plus venir. Les Roumaines sont venues seules, les postes de travail sont occupés petit à petit, les entrepreneurs ne veulent pas attendre.

Cette dernière affirmation très souvent reprise par les responsables de ressources humaines selon laquelle les Roumaines viendraient "seules" depuis que la Roumanie est entrée dans l'Union européenne doit être nuancée. De nombreux acteurs de la fraisculture reconnaissent que les coopératives continuent à centraliser le recrutement même si elles sont sorties du dispositif de *contratación en origen*. Durant cet entretien où il soulignait que le flux de travailleuses roumaines était désormais autonome, ce cadre d'Alconeras a d'ailleurs traité pendant l'entretien une demande de travailleuses roumaines. Décrochant le téléphone alors que j'étais dans son bureau, il a répondu :

« Oui, 20 Roumaines? (...) Pour quand? (...) Maintenant? (...) Oui j'imagine qu'à la fin de la semaine prochaine elles pourront être ici, tu les auras. Fais-moi le virement<sup>276</sup> et envoie-moi un fax s'il te plaît.

Le DRH de la coopérative Cuna de Platero fait également état d'un recrutement de travailleuses roumaines centralisé par son bureau.

Cette année, on a eu une offre d'une Entreprise de Travail Temporaire<sup>277</sup>. Avec cette

<sup>276</sup> Chaque entrepreneur paye environ 120 euros par travailleur recruté à la source.

<sup>277</sup> A propos de l'intérim qui réapparaît ici sans doute du fait des restrictions imposées à la *contratación en origen* à partir de 2009, le responsable des ressources humaines d'Asaja indiquait qu' "avant 1999, ça été fait mais très peu, parce que les coûts de production en soi sont déjà très hauts, et si tu dois ajouter le coût d'une boîte d'intérim, ça fait trop cher. Dans les agrumes concrètement ça peut se faire parce que les agrumes c'est un travail qui se termine et tu ne dois plus revenir mais pour ce qui est de la fraise où tu travailles tous les jours durant six mois dans la même

entreprise nous avons fait une sélection directe par webcam en Roumanie.

E : Est ce que tu sais si ce processus de sélection coûte quelque chose au travailleur?

Aucune idée. Si la personne intermédiaire a touché de l'argent ce n'est pas moi qui vais le savoir, cette personne s'est chargée aussi du transport, je suppose que dans le transport, on lui aura fait payer de l'argent pour le coût des appels téléphoniques qu'ils ont du faire pour les convoquer un jour et une heure pour venir jusqu'en Espagne. Je ne sais pas.

Entretien avec le directeur des ressources humaines, Coopérative Cuna de Platero, Moguer, 6 juin 2011.

E : D'où viennent les Roumaines que vous avez recruté?

Ce sont des entreprises de travail temporaire qui proposent des gens. Ils ne passent pas dans les fermes, ils passent par Cuna de Platero et ensuite à Cuna de Platero ils te disent, on a cette entreprise qui propose des travailleurs, alors, l'associé 82 en veut 14, le 63, 12, moi j'en ai demandé 10. Ce sont des gens qui travaillent ici et ensuite ils vont dans d'autres campagne, à Almería, à Granada, ils tournent dans toute l'Espagne, ensuite ils viennent dans ta ferme. Moi j'en ai eu un [recruteur] et je lui disais ... c'est qu'avant, de Roumanie, on amenait des gens capables. Maintenant beaucoup de Roumains qui viennent ont peu de culture. Beaucoup de celles qui sont là ne savent ni lire ni écrire. Voyons si tu me comprends. Ils ont une fiche parce que c'est des gens qui travaillent avec eux depuis longtemps. Alors ils ont une photo, un peu d'expérience professionnelle et tu peux choisir comme ça.

Entretien avec Marco, ferme de 22 hectares, Moguer, 13 mai 2011.

Ci-dessous, un jeune travaillant à Saiz Tour, la plus grande entreprise reliant la Roumanie à Huelva<sup>278</sup>, nous décrit les évolutions qu'ont connues les compagnies de transport avec la sortie du pays de la procédure de *contratación en origen*.

L'aller coûte 90 euros. (...) Cette année, il y a eu une augmentation du nombre de passagers de 20 à 30%. (...) La fraise c'est difficile, particulièrement cette année. Les travailleurs disent que c'est la pire année depuis qu'ils viennent, même quand ils viennent depuis dix ans. Ils travaillent peu d'heures. (...) Florino (le gérant de Saiz Tour) a des contrats avec certaines entreprises. Avec Freshuelva, avec la Cora pour amener les gens. On cherche des contrats avec les entreprises pour augmenter le transport. Ce sont les compagnons en Roumanie qui s'occupent de la sélection dans leurs bureaux. C'est comme une agence de travail temporaire, mais privée, ils ne passent pas par l'agence de l'emploi public. On ne fait aucun bénéfice avec les contrats, l'unique objectif, c'est d'augmenter le nombre de voyageurs. On ne fait pas payer les contrats, il n'y a aucun bénéfice. Si les gens veulent venir, ils payent 90 euros, ce n'est pas beaucoup.

Entretien avec un employé de Saiz Tour, 6 juillet 2011. Palos de la frontera.

Tant que les employeurs de Huelva ont eu un accès libre au « vivier » marocain, le recrutement de saisonnières marocaines a augmenté entraînant la diminution du recrutement de femmes roumaines. Cependant, lorsque la crise économique a poussé les autorités locales à diminuer l'accès aux contrats saisonniers afin de promouvoir l'embauche de nationaux, les employeurs se sont à nouveau retournés vers le recrutement en Roumanie. Le recrutement de saisonnières roumaines est donc toujours organisé par les coopératives agricoles même s'il n'est plus encadré par les autorités. En réalité ces deux groupes de travailleuses offrent des avantages différents. Le recrutement de Roumaine est beaucoup plus libre et permet une grande flexibilité mais la mobilité des ouvrières est

---

ferme, c'est un travail plus continu et donc l'entrepreneur préfère avoir les travailleurs dans la ferme.' Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 28 novembre 2007, Huelva.

<sup>278</sup> Saiz Tour a une flotte de cinquante bus dans la seule province de Huelva et possède également six ou sept minibus permettant d'amener les travailleurs jusqu'aux fermes.

moins contrôlée que celle des Marocaines. Devant le départ de nombreuses Roumaines à la fin de chaque saison, les employeurs se tournent vers les Marocaines ou vers les sans-papiers présents dans les bidonvilles. De même, une grève de travailleuse marocaine incite les employeurs à embaucher des sans-papiers, et des difficultés d'accès au contingent peuvent les pousser à se retourner vers la Roumanie. Le contremaître d'une très grande ferme avait ainsi annoncé à Saadia et ses collègues de la ferme Dominguez venues rendre visite à Touria travaillant dans cette ferme : « Les Roumaines me laissent en plan, je récupère des Marocaines pour la fin de la saison. » De même, alors qu'il est resté toute la saison sans travailler, Abdu a enfin réussi à trouver du travail début juillet. « Je travaille dans une ferme où il y a un groupe de 20 bulgares qui sont partis pour ramasser les fraises en Allemagne. Il fallait remplacer les gens, je suis rentré il y a une semaine. »

## **B. L'organisation du travail**

A travers la *contratación en origen* et le choix de femmes ayant une place spécifique dans les rapports de sexe, les patrons cherchent à mettre en œuvre une articulation entre le système productif fraisicole et la sphère reproductive de ces femmes, entre leur place dans les rapports de classe et leur place dans les rapports de sexe et ceci de manière à les assigner à circuler en fonction de leurs intérêts. Les contrats ont représenté une réponse aux contraintes auxquelles étaient confrontés les producteurs en terme de mobilisation de main-d'oeuvre. Parce qu'ils créent une main-d'oeuvre captive, ils permettent de mettre en oeuvre une mobilisation de main-d'oeuvre et une organisation de travail répondant à des impératifs contradictoires : obtenir une flexibilité à la fois sûre et durable, les ouvrières étant disponibles quand on a besoin d'elles et renvoyables quand on le désire tout ceci légalement. Contrairement aux sans-papiers ou aux membres de l'Union européenne qui peuvent arriver trop tard, repartir trop tôt ou quitter le secteur agricole une fois leurs papiers obtenus, les saisonnières sous contrat sont là pendant toute la saison et reviennent chaque année. Ce mode de recrutement permet à l'échelle de l'année ou de la récolte d'assurer l'arrivée et le retour des ouvrières selon la temporalité et la quantité fixée par l'employeur et au jour le jour, le logement sur la ferme permet de disposer d'une main-d'oeuvre toujours disponible mais pas toujours employée.

### *a) La flexibilité à l'échelle de la saison et au jour le jour*

Dans ce modèle agricole, la flexibilisation des formes d'emploi saisonnier cherche à répondre aux contraintes de la récolte présentées dans le second chapitre. Dans le cas de la migration saisonnière marocaine, c'est l'ensemble du système de recrutement qui tente de s'ajuster au plus près aux besoins des producteurs. Une fonctionnaire de la sous-délégation du gouvernement de Huelva

affirme par exemple que le nombre de contrats alloués à chaque employeur se décide au fur et à mesure de la campagne « en fonction de la situation de l'emploi local et du temps qu'il fait ». Par la suite, même si les contrats sont signés, les employeurs font venir les saisonnières en fonction des besoins comme en témoigne ici Luis, contremaître au sein de la ferme Dominguez.

Luis : tu leur fais un contrat, elle attend au pays et quand tu en as besoin tu l'appelles.

Outre les liens de dépendance établis dès leur signature, les *contratos en origen* permettent une gestion très flexible des flux de travailleurs car les saisonnières qui signent leur contrat au Maroc ne se voient pas délivrer de duplicata et ne sont pas informées de la date précise à laquelle elles commenceront à travailler. Une fois le contrat signé, elles attendent simplement un appel téléphonique de l'agence pour l'emploi marocaine, l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Anapec), chargée de l'encadrement des départs, qui les informe que leur employeur les attend. Il n'y a pas non plus de date de fin indiquée sur le nouveau contrat qu'elles signent à leur arrivée chez l'employeur. A l'image du « contrat de chantier » dans le BTP français, le document indique généralement : « le présent contrat s'étendra jusqu'à : la fin de la campagne » ou « la fin des travaux »<sup>279</sup>. C'est cette flexibilité qui permet, comme le résume ici Houcine, que le nombre de travailleurs dans les fermes s'adapte à la quantité de fraises produites.

Le chef a beaucoup de travail, il envoie un fax au Maroc pour qu'ils envoient des gens. Quand il y a peu de travail ... il n'envoie pas de fax. Quand il y a beaucoup de fraises, il y a beaucoup de gens.

Ou encore :

Cette année, certains patrons manquent tellement d'argent qu'ils ne peuvent plus acheter le *liquido*[les produits]<sup>280</sup>, parce que c'est très cher. Sans le *liquido*, la fraise ne pousse pas, il n'y en a pas beaucoup, alors les patrons arrachent et les gens rentrent.

Conversation avec Houcine, contremaître algérien, Ferme de cinq hectares, Moguer, 9 mai 2009 et 10 mars 2010.

Dans de telles circonstances, la procédure de *contratación en origen* permet d'utiliser les saisonnières marocaines comme un « quota de réserve ».

Le retour s'organise de la même façon que les départs. L'employeur déclare la fin de la récolte, il demande un autobus, les médiateurs organisent le retour, essayent de remplir les cars. (...) L'agriculteur, une fois qu'il termine la saison, il range ses affaires, ses outils et puis il va faire la fête. « On va à El Rocio et on verra après ». La campagne suivante, il veut des femmes. Nous on dit toujours : « On n'a pas les femmes dans des cartons ». L'employeur, il est tranquille, il a comme un stock, chaque année quand il en a besoin, il a ses femmes qui arrivent. (...) Cette année, les autorités espagnoles ont plus contrôlé la chose. Si on fait venir quelqu'un de l'étranger on garantit 18 jours de contrat. Si l'employeur ne respecte pas ça, il ne peut pas faire venir un contingent de l'étranger. Malheureusement

---

<sup>279</sup> Cela est valable pour l'ensemble des contrats saisonniers agricoles, qu'ils soient signés par des nationaux ou des étrangers.

<sup>280</sup> Le terme *liquido* fait référence aux produits phytosanitaires et plus spécifiquement ici aux engrais et traitements hormonaux administrés aux plants via un mélangeur central qui alimente le réseau d'irrigation.

certaines employeurs ne respectaient pas ça. Ils voient les travailleurs comme un stock dans le hangar, comme un stock d'engrais, je dis ça mais c'est vrai. Ca parfois ça me choque.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca

Quand ils parlent d'elles, ils en parlent comme si elles étaient des marchandises. Alors "Je la ramène, je l'emmène, je la mets et je l'enlève." Ou alors, "J'ai fait une demande, mais maintenant, comme quand tu arrives c'est déjà très tard, maintenant je n'ai plus de travail, alors tu retournes chez toi."

La simplicité de la commande et le mode de gestion établi entre les autorités et les coopératives permettent aux employeurs une grande souplesse dans la gestion des flux.

Marco : Tu demandes. J'en veux 10, j'en veux 5, j'en veux 30. (...) Au fur et à mesure des besoins, je les appelle. Je les appelle au fur et à mesure. Les Roumaines viennent quand je les appelle. Entre le moment où je le leur dis et le moment où elles sont là, il se passe une semaine. Je les amène au fur et à mesure du murissement des fraises. Au Maroc, elles ont besoin d'un visa. Elles sont toutes là maintenant, elles sont toutes là. Je me mets en contact : « je veux 10 femmes ». Elles viennent en deux ou trois jours. « Amène-moi 7 femmes, 20 femmes. » Freshuelva gère l'acheminement. « Tu en as besoin de combien ? 30. » La coopérative s'en occupe.

Si une saisonnière ne leur convient pas, ils la renvoient pendant la période d'essai et en font venir une autre. Il arrive fréquemment que sur l'exploitation des saisonnières renvoyées croisent celles qui arrivent pour les remplacer. Les arrivées et départs continuels accentuent la peur du licenciement.

La vision du Maroc comme un « vivier de main d'œuvre » ou un *cupo de reserva* (quota de réserve), est partagée par tous les acteurs du système jusqu'aux principaux syndicats de travailleurs agricoles. La déléguée régionale de la section agricole de l'Union Générale des Travailleurs résume ainsi l'opinion de son syndicat :

La position de l'UGT c'est que le Maroc est un quota de réserve

E : et qu'est ce que ça signifie exactement ?

Qu'ils sont là bas, dans leurs pays, réservés au cas où on ait besoin d'eux<sup>281</sup>.

Cette affirmation est confirmée par la nouvelle sous-déléguée du gouvernement :

Cette année, c'est très facile de te résumer le contingent. Toutes Marocaines, toutes répétitrices, on n'amène absolument rien d'autre que ça.

E : Combien ?

Le chiffre je ne peux pas te le dire exactement parce que ça dépend. Voyons voir, le contingent est considéré comme une réserve, d'accord, c'est à dire qu'on autorise une série de contrats mais tant que les entrepreneurs n'ont pas recruté tous les locaux - par locaux on entend aussi bien les nationaux espagnols au chômage que les étrangers communautaires et les étrangers régularisés- on ne recourt pas à la réserve du contingent, c'est à dire que c'est une condition pour pouvoir accéder au contingent ce qui fait qu'ils ne savent pas encore quelle quantité de locaux ils vont pouvoir recruter parce que la campagne est maintenant en pleine récolte. Et jusqu'à la fin, jusqu'à juin, nous ne saurons pas exactement combien...

E : D'accord mais ce que je ne comprends pas, c'est quand le chiffre de ce que vous appelez les « autorisées » est décidé.

Il existe comme « autorisées à venir » mais pas comme celles qui vont venir de manière

---

<sup>281</sup> Juana Martin Cano, Secrétaire régionale de l'action syndicale et des migrations, UGT, 4 mai 2011, Hôtel AC, Huelva.

effective. Les autorisées sont [elle allume son ordinateur], le chiffre existe en soi mais le problème c'est que, je te le dis, pour l'instant nous ne pouvons pas...

E : Oui, les autorisées et celles qui sont vraiment arrivées, ce n'est pas la même chose.

Ca ça doit être très clair pour toi, parce ... [l'ordinateur s'allume] regarde, 5169, ça c'est celles qui ont été autorisées à venir... maintenant de là à ce qu'elles viennent, on ne peut plus le savoir.

Et également par le directeur du placement à l'international de l'Anapec.

Il arrive toujours un moment où l'agriculteur ne veut plus de travailleuses. Ca peut arriver, on commence à planifier les départs. Les agriculteurs sont dans les champs, ils regardent comment leur campagne évolue, ils augmentent le contingent au fur et à mesure et à un moment ils arrêtent. Moi je leur dis toujours, « à partir du moment où elles ont signé le contrat, faites les venir travailler même si vous devez répartir le travail entre elles. Celles qui sont arrivées les premières, elles se reposent et vous faites travailler les nouvelles. » On en a vu de toutes les couleurs avec les Espagnols. (...) Tous les ans on leur demande : « donnez nous au moins la date de départ des femmes en juillet. » On leur demande de prendre en compte le délai de traitement des offres d'emploi : 45 jours incluant le délai de sélection. Ils sont incapables de dire ça. Je le comprends, je les connais. Ce sont des agriculteurs, pas des managers en train de planifier leur campagne. Et ceux qui sont dans les organisations patronales et qui s'occupent du recrutement, ils ne peuvent jamais dire à l'employeur, membre de l'association qu'il a tort.

C'est également ce que constate la nouvelle sous-déléguée du gouvernement : toutes les saisonnières “commandées” ne sont pas forcément demandées au final.

Regarde en 2007, ASAJA demande 6778 contrats du Maroc. Voyons voir. Regarde, regarde, regarde, les changements qu'il y a, je te le dis parce que, entre les autorisations et les arrivées : autorisées 5000 mais arrivées, 3700.

E : Je peux avoir une photocopie de ça?

Je n'ose pas.

E : rires, j'aimerais avoir des yeux qui font des photocopies.

En vérité, je ne vois pas quel est le problème. Je te donne les chiffres de 2006-2007 d'accord. Au moins ça te donne une idée, tu sais, que tout ce qui est autorisé n'arrive pas.

Pour autant, les employeurs qui ne font pas venir des saisonnières qui ont été demandées sont sanctionnés. Ils ne peuvent plus faire venir ces saisonnières les années suivantes. Comme l'indiquent les syndicats, certains employeurs ont donc tendance à ramener des saisonnières dont ils n'ont pas besoin ne serait-ce que pour un seul jour pour éviter d'être exclu de la procédure l'année suivante. Une syndicaliste de *Comisiones Obreras* indique à ce propos :

Maintenant avec la crise, il y a beaucoup plus de gens ici qui travaillent et on les appelle comme ça, au cas où, en réserve [*de reserva*] mais bien sûr si les agriculteurs les demandent, ils doivent les amener, c'est ce qui, c'est ... incohérent non ? Que si tu les demandes comme réserve et qu'ensuite tu ne les amènes pas, l'année suivante tu ne puisses pas demander des travailleurs *en origen*... Alors à cause de ça, de nombreuses fois elles viennent pour un jour, pour deux jours et ça n'a pas de sens

Réunion entre la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et *Comisiones obreras*, 5 mai 2011, Hôtel AC, Huelva.

### *b) Une main-d'oeuvre surnuméraire*

La signature à Huelva d'un contrat saisonnier n'implique aucunement que le saisonnier se voit assurer une activité continue, les jours non travaillés restant non rémunérés. A cette flexibilité dans la gestion des flux s'ajoute l'augmentation considérable depuis 2000 du recrutement de travailleurs

étrangers par les coopératives agricoles (cf encadré) qui permet aux employeurs de disposer pendant la saison d'une main-d'œuvre très nombreuse voire surnuméraire sans lui assurer un minimum de jours travaillés et donc de déconnecter le coût de la récolte du nombre de personnes employées et ceci d'autant plus que cette réserve de main-d'oeuvre est « stockée » sur l'exploitation. Durant la saison 2010-2011, il était rare que les saisonniers fassent une journée complète de travail. Dans une ferme de quinze hectares qui embauchait et logeait en moyenne 80 travailleuses pendant la campagne, une saisonnière polonaise qui travaillait dans cette même ferme depuis 2003 constatait :

Il y a peu de travail et beaucoup de gens. C'est sûr, c'est la dernière année que je viens ici. Ils traitent les gens comme des animaux. Aujourd'hui ils ont ramené des nouvelles : 8 Roumaines. Elles ne parlent pas un mot d'espagnol. Et maintenant ils nous payent à l'heure, jamais on ne fait une journée complète<sup>282</sup>.

Entretien avec Ula, saisonnière polonaise venant depuis 2003, Moguer. Date.

Cette rareté du travail est même revenue aux oreilles du responsable de l'Anapec :

Oui, il y avait trop de travailleurs. Il y a des personnes qui sont là trois mois, et les jours réellement travaillés ne dépassent pas vingt jours. [...] J'ai demandé à Omar. Ils m'ont dit que cette année, la campagne a été meilleure que l'année dernière. Parce que le prix de la fraise a été bon. Les employeurs s'en sont bien sortis, il y a eu un dépassement du seuil d'un euro. J'ai vérifié également auprès de Driss : les employeurs ne se plaignent pas sauf qu'il n'y a pas le plein emploi. Tous ces éléments sont contradictoires : le prix il est bien mais les femmes n'ont pas de travail.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca.

Il reconnaît à ce propos que les comportements des entreprises n'ont commencé à être regardés à la loupe par l'administration qu'à partir du moment où la crise économique a remis le programme de migration temporaire en question. A cette occasion, le sur-recrutement est apparu de manière évidente.

Vous savez, avec la crise, les autorités administratives se sont beaucoup plus penchées sur le fonctionnement des entreprises. Elles se sont rendues compte qu'on recrute beaucoup plus qu'on a besoin. Si on regarde le nombre de travailleurs par ferme, on se rend compte qu'il y a beaucoup moins de jours déclarés qu'il ne devrait y en avoir étant donné le nombre de travailleurs. Il y a 30 travailleurs déclarés alors que si on regarde le nombre de jours déclarés, cette ferme n'a besoin que de 15 personnes, il n'y a du travail que pour 15.

Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca.

Signalons ici que comme l'indique Alicia Reigada dans sa thèse, le principal concurrent du secteur fraisier de Huelva est lui-même du fait de la surproduction locale. Par conséquent, la campagne 2010-2011 où la production a été faible et où les travailleurs ont très mal gagné leur vie a cependant été une bonne année pour le secteur qui ne s'est pas auto-concurrencé comme à son habitude, certains gérants de coopératives n'hésitant pas à qualifier cette campagne d'historique. Cette année

---

<sup>282</sup> Pourtant, comme on l'a signalé plus haut, selon la convention collective, tout saisonnier ayant passé plus de deux heures dans les champs doit se voir rémunérer une journée complète. Dans la pratique, je n'ai pas rencontré d'employeurs qui respectaient cette obligation.

là, il était rare que les saisonniers fassent une journée complète de travail. Ils étaient alors payés en général 5 euros de l'heure. Dans une ferme de quinze hectares embauchant en moyenne 80 travailleuses pendant la campagne, une saisonnière polonaise venant chaque année depuis 2003 constatait :

Il y a peu de travail et beaucoup de gens. C'est sûr, c'est la dernière année que je viens ici. Ils traitent les gens comme des animaux. Aujourd'hui ils ont ramené des nouvelles : 8 Roumaines. Elles ne parlent pas un mot d'espagnol. Et maintenant ils nous payent à l'heure, jamais on ne fait une journée complète.

Entretien avec Ula, saisonnière polonaise venant depuis 2003, Moguer.

En raison de la faiblesse de la production, on retrouvait les mêmes plaintes dans toutes les fermes.

E : pourquoi ils ramènent autant de gens cette année ?

Ela : ahhh, et bien ça tu dois le demander à notre super cheffe. Parce qu'elle peut, parce qu'elle peut. Et elle les amène. Ici personne ne t'explique les choses.

E : mais est ce que c'est pour pouvoir ramasser plus vite et finir la journée plus tôt ?

Je ne sais pas pourquoi elle en amène tant, il faut lui demander, peut être qu'elle pense que c'est plus facile, plus marrant, qu'est ce que j'en sais. Peut être qu'elle a un sens de l'humour bizarre, je ne sais pas, je ne sais pas.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

Amina : Maintenant, personne ne peut faire un jour complet, tu travailles deux heures, trois heures. Aujourd'hui, 3h50, ce n'est pas possible.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

Nadia : Ce n'est plus comme avant, on n'a plus de travail tous les jours. Quand j'étais sans-papiers, je ne travaillais pas tout le temps, on ne travaillait que certains jours. Et maintenant que j'ai les papiers, il n'y a plus de travail.

E : cette année c'était difficile ?

N : oui, il n'y avait pas de travail, on ne faisait pas des jours complets, tu ne travailles que deux heures.

Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Messaouda : ils recrutent beaucoup pour qu'on n'arrive pas à faire une journée entière.

Comme tout saisonnier ayant passé plus de deux heures dans les champs doit pourtant se voir rémunérer une journée complète, la pratique de payer à l'heure s'est accompagnée de tactiques de dissimulation de la part des employeurs. Vieux qui a travaillé tous les jours du mois de juin 2010 a obtenu une fiche de paie qui indiquait 18 jours complets travaillés payés 38 euros 65 ce qui fait 690 euros brut pour le mois dont il faut retirer l'impôt sur le revenu et les cotisations salariales, c'est à dire 630 euros net. En réalité, si il touche cette somme, c'est parce qu'il a travaillé 126 heures c'est à dire en moyenne un peu plus de quatre heures par jour tous les jours contre les 6h30 légales. C'est ce qui fait dire à un ouvrier une fois la récolte 2011 ramassée :

Cette année, la campagne se finit d'un coup. La campagne est bonne pour eux mais ils ont profité du travailleur, ils ont fait venir beaucoup de gens, ils les ont fait travailler très vite, et ensuite ils ne leur payent que la mi-journée. 20 euros par personne, mais ce sont des gens qui travaillent très vite.

Conversation avec Abdu, 25 juin 2011, Carnet de terrain.

Cette flexibilité est également facile à mettre en œuvre dans la situation inverse, lorsqu'il y a beaucoup de travail, car le saisonnier habite sur place et, comme le note Jean-Pierre Berlan, il est là pour faire des heures.

E : vous travaillez combien par jour ?

Touria : on travaille de 7 à 14 heures, ensuite on rentre, on se douche, on mange, jusqu'à 15 heures, 15h30, ensuite on retravaille jusqu'à 20 ou 21 heures, même 22 heures, pendant le mois de mai et de juin. On s'arrête vers 21 heures, ensuite si on veut faire des heures supplémentaires, on fait le ménage. On peut rester jusqu'à 22 ou 23 heures.

Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011

Alam : Ici à Palos, il y en a qui ne gagnent rien. Je connais une fille, elles sont venues et elles ont travaillé seulement deux semaines, et le chef a terminé la saison. Elles ont voulu partir, il manquait trente euros pour payer le voyage de retour.

Entretien avec Alam, dans sa camionnette, 18 juin 2010, Route Palos de la frontera – El Rocio.

Le travail à l'Almacen commence à 9 heures et demie ou dix heures. Si il y a beaucoup de fruits on travaille l'après midi, sinon on rentre tôt, ça dépend des fois. Il y a une semaine où on a travaillé jusqu'à minuit. Une fois jusqu'à trois heures, trois heures du matin, et normalement c'est 21 heures, 22 heures et c'est fini. On ne rentre pas à la maison, on a une demi-heure pour manger là-bas, une demi-heure, *media hora*, il y a un *comedor* [réfectoire] là-bas, et on retourne au travail et ensuite on finit à 22 heures, minuit, une heure du matin. Le mois de mai et le mois de juin, le mois de juin par exemple on rentre tôt, on commence à 5 heures, six heures et on rentre à 11 heures. 11 heures du matin, on ne travaille pas beaucoup, 5 heures ou 4 heures et demie, et si il y a beaucoup de travail, six heures et c'est fini.

Dans cette coopérative, tu sais quand tu entres mais tu ne sais pas quand tu sors. Normalement ils devraient payer les heures supplémentaires, 11,13 euros chacune, quand tu fais plus de 169 heures par mois. Moi en avril j'ai fait 215 heures. Les Espagnols ne veulent pas dénoncer parce qu'ils ont besoin des jours de travail pour pouvoir toucher le chômage. Dans les fiches de paie, ils me mettent toujours moins de jours que ceux que j'ai réellement travaillés. Par exemple, ici ils ont mis 21 jours alors que j'en ai travaillé 30. Et quand je l'ai dit à la personne chargée de l'administration, elle m'a dit que l'ordinateur ne compte pas les dimanches.

Entretien réalisé avec Margarita travailleuse polonaise, le 26 novembre 2007 à Huelva

Margarita : Dans les serres, on travaille tous les jours du lundi au dimanche. Quand la campagne devient forte, il n'y a plus de jours de repos, et cela dure deux ou trois mois. Si tu t'arrêtes une journée, ils te punissent en t'interdisant de travailler les jours suivants. Les coopératives, c'est la même chose (...). Pendant le pic de production, on y travaille jusqu'à 13 heures tous les jours. (...)

Dans une telle configuration, les journées de travail s'adaptent à la production. Si la production est faible la journée dure moins de huit heures ou alors on ne travaille pas, si la production est élevée, des travailleuses peuvent travailler jusqu'à 19 heures par jour à l'emballage (Barndt 2002 : 162) ou ne pas avoir un seul jour de repos en un mois. Le logement sur les fermes est également un des éléments clé de la flexibilité.

L'accès à cette main d'œuvre permet la mise en œuvre d'une très grande flexibilité : s'il pleut, les ouvriers ne travaillent pas, si le prix de la fraise n'est pas bon, l'équipe est réduite et les travailleurs viennent au fur et à mesure que la production de fraise augmente. En réalité, comme dans le modèle

de Berlan, la *contratacion en origen* permet d'adapter la quantité de travail payée à la quantité de travail nécessaire. C'est pour cette raison que la quantité d'argent potentiellement ramenée de la saison fluctue du simple au quadruple selon le temps passé en Espagne mais surtout selon les fermes, la présence ou non d'une station d'emballage sur l'exploitation. Des femmes qui ne viennent que pour la récolte peuvent ramener de 800 euros à 2500 euros. Cette flexibilité permet aussi de ne faire travailler que les travailleurs immédiatement rentables. Pour les sans-papiers la présence de cette armée de réserve implique qu'on peut chercher du travail pendant des mois sans travailler un seul jour.

### *c) Des injonctions contradictoires : qualité et rendement*

Aux incertitudes de la récolte qui poussent à mettre en œuvre cette flexibilité, s'ajoutent celles qui sont propres aux cultures capitalistes d'exportation : la dépendance aux prix du marché et la tendance à s'en protéger en assurant un rendement important, la mise en compétition avec d'autres pays de production où la main-d'œuvre est moins chère, et la dépendance à la grande distribution et à ses exigences de "qualité". Berlan indique que pour obtenir un coût de main-d'oeuvre strictement proportionnel au volume ramassé, c'est à dire que les travailleurs absorbent les variations inhérentes du système productif il faut pouvoir contrôler les coûts de main-d'oeuvre indépendamment du nombre de travailleurs recrutés, ce qui conduit à payer à la tâche ou, quand ce n'est pas possible, au paiement à l'heure et au jour le jour avec recrutement et licenciement libre. A Huelva, les employeurs sont censés payés à la journée (*Jornal*) quel que soit le nombre d'heures effectuées. Ils payent en réalité à l'heure et imposent un quota de rendement minimal en dessous duquel l'ouvrière est punie par une privation de travail les jours suivants. Face à de tels impératifs productifs, certains employeurs ont même tendance à imposer un rendement à leurs travailleurs en fonction du prix de vente et à priver de travail les saisonniers qui ne sont pas immédiatement rentables comme en témoigne ce propriétaire, rencontré à la fin de la campagne 2011 et qui explique pourquoi la veille, alors que toute l'équipe travaillait, nous avons vu en entrant dans la ferme des femmes au repos dans les maisons.

Hier, six femmes n'ont pas travaillé. Parce qu'elles ont ramassé très peu de caisses. [Il nous montre la fiche où la contrôleuse note le nombre de caisses ramassées]. Elle, elle a ramassé 14 caisses. [Il prend une calculatrice] 14 caisses, c'est 70 kilos, à 0,65 euros le kilo, égal 45,50 euros. Cette femme gagne ici 39,10 euros, et elle me coûte 12 euros de sécurité sociale, égal : 51,10 euros. J'ai aussi une personne qui irrigue, et dans le camion, quatre femmes qui emballent. Je consomme de l'eau, des phytosanitaires. Les femmes qui ramassent 22 ou 23 caisses gagnent leur salaire. Celles qui font moins me font perdre de l'argent.

Marco, propriétaire d'une ferme de 26 hectares, 14 mai 2011, Moguer<sup>283</sup>.

---

<sup>283</sup> Si Marco fait particulièrement attention aux dépenses en main-d'oeuvre en cette fin de saison, c'est parce que

L'ajustement de la productivité du travail en fonction du prix du marché peut aussi jouer dans l'autre sens pour l'ouvrier, comme l'indique ce travailleur algérien.

En ce moment, le prix [du kilo de fraise] est très haut : 1,80 euros. C'est bien pour le travailleur, on a besoin de ramasser moins de caisses pour que le patron se fasse de l'argent. 20 caisses et ça suffit alors que la semaine dernière, la fraise était à 38 centimes et il fallait ramasser 40 ou 45 caisses. Cette année, certains patrons manquent tellement d'argent qu'ils ne peuvent plus acheter le « liquide », parce que c'est très cher. Sans le « liquide », la fraise ne pousse pas, il n'y en a pas beaucoup, alors les patrons arrachent et les gens rentrent.

Conversation avec Houcine contremaître algérien, Ferme Dominguez, Moguer, 9 mai 2009.

Les fluctuations du prix de la fraise sur le marché international ont donc une influence directe sur le rendement imposé aux saisonniers mais quel que soit le nombre de caisses fixé, ces derniers doivent également porter une attention soutenue aux tâches qu'ils effectuent. Car dans cette culture, « la qualité de la main-d'œuvre saisonnière est cruciale. (...) La précaution avec laquelle les travailleurs sélectionnent, manipulent et emballent [les fraises] est le principal déterminant du prix de vente<sup>284</sup>. Une récolte non précautionneuse peut rendre un tiers des fruits incommercialisables et anéantir tous les autres efforts pour maintenir la qualité des fruits à venir »<sup>285</sup>. Les fruits doivent être ramassés presque tous les jours (p 50) (...) Des plants trop rarement ramassés arrêtent de fleurir (Wells 1996 : 49). Ula, saisonnière polonaise, se plaint de ces injonctions contradictoires imposées par les employeurs.

Moi par exemple, il y a quelque chose qui me dérange. Tu rentres dans les serres et il y a quelqu'un, un contremaître par exemple, qui crie : « allez, allez, allez », et les gens courent, courent, comme des idiots, et ensuite tu as le chef qui regarde derrière toi pour voir ce que tu as laissé ! Bon, mais à qui la faute ? Tu as besoin de caisses non ? Tu dois aussi nettoyer le rang<sup>286</sup>. Alors qu'est ce qu'on fait ? Les gens courent, ils ne peuvent pas ramasser tous les fruits et ils en laissent. [...] C'est idiot, ensuite quand tu tombes sur ces rangs où il y a plein de fraises pourries, c'est bien parce que quelqu'un les a laissées ! Par exemple dans la ferme de Juan où j'étais l'année dernière, tout a changé, les gens courent aussi, comme si ils étaient à cheval. Parce qu'il a dit qu'il faut ramasser tant de caisses par jour. C'est comme la prison ça. Il leur manque juste un pistolet.

---

contrairement à d'autres cultures spéculatives, comme la citriculture par exemple, les plants ne continuent à produire que si la fertirrigation est assurée, ce qui implique des dépenses quotidiennes alors qu'il n'a aucune maîtrise sur le futur proche de sa production. Un des principaux problèmes des agriculteurs dans de telles circonstances est de décider si ils continuent la production ou non. « Nous ne savons pas quand la campagne va se terminer, mais il semble que c'est pour bientôt. Ce sont les commerciaux qui le décident et ils sont en train de sonder les marchés. Pour l'instant on prépare la *Fortuna* qui est une variété tardive et qui est bien sortie mais on ne sait pas si on va la cueillir. Le problème de cette culture c'est qu'il faut la mener au jour le jour, sinon c'est perdu. Tu dois cueillir les fruits tous les jours, prendre soin des plants, désherber. Et donc en ce moment, on en prend soin au cas où on déciderait de vendre mais si ça se trouve, on fait tout ça pour rien parce que rien ne se vendra et tout se perdra.(...) A la fin mai ça sera fini. (...) Maintenant on arrive à un moment où la cueillette coûte plus cher que ce qu'ils nous payent la fraise. Ce n'est pas qu'il n'y a plus de fruits, les plants donnent encore, c'est qu'on est obligés de terminer. »

<sup>284</sup> Le gérant d'une entreprise, évaluant ses coûts de main-d'œuvre à 50 % des coûts de production, c'est à dire bien plus que les autres coopératives, m'expliquait cet écart par le fait qu'il visait « des marchés plus sélectifs qui impliquent plus de préparation » comme le marché anglais « un marché de luxe, et qui paye ». Entretien avec Juan, siège de Fresdeloc Maroc, 3 août 2011.

<sup>285</sup> MITCHELL, F., E. MAXIE et A. GREATHEAD (1964) *Handling strawberries for fresh market. Circular 527*. Berkeley, University of California, Division of agricultural sciences, cité par Wells 1996, p. 48.

<sup>286</sup> Il s'agit d'enlever les fraises trop mûres ou trop petites de manière à ce qu'elles n'épuisent pas les plants, ou n'augmentent pas le risque de maladies en pourrissant.

Ula, Polonaise, saisonnière depuis 2003, Chabola de la madre, 9 juin 2011.

Le chef, si tu as duré encore sans prendre de *caja*, il va te parler. Mais si tu prends *verde* [si tu ramasses les fraises vertes], il te parle aussi. « *No coger verde, no coger verde.* » [Ne ramassez pas les vertes] « *No hay roja !* » [Il n'y en a pas de rouge.] Ici on travaille trop. Tous les matins, le chef vient avec un nombre de caisses qu'il faut ramasser. Quand on a fini, on arrête de travailler. Tu sais l'année dernière je travaillais comme ça. [Il me montre qu'il appuie son bras sur sa jambe pour reposer son dos pendant qu'il travaille]. Il m'a dit « Ici on ne travaille pas comme ça ». Mais tout ce maltraité là c'est pas grave si il donne le contrat.

Vieux, dans la ferme d'Antonio Marquez Pizarro, Palos de la frontera, 22 avril 2011.

Toutes les barquettes ne sont pas les mêmes. Nous on prend les fraises et on les met direct dans la barquette. Mais il y a eu une année où il y a eu une barquette pas très profonde, dans laquelle tu devais mettre douze fraises bien présentées, trois rang de quatre. Et il y a eu aussi le cœur pour la Saint Valentin. Ca c'était il y a trois ans. C'était aussi l'année où on devait mettre les fraises directement dans la cagette, ça non plus ça n'a plu à personne.

E: pourquoi ?

Ela : parce que chaque fraise doit être bien présentée. Et pour les emmener non plus c'est pas pratique, on doit les porter devant nous. Tu ne peux pas porter quatre ou cinq caisses sous le bras.

E: et pourquoi ont-ils choisi ces formats ?

Ela : ce n'est pas eux qui décident, c'est la coopérative. La coopérative dit : « nous avons des commandes de tant de caisses de tant de kilos, ou de ce type de barquette ou de cet autre type, ou de cagettes. » Toutes les commandes viennent de la coopérative. Elle peut t'appeler en cours de journée et demander autre chose. La coopérative peut tout faire.

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011

Ces entretiens montrent que comme le souligne un responsable des ressources humaines d'une grande coopérative de Huelva, « le facteur limitant dans la culture de fraises ce n'est pas l'eau, la terre, les ressources naturelles, c'est la main-d'oeuvre », aussi bien en quantité qu'en qualité. Or, ces deux injonctions sont contradictoires, la preuve en est que dans un contexte où la compétition entre les différents travailleurs est omniprésente, il est difficile en insistant trop sur le rendement exigé aux travailleurs d'obtenir un travail de qualité, comme si le système s'emballait.

La fraise, il faut la nettoyer, si tu en laisses deux ou trois, quelqu'un passe derrière toi, et te crie dessus « ne laisse pas la fraise derrière toi ». Parfois je me fâche. Cette année, ils nous ont dit : « c'est mieux qu'on aille tous doucement, et qu'on nettoie correctement. » Cette année, c'était plus tranquille, on a travaillé en nettoyant, et on a ramassé des bonnes fraises. Les gens vont vite mais la caisse est pleine de mauvais fruits. Cette année, le chef nous a dit qu'on ne devait pas se dépêcher, qu'on devait nettoyer les rangs, mais les gens ont peur comme avant. Même si ils disent ça, tout le monde court. (...) Je dis, si on va tous plus doucement, la liste ça n'importe pas, mais ils ne veulent pas.

Entretien avec Asmaa, 30 ans, vit en Espagne, mariée depuis un an avec un homme au Maroc pour qui elle a lancé une procédure de regroupement familial, chez Aziza, Lucena del puerto, 5 août 2011.



*Photos 19 : Récolte sous la surveillance du contremaître. (Photo Jean-François Hellio 2009)*

Le contrôle des rangs après les passages des ramasseuses est redoublé d'un contrôle de la qualité des barquettes remplies par chaque ouvrière. Pour cela, les saisonnières doivent laisser dans chaque cagette ramassée un numéro les identifiant et permettant de remonter jusqu'à elles si une anomalie est détectée lors de l'emballage dans la ferme ou à la coopérative. J'ai ainsi pu assister à une scène où alors qu'on était assises dehors à boire le thé, une équipe de travailleuses Roumaines est arrivée dans les algecos, elles venaient de finir leur matinée de travail. Une demi-heure plus tard, un contremaître maghrébin arrivait devant le logement des travailleuses, une barquette de framboises à la main cherchant une Roumaine appelée Violeta. Dans la barquette, il y avait des cendres de cigarette. Une Roumaine s'est détachée du groupe rassemblé autour de lui une cigarette à la bouche. Le contremaître lui a alors tendu une fiche jaune sur laquelle on pouvait lire : Violeta, nombre de caisses 75. Malgré les protestations de cette dernière, la présence dans cette ferme de plusieurs centaines de travailleuses et le fait que cette barquette avait quitté les serres et était passée entre temps dans une chaîne d'emballage, l'organisation de la production permettait de remonter de la barquette au travailleur<sup>287</sup> (Carnet de terrain : Ferme de Touria, Dimanche 10 mai 2009, El Rocio).

---

<sup>287</sup> Il arrive d'ailleurs qu'on retrouve ces traceurs jusque dans les pays d'exportation comme le ticket présenté ici retrouvé dans une barquette de fraise à Marseille.

Les fraises récoltées dans les barquettes doivent toutes avoir la consistance, la couleur, la forme requise, et être bien disposées.



*Photos 20 : Cagettes sortant des serres et prêtes à la commercialisation (Photo Jean-François Hedio)*

On a vu plus haut que les employeurs cherchent chez leurs travailleurs deux qualités principales, l'attention portée à la récolte et la rapidité de ramassage. Pousser les travailleurs à réaliser leurs tâches rapidement et précautionneusement requiert l'exercice d'un contrôle et d'une discipline importants. Dans un tel contexte, les travailleuses elles-mêmes inventent des techniques pour travailler plus vite sans se faire mal, ou pour se protéger sans que ce soit au détriment de la qualité du ramassage. Touria explique par exemple que dans sa ferme, ce sont les ouvrières marocaines qui ont appris aux autres travailleuses à utiliser des gants de jardinage auxquels on a découpé les bouts de manière à avoir les doigts libres et les avant-bras et la paume protégés. Elles développent des moyens de travailler vite en manipulant les produits avec soins.

Dans certaines fermes, le contrôle est automatisé. Les saisonnières portent un badge qu'elles scannent à chaque fois qu'elles déposent une caisse ramassée.

Aziza : ici on avait une machine. Quand tu viens avec la caisse tu passes ton badge. Une machine automatique, on l'accroche sur les vêtements et quand tu viens avec la caisse, tu la passes. Tu remplis une autre caisse, tu repasses. Et ensuite, le lendemain, vient une liste pour te dire combien de caisses tu as ramené : 200 ou 300 kilos. Quand tu ne portes pas la machine, tu ne peux pas travailler. Moi je l'ai perdue, et ils m'ont dit de payer 50 euros.

E : c'est la ferme où tu travailles encore aujourd'hui ?  
Aziza : oui.  
E : et combien vous ramassez ?  
Aziza : 300 kilos quand tu travailles l'après-midi.  
E : et pour une journée normale, celle qui ramasse le moins ?  
Aziza : 180 et entre 240 et 220 pour celle qui ramasse le plus.  
Entretien avec Aziza, chez sa tante à Kénitra, 13 juillet 2010.

Cette liste est utilisée pour rappeler à l'ordre les saisonniers qui n'iraient pas assez vite. Vieux, un saisonnier malien rapporte par exemple que le système a été introduit par son employeur quand les saisonnières marocaines sont arrivées sur l'exploitation.

Vieux : Au début on comptait pas les caisses. C'est quand les Marocaines sont arrivées, il a dit « Ca va pas, il y en a qui vont très lentement. » La première semaine un soir il a lu le nombre de caisses : le premier il avait 82, le deuxième 79. Au 4<sup>ème</sup> je suis parti pour prendre ma douche. Maintenant il ne nous dit plus.

Vieux, dans la ferme d'Antonio Marquez Pizarro, Palos de la frontera, 22 avril 2011.

Le rendement est donc assuré par la mise en compétition des travailleurs et par le contrôle individuel de chacun d'entre eux. Selon la convention collective, les travailleurs sont payés le *jornal*, c'est à dire la journée de travail qui doit durer 6h30. Tout salaire au rendement est interdit dans la cueillette des fraises et il est interdit également d'imposer un minimum de caisses à ramasser. Dans la pratique, les agriculteurs ont établi officieusement un minimum de caisses en dessous duquel les saisonniers ne doivent pas tomber sous peine de ne pas être autorisé à travailler le lendemain.

E : Dans ta ferme, il y a un minimum de caisses à ramasser.  
Amina : oui, ils comptent, si tu n'as pas atteint le nombre de caisses tu ne peux pas venir travailler le lendemain.  
E : c'est combien.  
Amina : il faut 40 caisses, sans compter la seconde qualité.  
E : de combien de kilos ?  
Amina et le novio : de 5 kilos et demi.  
E : tous les jours.  
Le novio : bien sûr.  
E : même en ce moment ? Maintenant il n'y a pas de fraise, comment peux tu ramasser autant ?  
Le novio : elle travaille.  
Amina : je travaille tous les jours. Aujourd'hui je n'ai pas été au travail, je n'ai pas pu.  
Le novio : 40x5, d'accord.  
E : 200 kilos.  
Amina : sans la seconde qualité  
E : sans la seconde qualité, mais ce que je ne comprends pas, c'est que tu ramasses tout ça en six heures trente ou en plus.  
Amina : dans les jours où on travaille 6h30, on ramasse 40. Mais normalement, selon la loi, c'est 30 caisses.  
Le novio : moins, moins.  
E : la loi ne dit pas qu'il faut ramasser un minimum de caisses.  
Amina : ah bon ?  
E : dans la loi il n'y a pas de minimum chiffré non.  
Amina : mais il y a une fille marocaine qui travaille avec moi, tous les jours elle fait 25 caisses et la cheffe lui dit « Jeune fille, tu ne veux pas travailler, tu ne viens plus, tu ne ramènes pas assez de caisses ». Et elle a dit : « le nombre normal de caisse, c'est 35.

E : dans la ferme, ils vous demandaient un nombre minimum de caisses à ramasser ?  
Nous les Marocaines, on sort beaucoup de caisses... de fraises, de framboises, de tout. Par jour on ramasse 30, 35, 40, jusqu'à 60 caisses.

E: et si tu ne ramènes pas assez ?

T : si tu remplis moins que trois à quatre caisses, alors là il t'enferme, tu peux rester quatre ou cinq jours sans travailler.

Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011

Un Marocain travaillant dans la ferme de Vieux : « Dans tout Huelva, le minimum de caisses à ramasser est de 30. Nous on ramasse 120. Ici le minimum est de 55. Et alors? C'est la crise, le chef te dit que si tu ne veux pas, il y en a 24 qui attendent dehors. Qu'est ce que tu vas faire? Tu travailles.

Conversation dans la maison des Marocains, ferme Antonio Pizarro, 22 avril 2011, Carnet de terrain.

Ainsi bien qu'étant en apparence un salaire journalier, la rémunération apparaît également en partie comme un salaire au rendement déguisé. Si les saisonnières qui ne ramassent pas suffisamment peuvent être privées de travail, celles qui ramassent le plus obtiennent en récompense des heures supplémentaires.

Par ailleurs, pour pousser les travailleurs à ramasser plus vite, certains employeurs annoncent à leurs saisonniers qu'ils leur paieront le prix d'une journée complète de travail une fois le nombre de caisses fixé le matin individuellement atteint. Le travailleur peut alors terminer sa journée de travail plus tôt mais cela participe à désolidariser le collectif de travailleurs comme le remarque Nadia et également à dévoiler à l'employeur le rendement optimal possible ce qui lui permet d'augmenter ses exigences comme le souligne Ela. Sa collègue Ana considère d'ailleurs qu'avec une telle mesure quotidienne du rendement, le travailleur doit penser à ne pas ramasser trop vite au début : « parce qu'après, tu ne peux plus ralentir. » Ces techniques de management permettent donc de neutraliser les éventuels ralentissements opérés par les travailleurs :

Daouda : Je peux pas savoir combien les autres ramassent. On n'a pas le droit. Le patron il dit qu'on n'a pas le droit de voir ça parce que sinon on peut rebeller. Si tu laisses les fraises derrière toi, ils passent pour vérifier, et alors là, il va crier, crier, crier seulement. Fouuu. Dans la ferme on est 2 burkinabés, un ghanéen, 2 sénégalais, 3 maliens, 2 marocaines et 6 espagnols. On peut pas savoir si les espagnols ramassent moins, il te montre la liste que quand il y a un problème, quand tu ne ramasses pas assez vite. Je sais pas combien je prends, je coupe seulement. La semaine dernière il m'a dit « tu as pas bien travaillé. Tu as pris 110 caisses seulement. » Et il était sérieux. Tu t'imagines. 110 caisses c'est beaucoup.

Conversation avec Daouda, le 4 avril 2011, Chabola de la madre, Moguer.

Ela : dans la ferme la liste est gardée secrète. Mais moi j'ai vu pourquoi. Chique a demandé à la fille de ne pas montrer le nombre de caisses. Pour que quand elle le veut, elle puisse venir te voir et te dire : « Toi, aujourd'hui, tu es très molle (floja). Allez, vite, vite. » Et je ne sais pas combien j'ai ramassé alors elle peut dire ce qu'elle veut. Montre moi la liste, pour que je vois si je suis la dernière. Parce que je ne suis pas la première, mais sûrement pas la dernière non plus. (...) Ici, parfois, ils te disaient que tu devais cueillir, disons 25 caisses, et avec 25 caisses tu pouvais rentrer à la maison. Et nous à 11 heures on était déjà à la maison. Et ensuite, bien sûr, il augmentait à 28 caisses, et ensuite encore plus, 30.<sup>288</sup>

<sup>288</sup> Ces techniques de mise en compétition des travailleurs et d'accroissement du rendement ont également été constatés par Ofelia Becerril au Canada. En avril 2003 des travailleurs mexicains firent une grève à Leamington contre

Nadia : Cette année, on ne savait pas combien de caisses on faisait. Ce qu'ils font c'est que quand ils ont une commande, ils regardent combien de caisses il faut sortir et ils les divisent par le nombre de travailleurs. Par exemple, si il y a 80 personnes, et qu'ils ont besoin de 700 caisses, ils vont calculer combien chaque travailleur doit ramasser. Ensuite tu travailles, on ne te dit pas combien tu ramasses. Lorsqu'une femme remplit dix caisses, elle sort, tu peux évaluer combien de travail il te reste à faire, parce que tu sais que cette femme va un petit peu plus vite que toi, donc que tu n'as plus que deux caisses à remplir pour finir. Ils ne te disent jamais combien tu ramasses. Par contre, si il voit que tu ne travailles pas, il vient te voir le matin et te dit : « Toi tu travailles pas, si tu travailles pas tu rentres au pays ». (...)

Martin là où on travaille, maintenant il dit aux filles : demain, vous travaillez toutes dans la fraise, la commande de fraise est arrivée, vous devez ramasser 80 caisses. Moi je ramasse vite, j'ai déjà ramassé six caisses alors que tu n'en as que deux. On ne travaille pas pendant un temps défini. Quand j'ai fini le nombre de caisses que je dois ramasser, je rentre au logement, et toi tu restes jusqu'à ce que tu aies atteint le nombre de caisses et ensuite tu pourras rentrer. Dans la première ferme où j'ai travaillé, c'est le temps qui compte. Quand la journée est terminée. Ça suffit, on rentre. Dans la ferme où je suis maintenant il n'y a pas de solidarité. Dans les autres fermes, lorsqu'une femme n'arrive pas à aller assez vite, d'autres femmes l'aident et on sort toujours en même temps. Alors que dans cette ferme, il demande au début de journée 80 caisses, les femmes accélèrent pour ramasser le plus vite possible. Quand tu as terminé, tu peux rentrer chez toi et les autres continuent à ramasser même si il fait nuit.

E : et pourquoi les femmes ne sont pas solidaires, c'est parce qu'elles sont beaucoup ?

N : ils ne nous laissent pas aider les autres. Ils disent qu'on va tout compliquer. C'est aussi parce qu'on a des encargados [contremaîtres] marocains, ils surveillent plus que les Roumains, ils restent derrière toi. Un encargado roumain il te laisse ramasser tranquille, alors qu'un Marocain si il trouve derrière toi une fraise que tu aurais du ramasser, si il te voit parler avec une autre fille, ça y'est il t'engueule. Il t'enferme il te dit : « Pendant trois jours, tu ne travailleras pas, pendant trois jours, tu dors. »

Cette pression au rendement pousse certaines saisonnières à ramasser des deux côtés du rang pour remplir leurs caisses plus vite ce qui handicape leur voisine de rang qui ne peut plus assurer son quota. Pour éviter de n'avoir aucune prise sur une possible réprimande, les saisonnières ramassent donc des petites fraises vertes ou des feuilles des plants à chaque fois qu'elles ramassent une caisse pour avoir une idée de la quantité qu'elles ont ramassé.

Touria : on met les feuilles des framboisiers dans notre tablier pour compter les fraises ramassées.

Source : Touria.

Nadia : En fait on a une technique pour compter, quand on ramasse une caisse, on met une fraise verte dans notre poche.

Amina : Avant pour compter, je prenais un stylo. Maintenant, je fais la différence entre le nombre de tickets que j'ai quand je commence à travailler et ce qu'il me reste à la fin.

Enfin, les agriculteurs ont tendance à basculer vers un vrai salaire au rendement en fin de saison, lorsque les travailleurs ne doivent plus ramasser que la fraise destinée à l'industrie. Les patrons mettent le salaire au rendement en place lorsqu'il n'y a plus assez de fraises pour que ces dernières

---

l'imposition d'un nouveau système de contrôle du travail informatisé. Les travailleurs portent des codes barres et grâce à eux, on évalue le temps que met un travailleur à réaliser une tâche. Ils ont introduit ce système en même temps que le paiement au rendement pour motiver les travailleurs à travailler rapidement, et ensuite ils se sont servis de ce rendement typique du paiement à la tâche comme étalon de productivité minimale que les travailleurs doivent accomplir en un temps donné, tout en les payant à l'heure.

puissent en ramasser une quantité permettant de rembourser les 35 euros qu'ils leur paieraient si ils les payaient à la journée. Le soin apporté à la récolte n'ayant pas d'importance pour des fruits qui seront transformés, les employeurs cherchent alors à ramasser le plus vite possible et fixent donc un prix par caisse ramassée. En 2010, dans la ferme de Saadia, les travailleuses me disaient qu'elles pouvaient ramener dans ces conditions entre 20 et 25 caisses pour 6h30 de travail, ce qui implique une diminution importante de leur salaire journalier. Manolo, un ancien agriculteur à qui je raconte que le passage du salaire journalier au salaire au rendement a provoqué une grève sur une des exploitations visitées explique ici les raisons de ce changement de rémunération.

E : Tu disais que souvent on ne peut pas payer plus.

Manolo : Ecoute, la fraise industrielle est à 25, 30 centimes [le kilo]. Une caisse contient environ 4,5, 5 kilos. Et donc, c'est qu'il est impossible de payer plus, parce que moi je ne gagne rien et je dois transporter tout ça de la ferme jusqu'à la coopérative et donc combien penses-tu que je peux gagner par kilo si les caisses font cinq kilos ?

E : Je suis très mauvaise en maths, tu vas vite t'en rendre compte.

Manolo : Si la caisse fait cinq kilos, l'agriculteur gagne un euro et demi par caisse et il te donne un euro. L'agriculteur doit bien gagner quelque chose non ? Et donc, il lui reste très peu, 50 centimes. Au final il ne reste pratiquement rien à l'agriculteur. Et donc les grèves pour moi, ça ne vaut rien. Si on me fait ça, je dis : « Il y a grève ? Dehors, toutes autant que vous êtes ! » Si il y a des problèmes à la fin de la campagne, ce n'est pas bon, pour moi ce n'est pas bon. Comment je fais pour te payer ? Si tu es avec moi depuis trois, quatre, cinq campagnes et à la fin de la campagne, on va faire dix jours à la tâche, tu ne peux pas me faire ça. Et la fraise pour l'industrie, ça se ramasse très bien, tu n'as pas besoin de passer ton temps à regarder si la fraise est bonne ou non, c'est une opportunité de gagner plus non ? Il y a des travailleurs en fin de campagne qui ont ramassé jusqu'à 80 caisses hein ?

E : Si tu les payes 80 euros par jour, pourquoi tu payes au rendement alors ? Autant payer à la journée.

Oui, mais si ça se trouve ça ne m'intéresse pas. Moi ce que je veux, c'est ramasser rapidement et terminer. Tu dois ramasser plus parce que je veux tout enlever. Moi je te paye à la caisse et je te donne un petit peu plus non, parce que tu vas ramasser plus vite et moi, alors, je termine rapidement. C'est seulement dix jours de campagne. Le chef, pendant ces dix jours, combien est ce qu'il gagne ? 2000 euros mais il doit payer le gazole, l'électricité, l'eau, tout.

Soulignons tout de même qu'au rendement, les travailleurs ne gagnent pas forcément plus que lorsqu'ils sont payés à la journée. Lors de l'année 2010 qui était une année de faible production, le passage au salaire au rendement pour la fraise d'industrie a impliqué une baisse de salaire pour les saisonniers qui n'arrivaient pas à atteindre les 35 caisses à un euro de l'heure qui leur auraient permis d'atteindre le salaire journalier. Accompagnant Touria dans le village d'El Rocio, on croise deux de ses collègues travaillant sur une autre ferme qui se plaignent d'être passées à la récolte destinée à l'industrie : « Maintenant on est payées un euro la caisse et on arrive tout juste à 15 caisses par jour, il n'y a pas beaucoup de fraises. L'année dernière, on en ramassait 30. » Daouda de son côté se plaignait également du passage au salaire au rendement à la fin de saison 2011.

Il faut ramasser 200 à 220 kilos pour que le patron il soit content. Enfin pas pour qu'il soit content mais pour qu'il te garde. En ce moment, ils payent 32 centimes la caisse. Il faut que j'en ramasse 100 pour gagner ma journée. (...) Cette fin de campagne, ça déprogramme, ça fauche le programme. Le seul truc qu'il y a c'est qu'il faut prendre beaucoup de caisses pour travailler l'année prochaine. Le patron il te dit : « Aujourd'hui tu vas arriver à 100 ? Et

quand tu dis non, « no hay fresa » [Il n'y a pas de fraise], il s'en va. Il ne veut pas entendre ça.

Par déprogrammer, Daouda veut dire ici qu'il s'attendait à travailler encore une dizaine de jours au salaire journalier et donc à gagner environ 350 euros pour cette fin de campagne. Le passage au salaire au rendement diminue les gains attendus.

Il est difficile de savoir à quel point le rythme de travail a été accéléré par la précarisation des travailleurs et leur mise en compétition. Difficile également de comparer ces rendements avec ceux établis par les sociologues comme Miriam Wells ayant étudié la récolte en Californie dans les années 80 car les variétés ont évolué, et le poids de fraise produit par plant a augmenté de manière conséquente ce qui participe également à accroître le nombre de kilos récoltés par les saisonniers. La variabilité de production de saison en saison complique également les comparaisons. Il semble cependant que les rythmes de récolte soient particulièrement soutenus. J'indique en note de bas de page les valeurs recueillies dans les entretiens pour une éventuelle future comparaison<sup>289</sup>.

E : vous travaillez très vite dans cette ferme ?

Nadia : on travaille oui, on travaille vite.

E : combien vous ramassez ?

N : Ils n'obligent pas à un nombre de caisses. Mais on ramassait vite, moi j'étais toujours première, on accélérât dans le rang pour être premières. J'allais toujours plus vite que les autres filles.

Fatima : il y a des femmes qui accélèrent juste pour se montrer, pour montrer qu'elles ramassent le plus vite.

Mina : Moi je sais travailler, je travaille bien la fraise, le chef ne me dit pas de mieux travailler ou d'aller plus vite. Trois ans maintenant. Chique m'a dit, tu connais, Chique ? Elle m'a dit « *Amina, como esta ? Cabeza bien ?* » Je lui ai dit « *bien* ». Elle m'a demandé et son frère aussi, j'ai dit « *bien* ». Il y avait Msbaya, celle qui est avec Saadia dans la chambre. Elle a dit : « elle ramène *fresa, mucha mucha fresa.* » Elle a vu que je suis la première sur la lista. Elle a dit [très fière]: « *ella primera* », elle première.

Rqiyah : Beïja, elle va trop vite, les femmes sont jalouses d'elle, elles lui disent de ralentir. Entretien avec Rqiyah chez elle, 26 juillet 2011, Douar proche de Souk Larbaa, Maroc.

En tous les cas, le rythme de récolte est suffisamment soutenu pour que certains ne soient pas capables de le suivre. C'est le cas de Keïti, un Ivoirien rencontré à la chabola de la Madre. Après avoir passé toute la saison sans travail, ce dernier qui est finalement parvenu à trouver un employeur se rend compte après deux jours de travail qu'il ne pourra pas atteindre le seuil de 35

---

<sup>289</sup> - Elles disent qu'elles ont un badge, qu'elles ne savent pas combien de caisses elles ramassent, mais qu'une d'entre elles a ramassé 300 kilos en un jour. Bouchra traduisant Touria  
- En un jour on peut ramasser jusqu'à vingt caisses de framboises. Il y a beaucoup de productivité. Touria.  
- Ils ramassent dans trois sortes de caisses différentes : parmi elles des caissettes de deux kilos dont il peut ramasser jusqu'à 80 par jour. Vieux.  
- Cette année on ramasse 30 à 35 caisses de 5 kilos et demi. Fatima.  
- Disons qu'en moyenne on ramasse entre 40 et 60 caisses chacune composées de dix barquettes de 500 grammes. Fatima, Moguer.  
Azcarate avait noté que le rendement avait augmenté de 252% de 1983 à 2001 passant d'environ 50 kilos à 120 kilos récoltés par jour.

caisses demandées par son employeur allant jusqu'à envisager de demander lui-même au patron de le garder en le payant moins.

Keïti : Je ramasse 20 caisses, le patron, il va pas me garder, les gars ils ramassent 35 caisses. Je dois faire une négociation, voir si il est d'accord pour me payer à la caisse. Je ramasse 20 caisses, il me paye les vingt et pas plus... [Pensif] Daouda, on a mal pensé. Pourquoi tu es venu?

Daouda : Et toi pourquoi tu es venu?

Keïti : Je me suis pas posé la question. Je te jure, je me suis même pas demandé ce que j'allais faire *aqui*. Quand tu viens dans un autre pays, tu développes l'autre pays. Mon président il nous a toujours dit : restez ici, vous avez tout.

Un homme qui assiste à la scène et les écoute parler en Français l'interpelle en bambara.

L'ivoirien : Je comprends rien à ce que tu me dis mon frère.

Daouda : Il te dit que tu dois boire du nescafé le matin.

L'ivoirien l'écoute d'un air sérieux : « ah bon ? »

Daouda confirme : Il y en a qui se dosent pour couper fraise.

Chabola de la madre, 5 avril 2010, Carnet de terrain.

C'est également le cas d'un Malien surnommé le Joker lui aussi parvenu à trouver un emploi en fin de campagne. Alors que je suis au campement, il arrive tout courbé de la ferme, dit à Daouda qu'il a faim, qu'il faut se dépêcher de préparer. Daouda rit. Je lui dis en plaisantant : « Attention, il va s'énerver ». Il répond : « Attends seulement de voir si il peut se courber avant de réclamer ». Le joker se redresse essaye de s'asseoir mais ne pouvant pas plier les jambes, il tombe sur les fesses, et s'allonge sur le sable en souriant et en gémissant. Daouda rigole : « Je croyais que j'étais foutu, mais apparemment je vau mieux que ce gars là. » Il prendra un analgésique juste avant de manger. La semaine suivante, alors que je reviens au campement, je demande : « Vous êtes combien à travailler maintenant ? » « Deux. » « Mais la semaine dernière vous étiez trois ». « Le joker il a pas pu tenir. Il était au *campo merda* là. C'est la première fois qu'il coupait les fraises, il pouvait pas. Le chef lui a dit : « les autres à 10 heures ils ont ramassé 40 caisses, toi tu en as 15 ou 20. »<sup>290</sup>.

#### *d) Les résistances : ralentissement du rythme de travail, grèves spontanées, entraide*

Malgré cette mise en compétition, on observe dans les fermes des résistances et des formes d'entraide. De nombreuses travailleuses rapportant par exemple qu'elles aident ou ont été aidées par leurs voisines de rangs pour tenir le rendement exigé. Il arrive souvent que les saisonnières couvrent une de leurs collègues quand cette dernière contrevient au règlement en introduisant par exemple des hommes sur l'exploitation. De même, des femmes qui prennent la place d'une autre n'ayant pas pu se rendre en Espagne ne sont pas dénoncées à l'employeur. Malgré les efforts pour les diviser, les femmes font montre de fortes solidarités entre elles, en aidant par exemple à cacher la grossesse d'une collègue, en aidant dans un rang une collègue enceinte ou en protégeant une autre contre l'expulsion. Enceinte en 2010, Mansoura affirmait en 2011 que c'était Rqiyah qui l'avait aidé à tenir

---

<sup>290</sup> Chabola de la madre, 20 avril 2011, Carnet de terrain.

le rythme. Quant à cette dernière, ce sont dix saisonnières qui se sont succédé au téléphone pour assurer à son mari que malgré une dénonciation téléphonique, elle n'avait pas de partenaire en Espagne. De même qu'elles s'entraident, il arrive également aux saisonnières de résister mais elles le font rarement de manière frontale. Leurs manières de protester s'expriment à travers des "formes quotidiennes de résistance" (Scott 1985). Certaines essayent d'obtenir un transfert dans une autre ferme, d'autres refusent de rentrer dans une serre où l'on vient de passer des pesticides. Ainsi, les luttes et les résistances des travailleurs ne se basent la plupart du temps pas sur la solidarité ou les intérêts de classe mais dans l'engagement individuel et dans des actes constants et cachés contre les diverses formes de contrôles. Cependant, les saisonnières supportent les conditions de vie et de travail tant que ce qu'elles gagnent en saison font de leur départ saisonnier en Espagne la meilleure alternative possible. Si la participation au programme coûte finalement trop cher, pas seulement en argent mais en sacrifices (éloignement des enfants, transfert domestique sur une autre femme alors qu'on ne gagne pas suffisamment pour la dédommager), l'équilibre est alors rompu. J'ai ainsi pu assister à des grèves spontanées organisées par les travailleuses malgré la faiblesse de la présence syndicale. La description de ces courtes mobilisations vise ici à montrer à la fois les obstacles auxquels sont confrontés des travailleurs décidés à se mobiliser et également à révéler le rôle que jouent dans la gestion de ces conflits les médiateurs interculturels du programme Aeneas Cartaya.

A Huelva, ce sont les tentatives d'augmenter le rendement des travailleurs à travers de nouvelles formes d'organisation du travail, de paiement à la tâche réel ou déguisé qui provoquent de la part des travailleurs des résistances organisées. Habiba fait des saisons depuis 2007. Elle est toujours restée avec le même patron. Dans la ferme où elle travaille, il y a environ 140 Marocaines, une maison de Roumaines et deux maisons de Noirs. A la fin de la saison 2011, une grève se déclenche car après une campagne très mauvaise pour les travailleuses, certaines d'entre elles étant en plus arrivées très tard, l'employeur leur demande de récolter la fraise d'industrie en étant payée au rendement très tôt dans la saison, ce qui implique une baisse de salaire journalier de 10 à 15 euros selon le rythme de ramassage de chaque ouvrière. Le déclenchement de la grève entraîne la venue d'un médiateur interculturel d'Aeneas Cartaya ce qui permet aux saisonnières de demander également des explications sur les importantes retenues sur salaire qui ont eu cours sur cette ferme depuis des années. De retour au Maroc, Habiba se rappelle :

Je suis arrivée le 15 mai. On est restés deux mois en Espagne et sur ces deux mois, 16 jours sans travailler. On travaillait au mois de mai, un jour par ci par là. Pas beaucoup. Et ensuite, il nous dit de ramasser la fraise de seconde qualité, payée un euro 20 la caisse. Et tout cela sans travailler tous les jours. Tu travailles aujourd'hui, et il faut laisser passer encore deux jours avant de retravailler.

Bouchra : pourquoi ?

Parce qu'il n'y avait pas de fraises, je te dis. Toutes les filles restaient sans travailler. Quand on a fait la grève, il nous a dit : « Vous qui êtes venues les dernières, l'année prochaine vous

serez les premières. (Rires) » Mais bon, il y a des chances qu'on ne vienne pas du tout. (...) Au mois de mai la fraise vaut encore de l'argent. Lui il a fait la segunda à une époque où elle coûte encore cher. [C'est à dire à ramasser des fraises de seconde qualité, destinée à la transformation industrielle assez tôt pour en tirer une rentabilité] Au début de la segunda, quand il n'y a que de la primera [première qualité] sur le marché, ils la payent cher. Il nous a dit : « Je ne vous mens pas. Je ne vais pas vous envoyer au Maroc. Vous allez travailler à la caisse. Vous acceptez de cueillir, pour un euro 20 la fraise de seconde qualité. » Il nous disait : « Vous travaillez maintenant, on s'arrête ensuite deux jours, et le troisième on travaillera la primera, on ne fera pas la seconde qualité. On a fait la seconde qualité, on est restées deux jours sans travailler, et le troisième jour, il a dit on continue à travailler la seconde qualité, il ne reste pas de première qualité. Alors on a toutes décidé de ne pas travailler pour un euro la caisse. Il a dit, d'accord vous ne voulez pas travailler. On a dit, « On préfère rentrer chez nous que de travailler pour un euro la caisse ». Il a dit : « D'accord, moi je vais aller chercher des Noirs qui vont travailler. » Il prenait son téléphone pour nous montrer qu'il était prêt à téléphoner. Le soir même, j'ai appelé Omar [le médiateur interculturel], il m'a dit : « à qui ai-je l'honneur ? » J'ai dit « Habiba Rahali. » Il m'a demandé le numéro de ma carte d'identité. Je le lui ai donné, je n'ai pas eu peur. Quand il est arrivé, les filles ont eu peur, elles ont dit : « On ne t'a pas appelé. » Il a commencé à parler, à parler, à parler. Ça a rassemblé des gens autour de lui, et puis finalement, il y a deux encargados [contremaîtres] marocains qui sont venus, et il a parlé avec eux. Il a dit à tout le monde, « Je ne sais pas qui m'a appelé, je n'arrive pas à savoir qui est ce qui a parlé avec moi au téléphone, il ne faut pas avoir peur. » Ensuite, il est venu dans ma maison, il m'a dit : « Et toi comment tu t'appelles ? » J'ai dit « Habiba Rahali. » Il a dit, « ça y'est je sais, c'est toi qui m'a appelé. » Quand Omar est venu, il a halluciné de voir la situation. Il a dit que les logements n'étaient pas très biens, et il a dit « ça n'existe pas un euro la caisse, il n'a pas le droit. » Il nous a dit, « Ecoutez, ne travaillez pas demain, on va régler le problème de l'argent pour l'électricité, mais demain vous ne travaillez pas, pour un euro la caisse, vous devez travailler à la journée, pas à la caisse. » Mais quand il est parti, le chef a fait le tour des maisons et il a dit : « Demain si vous travaillez, je ne vous renverrai pas »; il les a embobiné. Qu'est ce que je pouvais faire ? Tu ne vas sûrement pas arrêter de travailler toute seule. » Avant la grève, on payait 35 euros d'électricité. Omar leur a dit qu'on ne devait rien payer et l'Anapec aussi. Ce que l'Anapec nous a dit, c'est qu'on ne doit pas payer l'eau, pas l'électricité, pas de loyer. Qu'on part travailler, on paye la nourriture, ou ce qu'on a besoin, c'est tout. Ils disaient qu'on devait payer le visa, et 4000 [20 euros] pour le bateau et c'est tout. Le jefe est radin. La grève a duré un jour. Et après un jour de grève, Francisco a rendu 20 000 ryaals [100 euros] à chaque travailleur.

Bouchra : quand est ce qu'il vous l'a rendu ?

Le lendemain. C'est bien la preuve qu'il en a de l'argent. Tu sais, on a calculé, combien il a rendu en tout en un seul jour : 8000 euros.

Comme le souligne Habiba, la mobilisation n'a duré qu'un seul jour et a été rapidement interrompue par la division établie au sein du collectif sur la base de l'ethnicité mais également sur la base de la durée des contrats octroyés aux saisonnières<sup>291</sup>.

Il y en a qui partent neuf mois, quatre mois, trois mois. Tu sais celles qui voulaient qu'on aille travailler pendant la grève c'est celles qui font la plantation [C'est à dire les contrats de neuf mois pour planter et ensuite enchaîner avec la récolte]. Celles qui ont des contrats de quatre mois, ou trois mois n'ont pas eu le temps de travailler vraiment. Ou alors il y avait moi qui n'avais travaillé vraiment que quinze jours. Ils ont dit : « Celles qui ont neuf mois on les renvoie et elles laissent travailler celles qui viennent d'arriver. » Les autres ont dit : « Non, nous on ne laisse pas notre place, on ne s'en va pas. » On aurait dit la guerre mondiale.

Une semaine après cette mobilisation, toutes les saisonnières étaient renvoyées au Maroc et seuls

<sup>291</sup> Dans le même registre, Rqiyah s'exclame alors que je l'informe que les femmes ayant des contrats de neuf mois ne seront peut être pas réembauchées cette année : « Tant mieux si elles ne partent pas. Ce n'est pas juste que ces femmes ramènent autant d'argent, alors que nous non. »

les Africains continuaient à travailler sur l'exploitation aux conditions établies par l'employeur, c'est à dire payés un euro vingt pour ramasser une caisse de 10 kilos. Il convient de souligner ici que si cette grève a eu lieu dans la ferme, c'est vraiment que les conditions de travail laissaient à désirer, mais aussi qu'elle était suffisamment grande pour voir naître un tel mouvement spontané. Mazantine, la société qui gère la ferme en question est citée comme étant une entreprise leader par l'Observatoire de l'Economie Sociale Andalouse 2010. Les entreprises leaders sont définies dans ce document comme étant celles qui génèrent des ressources (résultat net + amortissements) supérieurs à 500 000 euros et qui ont en plus obtenu des bénéfices. Cette année-là Mazantine SCA a réalisé un revenu de 1.302.765,14 € et 570.981,31 euros de bénéfices<sup>292</sup>. Cette grève a été l'occasion de voir comment les employeurs manoeuvrent pour maintenir leur main-d'œuvre sous contrôle en mettant en compétition les travailleurs en fonction de leur nationalité, mais également en fonction de leur ancienneté ou de la durée de leur contrat. J'ai pu aussi constater comment le corps des intermédiaires interculturels d'Aeneas Cartaya (ici en la personne de leur supérieur) accompagné de délégués syndicaux de Comisiones Obreras, en délivrant des messages ambigus, parviennent à étouffer la colère, laisser le temps s'écouler et finalement diviser le groupe de travailleuses qui se remet au travail. Alors que comme on l'a vu plus haut, tout paiement au rendement est exclu par la convention collective, ce dernier a d'abord essayé d'obtenir un accroissement du prix payé à la caisse d'un euro vingt à un euro quarante. Il a ensuite expliqué aux saisonnières que si la situation ne leur convenait pas, elles devaient rentrer au Maroc, il s'est ensuite battu pour que ces dernières récupèrent les retenues sur salaire qui leur avaient été abusivement enlevées mais n'a en aucun cas agi pour faire respecter le droit du travail alors même qu'il avait déjà à cette époque une double casquette d'intermédiaire interculturel et de syndicaliste à Comisiones Obreras. De son côté, sa collègue répondait aux plaintes des travailleurs en proposant à son collègue de développer pour l'année suivante des cours de *sevillanas* pour les saisonnières de cette ferme de manière à ce qu'elles se sentent davantage intégrées.

Une fois réglé le remboursement des sommes indument retenues sur le salaire, Omar a quitté l'exploitation en demandant aux saisonnières de ne pas retourner au travail le lendemain. Le patron a passé toute la nuit à diviser le collectif et à enjoindre tous les ouvriers de reprendre le travail le lendemain. Ne sachant plus quelle attitude tenir, les meneuses ont essayé de joindre Omar toute la soirée. Celui ci est resté injoignable jusqu'au lendemain après-midi. L'incertitude et la peur les ont fait reprendre le travail. Habiba constate que son attitude est typique de la position d'entre deux dans laquelle il se trouve.

---

<sup>292</sup> Source, [www.cepes-andalucia.es](http://www.cepes-andalucia.es), consulté le 9 janvier 2013.

Quand Omar est arrivé, qu'est ce qu'il nous a dit ? « Mais ce jefe est gentil il amène des Marocaines en Espagne. » Il dit tout ça parce qu'ils le payent. Ils payent son travail tu me comprends ? Il a comme deux visages, un pour les Espagnols et un autre avec les Marocains. » (...) Il nous a dit : « Nous on n'aurait jamais pensé qu'il y aurait des problèmes dans cette ferme là, on croyait que c'était un exemple, que c'était celui qui se conduisait le mieux. »

Bouchra : mais comment c'est possible, il n'y a personne qui parle ?

Parler ? Mais qui est ce qui va parler là bas, qui va dire quelque chose.

Le second arrêt de travail auquel j'ai assisté a eu lieu en juin 2010 et concernait la ferme de Daouda où seuls des Africains travaillaient. Début juin 2010, ces derniers décident d'arrêter le travail n'ayant pas été payés depuis un mois. Devant la mobilisation de ses travailleurs et leurs réclamations constantes, l'agriculteur quitte la ferme et n'y reviendra pas pendant plusieurs jours. C'est en partant demander sa paie que Daouda découvre l'abandon du campo. De retour à la chabola, alors qu'on lui demande ce qui s'est passé, Daouda répond :

Daouda : il s'est caché, y'avait trop de gens en boule là, il est pas venu.

Abdu : Eh... la guerre ne tue pas les absents.

Daouda : moi demain je ne vais pas travailler.

Abdu [d'un ton ironique] : ah bon ?

Daouda : non, tant qu'il ne nous paye pas on va pas travailler.

Abdu : ah c'est grève alors!

Je ne sais pas, c'est grève personnelle, c'est une décision de chacun, mais ils ont dit ça au campo, et y'a d'autres gens qui sont venus le dire à la chabola. Ils sont pas plus de cinq qui ne sont pas au courant. (...) Lui sa campagne n'est pas finie, il lui reste encore beaucoup à ramasser. Il ne vient pas à son campo, s'il continue sa fraise va pourrir. Alors qu'avec ce qu'il a dans les champs il peut payer tout le crédit qu'il a auprès des travailleurs là.

Carnet de terrain, Vendredi 4 juin 2010

Et le lendemain, revenant du même endroit :

Il a abandonné son campo, ça fait deux jours là. Mais il va falloir qu'il revienne, sinon il va avoir de sérieux problèmes. Je vais prendre ma bici et je vais aller directement à Moguer. Et il faut qu'il me prépare une place chez lui parce que je vais m'asseoir et je vais plus bouger. A un moment on n'a plus besoin de solutions. Le gars il est pas sérieux, tant que tu fais pas palabre avec lui il te donne pas l'argent.

E : rire

Tu rigoles, ça te fait rire. Je sais pas comment le qualifier, mais pour l'instant je le qualifie de couillon. Lui il a le campo plein de fraises, elles sont rouuuuges. Tu donnes ça aux autres, ils sont contents. Et lui il a le produit, et il a pas l'utilisateur. La fraise elle a de l'argent, or pourtant il ne ramasse pas. Il te dit tous les jours seguro seguro seguro [c'est sûr]. Ca c'est sa chanson, esta tarde seguro, seguro seguro. Seguro seguro seguro.

Carnet de terrain, Samedi 5 juin 2010

Finalement Manolo terminera la saison sans payer ses travailleurs, Daouda recommençant à travailler chez lui après quelques jours d'arrêt, considérant qu'au point où il en est, le mieux à faire est « d'augmenter son crédit » et espérant que ce dernier sera capable de le rembourser l'année suivante si la campagne est meilleure, malgré les avertissements d'un de ceux qui partagent le repas avec lui à la chabola.

Abdu : je lui ai dit, c'est très dangereux ce qu'il a fait. Tu travailles, le gars il te paye pas, et tu continues à travailler?

Daouda : il me doit 2153 euros de cette année et l'année d'avant. Mais quand ce sera la planta je vais revenir et si je le croise il me donnera un peu, peut être pas tout, mais c'est sûr qu'il va me donner un peu. Sauf si je trouve qu'il a abandonné son campo là.

L'année suivante, Daouda travaillait pour un autre employeur mais s'est rendu dès le début de la saison dans son ancienne exploitation pour rappeler le montant de sa dette. Contrairement à ceux qui ont porté plainte, Daouda considère qu'il vaut mieux « négocier comme ça ce qui est négociable ». Au bout d'une semaine, le patron l'a appelé pour lui donner 300 euros. Devant de tels cas, les syndicats traditionnels disent ne pas avoir de solution.

Ils ne sont pas payés, mais on ne peut rien faire. Par la loi on n'obtient rien, il faut attendre plus d'un an pour que cela soit jugé, et pour prouver la relation de travail il faut que ces personnes soient encore en train de travailler et eux ne sont déjà plus au travail. Et puis ils sont déjà tous en train de s'en aller donc on ne peut pas faire une mobilisation. Je pense que ça va être très difficile.

Conversation avec une syndicaliste du Sindicato Unitario, 22 juin 2010, Carnet de terrain.

Mikaela, une travailleuse Roumaine a également évoqué une « grève spéciale » intervenue dans sa ferme, lors des premières années de recrutement.

« Je suis venue pour la première fois en 2004. J'ai fait deux saisons, mais en 2006, je n'ai pas pu venir parce que le chef ne m'a pas laissé "entrer" . Il a retiré dix personnes des champs, il ne m'a pas renouvelé le contrat, à moi et à neuf autres filles . Je vais te raconter pourquoi. [Tous les jours], nous faisons des heures supplémentaires, une heure, une heure et demie, deux heures. On était fatiguées, personne ne peut faire autant d'heures le dos courbé sans se relever, mais il ne voulait rien savoir. Alors un jour on a fait grève, mais une grève spéciale : on a travaillé sept heures, et ensuite on est sorties des serres. C'est pour cela qu'il ne nous a pas voulues l'année suivante. (...)»

#### *e) Les conséquences de cette organisation du travail sur le droit et la santé des ouvriers*

Ici on est comme des esclaves, si tu veux voir les gens travailler, viens demain! Les femmes pliées en deux avec les mains qui ramassent vite sans un mot, comme des esclaves.

La santé, C'est Suzanna qui s'occupe de ça à la FUTEH, il y a des petites complications, des douleurs, des intoxications. Mais ce n'est pas lié au travail, on n'établit pas de lien entre les problèmes de santé et le travail.

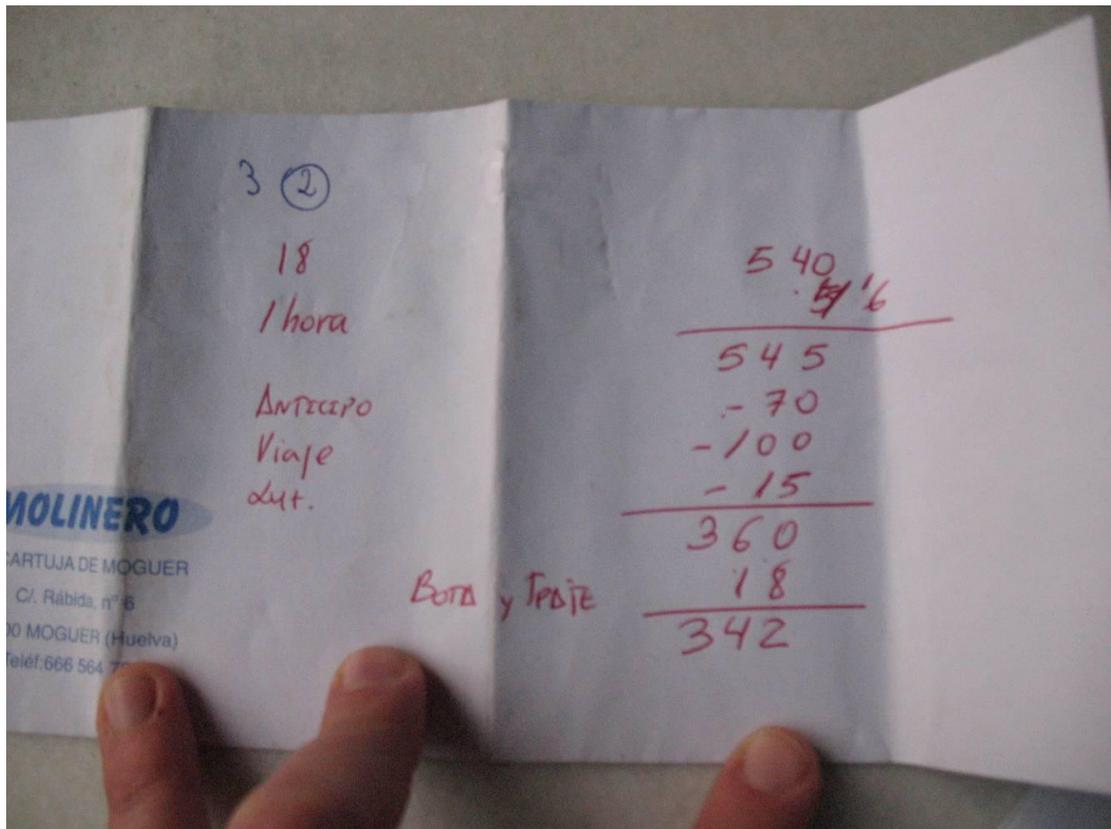
Entretien avec le directeur du placement international de l'Agence pour l'emploi marocaine, 17 juillet 2011, Casablanca.

Une des principales conséquences de cette organisation du travail est d'empêcher toute protestation individuelle ou collective et donc de rendre le droit du travail, déjà peu protecteur<sup>293</sup>, ineffectif. On

---

<sup>293</sup> La convention collective locale prévoit une période d'essai de quinze jours. Une saisonnière marocaine ayant investi une somme importante pour venir faire la saison peut ainsi être licenciée sans aucune conséquence pour l'employeur au bout de quelques jours de travail comme ce fut le cas pour Rachida lors de la saison 2009. Elle est arrivée le 27 mars, a commencé à travailler le 31. Elle a travaillé cinq jours et ils l'ont renvoyé. Sur l'avis de fin de contrat, on

a déjà vu plus haut que la constitution d'une armée de réserve sur place et même dans les exploitations permettait de payer les ouvriers à l'heure. Dans de nombreuses fermes, les agriculteurs imposent également d'importantes retenues sur salaire. Le droit du travail est en général complètement méconnu par les ouvriers, à juste titre d'ailleurs puisqu'il ne sert à rien n'étant jamais revendiqué et donc appliqué<sup>294</sup>. Malgré le fait que le logement soit gratuit dans la province, les employeurs retirent de l'argent pour les vêtements et les bottes fournis, alors que c'est à l'employeur de fournir le matériel professionnel à l'ouvrière, pour les couvertures, pour l'électricité et les bouteilles de gaz comme on peut le constater sur cette fiche de paie officieuse remise à Mikaela.



Photos 21 : Exemple de fiche de paie officieuse

Ce qui est inscrit sur les fiches de paie "officielles" est généralement une fiction. La réalité du salaire et de ses retenues, se lit là, sur une enveloppe. Sur les 545 euros gagnés sont retirés 15 euros d'électricité, 70 euros d'avance faite en début de saison, 100 euros pour payer le voyage de retour (signalons que Mikaela n'est jamais rentrée) et 18 euros pour les bottes et les vêtements de travail.

---

peut lire : "*baja voluntaria del trabajador*" : départ volontaire du travailleur. Elle s'est également vue remettre une fiche de paie sur laquelle figure un jour de travail, correctement payé. C'est pour cette raison que les syndicats locaux parlent de « *despido libre* », renvoi libre rendu possible par la législation professionnelle. Rachida a pu être réembauchée dans une autre ferme mais si elle avait du rentrer, elle n'aurait pas eu l'argent pour le faire.

<sup>294</sup> Lorsque j'étais en stage au Soc, on donnait souvent l'exemple d'une Roumaine qui, renvoyée en cours de saison avait réussi à obtenir, comme le prévoit la convention collective, que l'employeur lui paye l'intégralité de son contrat, mais les condamnations de ce type étaient déjà rares et considérées comme de grandes victoires.

De manière générale, les travailleuses ont appris à ne pas se baser sur les fiches de paie car ces dernières sont rarement liées aux sommes que les saisonnières gagnent réellement.

Dans les fiches de paie, ils me mettent toujours moins que ce que j'ai travaillé réellement. Regarde, par exemple ici ils m'ont déclaré 21 jours alors que j'en ai travaillé trente.. Et quand je l'ai dit à la personne chargée de l'administration, elle m'a dit que l'ordinateur ne prend pas les dimanches. Si on lit cette fiche de paie, ce mois-ci, j'ai gagné 1437 euros et ils m'ont déclaré 21 jours, ce qui veut dire qu'ils m'ont payé 70 euros par jour et ça signifierait 12 heures de travail chaque jour travaillé alors que le maximum autorisé est de neuf heures, me dit Irina.

93

CONVENIO: 001  
**PERIODO DE LIQUIDACION** del 1 de Abril al 30 de Abril de 2010 **TOTAL DIAS** 15  
 N.I.F.: X96690048

**I DEVENGOS:** Importe total 254,00 euros

**1 PERCEPCIONES SUJETAS A COTIZACION EN EL R.E.A. DE LA SEGURIDAD SOCIAL (3)** **Totales**

1.1 Percepciones de carácter salarial SALARIO BASE (4)

|  |                                 |           |                             |                  |               |
|--|---------------------------------|-----------|-----------------------------|------------------|---------------|
| PERSONALES                                 | Antigüedad                      | Idiomas   | Titulos                     | P. PROD          | 680,40        |
|  |                                 |           |                             | 273,60           | 273,60        |
| Puesto de trabajo                          | Tóxicos, penosos o peligrosos   |           | Nocturno                    |                  |               |
| Por calidad o cantidad de trabajo          | Incentivos                      | Actividad | Asistencia                  | Horas extras (5) |               |
| De vencimiento periódico superior a un mes | Gratificaciones extraordinarias |           | Participación en beneficios |                  |               |
| En especie (6)                             |                                 |           |                             |                  | De residencia |

1.2 Percepciones de carácter asistencial y acción social empresarial (7)

(8)

**2. PERCEPCIONES NO SALARIALES EXCLUIDAS DE COTIZACION EN EL R.E.A. DE LA SEG. SOCIAL**

|  |                    |                    |                |                |
|--|--------------------|--------------------|----------------|----------------|
| Indemnizaciones o suplidos (8)   |                    |                    |                |                |
| Prestaciones de la Seguridad Social  | Prot. a la familia | Asist. a suzh. (9) | (9)            |                |
|  |                    |                    | Del día al día | Del día al día |
| Mejoras voluntarias de la acción protectora de la S.S. y productos en especie concedidos voluntariamente por las empresas (10) |                    | (8)                | Euros          | Euros          |

**A. TOTAL DEVENGADO.....** 954,00

**II DETERMINACION DE LAS BASES DE COTIZACION AL R.E.A. DE LA SEGURIDAD SOCIAL**

1. BASES DE COTIZACION, EXCEPTO PARA ACCIDENTES DE TRABAJO Y E.P.

1.1 Base total de cotización Remuneración total 680,00

1.2 Desglose de la base total

|                       |       |         |                           |       |
|-----------------------|-------|---------|---------------------------|-------|
| BASE UNICA            | Grupo | Importe | Aportación del trabajador |       |
|                       |       |         | % (11)                    | Euros |
|                       |       | 702,00  | 4,7                       | 32,99 |
| HORAS EXTRAORDINARIAS |       |         |                           |       |
| DESEMPLEO             |       | 702,00  |                           |       |

**TOTAL.....** 680,00

2 BASES DE COTIZACION POR LAS CONTINGENCIAS DE A.T. y E.P..... 702,00

**III DEDUCCIONES:**

1. Aportación del trabajador a las cuotas del R.E.A., Sindical y Formación Profesional ..... 32,99

2. A. cta. del Impuesto sobre la Renta de Personas Físicas ..... 954,00 x 2 ..... 19,08

3. Anticipos ..... 19,08

4. Valor de los productos recibidos en especie .....

5. Desempleo .....

**B. TOTAL A DEDUCIR.....** 52,07

**LIQUIDO TOTAL A PERCIBIR (A-B).....** 901,93

MOGUER de ABRIL de 2010

RECIBI

N.I.F.: E21253612 Num. Cuenta :

623'17

Photos 22 : Second exemple de fiche de paie officielle et officieuse

Sur la ferme Dominguez, lors de la distribution de ces fiches de paie, la patronne a également fourni un petit papier bleu sur lequel figurait la somme réellement gagnée<sup>295</sup>. Cette absence de relation entre le travail réellement effectué et le travail déclaré apparaît à travers cette affirmation d'Amina selon laquelle son patron contrairement aux autres lui ferait « une bonne fiche de paie ».

E : c'est quoi ça une bonne fiche de paie?

Amina : les papiers, les papiers du travail. Il déclare beaucoup de jours, tu ne dois pas payer beaucoup d'argent [pour valider la cotisation salariale].<sup>296</sup>

De manière générale, l'érosion du droit du travail transparait à travers certaines expressions employées par les ouvriers comme par exemple : « le patron m'a fait la *bajavoluntaria* », ce qui pourrait être traduit en français par la phrase : « le patron m'a démissionné » et renvoie à l'habitude qu'ont les employeurs qui renvoient un travailleur qui n'est plus dans sa période d'essai de déclarer le renvoi comme un départ volontaire auprès de la sécurité sociale. Ces fraudes généralisées se traduisent dans les expressions utilisées par les patrons et reprises par les saisonniers pour qualifier ces fiches de paie : Amina : « Il me fait une bonne fiche de paie. Il déclare beaucoup de jours, et donc tu ne dois pas payer beaucoup de sécurité sociale. » Daouda : « il nous avait prévenu que sa fiche de paie, c'était peu. » Dans plusieurs exploitations, le salaire journalier n'est pas payé au niveau légal et les heures supplémentaires ne sont presque jamais rémunérées en tant que telles, érosion du droit du travail constatée et reconnue par les propres institutions. La sous-déléguée du gouvernement confirme ainsi que :

Les agriculteurs font des retenues sur le salaire pour le voyage, l'électricité. Ce que certains font aussi et ça ne me semble pas très normal c'est de retirer de l'argent pour les bottes et les vêtements de pluie mais quand c'est utilisé par un travailleur ils ne peuvent plus s'en servir pour un autre, alors ils lui retirent l'argent et si ils reviennent l'année d'après, tout est prêt. Et ce qu'ils ne font pas pour sûr c'est de payer les heures sups. Ils les répartissent sur les autres jours, quand il n'y a pas de travail, quand il pleut. Il y en a quelques un qui payent ces heures mais pas comme des heures supplémentaires.

Entretien avec la directrice du service du travail à la sous-délégation du gouvernement, 29 juin 2010, Huelva.

Rqiyah : Ils retirent beaucoup d'argent, pour l'électricité, le gaz, les couvertures.

E: vous payez dix euros pour quoi l'électricité ?

Rqiyah : l'élec, l'eau, 10 euros par mois. Chaque fois, elle prend dix euros, moi 10 euros, Aïcha 10 euros, Mina 10 euros. Et le mois d'après on lui redonne encore. Au mois de juin, ils nous ont demandé cinq euros chacune parce qu'on n'est pas restées tout le mois.

Manue : et qui achète le gaz.

Rqiyah : on partage entre toutes les femmes. On dit à Luis, qu'on n'a plus de gaz, et il en ramène. Il nous dit, demain je vous ramène une bouteille et vous me donnez l'argent. 18 euros la bouteille.

<sup>295</sup> Le mois de mars, les ouvrières ont travaillé 31 jours, et ont une paie déclarée de 1100 euros. En fait elles n'ont été payées que 750. Si on prend l'ensemble de la saison, on observe une différence de 2000 euros par ouvrière entre le salaire réellement versé et le salaire déclaré sur les fiches de paie. Elles reviennent avec 2500 euros en fin de saison alors que leurs fiches de paie indiquent 4500. Si on multiplie ces 2000 euros par les 35 Marocaines présentes sur l'exploitation, on obtient une surdéclaration de 70 000 euros.

<sup>296</sup> Le fonctionnement des cotisations salariales dans le régime de cotisation agricole est expliqué dans la seconde partie de la thèse.

Ela : Ils retirent 5 euros pour l'eau, 5 pour l'électricité, 9 pour les bottes, et 20 pour les couvertures.

Certains employeurs ne retirent pas d'argent pour le logement mais font payer le loyer en faisant travailler leurs ouvriers une demi-heure de plus. Cela est même arrivé à Daouda alors qu'il n'était même pas logé sur la ferme.

Ici on paye la maison, on travaille une demi-heure gratuite pour la maison. Normalement c'est six heures trente dont trente minutes de pause. Eux ils travaillent sept heures dont 30 minutes de pause. Normalement, les 30 minutes là, c'est pour ceux qui sont dans les fermes pour payer l'eau, le gaz, l'électricité. Mais maintenant, ça c'est général, tu le fais quand même, même quand tu n'habites pas dans le campo.

Dans la mesure où l'heure de travail est payée environ 5 euros, on peut considérer que cette demi heure travaillée permet au patron d'économiser 2,5 euros de salaire par travailleur et par jour ce qui dans une ferme qui compte sept travailleurs revient à verser pour un mois entièrement travaillé un loyer toutes charges comprises de 504 euros (7 travailleurs x 2,5 euros x 24 jours).

Amina : Cette année, un jour de travail vaut 37 euros 50. Tu sais combien on touchait nous le mois dernier : 34. Et l'année dernière aussi : 34. Le mois dernier, les gens ont touché 35 euros, c'est bien. L'heure vaut 5 euros. Avant, elle valait 4 euros, mais ce mois-ci, c'est 5. (...) E : Et il y a une autre chose qu'ils ne disent jamais aux travailleurs. Quand tu travailles une ou deux heures, ils doivent te payer le jour complet.

Le novio : bien sûr.

Amina : ah bon? Ecoute ça, nous en ce moment en travaillant dans cette ferme, on finit plus ou moins à midi, et le jour n'est complet qu'à deux heures. Il faut changer de ferme pour finir la journée, mais le temps d'aller dans cette autre ferme, nous on perd une demi-heure. On perd une demi-heure, il compte ça comme une heure de moins et donc on travaille une heure de plus. C'est comme ça qu'il fait. Quand il vient le matin avec la fourgonnette, normalement le travail commence quand tu entres et se termine quand tu reviens chez toi et que tu sors de la fourgonnette. Hier, moi hier, j'ai fait 4 heures 10 pour 24 caisses.

Sur le relevé de banque ci-dessous, on peut voir le retard dans le paiement des salaires au cours de la saison. Afin d'expliquer les versements, la comptable de l'entreprise a surligné certains salaires en indiquant en dessous au crayon de papier le mois de salaire auquel les versements correspondent. On peut ainsi lire en dessous d'un versement de 122,70 euros datant du 30 mars 2010 qu'il s'agit là du versement de 50% de la paye de février et en dessous du versement de 184,06 du 16 avril 2010 de l'autre moitié de la paye de février.

Logo: "la Caixa"

| Concepto                   | Fecha valor | Importe      | Saldo         | Ref |
|----------------------------|-------------|--------------|---------------|-----|
| REC. VODAFD. CAJ           | 02=03       | *****5,00    | *****60,60 E  | 64  |
| 23*03*10 REINT. CAJERO     | 23=03       | *****20,00-  | *****218,49 E | 88  |
| 23*03*10 REINT. CAJERO     | 23=03       | *****210,00- | *****8,49 E   | 62  |
| 30*03*10 NOMINA (50% de B) | 30=03       | *****122,70  | *****131,19 E | 88  |
| 31*03*10 S.S. AGRARIOS     | 31=03       | *****55,41-  | *****75,78 E  | 72  |
| 31*03*10 REINT. CAJERO     | 31=03       | *****70,00-  | *****5,78 E   | 31  |
| 01*04*10 MANTENIMIENTO     | 01=04       | *****2,50-   | *****3,28 E   | 18  |
| 16*04*10 NOMINA (50% de B) | 16=04       | *****184,06  | *****187,34 E | 20  |
| 17*04*10 REINT. CAJERO     | 17=04       | *****180,00- | *****7,34 E   | 90  |
| *17*04*10 REC. VODAFD. CAJ | 17=04       | *****5,00    | *****2,34 E   | 63  |
| 21*04*10 NOMINA (50% de B) | 21=04       | *****166,38  | *****168,72 E | 35  |
| 29*04*10 REINT. CAJERO     | 29=04       | *****150,00- | *****18,72 E  | 30  |
| 01*05*10 MANTENIMIENTO     | 01=05       | *****2,50-   | *****16,22 E  | 17  |
| 20*05*10 NOMINA            | 20=05       | *****304,30  | *****320,52 E | 25  |
| 21*05*10 REINT. CAJERO     | 21=05       | *****320,00- | *****0,52 E   | 45  |
| 01*06*10 MANTENIMIENTO     | 01=06       | *****0,52-   | *****0,00 E   | 25  |
| *02*06*10 NOMINA           | 02=06       | *****608,60  | *****608,60 E | 77  |
| 02*06*10 REINT. CAJERO     | 02=06       | *****600,00- | *****8,60 E   | 95  |

Libreta Estrella

Photos 23 : Relevé bancaire

La situation peut varier de manière conséquente d'une exploitation à une autre et les choses se dégradent au fur et à mesure des années. On a vu que dans la ferme Dominguez, les premières années de la *contratacion en origen*, l'employeur respectait l'obligation qu'il avait d'emmener les travailleuses au moins une fois par semaine faire les courses et qu'il amenait de l'eau potable dans une citerne. Cela s'est arrêté lorsque le nombre de saisonnières a fortement augmenté. En 2010, il a fait une avance de 20 euros aux saisonnières pour que ces dernières tiennent jusqu'à leur première paie 20 jours plus tard. Les saisonnières doivent également faire plusieurs km à pied, chargées au retour de grosses bouteilles de cinq litres pour ramener de l'eau « potable » à leur domicile. Comme les hommes sans-papiers, certaines volent dans les champs des patates de manière à pouvoir manger

en attendant la première paie.

Dans leur chambre, Saadia, Mansoura, Aïcha me disent qu'elles ont demandé au patron désormais décédé de leur amener de l'eau l'année dernière. « Il nous a dit : « Vous voulez boire ? Faites comme ça. » Et elle ouvre grand la bouche vers le ciel comme pour recevoir une hypothétique eau de pluie. Joumaa à qui je raconte cette anecdote s'exclame en riant : « Il a beaucoup plu, maintenant elles ont de l'eau. »

Sur cette même ferme, en 2011, la pause d'une demi-heure à la mi-journée prévue par la convention collective a également été retirée.

Ela : Bon déjà avant, la cheffe enlevait toujours la pause quand il faisait très chaud pour terminer plus tôt, alors là il n'y avait pas de pause. Mais cette année, depuis le début il n'y en a pas.

Manue : mais je ne comprends pas, normalement...

Ela : mais tu ne comprends pas, elle veut terminer plus tôt et c'est tout.

E : c'est mieux ou pire pour le travailleur ?

Au début c'est pire parce que tu n'es pas habituée, tu rentres et tout te fait mal, et tu dis « j'aimerais bien m'arrêter un petit peu pour me reposer », ou alors une nouvelle arrive, et les nouvelles ont toujours plus mal parce que c'est quelque chose de nouveau, et elle aussi elle préférerait se reposer. Enfin c'est ce que je pense.

E : c'est pour ça que je demande parce que je me dis, peut être que c'est aussi bien de finir plus tôt, je ne sais pas.

Je crois que nous nous sommes habituées déjà. Parce que... Pourquoi se battre quand tout le monde s'en fout, non ?

Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011, Mazagón.

La première année en 2006, elle nous payait tous les 15 jours, elle payait le seguro, les heures supplémentaires. Ca fait trois ans qu'on travaille dans cette ferme. La deuxième année où je suis venue ici, je ne travaillais pas pour la même ferme, je travaillais à Bonares, et l'année suivante, je suis revenue chez Juana. Ca fait deux ans, qu'elle ne paye plus le seguro, les heures sups. [...] Ils nous font travailler mais ils ne nous payent pas toutes les heures, ils ne payent pas les heures supplémentaires. Pas d'argent pas de travail. Je suis là depuis le mois d'octobre et j'ai rien économisé. Ca fait trois mois qu'ils ne nous donnent pas les fiches de paie. Quand on sera dans le car elle nous donnera le cinquième et le sixième mois de la main à la main. Elle ne nous paye plus par la banque. Elle me doit 1600 euros, 1000 à Messaouda. Elle a peur, et elle ne nous paye pas pour qu'on ne h'rague pas.

Entretien avec Touria, dans un bar, El Rocio, 5 juin 2010.

E : Vous avez des pressions politiques, dans le sens où par exemple si vous dénoncez trop, vous avez des problèmes avec le maire. Parce qu'ici, j'imagine que les intérêts des entrepreneurs sont très représentés, et à la mairie également non ?

Oui, nous normalement, quand on a n'importe quel type de problème plus grave, on en parle avec la coordinatrice et c'est elle qui est en contact avec le maire. C'est vrai qu'on a été soutenus dans le sens où, une fois qu'on a fait la médiation, qu'on a enquêté et qu'on a vu certaines choses, on nous a dit de... si il y a des abus sexuels, il faut le dénoncer parce que ce que ça fait c'est porter préjudice au reste des entrepreneurs, parce que tout ce qui est sorti dans El Pais, celui qui voit ça de l'extérieur pense que tout est comme ça, alors là, oui, ils nous ont soutenu en disant que oui, on devait continuer, on devait dénoncer et qu'il fallait sortir les choses. Si ce sont des choses moins grave, on peut faire de la médiation, résoudre le problème d'une autre façon, mais du moment où il y a des choses graves, il faut tout sortir dehors/révéler.

Entretien avec deux assistantes sociales du service social de la mairie de Moguer, 6 juin 2011, Moguer.

La stratification dans les exploitations a également des conséquences en terme de santé, à la fois parce que les saisonniers ne sont pas informés des risques liés à la posture de récolte ou aux

pesticides et également parce que les centres de santé ne disposent pas de traducteurs permettant de comprendre ce qu'elles ont à dire. La récolte de la fraise exige une posture forcée, les récolteurs étant penchés sur les rangs 6h30 par jour, ramassant des deux mains sans avoir le droit de s'accroupir, de s'asseoir, ou de maintenir leur dos en faisant reposer un bras plié sur leur jambe.

Pendant la saison, les centres de santé allouent deux médecins par village aux saisonniers déplacés appelés « *doctores de fresa* », docteurs de la fraise. Ils voient en moyenne cinquante personnes par jour, et lorsqu'il n'y a pas de traducteur très peu d'informations peuvent être échangées. Les saisonnières repartent généralement avec de l'ibuprofène et pour celles qui ont mal au dos, le conseil d'arrêter la récolte quelques jours. Les saisonnières constatent de nombreux changements avec leur arrivée en Espagne mais la reconnaissance du fait qu'elles sont malades, qu'elles souffrent est d'autant plus difficile à faire reconnaître qu'elles n'ont pas de traducteurs et qu'elles viennent d'un monde où elles ont rarement accès aux soins. A la fin d'une consultation à laquelle je l'avais accompagnée, Messaouda pensait que le thermomètre placé sous son aisselle servait à vérifier les battements de son cœur. Aïcha, qui s'était évanouie en travaillant dans un champ où l'on venait de passer des pesticides, m'avait montré en revenant de l'hôpital la radio qu'ils lui avaient faite. Elle désignait du doigt les agrafes de son soutien-gorge (qui semblaient sur la radio plantées dans son poumon gauche) en m'expliquant que c'était là que se situait le problème. Dans ce contexte où le travail agricole est structuré par une hiérarchie selon le genre, l'ethnie, la nationalité et le statut juridique, autant d'oppressions conjuguées, tous les problèmes de santé rencontrés par les ouvriers sont ramenés à un problème individuel ou typique à chaque groupe ou banalisés. Les saisonnières marocaines seraient par exemple malades parce qu'elles ne se lavent pas les mains. De même, il y a toujours quelques individus qui ne résistent pas aux pesticides, par sensibilité, par faiblesse ou parce qu'ils ne mangent pas bien. Il y a toujours une manière de faire reposer la responsabilité du malaise sur le malade. Lorsque sur la ferme Dominguez, Mina s'évanouit alors même que deux ouvriers passent des pesticides dans la serre d'à côté, Nourdine considère que c'est sa faute.

Le frère : Tu sais pourquoi. Cette fille a peur, elle veut toujours ramasser beaucoup. Elle a peur de ne pas venir l'année suivante travailler. Elle travaille trop.

Nourdine : Il y a autre chose. Elle ne mange pas bien. Tous les gens travaillent bien, ils travaillent vite mais elle, elle ne mange pas bien. Quand elle finit sa journée, elle prend deux kilos de fraise, elle les coupe en petit morceau, et elle mange. Tous les jours des fraises. Il n'y a pas de vitamine.

Entretien avec Nourdine, dans la maison qu'il partage avec ses frères, Moguer, 29 mars 2010.

Lorsque j'ai accompagné des saisonnières dans les centres de santé de Moguer et d'Almonte, les équipes médicales ont toujours été froides voire désagréables et elles aussi reportent sur les saisonnières la responsabilité de leur situation. A Moguer, l'arrivée de deux saisonnières en

djellabah a impliqué une exclamation du réceptionniste. « La plupart d'entre elles viennent pour faire un contrôle général ce qui n'est pas le rôle des urgences. Parfois, un gars arrive avec un bus et il commence à traduire 10 ou 12 *moras* [arabes] et la rengaine commence : « J'ai mal au cœur. Je ne vois pas bien. » Parce que dans leur pays il n'y a pas un bon système de santé. Sinon, spécifiquement il y a des problèmes de lombalgie et c'est tout. » A Almonte, alors que j'accompagnais Messaouda à une consultation, la docteure après lui avoir demandé de s'allonger sur la table d'examen s'était exclamée, très agacée : « Tous ces vêtements, mon Dieu ! », tout cela pour lui prendre le pouls et la renvoyer chez elle en disant qu'elle n'avait rien. A Moguer, la docteure chargée des saisonniers, elle aussi peu aimable m'avait confié :

Les femmes du Maroc ne parlent pas espagnol. Je pense qu'elles ne veulent pas apprendre. Il y a un manque d'intérêt. Elles viennent depuis quatre ou cinq ans et elles n'apprennent pas. Et ce n'est pas parce qu'elles sont analphabètes. Les hommes qui viennent ici parlent parfaitement. Elles ont des problèmes de lombalgie et beaucoup de problèmes de MST.  
E : Mais pourquoi elles n'utilisent pas de préservatifs ?  
Elles ne veulent pas, elles se laissent faire.

Sachant que le simple fait de se rendre chez le médecin peut leur poser des problèmes, le silence et la solidarité féminine sont des stratégies pour s'opposer à la menace de l'employeur d'expulser une travailleuse parce qu'elle pose un problème. Les saisonnières refusent de signaler les problèmes à leur employeur et encore moins en dehors de la ferme. Lorsque j'insiste auprès des saisonnières de la ferme Dominguez pour qu'elles réclament de l'eau potable à leur employeur, ces dernières rétorquent : « On ne peut rien faire. L'année dernière, les filles de Juana se sont plaintes parce qu'elles avaient les mains brûlées à cause de l'eau ou des produits, je ne sais plus, et il n'y en a pas une qui est revenue cette année. » Les saisonnières font état de problèmes liés à la récolte, généralement des pertes importantes de cheveux, la perturbation des règles, des allergies respiratoires et dermatologiques, des maux de tête et enfin des situations de stress élevé.

E : Tu as remarqué un effet des produits ?  
Amina : oui, avant, c'est moi qui traitais les plants avec une autre.  
E : tu as traité ?  
Amina : oui, le produit, j'ai souffert, j'ai passé de tout. Le produit de l'herbe, celui de la fraise, j'ai traité pendant deux ans. Pendant deux ans, j'ai saigné du nez.  
E : tu n'avais pas de protection, de masque ?  
Amina : non. J'achetais à... comment ça s'appelle ?  
E : la pharmacie ?  
Amina : non, je l'achetais dans une boutique normale.  
E : mais pourquoi ils ne fournissaient pas de protection ?  
Amina : c'est un chef qui n'avait pas beaucoup de gens. Mais maintenant il a arrêté, cette année il n'a pas planté. Il n'a pas d'argent.

J'ai des problèmes depuis que les caisses me sont tombées sur la tête. J'ai mal au cou et au bras, je ne peux pas bien serrer les doigts. Des Marocaines ont dit « Elle est malade, il ne faut pas lui faire de nouveau contrat. » Et ils m'ont quand même fait venir. Quand j'ai vu le contrat, j'ai halluciné. J'ai demandé à Chique en arrivant : « Pourquoi ? » Elle m'a dit, tu es gentille, c'est pas grave la tête. » Elle se tourne vers sa voisine « L'année dernière, c'est elle qui m'a aidée à tenir le rythme. Luis disait tout le temps, va doucement, va doucement.

Le patron est mort tu sais ? J'ai beaucoup pleuré : c'est lui qui a dit de me garder après le problème à la tête. Chique disait : on l'envoie au *bled* et on en amène une autre. Il a dit non, on la garde.

Mina

Ismaïl Tomizy, le seul médecin de la zone parlant arabe évoque ici les conséquences que la récolte pourra avoir à court et à long terme sur la santé des saisonnières, en prenant également en compte la santé sexuelle des ouvrières dans une telle situation.

Aujourd'hui, j'ai vu 49 personnes. Quels sont les problèmes qu'on trouve ici ? Des problèmes de dos, parce qu'elles portent des choses lourdes, elles vont très vite, parce qu'elles veulent gagner beaucoup d'argent. Quand elles viennent, elles gagnent de l'argent pour un an alors elles ne veulent pas s'arrêter et ce qu'il faut pour la lombalgie c'est du repos, alors on leur donne des cachets mais ça ne sert à rien. Lombalgie ou lombo-sciatique. Si elles continuent la fraise pendant de nombreuses années, elles vont avoir une lombalgie chronique. Parce que ce qu'il faut faire c'est se reposer et traiter avec de la chaleur locale, et elles ne le font pas alors. L'après midi elles viennent ici et on leur donne des analgésiques.

E : Comment peux tu rester ici et supporter tout ça ?

Je suis habitué. C'est déjà ma deuxième année de fraise et je ne leur donne plus de relaxants sinon le lendemain, ils s'endorment au travail et c'est très dangereux. Certains vont avec des machines ou des choses comme ça. 90% des consultations sont pour des douleurs de dos. Et puis, comme tu sais, la fraise c'est beaucoup de chimie, un jour elle est comme ça (écarte ses doigts pour montrer qu'elle est petite), le lendemain, elle est comme ça (le double), alors elles arrivent avec des allergies. La réaction allergique peut toucher la peau, la vue la respiration. La fraise est traitée.

E : Mais tu sais ce qu'ils utilisent ?

Bon, deux types de sulfate : le sulfate magnétite, ils en mettent sur les fraises pour qu'elles aient un bon aspect pendant plus longtemps. Ils mettent aussi quelque chose pour qu'il y ait beaucoup de fleurs. A long terme, ça s'accumule dans le corps et ça perturbe le système hormonal. Je l'ai remarqué, certaines femmes ont des symptômes hormonaux. J'en vois deux ou trois par jour qui ont des problèmes de thyroïde. A long terme, les femmes qui travaillent de nombreuses années dans la fraise vont avoir des problèmes de foie, d'hépatite. Le système productif hormonal va se dérégler. Ici, on remarque déjà qu'il y a des femmes qui ne peuvent avoir d'enfants. Bien sûr, parce que c'est interdit de mettre des gants, l'exploitant ne veut pas, il dit que ça pose des problèmes au fruit. Mais il y a des bons gants qui n'abîment pas le fruit mais ils ne veulent pas payer. (...) Nous aussi on se tait parce qu'on ne veut pas de problèmes. Par exemple, qu'il disent qu'il y a un docteur ici qui cherche des problèmes. C'est pour ça que nous ne disons rien. Elles ont mal au ventre parce qu'elles mangent très mal. Ce sont des gaz. Il y a la pauvreté, elles peuvent rester deux jours sans manger et puis ensuite, manger beaucoup. Mais la plupart du temps, ce sont des problèmes de mauvaise digestion parce qu'elles mangent mal. Elles supportent, elles travaillent du matin jusqu'à la nuit tombée et elles courent beaucoup. Et les Marocaines, avant de manger, elles ne se lavent pas les mains, ça j'en suis sûr – les autres je ne sais pas – et donc elles mangent des pesticides directement.

E : il y a des différences entre les nationalités ?

Non, les Marocaines ont plus de problèmes que les autres nationalités parce qu'elles travaillent deux fois plus qu'une Polonaise ou une Roumaine.

Mais, les docteurs de la zone ne disent rien? Ils vivent ici, ils ont leur famille ici, ils ont peut être quelque chose à dire ?

Aucun des docteurs qui travaillent ici ne vit ici. Ils viennent tous d'ailleurs. Moi je vis à Séville, je viens de Séville tous les jours. Alors bien sûr on en parle entre nous mais on ne dit rien. Moi je n'ai pas de temps pour faire des études, je dois terminer le doctorat de chirurgie. Quand j'aurai terminé, bien sûr, je pense que je vais faire quelque chose sur le problème de dos des travailleurs ici. Tout le monde vit de la fraise alors ils ne veulent rien dire. Ils la mangent. Et puis, ça leur est égal puisque ces gens vont travailler ici puis s'en aller. Ici il y a beaucoup de merde, pas seulement la fraise et les traitements. Et puis les gens ici sont un peu bizarres. Ils viennent ici, ils sont riches, ils pensent que tu dois... Il y en a beaucoup qui viennent ici très souvent. Ici il y a beaucoup de jeunes schizophrènes. A cause de la drogue.

Signalons également que la situation de marginalité dans laquelle sont placés les sans-papiers et l'incertitude dans laquelle se trouvent les saisonnières, année après année influent fortement sur leur état de stress pouvant se transformer en anxiété. Asmaa se rappelle par exemple qu'avant d'avoir les papiers : « Moi j'avais peur du travail, toujours. J'avais peur de ne pas travailler bien, de me faire virer ou de rester à la maison. Moi aussi, ils m'ont donné des cachets pour les nerfs. ». Dans son livre sur les ouvrières Kergoat montre que les dénonciations syndicales abondent qui font le lien entre les conditions de travail anxiogènes subies par les ouvrières et la fréquence des états dépressifs, conséquence sur la santé physique et nerveuse des tâches répétitives sous contrainte de temps (1982 : 49). Dans le cas des saisonnières marocaines, cette pression est accentuée par la crainte du non renouvellement de contrat ou de l'illégalisation. Ces mécanismes expliquent entre autre l'accélération incontrôlable du rythme de travail.

## **Chapitre 6**

**Allers-retours ou échappatoires ? Les parcours pour étudier l'imbrication entre travail, rapports de sexe et migration temporaire**

# I. Les parcours pour étudier l'imbrication

Dans l'article « The functions and reproduction of migrant labor : comparative material from southern africa and the US », Burawoy rappelle que pour qu'une économie capitaliste fonctionne, sa force de travail doit être entretenue c'est à dire que les travailleurs doivent recevoir une subsistance journalière minimale. Cette force de travail doit également être renouvelée, les postes vacants devant être remplacés. Il établit à travers deux études de cas, l'agriculture californienne et les migrations circulaires organisées par le secteur minier en Afrique du sud qu'un système de travail migrant est caractérisé par la différenciation institutionnelle et la séparation physique des processus d'entretien et de renouvellement de la force de travail. Dans ces deux cas, les processus de renouvellement de la force de travail sont reportés sur une économie extérieure à celle qui emploie les travailleurs. Le principe des programmes de migration temporaire est donc d'assurer aux employeurs une main-d'oeuvre en quantité suffisante tout en assurant son externalisation lorsqu'on n'a plus besoin d'elle. Dans le cadre d'économies agricoles saisonnières, ou d'industries dont l'activité fluctue en fonction des crises capitalistes il montre comment des limitations politiques introduites par l'Etat permettent de se débarrasser des travailleurs hors-saison ou hors production et donc de ne payer que les coûts du maintien et non de la reproduction de la main-d'oeuvre (Burawoy 1976). A Huelva, l'emploi de mère avec enfants en bas âge repose – les acteurs le disent explicitement - sur cette volonté d'articuler la sphère domestique dans laquelle la femme est prise en charge en échange de son travail gratuit et de ses fonctions de reproductrice et la sphère capitaliste. Ceci afin de garantir aussi bien l'ardeur au travail que le retour à la fin de la saison. L'objectif du programme est de développer une interdépendance entre les deux sphères : que les femmes soient suffisamment dépendantes de la saison pour qu'elles reviennent chaque année, tout en n'ayant pas la possibilité de s'installer. Le renouvellement de la force de travail se passe effectivement sur un autre territoire. L'attachement supposé des mères à leurs enfants est vu comme un moyen d'assurer à la fois le retour au pays et la disponibilité des femmes à la saison et donc comme un moyen de solidifier voire de verrouiller cette articulation. Verrouiller car l'enjeu d'un programme de migration temporaire est de parvenir à maintenir le plus longtemps possible cette interdépendance. C'est ce que Burawoy nomme « *twin dependency* » - une dépendance jumelle imposée par un ensemble d'arrangements légaux et politiques visant à séparer les moyens de renouvellement de ceux d'entretien et en même temps d'assurer la connexion continue entre les deux. Les conditions de reproduction d'un système de travail migrant sont :

- la reproduction d'une dépendance jumelle, d'un côté envers l'économie capitaliste et de l'autre envers une économie de subsistance ou l'économie du pays d'origine.

- la séparation (contrainte) du travailleur et de sa famille (mais de manière à préserver leur dépendance mutuelle) par une série de mesures légales et politiques.

Dans le cas sud-africain, le contrôle des flux et les dispositions du contrat assurent qu'à la fin du travail, les ouvriers rentrent "chez eux" avant de pouvoir de nouveau obtenir du travail en ville. Si un travailleur n'est plus employé du fait d'un handicap, de la retraite ou simplement parce que la demande de main-d'oeuvre a baissé, il ne peut pas avoir de résidence légale hors des réserves. De telles dispositions l'obligent à maintenir des liens importants avec sa famille restée dans les réserves ou dans les territoires environnants. Ces mesures entraînent la redistribution d'une proportion des salaires gagnés en ville et fournissent à l'unité domestique les ressources nécessaires au renouvellement de la force de travail. Les membres de la famille restés au sein de cette économie de subsistance sont potentiellement si pauvres qu'ils dépendent largement des remises envoyées. A travers une existence frugale, des économies sont faites sur des salaires qui sont principalement des salaires de subsistance<sup>297</sup>.

Dans le cas californien également, les processus d'entretien et de renouvellement ont lieu dans des lieux géographiquement séparés. Quand le renouvellement de la force de travail repose sur la famille, la séparation géographique famille/travail est reflétée dans une division correspondante du travail et une différenciation interne au sein de l'unité familiale. Pour les migrants mexicains ouvriers agricoles en Californie, les processus de renouvellement sont organisés dans l'Etat et l'économie mexicaine et les processus d'entretien aux Etats-Unis. Ces deux processus restent malgré tout indissolublement interdépendants comme on le voit à travers les mouvements pendulaires entre le lieu de travail et le domicile. Dans une économie capitaliste, la liaison entre production et reproduction se fait par nécessité économique : pour les travailleurs, l'emploi est nécessaire à la survie, alors que sous le féodalisme, l'unification est obtenue de manière coercitive. Un système de travail migrant contient des éléments de chaque régime. D'un côté, les processus de renouvellement dépendent du salaire déduit des coûts d'entretien, somme remise par le travailleur productif à la famille. D'un autre côté, les travailleurs requièrent un soutien continu de leurs familles car ils n'ont pas de statut légal ou politique dans la zone où ils travaillent. Cette volonté de maintenir le processus de reproduction de la force de travail, le centre de la vie du travailleur dans le pays d'origine est visible dans le discours des gestionnaires du flux saisonnier du côté espagnol ou

---

<sup>297</sup> Dans le cas de la culture de la laitue en Californie, J. R. Thomas note également que ce qui caractérise la partie de l'armée de réserve composée de Noirs et de femmes est que ces personnes participent à temps plein ou partiel à autre chose qu'un processus de travail capitaliste. Par exemple, le travail domestique ou des programmes d'allocation sociale. En d'autres termes, la participation à ces autres organisations sociales fournit les moyens de l'existence matérielle quand l'individu n'est pas engagé dans des activités productrices de valeur, et, en même temps la participation à ces organisations confère un statut distinct de la position de classe (Thomas 1992 : 89).

marocain. Les associations chargées des étrangers et les coordinateurs du programme Aeneas Cartaya rappellent que des formations au codéveloppement sont dispensées aux saisonnières de manière à ce qu'elles puissent subsister au pays lorsque leur activité salariée "s'arrêtera". Les responsables de l'Anapec de leur côté soulignent que les saisonnières s'organisent déjà pour parer à un éventuel arrêt des contrats et trouvent cela "rassurant". En d'autres mots, l'Etat organise la dépendance du travailleur productif au travailleur reproductif pendant que l'économie organise la dépendance du travailleur reproductif au travailleur productif. L'interdépendance débouche sur la cohésion de la famille. Des liens similaires réunissent l'Etat fournisseur et l'Etat employeur de la force de travail, le premier a besoin de revenus et d'emploi pour sa population et le second recherche de la force de travail bon marché.

Pour synthétiser, le contrôle des flux préserve la séparation des fonctions de renouvellement et d'entretien, empêche la stabilisation des familles dans les zones de migration ainsi que la destruction de l'économie de subsistance dans les zones d'origine et maintient l'interdépendance continue du travailleur et de la famille ce qui participe à réguler la circulation de la force de travail entre le lieu de travail et le foyer. Si les conditions évoquées ci-dessus ne sont pas maintenues (1 : dépendance jumelle à l'économie domestique et capitaliste / 2 : séparation mais maintien de la dépendance), la reproduction de la migration temporaire est compromise. Burawoy note que l'économie rurale des réserves sud-africaines a été en décadence constante du fait de l'érosion du sol et de la surpopulation qui y rendaient la survie de plus en plus difficile. La réalisation par le gouvernement sud africain de cette réalité et sa volonté de prévenir un déclin encore plus important de l'économie rurale noire a mené Wolpe (1972) à réinterpréter la politique de "développement séparé", afin de tenter de recréer la base de la subsistance de la force de travail migrante. Pour maintenir cette dépendance, il faut obliger dans la mesure du possible le travailleur à renvoyer la majeure partie de ses gains au pays et empêcher qu'il en ait un gain individuel. En ce qui concerne la *contratación en origen*, la manière dont les ouvrières ont été socialisées participe à faciliter la reproduction d'un système de travail temporaire. D'abord, les femmes ont été élevées pour assurer leurs responsabilités domestiques et il n'est pas facile pour elles de les abandonner. Ensuite, on a vu que les femmes ne sont pas censées travailler et que leurs gains sont considérés comme des gains accessoires devant bénéficier au bien être général du foyer, par conséquent, il leur est difficile de réserver ces gains à des dépenses individuelles ou à l'installation en Espagne à moins que celle-ci ne découle d'une volonté familiale. Notons également que la caractéristique première d'un programme de migration temporaire selon Burawoy – dépendance duelle à l'emploi et à une économie alternative/extérieure – correspond à la situation de nombreuses femmes travaillant à temps partiel.

En fait, c'est comme si cette dépendance duelle caractéristique des programmes de migration temporaire correspondait à une dépendance duelle se déclinant à l'échelle individuelle pour les femmes, comme si le phénomène était internalisé à l'intérieur d'un individu. Finalement, cette exigence de dépendance jumelle identifiée par Burawoy comme indispensable à un système de travail migrant correspond à l'intégration entre travail domestique et travail salarié évoquée par Danièle Kergoat par exemple dans son étude des conséquences du temps partiel sur le travail féminin.

C'est dans cette perspective d'interdépendance entre sphère domestique et capitaliste que nous entendons nous pencher sur les parcours des saisonnières en considérant la manière dont ils sont conformés par l'imbrication de différents rapports de pouvoir mais aussi comment cette imbrication débouche sur une dynamique spécifique qui crée une diversité de parcours. Les parcours individuels éclairent les tensions entre les différentes sphères, dévoilent les rapports de pouvoir à l'oeuvre et montrent que la dynamique de l'articulation est le moteur du changement social. On considère ici que la manière de se déplacer, les mobilités, géographiques, juridiques, professionnelles sont un bon point de départ pour lire les rapports de pouvoir, les dévoiler parce que le contrôle de la mobilité professionnelle, géographique, juridique et les dynamiques de fuite qui en découlent sont un enjeu aussi bien pour le capitalisme (Moulier Boutang 1998) que pour le patriarcat (Guillaumin 1992). Chaque parcours devient donc un objet d'étude à part entière, révélateur de la tension, des arbitrages faits entre les différentes sphères.

Replacer la mobilisation canalisée des saisonnières marocaines dans la courte histoire du recrutement saisonnier des dix dernières années nous a permis de montrer la centralité des politiques migratoires dans la construction d'un travailleur captif et l'organisation d'une dépendance duelle. Mais si le chapitre précédent retraçait le système de contrainte mis en oeuvre pour imposer cette séparation physique et cette différenciation institutionnelle pendant le temps de travail salarié, ces "mécanismes politiques spécifiques qui régulent leur mouvement entre l'industrie et la "maison" et cherchent à rendre "l'intégration" permanente impossible" (Burawoy 1976 : 1051), cette approche doit être complétée par une approche des subjectivités qui sont produites par cette gouvernance de la mobilité saisonnière par les acteurs de la *contratación en origen*. Les migrations légales et canalisées comme celles qu'on étudie ici sont le résultat de stratégies des Etats aussi bien exportateurs qu'importateurs de main-d'oeuvre, mais elles relèvent aussi de stratégies de survie des femmes et des ménages (Mozère 2010). Une fois la canalisation dessinée, l'objectif est de voir de quelle manière ces femmes voient, vivent les frontières qui limitent leur mobilité et comment elles les traversent, ou les transgressent. Comme les saisonnières mexicaines rencontrées par Preibisch et

Encalada, les ouvrières marocaines en Espagne outrepassent les barrières raciales, culturelles et linguistiques pour devenir des amies, des amantes et dans certains cas des mères en Espagne en dépit de toute une série d'obstacles visant à les en empêcher. Malgré les contraintes légales empêchant leur immigration permanente, elles cherchent des moyens d'obtenir les papiers, de faire que leur enfant en obtienne ou puisse un jour les rejoindre. Malgré le contrôle sur leur corps et leur sexualité, elles contestent activement les efforts pour les réduire à l'état de force de travail en quittant les fermes le week-end pour aller en discothèque, en ayant des relations intimes, en faisant le mur ou en invitant des ami(e)s ou des amants chez elles en allant à l'encontre des règles de la ferme. Ces formes de vie sont, comme le notent les deux chercheuses, le côté le plus intéressant – et le moins étudié - de cette vie de “l'autre côté”<sup>298</sup>.

Les parcours des ouvrières marocaines de Huelva, qu'elles fassent des allers-retours ou décident de rester en Espagne, sont envisagés ici comme configurés, structurés par des rapports de pouvoir et des contraintes spécifiques : les rapports sociaux de sexe, les rapports de production et le droit des étrangers. Cette triple imbrication structure les parcours et participe à la reconfiguration de chaque rapport de pouvoir concerné.

L'articulation des deux sphères ne peut déboucher sur les résultats mécanistes attendus par les organisateurs du flux (ardeur au travail et retour en fin de saison), puisque les rapports sociaux ici articulés (la classe et le sexe) ne se contentent pas de coexister, mais sont “coextensifs” : en se déployant, ils se reproduisent et se coproduisent mutuellement (Kergoat 2009).

Dans la mesure où les itinéraires s'inscrivent dans des champs structurés de relations sociales inscrites dans des systèmes de pouvoir (familiaux, économiques, politiques), leur interprétation implique de mettre en rapport la subjectivité des travailleuses, leur implication dans des réseaux communautaires et migratoires avec les contraintes imposées par un système de mise au travail où le contrôle de la mobilité, obtenu à travers une précarisation juridique et un recrutement genré, est un enjeu essentiel. On cherche ici à mettre en rapport contraintes conjuguées et stratégies individuelles<sup>299</sup>.

Un programme de migration temporaire s'érode avec le temps et les déplacements géographiques et

---

<sup>298</sup> “*El otro lado*”, l'autre côté, désigne au Mexique l'autre côté de la frontière, les Etats-Unis.

<sup>299</sup> Pour Miriam Wells qui a étudié le marché du travail dans la fraisculture californienne au cours des années 80-90, le travail saisonnier ne peut être analysé que si on ne l'isole pas de toutes les institutions et processus qui lui sont liés. Si on ne prend pas en compte comment chaque groupe perçoit effectivement ses buts et ses alternatives, comment chaque segment du capital ou chaque groupe de travailleurs a effectivement des intérêts et des ressources différentes et comment des facteurs socio-politiques interviennent pour donner forme aux relations entre eux, on est très éloigné de l'expérience concrète que les saisonniers ont du travail et au final, on a peu d'information sur l'interaction qui se développe entre la structure sociale et leur capacité d'action (Wells 1996 : 8).

est à l'origine d'un changement social au fur et à mesure que les liens au salariat et à la famille se reconfigurent. Malgré la tentative d'opérer une séparation temporelle des deux sphères à travers une assignation à circuler, c'est à dire malgré l'injonction à être ouvrière une partie de l'année et mère l'autre partie, chaque sphère déborde sur l'autre et la transforme, tout simplement par exemple parce qu'une grossesse ne rentre pas intégralement entre deux saisons. Le recrutement d'une femme appropriée – à des fins de contrôle de la mobilité - débouche forcément sur une contradiction lorsque cette femme se retrouve enceinte en Espagne, ce qui est pourtant une conséquence prévisible de cette appropriation et même selon Paola Tabet, sa fonction première (Tabet 1998). De plus, avec le temps, les saisonnières cherchent à quitter les strates les plus défavorisées du marché du travail. Je n'entends pas par là qu'un programme de travail temporaire découle forcément sur l'installation des saisonniers et que toute migration a vocation à se transformer en migration permanente. En revanche, ce qui découle systématiquement d'un programme de migration temporaire, ce n'est pas une volonté d'installation définitive mais un désir de stabilisation et de sortie de la précarité qui passe généralement, étant donné le fonctionnement du régime des titres de séjour et de travail, par une installation longue - plusieurs années - pour parvenir à obtenir des papiers.

Ce chapitre se penche sur les différents itinéraires migratoires engendrés par la mobilisation de main-d'oeuvre au Maroc et en particulier sur l'économie alternative qui permet la subsistance hors saison, en Espagne comme au Maroc, que la mobilité des saisonnières soit subversive ou qu'elle suive le canal assigné; une économie marquée par l'assymétrie inhérente aux rapports de sexe au Maroc, l'économie des familles élargies, et en Espagne, celle des échanges économique-sexuels. Dans la mesure où le recrutement est fondé sur le renvoi de la population ouvrière en fin de saison, l'enjeu est de comprendre comment on fait, hors-saison en tant que femme dans un tel système productif, qu'on ait choisi de rentrer au Maroc ou de rester en Espagne. Qu'est ce que cette condition migrante spécifique – mère ouvrière agricole saisonnière - implique comme articulation entre place dans le système productif c'est à dire rapport de classe et rapports de sexe ? Quels arbitrages sont opérés par les saisonnières entre ces deux sphères, sur quelle sphère s'appuient-elles pour résister et négocier des marges de liberté, résistances contre quoi, d'ailleurs : l'exploitation vécue dans les rapports de sexe, celle vécue dans les rapports de classe ou encore l'exploitation découlant de l'imbrication entre classe et sexe pensée et organisée par l'Etat et les employeurs ?

En Espagne, l'imbrication rencontrée par les ouvrières se décline d'un côté en une relation entre rapports sociaux de production et droit des étrangers - résumée par l'expression : “pas de séjour sans travail” (Morice 2006) - et de l'autre, en une relation entre droit des étrangers et rapports sociaux de

sexe qui débouche pour les femmes étrangères (comme pour les hommes d'ailleurs, mais pas avec les mêmes conséquences) sur l'imbrication "pas de séjour sans famille ou sans partenaire" (homme ou enfants légitimes pour un séjour légal, et partenaires sexuels pour un séjour illégal). Les ressortissantes de pays dits « tiers » en situation irrégulière se heurtent à des conditions matérielles qui déterminent leur rapport à la sexualité et au mariage, les lois migratoires impliquant leur renvoi à cette institution. Autrement dit, à part le travail, les liens familiaux et conjugaux déterminent en grande partie le droit au séjour (ou la possibilité de se maintenir) dans le pays (Moujoud 2009 : 341). Comment s'agencent pour les saisonnières le contrôle migratoire dont elles font l'objet, le marché du travail auquel elles ont accès et les rapports de sexe. La première partie de ce chapitre sera l'occasion d'aborder la révolte, les résistances silencieuses de celles qui ont décidé de sortir du système, de se pencher sur ce phénomène qualifié par les patrons de « fuite » sur lesquels les chercheurs se sont peu penchés dans le cadre des études sur les migrations saisonnières. Car malgré un cadre juridique et policier contraignant, la « *contratación en origen* » représente également pour beaucoup de Marocaines un passage légal vers l'Europe dont les frontières paraissent ces derniers temps définitivement fermées. Le premier paragraphe tentera donc de caractériser la situation vécue par les *harragats*<sup>300</sup>, ces femmes ayant décidé de rester sans-papier en Espagne à la fin d'une saison. Si une économie saisonnière doit pour être viable pouvoir renvoyer ses travailleurs vers un autre mode de reproduction, vers où sont renvoyées les femmes qui décident de rester en Espagne et a fortiori dans la zone de monoculture à l'année ? Nous verrons que pour ces dernières, la sexualité apparaît comme une ressource migratoire (Lévy et Lieber 2009) et que les échanges économico-sexuels sont une de leurs principales assurances de subsistance hors-saison, montrant que l'articulation entre la sphère domestique et la sphère capitaliste se décline également dans le cadre des échappatoires<sup>301</sup>. L'utilisation de l'échange économico-sexuel par les saisonnières constitue une manière de résister aux contraintes juridiques auxquelles elles sont confrontées et à leur exploitation économique. Néanmoins, si il leur permet de contourner en partie ces contraintes et cette exploitation, il participe en retour à renforcer leur position de dépendance dans les rapports de sexe. Pour ces femmes, que provoque cette fuite par l'échange économico-sexuel et comment cette fuite

---

<sup>300</sup> Ce verbe signifie brûler en arabe dialectal. Il est utilisé au Maroc pour qualifier le passage clandestin des frontières. En dépit de l'injonction faite aux ouvrières de rentrer au Maroc à la fin de la saison, nombreuses sont celles qui tentent de s'y maintenir clandestinement. C'est l'idée de transgression d'une frontière séparant l'espace-temps autorisé de la saison, de la ferme et de ses environs de l'espace-temps prohibé de l'hors-saison, hors-exploitation, hors-province qui est rendue à travers l'utilisation par les femmes concernées du terme *h'rague* pour désigner leurs itinéraires, et du terme *harragats* pour s'auto-désigner.

<sup>301</sup> La fraisculture renvoie dans les deux cas la subsistance des ouvrières hors-saison vers un autre type d'économie. Comme le montre Burawoy, une autre institution comme la famille ou les échanges économico-sexuels respectivement inscrits dans le cadre des rapports de sexe, prennent le relai de l'économie capitaliste qui ne peut fonctionner qu'en ponctionnant une force de travail sur un modèle économique qui la maintient par ailleurs.

est-elle lue? Quels discours émergent sur ces pratiques, et quelles figures féminines ces discours construisent-ils? Quelle sexualité émerge ou se continue en Espagne, malgré les politiques de contrôle de la mobilité, de la sexualité et du corps des travailleur(e)s étranger(e)s dans les fermes et les villages<sup>302</sup>. Nous nous demanderons quelles sont les marges de résistance, les nouvelles formes de sexualité et de relations sociales qui naissent dans ces espaces où se tissent la solidarité mais aussi la compétition entre ceux qui partagent une même condition ?

La seconde partie de ce chapitre s'intéresse aux saisonnières qui font les allers-retours entre l'Espagne et le Maroc . Pour elles également , l'articulation mécaniste pensée par les employeurs et l'Etat débouche sur des processus non prévus . En sélectionnant massivement une main -d'œuvre féminine, le recrutement mené à Huelva transforme radicalement les rôles de genre et fait des femmes les principales actrices de l'immigration économique et des pourvoyeuses importantes de revenus au sein des foyers. Pensé et voulu comme la simple importation d'une force de travail , la *temporada*, la saison crée en réalité de nouveaux rapports sociaux dans les pays d'origine comme dans le pays d'accueil : de nouvelles formes de mobilité, d'emploi et de vie familiale voient le jour. Quelle influence cette migration temporaire a sur l'organisation de la famille à laquelle elles appartiennent, sur leur statut dans la société d'origine et sur leurs rôles de sexe. Chez ces dernières, c'est leur insertion dans une famille élargie qui permet de vivre toute l'année. Les apports des femmes saisonnières sont des apports importants mais qui restent des salaires d'appoint ne permettant pas de faire subsister une famille et ne sont viables que s'ils restent intégrés dans une économie familiale.

***Deux préalables :***

***Derrière « la femme » : la diversité des positions féminines dans les rapports sociaux de sexe***

En se penchant sur cette imbrication, on sera attentif à la manière dont elle se décline différemment en fonction de la position des ouvrières dans les rapports sociaux de sexe et en fonction de leur rapport à la migration (volonté de s'installer en Espagne ou de continuer à faire les saisons). Le modèle théorique de l'appropriation des femmes proposé par Colette Guillaumin permet de dessiner une situation à grands traits, valable pour tous et toutes (Guillaumin 1972). Mais elle précise que si toutes les femmes sont appropriées collectivement, elles ne le sont pas forcément, pas toujours pour toujours, et parfois pas encore individuellement. Si le mariage constitue l'institution clé du patriarcat, on doit prendre également en compte toutes les femmes qui ne sont pas encore mariées (au Maroc, *bent*, les filles ou vierges), ainsi que les veuves et les divorcées. A l'intérieur de la catégorie principale « femme », il existe donc une multiplicité de sous-positions qui donne une forme différente aux rapports de sexe. Il convient de caractériser chaque situation en fonction du statut conjugal, du cycle de vie, de l'âge des enfants, du nombre de personnes à charge, élevé ou inexistant qui déterminent autant de quantités et de qualités différentes de travail et de responsabilités domestiques. On verra que c'est en partie en fonction

<sup>302</sup> En repartant des travaux de Yann Moulier Boutang qui a montré que le contrôle de l'exogamie est une des facettes du contrôle de la mobilité visant à la perpétuation d'un système d'exploitation économique, il est possible d'établir un lien entre contrôle des échanges economico-sexuels (en tant que ressource de fuite) et utilitarisme migratoire.

de cette position variable des femmes dans les rapports de sexe que se décident, se dessinent les parcours, s'arbitrent les choix, les décisions de bifurcation, les stratégies et que sont définies les ressources mobilisables. Chez les saisonnières, émigration de travail/parcours migratoire et marché conjugal (ou partenarial) sont intrinsèquement liés. Des femmes doivent divorcer pour partir en saison, d'autres partent travailler pour pouvoir se remarier, d'autres encore s'allient à des hommes pour rester travailler en Espagne. Les ouvrières dans leurs stratégies jouent sur ces deux dimensions en permanence, les articulent, les pensent ensemble et les gardent toujours en tête. Les effets de cette relation sont bien sûr réciproques et non pas unidirectionnels. Le statut conjugal des femmes influe sur leur rapport au travail mais le marché du travail marqué par une division sexuelle influe également sur leur rapport à un potentiel partenaire.

### **Un travail émancipateur ?**

Dans les études sur les migrations féminines, on présente parfois l'arrivée dans un pays occidental comme un moyen d'altérer les hiérarchies liées aux rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe (Moujoud 2009). Les employeurs avancent d'ailleurs souvent que les opportunités qu'ils offrent aux femmes leur permettent de se détacher d'une dépendance aux hommes. Or, si les femmes viennent d'une société où leur position de classe et de sexe les soumet à des conditions de vie difficiles, rien ne garantit que les choses s'améliorent automatiquement dans le pays d'immigration. Comme le souligne toujours Moujoud, comment peut-on présenter la migration féminine comme unilatéralement positive alors qu'elle s'inscrit dans des cadres oppressifs, que les limitations sont sans nombre dès que les femmes concernées veulent traverser les frontières politiques et qu'à fortiori, le statut juridique qui leur est assigné, les impératifs de flexibilité auxquels il répond, le confinement et la discipline mis en œuvre à travers la *contratacion en origen* imposent des limitations à la mobilité « qui ne sont pas sans rapport avec celles intimées par les normes socialement et religieusement reconnues de la société marocaine » (Moujoud 2009 : 38). L'objectif de la *contratacion en origen* est de profiter d'une force de travail féminine en l'éloignant de son foyer tout en essayant de maintenir les liens qu'elle entretient avec ce dernier. L'argument d'émancipation de la sphère familiale par la participation à la saison trouve là sa limite. Pour être une bonne ouvrière, il faut avant tout être une bonne fille ou une bonne mère (Moreno Nieto 2009). Les règles à respecter dans son foyer ou au sein de l'exploitation ne sont pas si différentes et finalement le rapport de pouvoir patriarcal est transférable à la sphère capitaliste. Loin d'être un levier d'émancipation, la mise au travail des saisonnières s'appuie sur des représentations de genre qui servent la flexibilité et l'utilitarisme migratoire (Catarino 2011). De plus, l'accès à un revenu monétaire conçu comme un moyen de se libérer des contraintes familiales et sociales ne tient pas dans le cadre d'une économie saisonnière puisque cette dernière si elle apporte des revenus ne permet pas d'être autonome toute l'année et oblige au maintien des liens familiaux. On le verra en se penchant sur les parcours de certaines saisonnières cheffes de famille au Maroc dans la seconde partie de ce chapitre. La construction idéologique du « travail » et des sujets qui « travaillent » a une incidence sur l'incorporation des femmes dans le travail salarié. La rupture avec l'idéal de genre et la conséquente dévaluation du travail ouvrier féminin profitent aux employeurs et sert même de manière inconsciente leur recherche d'une main-d'œuvre flexible et peu exigeante. Cela amène à relativiser les arguments selon lesquels la participation saisonnière à l'agriculture intensive permettrait le développement du milieu rural marocain, particulièrement en matière d'égalité sociale entre les sexes.

Dans cette étude, le travail n'est donc pas considéré a priori comme un facteur d'émancipation. Avant de se pencher sur les parcours pour voir ce qu'il en est, on peut cependant déjà souligner que l'entrée dans la *contratacion en origen* ne correspond pas en tous cas aux définitions habituelles de l'émancipation ou de l'autonomisation des femmes par le travail qui considèrent « le statut de travailleuse en termes fonctionnalistes comme une étape à franchir sur la voie de l'émancipation » (Elson 2010), ou encore comme le moyen de se libérer de contraintes familiales et sociales (Talahite 2010). Pour cette dernière, l'émancipation des femmes par le salariat contient une remise en cause implicite de l'affectation traditionnelle des femmes aux tâches domestiques. Ces approches, par ailleurs considérées insatisfaisantes par les deux auteures, ne peuvent s'appliquer à la situation des Marocaines recrutées à Huelva c'est à dire à une mobilisation de

main-d'œuvre qui se fonde sur la présence et le maintien du rôle de la femme au sein de la sphère domestique et dans son pays d'origine. En effet, dans le cas de la contratación en origen, la migration peut d'autant moins être considérée comme un facteur d'émancipation que c'est précisément en raison de leurs contraintes familiales que les Marocaines rencontrées sont recrutées comme ouvrières agricoles à Huelva, pas dans le but qu'elles s'en émancipent. C'est dans l'articulation entre exploitation capitaliste et oppression domestique que les employeurs et l'Etat espèrent trouver la possibilité de la fabrication du travailleur étranger archétypal. Leur embauche comme ouvrières saisonnières agricoles apparaît par conséquent comme l'exact opposé d'un « don de la société occidentale aux femmes du Tiers-Monde » ou d'un « remède dans leur lutte contre les traditions oppressives » (Morokvasic 2010). La réflexion d'Abdu, un ouvrier de 35 ans entré sans-papier en Espagne sur sa sœur de 50 ans qui fait les saisons pose sur cette soi-disant émancipation un regard critique et montre que pour elle l'exploitation salariale est intimement liée au fait d'avoir la charge de ses enfants. « Moi, je ne suis pas sûr d'être pour cette migration des femmes », dit-il. « Ma sœur a 55 ans, elle est divorcée, elle travaille comme une folle pour ses enfants. Le mari est parti, il ne s'occupe de rien. Moi je dis que ce serait mieux si elle laissait un enfant au mari et comme ça, elle ne serait pas obligée de se tuer au travail pour rien<sup>303</sup>. On peut ajouter avec Moujoud qu'il est pour le moins problématique de célébrer comme un acquis l'accès au travail salarié en migration, tout en négligeant les caractéristiques de ce marché du travail. L'espace de la femme marocaine ne s'élargit pas franchement en Espagne comme on l'a montré dans les chapitres précédents : peur du village, séparation physique homme/femme et par nationalité : licenciement libre, privilèges discriminatoires et discours genracialisant servent le contrôle managérial.

---

<sup>303</sup> Dans la société marocaine, les femmes assument leurs tâches reproductives en échange d'une prise en charge financière de la part de leur mari. Ce lien exclusif entre la femme et la reproduction a donc une contrepartie, le fait pour l'homme de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, ici non respectée et contre laquelle Abdu s'offusque.

## **II. Les différentes modalités d'articulation à travers les parcours**

### **A. Les harragats : Pas de séjour sans travail et pas d'installation sans hommes. Le continuum des échanges économique-sexuels comme forme possible de l'imbrication**

On s'intéressera d'abord ici aux parcours des *harragats* et à la réalité à laquelle elles sont confrontées lorsqu'elles restent en Espagne. On cherche ici à montrer comment et dans quelle proportion les femmes s'échappent des fermes et comment, ayant rejoint le groupe des sans-papiers, elles s'organisent pour survivre et échapper aux contrôles policiers. On considère ici le *h'rague* comme la conséquence du dispositif frontalier qu'on a essayé de détailler plus haut. Les *h'ragues* des saisonnières informent sur les rapports de pouvoir ayant cours dans la zone.

Les parcours ou carrières juridiques des ouvrières qui restent au-delà du contrat sont conditionnés par le rapport entre saison et droit des étrangers, résumé par l'expression : “pas de séjour sans travail” (Morice 2006) ainsi que par la relation entre rapport de sexe et droit des étrangers, “pas de séjour sans partenaire légitime”. De fait, les femmes étrangères qui désirent rester en Espagne et qui n'ont pas accès à un emploi à l'année sont poussées à utiliser leurs ressources sexuelles, que ce soit dans l'objectif de se régulariser à travers un conjoint ou un père espagnol ou résident<sup>304</sup>, ou afin d'avoir le soutien d'un homme qui les aide à se cacher, à trouver du travail en Espagne alors qu'elles ne connaissent pour la plupart pas la langue. Dans la majorité des cas, c'est l'échange économique-sexuel qui leur permet en effet d'échapper à l'injonction au retour en fin de saison. Si cette instrumentalisation de la sexualité permet de contourner les contrôles migratoires, elle participe cependant à renforcer le cadre général des rapports de sexe et le « non droit des femmes à une sexualité qui leur soit propre » (Tabet 1987).

L'étude de la sexualité comme ressource migratoire pour des migrantes en situation de précarité juridique a fait l'objet de nombreuses recherches empiriques (Lévy et Lieber 2009, Moujoud 2009). La question des arbitrages faits par les femmes entre rapport de sexe et de production est davantage posée que dans le cas français par exemple où l'intégration sur le marché du travail salarié est

---

<sup>304</sup> Cette imbrication est valable également pour les hommes en Espagne mais ces derniers ont davantage accès à l'emploi agricole permanent.

difficile lorsqu'on est étrangère, a fortiori en situation irrégulière. L'originalité du cas étudié ici tient à l'existence dans la zone d'une demande saisonnière de main-d'œuvre féminine.

### a) Des causes du *h'rague*

Bien qu'il soit impossible de chiffrer avec précision l'importance du *h'rague* on peut tout de même penser au vu des observations des différents acteurs de terrain que le pourcentage de plus de 95% de retour annoncé par le programme Aeneas Cartaya est pour le moins optimiste. Dans toutes les exploitations, les agriculteurs ou les saisonnières font état de cinq à dix femmes quittant chaque année le travail. Tous les acteurs concernés témoignent cependant que le taux de retour est effectivement beaucoup plus important qu'en 2005 ou 2006. Ainsi, en mai 2009, Houcine, ouvrier au sein de la ferme Dominguez m'informe qu'en une semaine, huit femmes sont parties de la ferme où il travaille depuis des années et où il a obtenu ses papiers. Mais c'est moins qu'avant, précise-t'il.

En 2005, ce sont 30 femmes qui ont *h'ragué*. Le matin quand le chef est arrivé il n'a trouvé que nous les hommes, les bras croisés, il n'y avait plus personne pour travailler.

E : Et le patron essaye d'empêcher ça ?

Le chef ne sait rien et elles partent la nuit. Le lendemain, il regarde le numéro sur sa liste et il voit qu'il n'y a pas de caisse. Nom, prénom : il fait une croix rouge. L'*"aja mchat f" Almeria* "[La caisse est partie à Almeria]

Conversation avec Houcine, Finca Dominguez, Samedi 9 mai 2009

Cette situation est due entre autre au fait que les critères de sélection étaient plus souples cette année-là. Nadia confirme . « Oui, En 2006, il y en a beaucoup qui ont *h'ragué*, rien que dans le village, on est cinq filles à être parties. C'était une année où c'était spectaculaire, beaucoup sont restées et beaucoup parlent de ça. La plupart ont obtenu des papiers, et les autres sont restées sans papiers. Au village, trois d'entre nous avons réglé les papiers, et deux pas encore. Même si le « taux de fuite » a diminué avec la mise en place des critères de l'Anapec, le *h'rague* a cependant continué au fur et à mesure des années. La canalisation, l'incertitude, l'arbitraire, l'important *turnover* et la peur d'être remplacées par un autre groupe de travailleurs dans un contexte de crise économique aigüe, sont autant d'éléments à prendre en compte pour comprendre ce phénomène. Les saisonnières considèrent que l'employeur a tout pouvoir sur leur mobilité et ces derniers ne se privent pas de brandir la menace du retour au pays, menace parfois exécutée lorsque les employeurs remettent les passeports de saisonnières à la police en demandant leur expulsion. Difficile dans une telle situation de compter sur le renouvellement de son contrat. Pour Nadia,

Il y a différents *jefes* [chefs]. Il y a le *jefe* qui te reprend chaque année, le mien non, le mien tous les ans, il changeait les filles. Les filles ne voulaient pas être envoyées chez eux. (...) les filles qu'il aime il les garde, et celle qu'il n'aime pas, il les renvoie. (...) Ce *jefe* là, quand tu rentres [au Maroc], tu ne reviens pas l'année d'après. Il y a plein de filles qui travaillaient là-bas et qui sont rentrées chez elles et qui sont bloquées au Maroc. Il y a un Marocain là-bas qui nous a dit : « Vous allez rentrer et vous ne reviendrez pas. » Chaque année les filles

changent. Le patron s'en fout, il demande des nouvelles [ouvrières], il ne se fatigue pas à donner le nom des anciennes. C'est vrai, il y a des filles qui étaient parties avec moi qui ne sont pas revenues. Fatima par exemple. C'est pour ça que les filles h'raguent. Tu viens un an ou deux et puis il change, il en fait venir d'autres.

L'arbitrage que les saisonnières font entre retour et fuite et la centralité du h'rague dans leurs discours et préoccupations découle également de la diminution du contingent année après année, du durcissement des conditions de demande de carte de séjour. Le *cupo de reserva* [quota de réserve] à la fois considéré comme indispensable par les employeurs et représentant effectivement une part non négligeable de la main-d'oeuvre saisonnière est, dans le même temps, révocable du jour au lendemain. Le contexte économique qu'a connu l'Espagne depuis 2008 a bouleversé l'organisation du système dans le sens où la crise et les taux de chômage historiques l'accompagnant rendent difficilement défendable un programme de migration temporaire et accroissent l'incertitude des renouvellements de contrat (López-Sala 2013). Durant la saison 2010-2011, qui a vu les contrats diminuer de moitié, de 8453 à 4742, les saisonnières marocaines inquiètes de ne pas avoir de contrats l'année suivante ont cherché des moyens d'échapper au risque d'être bloquées au pays. Cette année là et la suivante, en raison de la crise, l'administration espagnole a fait des annonces d'annulation intégrale du contingent qui n'ont pas abouties mais qui ont provoqué encore plus d'inquiétude dans les rangs des ouvrières. « A cause de la crise, il n'y a plus que 3000 travailleuses. Avant c'était 12000. Il y a beaucoup de filles qui ne sont pas venues cette année : Rachida, Latifa, Memana, Malika, Saïda, Hayat, Touria » constatait par exemple Miriem : « Elles travaillaient bien, elles ne sont pas venues, c'est tout ». A la même époque, Rachida disait ouvertement vouloir tenter le h'rague la saison suivante et affirmait : « Ils ne nous rappelleront pas. Ils iront chercher des saisonniers d'autres pays et ils fermeront la porte aux Marocaines. » Comme le résumait l'instituteur d'Ouled Ziane à qui j'avais demandé de traduire mes premiers entretiens auprès de saisonnières dans ce village : « Si Rachida était sûre qu'il la rappelle chaque année, elle ferait sans doute autrement, mais là il y a les Européens de l'est qui arrivent en Espagne et même les Espagnols maintenant travaillent dans les serres avec la crise économique. Elles pensent que si elles rentrent, ils ne les rappelleront plus. Il y a beaucoup de femmes qui sont bloquées au pays. Il en a même qui sont restées deux ans sans venir et ensuite ils les ont demandé à nouveau. Il n'y a pas de règle, c'est ça le problème. » « Beaucoup de femmes qui ont fait plus de 4 saisons restent au pays alors qu'une fille qui n'a qu'un an de contrat va venir. Tout dépend de la chance tu comprends », ajoute Fatima.

A cet arbitraire s'ajoute l'impossibilité de demander des comptes à qui que ce soit en cas de non-renouvellement puisque le programme étant bi-national, chaque acteur de la *contratación en origen* renvoie la responsabilité sur une autre institution. L'Anapec indique par exemple que la venue des saisonnières relève des choix des employeurs ou des responsables du programme Aeneas Cartaya,

alors que ces derniers expliquent aux saisonnières qu'ils ont demandé des renouvellements de contrat mais que c'est l'Anapec qui a refusé de les leur transmettre, la réalité pouvant être une conjugaison de positionnement de ces différentes institutions et les informations étant particulièrement difficiles à obtenir lorsqu'on n'a plus la possibilité de traverser le détroit. Fatima souligne par exemple que lorsque la majorité des Marocaines de sa ferme n'ont pas eu de renouvellement de contrat en 2009, l'Anapec leur a dit que c'était parce qu'il n'y avait plus de travail en Espagne. Aux saisonnières qui avaient obtenu un contrat et qui étaient chargées par celles restées au pays de demander les raisons de ce non-renouvellement, le patron aurait dit : « C'est le Maroc qui a fait tout ça, moi j'ai besoin de mes travailleuses. » Cherchant à comprendre, Fatima a appelé en Espagne : « Ils m'ont dit, le défaut c'est pas ici, le défaut c'est au Maroc. Et quand tu vas à l'Anapec, ils te disent que le problème vient d'Espagne. » Le *h'rague* a également pu être motivé par la découverte que la fenêtre d'ouverture selon laquelle les saisonnières ayant fait quatre saisons verraient leur demande de carte d'un an considérée avec bienveillance par l'administration n'était en réalité qu'une incitation visant à faire rentrer les saisonnières mais ne correspondait aucunement à une issue systématique. C'est pour cette raison que Naïma a décidé de prendre la tangente.

Depuis 2007, le chef disait qu'il ferait les papiers aux saisonnières. Il a dit cela à 40 femmes. Les plus anciennes étaient de 2007 et le *jefe* leur disait : « au bout de trois ans, je vous ferai les papiers ». Je suis partie en 2008, en 2009 et en 2010 j'ai vu que les filles qui avaient fait plus de trois ans n'avaient toujours pas les papiers alors j'ai décidé de rester.

Entretien avec Naïma Touhani, dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011

Le *h'rague* a également été chaque année envisagé par des femmes renvoyées des exploitations, qui sachant qu'elles ne seraient pas rappelées ou n'ayant pas été rappelées l'année précédente ont préféré tenter leur chance en Espagne plutôt que de rentrer et rester définitivement au pays. Fatima signale par exemple le cas de dix femmes ayant h'ragué dans sa ferme en 2011. « Ils ne les ont pas appelé l'année dernière, alors cette année, à peine arrivées, elles ont h'ragué. » En 2009, un changement dans la ley de extranjeria a également ouvert la possibilité de demander une carte d'un an aux saisonnières ayant fait deux saisons alors que le texte précédent en exigeait quatre. En 2010 et 2011, une sorte d'effervescence au sein du groupe des saisonnières a créé un sentiment d'urgence autour de cette possibilité. Comme le soulignait Meriem, les saisons sont trop courtes et la majorité des femmes voudraient des papiers pour pouvoir rester plus longtemps.

« Je resterais plus longtemps, si je le pouvais. Je supporterais de rester 9 mois. Celle qui tient deux mois, tiens neuf mois, mais pas 2 ou 3 ans. C'est trop. J'aimerais faire les papiers. Si quelqu'un de confiance me fait un contrat, je fais les papiers. La majorité des femmes veulent cela pour rester plus longtemps en Espagne. Le problème c'est qu'elle doit verser l'argent avant d'avoir les papiers et ce n'est pas normal. Il y a beaucoup de Marocains qui nous proposent de faire les papiers. Cette année, il y en avait même qui nous proposait d'aller chez des avocats pour demander les papiers, finalement j'ai dit non, c'est trop risqué. »

Cette année-là, de nombreuses ouvrières ont donc commencé activement à chercher des employeurs acceptant de leur signer une promesse d'embauche d'un an ou envisagé de se maintenir clandestinement en Espagne. Au vu de la baisse du contingent, à l'heure où la porte de la migration risquait de se refermer définitivement, la question du respect de l'engagement de retour devenait secondaire. En effet, tout le système de la contratación en origen est basé sur une incitation et une menace : le retour au pays entraîne la signature d'un nouveau contrat légal et rester au delà du visa entraîne l'illégalisation. Quand on est convaincu qu'on ne pourra pas repartir en Espagne si on rentre au pays, l'incitation ne fonctionne plus et la menace de l'illégalisation perd également en efficacité. A Huelva, la fréquence du non-renouvellement a joué en défaveur du retour. A ce sujet, les employeurs ont longuement critiqué les annonces contradictoires des institutions annonçant régulièrement la fin du contingent saisonnier marocain prévoyant que cela aurait des conséquences sur les échappées des saisonnières. Le mode de recrutement onubien, basé sur une importation surnuméraire de saisonnières où la quantité de journées de travail n'est pas garantie, implique que les désirs et tentatives de fuite sont un risque permanent pour les employeurs (Morice 2013). Enfin, à partir de 2010, le fait de voir les premières saisonnières *harragats* revenir au Maroc avec les papiers après trois ou quatre ans d'irrégularité<sup>305</sup>, a également pu inciter certaines saisonnières à tenter leur chance. Touria a constaté que c'est en 2010 que le plus grand nombre de femmes a décidé de franchir le pas. "L'année dernière, il y a plus de 10 filles qui ont *h'ragué* dans notre ferme. Ils nous ont dit qu'on aurait toujours du travail, qu'on reviendrait l'année suivante mais il y a même une vieille qui est partie. Elle a laissé ses enfants au Maroc et elle est partie en Italie chez une de ses filles. Tu sais, les premières qui ont *h'ragué*, celles qui sont parties en 2006, c'est maintenant qu'elles reviennent avec les papiers"<sup>306</sup>. A ce sujet, Habiba constate également : "La première année, 60 filles sont parties. Des filles qui n'étaient pas mariées, et les 60 ont obtenu des papiers. Toutes les filles qui sont parties, elles ont toutes des papiers." L'issue positive du *h'rague* pour ces femmes a pu pousser certaines femmes à prendre le risque de vivre une parenthèse dans l'illégalité. Parmi les causes potentielles du *h'rague*, citons également les femmes qui tombent enceintes en Espagne et ne peuvent risquer l'opprobre de rentrer au Maroc avec un enfant sans être mariées. Signalons enfin que dans le cadre d'une migration initialement saisonnière, la contrainte et les marges de liberté, et donc le choix du *h'rague* différeront radicalement selon qu'on ait affaire à une femme mariée, à une

---

<sup>305</sup> Le recrutement a commencé à atteindre des niveaux importants en 2006, année où les acteurs affirment que le taux de fuite a été particulièrement fort du fait de la souplesse des critères de sélection. Comme il faut rester trois ans sans-papier pour pouvoir se régulariser et que les mois de contrats ne sont pas comptabilisés par l'administration, les femmes ayant quitté les fermes en juin 2006 ont pu demander la régularisation à partir de juin 2009 dans la mesure où elles disposaient d'une promesse d'embauche d'un an. Les premières saisonnières *harragats* régularisées sont donc revenues au Maroc avec les papiers à partir des années 2010-2011.

<sup>306</sup> Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011.

divorcée, une veuve ou une fille quand bien même ces parcours découleraient d'un cadre identique de mobilisation de main-d'oeuvre : la volonté d'assigner à circuler en s'appuyant sur les liens maternels. On a déjà évoqué dans le chapitre 5 l'idée que le contrôle de la mobilité des femmes dépendrait davantage des liens conjugaux que des liens maternels.

### *b) La frontière interne et la discrétion du passage*

Comme le signalent Rigo et Karakayali, la dimension spatiale de l'autorité européenne ne peut être étudiée de manière compréhensive qu'en considérant comment les migrants eux même qu'ils soient en situation légale ou illégale font l'expérience subjective de ses frontières, que ces frontières se trouvent dans ou hors le périmètre officiel de l'Union. Le fait que les femmes parlent de *h'rague* est donc un signe qu'il existe bien autour des fermes espagnoles – du moins en ce qui les concerne – une frontière interne. [Karakayali, Rigo – 2010] La saison de Huelva représente en effet pour celles qui désirent traverser et rester en Espagne une zone frontalière, une frontière épaisse, une sorte de sas entre l'Espagne et le Maroc qui connecte ces deux pays. Cette connexion est visible à travers les témoignages de certaines saisonnières qui disent être tellement canalisées entre le port de Tanger et la ferme qu'elles n'estiment pas se trouver à l'étranger. Le terme *h'rague* semble délimiter un espace spatio-temporel particulier, la zone de culture de fraise de Huelva pendant la saison, qui peut même être vécue par les femmes comme une zone spatio-temporelle encore plus étroite : la ferme et ses heures de travail, et l'extérieur de la ferme que si il n'y a pas de travail et jamais trop loin, restriction de la mobilité qui est imposée on l'a vu par les patrons, mais qui trouve un écho dans les restrictions de la mobilité des femmes dans la société marocaine encore récemment<sup>307</sup>. Cette étude de cas est donc l'occasion de se pencher sur les formes contemporaines de la frontière et la manière dont ces dernières s'appuient sur les rapports de sexe. Le fait que les saisonnières décidant de rester en Espagne qualifient leur sortie des fermes de *h'rague* est significatif. En réalité, les saisonnières peuvent circuler dans tout l'espace Schengen le temps que dure leur visa mais pour elles, quitter la

---

<sup>307</sup> Karakayali et Rigo considèrent que dans l'Europe contemporaine, les frontières sont devenues des dispositifs normatifs qui peuvent être continuellement reproduits. Elles ne tracent pas les limites d'espaces donnés mais reproduisent une autorité territoriale chaque fois qu'une conduite humaine est différenciée en fonction de la « qualité » des individus qui circulent à travers le même espace physique. Afin d'étendre l'analyse menée par les chercheurs sur l'externalisation du contrôle des migrations, on peut faire un parallèle avec l'internalisation de ces mêmes frontières. Comme le pointent les auteurs, il y a une continuité entre l'externalisation de régimes de contrôle des frontières et les politiques migratoires internes à l'Union européenne. « Plutôt que de garder les intrus à l'extérieur, cette continuité semble définir l'espace européen légal et politique comme un espace spécifiquement dédié à gouverner la mobilité, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières officielles de l'Union européenne. Les formes contemporaines de la frontière rempliraient donc la vieille fonction de contrôle de la mobilité des étrangers, plutôt que de fixation de ces derniers hors de nos frontières, contrôle de la mobilité révélé à travers les siècles comme un moteur essentiel du capitalisme par Yann Moulier Boutang (1998). Tant que les saisonnières se trouvent à l'intérieur de cette nasse, elles sont là où elles doivent se trouver, lorsqu'elles en sortent, c'est la force de travail qui s'évapore.

ferme, ne plus y travailler, sortir de l'espace assigné aux travailleuses et par là de l'influence du chef signifie *h'rague*. Ici, les saisonnières brûlent les règles du visa mais aussi et surtout celles de l'employeur, la frontière dessine et redouble la géographie de la mise au travail. Elle en vient à entourer l'exploitation et l'employeur est le nouveau représentant de la police aux frontières. Finalement c'est l'identité entre séjour légal et travail qui est résumée par l'utilisation du verbe pour désigner la sortie des exploitations.

Lorsqu'elles décident de se maintenir en Espagne, les saisonnières marocaines rencontrent de nombreuses contraintes qui restreignent la réalisation de leur projet migratoire. Elles se retrouvent tout d'abord sans-papiers et la plupart du temps identifiées comme « fugitives » par les autorités administratives. La sous-déléguée du gouvernement insiste sur ce point :

Si elles restent ici, elles restent de manière totalement illégale parce qu'elles n'ont ni contrat, ni résidence, elles n'ont rien. Si elles se font arrêter, elles sont illégales, comme si elles étaient venues toutes seules en *pateras*, d'accord ? C'est ça qu'il faut leur dire parce qu'elles pensent rester ici mais elles ne restent pas en situation légale, elles restent totalement irrégulières... pas illégales, irrégulières.

En plus de cette illégalisation, les saisonnières ne connaissent presque pas l'espagnol, elles ne sont pas venues de manière autonome à Huelva, mais comme on l'a vu plus haut, elles ont été acheminées sans qu'elles aient à aucun moment à prendre l'initiative de se déplacer seules. Par conséquent, elles ne sont souvent pas capables de prendre le bus pour se rendre dans une autre ville, n'ont aucune idée d'où se trouve sur la carte l'endroit où elles veulent se rendre. J'ai ainsi rencontré en fin de saison des femmes qui me demandaient où se trouvait Grenade, Almería ou encore : « Je veux aller à l'Alsace. Est ce qu'il y a une ville qui s'appelle comme ça ? » Les saisonnières qui quittent les exploitations ont donc généralement peur de ce qui va pouvoir leur arriver par la suite :

N : A partir du moment où je suis partie, j'ai eu peur. Il y a des moments où tu travailles des moments où tu ne travailles pas. Je me suis toujours demandée est ce qu'il y aurait du travail ou pas. Est ce qu'on allait trouver une maison ou pas ? Est ce que je vais avoir les papiers ou pas ? Parce que quand tu *h'ragues* tu as besoin de trois ans pour faire les papiers. Après tu déposes le dossier, tu te demandes, est ce que les papiers vont sortir ou pas. Avant, pendant le contrat, tant que j'étais avec les amies je n'avais pas peur. La première année, c'était bien. Les filles étaient gentilles, on avait le travail, tout se passait bien, c'est quand on est sorties qu'on a commencé à s'inquiéter.

Toutes ces difficultés expliquent pourquoi tant de femmes rentrent à la fin de la saison. Pour celles qui veulent tenter leur chance, la saison crée un sentiment d'urgence et d'impasse, il faut en quelques mois trouver un emploi, une maison, un partenaire et dans le meilleur des cas un contrat permettant de basculer du titre de séjour temporaire à la carte d'un an.

*c) Les figures de l'homme arabe passeur-trafiquant-maquereau et de l'ouvrière passive-stupide-inculte gardent les frontières du travail temporaire*

La peur des saisonnières de s'installer en Espagne est à la fois due à leur méconnaissance de la langue, du pays où elles décident de rester mais est également provoquée par un discours de désincitation au *h'rague* diffusé par le personnel chargé d'encadrer le contingent, en particulier les médiateurs du projet Aeneas Cartaya. Pour éviter la fuite, les figures de la femme victime et de l'homme arabe arnaqueur, maquereau ou violeur sont mobilisées par les médiateurs qui présentent négativement les conséquences de la fuite : toute femme cherchant à *h'raguer* se retrouverait isolée et en dépendance d'hommes qui n'hésiteraient pas à abuser d'elle, la faute étant toujours rejetée sur des hommes étrangers, contremaîtres ou marchands ambulants abusant des femmes. Les assistantes sociales de la mairie de Moguer soulignent par exemple leur dépendance aux hommes de leur pays.

La plupart du temps, la peur vient de leur ignorance de nombreuses choses, d'informations, de ressources, de si elles vont venir ou pas, de comment elles vont venir, du « C'est moi qui commande », alors souvent ça vient de leur ignorance et surtout du fait que les hommes marocains ont une grande influence sur elles. Beaucoup parmi elles n'ont jamais vu une banque, un guichet pour retirer de l'argent. Si il y a un contremaître, le contremaître dit : « Pour que tu viennes l'année prochaine, ça dépend de moi, je suis celui qui va te ramener » alors, souvent, en échange de sa venue, elle tombe dans des abus sexuels par exemple ou des contrats contre de l'argent, pour que tu viennes l'année prochaine, tu dois me donner 700 euros mais c'est que beaucoup sont des femmes analphabètes de certaines zones qui par ignorance, croient tout ce qu'on raconte.

Alors que la figure de la femme à la fois ouvrière et bonne mère est évoquée pour assurer le travail et le retour des saisonnières, on assiste pour qualifier les parcours de celles qui décident de se maintenir en Espagne à une sorte de déclinaison locale du métadiscours sur les dangers de l'immigration clandestine et sur la traite des êtres humains selon lesquels toute femme restant irrégulièrement se transformerait inéluctablement en victime et tout particulièrement en victime d'exploitation sexuelle, non pas du fait de l'Etat, des employeurs, ou des hommes nationaux, mais des « passeurs » et des « trafiquants ». Les figures racisées de l'homme criminel et de la femme victime gardant les frontières du travail temporaire et de l'utilitarisme migratoire. Les saisonnières sont présentées comme des victimes des hommes mais aussi comme des victimes d'elles-mêmes, de leur culture. A part pour les saisonnières les plus jeunes et les plus citadines, les ouvrières ne sont pas ici considérées comme des vecteurs de civilisation, de modernisation ou d'assimilation de leur groupe à la culture dominante comme dans d'autres contextes caractérisés par des rapports de pouvoir basés sur la construction, mise en conflit et hiérarchie de groupes ethniques à travers la différenciation par genre, comme en France, en Algérie ou encore en Polynésie française (Paris 2006). Ici les saisonnières sont plutôt représentées comme incultes, sales, stupides. Leur vulnérabilité serait aussi causée par leur crédulité qui leur serait presque reprochée alors que le fait

que les saisonnières soient des paysannes n'ayant que peu de savoir-faire migratoire est le résultat d'une sélection établie intentionnellement. Cette représentation des ouvrières marocaines, dont il semble ici avoir un peu honte, est visible dans cette anecdote rapportée par le directeur du placement à l'international de l'Anapec de passage à Huelva.

La femme va payer 15 à 20 euros pour partager un camion. Et je parle de choses qui méritent même pas d'être ramenées, d'être transportées, des choses pour lesquelles ce n'est pas la peine de gaspiller de l'argent, des choses que vous pouvez trouver au Maroc. Vous connaissez une femme qui vient de la campagne, elle prend n'importe quoi, elle peut l'amener chez elle. L'essentiel c'est d'amener quelque chose de là-bas, mais je comprends parfaitement. Nous-mêmes, nous sensibilisons les femmes sur cela. Ça ne sert à rien de ramener quelque chose qu'on peut trouver au Maroc au même prix. (...) A Huelva, quand la femme de la fraise arrive, on la considère comme une poule, chacun prend une plume. Elle est vulnérable, elle n'est pas suivie, elle n'est pas avertie. (...) Je suis allé en Espagne, les femmes arrivent, elles sont dans le supermarché, elles dérangent tout le monde. Elles vont sortir un grand billet, elles n'ont pas de monnaie. Tout le monde est dérangé. Fatima elle appelle Zahra, elles parlent fort comme au Maroc. Nous même, Marocains, quand on est là, on leur dit, c'est pas comme ça qu'il faut se comporter. Même la caissière, elle fait pas d'effort, elle prononce le prix à la manière des andalous, et la femme elle lui tend la main avec l'argent, toutes les pièces dans le creux de la main, et la caissière prend. Ces femmes quand elles arrivent au Maroc, on les oublie. C'est normal, notre mission c'est le placement : on les appelle pour savoir si elles sont là, si elles ont signé le retour, et ensuite c'est l'année suivante pour s'occuper du visa. On ne les connaît même pas en fait.

Dans leur cas, la classe et la race participe à une déféminisation comme pour les esclaves noires (Poiret 2005)<sup>308</sup> ; Dans le cas de la contratación en origen, les employeurs, les médiateurs souvent issus de la classe moyenne et les fonctionnaires de l'Anapec partagent une représentation dévaluée voire déféminisée de la femme rurale marocaine. Les jugements négatifs sur ces ouvrières stupides, vieilles, sans hommes sont également tenus par les hommes marocains, mêmes jeunes. En même temps, les femmes se servent de leur féminité racisée qui les uniformise pour faire oublier leurs potentielles ressources sexuelles. Rachida avance par exemple que les femmes mettent le voile pour passer la sélection, se couvrent de larges djellabahs pour passer enceintes, se font passer pour leurs soeurs, leurs mères, leurs amies. Saadia et Mina me racontent en 2010 l'histoire de Nour qui était saisonnière dans la ferme l'année précédente mais qui n'a pas pu venir cette année parce qu'elle était enceinte de sept mois au moment du départ. Elle est venue le jour de l'embarquement avec une grande djellabah, a récupéré son passeport lors de l'appel puis l'a donné à une amie qui a ensuite passé sans problème le contrôle de la douane : « les Espagnols ne voient rien » me disent

---

<sup>308</sup> Le genre n'est pas construit de la même manière selon les autres catégories d'appartenance. Le nationalisme marocain après l'indépendance se cristallise autour de la bourgeoisie citadine qu'il faut libérer du carcan du harem. Être femme dans les yeux des dominants c'est implicitement être femme blanche, ou être femme citadine pour les Marocains. Cette représentation exclut d'autres femmes ou les ignore en les invisibilisant. C'est l'exemple de l'esclave noire Sojourner Truth : « Les hommes disent que les femmes ont besoin d'être aidées et qu'elles doivent avoir les meilleures places. Personne ne m'a jamais aidé à porter les fardeaux ou à franchir une flaque de boue ni ne m'a donné les meilleures places. Et pourtant, ne suis-je pas une femme ? Regardez mon bras, j'ai labouré et planté et cueilli. J'ai rentré des récoltes et aucun homme n'a pu me commander. Et pourtant ne suis-je pas une femme ? (traduction par Poiret 2005 : 199) »

elles. « C'est comme si ils avaient les yeux bandés. »

On a vu dans le chapitre sur l'organisation du travail que la sexualité faisait l'objet de contrôle sur les exploitations<sup>309</sup> Lorsqu'on sent que le système d'incitation au retour/menace contre l'installation devient branlant, le discours : « Ne h'raguez pas car ce n'est pas dans votre intérêt », s'accompagne d'un discours de victimisation/criminalisation : « Ne h'raguez pas, car vous serez la proie de mafias », diffusé par les employeurs mais également pendant des réunions d'information aux saisonnières par le projet Aeneas Cartaya. Aziz médiateur au sein d'une ONG locale chargée de l'accueil et de l'intégration des étrangers considère que la baisse du *h'rague* est à mettre en lien direct avec ce travail de sensibilisation.

Aziz : Je vais te dire une chose, le travail des moniteurs est quelque chose de fondamental. Grâce aux moniteurs, je ne sais pas... je peux te dire qu'il n'y en a presque plus qui fuient... Mais c'est grâce aux moniteurs. Parce que les moniteurs sont en train de faire un travail remarquable d'information. Elles s'enfuient parce qu'elles sont trompées [*desinformadas*], elles s'enfuient parce qu'il y a des malins, des mafias<sup>310</sup> : « Viens je t'emmène à Barcelone ». Alors les moniteurs vont dans toutes les fermes en essayant de sensibiliser ces femmes. Donc si je me rends dans une ferme où il y a 400 personnes, je te dis ce qu'il se passe, qu'il y a des mafias, qu'ils peuvent t'enfermer, que cela peut même être un travailleur qui travaille avec toi, ton collègue et je te donne un exemple ou même je t'amène une femme qui a fugué et qui veut désormais rentrer parce qu'elle n'a pas trouvé ce dont ils lui ont parlé. Alors ces 400 connaissent 1000 personnes, des amis d'autres fermes, et cette information est transmise très largement. Alors l'année dernière, il n'y a pas eu beaucoup de fuites et si il y en a eu, c'est parce qu'elles le voulaient vraiment.

E: il y a des femmes qui ont de la famille ici aussi.

Elles peuvent avoir de la famille mais la majorité des femmes qui s'en vont, s'en vont trompées par des gens de confiance de la ferme : « Voilà, nous allons t'emmener dans des endroits où ... à Barcelone actuellement ils donnent les papiers. A Almeria ils te donnent les papiers.

<sup>309</sup> La vision des dangers de la mixité sur le lieu de travail est également rapportée par Scott dans un article portant sur le discours de l'économie politique française sur les ouvrières. Le publiciste Théodore Fix citait des exemples d'employeurs qui avaient, bien qu'il leur en coûtât éventuellement financièrement, pris des mesures visant à réglementer la conduite de leurs ouvriers. Ils veillaient à la stricte séparation des hommes et des femmes, planifiaient leurs horaires pour qu'hommes et femmes ne se rencontrent ni dans les couloirs de la fabrique ni dans les rues et mettaient à la porte quiconque se comportait de façon obscène. « Ces sacrifices faits par les maîtres sont toujours largement compensés, et leurs fabriques sont au nombre de celles qui prospèrent le plus. » (43) (...) « Pêle-mêle » était le terme sans cesse utilisé pour désigner le non conforme, cette dispersion aléatoire qui défait les hiérarchies et les séparations naturelles, empêchait de distinguer entre le lieu de travail et le foyer et détruisait le sens des différences entre hommes et femmes. Les ouvrières d'usine étaient, disait-on exposées à des fréquentations vulgaires, on les séduisait, on les arrachait aux travaux domestiques et à leurs enfants ; ailleurs la compagnie des autres leur faisait découvrir les plaisirs de la sensualité, le goût du luxe, la possibilité de satisfaire leurs désirs sexuels et matériels. A l'opposé, les ouvrières employées dans des ateliers de femmes (habituellement de taille restreinte) ou encore travaillant chez elles, étaient décrites comme chastes, rangées, bien préparées aux responsabilités du mariage et de la maternité. Pour Joan W Scott, il faut prêter attention à la fonction rhétorique de ces textes, analyser les contrastes utilisés pour produire le sens. Si deux situations qui ne sont pas si éloignées l'une de l'autre sont mises en opposition de la sorte, c'est qu'il y a une raison. A Huelva, on retrouve cette exagération dans la description de la contratación en origen comme un système permettant le codéveloppement, le bien-être familial et l'émancipation des femmes alors que le *h'rague* conduirait à la débauche, à la prostitution et à l'exploitation. Si les ouvrières contratadas en origen sont présentées comme des bonnes mères, c'est parce qu'on veut promouvoir la migration temporaire et si les femmes qui *h'raguent* sont présentées comme des putes, des dépravées ou des victimes d'exploitation c'est parce qu'on cherche à éviter leur installation. (Scott 1990)

<sup>310</sup> Il est ironique de constater que des acteurs qui font eux même de la désinformation auprès des saisonnières pour inciter au retour, jettent la pierre à de supposées mafias à ce sujet.

E: et quel est l'intérêt des gens qui font ça ?

Aziz : ça peut être sexuel ou ça peut être pour l'argent. Ca peut être les deux.

Entretien avec Aziz, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

La sexualité et la capacité de reproduction des saisonnières marocaines en Espagne sont considérées comme un problème et sont contrôlées et gérées comme telles. Les employeurs de Huelva, les assistants sociaux, les médiateurs interculturels font preuve d'un souci excessif pour l'accessibilité sexuelle ou la vulnérabilité des saisonnières ainsi que pour la nécessité d'une ségrégation sociale et spatiale. Tous les acteurs reprennent deux idées de fond : « On est obligés de surveiller les entrées et les sorties des fermes, de les grillager, d'interdire l'entrée d'hommes sinon elles deviendraient des *puticlubs* », des maisons closes » et « les ouvrières ne doivent pas h'raguer sinon elles finiront prostituées ou violées. Djemila Zeneidi montre qu'on représente les saisonnières qui h'raguent comme devenant victimes de leur propre culture, parce qu'ignorantes de leur corps, incapables de maîtriser leur fécondité et systématiquement harcelées par les hommes maghrébins – présentés comme sur-sexualisés et donc dangereux. À partir d'exemples frappants, on cherche à dissuader les Marocaines de rester sur le territoire espagnol ; les risques – notamment de violences sexuelles – y seraient trop importants. Les médiateurs marocains, hommes et femmes, participent également à ce discours disqualifiant. La peur inculquée des hommes marocains présentés comme dangereux participe à l'isolement des femmes puisqu'ils sont les seuls qui peuvent les connecter au monde qui les entoure à travers la traduction du *darija* à l'espagnol (2013). Tout parcours de *h'rague* est ainsi discrédité, perçu comme une déchéance et les éventuelles arnaques dont sont effectivement victimes les saisonnières sont lues hors contexte, ce qui permet de faire porter au groupe des Marocains et Marocaines présents en Espagne toutes les responsabilités des éventuelles conséquences négatives de tels parcours. Tout relèverait de l'irresponsabilité de ces femmes peu prévoyantes se mettant en situation de danger, comme si le confinement mis en œuvre sur les fermes, la forme de la sélection n'avait aucune influence sur la situation. Le spectre de la prostitution participe également à verrouiller l'assignation à circuler. Mario déplore le départ de certaines ouvrières année après année.

Certaines femmes s'enfuient, elles disparaissent de la ferme, d'un jour à l'autre, reconnaît Mario. L'année dernière, c'est la première fois que tant de femmes sont parties : 9 sur 52. Elles ne voulaient pas rentrer au Maroc, on les traite très mal là-bas. Peut-être aussi qu'il y a des hommes qui leur promettent quelque chose. La plupart du temps, ces femmes sont celles qui sont physiquement les plus belles. Elles finissent en boîtes de nuit (*sala de bailes*).

L'épouse de ce même agriculteur commentant le départ de dix Marocaines de l'exploitation de son mari l'année précédente s'exclamait de l'entretien :

« Parfois, elles s'en vont même sans leurs passeports. Pour qu'ensuite, il y ait trois voyous qui les mettent dans la prostitution, ça ne vaut pas la peine. »

Si les saisonnières payent pour s'échapper des fermes, c'est bien parce qu'elles s'y sentent enfermées, si elles partent sans leurs passeports, c'est parce que l'employeur les a gardé en sa possession ce qui est illégal. Si elles ne savent pas où elles se trouvent, sont particulièrement démunies, ne connaissent pas la langue, si elles ressemblent finalement à la victime idéale mobilisée dans le cadre du discours sur la traite des êtres humains et qu'elles sont effectivement vulnérables, c'est parce qu'elles ont été sélectionnées pour l'être dans le cadre d'un programme de migration légale et subventionné qui présente ces mêmes ouvrières comme des vecteurs de codéveloppement tant que les femmes restent dans le cadre de l'assignation à circuler. On retrouve ici une rhétorique qui s'apparente à celle de la traite. Des représentations genracisées sont mobilisées pour garder les frontières et contrôler la mobilité des étrangers, mais ici à des fins d'assignation à circuler bénéficiant à l'industrie de la fraise et non à des fins de fermeture des frontières. Le genre joue un rôle important car il permet de dessiner plus facilement le spectre des dangers liés à l'illégalisation. Les institutions présentent les saisonnières comme peureuses et démunies et remettent la responsabilité de cette peur sur les hommes marocains alors que c'est bien le système fraisicole et celui de la *contratación en origen* qui les confine, les apeure, les précarise et dessine autour des exploitations une frontière de leur point de vue si réelle qu'elles doivent payer pour la franchir. Et si les saisonnières sont en effet désinformées ce qui les rend encore plus vulnérables, c'est avant tout du fait des institutions ou des médiateurs interculturels qui, comme on l'a vu dans le chapitre sur la canalisation des saisonnières, n'hésitent pas à leur mentir à grande échelle pour assurer un taux de retour satisfaisant. Car du point de vue des *harragats*, les ennemis ne sont pas ces hommes qui « aident » les femmes à sortir des fermes mais bien les institutions qui les empêchent de mener à bien leur projet. On n'obtient pas les mêmes discours lorsqu'on demande aux femmes de parler de leur expérience de *Harragats* que ce que l'on récolte lorsqu'on demande les conséquences de tels parcours aux organisateurs du flux. Pour les saisonnières, les causes principales des difficultés qu'elles rencontrent sont l'absence de papiers et la forme du marché du travail local. Comme l'a constaté Agustín (2007), dans son étude de la prostitution en Espagne, les discours entre les institutions et les migrantes diffèrent tellement qu'on en vient même à se demander si chaque groupe parle du même phénomène. Qu'en est-il donc, de leur propre point de vue, des parcours des saisonnières qui décident de se maintenir en Espagne et de leurs relations avec les hommes ?

d) *Les harragats en Espagne : des conditions matérielles qui expliquent le recours aux échanges économique-sexuels*

La difficulté ici tient à rendre compte avec justesse des rapports de pouvoir dans lesquels les ouvrières sont prises lorsqu'elles décident de s'échapper des exploitations, sans mettre en avant seulement certains d'entre eux. Les saisonnières ne parlent généralement pas ou très peu espagnol, leur réseau social se trouve donc limité aux maghrébins, majoritairement marocains et algériens et leurs choix se voient orientés, voire circonscrits, aux ressources « communautaires » et donc également propices à d'éventuelles arnaques. Les copains des saisonnières leur disent : « Reste avec moi, il n'y a pas de problème. » explique Rachida. Ils savent qu'elle a 1000 ou 2000 euros, ils attendent qu'elles leur donnent tout leur argent. Et tout l'argent qu'elle a, tout ce qu'elle a travaillé, disparaît en moins de deux semaines. » Nombreuses sont les rumeurs de femmes ayant payé 1000 euros pour se rendre à Valence, 200 euros pour Séville, ce dernier prix semblant assez proche de la réalité comme l'explique Alam qui réfute les estimations plus hautes :

Ce sont toutes des menteuses, tu sais ? Quelqu'un qui a une voiture, qui veut emmener une fille, c'est seulement 100 euros. Tu dois payer le gazole, tu as perdu un jour de travail pour l'emmener, tu vois, ça fait plus ou moins 150 euros, plus ou moins<sup>311</sup>.

En général, les saisonnières font appel à des hommes pour les aider à s'échapper car elles ne savent pas « où partir » ou comment s'y rendre. Dans le cas de Nadia, le h'rague concerne un groupe de cinq ou six femmes prises en charge par un groupe d'homme qui les emmènent travailler à Almería où ils pensent qu'elles pourront obtenir du travail, dans un lieu où il n'y a « que des Marocains ». Lorsque les saisonnières veulent s'échapper des fermes, elles cherchent à monnayer leurs savoir-faire de genre. Nourdine, contremaître de la ferme Dominguez se voit ainsi très souvent solliciter par des saisonnières qui lui demandent de les héberger temporairement à la fin de la saison en échange du ménage ou de la cuisine. Ce dernier, Algérien sans-papier qui ne devra sa régularisation à terme qu'à la loyauté dont il fait preuve envers son employeur dit refuser systématiquement toute aide aux saisonnières.

Nourdine : Moi je n'ai pas de papiers, je vois seulement mon intérêt [*Yo solamente quiero la cosa mia*]. Les autres, qu'ils aillent se faire foutre, ils sont amenés pour travailler ici, c'est tout, ils partent où ils veulent ensuite, l'Espagne est assez grande.

Fouad : Nous, on ne veut pas de problème, on veut travailler, envoyer de l'argent pour la famille, au père, à la mère pour la vie dans mon pays. Nous on est ici, on ne veut rien de plus.

E : Mais tu es venu illégalement et maintenant tu as les papiers. Peut-être qu'elles veulent faire la même chose.

Fouad : oui, oui, oui, mais ça pose beaucoup de problèmes après. Elle s'en va avec un copain, ensuite elle n'est plus avec ce copain, il la laisse seule, il s'en va, et alors où elle va? Et beaucoup, beaucoup de Marocaines ici ne savent pas où dormir, ne savent pas où... et

---

<sup>311</sup> Entretien avec Alam dans son camion, 18 juin 2010.

elles me demandent : « S'il te plaît, tu as une maison, laisse moi vivre avec toi dix jours je préparerai tout, à manger, laisse moi rester ici. Je ne peux pas, je dis toujours que je ne peux pas, c'est beaucoup de problèmes. Je ne veux pas. Ici c'est mieux de se retrouver avec ses frères, de se préparer à manger seuls, nous tous seuls, de nettoyer seuls. Et puis, les saisonnières ne peuvent pas se régulariser.

E : mais si le patron te fait un contrat d'un an et qu'il l'a fait pour tous tes frères, pourquoi il ne le ferait pas pour une femme.

Nourdine : Nous on travaille toute l'année. Et la femme qui vient du Maroc en Espagne, elle travaille seulement trois mois, elle a un contrat de trois mois, quatre mois pas plus. Maintenant, un an, elle ne peut pas. Le chef a seulement un visa de trois mois c'est tout et ensuite ce visa est mort. Elle reste ici sans rien. Et elle ne peut pas prendre un contrat d'un an. Il y en a beaucoup qui demandent de les sortir de la ferme. Ou elles ont un problème avec le chef, ou il y a quelque chose : « S'il te plaît, amène moi dehors, amène moi ». Mais moi je ne veux pas ? Je ne veux de problème avec personne. Ni avec les Marocaines ni avec personne tu sais. Je pense toujours à mon travail.

E : Et donc tu ne les aides pas.

Non, quand tu sors une fille c'est que cette fille a créé des problèmes. Si c'est une bonne fille elle peut sortir devant tout le monde, sans avoir peur ! C'est vrai ou pas ? Beaucoup de gens veulent rester, elles cherchent à louer des maisons, mais tu sais, le gouvernement espagnol renvoie aussi les Marocaines au Maroc.

Nourdine : Oui, il les expulse pareil.

Lorsqu'elles partent en cachette et que les employeurs, pour éviter « la fuite » ne versent la paye du mois de mai que le jour du départ, les saisonnières ne récupèrent pas leurs derniers mois de salaire. Nadia indique par exemple que : « Le chef qu'on avait cette année là, il ne nous a pas donné notre argent, il l'a encore, il ne nous a pas payé. Quand j'ai h'ragué, il ne m'a pas payé. 1000 euros, il a gardé 1000 euros avec lui. Comme on est partis, c'est tout on a h'ragué, il ne nous a pas payé ». Dans le cas où le contrôle de l'employeur est important, c'est parfois simplement le fait de faire sortir la saisonnière de la ferme qui est rémunéré comme l'explique ici Fatima.

Tu as cru que [s'échapper de la ferme] c'était *favor* ? [Gratuit en espagnol] Les hommes te demandent 1000 ou 1500 euros ! Ou alors ils te disent, « Ne h'rague pas, donne moi un million ou deux et je t'obtiens des papiers. » Ils te disent : « si tu veux h'raguer, je t'emmène. »

C'est un jeune qui m'a emmené contre 60 000 ryals [300 euros] se rappelle Nadia. On était cinq filles à partir avec lui. Il nous a emmenées à Huelva et ensuite on est parties à Almería. (...) Moi j'ai été à Almería un an et demi. Et (...) j'ai travaillé avec trois chefs là-bas, (...) on savait que notre visa n'était pas expiré mais on ne savait pas par où partir, on ne connaissait pas la route. On savait qu'il fallait aller à Almería, mais pas comment y aller. On avait peur que quelqu'un nous voit partir, que le chef nous recherche. Et Almería c'est loin mais c'est là-bas qu'ils font travailler les *harragats*.

Le *h'rague* est d'autant plus difficile que les saisonnières doivent partir discrètement. En effet, elles sont surveillées par l'agriculteur, les contremaîtres mais aussi les autres ouvrières qui tiennent à voir leur contrat renouvelé. Ces dernières surveillent les allées et venues des saisonnières susceptibles de *h'raguer* car elles savent que le discrédit entraîné par la fuite de Marocaines porte sur l'ensemble du groupe. Après le départ d'une dizaine d'ouvrières en 2010, Mario s'est tourné vers un groupe d'une autre nationalité.

« L'année dernière, j'ai eu une dizaine de Marocaines qui a fui. C'est la première fois qu'il y en avait tant. Je pensais qu'elles étaient biens ici. Et donc j'ai dit aux Roumaines qui étaient ici de ramener des proches. Des gens biens, qui sachent travailler. »

On a vu que ces saisonnières étaient très canalisées mais que dans le même temps, elles étaient dans une position précaire ne leur permettant aucunement de s'assurer que leur contrat serait renouvelé l'année suivante. Lorsqu'elles décident de *h'raguer*, l'obtention d'un contrat d'un an leur permettant de se régulariser est elle aussi rendue très difficile par le contexte de crise économique dans lequel l'Espagne se trouve plongée et par le durcissement du contrôle de la validité de ces contrats par le bureau des étrangers espagnol. C'est ce que souligne Nouridine pour justifier son refus d'aider les saisonnières à s'engager dans une voie qu'il estime sans issue.

Ici en Espagne, pour régler les papiers, il faut une preuve pour chaque année de présence. Et elles ne peuvent pas avoir ces preuves parce qu'elles n'ont pas de maison leur permettant de s'inscrire au *padrón*. Elles ne connaissent pas de chefs pour leur donner un contrat d'un an. Ici ce n'est pas tous les chefs qui ont un an de travail à proposer.

Au-delà du contrat de travail, elles ont aussi du mal à trouver du travail en tant que sans-papier, d'autant plus que le développement du contingent a impliqué comme on l'a vu une augmentation du contrôle de l'embauche irrégulière par les agriculteurs.

Comme je n'avais pas de papier, j'ai eu du mal à me faire embaucher. Ils ne veulent pas des sans-papiers. Ils peuvent en prendre un ou deux mais pas plus. Cette année sur 80, dix autres femmes sont parties. Dont 3 à Barcelone, une à Cadiz, une à Almeria et une en France. Les autres sont à Huelva.

Entretien avec Naïma Touhani, dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011

Dans un tel contexte de contraintes (fermeture de la frontière juridique, fermeture du marché du travail), de précarisation étatique par l'illégalisation, les stratégies qui restent à ces femmes sont relativement réduites et les poussent à utiliser les atouts qui leur restent. Dans cette situation où elles se découvrent démunies, c'est souvent vers les hommes que ces femmes se tournent en dernier recours pour trouver un soutien. De nombreux ouvriers témoignent en effet que dans ce contexte de crise économique et de fermeture des frontières juridiques, la solidarité familiale ou amicale est mise à mal. Nadia et Amina soulignent que la famille ou les amies, quand bien même elles le voudraient n'ont pas les possibilités matérielles d'aider une femme voulant rester en Espagne.

J'ai eu des aventures avec les Marocains, mais c'est qu'en Espagne ce n'est pas la peine d'aller chez ta famille, parce qu'ils ne vont pas t'aider, il n'y a que toi qui peut t'aider. (...) Moi mon copain il m'a beaucoup aidé. En général, il n'y a personne qui va t'aider si tu ne lui donnes pas quelque chose. Nos Marocains qui sont là-bas ils ne sont pas biens. Il ne faut pas partir chez la famille là-bas parce qu'elle ne va pas t'aider du tout. Et quand tu demandes à quelqu'un d'étranger (à la famille), il va te dire je t'aide si tu fais quelque chose avec moi.

Bouchra : à ton avis pourquoi est ce qu'il n'y a pas de soutien de la famille ?

Nadia : tu ne peux pas rester sans rien faire, si il n'y a qu'une personne qui travaille à la maison, tu as besoin d'argent pour téléphoner ce n'est pas eux qui vont toujours te donner de l'argent. En Espagne, pour quoi que ce soit, il faut payer, ce n'est pas le Maroc. Ici, si tu n'as pas d'argent, tu restes à la maison, assise, tu manges, tu bois et c'est tout, ils ne te

demandent pas de sortir. En Espagne non, tu dois travailler, tu dois payer l'eau et l'électricité, le loyer. Je connais une fille qui est partie chez son frère, il est marié, et sa femme a commencé à dire : « Qu'est ce que tu fais là ? Tu es là, tu manges, moi je ne travaille pas, toi non plus, il faut participer. En Espagne, c'est pas comme au Maroc, ils ne peuvent pas t'aider parce que eux ils payent le loyer, la nourriture, tu dois aider un peu. »

Amina : j'ai de la famille en France et avec mes papiers, je peux prendre un contrat en France et changer les papiers espagnols en papiers français. Mais ma famille ne peut pas, ce n'est pas ma famille très proche. C'est la famille du mari de ma sœur. Je les ai appelé plusieurs fois mais ils ne peuvent pas, je peux travailler en France, je suis communautaire, j'ai seulement besoin d'un contrat mais non, personne ne t'aide.

E : pour partir, tu ne connais pas des filles dans d'autres endroits.

Amina : si il y en a plein.

E : des amies?

Amina : non, des amies non. J'ai une amie, ici, elle a les papiers, ça fait dix ans qu'elle est ici en Espagne, elle a tout ici, elle a un enfant ici seule.

E : elle a un enfant ici?

Amina : oui, mais elle, elle n'est pas venue avec un contrat, elle est venue seule. Je n'ai qu'elle, avant j'avais beaucoup d'amies, mais je n'aime pas ça, je ne veux plus. J'ai eu des problèmes, personne ne m'a aidée, c'est mieux d'être seule.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

C'est également ce que constate un travailleur social marocain installé en Andalousie depuis 1990.

E : Tu es bien venu sans-papiers toi.

Aziz : Oui, mais à mon époque, c'était très facile. Maintenant il y a une chose, de plus en plus les familles des femmes ne veulent pas. Elles ne veulent pas parce qu'elles savent que c'est de plus en plus compliqué d'avoir les papiers. En 2006, on a eu un homme qui s'est présenté ici qui a amené ses sœurs pour les remettre au travail parce qu'il disait qu'elles ne pouvaient pas rester avec lui. Si tu restes, tu as deux options : ou tu vas être la servante à la maison ou tu vas y rester sans rien faire. »

Entretien avec Aziz, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.

Nadia insiste donc sur le fait que ces parcours sont selon elle, indissociable des échanges économique-sexuels. A Almería, les Marocaines rencontrées en 2002 par Lahbabi et Rodriguez affirment également que la prostitution est une conséquence de la situation matérielle vécue par les Marocines en Espagne. Elles expliquent qu'elles ne connaissent pas la langue, n'ont pas d'options de travail alternatives et pas de papiers. De même Moujoud constate à propos des Marocaines venues seules en France qu'à quelques exceptions près, ses enquêtées disent ne pas être venues en France pour se prostituer, mais leur migration s'inscrit dans un ensemble de rapports de pouvoir qui déterminent leurs moyens d'accéder aux droits sociaux et politiques. Habiba considère par exemple que sur son exploitation, c'est le patron (donc la position de classe) qui est responsable de la prostitution de ses ouvrières puisqu'il ne les paye pas suffisamment<sup>312</sup>.

---

<sup>312</sup> Cette vulnérabilité spécifique des femmes qui sortent des sentiers battus est évoquée par une jeune femme née en France de parents algériens, lors d'un entretien avec Abdelmalek Sayad :

Combien de fois l'idée m'était venue de fuguer. Non, pas tout à fait. La fugue, je n'ai jamais été d'accord avec ça. Ça finit toujours mal. Je connais beaucoup de filles qu'on a élevées comme moi, des parentes ou des voisines, et qui ont choisi de fuguer. Elles ont toutes mal tourné parce qu'elles n'avaient pas les moyens – d'où leur viendraient-ils quand on a été enfermée toute sa vie à la maison – de s'en tirer, ni métier, ni même l'idée de ce que c'est que le travail, ni hébergement, ni relations, ni aide d'où qu'elle vienne, de personnes qu'on

### e) La peur et la réalité du contrôle

Les saisonnières qui h'raguent restreignent généralement leurs déplacements pendant les trois ans où elles n'ont pas encore leurs papiers, par peur d'être arrêtées.

E : Est ce que tu avais peur de la police quand tu étais sans-papier, est ce qu'il y avait du contrôle à Huelva, des endroits où il y avait du contrôle ?

Nadia : Oui, ils m'ont attrapé un jour. Mais je n'étais pas toute seule, mon *copain* était avec moi. On était à Huelva, on allait à Almería.

Bouchra : Lui il avait les papiers ?

Oui. Ils m'ont arrêté, je leur ai dit : « J'ai mon passeport ». Ils m'ont dit : « Tu vas où », j'ai dit « Je vais à Almería, j'ai le passeport mais il est à Almería. » Ils m'ont dit : « Qu'est ce que tu es venue faire ici », j'ai dit « Cet homme, c'est mon *copain* » « Tu es venue chez lui ? », j'ai dit « Oui il n'y avait pas de travail, je suis venue le voir et maintenant je retourne à Almería pour le travail. » Et puis c'est tout, il y avait un vieux policier qui a dit de nous laisser partir. A partir de là, ils ne m'ont plus arrêté jusqu'à ce que j'ai les papiers, jusqu'à ce que j'ai un contrat.

Bouchra : mais tu avais peur quand même ?

Touria : (rires) très...

Nadia : Bien sur, ils attrapent des gens à la gare de bus, dans plein d'endroits, tu ne vas nulle part, tu vas juste à la téléboutique téléphoner, c'est tout. Tu ne vas pas au café, tu ne te ballades pas. Tu restes à la maison, tu vas au téléphone. Tu ne sors jamais, Jamais tu ne vas dans un autre village. La *casa* [maison], dormir... (Rires). Avant je ne pouvais pas sortir, j'avais peur que la police me prenne et m'envoie dans mon pays sans papiers, maintenant, j'ai les papiers, je n'ai plus peur, je peux sortir où je veux.

E: Tu connais des filles qui ont été arrêtées et renvoyées?

N : Beaucoup. J'en connais trois à Almería et deux à Huelva.

E : Où est ce qu'ils les arrêtent ?

N : Dans la rue, sur les trottoirs, dans les *tiendat*. Maintenant c'est difficile d'obtenir les papiers, il y a des filles qui ont été expulsées et maintenant qu'ils leur ont pris leurs empreintes, c'est impossible de repartir à l'étranger.

On a vu qu'il y avait du contrôle dans les villages pendant la campagne et à la fin de la période de récolte. Mais comme le précisent les saisonnières, et également les intervenantes sociales de Moguer, les contrôles vraiment dangereux sont ceux de la police spécialisée dans l'arrestation des étrangers en situation irrégulière. Les gendarmes des villages sont plutôt tolérants quant à la présence d'hommes ou de femmes sans-papiers tant qu'ils ne se font pas remarquer. La sous-déléguée du gouvernement affirme que « Toutes les données des non-retournées se remettent à la police pour qu'elle soit au courant mais ils ne peuvent rien faire jusqu'à ce que la période de validité soit écoulée, tu sais? » Sa prédécesseuse nuançait tout de même l'idée d'un contrôle policier : « On ne peut pas mettre de contrôle policier pour cela. Elles s'engagent, c'est un engagement de travail si tu veux, mais ils ne peuvent pas les obliger, sauf si il y a un incident dans lequel l'entreprise elle-même, l'association elle-même appelle la police, un incident qui peut arriver mais il n'y a aucun contrôle, le seul contrôle est à la frontière, celui où elles doivent passer dans leur pays. » Malika qui n'est toujours pas régularisée après trois ans de clandestinité dit ne pas avoir peur tant qu'elle reste dans le village.

---

connaît ou de services, assistantes sociales, chômage, qu'elles ne connaissent pas. Fuguer, non (Bourdieu 2007 : 1334).

Je loue la maison à mon nom, je n'ai pas de papiers mais ce n'est pas un problème. Le passeport aussi c'est un papier. Si la police te demande tes papiers, tu donnes le passeport. Moi j'ai eu le passeport ici en Espagne. En 2007, j'ai fait le premier passeport et ensuite j'en ai changé parce que le visa était terminé. L'année prochaine, je pourrai demander les papiers. En 2012, au mois de septembre ou d'octobre.

E : Quels sont les endroits que tu as visité en Espagne?

Malika : Mazagon, Huelva, Séville, Rociana Almonte. Mais je n'ai jamais été à Palos, à Moguer. Depuis que je n'ai plus de papiers, je suis peu sortie. Juste à Séville, pour faire le passeport. Quand je sors, je prends le passeport dans mon sac. Je n'ai pas de problème avec les gendarmes, ils savent que je n'ai pas de papiers.

Le jeune : Le passeport, ce n'est pas suffisant.

S'ensuit un débat sur la réalité du contrôle :

Malika : Ils n'envoient que les gens énervés, saouls. Ils savent d'où tu viens, ils savent où tu vis, ils savent qui tu es, et ils ne disent rien. Si la personne se comporte bien, il n'y a pas de problème.

Le jeune : Un de mes neveux est parti à l'hôpital et ils l'ont renvoyé.

Malika : Pas les gendarmes, la police oui, mais pas les gendarmes. Ils ne t'envoient que si tu fais des bêtises.

Aziza : Cette année, ils ont envoyé cinq ou six personnes. Ca dépend des venues de la police des étrangers. Ils contrôlent tout, quand il y a du contrôle c'est pour tous les étrangers. On ne sait pas quand ils viennent, ce sont des policiers en civil. Ils viennent hors-saison. Pendant la campagne, Rociana est pleine, ils ne peuvent pas contrôler.

Le jeune : Il y avait un garçon qui avait quatre ans ici, il avait un avocat et ils l'ont envoyé au Maroc, il a tout perdu.

Entretien avec Malika, dans sa colocation, 31 juillet 2011, Lucena del Puerto.

Aziza qui a h'ragué en 2006 se rappelle que même avant la régularisation, elle n'avait pas peur d'être contrôlée, mais reconnaît que les contrôles concernaient peu les femmes à l'époque où elle a décidé de rester en Espagne et que ces contrôles se sont accentués avec les années.

Aziza : Quand j'étais sans-papier, je n'avais pas peur de la police. J'allais dans beaucoup de villages, à Bollullo, Almonte, Mazagon à la plage. Et à Séville aussi. Il n'y avait pas de problème de contrôle.

E : Maintenant, beaucoup de sans-papiers...

Aziza : ont peur, oui. Il y a plus de contrôle.

E : Et peut être qu'ils contrôlaient moins les femmes.

Aziza : Oui, pour moi, quand je sortais, je m'habillais bien, et j'attachais mes cheveux comme ça (queue de cheval haute), quand les policiers me voyaient, ils se disaient...

E : Elle est d'ici.

Aziza : Ils pensaient que je suis du Mexique. Mexicaine, tu sais. Tout le monde pensait ça. Encore aujourd'hui, toute la police de Rociana pense que je suis Mexicaine. Ils s'étonnent toujours : "Toi tu es Marocaine.?"

E : Alors tu n'avais pas de problème. Il y a des filles qui ont été expulsées après avoir h'ragué?

Aziza : Oui, beaucoup. Il y a du contrôle dans les villages. A Rociana non, mais il y en a à Moguer, à Séville, à Huelva aussi. Et tu sais où est ce qu'il y a beaucoup de contrôle. Dans le bus Damas [qui fait la liaison entre les différents villages], beaucoup.

### f) *Un choix sans retour ?*

Les familles suivent de loin les avancées de la carrière juridique et ceci avec d'autant plus d'intérêt que l'obtention de papier implique un possible retour au pays après plusieurs années d'absence et classe définitivement le membre de la famille comme émigré *b'ourrakha*, avec les papiers, ce qui implique une hausse importante de statut social. Finalement, une fois le pas franchi, il devient presque impossible de rentrer sans rien. Mohamed, épuisé d'avoir vécu en Europe après dix années

de clandestinité, et qui venait de recevoir un nouvel avis négatif de la préfecture quant à sa demande de régularisation avait appelé sa mère pour lui dire qu'il allait revenir. Cette dernière l'a dissuadé de rentrer sans rien : « Je peux pas rentrer, parce que je dois bouger. Ca toute la famille le sait. Si je rentre c'est sûr, c'est pour un mois pour revoir ma mère. Ma mère, elle veut pas que je rentre. Elle dit au moins, tu essayes d'avoir les papiers, si tu rentres comme ça, c'est pas possible »<sup>313</sup>. La régularisation des membres de la famille à l'étranger devient donc une préoccupation centrale pour ceux restés au pays. Pour cette raison, les étrangers en situation irrégulière apprennent à être prudent lorsqu'ils transmettent des informations à la famille<sup>314</sup>. Fatima, qui pensait avoir obtenu un contrat d'un an, sésame de la régularisation et qui avait de ce fait prévenu sa famille, reproche à l'homme de lui avoir vendu un faux contrat en lui expliquant la déception de ses proches.

Je lui ai dit : pourquoi tu m'as menti, on a perdu du temps et finalement rien, j'ai attendu beaucoup, j'ai souffert beaucoup. La famille aussi, ça les fait souffrir, tu dis que tu vas régler les papiers et ensuite, rien, parce qu'il y a beaucoup de femmes qui obtiennent les papiers avec ce droit et finalement, toi tu n'as rien.

Entretien avec Fatima, dans un bar, Moguer, 30 mai 2010.

Le choix du *h'rague* représente un pas important car il rend en quelque sorte la régularisation inéluctable. La nécessité de régularisation est évoquée comme un motif en soi, l'une des raisons évidentes de la forme que prennent les parcours (Moujoud : 420). Lorsque l'irrégularité administrative est prolongée, elle entraîne le déshonneur ; l'échec est inadmissible. Il est stigmatisant car d'autres ont réussi. « Si personne ne se décide à faire demi-tour ou à s'arrêter là, alors que beaucoup y ont pensé, c'est tout simplement parce que le « retour sans rien » (matériellement et symboliquement) est un retour sans bénéfice, en pure perte et serait vécu comme une véritable humiliation collective : pour l'exilé lui-même » (Laacher 2002 : 51, 52). Le fait de ne pas obtenir les papiers alors qu'il y a eu un investissement considérable en temps transforme irrémédiablement ce temps en temps perdu. Moujoud constate que « c'est ainsi que des mères sans papiers aiment leurs enfants à distance, ou que des femmes font de loin le deuil de leurs parents. C'est le cas de Malika qui affirme être très contente de vivre en Espagne mais souffre de l'absence de ses enfants.

La première fois que je suis venue, j'ai beaucoup pleuré, moi, toute la famille. Et la deuxième, je n'ai pas pleuré, j'étais très souriante. J'ai dit au revoir, très contente, et je suis

---

<sup>313</sup> Il arrive aussi qu'après plusieurs années de clandestinité sans que la situation n'avance, des familles demandent à leurs enfants de rentrer comme on le voit ici dans le cas d'Abdu, un Marocain de 18 ans :

Abdu : « Avec tout ce que j'ai vécu. Je viens des *pateras*, j'ai vu des gens mourir. Si je rentre sans les papiers tout ça n'aura servi à rien. Mes parents ils m'ont appelé aujourd'hui, ils m'ont dit : « On a très envie de te voir. » Je leur ai dit de me donner encore un peu de temps, si je rentre sans les papiers tout ça n'aura servi à rien. Mon père m'a dit : « et quand tu vas arriver devant Dieu, tu vas lui donner la carte d'un an ? » « - Non. », « -Alors? » Il m'a dit « - Rentre ! » J'ai dit « - non, maintenant je suis proche. » Il a dit « - d'accord, encore un an, après si tu ne rentres pas, je ne suis plus ton père et tu n'es plus mon fils. »

Conversation avec Abdu, chez lui à Huelva, Carnet de terrain, 1er juin 2010

<sup>314</sup> Carnet de terrain, Palos de la frontera, 17 juin 2010.

partie. Maintenant c'est bien. C'est seulement que les enfants appellent toujours, et ils pleurent à chaque fois. » Elle se met à pleurer. Son amie se moque un peu d'elle pour la reconforter, elle lui répond : « Toi c'est cette année que tu as h'ragué. Ce n'est pas comme moi, trois ans. Et cinq ans sans papiers. L'Espagne est une chienne.

Entretien avec Malika, dans sa colocation, 31 juillet 2011, Lucena del Puerto.

Nadia partage les mêmes sentiments :

Nadia : Ca n'a pas été difficile de faire garder ma fille, je l'ai laissé avec la famille il n'y avait pas de problème. Elle vit depuis qu'elle est petite chez mes parents, depuis le jour où j'ai divorcé. Elle a grandi avec eux, ce sont eux qui l'ont élevée, ça n'a pas posé de problème.

Manue : quel âge elle avait quand tu as h'ragué.

N : on est parties le 8 avril 2006.

Manue : elle était petite non ?

N : oui.

Bouchra : et ce n'était pas trop dur ?

J'étais très triste, déchirée, le temps a été très long. Mais maintenant je m'y suis fait. Les papiers...

Entretien avec Nadia, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Lorsqu'elles sont fatiguées d'attendre ou ont trop évoqué la question de la régularisation sur laquelle elles ont finalement peu de prise, les saisonnières s'en remettent au destin. A la fin de l'entretien, Fatima sortira son portefeuille pour me montrer les photos de ses enfants mais énumérera les différents papiers qu'elle y trouve : « Ca c'est la carte d'identité marocaine, la carte bancaire d'ici, la carte de l'hôpital, il ne manque plus que la carte de résidence. » Puis elle précise : « Petit à petit, si Dieu veut régler les papiers. S'il ne veut pas, tu vas au Maroc vivre la belle vie, pour moi c'est pareil. Moi je ne suis pas comme ça avec les papiers. Je laisse ça à Dieu. » Lors de l'entretien, Amina remettra aussi le sort de sa régularisation entre les mains de Dieu : « Cet été, je réglerai vraiment la question des papiers. Si Dieu le veut. J'ai fait tout ce qu'il fallait, il ne reste plus qu'à Dieu de décider. » Parmi les *harragats*, je n'ai rencontré que des femmes qui ont décidé de rester à Huelva, ou au moins d'y revenir saisonnièrement, et qui s'y sont régularisées. Pour ces dernières comme pour les hommes régularisés dans la zone, il est difficile de s'en aller. Tout se passe comme si la recherche de papier et plus encore leur obtention canalisait les forces et les déplacements. Plus les difficultés s'accumulent, plus la carrière juridique est difficile et plus le départ devient compliqué, c'est en tous cas ce qu'affirme Amina.

Quand tu restes toujours au même endroit : aujourd'hui, demain, aujourd'hui, demain comme moi par exemple, c'est difficile de bouger. Beaucoup de filles n'ont pas de papiers, mais elles s'en vont, de tous côtés. Je connais une fille qui n'avait pas de papiers mais elle a laissé l'Espagne et elle est partie, pas moi. Moi je vais de Séville à ici, Séville ici. Même mon copain me dit, tu as les papiers, pourquoi tu ne cherches pas ailleurs. Il y a beaucoup de travail ailleurs, maintenant il y a le travail de Madrid, l'olive, on gagne mieux que la fraise et en plus pour la fraise maintenant j'ai un problème à la jambe, quand je ramasse tous les jours, j'ai mal à la jambe. J'avais peur mais maintenant cette année, c'est possible que je parte, c'est vrai, je ne veux pas rester ici. J'attends ce rendez-vous au bureau des étrangers, et je m'en vais, je n'en peux plus.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

g) *Le pouvoir de l'employeur sur la frontière juridique et le commerce autour des contrats*

Pour les saisonnières et les sans-papiers, un commerce informel s'organise autour des contrats d'un an, indispensables à ces deux groupes pour obtenir une carte de séjour d'un an. En ce qui concerne les saisonnières, les femmes qui cherchent à se régulariser en Espagne en étant entrées à travers le statut de saisonnières ont deux options : soit basculer directement du statut de saisonnière vers un titre de séjour d'un an, si elles ont effectué au moins deux saisons et qu'elles disposent d'un contrat d'un an auprès d'un employeur, voie dont on a vu qu'elle était très difficile à emprunter du fait de réticences de l'administration chargée du contrôle des étrangers cherchant à maintenir l'étanchéité du statut (cf chapitre canalisation), soit passer trois ans clandestinement en Espagne et obtenir au bout de cette période un contrat d'un an ce qui permet de mettre en oeuvre la procédure d'*arraigo social* ouverte à tous les sans-papiers. Ce précieux sésame doit généralement s'acheter. Ramirez constatait déjà qu'en 1999, une des caractéristiques du système des quotas espagnol (impliquant de trouver un pré-contrat de travail pour pouvoir obtenir un visa de sortie de son propre pays) était l'abondance des contrats fictifs. Mais alors que les contrats ont toujours eu tendance à se monnayer, la crise économique a eu pour conséquence de faire augmenter leur prix. Si les saisonniers présents depuis des années à Huelva témoignent qu'auparavant, un contrat pouvait s'acheter moins de 1000 euros et que certains employeurs régularisaient les saisonniers qui avaient travaillé plusieurs années pour eux, en 2010 et 2011, les contrats se négociaient entre 1000 et 2500 euros systématiquement. L'augmentation du prix des contrats était également due à leur rareté, l'administration chargée de la délivrance des titres de séjour étant beaucoup plus pointilleuse sur la validité voire la réalité des promesses d'embauche. En ce qui concerne les saisonnières, dans les deux cas, le contrat d'un an est indispensable et son obtention implique une dépendance aux hommes. Les femmes ne sachant pas parler en espagnol ne sont en effet pas en mesure de négocier avec des employeurs pour leur acheter un contrat d'un an. Comme le souligne Malika, le seul moyen dont une saisonnière dispose pour obtenir un contrat, c'est de connaître un homme qui connaît un chef. Les employeurs ont donc une faculté de régularisation qui leur donne un levier important dans la gestion du marché du travail et accentue significativement l'asymétrie de pouvoir entre eux et leurs ouvriers agricoles. Un jour, alors que j'étais comme d'autres en train de faire la queue au bureau des étrangers pour m'informer de l'avancement de la demande de régularisation d'un ami marocain, un homme espagnol d'une cinquantaine d'année entre dans le bureau des étrangers comme on entre dans un moulin. Il passe devant tous ceux qui font la queue et se rend directement au bureau de la directrice. Il a l'air tellement sûr de lui que je pense d'abord qu'il travaille ici. Le vigile le suit en s'exclamant : "Mais

où va cet homme?” et finit par le rattraper. Il le raccompagne derrière la barrière sur laquelle il est écrit : “police, ne pas passer” et derrière laquelle nous attendons tous. Son téléphone sonne, il répond très fort” : “Je suis au bureau des étrangers, en train de faire les papiers d'un petit noir [negrito]”. En 2010 et 2011, les premières condamnations pour vente de contrats fictifs ont été prononcées et l'administration regarde à la loupe les embauches pour confirmer qu'elles correspondent bien à une réalité du travail comme on l'a déjà évoqué dans le chapitre sur la canalisation. Trouver un de ces contrats apparaît donc pour chacun comme un parcours du combattant comme on le voit ici pour Fatima.

J'ai cherché un autre chef, et un Marocain m'a aidé pour passer là-bas, régler les papiers. On avait rendez-vous avec lui il disait, passe demain, après demain et finalement il m'a dit : « le chef ne veut pas ». Le chef a parlé avec moi, moi j'ai parlé avec lui, l'autre a parlé avec ce chef en disant « aide la, parce que tu peux le faire et elle travaille bien » et finalement il a dit non, il voulait vendre ce contrat plus cher que ce que moi je voulais lui donner.

E : c'est combien un contrat maintenant ?

Fatima : moi je pouvais aller jusqu'à 2000, et il paraît qu'il a vendu ce contrat 3000.

E : c'est beaucoup, avant ils vendaient à 1000, 1500.

Fatima : avant, même à 500 et quand ce droit est sorti, les prix sont montés. Et puis il disait, aujourd'hui, demain, après demain... Je lui ai dit : « pourquoi tu m'as menti, on a passé du temps et finalement rien, j'ai attendu beaucoup, j'ai beaucoup souffert. Pour la famille aussi c'est très dur, tu dis que tu vas régler les papiers et ensuite, rien, parce qu'il y a beaucoup de femmes qui obtiennent les papiers avec ce droit, et toi au dernier moment rien, mais maintenant, j'ai parlé avec un jeune là-bas qui travaille à Huelva, il veut m'aider. Le 14 juin, il vient avec moi pour essayer. Pas un contrat agricole, un contrat de ménage ou quelque chose comme ça, tu peux sortir les papiers et ce n'est pas la peine de rentrer au Maroc. (...) Il a dit qu'il voulait m'aider, « j'ai aidé beaucoup de femmes, je veux t'aider aussi. »

E : que dit ton copain ?

Fatima : il dit que c'est bien.

#### *h) L'articulation dans les parcours de harragats : Echanges économique-sexuels et dépendance à l'homme : la sexualité comme ressource migratoire*

C'est dans ce contexte particulier que les saisonnières sont amenées à utiliser leur sexualité comme ressource migratoire. Maintenant que nous avons évoqué les principales caractéristiques de la situation dans laquelle se retrouvent les saisonnières harragats, nous nous intéresserons aux parcours, et aux arbitrages que ces dernières font entre échanges économique-sexuels et salariat saisonnier. Dans un tel contexte de contraintes (fermeture de la frontière juridique, fermeture du marché du travail), de précarisation étatique par l'illégalisation, les stratégies qui restent à ces femmes sont relativement réduites et les poussent à utiliser les atouts qui leur restent. Dans cette situation où elles se découvrent démunies, c'est souvent vers les hommes qu'elles se tournent pour trouver un soutien. Comme le note Nasima Moujoud, à propos des Marocaines venues seules en France, l'échange économique-sexuel se présente très souvent comme l'un des principaux « supports » des stratégies visant à obtenir un droit au séjour (2009 : 341) ou dans le cas des saisonnières à rentabiliser davantage la saison. Il est finalement une des formes de l'articulation

entre sphère domestique et sphère salariale dans un contexte de précarité juridique et de confinement dans certaines niches professionnelles particulièrement étroites. Les voies empruntées sont adaptées aux mécanismes de domination. Répandues, discrètes, elles sont pour elles des recours possibles pour résister au niveau individuel, éventuellement familial, mais non collectif. Elles ne préfigurent pas un processus de changement des rapports sociaux de pouvoir, mais elles rendent compte de leurs effets imbriqués. « Ces stratégies relèvent des contournements, sans renversement des modèles dominants, dans une configuration où le cumul des formes d'oppression donne une coloration particulière à la domination mais aussi aux formes de résistance ». Dans ce contexte, les ouvrières connaissent des situations contradictoires, d'autonomie limitée, de promotion relative et de résistance définie par la domination (Moujoud 2009 : 453). Elles contournent sans renverser les modèles dominants comme si elles cherchaient à préserver les rapports sociaux de sexe ou du moins leur apparence (Catarino et Morokvasic 2005).

Beaucoup d'informateurs confirment l'idée d'une implication des Marocaines dans différentes modalités d'échanges économique-sexuels, que nous entendons comme le fait d'avoir des relations sexuelles ou d'envisager en avoir en échange d'une compensation, échanges qui peuvent aller comme l'ont montré Lévy et Lieber dans leur article sur les migrantes chinoises à Paris, de la mise en couple au mariage en passant par la prostitution. Ce terme qui a été utilisé par Paola Tabet d'abord pour parler des échanges « de la sexualité contre quelque chose d'autre qu'elle même » (1987, p 1), permet en effet d'élargir le champ des activités concernées par cette définition en dépassant le stigmate frappant la notion de prostitution, qui non seulement a une connotation morale négative, mais également fréquemment un sens très étroit. On a vu dans le chapitre 5 que l'existence de ces pratiques sexuelles ne constitue pas forcément un changement fondamental par rapport aux relations entretenues par ces femmes au Maroc. En fait, en Espagne on voit apparaître des pratiques qui ne sont pas si exceptionnelles et qui caractérisent déjà les rapports entre hommes et femmes des classes populaires au Maroc. Ce qui change en résumé du Maroc à l'Espagne, c'est de pouvoir vivre avec son partenaire, pas d'en avoir un. Pour mes interlocutrices comme pour celles de Lévy et Lieber « les dimensions économiques et juridiques sont intimement liées aux sphères affectives et sexuelles » (Levy & Lieber 2010). En tant que femmes en situation juridique et économique précaire, les liens intimes que développent les Chinoises du Nord à Paris, les Marocaines en France ou en Espagne fonctionnent comme de véritables garanties sur l'avenir. Dans le cadre du modèle théorique de Burawoy selon lequel l'agriculture capitaliste californienne renvoie les travailleurs sur une économie extérieure hors-saison, on peut même faire l'hypothèse que pour les *harragats*, les échanges économique-sexuels remplissent le rôle qu'assurent les familles pour

celles qui rentrent au pays. On assiste à une sorte d'instrumentalisation de la sexualité à des fins d'intégration sociale. Le durcissement de la répression des immigrés clandestins accentue ce phénomène puisque les possibilités de régularisation sont, pendant au moins trois ans, pratiquement exclues, ce qui tend à reconfigurer en profondeur les parcours des ouvrières, avec un impact considérable sur leur intimité. Il y a différentes lectures de ces relations que les saisonnières vulnérables établissent avec des hommes. Pour certains, ces situations donnent lieu à de graves abus, comme pour Mohamed qui considère que :

Beaucoup d'hommes profitent des filles, surtout les Marocaines. Elles veulent *h'raguer* et eux ils leur disent ; "Je vais te faire les papiers", alors elles vont avec lui et ils profitent d'elles et ensuite ils les jettent : lui c'est un loup et elle c'est une vache qui ne sait rien. C'est pas qu'elle ne sait rien, elle est faible quoi. Elle cherche une corde où s'accrocher et elle s'accroche à quelqu'un qui s'est déjà noyé.

Pour autant, ces rapports ne sont pas forcément aussi asymétriques. Les saisonnières avancent toutes que les premières années, il n'est pas possible de s'en sortir dans un homme. Certaines insistent pour signaler qu'elles n'éprouvent pas d'affection pour les hommes qui les soutiennent, rappellent les relations souvent difficiles qu'elles ont connu au Maroc, les violences conjugales, leur mariage précoce ou forcé, une première histoire d'amour mal terminée pour expliquer qu'elles sont en quelque sorte "mortes à l'amour" ou au moins réticentes à faire confiance aux hommes.

Fatima : Je ne sais pas, pour moi, je ne sais pas pourquoi je n'ai pas d'attachement tu comprends. J'avais un ami au Maroc. Il m'aidait avec l'argent et je ne sortais pas toujours avec lui. Il travaillait dans une banque et il était plus vieux que moi. Il me donnait toujours de l'argent et je ne sortais pas toujours avec lui. Je veux seulement l'argent parce que depuis le divorce avec mon mari, j'ai toujours peur des hommes.

Ces expériences difficiles marquent souvent un détachement plus important du pays d'origine. Dans le cas des Mexicaines aux Etats-Unis, Ibarra (2003) remarque que la "nostalgie" pour le pays d'origine diffère radicalement selon leur appartenance sociale. Pour certaines femmes rurales, les amours ratés les marquent négativement dans leurs petites communautés et ont des répercussions difficiles à long terme. D'autres cherchent à fuir le fait qu'en milieu rural, la vie n'est que travail et le mariage ne fait que continuer cette situation. Ces femmes rurales, prises dans des rapports de sexe qui offrent des opportunités plus limitées que les citadines, affrontent les difficultés de la migration comme des femmes qui ont peu à perdre et beaucoup à gagner. Cependant, d'autres femmes *harragats* évoquent aussi des relations durables qui s'épanouissent en Espagne à l'abri du qu'en-dira-t'on. Parmi ces échanges économico-sexuels développés en Espagne nous nous pencherons plus spécifiquement sur le concubinage, le mariage et la prostitution. L'objectif est de situer la règle de l'échange économico-sexuel<sup>315</sup> dans le contexte migratoire et à l'articuler aux autres rapports de pouvoir qui y opèrent.

---

<sup>315</sup> Les femmes sont amenées à assouvir le désir sexuel des hommes en échange de compensations matérielles. Tabet

### 1) Le concubinage

Un projet de *h'rague* demande souvent (c'est peut être moins le cas maintenant que de nombreuses femmes sont installées dans les villages fraisiers), le soutien d'un homme, la plupart du temps marocain. Il s'agit aussi bien de ceux qui travaillent dans les fermes comme contremaîtres, permanents, ou simple saisonniers, que de ceux qui font du commerce ambulante dans la zone, ou tiennent des téléboutiques ou des bazars. Nadia a 30 ans. Elle s'est mariée en 1999 et a divorcé au bout d'un an de mariage, enceinte de sa fille. A la fin de sa première saison en Espagne en 2006, elle a décidé de rester sans-papier car elle craignait de se retrouver bloquée au Maroc si son patron ne renouvelait pas son contrat. Elle a payé pour s'échapper de sa ferme. Elle est ensuite sortie avec le cousin de celui qui l'a aidée à partir à Almería. Elle a obtenu une carte de séjour d'un an en 2009 et est rentrée en août 2010 au Maroc pour voir sa famille. Je l'ai rencontrée en mai 2009 en accompagnant Saadia, sa tante, saisonnière sous contrat, qui profitait de la saison pour lui rendre visite. Elle vivait alors à Cartaya dans une maison en colocation avec quatre hommes de son âge, une jeune femme et sa fille de deux ans, née en Espagne. Interviewée deux ans plus tard, de retour au Maroc dans la maison de ses parents, elle affirme que les femmes en situation irrégulière en Espagne dépendent d'un homme surtout les premiers mois si elles veulent pouvoir espérer se cacher et rester. Le principal problème de ces femmes est alors c'est le droit des étrangers. Elles ont peu d'argent, ne peuvent travailler sans papiers, n'ont pas de logement, ne connaissent pas la langue, et peuvent être expulsées dans leur pays d'origine si elles sont trop visibles. Après trois ans d'illégalisation, les saisonnières peuvent se régulariser par le travail mais l'obtention d'un contrat d'un an est compliquée par la division sexuelle du travail en vigueur dans les fermes qui réserve les postes de permanents aux hommes. Selon elle, une femme ne peut pas s'en sortir sans recourir aux échanges économique-sexuels même si, dans la pratique, ces relations peuvent représenter selon les situations aussi bien des contraintes que des libérations.

Les échanges économique-sexuels offrent un salaire ou un soutien et donnent accès à un logement, même si ce n'est que transitoire. C'est aussi le début d'un parcours marqué par le fait de se déplacer dans des espaces sociaux informels ou dérégulés, ce qui signifie que leur contact avec les autochtones est minimal et réduit aux interactions de ceux qui participent à cette économie souterraine. Pour certaines femmes, ces relations sont vécues comme une contrainte, c'est ce qu'indique ici Amina :

---

montre que cette situation provient du fait que la sexualité des femmes est toujours prise dans l'obligation à la reproduction, au service domestique et au soutien psychologique des hommes. Les échanges économique-sexuels sont caractérisés par une « unidirectionnalité de l'échange économique », c'est à dire le « passage constant ou largement prévalent du don ou rémunération, qu'elle qu'en soit la forme, de l'homme à la femme. » Cette unidirectionnalité continue d'être la règle (Tabet 2004 : 51).

Je ne vis pas dans la ferme où je travaille puisque je ne suis plus sous contrat, je vis avec mon copain. (Son portable sonne). C'est lui, il a du venir à la maison et il ne m'a pas trouvé. Il ne me plaît pas beaucoup. Ça permet de manger, il m'aide, mais je ne veux pas sortir avec lui. (Le portable resonance, elle l'écarte, l'air agacé)

Manue : le pauvre, il est amoureux.

Non, ici c'est la saison de la fraise. On ne pense pas à ce que ces relations vont devenir.

(Le portable bippe, elle le prend.) Trois messages. Il se comporte toujours très bien avec moi. Il m'a aidé quand je n'avais rien. Même mes amies ne m'aidaient pas, rien de rien. Aucune amie ne peut aider comme un homme. J'ai une amie à qui je fais vraiment confiance. C'est comme une sœur, mais tu sais, les gens, chacun cherche à se débrouiller. Ici, même si tu as ton frère, il ne peut pas t'aider. Beaucoup ont de la chance avec un copain, si tu n'as pas de chance, tu n'as rien. Mais moi il ne me plaît pas. Ce copain ne me plaît pas du tout, mais qu'est ce que tu veux que je fasse. Il appelle tout le temps mais qu'est ce que je peux faire ? Il m'aide, il m'emmène à Séville. Il attend le bus avec moi, il attend, il attend, lui aussi il est pauvre mais...

E : et tu n'as pas trouvé un *novio* qui te plaît ici.

Amina : je ne veux rien, je veux être seule, rien d'autre. Cet été, je veux vraiment régler les papiers. Si Dieu le veut. J'ai fait tout ce qu'il fallait, il ne reste plus qu'à Dieu de décider. (...) Moi j'ai toujours aimé Dieu, toujours. J'aime beaucoup Dieu, avant je ne sortais pas avec les cheveux comme ça, je sortais avec le voile, des vêtements très couvrant, mais maintenant j'ai tout enlevé, moins le coeur.

E : Pourquoi ?

Amina : un jour, j'étais nerveuse, j'ai tout enlevé, mais mon coeur n'a rien enlevé du tout. Mon coeur n'a rien enlevé et rien d'autre ne me plaît.

Asmaa considère également que le concubinage est également inévitable, au moins tant qu'on est en situation d'irrégularité. Alors qu'elle était sans-papier, elle a du rester à Rociana sans jamais sortir du village pendant trois ans.

A ce moment là, j'avais un *novio*. Toute seule, je ne pouvais pas me débrouiller. Un *novio* aide pour beaucoup de choses. Il aide avec l'argent, moi je ne pouvais pas travailler à l'époque.

E : Mais ce n'est pas gratuit !

Asmaa : Non (rires), on paye pendant la nuit.

Les échanges economico-sexuels sont donc bien vécus comme une contrainte, mais peuvent aussi donner lieu à des relations amoureuses durables. Ils sont non seulement l'un des rares moyens d'accès aux ressources, mais aussi l'un des principaux espaces de sociabilité dans lequel ces femmes peuvent faire face à l'exclusion. Les solidarités construites lors des échanges economico-sexuels font partie des relations sociales à partir desquelles les femmes développent des solidarités et des modes de reconnaissance (Moujoud 2009 : 416). Nadia, qui insiste comme Amina sur le fait que les saisonnières sont obligées de pratiquer l'échange economico-sexuel pour pouvoir s'en sortir en Espagne, précise toutefois que l'homme avec lequel elle est en couple depuis qu'elle a quitté l'exploitation l'a « beaucoup aidé ». La saison et l'installation en Espagne peuvent aussi être le lieu de naissance de relations plus égalitaires comme l'ont constaté Lévy et Lieber pour les Chinoises à Paris (2009) et Moujoud pour les Marocaines seules en France (2009). L'Espagne devient alors le lieu d'une liberté possible, un espace où les femmes peuvent choisir leurs partenaires ce qui donne lieu à des relations moins asymétriques et qui peuvent être rendues publiques au sein de la société

saisonnaire qu'est Huelva, ce qui ne pourrait pas être le cas au Maroc. En migration, les privilèges que l'ordre genré traditionnel confère aux hommes sont contrecarrés de différentes manières. D'abord par les intérêts que les hommes et les femmes ont en commun du fait de leur citoyenneté précaire qu'illustre une condition marquée par la discrimination, l'insécurité et l'illégalité. « Lui aussi, il est pauvre », note par exemple Amina. La recherche de mobilité sociale pour lutter contre le déclassement peut aussi pousser les hommes et les femmes à unir leurs forces. L'éloignement du contrôle social permet également la naissance de relations plus égalitaires. La stigmatisation portée sur les femmes est moins importante et par conséquent le déclassement des hommes ayant pour partenaires des femmes moins stigmatisées est également moindre. Les rapports avec les hommes au pays ou en migration sont donc différents. Pour autant, ces relations ne peuvent encore être rendues publiques au Maroc, et les femmes affichant trop visiblement ces liens sont rappelées à l'ordre comme en atteste Nadia.

Le cousin du jeune qui nous a fait *h'raguer*, c'est mon copain, et je suis allée vivre chez lui en Espagne et je vis chez lui jusqu'à maintenant. (...) Je n'ai rien dit à mes parents. Ici je dis à ma famille que je vis avec des filles, quand on est tous les deux au Maroc, il ne vient pas chez moi, on se verra quand on retournera en Espagne. L'année dernière il venait maintenant je lui ai dit de ne plus venir. On se donne rendez-vous en ville. »

Pour Nadia, l'Espagne semble constituer un lieu intérieur comme ceux décrits par Jean-Noël Ferrié. Nadia met d'abord en avant le fait qu'elle n'a pas le choix et n'aurait pas pu rester en Espagne sans ce compagnon ce qui permet de minorer la transgression. Elle avance par exemple que si on n'a pas de partenaire, la seule autre voie possible est la prostitution.

N : Toutes les filles ont des copains. En Espagne si tu as un petit ami, tu te sens aidé, tu as une maison, de la nourriture, les filles qui n'ont pas de copains, elles n'ont personne pour les aider, alors elles sont obligées de sortir [dans le sens de sortir la nuit avec des hommes, de se prostituer], elles partent avec n'importe qui. Ici, il n'y a aucun homme qui va t'aider s'il n'a pas un intérêt. Même si tu demandes de l'aide à quelqu'un, il va te dire, tu as ton homme pourquoi tu veux que je t'aide moi. Je ne t'aide que si tu sors avec moi. Les Marocains de chez nous, ils sont pas biens. J'ai eu des aventures avec eux, mais en Espagne, c'est pas la peine d'aller chez ta famille, parce qu'ils ne vont pas t'aider, il n'y a que toi qui peut t'aider.

Bouchra : est ce qu'il y en a qui *h'raguent* et restent toutes seules ?

Toutes celles qui ont *h'ragué* ont des hommes. Il y en a qui restent toutes seules, celles qui n'en ont pas sortent toutes seules. (...)

E : mais pourquoi vous n'avez pas de copains au Maroc ?

Parce qu'en Espagne, un *novio*, tu es avec lui, il paye tout, il paye le logement, l'eau, Mais quand tu es seule, et bien tu dois sortir avec un tel, un tel ou un tel<sup>316</sup>.

Une fois cet état de fait établi, elle évoque ensuite sa relation différemment. D'abord, on sent à travers ses paroles que ce couple a une certaine permanence, on apprend également qu'ils ont fait en Espagne un mariage par la *fatiha*<sup>317</sup> pour légitimer leur couple et qu'elle désire avoir des enfants avec lui lorsque leur situation en Espagne sera moins précaire.

<sup>316</sup> Entretien avec Nadia, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

<sup>317</sup> Sourate d'ouverture du Coran prononcée entre autre pour célébrer une union.

E : Est ce que tu penses que c'est possible de s'en sortir toute seule sans payer le contrat ?  
N : Moi je ne pense pas. En tous cas, moi si je peux te dire quelque chose, c'est que cet homme avec qui j'ai été, il m'a aidé dans beaucoup de choses. Il vient avec toi voir les chefs, c'est lui qui m'a fait les papiers. La plupart des filles payent pour avoir un contrat, elles payent 2000 euros, moi je n'ai rien payé. C'est lui qui parlait espagnol, il partait avec moi pour supplier les patrons de m'embaucher, il a cherché un contrat.

Ainsi, malgré la mise en avant de l'échange économique-sexuel, Nadia insiste sur les autres dimensions de sa relation, et défend cet arrangement entre les sexes, ce concubinage qui leur permet de mieux vivre en Espagne. Comme l'a remarqué Moujoud pour les Marocaines venues seules en France, à défaut d'union officielle, les relations que les saisonnières entretiennent en migration ne sont nullement impersonnelles et anonymes. A défaut d'union officielle, hommes et femmes s'invitent implicitement à « fidéliser » une relation où se tissent des liens sociaux de solidarité » (Moujoud 2009). Enfin, elle revient sur un registre de justification ou de neutralisation du stigmate en redéfinissant la frontière entre une relation selon elle réellement répréhensible et cette forme de concubinage qui ne le serait pas, entre autre parce qu'elle ne serait pas choisie<sup>318</sup>. Pour se démarquer du stigmate de fille de mauvaise vie, elle insiste et dénonce les femmes qui entrent selon elle dans cette catégorie (les prostituées, les femmes déchues, celles qui ont des relations en Espagne alors qu'elles sont mariées au Maroc, les homosexuelles, celles qui couchent avec des non-musulmans ou encore celles qui font ça « pour s'amuser », « pour le plaisir ») et s'en démarque en soulignant le comportement vertueux de celles qui, comme elle, n'ont qu'un seul homme. La notion juridique de *zina* (fornication) englobe toutes les relations illicites et illégales : les relations non matrimoniales sont autant que l'adultère et la prostitution des expressions du « zina ». Les femmes qui ont ces pratiques sont indistinctement qualifiées de *fasdat* (corruptrices) ou de *qahbat* (putes). En ne différenciant pas le travail du sexe du reste, le *zina* renforce l'idée de porosité entre des catégories de représentation – la professionnelle du sexe est tout aussi « corruptrice » que la femme autonome sexuellement – et force l'ambiguïté. C'est cette ambiguïté que les saisonnières cherchent à contester en établissant une nouvelle partition entre les relations légitimes et celles qui ne le sont pas, tout en évoquant sans complexe l'intérêt économique à avoir un *novio*.

N : Il y en a beaucoup qui ne font ça que pour l'argent. On va dire sur 20 femmes, il y en a trois ou quatre qui ont un seul *novio*, qui sont biens, qui ne sortent pas, et les autres elles sortent pour gagner de l'argent.

Bouchra : en gros tu me dis qu'une fille qui est en Espagne, soit elle a un copain, soit elle sort.

N : voilà, maintenant on s'est comprises. Celles qui sont en Espagne et qui te disent qu'elles ne sortent pas avec des hommes, elles te mentent. Il y a des femmes mariées qui restent là-bas deux trois mois et qui sortent avec des hommes, des femmes parlent au cyber avec leur

---

<sup>318</sup> A cet égard, Cheikh souligne que dans le Maroc urbain actuel, les transgressions en matière de pratique sexuelle hors mariage sont, bien que décriées, devenues banales. Avoir des relations sexuelles avant le mariage était également monnaie courante chez les femmes de différentes classes d'âge interrogées par Soumaya Naamane Guessous dans les années 80 (1985).

maris et ensuite elles retrouvent leurs copains, il y a des femmes qui vont entre elles. Moi depuis que je suis venue, je n'ai jamais été une seule fois à un bar, ou bien j'ai traîné, ou j'ai été toute nue à la plage [en maillot de bain/ ariana ; veut dire littéralement « toute nue »]. Je ne suis jamais sortie avec un Espagnol, un ami oui mais pas pour sortir avec lui, aller dans un coin, non jamais. Par contre certaines filles sortent pour s'amuser, pour boire un verre et pour faire de l'argent. Celles qui h'raguent, soit elle sort avec quelqu'un soit elle sort s'amuser, boire. Y'a plein de filles qui sont mariées, ici, qui oublient leurs enfants et qui sortent quand même avec des hommes. Il y a des filles qui ont eu des aventures et il y en a d'autres qui se sont mis à fumer, à boire, à fumer le haschich. Malheureusement, celles qui veulent rester tranquilles, elles ne peuvent pas.

Touria : Moi en tous cas, je n'ai jamais rien fait.

Traduisant cet entretien, Driss, ex saisonnier marocain vivant en France souligne que pour officialiser leur union, ils se sont même mariés en Espagne sans en informer leurs familles. Notons ici que Driss qui s'est pourtant montré très critique sur les femmes mariées partant faire la saison n'émet aucune critique sur le fait que Nadia qui n'a pas d'homme au Maroc se soit « mariée » en Espagne sans le dire à ses parents, une pratique qu'il semble trouver normale, puisque comme il le souligne, comment aurait-elle pu faire autrement ?

Elle dit qu'elle a fait *sadaqa*<sup>319</sup>, ils invitent des proches, des témoins qui disent qu'ils sont mariés entre eux.

Ils ont invité des proches, des témoins qui disent qu'ils sont mariés entre eux.

Manue : tu veux dire qu'ils ont fait la *fatiha* ?

Driss : Oui.

Manue : mais ça arrive d'être marié sans le dire à ses parents ?

Driss : Elle leur a rien dit, elle est partie là-bas, il faut bien qu'elle se marie non ? Même si y'a pas les parents, ça fait rien. Au Maroc il y en a plein qui font ça.

Le même type de mariage par la Fatiha a été observé à Marseille par Ferrié et Radi. “ Ce mariage consiste en la récitation de la première sourate du Coran devant le futur mari et le *wali* de la femme. La récitation faite, l'homme et la femme sont considérés comme mariés par la société musulmane . (...) Dans les pays maghrébins , cette sorte de mariage n'a pas de valeur légale, et n'est donc pas constitutive d'un état -civil. Il a, cependant constitué la forme normale du mariage au Maroc , jusqu'en 1958. Sa validité religieuse ne semble pas contestable . L'avantage de ce mariage , dans l'immigration, est d'accorder une situation privée (concubinage de fait) avec l'assentiment d'autrui (la société musulmane) sans la modifier. (...) La société musulmane aperçue du point de vue des comportements de convenance apparaît moins comme une société dirigée par des règles que par le souci de rendre la déviance inaperçue. (...) Ce que montre le mariage de Chérifa, c'est que le non respect de la règle (elle vit en concubinage), au lieu de produire un dérèglement social, produit un

---

<sup>319</sup> La *sadaqa* (ar. صدقة ; pl. *sadaqât*) veut dire charité, au sens large de don de soi envers l'autre. C'est une vertu de l'Islam qui peut prendre de très nombreuses formes : un don d'argent, une aide physique à construire une maison, une préoccupation des autres par le dialogue... cette forme d'ouverture est une grande vertu. La *sadaqa* est faite à l'occasion de baptêmes, de mariages, etc... On peut dire que la zakât est une forme de "sadaqa", à la différence que c'est une aumône personnelle et obligatoire parmi les 5 piliers de l'Islam. La *sadaqa* est instituées en l'an 9 de l'hégire (630), c'est un impôt obligatoire régulier et collectif dont le but religieux selon le Qur'an, est de "purifier" les musulmans.

comportement ritualiste (elle recourt à la forme traditionnelle de mariage), préservant le lien social en légitimant une situation illégitime (Ferrié et Radi 1988 : p 4-5). Sachant qu'elles ont une attitude transgressive par rapport aux codes de leurs sociétés, les ouvrières de la fraise lorsqu'elles ont des partenaires en Espagne justifient ces relations par différents arguments. De la même manière qu'elles justifient leur départ par la situation de pauvreté dans laquelle elles se trouvent (Cf. chapitre 4), le premier argument avancé par les saisonnières pour expliquer ces échanges économique-sexuels est qu'elles n'ont pas le choix. Soulignons que la mise en avant de la contrainte est un des moyens de légitimer des relations hors-mariage et qu'il leur est difficile de revendiquer les éventuels aspects positifs de ces relations ni de les publiciser au Maroc<sup>320</sup>. Elles établissent de nouvelles partitions pour se détacher des partitions habituelles dans lesquelles elles risquent d'être classées du côté des prostituées puisqu'elles pratiquent le zina, c'est à dire qu'elles ont des rapports illicites avec les hommes. Face à la possible stigmatisation, elles soulignent par exemple le fait qu'elles n'ont qu'un homme et pas plusieurs, qu'elles s'habillent selon de manière respectueuse contrairement à certaines.

E : c'est normal que la femme travaille, mais ici il y a des hommes marocains qui disent que ce n'est pas bien.

Amina : non, la femme vient pour travailler, beaucoup de ces femmes sont des femmes pauvres. C'est beaucoup de gens pauvres, mais il faut dire une chose, c'est vrai, les Marocaines ne sont pas bien. Quand elles viennent travailler ici, beaucoup de Marocaines ont un mari, elles viennent ici et finalement, elles sortent avec un noir, elles vont avec une autre jeune, ce n'est pas bien. Ce n'est pas bien, elle a un mari, c'est fini. Elle vient ici pour travailler, elle prend l'argent, elle s'en va.

E : Mais tu penses qu'il y en a beaucoup qui sont mariées et qui s'en vont avec d'autres gens.

Amina : beaucoup, pas un peu, beaucoup. Mais il y en a qui ne réfléchissent pas.

Emmanuelle: moi je pensais que c'était plus les divorcées ou...

Amina : non, il y a beaucoup de divorcées, mais les divorcées ce n'est pas grave, elles s'en vont, il n'y a pas de problème, mais celles qui sont mariées. Pour les divorcées aussi, si elles vont avec un, si elles se font un *novio*...pas,

E : pas une tonne (rires).

Amina : un seul, Dieu regarde, Dieu peut...

E : comprendre?

Amina : oui, il peut tout comprendre, des choses comme moi, Dieu sait que j'ai des problèmes, il voit toutes les choses. C'est pour ça qu'il ne se fâche pas contre moi. Moi je n'aime pas tromper. Une femme qui a un mari et des enfants, et qui vient ici et qui sort, ce n'est pas bien.

Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011.

---

<sup>320</sup> La mise en avant par les saisonnières de l'échange économique-sexuel doit être considérée comme une situation inversée de celle que nous connaissons par exemple en France. Ce n'est pas parce qu'on choisit de taire l'échange économique-sexuel dans les pays occidentaux que ce dernier n'existe pas. De la même manière, ce n'est pas parce que l'amour ou les sentiments, en résumé, l'aspect affectif des relations hommes-femmes sont tus par les ouvrières marocaines que cette dimension des relations n'existe pas. Cette nuance est d'autant plus importante qu'étant donné la vision orientaliste des rapports hommes-femmes dans les sociétés maghrébines, cette insistance des femmes sur l'échange économique-sexuel peut être considéré comme un signe de leur absence de consentement. Ce dernier doit être envisagé mais on peut aussi inverser le regard. On peut se demander si ces femmes ne disent pas qu'elles gagnent de l'argent car c'est la seule raison pour laquelle il serait légitime, face aux autres et à l'inverse du modèle occidental actuel, de donner son corps. Dans ce cadre, la souffrance infligée par les hommes et leur manipulation par les femmes sont légitimes.

Comme Moujoud sur son terrain et sans doute parce qu'en tant que femmes marocaines citadines, elles sont plus frappées par ces contradictions, Bouchra s'interroge sur la revendication de la religiosité et les transgressions des règles religieuses dans les divers domaines de la vie. En réalité, comme l'ont noté Rodary mais aussi Ferrié, dans les classes populaires, les relations sexuelles hors mariage ne sont pas considérées comme une chose si grave, ce qui l'est en revanche c'est qu'elles soient trop visibles. Ferrié rapporte ainsi les propos d'une prostituée considérant que ce qui empêche les relations sexuelles hors mariage, ce n'est pas la croyance des femmes mais les difficultés à se cacher.

Nous on ne pense pas à ce problème [de la sexualité hors mariage], que c'est un péché. C'est parce que tu en parles sinon on n'y pense pas. Moi je sais que toutes mes copines n'avaient pas ce problème. On ne se disait pas coucher, c'est *haram* ou pas *haram*. Dès qu'on peut se cacher on le fait. On n'a pas le sentiment d'être en faute, mais il y a les gens. On se dit que ça les regarde pas ce que je fais. (...) Pour l'avortement, je ne suis pas malade vis-à-vis de Dieu. Un petit peu peut-être, mais on se dit qu'il pardonne parce qu'il sait que c'est pas pour le plaisir (Ferrié 2004a : 145).

Pour ces nouveaux arrivants, l'Espagne et l'Italie sont aussi des terres de liberté loin de la communauté familiale, un endroit où les hommes comme les femmes peuvent construire leur vie. Ce n'est pas la France où ils seraient encadrés et auraient un statut de nouvel arrivant, donc seraient infériorisés par rapport à ceux qui sont là depuis plus longtemps.

Il y a aussi mes oncles en France qui me disent toujours de venir chez eux. Je préfère vivre seule, tu comprends, vivre comme tu veux, avec ta famille tu ne peux pas. (...) J'ai deux frères de mon père qui vivent en France et je ne veux pas aller là-bas. Je ne veux pas aller en France, j'ai trois frères de mon frère mais je ne veux pas aller dans la famille. C'est mieux libre, non ?

Fatima

E : Ca te plaît l'Espagne ?

Malika : beaucoup. Il sont tous de Kénitra, moi je suis de Casablanca et maintenant, on est comme une famille.

E : Ici, c'est différent du Maroc. Tu peux par exemple vivre avec un homme sans être mariée.

Malika : Maintenant, à Casablanca, c'est comme ici, les gens sortent, vivent ensemble.

Le jeune : A Kénitra non. [Il désigne sa fiancée d'un signe de tête] A Kénitra, ses frères la voient faire ce qu'elle fait, ils la tuent.

Malika : J'ai beaucoup de famille en France, à Paris.

E : Pourquoi tu ne vas pas les voir ou vivre en France ?

Malika : Eux, ils sont venus ici. Moi je ne veux pas, parce que je veux obtenir les papiers. Moi, ça me plaît l'Espagne, ça me plaît beaucoup.

Le jeune : il y a une autre raison, si elle va en France chez la famille, elle ne pourra pas vivre sa vie comme ici.

E : C'est possible ici de vivre seule ou il faut un homme pour aider ?

Malika : quand je veux de l'aide, je cherche un *novio* ou du travail. Maintenant, j'ai un *novio*, encore un Espagnol. Ce *novio* c'est comme un ami. Il aide et c'est tout. Il aide pour le loyer, la nourriture.

Entretien avec Malika, dans sa colocation, 31 juillet 2011, Lucena del Puerto.

Le fait d'être en dehors du contrôle de la société d'origine a donc une réelle influence sur la possibilité de nouer des relations amoureuses. On peut également donner l'exemple de Youcef et

d'Aziza vivant en couple depuis trois ans, et qui n'étaient pas rentrés au Maroc depuis le h'rage d'Aziza mais parlaient de leur couple au téléphone à leurs parents. Aziza avait des enfants au Maroc mais était divorcée, Youcef lui n'avait jamais été marié. Lorsque j'ai demandé si le fait qu'il vive en concubinage posait problème à leurs familles, Youcef avait répondu que sa mère parlait au téléphone avec sa copine et que cette dernière ne s'occupait pas du mariage « *Ma mère, elle veut juste des petits enfants.* » Ici il semble que la tolérance soit élargie par la valeur du statut migratoire mais également par l'éloignement qui permet à la famille de ne pas être exposée à l'opprobre du voisinage.

Fatima a 30 ans, elle est divorcée et a deux enfants. Elle fait les saisons depuis 2008 et repart au Maroc tous les ans. Seulement en 2010, son petit frère de 18 ans est passé clandestinement du Maroc en Italie et n'a reçu aucun soutien de la part de ses frères installés là-bas. Il a donc décidé de rejoindre sa sœur en Espagne. Elle s'occupe de lui depuis qu'il est arrivé mais son contrat se termine bientôt. Son visa n'a plus que deux semaines de validité. Elle a essayé d'obtenir un contrat d'un an pour pouvoir rester et s'occuper de lui mais le premier dossier qu'elle a déposé n'a pas été retenu, son contrat ayant été considéré comme un faux. Dans l'urgence, elle n'arrive pas à prendre de décision mais le soutien offert à son frère et le fait d'avoir un toit pour vivre à Huelva, si jamais elle décide de rester, dépendent des liens qu'elle a développé avec son partenaire. Elle se retrouve donc placée devant un choix cornélien, prise dans un nœud entre obligations familiales typiquement féminines (prendre soin d'un membre de la famille, en tant que grande sœur et sur la demande expresse de sa mère qui garde elle-même ses enfants alors qu'elle est en saison) – risques liés à l'illégalisation (perte de travail, pas de logement) et difficultés à acheter un contrat de travail qui permettrait d'éviter de devenir sans-papiers, tout ceci dans un contexte d'urgence, l'arrivée prochaine de la fin de la saison, et finalement, les possibilités ouvertes par l'échange économique-sexuel, ce dernier apparaissant comme une des seules solutions possibles au dilemme dans lequel elle se trouve. Ce qui apparaît dans cette situation spécifique, c'est l'incapacité de l'espace-temps assigné par la *contratación en origen* de contenir toutes les dimensions de la vie des saisonnières et ses aléas. Car la disponibilité de Fatima pour la saison dépend entièrement des liens familiaux, en l'occurrence des relations qu'elle entretient avec sa mère, à qui elle peut demander de garder ses enfants, mais cette relation implique une réciprocité que cette dernière ne peut pas assumer puisque son temps de séjour est limité. Pour prendre soin de son frère, qui ne peut comme elle rentrer et repartir, cette dernière cherche donc des solutions pour rester en Espagne et se sert pour cela de ses ressources sexuelles, ressources sexuelles qui lui servent entre autre à loger son frère, à obtenir des cadeaux mais surtout à avoir un partenaire capable de négocier pour elle l'achat d'un contrat d'un an

nécessaire à sa régularisation.

Fatima : J'ai un frère à Huelva, je crois qu'il a 19 ou 20 ans. Il n'a pas de chance.

E : Pourquoi ?

Fatima : parce qu'il a passé deux ans en Italie. J'ai deux frères, il y a beaucoup de famille là-bas et ils ne l'ont pas aidé. Quand il est arrivé ici, j'étais avec l'Algérien, je l'ai aidé, quand il est arrivé, l'Algérien m'a quitté, il ne voulait pas m'aider pour les papiers pour rien. J'ai toujours cherché à l'aider, à trouver une place pour ma famille. La police l'a pris. Ils l'ont emmené à Huelva, quand ils ont regardé dans l'ordinateur, [test osseux] ce n'est pas son âge qui est sorti, mais 16 ans. Grâce à ça, ils l'ont envoyé à Aljaraque dans un centre de mineur et après ils l'ont envoyé dans un autre centre à Huelva. Mais quand il a reçu son passeport du Maroc, le chef du centre a dit : « Tu as plus de 16 ans, tu ne peux pas avoir les papiers ». Et donc je voulais lui louer une chambre. Il voulait travailler, m'aider, je lui ai dit non. Ma mère me dit toujours « S'il te plaît ma fille, garde mon fils, occupe toi de lui. »

E : elle garde tes enfants et tu gardes le sien (rires).

Fatima : C'est ce qu'elle dit. C'est pour ça que je ne veux pas rentrer au Maroc cette année. Avant quand il vivait au centre j'étais tranquille mais maintenant, s'il arrive quelque chose et que je ne suis pas là.

E : et comment il est ton nouveau copain ?

Ce garçon m'aide, tu comprends ? Quand je me suis séparée de l'Algérien, j'ai dit : « Je ne veux plus parler à aucun homme ici », et quand ce garçon est venu me parler, ça faisait deux jours que mon frère était sorti du centre, il m'a dit : « si tu veux il peut venir avec moi, j'ai une maison louée à Huelva, j'y vis avec mes amis, ton frère peut vivre avec moi. » J'ai parlé à mon frère de vivre avec mon copain, dans une chambre qu'il ne paierait pas. Il l'aide toujours et il me donne aussi de l'argent, moi je dis : c'est ça que je veux. Et quand je sors avec lui il m'achète toujours quelque chose, des vêtements, il me donne toujours de l'argent pour envoyer à la famille et il m'aide beaucoup. Et je me dis, mon Dieu, maintenant c'est bien, j'ai souffert avec le premier, avec le deuxième aussi, maintenant ça va.

(...)

E : et si tu n'as pas les papiers, tu rentres au Maroc ?

Fatima : je crois que non, je reste ici. Le chef a dit qu'il me ferait venir c'est sûr, c'est sûr qu'il m'enverra le contrat, mais le problème c'est mon frère, je ne peux pas le laisser.

E : mais si tu t'en vas juste quatre mois. Juillet, août, septembre, octobre et tu es de retour.

Fatima : oui (pensive)... Ma tête est... elle a fait beaucoup de route. Mais j'ai dit la vérité au chef. J'ai dit mon problème, j'ai montré le problème de mon frère. Je lui ai tout expliqué. J'ai dit que je voulais régler les papiers et que j'avais rendez-vous le 14 juin. Je lui ai dit de ne pas prendre le billet de bus, j'ai dit la vérité, j'ai dit que j'allais rester avec mon copain à Huelva, j'ai rendez-vous le 14 juin. « Ne me prends pas le billet de bus, je ne veux pas partir avec les autres femmes. » Il m'a dit, si tu as besoin d'aide pour les papiers, tu parles avec moi.

Manue : et tu as peur d'être ici sans-papiers?

Fatima : oui, c'est toujours à cause de ça que je suis rentrée au Maroc. Maintenant j'y pense et je dis je ne sais pas quoi faire de moi, si je reste ici... mon copain me dit ne t'inquiète pas, je te donne de l'argent et tu vis la belle vie avec moi, il pense toujours à moi.

Pour autant, même si elle est reconnaissante de l'aide apportée par son partenaire, elle dit ne plus être capable après ses histoires difficiles au Maroc de donner « tout son cœur à quelqu'un » et met en avant l'échange économique-sexuel comme central dans ses relations, se présentant en quelque sorte comme « morte à l'amour ».

Je ne sais pas, écoute, pour moi, je ne sais pourquoi je n'ai pas de tendresse, tendresse, tu comprends. J'ai un homme et il m'aide avec l'argent et je ne sors pas longtemps avec lui, quinze jours, comme ça, tu comprends. Par exemple au Maroc, il travaillait à la banque et il est plus âgé que moi, et pour ça, il me donne de l'argent, moi je veux seulement l'argent, parce que moi depuis que j'ai divorcé de mon mari, j'ai toujours peur de l'homme, tu comprends. Je ne veux pas laisser encore une fois mon cœur pour un autre, après il y a des problèmes. Maintenant, cette fois, ce jeune... Pour l'instant, je n'ai pas encore donné tout mon cœur, je blague avec lui, « Je t'aime ». (...)

Entretien avec Fatima, dans un bar, Moguer, 30 mai 2010.

L'insistance initiale sur l'échange économico-sexuel ne signifie pas forcément que la relation ne comprend pas une composante amoureuse ou encore que les saisonnières n'y trouvent pas leur compte. Ces relations sont certes nécessaires mais cela ne signifie pas, selon le choix du partenaire, qu'elles ne sont pas aussi souhaitées. Les ouvrières mettent systématiquement en avant le fait que lorsqu'elles ont des partenaires, ces derniers les rémunèrent, les récompensent, les dédommagent d'une façon ou d'une autre. Elles avancent même comme une valeur positive le fait de se faire payer, contrairement aux Roumaines et aux Polonaises qui « couchent pour rien » comme en témoigne ici Najima.

J'ai un ami qui est venu me voir de Madrid à Séville. Un Marocain mais il a beaucoup d'argent tu sais ? Il a tout payé, il voulait une chambre avec le petit déjeuner, ça coûtait 79 euros et il a amené des cadeaux pour moi. Séville c'est cher. Si tu veux rentrer juste une heure avec un homme c'est 40 euros. J'ai des amies qui font ça. Les Roumaines et les Polonaises elles couchent pour rien, tu leur payes un coup à la discothèque et elles te font une faveur. Les Marocaines, c'est pas pareil, elles font ça mais elles se font payer.

Ici, tout se passe comme si le fait de se faire payer était introduit comme une circonstance atténuante de la relation sexuelle hors-mariage. Il serait finalement plus grave de coucher pour rien, pour le plaisir. Plus grave ou en tous cas, moins valorisé. On doit préciser ici que les représentations de l'amour ne sont pas les mêmes que dans notre société où la dimension d'échange économico-sexuel entre tellement en contradiction avec l'idéologie de l'Amour qu'elle en devient tabou (Tabet 2009). Au Maroc, cette dimension est mise en avant car l'amour irraisonné est considéré comme dangereux et une femme ne sachant pas monnayer sa sexualité est dépréciée. Moujoud constate que les Marocaines venues seules en France et qui se prostituent relient la virginité au « trésor » des femmes et que d'autres appellent leur sexe « notre capital ». Même dans les relations stigmatisées, la non-conformité aux normes de circulation d'argent entre les sexes est condamnée. En tant que jeune chercheuse marocaine, Cheikh a pu remarquer qu'avouer ne pas recevoir d'argent de son partenaire provoquait chez les jeunes femmes enquêtées, dégoût et stigmatisation. « Elles ne considèrent pas cette sexualité « pour rien » comme une marque d'autonomie ou encore comme l'expression d'un exercice du plaisir pour soi mais plutôt comme une marque de faiblesse voire un manquement à la féminité et l'incapacité d'être aimée puisque les dons prouvent l'attachement de l'homme. » Elle note également qu'au Maroc, dans les classes populaires, l'amour, lorsqu'il n'est pas doué de raison est vu comme impliquant une perte de contrôle de soi, une mise en danger et partant, des échecs jalonnant les trajectoires individuelles. Les saisonnières qui ont vécu des histoires d'amour difficiles au Maroc, voire même en Espagne (échec du premier mariage, filles-mères, ruptures amoureuses), disent « ne plus vouloir aimer ». C'est le cas de Malika qui affirme « ne pas encore avoir donné tout son cœur », d'Amina qui préférerait être seule. L'absence de raison et de recul vis-à-vis des sentiments ainsi que la confiance aveugle sont considérées comme dangereuses.

Dans le cas des filles issues des quartiers populaires se prostituant au Maroc, Cheikh note que lors de son terrain, les filles voyaient très mal ces relations où la dignité (*l-karama*), sorte d'honneur individuel/personnel, était mis à mal. L'amour ne doit pas être une entreprise totalement désintéressée, il obéit à la fois à des désirs et des stratégies sociales. Les enquêtées attendent d'un homme stabilité et protection à la fois émotionnelles et financières. Elle ajoute que ces relations hors-mariage peuvent certes prendre la forme d'une prostitution professionnelle en bonne et due forme (négociation de la durée, nature et tarif de l'échange) mais peuvent également être des relations d'amour monétarisées où le tarif est un don (Tabet 2004). Ces dons sont nécessaires pour ces femmes pauvres. C'est effectivement ce que les saisonnières revendiquent : les échanges économique-sexuels leur permettent d'avoir un toit, de la nourriture, d'obtenir des biens de consommation et d'aider leur famille. Cheikh souligne par ailleurs que le discours utilitariste et cette conceptualisation d'un lien entre argent et homme ne diffère pas chez les « femmes conformes aux normes ». Ces stratégies relèvent d'une attente du rôle masculin : c'est le propre de l'homme que de faire ces dons. Ces relations monétarisées s'accordent donc à l'idéologie dominante des rapports entre les sexes au Maroc<sup>321</sup>. Mais la reconnaissance ou la mise en avant de la dimension d'échange économique-sexuel dans les relations n'implique aucunement qu'elle en soit la seule fonction, la seule raison. Cheikh souligne que le constat de l'échange pourrait mener trop rapidement à conclure que les femmes entretiennent ces relations sur un mode uniquement utilitariste et stratégique. Dans le cas des saisonnières *harragats*, la mise en avant de la dimension d'échange économique-sexuel peut être un vecteur de valorisation : on se met en avant comme fille sachant négocier sa sexualité et on dispose d'une preuve d'amour matérielle à faire valoir à autrui<sup>322</sup> mais elle peut aussi être le

---

<sup>321</sup> Moujoud note que les proverbes marocains révèlent le poids de l'échange économique-sexuel dans la société d'origine : « chauve mais riche ; donne moi donc sa tête pour que je la baise », « elle ne vaut rien la parole de celui qui n'a pas d'argent », « ce n'est que sa poche qui dévalorise un homme ». Les liens entre mariage et prostitution sont d'ailleurs saisis par les femmes au Maroc, comme le montre le fait que les prostituées à Essaouira désignent les épouses par l'expression « prostituées de l'intérieur » (2009).

<sup>322</sup> Cheikh rappelle que dans la mesure où il revient à l'homme de pourvoir aux besoins de sa femme, l'argent n'est pas tabou et ne salit pas. Cette obligation est inscrite dans la Mouddawana et a été reporté dans la nouvelle de 2004 : « l'époux doit pourvoir à l'entretien de son épouse dès la consommation du mariage. » (Art 194). En d'autres termes, les femmes attendent que les hommes leur fournissent également des biens ou leur offrent une aide dans leur existence et les hommes, quant à eux, se conforment à leur rôle. A ce propos, c'est à l'homme de proposer l'argent et si la femme vient à le demander, « tout n'aurait plus de sens ». Cette circulation fait aussi l'honneur masculin. Il est vrai que les plaintes des hommes à l'égard des exigences féminines en matière de dons sont récurrentes mais dans la pratique, on remarque que payer à la place de l'homme revient à l'insulter. Au-delà de l'aspect matériel, un aspect immatériel fait partie de cette logique de circulation : ce sont des rôles sexués et des statuts féminins et masculins qui circulent. Légitimée dans le cadre du mariage, cette conception s'élargit aux autres relations jugées transgressives, bien que courantes car nouées en dehors du mariage (Cheikh 2009). Si l'argent explicitement au cœur de ces rapports confère à ces relations les caractéristiques de la prostitution, néanmoins en interrogeant le vocabulaire qu'emploient hommes et femmes et en comparant ces échanges aux modes d'échange au sein des couples mariés, la frontière entre les deux s'obscurcit. La monnaie d'échange n'est donc pas ce qui les différencie et les nuances semblent davantage concerner les comportements des actrices et leurs modes d'application des normes de genre.

signe d'une volonté de neutraliser le jugement de transgression : c'est parce qu'il y a une dimension d'échange économique-sexuel que, dans la situation de vulnérabilité où on se trouve, on s'abaisse à ces pratiques autrement illégitimes. Des femmes ne cherchant pas à entretenir ces relations sur un mode utilitariste mettraient tout de même cette dimension en avant pour ne pas être dépréciées, considérées comme irraisonnables ou transgressives. Que l'argent ou plus largement le don soit au centre ne signifie pas que ces échanges entre femmes et hommes se réduisent à un strict rapport de domination qui serait significatif de l'aliénation des femmes et ignorerait leur autonomie et leurs expressions intimes telles que l'amour, le plaisir ou la libido. Il ne faut pas lire toutes les relations hommes-femmes au Maroc comme en Espagne à travers le seul prisme de l'échange économique-sexuel. Il existe dans ces relations des pressions de plusieurs ordres : culturel, relationnel-affectif et matériel-économique (Delphy 1998) Moujoud constate de son côté que la recherche de plaisir semble chez certaines migrantes seules aller tellement de pair avec celle de compensations économiques, qu'il lui paraît possible de cerner une quête déguisée de la sexualité (interdite) à travers les échanges économiques-sexuels. « Il est ainsi possible de dresser un parallèle avec la suggestion de François Courtray à propos des prostitués homosexuels de Casablanca : « la prostitution constitue, entre autres choses, une façon de vivre une homosexualité qu'ils ne peuvent pas ou refusent d'assumer en tant que telle, notamment au niveau de la définition de soi » (Courtray 1998 in Moujoud 2009 : 359). Jean-Noël Ferrié considère de son côté que :

« Dans la société marocaine, les gens ont (bien sûr) une vie intime, des conversations à son sujet et s'inspirent, dans la stylisation de cette vie, des modèles procurés par la culture transnationale qui sont, pour une large part, les mêmes que ceux circulant dans les sociétés occidentales<sup>3</sup>. En revanche, il n'y a pas (pour l'instant) de culture publique de la vie intime, c'est-à-dire de langage légitime pour parler de certains aspects de soi en public. Il n'existe pas, jusqu'à présent, de justification hédoniste pour parler de la sexualité. L'enquête de Naamane-Guessous, par exemple, évoque presque seulement la douleur et la frustration, de sorte que l'on peut imaginer que c'est le langage de la douleur qui est légitime et non celui du plaisir. » (Ferrié 1995)

Le concubinage ne concerne pas que les *harragats*. Des saisonnières qui rentrent à la fin du contrat établissent également des relations suivies avec un homme pendant la campagne. Ces relations donnent également lieu à des compensations. Saadia note par exemple que Rahma ramène beaucoup plus d'argent que les autres puisqu'elle ne dépense rien pendant la saison.

Les divorcées [*hajalat* : péjoratif] font de la magie noire [*shor*] pour garder leur *novio* jusqu'à ce qu'elles retournent au Maroc. Elles font ça pour qu'ils leur apportent à manger, qu'ils s'occupent d'elles. Celles qui ont des *novios* elles sortent [dans le sens *alkharij* c'est à dire avec des hommes] pour pouvoir laisser l'argent à la banque et que les hommes dépensent pour elles. Rahma elle ne t'a pas dit combien elle avait ramené ?

E : non.

Saadia : elle a ramené de deux hommes. Elle a ramené 2000 euros. Parce qu'elle n'a pas dépensé d'argent quand elle était en Espagne, c'est eux qui lui ont acheté de quoi manger. Elle, tout son argent va à la banque, direct. Ils lui amènent la nourriture, ils lui amènent tout

ce qu'elle demande<sup>323</sup>. Elle a construit une maison, elle nous a dit qu'elle avait construit les murs, et que cette année elle faisait le toit. Vous n'avez pas vu sa maison quand vous êtes allées la voir ?

A Huelva, les hommes critiquent souvent cette directionnalité de l'échange économique-sexuel sans pour autant la remettre en question. Cependant, la situation de vulnérabilité dans laquelle ils se trouvent et qui les empêche de donner suffisamment en conduit certains à considérer que la prostitution est une solution plus avantageuse que la mise en couple. C'est le cas d'Abdu qui s'exclame : « Pourquoi tu irais chercher une novia ici? C'est mieux de chercher 10 euros. A Lérida, y'a 5 euros, y'a 10 euros. » De Daouda qui considère que sans-papier, sans emploi et vivant en bidonville, sa volonté de chercher une copine au bout de quatre ans de présence saisonnière à Huelva a été singulièrement refroidie par une bagarre ou des habitants du bidonville se sont battus au couteau pour une femme : « Hier ils se sont battus. Ils se sont piqués avec des couteaux. Le gars il voulait le tuer, trois coups de couteau, un dans le ventre, un dans la cuisse... Tu vas mourir ici cadeau. J'ai dit laisse tomber, je vais pas faire chauffer ma tête pour ça », ou encore de Diarra qui vient de se séparer de sa copine et qui ressasse, sans doute pour mieux passer à autre chose, les avantages du célibat dans le contexte onubien.

Tu sais, maintenant il n'y a pas de travail. Si tu as une copine, tu dois toujours payer pour aller à son *campo*. Tu n'as pas de voiture, tu demandes à un ami, tu dois payer l'essence. Si l'ami n'est pas là, tu dois payer un taxi. Tu sais combien? 5 euros l'aller, 5 euros le retour : 10 euros. Seul, tu es tranquille. Si tu as une copine, tu gaspille tout ton argent pendant la campagne alors qu'elle laisse tout à la banque. Quand elle revient dans son pays elle est bien. Toi tu passes l'été ici, il n'y a pas de travail et il ne te reste rien. Tu demandes un euro à Mohamed et il te dit qu'il ne peut pas et c'est la vérité. Et tu sais, la majorité des Roumaines, des Polonaises, des Marocaines ont un mari. Quand elles rentrent, elles sont avec leur mari, elles ne pensent pas à toi. Tu ne peux pas les appeler, leur mari est à côté. Il vaut mieux être seul.

Diarra, Colocataire, Palos de la frontera, Carnet de terrain, 2 avril 2011.

## 2) La prostitution permanente ou saisonnière

Au delà du concubinage, Huelva est aussi un lieu de prostitution permanente ou saisonnière. Alam constate par exemple qu'il connaît plusieurs femmes qui ont un mari au Maroc et ici :

« six copains, dix copains, quinze copains. C'est du commerce de sexe, c'est comme ça. Mais pour elles, elles disent : ils sont tous mes copains (rires). »

Manue : et elles gagnent combien les filles qui font ça.

Alam : ça dépend, tu sais. Je crois qu'il suffit de leur donner quelque chose. Quelque chose de facile, tu sais, pour 20 euros, 10 euros, 15 euros, 5 euros. Et il y a beaucoup d'Espagnols qui viennent ici, super vieux et ils prennent quelques filles. Il est vieux et il lui donne 20 euros. Pour le vieux c'est rien, 20 euros, un rhum coca, deux rhums coca et tu dépenses 20 euros pour rien, tu sais. Mais elles, elles disent (prend le ton d'un enfant émerveillé) : « Oooooohh, 200 dirhams (rires) », et elles sont contentes tu sais. »

---

<sup>323</sup> Un jour, où j'étais passée par l'exploitation Dominguez avec un ami pour chercher trois ouvrières et les emmener faire des provisions d'eau potable, ce dernier leur avait reproché de ne pas s'organiser pour réclamer ce droit élémentaire à l'employeur. De la banquette arrière, ses passagères lui avaient rétorqué : « On a peur, très peur de ne pas avoir de nouveau contrat. Celle qui a un *novio* a de l'eau, celle qui n'en a pas va chercher de l'eau à pied. C'est tout. »

Cheikh note qu'au Maroc, les femmes qui se prostituent, emploient le terme *al kharij* [sortir] pour qualifier leurs activités. L'*khrij* s'apparente moins à l'idée de travail qu'à celle de divertissement en espace mixte : on se rend dans des lieux de divertissement pour y rencontrer des hommes, boire et danser avec eux [Kezari 2008]. A défaut de définir le service sexuel clairement tarifé en termes de travail, ces femmes bricolent leurs manières de le nommer et en parlent en termes de débrouillardise (« *tan dabar* »), (« *tan dipani* »). Ces termes désignent plus des situations et des comportements contraires aux normes qu'une activité économique (Cheikh 2009). J'ai fait en 2010 le tour des fermes avec ce marchand ambulant marocain. Du côté d'El Rocio, dans chaque ferme par laquelle nous sommes passés, des hommes, seuls dans des 4x4 s'arrêtent devant les portails des fermes, où le long des grillages qui délimitent les parcelles de l'agriculteur. Ils attendent parfois pendant une demi-heure sans rien faire. Quand je demande ce qu'ils font, Alam me répond « c'est un vieux, comme je t'ai dit ». Lorsque je demande aux saisonnières ce que ces hommes font là, elles répondent qu'ils « veulent une fille et attendent qu'il y en ait une qui sorte ». « C'est le deuxième travail », ajoute Alam en riant. Nadia considère qu'une femme qui parvient à bien concilier prostitution et contrat ramène 30 euros pour sa journée de travail et gagne encore 20 euros en sortant l'après-midi. Dans la ferme dans laquelle j'ai passé le plus de temps, six femmes avaient des copains en dehors de la ferme et une seule avait plusieurs partenaires, entre autre un vieil homme d'environ 70 ans, stationnant derrière la ferme au moins une fois par semaine. Les pratiques de prostitution saisonnière ou de mise en couple accompagnée des échanges économiques précédemment évoqués (dédommagement, courses, déplacements, achat de cadeaux) changent grandement d'une ferme à l'autre selon que l'embauche sur l'exploitation est mixte ou majoritairement féminisée.

Habiba qui décrit les pratiques de prostitution d'amies à elle au sein de l'exploitation où elle est logée considère que cette pratique est due aux salaires insuffisants versés aux saisonnières et également à la flexibilité mise en place dans les fermes qui empêche d'avoir une idée claire de la somme que pourra rapporter la saison.

Tout ça c'est la faute du *jefe*. S'il payait correctement les gens, s'il ne faisait pas la *segunda*, si on faisait des jours complets et si on travaillait tous les jours, en un mois seulement, on ramènerait 1000 euros et tout irait bien. D'autres filles, elles, ramènent 20 000 ryals [100 euros] par nuit. Les chefs disent qu'ils n'aiment pas la bagarre, les histoires, mais celui qui est responsable de tout ça, c'est le chef parce qu'il a mélangé tout le monde. Si tu travailles un mois tu dois ramener à peu près 1000 euros. Moi je vais te dire, quand je rentre, je vais direct à la maison. Je reviens fatiguée du travail, je ne vais pas ressortir pour aller chercher de l'argent. Les autres femmes je ne sais pas comment elles font. Je travaille le jour et je suis crevée. Je sais pas comment je pourrai ramener de l'argent. Ce qu'elles font les autres, c'est qu'elles travaillent la journée elles ramènent tant, et le soir elles ramènent tant. Je n'aime pas le regard des hommes. Mais, c'est l'argent qui fait ça.

Plusieurs interlocuteurs ont évoqué des tarifs différentiels en fonction de la nationalité du partenaire

comme si la hiérarchie existante au sein du marché du travail était projetée au sein du marché sexuel. Msbayah, Nadia et Habiba affirment par exemple que les Noirs payent plus cher que les Marocains ou les Espagnols.

Msbaya : Il y a Najat et Rabiha qui se prostituent mais elles le disent. Elles n'ont pas de problèmes avec ça. Parfois avec des Marocains, parfois des Espagnols. Elles nous racontent ce qu'elles font. Cette année, Najat était avec un Espagnol qui a voulu se marier avec elle, mais elle a dit non, parce qu'elle n'a pas voulu laisser sa fille toute seule

Bouchra : mais il y a des femmes mariées qui ont des copains en Espagne?

M : Les femmes mariées n'ont pas de *novios*, enfin pas dans notre ferme. Mais ailleurs, il y en a, il y a des femmes qui couchent avec les Noirs et avec les Marocains pour gagner de l'argent.

E : est ce que tu sais combien ils leur donnent ?

M : ce sont les Noirs qui payent le plus, de 20 jusqu'à 50 euros. Après ils ne payent pas forcément. Ils peuvent t'apporter un téléphone. Les filles ne veulent pas dire le prix réel qu'elles reçoivent, elles mentent, elles disent qu'ils leur donnent beaucoup d'argent, alors qu'ils donnent 10, 5 euros.

Entretien avec Msbaya, 27 ans, divorcée, une fille, vit chez ses parents, 28 juillet 2011, Moulay Bouslem.

E : Combien ça rapporte la prostitution ?

Nadia : j'ai une amie à moi, elle m'a dit 8000 ryals, environ 30 euros. *Veinte* [20] si tu dors toute la nuit. L'Espagnol *treinta* [30], *cuarenta* [40]. *Marroqui, veinte*. Il y a beaucoup de Marocains et de Noirs. Moi j'ai demandé à une fille que je connais bien, qui a couché avec un Noir, il lui a donné 50.

Bouchra : et le chef ?

Non, *favor, favor* [c'est gratuit] (rires)

Les Marocaines avancent souvent une fierté d'un savoir-faire sexuel qui les amènerait à être mieux rémunérées que des femmes d'autres nationalités.

Les Noirs disent qu'ils préfèrent les Marocaines parce qu'elles sont douées. Les Marocaines elles, n'aiment pas les Noirs parce qu'ils sentent mauvais. Leur odeur n'est pas bonne. J'ai une amie qui fait ça. Quand elle revient, je lui dis : lave-toi, toi aussi tu as l'odeur du noir. Sors. »

Manue : Tu sais il y a des Marocaines qui m'ont dit : « nous on fait ça mais au moins on est payées. Alors que les Roumaines elles font ça gratuit. »

Les Noirs, ils préfèrent les marocaines. Ils préfèrent payer pour une marocaine, qu'avoir une autre fille. Ils disent qu'on leur plaît physiquement. (Rires) : et puis bon, (baisse la voix) qu'on est très douées (rires).

Il n'y a pas de jugement stigmatisant porté sur les saisonnières qui ont des partenaires en Espagne si elles ne sont pas mariées au Maroc. Il semble exister une porosité entre les différents échanges économique-sexuels et ce n'est pas parce qu'on a des relations rémunérées qu'on est inexorablement prostituée, il n'y a pas d'ostracisation. Les femmes en parlent simplement : « J'ai une amie qui fait ça, qui sort ». Interrogées sur le sujet, les saisonnières disent comprendre leurs amies qui ont de telles attitudes, insistent sur le fait qu'elles ne sont pas responsables de cette situation. Certaines saisonnières peuvent faire l'objet de dénonciations auprès de leurs maris mais la délation d'une relation de *zina* est souvent un support de règlement de compte plutôt que sa raison première. Questionnée par Bouchra, la traductrice, sur la transgression religieuse impliquée par de telles

pratiques, Saadia affirme par exemple que cela ne la regarde pas, cherche à se détacher du stigmaté qui pourrait éventuellement l'éclabousser, puis avance plusieurs arguments visant à minorer la transgression, celles qui ont de tels comportements sont célibataires, et elle ne sortent qu'avec des Marocains, nuance-t'elle.

Bouchra : Mais ces femmes elles sont musulmanes dans les fermes et elles sortent avec des hommes ? C'est *h'rame* [péché] dans notre religion, non ?

Saadia : Je me dis que ça la regarde. Que c'est entre Dieu et elle. Elle se débrouille, c'est elle qui va être pendue. Après le travail moi je prie, je dors. Ce que je fais ici, je le fais là-bas. Je prie pour mes enfants, je prie pour retourner auprès d'eux, je n'ai rien à faire de ces mauvaises choses. Mais chez les Marocaines, il y en a beaucoup qui font comme les chrétiens [*Nsaras*], qui sortent. Ce sont les femmes pas mariées qui sortent. Dans d'autres fermes, il y a des femmes mariées qui ont des *novios*, mais dans notre ferme, il y a deux ou trois divorcées seulement qui ont des copains. Il y a celles qui fument, celles qui boivent. Il y en a plein. Elles sortent avec des Marocains, pas avec des Espagnols. (Rires) Et ce n'est pas toutes les filles. Y'a des femmes biens qui se respectent et il y en a une de ma famille, elle ramène son copain ici [au village]. (Rires). Ils ne disent pas que je me comporte mal, ils savent que je suis calme ici au Maroc, que j'ai des enfants, je suis ici comme je suis là-bas. Ils ne disent ça que à propos des filles qui sortent déjà beaucoup au Maroc, en disant qu'elles vont faire pire en Espagne.

Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane<sup>324</sup>.

#### Une situation non spécifique à la migration

Les échanges économique-sexuels et les changements de genre observés en Espagne ont également lieu au Maroc comme le signalent de nombreuses études menées par des chercheuses dans ce pays. Pour Bouasria, la voie de réalisation que constituait en grande partie le mariage pour les femmes ne fonctionne plus que très faiblement au Maroc. Même au sein du mariage, on remarque que les femmes travaillent de plus en plus. Cette situation ajoutée à l'absence de

<sup>324</sup> Cette prostitution saisonnière peut continuer à la fin de la saison lorsque les femmes sont transférées par ceux qui les font sortir des fermes dans d'autres zones d'agriculture saisonnière. Selon le rapport de l'association Women's Link Worldwide, les femmes Marocaines présentes à Almería viennent généralement du contingent de travailleuses temporaires venues travailler dans l'agriculture. Le rapport fait le constat d'une augmentation du nombre de femmes marocaines qui exercent la prostitution. Elles travaillent « dans des clubs et résident dans le quartier des *200 viviendas*. D'autres travaillent dans des appartements de la zone du *Poniente*, ainsi que dans ce qu'on appelle des *chabolos*. Ces campements ou bidonvilles sont des lieux qui se forment généralement dans des terrains en friche près des serres, puisque c'est là que travaillent la majorité des habitants qui y résident, dans des maisons abandonnées, des cabanons en ruine ou dans des cabanes autoconstruites. En mars 2010, deux expertes de Women's Link visitent un bidonville nommé Tierras de Almeria. La majorité des Marocains qui y vivent viennent de la récolte de la fraise à Huelva et sont venus à Almería pour essayer de trouver du travail dans les serres. Elles rencontrent 12 femmes. Ces dernières passent trois par trois parce qu'elles ne veulent pas passer seules. Certaines ont déjà passé plus d'un an en Espagne mais parlent très peu espagnol. Elles ont honte de parler de relations sexuelles, connaissent mal les méthodes contraceptives et disent que l'usage du préservatif est décidé par les hommes et pas par elles. « Sur ces 12 femmes, six sont venues avec le contingent, cinq avec des visas de regroupement familial et une mineure en *patera* en 1992. Celles qui sont venues avec le contingent et qui s'appellent elles-mêmes « las chicas de la fresa » décident une fois en Espagne de ne pas rentrer dans leur pays d'origine. A ce moment, leurs copains les obligent à entrer dans le marché de la prostitution. Les femmes contractent une dette envers eux et payent leur protection. Certaines d'entre elles affirment que « tu as besoin d'un *novio* pour survivre dans le campement. « Un *novio* est nécessaire pour manger et travailler ». Selon ce qu'elles nous disent, toutes les « filles de la fraise » sont transférées dans divers lieux d'Espagne quand la récolte se termine, certaines avec de fausses promesses de travail et elles finissent par se prostituer. Au delà d'une généralisation sans doute excessive de certains parcours menant réellement à la prostitution, (il est possible que ces femmes avaient déjà ces pratiques au Maroc et comme on l'a vu, les femmes peuvent aussi avoir un seul partenaire), j'ai pu constater qu'à Lérida, il existait aussi un quartier « *des filles de la fraise* » où se trouvaient des ex-saisonnières Marocaines exerçant la prostitution.

revenus masculins explicite une confusion des statuts masculins et féminins et provoque conflits et violence (2008). Cheikh note qu'au Maroc, le chômage touche fortement femmes et jeunes filles peu qualifiées, d'origine rurale ou urbaine, dont la seule issue est celle de travailler dans la domesticité, la restauration, les services (coiffure, esthétique), les usines et le travail du sexe. C'est souvent dans le cadre de ces activités professionnelles qu'elles louent, seules ou à plusieurs, des chambres dans des appartements collectifs situés dans des quartiers *chaabi* (populaires) et ou périphériques des grandes villes. Non mariées, ou divorcées, mères ou sans enfants, ces femmes ont des profils et des trajectoires différentes mais présentent des similarités dans le type de relations qu'elles entretiennent avec les hommes où l'argent a une place centrale. Un certain nombre d'ouvrières ont des partenaires sexuels en Espagne. Ce qu'il est plus difficile de savoir, c'est en quoi cela consiste en quelque chose de nouveau. Certaines femmes interviewées au Maroc ont des amants des deux côtés de la frontière. Quand je les interroge à propos de leur *novio*, il n'est pas rare qu'elles demandent : « lequel : celui d'Espagne ou du Maroc ».

### 3) L'asymétrie du mariage en migration

Chez les saisonnières qui décident de rester en Espagne, les stratégies matrimoniales visant à traverser les frontières et accéder à la reconnaissance juridique sont également centrales, même si contrairement à la France où la régularisation par le mariage représente une des seules portes laissée encore ouverte (Moujoud 2008), d'autres voies juridiques persistent permettant d'accéder à un droit au séjour par le travail ou par l'ancienneté de la présence. C'est d'ailleurs ce qui pousse les hommes mais aussi certaines femmes à ne considérer les stratégies matrimoniales visant à traverser la frontière juridique qu'en dernier recours. Najima et Aziza qui ont respectivement 27 et 33 ans ont par exemple réussi à obtenir après trois ans d'illégalité une carte de séjour d'un an liée au travail, l'une en tant que domestique l'autre en tant qu'ouvrière agricole. En France, de tels statuts juridiques ne sont pas accessibles pour une femme étrangère n'ayant passé que quelques années sur le territoire. Malgré tout, de nombreuses saisonnières cherchent à se régulariser par le mariage, refusant d'ailleurs de développer des relations hors-mariage ou choisissant, avec les hommes qu'elles estiment susceptibles de se marier, de ne pas avoir de relations sexuelles tant qu'elles n'ont pas obtenu gain de cause, comme ici, une saisonnière divorcée de 40 ans me parlant de son futur mariage avec son fiancé marocain.

Je ne veux pas un *novio*, je veux me marier. Pour les papiers. S'il ne veut pas se marier, il ne me touche pas. C'est tout.

Lorsque je l'ai rencontrée, Touria, célibataire de 28 ans me dit qu'elle ne veut pas rentrer au Maroc et me demande si je peux lui trouver un mari. "Ramène-moi un Espagnol pour le mariage". Lorsque je lui réponds que je n'en connais pas, elle me mime un vieux pour me faire comprendre qu'elle veut bien n'importe lequel. De même, à la fin de la saison 2011, je me rends dans le village de Lucena pour boire un verre dans un bar avec Touria et Messaouda. Il y a également Adil et trois autres femmes dont une fille d'une vingtaine d'années que je ne connais pas. Sur la table un téléphone sonne. La jeune donne son portable à Adil pour qu'il réponde. Ce dernier explique à son

interlocuteur où nous nous trouvons. Quelques minutes plus tard, un homme d'environ 65 ans, chauve, avec des verres de lunettes très épais et plus de dents sur la mâchoire inférieure s'approche de notre table. Il s'assoit à table l'air un peu gêné. La jeune qui attendait ce rendez-vous l'observe en faisant des mimiques de dégoût. Adil lui demande d'un ton moqueur :

Tu es célibataire ?

Oui, bon, j'étais mariée mais ma femme est morte il y a quatre ans. Je vis avec ma fille à la maison.

Adil se moque de lui en arabe puis lui demande : « Tu es d'accord pour te marier et lui régler les papiers ? » L'homme répond qu'il ne la connaît pas encore, qu'il lui faut du temps. Les autres femmes autour de la table discutent entre elles. Elles disent qu'elle est trop jeune et qu'il est trop vieux et laid pour elle. La jeune ne refuse pas tout de suite, mais fait des grimaces apparentes dès qu'elle pose les yeux sur lui. Le groupe fait preuve de mépris envers l'homme. Adil se moque ouvertement de lui et les femmes font comme si il n'était pas là. Finalement, comme pour enfoncer le clou, Adil demande goguenard : « Laquelle tu veux ? » L'homme désigne la plus jeune. Explicitement visée, cette dernière rétorque en arabe qu'elle ne cherche pas de copain ni de mari, qu'elle ne veut pas d'homme. L'homme répète alors plusieurs fois : « Si elle ne veut pas, il n'y a pas de problème, j'en chercherai une autre. » Adil : « Tu as quel âge ? 60, et elle a 24 ans, c'est une grande différence. » L'homme : « J'ai un ami qui est marié avec une femme qui a vingt ans de moins que lui. » Je rétorque que 20 ans, ce n'est pas 40. Les Marocains assis à la table se remettent à parler en arabe, l'excluant de la conversation. La négociation ayant échoué, ce dernier repart.

Carnet de terrain, Café à Almonte, 27 mars 2010

A l'instar d'autres populations migrantes, comme celle décrite par Oso Casas (2005), on assiste à un phénomène de distorsion des règles du marché matrimonial. Des hommes relativement défavorisés dans l'échelle sociale négocient une nouvelle sorte de capital : leur nationalité potentiellement pourvoyeuse de papiers ou leur carte de séjour. Ils peuvent ainsi bénéficier des services domestiques et sexuels de femmes bien plus jeunes et jolies, qu'ils ne pourraient pas rencontrer sur le « marché » matrimonial national. L'exemple au dessus ressemble à celui évoqué par Levy, Lieber dans leur article sur l'usage de la sexualité comme ressource migratoire : « Madame Lu, quant à elle, impatiente de se marier pour pouvoir rentrer en Chine voir ses parents malades, nous a présenté un fiancé, le seul prêt à se marier rapidement : un homme obèse, visiblement attardé mental, vivant d'un emploi de solidarité, logé dans un foyer et dont elle découvrira par la suite qu'il a fait des séjours en prison. » Dans le cas des ouvrières de Huelva, celles qui décident de se marier pour rester doivent prendre cette décision rapidement et se marier avec un homme qu'elles ne connaissent pas très bien puisqu'elles n'ont passé avec lui que le temps des saisons. Comme les autres femmes qui se marient dans de telles situations de vulnérabilité, ces mariages sont le cadre de relations asymétriques de pouvoir entre le conjoint national et étranger et peuvent déboucher sur des abus importants comme l'indique l'histoire d'Amina. Cette ouvrière a 30 ans. Elle s'est mariée à 14 ans et a été répudiée quelques années plus tard. Elle a deux enfants. Voulant rester en Espagne, elle s'est mariée à la fin d'une saison avec un homme rencontré dans sa ferme. Ce mariage lui a permis d'obtenir une carte de séjour de cinq ans, mais très vite, la relation a dégénéré et s'est terminée en

divorce. Depuis celui-ci, Amina cherche par tous les moyens à changer de carte de séjour. Elle désire basculer du statut de femme mariée à un Espagnol à un droit au séjour lié au travail, chose particulièrement difficile à obtenir puisque le marché du travail saisonnier fournit difficilement un contrat d'un an et que ce dernier est nécessaire pour demander la régularisation. De plus, elle a commencé à chercher un contrat à une époque où les prix avaient singulièrement augmenté et où les contrôles par l'administration des contrats factices rendaient les agriculteurs plus frileux à participer au commerce autour des contrats.

J'ai les papiers de cinq ans, je suis communautaire, mais maintenant, je veux changer, je ne sais pas quelle chance j'aurai, une carte d'un an ou deux ans, je ne sais pas ce qui m'attend. Je veux changer les papiers maintenant. Je me suis mariée avec un Espagnol, mais ça s'est très très mal passé. Très mal, vraiment très très mal. Je suis divorcée, c'est fini. Maintenant je veux faire une nouvelle carte de séjour. Normalement j'ai rendez-vous le 23. Je ne sais pas ce que l'*extranjeria* veut faire de moi. J'ai trouvé un contrat mais je ne l'ai pas encore signé pour l'instant (rires). Je suis venue sous contrat, la première fois, en 2008.

E : et cet homme te paraissait bien, et au final non?

Amina : non. Il se drogue, il n'est pas bien, il prend de la cocaïne, d'autre drogue. Je croyais que c'était un homme mais c'est faux. Il est malade, je n'en pouvais plus.

Elle n'est plus rentrée au Maroc depuis qu'elle a divorcé de peur que son divorce soit enregistré dans les bases de données de la police des frontières et qu'ils ne la laisse pas re-rentrer en Espagne au titre d'un mariage qui n'a plus cours. De plus, son divorce annule le renouvellement automatique au bout des cinq ans écoulés de cette carte dont la délivrance est liée au mariage. Finalement, c'est toute sa présence en Espagne qu'elle estime liée à cet homme tant qu'elle garde ce statut. Elle essaye donc de défaire ce lien en tentant d'obtenir des papiers par le travail.

Amina : Ca fait longtemps que je n'ai pas été au Maroc. Deux ans ou plus, j'ai peur.

E : pourquoi ?

Amina : J'ai peur de la police là-bas. Qu'ils me disent : « pourquoi tu es divorcée » ou autre chose ? Je ne sais pas mais j'ai peur. Je n'ai aucun problème mais j'ai peur.

E : tu penses qu'ils te diront quelque chose à la frontière ?

Amina : Je ne sais pas. Sur mon papier, il y a son nom, il faut que l'homme soit là. Si je suis divorcée, il faut que l'homme vienne avec moi. En 2013, si je suis célibataire, j'aurai les papiers de célibataire.

E : mais tu n'as besoin de rien pour passer, tu peux aller toute seule au Maroc.

Amina : Ah bon, ils ne disent rien. Mais s'ils mettent mon nom dans l'ordinateur, mon divorce va sortir. Et puis pour renouveler la carte, ils m'ont dit que si j'avais passé trois ans avec cet homme, il n'y avait pas de problème, si j'avais eu un enfant avec lui, pas de problème, ils ne pouvaient pas m'enlever ce papier. Et une fois terminée, j'aurais pris une carte de cinq ans. Mais moins de trois ans avec un homme, tu perds tout. L'année dernière, je suis devenue folle. Ils ont dit que mes papiers, tout, ça n'existait plus, que je devais passer par la procédure d'*arraigo* pour me régulariser... Comme si j'étais sans-papiers. Quand ils m'ont dit ça, j'ai pris mes papiers, et je suis partie. Je suis sortie presque folle. Maintenant, j'ai peur, il faut la changer cette carte de séjour. Il vaut mieux la changer maintenant que plus tard. C'est mon avocate qui s'en occupe. Elle m'a fait une demande de nouveaux papiers, pas des papiers « toi-tu-es-mariée » [*No-tu-casada-papel*] J'ai posé le papier le 11 novembre, il y a six mois.

On retrouve dans les propos d'Amina, les effets de la définition unilatérale ou uni-fonctionnelle de l'immigré déclinée ici en fonction du sexe. Si l'immigré n'est là que pour le travail (Sayad 1991),

Amina a intériorisé le fait qu'en tant qu'étrangère, seule le mariage légitime sa présence, et qu'elle est donc susceptible d'être renvoyée ou bloquée au pays maintenant qu'elle a divorcé. Le pouvoir de régularisation qu'un national ou un étranger résident permanent a sur un étranger ayant une carte de séjour temporaire ou aucun papier place ce dernier dans une situation de minorité juridique où le statut de l'un dépend du statut et donc du bon vouloir de l'autre<sup>325</sup>.

Ces exemples ne sont pas des exceptions, la précarité juridique des saisonnières marocaines crée un marché matrimonial spécifique à la province. C'était également le cas auparavant avec les ouvrières polonaises et roumaines (Reigada Olaizola 2009). J'ai assisté plusieurs fois voire même été traductrice de ces négociations autour du mariage entre hommes espagnols et femmes marocaines, tout ceci dans un contexte de plus ou moins grande urgence au fur et à mesure que le jour du départ se rapprochait, les premiers s'enquérant généralement de savoir si la femme qu'ils convoitaient était bien célibataire et plus précisément n'avait jamais été mariée, les secondes me demandant de m'assurer que l'homme était réellement disposé à se marier. Les hommes contremaîtres, capables d'assurer une place dans une ferme ou ceux travaillant dans les institutions pouvant par exemple fournir des preuves de présence ou d'intégration nécessaires à la régularisation ont plus de ressources pour négocier ces échanges. Le jour du retour des ouvrières de la finca Dominguez au Maroc en juin 2010, un homme des services sociaux de la petite ville de Cartaya qui avait accompagné les femmes de retour en bus vers le Maroc, ayant aperçu Rahma, une des ouvrières trentenaires de l'équipe et réussi à obtenir son numéro, l'avait appelé alors qu'elle était déjà dans le bateau. Ne le comprenant pas, elle me l'avait passé et il m'avait supplié de la faire ressortir. S'indignant de la manière dont la mobilité des ouvrières était contrôlée, il se posait en sauveur, apparemment touché par la condition de ces femmes, mais plus particulièrement par celle de la plus belle et de la plus jeune du bus.

Lorsqu'il l'appelle sur son téléphone alors que nous sommes déjà dans le bateau, Rahma me le passe puisqu'elle ne le comprend pas en me disant qu'elle l'a rencontré ce matin à la coopérative, et qu'il a ensuite suivi les bus en voiture jusqu'à Tarifa pour lui dire au revoir. Je dois lui demander s'il est d'accord pour se marier ? Au téléphone, l'homme me dit qu'elle n'aurait pas du rentrer en bateau car il aurait pu l'aider à rester : « Je suis technicien au service social de la mairie. Et pour l'*arraigo social*, un papier très important est celui de la mairie. Si elle était restée, j'aurais pu lui faire les papiers. Je suis disposé à me marier. Je regrette beaucoup qu'elle ne soit pas restée, je me serais occupé d'elle, je l'aurais protégée et j'aurais résolu la situation légale.

A la fin de la saison 2011, je me suis rendue avec une femme d'une cinquantaine d'années chez son

---

<sup>325</sup> On peut d'ailleurs se demander si pour les femmes étrangères, en matière de politique migratoire, le mariage n'est pas l'équivalent du travail pour les hommes. Cette situation à la fois contraignante pour les saisonnières leur permet également d'avoir une marge de mouvement plus importante que les hommes dans le sens où elles peuvent par exemple chercher à travailler pour ne plus dépendre d'un homme mais également se marier ou trouver un homme qui subvienne à leurs besoins quand il n'y a pas ou plus de travail.

*novio* de 65 ans. Elle m'a demandé de venir pour éclaircir les conditions de leur relation. Ce dernier disait qu'il voulait se marier avec elle, refusait de continuer la relation si jamais elle rentrait au Maroc, refusait de lui rendre visite au Maroc hors saison si ils n'étaient pas mariés. « Je peux avoir plus de doutes qu'elle, parce qu'elle est jeune » me disait-il. Il assurait par ailleurs qu'il se marierait et la protégerait si elle restait avec lui à la fin de son contrat. Quant à elle, elle me demandait de m'assurer que la maison dans laquelle il vivait lui appartenait réellement. Il s'est avéré que ce n'était pas le cas puisqu'il était gardien d'une grande maison secondaire appartenant à une riche famille de Madrid. Elle me demandait aussi de lui expliquer qu'elle ne pouvait pas rester parce qu'en temps que femme divorcée, elle devait rentrer au Maroc pour récupérer juridiquement la garde de sa fille avant de pouvoir revenir en Espagne se marier sans peur de perdre sa garde. Bien que ces deux personnes semblaient savoir précisément ce qu'elles entendaient tirer chacune de ce couple et de cet éventuel mariage, ils n'étaient en aucun cas capables de se comprendre sans traducteurs.

Il n'est pas rare que ces promesses de mariage formulées par des hommes espagnols pendant la saison soient abandonnées une fois qu'ils ont obtenu ce qu'ils veulent, par exemple que la saisonnière reste au-delà du contrat. Malika est de Casablanca. Elle a 40 ans, est divorcée et a deux enfants au pays. A la fin de la saison 2009, elle s'est risquée à rester en Espagne car son copain espagnol lui promettait le mariage. Trois ans plus tard, elle n'est toujours pas mariée, et attend de pouvoir déposer un dossier de régularisation.

J'ai fait les saisons pendant trois ans. J'avais un copain espagnol. La troisième année, il m'a dit : « ne t'en vas pas, ne t'en vas pas, ne t'en va pas. » Il pleurait. J'ai pris ma valise et je suis partie avec lui. Toutes mes amies sont rentrées au Maroc et quand elles sont revenues avec un nouveau contrat, je n'étais toujours pas mariée. Pourtant avant de partir, elles m'avaient dit : « Malika, cet Espagnol, c'est sûr qu'il veut se marier avec toi. » Le chef m'avait dit : « Malika, tu t'en vas ? » Je lui avais répondu « C'est vraiment vrai, il veut se marier », il m'avait dit « d'accord. » Alors je suis allée à Villarasa. Un an et demi, deux ans, et toujours pas mariée. Maintenant, je n'ai plus de contrat, je ne peux pas aller au Maroc. Manue : tu as eu peur la première fois que tu es venue ?

La première fois j'ai beaucoup pleuré, moi, toute la famille. Et la deuxième fois, je n'ai pas pleuré, je suis partie très souriante, très contente. Maintenant ça va. C'est seulement que les enfants m'appellent toujours et toujours ils pleurent. [Elle se met à pleurer. Son amie cherche à la réconforter en lui disant de se reprendre. Elle répond]

Toi, c'est facile, ça ne fait même pas un an que tu as *h'ragué*. Ce n'est pas comme moi, trois ans. Et cinq ans sans-papiers. Chienne d'Espagne.

Entretien avec Malika, dans sa colocation, 31 juillet 2011, Lucena del Puerto.

Cependant, comme le note Moujoud, le fait que le mariage permette d'obtenir des papiers se conjugue toutefois à d'autres motivations en fonction des profils familiaux des ouvrières. Le mariage représente aussi une voie de reconnaissance sociale. La stigmatisation de la migration de femmes seules et du célibat, les difficultés entraînées par le fait d'avoir un enfant hors-mariage ainsi que les attentes individuelles, familiales et amicales en vue de fonder un foyer constituent une injonction à se soumettre à cette institution reconnue comme seul cadre légitime d'un point de vue

religieux et social. Parmi les saisonnières, les filles parties avant 2006 et qui ne sont pas encore mariées cherchent toutes à le faire puisque le mariage est la seule institution permettant de passer du statut de *bent* (fille) au statut de femme et d'avoir des enfants sans opprobre. Les jeunes divorcées cherchent également à se remarier lorsqu'elles veulent à nouveau avoir des enfants. Pour Touria qui n'était toujours pas mariée à 28 ans, la saison a été l'opportunité de rencontrer à la fois un résident espagnol ce qui lui permettra sans doute d'élever ses enfants en Espagne mais aussi et peut être surtout de trouver un homme de son âge ce qui n'aurait pas été évident au Maroc. Nombreuses sont les saisonnières qui prévoient en effet avant qu'il ne soit trop tard un retour normatif au mariage dans un futur proche.

#### 4) Un marché des échanges economico-sexuels qui révèle la structure sociale de la société en transit ou saisonnière

Ces dernières années, accompagnant la naissance de la société saisonnière, les couples mixtes se sont multipliés à Huelva qu'il s'agisse de relations de concubinage ou de relations saisonnières. La formation de couples reflètent à la fois les changements sociaux occasionnés par le déplacement de ces hommes et de ces femmes loin du contrôle social de leur communauté d'origine mais aussi les rapports de pouvoir à l'oeuvre dans la zone entre autre la frontière interne à laquelle sont confrontées les saisonnières et qui implique leur utilisation de la sexualité comme ressource migratoire et les hiérarchies genracisées du marché du travail<sup>326</sup>. Daouda, de son côté estime par exemple que les relations amoureuses ne sont possibles que si les saisonnières ne viennent pas de pays trop pauvres. Vivant en bidonville et constatant que les relations entre les saisonnières marocaines et les africains ont augmenté ces deux dernières années, ce dernier estime que les Marocaines ne couchent que pour l'argent et que ce n'est « qu'à partir d'une Bulgare que l'amour peut commencer ».

Daouda : C'est la fin de la saison, les femmes doivent gagner de l'argent vite. C'est dix euros la passe. Les Morenos utilisent les Sourakas [femmes arabes] comme putes. Quand tu vois un Moreno avec une Souraka, tu peux être sûr que c'est sa poche qui parle, c'est pas sa bouche. Si tu n'en a pas [d'argent], elle va se barrer. Chez elles, il n'y a pas l'amour. Le problème c'est que les Marocaines, elles sont ici pour ramener de l'argent. Tu ne peux pas sortir avec elle si tu ne travailles pas. Ce n'est pas des couples amoureux, ce sont des couples où le Noir il donne de l'argent à la Marocaine. Et même les Roumaines. Il y en a qui disent que les Roumaines, leur pays c'est encore plus pauvre que l'Afrique, elles disent qu'elles envoient du pain chez elles. Ça fait que même les Roumaines, on n'en veut plus. Le Moreno il veut une Bulgare. Là tu peux te dire que l'amour peut commencer.

Conversation avec Daouda, le 4 avril 2011, *Chabola de la madre*, Moguer.

Lorsque le couple est composé d'ouvriers ne travaillant pas dans la même ferme, ces rencontres se

---

<sup>326</sup> A ce propos, il faut bien noter qu'une frontière semble demeurer infranchissable, celle qui sépare les femmes locales des hommes étrangers, ces dernières ne se trouvant pas loin des yeux et des sanctions potentielles de leur société d'origine pouvant difficilement se permettre une telle transgression de la barrière raciale.

passent la plupart du temps en dehors des exploitations entre autre dans les *chabolas*<sup>327</sup>. Les relations intimes ne sont pas possibles à l'intérieur des fermes. J'ai longtemps cru, parce que je ne les y voyais pas pendant la journée, qu'il n'y avait pas de femmes dans la *chabola*<sup>328</sup>. Il faut préciser que les hommes qui ne parviennent pas à obtenir du travail sont relativement isolés de ce qu'il se passe dans les fermes, puisqu'ils ne peuvent pas y entrer. Ces dernières années, beaucoup d'hommes de la *chabola* de la Madre avaient des partenaires roumaines ou marocaines travaillant dans les fermes qui venaient leur rendre visite le soir et même dormir sur place. Ces couples mixtes sont traversés par les rapports statutaires inhérents à cette société saisonnière comme le constate Daouda.

Cette année, il y a plus de femmes qu'avant. Le *bosque* [la forêt] il est trop plein de femmes. Avant y'en avait pas autant. C'est devenu de la concurrence maintenant. Lui il en a, moi il faut que je gagne. Et puis il y a une confiance aussi. Par exemple, moi j'ai une copine roumaine, je me comporte bien avec elle, sa copine voit que [les Noirs] ce n'est pas ce qu'elle pensait. Elle aussi va tenter. Moi j'ai essayé un jour avec un ami, je parle bien espagnol maintenant. Elle était vieille mais bon, c'est ce que les gars là ils prennent. J'ai beaucoup parlé avec elle, à la fin elle m'a dit : « *Yo mayor que tu* » [Je suis plus vieille que toi], « *No, no me digas esto, no me importa.* » [Non, ne me dis pas ça, ça ne m'importe pas.] Mais finalement on est restés comme ça.

Conversation avec Daouda, le 4 avril 2011, *Chabola de la madre*, Moguer.

Ces distorsions du marché matrimonial en fonction du sexe, de la race, de l'âge et du statut juridique peuvent, comme dans l'exemple ci-dessus, pousser certains hommes à rechercher des femmes blanches plus âgées. Ils peuvent même aboutir à des inversions imprévues mais significatives du sens habituel de l'échange économique-sexuel des femmes vers les hommes.

A midi on a mangé chez dans une ferme chez des amis d'Alam. Une Bulgare est entrée dans la maison, elle dit que son copain à qui elle a prêté la somme de 1000 euros au fur et à mesure de la campagne refuse de les lui rendre. Au début il disait qu'il n'avait pas l'argent mais qu'il allait chercher et maintenant il lui dit, que cet argent le paye d'avoir été avec elle. « Il m'a dit : « Tu es vieille, moi pauvre, l'argent c'est pour avoir dormi avec toi. Je ne te donnerai pas un centime parce que tu dois me payer. » Je n'ai jamais payé pour un homme ! » Les Marocains lui conseillent de porter plainte, ou alors de le menacer pour qu'il rende cet argent. Quand elle sort, l'un d'entre eux commente : « La pauvre... Tout ça parce qu'elle est laide. »

Carnet de terrain : Samedi 19 juin 2010, dans une ferme de Mazagon.

Ces unions sont donc révélatrices d'enjeux sociaux puisque , dans une société où les unions

---

<sup>327</sup> Lors des campagnes 2010 et 2011, des prostituées exerçaient au sein même de la *chabola*. « L'année dernière il y avait aussi deux filles de Guinée Conakri qui sont venues, elles venaient une fois par semaine, elles avaient une *chabola* près du *campo de futbol*. Les putes, elles ont des préservatifs. La Nigériane qui est ici cette année, elle m'a dit qu'ici elle les achetait, c'est 3 euros les 12. C'est beaucoup. Elle m'a dit qu'à Valence, il y avait des associations qui les distribuaient. Ici il n'y a rien. C'est 10 euros la passe. Je pense qu'elle a gagné pas mal d'argent. Maintenant elle est partie à Lérida. Il n'y avait plus de monde ici, elle gagnera mieux là bas. Au début quand elle est arrivée dans la *chabola*, elle n'a pas supporté, elle est venue un jour, ensuite elle est repartie à Huelva. Elle m'a dit qu'elle n'avait jamais vu ça, des gens qui vivent comme ça dans le *bosque*, et puis le jeune Malien qui l'avait amené, il lui a dit non il faut être là-bas. Et elle elle s'est rendue compte que peut être c'est là-bas qu'elle pouvait gagner, elle est revenue, et à la fin elle est restée ici. Le jeune là, il lui a fait une *chabola*. »

<sup>328</sup> Pour un aperçu du fonctionnement des communautés transitoires d'étrangers présents en Espagne qui se forment au moment des saisons espagnoles, cf l'article Futur simple et futur compliqué, Hellio 2013.

intergroupes demeurent marginales, des études empiriques démontrent que le choix d'un conjoint à travers cette « frontière » de groupes homogames peut relever par exemple d'« une mise en jeu de « statuts » échangé comme des « biens » (Merton 1941). C'est cette inégalité de statut qui transparait dans les tarifs de prostitution différentiels pour les hommes de différentes nationalités, rapportés par les saisonnières marocaines. Finalement à Huelva, il semble que la hiérarchie statutaire observée dans le marché du travail est projetée dans le marché des échanges économique-sexuels. Dans le phénomène d'échange compensatoire de R. K. Merton, le statut socioéconomique plus élevé d'une personne considérée appartenir à une catégorie ethnique socialement dévalorisée se présente comme un atout dans « l'échange » hétérogame avec une autre personne dont l'appartenance ethnique est dominante, mais dont le statut socioéconomique est moins élevé. Stoler rappelle en citant des auteurs comme Memmi ou Fanon qui ont eux même vécu en couple mixte, que le couple n'est pas un antidote au monde, il est son reflet. A Huelva, les femmes peuvent être l'enjeu de lutte de pouvoir entre hommes des différents groupes, luttes qui prennent notamment une forme raciste. Les femmes ont un rôle symbolique dans ce système de racisme genré, leurs corps étant dans ces contextes des enjeux de pouvoir dans les conflits inter-groupes à travers leur possession symbolique par les hommes (Schuft 2010). Dans le contexte canadien, les employeurs cherchent à empêcher que les communautés rurales perçoivent les hommes migrants comme des êtres sexuels dans leur pleine humanité, c'est à dire comme les partenaires potentiels de femmes blanches, le contrôle de la sexualité sert donc à déssexualiser les hommes étrangers (Collins 1995). A Huelva également, un homme maghrébin et a fortiori africain se promenant dans le village au bras d'une femme de l'Est est vécu comme une bravade. Les propos d'un employeur à Alicia Reigada résument cet état d'esprit : « Peut être que c'est machiste, mais je vois ces blondes avec ces Noirs, et je ne peux pas » (2010 : 176). C'est cet enjeu de lutte de pouvoir pour l'appropriation du corps des femmes qu'on sent dans les propos des employeurs qui parlent de « leurs » saisonnières, dans les propos des saisonnières qui se défendent des transgressions supposées des échanges économique-sexuels en avançant qu'elles ne sortent qu'avec « les leurs » et font état d'exploitations gérées par des contremaîtres marocains ou seuls les hommes de cette nationalité ont droit de cité.

E : les hommes peuvent rentrer dans ta ferme ?

N : dans la première où j'ai travaillé non, seuls les hommes qui travaillaient dans la ferme mais dans celle où je suis maintenant, ils rentrent ils sortent, comme ils veulent.

Bouchra : mais ils se cachent.

N : non, mais il n'y a que des Marocains, un Espagnol ne rentre pas, c'est les hommes marocains qui sont dans la ferme qui font rentrer ceux qu'ils connaissent.

Entretien avec Nadia, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

C'est également ce qu'on retrouve dans les propos de Daouda (« le Moreno maintenant, il veut une Bulgare ») qui constate que les Africains de la chabolas ayant des copines Polonaises ou Roumaines

se détachent du groupe et se sentent subitement supérieurs à leurs acolytes. Ces comportements entrent dans le cadre de l'analyse de Robert Bastide qui décrit comment l'honneur racial est placé dans une virilité par rapport aux femmes, en particulier les femmes blanches qui sont une conquête difficile parce qu'elles subissent une dégradation de statut d'être avec un homme "noir" de la part du groupe "blanc". Elles sont désirables pour les hommes noirs parce que "tabou", leur conquête peut représenter pour ces derniers l'émancipation des interdits de la condition raciste. Notons que en retour, pour les saisonnières, s'afficher avec un homme Noir ou Arabe revient en tant qu'ouvrière à montrer à l'employeur qu'on fait ce qu'on veut de son corps, y compris ce qui le contrarie le plus. C'est donc une des formes de résistance, d'affront et d'affirmation du libre arbitre dont disposent les saisonnières. Cela illustre également le fait que l'adversité peut créer des liens et des solidarités à l'échelle du couple ou d'un groupe de personnes autour d'une situation commune (ici une situation de classe et de statut juridique) qui peut amener à relativiser et donc outrepasser les frontières habituelles entre individus liées à leur position de race ou de genre, même si les rapports entre groupe restent stables. La particularité du couple de la société saisonnière c'est de ne pas être confronté aux pressions sociales des familles ou des milieux sociaux d'origine. Pour autant, les rapports entre hommes et femmes sont hiérarchisés mais ils le sont par les règles évolutives et constamment changeantes de la société saisonnière entre autre liées aux évolutions du marché du travail et non pas par les règles de leur société d'origine<sup>329</sup>.

##### 5) Libérations saisonnières et limites de l'installation

Comme pour les étudiants vivant en Erasmus, le déplacement saisonnier crée une situation de disponibilité généralisée aussi bien amicale que sexuelle. La rencontre entre les différents types de main-d'oeuvre dans cet espace-temps qu'est la saison de la fraise est influencée par la place de chaque groupe dans le marché du travail local et par la gestion spécifique de chacun de ces groupes par les employeurs, qui en logent certains et pas d'autres, mélangent ou pas les nationalités dans leurs *plantillas*. La société saisonnière est marquée par une très forte mobilité. Son symbole pourrait être la valise, la saison de Huelva ne durant que trois à quatre mois et la majorité de la main-d'oeuvre ne restant pas au-delà de la récolte. Les rapports qui se nouent entre les saisonniers sont marqués par cette temporalité courte. On a donc affaire ici à des hommes et des femmes vivant une vie plurielle avec des pratiques qu'ils ou elles ne se permettraient pas en milieu familial. Des communautés transitoires se constituent qui ont leurs propres formes d'organisation. Comme le note Moujoud, ces échanges économique-sexuels montrent que les femmes peuvent négocier les règles

---

<sup>329</sup> A ce propos, pour autant une frontière semble demeurer infranchissable, celle qui les séparent des locaux, pour des raisons compréhensibles, les Espagnoles ne sont pas loin des yeux et des sanctions potentielles de leur société d'origine, et ne peuvent donc se permettre de telles transgressions.

religieuses et juridiques, redéfinissant ainsi les convenances sociales, tout en faisant souvent accepter ces nouveaux liens par leur entourage familial. Les femmes tentent surtout de conserver leurs liens affectifs en évitant les conflits et la sanction sociale. Les comportements se fondent sur la gestion de la vie quotidienne dans le respect des attentes des autres, en particulier de ceux qui sont géographiquement proches. L'anonymat migratoire, l'accès à l'argent et à l'autonomie résidentielle permettent aux migrantes de construire de nouveaux liens familiaux, si bien que le contrôle familial et l'autonomie des femmes sont redéfinis.

L'Espagne peut donc représenter pour les jeunes femmes et même les femmes plus âgées un lieu de libération sexuelle loin du contrôle social. En revanche, pour celles qui désirent y vivre de manière permanente, elles se retrouvent rapidement confrontées à certaines contradictions, au moins pour celles qui sont restées dans la province de Huelva. Cela est dû au fait que l'économie saisonnière de la province ne leur permet pas de vivre toute l'année en Espagne ou alors, seulement avec des revenus très réduits. Lorsqu'elles ne peuvent ou ne veulent plus travailler en tant qu'ouvrières agricoles, la seule activité disponible est de s'occuper de personnes âgées à domicile ou à l'hôpital, activité que certaines embrassent pendant la période où elles se retrouvent sans papiers car ce travail permet d'éviter d'être exposée au contrôle policier. Il faut noter que les faibles revenus issus de la fraisculture permettent difficilement de vivre de manière autonome ou de fonder une famille. Nadia considère par exemple qu'une femme saisonnière est finalement plus riche qu'une femme qui reste en Espagne toute l'année dans la province de Huelva.

Nadia : Non, mais nous les filles qui *h'raguons*, c'est pas pareil que celles qui viennent et s'en vont, nous on travaille, on paye le loyer, on gagne de quoi vivre toute l'année et c'est tout, alors qu'une fille qui est dans une ferme où on travaille beaucoup peut ramener 6000 euros. Nous on ne peut pas faire ça. (...) Mon père encore aujourd'hui, il continue à nous donner de l'argent (sourit). Il me dit toujours : « prends ma fille ». Il sait qu'en Espagne il n'y a plus d'argent maintenant. (...) C'est mon père qui paye pour l'école de ma fille, moi j'amène les vêtements d'Espagne, je lui amène un cartable et tout. Mais pour tout ce qui est l'école et les dépenses de la maison, c'est mon père qui paye<sup>330</sup>.

Nadia

Nadia n'envisage par exemple aucunement de faire venir sa fille en Espagne pour le moment car elle n'a pas les moyens de lui offrir des conditions de vie adéquates. Pour les femmes qui décident de rester en Espagne, demander le regroupement familial pour que leurs enfants les rejoignent est loin d'être une évidence. Questionnée sur sa volonté éventuelle de faire venir ses enfants à terme en Espagne si elle obtient les papiers, Malika répond :

Fatima : quand je travaillerai, quand j'aurai cherché une maison, quand j'aurai les papiers, je retournerai une nouvelle fois au Maroc pour les voir. Je peux non?

Entretien avec Fatima Moktar, dans un bar, Moguer, 30 mai 2010.

---

<sup>330</sup> Entretien avec Nadia, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.

Comme pour les hommes émigrés dans les années 70, les difficultés liées au travail, les modes de logement ne permettent pas d'accueillir un enfant ou une famille. Comment pourraient-ils venir vivre dans ces baraquements ou ces colocations où les ouvriers et ouvrières agricoles s'installent à cinq, dix ou douze pour réduire le prix du loyer.

Comment je ferai pour ramener ma fille ? Je veux construire une maison ici, je ne vais payer pour l'Espagne. Certainement pas. Je veux me marier, je ne veux pas donner d'argent à des Espagnols pour une maison.

En ce qui concerne le changement de statut, si Nadia considère qu'elle disposait de plus d'argent quand elle était saisonnière, Aziza ajoute que la situation économique en vient finalement à se dégrader encore lorsqu'on obtient les papiers.

E : et maintenant, tu es celle qui gagne le plus dans la famille ?

Aziza : Moi ? Non. C'est mes frères et mon père. Moi c'est la première fois que je travaille avec les papiers, tu sais, la première année. Maintenant je ne peux plus envoyer tu sais. Après ça sera possible, dans deux ans, trois ans, je pourrai plus aider, et avoir le chômage. Mais maintenant je ne peux pas. Je paye la sécurité sociale, le loyer, l'eau, l'électricité. Maintenant, je ne peux pas.

Emmanuelle: ah, avant c'était plus facile?

Aziza : avant, c'était plus facile, je ne payais rien. Je ne payais pas l'assurance, rien, seulement le loyer.

Emmanuelle: ah, avant tu ne payais rien (rires)?

Aziza : oui, c'est mieux sans-papiers.

Rares sont les saisonnières qui par leur émigration en viennent à gagner plus que les hommes non chômeurs de leurs familles, à part pour celles issues des familles les plus pauvres. Lorsqu'elles ne sont pas encore régularisées, les saisonnières ont parfois du mal à envoyer de l'argent au Maroc et doivent même en recevoir pour tenir jusqu'à la régularisation. Naïma qui a obtenu les papiers cette année en a profité pour enfin rentrer au Maroc mais n'a pu revenir avec des cadeaux ou une somme d'argent à ramener à la famille.

Naïma : Cette année, je suis rentrée avec 300 euros. Avec cet argent, j'ai payé l'aller-retour et c'est tout, et mon frère m'a aidé quand j'étais au Maroc. J'étais malade, il fallait que je rentre voir la famille.

De leur côté, Amina et son partenaire ont décidé de ne pas rentrer cette année.

Mustapha : Je ne rentre pas beaucoup au Maroc. Ce qu'il se passe c'est qu'en ce moment, il n'y a pas de travail en Espagne. Quand il y a du travail, j'aime y aller.

Amina : moi non plus je n'ai pas de travail. Maintenant ça fait un mois, et celui-là c'est le deuxième. Je n'arrive même pas à travailler deux mois [dans l'année].

E : il n'y a pas d'argent pour revenir ?

Mustapha : c'est ça le problème.

E : et que dit la famille.

Mustapha : tout le monde veut de l'argent, ils pensent : "celui-là est en Espagne, l'Espagne a beaucoup d'argent."

Amina : Ils pensent qu'en Espagne, tu trouves de l'argent dans la poubelle. L'Espagne est en crise !

On rejoint ici l'analyse de Burawoy qui constate que les salaires versés dans le cadre d'un système de travail migrant permettent de vivre seulement dans la mesure où les ouvriers économisent sur un

salaire qui devrait être un salaire de subsistance pour ramener des revenus monétaires au sein d'une société qui prend en charge le renouvellement de la force de travail sur sa propre économie. Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes vivant à Huelva et cherchant à ramener un conjoint marocain, les revenus des ouvriers agricoles sont insuffisants. Lorsque l'agriculture est le principal secteur d'emploi de la main-d'oeuvre immigrée, les conditions d'installation sont plus précaires et favorisent une mobilité géographique persistante. Or, cette mobilité géographique est impossible puisque l'obtention de papiers ouvrant le droit au séjour et au travail implique une quasi-sédentarité pendant plusieurs années puisque la régularisation passe par des liens fréquents entretenus avec un employeur. Ainsi, si la saison ouvre des opportunités importantes et permet aux femmes qui h'raguent d'obtenir des papiers, de connaître une hausse de statut dans la société d'origine et même de parvenir à se marier alors même qu'elles pourraient être considérées comme des vieilles filles dans la société d'origine, puisqu'elles sont toujours célibataires à 30 ans, il est en revanche plus difficile pour elles, une fois mariées au Maroc de parvenir à mettre en œuvre un regroupement familial.

Asmaa a 30 ans. Elle vit depuis plusieurs années en Espagne. Avant de partir, elle dit avoir eu des copains au Maroc (« un, deux, trois, un paquet »), mais elle ne s'était jamais mariée parce qu'elle envisageait de partir à l'étranger. Elle est donc entrée à Ceuta en se faisant passer pour une autre femme, passage qu'elle a du payer 6500 euros, et à la suite duquel elle a rejoint sa soeur qui travaillait dans une ferme de Huelva. Elle a commencé à travailler elle aussi dans la fraisculture, et avec le temps a pu se régulariser grâce à un contrat d'un an. Elle s'est ensuite mariée au Maroc avec un mécanicien mais refuse d'y habiter. « Moi maintenant, je n'ai plus envie de rester au Maroc. Je suis restée un mois, deux mois et j'ai voulu retourner ici pour régler les papiers. Tu sais combien ils payent un mécanicien ici, 1800 euros par mois.» Elle a donc essayé de mettre en œuvre le regroupement familial mais sa demande n'a pas aboutie. « Ils ont refusé ma demande. En 2010, je n'ai pas gagné beaucoup d'argent, c'était une mauvaise campagne. Je n'ai pas beaucoup travaillé cette année. Il faudra que j'arrive à travailler encore plus l'année prochaine.» Malgré sa détermination, elle ne voit pas comment elle va pouvoir atteindre la somme requise étant donné la saisonnalité de la demande de main-d'oeuvre féminine et son extrême flexibilité horaire qui empêchait les ouvriers de faire des journées complètes de travail ces trois dernières campagnes. La place des Marocaines sur le marché du travail les empêche de mettre en oeuvre un regroupement familial. La saison des fraises n'offre pas des revenus permettant la survie à l'année d'un individu, encore moins l'installation d'une famille. Le fait d'obtenir des papiers qui offrent à la femme un statut migratoire et du travail ne lui permet pas de ramener un mari. Réussir sur les deux plans n'est

pas possible. Comme dans un système équilibré, si on obtient une avancée dans la sphère salariale ou dans celle des papiers liée au travail, cela se traduit par un recul dans la sphère domestique. Les femmes qui ne comptent que sur cette économie peuvent éventuellement vivre (mal) toute l'année mais pas faire vivre une famille.

**Refus de la demande de regroupement familial d'Asmaa  
pour son mari vivant à Meknes.**

Au vu de la Loi organique (LO) 14/2003 de réforme de la loi 4/2000 et de l'article 35,5 du décret royal 2393/2004 du 30 décembre

Asmaa el Aouni ne remplit pas les conditions établies dans l'article 42,2 d) du décret royal 2393/2004 : Preuve d'emploi et/ou de ressources économiques suffisantes pour répondre aux besoins de la famille. Les 5547,26 euros bruts déclarés sont insuffisants pour mettre en oeuvre le regroupement familial prévu dans le décret royal 2393/2004.

Comme on l'a vu plus haut avec Burawoy, les saisonnières rentrant chaque année au Maroc ramènent des sommes économisées d'un salaire qui n'est prévu que pour être un salaire de subsistance parce qu'elles sont logées sur les fermes et sont prises en charge par une économie familiale lorsqu'elles rentrent chez elles. Il est beaucoup plus difficile d'envoyer de l'argent au Maroc mais même de gagner de quoi vivre toute l'année en Espagne pour les femmes qui décident de rester. En effet, ces dernières doivent se loger hors-saison, ne disposent pas de famille les prenant en charge lorsqu'il n'y a plus de travail et si on y pense bien, elles ne gagnent pas tellement plus leur vie que les saisonnières puisque le gros du travail disponible se situe pendant la récolte et qu'il est difficile de gagner de l'argent au-delà de ces mois de cueillette. La situation se complique encore davantage, lorsqu'une fois régularisées, les anciennes *harragats* doivent payer des impôts sur le revenu. C'est ce qui explique les difficultés et les inquiétudes d'Asmaa puisque même en travaillant dur et dès qu'elle en a eu l'occasion, elle n'a réussi à rassembler que 5540 euros de revenus pour toute l'année. Nadia ou Aziza de leur côté n'hésitent pas à affirmer qu'elles gagnaient mieux leur vie quand elles étaient sans-papiers ou que le fait de s'installer en Espagne a augmenté leur niveau de dépense sans leur ramener beaucoup de revenus supplémentaires. En août 2011, j'ai passé une semaine à Huelva au retour du Maroc pour faire des entretiens auprès de femmes installées dans les villages fraisiers. C'était une époque où il n'y avait pas de travail saisonnier. Ces femmes encore jeunes et pour la plupart pas mariées n'étaient pas retournées au Maroc passer le mois de ramadan avec leur famille. Elles avaient fait une visite éclair avant que celui-ci ne commence car elles n'étaient pas en mesure de faire face aux nombreuses dépenses qu'elles auraient du assumer en restant là-bas pendant ce mois de fête d'autant plus que la saison qui venait juste de se terminer avait été très mauvaise pour les travailleurs. Elles attendaient que la cueillette de framboise commence aux alentours du 15 septembre et en attendant travaillaient comme

domestiques ou simples veilleuses auprès de vieux Espagnols. En effet, il s'agit là d'une des autres formes d'articulation voire d'intégration entre la sphère domestique et salariale à laquelle la saison donne naissance. Lorsqu'elles s'installent en Espagne, de nombreuses saisonnières qui décident de rester en fin de saison finissent par travailler comme domestiques auprès de personnes âgées. C'est le cas de Mikaela, de Naïma ou d'Aziza.

E : Et tu travaillais où pendant ces deux ans et demi ?

M : J'ai fait un peu de tout, le ménage, m'occuper d'une grand-mère la nuit à l'hôpital, un peu de tout.

E : Qu'est ce que tu faisais la nuit à l'hôpital ?

M : M'occuper des personnes âgées.

E : On peut travailler à l'hôpital sans autorisation de travail.

M : Oui, on appelle ça une aide familiale, les gens te recrutent pour rester la nuit parce qu'eux ils ne peuvent pas rester.

E : et comment on trouve ce genre de travail ?

M : Par des petites annonces, on met « Jeune fille propose de s'occuper des personnes âgées » (rires).

E : Et tu gagnais combien.

M : J'ai commencé par faire le ménage le matin, je travaillais trois heures et demi chaque jour et j'étais payée 350 euros par mois. Je n'avais que le dimanche comme jour de repos. Et l'après midi, j'avais deux ou trois maisons à Punta Umbria où je faisais le ménage trois ou quatre heures et ils me payaient à l'heure, c'était six euros de l'heure. Pendant quatre mois j'ai travaillé comme ça. Et ensuite, en octobre, j'ai travaillé comme interne, et à partir de là, je ne suis plus sortie.

E : Comme interne ? Qu'est ce que ça veut dire ?

M : 24 heures sur 24.

E : et donc à partir de là tu n'es plus sortie ?

M : Non, bon, je suis sortie au bout d'un an parce que je n'en pouvais plus, je suis restée deux mois sans travail.

E : tu étais payée combien ?

M : 600 euros par mois.

E : et tu ne pouvais pas sortir ?

M : Non, sauf pour les courses, parce que la grand-mère était très, très lourde [pesada] Je ne pouvais pas sortir pour fumer une cigarette devant la porte, elle vivait au rez de chaussée et comme elle ne voulait pas que je fume dans la maison, je sortais pour fumer dehors et elle ne me laissait pas. Je sortais juste pour faire les courses et c'est tout.

E : et tu vivais dans la maison ?

M : Oui ; et ensuite je suis sortie de cette maison, et j'ai dit ça suffit.

E : c'est quoi le mieux, la fraise ou domestique ?

M : Je crois que c'est la fraise. Tu travailles six heures dans les champs mais ensuite tu es tranquille. Mais là c'était 24h/24 et je faisais le ménage, à manger, tout tout tout, tout dans la maison.

E : et elle n'avait pas d'enfants cette grand-mère ?

Parfois, ils venaient et restaient un peu, un de Madrid, une de Lérida et ils venaient et restaient un mois ou deux mois et donc, je devais être là avec eux, pour mettre la table, pour faire à manger, pour laver derrière eux, tout. Quand je suis sortie de cette maison, j'avais un peu d'argent de côté j'ai trouvé un appartement et j'ai travaillé à l'hôpital.

E : mais ce que je ne comprends pas c'est qu'à l'hôpital, il y a des aides soignants pour faire ce travail non ?

Non, bon il y a l'infirmière. Mais elle vient quand elle donne les médicaments et c'est tout, je lui donnais à manger, quand c'était terminé, tu appelais l'infirmière pour le changer ou si il avait besoin d'aller aux toilettes, il ne pouvait pas se lever, je le levais et j'allais aux toilettes et je le remettais dans le lit, il ne pouvait pas y monter tout seul.

E : et le jour c'est la famille qui s'en occupait ?

Oui, le jour la famille venait.

E : et c'était payé combien ?

35 euros par nuit. Et je travaillais aussi la journée, j'avais la maison d'une grand-mère dont

je m'occupais le jour, au final je travaillais jour et nuit.

E : comme avant mais avec plus d'argent, et deux grands-mères différentes.

Oui, ça permet de changer d'air.

Naïma : Moi j'ai un contrat de ménage, je dois cotiser plus que celles qui se sont régularisées grâce à l'agriculture. Je paye 160 euros par mois. L'agriculture c'est moins cher, tu payes seulement 83.

E : Mais c'est pas le chef qui doit payer cette cotisation.

Les gens de Séville payent ça, ici non, ils sont pauvres. Ici c'est un petit village, ils ne payent pas bien. En ville tu peux avoir plus. Pour deux vieux, 1000, 1100 euros. Maintenant, ils me payent 700 euros, je travaille jour et nuit. J'ai deux heures de pause, de 20 heures à 22 heures, et un dimanche sur deux. Et j'ai deux vieux, c'est très difficile, c'est beaucoup de travail. En France, ils payent combien ? Le vieux est toujours au lit, il ne marche pas. C'est très difficile. Mais moi, je dois travailler avec eux pour régler les papiers. Quand je terminerai le contrat, je pourrai chercher un travail plus facile, un travail où je peux rentrer à la maison à la fin de la journée. Il me reste sept mois. J'ai travaillé trois mois avec le contrat. En réalité, ça fait trois ans que je travaille avec eux mais seulement une année de contrat. Pendant la nuit, la vieille ne me laisse pas dormir, la tension monte et baisse, elle me dit, donne moi la péniciline. Elle ne veut pas me laisser dormir, elle me dit « écoute, quand je suis malade, reste avec moi. » Ses enfants m'aiment beaucoup mais elle non, elle ne m'aime pas. Il y a eu cinq filles avant moi et aucune n'est restée, elle est très forte, une Polonaise, deux Roumaines et une de mon pays. Je dois me lever à cinq heures du matin pour changer la couche du vieux. Et il ne bouge pas, je dois le retourner.

Pour autant, pour elles comme pour les saisonnières qui ne restent que le temps de la saison, le séjour en Espagne est vécu comme un espace-temps de liberté par rapport aux contraintes familiales.

Asmaa : Ici, tu peux passer du temps avec ton novio, c'est normal. Là bas, tu as des problèmes, avec le père, la mère. Les parents doivent se douter de ce qu'il se passe ici, mais ils ne peuvent rien faire. Il y a plus de liberté en Espagne.

Rachida : C'est vrai qu'il y a une différence, là-bas, on ne te dit rien. Ici, si tu veux aller quelque part, tu dois le dire à ton mari, expliquer où tu vas, ce que tu vas y faire. Et c'est vrai aussi qu'il y a des femmes qui vont changer de vêtement, pour leur liberté. En Espagne, personne ne te dit rien, si tu veux aller en ville, ou téléphoner, ou faire les courses, ou faire quoi que ce soit. Et puis tu peux sortir sans prévenir. Ici non, si tu veux aller quelque part, ton mari doit savoir où tu es, ou tes enfants, ton père ou ta mère.

Aïcha : c'est vrai. Ici les gens du douar vont dire : où elle va ?

Rachida : "Où elle va ?" "Où elle va, où elle va ?" C'est toujours un problème, en Espagne il n'y a pas de problème. Et tu ne sors pas pour faire quelque chose de mal. Tu pas téléphoner, faire les courses, ou tu veux faire un cadeau à celui-ci ou à celle-là, c'est tout.

E : Ici, vous pouvez aller où vous voulez sans rien demander à personne.

Meriem : C'est vrai.

La jeune : tu veux dire qu'ici personne ne te dit de ne pas sortir ou de rentrer tôt, ou de ne pas aller seule ?

Oui.

La jeune : c'est la même chose au Maroc, moi je me débrouille toute seule.

Meriem : Au Maroc aussi il y a celles qui vont où elles veulent. Moi je fais ce que je veux.

E : C'est pareil ?

Meriem : oui.

E : et c'est les mêmes vêtements ?

Toutes = : (rires) non.

Hadda : c'est une question de respect, comment on dit en français, l'3tirab ? Le respect. On met un châle, un tricot.

Amiga se lève. Elle mime une femme qui se prépare pour sortir, enlève son voile pour le réajuster bien fermé autour de son visage. Elle est en tee-shirt mais elle mime une femme qui aurait une djellabah avec des longues manches et se boutonnerait le vêtement serré. Maroc. Puis elle mime une femme qui enlève tous ses vêtements et les jette autour d'elle.

«Moguer. Ici, il n'y a pas de problème. Au Maroc, le mari ne veut pas ça. Il dit que les autres vont te regarder. Ici, tout le monde peut regarder, on s'en fout.

E: et tu mets le foulard là-bas en Espagne ?

De temps en temps.

Bouchra : Il y a une différence de vêtements entre la France et l'Espagne ?

Non, ce qu'on porte ici on le porte en Espagne. Je porte des jeans, et des body, mais ici aussi, je les mets, mais je ne mets pas des jupes ou ça.

Bouchra : il y en a ?

Il y en a qui partent toutes nues. Des filles qui mettent des minis jupes.

Bouchra : et quand elles rentrent elles mettent des *djellababs* ! (rires).

Nadia : moi je connais une fille, une fille qui est partie faire la fraise, un jour, elle est rentrée dans la ferme, elle avait ramené de la bière. Moi je croyais que c'était de la limonade, je voulais boire, elle m'a dit « non, ça c'est de la bière tu en veux ? » Une vieille ! J'ai dit « non ma soeur ». De la bière ! Il y a pleins de Marocains qui se saoulent. Ils buvaient déjà quand ils sont partis d'ici.

E : tu es contente d'être venue en Espagne, malgré les problèmes ?

Naïma : ici c'est mieux.

E : pourquoi.

N : parce que j'ai de la liberté. Et aussi parce que j'ai vu ma vie changer.

E : comment ça a changé.

N : ça a changé en mieux, parce qu'avant, j'étais plus maigre, regarde je suis un petit peu grosse, c'est mieux. Et puis je travaille, j'ai du travail aussi.

M : même avec les problèmes de papiers ?

N : oui les papiers c'est très difficile. Avant je ne pouvais pas sortir, j'avais peur que la police me prenne et m'envoie dans mon pays sans papiers, maintenant, j'ai les papiers, je n'ai plus peur, je peux sortir où je veux.

E : avant, au Maroc, tu avais un copain ou non ?

N : Non, avant je ne voulais pas de copain, ce que je voulais, ce à quoi je pensais c'était améliorer ma vie, je ne pensais pas aux copains. Tant que je n'avais pas une bonne vie, je ne voulais pas de copain.

E : et quand tu es revenue au maroc, les gens se comportaient différemment avec toi ?

N : oui.

E : comment ?

N : c'était très bien, j'ai vu que le Maroc était mieux, maintenant le Maroc c'est mieux, j'ai vu les gens qui allaient mieux. Les choses ont beaucoup changé, le Maroc est très beau, mon pays est très beau.

E : qu'est ce qui a changé au Maroc.

N : maintenant c'est plus beau, la plage est plus belle, il y a pleins de cafés, plein de parkings, la ville.

E : et les gens avec toi, ils ont changé ?

N : oui ça a beaucoup changé, ma mère est très contente, quand elle me voit, parce que ça a changé en mieux, avant j'étais maigre, maintenant je suis mieux. Je pensais à ma mère, elle travaille seule, avant on n'avait pas de maison bien et je pensais toujours : « ma mère n'a rien ». Et ça me rendait malade, les nerfs ?

Manue : tous les gens au Maroc ont des problèmes de nerfs ? (rires)

N : bien sûr, parce qu'il n'y a pas de travail.

E : et tu veux rester en Espagne ou passer dans un autre pays d'Europe ?

N : je veux voir comment c'est en France. Avant je pensais y aller en vacances pour voir comment c'est.

E : et tu veux te marier ?

N : maintenant non. Maintenant je pense à acheter une maison pour moi. Et ensuite me marier.

Aziza : moi non. Le premier qui vient... (Rires).

Ces femmes participent à reconfigurer les rapports de genre et à redéfinir le rapport des femmes au travail salarié. Par leurs parcours, leur installation en Espagne, elles font bouger les lignes,

participent à questionner les convenances sociales et ont d'autant plus de facilité à le faire que le statut d'émigré(e) est très valorisé, tellement qu'il parvient à atténuer voire même dans certains cas à neutraliser la stigmatisation de ces femmes partant seules. Elles naviguent, louvoient entre pratique et respect des convenances, ces dernières évoluant dans le contexte migratoire tout en tentant de conserver leurs liens affectifs en évitant les conflits et la sanction sociale (Ferrié 1995). C'est ainsi que Nadia vit avec son partenaire depuis cinq ans en Espagne mais ne le voit pas pendant plusieurs mois lorsqu'elle rentre au Maroc chez ses parents. C'est ainsi également que des femmes qui ont eu des enfants hors-mariage en Espagne rentrent au Maroc en laissant l'enfant à garder à des proches de peur qu'il soit rejeté par leur famille.

Il y en a plein qui tombent enceintes en Espagne. Elles restent et ensuite elles règlent les papiers. Il y en a qui partent enceintes et elles obtiennent les papiers en Espagne et ils les laissent rentrer au Maroc et revenir, mais ici, on ne sait pas si elles ont des enfants ou pas, elles ne les emmènent pas. Celles qui sont parties en 2006, il y en a parmi elles qui ont fait des bébés, et elles ont eu les papiers et ensuite elles sont rentrées au Maroc, mais leur famille ici au Maroc, ils ne savent pas qu'elle a un enfant, qu'elle a eu un bébé. C'est un problème. C'est vrai que c'est un enfant qui n'a pas de père.

Le mariage, le concubinage montrent que les femmes peuvent négocier les règles religieuses et juridiques redéfinissant ainsi les convenances sociales, tout en faisant accepter leur mariage par leur entourage familial. L'anonymat migratoire, l'éloignement du contrôle social, l'accès à l'argent et à l'autonomie résidentielle permettent aux migrantes de construire de nouveaux liens familiaux, si bien que le contrôle familial et l'autonomie des femmes sont redéfinis (...). La revalorisation du statut social des Marocaines du fait de leur migration participe également à cette redéfinition (Moujoud 2009). Cheikh montre de son côté que le soupçon de la transgression sexuelle ne touche pas autant les migrantes que les femmes vivant éloignées de leur famille au Maroc (Cheikh 2009). Il serait d'ailleurs peut être plus juste de dire que le soupçon de transgression sexuelle les touche autant mais que la stigmatisation est annulée, neutralisée par la hausse de statut liée à la migration. Ce qui prime au Maroc, c'est le respect des apparences plus que la nature des pratiques elles-mêmes. Dans la mesure où elle invisibilise les pratiques considérées comme déviantes, l'Espagne est un lieu où ces dernières peuvent se dérouler sans problème puisque l'important n'est pas de ne pas faire mais de ne pas être vu.

## **B. Les saisonnières : Entre famille et récolte**

Pour Moujoud, le contrôle de la circulation des femmes est un des fondements du pouvoir des hommes sur ces dernières. Dans le cadre de la *contratación en origen*, les femmes dépendent de leur conjoint pour pouvoir partir. Leur circulation et leur séjour en Espagne sont ensuite étroitement contrôlés par deux groupes essentiellement composés d'hommes espagnols et marocains. La migration des marocaines sous contrat est une des clés de compréhension des migrations et de la persistance des rapports sociaux de pouvoir au Maroc. Que change, dans les relations de genre au Maroc, l'avantage comparatif dont jouissent les femmes dans la structure migratoire espagnole et particulièrement dans le cas des contrats saisonniers de la fraise? Pour Ramirez, Noin, et Guillon, la priorité à l'immigration féminine pourrait modifier depuis le pays d'origine la situation des femmes marocaines et devenir un facteur supplémentaire de changement dans les relations de genre (1999). Les contrats ont une influence importante sur la vie des saisonnières mais également sur leur famille élargie et sur celles de leurs villages. Dans certains villages où j'ai rendu visite aux saisonnières rencontrées en Espagne, plus de 40 femmes partaient faire la saison de Huelva. Dans ces zones, les villageois croisés me parlaient spontanément espagnol, me demandant si j'étais Polonaise ou Roumaine puisque les européennes de Huelva le sont. Tous les villageois savent quelles femmes partent, lesquelles n'obtiennent pas de contrat ainsi que les dates échelonnées des départs et des arrivées, la saison de Huelva est donc devenue une question d'importance dans la société d'origine. La migration temporaire en Espagne donne aux femmes un accès à une expérience qu'elles n'auraient jamais connue sans cela, elles gèrent un compte en banque, sortent de leur pays alors qu'elles sortaient rarement de leur région d'origine au Maroc. Pour certaines femmes qui ne sont pas dans une situation enviable au Maroc, la saison fait figure de bol d'air, elles ne restent pas les bras croisés, rencontrent des femmes de leur âge, se font des amies. Même si la liberté de mouvement n'est pas importante à Huelva, la saison peut tout de même représenter un répit par rapport à l'enfermement au pays ou à la pression familiale. Se tournant ainsi vers Msbayah, une jeune femme fluette d'une trentaine d'années, les femmes partageant le même algeco s'étaient exclamées au bout de quelques semaines de récolte : « Msbayah va mieux. Elle a bonne mine maintenant. Quand elle est arrivée, elle avait des cernes, toute fatiguée. Elle travaille au Maroc et il y a beaucoup de problèmes dans la famille. Ici, elle travaille moins et elle mange mieux. Il y a trop de problèmes au Maroc, ça la rend malade. Ici, elle récupère. C'est bien l'Espagne. » Le rapport au travail est subversif. Pour les ouvrières, cette modalité spécifique d'articulation, le fait d'être ouvrières en Espagne en laissant les enfants et le cas échéant leur mari au pays les fait échapper à la double journée de travail, libère du temps pour elles. Le travail permet de sortir de la sphère

reproductive. Cependant, si les ouvrières aiment venir en Espagne, elles n'aiment pas leur travail. Les avantages cités sont périphériques au travail. Certaines réussissent en quelques années à construire une maison. Leur statut au sein de la famille change radicalement. C'est à ces changements et aux conciliations qu'ils entraînent pour les saisonnières - qui doivent dans ce nouveau cadre arbitrer entre rôle familial et salariat saisonnier que nous nous intéresserons dans cette seconde moitié du dernier chapitre. Après avoir éclairé la situation des femmes se maintenant en Espagne, on se penchera ici sur la vie partagée de celles qui restent saisonnières, sur la manière dont elles organisent leur présence alternante dans le pays de travail et d'émigration. Au Maroc, le travail salarié féminin découle d'une place subordonnée dans les rapports de sexe et n'offre malgré tout qu'une place subordonnée dans les rapports de classe. Avec la saison en Espagne, le statut d'émigré qu'elles obtiennent dans la communauté d'origine compensent ces déclassements. Danièle Kergoat note à cet égard, que les rapports sociaux n'étant pas fixes, il faut déceler les nouvelles tensions générales dans la société, chercher à comprendre comment elles déplacent les enjeux et permettent donc potentiellement de délégitimer ces règles, normes et représentations qui présentent les groupes sociaux constitués autour de ces enjeux comme naturels. A cet égard, la saison en Espagne représente à la fois une imbrication des rapports de pouvoir permettant de fabriquer une nouvelle force de travail archétypique de l'utilitarisme migratoire et dans un même mouvement, elle introduit une dynamique entre différents rapports de pouvoir et est à l'origine de nouvelles pratiques sociales. Nous le verrons à travers les différents parcours présentés ci-dessous.

*a. Najima et Fatima : les ricochets de l'assignation aux rôles de sexe*

Najima et Fatima sont soeurs. Najima a 28 ans, elle est célibataire et travaille comme domestique pour un couple de français vivant à Séville. Elle s'occupe de leur fille handicapée. Sa soeur, Fatima, a 50 ans, elle est mariée et saisonnière à Huelva depuis 2009. Najima n'a pas envie de se marier mais elle veut un enfant. Or, il n'est pas de stigmatisme plus grand au Maroc que celui visant la mère d'un enfant issu du *zina*, de l'adultère, et vu son âge si elle doit se marier, le temps lui est compté. Elle envisage donc de quitter temporairement son emploi pour se marier et faire un enfant au Maroc mais ne veut pas abandonner son emploi de domestique mieux payé que la moyenne à Séville car elle travaille pour des Français expatriés. Elle essaye donc de se faire remplacer temporairement par sa soeur ce qui lui permettrait de récupérer son emploi en temps voulu alors que selon elle, si elle posait un congé maternité, une autre domestique tenterait de prendre sa place. Elle utilise ici une stratégie qu'Adam retrouve chez les émigrés soussis à Casablanca dans les années 70 mais avec des

complications impliquées par les responsabilités féminines<sup>331</sup>. Ici, Najima est confrontée à plusieurs problèmes qui illustrent les difficultés qu'ont les femmes migrantes marocaines et plus particulièrement les saisonnières et les domestiques à concilier vie familiale et vie professionnelle. Notons tout d'abord pour ce qui la concerne qu'en tant que domestique en Espagne, il lui est difficile de développer une vie privée et qu'elle se trouve dans l'obligation d'arrêter de travailler pour pouvoir mener à bien ses projets professionnels tout en n'étant pas en situation de se permettre de perdre son emploi. C'est ce problème qui la pousse à chercher une solution en demandant à sa sœur de temporairement la remplacer.

Je veux faire un contrat pour ma sœur, mais je ne sais pas comment faire. Parce que je veux qu'elle m'aide. Tu sais je n'ai pas de copain, je n'aime personne. Je ne rencontre personne d'intéressant, les hommes ils veulent juste de toi pour coucher et après c'est bon, ils te jettent. Je ne rencontre pas beaucoup de monde, parce que je ne sors pas beaucoup à cause du travail. Je n'aime personne mais je vais peut être me marier à cause de mon âge tu sais ? Pour les enfants. Mais enceinte je ne pourrai pas soulever la fille. Je veux que ma sœur me remplace, elle a travaillé avec moi au Maroc, elle sait comment il faut faire. Ça me permettrait également de partir en vacances ou en week-end au Maroc qu'elle me remplace. Si je ne fais pas ça et qu'une autre fille me remplace, elle va me prendre ma place. Tu sais combien elles sont payées, les filles ici qui travaillent avec des Espagnols ? 600 euros. Et elles restent toute la journée à la maison. Qu'elles travaillent ou pas, elles restent là-bas.

La tentative de Najima de transférer ses responsabilités professionnelles à sa sœur pour résoudre cette impossibilité à concilier les deux versants de sa vie va révéler que cette conciliation est encore plus difficile à réaliser pour les saisonnières du fait de leur statut matrimonial et de leur statut juridique en Espagne. Pour que Fatima puisse remplacer sa sœur, il faut d'abord qu'elle obtienne un droit au séjour en Espagne et elle est confrontée aux restrictions qu'on a évoquées plus haut dans le cas des *harragats*. Son avantage est que sa sœur dispose d'argent pour lui payer un contrat et qu'elle parle espagnol ce qui lui permet de parler directement avec les employeurs sans intermédiaires, mais ses efforts s'avèreront tout de même vains.

Pour le contrat j'ai demandé à Pepito l'année dernière, il ne veut pas. Je peux payer, j'ai l'argent. Mon chef il a du *campo* à Moguer, mais c'est dans une société, des oranges, des pommes. Il dit que ce n'est pas possible, il dit que si je veux faire un contrat pour ma sœur, je dois faire un contrat à Moguer. Il faut que tu demandes pour moi parce que je n'ai pas le temps de venir dans la semaine à la *Oficina de extranjeria* et surtout je ne parle pas bien Espagnol pour pouvoir demander très précisément.

Enfin, même si elle avait réussi à obtenir ce contrat d'un an, Fatima aurait du obtenir l'accord de son mari pour rester plus longtemps en Espagne ce que ce dernier refuse catégoriquement la menaçant même de se remarier si elle ne rentre pas en temps et en heure. Dans le cas de Fatima, l'acceptation

---

<sup>331</sup> « Chez ces groupes, l'émigration temporaire joue un rôle important. L'homme qui retourne au pays natal ne prive pas pour autant le groupe familial de ressources s'il se fait remplacer par un frère ou un cousin. D'autre part, dans une économie en voie de développement, où les emplois sont beaucoup moins nombreux que les candidats à l'emploi, il y a de bien grands risques à quitter celui qu'on occupe. Le risque disparaît si celui qui vous remplace est un alter ego et vous réserve tout naturellement sa place le jour où il part à son tour » (Adam 1972 : 31).

d'une absence saisonnière n'implique aucunement un accord pour une absence plus longue. Alors que je leur rends visite à Sidi Kacem en juillet 2010, Fatima ayant finalement décidé de rentrer malgré son intérêt à travailler plus longtemps et la volonté d'aider sa soeur, Mohamed, son mari, m'explique que malgré les menaces, son projet de prendre une autre femme n'aurait sans doute pas fonctionné, celle qu'il avait demandé en mariage ayant refusé de s'occuper de ses enfants. Ainsi, le transfert de travail domestique impliqué par la prise en charge d'une personne handicapée de l'employeuse vers Najima que cette dernière espérait retransférer temporairement à sa soeur afin de pouvoir se marier aurait eu des conséquences en chaîne sur deux autres femmes, l'une saisonnière devenant domestique, l'autre devant assumer la charge domestique de cette dernière dans le cadre d'un remariage. Au final, tout est resté en l'état. Ici, la contrainte conjugale participe bien au contrôle de la mobilité de Fatima et au renouvellement de l'assignation à circuler.

E : Qu'est ce que tu as dit quand Fatima est partie en saison?

Mohamed : J'ai dit qu'il ne faut pas faire de retard, il faut rentrer ! Parce qu'elle m'a dit : « Je veux rester un petit peu », j'ai dit : « Non, non, tu finis, tu rentres. Sinon, allez, une autre femme et puis ça y'est. » Elle a dit : « d'accord ».

Manue : tu n'as pas dit ça ?

Mohamed : ah si, je l'ai dit. J'ai dit : « Il y a les enfants, il faut venir, si tu ne viens pas... », et bien si elle n'était pas revenue, qu'est ce que j'aurais fait moi ? J'amène les enfants chez sa mère, et puis moi je prends une autre femme tranquillement, c'est tout. Mais je lui ai dit : Il faut pas faire comme ça, il faut venir. Il y a les enfants, on va rester avec les enfants, et moi comme ça on est tranquilles. Il faut pas dire : « Je fais, je fais, je fais ». Elles, elles disent que « je fais, je vais travailler, je vais acheter ça, je vais faire ça », et au final elles ne font rien. Si elle était restée travailler plus longtemps, elle aurait du payer les loyers là-bas, payer la nourriture, envoyer des sous aux enfants. Il vaut mieux travailler en saison, venir arranger la maison et avoir les enfants. Comme ça c'est bon. (...) Je suis habitué à vivre à deux, alors tout seul... (...) Trois mois c'est long. Pour moi quinze jours c'est long. C'est vrai ! Un mois c'est long. (...) De toute façon, je lui ai dit que si elle est pas d'accord avec moi, je me remarie. Parce que moi, j'ai le secours toujours.

Manue : tu as des roues de secours (rires) ?

Le mari : C'est vrai, moi je téléphone tout de suite. Je mets le numéro voilà. Mais seulement, je n'aime pas ça. Ça a posé beaucoup de problème parce qu'il fallait faire plein de choses pour la demande en mariage. Il faut faire un voyage, chercher des habits, faire des cadeaux. Et puis, elles n'aiment pas les enfants. Il y en a une elle m'a dit : « Les enfants non, pas avec moi. »

Manue : ah bah oui. Tu voulais qu'elle s'occupe des enfants?

Le mari : Moi je lui ai dit : « Je voudrais faire le mariage avec toi, elle m'a dit, les enfants non, ils viennent pas avec moi. Je lui ai dit « si », elle m'a dit « non, non ». Elle m'a cassé la tête. Alors j'ai laissé tomber.

Entretien avec Fatima et son mari, chez elle à Sidi Kacem, 26 juillet 2010, réalisé en français. Il n'est pas compris par Fatima même si il se passe en sa présence.

### *b. Saadia : entre saison et redistribution à la famille élargie*

Au Maroc, les femmes seules vivent généralement au sein de familles élargies, pas forcément par choix mais parce que pour survivre, la famille doit s'organiser de cette manière. Saadia vient d'une famille fonctionnant encore sur le mode de la famille élargie. Elle a 41 ans, s'est mariée et n'a jamais été à l'école. Elle a quatre enfants dont deux filles déjà mariées, elle est veuve et vit chez ses

beaux-parents. Dans la maison qui compte 4 chambres, un salon, une cuisine et un patio desservant les différentes pièces vivent son beau-père, sa belle-mère, son beau-frère et sa femme qui ont deux enfants et deux de ses belles-sœurs qui font également la saison – Rachida la première est veuve et a deux enfants, Touria la seconde s'est mariée en 2012 mais vit dans la maison avec sa fille de quelques mois, son mari étant en Espagne. Deux des enfants de Saadia vivent encore avec elle. Dans la maison cohabitent donc 7 adultes et 7 enfants. Saadia part en Espagne depuis 2009. La redistribution de l'argent a commencé à poser problème à la fin de la saison 2010. Juste avant de rentrer au Maroc, Saadia savait ce qui l'attendait.

« Il y a un problème avec l'argent. Cette année, on n'a pas gagné beaucoup, ils vont dire que je leur mens ou que je ne travaille pas bien. »

Carnet de terrain 2010, finca Dominguez, Moguer.

A son retour, Saadia a voulu garder pour elle une partie de l'argent gagné pour pouvoir scolariser sa dernière fille. Elle a également, lors de sa première campagne, financé le traitement contre la stérilité de sa première fille et de son mari, autant d'argent qui n'a pas non plus été distribué à la famille dans laquelle elle se trouvait. Face à son refus de « cotiser », c'est à dire de contribuer aux dépenses collectives, alors même que ses enfants étaient à la charge de la famille élargie pendant son absence, les parents de son ex-mari l'ont mise dehors.

J'ai ramené 1500 euros. Je n'ai donné que 800 euros à Ba. Il m'a mis dehors.

-E: mais Touria non plus n'a pas donné tout ce qu'elle a gagné.

-Non, mais moi il m'a dit que j'ai des enfants, il faut tout donner.

Au lieu de financer la scolarité de sa fille, elle s'est donc construit un *gourbi*, une cabane provisoire en tôle avec les 500 euros qui lui restait de la saison, est retournée en Espagne l'année suivante, a ramené de nouveau 1500 euros avec lesquels elle a construit les murs d'une nouvelle maison sur les terres collectives du village, à moins de 20 mètres de la maison de ses beaux-parents. En 2011, elle attendait avec impatience les gains de la prochaine récolte pour pouvoir construire le toit. Au Maroc, Saadia répète à qui veut l'entendre que « L'Espagne, c'est très bien. Il y a de l'argent. Ce n'est pas comme au Maroc, où tu travailles, tu manges, et c'est tout. En Espagne tu travailles, et si Dieu le veut, tu construis une maison, l'Espagne est belle. » Pour autant l'irrégularité des revenus de la saison, et l'incertitude autour du renouvellement du contrat engendrent des angoisses auxquelles elle n'avait jamais été confrontée. Car si la saison permet des compléments conséquents lorsqu'on est par ailleurs intégré au sein d'une famille élargie, il est difficile de survivre à l'année avec les seuls revenus de la fraise espagnole. Dans un rapport sur le travail des femmes dans les pays du Maghreb Fatiha Talahite souligne que le rapport sur le Mena qui conclut que la région est en retard sur les autres en matière de participation féminine oublie que « l'objectif d'autonomisation des femmes à travers l'accès à un revenu monétaire est conçu exclusivement comme le moyen de se

libérer de contraintes familiales et sociales, mais qu'il y a un autre versant, c'est leur dépendance nouvelle au marché et à ses fluctuations. » Pour Diane Elson (2010), les femmes, en travaillant dans les cultures d'exportation « courent de nouveaux risques car leur capacité à nourrir la famille dépend à la fois des prix relatifs des importations des produits alimentaires, des exportations de cultures de rente, etc... »

C'est tout naturellement que Saadia a reversé l'intégralité de sa paie pendant plusieurs saisons et c'est le refus de remettre en question frontalement les rôles de genre qui l'a poussé à essayer de cacher une partie de la somme gagnée la dernière saison plutôt que de contester frontalement sa redistribution. Aujourd'hui, l'éclatement de la cellule familiale lui fait regretter d'avoir investi dans cette famille élargie à laquelle elle n'appartient plus. Les rôles féminins légitimes doivent être pris en considération pour comprendre l'engagement de la famille dans le contrat de la saisonnière. Ces rôles construisent le travail de la femme comme un appendice du groupe familial, les revenus de ce travail devant revenir à ce dernier. Confrontées à cette situation, les saisonnières cachent généralement une partie de la somme qu'elles ont ramené. Dans le cas de Saadia, tout se passe comme si l'articulation des modes de production avait provoqué l'érosion du mode de production domestique, comme si une différence de voltage avait fait disjoncter le système. Saadia n'arrive pas ici à concilier une faible rentrée d'argent, une individualisation inhérente à la migration et la loyauté avec la famille élargie alors que sa survie dépend d'un équilibre entre ces trois dimensions. Quand elle est au pays, elle souffre des manquements à ses nouvelles obligations masculines et quand elle est en Espagne de ses manquements à ses obligations féminines. Tout se passe comme si elle était passée en quelques saisons du premier âge au troisième âge de l'émigration évoqués par Sayad dans l'article sur les trois âges de l'émigration algérienne en France. La différence, c'est que l'industrie fordiste fournissait du travail à l'année permettant une émancipation totale du premier âge alors que Saadia ne peut se permettre ce détachement. Si elle fait l'éloge de l'Espagne, de l'argent gagné en migration, elle évoque cependant avec envie la situation des femmes dans la famille du mari de sa fille «qui ne travaillent pas et restent assises. » Bouasria montre comment la modernité est à double tranchant pour les femmes marocaines ce qui implique qu'elles ne peuvent embrasser totalement les nouveaux rôles et ont tendance à se référer avec nostalgie aux rôles passés comme étant plus protecteurs de la condition féminine.

### c. *Elévation du statut et reconfigurations des rapports de sexe dans la société d'origine*

Avec le départ en saison, les femmes connaissent enfin un statut valorisé dans la société d'origine. Elles font l'objet de jalousies de la part de celles qui ne partent pas, sont louées par les hommes comme le rapporte ici Saadia : « Certains maris disent : elle a de la chance de pouvoir partir en Espagne, elle a fait une maison, elle fait de l'élevage, elle aide ses enfants pour leur éducation, elle fait beaucoup pour eux »<sup>332</sup>. On a vu dans le chapitre 5 que les saisonnières ne voyageaient pas beaucoup avant la saison, cette dernière leur offrant une plus grande liberté de déplacement. La saison pousse également les femmes à mener seules des démarches administratives et ces nouvelles conduites sont reproduites au Maroc. « Si je ne fais pas certaines choses, qui va les faire à ma place » estime Saadia. « Maintenant, je vais au souk toute seule. Si j'ai besoin de papiers, je me débrouille seule aussi. » Fatima de son côté avance que c'est grâce à l'Espagne qu'elle a voyagé : « Ici, qui va te laisser. Si tu veux voyager, tu dois chercher d'autres femmes pour partir avec toi. Pour aller voir ta famille dans une autre ville, ton père te dit que tu n'as pas besoin de partir chez eux. Avant je ne faisais rien toute seule, maintenant, depuis que je suis revenue d'Espagne, si j'ai besoin d'aller quelque part, j'y vais. (...) Je sais compter en euros pour faire les courses alors que je compte tout en *ryal* au Maroc et que je ne sais pas convertir les *ryals* en *dirhams* »<sup>333</sup>. Aïcha a également appris à se déplacer, à comprendre l'espagnol, à faire les courses dans un pays étranger.

Aïcha : J'ai appris le chemin. Que pour aller au village, il faut tourner à droite puis à gauche. J'ai appris le travail, je comprends ce qu'ils disent : « *vamos, vamos* », je comprends un peu la langue. Je parle, et je pose des questions.

Rachida : et pour les prix tu sais.

Aïcha : quoi ?

Rachida : les prix, quand tu vas au dia, au supermarché. Tu sais t'y retrouver, tu as appris ce qu'il faut acheter, ce qui est bien, ce qui n'est pas bien.

Aïcha : il y en a toujours une qui apprend l'espagnol et qui demande, et c'est elle qui nous dit ce qu'on doit acheter.

Rachida : ou les Marocaines et Marocains là-bas qui ont les papiers<sup>334</sup>.

Rqiyah quant à elle se sent plus forte depuis qu'elle fait les saisons : « Surtout envers les hommes. Avant j'étais très timide. Maintenant je ne fais plus confiance aux hommes pour gérer mes affaires. Quand tu leur donnes de l'argent, ils ne te rendent pas le service dont tu as besoin. Maintenant si j'ai besoin de quelque chose au souk ou de régler un papier, je vais le chercher moi même. Mon père et mon frère ne disent plus rien. Un jour, j'ai eu un problème avec mon frère. Quand je suis rentrée, il avait déchiré mon sac tellement il était énervé. Maintenant tout se passe bien. Je leur ramène des cadeaux d'Espagne et ça suffit. » Ces femmes qui partent alors que les hommes restent, leur

<sup>332</sup> Entretien avec Saadia, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

<sup>333</sup> Equivalent de quelqu'un qui continue à compter en francs alors qu'on est passé depuis quinze ans à l'Euro.

<sup>334</sup> Entretien avec Aïcha, chez elle, Commune de Sidi Mohamed Laha, douar Zaalka, 3 mars 2010.

possibilité d'avoir accès à de l'argent, d'obtenir les papiers sont des changements importants par rapport à leur situation au pays. Cette nouvelle possibilité de bouger pour ces femmes renverse certains rapports de pouvoir. Ainsi de Fatima et de Habiba qui mariées au bled ont vu leurs hommes les quitter pour partir en Europe sans que ces derniers ne mettent jamais en œuvre le regroupement familial. Au Maroc, ces femmes restent généralement bloquées sans possibilité de rejoindre le mari et alors qu'un remariage est hautement improbable étant donné qu'elles sont considérées comme « périmées ». Habiba comme Fatima ont gagné via les contrats une possibilité de rejoindre le pays où s'était rendu leur conjoint. Elles n'ont pas de contact avec lui en Espagne mais le simple fait qu'elles puissent s'y rendre rééquilibre certains rapports de pouvoir.

La saison permet aux femmes de ramener des sommes qu'elles n'auraient jamais pu gagner au Maroc, même en travaillant toute l'année en tant qu'ouvrière agricole. C'est pour beaucoup la raison principale de leur départ. « L'Espagne est belle, s'exclame Rachida. Il y a beaucoup de femmes au Maroc qui ne travaillaient pas bien. Ici elles ont fait beaucoup d'argent. Des patrons il y en a des bons et des mauvais comme partout. Les femmes qui ne font pas la fraise n'ont pas de maison. Leurs maris ne travaillent pas. Ici il y en a qui ramènent 1000, d'autres 2000 euros. Au Maroc il n'y a pas d'argent, le travail c'est bien. » Cet argent leur permet de mieux vivre au Maroc, parfois de faire des investissements importants comme l'achat d'une vache, d'un salon, d'un terrain, la construction de pièces supplémentaires, l'adduction d'eau, d'électricité, la construction de murs d'enceinte. Grâce à la saison en Espagne, de nombreuses saisonnières ont par exemple été capables de construire une maison.

Moi, j'ai acheté une maison.

Manue : tu as une maison ?

Hadda : oui, j'ai une maison de la famille.

Manue : tu l'as acheté avec l'argent des campagnes ?

Hadda : oui, avec toutes les années.

Manue : et maintenant elle est à toi où tu as fait un emprunt à la banque ?

Hadda : elle est à moi. C'est une vieille maison.

Manue : et ça coûte combien ?

Hadda : 4500 euros.

Manue : donc toutes les femmes de la fraise peuvent acheter une maison en trois ans ?

Hadda : toutes les femmes oui.

Manue : c'était pas possible ça avant, sans la fraise c'était impossible.

Hadda et Meriem : ça c'est sûr.

Conversation avec Meriem et Hadda, Finca Dominguez, 2 juillet 2010, Moguer

Aziza dispose d'assez d'argent pour construire une maison et a réussi à convaincre sa famille de la laisser construire sur les terres de son père, dont elle ne peut normalement hériter puisque « c'est seulement pour les garçons » explique-t-elle. « Alors on doit tous signer un papier pour qu'elle soit à moi ». Cette récupération des terres par une femme participe aux changements de genre dans la société locale. Il en est de même pour Rqiyah qui a réussi à obtenir de son mari qu'il mette les

papiers de la maison à son nom. Habiba a elle acheté un terrain en 2009 pour 750 euros. Elle a construit une cabane sur le chantier en attendant que la maison soit construite. En 2010, elle a construit deux pièces et enclot le terrain de 150 mètres carrés pour 1500 euros. En 2011, elle a acheté le fer, le béton et fait construire les murs pour 1235 euros. Lorsque je lui demande comment elle a pu financer tant de travaux, alors qu'elle n'a ramené que 600 euros, elle explique que les travaux ont été financés par la saison mais également par son travail au Maroc dans une usine d'emballage ainsi que par celui de ses filles à la cueillette au Maroc. Elle conclut :

Qu'est ce que tu veux que je te dise sur l'Espagne. J'y vais sans problème, comme cette année deux mois, un mois, je ramène de l'argent. Et avec cet argent, on peut faire des choses, mais qu'est ce que tu veux faire avec ce qu'on ramène ?

Bouchra : Ca t'a beaucoup aidé ? Si tu avais pas été en Espagne ?

La maison je l'aurais pas faite.

B : tu n'aurais pas eu cette vie de partir et revenir ?

Aller là et là,

Bouchra : et combien tu as besoin de temps pour finir cette maison ?

Pour la finir, pour la finir vraiment, 10 ans (rires).

Par ailleurs, elles ramènent toutes des couvertures qui semblent être un moyen de thésaurisation.

Les acteurs du programme mettent en avant les changements de genre permis par la venue des ouvrières en Espagne. Pour Aziz, médiateur interculturel, le plus important, c'est l'argent.

Et il y a aussi autre chose que peu de femmes reconnaissent parce que les gens ne le savent pas, mais c'est que les choses dépendent d'elles et plus du mari. Par exemple l'argent... Ce que je veux dire c'est que le rôle de la femme au Maroc a changé. Même si là-bas elles travaillaient déjà mais maintenant celle qui porte le poids de la famille c'est elle. Et pas seulement le noyau familial, son père, sa mère, ça peut même être ses beaux-parents, tu sais. Alors ils comptent sur elle et c'est elle qui gère l'argent et puis il y a le thème du codéveloppement, elles peuvent créer leur entreprise. D'accord ? Et ça c'est un avantage. Et puis à part tout ça, l'auto-estime, parce qu'elle dépend d'elle-même et elle devient plus forte. Entretien avec Aziz, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009.



*Photos 24 : Couvertures stockées dans la cuisine en attendant le départ. Chaque saisonnière en ramène en moyenne deux ou trois.*

Pour autant, ces sommes ne doivent pas être surestimées. Lorsque les saisonnières ne viennent que pendant les mois de récolte, elles ramènent entre 1500 et 3000 euros. Cette somme crée généralement des tensions au sein de la famille comme on l'a vu dans le cas de Saadia. Envoyées pour améliorer le confort de la famille, ces dernières ont souvent du mal à accepter que les gains fluctuent d'une année à l'autre et soupçonnent les saisonnières de cacher l'argent qu'elles ramènent. Dans la pratique, les saisonnières gardent effectivement pour elles une partie de la somme gagnée

en la dissimulant sans s'émanciper totalement de la famille puisque la saison ne fournit pas suffisamment d'argent pour pouvoir nourrir une femme et ses enfants toute l'année. On a vu avec Saadia que le passage de la communauté familiale à une dépendance exclusive au salariat est risqué (Potot 2012). Les tensions générées par cette gestion des revenus saisonniers sont palpables en fin de saison. Le fait qu'elles soient si inquiètes lorsqu'elles n'ont pas gagné suffisamment pendant la saison pour diverses raisons (trop de main-d'oeuvre sur la ferme, mauvaise année, entrée trop tardive) en est un signe. En 2010, la veille du départ, les ouvrières se rendent toutes à la banque pour ramener l'argent gagné pendant la campagne en liquide dans leurs tabliers. Devant la faiblesse de la somme, Saadia s'inquiète : « Ils vont dire que je mens ou que je n'ai pas bien travaillé. » Alors que j'essaye de la rassurer en lui disant qu'ils comprendront puisque toutes les femmes ramènent la même somme, Beïja rétorque: « On est toutes de villages différents. Celle-là est de Sidi Slimane, celle là est de Moulay Bouslem, celle là de Kénitra. Ils vont dire que ce n'est pas vrai : « Tu as fait trois mois, et tu ramènes 1500 euros ?! Tu mens, un mois c'est un million, trois mois, c'est trois millions ! » » Pensive devant les difficultés qu'elle aura à expliquer le peu d'argent gagné, Fatima soupire : « L'année prochaine, je ne ramène aucun cadeau, juste l'argent. » Je ne mange comme elle que du thon et c'est tout. » Quelques semaines plus tard, le beau-père de Saadia confirme les inquiétudes de cette dernière : « On a des problèmes, Saadia n'a donné que 500 euros, et Touria (sa fille) ne nous a encore rien donné du tout alors qu'elle est rentrée depuis une semaine. » Vu l'enjeu que représente l'argent à leur retour au pays, les femmes ont tendance à ne pas dire exactement combien elles ramènent. Elles cachent l'argent, en mettent une partie de côté, et reversent une autre au chef de famille. Le jour de la conversation avec le beau-père de Saadia, ses deux filles, Rachida et Touria se retrouvent dans la seule pièce de la maison dont la porte et l'armoire ferment à clé. Elles chuchotent et quand j'entre, me reprochent de ne pas avoir fermé la porte assez vite, les enfants risquent de voir l'argent. Touria sort 500 euros du placard et me dit qu'il reste encore 500 euros à la banque. Elle a changé le reste. Rachida conseille à sa sœur de ne donner que 250 euros pour l'instant et de redonner 250 euros pour l'Aid el Kebir afin d'éviter que le père donne tout cet argent à son plus jeune fils et que ce dernier dépense tout en haschich. Cette atmosphère de secret qui entoure la somme gagnée provoque des tensions et des rivalités au sein de la famille, le jour où je m'en vais Touria me demande de lui dire combien Saadia a gagné.

« Toi, tu sais, tu as vu les papiers, elle a presque rien donné à papa, alors qu'elle a ramené au moins trois millions ou deux. Elle a ramené plus que moi. Elle a beaucoup et elle ne veut pas le dire. »

Manue : « elle ne peut pas avoir plus que toi, puisqu'elle est partie 3 mois et toi 8 »

Touria (elle regarde dans le vide comme si elle ne m'entendait pas) : Je sais qu'elle a beaucoup. »

Habiba qui n'est pas confrontée à ces questions de redistribution puisqu'elle vit seule avec ces filles remarque que cette gestion est plus difficile pour les femmes mariées.

Je garde tout l'argent gagné pour moi et mes enfants, je ne redistribue pas. Les femmes mariées sont obligées de donner une partie de l'argent gagné mais elles cachent aussi quelque chose pour elles. Une femme va cacher au moins 500 euros en rentrant dans sa famille. Par exemple, la femme de mon frère. Quand elle rentre d'Espagne avec deux ou trois mille euros, elle en met une partie à la banque, lui il ne le sait pas, mais moi je le sais, et elle donne l'autre partie, 1500 ou 2000 euros pour construire la maison. Tu crois qu'elle va dire combien elle a ramené ? Sûrement pas. Les deux participent financièrement à la construction mais les gens disent que c'est la femme qui a tout fait et le mari reste sous-estimé.

Dans une autre famille, le mari me dit en riant à propos de sa femme :

« L'argent, quand elle est venue, je l'ai pas vu, elle l'a caché. Il est où l'euro ? »

Ainsi si les femmes se voient dans l'obligation familiale de redistribuer, elles ont quand même une autonomie financière et essaient dans la mesure du possible de réserver une partie de leurs gains pour elles et leurs enfants. Pour autant, elles ne deviennent pas les soutiens principaux d'une famille élargie qui n'aurait pas d'autres ressources. Elles peuvent participer à la survie économique d'une famille élargie très pauvre, ou gagner suffisamment pour s'auto-entretenir elles et leurs enfants si elles travaillent en rentrant au Maroc et que leurs enfants en âge de travailler les aident. La saison permet de gagner un peu plus mais ne renverse pas les rapports de genre au pays.

E : vous arrivez à garder l'argent combien de temps ?

Rachida : pour moi, c'est déjà fini.

Aïcha : en un mois, en un mois c'est *finito*.

Rachida : oui, avec cet argent, elle a acheté la vache. Et elle a acheté le salon, et le frigo. Et elle a remboursé son crédit.

Maman : maintenant c'est ses filles qui travaillent pour elles, pour acheter à manger.

E : et maintenant cet argent, c'est pour toi ou c'est pour la famille.

Aïcha : tout est pour mes enfants et mon mari. *Todo*.

Lorsque la femme est mariée et que le mari travaille, l'argent de la saison sert à des dépenses extraordinaires, le mari assumant les dépenses quotidiennes : « Elle, elle travaille pour la réparation de la maison. On s'aide. Moi l'électricité, la nourriture », me dit par exemple Mohamed, le mari de Fatima. En parlant de son mari, Meriem affirme que : « C'est lui qui paye tout, il achète la nourriture, les vêtements, moi je fais à manger, et je travaille. Je mets tout l'argent gagné en commun, et lui aussi fait pareil. Je n'ai pas vraiment besoin de partir, l'argent que je gagne, c'est en plus. » Si certaines saisonnières affirment qu'elles ne ramènent pas plus que les hommes de leur famille, cela peut être également pour maintenir en apparence l'équilibre habituel des rapports de sexe. Ici, le salaire féminin est présenté comme un salaire de confort, le salaire des hommes étant censé être suffisant pour tout le monde, la situation de salariée est souvent présentée comme transitoire. Kergoat note que les ouvrières insistent elles-même sur l'inimportance de ce salaire. La revendication d'un vrai salaire n'est pas chose aisée puisqu'elle n'est possible que dans une

perspective d'autonomisation économique et idéologique. Le discours en termes de salaire d'appoint, la fiction du travail transitoire permet donc de s'assurer la tranquillité dans le couple. Cependant, elle estime que cette notion ne marque pas forcément en profondeur les comportements et n'est même peut être pas réellement intériorisée (pp53-54). Certaines saisonnières affirment sans détour être devenues les principales pourvoyeuses d'argent au sein de la famille, même si elles n'insistent pas sur ce fait. Touria reconnaît cela : « Je gagne un peu plus que les hommes de la famille. Chaque mois, j'envoie 100 ou 200 euros. Et quand je reviens de la saison, je donne 500. L'année dernière, j'ai ramené 1000 euros, on a refait les toilettes, la douche avec cet argent. Il y a deux ans, on a acheté l'motor (la pompe qui permet de ramener de l'eau.)" C'est également le cas de Rqiyah :

Je n'ai pas pu mettre de l'argent de côté ni investir, cette année ou l'année dernière car j'ai du donner 1000 euros pour les médicaments de mon mari. Mon mari achète le lait et les couches. Le dvd, la télé, le tapis. Moi j'ai acheté un lave-linge à 150 euros. Et j'ai financé la réparation du toit pour 800 euros et installé l'électricité pour 200.

Entretien avec Rqiyah chez elle, 26 juillet 2011, Douar proche de Souk Larbaa, Maroc.

Et celui de Rachida :

Je n'ai fait qu'une campagne, j'ai ramené 1000 euros. J'ai acheté 4 moutons, la carriole, la television, le vcd.

Entretien avec Rachida Zairou, douar près de Souk Larbaa, 7 mars 2010.

La saison représente aussi pour certaines femmes la découverte d'un certain confort, par exemple l'eau courante, le fait de disposer d'une salle de bain avec de l'eau chaude, d'une machine à laver. De retour au Maroc, Saadia compare en faisant la lessive, sa situation actuelle à celle qu'elle vivait quelques semaines auparavant.

L'Espagne c'est bien. On n'a pas de problèmes là-bas. On a l'eau courante, il y a tout ce qu'il faut. Ce n'est pas comme ici où tu dois puiser de l'eau, la mettre dans un seau, la faire chauffer. L'Espagne c'est bien, il y a de l'argent. Ici il n'y en a pas, tu travailles et tu manges, c'est tout. Ce n'est pas comme en Espagne où si tu travailles, tu pourras peut être construire une maison, c'est bien l'Espagne. Et maintenant, le mois de février est loin et il ne me reste plus d'argent. Ce n'est pas encore l'époque où les filles vont et viennent à l'Anapec pour demander des nouvelles de leur contrat. Beaucoup de gens pensaient que je ne pouvais pas construire cette maison, que je n'avais pas de quoi, pas de mari, rien à vendre. Maintenant, je suis partie et ils ont vu que c'était possible. C'est avec l'argent gagné au travail. La seule chose c'est qu'ils disent que je ramène 4000 au lieu de 1000<sup>335</sup>.

Msbayah déclare également préférer la cuisine de son Algéco en Espagne à sa cuisine marocaine. «Même si on est dans des baraques, au moins il y a un sol et l'eau courante. Ce n'est pas comme ici où il faut aller chercher l'eau au puits.» Ce sont d'ailleurs à ces dépenses permettant d'alléger leur charge de travail que les saisonnières emploient leurs revenus lorsqu'il leur reste de l'argent. La somme est donc rapidement dépensée. Pour celles qui possèdent une maison, elles améliorent année

---

<sup>335</sup> Entretien avec Saadia, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane.

après année le quotidien. Elles savent d'ailleurs toutes ce que chaque ouvrière a pu mettre en oeuvre avec ses revenus.

Aïcha : en un mois je dépense tout ce que j'ai ramené.

Rachida : mais c'est qu'elle a acheté des choses avec cet argent : elle a acheté une vache, ces *seddaris* dans le salon, le frigo, et elle a remboursé son crédit, il ne lui reste plus rien à payer, elle a rendu l'argent.

Entretien avec Aïcha, chez elle, Commune de Sidi Mohamed Laha, douar Zaalka, 3 mars 2010.

*d. Maria, Mansoura : programmer la grossesse pour ne pas mettre le contrat en danger*

Une des difficultés à concilier sphère domestique et professionnelle, c'est le fait qu'une grossesse ne rentre pas entre deux saisons pour celles qui veulent continuer à avoir des enfants.

Or, une grossesse détectée amène au rapatriement des femmes à moins que l'employeur n'en décide autrement. Les saisonnières ont donc tendance à cacher leur grossesse quand c'est possible et également à la programmer de manière à pouvoir mener de front contrat et reproduction. Elles tentent généralement de tomber enceintes un peu avant le départ en janvier pour pouvoir finir leur grossesse au Maroc, et accoucher suffisamment tôt (aux alentours d'octobre) pour que le bébé soit assez grand lorsqu'elles repartiront pour la prochaine saison. Lorsqu'elles allaitent, elles achètent avant leur départ du lait en poudre en quantité suffisante. C'est ainsi que Maria à qui je demandais si sa grossesse était liée à un oubli de pilule ou à un souhait d'avoir un autre enfant a répondu :

Je voulais, j'ai fait exprès, pour être enceinte juste au début de la saison, et ensuite avoir le temps d'avoir le bébé au Maroc, de m'occuper de lui quand il est petit et de pouvoir partir. Je l'ai fait exprès Manue, j'ai eu beaucoup de rapports sexuels pour être enceinte maintenant, je ne vais pas te mentir. Pas comme les autres qui font pareil et qui te disent une fois qu'elles sont enceintes : « J'ai oublié ma soeur? Ca doit être que j'ai oublié la pilule ou quelque chose comme ça. »

Meriem : parce qu'elle a deux garçons et elle veut une fille.

Maria : le plus grand il a six ans. Meriem elle a pas de fils, elle a que deux filles, mais elle veut pas continuer.

Meriem : non, je ne suis même pas sûre que je vais avoir un garçon si je fais un enfant de plus.

Ce discours des saisonnières qui disent ne pas être au courant de leurs grossesses, sans doute pour éviter d'être réprimandées participe à l'image de la saisonnière marocaine comme victime de sa sexualité et ignorante de son corps. Alors que les recruteurs cherchent des femmes avec des enfants tout en leur reprochant d'en avoir, elles jouent les femmes surprises alors même que les grossesses sont voulues et programmées. Cette tentative de division du travail productif et reproductif apparaît comme un essai voué à l'échec de séparer quelque chose qui ne peut pas l'être, mais a néanmoins une influence forte sur la manière de voir sa grossesse quand elle intervient. Les femmes savent

qu'elles ne devraient pas être enceintes, qu'elles ne peuvent pas non plus demander explicitement l'avortement parce qu'elles ne devraient pas avoir eu de relations sexuelles. Rqiyah qui est tombée enceinte accidentellement après trois saisons en Espagne et qui a du rentrer au Maroc après deux semaines de récolte seulement s'est faite ligaturer les trompes dès qu'elle l'a pu pour qu'une telle mésaventure ne lui arrive plus jamais. Pourtant, le fait que ces femmes soient enceintes pendant la saison est une conséquence quasi inévitable de la manière dont la migration saisonnière a été mise en œuvre. Si une ouvrière peut demander à une autre femme de s'occuper des enfants déjà mis au monde, il est en revanche difficile pour les femmes mariées de déléguer la procréation. Malgré cela, les organisateurs du flux veulent bien des femmes mais pas de leur sexualité qui est ignorée aussi bien par les autorités marocaines que par les autorités espagnoles. Alors qu'on les recrute parce qu'elles sont mères, leur reproduction est considérée comme problématique voire comme une tare inhérente à ces femmes vues par les Espagnols mais aussi par certains hommes marocains chargés d'encadrer ces flux comme des femmes stupides issues de zones sous-développées. A ce sujet, Preibish et Encalada signalent que curieusement, leurs enquêtées semblent identifier leur statut précaire comme étant de leur responsabilité. Lupe déclare par exemple : « Ce sont nous, les femmes, qui sommes en train de tuer cette source d'emploi à cause des problèmes qu'il y a dans toutes les maisons. C'est pourquoi le programme a arrêté l'emploi des femmes à un moment. » (Encalada Grez et Preibisch 2010 : 307) On retrouve dans ces évolutions le paradoxe que soulevait Meillassoux dans *Femmes, greniers et capitaux*. C'est leur statut de femmes, de mères et donc leur place dans les rapports de production et de reproduction domestiques qui rendent ces saisonnières attrayantes pour l'employeur. Cependant leur salarisation implique des changements dans les relations de genre qui subordonnent la reproduction au contrat et non l'inverse.

*e. Touria : contrat ou regroupement familial*

Touria vient d'un village situé à côté de Kénitra. Elle travaille dans les exploitations marocaines de fraise depuis qu'elle a 14 ans, et a fait sa première saison en Espagne en 2006, alors qu'elle avait 25 ans. Lors de sa deuxième année de travail, la patronne lui a fait un contrat de neuf mois. Lorsque je l'ai rencontrée, Touria présentait la saison comme légitime parce qu'elle lui permettait de remplir son rôle de « bonne fille ». La famille a eu beaucoup de problème, son grand frère est mort suivi du mari de Rachida. Depuis son frère boit et fume, il ne peut pas se débrouiller seul, vit encore chez son père et sa mère. « Mais ce n'est pas grave, je suis en Espagne maintenant, je gagne de l'argent, je peux m'occuper de lui. » A côté de cela, la saison lui permet cependant également d'avoir des relations amoureuses avant le mariage, de choisir son partenaire et finalement de se marier alors qu'elle a atteint un âge, 28 ans qui rendrait son mariage difficile au Maroc. Elle est toujours rentrée

en fin de saison mais à la fin de la saison 2010, elle a été tentée de rester en Espagne pour y vivre avec son copain. Celui-ci a loué une maison pour l'accueillir et a tout préparé mais elle a tout de même décidé de rentrer en fin de saison. Elle a choisi ce qui lui a paru la voie la plus sûre : rentrer pour rester dans le cadre de la procédure de contratación en origen et pouvoir revenir plutôt que rester et risquer l'illégalisation. Adil et elle se sont mariés au Maroc pendant l'été dans son village mais les parents de son mari ont refusé de venir au mariage. Enceinte, elle n'a pas pu partir en Espagne en octobre 2011. Adil, son mari est retourné en Espagne après la naissance de sa fille. Son parcours illustre les difficultés des ouvrières à concilier vie maritale, vie professionnelle et migration. Lorsqu'elle parvient à se marier, Touria tombe enceinte très vite et décide de ne pas profiter de son contrat et de rester au Maroc. Elle veut élever son enfant tranquillement et pense pouvoir revenir en Espagne lorsqu'Adil mettra en œuvre le regroupement familial. Elle ne prend alors même pas la peine de signaler à l'Anapec son absence pour grossesse. Bloquée au Maroc l'année suivante avec son bébé d'un an, elle a rapidement déchanté quant aux possibilités de mettre en œuvre rapidement le regroupement familial. Adil cherche comme Asmaa évoquée plus haut à travailler suffisamment pour pouvoir mettre en œuvre le regroupement familial. Je lui demande si elle veut repartir en Espagne, et si elle compte sur le renouvellement de son contrat ou sur Adil pour pouvoir revenir. Elle émet le désir dès l'année suivante de retourner en Espagne sous contrat pour ramener de nouveau de l'argent, laissant sa fille à sa mère. Le parcours de Touria illustre les différents facteurs qui expliquent qu'on rentre ou qu'on ne rentre pas, qu'on décide ou pas d'abandonner le contrat. Dans son cas, les imbrications des rapports de pouvoir et les paradoxes de l'articulation des rapports de sexe et des rapports de classe sont redoublés par voire même incarnés dans des contraintes administratives. Touria doit avoir un titre de séjour pour venir en Espagne, elle ne peut en avoir un si son patron ne lui renouvelle pas son contrat. Comme elle a raté une saison parce qu'elle était enceinte, il ne le lui renouvellera peut être pas. D'un autre côté elle pourrait revenir en Espagne en tant que conjointe d'Adil, mais pour que ce dernier puisse mettre en œuvre le regroupement familial, il doit avoir suffisamment d'argent, et un logement stable pour accueillir sa femme conditions difficiles à mettre en œuvre vu le marché du travail local. Dans les cadres juridiques disponibles, vie familiale et salariale ne sont pas conciliables.

Touria : Moi c'est juste parce que mon père était malade que je suis rentrée, sinon je peux te jurer que je serai restée là-bas.

E : Aziza est heureuse d'avoir h'ragué.

T : bien sûr elle est heureuse, tout le monde est heureux sauf moi.

Bouchra : pourquoi ?

T : parce que je suis au Maroc, j'ai besoin d'argent, mon père est malade, mon mari est en Espagne.

E : pourquoi tu n'as pas essayé de rester avec un contrat d'un an ?

T : qui m'aurait fait un contrat d'un an? Adil il voulait que je reste avec lui, et que je laisse tomber la fraise, moi j'ai dit non, tu règles les papiers et tu me fais venir. (...) Mais c'est trop

dur pour qu'il fasse les papiers, c'est difficile, il lui faut encore beaucoup de temps pour régler les papiers. Si l'Anapec appelle, je partirai avec le contrat. Pour me faire les papiers, il a besoin d'avoir beaucoup d'argent à la banque, et aussi de louer une maison assez grande à son nom.

E: il a besoin de combien ?

T : je ne sais pas exactement, il a besoin de 2 à 3000 euros à la banque et de louer une maison à son nom pour moi et ma fille. (...)

E: si tu laisses ta fille pour repartir en Espagne, à qui tu vas la laisser ?

T : avec ma mère, ou avec ma sœur. De toute façon il n'y a pas de problème je n'ai pas assez de lait pour l'allaiter, je lui donne du fromage, du yaourt. Si je m'en vais ma sœur m'a déjà dit, tu peux la laisser chez moi, il y a des vaches, ça permettra d'avoir du lait. Je pourrai la laisser avec maman mais elle doit déjà s'occuper de mon père, c'est difficile.

(...) Et puis en Espagne, on travaille trop, je suis fatiguée cette année, je suis trop fatiguée, à cause du dos, j'ai accouché, je sais pas si je vais pouvoir. »

A sa fille dont le père est en Espagne, on répète tout le temps : « baba, baba, fin a baba [Papa, papa : il est où papa ?], Adil, Adil », comme une berceuse.

Prises dans ces situations, les femmes essayent de concilier des enjeux souvent contradictoires. Dans un apparent paradoxe, ce n'est pas la volonté de rester en Espagne et de s'engager entièrement dans la sphère salariale qui pousse Fatima à rester en Espagne, mais la peur de laisser son frère seul en Espagne en attendant que son nouveau contrat arrive. De même, si Touria est rentrée, ce n'est que pour mieux revenir dans la situation la moins précaire possible et en se laissant le temps à 30 ans d'avoir enfin son premier enfant. Les femmes prennent toujours en compte ces deux sphères, ces deux rôles qu'elles doivent mener de front lorsqu'elles mettent au point des stratégies. Bien qu'elles se trouvent toutes deux dans des situations différentes et poursuivent des objectifs différents, on voit que le cadre dans lequel elles agissent est contraint par l'impératif qu'elles connaissent toutes les deux d'impérative conciliation entre la sphère familiale : ses obligations et ses responsabilités, et la sphère du travail, qui s'intriquent toutes deux avec le droit au séjour. Ces contraintes conjuguées tissent une toile qui réduisent la marge des actions envisageables et pour le coup des actions envisagées, car on doit prendre tant de variables contraignantes en même temps qu'il est difficile d'élaborer des stratégies cherchant à les contourner.

#### *f. Le transfert domestique impliqué par le départ saisonnier*

La migration des femmes en Espagne implique de déléguer temporairement l'éducation et la garde des enfants à une autre femme de la famille. A leur retour, elles reprennent le travail domestique et leurs responsabilités maternelles en prolongeant leur journée productive (puisqu'au Maroc, elles travaillent pour la plupart quand elles en ont l'occasion) par une journée reproductive. Le fait de faire garder ses enfants par une autre femme de la famille semble poser peu de problèmes aux saisonnières.

E : elle reste avec qui ta fille quand tu t'en vas ?

Saadia : elle reste avec Khlefia (l'aînée de ses belles-soeur) et avec sa grand-mère. Je la laisse avec elle.

Manue : il n'y a pas de problème pour la laisser ? Pourtant tu as eu des problèmes avec ta

famille, tu as du partir, construire cette maison, ils sont d'accord malgré tout pour garder ta fille ?

S : maintenant il n'y a plus de problème, maintenant le grand-père est malade, il devient plus religieux (pratiquant), il n'y a plus de problème.

Manue : qu'est ce que tu donnes à la famille qui garde les enfants pendant que tu es en Espagne ?

Saadia : j'envoie de l'argent.

Bouchra : combien tu envoies ?

Saadia : 10 000 ryals par mois [50 euros]. Les enfants je leur envoie de l'argent, pour qu'ils puissent se débrouiller. Mais cette année, je n'ai pu envoyer que tous les deux mois a peu près. C'est pour qu'ils puissent faire les courses, manger.

Bouchra : et la famille, tu ne leur ramènes pas des cadeaux, tu ne leur donnes pas d'argent ?

S : non, rien. Sauf Khlefa, qui a gardé mes enfants. Maintenant je ne donne plus rien à personne. Maintenant je travaille pour moi [pour ma tête]. Chacun travaille pour soi [dans la famille]. Pour Khlefa j'envoyais de l'argent par la Caixa, mais elle m'a dit que ce n'était pas la peine. Je ramène des couvertures, du café. Mais cette année, je n'ai pas beaucoup travaillé, je n'ai rien ramené, même pour moi, j'ai ramené cette cocotte et c'est tout. Je n'ai rien acheté pour économiser l'argent. J'épargne pour la maison, ça demande beaucoup d'argent de construire.

Dans le cas de Rqiyah, la fratrie est séparée pendant qu'elle part en saison. Ayant eu une fille avec son premier mari et un fils et une fille avec le mari actuel, lorsqu'elle s'en va, sa fille la plus grande reste avec son père ou la mère de Rqiyah, le fils reste avec son père, et la plus petite est gardée par sa grand-mère paternelle. Si la prise en charge des enfants des saisonnières est assez naturellement acceptée, rappelons tout de même que les femmes qui s'occupent des tâches domestiques pendant cette période peuvent aller jusqu'à réclamer une partie du salaire gagné par la saisonnière comme on l'a vu dans le cas de la mère d'Aïcha, reprochant à sa fille (moitié en blaguant, moitié sérieusement) de lui avoir laissé Ali, son petit-fils alors qu'il ne savait pas encore marcher, protestant contre le surplus de travail que cette charge lui avait imposé et lui demandant de lui reverser la moitié du salaire gagné en Espagne. Ces situations où la compatibilité des deux charges de travail (travail salarié, travail domestique) n'est pas possible nous invitent à penser cette migration féminine comme une stratégie qui déborde les limites de la famille nucléaire et qui convertit d'autres femmes du groupe domestiques, en pièces clés pour le maintien du groupe » (Reigada 2010).

*g. Hausse du statut sur le marché matrimonial et retour normatif au mariage (Lemale Ettonia 2010)*

Le mariage représente une voie de reconnaissance sociale et la stigmatisation du célibat ainsi que de la migration de femmes seules, les attentes individuelles, familiales et amicales que la femme finisse par fonder un foyer, constituent des injonctions à se soumettre à cette institution reconnue comme seul cadre légitime d'un point de vue religieux et social. (Lemale Ettonia 2010) Etudiant les itinéraires de jeunes femmes installées en ville loin de leur famille et vivant un mode de vie transgressif, Meriem Cheikh note qu'à un moment, le mariage est activement recherché car il reconstruit pudeur et honneur fragilisés par la perte de virginité, les échanges sexuels de toute sorte

et l'habitat en colocation. Elle souligne le fait que c'est le seul lien qui permette de passer du statut de « fille » à celui de « femme », qu'on soit vierge ou pas. De ce fait les femmes rencontrées vont tenter d'accéder au marché matrimonial, qui leur offrira ce qu'elles considèrent être un vrai statut et mettra un terme aux troubles et aux tensions que suscite leur état transgressif, de *bent* [filles] non vierge. L'obéissance à l'assignation de genre est tout de même associée à des stratégies garantissant une mobilité sociale comme la migration par le mariage. Cette volonté de retour ou ce retour réel aux structures d'origine montre que le mouvement d'individuation et de féminités alternatives qu'ont engendré l'éloignement et l'installation en ville est sinueux. Les modes de vie décrits ont permis de constituer des subjectivités féminines plus individualisées mais, à terme, lorsqu'il est possible d'acquérir un statut respectable, on se marie et on reprend sa place au sein de la famille. Ces jeunes qui vivent éloignées sont les actrices d'une fabrication d'autres identités sexuelles et féminines. Cette fabrication les conduit à louvoyer au sein d'un dédale de références, et de normes différentes qu'elles doivent adapter en fonction des contextes. C'est cette dualité qu'Aziza explique au café critiquant les hommes qui exigent des femmes vierges alors qu'ils ont tous des relations sexuelles avant le mariage et revendiquant le fait de faire de même tout en avisant qu'il lui reste peu de temps pour se marier avant de finir irrémédiablement vieille fille.

Aziza : ils sortent avec 20 filles avant le mariage, et quand ils se marient, ils veulent du sang. Moi je n'attends pas, je suis chaude. L'année dernière j'ai eu deux *novios* au Maroc. Cette année non. 12 jours ce n'est pas assez. Au Maroc, ils sont beaux. Ici non, il n'y a pas de gens de Meknes, Fes, Rabat. Ils sont tous du *pueblo*. Et l'année prochaine je dois me marier.

Manue : pourquoi l'année prochaine ?

Aziza : j'ai 27 ans, moi j'ai raté le train. Il faut que je me marie (rires).

Manue : tu as les papiers, il n'y a pas de problème, il te reste encore tous les trains que tu veux.

Aziza : c'est vrai, je peux attendre encore jusqu'à 40 ans.

Asmaa : non ce n'est pas vrai. Elle a des papiers d'Espagne et l'Espagne maintenant c'est la ruine, personne ne va vouloir se marier.

Manue : peut être quelqu'un qui n'est pas encore au courant que l'Espagne est ruinée ? (rires)

Asmaa : peut être mais il faut qu'elle fasse vite alors.

Asmaa et Aziza : conversation dans un café à Lucena del Puerto

En ce qui concerne la possibilité qu'aurait Aziza d'effectuer un retour normatif au mariage, Cheikh souligne que la mobilité stigmatisante à l'intérieur du pays, l'est moins à l'extérieur. En effet, la migration internationale, même sans mariage réduit les soupçons sur la bonne conduite [je dirai plutôt contrebalance ces soupçons] puisqu'elle est associée à une réussite économique, produit d'activités à priori positives car menées en Europe (Cheikh 2010). On observe ainsi une volonté de revenir à la norme pour pouvoir entre autre faire des enfants, la transgression étant vécue comme transitoire, provisoire. Soulignons cependant que rares sont les femmes du contingent qui ont le statut de « bent », de vierge puisqu'elles sont plus de 90% à avoir été mariées. Elles n'ont donc pour

la plupart pas besoin de se marier pour acquérir ce statut de femme. Les stratégies dépendent donc en grande partie du statut marital de l'ouvrière. Par contre, celles qui veulent encore des enfants ont en effet peu d'autres alternatives que le remariage. Paola Tabet note que la valorisation de la maternité contrarie les projets d'autonomie absolue des femmes. Dans les différentes formes de prostitution indépendante, l'émancipation des femmes est limitée entre autres par le fait que le mariage est l'unique statut qui permet d'avoir des enfants sans opprobre (Tabet 1987). Le mariage est donc souvent voulu à un moment donné de la vie pour des raisons religieuses ou sociales, pour les enfants, ou encore pour la régularisation (Moujoud 2009).

Msbayah a 28 ans. Elle a eu un enfant à 17 ans alors qu'elle était seulement fiancée. Le couple s'est séparé lorsque sa fille avait un an. Depuis qu'elle a commencé les saisons, elle a payé le mariage de son frère et économise pour se marier elle-même.<sup>336</sup> Comme l'a noté Moujoud de nombreuses femmes cherchent à se marier ou se remarier pour retrouver un statut féminin légitime et valorisé ou pour pouvoir avoir des enfants.

Au delà des échanges économique-sexuels, la saison ouvre des perspectives qu'elles n'avaient auparavant jamais envisagé. En fait la négociation qu'elles mènent avec la migration temporaire s'apparente à la négociation que ceux partant en Algérie dans les années 70 faisaient par rapport à l'ordre paysan. Ils n'attaquaient pas cet ordre frontalement, mais privilégiaient eux aussi, comme le note Morokvasic pour les femmes : « la recherche de compromis, l'appui sur la réciprocité et la solidarité, lorsqu'il s'agit de faire face aux défis des normes traditionnelles. (...) Elles parviennent à des compromis évitant la confrontation directe ou le rejet des valeurs et de l'ordre traditionnel. Fournir aux hommes des alibis pour le non accomplissement de ce qui est attendu d'eux, financer la dot ou se réaffirmer comme centrales et indispensables pour l'ordre qui les accuse de le destabiliser – par exemple – constituent bien, pour reprendre Erving Goffman (1977) des « arrangements between the sexes » mais aussi avec le milieu social plus large.

Pour les femmes ayant fait d'autres expériences, les trajectoires de certaines enquêtées indiquent que « la re-définition d'identités sexuelles n'est pas linéairement évolutive et fixe et peut générer chez certaines femmes une hésitation entre des possibles que produisent l'écart avec les normes et l'identification aux normes de genre dominantes qui passe par la quête de stabilité et la consolidation de l'honneur » (Moujoud 2009). Nombreuses sont les saisonnières qui ont remarqué une hausse de leur statut sur le marché matrimonial qui n'est d'ailleurs pas toujours bien vécu quand cette hausse les contraint à des relations qu'elles ne désirent pas sur demande familiale par exemple.

---

336 En Tunisie, Swanie Potot note que cet investissement dans la dot était à l'origine de l'émigration chez de jeunes Tunisiens utilisant les contrats OMIS pour « gagner » leur mariage (Potot 2013).

Aziza a pu ainsi constater que depuis qu'elle a les papiers, on ne la regarde plus de la même façon.

Oui, ça a beaucoup changé. Tous les gens me disent : « Marie-toi avec moi pour les papiers d'Espagne. » Ils ne veulent pas pour l'amour.

Manue : quand tu dis que la famille, c'est beaucoup de problèmes, c'est à ce propos ?

Oui, ils se fâchent tous avec moi, toute ma famille ici veut se marier avec moi, pour les papiers mais moi je ne veux pas.

Manue : et tu ne veux pas faire un faux mariage.

Aziza : non, je ne veux pas. Je veux mon cousin, je ne peux pas avec quelqu'un d'autre. Je ne peux pas embrasser quelqu'un d'autre. Avant, ils ne te regardaient pas et maintenant ils te disent : « Tu es belle. » Et avant, je n'étais pas belle ?

Et quelques années plus tard pour m'assurer de l'amour que lui porte son fiancé au Maroc, elle précise : « Il m'aime beaucoup. Il m'aimait avant que je parte en Espagne. Je parle encore avec lui au téléphone. » Naïma sa cousine, vit le même changement : « Cet été, je suis revenue 20 jours. Mon copain est plus jeune que moi, il a cinq ans de moins. Mais il y a de l'amour. Je ne peux pas me marier avec lui. Quand je vais au Maroc, il y a beaucoup de garçons plus jeunes que moi et beaux, qui veulent se marier avec moi, parce qu'ils veulent venir en Espagne mais je ne veux pas. Je n'ai pas confiance en l'homme. Ma mère a divorcé, ma sœur aussi. Je ne veux pas. » La sœur de Fatima, divorcée depuis plusieurs années s'est également mariée au retour de sa première saison, contrairement à elle qui a refusé ces prétendants.

E: c'est parce que tu es partie en Espagne que tu ne t'es pas mariée?

Bouchra [en français] : moi je crois qu'elle avait envie de se marier.

Fatima : quand je suis revenue d'Espagne, il y a beaucoup d'hommes qui sont venus me demander, mais je n'ai pas voulu. Pourquoi avant de partir en Espagne, personne ne venait me demander? « J'étais à la maison et tu n'es pas venu. Lorsque tu as entendu l'Espagne, les papiers, tu es venu en courant ».

Msbayah, cherche quant à elle à compenser son statut de divorcée sur le marché matrimonial par l'épargne et l'aura qui découle de la migration.

Je cherche un mari, si je trouve un mari, je vais rester ici au Maroc. Le mariage pour moi c'est l'objectif. Je veux me marier et avoir encore d'autres enfants. Je ne veux pas d'un homme qui cherche les papiers. Depuis que je fais les saisons, j'ai réussi à économiser 2500 euros. Je ne sais pas encore ce que je vais faire avec. Je ne donne rien à mes parents. Beaucoup d'hommes viennent me voir pour faire les papiers, pour que je me marie avec eux. Mais moi, si je n'en trouve pas un qui va se marier avec moi et avec qui je partage tout, si l'argent est juste pour moi et pour ma fille, je ne me marie pas. (...) Et puis, je n'ai pas de papiers donc je ne vais pas mentir à quelqu'un et lui dire que je vais faire les papiers pour lui et pour moi. » En tout, j'ai ramené 2500 euros. Il en reste 2000.

En ce qui concerne les papiers, il en a été de même pour Fatima :

E: c'est parce que tu es partie en Espagne que tu ne t'es pas mariée?

Bouchra [en français] : moi je crois qu'elle avait envie de se marier.

Fatima : quand je suis revenue d'Espagne, il y a beaucoup d'hommes qui sont venus me demander, mais je n'ai pas voulu. Pourquoi avant de partir en Espagne, personne ne venait me demander? « J'étais à la maison et tu n'es pas venu. Lorsque tu as entendu l'Espagne, les papiers, tu es venu en courant ». J'ai vraiment voulu *h'raguer* et faire les papiers en Espagne. J'ai vraiment essayé, mais après mon père m'a appelé et m'a dit : « Si tu ne reviens pas au Maroc, je ne te parlerai plus », alors je suis revenue.

L'accroissement de la valeur des saisonnières sur le marché matrimonial fait partie des changements importants impliqués par la *contratacion en origen*.

Le fait que Naïma et Aziza puissent avoir des copains au Maroc pose la question de savoir si le statut migratoire ne leur permet pas d'avoir accès au statut de femme libre évoqué dans le chapitre 5, de le réactiver par la force du statut migratoire qui défait la stigmatisation autrement trop prégnante.

En partant en saison, les femmes développent également une autonomie par rapport à leur mari quand elles en ont un. Les femmes partent travailler alors que les hommes restent sans rien faire. On assiste à un échange des rôles qui peut être à la base de moqueries comme Rqiyah qui insiste sur cette évolution, se vante et souligne l'incapacité des hommes à accomplir le travail que les femmes effectuent en Espagne.

## Conclusion partielle : Le corps des saisonnières comme paradoxe du capitalisme

“De la difficulté d'être femme et ouvrière” titre Joan Scott dans son étude du discours de l'économie politique sur les ouvrières françaises dans les années 1850. Les parcours des saisonnières marocaines en Espagne informent sur les différents rapports de pouvoir auxquels elles sont confrontées et sur leur impossible conjugaison. Deux formes d'articulation sont possibles, l'assignation à circuler en étant mariée ou en faisant partie d'une famille élargie et le h'rague lié aux échanges économique-sexuels ou au travail domestique. Si la *contratación en origen* se fonde sur une volonté d'établir une double dépendance des ouvrières à leur famille et à la saison en Espagne, les situations dans lesquelles elles se retrouvent au bout de plusieurs saisons consécutives montrent bien que cette articulation est difficile à verrouiller. De nombreux paradoxes apparaissent rapidement. Les saisonnières rencontrent des difficultés voire des impossibilités à concilier travail domestique et salarial, vie professionnelle et intime. L'articulation entre la sphère domestique et salariale est tendue. Dans le cas des femmes, la séparation production/reproduction est plus difficile à opérer que pour les hommes puisque ces deux facultés (force de travail et procréation) sont réunies dans un même corps. Le modèle de travail ouvrier saisonnier apparaît comme un paradigme de l'articulation au même titre que le travail de care sauf que dans notre cas, le système s'appuie sur la séparation géographique des sphères productives et reproductives. La situation des saisonnières montrent l'inextricabilité des rapports de pouvoir de sexe, de classe et de race : tirer sur un fil emmène tous les autres. Certaines saisonnières parviennent à échapper en partie à des rapports de sexe profondément asymétriques dans la société d'origine mais seulement pour accéder à l'échelon le plus bas du marché du travail local. Lorsqu'elles veulent se maintenir en Espagne, elles sont renvoyées à l'utilisation de la sexualité comme ressource migratoire. Difficile dans ce cas de parler d'émancipation. Tout se passe comme si on avait affaire à une balance sociale, toute avancée dans la sphère domestique implique recul dans la sphère salariale et inversement. Malgré les conditions de travail auxquelles cette migration temporaire les expose, ces femmes « aménagent avec une imagination déconcertante leur situation pour la rendre vivable pour elles et pour leurs familles. » (Encalada et Preibisch) Elles vont même jusqu'à essayer de concilier le calendrier productif et reproductif. Ce chapitre visait à rendre apparentes les multiples stratégies mises en œuvre par ces femmes pourtant prises dans un système de contrainte relativement performant, qu'il s'agisse de celles qui voient leur sexualité moins contrôlées par leurs familles mais qui se

retrouvent dans l'obligation de se servir de leurs ressources sexuelles pour parvenir à rester en Espagne, ou de celles qui rompant avec le fonctionnement communautaire qu'elles considèrent trop contraignant se retrouvent en dépendance totale d'un secteur d'embauche particulièrement précaire et fluctuant.

# Conclusion Générale

L'objet de cette thèse était d'étudier la relation entre travail saisonnier agricole, rapports de sexe et migration temporaire. Cet objet a été abordé théoriquement et empiriquement, à plusieurs échelles et du point de vue des différents acteurs impliqués dans la production de fraise à Huelva. J'ai essayé de mettre en œuvre, chapitre après chapitre, une approche systémique, où tous les éléments qui me semblaient influencer cet objet étaient pris en compte : caractéristiques biologiques de la culture étudiée, dynamiques de la chaîne agro-alimentaires dans laquelle la production est insérée, situation dans le pays d'origine, politiques migratoires, autres groupes présents dans la zone, etc...

Dans le premier chapitre, on a présenté le concept de rapports de sexe et la manière spécifique dont s'articule chez les ouvrières le rapport de sexe au rapport de classe. On a ensuite caractérisé le modèle productif californien, sa déclinaison méditerranéenne, l'impératif de flexibilité de ce système productif et le système d'emploi qui en découle. On a enfin abordé l'externalisation hors-saison de la force de travail qui caractérise ce type d'agriculture et sa réalisation – entre autre – à travers des programmes de migration temporaire. Ce sont ces contraintes productives et le souci de l'externalisation de la force de travail hors-saison qui sont à l'origine de la forme prise par la mobilisation de main-d'oeuvre étudiée : le recrutement de femmes ayant des enfants en bas âge, considérées comme « attachées » au pays par leurs charges familiales, qui constitue le dernier épisode d'une longue histoire de mobilisation de main-d'oeuvre par l'industrie de la fraise andalouse.

Le second chapitre aborde l'histoire de l'implantation et du développement de la fraisculture dans la province en éclairant la place dépendante de ce maillon productif au sein de la chaîne agro-alimentaire globalisée dans laquelle il est inséré. A l'amont et à l'aval, les entreprises de recherche et de développement et la grande distribution accaparent la plus grande part de valeur ajoutée dans un contexte d'accroissement de la concurrence internationale. Ces tendances questionnent la rentabilité de la production andalouse alors même que des alternatives locales sont quasi inexistantes. Les différentes phases d'implantation, de développement – on parlait alors d'or rouge – et de crise de cette industrie ont été accompagnées d'autant de formes de mobilisations de main-d'oeuvre, toutes caractérisées par un renvoi de la force de travail vers une économie extérieure hors-saison. Lors de l'implantation, les familles des producteurs et les journaliers andalous venant d'autres provinces et pris en charge par le *subsídio agrario*, une allocation chômage spécifique au secteur agricole et à l'Andalousie, ont été un moteur pour le développement de la monoculture.

Dans les années 90, des travailleurs sans-papiers, attirés par le travail mais aussi par le fait que l'agriculture représentait un sas de régularisation, ont constitué le gros de la main-d'oeuvre. En 2000, la naissance de la *contratación en origen* résout les « problèmes » posés par cette main-d'oeuvre efficace mais jugée tout de même trop mobile et revendicative par le secteur. On assiste alors à une féminisation radicale de la main-d'oeuvre. A travers ce programme de migration temporaire, les agriculteurs peuvent recruter dans les pays tiers des travailleurs qu'ils choisissent à la carte et qui doivent rentrer dans leur pays en fin de saison. Le recrutement se tourne presque exclusivement vers des femmes qu'ils estiment à la fois plus travailleuses et plus canalisables, ce qui répond aux intérêts des employeurs mais aussi de l'Etat.

A cette même époque et c'est ce que nous avons vu dans le chapitre 3, l'Union européenne cherche à développer les migrations de travail temporaire. Comme dans le cadre d'une saison agricole, l'Union cherche à développer des schémas migratoires où les ressortissants des pays tiers viennent travailler, quand et où on a besoin d'eux, sans pour autant que leur installation soit possible. Cette politique qui s'inscrit dans une approche globale des migrations comprenant également un volet de fermeture des frontières et d'expulsion des indésirables s'accompagne d'un vocabulaire néolibéral mettant en avant l'idée d'ouverture et de mouvement libre alors même que les textes organisent un contrôle et une précarisation des flux encore plus importante que pour les travailleurs en situation irrégulière. C'est le développement d'une nouvelle forme de frontière européenne, à la fois externalisée mais aussi internalisée, instrument de contention et de fixation mais aussi de filtre, qui doit ici être analysée en prêtant une attention particulière au rôle qu'y jouent les rapports de genre aussi bien d'un point de vue matériel qu'idéologique. L'utilitarisme migratoire est aujourd'hui sexué (Ito 2010) et les discours qui accompagnent les politiques migratoires s'appuient sur des représentations genrées voire genracisées. Ces évolutions demandent à être cartographiées, les cartes représentant les circulations du capital ou des biens ayant tendance à être oubliées des frontières alors même que les cartes des camps fabriquent l'image d'une Europe forteresse qui ne permet pas d'appréhender son rôle de fabrication de travailleurs adéquats.

La rencontre entre la promotion de ces modes de migrations par l'Union européenne, la création de la *contratación en origen* en Espagne en 2000 et les intérêts du secteur fraisicole est à l'origine du financement du programme Aeneas Cartaya de « gestion éthique et intégrale des flux migratoires » entre le Maroc et la province de Huelva. Pour le secteur fraisier, c'est l'occasion de développer sur des deniers publics une mobilisation de main-d'oeuvre discriminatoire tout en l'externalisant à l'Agence pour l'emploi marocaine. Au Maroc, les ouvrières sont choisies en fonction de leur ruralité, de leur pauvreté et de leurs profils familiaux. Elles sont souvent déjà formées à la récolte

puisqu'elles viennent majoritairement de la zone où les fraisculteurs espagnols se sont installés à la fin des années 80.

Les patrons cherchent par ces critères à créer chez ces femmes une double dépendance à la saison et à leur famille de manière à fabriquer la récolteuse de fraise idéale. Des représentations genracisées participent à considérer que les saisonnières marocaines comme sont encore plus prises dans des rapports de sexe traditionnels que les Polonaises et les Roumaines auparavant recrutées.

Le chapitre 4 nous a permis de montrer que les ouvrières qui font la saison en Espagne ont des enfants mais plus de la moitié d'entre elles ne sont plus mariées au pays (veuves, filles-mères ou divorcées). Ces dernières appartiennent généralement à des familles élargies. Celles qui sont mariées et partent en saison vivent avec leur mari. Leur départ représente une transgression des normes sur le travail et la mobilité des femmes, transgression facilitée par le fait que ces femmes sont déjà marginalisées par leurs statuts conjugaux, généralement pauvres et issues des classes populaires où les pratiques ne correspondent pas au discours masculin sonore sur la place des femmes au Maroc. Si elles ne se vantent pas de faire la saison, que leur départ se passe en sourdine, il est bien souvent soutenu par les familles, ne représente en aucun cas une rupture avec les proches et la migration, même saisonnière implique une hausse de statut dans la société d'origine qui compense ou neutralise les stigmates liés *alkharij*, et participe à une reconfiguration de leur place et plus largement des rapports de sexe dans la société d'origine.

Le chapitre 5 visait à éclairer les conditions de transport, de logement, de travail que ces saisonnières connaissent en Espagne, les différents mécanismes de contrôle pensés pour assurer leur canalisation et la flexibilité de mobilisation de main-d'oeuvre en prenant en compte, en contrepoint, les rôles complémentaires et concurrentiels des autres groupes présents dans la zone dans le système d'emploi.

On a pu voir que les saisonnières, comme les autres étrangers, étaient mises à l'écart et invisibilisées, que les logements sur les exploitations accentuaient ce phénomène tout en permettant un contrôle de la vie des femmes en Espagne, sexualité comprise. Le dernier paragraphe a permis d'aborder les principales caractéristiques de l'organisation du travail dans les exploitations : différenciation, hiérarchisation, mise en compétition et usage complémentaire des différents groupes présents dans la zone, flexibilité saisonnière et journalière presque absolue permise par la *contratación en origen* et embauche d'une main-d'oeuvre surnuméraire, et enfin, conséquences sur l'érosion du droit du travail et sur la santé des ouvriers.

Finalement, le dernier chapitre prend en compte les stratégies et les parcours des ouvrières prises dans cette situation. Leurs parcours, qu'elles décident de rester en Espagne clandestinement ou qu'elles rentrent au Maroc à la fin de chaque saison, illustrent à la fois l'obligation et les difficultés qu'elles ont à conjuguer rôles féminins et salariat saisonnier et l'érosion rapide de l'articulation entre ces deux sphères dans laquelle les a placées le programme de migration temporaire. La saison a des effets paradoxaux pour les saisonnières. La migration, le voyage, le différentiel économique entre les deux pays leur offrent de nouvelles opportunités. En même temps, la non prise en charge hors-saison et le fait de ne gagner pendant la saison qu'un salaire de subsistance oblige les saisonnières à maintenir une forme d'équilibre entre ces deux dépendances envers la saison et envers la famille. Pour celles qui restent, se pose la question d'une autre forme de prise en charge. « L'externalisation du travail reproductif en situation migratoire incorpore de nouvelles formes d'hégémonie et de subordination et, même si celles-ci se situent dans l'espace privé, leur gestion est profondément liée à des questions de politiques publiques » (Bloch et Miranda). Dans leur situation de précarité juridique et matérielle, c'est alors souvent l'échange economico-sexuel, et parfois le travail domestique, qui leur permet de « s'échapper » des fermes et de vivre jour après jour en Espagne. Dans ce marché du travail spécifique, l'articulation entre sphère domestique et salariale se maintient, même dans la dynamique de fuite et c'est comme si, dans ce cas particulier, on observait une forme de balance entre le rapport de sexe et le rapport de classe, l'amélioration du statut dans un des rapports impliquant recul dans l'autre.

Confrontée à une grave crise économique, l'Espagne a fortement baissé les chiffres du contingent depuis que ce terrain est terminé. Face à la fermeture du robinet des contrats, le secteur se réorganise en employant les autres groupes de travailleurs disponibles ou en délocalisant. La *contratación en origen* entre Huelva et le Maroc pose la question des formes de relations qui s'établissent entre la rive espagnole et la rive marocaine aussi bien du point de vue des implantations agricoles, que du point de vue des politiques migratoires et du développement du libre-échange qui évoquent par de nombreux aspects les formes frontalières entre les Etats-Unis et ses voisins du sud. L'artiste Ursula Biemann montre que, comme sur le continent américain, les femmes marocaines sont employées à la production technologique pour le marché européen alors que de l'autre côté du détroit, une force de travail marocaine et sans-papiers ou sous contrat produit des légumes dans les grandes plantations andalouses. L'Union Européenne comme entité économique a largement étendu ses frontières en Afrique du nord, consommant des ressources humaines et matérielles là-bas pour produire pour le marché européen. Elle a aussi établi des frontières juridiques internes qui lui permettent de mettre en œuvre une délocalisation sur place. Les

entreprises se placent le long de l'algorithme européen, lieu de forte productivité où une main-d'oeuvre bon marché venant de derrière la clôture peut être exploitée. Cette fabrique complexe est définie par les relations frontalières entre l'Europe et l'Afrique (Biemann 2003). A tous ces égards, le cas particulier des saisonnières marocaines dans la récolte des fraises andalouse éclaire des dynamiques générales.

Le développement de cette migration temporaire de travail en Espagne et l'importance des régularisations depuis les années 90 posent cependant la question de l'illusion du provisoire, de ses spécificités sexuées et de son futur dévoilement dans les pays d'immigration plus récente comme l'Espagne et l'Italie. Car, au-delà du cynisme de la mobilisation de main-d'oeuvre, du confinement et des conditions de travail particulièrement difficiles, les ouvrières marocaines participent année après année à la naissance d'une société saisonnière mixte et pluri-ethnique. Les parcours des ouvrières, leur vie en Espagne débordent de tous côtés la réduction de force de travail temporaire dans laquelle on essaye de les maintenir. Il existe un contrepoint au confinement, à la canalisation, au contrôle de la mobilité et on observe de nombreuses formes d'*exit* dans la zone : *h'ragues*, évasions, désertion, destruction de l'outil de production. Huelva, c'est aussi des discothèques clandestines perdues au milieu des serres où se retrouvent tous les groupes de travailleurs présents dans la zone et où le DJ passe tour à tour de la techno roumaine, du raï, du reggae et de la musique malienne. Des taxis informels et du commerce ambulant qui pallient la mise à l'écart dont les saisonnières sous contrat font l'objet. Des trous dans les grillages qui encerclent les fermes par lesquelles les femmes sortent pour retrouver leur *novio*, des couples mixtes qui commencent à se former, et la naissance des premiers enfants métisses. Pour les ouvrières, sur l'espace-temps qu'est la saison souffle aussi un vent de liberté.

# Bibliographie

- Abrous D. (1987)**, *L'Honneur face au travail des femmes en Algérie*, Lille 3, France, ANRT.
- Achón Rodríguez O. (2010)**, *Contratación en origen e institución local: estudio sobre el sistema de alojamiento de trabajadores agrícolas extranjeros en el Segriá (Lleida)*, Thèse de doctorat, Universitat de Barcelona, 357 p.
- Achón Rodríguez O. (2013)**, « Importando trabajadores extranjeros para la agricultura catalana (España) », *Polis Revista Latinoamericana*, n°35.
- Adam A. (1968)**, *Casablanca : essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 897 p.
- Adam A. (1972)**, « Les Berbères à Casablanca », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol. 12, n°1, pp. 23–44.
- Agustín L.M. (2007)**, *Sex at the margins: migration, labour markets and the rescue industry*, London, Royaume-Uni, 248 p.
- Akesbi N. (2011)**, « Quelle politique agricole pour quelle sécurité alimentaire au Maroc? », Fragmentation des productions agricoles et migrations circulaires: « Nouvelles insécurités », Leipzig, 25 juin 2011.
- Alston M. et Sachs C. (2010)**, « Global Shifts, Sedimentations, and Imaginaries: An Introduction to the Special Issue on Women and Agriculture », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 35, n°2, pp. 277–287.
- Amin S. (1975)**, *Le développement inégal: essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, France, les Éd. de Minuit, 365 p.
- Anderson B. et Andrijasevic R. (2008)**, « Sex, slaves and citizens: the politics of anti-trafficking », *Soundings*, vol. 40, n°1, pp. 135–145.
- Anderson N. (1993 [1923])**, *Le hobo : sociologie du sans-abri*, Paris, France, Nathan, Collection Essais & recherches. Série Sciences humaines, 319 p.
- Anula Castells C. (2000)**, *El mercado, el Estado y la familia. Las relaciones laborales en la Andalucía rural.*, Thèse de doctorat, Universidad de Sevilla.
- Anzaldúa G. (1987)**, *Borderlands = la frontera : the new mestiza*, San Francisco, Etats-Unis, Aunt Lute, 203 p.
- Aragón Mejías M.Á. (2004)**, *El sistema productivo fresero de Huelva en la globalización*, Trabajo de Suficiencia Investigadora, Dpto. Economía Aplicada II,, Séville, Universidad de Sevilla.
- Arizpe L. et Aranda J. (1981)**, « The “Comparative Advantages” of Women’s Disadvantages: Women Workers in the Strawberry Export Agribusiness in Mexico », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 7, n°2, pp. 453–473.

- Arnalte Alegre E. (1986)**, « Modos de producción en la agricultura española », *Revista de estudios agro-sociales*, n°137, pp. 419–445.
- Azizi S. (1998)**, *Cérémonies de mariage en changement dans le Grand Agadir, Sous, Maroc*, Thèse de doctorat, France, 450 p.
- Bakewell O. (2007)**, « Keeping them in their place: the ambivalent relationship between development and migration in Africa », Working paper, International Migration Institute, University of Oxford.
- Bank Muñoz C. (2008)**, *Transnational tortillas: race, gender, and shop-floor politics in Mexico and the United States*, Ithaca, ILR Press, 202 p.
- Baran P.A. (1967)**, *The political economy of growth*, New York, Etats-Unis, Monthly Review Press, 1967, 308 p.
- Barndt D. (2001)**, « On the Move for Food: Three Women Behind the Tomato's Journey », *Women's Studies Quarterly*, vol. 29, n°1/2, pp. 131–143.
- Basok T. (1999)**, « Free to be Unfree: Mexican Guest Workers in Canada », *Labour, Capital and Society*, vol. 32, n°2, pp. 192–221.
- Basok T. et Piper N. (2012)**, Management Versus Rights: Women's Migration and Global Governance in Latin America and the Caribbean, *Feminist Economics*, 18:2, 35-61, Disponible à : <http://dx.doi.org/10.1080/13545701.2012.690525>
- Basok T. (2002)**, *Tortillas and Tomatoes: Transmigrant Mexican Harvesters in Canada*, McGill-Queen's University Press, 192 p.
- Beaud S. et Pialoux M. (2002)**, « Jeunes ouvrier(e)s à l'usine », *Travail, genre et sociétés*, vol. N° 8, n°2, pp. 73–103.
- Becerril Quintana O. (2007)**, *Lucha cultural por la dignidad y los derechos humanos. Transmigrantes mexicanos en Canada conteniendo el género, la sexualidad y la identidad.*, Thèse de doctorat, Mexico, Universidad autónoma metropolitana unidad Iztapala.
- Belguendouz A. (2005)**, *UE, Maroc, Afrique migrante : politique européenne de voisinage, barrage aux sudistes : de Schengen à « Barcelone 10 »*, Rabat, Maroc, 169 p.
- Benería L. (2010)**, « Travail rémunéré, non rémunéré et mondialisation de la reproduction », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp. 71–84.
- Benería L. et Sen G. (1981)**, « Accumulation, Reproduction, and "Women's Role in Economic Development": Boserup Revisited », *Signs*, vol. 7, n°2, pp. 279–298.
- Bergeron E. et Darpeix A. (2004)**, « Le développement et les limites du système fraisicole intensif en main-d'œuvre du Condado del Litoral, province de Huelva, Andalousie », Mémoire de fin d'étude, INA PG, Paris, 58 p.
- Berlan J.-P. (1986)**, « Agriculture et migrations », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 2, n°3, pp. 9–32.

- Berlan J.-P. (1987)**, « La agricultura Mediterránea y el mercado de trabajo: ¿Una California para Europa? », *Agricultura y Sociedad*, n°42, pp. 233–245.
- Berlan J.-P. (2009a)**, « Du passé à l'avenir, des "Ogm" à l'agroécologie », *Liberterre*, Disponible à : <http://www.liberterre.fr/agriculture/OGM/index.html>
- Berlan J.-P. (2009b)**, « L'immigré agricole comme modèle sociétal ? », *Études rurales*, vol. n° 182, n°2, pp. 219–226.
- Bernal M.**, « California y el mediterráneo: estudios de la historia de dos agriculturas competidoras », in *La tierra en Andalucía ¿factor básico en la agricultura actual?*, Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente, pp. 431–454.
- Bernal Rodríguez A.M. (1974)**, *La Propiedad de la tierra y las luchas agrarias andaluzas*, Barcelona, Ariel, 181 p.
- Biemann U. et Sanders A (2003)**, *Europlex*. Video Essay, 2003. Disponible à : <http://www.geobodies.org/art-and-videos/europlex>.
- Bignebat C. et El Hadad-Gauthier F. (2011)**, « Les investissements de firmes européennes dans les filières maraîchères d'exportation du Maroc et leur mode d'organisation de la production », Entre Nord et Sud Méditerranée : mouvements de travailleurs, mouvements de capitaux et dynamique des entreprises dans le secteur des fruits et légumes, Montpellier, 21 novembre 2011.
- Binford L. (2006)**, « Campos agrícolas, campos de poder: el estado mexicano, los granjeros canadienses y los trabajadores temporales mexicanos », *Migraciones internacionales*, vol. 3, n°10, pp. 54–80.
- Bloch F. et Miranda A. (2010)**, « Introduction, Mobilités Internationales : mondialisation du care et marché du sexe », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp 101-104 .
- Boltanski L. et Thévenot L. (1991)**, *De la justification: les économies de la grandeur*, Paris, France, Gallimard, 483 p.
- Borgeaud Garcíandía N. (2009)**, *Dans les failles de la domination*, Paris, France, Presses universitaires de France, Souffrance et théorie, 166 p.
- Botte R. (2005)**, « Les habits neufs de l'esclavage : métamorphoses de l'oppression au travail », *Cahiers d'études africaines*, vol. n° 179-180, n°3, pp. 651–666.
- Bouamama S. et Cormont J.**, *Du bled au coron : un rêve trahi. Logement et Mineurs marocains du Nord-Pas-de-Calais.*, IFAR, Déchy, Association des Mineurs Marocains du Nord-Pas-de-Calais.
- Bouasria L. (2013)**, *Les ouvrières marocaines en mouvement: Qui paye ? Qui fait le ménage ? Et qui décide ?*, Paris, France, l'Hamattan, 327 p.
- Bouchelkha M. (2011)**, « Mutations et dynamiques socio-spatiales dans les milieux ruraux du Souss Massa », Séminaire MOISA « Entre Nord et Sud Méditerranée : mouvements de travailleurs, mouvements de capitaux et dynamique des entreprises dans le secteur des fruits et légumes », Montpellier, 21 novembre 2011.

- Bourdieu P. et Sayad A. (1964)**, *Le déracinement : la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, France, Éd.de Minuit, 225 p.
- Bourgois P.I. (1989)**, *Ethnicity at work: divided labor on a Central American banana plantation*, Baltimore, Etats-Unis, Johns Hopkins University Press, 311 p.
- Bouzidi Z., El Nour S. et Moumen W. (2011)**, « Le travail des femmes dans le secteur agricole: Entre précarité et empowerment--Cas de trois régions en Egypte, au Maroc et en Tunisie », Working paper, Gender and work in the Mena region n°22, Population council.
- Boyd W. et Watts M.**, « Agro-Industrial Just-in-Time: The Chicken Industry and Postwar American Capitalism », in *Globalizing Food: Agrarian Questions and Global Restructuring*, Routledge, London, pp. 192–225.
- Brahimi D., Fellous M., Gagliardi A. et Letizia G. (1985)**, *Femmes au Pays : effets de la migration sur les femmes dans les cultures méditerranéennes*, Paris, France, Unesco, 185 p.
- Bretton L. (1999)**, « Ce que parler codéveloppement veut dire. »,.
- Burawoy M. (1976)**, « The Functions and Reproduction of Migrant Labor: Comparative Material from Southern Africa and the U.S" », *American Journal of Sociology*, n°5, pp. 1050–1087.
- Burchianti F. (2007)**, « “La fresa amarga” : mobilisations autour des persécutions rencontrées par les travailleuses agricoles saisonnières étrangères dans la province de Huelva (Espagne) », *Asylon(s)*, vol. 1, Numéro Spécial : Persécutions des femmes : savoirs, mobilisations et protections.
- Castañeda A.I. (2001)**, « “Que Se Pudieran Defender (So You Could Defend Yourselves)” : Chicanas, Regional History, and National Discourses », *Frontiers: A Journal of Women Studies*, vol. 22, n°3, pp. 116-142.
- Castles S. (2006)**, « Back to the future? Can Europe meet its labour needs through temporary migration? », Working paper, International Migration Institute, University of Oxford.
- Catarino C. (2011)**, « Politiques migratoires et politiques d'emploi : la flexibilité sexuée en Europe », *Cahiers du Genre*, vol. 51, n°2, pp. 93-112.
- Catarino C. et Morokvasic M. (2005)**, « Femmes, genre, migration et mobilités » Christine Catarino, Mirjana Morokvasic et Marie-Antoinette Hily (dir.), *REMI*, vol. 21, n°1, pp. 7–27.
- Chappart P. (2011)**, « Agent du « retour volontaire » », *Plein droit*, vol. n° 91, n°4, pp. 16–19.
- Chauvin S. (2008)**, « Le worker center et ses spectres : les conditions d'une mobilisation collective des travailleurs précaires à Chicago », *Sociologies pratiques*, vol. n° 15, n°2, pp. 41–54.
- Chauvin S. (2009)**, « En attendant les papiers », *Politix*, vol. 87, n°3, pp. 47-69.
- Cheikh M. (2009)**, « Échanges sexuels monétarisés, femmes et féminités au Maroc : une autonomie ambivalente », *Autrepart*, n°49, pp. 173–188.
- Cheikh M. et Miller C. (2010)**, « Les mots d'amour : Dire le sentiment et la sexualité au Maroc. De quelques matériaux », *Estudios de Dialectología Norteafricana y Andalusí*, n°13, pp. 173–199.

- Chollett D.L. (2009)**, « From Sugar to Blackberries: Restructuring Agro-export Production in Michoacán, Mexico », *Latin American Perspectives*, vol. 36, n°3, pp. 79–92.
- Clochard O. (2007)**, *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*, Thèse de géographie, Université de Poitiers, 469 p.
- Clochard O. et Migreurop (2012)**, *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires*, Paris, France, A. Colin, 143 p.
- Collins J.L. (1995)**, « Gender and Cheap Labor in Agriculture », in *Food and Agrarian Orders in the World-Economy*, Greenwood Publishing Group, pp. 217–232.
- Collins J.L. et Krippner G.R. (1999)**, « Permanent Labor Contracts in Agriculture: Flexibility and Subordination in a New Export Crop », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 41, n°3, pp. 510–534.
- Combessie J.-C. (1989)**, *Au sud de Despedaperros : pour une économie politique du travail*, Paris, France, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 278 p.
- Condon S.A. et Ogden P.E. (1991)**, « Afro-Caribbean Migrants in France: Employment, State Policy and the Migration Process », *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 16, n°4, pp. 440-457.
- Constance D.H. (2013)**, « From Fresh Produce to Poultry - Shifting Labour Regimes in the Global Agri-food System », in *Seasonal workers in mediterranean agriculture: the social costs of eating fresh*, Routledge, Earthscan Food and Agriculture, 294 p.
- Coronado G.D., Vigoren E.M., Thompson B., Griffith W.C. et Faustman E.M. (2006)**, « Organophosphate Pesticide Exposure and Work in Pome Fruit: Evidence for the Take-Home Pesticide Pathway », *Environmental Health Perspectives*, vol. 114, n°7, pp. 999–1006.
- Courbage Y. et Todd E. (2007)**, « Révolution culturelle au Maroc : le sens d'une transition démographique », *Fondation Res Publica | Think tank*.
- Coz J. Le (1964)**, *Le Rharb fellahs et colons : étude de géographie régionale*, Thèse de doctorat, Maroc, Université de Paris. Faculté des lettres, 1005 p.
- Crenn C. et Tersigni S. (2013a)**, « Migrations et mondes ruraux », *Hommes & Migrations*, n°1301, pp. 148.
- Cresceri P.-V. et Leroux J.-B. (2005)**, « Les plis de la frontière. Entretien avec Enrica Rigo », *Vacarme*, n° 32, pp 94-97.
- Cuttitta P. (2007)**, « Le monde-frontière. Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé », *Cultures & Conflits*, n°68, pp. 61–84.
- Damousi J. (1997)**, *Depraved and disorderly: female convicts, sexuality and gender in Colonial Australia*, Cambridge etc., Royaume-Uni, Cambridge University Press, 221 p.
- De Certeau M. (1980)**, *L'invention du quotidien*, Paris, France, Union Générale d'Éditions, 374 p.

- Décosse F. (2011)**, *Migrations sous contrôle. Agriculture intensive et saisonniers marocains sous contrat « OMI »*, Thèse de sociologie, Paris, EHESS, 552 p.
- Décosse F. (2014)**, « Les programmes de migration temporaire entre mobilité bridée et Unfree Labour : ce que circuler veut dire au sein du capitalisme sécuritaire contemporain », *Mobilité : concepts et valeurs*, Université Paris Descartes, 21 mars 2014.
- Dejours C. (1980)**, *Travail, usure mentale: essai de psychopathologie du travail*, Paris, France, le Centurion, 155 p.
- Delgado Cabeza M. et Aragón Mejías M.Á. (2006)**, « Los campos andaluces en la globalización : Almería y Huelva, fabricas de hortalizas », in *La agricultura española en la era de la globalización*, Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, pp. 425–474.
- Delphy C. (1974)**, « Mariage et divorce : l'impasse à double face », *Les Temps Modernes*, n° 333-334, pp 1815-1829.
- Delphy C. (1982)**, « Un féminisme matérialiste est possible », *Nouvelles Questions Féministes*, n°4, pp. 50–86.
- Delphy C. (1998)**, *L'ennemi principal*, Paris, France, Ed. Syllepse, Nouvelles questions féministes, 293 p.
- Dorai M.K. et Hily M.-A. (2005)**, « Du champ migratoire aux circulations: une lecture des migrations internationales », *Géographes associés*, n°29, pp. 19–26.
- Dunezat X. et Galerand E. (2010)**, « Un regard sur le monde social », in *Travail et rapports sociaux de sexe: rencontres autour de Danièle Kergoat*, Paris, France, L'Harmattan, pp. 23–33.
- Durand J.-P. (2004)**, *La chaîne invisible: travailler aujourd'hui: flux tendu et servitude volontaire*, Paris, France, Éd. du Seuil, Économie humaine, 386 p.
- Durand J. (2007)**, « The Bracero Program (1942-1964) a Critical Appraisal », *Migración y Desarrollo*, vol. 9, pp. 25–40.
- Echánove F. et Steffen C. (2005)**, « Agribusiness and Farmers in Mexico: The Importance of Contractual Relations », *The Geographical Journal*, vol. 171, n°2, pp. 166–176.
- Eff C. et Saint-Saëns I. (2007)**, « Liberté de circulations vs circulation libérale », *Vacarme*, n°41, pp 84-85.
- Elson D. (2010)**, « Commerce international, égalité des sexes et avantage compétitif », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp. 57–70.
- Emlinger C., Jacquet F. et Petit M. (2006)**, « Les enjeux de la libéralisation agricole dans la zone méditerranéenne », *Région et Développement*, n°23, pp 41-72.
- Encalada Grez E. et Preibisch K.L. (2010)**, « The Other Side of el Otro Lado: Mexican Migrant Women and Labor Flexibility in Canadian Agriculture », *Signs*, vol. 35, n°2, pp. 289–316.
- Enloe C.H. (1989)**, *Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics*,

London, Royaume-Uni, Rivers Oram Press/Pandora List, 280 p.

**Eskenazi B., Marks A.R., Bradman A., Harley K., Bart D.B., Johnson C., Morga N. et Jewell N.P. (2007)**, « Organophosphate Pesticide Exposure and Neurodevelopment in Young Mexican-American Children », *Environmental Health Perspectives*, vol. 115, n°5, pp. 792–798.

**Espinosa Aguilar V.**, *Todo se lo debo al norte: un estudio de caso sobre la migración laboral a EEUU en Diego de Alejandra, Jalisco*, Tesis de Licenciatura, Universidad de Guadalajara.

**Etxezarreta M. (2006)**, *La agricultura española en la era de la globalización*, Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, 756 p.

**Falquet J. (2009)**, « La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de "race" dans la mondialisation néolibérale », in *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, Paris, France, Presses universitaires de France, pp. 177–195.

**Falquet J. et Moujoud N. (2010)**, « Cent ans de sollicitude en France », *Revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, n°43, Disponible à <http://revueagone.revues.org/925>

**Fargues P. (2005a)**, « How many migrants from, and to, Mediterranean Countries of the Middle East and North Africa? », CARIM Analytic and Synthetic Notes 2005/16. Disponible à : <http://hdl.handle.net/1814/11684>

**Fargues P. (2008)**, « Circular migration: Is it relevant for the South and the East of the mediterranean? », CARIM Analytic and Synthetic Notes 2008/40. Disponible à : [hdl.handle.net/1814/8391](http://hdl.handle.net/1814/8391)

**Fargues P. (dir.) (2005b)**, « Migrations méditerranéennes : rapport 2005 », Florence European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies. Disponible à : <http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/3294/AR2005CARIM.pdf?sequence=1>

**Ferrié J.-N. (1995)**, « Lieux intérieurs et culture publique au Maroc », *Politix*, vol. 8, n°31, pp. 187–202.

**Ferrié J.-N. (2004)**, *La religion de la vie quotidienne chez des Marocains musulmans: rites, règles et routine*, Paris, France, Karthala, 242 p.

**Ferrié J.-N. et Radi S. (1990)**, « Convenance sociale et vie privée dans la société musulmane immigrée », in *L'Élam en France: islam, état et société*, Paris, France, Éd. du Centre national de la recherche scientifique, pp. 229–234.

**Foucault M. (1975)**, *Surveiller et punir: naissance de la prison*, Paris, France, Gallimard, 360 p.

**Fourneau F. (1977)**, « Industrialisation "volontaire" et développement régional dans la province de Huelva: causes et conséquences de la création d'un pôle de développement », *Mélanges de la Casa de Velásquez*, n°13, pp. 447–482.

**Fourneau F. (1983)**, *La provincia de Huelva y los problemas del desarrollo regional*, Huelva, España, Diputación Provincial de Huelva, Instituto de Estudios Onubenses « Padre Marchena », 386 p.

**Fraser N. (2011)**, « Féminisme, capitalisme et ruses de l'histoire », *Cahiers du Genre*, vol. n° 50,

n°1, pp. 165–192.

**Friedland W.** (1994) « “La nueva globalización: el caso de los productos frescos” », in *La globalización del sector agroalimentario*, MAPA, Madrid.

**Friedland W.H.** (1998), « Strawberry Fields: Politics, Class, and Work in California Agriculture by Miriam J. Wells », *Agriculture and Human Values*, vol. 15, n°2, pp. 185–188.

**Friedmann H. et Mc Michael P.**, « Agriculture and the state system: the rise and fall of national agricultures, 1870 to the present. », *Sociologia Ruralis*, vol. 29, n°2, pp. 93–117.

**Furtado C., Boudeville J.-R. et Byé M.** (1966), *Développement et sous-développement*, Paris, France, Presses universitaires de France, 227 p.

**Gabrielli L.** (2011), « European immigration policies outside the Union: An impact analysis on migration dynamics in North African transit areas », in *The Challenge of the Threshold: Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lanham, Maryland, Lexington Books, pp. 3–16.

**Galarza E.** (1964), *Merchants of labor: the Mexican bracero story: an account of the managed migration of Mexican farm workers in California 1942-1960*, Santa Barbara, Etats-Unis, , McNally & Loftin, 284 p.

**García Azcárate T.** (2004), *Mercado de trabajo en sistemas hortícolas intensivos: el caso de la fresa en Huelva*, Thèse de doctorat, Universidad Politécnica de Madrid, 550 p.

**García D.** (1996), *Como un diamante. Escritos de Diamantino García*, Madrid, Espagne, Nueva Utopía, 826 p.

**Gaudemar J.-P. de** (1979), *La mobilisation générale*, Paris, France, Éd. du Champ urbain, 285 p.

**Gavira L.** (1992), « La estructura segmentada del mercado de trabajo rural en Andalucía », *Estudios Regionales*, n°31, pp. 87–104.

**Geffray C.** (1995), *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne: essai sur l'exploitation paternaliste*, Paris, France, Karthala, 185 p.

**Geiger, M. et Pécoud, A. (dir.)** (2010), *The politics of international migration management*, New York, Royaume-Uni, Palgrave Macmillan, 305 p.

**Gélard M.-L.** (2000), *Honneur et stratégies sociales au Maroc: L'exemple de Midelt et de Merzouga. Une certaine vision du monde*, Thèse de doctorat, 631 p.

**Genova N. De** (2004), « The Legal Production of Mexican/Migrant “ Illegality” », *Latino Studies*, vol. 2, n°2, pp. 160–185.

**Genova N. De** (2005), *Working the boundaries: race, space, and « illegality » in Mexican Chicago*, Durham, Etats-Unis, Duke University Press, 329 p.

**Genova, N.D. et Peutz, N. (dir.)** (2010), *The Deportation Regime: Sovereignty, Space, and the Freedom of Movement*, Duke University Press, 520 p.

**Gertel J. et Sippel S.R.** (2014), *Seasonal workers in Mediterranean agriculture: the social costs of*

*eating fresh*, Routledge, Earthscan Food and Agriculture, 294 p.

**Giménez Romero C. (1991)**, « Trabajadores extranjeros en la agricultura española : enclaves e implicaciones », *Revista de estudios regionales : universidades públicas de Andalucía*, pp. 127–147.

**Ginevra L. et Gagliardi (1985)**, « Une réalité oubliée, les femmes de la Campanie », in *Femmes au Pays : effets de la migration sur les femmes dans les cultures méditerranéennes*, Paris, France, Unesco, pp. 83–120.

**Glucksman F. (2010)**, « Les plats cuisinés et la nouvelle division internationale du travail », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp. 85–98.

**Goldman L., Eskenazi B., Bradman A. et Jewell N.P. (2004)**, « Risk behaviors for pesticide exposure among pregnant women living in farmworker households in Salinas, California », *American journal of industrial medicine*, vol. 45, n°6, pp. 491–499.

**González de Molina, M. (dir.) (2000)**, *La historia de Andalucía a debate*, Granada, Espagne, Anthropos Diputación provincial, 366 p.

**Gordo Márquez M. et Felicidades García J. (2009)**, « Explorando los contratos en origen en los campos españoles », Universidad de Huelva, 257 p. Disponible à : [http://www.uhu.es/idl/js/tiny\\_mce/plugins/filemanager/files/77.pdf](http://www.uhu.es/idl/js/tiny_mce/plugins/filemanager/files/77.pdf).

**Griffith D. (1995)**, « Hay Trabajo: poultry processing, rural industrialization, and the Latinization of low-wage labor. », in *Any way you cut it: meat processing and small-town America.*, University Press of Kansas, pp. 129–151.

**Griffith D.C. (1985)**, « Women, remittances, and reproduction », *American Ethnologist*, vol. 12, n°4, pp. 676–690.

**Guénif-Souilamas N. et Macé E. (2004)**, *Les féministes et le garçon arabe*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), France, Ed de l'Aube, 106 p.

**Guillaumin C. (1972)**, *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*, Paris ; La Haye, France, Publications de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles, 247 p.

**Guillaumin C. (1992 (1978))**, *Sexe, race et pratique du pouvoir: l'idée de nature*, Paris, France, Côté-femmes, 239 p.

**Guiraudon V. (2008)**, « Lutte contre les passeurs : une politique qui ne protège pas les victimes de l'immigration illégale », *Terra*. Disponible à : <http://reseau-terra.eu/article860.html>

**Guiraudon V. (2010)**, « Les effets de l'eupéanisation des politiques d'immigration », *Politique européenne*, n°31 (Numéro spécial).

**Guiraudon V. (2010)**, *The Sociology of European Union* (codirigé avec Adrian Favell). Basingstoke, Palgrave, 2010.

**Gunawardana S.J. (2011)**, « Gender and global labour. Reflections on reading Donna L Chollett's "Renegotiating gender and class in the berry fields of Michoacán, Mexico" », *Dialectical*

*Anthropology*, vol. 35, n°2, pp. 171–177.

**Guzmán Casado G., González de Molina M. et Guzmán Sevilla E. (2000)**, *Introducción a la agroecología como desarrollo rural sostenible.*, Ediciones Mundi Prensa, Madrid, 535 p.

**Hellio E. (2009)**, « Importer des femmes pour exporter des fraises (Huelva) », *Etudes rurales*, vol. n° 182, n°2, pp. 185–200.

**Hellio E. (2013a)**, « “We do not have women in boxes”: Channeling Mobility of Female Farmworkers Between Morocco and Andalusia », *Seasonal workers in mediterranean agriculture: the social costs of eating fresh*, Routledge, Earthscan Food and Agriculture, 294 p.

**Hellio E. (2013b)**, « Futur simple et futur compliqué. Travailleurs étrangers en transit dans la roue saisonnière espagnole », *Hommes et migrations*, n°1301, pp 19-27.

**Herman P. (2008)**, *Les nouveaux esclaves du capitalisme*, Nîmes, France, Au diable vauvert, 406 p.

**Hernández-León R. (2008)**, *Metropolitan migrants: the migration of urban Mexicans to the United States*, Berkeley, University of California Press, 258 p.

**Holmes S.M. (2006)**, « “Parce qu’ils sont plus près du sol” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 165, n°5, pp. 28-51.

**Hubscher R. (2005)**, *L’immigration dans les campagnes françaises: XIXe-XXe siècle*, Paris, France, O. Jacob, 478 p.

**Hubscher R. et Farcy J.-C. (1996)**, *La moisson des autres: les salariés agricoles aux XIXe et XXe siècles*, Centre d’histoire politique et religieuse de la France contemporaine (dir.), Paris, France, Créaphis, 361 p.

**Hughes C.L. (2011)**, « The “Amazing” Fertility Decline: Islam, Economics, and Reproductive Decision Making among Working-Class Moroccan Women », *Medical Anthropology Quarterly*, vol. 25, n°4, pp. 417–435.

**Ibarra M. de la L. (2003)**, « Buscando La Vida: Mexican Immigrant Women’s Memories of Home, Yearning, and Border Crossings », *Frontiers: A Journal of Women Studies*, vol. 24, n°2/3, pp. 261–281.

**Ito F. (2010)**, « Immigration et travail de care dans une société vieillissante : le cas du Japon », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, Collection académique (Paris), pp. 137–150.

**Jaksic M. (2008)**, « Figures de la victime de la traite des êtres humains : de la victime idéale à la victime coupable », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. n° 124, n°1, pp. 127–146.

**Jounin N. (2010)**, « Des sans papiers locaux à la sous-traitance internationale. Trajectoire d’un métier du bâtiment: le ferrailage », in *De l’ouvrier immigré au travailleur sans papiers : les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, France, Éd. Karthala, pp. 69–94.

**Kalm S. (2010)**, « Liberalizing Movements? The Political Rationality of Global Migration Management », in *The politics of international migration management*, New York, Royaume-Uni, Palgrave Macmillan, pp. 21–44.

- Kanaiaupuni S.M. (2000)**, « Reframing the Migration Question: An Analysis of Men, Women, and Gender in Mexico », *Social Forces*, vol. 78, n°4, pp. 1311-1347.
- Karakayali S. et Rigo E. (2010)**, « Mapping the European space of circulation », in *The deportation regime : sovereignty, space, and the freedom of movement*, Duke University Press, pp. 123–144.
- Kergoat D. (1982)**, *Les ouvrières*, Paris, France, le Sycomore, Actuels (Paris. 1982), 141 p.
- Kergoat D. (1984)**, *Les femmes et le travail à temps partiel*, Paris, France, la Documentation française, 227 p.
- Kergoat D. (2000)**, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *Dictionnaire critique du féminisme*, pp. 35–44.
- Kergoat D. (2001)**, « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin », *Travailler*, vol. n° 6, n°2, pp. 105–114.
- Kergoat D. (2009)**, « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in *Sexe, race, classe: pour une épistémologie de la domination*, Paris, France, Presses universitaires de France, p 123.
- Kergoat D. (2011)**, « Une sociologie à la croisée de trois mouvements sociaux », *L'Homme et la société*, vol. n° 176-177, n°2, pp. 27–42.
- Kergoat D. (2012)**, *Se battre, disent-elles...*, Paris, France, La Dispute, 354 p.
- Kergoat D. (2013)**, « Du croisement des catégories à la pensée de l'émancipation : Rupture ou continuum? », Atelier annuel : « Comment penser le travail au croisement des catégories? », Paris.
- Lahbabi F. et Rodríguez P. (2002)**, « Intervención social con mujeres migrantes : el caso de las mujeres marroquíes que trabajan en la industria del sexo en Almería », *Portularia*, n°2, pp. 213–230.
- Laliberte R. et Satzewich V. (1999)**, « Native Migrant Labour in the Southern Alberta Sugar-beet Industry: Coercion and Paternalism in the Recruitment of Labour\* », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 36, n°1, pp. 65–85.
- Lamanthe A. (2001)**, "Petites entreprises à l'épreuve de la rationalisation. Le cas de la transformation des fruits et légumes en Provence, des années 60 aux années 90, *RFS*, Vol 42, n°3, pp 509-536
- Lamanthe A. (2005)**, « Les transformations du marché du travail : un éclairage à partir de l'analyse des décalages entre offre et demande dans un système productif localisé », *Sociologie du travail*, vol. 47, n°1, pp. 37–56.
- Lamanthe A. (2008)**, « Les paradoxes de la formalisation de la relation salariale en milieu rural (Briançonnais) », *Etudes rurales*, n°182, pp. 29–44.
- Lamanthe A. et Gallego Bono J. (2009)**, « Relations de pouvoir et régulations extra-locales dans l'adaptation des systèmes agroalimentaires au contexte de mondialisation : une étude de cas France/Espagne », *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°90, pp. 185–213.

- Langreo Navarro A. (2003)**, *Análisis del factor trabajo. Contribución al libro blanco de la agricultura*, MAPA.
- Lara Flores S.M. (1998)**, *Nuevas experiencias productivas y nuevas formas de organización flexible del trabajo en la agricultura mexicana*, México, Procuraduría Agraria, 304 p.
- Lara Flores S.M. (2010)**, « Rencontres au Mexique », in *Travail et rapports sociaux de sexe: rencontres autour de Danièle Kergoat*, Paris, France, L'Hamattan, Logiques sociales, pp. 151–158.
- Larbiou B. (2003)**, *Connaître et traiter l'étranger: Les constructions sociales d'un savoir politique sur l'immigration 1914-1945*, Thèse de doctorat, France, Université de Montpellier I, 880 p.
- Larbiou B. (2008)**, « L'immigration organisée. Construction et inflexions d'une matrice de politique publique (1910-1930) », *Revue Asylon(s)*, n°4. Disponible à : <http://www.reseau-terra.eu/article735.html>
- Larbiou B. (2010)**, « Organiser l'immigration. Sociogenèse d'une politique publique (1910-1930) », *revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, n°40, pp. 41–60.
- Le Cour Grandmaison O. (2005)**, *Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial*, [Paris], France, Fayard, 365 p.
- Lee S.E. (2010a)**, « The Ties Made in the Harvest: Nicaraguan Farm-worker Networks in Costa Rica's Agricultural Exports », *Journal of Agrarian Change*, vol. 10, n°4, pp. 510–536.
- Lee S.E. (2010b)**, « Unpacking the Packing Plant: Nicaraguan Migrant Women's Work in Costa Rica's Evolving Export Agriculture Sector », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 35, n°2, pp. 317–342.
- Lemale Ettonia C. (2010)**, *Vers une compréhension du phénomène « prostitutionnel » féminin, en tant que « Pratiques Sexuelles Récompensées » au Maroc, à travers une clinique du sujet et du lien social: « De celles qui sortent à Marrakech... »*, Thèse de doctorat, Rennes, France, École doctorale Sciences humaines et sociales, 573 p.
- Lévy F. et Lieber M. (2009)**, « La sexualité comme ressource migratoire », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n°4, pp. 719–746.
- Llanos C. de los (1988)**, « L'essor du secteur fruitier et maraîcher en Andalousie », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 24, pp. 353–376.
- López-Sala A. (2013)**, « Managing Uncertainty: Immigration Policies in Spain during Economic Recession (2008-2011) », *Migraciones internacionales*, vol. 7, n°2, pp. 39–65.
- Lutz B. et Bordi I.V. (2007)**, « Entre el metate y el sueño canadiense: representaciones femeninas mazahuas sobre la migración contractual transnacional », *América Latina Historia et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°14.
- Maher V. (1974)**, *Women and property in Morocco: their changing relation to the process of social stratification in the Middle Atlas*, London, pays inconnu, Cambridge university press, Cambridge studies in social anthropology, 238 p.
- Manier M. (2010)**, *Le traitement social de la question des « femmes de l'immigration » dans le*

*champ de l'action sociale: les enjeux d'une catégorisation intersectionnelle ethnique de genre et de classe et de ses effets sociaux*, Thèse de doctorat, Nice, France, 545 p.

**Manry V. et Ribas-Mateos N. (2005)**, « Mobilités au féminin, ou comment appréhender la place des femmes et des mobilités dans la globalisation », Tanger, 15 novembre 2005.

**Marie C.-V. (1997)**, « À quoi sert l'emploi des étrangers ? », in *Les lois de l'inhospitalité: les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, France, Éd. la Découverte, Cahiers libres, pp. 145–175.

**Márquez Fernández D. (1987)**, *Transformación reciente de la agricultura en la costa atlántica andaluza*, Instituto de Desarrollo Regional, Universidad de Sevilla.

**Martín Díaz E. (2002)**, « Cultivando la ilegalidad: mercados de trabajos e inmigración en las agriculturas andaluzas. », in *De sur a Sur. Análisis Multidisciplinar del Fenómeno Migratorio en España.*, Universidad de Sevilla., pp. 117–144.

**Martín Díaz E. (1995)**, « “El cultivo del fresón en la zona de Palos y Moguer: Cambios socioeconómicos y sectores sociales implicados” », *AESTUARIA. Revista de Investigación*, n°3.

**Martín Díaz E. et Castaño Madroñal A.**, « El Encierro de Inmigrantes en la Universidad Pablo de Olavide Sevilla. », in *Atlas de la Inmigración Marroquí en España: Atlas 2004.*, Madrid, España. Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales.

**Martín Díaz E. et Rodríguez M. (2001)**, « “Inmigración y agricultura en la Comunidad Autónoma de Andalucía: la agricultura de invernadero en Almería” », in *Mercados de trabajo e inmigración extracomunitaria en la Agricultura Mediterránea*, pp. 33–97.

**Math A. et Rodier C. (2003)**, « Union européenne. Communautarisation des politiques migratoires. Entre fermeture des frontières et besoins de main-d'œuvre », *Chronique Internationale de l'IRES*, n°84.

**Math A. et Spire A. (2004)**, « Vers une immigration permanente de travailleurs temporaires Du mode 4 de l'AGCS aux différents régimes migratoires de travailleurs détachés », Document de travail de l'IRES. Disponible à : <http://www.ires-fr.org/IMG/File/DT0406.pdf>

**Mathias G. (1987)**, « État et salarisation restreinte au Brésil », *Tiers-Monde*, vol. 28, n°110, pp. 333–346.

**McLaughlin J. (2010)**, « Classifying the ideal migrant worker: Mexican and Jamaican transnational farmworkers in Canada », *Focaal*, vol. 2010, n°57, pp. 79–94.

**McMichael P. (2012)**, « The land grab and corporate food regime restructuring », *Journal of Peasant Studies*, vol. 39, n°3-4, pp. 681–701.

**McMichael P.D. (1992)**, « Tensions between National and International Control of the World Food Order: Contours of a New Food Regime », *Sociological Perspectives*, vol. 35, n°2, pp. 343–365.

**Meillassoux C. (1975)**, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, France, F. Maspero, 250 p.

**Meillassoux C. (2009)**, « Contra an anthropology of foreign workers », *Journal des anthropologues*, n° 118-119 pp. 31–38.

- Mejjati Alami R. (2004)**, « Femmes et marché du travail au Maroc », *L'Année du Maghreb*, n°1, pp. 287–301.
- Mercier D. et Supervielle M. (2007)**, « L'histoire de l'orange fraîche ou celle des réseaux « ethniques » dans la région Cuenca de La Plata », *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 9, n°3, pp. 271–281.
- Mernissi F. (1981)**, *Développement capitaliste et perceptions des femmes dans la société arabo-musulmane: une illustration des paysannes du Gharb, Maroc*, ILO Tripartite African Regional Seminar on Rural Development and Women, Geneve, 92 p.
- Mernissi F. (1987)**, « État, planification et discours scientifique sur la femme. », in *Portraits de femmes*, Casablanca, Le Fennec, pp. 69–105.
- Mernissi F. (1988)**, « Comment priver une ouvrière de son salaire minimum », in *Femmes partagées, famille-travail: collection*, Editions Le Fennec, pp. 59–78.
- Mernissi F. (1984)**, *Le Maroc raconté par ses femmes*, Rabat, Maroc, Société marocaine des éditeurs réunis, 237 p.
- Mesini B. (2011)**, « Enjeux des mobilités circulaires de main-d'œuvre: l'exemple des saisonniers étrangers dans l'agriculture méditerranéenne », *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens / Journal of Mediterranean geography*, n°113, pp. 105–112.
- Millán Jaldón J.A. (2009)**, « Modelo Cartaya de migraci3n circular: su definici3n conceptual y estrat3gica. », in *Explorando los contratos en origen en los campos espa3oles*, pp. 147–154.
- Mitchell D. (1996)**, *The lie of the land: migrant workers and the California landscape*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 245 p.
- Moberg M. (1996)**, « Transnational Labor and Refugee Enclaves in a Central American Banana Industry », *Human Organization*, vol. 55, n°4, pp. 425–435.
- Montagne, R. (dir.) (1952)**, *Naissance du prol3tariat marocain: enqu4te collective ex3cut4e de 1948 3 1950*, Paris, France, Peyronnet, Cahiers de l'Afrique et l'Asie, 291 p.
- Montvalon P. De (2013)**, « Trans, migrantes et prostitu4es 3 Nice: dominations imbriqu4es et espaces de n3gociation », *Cahiers de l'Urmis*, n°14. Disponible 3 : <http://urmis.revues.org/1196>
- Montvalon P. De et Hellio E. (2012)**, « La pute et l'ouvri4re: contorsions pour d3jouer les fronti4res », Regards crois4s sur la figure du travailleur, Nice, 22 et 23 novembre.
- Moreno Nieto J. (2009)**, « Los contratos en origen de temporada: mujeres marroqu4es en la agricultura onubense », *Revista de Estudios Internacionales Mediterr3neos*, n°7, pp. 58–78.
- Moreno Nieto J. (2012)**, « Mercado de trabajo y g4nero en el sector fresero en Marruecos », *Regiones. Suplemento de antropologia*, n°47, pp. 32–37.
- Moreno Nieto J. (2013)**, « Gender and agriculture in loukkos strawberry industry », in *Disrupting Territories: New Spaces of Agriculture and Social Reproduction Systems.*, Routledge, Earthscan Food and Agriculture.

- Morgan E.S. (1975)**, *American slavery, american freedom: the ordeal of colonial Virginia*, New York, Etats-Unis, W.W. Norton & Company Inc., 454 p.
- Morice A. (1976)**, « Claude Meillassoux, ~Femmes, greniers et capitaux~ », *Tiers-Monde*, vol. 17, n°67, pp. 783–785.
- Morice A. (1999)**, *Recherches sur le paternalisme et le clientélisme contemporain : méthodes et interprétations*, Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, Paris, France, 112 p.
- Morice A. (2001a)**, « “Choisis, contrôlés, placés”. Renouveau de l'utilitarisme migratoire », *Vacarme*, n°14. Disponible à : <http://www.vacarme.org/article68.html>
- Morice A. (2001b)**, « Textes en débat : Christophe Dejours : “Travail : usure mentale : de la psychopathologie à la psychodynamique du travail” », *Autrepart*, vol. n° 19, n°3, pp. 177–184.
- Morice A. (2004)**, « Le travail sans le travailleur », *Plein droit*, vol. n° 61, n°2, pp. 2–7.
- Morice A. (2005)**, « « Comme des esclaves », ou les avatars de l'esclavage métaphorique », *Cahiers d'études africaines*, vol. n° 179-180, n°3, pp. 1015–1036.
- Morice A. (2006a)**, « Pas de séjour sans travail, ou les pièges du contrat saisonnier. L'exemple des Marocains dans l'agriculture provençale. », *Migrations et Société*, vol. 18, n°117, pp. 211–231.
- Morice A. (2006b)**, « Vocabulaire et pratiques du transit dans l'impasse », Immigration, transit et rétention : le Maghreb à l'épreuve des circulations transsahariennes., Marseille, 29 septembre 2006.
- Morice A. (2008)**, *L'Europe et ses migrations de travail : une politique quelque peu clandestine.*, *Migrations société*, vol 20, n° 116, pp 85-103.
- Morice A. (2013)**, « Le confinement des travailleurs saisonniers étrangers en Europe : propositions pour un modèle comparatif », L'enfermement au prisme des sciences sociales, Pessac, 17 octobre 2013.
- Morice, A. et Michalon, B. (dir.) (2009)**, « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne », *Etudes rurales*, n°2 (Numéro spécial), pp. 282.
- Morice A., Potot S. et Jounin N. (2010)**, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers : les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris, France, Éd. Karthala, 331 p.
- Morokvasic M. (2008)**, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard retrospectif », *Les cahiers du CEDREF. Centre d'enseignement, d'études et de recherches pour les études féministes*, n°16, pp. 33–56.
- Morokvasic M. (2010)**, « Le genre est au coeur des migrations », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, Collection académique (Paris), pp. 105–120.
- Moujoud N. (2009)**, *Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France : dominations imbriquées et résistances individuelles*, Thèse de doctorat, Paris, France, EHESS.
- Moulier Boutang Y. (1998)**, *De l'esclavage au salariat : économie historique du salariat bridé*, Paris, France, Presses universitaires de France, 765 p.

- Moulier Boutang Y. (2009)**, « Femmes, Greniers et capitaux réveille du sommeil dogmatique », *Journal des anthropologues*, n°118-119, pp. 23–29.
- Mozère L. (2010)**, « La mondialisation comme arène de «trouvailles accumulées» ? », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp. 151–164.
- Naamane-Guessous S. (1985)**, *Au-delà de toute pudeur : la sexualité féminine au Maroc : conclusion d'une enquête sociologique menée de 1981 à 1984 à Casablanca*, Casablanca, Maroc, Eddif, 279 p.
- Naredo Pérez J.M. (2004)**, *La evolución de la agricultura en España: (1940-2000)*, Universidad de Granada, 549 p.
- Ngai M.M. (2004)**, *Impossible subjects: illegal aliens and the making of modern America*, Princeton, Etats-Unis, Politics and society in twentieth-century America, 377 p.
- Noiriel G. (2001)**, *Etat, nation et immigration: vers une histoire du pouvoir*, Paris, France, Belin, 399 p.
- Noiriel G. (2007)**, *Immigration, antisémitisme et racisme en France, XIXe-XXe siècle: discours publics, humiliations privées*, Paris, France, Fayard, 717 p.
- Noiriel G. (2010)**, « L'immigration : naissance d'un « problème » (1881-1883) », *revue Agone. Histoire, Politique & Sociologie*, n°40, pp. 15–40.
- O'Laughlin B. (1977)**, « Production and Reproduction: Meillassoux's Femmes, Greniers et Capitaux », *Critique of Anthropology*, vol. 2, n°8, pp. 3–32.
- Oishi N. (2005)**, *Women in motion : globalization, state policies, and labor migration in Asia*, Stanford, Calif., Etats-Unis, Stanford University Press, 238 p.
- Ojeda Rivera J.. (1987)**, *Organización del territorio de Doñana y su entorno próximo (Almonte). Siglos XVIII-XX. Mapa (Icona)*, Universidad de Sevilla, Departamento de Geografía, 457p.
- Ong A. (1987)**, *Spirits of resistance and capitalist discipline: factory women in Malaysia*, Albany, Etats-Unis, State University of New York press, 268 p.
- Oso Casas L. (2005)**, « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n°1, pp. 107–129.
- Otero León F.**, « “La minería en la provincia de Huelva” », *Historia y territorio de la provincia en el siglo XX. Huelva en su historia.*, n°5.
- Padilla F. (2008)**, « Politique d'immigration de l'union européenne : quelques conditions nécessaires Pour sortir du Paradigme utilitariste et répressif », *Etopia. Europe : le tournant vert*, pp. 83–101.
- Pareja J.M. (2010)**, *Migraciones en Larache: un análisis de los contextos de origen*, Thèse de doctorat, Granada, 502 p.
- Park R. (1925)**, « The mind of the hobo : reflections upon the relation between mentality and

locomotion », in *The city: suggestions for investigation of human behavior in the urban environment*, Chicago.

**Pascon P. et Ennaji M. (1986)**, *Les paysans sans terre au Maroc*, Casablanca, Maroc, Editions Toubkal, 133 p.

**Pechlaner G. et Otero G. (2008)**, « The Third Food Regime: Neoliberal Globalism and Agricultural Biotechnology in North America », *Sociologia Ruralis*, vol. 48, n°4, pp. 351–371.

**Pécoud A. (2006)**, « Circulation migratoire et contrôle aux frontières », *Migrations Société*, vol. 18, n°107, pp. 51–63.

**Pécoud A.**, « Contrôle des frontières, campagnes d'information et crédibilité des politiques d'immigration », *Revue Asylon(s)*, n°8. Disponible à : <http://reseau-terra.eu/article944.html>

**Pedreño Cánovas A. (1999)**, « Del jornalero agrícola al obrero de las factorías vegetales : estrategias familiares y nomadismo laboral en la ruralidad valenciana », Ministerio de Agricultura Pesca y Alimentación, Madrid, 374 p. Disponible à : [http://www.magrama.gob.es/ministerio/pags/Biblioteca/fondo/pdf/23718\\_all.pdf](http://www.magrama.gob.es/ministerio/pags/Biblioteca/fondo/pdf/23718_all.pdf)

**Pedreño Cánovas A. et Quantara G. (2002)**, « Introducción. Trabajo y sociedad en los campos de la globalización agroalimentaria », *Areas. Revista Internacional de Ciencias Sociales*, vol. 0, n°22, pp. 9–27.

**Pellerin H. (2011)**, « De la migration à la mobilité : changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, n°2, pp. 57–75.

**Péraldi M. (2008)**, « La condition migrante », *La pensée de midi*, vol. N° 26, n°4, pp. 81–94.

**Pérez Infante J. (2008a)**, « El marco legal y la problemática del empleo de los extranjeros en España: una perspectiva económica. », in Joaquín García Roca et Joan Lacomba (dir.), *Inmigración en la sociedad española: una radiografía multidisciplinar*, Barcelona, Bellaterra, Serie general universitaria.

**Pérez Infante J.I. (2008b)**, « El marco legal y la problemática del empleo de los extranjeros en España: una perspectiva económica », in *La inmigración en la sociedad española. Una radiografía multidisciplinar*, Edicions Bellaterra, Barcelona,, pp. 116–120.

**Pheterson G. (2001)**, *Le prisme de la prostitution*, Paris, France, Bibliothèque du féminisme, 211 p.

**Pian A. (2010)**, « Le cadre discursif du développement. Des discours et actions politiques concrètes, aux répertoires d'action des associations de refoulés »,.

**Potot S. (2003)**, *Circulation et réseaux de migrants roumains: une contribution à l'étude des nouvelles mobilités en Europe*, Thèse doctorat, France, Université de Nice-Sophia Antipolis. UFR Lettres, arts et sciences humaines.

**Potot S. (2007)**, *Vivre à l'Est, travailler à l'Ouest les routes roumaines de l'Europe*, Paris, France, l'Harmattan, 226 p.

**Potot S. (2012)**, « Le travailleur immigré, un concept en mutation. L'exemple de l'agriculture européenne. » Colloque, regards croisés sur la figure du travailleur, MSHS de Nice, 23 novembre 2012.

**Potot S. (2013)**, « Quand les saisonniers tunisiens de Ghardimaou interrogent le codéveloppement », *Hommes & Migrations*, vol. n° 1301, n°1, pp. 79–87.

**Prebisch R. et Iglesias E. (1981)**, *Capitalismo periférico: Crisis y transformación*, México, Mexique, Fondo de cultura económica, Obras de economía, 344 p.

**Preibisch K. (2005)**, « Gender Transformative Odysseys: Tracing the Experiences of Transnational Migrant Women in Rural Canada », *Canadian Woman Studies*, vol. 24, n°4.

**Preibisch K. (2010)**, « Pick-Your-Own Labor: Migrant Workers and Flexibility in Canadian Agriculture », *International Migration Review*, vol. 44, n°2, pp. 404–441.

**Preibisch K.L. (2007)**, « Local Produce, Foreign Labor: Labor Mobility Programs and Global Trade Competitiveness in Canada\* », *Rural Sociology*, vol. 72, n°3, pp. 418–449.

**Quesada J. (2005)**, « Discussion of the migrant body as a nexus of contemporary forms of power? », Society for Urban, National, Transnational/Global Anthropology Invited Session., American Anthropological Association Meeting, Society for Applied Anthropology Meeting; Santa Fe, NM., Novembre 2005.

**Rahmi A. (2011)**, « Le soupçon migratoire : organisation sociale et traitement politique du travail saisonnier des ouvrières marocaines en Espagne », in *Migrations critiques: repenser les migrations comme mobilités humaines en Méditerranée*, Ed Karthala, pp. 131–142.

**Ramírez Á. (1999)**, « La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 15, n°2, pp. 9–36.

**Raynolds L.T. (2001)**, « New Plantations, New Workers: Gender and Production Politics in the Dominican Republic », *Gender and Society*, vol. 15, n°1, pp. 7–28.

**Raynolds L.T., Myhre D., McMichael P., Carro-Figueroa V. et Buttel F.H. (1993)**, « The “new” internationalization of agriculture: A reformulation », *World Development*, vol. 21, n°7, pp. 1101–1121.

**Réa A. (2003)**, « Politiques d'immigration : criminalisation ou tolérance? », *La pensée de midi*, vol. 2, n°10, pp. 111–125.

**Réa A. (2013)**, « Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations », *REMI*, vol. 29, n°2, pp. 15–35.

**Redondo Toronjo D. (2008)**, « Les “contrats en origine” dans la production intensive des fraises à Huelva », *Etudes rurales*, vol. 182, n°2, pp. 169–184.

**Reigada Olaizola A. (2009)**, *Las nuevas temporeras de la fresa en Huelva: flexibilidad productiva, contratación en origen y feminización del trabajo en una agricultura globalizada*, Thèse de doctorat, Universidad de Sevilla, 675 p.

**Reyes Trigos C. (2006)**, « La dinámica familiar y el Programa de Trabajadores Agrícolas

Temporales México-Canada », *Revistas UAM*, vol. 1, n°60, pp. 107–124.

**Rivet D. (1999)**, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V : le double visage du protectorat*, Paris, France, Denoël, 461 p.

**Roberge G. (2008a)**, *La main-d'œuvre agricole mexicaine et guatémaltèque au Québec: perspectives de classe sociale, d'ethnicité et de genre.*, Mémoire, Québec, Université Laval, 148 p.

**Roberge G. (2008b)**, « Los hombres frente a la nueva división internacional del trabajo. El caso de los trabajadores agrícolas migrantes mexicanos en Quebec », *Globalización y migración*, vol. 3, n°5, pp. 1–9.

**Rodary M. (2007)**, « Le travail des femmes dans le Maroc précolonial, entre oppression et résistance », *Cahiers d'études africaines*, vol. n° 187-188, n°3, pp. 753–780.

**Rodary M. (2010)**, *De l'exclusion à la résistance: femmes, travail et classe à partir du cas de neqqâfat et de neqqâshat de Sidi Youssef Ben Ali (Marrakech)*, Thèse de doctorat, Paris, France, École des hautes études en sciences sociales, 529 p.

**Roy D. (2006)**, *Un sociologue à l'usine textes essentiels pour la sociologie du travail*, Paris, France, La Découverte, 244 p.

**Ruggiero V. (2002)**, « Les répertoires d'action des immigrés », in *La fin des Norias*, Paris; [Aix-en-Provence], Maisonneuve et Larose ; Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

**Sachs C. et Alston M. (2010)**, « Women in agriculture », *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 35, n°2 (Numéro spécial).

**Salzinger L. (2003)**, *Genders in production: making workers in Mexico's global factories*, Berkeley, Etats-Unis, University of California Press, 217 p.

**Sánchez Recio G. (2002)**, « El sindicato vertical como instrumento político y económico del régimen franquista. », *Pasado y memoria. Revista de Historia Contemporánea*, n°1, pp. 3–37.

**Santos T. dos (1968)**, *El nuevo carácter de la dependencia*, Lima, Pérou, Instituto de estudios peruanos, 22 p.

**Sassen S. (2010)**, « Mondialisation et géographie globale du travail », in *Le sexe de la mondialisation: genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, Collection académique (Paris), pp. 27–42.

**Sayad A. (1975)**, « Elghorba: le mécanisme de reproduction de l'émigration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°2, pp. 50–66.

**Sayad A. (1977)**, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 15, n°1, pp. 59–79.

**Sayad A. (1991)**, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1, L'illusion du provisoire*, Bruxelles, Belgique, De Boeck université, L'Homme, l'étranger, 331 p.

**Sayad A. (1992)**, *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité. 2, Les enfants illégitimes*, Bruxelles, Belgique, De Boeck Université, Cours et travaux, 331 p.

- Sayad A. (1993)**, « L'émancipation : avec une jeune Algérienne », in *La misère du monde*, [Paris], France, Éd. du Seuil, Points, pp. 1323–1349.
- Sayad A. (1999)**, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, France, Éd. du Seuil, Liber, 437 p.
- Schmoll C. (2004)**, *Une place marchande cosmopolite: dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, Thèse doctorat, France, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 550 p.
- Schuft L. (2010)**, *Couples « métropolitain »-« polynésien » à Tahiti : enjeux de l'ethnicité, du genre et du statut socioéconomique dans un contexte postcolonial*, Thèse de doctorat, Nice, France, Ecole doctorale Lettres, sciences humaines et sociales, 329 p.
- Scott J.W. (1990)**, « "L'ouvrière, mot impie, mot sordide." Le discours de l'économie politique française sur les ouvrières 1840-1860 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°83, pp. 2–15.
- Scrinzi F. (2005)**, *Les migrant(e)s dans les emplois domestiques en France et en Italie : construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe*, Thèse doctorat, France, Université de Nice-Sophia Antipolis. UFR Lettres, arts et sciences humaines, 465 p.
- Sevilla E. (2006)**, *De la sociología rural a la agroecología*, Icaria Editorial, 260 p.
- Sharma N. (2001)**, « On Being Not Canadian: The Social Organization of "Migrant Workers" in Canada\* », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 38, n°4, pp. 415–439.
- Sharma N. (2005)**, « Anti-Trafficking Rhetoric and the Making of a Global Apartheid », *NWSA Journal*, vol. 17, n°3, pp. 88–111.
- Simmel G. (2009 (1908))**, « Digression sur l'étranger », in *L'École de Chicago: naissance de l'écologie urbaine*, Paris, France, Flammarion, Champs, pp. 53–77.
- Simon G. (1979)**, *L'Espace des travailleurs tunisiens en France: structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Poitiers, France, G. Simon, 426 p.
- Simon G. (2009)**, « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22, n°2, pp. 9–21.
- Simoni V. (2010)**, « Territoires et enjeux de pouvoir de la traite à des fins d'exploitation sexuelle : le cas de Paris », *Hérodote*, vol. n° 136, n°1, pp. 134–149.
- Spire A. (2005)**, *Étrangers à la carte: l'administration de l'immigration en France*, Paris, France, B. Grasset, 402 p.
- Steinbeck J. (2006)**, *The Grapes of Wrath*, Revised, Penguin Classics, Modern Classics, 544 p.
- Stoler A.L. (2002)**, *Carnal knowledge and imperial power : race and the intimate in colonial rule*, Berkeley ; Los Angeles ; London, Etats-Unis, Royaume-Uni, University of California Press, 335 p.
- Stoler A.L. (2013)**, *La chair de l'empire: savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, France, La Découverte, 298 p.

**Streiff-Fénart J. (2002)**, « Transnationalité et ethnicité », in *La fin des norias ? : réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris; [Aix-en-Provence], Maisonneuve et Larose ; Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

**Streiff-Fénart J. (2012)**, « A French dilemma: Anti-discrimination policies and minority claims in contemporary France », *Comparative European Politics*, vol. 10, n°3, pp. 283–300.

**Streiff-Fénart J. et Poutignat P. (2008)**, « Nouadhibou « ville de transit » ? Le rapport d'une ville à ses étrangers dans le contexte des politiques de contrôle des frontières de l'Europe », *REMI*, vol. 24, n°2, pp. 193–217.

**Streiff-Fénart J. et Poutignat P. (2010)**, „Migration Policy Development in Mauritania: Process, Issues and Actors,” in Martin Geiger and Antoine Péroud , eds. *The Politics of International Migration Management*, Basingstoke: Palgrave Macmillan, pp. 202–19.

**Streiff-Fénart J. et Segatti A. (2012)**, *The challenge of the threshold: border closures and migration movements in Africa*, Etats-Unis, Lexington Books, 269 p.

**Tabet P. (1998)**, *La construction sociale de l'égale des sexes: des outils et des corps*, Paris, France, Canada, Bibliothèque du féminisme, 206 p.

**Tabet P. (2004)**, *La grande arnaque : sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, France, Bibliothèque du féminisme, 207 p.

**Tabet P. (2009)**, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet », *Genre, sexualité & société*, n°2. Disponible à : <http://gss.revues.org/1227>

**Talahite F. (2010)**, « Genre, marché du travail et mondialisation », in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, France, Presses de Sciences Po, pp. 43–56.

**Tarrius A. (2014)**, « Transmigration et économies souterraines : une économie « par les pauvres, pour les pauvres » », *Regards croisés sur l'économie*, vol. n° 14, n°1, pp. 147–158.

**Tarrius A. et Missaoui L. (2000)**, *Les nouveaux cosmopolitismes*, La Tour-d'Aigues (Vaucluse), France, Ed. de l'Aube, Monde en cours, 224 p.

**Terray E. (1999)**, « Le travail des étrangers en situation irrégulière ou la délocalisation sur place », in *Sans-papiers : l'archaïsme fatal*, Paris, France, Éd. la Découverte, pp. 9–34.

**Têtu-Delage M.-T. (2006)**, « *Clandestins* » au pays des papiers: une anthropologie des mondes et des circulations entre légal et illégal des migrations algériennes (1998-2004), Thèse doctorat, France, Université de Toulouse-Le Mirail, 417 p.

**Thomas R.J. (1992)**, *Citizenship, gender, and work: social organization of industrial agriculture*, Berkeley, University of California press, 247 p.

**Tomás Carpi J.A. (2011)**, « Préface », in *La base agrícola exportadora de la economía del País Valenciano y el modelo de crecimiento hacia fuera.*, Universitat de València, pp. 208.

**Tomás y Valiente F. (1972)**, *El marco de la desamortización en España*, Ediciones Ariel, Barcelona, Colección Fernández Pulgar, 172 p.

**Torpey J. (2002)**, « Aller et venir : le monopole étatique des “ moyens légitimes de circulation ” », *Cultures & Conflits*, n°31-32.

**Tourette L., Jounin N. et Chauvin S. (2008)**, « Retour du travailleur immigré », *Mouvements*, avril 2008. Disponible à : <http://dare.uva.nl/document/2/61828>

**Tsilis S. (1985)**, « Pénélopes », in *Femmes au Pays : effets de la migration sur les femmes dans les cultures méditerranéennes*, Paris, France, Unesco, pp. 121–154.

**Ubaldo M. (2011)**, « The political economy of El Ejido », *Fragmented agricultural productions and circular migrations*, Leipzig, 25 juin 2011.

**Varios autores (2006)**, *¿Qué hace esa fresa en tu mesa! La situación de l@s trabajadores de la fresa en Huelva*, Atrapasueños, Sevilla, 181 p.

**Venturini A. (2009)**, « Circular migration as a possible employment strategy for sending countries. Contributions thématiques sur la migration circulaire », in *Migrations Méditerranéennes: Rapport 2008-2009/Mediterranean Migration: 2008-2009 Report*, Robert Schuman Centre, European University Institute, pp. 395–405.

**Verdier Martín M. (1987)**, *Cultivo del fresón en climas templados*, Ediciones Agrarias, 374 p.

**Vergé i Oms J.J. (2003)**, « La contratación en origen y el compromiso empresarial », in *Los inmigrantes y el mundo del trabajo*, Madrid, Universidad Pontificia Comillas, pp. 203–235.

**Vernier J. (2005)**, « La loi pour la sécurité intérieure: punir les victimes du proxénétisme pour les mieux les protéger », in *La prostitution à Paris*, Paris, France, Éd. de La Martinière, pp. 121–152.

**Voth A. (2000)**, « El desarrollo commercial de la fresa de Huelva », III Congreso de Ciencia Regional de Andalucía, Huelva.

**Waldinger R.D. et Fitzgerald D. (2004)**, « Transnationalism in Question », *American Journal of Sociology*, vol. 109, n°5, pp. 1177–1195.

**Wall K. (1985)**, « La face cachée de l’immigration », in *Femmes au Pays : effets de la migration sur les femmes dans les cultures méditerranéennes*, Paris, France, Unesco, pp. 37–82.

**Wallerstein I. (1980)**, *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, France, Flammarion, 331 p.

**Walter J. et Ruffier J. (2007)**, « Stratégies multi-canal des producteurs dans la chaîne mondiale de l’agrume à contre-saison », *Géographie, économie, société*, vol. Vol. 9, n°3, pp. 297–313.

**Wells M.J. (1991)**, « Ethnic Groups and Knowledge Systems in Agriculture », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 39, n°4, pp. 739–771.

**Wells M.J. (1996)**, *Strawberry fields : politics, class, and work in California agriculture*, Ithaca N.Y ; London, USA, Cornell university press, Anthropology of contemporary issues, 339 p.

**Willen S.S. (2007)**, « Toward a Critical Phenomenology of “Illegality”: State Power, Criminalization, and Abjectivity among Undocumented Migrant Workers in Tel Aviv, Israel », *International Migration*, vol. 45, n°3, pp. 8–38.

**Zeneidi D. (2011)**, « De l'usage de la sexualité dans le management de la migration de travail », *L'Espaœ Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n°13.

**Zeneidi D. (2013)**, « L'enfermement à la campagne ? », *Hommes & Migrations*, vol. n° 1301, n°1, pp. 9–16.

# Annexes

## Annexe 1 : Lettre de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles des Bouches-du-Rhône à ses membres



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS  
D'EXPLOITANTS AGRICOLES DES BOUCHES DU RHONE

Aix-en-Provence, le 2 avril 1998

Objet : Dénonciation de la  
promesse d'embauche remise  
à votre salarié en contrat OMI

Madame, Monsieur,

Dans un courrier en date du 13 mars, nous vous avons alerté sur les risques encourus à ne pas dénoncer la ou les promesse(s) d'embauche remise à votre (vos) salarié(s) sous contrat OMI. Nous signalions que le non respect de l'engagement d'embauche par l'employeur pourrait entraîner comme une rupture unilatérale de contrat de travail et donner lieu à l'attribution de dommages et intérêts au salarié.

Depuis, suite à divers contacts avec l'administration départementale au plus haut niveau, nous tenons à vous mettre solennellement en garde contre les risques que vous prenez pour vous-même mais aussi ceux que vous faites courir à toute la profession et à tous les employeurs de main d'oeuvre étrangère sous contrat OMI.

Remettre une promesse d'embauche de contrat à durée indéterminée (CDI) à votre salarié, signifie clairement que ce n'est pas d'un salarié saisonnier dont vous avez besoin mais d'un permanent même s'il s'agit d'un temp partiel annualisé. L'administration, à juste titre, vous renverra vers l'ANPE pour dépôt d'une offre d'emploi et embauche de main d'oeuvre locale résidente et vous refusera à l'avenir systématiquement toute demande de contrat OMI quelle qu'en soit la durée.

En maintenant cette promesse d'embauche, vous vous pénalisez vous-même et vous remettez en cause toute l'action que votre FDSEA conduit depuis des années pour maintenir l'accès aux contrats OMI dont notre agriculture départementale très spécialisée a impérativement besoin et qui est un acquis du syndicalisme des Bouches du Rhône. Les autres départements n'en bénéficient pas.

Alors, permettez-moi d'insister particulièrement pour vous recommander de dénoncer, si cela n'est déjà fait, la promesse d'embauche en CDI que vous aviez remise à votre salarié sous contrat OMI en utilisant le modèle de lettre jointe en 3 exemplaires.

- Original à remettre au salarié ;
- Double à conserver par vous-même ;
- Copie à nous renvoyer à la FDSEA dans les meilleurs délais, que nous remettrons à la préfecture, nous permettant d'attester auprès des autorités départementales que la propagande relayée par la CGT affirmant que plus de 180 saisonniers de l'OMI détiennent une promesse d'embauche en CDI de leur employeur ne tient pas.

Vous assurant de nos meilleurs sentiments.

Le Président,

André BOULARD

Maison des Agriculteurs - 22, avenue Henri Pontier - 13626 Aix en Provence Cedex 1  
Tél. 04 42 23 13 83 - Fax. 04 42 96 06 54

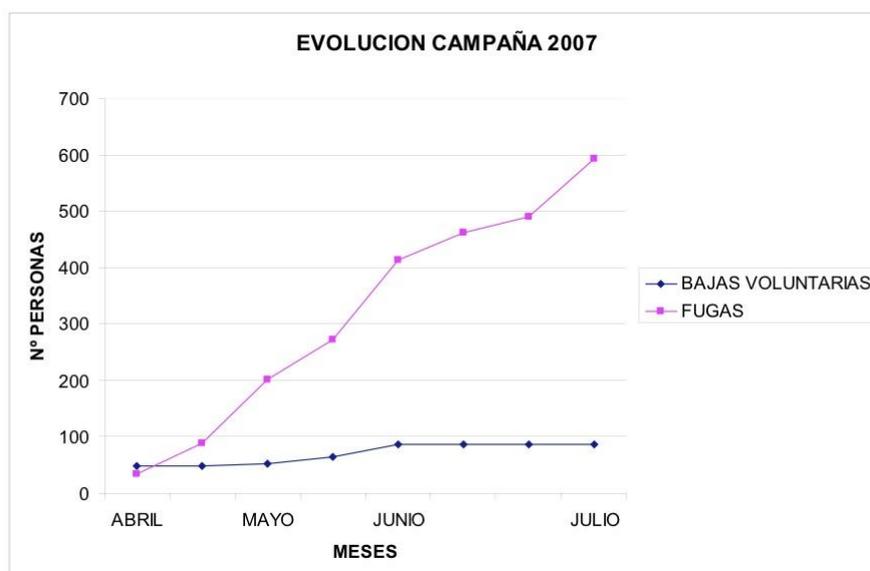
mardi 21 mars 2006 (2).jpg

## Annexe 2 : Statistiques de fuite publiées par le projet Aeneas Cartaya



Del total de estas trabajadoras, por diferentes motivos han causado baja un total de **681 (14.70%)** trabajadoras, con la distribución que muestra el siguiente cuadro:

|                   | Bajas justificadas (enfermedad, embarazos y retorno voluntario) | Incumplimientos injustificados de Contrato (fugas) | TOTAL               |
|-------------------|---|--|---------------------|
| <b>FRESHUELVA</b> | 36  | 319  | <b>355 (7.66%)</b>  |
| <b>ASAJA</b>      | 46  | 253  | <b>299 (6.46%)</b>  |
| <b>ACPH</b>       | 5   | 22   | <b>27 (0.58%)</b>   |
| <b>TOTAL</b>      | <b>87 (1.88%)</b>   | <b>594 (12.82%)</b>                                | <b>681 (14.70%)</b> |



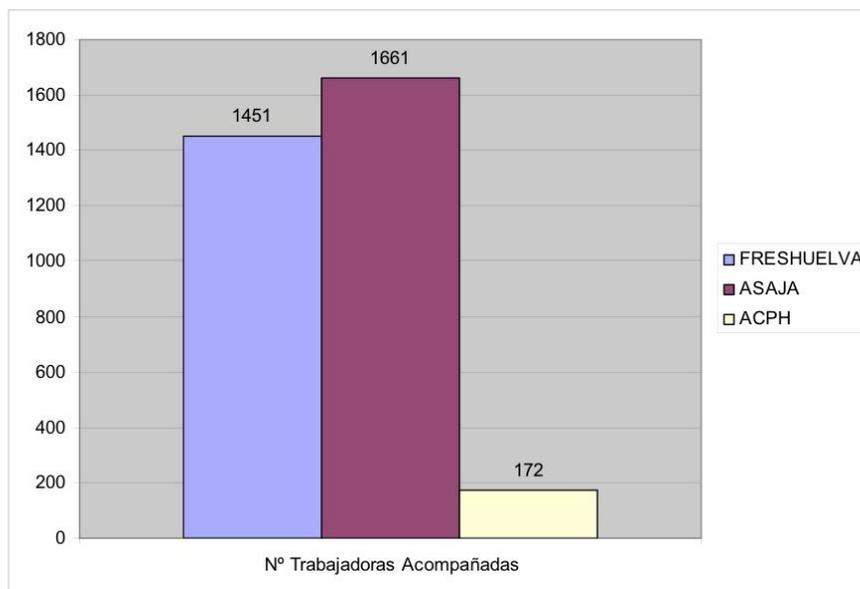
Se han detectado un total de **14** casos en los que las trabajadoras, por diversos motivos han causado baja en la empresa que se les asignó en primer lugar y se ha procedido a su reubicación, siempre en otras empresas pertenecientes a la misma organización agraria, tal y como se detalla a continuación:



|                   | <b>Reubicaciones</b>       |
|-------------------|----------------------------|
| <b>FRESHUELVA</b> | 6                          |
| <b>ASAJA</b>      | 8                          |
| <b>ACPH</b>       | 0                          |
| <b>TOTAL</b>      | <b>14</b><br><b>(0.3%)</b> |

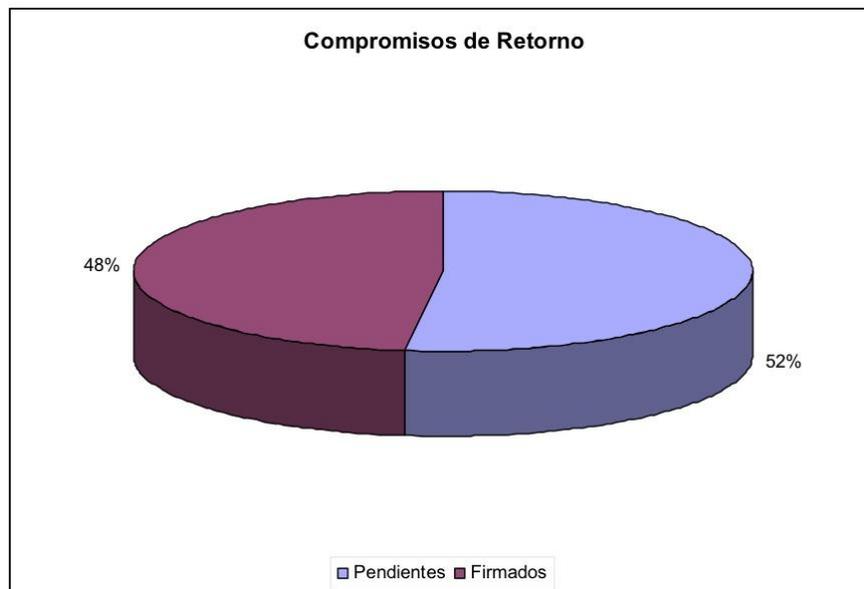
Así mismo, se ha hecho un acompañamiento durante el retorno de la mayoría de las trabajadoras contratadas en origen (el resto vuelven por su cuenta), con los siguientes datos:

|                   | <b>Nº Trabajadoras Acompañadas</b> |
|-------------------|------------------------------------|
| <b>FRESHUELVA</b> | 1451                               |
| <b>ASAJA</b>      | 1661                               |
| <b>ACPH</b>       | 172                                |
| <b>TOTAL</b>      | <b>3284</b><br><b>(70.90%)</b>     |





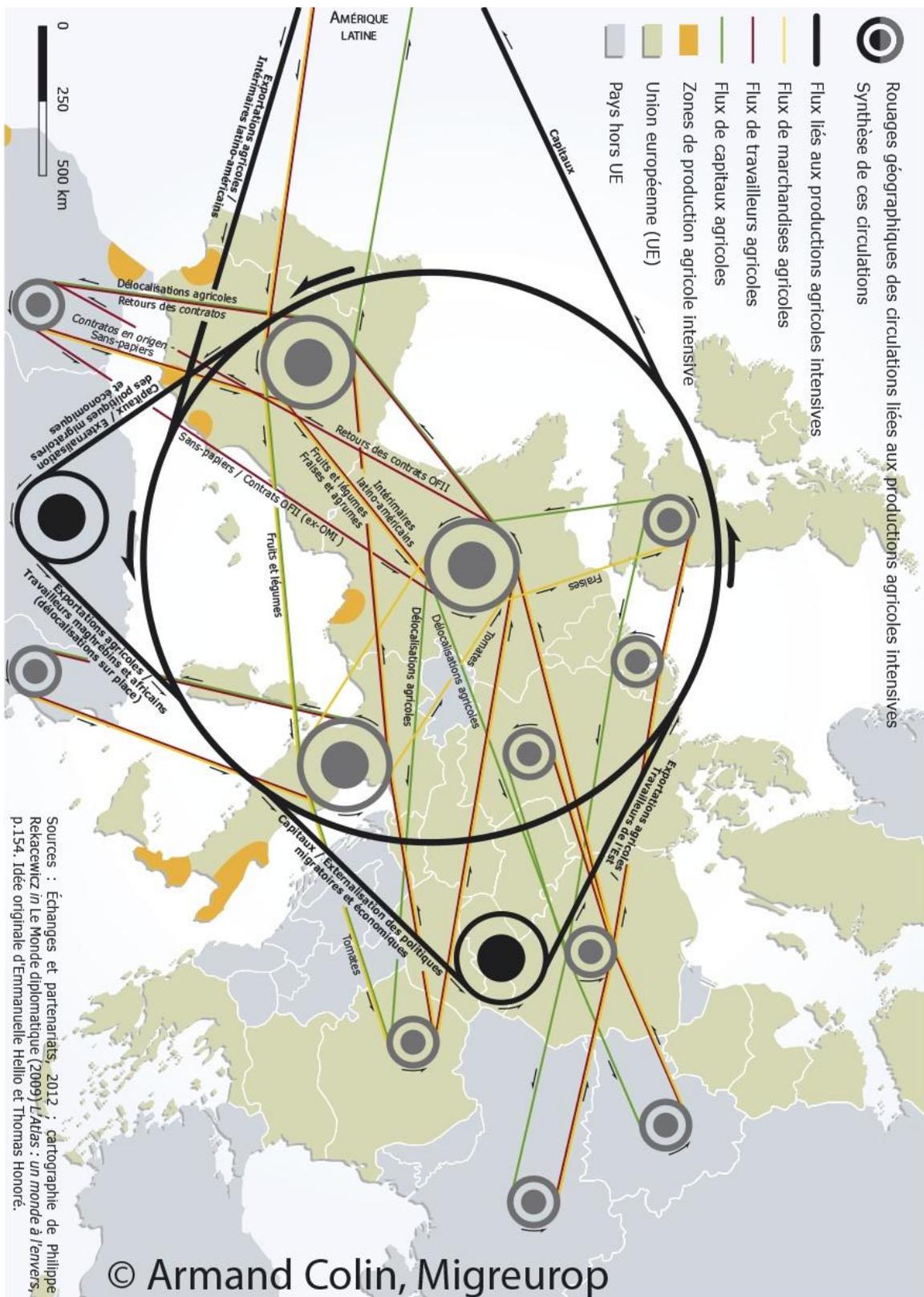
Las trabajadoras contratadas en origen, tienen la obligación de que una vez lleguen a su país de origen se personen en el Consulado para la firma del compromiso de retorno, y así demostrar que han retornado y por ello obtener el estatus de repetidoras que les posibilitaría el volver para la siguiente campaña como repetidoras, lo cual agiliza en extremo la tramitación de su contratación. Hasta la fecha se han personado en el Consulado el **total de 2229 trabajadores**, por lo que los datos son los siguientes:



**Annexe 3 : « La population immigrante est priée de rentrer dans ses lieux d'origine jusqu'à ce qu'on ait de nouveau besoin d'elle », El Roto, elroto@inicia.es.**



## Annexe 4 : Rouages géographiques des circulations liées aux productions agricoles intensives – Arman Colin, Migreurop



Cette carte présente les flux financiers ainsi que les circulations des travailleurs et des marchandises liés aux productions agricoles exigeant une importante main-d'œuvre (fruits et légumes sous serre, agrumes pour l'exportation). La mondialisation agricole et la mise en concurrence des zones de production poussent les entreprises à mobiliser des ressources particulières : capitaux importants, ressources foncières et naturelles (terre, eau, soleil) et main-d'œuvre bon marché. C'est ce qui explique la fuite vers le sud mais aussi vers l'est des capitaux agricoles et des productions hertzières du « modèle californien » si bien décrit dans le roman de John Steinbeck « Les raisins de la colère » (1939) et étudié par Jean-Pierre Berlan. À cette délocalisation agricole correspond, au sein de l'Union européenne, la mobilisation de travailleurs étrangers précaires par l'absence de titre de séjour (« sans-papiers »), ou par un statut spécial aux droits limités (contrats OFII [ex-OMI], *contratos en origen*). Ces précaires permettent à certaines zones de résister à la concurrence internationale en créant une main-d'œuvre docile, flexible et bon marché, offrant ainsi aux producteurs la possibilité de profiter d'une « délocalisation sur place », selon une expression lancée par Emmanuel Terray en 1999. Cette carte a été élaborée à partir de cas spécifiques (mers de plastique d'Andalousie, sud de l'Italie, département français des Bouches-du-Rhône, Maroc). Elle ne vise pas l'exhaustivité mais cherche à poser des repères pour réfléchir aux conséquences de ce modèle agricole sur les différentes circulations inhérentes à la mondialisation. Elle présente, pour un secteur d'activité particulier, les modalités de la déregulation et de la flexibilisation du travail, avec leur influence sur les parcours et les conditions de vie des ouvriers agricoles étrangers, amonçant, comme le prédit Alain Morice pour d'autres secteurs, la fin du travailleur immigré et la généralisation du « migrant circulant ».

## **Annexe 5 : Les subventions destinées à financer la *contratacion en origen***

L'ordre TAS/2344/2006, du 14 juillet 2006 établit les bases régulant la concession de subventions publiques pour l'ordonnancement [*ordenación*] des flux migratoires de travail et l'insertion socio-professionnelle des travailleurs migrants. Le Décret royal 1600/2004 établit dans son article 6 qu'il revient au Secrétariat d'Etat d'immigration et d'émigration de développer la politique du gouvernement en matière d'immigration. L'article 6 de ce décret énumère les fonctions qui correspondent à la Direction Générale de l'Immigration de ce Secrétariat d'Etat; aux fonctions signalées dans cet article s'ajoutent celle de “coordination, régulation, ordonnancement et canalisation des migrations intérieures, ainsi que l'exécution et le suivi du budget alloué” (...). Pour pouvoir développer les fonctions ici attribuées et contribuer à l'insertion socio-professionnelle et à l'ordonnancement de la mobilité géographique des travailleurs espagnols, communautaires ou autorisés à travailler en Espagne, la concession d'aide et de subvention a été considérée comme un bon instrument. Dans ce sens, l'Ordre TAS/2717/2005, du 18 aout (...) a permis le développement d'actions dont l'objectif est de faciliter l'organisation adéquate des flux migratoires de travail. (...) Le financement de ces subventions s'élève à 4 063 188 euros prélevés sur le budget du ministère du travail et des affaires sociales pour l'année 2006. Ces actions comprennent :

A. L'habilitation de logements. Cette action a pour objectif de fournir un logement digne aux travailleurs migrants et vise à subventionner les coûts dérivés de l'habilitation de places de logement qu'il s'agisse de construction, d'installation de modules préfabriqués, de réhabilitation ou d'équipement des logements destinés à cette fin. Quand il s'agit de logements collectifs de plus de 50 travailleurs recrutés par plusieurs entrepreneurs, les coûts des personnels recrutés pour leur coordination pourront être subventionnés (...). Les logements subventionnés devront être propriété du demandeur à l'exception des logements collectifs destinés à héberger plus de 50 travailleurs recrutés par plusieurs employeurs qui pourront être cédés ou loués par les mairies sans que le coût du loyer puisse être imputé à la subvention allouée. Les places de logements subventionnées devront être utilisées aux fins pour lesquelles la subvention a été allouée pendant au moins cinq ans sauf quand la subvention a été allouée pour équiper les logements auquel cas cette période sera de deux ans. Les travailleurs logés devront être recrutés pour des campagnes agricoles saisonnières et avoir reçu une offre d'emploi impliquant leur déplacement et leur recrutement.

Montant : La somme reçue ne pourra être supérieure à 1000, 500 ou 250 euros par travailleur logé selon qu'il s'agisse respectivement de nouvelles places de logement, d'installation de modules préfabriqués ou de réhabilitation et d'équipement. De même, la quantité maximale à percevoir sera

limitée en fonction du nombre de place disponibles dans chaque logement. La somme à percevoir pour les dépenses de personnel recruté pour la coordination des logements collectifs de plus de 50 travailleurs ne pourra être supérieur à 500 euros par surveillant et par mois et le coût d'un seul surveillant pourra être subventionné.

Bénéficiaires : les entreprises ou particuliers qui recrutent des travailleurs dans leurs exploitations agraires, les organisations entrepreneuriales, regroupements d'entreprises ou coopératives liées à l'activité agricole et les mairies.

2 725 177 euros sont destinés à la formation socio-professionnelle des travailleurs de tous les secteurs d'activité recrutés pour des activités saisonnières ou de camagne et visent à subventionner aussi bien le coût des personnels participant à) ces actions que ceux dérivés de l'édition de supports de communication. Cette action pourra être réalisée aussi bien en Espagne que dans les pays d'origine des travailleurs sélectionnés. Elle peut avoir trois modalités :

- envoi personnalisé de matériel d'information.
- tables rondes.
- attention personnalisée au travailleur distincte des modes de formation habituels.

L'entité pourra recevoir pour chaque travailleur ayant été formé la quantité de cinq euros par envoi de matériel d'information, 20 à 40 euros lors de tables rondes collectives et 30 euros quand il s'agit d'information personnalisée. Les bénéficiaires sont les organisations syndicales et les mairies des deux pays.

On a vu dans la partie méthodologie que si les syndicats sont présents en surface et qu'ils mènent effectivement ces actions de formation qui leur sont subventionnées, ces dernières ne touchent pas forcément les travailleurs et portent plus souvent sur des domaines de santé au travail à long terme que sur un rappel du salaire horaire minimum ou les clauses de la convention collective qui pourraient poser des problèmes à l'employeur. Les syndicats vont par exemple faire des formations sur les mesures à prendre pour éviter les troubles musculo-squelettiques entraînés à moyen ou long terme par la posture de récolte mais n'informent pas les travailleurs de l'interdiction du salaire au rendement ou de l'obligation une fois la journée de travail commencée de la payer entièrement même si on ne reste que deux heures dans les serres. On m'a également rapporté des séances de formation données par Comisiones Obreras dans les fermes sans traducteur, où ces derniers faisaient signer toutes les saisonnières pour attester du nombre de personnes formées sans pourtant qu'aucune d'entre elles – elles étaient 40 Marocaines - n'ait compris quoi que ce soit à ce qui leur était expliqué. Une saisonnière polonaise raconte ainsi ses premières années de récolte :

“Il n'y a aucune plainte parce que les gens ont peur. Personne n'explique rien et c'est pour ça que ça fait peur, parce que si tu portes plainte, tu ne sais pas ce qui va se passer. “Est ce que je vais travailler, est ce qu'on va m'envoyer en Roumanie”, personne n'explique quoi que ce soit. Nous, quand on est arrivées ici, personne ne nous a dit qu'il existe un syndicat ouvrier, personne ne m'a dit qu'il y avait une association des droits de l'homme où tu peux venir et parler de ces chpses. Pare que tu as le numéro de l'organisation patronale, de Asaja ou de Coag, mais tu n'as pas d'autre numéro. Bon , j'avais le numéro de l'ambassade de Roumanie à Madrid, mais qui allait aller à l'ambassade et qu'est ce qu'on leur aurait dit là-bas.”

La résolution du 27 novembre 2007 de la DGI publie les subventions et aides allouées au troisième trimestre 2007 dans le cadre de l'ordre évoqué plus haut. (section 19, service 07. Programme 231N : actions en faveur des migrations cofinancées).

Le Bulletin Officiel Espagnol n°81 du 3 avril 2010 qui publie les subventions et les aides allouées par la Direction Générale de l'Immigration au quatrième trimestre 2009 donne une idée des budgets (financés d'ailleurs à 80% par le Fond Social Européen) distribués aux organisations patronales pour organiser le recrutement à l'étranger, les déplacements des travailleurs ainsi que pour financer des places de logements sur tout le territoire espagnol. Les coopératives patronales de la province de Huelva surlignées en gris dans ce tableau touchent au moins la moitié du budget national :

| Institutions/Receveurs   | Euros  | Financement du Fond Social Européen |
|--|--------|-------------------------------------|
| Union des petits agriculteurs et éleveurs  | 3 000  | 80,00%                              |
| Association de citriculteurs de la province de Huelva  | 3 824  | 80,00%                              |
| Association onubienne de producteurs exportateurs de fraise  | 5 253  | 80,00%                              |
| Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs initiative rural de l'Etat espagnol (COAG) | 4 755  | 50,00%                              |
| Total touché par la province de Huelva   | 9 077  |                                     |
| Total action   | 16 832 |                                     |

| Institutions/Receveurs   | Euros  | Financement du FSE |
|--|--------|--------------------|
| Union des petits agriculteurs et éleveurs (UPA)  | 12 180 | 80,00%             |
| Association de citriculteurs de la province de Huelva  | 39 300 | 80,00%             |
| Association agraire des jeunes agriculteurs de Huelva (ASAJA HUELVA)   | 75 000 | 80,00%             |
| Association provinciale des entrepreneurs récolteurs exportateurs de produits hortofruticoles d'Almeria (COEXPHAL) | 30 420 | 80,00%             |
| Union des paysans de Castilla y Léon (UCCL)  | 21 240 | 80,00%             |

|  |                |        |
|--|----------------|--------|
| Coordination des organisations des agriculteurs et éleveurs, initiative rurale de l'Etat espagnol (COAG) | 77 280         | 50,00% |
| Association de producteurs viticoles et agriculteurs de la Mancha  | 46 252         | 80,00% |
| Association onubienne de producteurs exportateurs de fraise de Huelva                                    | 159 859        | 80,00% |
| Union des petits agriculteurs et éleveurs d'Andalousie (UPA-A)   | 7 020          | 80,00% |
| Unio de Pagesos de Catalogne   | 80 100         | 80,00% |
| Fédération andalouse d'entreprises et coopératives agraires (FAECA)                                      | 27 180         | 80,00% |
| Association agraire des jeunes agriculteurs d'Almeria (ASAJA-Almeria)                                    | 4 200          | 80,00% |
| Association agraire des Jeunes Agriculteurs (ASAJA)  | 79 020         | 80,00% |
| Union des paysans de Ségovie   | 6 400          | 80,00% |
| <b>Total directement touché par la province de Huelva</b>  | <b>274 159</b> |        |
| <b>Total action</b>  | <b>665 451</b> |        |

| Institutions/Receveurs  | Euros          | Financement FSE |
|---|----------------|-----------------|
| Mairie de Cartaya   | 20 000         | 80,00%          |
| Fédération agroalimentaire de l'Union Générale du Travail (UGT - FTA) | 40 360         | 50,00%          |
| Fédération agroalimentaire de Comisiones Obreras                      | 115 140        | 50,00%          |
| <b>Total action</b>   | <b>155 500</b> |                 |

La résolution du 27 novembre 2007 de la DGI publie les subventions et aides allouées au troisième trimestre 2007 dans le cadre de l'orden évoqué plus haut. (section 19, service 07. Programme 231N : actions en faveur des migrations cofinancées)

| <b>Institutions/Receveurs</b> | <b>Euros</b> |
|-------------------------------|--------------|
| ASAJA Albacete                | 8 580        |
| Herminio Carrasco Cambroner   | 3 711        |
| Angel Martinez Rodrigo        | 3 228        |
| Benito Julio Valero Lazaro    | 9 783        |
| Virgilio Lopez Torres         | 7 500        |
| ASAJA Cordoba                 | 40 980       |
| Baldifresa SL                 | 3 146        |
| ASAJA Granada                 | 20 400       |

|  |                |
|--|----------------|
| Association des citriculteurs de la province de Huelva | 54 000         |
| Sanchez Membrives, Francisco Jose                      | 16 250         |
| Maria Martinez Martinez                                | 4 500          |
| Jose Maria Monteagudo Rabadan                          | 3 232          |
| ASAJA Huelva   | 75 000         |
| Agricola Espax   | 30 214         |
| Association de Citriculteurs de la province de Huelva  | 6 600          |
| ASAJA Almeria  | 9 480          |
| <b>Total province de Huelva</b>                        | <b>138 746</b> |
| <b>Total programme</b>                                 | <b>296 604</b> |

Dans le BOE n°197 du samedi 15 aout 2009 est publiée la résolution du Secrétariat d'Etat à l'immigration et l'émigration allouant les aides et subventions pour le second trimestre 2009. Subventions allouées, section 19, service 07, programme 231N

#### **Actions en faveur des migrations**

| <b>Institutions/Receveurs</b>   | <b>Euros</b>  |
|---------------------------------|---------------|
| Mairie d'Aguilar                | 35 000        |
| Mairie d'Almonte                | 9 440         |
| Mairie de Cartaya               | 20 000        |
| Mairie de Moguer                | 5 420         |
| Région de Valdejalón            | 3 900         |
| <b>Total province de Huelva</b> | <b>34 860</b> |
| <b>Total</b>                    | <b>73 760</b> |

#### **Actions en faveur des migrations cofinancées**

| <b>Institutions/Receveurs</b>   | <b>Euros</b> |
|---|--------------|
| ASAJA   | 102 720      |
| ASAJA   | 7 920        |
| Association d'entreprises productrices et exportatrice de fruits et légumes d'Andalousie et d'Extremadure (Asociafruit) | 3 305        |
| COEXPHAL  | 13 953       |
| Association de viticulteurs du Penedes de Barcelone   | 6 250        |
| Association de viticulteurs du Penedes de Barcelone   | 10 500       |
| COAG  | 277 380      |
| Fédération agroalimentaire de CCOO  | 130 000      |
| Fédération agroalimentaire d'UGT  | 130 000      |
| FAECA   | 36 420       |

|  |         |
|--|---------|
| Jeunes agriculteurs et récolteurs de Catalogne                   | 24 660  |
| SOC  | 4 120   |
| UNIO DE LLAURADORS I RAMADERS DEL PAIS VALENCIA                  | 12 500  |
| Unio de Pagesos de Catalogne                                     | 138 960 |
| Union des paysans de Castilla y Leon (UCCL)                      | 58 200  |
| Union des paysans de Ségovie                                     | 8 050   |
| UPA  | 13 980  |
| UPA Andalucia  | 12 780  |
| Union des petits agriculteurs et éleveurs de la région de Murcia | 6 960   |
| Total programme  | 998 658 |

## Annexe 6 : Table des entretiens cités dans la thèse

### Institutions

- Espagne

- Entretien avec la directrice du service du travail, 31 mars et 29 juin 2010, Sous-délégation du gouvernement, Huelva, Espagne.
- Entretien avec la nouvelle directrice du service du travail à la sous-délégation du gouvernement, 4 avril 2011, Huelva, Espagne.
- Entretien avec la directrice du bureau des étrangers de la province de Huelva, 29 avril 2011, Espagne.
- Entretien avec le responsable de l'immigration de la mairie de Cartaya, chargé du projet Aeneas Cartaya, 14 mai 2009, Espagne.
- Entretien avec le coordinateur de l'ONG Cepaim, *Acción Integral con migrantes*, à Cartaya, le 14 mai 2009.
- Entretien avec Habib, intermédiaire interculturel, Cepaim, Cartaya, 18 mai 2009, Espagne.
- Entretien avec un médecin du travail chargé des saisonniers de la fraise, centre de santé de Palos de la frontera, 16 mai 2011, Espagne.
- Entretien avec deux assistantes sociales du service social de la mairie de Moguer, 6 juin 2011, Moguer, Espagne.
- Entretien avec le chef de la police aux frontières du Port de Tarifa, 22 juin 2010, Espagne.
- Conversation avec un médiateur interculturel d'Aeneas Cartaya, 5 mai 2011, Palos de la frontera, Espagne.
- Réunion entre une délégation de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme française et la délégation régionale et provinciale de l'Union Générale des Travailleurs, Hôtel AC, à Huelva, le 4 mai 2011, Espagne.

- Maroc

- Entretien avec le responsable de l'Agence régionale Anapec de Tanger, 22 mars 2010.
- Entretien avec le directeur du placement à l'international de l'Agence pour l'emploi marocaine, Casablanca, 16 mars 2010 et 17 juillet 2011, Maroc.
- Entretien avec une ancienne directrice de la coopération internationale à l'Anapec, 29/07/2011, Rabat, Maroc. (Nora)

- Sénégal

- Entretien avec la Responsable de l'Unité régionale « Migration de travail », siège de l'OIM, Dakar, le 9 octobre 2009, Sénégal.
- Entretien avec le directeur du département pour la promotion de l'esprit d'entreprise à l'Anej, 7 octobre 2009, Dakar, Sénégal.
- Entretien avec le délégué du ministère du travail au Consulat espagnol, le 8 octobre 2009, à Dakar, Sénégal.
- Entretien avec le responsable du Cedeps de Ziguinchor, 15 octobre 2009, Sénégal.
- Entretien avec le secrétaire du Cedeps de Ziguinchor, 15 octobre 2009, Sénégal.
- Entretien avec le Coordinateur régional du projet de gestion des flux migratoires, Bureau sous-régional de l'OIT pour le Sahel, 10 octobre 2009 à Dakar, Sénégal.
- Entretien avec le Directeur du département pour la promotion de l'esprit d'entreprise à l'Anej, 7 octobre 2009, locaux de l'Anej, Dakar, Sénégal.

## **Secteur agricole**

- Espagne

- Entretien avec un cadre d'Alconeras, 22 juillet 2010, siège d'Alconera Maroc, Moulay Bouslem, Maroc.
- Entretien avec un salarié chargé de l'immigration et des ressources humaines à la COAG, Palos de la frontera, 15 novembre 2007 et 24 avril 2009, Espagne.
- Entretien avec un salarié chargé des ressources humaines à Asaja, 28 novembre 2007 et 5 avril 2010, Huelva, Espagne.
- Entretien avec Marco, ferme de 22 hectares, Moguer, 13 mai 2011, Espagne.
- Entretien avec Manolo, ancien agriculteur ruiné, bar, Palos de la frontera, 15 mai 2011, Ferme de 5 hectares.
- Entretien avec le fondateur d'Alconeras Maroc, dans les bureaux d'Alconera, 2 mai 2011, Moguer, Espagne. (Pablo)
- Entretien avec le directeur des ressources humaines, Coopérative Cuna de Platero, Moguer, 6 juin 2011.
- Entretien avec Pedro, ferme de 10 hectares, Mazagon, 7 juin 2011.
- Entretien avec un salarié chargé des relations internationales, bureaux d'Alconeras, 31 mars 2010, Moguer, Espagne.
- Entretien avec un exploitant de 4 hectares de serre à Moguer, 15 janvier 2007, Espagne.
- Conversation avec Luis, contremaître de la ferme Dominguez, 12 juin 2011, dans la ferme, Moguer.
- Entretien avec un gérant d'une moyenne coopérative, 3 juin 2011, dans les locaux de l'entreprise, Palos de la frontera.

- Maroc

- Entretien avec un membre de la famille fondatrice d'Alconeras, siège d'Alconeras Maroc, Moulay Bouslem, 3/08/2011, Maroc. (Juan Luis)
- Entretien avec l'administrateur d'Alconeras Maroc, 22 juillet 2010, Moulay Bouslem.
- Entretien avec un cadre d'Alconera, 22 juillet 2010, siège d'Alconera Maroc, Moulay Bouslem.

## **Travailleurs et travailleuses**

- Marocain(e)s

- Entretien avec Rachida, 40 ans, deux enfants, veuve, vit chez ses parents, et Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant chez ses beaux-parents à l'école, Ouled Ziane, 24 février 2010
- Entretien avec Saadia, 41 ans, veuve, 4 enfants dont deux filles mariées, vivant seule, dans sa maison, 6 août 2011, Ouled Ziane, Maroc.
- Conversation avec Mansoura, Ferme Dominguez, Moguer, 5 avril 2010, Espagne.
- Entretien avec Meriem, chez elle, dans un douar près de Souk Larbaa, 26 juillet 2010.
- Entretien avec Naïma Es-salah, ex saisonnière OMI, 1er mars 2012, Espace accueil aux étrangers,

Marseille.

- Entretien avec Rahma, 37 ans, mariée (mari handicapé), 6 enfants (5 à 16 ans), douar près de Souk Larbaa, 7 mars 2010.
- Entretien avec Touria, chez elle, Ouled Ziane, 6 août 2011
- Entretien avec Nadia, 30 ans, divorcée, une fille de dix ans, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011. Traduction de l'entretien de Nadia avec Driss, ex saisonnier OMI, chez moi, Marseille, le 20 février 2012.
- Entretien avec Aziza, chez sa tante à Kénitra, 13 juillet 2010.
- Entretien avec Malika, dans sa colocation, 31 juillet 2011, Lucena del Puerto, Espagne.
- Entretien avec Naïma, dans sa colocation, Lucena del Puerto, 3 août 2011, Espagne
- Entretien avec Fatima, chez ses parents à Ouled Ziane, 30 juillet 2011.
- Entretien avec Amina, bar, Palos de la frontera, 16 mai 2011, Espagne.
- Entretien avec Msbaya, 27 ans, divorcée, une fille, vit chez ses parents, 28 juillet 2011, douar voisin de Moulay Bouslem.
- Entretien avec Asmaa, 30 ans, vit en Espagne, mariée depuis un an avec un homme au Maroc pour qui elle a lancé une procédure de regroupement familial, chez Aziza, Lucena del puerto, 5 août 2011, Maroc, Espagne.
- Entretien avec Nora, 30 ans, une fille, divorcée, chez elle, village proche de Taounate, 24 juillet 2010, Maroc.
- Entretien avec Habiba R, 45 ans, divorcée, 4 enfants non mariés, vivant seule, village proche de Kénitra, 27 juillet 2011, Maroc.
- Conversation dans la ferme de Fatima, Moguer, 30 mai 2010, Espagne
- Entretien avec Rqiyah chez elle, 26 juillet 2011, Douar proche de Souk Larbaa, Maroc.
- Conversation avec Habiba et ses collègues, aux portes de la ferme, 18 juin 2010, El Rocio, Espagne.
- Entretien avec Ana, le 5 février 2008, à Moguer, Espagne.
- Entretien avec Beïja, chez elle, Ouled Ameer, 20 juin 2010.
- Entretien avec Mohamed, dans un bar, Palos de la frontera, 4 avril 2010, Espagne.
- Entretien avec Fatima, dans un bar, Moguer, 30 mai 2010, Espagne.
- Entretien avec Fatima et son mari, chez elle à Sidi Kacem, 26 juillet 2010.
- Entretien avec Aïcha, chez elle, Commune de Sidi Mohamed Laha, douar Zaalka, 3 mars 2010.
- Entretien avec Nourdine, dans la maison qu'il partage avec ses frères, Moguer, 29 mars 2010.
- Entretien avec Alam, dans sa camionnette, 18 juin 2010, Route Palos de la frontera – El Rocio, Espagne.
- Entretien avec Mohamed, dans un bar, Palos de la frontera, 4 avril 2010.
  - Sénégalaises
  - Entretien avec Eugénie Goudiaby, 5 octobre 2009 chez elle à Ziguinchor, Sénégal.
  - Entretien avec Marie Diallo, 6 octobre 2009, chez elle à Ziguinchor, Sénégal.
  - Subsahariens
  - Entretien avec Vieux, travailleur Malien, dans son logement sur la ferme, 17 mai 2011, Mazagón, Espagne.
  - Entretien avec Kacim, Malien de 29 ans, 30 mars 2010, Huelva, Espagne.

- Conversations avec Daouda, le 4 avril 2011, *Chabola de la madre*, Moguer, Espagne.
- Entretien avec Issa, sénégalais, 25 ans, dans un bar, 28 avril 2009, Moguer.
  - Roumaines
  - Entretien avec Mikaela , travailleuse roumaine divorcée , 40 ans, un fils , vivant à l 'année en Espagne, le 21 janvier 2008, dans un bar, à Huelva, Espagne.
  - Entretien avec Ana, le 5 février 2008, chez elle, à Moguer.
  - Polonaises
  - Entretien avec Ela, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011, Espagne
  - Conversation avec Ania, dans son logement sur la ferme, Moguer, 29 avril 2011, Espagne.
  - Entretien réalisé avec Margarita travailleuse polonaise, le 26 novembre 2007 à Huelva, Espagne

# Annexe 7 : Poster sur l'avortement



P.269

## EVALUACIÓN DE LAS INTERRUPTIONES VOLUNTARIAS DEL EMBARAZO Y SU RELACIÓN CON LA POBLACIÓN INMIGRANTE TEMPORAL

Romero Reyes, MR; Navarro Luna, JL; Guillen Conde, R; Álvarez Villa, E; Romero Tirado, MJ; Marín Fernández, J.

### INTRODUCCIÓN:

En los datos oficiales del Ministerio de Sanidad se ha observado un aumento del número de interrupciones voluntarias del embarazo (IVES) en los últimos años, llegando a duplicarse el número de abortos en mujeres de 20-29 años.

En un estudio realizado en la Comunidad de Madrid se concluye que la tasa de IVES en mujeres inmigrantes es cinco veces superior a las españolas.

### OBJETIVOS:

Evaluación del porcentaje de IVES en inmigrantes durante las campañas agrícolas 2007-2010.

### MATERIAL Y MÉTODOS:

-Diseño: Estudio descriptivo retrospectivo de todas las solicitudes registradas hasta la entrada en vigor de la nueva ley.

-Emplazamiento: Centro de Salud Rural ( Palos de la Frontera, Huelva).

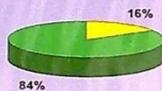
-Población y muestra: todas las mujeres en edad fértil adscritas al centro durante las campañas agrícolas 2007-2010.

-Los datos son obtenidos del registro de IVES tramitadas existente en el centro de salud.

-Valoramos sus edades, lugar de procedencia, meses de frecuentación y relación con las solicitudes atendidas en la misma provincia.

### RESULTADOS:

IVES tramitadas en el centro de salud



■ Españolas ■ Inmigrantes

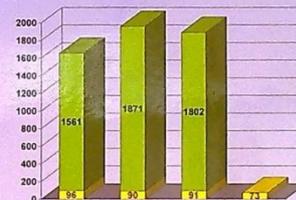
-La edad media de las solicitantes fue de 30 años.

- El 71 % se realizaron en los meses de Febrero a Junio, correspondientes a los meses de campaña agrícola.

-Se tramitaron durante el periodo 2007-2010 un total de 350 solicitudes, de las cuales 308 eran de inmigrantes.

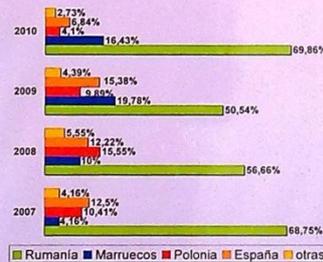
-El número de IVES solicitadas en nuestro centro de salud suponen el 6,14%, 5,38% y 5,04% respectivamente del total de IVES tramitadas en la provincia de Huelva durante los años 2007, 2008 y 2009.

Solicitud de IVES en la provincia



■ Palos de la Frontera ■ Huelva

Lugar de procedencia



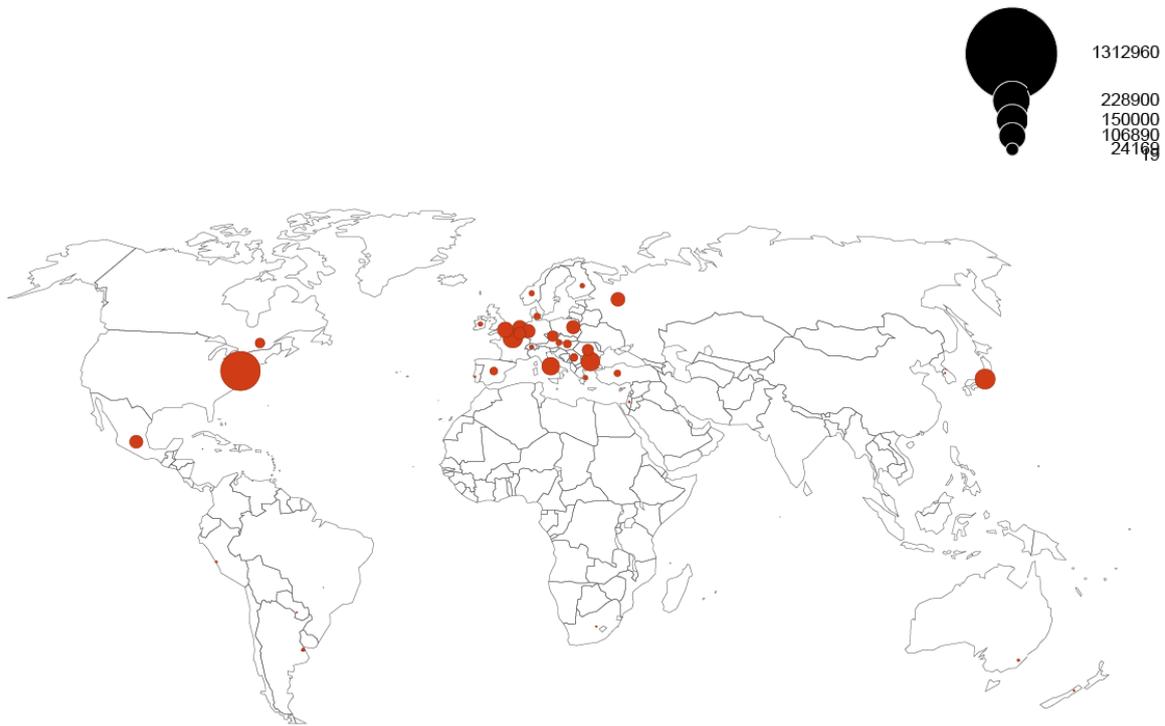
■ Rumanía ■ Marruecos ■ Polonia ■ España ■ otras

-Según el lugar de procedencia el 69,48% del total de inmigrantes eran rumanas, el 13,96% marroquíes y el 11,68% polacas.

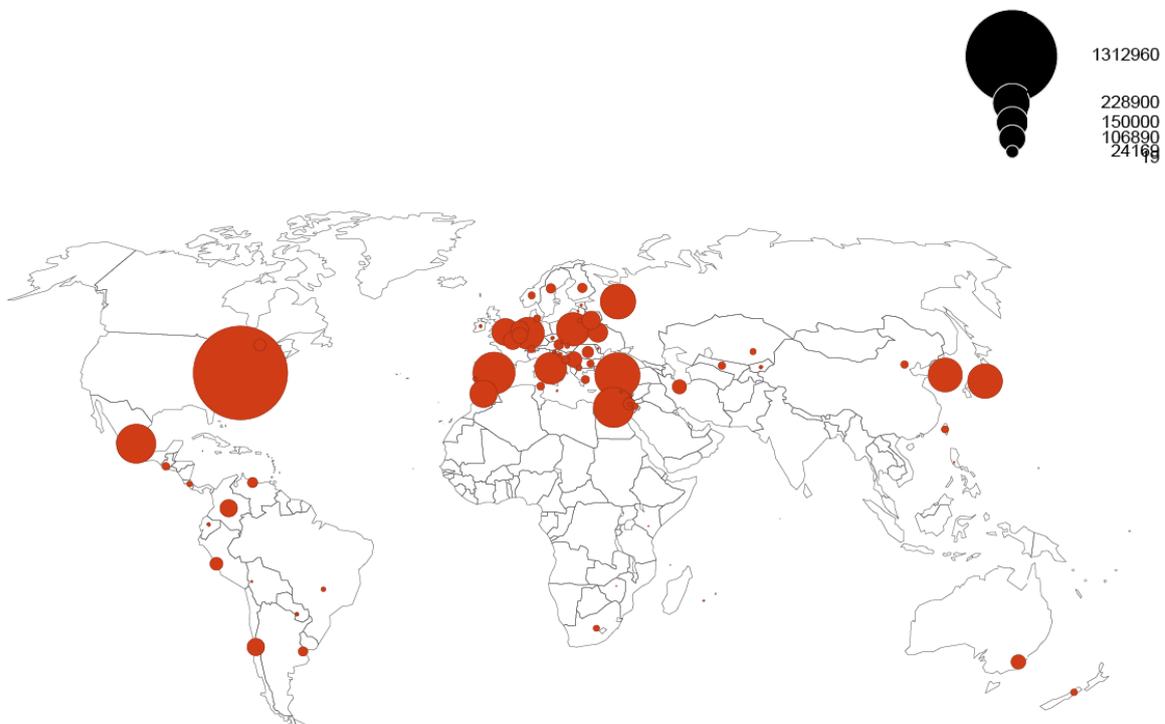
### CONCLUSIONES:

- Se observa una elevada incidencia de solicitudes de IVES durante la campaña agrícola.
- El perfil de las solicitantes suelen ser inmigrantes de entre 20 y 30 años( datos equiparables al resto de España).
- Aunque se detecta un aumento de las solicitudes en la provincia, en nuestra zona se mantiene estable.
- El año 2010 no podemos compararlo, por no estar disponibles los datos de la provincia en el momento de realizar dicho estudio.
- Insistimos en la necesidad de un mayor acercamiento de los programas de planificación familiar e información a estos colectivos, aunque somos conscientes de las dificultades que conlleva.
- Se proponen campañas de captación activa de las pacientes susceptibles de implante de método anticonceptivo.

## Annexe 8 : Evolution de la production de la fraise dans le monde entre 1961 et 2012



Carte de la production mondiale de fraise ne 1961 – Source FAO Stats



Carte de la production mondiale de fraise en 2011 – Source FAO Stats



